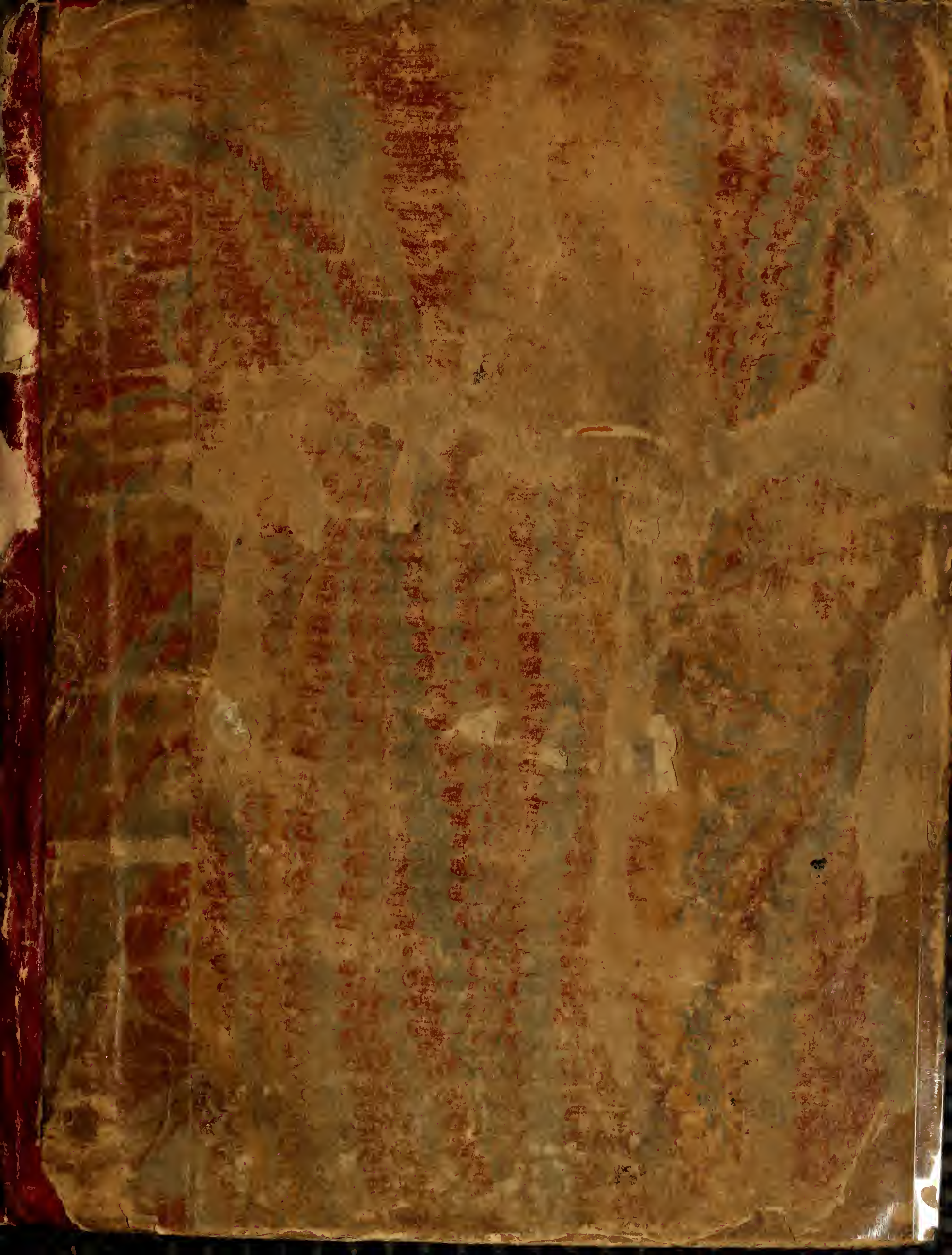
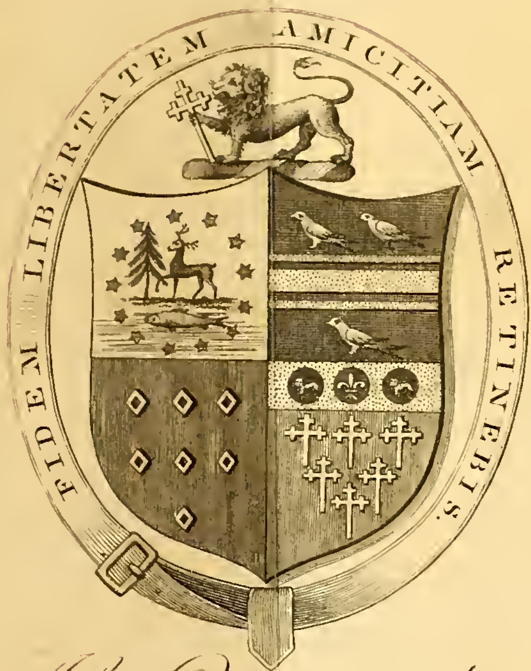


Mentio honorabilis hujus Libri exstat dans La
Bibliotheque Britanique Tom. XVIII. 1. Partie pag p



John Quincy Adams.

Pag. 212. lin. 7. Nota illa in Act. XXII. 18 in qua remittitur Lector ad Notam Luc. XXI. 19. plane non congruit nam ad Luc. XXI. 19. agitur de vocibus κτάομαι & ὑπομονῇ quæ ~~Act~~ Act. XXII. 18. non reperiuntur.

Pag. 239. lin. 10. lege Matth. XXVIII. v. 13.

De origine tituli Ebionitæ ad Gal. IV. 9.

Pag. 459 Nota (14) in Textu & margine citatur & laudatur Dnus Baux.

13600. 2c

REMARQUES HISTORIQUES, CRITIQUES ET PHILOLOGIQUES, SUR LE NOUVEAU TESTAMENT;

PAR FEU MONSIEUR

DE BEAUSOBRE

LE PERE:

AVEC LA VIE DE L'AUTEUR.

TOME PREMIER.



A LA HAYE,

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XLII.

A U R O I.



SIRE,

Des Sçavans qui ſe connoiſſent au prix des Ou-

vrages, ont cru que celui que j'ai l'honneur de présenter très respectueusement à VOTRE MAJESTE', *n'est indigne, ni de la reputation de l'Auteur, ni de l'attention du Public. Mr. de* Beausobre, *qui dans les diverses occupations de son* Cabinet, *ne chercha jamais que la Vérité, comme l'objet principal de l'honnête Homme, du Chrétien, & du Ministre de* JESUS-CHRIST, *rassembla dans ces* REMARQUES *les éclaircissemens que ses Lectures lui présentoient sur les Livres sacrés des Evangelistes & des Apôtres. Ce Recueil lui parut même d'une telle importance, qu'il y donna tous ses soins, & qu'il n'a rien composé avec plus de plaisir.*

Ce plaisir, SIRE, *auroit été complet, s'il eût pû faire lui-même ce que je fais pour lui, & porter humblement, de sa propre main, ces Volumes aux pieds du plus aimable des Rois. Le tendre & vif attachement de son cœur, & sa juste admiration pour le* PRINCE ROYAL, *dont il voyoit de près, avec autant de surprise que de joye, augmenter tous les jours le Mérite extraordinaire, & les rares Vertus, lui firent souvent souhaiter, que la Providence prolongeât ses jours, pour être le témoin d'un Régne dont il prévit aisément les merveilles. Quelle n'auroit donc point été sa satisfaction, s'il*

avoit

avoit pû joüir avec nous de la réalité de ses désirs, & de celle de ses espérances? Mais sur-tout avec quelle agréable & respectueuse confiance ne se seroit-il point approché d'un Trône qui, contre l'ordinaire, est environné des Muses; & n'auroit-il point compté, pour une douce recompense de ses travaux Littéraires, le favorable accueil d'un Souverain qui protege les Sçavans & le Sçavoir, non par Vanité, comme tant d'autres, mais par Goût, par Habitude & par Connoissance?

Agréez, SIRE, *qu'une triste Veuve, couverte du nom de son Epoux, implore pour ce dernier fruit de ses veilles, la grace d'une Protection si puissante & si glorieuse. Je ne sçaurois mieux entrer dans l'esprit d'un Homme dont je chérirai toûjours la mémoire, qu'en dédiant le seul Ecrit qui m'en reste, à* VOTRE MAJESTE', *qui fut à ses yeux le plus précieux Present que le Ciel pouvoit faire à l'Etat, & qu'en saisissant cette occasion d'apprendre à toute* l'Europe, *que l'Homme du monde qui haïssoit le plus le mensonge & la flatterie, parla de* VOTRE AUGUSTE PERSONNE *dans ses entretiens secrets, avant qu'*ELLE *regnât, comme parlent aujourd'hui de leur Roi, Votre Cour & Vos Peuples.*

J'ose

J'ose même, SIRE, *espérer de l'Humanité de* VOTRE MAJESTÉ, *de cette Humanité si douce & si généreuse, qui caractérise avec tant de grandeur les Dieux de la Terre, & qui la distingue* ELLE-*même avec tant d'éclat du reste des Monarques; j'ose, dis-je, en espérer, qu'*ELLE *daignera recevoir favorablement, les Vœux ardens, sincères & continuels que fait avec tout le Royaume, pour le Pere de la Patrie, celle qui est & qui sera toûjours, avec le respect le plus profond, & le plus entier dévouëment,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

La plus humble & la plus obéissante
Servante & Sujette,
CHARLOTTE DE BEAUSOBRE.

PRE-



PREFACE DE L'EDITEUR.

E Titre de cet Ouvrage en exprime parfaitement le Deſſein & l'Idée. Il ne promet que des *Remarques Critiques* & *Philologiques* ſur les Ecrits du Nouveau Teſtament; & l'on ne trouvera gueres ici autre choſe. Il s'y rencontre bien, par-ci par-là, quelques Obſervations de *Théologie* & de *Controverſe:* mais c'eſt ſi rarement, que l'on auroit tort de les mettre en ligne de compte. En général ce n'eſt que *Critique* & que *Philologie*, pour fixer le vrai ſens des Mots & des Phraſes de l'Original, & pour confirmer ce ſens, tant par l'uſage que les Ecrivains de la Grece en ont fait, que par l'autorité de divers Sçavans Chrétiens, tant anciens que modernes.

L'utilité d'un travail de ce genre eſt univerſellement reconnue. Elle eſt la même pour tous les Ecrits de l'Antiquité. Il faut être bien ſçavant pour les entendre toûjours & par-tout ſans quelque aſſiſtance. On eſt arrêté, tantôt par un terme dont la ſignification eſt nouvelle ou douteuſe; & tantôt par des façons de parler proverbiales, dont on ne ſaiſit pas d'abord la fineſſe; ici par des alluſions à des faits, ou a des coûtumes, que l'on ne connoît pas bien, & que peut-être on ignore; & là par de certaines figures

de Rhétorique, qui ſemblent ſi peu être ce qu'elles ſont, que la plupart des Lecteurs ne s'aviſent pas même de s'en défier. Les éclairciſſemens ſur toutes ces choſes, & ſur tant d'autres ſemblables, aident infiniment à la Lecture; & de-là vient cette foule inconcevable de Commentateurs ſur tous les Monumens de l'Antiquité profane, & principalement les Claſſiques, dont la multitude étonnante va tous les jours en croiſſant, & dont néanmoins l'avidité du Public n'eſt point encore rebutée.

Nos Livres ſacrés du Nouveau Teſtament ont eu beſoin de ce ſecours, autant, ou peut-être plus qu'aucun autre, puiſque tous les Chrétiens en font la régle de la Foi, des Mœurs & de la Diſcipline. Il n'y a point d'Ouvrages, & il ne peut point y en avoir, qu'il nous importe ſi fort de bien entendre, & l'on ſent aſſez de quelle conſequence il doit être, d'en prendre avec préciſion la penſée. Auſſi peut-on dire, qu'il n'y en eut jamais qui ayent été plus commentés, ni de plus de façons. Dans tous les tems, & dans toutes les Societés du Chriſtianiſme, on s'eſt exercé, comme à l'envi, à en rendre l'intelligence plus ſûre & plus facile. Cependant on s'imagineroit ſans raiſon qu'il n'y reſte plus rien à faire, & que ceſſant de prétendre à l'honneur des découvertes, les derniers venus ſe doivent borner à celui de ſçavoir ce qu'ont dit ceux qui les ont précedés dans cette carriere. L'experience nous fait voir tous les jours que la matière n'eſt point épuiſée.

Elle ne l'eſt point certainement ſur les Articles de la *Critique* & de la *Philologie.* A cet égard il ſeroit à ſouhaiter, que les Peres de l'Egliſe eûſſent daigné nous prévenir en plus grand nombre, & avec plus d'attention qu'ils ne le firent. Ils eurent, pour y réüſſir, des avantages dont nous ſommes preſque entierement privés, ou dont l'acquiſition nous coûte toûjours beaucoup de tems & de peines. Mais occupés de tout autre choſe, il n'y en eut que très-peu qui tournaſſent de ce côté-là leurs études, & ce n'eſt gue-

res

res que depuis le renouvellement des Belles Lettres, & l'invention de l'Imprimerie, que cet objet eſt devenu des plus ſérieux & des plus importans. Alors, pour le dire avec le P. de *Laubruſſel*, „ on ſe piqua de tout diſcuter; on déterra, on confronta les vieux „ Manuſcrits; on arrangea les faits propres à rétablir les Textes, „ & à fixer les dates; on apprit à ne juger du ſens des Livres „ qu'après un mûr examen, de peur de donner ou de prendre le „ change. Enfin, par les régles qui s'établirent pour perfectionner „ l'uſage de la Critique, on la reduiſit en un Art, qu'on ne ceſſe „ pas de cultiver depuis deux Siécles (1)". *Eraſme* donna le ſignal dans ſes Editions du N. T. & des Peres, & bientôt tout ce qu'il y eut d'habiles gens ſe firent honneur d'imiter ſon exemple. Mais comme parmi ces habiles gens il n'y en a point eu juſqu'ici qui ait tout ſçû, qui ait tout lû, qui ait tout obſervé, qui n'ait eu ſes préjugés, où qui ait été infaillible; il s'en faut bien encore qu'il n'y ait pas à glaner conſiderablement après eux.

Perſonne ne s'en apperçoit plus aiſément, & plus ſouvent, que ceux qui, engagés à traduire ou à expliquer l'Ecriture, ſe propoſent de le faire d'une manière dont leur propre conſcience ſoit ſatisfaite. Obligés qu'ils ſont alors de comparer les Leçons, les Verſions, les Interprêtes & les Dictionaires, ils trouvent à tout moment des endroits, ou qui n'ont pas été ſuffiſamment éclaircis, ou qui ſont ſuſceptibles d'un autre ſens que celui qu'on leur donne, ou qui ne le ſont point de celui qu'on a voulu leur donner. On ſçait que Mr. de *Beauſobre* fut dans le cas en plus d'une manière. Sa qualité d'Homme de Lettres, & la Profeſſion du ſaint Miniſtère, lui fournirent de bonne-heure le moyen & les occaſions de s'aſſurer par lui-même, tant de la poſſibilité, que de la néceſſité qu'il y avoit, de porter l'exactitude, pour l'intelligence parfaite de nos Li-

(1) Abus de la Crit. Préface. p. 7.

Livres facrés, plus loin qu'on ne l'avoit fait avant lui. Sa méthode ayant été toute fa vie, de lire la plume à la main, & de rapporter principalement fes Lectures à la grande fin de fon Etat, il avoit recueilli de la forte une infinité d'Obfervations qui avoient échapé aux Critiques, ou qu'ils avoient negligées, ou dont peut-être même ils avoient abufé. Cet affemblage de matériaux lui fervit, comme on fçait, dans la nouvelle Traduction *Françoife* du N. T. qu'il donna conjointement avec Mr. *Lenfant* fon illuftre Collégue à *Berlin*, & qui parut pour la première fois en 1718. à *Amfterdam*, avec des Notes également fçavantes & judicieufes, dont nous ne parlerons point ici, parce que nous aurons lieu de le faire avec plus d'étendue dans la *Vie de Mr. de Beaufobre*.

Depuis ce tems-là ce dernier, ne fe départant point de fon ancienne méthode, malgré les degoûts que l'âge & la fatigue en infpirent d'ordinaire, & continuant à mettre à profit toutes fes diverfes Lectures pour l'intelligence du Texte facré, il s'en forma infenfiblement ce Volume de *Remarques Critiques & Philologiques*, que l'Auteur, avant fa mort, avoit mis en état d'être donné au Public. Il comptoit apparemment de le placer en troifième, à la fuite des deux autres, dans une nouvelle Edition qui fe feroit de la Verfion de *Berlin*. C'en eft effectivement la place naturelle; & quoique l'impreffion l'ait dérangée, il n'y a point de doute qu'elle ne lui foit rendue dans le jugement du Public; parce qu'à confiderer cette Verfion comme l'Ouvrage de Mr. de *Beaufobre*, puifqu'elle l'eft à moitié, ce Volume eft abfolument néceffaire pour la completer.

Cela faute aux yeux par la nature même des chofes. Car un des premiers objets que l'Auteur paroît s'être propofé dans ces *Remarques*, a été de donner un *Supplement* à fa *Verfion*, par les Additions & par les Corrections très-confiderables qu'il y a faites. Il y a même des endroits, & fur-tout dans fes Obfervations fur

les

les Epîtres de St. *Paul*, où il marque par des renvois, les nouveaux éclairciſſemens qu'il avoit à donner ſur les précedentes. En d'autres, quelquefois il corrige Mr. *Lenfant*, quelquefois il ſe corrige lui-même. Tantôt il produit de nouvelles preuves de ſon ancien ſentiment, & tantôt de ſecondes penſées le ramenent, ou à plus de préciſion, ou à plus d'indéciſion qu'il n'en marquoit auparavant. Par-tout il continue ſon premier Ouvrage, dans la vûë de le porter, de plus près, à la perfection.

Dans cette même vûë Mr. de *Beauſobre* a fait ſouvent auſſi des *Remarques* ſur quelques-unes de nos Verſions modernes en langue *Françoiſe*, lorſque leurs différences d'avec celle de *Berlin* lui ont paru le mériter. Celles de *Mons* & du P. *Simon* n'y ſont pas oubliées; mais il n'y en a point qui revienne plus ſouvent que celle de Mr. *le Clerc*. Il ſemble même qu'en travaillant, l'Auteur avoit toûjours ſous les yeux cette derniere; car c'eſt ordinairement celle qui lui ſert de Texte, & nous nous croyons dans l'obligation d'en avertir dans cet endroit les Lecteurs, afin qu'ils prennent là-deſſus leurs meſures. Il eſt vrai que Mr. de *Beauſobre* a ſouvent eu ſoin de le dire: mais comme il ne le fait pas toûjours, il eſt bon qu'on le ſçache, pour n'être pas ſurpris de voir, en tant de rencontres, le Texte critiqué dans la Note. C'eſt en effet ce qui arrive très-fréquemment; & comme le Nouveau Teſtament de Mr. *le Clerc* a ſon mérite & ſes Approbateurs, les Remarques de Mr. de *Beauſobre* n'en deviennent par-là que plus utiles, & que plus curieuſes. On y verra, non peut-être ſans quelque étonnement, que le premier ait été capable de tant de mépriſes.

Mais on verra encore dans cet Ouvrage du célèbre Pasteur de *Berlin* une autre chose, sur laquelle j'ai cru qu'un petit mot d'avis ne seroit pas inutile. Ceci regarde le grand nombre de Citations qui ont été mises au bas des pages en Original, après en avoir mis la Traduction dans le Texte. On n'a fait que suivre en cela l'intention de l'Auteur. Les marges de son Manuscrit étoient chargées de tous ces passages *Grecs* & *Latins*: & comme nous n'avons pû qu'approuver en cela son exactitude, il a paru qu'elle devoit être suivie. Mais comme aussi Mr. de *Beausobre* se proposoit de revoir ce Manuscrit avant que de l'envoyer au Libraire, il y a des endroits où ces Citations se trouvent en Original, & sans Traduction dans le Texte; il y en a d'autres encore où l'on ne voit à la marge qu'un simple renvoi, sans rapporter les paroles de l'Auteur que l'on cite; il y en a d'autres enfin où les renvois, tantôt manquent tout-à-fait, & tantôt sont marqués d'une manière fautive, par la méprise des chiffres. La première de ces defectuosités a été facilement rectifiée, & l'on a eu soin de le faire par-tout. La seconde a coûté plus de peines, parce qu'il a fallu recourir aux Originaux, & que les Editions, comme on sçait, sont fort différentes. La troisième a été la plus desagréable, parce qu'il a fallu perdre beaucoup de tems à chercher, dans d'assez gros Volumes, quelquefois une seule Periode, & quelquefois même une seule Phrase. Cependant j'ai fait de mon mieux pour remplir ces vuides dans les renvois, & pour vérifier les citations qui m'étoient suspectes, ou qui m'ont paru fausses. Mais comme dans ces occasions il peut m'être quelquefois arrivé de tomber dans l'erreur ou dans la negligence, il est juste que cela soit

mis

mis sur mon compte, & non sur celui de Mr. de *Beausobre*.

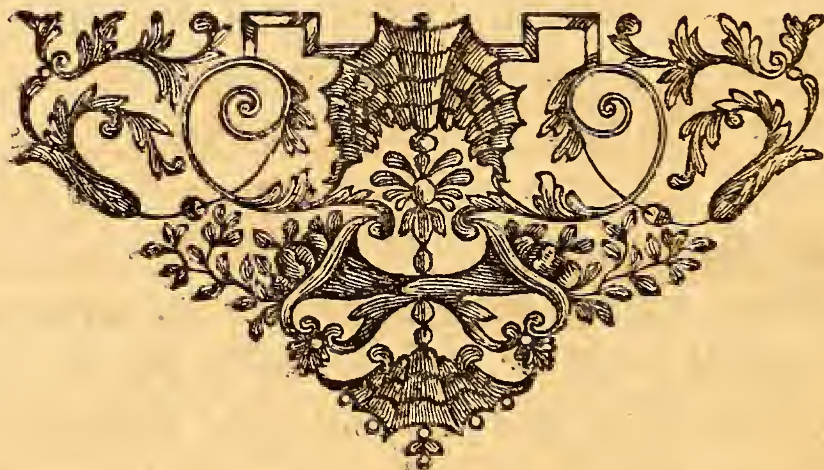
A cela près, je n'ai rien inseré de mon chef dans son Manuscrit. S'il y a donc de loin à loin quelques Notes marginales qui paroissent venir d'une main étrangere, on doit sçavoir qu'elles sont de quelque Ami de l'Auteur, qui les a fait ajouter à *Berlin*. Si d'ailleurs on voit aussi dans le Texte quelques Notes qui sont attribuées à Mr. de *la Croze*, on sçaura encore qu'elles sont écrites de la propre main de Mr. de *Beausobre*, à qui ce Sçavant les avoit communiquées, & qui a cru devoir lui en conserver tout l'honneur. Il m'a paru, comme à lui, que ces Observations ne diminuoient en rien le prix de son Ouvrage, & j'ose m'assurer que le Public en portera le même jugement.

Au reste, nous avouons que les Ouvrages de *Critique* & de *Philologie* se donnent ordinairement en *Latin*, & que, dans le préjugé de cette coûtume établie, quelques Personnes s'imagineront que celui-ci n'auroit pas dû être publié en *François*, ou qu'il ne peut même être utile que pour les Gens de Lettres. Mais que l'on se rappelle ce que nous en disions tout-à-l'heure, & l'on sera convaincu qu'il n'y a rien ici qui ne soit dans l'ordre le plus exact & le plus naturel. Faut-il le repéter? Ces *Remarques* ne forment proprement que le *troisième* Volume de la *Version Françoise* du Nouveau Testament par Mrs. *Lenfant* & de *Beausobre*. Elles ne devoient donc pas être écrites dans une autre langue que les deux Volumes précedens, & le Latin ne convenoit point du tout à un Ecrit, où la Critique ne porte presque jamais que sur des Versions qui sont en *François*.

Mais comme quelques autres Personnes, qui sçavent que la plupart

part des Auteurs aiment fort à ſe repéter, pourroient craindre que ce Volume ne contienne gueres autre choſe que ce qui a paru dans les deux précedens, nous ſommes enfin obligés de dire, que cette crainte ſeroit mal fondée; que ce n'eſt ici qu'un vrai *Supplément*, dans le ſens le plus rigoureux, que tout y eſt nouveau, & que Mr. de *Beauſobre* s'y eſt appliqué d'une façon conſtante & ſinguliere à éviter les redites.

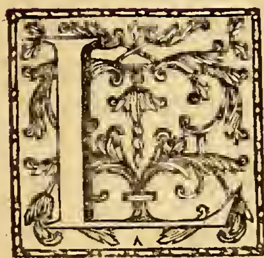
Quant à la *Vie de l'Auteur*, que nous avons promiſe plus haut & dans le Titre de l'Ouvrage, quoiqu'elle trouveroit naturellement ſa place à la tête du Tome I, des raiſons de convenance nous ont engagé de la renvoyer à la fin du Tome II.



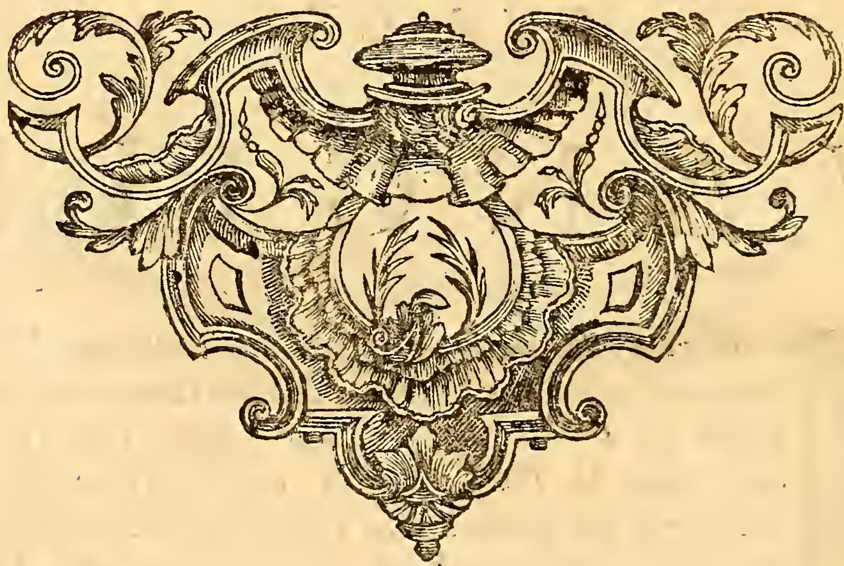
REMAR-



REMARQUES PHILOLOGIQUES ET CRITIQUES SUR LES EVANGILES.

E *Nouveau Teſtament*, *ou la Nouvelle Alliance*, Διαθήκη. Les Hébreux appellent ברית ce que les Grecs ont nommé Διαθήκη. *Berith* eſt derivé de *Bara*, qui ſignifie *créer* ou *faire*; mais qui, dans le *Pihel*, ſignifie *couper*, *retrancher*, ſans doute parce que les hommes ont commencé de bonne-heure à confirmer leurs Traités par l'immolation des Victimes coupées en piéces. Les autres origines de ce mot ne ſont pas ſi vraiſemblables. Le mot Hébreu *Berith*, ou *Alliance*, ne ſignifie quelquefois qu'une *Ordonnance*, ou une *Loi ferme*. C'eſt ainſi que dans Jérémie, Ch. XXXIII. 20. les viciſſitudes conſtantes & certaines du Jour & de la Nuit ſont appellées l'*Alliance* de Dieu, & qu'il eſt parlé Nombr. XVIII. 19. de l'*Alliance éternelle du Sel.* L'idée d'un *Teſtament*, employée Hebr. IX. 15. 16. 17. revient à celle-ci, puiſqu'un Teſtament eſt la derniere Volonté, la Volonté irrevocable d'un homme. 2°. Le mot *Berith* ne ſignifie quelquefois qu'une partie de l'Al-

liance, ſçavoir la *Promeſſe*, & non les Conditions. Voyez Exod. XXXIV. 10. Jérém. LIX. 21. 3°. Il ſignifie le *Commandement* qui eſt la condition de l'Alliance, comme dans Jérém. XXXIV. 13. 14. où l'on voit pourquoi le Décalogue eſt appellé l'*Alliance*, & l'Arche où la Loi étoit renfermée & depoſée, eſt auſſi appellée, l'*Arche de l'Alliance*. En général, l'*Alliance* eſt un Traité entre deux ou pluſieurs perſonnes, ſous des conditions réciproques. Pour le mot Διαθήκη, il a de même diverſes ſignifications. Il ſignifie un Teſtament, comme *Budæus* le prouve dans ſes *Comment. Ling. Græc.* par divers Auteurs Grecs, *Iſocrate*, *Demoſthène* &c. Il ſignifie auſſi quelquefois une *Loi*. *Grotius* remarque que les *Pythagoriciens* appelloient Διαθήκας, les Préceptes de leurs Maîtres. Enfin il ſe prend auſſi pour une *Alliance*; & comme *Heſychius* l'explique (Συνωμοσία) *Serment réciproque*.



SUR



SUR L'EVANGILE SELON St. MATTHIEU.

LE titre d'*Evangile* n'eſt point des Auteurs Sacrés ; c'eſt ce qu'Oecumenius a fort bien remarqué, quand il a dit *que ce furent les Fidèles qui donnerent le nom d'Evangile* aux Ecrits de St. Matthieu (1): mais il eſt fort ancien. On appelloit ces Livres de ce nom, dès le tems de Juſtin Martyr : (2) *car*, dit ce Pere, *les Apôtres, dans les Mémoires qu'ils ont écrit, & qui ſont appellés Evangiles*; & ailleurs, parlant de J. C., *il ne voulut rien répondre à Pilate*, dit-il, (3) *comme cela eſt rapporté dans les Mémoires de ſes Apôtres.*

Le mot de *Mémoires* (Ἀπομνημονεύματα) ſignifie les Paroles les Actions d'une perſonne, ce qui fait qu'il convient fort bien aux Evangiles, qui ſont proprement l'Hiſtoire de la Prédication & des Actions de J. C. Cependant le titre d'*Evangile* déſigne plus proprement encore la Doctrine ou la Prédication du Sauveur, parce qu'il a annoncé aux hommes la rémiſſion des péchés, & la vie éternelle, ſous les conditions miſéricordieuſes de la foi, de la repentance. A quoi il faut ajouter, que J. C. a publié ces graces à tous les hommes en général, la Vocation des Gentils étant un des effets de ſon Sacrifice (4). *La Prédication du Sauveur*, dit *Théodoret*, *a été appellée Evangile, parce qu'elle promet aux hommes fidèles la diſtribution de tous les vrais biens, qui ſont la reconciliation avec Dieu, la remiſſion des péchés, la réſurrection des morts & la vie éternelle.* Au reſte, St. *Auguſtin* ayant reproché aux *Manichéens* de ne pas recevoir l'Evangile, parce qu'ils rejettoient l'Hiſtoire de la Naiſſance de J. C., qu'ils ne croyoient pas né d'une Vierge, (5) Fauſte lui répondit, que l'*Evangile ne conſiſte proprement que dans la Prédication de J. C.* En cela il n'avoit pas tort, quoiqu'il en

(1) Ἃ καὶ εὐαγγέλια οἱ πιστοὶ μετὰ ταῦτα ἐδικαίωσαν καλεῖν. Oecum. in Acta ex Chryſoſtomo p. 4. de libris Evangeliſtarum.

(2) Οἱ γὰρ Ἀπόστολοι, ἐν τοῖς γενομένοις ὑπ' αὐτῶν Ἀπομνημονεύμασι, ἃ καλεῖται εὐαγγέλια. Juſt. Mart. Apol. 21. p. 77.

(3) Ὡς ἐν τοῖς Ἀπομνημονεύμασι τῶν Ἀπόστολων αὐτοῦ δεδήλωται. Id. in Dialog. p. 257.

(4) Εὐαγγέλιον δὲ τὸ κήρυγμα προσηγόρευσεν, ὡς πολλῶν ἀγαθῶν ὑπισχνούμενον χορηγίαν. Εὐαγγελίζεται γὰρ τὰς τοῦ Θεοῦ καταλλαγὰς, τὴν τοῦ διαβόλου κατάλυσιν, τῶν ἁμαρτημάτων τὴν ἄφεσιν, τοῦ θανάτου τὴν παῦλαν, τῶν νεκρῶν τὴν ἀνάστασιν, τὴν ζωὴν τὴν αἰώνιον, τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν. Theodoret. in Cap. I. ad Rom. p. 10. ad vſ. I.

(5) Evangelium quidem à Prædicatione Chriſti, & eſſe cœpit, & nominari. Ap. Aug. L. II. I. Etenim Evangelium nihil aliud quàm prædicatio & mandata Chriſti. Ubi ſuprà, Lib. V. I.

en eût infiniment de rejetter, comme il faifoit, l'Incarnation du Verbe. La Naiſſance de J. C. fait bien une partie de ſon Hiſtoire, mais elle ne fait pas proprement une partie de l'Evangile, qui ne commença que lorſque le Seigneur annonça la Doctrine céleſte dont il étoit le Miniſtre. Auſſi St. Marc ne commence-t-il l'Evangile de J. C. qu'à la Prédication de Jean-Bâtiſte, parce qu'il annonça la venue prochaine du Sauveur, dont il préparoit les voyes. Marc I. 1. 2. & *ſeqq.* Mr. *Simon* a fort bien obſervé, que l'Evangile n'eſt autre choſe que la Prédication de J. C. (6).

SELON ST. MATTHIEU (κατὰ Ματθαῖον); c'eſt-à-dire, Evangile ou Prédication de J. C. ſelon qu'elle eſt rapportée par St. Matthieu. Les Manichéens ont inſiſté ſur cette expreſſion, *ſelon Matthieu*, pour appuyer leur erreur, prétendant que l'Evangile qui porte le nom de cet Apôtre, ne fut point écrit par lui, mais par quelque inconnu, qui diſoit l'avoir recueilli de la prédication de St. Matthieu (7). Il ſemble que Mr. Simon ait trouvé cette objection plus ſolide qu'elle n'eſt. Il reproche à Beze de s'être emporté mal à propos contre Chateillon, qui avoit rendu ces mots (κατὰ Ματθαῖον) *ſelon Matthieu*, par ceux-ci, *Auctore Matthæo*; comme ſi cet Interprête avoit voulu dire que St. Matthieu étoit l'Auteur, & non ſimplement l'Hiſtorien de l'Evangile. Beze a eu tort, & s'eſt livré imprudemment à des ſoupçons légers & mal fondés. Mr. Simon a raiſon de le critiquer; mais je doute qu'il ait raiſon d'ajouter la remarque ſuivante: *Beze devoit bien plutôt craindre ceux qui pourroient dire, que cette expreſſion* (κατὰ Ματθαῖον) *ſemble marquer, que St. Matthieu, & les autres Evangeliſtes, n'avoient pas écrit eux-mêmes leurs Evangiles, mais que c'étoient ſeulement des recueils que leurs Diſciples avoient fait de la Prédication de leurs Maîtres* (8). Mr. Simon n'a pas jugé à propos de dire que cette obſervation venoit des Manichéens, quoiqu'il les attaque fort ſouvent dans les premiers Chapitres *de ſon Hiſtoire Critique*, & que ce ſoit eux vraiſemblablement qu'il avoit en vûë. Quant à ſa Remarque, elle ne me paroît pas fort ſolide, & *Beze* y auroit aiſément répondu. Je n'examine pas ſi le titre d'*Evangile ſelon Matthieu*, a été mis par l'Hiſtorien même, ou s'il eſt d'une autre main. J'avoue après cela, qu'il peut ſignifier *Prédication* ou *Doctrine de J. C.*, *telle qu'elle a été annoncée par Matthieu*; mais il peut ſignifier auſſi, *telle qu'elle a été écrite par Matthieu*. En voici la preuve. Il eſt évident que *St. Jean* a écrit l'Evangile qui porte ſon nom, comme on le voit par le ℣. 24. du Chap. XXI. Les Manichéens eux-mêmes n'en diſconvenoient pas. *Fauſte* dit, en parlant de *Pierre*, d'*André*, de *Jaques* & de *Jean*, *que de ces quatre Apôtres il n'y a que St. Jean*, QUI AIT ÉCRIT *un Evangile*. Or on a mis le même titre à l'Evangile de *St. Jean* qu'aux autres Evangiles; d'où il s'enſuit que ce titre, EVANGILE SELON MATTHIEU, a été mis pour ſignifier EVANGILE ÉCRIT PAR MATTHIEU. Il-

(6) Hiſt. Crit. du N. T. Part. I. p. 20.

(7) C'eſt ce qu'on peut receuillir de ces paroles du Manichéen *Fauſte*, qui ſe trouvent dans St. *Auguſtin*. Il prétend que ces expreſſions *ſelon Matthieu*, *ſelon Luc &c.* font un aveu que fait l'Hiſtorien, qu'il tient cette Hiſtoire de la bouche de *Matthieu*, de *Luc* &c, *Aſſeverantes*, fait-il dire aux Ecrivains des Evangiles, *ſe ſecundùm eos ſcripſiſſe.* Apud Auguſtin. Lib. XXXII. 2.

(8) Hiſt. Crit. du N. T. Part. I. p. 21.

Il y a des preuves évidentes que *St. Luc* eſt l'Auteur des *Actes*. Or l'Auteur des Actes témoigne, *Act.* I. 1. qu'il eſt l'Auteur de l'*Evangile*. Donc le titre d'*Evangile ſelon St. Luc*, veut dire *Evangile* écrit par *St. Luc*.

❋❋

CHAPITRE PREMIER.

℣. 1. G*Enéalogie de J. C.*] On a traduit dans la Verſion de Berlin, *Hiſtoire de la Vie* de J. C. Le ſens eſt très-beau, mais, ſi je ne me trompe, ce n'eſt pas celui de St. Matthieu. Il faudroit prouver que Γένεσις veut dire quelque part la *Vie*, & c'eſt ce qu'on ne ſçauroit faire. Ce mot ſignifie la *Naiſſance*, ou la *Génération*, & ici c'eſt l'un & l'autre. St. Matthieu va raconter comment J. C. a été conçû, & comment il eſt né ou venu au monde. L'Auteur de cette Traduction tâche d'autoriſer ſa Verſion par un paſſage de Judith, où elle dit, que *ce jour-là ſera le plus glorieux jour de ſa vie* (9). Mais il eſt bien vraiſemblable qu'il faut ſous-entendre ἀπὸ: ἀπὸ τῆς γενέσεως μȣ. C'eſt le *plus glorieux jour de ma vie* depuis ma naiſſance. Il y a à la lettre; *parce qu'aujourd'hui ma vie eſt glorifiée en moi par deſſus tous les jours de ma naiſſance* (10). Ce qui confirme qu'il faut ſous-entendre la prépoſition ἀπὸ, c'eſt qu'il eſt dit plus bas, qu'Holopherne but ce jour-là plus qu'il n'avoit bû dans aucun jour de ſa vie. Il y a proprement, *dans aucun jour depuis qu'il étoit né* (11). Quant au paſſage de S. Jaques (12), allegué par le même Auteur, il ne prouve certainement pas que Γένεσις ſignifie la *Vie humaine*. Dans cet endroit-là il veut dire la *Nature*, ſignification qu'il a fort communement; & c'eſt auſſi ce qu'inſinue le mot de Τρόχος, le *cercle*, le *cours*, ce qui convient à la *Nature*. On en verra les preuves dans les Remarques ſur ce paſſage.

Quant à la Généalogie de J. C., quoique S. Matthieu & S. Luc faſſent l'un & l'autre celle de *Joſeph*, & que J. Chriſt ne ſoit point fils de *Joſeph*, il ne s'enſuit pas qu'il ne ſoit point de la race de David. Les Hébreux ne faiſoient pas la Généalogie des femmes; mais d'ailleurs *Joſeph*, étant un homme juſte, ſe maria dans ſa famille. Ceux d'entre les Juifs qui ſe piquoient le plus de vertu & de régularité, en uſoient de la ſorte, comme on le voit dans l'Hiſtoire de *Tobie*, qui, toute fabuleuſe qu'elle eſt, ne laiſſe pas de nous inſtruire des pratiques des Juifs du tems de Notre-Seigneur. Le docte. *J. Al. Fabricius*, dans ſa Préface ſur *Tobie*, juge que cet Apocryphe a été écrit par quelque Juif, depuis la ruine de Jeruſalem & du Temple, cent ans ou environ après J. Chriſt. On y voit les maximes & les coûtumes de la Nation. *Tobie* ſe marie avec une perſonne de ſa famille (13). On peut conſulter ſur la Géné-

(9) Παρὰ πάσας τὰς ἡμέρας τῆς γενέσεως μȣ. Ch. XII. vſ. 18.

(10) Ὅτι ἐμεγαλύνθη τὸ ζῆν μȣ ἐν ἐμοὶ σήμερον παρὰ πάσας τὰς ἡμέρας τῆς γενέσεως μȣ.

(11) Ἐν ἡμέρᾳ μίᾳ ἀφ' ȣ ἐγεννήθη. vſ. 20.

(12) Chap. III. vſ. 6.

(13) Ἐκ τȣ σπέρματος τῆς πατριᾶς ἡμῶν. Tob. I. vſ. 9.

Généalogie de N. S. *Rhenferd* (14), & lire les difficultés des Manichéens contre cette Généalogie dans S. *Augustin* (15).

ỳ. 17. *Jusqu'au Christ quatorze Générations*] Voilà l'Epoque vague de la Naissance de N. S. dont ni l'année, ni le mois, ni le jour n'ont été marqués par aucun des Evangelistes. Ils l'auroient pû sçavoir, mais ils ne s'en sont pas mis en peine. Cela marque des Ecrivains qui n'ont eu pour but que de raconter ce qu'il importe à la Foi de sçavoir. Comme S. Luc a dit, que J. Christ avoit environ 30. ans lorsqu'il commença son ministère, l'an XV. de *Tibere*, on a calculé en remontant, quelle a pû être l'année de la Naissance de N. S. C'est l'unique moyen que l'on avoit pour la sçavoir, au tems de *Clement* d'*Alexandrie*. (16) Quant au jour, il dit que ceux qui l'avoient recherché avec le plus de curiosité, prétendoient qu'il étoit né le 25. *du mois Egyptien Pachon. Il y en a qui ont recherché avec encore plus de soin & plus de curiosité le tems de la Naissance de Notre-Seigneur. Ils en déterminent non seulement l'année, qu'ils disent être la* XXVIII*me d'Auguste, mais encore le jour, qu'ils fixent au* XXV*me de* Pachon (17). Quand Clement compte l'année 28. d'Auguste, il prend pour Epoque la prise d'Alexandrie, après laquelle cet Empereur régna seul, & demeura maître de tout l'Empire. Quant au 25. de *Pachon*, il répond à peu près au 20. de Mai. Il paroît donc que du tems de Clement d'Alexandrie on ne sçavoit point certainement le jour de la Naissance du Seigneur, & ceux qui, à son avis, l'avoient recherchée avec le plus de soin & de curiosité, la mettoient au mois de Mai; ce qui montre évidemment, que notre Tradition est fausse. On peut consulter *Cotelier* (18). Selon *Bede* (19), *Pachon* commençoit le 6. des Calendes de Mai, de sorte que le 25. étoit effectivement le 20. de Mai, comme d'autres l'ont observé. Clement remarque au même endroit, que les *Basilidiens* célébroient le Bâtême de N. S. *le* 15. *du mois Tubi*, qui, selon le même *Bede*, commençoit le 6. des Calendes de Janvier; & par consequent le dixième de Janvier étoit la Fête de l'Installation de N. S. dans son Ministère (20). S. Clement ajoute, que d'autres mettoient cette Fête au onzième du même mois; ce qui revient au 6. de Janvier, où elle est placée à présent. En effet c'est la pratique des Orientaux de célébrer la Naissance du Seigneur ou l'Epiphanie le 6. de Janvier, sous prétexte qu'il a été bâtisé le même jour qu'il est né. Autant que j'en puis juger, on crut que J. Christ avoit été bâtisé à 30. ans juste; & cela supposé, on a placé sa Naissance au même jour que son Bâtême, quoique S. Luc n'ait pas dit que J. Christ avoit précisement 30. ans, mais *environ*. Les Chrétiens Orientaux, qui furent dans l'opinion que J. C. étoit devenu Fils de Dieu par son Bâtême, regarderent le jour de son Bâtême comme celui de sa Naissance. C'est à ce jour-là qu'ils appliquoient l'oracle; *Je t'ai aujourd'hui engendré.* Les Chrétiens qui ont cru J. C. Fils de Dieu par sa nature, trouvant que d'autres avoient placé sa Naissance en qualité de Messie, pour ainsi parler, au

6. de

(14) Differt. ad Cod. Hebr. N.T. §. 12. & 13.
(15) Adv. Faust. Lib. XXIII.
(16) Strom. L. I p. 339. & 340.
(17) Εισὶ δὲ οἱ περιεργότερον τῇ γενέσει τοῦ σωτῆρος ἡμῶν, οὐ μόνον τὸ ἔτος, ἀλλὰ καὶ τὴν ἡμέραν προστίθεντες, ἥν φασιν ἔτους κή. Αὐγούστου, ἐν πέμπτῃ Πάχων καὶ εἰκάδι.
(18) Const. Apost. Lib. V. 13.
(19) De Temp. Rat. Cap. IX.
(20) Τὴν πεντεκαιδεκάτην τοῦ Τυβὶ μηνός.

6. de Janvier, y ont mis sa Naissance entant qu'Homme, & ont cru suivre l'ancienne Tradition. Enfin Clement d'Alexandrie dit au même endroit, qu'il y en avoit qui plaçoient la Naissance de J. C. au 24. ou au 25. de *Pharmuthi*. Or *Pharmuthi* commençoit le 6. des Calendes d'Avril, de sorte que la Naissance de N. S. tomboit au 19. ou au 20. d'Avril. Voilà les anciennes Traditions, rapportées par un des plus sçavans hommes qu'ayent eu les Chrétiens des trois premiers siécles, qui avoit infiniment lu, & voyagé en Italie, en Asie, & en Egypte, où il se fixa.

Remarquons en finissant cette Note, qu'il y a eu dans l'Antiquité cinq opinions différentes sur le jour de la Naissance du Sauveur. Les uns l'ont mise au 20. d'Avril; & l'on déduit d'un endroit de St. *Irenée*, que les Valentiniens étoient de ce nombre (21). D'autres plaçoient cette Naissance au 20. Mai. *Clement d'Alexandrie* qui le rapporte, croyoit que J. C. étoit né le 18. Novembre, mois auquel St. *Epiphane* plaçoit son Bâtême. Toutes *les Eglises d'Orient* faisoient la Fête de la Naissance le 6. Janvier, ce que font encore les Communions Orientales. Enfin, il paroît par un passage de *Théophile de Césarée*, *que* dès le second siécle on célébroit dans les Gaules la Nativité le 25. Décembre; si toutefois ce passage est véritable. Ce ne fut que vers l'an 350. que *Jules I.* mit cette fête au 25. Décembre, pour des raisons qu'il feroit trop long de rapporter ici (22).

℣. 18. *Avant qu'ils demeurassent ensemble*] (πρὶν ἢ συνελθεῖν αὐτοὺς): On menoit l'Epouse dans la maison de son Mari. Cela se faisoit chez les Romains aussi-bien que chez les Juifs. *Severien*, Auteur du commencement du Vme. siécle, trouve l'origine de cette coûtume dans le mariage d'Adam & d'Eve. Voici ses paroles: „ *Considerez la Loi*; car tout ce que Dieu a dit anciennement est „ une régle de la Nature: *Dieu mena à Adam sa Femme*. Cette Loi subsiste enco- „ re aujourd'hui. La Femme est menée au Mari, & non le Mari à la Fem- „ me (23)". Il est vrai que ce mot (συνελθεῖν) se prend souvent pour le commerce conjugal d'un Mari avec sa Femme; mais il n'y a point de nécessité de lui donner ici ce sens-là: ce terme (συνελθεῖν) n'est pas si fort & si précis que celui de (εἰσπορεύεσθαι), qui pourtant ne signifie pas toûjours un commerce conjugal, comme on le voit dans Tobie. *J'ai donné ma fille à sept maris*, dit Raguel, (24) *& quand* ILS SONT ENTRÉS *vers elle, ils sont morts la nuit*. Ils n'avoient pourtant eu aucun commerce avec elle.

℣. 19. *Joseph . . . . étant un Homme juste ne voulut pas la diffamer*] *Il faut que le Juste soit humain, misericordieux* (25). C'est une sentence de la Sapience (26). Sur le mot *diffamer* (παραδειγματίσαι) voyez *Polybii Excerpta* (27). Le P. Simon (28) traduit le mot Syriaque qui répond au Grec,

(21) Adv. Hær. Lib. II. 38.

(22) Voyez Jos. Scalig. Isagog. Can. L. III. p. 305. *& seq.*

(23) Ὅρα τὸν νόμον. πᾶσα γὰρ Θεοῦ φωνὴ ἀρχαία κανὼν ἦν τῆς φύσεως. ἤγαγεν ὁ Θεὸς τὴν γυναῖκα πρὸς τὸν Ἀδάμ. καὶ ἔμεινεν οὗτος ὁ νόμος ἕως σήμερον, τὴν γυναῖκα ἄγεσθαι τῷ ἀνδρὶ, οὐ τὸν ἄνδρα πρὸς τὴν γυναῖκα. Severi Hom. V. in Hexameron.

(24) Καὶ ὅποτε ἐὰν εἰσεπορεύοντο πρὸς αὐτήν.

(25) Ὅτι δεῖ τὸν δίκαιον εἶναι φιλάνθρωπον. Chap. VII. vs. 13.

(26) Ch. XII. vs. 14.

(27) Lib. XV. p. 1000. lin. 10. & 11.

(28) Hist. Cr. du N. T. Ch. XV. p. 178.

Grec, par *la publier*; ce qui n'eſt point véritable. Il a mis le mot Syriaque tout corrompu, ſoit par ſa faute, ou par celle de l'Imprimeur. Ce fameux Critique ne ſçavoit gueres la Langue Syrienne (29). Le même dit dans ſa Note ſur cet endroit: „ S. Matthieu a voulu marquer par-là, que Joſeph étoit un bon Ma-„ ri, qui ne vouloit point uſer du droit de rigueur à l'égard de ſa Femme "... Ce *bon Mari* eſt plaiſant. *Philon*, parlant de l'Epouſe des Souverains Sacrificateurs, dit „ qu'*elle devoit être Vierge, non ſeulement par rapport à l'integrité du „ corps, mais même qu'elle ne pouvoit avoir été fiancée à un autre, qui auroit été „ nommé ſon Mari, bien qu'il ne l'eût pas connue* (30). Cela fait voir qu'on appelloit *Epoux* le fiancé.

℣. 21. *Jeſus, car il ſauvera ſon Peuple de leurs péchés*] Conferez ce que l'Auteur de l'Eccléſiaſtique dit de *Joſué. Conformement à ſon nom, il s'eſt rendu célèbre par le ſalut des Elûs* (31).

℣. 22. *Afin que ce que le Seigneur avoit dit par un Prophete s'accomplît*] S. Matthieu étant Juif, & écrivant principalement pour les Juifs, eſt fort attentif à montrer par l'accompliſſement des oracles des Prophetes, que J. C. eſt le Meſſie. C'eſt par cet argument qu'il falloit convaincre les Juifs. Quelquefois il cite ces oracles dans le ſens propre, & d'autres fois dans le ſens myſtique; interprétation fort eſtimée des Juifs & fort en uſage parmi eux, qui étoient perſuadés que l'Ecriture eſt pleine de myſtères, & qui s'appliquoient beaucoup à les découvrir. C'eſt la ſcience dont ils faiſoient le plus de cas. Mais quand S. Matthieu dit, comme il le fait ſouvent, (32) qu'un évenement eſt arrivé pour accomplir un oracle des Prophetes, il ne faut pas prendre ſon expreſſion à la rigueur, comme ſi les choſes n'étoient arrivées que parce qu'elles ont été prédites, au lieu qu'elles n'ont été prédites que parce que Dieu les avoit réſolues, & qu'elles devoient arriver infailliblement. C'eſt ce que S. Chryſoſtome a fort bien remarqué dans ces paroles: „ *Ces choſes*, dit-il, *ne ſont point „ arrivées parce qu'elles ont été prédites, mais elles ont été prédites, parce qu'elles „ devoient infailliblement arriver* (33).

℣. 23. *Une Vierge*] Les Juifs chicanent ſur le mot Hébreu (*Halma*), qu'ils prétendent ne ſignifier qu'une *Adoleſcentule*, une *jeune Femme*. Un paſſage de l'Eccléſiaſtique va nous faire voir que c'eſt une *Vierge*, une *Fille*. *La Fille cachée fait veiller ſon pere, & lui cauſe des ſoucis, qui lui ôtent le ſommeil* (34). Cela n'a point de ſens en apparence: car pourquoi appeller une fille, *la fille cachée*. Il faut donc ſe ſouvenir que l'Eccléſiaſtique eſt une Traduction Grecque d'un Livre Hébreu. Il y avoit dans l'Hébreu (*Halma*), qui ſignifie (ἀποκρύφος) *cachée*; ce qui ſe dit des filles, parce qu'on les gardoit dans la maiſon, ſans les laiſſer voir aux hommes. Cela eſt, je crois, aſſez clair. Le Traducteur a rendu le terme Hébreu (*Halma*) par *fille cachée* (Θυγάτηρ ἀπόκρυφος) pour bien

(29) Juſqu'ici c'eſt une Remarque de Mr. *La Croze.*

(30) Ἀλλὰ καὶ ἐφ' ᾗ μηδεὶς ἄλλος ἀνὴρ ὠνόμασθη, διὰ τίνων ὁμολογίων, κἂν ἁγνεύῃ τὸ σῶμα. Phil. de Monarch. Lib. II. p. 639.

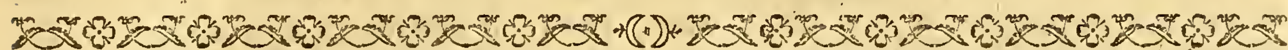
(31) Ὅς ἐγένετο, κατὰ τὸ ὄνομα αὐτοῦ, μέγας ἐπὶ σωτηρίᾳ ἐκλεκτῶν αὐτοῦ. Chap. XLVI. vſ. 2.

(32) Voyez Matth. II. 15. 23. IV. 14. &c.

(33) Οὐ γὰρ ἐπειδὴ προεῖπε, ταῦτα ἐγίνετο, ἀλλ' ἐπειδὴ πάντως ἔμελλε γίνεσθαι, διὰ τοῦτο προεῖπεν.

(34) Θυγάτηρ ἀπόκρυφος. Eccl. XLII. vſ. 22.

bien exprimer la ſignification propre du mot Hébreu. Or certainement dans cet endroit de l'Eccléſiaſtique il s'agit d'une Vierge, d'une Fille qui n'eſt point mariée, & dont la garde donne des ſoucis à ſon pere.



CHAPITRE II.

℣. 1. DEs *Mages d'Orient*] Mr. Le Clerc dit dans ſa Note, qu'*on trouve leur nom, quoique les Interprêtes n'y ayent pas pris garde* &c. Ce ſçavant homme s'eſt trompé: d'autres Interprêtes y avoient déja fait attention. Voyez dans *Valæus* la Note ſur *Mages* (Μάγοι). J'ai parlé des vaines Traditions des Orientaux dans l'Hiſtoire du Manichéïſme. La coûtume d'Occident de *faire les Rois*, pour dire *ſe regaler*, créer un *Roi* de la Fête, eſt bien ancienne, non pour ce jour-là, mais en général dans les Feſtins. On peut voir en quoi conſiſtoit cette coûtume chez les Juifs, auſſi-bien que chez les Grecs & les Romains, dans les Notes de *Druſius* ſur *Eccléſiaſtiq.* XXXII. 1. *& ſuiv.* Pour ce qui regarde les Juifs, on l'apprend de cet endroit de l'Eccléſiaſtique, dont je vais donner le ſens: „ Si on vous fait le Roi d'un Feſtin (ἡγούμενον) (la Vulgate „ *Rectorem*, aut *Regem*) ne vous élevez pas pour cela au deſſus des autres; „ mais après avoir eu ſoin de tous, & avoir tout bien réglé, vous vous mettrez à table avec les autres, & vous vous réjouirez avec eux. Et même, pour „ l'ornement, vous pouvez recevoir ou prendre la Couronne". Cela fait voir, que dans des repas même où il n'y avoit point d'excès, on mettoit une Couronne de fleurs ou de quelque plante ſur la tête du Roi de la Fête. Ainſi l'uſage des Couronnes dans les Feſtins n'étoit point blâmé chez les Juifs, non plus que chez les Romains & chez les Grecs, quoiqu'il l'ait été furieuſement par Tertullien, dans ſon Livre *de Corona*. Ce Chapitre fait voir auſſi, que les Juifs mêloient la Muſique & le Chant aux Feſtins. *Une agréable mélodie avec un vin délicieux, eſt comme un ſceau d'émeraude enchaſſé dans de l'or* (1).

℣. 2. *Nous proſterner*] *L'adorer* d'un honneur civil, & tel qu'on le rendoit aux Rois. Voyez dans *Valæus* la Note de Beze ſur *Matth.* IV. 3. Si vous *êtes le Fils de Dieu*; & ce que je dis plus bas ſur le ℣. 11.

℣. 3. *Herode en fut troublé, & tout Jeruſalem avec lui*] (ἐταράχθη). On traduit toûjours ce mot par *troubler*. Cette ſignification convient bien ici à *Herode*, à qui la nouvelle de la Naiſſance du Chriſt ne pouvoit que donner beaucoup de trouble & d'inquiétude. Mais en pouvoit-elle donner à Jeruſalem, qui gémiſſoit ſous le gouvernement d'Herode, & qui ſoupiroit après ſa delivrance? Ce mot (ταράσσεσθαι) ne ſignifie qu'une grande émotion, ſoit de crainte, ſoit de joye. Je trouve même ce mot employé dans *Judith*, pour *l'émotion*, le *raviſſement* que cauſe une action généreuſe. *Achior* dit à cette femme: *Tous ceux qui*

(1) Verſ. 7.

qui entendront parler de votre nom, en seront ravis en admiration, (περιχαρεῖς ἔσονται) à la lettre, *ils en seront émus* (2). Là c'est *estime*, *admiration*.

℣. 4. *Les Scribes*] (Γραμματεῖς). Ce mot, qui signifie proprement un *Docteur*, ou *Homme des Lettres*, designe des *Magistrats*. Ainsi, *Dieu mettra sa gloire dans la personne du Scribe* (3), c'est-à-dire, Dieu lui conférera son autorité, son pouvoir. Judas Macchabée *établit des Scribes du Peuple sur le Torrent* (4). C'étoient ceux qui avoient l'intendance de la levée des soldats, qui enrôloient le peuple. Voyez la Note de *Grotius*. De même ailleurs (5) les Scribes sont les Principaux, les Conseillers, les Magistrats de la Nation, ceux qui avoient des Charges, & qui devoient être les plus éclairés (6).

℣. 11. *Ils se prosternerent devant lui*] Ceux qui traduisent, ils *l'adorerent*, supposent que les Mages ont eu une connoissance du mystère de l'Incarnation & de la Divinité du Sauveur, que les Apôtres n'ont euë que depuis sa Résurrection. Je ne dis pas cela pour favoriser une Secte Chrétienne qui a de fausses idées sur la personne du Sauveur. Il est certain que les Juifs rendoient l'honneur du prosternement (προσκυνήσιν) aux personnes qui étoient en dignité, & pour lesquelles ils avoient du respect. On voit dans l'Histoire de *Judith*, que cette femme *adora Holopherne*, c'est-à-dire qu'elle se prosterna humblement devant lui (7). De même *Achior* se prosterna devant Judith (8). (Προσκύνειν) *adorer*, c'est *saluer humblement*.

℣. 12. *Avertis en songe*] On voit dans ces deux premiers Chapitres divers exemples de Songes divins. Les Orientaux faisoient beaucoup d'attention aux Songes, & ils avoient des Philosophes qui se vantoient de les expliquer. On voit quelque part dans la Vie de Pythagore, qu'il alla chez les Hébreux & chez les Arabes pour y apprendre la science d'interprêter les Songes. C'étoit un art. Ces Philosophes d'Orient ne prétendoient point deviner la signification des Songes par quelque inspiration, comme on le voit dans l'Histoire de Daniel. *Nabucodonosor* pressant les Mages des Chaldéens de lui dire le Songe qu'il avoit eu, & qu'il disoit avoir oublié, ils lui répondirent, qu'il n'y a que les *Dieux* qui puissent le sçavoir, & qu'aucun homme ne pourroit le dire, *parce que les Dieux ne se communiquent pas aux hommes* (9). Les Mages ne prétendoient donc point être inspirés: leur science n'étoit qu'un art qu'ils étudioient, & par lequel ils prétendoient expliquer les Songes. Il n'en fut pas de même de *Daniel*. Il sçut & expliqua le Songe de *Nabucodonosor* par inspiration; ce qui fait dire à ce Prince que l'*Esprit des saints Dieux* étoit en lui (10).

(2) Judith XIV. vs. 7.
(3) Eccl. X. vs. 5.
(4) 1 Macch. V. vs. 42.
(5) Ibid. VII. vs. 12.
(6) Voyez les Notes de Grotius sur Isaïe XXXIII. vs. 18.
(7) Chap. X. vs. 20.
(8) Προσεκύνησε τῷ προσώπῳ αὐτῆς. Chap. XIV. vs. 7.
(9) Ὧν (Θεῶν) οὐκ ἔστιν ἡ κατοικία μετὰ πάσης σαρκός. Daniel II. vs. 11. C'est ainsi qu'il y a dans les LXX. qui sont conformes à l'Hébreu.
(10) On peut consulter les Remarques d'*Isaac Vossius* sur *Catulle* p. 27. R. de Mr. L. C.

CHA-



CHAPITRE III.

℣. 1. L*E Désert de Judée*] Je ne voudrois rien déterminer là-dessus: mais ce pourroit bien être *le Païs des Montagnes.* Mathatias se retira dans les *Montagnes,* (ὄρη) & cria à ceux qui vouloient demeurer fermes, de le suivre. „ Plusieurs qui cherchoient à vivre selon la Loi, s'en allerent dans le *Dé-* „ *sert* (ἔρημον) (1). Le Désert & les Montagnes sont ici la même chose. Ce peuple avec leurs femmes & leurs enfans vivoient dans le Désert. Il faloit qu'il y eût quelque moyen d'y subsister.

℣. 10. *S'en va être coupé*] (ἐκκόπτεται) &c. Rien de plus commun chez les Grecs que d'employer le présent dans ce sens-là. C'est ce qu'a fait Hésiode dans ce vers:

Ὤρη γάρ τ' ὀλίγη πέλεται νεικέων τ' ἀγορέων τε. (2)

Πέλεται *est*, c'est-à-dire πέλεσθαι δεῖ, *doit être*: car le Poëte veut dire, qu'un homme qui n'a pas dans sa maison des provisions pour un an, ne doit pas s'amuser, ni aller perdre son tems à entendre des plaideurs, & à s'entretenir des affaires des autres.

℣. 11. *Il vous bâtisera dans le Saint-Esprit, & dans le feu*] C'est ainsi que traduisent d'habiles Interprêtes; mais cette Traduction est dure, & au fond les Apôtres ne furent pas bâtisés *dans le feu,* mais *de feu.* Cette façon de traduire est pourtant fondée sur l'opinion que *bâtiser* signifie par-tout *plonger;* ce qui n'est pas juste. J'ai remarqué quelque part, que je ne croyois pas que Judith se fût plongée dans la fontaine de Bethulie. On lit dans l'*Ecclésiastique: Celui qui est bâtisé à cause d'un mort* (3) qu'il a touché. Je ne crois pas que *bâtiser* signifie dans cet endroit *plonger*; & ma raison est, que les cérémonies pratiquées dans la purification des personnes souillées par les morts, se faisoient par aspersion (4). Cependant cette aspersion est appellée (Λουτρὸν) *Bâtême.* J'hésite un peu néanmoins.

℣. 15. *Toute Justice*] Clement d'Alexandrie fait cette question: (5) „ *Si* „ *J. Christ étoit déja parfait, pourquoi voulut-il être bâtisé?* On répondoit: *Par ce qu'il devoit remplir la profession humaine. Très-bien*; c'est l'approbation que Clement donne à cette réponse. Mais les termes *profession humaine* (ἐπάγγελμα ἀνθρώπινον) sont obscurs. Profession humaine exprime bien les termes Grecs. Ce

(1) 1 Macch. I. vs. 27-29.

(2) Hesi. Op. & Dier. vs. 30. Voyez Græv. in Hesi. p. 7.

(3) Βαπτιζόμενος ἀπὸ νεκροῦ. Ch. XXXIV. vs. 26.

(4) Nomb. XIX. vs. 11. & *suiv.*

(5) Καὶ εἰ τέλειος ἦν, τί ἐβαπτίζετο ὁ τέλειος. ἔδει, φασὶ, πληρῶσαι τὸ ἐπάγγελμα τὸ ἀνθρώπινον. παγκάλως. Pæd. Lib. I. 6. p. 92.

Ce terme (ἐπάγγελμα) a été employé dans ce ſens par un Concile (6). Que veut donc dire Clement d'Alexandrie? C'eſt que J. Chriſt, entant qu'Homme & Miniſtre de Dieu, ratifia par ſon Bâtême les engagemens qu'il prenoit avec ſon Pere, d'accomplir fidèlement tout ce que le Pere lui avoit commandé. (Ἀνθρώπινον ἐπάγγελμα) la profeſſion dans laquelle il s'étoit engagé entant qu'Homme. C'eſt enviſager le Bâtême du Sauveur ſous une belle face, que de le regarder comme une cérémonie ſacrée, par laquelle, d'un côté, Dieu le reconnut pour ſon Fils, & de l'autre, le Fils s'engagea avec ſon Pere de s'acquitter exactement du miniſtère dans lequel il étoit inſtallé.

Cela me rappelle une objection que le Juif *Tryphon* fait à *Juſtin Martyr*. Celui-ci ſoutenant que Jeſus eſt le Verbe divin, & qu'il eſt Dieu, Tryphon lui objecte, que „ ſi cela eſt, il étoit abſurde que le S. Eſprit deſcendît ſur „ lui, & lui conférât ſes vertus; puiſqu'étant le Verbe de Dieu, il ne pou- „ voit manquer d'aucune des vertus divines ". Cette objection fut faite à l'occaſion des paroles d'*Eſaïe* XI. 2. que Juſtin avoit appliquées à J. C. Le Philoſophe Chrétien la réſout avec beaucoup, & peut-être trop de ſubtilité. Comme il ſe ſervoit de la Verſion des LXX. dans laquelle on lit: (7) *Et l'Eſprit de Dieu repoſera ſur lui*; Juſtin inſiſte ſur le mot (ἀναπαύσεται) *repoſera*, & prétend que ce mot veut dire, (8) „ que déſormais l'Eſprit de Dieu, qui „ avoit été autrefois donné aux Prophetes, ſe repoſera ſur J. Chriſt, & ne „ ſera plus donné qu'à ceux qui croiront en lui ".

℣. 16. Il y a dans *Juſtin* Martyr (9) une particularité touchant le Bâtême de J. Chriſt, qui ne peut avoir été priſe que de quelque Apocryphe, peut-être de l'Evangile des Nazaréens. C'eſt que *J. Chriſt deſcendant dans le Jourdain, on vit un feu s'allumer dans ce fleuve* (10).

℣. 17. *Celui-ci eſt mon Fils bien aimé*] Ici les Scolaſtiques demandent, qui forma cette voix? Fut-ce Dieu le Pere, ou quelqu'un de ſes Anges, qui en qualité de ſes Ambaſſadeurs parlerent en ſon nom. Ils ſe déterminent pour le dernier ſentiment, par la raiſon que toutes les actions de la Divinité, qu'on nomme *opera ad extra*, ſont communes aux trois Perſonnes: de ſorte que ſi Dieu le Pere avoit formé cette voix immédiatement, elle apartiendroit aux trois Perſonnes, & ſeroit la voix du Fils & du St. Eſprit, auſſi-bien que celle du Pere; ce qui eſt abſurde. Sur quoi l'on peut voir *Toſtat*. Cependant, ſelon les mêmes Scolaſtiques, cette voix ou ce témoignage ne laiſſe pas d'être très-véritable, & réellement le témoignage du Pere; parce qu'un Ambaſſadeur peut parler de la ſorte au nom de ſon maître, dont il repréſente la perſonne. Je cite les paroles de *Toſtat* (11).

En

(6) Τὸ οἰκεῖον ἐπάγγελμα καθυβρίζειν C'eſt-à-dire, *déshonorer ſa propre profeſſion*. Conc. in Trullo Can. XLII. Τὸ μοναχικὸν ἐπάγγελμα καθυβρίζειν, *déshonorer ſa profeſſion Monachale*.

(7) Καὶ ἀναπαύσεται ἐπ' αὐτὸν πνεῦμα Θεοῦ.

(8) Ἀλλ' ὡς ἐπ' ἐκεῖνον ἀνάπαυσιν μελλουσῶν ποιεῖσθαι, τουτέστι ἐπ' αὐτοῦ πέρας ποιεῖσθαι τοῦ μηκέτι ἐν τῷ γένει ὑμῶν, κατὰ τὸ παλαιὸν ἔθος προφήτας γενήσεσθαι. Sup. in Dial. p. 245.

(9) Dial. cum Tryph. pag. 315. Ed. Col. 1686.

(10) Κατελθόντος τοῦ Ἰησοῦ ἐπὶ τὸ ὕδωρ, πῦρ ἀνήφθη ἐν τῷ Ἰορδάνῃ.

(11) Si quis tamen, loco Dei Patris, ut nun-

Ibid. *En qui j'ai mis mon affection*] (ἐν ᾧ εὐδόκησα) Cette Traduction me plaît beaucoup. La même expression se trouve 1 Macch. X. 47. Les Juifs, recherchés par *Demetrius* & par *Alexandre*, (εὐδόκησαν ἐν Ἀλεξάνδρῳ) eurent plus de *penchant*, plus d'*affection* pour Alexandre que pour Demetrius, & preférerent son alliance. *Se plaire en quelqu'un*, dit Baduell, c'est *avoir de l'affection, du penchant pour lui* (12).



CHAPITRE IV.

℣. 5. LE *Diable le plaça sur la balustre du toit du Temple*] Je n'examine point quel est proprement cet endroit. Mais je ferai seulement remarquer au Lecteur, que c'étoit une espece de proverbe des Juifs, *Monter sur les crêneaux d'une ville*, pour dire que c'est s'exposer à un danger éminent. L'Auteur de l'Ecclésiastique dit: *Sçachez que vous marchez au milieu des piéges, & que vous vous promenez* sur les *crêneaux de la ville* (1). Voyez les *Adages de Drusius.*

Ibid. *Dans la Ville sainte*] C'est Jerusalem. *Demetrius* dans sa Lettre à *Jonathan* dit: *Jerusalem est* sainte, *elle est libre aussi-bien que son Territoire.* (2) Ce sont les immunités que *Demetrius* donne à Jerusalem en qualité de *Ville sainte.* Les Villes *saintes*, ou *sacrées*, comme Josephe s'exprime, étoient exemptes de garnisons étrangeres, à l'imitation de Delphes dans la Gréce (3).

℣. 7. *Vous ne tenterez point &c.*] Voici une réponse de la Pythie, qui se trouve dans Herodote: *Tenter Dieu & le faire, c'est une même chose* (4).

℣. 23. *Langueur*] (Μαλακίαν.) Deux passages de Daniel nous donneront l'intelligence de ce terme. Et moi Daniel *je devins languissant* & malade (5). On lit dans le même Chapitre: *Il ne resta en moi aucune force* (6). C'est l'effet d'une autre vision, & l'explication du mot *Malacia*, qui se trouve ici & dans d'autres endroits.

℣. 24. *Les possedés*] (Δαιμονιζομένους). Cette multitude de possedés qui se trouva au tems de J. Christ, & qui continua long-tems depuis, jusqu'à ce que le Paganisme ait été aboli, surprend des Lecteurs qui ne sont que médiocre-

nuntius ejus ista diceret, non essent falsa; sicut procurator assumit personam Domini, & loquitur loco ejus. Sic erat de Angelo qui istam vocem formavit, quia jussus à Deo fecit hoc. In Matth. III. qu. 89. & in Matth. XVII. qu. 78. *Comme un Procureur revêt le caractère de la personne au nom de laquelle il agit & il parle; de même l'on ne se tromperoit pas en disant qu'un Ange tint ici la place du Pere; qu'il prononça ces paroles par son ordre, & qu'il agit en son nom.*

(12) Complacuit in aliquo, id est, affectus est in eum & propensus. *Baduell. in h. l. Macch.*

(1) Καὶ ἐπὶ ἐπάλξεων πόλεως περιπατεῖς. Ch. XI. vs. 18.

(2) Ἱερουσαλὴμ ἐστὶ ἁγία, καὶ ἀφειμένη, καὶ τὰ ὅρια αὐτῆς. 1 Macch. V. vs. 31.

(3) Voyez Grotius sur Matth. XXIV. vs. 15.

(4) Τὸ πειρηθῆναι τοῦ Θεοῦ, καὶ τὸ ποιῆσαι, ἴσον δύναται. L. VI. num. 86. p. 360. Remarque de Mr. L. C.

(5) Ἐμαλακίσθην. Dan. VIII. vs. 27. *Langui & ægrotavi*, a traduit S. Jerôme.

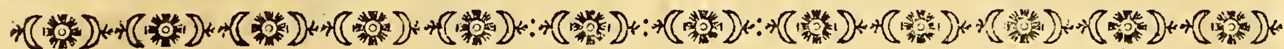
(6) Καὶ οὐχ ὑπελείφθη ἐν ἐμοὶ ἰσχύς. Dan. X. vs. 8.

crement crédules. D'où vient que cette maladie a cessé tout d'un coup? Il y a tant d'incrédules, qui n'ont que l'extérieur du Christianisme, & qui surpassent en vices les Payens & les Juifs, que si les Démons avoient à choisir des retraites, ils n'en sçauroient trouver de plus dignes d'eux. On sçait que d'habiles gens, qui respectent l'autorité de nos Saints Livres, ont peine à se persuader, que les Démoniaques dont parle l'Evangile, fussent tourmentés par des Démons. Ils penchent à croire que leurs maladies étoient naturelles, mais que les causes en étoient inconnues. Cette opinion ne me scandaliseroit point. La raison en est, que les miracles de N. S. qui les guérissoit, n'en sont que plus grands. Car que des Etres intelligens obéïssent au commandement de J. C. cela n'est pas si miraculeux que de commander à des maladies, & de les faire cesser par un simple ordre. D'ailleurs N. S. n'étoit pas appellé à corriger les fausses idées que les Juifs pouvoient avoir sur la nature de ces maladies: Et s'il leur avoit dit qu'elles étoient l'effet de quelques causes naturelles, ils en auroient pris un prétexte de l'accuser de nier qu'il y eût de mauvais Esprits; & par consequent qu'il y en eût aussi de bons. Les Pharisiens en auroient fait un Sadducéen. Pour moi, qui ne doute pas de l'existence des Esprits separés, & de leur activité, je ne trouve nullement étrange que Dieu livre des méchans à de mauvais Esprits. Je suis seulement frappé de la difficulté qu'il en faille plus d'un pour tourmenter une personne. Les sept Démons de Marie-Magdeleine pouvoient bien loger dans une seule femme, mais il n'en faloit pas tant pour la rendre très-malheureuse. Le Démoniaque qui s'appelloit *Légion*, étoit un furieux, un frénétique, à qui ses forces faisoient dire qu'il s'appelloit *Légion*, parce qu'il croyoit que les Démons qui le possedoient, étoient en grand nombre. De tout tems les habiles Médecins ont douté des possessions. *Philostorge* parle d'un Médecin qui portoit son nom, & qui florissoit sous *Valentinien* & *Valens*. Il dit que ce *Philostorge* étoit le plus habile Médecin de son tems, & ajoute qu'il eut entre autres un fils nommé *Possidonius*, que l'Historien *Philostorge* avoit vû, & qui fut aussi très-habile. Ce dernier ne croyoit point aux possessions, & attribuoit tous les symptomes de fureur des Démoniaques, à des humeurs malignes & trop abondantes. Il disoit que les Démons, dont il ne nioit pas l'existence, n'avoient pas le pouvoir de tourmenter les hommes (7). Ce Médecin étoit Chrétien, à ce que je crois.

℣. 25. *Decapolis*] Mr. Le Clerc dit dans sa Note sur ce mot, que la *Decapole* étoit autour du Jourdain, & allegue les Lieux Hébraïques d'Eusebe, dont nous avons la version par S. Jerôme; version libre & remplie d'additions. Cependant S. Jerôme ne dit pas que la *Decapole* fut autour du Jourdain, mais au-delà du Jourdain (*trans Jordanem*). Il ne s'agit pas du fait. Je crois que ces Villes étoient au-delà du Lac, excepté *Scythopolis*; mais S. *Jerôme* dit qu'elles y étoient. Voyez S. Jerôme, à la fin du VIIIme. Tome, dans le dernier Article des Villes & Lieux qui commencent par D. Mr. *Simon*, dans sa Note sur *Decapolis*, dit: *Bochard en nomme d'autres*. C'est assurement une faute. J'ai

(7) Philost. Hist. Eccl. Liv. VIII. 10.

J'ai consulté tous les Index du *Phaleg*, & je n'y ai point trouvé *Decapolis*, ni rien sur les passages du N. T. où ce mot se trouve. Ou Mr. *Simon* a écrit *Bochard*, sans avoir consulté cet Auteur, & prenant *Bochard* pour *Brochard*; ou c'est une faute d'impression. On ne l'a pas pourtant corrigée dans l'*Errata*. C'est donc *Brochard*, ou *Burchard*, ou *Bouchard*, Moine du XIII. Siécle, qui a donné une Description de la Terre Sainte.



CHAPITRE V.

IL y a dans ce Chapitre & dans les deux suivans plusieurs préceptes de Notre-Seigneur qui font de la peine aux Interprêtes, parce qu'ils paroissent impraticables, à cause des consequences qui en résultent nécessairement. Par exemple J. Christ dit: *Ne resistez point à celui qui vous fait du mal*; *au contraire si quelqu'un vous frappe à la joue droite, présentez-lui aussi l'autre* (1). C'est interdire la défense, qui est du Droit Naturel de tous les hommes, sans quoi ils ne sçauroient se conserver. De même: *Si quelqu'un vous veut faire un procès pour avoir votre robe, laissez lui aussi le manteau.* Qu'on pratique ce précepte, & les gens de bien seront exposés à toutes les injures des méchans. On les frappera, & on se moquera de leur patience, qui les exposera à de nouvelles injures, & au mépris. On les depouillera de leur bien, & on les réduira eux & les leurs à la mendicité. Encore: *Ne vous amassez point des trésors sur la terre, ou les vers & la rouille les consument* (2). Est-il donc défendu à un Chrétien de profiter des Bénédictions du Ciel, de l'héritage de ses ancêtres, & du succés de son travail? Ne peut-il rien amasser pour l'avenir, ni prévenir les revers de l'adversité? Faudra-t-il qu'il vive au jour la journée, pendant qu'il peut très-innocemment se mettre à l'abri de la disette, & amasser de quoi subsister, lorsque l'âge ou la maladie le mettront hors d'état de travailler? J. Christ dit de même: *Ne vous mettez point en peine de ce qui regarde votre vie, de ce que vous mangerez, de ce que vous boirez; & à l'égard de votre corps, de quoi vous vous habillerez* (3). Sur quoi le Seigneur propose à ses Disciples l'exemple des *Oiseaux de l'air, qui ne sément, ni ne moissonnent, & qui n'amassent rien dans les greniers:* & celui des *Lis* des campagnes, qui *ne travaillent ni ne filent*, & que Dieu prend soin de *vêtir*. Il défend aussi d'*avoir aucun souci pour le lendemain, parce que le lendemain aura soin de ce qui le regarde* (4). Il veut enfin que ses Disciples demandent les choses qui leur sont nécessaires, assurés que Dieu les leur donnera (5).

Pour accorder ces préceptes de N. S. avec la prudence & la justice, les Interprêtes ont cherché des explications. Ils ont limité les expressions générales du Sauveur: ils y ont apposé des conditions. Quelques-uns ont cru que

(1) Chap. V. vs. 39.
(2) Chap. VI. vs. 19.
(3) Chap. VI. vs. 25.
(4) Ibid. vs. 31. 33.
(5) Chap. VII. vs. 7. & suiv.

que l'Evangeliste avoit omis quelques paroles de J. Christ, qui auroient servi à entendre ses commandemens, & à prévenir les mauvaises consequences qui en résulteroient, si les Chrétiens les observoient à la rigueur. D'autres ont imaginé des Conseils Evangéliques, c'est-à-dire des conseils de perfection qu'on n'est pas obligé de pratiquer pour être sauvé, mais qui donnent à ceux qui les observent un mérite supérieur aux autres, & des degrés de gloire dans le Ciel. C'est une mauvaise défaite. Tout est précepte, commandement; & si bien commandement, que N. S. finit son Sermon sur la montagne par la comparaison d'un homme prudent, qui bâtit sa maison sur le roc: (c'est celui qui observe les commandemens qu'il vient de donner;) & d'un homme insensé qui bâtit sa maison sur le sable (6).

Cependant on convient, que si les Chrétiens vouloient observer plusieurs de ces commandemens de J. C., la Societé seroit bientôt renversée: les gens de bien seroient en proye à la violence des méchans, & obligés de nourrir des fainéans, à qui il faudroit donner toutes les fois qu'ils nous demanderoient. Un Fidèle se trouveroit exposé à mourir de faim & à mendier, parce qu'il n'auroit rien épargné dans sa prosperité pour se nourrir & se vêtir dans l'adversité. En un mot, on convient que les préceptes de N. S. ne sont pas compatibles avec la sureté & la tranquillité publiques: ce qui oblige les Interprètes à recourir à des restrictions, à des modifications, à des paroles sous-entendues; mais tout cela n'est pas nécessaire, & me paroît trop recherché. Un Législateur qui donne des préceptes doit s'expliquer clairement. Les paradoxes ne conviennent point dans les Loix. Il faut que le sujet puisse entendre ce que le Souverain lui commande, sans avoir besoin de commentaire; & s'il est permis de restraindre & de modifier les Loix, chacun y apportera des restrictions & des modifications à son gré.

Ce qui a jetté les Interprêtes dans l'erreur, c'est qu'ils ont cru que tous les préceptes du Seigneur dans ces trois Chapitres, regardoient en général tous les Chrétiens sans exception: Au lieu qu'ils devoient prendre garde, qu'encore qu'il y en ait beaucoup qui soient communs à tous les Chrétiens, il y en a qui sont particuliers aux Apôtres du Seigneur, & qui leur ont été donnés pour l'exercice du ministère dont ils furent revêtus. C'est ce que l'on verra, si l'on fait attention au récit de S. Luc, qui rapporte en abregé le Sermon de J. Christ sur la montagne. Consultons-le. Cet Evangeliste nous raconte (7), que J. Christ ayant passé la nuit en prieres sur une montagne, lorsqu'il fut jour, appella *ses Disciples*, c'est-à-dire tous ceux qui faisoient profession de croire en lui, & qu'*alors il en choisit* XII. *qu'il nomma Apôtres*. Après quoi il descendit dans la plaine avec *la troupe de ses Disciples*, c'est-à-dire avec ceux qu'il venoit de choisir. Il guérit un grand nombre de malades. Cela étant fait, il *monta sur* le penchant de la *montagne, & s'y assit, & ses Disciples s'approcherent de lui* (8). Ce sont les Disciples auxquels il avoit conféré l'Apostolat. *Alors jettant les yeux sur ses Disciples, il leur dit:*

(6) Chap. VII. vs. 24. *& suiv.*
(7) Chap. VI. vs. 12. *& suiv.*
(8) Matth. V. vs. 1.

dit: (ce font les paroles de S. Luc) (9). C'eſt donc à eux qu'il s'addreſſe, & non en général à toute la troupe, qui étoit au bas de la montagne. Il vient de leur confier une charge; il leur donne ſes inſtructions. Rien de plus clair & de plus naturel que cela.

Il ne faut enſuite que conſiderer divers endroits du Sermon de J. Chriſt, pour voir que c'eſt à ſes Apôtres qu'il parle. *Vous êtes le Sel de la Terre; Vous êtes la Lumiere du Monde, la Ville aſſiſe ſur une Montagne* (10). Tout cela convient, non en général aux Chrétiens, mais aux Apôtres de J. Chriſt, deſtinés par leur miniſtère à préſerver le monde de la corruption, & à prévenir les jugemens de Dieu ſur les hommes, en procurant leur converſion. Ils étoient *la Lumiere du Monde* par la prédication de l'Evangile; ils étoient *la Ville aſſiſe ſur une Montagne*, pour ſervir de modèle & de ſpectacle à tout le monde. Ils étoient *la Lampe qui* devoit *éclairer tous ceux qui ſont dans la maiſon*, ſçavoir dans l'Egliſe de Dieu. Il les avertit enſuite qu'*il n'eſt point venu abolir la Loi ou les Prophetes, mais les accomplir* (11). C'eſt une inſtruction dont ils avoient grand beſoin dans leur miniſtère. Il leur parle enſuite des peines & des recompenſes, non ſeulement de ceux qui auront obſervé ou violé la Loi, ce qui ne regarde que les particuliers, mais auſſi de ceux *qui auront enſeigné aux hommes à la violer, ou à l'obſerver* (12).

Le Seigneur dit encore à ſes Diſciples: *Cherchez premièrement le Royaume de Dieu & ſa Juſtice, & toutes choſes vous ſeront données par deſſus* (13). On peut donner à ces paroles un ſens qui convient à tous les Chrétiens en général; mais le vrai ſens convient aux Apôtres du Sauveur: *Cherchez à établir le Royaume de Dieu & ſa Juſtice, & toutes choſes vous ſeront données par deſſus.* C'étoit à eux à établir le Royaume de Dieu, dont ils étoient les Miniſtres.

Ne donnez point les choſes ſaintes aux chiens, & ne jettez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, & que ſe tournant contre vous, ils ne vous dechirent (14). Cela regarde évidemment les Apôtres appellés à prêcher l'Evangile, & à qui J. Chriſt donne ce précepte de prudence.

On voit dans S. Luc, que le Sermon du Seigneur s'addreſſe aux Apôtres. Après leur avoir prédit les perſécutions qu'ils ſouffriront à cauſe de leur divin Maître, il ajoute: *Réjouïſſez-vous alors, & ſoyez tranſportés de joye, parce qu'une grande recompenſe vous eſt aſſurée dans le Ciel: car c'eſt ainſi que leurs Peres ont traité les Prophetes* (15). J. Chriſt parle donc à ſes Apôtres, & les avertit de la perſécution qu'ils auront à ſouffrir, comme les Prophetes en ont eſſuyé de la part des Juifs. De même encore il employe une comparaiſon: *Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la foſſe* (16)? Le Seigneur parle encore ici à ſes Apôtres, appellés par leur miniſtère à conduire les autres hommes.

Dès qu'on a poſé ce principe, que le Sermon de N. S. s'addreſſe à ſes Apôtres,

(9) Chap. VI. vſ. 20.
(10) Matth. V. vſ. 13. 14.
(11) Ibid. vſ. 19.
(12) Ibid.
(13) Ibid. VI. vſ. 33.
(14) Ibid. VII. vſ. 6.
(15) Luc VI. vſ. 23.
(16) Ibid. vſ. 39.

tres, il n'y a plus aucune difficulté. Tous les préceptes qui ſemblent choquer la prudence, la juſtice, ruiner la ſureté publique, & jetter le trouble dans la Societé; tous ces préceptes ſont très-juſtes, & n'ont plus beſoin de limitation ni de reſtriction. Les Apôtres de J. Chriſt, occupés de leurs fonctions, ne doivent point s'*amaſſer des Tréſors ſur la terre.* Il faloit ſur toutes choſes qu'ils ſe gardaſſent d'avarice, ce defaut ſeul pouvant détruire tous les fruits de leur miniſtère. Ce ſont eux que Dieu nourrira comme les Oiſeaux du ciel, qu'il vêtira comme les Lys des champs. Ils ſont ſes Miniſtres, c'eſt à lui de les entretenir. Ce ſont eux qui, à l'exemple de leur Maître, au miniſtère duquel ils ont ſuccedé, doivent, quand on les frappe ſur une jouë, préſenter auſſi l'autre. Ils ſeront les victimes du monde, mais la Foi Chrétienne, dont ils ſont les Miniſtres, ne peut s'établir autrement que par la Patience. Ce ſont eux qui ne doivent être en aucun ſouci du lendemain, parce que Dieu s'eſt chargé immédiatement de pourvoir à tous leurs beſoins. Ce fut auſſi pour cela qu'après les avoir choiſis, le Seigneur les envoya, & leur défendit de faire aucune proviſion pour le voyage, parce que l'ouvrier eſt digne de ſon ſalaire (17).

Il ne faut pas conclure de-là, que tous les Préceptes des Chap. V. VI. & VII. de S. Matthieu ne regardent que les Apôtres: Car ces ſaints Hommes ont deux caractères, celui de Fidèles, & celui d'Apôtres de J. Chriſt. Le Seigneur leur donne des commandemens qui leur conviennent en ces deux qualités. Il y en a qui conviennent à tous les Chrétiens, mais il y en a qui ne ſont relatifs qu'aux Apôtres, & à leur miniſtère. C'eſt par-là, je crois, que l'on peut juſtifier la Morale Evangelique, & ôter aux Libertins tout prétexte de la calomnier.

℣. 3. *Heureux les pauvres en eſprit*] S. Luc dit ſimplement *les pauvres.* L'un & l'autre eſt vrai. Heureux ceux qui ayant du bien, ſont prêts d'y renoncer à cauſe de l'Evangile. Ce ſont les *pauvres en eſprit* qui ne ſont poſſedés ni de l'amour, ni de la convoitiſe des richeſſes. A l'égard des pauvres dont parle S. Luc, ce ne ſont pas les pauvres en général, mais ceux qui le ſont devenus à cauſe de l'Evangile. Clement d'Alexandrie l'a fort bien dit: (18) „ Heureux les pau- „ vres, dit ce Pere, ſoit ceux qui le ſont en eſprit, ſoit ceux qui le ſont par „ rapport aux biens de ce monde; mais il s'agit uniquement de ceux qui le „ ſont à cauſe de la juſtice. Ce ne ſont donc pas abſolument les pauvres qui „ ſont heureux ſelon J. C.; mais ceux qui ont bien voulu devenir pauvres à „ cauſe de la juſtice, & qui ont mépriſé les honneurs & les richeſſes de ce „ monde, pour acquerir les vrais biens ". Voyez 1 Cor. VII. 29. La pauvreté Evangelique n'eſt pas d'être deſtitué de biens, mais d'être prêt à y renoncer pour l'Evangile. C'eſt de les avoir comme ſi on ne les avoit point.

℣. 4. *Ceux qui ſont en deuil*] Clement d'Alexandrie a entendu par-là, ceux qui ſe repentent de leurs péchés; & au lieu de traduire (παρακληθήσονται) *ils ſeront con-*

(17) Luc IX. vſ. 3. *& ſuiv.* Matth. X. vſ. 1. *& ſuiv.*

(18) *Μακάριοι δὲ οἱ πτωχοί, εἴτε πνεύματι, εἴτε περιουσίᾳ, διὰ δικαιοσύνην δηλονότι. μή τι οὖν οὐχ ἁπλῶς τοὺς πένητας, ἀλλὰ τοὺς ἐθελήσαντας διὰ δικαιοσύνην πτωχοὺς γενέσθαι, τούτους μακαρίζει, τοὺς καταμεγαλοφρονήσαντας τῶν ἐνταῦθα τιμῶν εἰς περιποίησιν τἀγαθοῦ.* Clem. Al. Strom. L. IV. p. 484.

consolés, il a rendu ce terme par *ils obéïront à la volonté divine* (19). Cette exposition n'a pas pour elle le vraisemblable. Cependant c'est un Auteur Grec & très-sçavant qui la donne, & qui la fonde sur la vraye signification de ce terme (παρακληθῆναι.) C'est une pure subtilité.

℣. 5. *Ceux qui sont doux*] *Les gens doux*, dit Clement d'Alexandrie, *sont ceux qui ont fait cesser le combat qu'excitent dans leur ame la colere, la cupidité, & les autres passions qui en dépendent. L'Evangile ne loue pas ceux qui sont tels par une suite nécessaire de leur tempérament; mais ceux-là seulement qui possedent ces qualités par le choix libre & volontaire qu'ils en ont fait* (20). C'est donc celui qui tient dans sa dépendance les deux passions générales de la colere & de la convoitise, avec toutes celles qui en sont des branches, mais qui étant maître de ces passions, en arrête l'impetuosité, non par la crainte ou par la contrainte où il est, mais par le pouvoir de l'ame & par un juste choix.

Ibid. *Ils possederont*] (Κληρονομήσουσι.) Il faut rarement ajouter en *héritage*, & ne le faire jamais que lorsque le sens le demande. Ce terme (Κληρονομεῖν) ne veut dire pour l'ordinaire qu'*avoir*, *posseder*, *avoir en partage*. L'Auteur de l'Ecclésiastique dit: *Un voleur vaut mieux qu'un homme qui a l'habitude de mentir. La perdition sera le partage de l'un & de l'autre* (21). De même: *Une fille sage possedera son mari* (22). L'Auteur ne veut pas dire qu'il mourra, & qu'elle *sera son héritiere*.

℣. 7. *Ceux qui sont misericordieux.*] (Ἐλεήμονες) „ Les Philosophes, dit Cle-
„ ment d'Alexandrie, définissent la misericorde, (ἔλεος) une tristesse que
„ l'on sent à cause des maux d'autrui. Mais celle dont parle Notre-Seigneur
„ consiste dans les bonnes œuvres, à consoler & à soulager les miseres des
„ autres par des aumônes, & par des services réels (23). J. C. appelle aussi
„ misericordieux, ceux qui ont une intention sincere de faire du bien aux mise-
„ rables, bien qu'ils n'en ayent point le pouvoir.

℣. 9. *On les appellera*] (Κληθήσονται) Voyez Rom. IX. 7.

℣. 10. *Qui sont persécutés*] (δεδιωγμένοι) Διωκεῖν pour *faire du mal*, est une expression des Ellenistes, qui l'entendent indifféremment du mal que Dieu fait aux hommes, & de celui que les hommes se font les uns aux autres. C'est ainsi que l'Auteur de l'Ecclésiastique dit d'un homme malade, que Dieu *le persécute* (24).

Ibid. *Heureux sont ceux qui sont persécutés pour la justice*] (Μακάριοι οἱ δεδιωγμένοι ἕνεκεν δικαιοσύνης) Au lieu des mots, *parce que le Royaume des cieux est à eux*, qui suivent dans St. Matthieu, Clement d'Alexandrie a lû, ou cité du moins, ceux-ci; *parce qu'ils seront appellés Enfans de Dieu*; puis il ajoute: „ ou, comme „ lisent

(19) Εἰς τὴν κλῆσιν παρέσονται. τοῦτο γὰρ ἐστὶ παρακληθῆναι. Strom. L. IV. p. 489.

(20) Πραεῖς δὲ εἰσὶν, οἱ τὴν ἄπιστον μάχην, τὴν ἐν τῇ ψυχῇ καταπεπαύκοντες θύμου καὶ ἐπιθυμίας, καὶ τῶν τούτοις ὑποβεβλημένων εἰδῶν. πραεῖς δὲ τοὺς κατὰ προαίρεσιν, οὐ κατ' ἀνάγκην ἐπαινεῖ. Clem. Al. Strom. L. IV. p. 488.

(21) Κληρονομήσουσι ἀπωλείαν. Eccl. XX. vs. 25.

(22) Κληρονομήσει. Ibid. XXII. vs. 4.

(23) Ἔλεον θέλω καὶ οὐ θυσίαν. ἐλεήμονας δὲ εἶναι βούλεται (Christus) οὐ μόνον τοὺς ἔλεον ποιοῦντας, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἐθέλοντας ἐλεεῖν, κἂν μὴ δύνωνται. Clem. Alex. Str. Lib. IV. p. 889.

(24) Ἐκδιωκόμενος ὑπὸ κυρίου. Chap. XXX. vs. 20.

„ lisent quelques-uns de *ceux qui transposent les Evangiles:* Heureux, dit le „ Sauveur, ceux qui sont persécutés de la justice, parce qu'ils seront parfaits: „ ou bien, Heureux sont ceux qui sont persécutés à cause de moi, parce qu'ils „ auront un lieu où ils ne seront point persécutés: ou bien enfin, Vous serez „ heureux quand les hommes vous haïront, qu'ils vous excommunieront, & „ qu'ils rejetteront votre nom comme quelque chose d'exécrable; quand, dis- „ je, ils vous feront tout cela à cause du Fils de l'Homme (25). Voilà quatre manières différentes dont ce passage étoit rapporté. La question est de sçavoir dans quels Livres, & d'où peut venir une si grande varieté. St. Clement dit, qu'elle venoit de ceux qui transposent les Evangiles (*μεταπιθέντων τὰ Εὐαγγελία*). Le docte Potterus a rapporté dans une Note (26) de son Edition, la pensée du Docteur Mill, qui distingue les Exemplaires des Evangiles lesquels étoient à l'usage des Eglises, & qui se gardoient dans les Bibliothèques des Eglises. Ces Exemplaires, qui étoient corrigés, n'avoient aucune Note, aucune Addition, aucun Scolie. Au lieu que les *Particuliers* qui avoient des Exemplaires des Evangiles pour leur usage, transportoient dans l'un les paroles parallèles d'un autre Evangile, & y ajoutoient des Explications, des Scolies, des Remarques à la marge; c'est de ces Exemplaires-là que St. Clement doit avoir tiré ces diverses leçons. Ces *Particuliers* sont ceux qu'il désigne par (*οἱ μεταπιθέντες τὰ Εὐαγγελία*,) *ceux qui transposent les Evangiles*; c'est-à-dire, selon le Docteur Mill, les *Scholiastes.* Il confirme sa pensée par un passage du même Auteur. St. Clement dit des *Hérétiques*, *qu'ils alleguent les Evangiles*, *mais qu'ils en appliquent mal les paroles*, ou *la signification* (27). La pensée du Docteur Mill n'est pas sans vraisemblance à quelque égard, mais à un autre, elle n'en a point. Seroit-il possible que St. Clement eût allegué des explications, des notes marginales ou interlinéaires que quelques Particuliers avoient mises à leurs Exemplaires, comme des diverses manières de rapporter les paroles du Seigneur? Je soupçonne donc qu'il y avoit de son tems quelques Evangiles où ce mot de Notre-Seigneur étoit rapporté un peu différemment de ce qu'il est dans St. Matthieu. Il a lû lui-même, *car ils seront appellés Enfans de Dieu*; au lieu que nous lisons, *car le Royaume des cieux leur apartient.* Je conjecture donc que (*οἱ μεταπιθέντες τὰ Εὐαγγελία*,) *ceux qui transposent les Evangiles*, sont des gens qui inseroient dans leurs Evangiles des passages parallèles de quelques Evangiles apocryphes. On sçait qu'avant St. *Jerôme* les Evangiles étoient fort brouillés, par la liberté que s'étoient donnés les Copistes, d'inserer dans l'un les passages parallèles qui étoient dans l'autre. La derniere varieté alleguée par St. Clement, *vous serez heureux quand les hommes vous haïront*, paroît prise de St. Luc VI. 23. Les autres étoient prises apparemment de quelqu'autre Evangile, comme de celui des Hébreux ou des Nazaréens.

℣. 15.

(25) *Μακάριοι οἱ δεδιωγμένοι ἕνεκεν δικαιοσύνης, ὅτι αὐτοὶ υἱοὶ Θεοῦ κληθήσονται· ἤ ὥς τίνες τῶν μετατιθέντων τὰ Εὐαγγελία, μακάριοι, φησὶν, οἱ δεδιωγμένοι ὑπὸ τῆς δικαιοσύνης, ὅτι αὐτοὶ ἔσονται τέλειοι, καὶ μακάριοι οἱ δεδιωγμένοι ἕνεκα ἐμοῦ, ὅτι ἕξουσιν τόπον ὅπου οὐ διωχθήσονται: Καὶ μακάριοί ἐστε ὅταν ἐκβάλωσι τὸ ὄνομα ὑμῶν ὡς πονηρὸν, ἕνεκα τοῦ υἱοῦ ἀνθρώπου.* Strom. Lib. IV. p. 490.

(26) Pag. 582.

(27) *Ἀλήθειαν δὲ οὐκ ἐν τῷ μετατίθεναι, τὰ σημαινόμενα εὑρίσκεται, οὕτω γὰρ ἀνατρέψουσι πᾶσαν ἀληθῆ διδασκαλίαν.* Strom. Lib. VII.

℣. 15. Clement d'Alexandrie cite ce paſſage (28), mais au lieu de ces mots, *Tous ceux qui ſont dans la maiſon*, il a mis, *Tous ceux qui ont été invités, ou qui aſſiſtent au feſtin.* Il faut qu'il ait cru que J. C. avoit en vûë les Feſtins du ſoir.

℣. 16. *Faites luire votre lumiere devant les hommes, afin que &c.*] Ce fut effectivement par-là que le Chriſtianiſme fit de ſi grands progrès & ſi prompts. Julien l'Apoſtat n'en diſconvient pas. Voici ce qu'il mande là-deſſus à Arſace Pontife de Galatie. Il ſe plaint que „ l'*Elleniſme* (c'eſt le Paganiſme) ne „ fait pas les progrès qu'il devoit faire ſous ſon régne, après un changement „ auquel perſonne ne devoit s'attendre; que cela vient, à ſon avis, des defauts „ de ceux qui font profeſſion de cette Religion, & de ce qu'on ne conſideroit „ pas les principales cauſes des accroiſſemens de l'impieté Chrétienne ". C'eſt dit-il, *la charité que les Chrétiens exercent envers les Etrangers, le ſoin qu'ils prennent de donner la ſepulture aux morts, & les grandes apparences de ſainteté, dans toute leur conduite.* Je cite les paroles memorables de cet Empereur (29): après quoi il ordonne au Pontife de reformer les mœurs des Prêtres de cette Province, & de les obliger à des mœurs honnêtes, ou de les dépoſer. Voilà le beau témoignage que Julien rend aux Chrétiens, & les véritables cauſes des progrès du Chriſtianiſme. La patience des Chrétiens y contribua auſſi infiniment. Du tems de Tertullien, vers la fin du ſecond ſiécle, quoique les Egliſes d'Afrique fuſſent violemment perſécutées par les Gouverneurs Romains, les Chrétiens étoient en ſi grand nombre dans cette Province, qu'ils faiſoient au moins la moitié des habitans des Villes, où ils ſe diſtinguoient par leur douceur & par leur modeſtie, *& où ils ne ſe font connoître*, dit Tertullien, *que par l'amendement de leur vie.* On les reconnoiſſoit à leur bonté: ſuivant le précepte de St. Paul, *ils faiſoient du bien à tous.* Julien n'en diſconvient pas. Il ordonna à Arſace de bâtir des Hôpitaux & d'y recevoir indifféremment, & les Payens, & les Chrétiens. „ Certainement, dit-il, il eſt bien honteux, que pendant qu'il „ n'y a point de Juif qui mendie, & que les impies Galiléens nourriſſent, non „ ſeulement leurs pauvres, mais les autres, nous laiſſions les nôtres dans l'in- „ digence.

℣. 17. *Anéantir*] (Καταλῦσαι): C'eſt revoquer, annuller. *Eſther annulla & fit revoquer, par ſa foi, le Décret du Tyran* (30).

Ibid. *Mais pour accomplir la loi*] „ Ce n'eſt pas, dit St. Clement, qu'il manquât „ rien à la Loi pour la conduite des mœurs; le Verbe en avoit dicté les ré- „ gles: mais c'eſt que les Propheties de la Loi devoient être accomplies par „ l'avenement de J. C ". (31).

℣. 19.

(28) Φαίνειν τοῖς τῆς ἑςιάσεως τῆς αὐτῆς κατηξιωμένοις. Strom. Lib. I. p. 275.

(29) Οὐ δὲ ἀποβλέπομεν ὃ μάλιςα τὴν ἀθεότητα συνηύξησεν, ἡ περὶ τὲς ξένες φιλανθρωπία, καὶ ἡ περὶ τὰς ταφὰς τῶν νεκρῶν προμήθεια, καὶ ἡ πεπλασμένη σεμνότης κατὰ τὸν βίον. Epiſt. XLIX. p. 429. lin. 11.

(30) Τυραννικὸν διὰ πίςεως ἀναλῦσα δόγμα. Clem. Al. Strom. L. IV. p. 521. in fine.

(31) Πληρῶσαι δὲ ἐχ ὡς ἐνδεεῖ, ἀλλὰ τῷ τὰς κατὰ νόμον προφητείας, ἐπιτελεῖς γενέσθαι κατὰ τὴν αὐτῦ παρυσίαν ἐπεὶ τὰ τῆς ὀρθῆς πολιτείας, καὶ τοῖς δικαίως βεβιωκόσι πρὸ τῦ νόμυ διὰ τῦ λόγυ ἐκηρύσσετο. Clem. Al. Str. Lib. III. p. 445.

℣. 19. *Un de ces commandemens les moins considerables*] Conferez Ecclésiastique, V. ℣. dernier. *Ne commettez aucun péché, ni petit ni grand, non pas même un seul* (32). Ἀγνοεῖν, c'est constamment *pécher*, quoi qu'en disent les Interprêtes.

℣. 20. *Si votre justice*] (Ἐὰν δικαιοσύνη) Si nous en croyons Clement d'Alexandrie, les Scribes & les Pharisiens faisoient consister leur justice à s'abstenir du mal défendu par la Loi, dont tous les préceptes sont négatifs; au lieu que J. C. demande une justice active, la pratique des bonnes œuvres, mais des véritables bonnes œuvres, qui consistent à aimer le prochain, & à lui faire du bien (33).

℣. 21. *Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens &c., mais moi je vous dis &c.*] Je n'examine point la question plus curieuse qu'utile, Si J. C. n'a fait que développer le vrai sens de la Loi, sans y rien ajouter; ou s'il n'a voulu que corriger les fausses gloses des Docteurs? Tout ce que je veux remarquer, c'est que, ni la coûtume, ni l'autorité des Anciens, ne sçauroient préjudicier à la vérité. Il y a là-dessus un fort beau passage dans Tertullien. „ La vérité, dit-il, „ n'est point sujette à la préscription: ni la longueur du tems, ni l'autorité „ des personnes, ni les privileges des Villes & des Païs, ne peuvent rien con- „ tre elle. C'est de-là, poursuit Tertullien, que des coûtumes qui doivent „ leur naissance à l'ignorance ou à la simplicité, acquerant de la force par „ un long usage, s'élevent insensiblement contre la vérité. Mais Notre-Sei- „ gneur, ajoute-t-il, a pris le nom de vérité, & non pas celui de coûtume. Si „ J. C. a toûjours été la Vérité ancienne & éternelle par excellence, que ceux „ qui l'appellent une Nouveauté nous disent ce qu'ils entendent par ce qui est „ ancien. On ne detruit pas tant les Héréсies en demontrant qu'elles sont nou- „ velles, qu'en prouvant qu'elles sont opposées à la vérité. Tout ce qui est „ opposé à la vérité est une Hérésie, fut-ce même une ancienne coûtume (34). Cela est si juste, si vrai, si bien dit, que je n'ai pû me refuser la satisfaction de le mettre ici. C'est sur ce principe que sont fondées toutes les Reformations nécessaires de tems en tems, dans tous les Etats.

℣. 22. *Sera punissable*] (Ἔνοχος ἔσαι) C'est *sera puni*. Ainsi I Macchab. XIV. 45. Quiconque aura violé quelqu'une de ces ordonnances, *sera puni* (ἔνοχος ἔσαι).

℣. 28. *Quiconque regarde une femme d'un œil de convoitise*] (πρὸς τὸ ἐπιθυμῆσαι αὐτῆς) Les mots de l'Original emportent un désir formé de posseder une femme & d'en jouir. Le mot (ἐπιθυμεῖν) *convoiter*, signifie plus qu'un simple *désir*, il emporte *la volonté*, ou un acquiescement de la volonté à un mauvais désir. Il signifie même très-souvent les actions auxquelles les désirs conduisent. Il y a dans St. Jerôme sur cet endroit une distinction qui est très-raisonnable. Il distingue entre *Pathos*

(32) Ἐν μεγάλῳ καὶ ἐν μίκρῳ μὴ ἀγνόει, μηδὲ ἕν.

(33) Ἐὰν μὴ πλεονάσῃ --- καὶ φαρισαίων, τῶν κατὰ ἀποχὴν κακῶν δικαιουμένων. J. C. exige outre cela, τὸν πλησίον ἀγαπᾶν καὶ εὐεργετεῖν. Str. Lib. VI. p. 696.

(34) *Sed Dominus noster veritatem se, non consuetudinem, cognominavit. Si semper Christus & prior omnibus, æque Veritas sempiterna & antiqua res. Viderint ergò quibus novum est, quid sibi vetus est. Hæreses non tam novitas quam veritas revincit. Quodcunque adversùs veritatem sapit, hoc erit hæresis, etiam vetus consuetudo.* De Velandis Virg. *Cap.* I.

Pathos & *Propatheia*: *Pathos*, ou Passion est toûjours vicieuse. Mais *Propatheia* ou *Avant-passion*, pour ainsi dire, bien que les Passions commencent par-là, n'est pas vicieux, parce que l'acquiescement de la volonté ne suit pas. C'est une pensée qui s'éleve dans l'ame, mais que la raison en bannit, & que la volonté condamne. Copions les paroles de ce Pere. „ Il y a cette différence „ entre la *Passion* & l'*Avant-passion*, que celle-là est censée un péché, & „ que celle-ci, quoiqu'elle en soit le commencement, n'est pas reputée pour „ un péché. Lors donc qu'un homme regarde une femme, & qu'en la voyant „ il éprouve dans son ame une certaine volupté, il est dans le cas de l'*Avant-* „ *Passion*. S'il se plaît dans cet état, qu'il entretienne les pensées qui causent „ la volupté qu'il goûte, & qu'à l'exemple de David, son cœur en soit en- „ tierement occupé; il a passé de l'*Avant-passion* à la *Passion*. Ce n'est plus „ la volonté de pécher qui lui manque, mais l'occasion. *Quiconque regarde* „ *donc une femme pour la convoiter*; c'est-à-dire qui la regarde, occupé du „ désir de la posseder, & même tout disposé à cela; un tel homme, dis-je, est „ censé avoir *commis adultère avec elle dans son cœur* (35).

℣. 33. *Vous ne vous parjurerez point, mais vous &c.*] *Se parjurer*, ce n'est pas ici jurer une chose que l'on croit fausse, ou faire un faux serment, mais c'est ne pas exécuter ce que l'on a promis avec serment. C'est le sens des paroles de la Loi, *prendre le nom de Dieu envain*: *Envain* ne signifie pas proprement *faussement*, mais sans effet. L'Auteur de l'Ecclésiastique, parlant contre les Jureurs, dit: *Si l'homme qui a juré ne fait pas ce qu'il a promis*, (πλημμελήσῃ, ce que l'Interprête Latin a rendu fort bien par *frustraverit*) *son péché sera sur lui*, *& s'il fait semblant de l'avoir oublié*, *il péchera au double*, (καὶ ὑπερίδῃ) *s'il méprise son serment. Que s'il a juré envain, il ne sera point justifié*; (Ει διακενῆς ὤμοσεν οὐ δικαιωθήσεται) il n'évitera point la peine. On voit-là ce que c'est que jurer envain: c'est promettre quelque chose avec serment, & ne la pas tenir, (διακενῆς ἐπὶ ματαίῳ); c'est la même chose, l'un & l'autre signifie *envain*.

℣. 34. *De ne jurer*] *Il est très-beau, parfaitement utile & tout-à-fait conforme à la raison, de s'abstenir totalement de jurer, & de se faire tellement à l'habitude de dire toûjours la vérité, qu'on puisse faire autant de fond sur les termes ordinaires de notre discours que sur notre serment.* C'est *Philon* qui nous apprend cela (36).

L'abus des sermens parmi les Juifs étoit fréquent. L'on y trouvoit des gens qui juroient à tous momens pour rien, & qui faisoient des sermens l'ornement du discours (37). De-là ce qu'on lit dans les Constitutions Apostoliques:

(35) *Inter* Passionem *&* Propassionem *hoc interest*, *quod* Passio *reputatur in vitium*; Propassio, *licet initii culpam habeat, tamen non tenetur in crimine. Ergò qui viderit mulierem*, *& anima ejus fuerit titillosa*, *hic* Propassione *percussus est. Si verò consenserit*, *& de cogitatione affectum fecerit*, *sicut scriptum est de Davide*, Transierunt in affectum cordis, *de* Propassione *transivit ad* Passionem, *& huic non voluntas peccandi deest*, *sed occasio.* Quicunque igitur viderit mulierem ad concupiscendum, *id est*, *si aspexerit ut concupiscat*, *ut facere disponat*, *iste verè dicitur* eam mœchari in corde suo. Tom. III. p. 7.

(36) Κάλλιστον δὴ καὶ βιωφελέστατον καὶ ἁρμόστον λογικῇ φύσει, τὸ ἀνώμοτον, οὕτως ἀληθεύειν ἐφ' ἑκάστου δεδιδαγμένῃ, ὡς τοὺς λόγους ὅρκους εἶναι νομίζεσθαι. Philo de Decal. p. 583.

(37) Phil. de Decal. p. 584.

ques: *Car ſi un Docteur du vrai Dieu nous défend de jurer, afin de donner à notre ſimple parole plus de crédit que n'en ont les ſermens des autres.* Et ailleurs: *Or il commande aux Fidèles, que leurs diſcours ſoient Oui, oui; Non, non: leur declarant que ce qui va au-delà de ces expreſſions eſt mal* (38). Ce fut le ſentiment commun des Anciens, que le ſerment étoit abſolument défendu aux Chrétiens: *Le Gnoſtique* (39), dit Clement d'Alexandrie, *ne jure point. S'il faut affirmer quelque choſe, il ſe ſert d'un ſimple Oui; & il n'employe pour nier qu'un ſeul Non. Tout au plus il ajoute, Je dis la vérité* (40). *Voilà ſon ſerment.*

Ibid. *Par le Ciel, par la Terre*] Jurement des Payens. *Je jure par l'Ether ſacré, demeure de Jupiter*, dit Sophocle (41). Et Euripide: *Je jure par la Terre & par la Lumiere éclatante du Soleil* (42).

℣. 36. Les Juifs juroient par la Vie, par la Santé, par la Vieilleſſe de leurs Peres ou de leurs Meres, par leur Mémoire quand ils étoient morts. Et ces ſermens étoient approuvés. C'eſt ce que Philon nous apprend (43). Il paroît auſſi qu'ils juroient par le Ciel, par la Terre, par le Soleil, les Aſtres, & que c'étoit-là les plus religieux, parce qu'ils paroiſſoient le faire par reſpect pour la Divinité. Le même Auteur nous apprend encore, que les Juifs avoient de ſon tems l'impie coûtume de jurer beaucoup, & d'entaſſer ſermens ſur ſermens, & les plus venérables noms de Dieu les uns ſur les autres: coûtume qu'il blâme avec raiſon. Il ne permet le ſerment que lorſqu'on y eſt forcé, & il veut qu'on le faſſe avec de grandes précautions.

℣. 39. *Si quelqu'un vous frappe ſur la jouë droite, préſentez-lui auſſi l'autre*] Il eſt conſtant que ce précepte ne doit pas être pris à la rigueur de la lettre, & que cela veut dire, *Souffrez un ſecond ſoufflet, plutôt que de vous venger du premier.* La preuve en eſt évidente par l'exemple de J. C. même. Car un Officier du Grand-Prêtre ayant donné un ſoufflet à J. C., le Seigneur, bien loin de préſenter l'autre jouë, lui dit: *Si j'ai mal parlé, faites-le voir; mais ſi je n'ai rien dit qui ne ſoit bien, pourquoi me frappez-vous* (44)? Le Seigneur ſe plaint de l'injure avec une grande moderation, & montre qu'il ne l'a pas méritée. L'exemple de J. C. eſt le commentaire de ſon précepte.

℣. 40. *Robe*] (χιτῶνα). *Manteau*] (ἱμάτιον) Socrate étant en priſon, Apollodore, ſon ami, lui porta une Tunique de laine fine & de grand prix, & un Manteau pareil (45).

℣. 41. *Vous contraint de faire mille pas avec lui*] (Ἀγγαρεύσει μίλιον ἕν) *Angaries* ſont le

(38) Εἰ γὰρ ὁ διδάσκαλος περὶ τοῦ ὄντος Θεοῦ παρήγγειλεν ἡμῖν μὴ ὀμνύειν ὅπως ὁ λόγος ἡμῶν πιστότερος ἢ τοῦ ὅρκου. Εἶναι δὲ τὸ Ναὶ, ναὶ, τὸ Οὒ, οὔ, τοῖς πιστοῖς παρεγγυᾷ. καὶ τὸ τούτων περισσὸν, τοῦ πονηροῦ εἶναι λέγει. Lib. V. 12. p. 311.

(39) Le *Gnoſtique* dans cet endroit n'eſt pas l'hérétique, mais le ſage, l'homme éclairé, le vrai gnoſtique.

(40) Ἀλλ' οὐδὲ ὄμνυται, (Lege ὄμνυται not: Potero) ἐπὶ μὲν τῆς συγκαταθέσεως μονὸν τὸ ναὶ, ἐπὶ δὲ τῆς ἀρνήσεως, τὸ οὐ προελόμενος. Strom. Lib. VII. p. 729.

(41) Ὄμνυμι δ' ἱερὸν αἰθὴρ, οἴκησιν Διὸς. Sophocles in Menal. 43.

(42) Ὄμνυμι γαῖαν λαμπρὸν ἡλίου τε φῶς. Euripid in Med.

(43) De Legibus Specialibus, initio p. 599.

(44) Jean XVIII. vſ. 22. 23.

(45) Χιτῶνά τε αὐτῷ φέρων ἐρίων πολυτελῆ, καὶ ὀνήσιον, καὶ ἱμάτιον τοιοῦτο. Ælian. Hiſt. Var. Lib. I. 16.

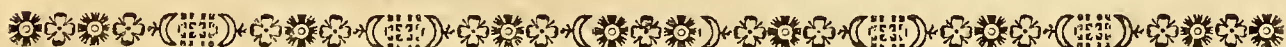
le *tribut des Bêtes de charge*, *l'obligation de fournir des voitures*; il eſt appellé (Φόρος) *Tribut* dans les Macchabées (46). Les Rois de Perſe avoient aſſujetti les Juifs à ces corvées, & les Macedoniens avoient conſervé ce droit.

℣. 42. *Ne vous detournez point*] (Μὴ ἀποστραφῇς.) Conferez ce paſſage de l'Eccléſiaſtique, *ne detournez point vos regards de deſſus les pauvres: ne detournez point vos yeux de deſſus celui qui eſt dans l'indigence* (47). L'expreſſion de St. Matthieu ſemble être abregée. Ce n'eſt pas *renvoyer*, comme Mr. le Clerc a traduit. *Ne renvoyez point celui qui veut emprunter de vous*; mais c'eſt s'en detourner, en detourner ſes yeux, ne faire pas ſemblant de le voir, afin qu'il ne vous demande rien. *Ne detournez point vos regards de deſſus les pauvres, & Dieu ne detournera pas ſes yeux de deſſus vous* (48). Voyez de très-beaux préceptes ſur l'Aumône dans cet endroit de Tobie, & dans celui de l'Eccléſiaſtique.

℣. 45. *Il fait lever ſon Soleil &c.*] (Ὅτι τὸν ἥλιον αὐτοῦ ἀνατέλλει) „ Combien „ y a-t-il de gens qui ſont indignes de voir le jour, & cependant le jour ne „ laiſſe pas de les éclairer ". C'eſt une refléxion de Seneque (49).

℣. 47. *Les Publicains*] La Vulgate porte *Ethnici. Les Payens n'en font-ils pas autant?* C'eſt ainſi que portent auſſi deux anciens Exemplaires: *Aimez celui qui vous aime*, dit Heſiode, *ſoyez utile à celui qui vous eſt utile*; *donnez à celui qui vous donne*; *& ne donnez rien à celui de qui vous ne recevez rien. Car on donne à celui qui donne*; *& celui qui ne donne point ne reçoit rien* (50).

Ibid. *Saluez*] (Ἀσπάσησθε.) Saluer eſt trop foible: on croiroit qu'il ne s'agit que d'ôter le chapeau, au lieu que ce mot ſignifie, *aimer*, *eſtimer*, *honorer*. Anacreon ayant élevé juſqu'au ciel le jeune *Smerdias*, ce jeune-homme, charmé de ces louanges, aimoit auſſi beaucoup Anacreon, *il le reſpectoit, il s'attachoit à cultiver l'amitié d'Anacreon* (51). *Saluer extérieurement*, c'eſt marquer de l'eſtime & du reſpect; *intérieurement*, c'eſt en avoir.



CHAPITRE VI.

℣. 1. LE Philoſophe Arceſilas pratiquoit ce précepte. *Il étoit*, dit Diogene Laërce, prompt à faire du bien; *mais il étoit ſi éloigné de faire parade de ſes bienfaits, qu'il les faiſoit en cachette* (1).

℣. 7. Ce

(46) I Macch. X. vſ. 31 & 33.

(47) Μὴ ἀποστρέψῃς τὸ πρόσωπον. Μὴ ἀποστρέψῃς ὀφθαλμὸν. Ch. IV. vſ. 4. 5.

(48) Μὴ ἀποστρέψῃς τὸ πρόσωπον σου ἀπὸ παντὸς πτωχοῦ, καὶ ἀπὸ σοῦ οὐ μὴ ἀποστροφῇ τὸ πρόσωπον τοῦ Θεοῦ. Tob. IV. 7.

(49) *Quàm multi indigni luce ſunt, & tamen dies oritur.* Senec. de Benef. Lib. I. Cap. I. *La Cr.*

(50) Τὸν φιλέοντα φιλεῖν, καὶ τῷ προσιόντι προσεῖναι: καὶ δόμεν ὅς κεν δῷ, καὶ μὴ δόμεν ὅς κεν μὴ δῷ. Δώτῃ μέν τις ἔδωκεν, ἀδώτῃ δ' οὔτις ἔδωκεν. Heſiod. Opera & Dies Vers 351.

(51) Τὸν Ἀνακρέοντα ἠσπάζετο σεμνῶς. Æl. Var. Hiſt. L. IX. 4.

(1) Εὐεργετῆσαι πρόχειρος ἦν, καὶ λαθεῖν τὴν χάριν ἀτυφότατος. Diog. Laer. Lib. IV. n. 37.

℣. 7. Ce précepte du Seigneur a été donné par l'Auteur de l'Ecclésiastique: *Ne vous repandez point en de grands discours dans l'Assemblée des Anciens, & ne repétez point les mêmes paroles dans votre priere* (2).

Ibid. *Repétitions inutiles*] (Βαττολογία). Voici la remarque de *Suidas* sur ce mot *Battologie*, ou *Verbiage*. *Ce mot tire son origine d'un certain Poëte, nommé* Battus, *dont les Hymnes étoient pleins de repétitions inutiles, & longs par consequent* (3).

℣. 9. &c. *Notre Pere qui ès dans le Ciel*] *Ce titre*, dit Tertullien, *exprime les sentimens où nous devons être en qualité d'enfans de Dieu; & ceux qui naissent de l'idée de son autorité sur nous* (4). Je ne sçais d'où vient que dans l'explication de l'Oraison Dominicale, ce Pere change l'ordre des trois premières demandes, & met, *Que ta volonté soit faite*, avant, *Que ton régne vienne* (5).

℣. 9. *Que ton nom soit sanctifié*] Cela veut dire, que Dieu soit reconnu pour le seul vrai Dieu, & qu'il soit honoré en cette qualité d'un culte pur & conforme à ses perfections. Un passage de l'Ecclésiastique servira à éclaircir le sens de cette phrase de l'Ecriture. Après avoir dit à Dieu: *Etendez votre trait sur les Nations étrangeres, & faites-leur sentir votre puissance*; l'Auteur ajoute: *Comme vous avez été sanctifié parmi nous, en leur présence, soyez de même magnifié parmi eux devant nous, afin qu'ils reconnoissent, comme nous le reconnoissons, qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous, Seigneur* (6). L'Auteur veut parler des miracles faits pour la delivrance des Israëlites, par lesquels Dieu montra qu'il étoit le vrai Dieu: Ce fut alors qu'il se *sanctifia*, qu'il se distingua de tous les faux Dieux, par des merveilles qui lui sont propres.

℣. 11. *Donne-nous aujourd'hui notre Pain*] (τὸ καθ' ἡμέραν) Ce qui est nécessaire à chaque jour. Voyez Exod. V. 13. 19. ce qui convient à chaque jour; & conferez Dan. I. 5. & voyez l'Hébreu & les LXX.

Ibid. *Pain quotidien*] *Pain commun* selon plusieurs Interprêtes. Je remarque à cette occasion une Refléxion de Clement d'Alexandrie, parlant contre la gourmandise & les délices. Il dit donc que les hommes gâtent, énervent pour ainsi dire, l'aliment le plus simple & le plus commun, qui est le pain, lorsqu'à force de cribler la farine, ils en separent la vertu nutritive (7).

Ibid. Voici une Remarque de St. *Athanase*: „ Il nous a enseigné (Jesus-
„ Christ) dans sa Priere, à demander dès à présent *notre Pain quotidien*, c'est-à-
„ dire notre Pain à venir; duquel nous avons les prémices dans cette vie,
„ quand nous participons à la chair du Seigneur, selon ce qu'il a dit: *Le pain*
„ *que je donne c'est ma chair, laquelle je donnerai pour la vie du monde.* L'Es-
„ prit qui vivifie, c'est la chair du Seigneur, parce qu'il a été conçu de l'Es-
„ prit

(2) Μὴ δευτερώσῃς λόγον ἐν τῇ προσευχῇ σου. Ch. VIII. vs. 15.

(3) Βαττολογία ἡ πολυλογία, ἀπὸ Βάττου τινὸς μακροὺς καὶ πολυστίχους ὕμνους ποιήσαντος, ταυτολογίας ἔχοντας. Suidas au mot Βαττολογία. L. C.

(4) *Appellatio ista, & pietatis, & potestatis est.* De Orat. Cap. II.

(5) Ibid. Chap. IV. & V.

(6) Chap. XXXVI. vs. 2-4.

(7) Ἀλλὰ καὶ τὸν εὐκολον βρῶσιν τὸν ἄρτον ἐκθηλύνουσι, ἀποσήθοντες τοῦ πυροῦ τὸ τρόφιμον, ὡς τὸ ἀναγκαῖον τῆς τροφῆς ὄνειδος γίνεσθαι ἡδονῆς. Cette derniere pensée, *ut quod sit alimenti necessarium sit probrum voluptatis*, est mal aisée à exprimer. Pæd. Lib. II. p. 140.

„ prit vivifiant: *car ce qui eſt de l'eſprit eſt eſprit* (8)". Il eſt bon de ſe ſouvenir de cette remarque quand il s'agira de la manducation de la chair de Chriſt.

℣. 13. *Car c'eſt à toi qu'apartient le Règne* &c.] Cette doxologie n'eſt point dans la Vulgate, & manque dans quelques Exemplaires Grecs. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait ſur St. Matth. quoiqu'il ſoit Latin, le reconnoît. Il y a des Sçavans qui ont cru qu'elle avoit été priſe des Conſtitutions Apoſtoliques (9), où elle ſe trouve, & de quelques anciennes Liturgies; que de-là elle a paſſé dans le Texte. Cotelier (10) ne déſapprouve pas cette conjecture, fondé ſur ce qu'elle eſt rapportée différemment dans les Liturgies. Voyez les Auteurs qu'il cite. Après quoi il remarque, que Lucien, ou l'Auteur du Dialogue *Philopatris*, quel qu'il puiſſe être, qui a connu la Priere Dominicale, fait voir que cette doxologie en faiſoit partie de ſon tems. Cet Auteur fait mention de l'*Ode remarquable par où cette Priere ſe termine* (11). C'eſt ſans doute la doxologie de cette Oraiſon qu'il dénote par-là. Lambecius rapporte ce Scolie ſur l'Oraiſon Dominicale, dans lequel le Scholiaſte Grec obſerve, que la doxologie ne ſe trouve pas dans quelques Exemplaires. Au reſte, il eſt ordonné dans les Conſtitutions Apoſtoliques, de dire l'Oraiſon Dominicale trois fois le jour (12).

℣. 14. J. C. y enſeigne le pardon des injures. Remarquons à cette occaſion, que l'on feroit tort aux Juifs, ſi on leur imputoit d'enſeigner la vengeance. On n'a qu'à lire entr'autres le Chap. XXVIII. de l'Eccléſiaſtique, pour ſe convaincre que cela n'eſt pas vrai: *Celui qui ſe venge, eſſuyera la vengeance du Seigneur*, & *Dieu lui reſervera ſes péchés pour jamais. Pardonnez à votre Ennemi l'injure qu'il vous a faite*, & *vos péchés vous ſeront remis quand vous en demanderez le pardon* (13).

℣. 16. *Air triſte*] (σκύθρωπος). Clement d'Alexandrie juſtifiera cette Verſion. *Il ne faut pas être triſte*, dit ce Pere, *mais grave* (14). L'on ne ſçauroit donner un autre ſens ici à ce terme (σκύθρωπος). Ajoutons à cela un paſſage de l'Eccléſiaſtique. *Une mauvaiſe femme rend le cœur de ſon mari abattu*, *lui donne un viſage triſte*, & *eſt une playe dans ſon cœur* (15).

Ibid. *L'air triſte*] Mr. le Clerc, *l'air chagrin*. Cela eſt mal traduit. C'eſt un viſage *pâle*, *défait*, *amaigri*. Cela paroît par un paſſage de *Daniel* (16). Ce Prophete ne voulant pas s'expoſer à manger des viandes ſouillées, pria le Chef des Eunuques, de lui permettre de vivre de légumes. Cet homme n'oſoit point lui accorder ſa demande, parce qu'il craignoit que ſon *viſage* ne devînt *pâle* & défait (σκυθρωπὸν dans les LXX), & que le Roi ne s'en apperçût. Mais ayant

(8) Ἐδίδαξε γὰρ ἡμᾶς ἐν τῇ εὐχῇ, ἐν τῷ νῦν αἰῶνι αἰτεῖν τὸν ἐπιούσιον ἄρτον, τοῦτ᾽ ἐστὶ τὸν μέλλοντα, πνεῦμα γὰρ ζωοποιοῦν ἡ σάρξ ἐστι τοῦ Κυρίου, διότι ἐκ πνεύματος τοῦ ζωοποιοῦ συνελήφθη. Ath. de Chr. utr. Nat. ſuſcep. p. m. 474.

(9) Lib. III. 18.

(10) Ibid. not. p. 289. n. 88.

(11) Καὶ τὴν πολυώνυμον ᾠδὴν εἰς τέλος ἐπιθείς.

(12) Lib. VIII. 24.

(13) Verſ. 1. 2.

(14) Ἀλλ᾽ οὐδ᾽ ἔμπαλιν εἶναι δεῖ σκυθρωπὸν, ἀλλὰ σύννουν. Clem. Alex. Pæd. Lib. II. 5. p. 167.

(15) Πρόσωπον σκυθρωπόν. Ch. XXV. vſ. 24.

(16) Chap. I. vſ. 10 & 15.

ayant fait un eſſai, il ſe trouva que *Daniel & ſes compagnons vivant de légumes, eurent le viſage meilleur, & plus d'embonpoint que les jeunes gens qui étoient nourris de la table du Roi.* (Πρόσωπα σκυθρωπὰ) *viſages défaits, abattus*, ſont oppoſés aux (ἰδέαι ἀγαθαὶ καὶ ἰσχυραὶ) *viſages qui ont de l'embonpoint, & qui dénotent de la force.*

℣. 17. *Oignez votre tête & lavez votre viſage*] Homere donne un conſeil ſemblable: *Ne vous faites pas voir le viſage ainſi baigné de larmes; & ne paroiſſez qu'après avoir lavé votre corps & oint votre tête*, ou *vos joues* (17).

℣. 19. *Ne vous amaſſez point de tréſor*] &c. Conferez Eccléſiaſtique XXIX. 12 ——— 16.

℣. 22. 23. *Oeil ſimple*] (ἁπλοῦς). *Oeil mauvais*] (πονηρὸς). C'eſt conſtamment *Oeil liberal* & *Oeil avare.* (ἁπλότης) *ſimplicité*, ſe met pour *liberalité* (18). *Oeil mauvais*, c'eſt *l'Oeil avare. L'Oeil malin*, dit le fils de Sirach, *envie le pain qu'il mange, il le regrette, & il meurt de faim à ſa propre table* (19). Voyez la Note de Druſius ſur cet endroit de l'Eccléſiaſtique, & faites ſervir cette remarque ſur Matth. XX. 15. Marc VII. 22. Luc XI. 24. Dans le même Auteur (20) l'*Oeil malin* (ὀφθαλμὸς πονηρὸς) c'eſt un *Oeil avide*; l'Oeil du gourmand qui devore les viandes qui ſont ſur la table. Cette idée ne detruit point l'autre. L'avarice eſt une convoitiſe comme la gourmandiſe. Au contraire *l'Oeil bon*, (ὀφθαλμὸς ἀγαθὸς) eſt un *Oeil liberal*: *Glorifiez le Seigneur d'un bon Oeil* (ἐν ἀγαθῷ ὀφθαλμῷ) *& ne diminuez pas les prémices que vos mains lui préſentent; donnez au Dieu très-haut ce qu'il vous a donné lui-même, & offrez-lui d'un bon Oeil ce que vos mains ont acquis* (21).

℣. 24. *Mammon*] Accordez-vous Mrs. *Simon* & *le Clerc* ſur cette origine. Pour celle de *Simon*, que *Mammona* vient du verbe *Aman*, *croire*, *ſe confier*, elle eſt de *Druſius*; mais elle eſt moins vraiſemblable que celle qui le fait venir de *Manah*, nombrer. Voyez le grand Dictionaire de Buxtorff. Voyez ſur Luc XVI. 9. *Nul ne peut ſervir deux maîtres, Dieu & Mammon*, dit Clement d'Alexandrie. (Jeſus Chriſt) *ne veut pas deſigner par-là l'argent en lui-même; mais l'uſage qu'on fait de l'argent pour ſatisfaire diverſes paſſions* (22).

Ibid. *Ou il s'attachera à l'un*] (ἢ ἑνὸς ἀνθέξεται). On peut conſulter ſur ces mots la Préface de Meibomius ſur les Auteurs de la Muſique ancienne, trois feuilles avant la fin. La choſe cependant ne me paroît pas en valoir beaucoup la peine (23).

℣. 27. La Note de Mr. le Clerc ſur ce Verſet eſt digne d'attention. Je veux parler du ſentiment de ces Interprêtes, qui au lieu de la *taille* entendent la *vie. Perſonne ne peut ajouter une coudée à ſa vie.* L'expreſſion paroît dure, par-

(17) Χεῶτ' ἀπονιψαμένη, καὶ ἐπιχρίσασα παρείας. Μηδ' οὕτω δακρύοισι πεφυρμένη ἀμφὶ πρόσωπα Ἔρχευ Homer. Odyſſ. XVIII. vers. 171.

(18) 2 Cor. VIII. vſ. 2. Jaques I. vſ. 5. & ailleurs.

(19) Ὀφθαλμὸς πονηρὸς φθονερὸς ἐπ' ἄρτῳ, καὶ ἐλλιπὴς ἐπὶ τῆς τραπέζης αὐτοῦ. Eccl. XIV. vſ. 10.

(20) Chap. XXXI. vſ. 14.

(21) Ibid. Ch. XXXV. vſ. 7. 9.

(22) Οὐδεὶς γὰρ δύναται δυσὶ Κυρίοις δουλεύειν, Θεῷ καὶ Μαμωνᾷ. οὐ τὸ ἀργύριον λέγων φησὶ ψιλῶς οὕτως, ἀλλὰ τὴν ἐκ τοῦ ἀργυρίου εἰς τὰς ποικίλας ἡδονὰς χορηγίαν. Str. Lib. VII. p. 742.

(23) Rem. de Mr. *La Croze*.

parce que la coudée ne convient qu'aux grandeurs des corps, & non à celle du tems. Mais je remarquerai que cette raison ne vaut rien pour nos Auteurs: Car on lit dans les LXX, (μῆκος βίȣ) *la longueur de la vie* (24), quoique μῆκος ne se dise dans le propre que de la grandeur des corps, & non de celle du tems.

℣. 28. *Voyez*] (καταμάθετε.) C'est *considerer attentivement, arrêter ses yeux sur un objet. N'attachez point vos regards sur une fille* (25). *Ne contemplez pas une beauté qui est à un autre* (26), dit le fils de Sirach.

℣. 29. *Cependant je vous dis que Salomon*] On raconte que *Crésus* s'étant fait voir un jour dans toute sa magnificence, demanda, Si l'on avoit jamais vû de spectacle plus riche & plus magnifique que celui qu'on voyoit? On lui répondit fort bien, qu'il y avoit des Oiseaux & des Fleurs encore plus riches & plus ornées (27).

℣. 34. *Peine*] (κακία) *Ne vous paroît-il pas bien absurde*, dit St. Clement d'Alexandrie, *de préferer le service d'un Roi légitime à celui d'un Tyran, le service d'un bon Prince à celui d'un méchant Prince? Car quel homme de bon sens changea jamais le bien pour le mal* (28)? Et dans Jonas les Matelots disent: Jettons le sort, afin de connoître qui est *celui qui nous cause cette* peine, *ce* malheur (29).

Ibid. *Ne soyez point en souci du lendemain*] (εις τὸν αὔριον) Voici un passage d'Arrien qui vient fort bien ici. *Vous êtes assis pleurans sur le lendemain, pour sçavoir d'où vous aurez à manger* (30).



CHAPITRE VII.

℣. 3. **P***Ourquoi voyez-vous?*] Voici une pensée de *Plutarque* qui revient à celle de JESUS-CHRIST. *Homme envieux, pourquoi remarquez-vous avec tant d'exactitude les defauts d'autrui, pendant que vous ne faites point d'attention aux vôtres? Changez l'objet de votre curiosité, tournez-la vers les choses qui se passent chez vous, plutôt que vers celles qui sont hors de vous* (1).

℣. 6. Ce précepte de Prudence me donne lieu de remarquer, que la discipline du Secret commença du tems de Clement d'Alexandrie. La preuve de cela est dans la 2e. Apologie de Justin Martyr, où ce Philosophe Chrétien ne fait

(24) Prov. III. vs. 2.

(25) παρθένον μὴ καταμάνθανε. Eccl. IX. vs. 15.

(26) Μὴ καταμάνθανε κάλλος ἀλλότριον. Ibid. vs. 9.

(27) φασὶ δὲ τίνες ὅτι κοσμήσας ἑαυτὸν ὁ Κροῖσος παντοδαπῶς, καὶ καθίσας εἰς τὸν θρόνον, ἤρετο αὐτὸν εἴτι θέαμα κάλλιον τεθέαται; ὁ δὲ ἀλεκτρύονας εἶπε, φασιάνους καὶ ταῶς, φυσικῷ γὰρ ἄνθει κεκοσμήνται καὶ μυρίῳ κάλλιον. Diog. Laert. dans la Vie de *Solon* p. 30. 31. L. C.

(28) Ἀντὶ δὲ τȣ ἀγαθȣ, τὸν πονηρόν. τὶς γὰρ, ὦ πρὸς τῆς ἀληθείας! Σωφρονῶνγε, τ' ἀγαθὸν καταλείπων, κακίᾳ συνέσιν. Cl. Alex. Adm. ad gentes p. 58.

(29) Τίνος ἕνεκεν ἡ κακία αὕτη ἐστὶν ἐν ἡμῖν. Chap. I. vs. 7.

(30) Καθῆσθε κλαίοντες περὶ τῆς αὔριον, πόθεν φάγητε &c. Arrianus in disp. Epicteti Lib. I. C. 9. p. m. 109. L. C.

(1) Τί τ' ἀλλότριον ἄνθρωπε βασκανώτατε κακὸν ὀξυδορκεῖς, τὸ δ' ἴδιον παραβλέπεις; μετάθες ἔξωθεν καὶ μετάστρεψον εἴσω τὴν πολυπραγμοσύνην. De Curios. paulo post initium. Rem. de Mr. *la Croze*.

fait aucune difficulté d'expoſer tout ce que la Religion Chrétienne avoit de plus myſtérieux, & en particulier l'Incarnation du Verbe par une Vierge, & les Cérémonies du Bâtême & de la Ste. Cène. Il declare même qu'il ne veut rien diſſimuler de ces deux Cérémonies ſacrées. *De peur*, dit-il, *que ſi nous paſſions ces articles ſous ſilence, il ne parût que nous agiſſons avec malignité, & que nous uſons de diſſimulation dans cette expoſition* (2). Je ne crois pas qu'on en ait de preuve plus ancienne. Il eſt vrai néanmoins que Clement donne lieu de croire, que les Maîtres qu'il avoit eu uſoient de cette diſcipline, & ne confioient ce qu'ils appelloient la *Science* ou les myſtères, que par des inſtructions de vive voix, & non par écrit. Cela ſembloit venir d'une opinion dont on ne ſçauroit dire l'origine; c'eſt que Notre-Seigneur, depuis ſa Réſurrection, enſeigna la Science divine & myſtérieuſe à ſes trois Diſciples, Pierre, Jaques & Jean; ceux-ci aux Apôtres leurs Collegues, & les Apôtres aux ſuivans & aux Diſciples. On fait un crime aux Gnoſtiques de n'avoir pas voulu revéler leurs myſtères à tout le monde; mais on a tort, puiſque les Auteurs Catholiques en uſoient de même. Rapportons les paſſages de St. Clement là-deſſus. Il ſuppoſe que J. C. ne revéloit pas toutes choſes à tous, mais à un petit nombre à qui ces choſes pouvoient convenir, qui pouvoient les recevoir & s'y conformer (3). *Car*, ajoute-t-il, *les choſes ſecretes, comme Dieu*, par exemple, *ne ſe confient à perſonne que de vive voix, & non par écrit* (4). Il ſemble néanmoins qu'il y avoit alors des gens qui n'approuvoient point cette méthode; car St. Clement ſe propoſe cette objection: Si quelqu'un m'objecte qu'il eſt écrit, que *rien n'eſt caché qui ne ſoit découvert* (5). Il répond, qu'en effet tout ſe découvre, mais que les myſtères ne ſe découvrent qu'en ſecret, & à ceux qui en ſont dignes, & *qu'ainſi les myſtères s'enſeignent myſtiquement*, c'eſt-à-dire *ſecrettement, figurément* & énigmatiquement, *enſorte qu'ils ſoient moins dans la bouche de celui qui les enſeigne que dans l'entendement* (6). Ainſi J. C. enſeignoit par Paraboles, le ſens étoit dans ſon Eſprit. Ainſi Pythagore par ſes Enigmes. La raiſon de ce ſilence eſt, qu'on ne doit expoſer les myſtères qu'à ceux qui peuvent les recevoir & en profiter. Clement dit enſuite, qu'il ne mettra point dans ſon Livre des choſes qu'il ſe feroit un ſcrupule de dire, de peur de tomber dans l'imprudence marquée par le Proverbe: *Il ne faut pas mettre une épée dans la main d'un enfant.* Puis il ajoute, qu'il y a des choſes qu'il ne fera qu'inſinuer dans ſon Livre; d'autres ſur leſquelles il inſiſtera, d'autres qu'il ne fera que dire, mais qu'en les diſant il tâchera de les envelopper, de ſorte qu'en les découvrant il les cachera. *Je tâcherai*, dit-il, *dans cet Ecrit, de dire des choſes ſans les découvrir; de les faire entrevoir en les cachant; & de les montrer en gardant le ſilence* (7). La queſtion feroit de ſçavoir, quels étoient

(2) Ὅπως μὴ τοῦτο παραλίποντες δόξωμεν πονηρεύειν τι ἐν τῇ ἐξηγήσει p. 73.

(3) Ὀλίγοις δὲ οἷς προσήκειν ἠπίστατο, τοῖς οἵοις τε ἐκδέξασθαι καὶ τυπωθῆναι πρὸς αὐτά. Strom. Lib. I. p. 275.

(4) Τὰ δὲ ἀπόρρητα, καθάπερ ὁ Θεὸς, λόγῳ πιστεύεται, οὐ γράμματι. Ibid.

(5) Jean V. vſ. 17.

(6) Ἀλλὰ καὶ τὰ μυστήρια μυστικῶς παραδίδοται, ἵνα ᾖ ἐν στόματι λαλοῦντος καὶ ὃ λαλεῖται. μᾶλλον δὲ οὐκ ἐν φωνῇ, ἀλλ' ἐν τῷ νοεῖσθαι. Ibid.

(7) Πειράσεται δὲ (ἡ γραφὴ) καὶ λανθάνουσα εἰπεῖν, καὶ ἐπικρυπτομένη ἐκφῆναι, καὶ δεῖξαι σιωπῶσα. Ibid.

toient les myſtères, ou la Science ſecrete qu'il ne falloit point écrire, de peur qu'elle ne ſe divulguât, mais ſeulement enſeigner de bouche, & avec tant de circonſpection, que lorſqu'on en avoit écrit quelque choſe, & *que quelqu'un en demandoit l'explication, on ne devoit répondre que par les mêmes termes qui étoient écrits* (8). La queſtion, dis-je, ſeroit de le ſçavoir. Cela ne peut regarder, ni le Bâtême, ni la Ste Cene, ni quelque partie du Culte, tout cela étant public; car il ne s'agit point ici des Payens, à qui les Chrétiens cachoient leurs myſtères. Il s'agit ici de Chrétien à Chrétien, de Fidèle à Fidèle. C'étoit une Science qui nous eſt inconnue; de ſorte que ce ſeroit abuſer manifeſtement de cette eſpece d'énigme des Anciens, que de vouloir en profiter pour répondre aux objections que l'on fait aux Catholiques Romains, à l'occaſion de pluſieurs de leurs Cultes religieux; objection qui eſt priſe du ſilence des Peres & du ſilence des Payens. La véritable raiſon du ſecret eſt expoſée par Clement.

La première eſt, que des gens rendus eſclaves de leurs voluptés, étant fermement réſolus de ne pas ajouter foi à la vérité, la traitent avec mépris, quoiqu'elle ſoit digne du plus grand reſpect, & *la décrient comme une Science barbare* (9). La ſeconde, c'eſt à cauſe des eſprits contentieux & ſuperbes, qui s'efforcent de trouver à reprendre dans les paroles qui ſont matière des Queſtions curieuſes (*dictiuncularum venatores*) (10), entêtés de ſciences mépriſables, & qui ne cherchent qu'à exciter des diſputes. Il ſe propoſe cette queſtion; mais pourquoi ſuivre cette méthode dans vos Commentaires? C'eſt-à-dire, pourquoi y envelopper la vérité? Il répond: *C'eſt parce qu'il y auroit un grand danger à expoſer, d'une manière toute nuë & à découvert, les myſtères de la véritable Philoſophie, à des eſprits réſolus de contredire à tort & à travers, & qui traitent avec un indigne mépris, ſans égard & ſans la moindre honnêteté, & les perſonnes & toutes leurs paroles, qui ſe ſéduiſent eux-mêmes, & en impoſent à ceux qui les écoutent, par leurs ſophiſmes & leurs faux raiſonnemens* (11). Quoi qu'il en ſoit, Clement paroît avoir été un des premiers qui ait introduit la diſcipline du Secret. Je ne doute pas qu'il n'y ait été porté par l'imitation des Payens, comme on en peut juger entr'autres par ce mot de Pindare qu'il rapporte: *L'on ne doit pas expoſer les anciennes Doctrines en préſence de tout le monde. La voye du ſilence eſt la plus ſûre* (12). Un peu plus bas il appuye la diſcipline du Secret ſur le paſſage de Matth. VII. 6. (13). J. C., dit encore Clement, a défendu de donner les choſes ſaintes aux chiens, tandis qu'ils demeureront tels (14). *Car enfin l'on ne doit pas donner l'eau de la vie, qui coule de cette ſource pure & divine, aux envieux, à ceux qui vivent dans le déſordre, à ceux dont la conduite prouve qu'ils ſont encore infidèles,* &

(8) Πρὸς τὸν ἐπανερόμενον οὐδὲν πλέον παρὰ τὰ γεγραμμένα ἀποκρίνεται. Ibid.

(9) Τὸ βάρβαρον ἐν παιδείᾳ τιθέμενοι. Ibid. p. 279.

(10) Λεξειδίων θηράτορες.

(11) Ὅτι μέγας ὁ κίνδυνος, τὸν ἀπόῤῥητον ὡς ἀληθῶς τῆς ὄντως φιλοσοφίας λόγον ἐξορχήσασθαι, τοῖς ἀφειδῶς πάντα μὲν ἀντιλέγειν ἐθέλουσιν οὐκ ἐν δίκῃ, πάντα δὲ ὀνόματα καὶ ῥήματα ἀποῤῥίπτουσιν οὐδαμῶς κοσμίως, αὐτούς τε ἀπατῶντες, καὶ τοῖς ἐχομένοις αὐτῶν γοητεύοντες. Ibid.

(12) Μὴ πρὸς ἅπαντας ἀναῤῥῆξαι τὸν ἀρχαῖον λόγον. ἔσθ' ὅτε πιστοτάτας σιγᾶς ὁδός. Str. Lib. I. p. 294. Je me conforme, comme l'on voit, à la correction de Potterus.

(13) Ibid. p. 297.

(14) Ἔστ' ἂν μένῃ θηρία. Lib. II. p. 361.

& qui ſont prêts à aboyer impudemment contre ceux qui recherchent la vérité (15). Clement fait ici alluſion à Apocal. XXII. ℣. 1. La diſcipline du Secret fut donc une imitation des myſtères des Payens. On peut inferer encore la même choſe de cet endroit de St. Clement, où, après avoir dit que le *Verbe* eſt celui qui initie aux myſtères, il cite Euripide, où Bacchus répond à celui qui lui demande ce que ſont les myſtères : *Quoique les choſes qu'ils renferment méritent bien d'être connues, vous ne ſçauriez les connoître*, ou les entendre, *ſans crime. Les Orgies du Dieu ont en abomination quiconque écoute la voix de l'impieté* (16).

Cette diſcipline du Secret étoit fondée auſſi ſur ce mot des Proverbes : *Les Sages cachent la Sageſſe* (17), & ſur les maximes des Payens, qui cachoient leurs myſtères, & qui enveloppoient la ſcience d'énigmes. On peut voir ce que dit là-deſſus Clement d'Alexandrie (18); ce qui confirma les Chrétiens dans une pratique univerſellement ſuivie par les Philoſophes, qui avoient leurs Doctrines ſecretes, qu'ils ne vouloient pas que l'on publiât. C'étoit une ancienne coûtume des Sages de voiler la Sageſſe, & de ne la communiquer que par des Emblêmes myſtérieux, par des Figures énigmatiques, & par des Sentences obſcures. Les Egyptiens le faiſoient; Pythagore l'avoit fait à leur exemple. Hipparque ayant oſé écrire les Dogmes de Pythagore, & en expliquer clairement les myſtères dans un Livre, on le chaſſa de l'Ecole, & on lui éleva un tombeau, comme s'il avoit été mort. Il y avoit des Livres d'Epicure qui étoient tenus ſecrets; il y en avoit de Zenon & d'autres Philoſophes. Clement d'Alexandrie rapporte tout cela, comme autant d'exemples ou d'autorités, ſur leſquels il veut établir & recommander cette diſcipline. La penſée de Clement eſt, que la vérité en eſt plus reſpectable, quand elle n'eſt pas connue de tout le monde, & qu'elle s'avilit en devenant commune. *Les choſes qu'on ne laiſſe voir qu'au travers d'un voile, en paroiſſent plus eſtimables & plus venérables* (19). Mais il ne faut pas s'imaginer que ces Doctrines ſecretes, que St. Clement veut que l'on cache & qu'on ne communique qu'à ceux qui en ſont dignes, ſoient les vérités de la Foi, ni les vérités eſſentielles. Pour celles-là on les prêchoit à tout le monde, ſi ce n'eſt à des profanes, parce que ce ſeroit les expoſer à la raillerie & à l'inſulte. Ce qu'il appelle *Myſtères*, ce ne ſont pas l'Euchariſtie, ni ce qu'on appelle aujourd'hui de ce nom-là; mais ce ſont les Explications myſtiques des Loix, des Cérémonies, en général de ce qui avoit été inſtitué dans le V. Teſtament, ou dit myſtiquement par les Prophetes. C'étoit-là la ſcience des Parfaits, & qu'il ne faloit propoſer que parmi les Parfaits. C'étoit-là la Tradition que J. C. avoit enſeignée à ſes Diſciples, la Science & la Sageſſe myſtérieuſe. „ Il ne faut pas, dit-il, expoſer „ témérairement, ni communiquer tous les biens de la Sageſſe à des gens qui „ n'ont

(15) Οὐ γὰρ ποτὲ ἐγχειρίζειν προσήκει φθονεροῖς καὶ τεταραγμένοις, ἀπίστοις τε ἔτι ἤθεσιν εἰς ὑλακὴν ζητήσεως ἀναιδέσι, τοῦ θείου καὶ καθαροῦ νάματος τοῦ ζῶντος ὕδατος. Ibid. Lib. II. p. 361.

(16) Οὐ θέμις ἀκοῦσαι σ᾽ ἐστὶν, ἀξί᾽ εἰδέναι, ἀσέβειαν ἀσκοῦντι ὄργια ἐχθαίρει Θεοῦ. in Bacchis.

(17) Σοφοὶ κρύψουσιν αἴσθησιν. Chap. X. vſ. 14.

(18) Strom. Lib. V. p. 553. *& ſuiv.*

(19) Ἄλλως τε καὶ πάνθ᾽ ὅσα διά τινος παραπετάσματος ὑποφαίνεται, μείζονά τε καὶ σεμνοτέραν δείκνυσι τὴν ἀλήθειαν. Ibid. p. 574. 575.

„ n'ont pas feulement fongé à la purification de leur ame, ni expliquer aux „ profanes les myftères du Verbe; car il n'eft pas permis d'expofer à tout le „ monde, ce qui a coûté tant de peines " (20). Si nous en croyons Clement, ce fut par ce refpect pour la Sageffe, & pour lui conferver la venération qu'elle mérite, en ne la propofant pas toute nue au peuple, que les Philofophes inventerent les Fables qui fervoient à l'envelopper. *Ceux qui ont inftitué les myftères étant Philofophes, ont enveloppé leurs Dogmes de Fables, afin qu'ils ne fûffent pas également clairs pour tout le monde* (21).

Mais encore une fois, quelle eft donc cette Doctrine qui ne devoit être communiquée qu'aux Parfaits, trop fublime & trop excellente pour le Vulgaire, parce qu'elle eft au deffus de lui? Ce n'eft autre chofe que ce que St. Clement appelle la *Science,* ou la Sageffe myftérieufe de Dieu, c'eft-à-dire l'intelligence des myftères de la Loi, comme je l'ai déja dit; & puis, je ne fçais quelles fpeculations fur le fujet de la Divinité: voici ce qu'il enfeigne là deffus. *Les myftères du V. Teftament, c'eft-à-dire les vérités enveloppées dans ces Livres, anciennement inconnues jufqu'aux Apôtres, à qui J. C. les revéla, & qui les manifefterent enfuite aux Saints*; c'eft-à-dire aux Parfaits feulement, & à ceux qui font nommés Gnoftiques (22). Cette Tradition de Notre-Seigneur ne fut point écrite, comme on le voit par la fuite, les Apôtres n'ayant pas voulu qu'elle fût divulguée, ni par confequent J. C. Cela fe voit, & par la refléxion que fait St. Clement, que les *Hébreux ont auffi une Science qu'ils confervent par Tradition, & qui n'a point été écrite* (23), & par d'autres refléxions qu'il fait à ce fujet, fur Rom. XV. 29. 1 Cor. II. 6. 7. III. 1. 2. 3, où il dit, que l'Apôtre vouloit aller à Rome, pour communiquer la plénitude de la bénédiction de J. C., ou la *Tradition Gnoftique*, c'eft-à-dire la Science qui n'eft point écrite, & *que l'Apôtre ne veut communiquer que de vive voix & à des perfonnes préfentes* (24), parce *qu'il ne pouvoit la rediger par écrit dans fa Lettre* (25). St. Clement cite enfuite 1 Cor. III. 1. 2. 3. *Et pour moi, mes Freres, je n'ai pû vous écrire comme à des hommes fpirituels*; d'où il conclut, que l'Apôtre enfeigne avec quelle précaution il faut empêcher que la Parole divine ne foit divulguée (26). Ce qu'il croit permis de divulguer & d'enfeigner à tous, c'eft ce que St. Paul appelle le *Lait*, c'eft-à-dire la doctrine des Catéchumenes, la Foi, l'Efpérance, la Charité; en un mot, la Doctrine Chrétienne qu'il appelle le fondement: mais ce qui ne devoit point être

(20) Ἤδη γοῦν οὐδὲ τοῖς τυχοῦσιν ἤθελον ἀναίδην ἐκκεῖσθαι πάντα· οὐδὲ κοινοποιεῖσθαι τὰ σοφίας ἀγαθά, τοῖς μηδ' ὄναρ τὴν ψυχὴν κεκαθαρμένοις. οὐ γὰρ θέμις ὀρέγειν τοῖς ἀπαντῶσι τὰ μετὰ τοσούτων ἀγώνων πορισθέντα. οὐδὲ μὲν βεβήλοις τὰ τοῦ λόγου μυστήρια διηγεῖσθαι. Ibid.

(21) Ἀλλὰ καὶ οἱ τὰ μυστήρια θέμενοι, φιλόσοφοι ὄντες, τὰ αὐτῶν δόγματα, τοῖς μύθοις κατέχωσαν, ὥς τὰ μὴ εἶναι ἅπασι δῆλα. Ibid.

(22) Μυστήρια ἀποκεκρυμμένα ἄχρι τῶν Ἀποστόλων, καὶ ὑπ' αὐτῶν παραδοθέντα, ὡς ἀπὸ τοῦ κυρίου παρειλήφασιν ἀποκεκρυμμένα δὲ ἐν τῇ παλαιᾷ διαθήκῃ, ἃ νῦν ἐφανερώθη τοῖς ἁγίοις. Ibid. p. 576.

(23) Ἦν γὰρ τίνα ἀγράφως παραδιδόμενα τοῖς Ἑβραίοις. Ibid. p. 577.

(24) Τὴν γνωστικὴν παράδοσιν, ἣν μεταδοῦναι αὐτοῖς παρὼν παροῦσι ποθεῖ. Ibid. p. 578.

(25) Οὐ γὰρ δι' ἐπιστολῆς οἷατε ἦν ταῦτα μηνύεσθαι.

(26) Ἔπειτα ὑποβάς, τὸ εὐλαβὲς τῆς εἰς τοὺς πολλοὺς τῶν λόγων ἐκφοιτήσεως, ὧδε πῶς διδάσκει, κἀγὼ ἀδελφοὶ &c. Ibid.

être divulgué, c'est ce que l'Apôtre appelle la *Viande solide*, & ce qu'il nomme (ἡ ἐποπτικὴ θεωρία, c'est-à-dire) *la connoissance des mystères* ou des secrets (27). Ce qu'il ajoute pourroit faire croire à des gens prévenus, qui voyent dans un Auteur tout ce qu'ils veulent voir, que ces mystères, auxquels on n'admettoit que les présens, & qui ne devoient point se divulguer, sont le Sacrement de l'Eucharistie: c'est l'opinion que l'on a euë depuis. *La viande solide*, poursuit-il, la *contemplation intime*, ce *sont la chair & le sang du Verbe* (28). Mais preuve que ce n'étoit pas sa pensée, c'est l'explication, qu'il ajoute immédiatement après, de ces mots figurés: *La chair & le sang du Verbe, c'est-à-dire* continue-t-il, *la Science, la compréhension de la vertu & de l'Essence divine*; à quoi il applique ces mots du Ps. XXXIV. 9. *Goûtez & voyez:* mais au lieu d'ajouter avec le Psalmiste, *que le Seigneur est bon*; il ajoute, *que J. C. est le Seigneur* (29); *car c'est ainsi qu'il se donne à ceux qui participent à cette viande, de la manière la plus spirituelle, quand l'ame se nourrit elle-même, comme le dit Platon, l'ami fidèle de la vérité* (30). Sur quoi Potterus a remarqué l'endroit de Platon auquel St. Clement fait allusion: c'est dans le Protagoras, où Hippocrate & Socrate s'entretiennent. Hippocrate demande à Socrate, *de quels alimens l'ame se nourrit? De Doctrines*, répond Socrate (31).

Après avoir consideré, avec toute l'attention dont j'ai été capable, ce que c'est que cette Science secrette que J. C., selon St. Clement, apprit à ses Disciples depuis sa Résurrection, & qui ne devoit se communiquer qu'aux présens; je n'ai pû y découvrir autre chose, que la Science des mystères du Vieux Testament, c'est-à-dire les vérités secrettes qui étoient renfermées dans ces Livres, & la Divinité du Verbe, ses opérations, & en général ce qui concerne ce que l'on a nommé la Théologie, c'est-à-dire la connoissance de J. C. Dieu & fils de Dieu. Mais en général, la *Tradition Gnostique* c'est l'explication des sens mystiques des paroles & des cérémonies du Vieux Testament; comme on le voit par la citation d'un endroit de l'Epître de St. Barnabé, cité par St. Clement, avec cette préface, qu'il va donner *un échantillon de la Tradition Gnostique* (32). Cet endroit est une explication de la *terre de laquelle decoule le lait & le miel*; terre qui, selon Barnabé, designe *J. C. manifesté en chair* (33). Cette ancienne pratique de cacher certaines Doctrines, s'appuye aussi sur quelques passages du V. Testament. Tel est celui-ci que St. Clement cite, comme pris de je ne sçais quel Evangile: *Mon mystère est pour moi & pour les miens* (34); paroles qui se trouvoient dans quelques Versions d'Esaïe II. 16. que St. Jerôme dit être prises de la Traduction de Théodotion (35). Cet-

(27) Ibid. p. 579.

(28) Βρῶμα δὲ, ἡ ἐποπτικὴ θεωρία. σάρκες αὗται καὶ αἷμα τοῦ Λόγου. Ibid.

(29) Γεύσασθε καὶ ἴδετε ὅτι Χριστὸς ὁ κύριος.

(30) Οὕτως γὰρ ἑαυτοῦ μεταδίδωσι τοῖς πνευματικώτερον τῆς τοιαύτης μεταλαμβάνουσι βρώσεως. ὅτε δὴ ἡ ψυχὴ αὐτὴ ἑαυτὴν ἤδη τρέφει κατὰ τὸν φιλαλήθη Πλάτωνα. Βρῶσις γὰρ καὶ πόσις τοῦ θείου Λόγου, ἡ γνῶσίς ἐστι τῆς θείας οὐσίας.

(31) Τρέφεται δὲ ἡ ψυχὴ, ὦ Σώκρατες τίνι. Socr. Μαθήμασι p. 219.

(32) Γνωστικῆς παραδόσεως ἴχνος. Ibid. p. 577. 578.

(33) Ep. Barn. Cap. VI.

(34) Παρήγγειλεν ὁ κύριος ἔν τινι εὐαγγελίῳ. Μυστήριον ἐμὸν ἐμοὶ καὶ τοῖς υἱοῖς τοῦ οἴκου μου. Str. Lib. VI. p. 684.

(35) Potterus in Clem. p. 684.

Cette Science ne devoit point être fecrette; ce n'eſt pas-là ce que l'on devoit cacher. Car c'eſt de cette Science-là que Clement entend ce que dit J. C. à fes Diſciples, Matthieu X. 27. „ *Ce que l'on vous dit à l'oreille*, c'eſt-à-dire cou-„ vertement & myſtérieuſemet *prêchez-le ſur les toits*. Ceux à qui cet ordre „ fut donné l'exécuterent avec courage; ils enſeignerent à haute voix les cho-„ ſes qu'ils avoient appriſes, expliquant les Ecritures ſelon la régle de la vé-„ rité (36)". Et en effet, tous les Ecrits de ces premiers Chrétiens ſont remplis de ces explications myſtiques: de ſorte que le ſecret à cet égard, n'eſt & ne peut être qu'une certaine prudence à n'expoſer pas les vérités de la Religion à la moquerie des profanes. Le ſecret ne conſiſte donc pas à ne pas dire les choſes, mais à les dire par Paraboles & en Enigmes; *parce*, dit le même Clement, *qu'il n'eſt pas donné à tout le monde de connoître la vérité, on la cache de pluſieurs manières. La lumiere ſe leve pour ceux-là ſeuls qui ſont initiés dans la connoiſſance, & qui cherchent la vérité par la charité* (37), Il eſt conſtant que les Chrétiens n'ont jamais caché leurs myſtères aux Infidèles. Cela ne ſe faiſoit point du tems de St. Paul, puiſqu'il dit aux Corinthiens (38), que ſi tous parloient des langues inconnues dans leurs aſſemblées, & qu'un homme du peuple (ou qui n'entend pas ces langues, & qui ne ſçauroit que celle de ſon païs) ou des Infidèles, entroit dans leurs aſſemblées, il les prendroit pour des gens qui auroient perdu le ſens. Ils ne ſe cachoient donc pas aux Infidèles. Auſſi Juſtin Martyr expoſe-t-il aux Payens, & l'économie du Bâtême, & celle de la ſainte Cène, declarant qu'il ne veut pas qu'on l'accuſe de rien diſſimuler, par malice ou par affectation. „ Nous allons, dit-il, expoſer la manière „ dont nous nous conſacrons nous-mêmes à Dieu, quand nous avons été re-„ nouvellés par J. C., de peur que ſi nous laiſſions cet article ſans l'expo-„ ſer en public, on ne crût que nous avons diſſimulé malicieuſement quelque „ choſe dans cette expoſition (39). Et ailleurs: Nous allons donc expoſer „ aux yeux de tout le monde, & notre genre de vie, & notre Doctrine, afin „ d'ôter tout prétexte à ceux qui les ignorent de nous punir (40)". Je n'ai plus qu'un mot à dire ſur cette belle coûtume de ne point réveler les cérémonies des Chrétiens. Qui peut lire, ſans une ſorte d'indignation & de mépris pour de pareils uſages, ce que dit St. Chryſoſtome, tout grand homme qu'il eſt, parce qu'il étoit aſſervi à la coûtume, & parce qu'en général il aimoit fort à rélever les choſes. Il s'agit d'expliquer ces paroles de St. Paul: *Que feront ceux qui ſont bâtiſés pour les morts* (41)? Il a refuté la pratique que l'on attri-

(36) Ὃ δὲ ἀκούετε εἰς τὸ οὖς ἐπικεκρυμμένως δηλονότι καὶ ἐν μυστηρίῳ. τὰ τοιαῦτα γὰρ εἰς τὸ οὖς λέγεσθαι ἀλληγορεῖται. ἐπὶ τῶν δωμάτων, φησὶ, κηρύξατε. μεγαλοφρόνως τε ἐκδεξάμενοι, καὶ ὑψηγόρως παραδιδόντες, καὶ κατὰ τὸν τῆς ἀληθείας κανόνα διασαφοῦντες τὰς γραφάς. Ibid. p. 676.

(37) Τῷ δὲ μὴ πάντων εἶναι τὴν ἀλήθειαν, ἐπικρύπτεται πολυτρόπως, μόνοις τοῖς εἰς γνῶσιν μεμυημένοις, τοῖς δι' ἀγάπην ζητοῦσι τὴν ἀλήθειαν, τὸ φῶς ἀνατέλλουσα. Ibid. p. 678.

(38) 1 Ep. XIV. vſ. 23.

(39) Ὃν τρόπον δὲ καὶ ἀνεθήκαμεν ἑαυτοὺς τῷ Θεῷ, καινοποιηθέντες διὰ τοῦ Χριστοῦ ἐξηγησόμεθα. Ὅπως μὴ τοῦτο παραλίποντες, δόξωμεν πονηρεύειν τι ἐν τῇ ἐξηγήσει. Apol. II. p. 73.

(40) Ἡμέτερον οὖν ἔργον καὶ βίου, καὶ μαθημάτων τὴν ἐπίσκεψιν πᾶσι παρέχειν &c. Ibid. p. 42.

(41) 1 Cor. XV. vſ. 29.

attribuoit aux Marcionites, après l'avoir rapportée; mais quand il s'agit d'exposer le passage, il est dans le plus grand embarras du monde, parce qu'il y a des Catéchumenes dans l'Assemblée, & qu'il n'ose parler devant eux des cérémonies du Bâtême. Il se lamente, & se plaint qu'il est contraint d'être obscur, quand il s'agit de répandre du jour sur un passage qui l'est beaucoup. *Je voudrois*, dit-il, *dire clairement ce que St. Paul dit; mais je n'ose, à cause de Catéchumenes qui ne sont pas initiés: Ils nous rendent cette exposition plus difficile, & nous forcent, ou de parler obscurement, ou de leur revéler les mystères* (42). Il faut l'avouer; voilà d'étranges superstitions. Il se résout enfin à parler; mais il *parlera obscurement* (συνεσκιασμένως ἐρῶ). On peut voir la Dissertation de Casaubon sur le Silence mystérieux (43).

℣. 12. C'est un précepte de la Religion de Zoroastre (44). Tobie donnant des instructions à son fils, lui dit: *Ne faites à personne, ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît* (45).

℣. 13. J'applique à cette sentence celle de l'Ecclésiastique: *La voye des pécheurs est pavée de pierres unies, mais la fosse de l'enfer est au bout* (46). Elle se termine-là. Confer. Prov. XIV. 12. Les Payens le pensoient déja à-peu-près comme J. C., témoin Hesiode: *Il n'est pas difficile*, dit-il, *de faire beaucoup de mal; le chemin qui mene au vice n'est pas long, & l'on y arrive bientôt. Mais les Dieux immortels ont fait préceder la vertu de la sueur; & ils ont voulu que le chemin qui y conduit fût long & escarpé. D'abord la route est pénible; mais lorsque vous êtes arrivé au sommet, vous marchez sans peine, quelque grandes qu'ayent été les difficultés que vous avez essuyées jusques alors* (47). Ces beaux vers d'Hesiode étoient dans la bouche de tout le monde; πάνδημα ἔπη, comme Lucien les appelle (48).

℣. 14. Je ne goûte point du tout la Traduction de ce verset par Monsieur le Clerc; & j'avoue que celle de la Vulgate me paroît préférable à toute autre: *Que la porte est étroite . . & qu'il y a peu de gens qui la trouvent.* Ce sens est parfaitement beau: L'autre n'a, ni la même grace, ni la même force. Mais on lit dans nos Exemplaires Grecs ὅτι, *parce que.* Il faut donc que l'Interprête Latin ait lû ὡς, comme quelques-uns le croyent, ou τί, comme le croit Monsieur Simon, qui remarque qu'il y a en effet des Manuscrits où on lit τί. Pour moi, je crois que τί est une faute, & que l'Interprête Latin a fort bien lû ὅτι, & qu'il l'a mieux entendu que les Modernes. Il y a dans les Macchabées: Combien étois-je *doux, agréable* & cheri *dans mon Royaume, dans mon Régne* (49).

℣. 16.

(42) Καὶ βέλομαι μὲν σαφῶς αὐτὸ εἰπεῖν. οὐ τολμῶ δὲ διὰ τοὺς ἀμυήτους: οὗτοι γὰρ δυσκολωτέραν ἡμῖν ποιοῦσι τὴν ἐξήγησιν, ἀναγκάζοντες, ἢ μὴ λέγειν σαφῶς, ἢ εἰς αὐτοὺς ἐκφέρειν τὰ ἀπόῤῥητα. Hom. XL. in 1 Cor. p. 688.

(43) Exercit. XII. n°. 43. p. 388.

(44) Hyde de Veterum Perf. Rel. p. 473.

(45) Ὃ μισεῖς μηδενὶ ποιήσῃς. Ch. IV. vf. 16.

(46) Ch. XXI. vf. 11.

(47) Τὴν μέν τοι κακότητα καὶ ἰλαδὸν ἔστιν ἑλέσθαι ῥηϊδίως. ὀλίγη μὲν ὁδὸς, μάλα δ' ἐγγύθι ναίει. (Plato de Repub. Lib. II. legit λείη. *Optimè*, dit Græevius not. p. 34.) Τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα Θεοὶ προπάροιθεν ἔθηκαν ἀθάνατοι. μακρὸς δὲ καὶ ὄρθιος οἶμος ἐπ' αὐτὴν, καὶ τρηχὺς τὸ πρῶτον. ἐπὴν δ' εἰς ἄκρον ἵκηται, ῥηϊδίη δ' ἤπειτα πέλει χαλεπή περ ἐοῦσα. Hesiod. Opera & Dies vf. 284.

(48) In Νεκρομαντεία.

(49) Ὅτι χρηστὸς καὶ ἀγαπώμενος ἤμην ἐν τῇ ἐξουσίᾳ μου. 1 Macc. VI. vf. 11. Grotius a fort bien traduit: *Quàm eram suavis, gratiosus, & amabilis in imperio meo.*

℣. 16. *Cueille-t-on des raiſins à des épines*] *Nous ne croyons pas*, dit Plutarque, *que la Vigne puiſſe porter des figues; ni un Olivier des raiſins* (50).

℣. 23. *Vous qui êtes adonnés au vice*; c'eſt ainſi que traduit Monſieur le Clerc: ſur quoi je remarque, que notre vieille Verſion avoit fort bien rendu, par *qui faites le mêtier d'iniquité.* Car effectivement les Elleniſtes diſoient ἐργάζεσθαι ἄδικα, ou ἀδικίαν, pour dire *être adonné au péché*, & *en faire mêtier*; c'eſt l'habitude. Voyez Eccléſiaſtique XXVII. 10. *Des gens méchans de profeſſion* (ἐργάται τῆς ἀνομίας) (51).

✻✻

CHAPITRE VIII.

℣. 4. A*Fin que cela leur ſerve de témoignage*] Les parallèles font voir la fauſſeté de la Note de Mr. le Clerc.

℣. 5. *Et lui fit cette priere*] Mr. Simon traduit, *qui lui fit cette priere*; mais mal, puiſque les paroles qui ſuivent ne contiennent point de priere.

℣. 17. *Afin que s'accomplît cette parole* &c.] Mr. le Clerc croit „ que ce „ n'eſt ici qu'une interprétation Judaïque, du tems de St. Matthieu, à laquel- „ le il s'eſt accommodé pour convaincre plus facilement les Juifs ". Sans mentir, c'eſt ſe moquer du monde. St. Matthieu s'accommode &c. Il parle bien ſérieuſement quand il dit, *afin que ce qui avoit été dit &c.*

℣. 22. *Laiſſez les morts enſevelir les morts*] Ce précepte de Notre-Seigneur dut ſurprendre ceux qui l'entendirent, d'autant plus que les Juifs étoient fort religieux à rendre aux morts le devoir de la ſépulture. *Ne refuſez pas au mort la faveur*, le bienfait *de l'enſevelir* (1).

℣. 26. *Il menaça les vents*] Mr. le Clerc, *il cenſura les vents.* Cette Traduction eſt ridicule.

℣. 27. *Empedocle d'Agrigente fut ſurnommé* (Κωλυσάνεμας, ou Κωλυσάνεμος) *le Maître des vents*, au rapport de *Clement d'Alexandrie* (2). Voici ce qui lui fit donner ce nom. *Les vents Etéſiens ſoufflant une fois avec véhémence, & gâtant les fruits, Empedocle*, dit Diogene Laërce, *fit écorcher des ânes, ordonna qu'on fît des outres de leurs peaux, & qu'on les mît ſur le ſommet des montagnes pour arrêter la violence des vents. La choſe ayant réuſſi, cet heureux ſuccès lui fit donner le nom de Maître des vents* (3). Cette fable eſt rapportée par Suidas, Heſychius, Philoſtrate, dans la Vie d'Apollonius, par Jamblique, dans celle de Pythagore. Voilà de quoi divertir les Incrédules. Qu'ils mettent, s'ils peu-

(50) Τὴν ἄμπελον σῦκα φέρειν οὐκ ἀξιοῦμεν, οὐδὲ τὴν ἐλαίαν βότρους. Plut: Περὶ εὐθυμίας. p. 840. Ed. Græc. Stephani. L. Cr.

(51) 1 Macc. III. vſ. 6.

(1) Καὶ ἐπὶ νεκρῷ μὴ ἀποκωλύσῃς χάριν. Eccl. VII. vſ. 34. Voyez encore Tobie I. vſ. 17-19.

(2) Ἐμπεδοκλῆς Ἀγριγεντῖνος κωλυσάνεμας ἐπεκλήθη. Clem. Alex. Str. Lib. VI. p. 630.

(3) Ἐτησίων ποτὲ σφοδρῶν πνευσάντων, ὥστε τοὺς καρποὺς λυμῆναι, κελεύσας (Empedocles) ὄνους ἐκδαρῆναι, καὶ ἀσκοὺς ποιῆσαι, πρὸς τοὺς λόφους, καὶ τὰς ἀκρωρείας διέτεινε πρὸς τε συλλαβεῖν τὸ πνεῦμα, λήξαντος δὲ κωλυσάνεμαν κληθῆναι. Diog. Laërt. Lib. VIII. §. 60.

peuvent, en parallèle le miracle de J. C. avec celui d'Empedocle; mais la différence est infinie. La superstition est visible dans le fait d'Empedocle; dans celui de J. C. il n'y a que de la sagesse & de la grandeur.

℣. 30. *Il y avoit loin d'eux*, traduit Mr. le Clerc. Μακρὰν, *loin*; cela n'est pas juste, & est directement contraire à St. Marc V. 11. Luc VIII. 31, qui disent que ce troupeau de pourceaux étoit-*là* (ἐκεῖ); ce qui marque qu'ils étoient proches. Μακρὰν ne signifie qu'à *quelque distance*, & n'exprime qu'une *separation*. Il y en a une preuve dans l'Histoire de Susanne. Daniel dit, en parlant des Sénateurs qui accusoient Susanne (4): *Separez ces deux Juges l'un de l'autre*: qu'on les mette à part, pour les interroger. Cela ne veut pas dire qu'on les mette bien loin l'un de l'autre, mais qu'on les mette à quelque distance, ensorte qu'ils ne s'entendent pas.

℣. 31. La refléxion de la Note de Monsieur le Clerc sur ce verset est plaisante. Selon cela J. C. fut la dupe des Diables. Il est vrai qu'il se corrige un peu dans la Note suivante.



CHAPITRE IX.

℣. 11. *Gens de mauvaise vie*] Si je ne me trompe, cela est trop fort, & donne une fausse idée. J'aime mieux *Pécheurs*, comme Mr. Simon l'a rendu plus littéralement. La raison de cela est, que ces mots, *Gens de mauvaise vie*, feroient croire qu'en effet ces gens-là avoient de très-mauvaises mœurs; ce qui n'est nullement certain, ni à présumer. Ils sont appellés *Pécheurs*, parce que les Juifs les appelloient de la sorte, aussi-bien que les Gentils, comme on le voit par ces paroles de St. Paul: *Nous qui sommes Juifs de naissance, & non de ces Pécheurs de Gentils* (1); quoiqu'au fond les Gentils fussent d'aussi bonnes mœurs que les Juifs, & ceux-ci aussi pécheurs que les autres, comme le même Apôtre le fait voir dans les trois premiers Chapitres de l'Epître aux Romains. L'Evangeliste parle le langage des Juifs, qui traitoient de pécheurs ceux qui exerçoient la profession de lever les Tributs, profession qui peut être très-innocente: car si l'Apôtre veut qu'on paye le Tribut à ceux à qui il est dû, il ne peut y avoir de mal à recevoir ces Tributs. C'est une observation que Mr. Cotelier a faite dans sa Note sur l'Epître de St. *Barnabé*, où ce Pere dit que Notre Sauveur avoit choisi ses Apôtre (ὄντας ὑπὲρ πᾶσαν ἁμαρτίαν ἀνομωτέρους) *étant pécheurs au-delà de toute expression* (2).

„ C'est

(4) Διαχωρήσατε αὐτοὺς ἀπ' ἀλλήλων μακρὰν, καὶ ἀνακρινῶ αὐτούς. vs. 51.

(1) Gal. II. vs. 15.

(2) Coteler. in Cap. V. Sti. Barnabæ. *Admodùm hyperbolicè dictum videtur de Apostolis, quod quando eos vocavit Christus, essent iniquissimi hominum, ac super omne peccatum peccatores. Fateor quidem in illis, etiam post vocationem, ante adventum Spiritûs Sancti, reperta peccata .... Verùm hæc, prout narrantur in Scripturis Sacris, eos homines exstitisse ostendunt, ac interdùm malos, bipedum nequissimos principio fuisse nequaquam demonstrant..... Non diffiteor quoque Matthæum Publicani munus exercuisse, atque si vos ex Clemen-*

„ C'eſt outrer l'hyperbole, dit ce Sçavant, que de dire que les Apôtres, lorſ-
„ que J. C. les élut, étoient les plus grands de tous les pécheurs. J'avoue
„ que même après leur vocation, & avant la deſcente du St. Eſprit, ils eu-
„ rent pluſieurs defauts. Mais bien que ce que l'Ecriture en dit, nous marque
„ qu'ils étoient hommes, & quelquefois vicieux; on ne ſçauroit pourtant en
„ conclure, qu'ils fûſſent originairement les plus méchans de tous les mor-
„ tels ... Je ne diſconviens pas non plus que Matthieu n'ait fait la profeſſion
„ de Publicain, de même que Matthias, ſelon St. Clement d'Alexandrie, &
„ Jaques fils d'Alphée, ſelon Théodoret, & que l'Ecriture & les Peres ne
„ diſent beaucoup de mal des gens de cette profeſſion-là. Qui niera cepen-
„ dant que tous les Publicains ne furent pas couverts de toutes ſortes de vices?
„ Il eſt conſtant que St. Paul s'appelle lui-même le premier des pécheurs:
„ il ne s'enſuit pas néanmoins, que ſa corruption ait excedé celle de tous les
„ hommes.

℣. 13. *Je veux miſericorde & non ſacrifice*] Les Philoſophes ont bien erré ſur l'uſage des Sacrifices, & ſur ce qui pouvoit les rendre agréables à la Divinité. Ici Dieu préfère la Miſericorde au Sacrifice, quoiqu'il exige auſſi le Sacrifice, puiſqu'il l'a commandé. Lui offrir ce qu'il ordonne, le lui offrir comme il l'ordonne, & accompagner cette oblation de paroles & de ſentimens qui conviennent à Dieu, eſt un devoir de la Pieté. C'eſt ce qu'exprime ce paſſage de Platon: *Je vous dit à préſent clairement, que celui qui eſt bien inſtruit des choſes qui ſont agréables à la Divinité, & qui ſçait dire & faire ce qui lui plaît, ſoit qu'il prie, ſoit qu'il ſacrifie, celui-là fait ce qui eſt véritablement ſaint* (3). Le ſens de cela eſt, que pour offrir à la Divinité des Sacrifices agréables, il faut les lui offrir comme elle les veut; il faut lui addreſſer des prieres qu'elle approuve; il faut joindre aux paroles & aux prieres des actions juſtes. Voilà le culte qui eſt agréable à la Divinité. Platon, dans le même endroit, parle avec une ſageſſe admirable du *culte de la Divinité* (4), qu'il fait conſiſter dans la Priere & dans les Sacrifices. Dans la Priere, dit-il, nous demandons à Dieu les choſes dont nous avons beſoin; dans les Sacrifices, c'eſt nous qui offrons des préſens à Dieu. Il n'y a point de difficulté ſur le premier de ces devoirs: *tout le monde convient que tous les biens ſont des dons de la Divinité* (5). Mais les hommes peuvent-ils donner quelque choſe à la Divinité? Manque-t-elle de quelque choſe? Pourquoi lui offrir des Dons, des Sacrifices? *C'eſt*, dit Platon, *parce que ce ſont des témoignages d'honneur, de vénération, d'actions de graces*

mente Alexandrino .... Matthiam .... ac Theodoreto .... Jacobum Alphæi; in Publicanos autem vehementer invehi, cum Scripturas, tum Patres. Attamen quis inficias ierit, non omnes Publicanos omnibus vitiis fuiſſe coopertos? Denique conſtat Paulum ſemetipſum vocare .... primum peccatorum. Sed non ideò malitia cunctos homines ſuperavit.

(3) Τὸ δὲ σοὶ ἁπλῶς λέγω, ὅτι ἐὰν μὲν κεχωρίσμενα τὶς ἐπίσταται τοῖς Θεοῖς λέγειν τε καὶ πράττειν εὐχόμενός τε καὶ θύων, ταῦτ' ἐστὶ τὰ ὅσια. Plat. in Eutyph. p. m. 53.

(4) Θεραπεία.

(5) Παντὶ δῆλον. οὐδὲν γὰρ ἡμῖν ἐστὶν ἀγαθὸν ὅ, τι ἂν μὴ ἐκεῖνοι δῶσιν. Ibid.

graces (6). J'ai rendu χάρις, par *Actions de graces*; mais je me fuis trompé: Il ne fignifie ici que *ce qui plaît*, *ce qui eſt agréable*, ce qui *ſe fait aimer*. C'eſt le fens. L'honneur, la venération, voilà ce qui peut plaire à la Divinité.

℣. 15. *Ce ſera alors qu'ils jeûneront*] Les Anciens jeûnoient, à cauſe de cela, le Vendredi, jour de la Crucifixion du Seigneur; & le Mercredi, parce que ce fut ce jour-là que les Juifs tinrent conſeil contre lui (7). St. Clement d'Alexandrie, qui eſt un grand myſtique, nous apprend d'autres raiſons de ces deux Jeûnes, & nous dit en même tems en quoi conſiſte le véritable Jeûne. Il parle de ſon *Gnoſtique*, ou de ſon Sage, & il dit, *qu'il connoît le ſens myſtique de ces jours, c'eſt-à-dire du quatrième & du ſixième, ou du jour de la préparation du Sabbath. Celui-là eſt appellé le jour de Mercure, & celui-ci le jour de Venus. En jeûnant ces jours-là, il fait connoître qu'il veut pendant toute ſa vie jeûner ou s'abſtenir de l'avarice & des voluptés, ſources de tous les vices* (8). *Mercure* déſigne l'avarice, & *Venus* les voluptés. Les Chrétiens jeûnent le jour de Venus & le jour de Mercure, pour ſignifier que dans toute ſa vie le Chrétien devoit s'abſtenir des deux vices marqués par ces deux fauſſes Divinités. L'Auteur ajoute, que *le Chrétien jeûne du Jeûne de la Loi, & de celui de l'Evangile. Le Jeûne de la Loi conſiſte à s'abſtenir des mauvaiſes actions; & celui de l'Evangile, à s'abſtenir même des mauvaiſes penſées* (9).

Ibid. Le Jeûne étoit pratiqué dans les jours de pénitence & d'affliction; mais il étoit défendu par l'ancienne Egliſe dans les jours de Fête, comme le *Samedi*, qui étoit la Fête de la Création, & le *Dimanche*, qui étoit la Fête de la Réſurrection du Seigneur. Dans les Fêtes on devoit ſe regaler, & on le faiſoit: c'étoient des jours de réjouiſſance (10). Ces jours ſont appellés *ſaints au Seigneur, conſacrés au Seigneur.* Alors les riches envoyoient des préſens aux pauvres, afin qu'ils priſſent part à la réjouiſſance des Fêtes; ce qui s'appelloit *envoi* (ἀποςολή). Les Agapes des Chrétiens introduiſirent des feſtins communs, où les pauvres étoient invités. Cela étoit plus propre à entretenir l'union, mais cela eut un effet contraire.

Ibid. C'eſt-là l'origine du Jeûne qu'on appelle le Carême. L'ancienne Egliſe jeûna le jour de la mort du Seigneur, comme on le voit par ces paroles de Tertullien: *C'eſt comme un devoir commun & public de jeûner le jour de Pâque* (11). Mais bien qu'on jeûnât ce jour-là, il ne paroît pas qu'il y eût aucune Loi qui y obligeât. La coûtume l'avoit établi; mais une coûtume, au fond, fort raiſonnable, puiſqu'il ſembloit bien juſte de paſſer dans l'affliction & dans l'humilia-

(6) Τι δ' οἴει ἄλλον ἢ τιμή τε, καὶ γέρας, καὶ ὅπερ ἐγὼ ἄρτι ἔλεγον, χάριν.

(7) Voyez Conſt. Apoſt. Lib. V. Chap. 15. 19. 21. VII. Chap. 24.

(8) Οἶδεν αὐτὸς καὶ τῆς νηςείας τὰ αἰνίγματα τῶν ἡμέρων τούτων τῆς τετράδος, καὶ τῆς παρασκευῆς λέγω. ἐπιφημίζονται γὰρ, ἡ μὲν, Ἑρμοῦ, ἡ δὲ Ἀφροδίτης. αὐτίκα νηςεύει κατὰ τὸν βίον φιλαργυρίας τε ὁμοῦ καὶ φιληδονίας. ἐξ ὧν αἱ πᾶσαι ἐκφύονται κακίαι. Strom. L. VII. p. 744.

(9) Νηςεύει τοίνυν καὶ κατὰ τὸν νόμον ἀπὸ τῶν πράξεων τῶν φαύλων. καὶ, κατὰ τὴν Εὐαγγελίου τελειότητα, ἀπὸ τῶν ἐννοιῶν τῶν πονήρων. Ibid.

(10) Voyez 1 Eſdras IX. vſ. 52.

(11) *Die Paſchæ, quo communis & quaſi publica jejunii Religio eſt.* De Oratione Cap. ultimo.

miliation du Jeûne, le jour où Notre-Seigneur avoit essuyé tout ce que la malice des hommes pouvoit faire souffrir de maux & d'opprobres à l'Innocence même. Voilà le seul Jeûne public & commun qu'il y eût alors. C'est ce qui a fait dire au sçavant *Rigault*, dans ses Remarques, qu'il paroît par ce passage, qu'au tems de *Tertullien*, au moins en Afrique, il n'y avoit point dans l'Eglise de Jeûne public, commun & entier, que celui qui s'observoit le jour de la Passion du Sauveur : je dis Jeûne entier, c'est-à-dire un Jeûne qui ne cessoit que le soir, après le coucher du soleil ; car il y avoit des *demi-Jeûnes*, qui finissoient à la neuvième heure, ou à trois heures après midi, & que l'on nommoit *Stations*. Ces Jeûnes étoient en usage les jours que l'on célébroit l'anniversaire des Martyrs. Les Chrétiens s'assembloient auprès de leurs tombeaux dès le lever du soleil, & là ils passoient le jour, jusqu'à trois heures, en prieres, en exhortations, dans la lecture & dans l'interprétation des Livres sacrés. Ils étoient à jeûn jusqu'alors : ces assemblées finissoient par la célébration de l'Eucharistie, & par le baiser de Paix. Voilà les Jeûnes de l'Antiquité, au moins en Afrique ; s'il y en avoit d'autres, ils étoient privés & volontaires. Voyez la Note de Rigault sur le passage de Tertullien. Au reste, le jour de Pâques est, dans Tertullien, *le jour de la Passion*, comme on le voit dans son Livre contre les Juifs (12). C'eût été un grand crime de jeûner le jour de la Résurrection de J. C., qui étoit un jour de fête & de réjouissance.

℣. 36. *Parce qu'ils étoient languissans*] Il n'est pas nécessaire de lire ἐσκύλμενοι, comme Mr. le Clerc veut qu'on lise. Ἐκλελυμένοι, qu'on lit ordinairement, signifie *fatigué* : Un Auteur de l'Ecclésiastique dit, en parlant des Astres : *Ils ne se lassent point dans leurs veilles, dans les portes où ils sont de garde, où ils sont en sentinelle* (13).

Ibid. *Comme des brebis qui n'ont point de Pasteurs*] C'est une belle expression pour représenter l'état deplorable où se trouve un Peuple. Voyez 2 Chroniques, XVIII. 16. Judith disoit ainsi à Holopherne, en parlant des Israëlites : *Vous les menerez comme des brebis qui n'ont point de Bergers* (14).



CHAPITRE X.

℣. 2. LE *premier est Simon*] (Πρῶτος) *Premier* est mis ici pour (πρότερος) *le premier en ordre*. Il y en a un exemple dans l'Ecclésiastique, où l'Auteur donne des régles de modestie dans les repas : *Cessez le premier de manger* (παῦσαι πρῶτος, c'est-à-dire πρότερος) ; *le premier* (*prior*), comme l'Interprête Latin l'a bien rendu. Le *premier* ne marque point la dignité, mais

(12) Chap. X.
(13) Ου μὴ ἐκλυθῶσιν ἐν ταῖς φυλακαῖς. Eccl. XLIII. vs. 12.
(14) Chap. XI. vs. 16.

mais l'ordre, le rang, qui vraiſemblablement eſt fondé ſur l'âge & ſur la vocation.

℣. 3. *Thaddée*] C'eſt, ſi je ne me trompe, le même nom que Δοδδαῖος, & Δαδδαῖος, qui eſt dans le I. Apocryphe d'Eſdras (1).

℣. 9. J. C. défend ici à ſes Diſciples de porter de l'argent, & d'en prendre de ceux à qui ils annonçoient l'Evangile. On a ſuppoſé là-deſſus, que les Apôtres demandoient l'aumône. On a fait à J. C. cet honneur, d'en avoir fait un mendiant. On n'a pas penſé que la mendicité étoit très-odieuſe parmi les Juifs; & ceux qui l'ont inſtituée parmi les Chrétiens ne devroient pas au moins contredire un Auteur qu'ils ont canoniſé: *Mon fils, gardez-vous bien de vivre de mendicité: il vaut mieux mourir que mendier* (2).

℣. 14. *Secouez la pouſſiere de vos pieds*] La Remarque de Mr. le Clerc eſt juſte. J'obſerverai ſeulement un paſſage de l'Eccléſiaſtique qui appuye en quelque ſorte la ſeconde explication: *Ne parlez pas beaucoup avec l'imprudent, & n'allez point avec l'inſenſé; gardez-vous de lui, pour n'en avoir point de chagrin, & pour n'être pas ſouillé de ce qui ſort de lui* (3); à la lettre, *de ce qu'il ſecoue.* Grotius l'entend de *ſa ſalive*; ce qui eſt bien vraiſemblable. Les Juifs prenoient cela à la lettre, au lieu qu'il falloit le prendre figurément. La converſation des méchans eſt toûjours dangereuſe, & ſouvent contagieuſe.

℣. 16. *Je vous envoye comme des Brebis au milieu des Loups*] Herodote s'eſt auſſi ſervi de cette façon de parler: *Une Brebis au milieu des Loups* (4).

℣. 17. *Dans leurs Synagogues*] *Synagogue* c'eſt l'aſſemblée des Magiſtrats. Quoiqu'on diſe que les Juifs faiſoient fouetter les coupables dans les Synagogues, il eſt conſtant que Synagogue ſignifie l'aſſemblée des *Juges, des Magiſtrats.* Ce n'eſt pas dans les Synagogues qu'on fit fouetter les Apôtres. *Peu s'en eſt fallu*, dit Salomon, *que je n'aye été maltraité dans l'Aſſemblée & dans la Synagogue* (5). De même dans l'Eccléſiaſtique: *Que le Seigneur vous abatte au milieu de l'Aſſemblée*; Gr. *Synagogue* (6). Le même Auteur, parlant d'une femme adultère, dit: *Elle ſera menée dans l'Egliſe* (7), c'eſt-à-dire dans l'Aſſemblée des Magiſtrats. Et encore: *Rendez-vous aimable à la Synagogue* (8); c'eſt, Soûmettez-vous aux Grands, au Prince.

℣. 23. Voici la Remarque de Clement d'Alexandrie ſur ce précepte. „Lorſ„que J. C. dit, *Quand on vous perſecutéra dans une ville, fuyez dans une autre*; il „ne nous conſeille pas de fuir, comme ſi c'étoit un mal d'être perſécuté, ou „comme ſi nous devions par cette fuite éviter une mort que nous craignons. „Mais le véritable motif de ce conſeil, c'eſt qu'il veut que nous ne ſoyons „ni les auteurs ni les promoteurs du mal qui nous arrivera, & de celui que

„fait

(1) Chap. VIII. vſ. 48.

(2) Τέκνον, ζωὴν ἐπαιτήσεως μὴ βιώσῃς· κρεῖσσον ἀποθανεῖν ἢ ἐπαιτεῖν: Eccl. XL. vſ. 31. & *ſuiv.*

(3) Καὶ οὐ μὴ μολυνθῇς ἐν τῷ ἐκτινάγματι αὐτοῦ. Eccl. XXII. vſ. 14. 15.

(4) Ὄϊς ἐν λύκοισι. Lib. IV. §. 149. p. m. 269. L. Cr.

(5) Ἐν μέσῳ Ἐκκλησίας καὶ Συναγωγῆς. Prov. V. vſ. 14.

(6) Chap. I. vſ. 32.

(7) Ibid. XXIII. vſ. 34.

(8) Μεγιστᾶνι προσφιλῆ συναγωγῇ σεαυτὸν ποίει. Ib. IV. vſ. 7.

„ fait le perſécuteur & le bourreau. Il enſeigne par-là le moyen de pourvoir à ſoi-même (9)". Rien n'eſt plus ſenſé que ce que St. Clement ajoute: „ Celui qui n'obéït point (au précepte d'éviter la perſécution par la fuite) eſt un „ teméraire qui ſe jette inconſidérement dans le péril. Si celui qui tue un „ ſerviteur de Dieu, péche contre Dieu, celui qui s'offre ſoi-même à la mort, „ ſera auſſi coupable du meurtre commis en ſa perſonne (10)". L'exemple de St. Pierre confirme la Remarque de St. Clement à quelques égards. Euſebe rapporte qu'un certain *Quintus*, Phrygien, qui s'étoit préſenté devant le Magiſtrat de Smyrne avec S. Polycarpe, fut pris, mais qu'il eut la foibleſſe de renoncer à l'Evangile, & donna aux autres un exemple illuſtre de n'aller pas temérairement, & ſans aucun égard à leur propre foibleſſe, s'expoſer aux dangers (11).

℣. 29. *Deux paſſereaux*] (Στρȣθία) De même ici ℣. 31. & ci-deſſous Ch. XII. 6. 7. ce mot (ςρȣθία) ne ſignifie que *de petits oiſeaux*. St. Jerôme l'a rendu par *Hirondelles* (12). La Verſion de St. Jerôme eſt très-vraiſemblable. Cependant le mot ne veut dire en général que de petits oiſeaux, & déſigne plutôt le genre que l'eſpece.

Ibid. *Pour un ſou*] (Ἀσσαρίȣ). (13).

℣. 39. *Les Juges eux-mêmes*, dit Tertullien, *quand ils exhortent à renoncer à l'Evangile, diſent* Sauvez votre ame; ne perdez pas votre ame (14).

℣. 42. *Semblablement, ſi vous donnez un peu d'eau à quelqu'un* (par amour pour Dieu, comme il eſt remarqué plus haut) *pour étancher ſa ſoif, vous retirerez de l'avantage de cette action. Car toute perſonne qui aura fait quelque bonne action, ſera enſuite fait participant du mérite de cette action.* C'eſt un précepte de Zoroaſtre, ou du moins des Perſans ſes ſectateurs (15).

(9) Ὀυχ' ὡς κακὸν τὸ διώκεσθαι παραινεῖ φεύγειν, ȣ̉δὲ ὡς θάνατον φοβȣμένοι, διὰ φυγῆς ἐκκλίνειν προςάττει τȣ̃τον, βούλεται δὲ ἡμᾶς μηδενὶ αἰτίους μηδὲ συναιτίους κακȣ̃ τίνος γίνεσθαι, σφίσιν τε ἀυτοῖς, πρὸς δὲ καὶ τῷ διώκοντι, καὶ τῷ ἀναιρȣ̃ντι. Τρόπον γὰρ περιςαγγέλλει ἑαυτὸν περιΐςασθαι. Clem. Alex. Str. Lib. IV. p. 504. Potterus & Hervetus ont traduit τρόπον par *quodammodò*. Mais, ſi je ne me trompe, cette Traduction n'eſt pas bonne. Il eſt aiſé de voir par la liaiſon du diſcours, que ce terme doit ſignifier ici *comment*, de *quelle manière*, *par quel moyen* nous devons pourvoir à nous dans une telle circonſtance.

(10) Ὁ δὲ παρακȣ́ων, τολμηρὸς, καὶ ῥιψοκίνδυνος. Ἐι δὲ ὁ ἀναιρων ἄνθρωπον Θεȣ̃, εἰς Θεὸν ἁμαρτάνει, καὶ τȣ̃ ἀποκτινύντος ἀυτὸν ἔνοχος καθίςαται, ὁ ἑαυτὸν προσάγων τῷ δικαςηρίῳ. Ibid.

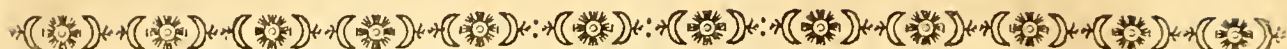
(11) Καταφανὲς ὑπόδειγμα τοῖς πᾶσι παρέχειν, ὅτι μὴ δέοι τοῖς τοιȣ́τοις ῥιψοκινδύνως καὶ ἀνευλαβῶς κατατολμᾶν. Ep. Eccleſ. Smyrn. ap. Euſeb. H. E. Lib. IV. Cap. XV.

(12) Tobie II. vſ. 9.

(13) Ἀσσαρίȣ κανδήλας πρίω. Athen. Lib. XV. Cap. XVIII. p. 701. Remarque de Mr. L. Cr.

(14) *Ipſi Præſides, cùm hortantur negationi*, SERVA ANIMAM TUAM, *dicunt*, & NOLI ANIMAM TUAM PERDERE. Tert. Scorpio. Cap. IX.

(15) *Similiter, ſi alicui paucillum aquæ dederis* (pietatis cauſà, *ut ſuprà*) *ad extinguendum ſitim ejus, tu exinde bonum percepturus eris; nam quidquid boni operis aliquis præſtiterit, ille poſteà meriti ejuſdem particeps erit.* Vid. Ap. Hyd. Lib. Sad-der, Porta XXI. p. 447.



CHAPITRE XI.

℣. 6. UNe *occaſion de chute*] D'autres Verſions portent *Scandale* & *ſcandaliſer*, qui ſont des termes obſcurs, & devenus équivoques par la ſignification que l'uſage y a attaché. *Scandale* eſt tout ce qui peut faire tomber quelqu'un, ou le mettre en danger de tomber. Au figuré, c'eſt ce qui eſt occaſion de pécher, & ce qui eſt occaſion ou cauſe de perte ou de ruine. *Si votre œil vous ſcandaliſe*: il faut dire, *ſi votre œil vous fait pécher. Heureux celui en qui je ne ſerai pas un ſujet de Scandale!* C'eſt-à-dire à qui ce qui paroît en moi, ne ſera pas un ſujet d'incrédulité, & par conſequent de perte; à qui je ne ſerai pas un obſtacle à ſa foi, ni à ſon ſalut. Il faut donner le même ſens à ce terme dans le Chap. XIII. ℣. 57. & Marc VI. ℣. 3. L'expreſſion de Notre-Seigneur (μὴ σκανδαλίσῃ ἐν ἐμοὶ) *à qui je ne ſerai pas un ſujet de Scandale*, eſt une façon de parler commune des Elleniſtes. *Le pécheur, l'outrageur, le ſuperbe trouveront dans leur propre parole une occaſion de Scandale & de chute* (1). *Celui qui recherche la Loi de Dieu, en ſera rempli* (ſera enrichi, raſſaſié); *mais celui qui eſt hypocrite*, qui n'a qu'une Religion apparente, *en ſera ſcandaliſé* (2); c'eſt-à-dire, non ſimplement qu'il tombera, mais qu'il périra: elle ſera la cauſe de ſa ruine. Voilà deux fois la phraſe de Notre-Seigneur. Au reſte, des Traducteurs très-ſcrupuleux, qui ont gardé le mot obſcur de *Scandale* dans nos Verſions, l'ont fort bien abandonné dans ces endroits-là, où ils ont mis *trebucher, chopper.*

℣. 8. *Vêtu magnifiquement*] Je voudrois bien ſçavoir pourquoi cette Traduction ἐν μαλακοῖς, exprime effectivement tout ce qui ſent le luxe, la molleſſe & la délicateſſe. Clement d'Alexandrie dit fort agréablement, en parlant contre le luxe & la délicateſſe à l'égard des couches, qu'*il y en a qui couchent ſur des lits plus mollets que le ſommeil* (3). Dans un autre endroit il veut bien *que l'on permette quelque choſe aux femmes, à cauſe de leur foibleſſe, ſur le ſujet des habits* (4), pourvû que l'on en banniſſe la ſoye, l'or, la broderie &c. Ce qui fait voir que μαλακία, en matière d'habits, c'eſt le luxe & la magnificence. St. Luc a uni ces deux idées (ἐν ἱματίσμῳ ἐνδόξῳ καὶ ἐν τρυφῇ). Elles vont naturellement enſemble. Clement d'Alexandrie, dit: *Le vêtement pur & ſaint du corps c'eſt la pudicité* (5).

℣. 8.

(1) Ὁ ἁμαρτωλὸς, καὶ λοίδορος, καὶ ὑπερήφανος σκανδαλισθήσονται ἐν αὐτοῖς. Eccl. XXIII. vſ. 8. Il faut ici repéter le mot χείλεσιν du verſet précedent.

(2) Ὁ ζητῶν νόμον ἐμπλησθήσεται αὐτοῦ. καὶ ὁ ὑποκρινόμενος σκανδαλισθήσεται ἐν αὐτῷ. Ibid. Ch. XXXII. vſ. 19.

(3) Καὶ τὰς ὕπνου μαλακωτέρας εὐνάς. Pæd. Lib. II. 9. init.

(4) Ὀλίγον ἐνδοτέον αὐταῖς μαλακωτέροις χρῆσθαι τοῖς ὑφάσμασι. Ibid. Cap. X. p. 200.

(5) Τῷ τοῦ σώματος ἁγνὴν στολὴν, σωφροσύνην περιβεβλημένῳ. Pæd. Lib. III. 1. init.

℣. 8. *Hesiode*, parlant des rigueurs de l'hyver & des moyens de s'en garantir, *conseille de prendre un Surtout d'une étoffe de laine fine & épaisse, avec une Tunique qui descende jusqu'aux talons* (6). Les Gloses manuscrites interprêtent le mot χλαῖνα, par l'expression *Habit épais*, en ajoutant que les Latins ont donné avec raison le nom de LÆNA à cette espece d'habit, qui étoit épais, & dont on se servoit contre la pluye & contre le froid. *Varron* dit qu'on l'appella *Læna*, parce qu'il y entroit beaucoup de laine, ou de matière (7). J'en douterois, puisque le *Læna* des Latins vient du χλαῖνα des Grecs. On voit ici que l'épithète μαλακὴν, est donnée à un *Habit de laine*, & à un habit *épais*. Mais sans doute on choisissoit une laine *fine*, qui faisoit une étoffe *moëlleuse* & *chaude*. Un passage d'Homere répandra encore plus de jour sur cette explication. *Agamemnon*, dit ce Poëte, *s'éveille, se leve, s'habille & se pare d'une Tunique de laine, faite d'une étoffe fine & moëlleuse, belle & neuve* (8). C'est un Roi des Grecs, mais ce n'est pas un Roi mol, lâche, qui donne dans le luxe & dans la molesse des habits. C'est seulement un Roi qui se revêt selon sa dignité. Χίτων c'est la *Tunique*, par dessus laquelle Agamemnon met le *Manteau*. Μαλακὰ ἱμάτια sont des *vêtemens riches*, *superbes*, *magnifiques*. *J. Christ*, dit Clement d'Alexandrie, *se moquant de ceux qui sont vêtus d'Habits magnifiques* (μαλακοῖς ἠμφιεσμένοις ἱματίοις) dit dans l'Evangile ('Ιδὲ οἱ ἐν ἱματισμῷ ἐνδόξῳ &c.) ceux qui sont vêtus d'habits magnifiques, & qui vivent dans les délices (9). Ainsi ἱματία μάλακα & ἱμάτισμος sont la même chose, & signifient l'un & l'autre des *habits riches*. Cet endroit, où l'Auteur traite de la vanité & de la superfluité dans les Habits, mérite d'être lû.

Ibid. Nous lisons Luc VII. ℣. 25. que ceux qui sont vêtus d'Habits riches sont *dans les palais* (ἐν τοῖς βασιλείοις εἰσὶ) : à quoi Clement d'Alex. ajoute *terrestres* (τοῖς ἐπιγείοις) (10). Il faut que l'on lût ainsi dans des Exemplaires Grecs du tems de ce Pere; car il ajoute (Βασιλείοις λέγει τοῖς φθαρτοῖς) „ J. Christ dit „ dans les Palais terrestres, corruptibles, où régnent les fausses idées du beau „ & de la gloire, la flaterie & l'encens (11); mais les Courtisans de la Cour „ céleste, ceux qui servent le Roi de toutes choses, ne pensent qu'à revêtir „ leur ame d'une chair sanctifiée, afin qu'elle le soit un jour de l'incorruption „ & de l'immortalité (12)". Joignons ce passage du même Clement: „ Ces habits „ brodés, parsemés de fleurs, qui ressemblent à un parterre, il faut les laisser „ à ceux qui se sont initiés aux mystères insensés de Bacchus: & à l'égard de „ la pourpre & des broderies d'or & d'argent, il faut en dire ce qu'a dit un „ Poëte Comique: *Cela est bon pour des Acteurs de Tragédie, mais cela ne sert de* „ *rien*

(6) Χλαῖναν μὲν μαλακὴν καὶ τερμιόεντα χιτῶνα. Op. & Dies. vers. 537.

(7) Χλαῖνα ἱμάτιον παχὺ *Rectè Latinis dicitur* LÆNA. *Erat indumentum crassius, quo utebantur ad arcendos imbres & frigus.* Gloss. MS. *Læna, quod de Lana multa*, dit Varron, de Ling. Lat. Lib. IV. pag. 33. Ed. Dord. 1619.

(8) Μαλακὸν δ' ἔνδυνε χιτῶνα, καλὸν, νηγάτεον. Hom. Iliad. Lib. II. initio.

(9) Clemens Alexand. Pæd. Lib. II. §. 10. p. 201.

(10) Ibid.

(11) Δοξοκαλία καὶ δοξοκοπία.

(12) Οἱ δὲ τὴν οὐράνιον θεραπεύοντες αὐλὴν, περὶ τὸν πάντων βασιλέα, τὴν ἀκήρατον τῆς ψυχῆς ἐσθῆτα, τὴν σάρκα, ἁγιάζοντες, καὶ ταύτῃ ἐπενδύονται ἀφθαρσίαν. Ibid.

„ *rien au bonheur de la vie*" (13). Au reste, il ne faut pas s'imaginer que les vêtemens riches soient tout-à-fait défendus aux Chrétiens. Clement d'Alexandrie remarque fort bien sur ce sujet, *qu'il ne faut pas tout-à-fait retrancher la coûtume de porter de l'or, & de se servir d'habits riches; mais qu'à cet égard il faut seulement mettre un frein à ses passions dereglées, de peur que nous ne donnions dans le luxe* (14).

Encore un mot sur cette expression. Le même Pere veut *que la Femme use d'un vêtement honnête, & qui ne soit pas d'un trop grand prix. Il lui est bien permis de porter un habit plus riche que celui des hommes; mais il ne faut pas qu'il blesse la pudeur, ni qu'il sente la molesse* (15).

℣. 11. *Ceux qui sont nés de femme*] C'est une phrase Hébraïque, pour dire les hommes. Job dit quelque part l'*Homme né de femme*, c'est-à-dire un homme. De-là vient que l'Auteur de l'Ecclésiastique, pour dire les *hommes*, dit *les productions des femmes* (γεννήματα γυναικῶν) (16). Je ne crois pas qu'il faille chercher du mystère dans ces mots de la Genése, la *semence de la femme*, cela ne veut dire qu'un homme. J. Christ *fait de femme*, c'est-à-dire *homme*, & homme mortel comme les autres.

℣. 14. *C'est lui qui est l'Elie*] Dans le Dialogue entre Justin Martyr & Tryphon, celui-ci dit, que les Juifs attendent Elie, & que c'est lui qui doit oindre le Messie (17). Notez que ce fut Jean qui bâtisa J. Christ, & que ce fut dans ce Bâtême que le Saint-Esprit descendit sur le Seigneur.

℣. 17. Clement d'Alexandrie nous représente les différens moyens que le Verbe employe pour sauver les hommes: *Il fait des reproches, il menace, semblable à un habile Médecin: aux uns il chante des airs lugubres, il se lamente, & deplore leur perte; aux autres il chante des airs gais*, ce sont les promesses & les bienfaits (18). Et dans la suite: *Ses menaces sont des avertissemens; ses reproches opérent la conversion; ses lamentations sont des garans de sa misericorde; ses Cantiques consolent* (19).

℣. 21. *Le Sac*] Ce n'est pas un habillement qui couvroit la tête. On le mettoit autour des reins, comme on le voit dans ce passage du Livre de Judith: *Ils se ceignirent les reins d'un sac* (20): on prend *Sac* pour cilice. A l'égard de la cendre, ils ne la jettoient pas sur leurs têtes nuës; car les Orientaux n'avoient point la tête découverte; mais (ἐπὶ τὰς κιδάρεις αὐτῶν) *sur leurs Mitres*. Ce n'étoient pas des Mitres Episcopales.

℣. 25.

(13) Αἱ δὲ τοῖς ἄνθεσιν ἐοικυῖαι ἐσθῆτες, βακχικοῖς καὶ τελεστικοῖς καταληπτέαι λήροις: πρὸς δὲ, καὶ ἡ πορφύρα, καὶ τὰ ἀργυρώματα, ὥς φησιν ὁ κωμικὸς, Εἰς τοὺς τραγῳδοὺς χρήσιμα, καὶ οὐκ εἰς τὸν βίον. Ibid.

(14) Διὰ τοῦτο τὸ χρυσοφορεῖν, καὶ τὸ ἐσθῆτι μαλακωτέρᾳ χρῆσθαι, οὐ τέλεον περικοπτέον. Χαλινωτέον δὲ τὰς ἀλόγους τῶν ὁρμῶν &c. Cl. Al. Pæd. Lib. III. § 11. initio.

(15) Κεχρήσθω δὲ, ἡ γυνὴ τῇ λιτῇ στολῇ, καὶ τῇ σεμνῇ, μαλακωτέρᾳ δὲ καὶ μᾶλλον ἢ προσῆκεν ἀνδρὶ, πλὴν οὐ τέλεον ἀπηρυθριακυῖα, οὐ διαρρέουσῃ τῇ μαλακότητι. Ibid. p. 245. Le Traducteur Latin a rendu Ἀπηρυθριακυῖα par *modestiam*, au lieu qu'il auroit dû le traduire par *pudorem*.

(16) Chap. X. vs. 20.

(17) Page 208.

(18) Τοῖς δὲ καὶ θρηνεῖ τῶν ἀνθρώπων, ᾄδει δὲ ἄλλοις, καθάπερ ἀγαθὸς ἰατρὸς. Cl. Al. in protrep. p. 7.

(19) Ἀπειλῶν νουθετεῖ, λοιδορούμενος ἐπιστρέφει, θρηνῶν ἐλεεῖ; ψάλλων παρακαλεῖ. Ibid.

(20) Ἐπέθεντο σάκκους ἐπὶ τὰς ὀσφύας αὐτῶν. Ch. IV. vs. 8. 14.

℣. 25. Voici un paſſage de l'Eccléſiaſtique propre à éclaircir ce Verſet: *Il y a pluſieurs perſonnes élevées & dans les dignités; mais Dieu revèle ſes myſtères à ceux qui ſont doux* (21). (πρᾶος) C'eſt non ſeulement être *équitable*, *doux*, mais *humble & patient*, *être dans l'abaiſſement de la fortune*. De-là vient que dans les Auteurs Hébreux qui ont écrit en Grec, (πρᾶος) *doux*, & (ταπεινὸς) *humble*, ſe mettent l'un pour l'autre.

Ibid. *Aux Enfans*] (Νηπίοις.) M. le Clerc, *aux ignorans*. Cette Traduction peut être bonne, mais elle choque. Il s'agit moins de ſçavoir, ou des qualités de l'eſprit que de celles du cœur. Le paſſage de l'Eccléſiaſtique que je viens de citer, explique la penſée du Seigneur en d'autres termes. La remarque que j'ai faite en même tems, fait voir que ceux qui y ſont appellés (πραεῖς) *hommes doux*, ſont *les petits*, *les humbles*. Les mots de πρᾶος & πραότης n'expriment pas ſeulement *la douceur*, *l'équité*, mais *la modeſtie*, *la patience*, *l'humilité*. Ainſi quand J. Chriſt dit ℣. 29. *Je ſuis doux & humble*, (πρᾶός εἰμι καὶ ταπεινὸς), il a voulu exprimer des qualités qui ont un grand rapport. Auſſi Eccléſiaſt. X. 16. 17. πραεῖς & ταπεινὸς ſont des termes ſynonymes.

℣. 26. *Parce que telle a été ta volonté*] Le mot εὐδοκία ne ſignifie point ce qu'on appelle *Bon-plaiſir*, c'eſt-à-dire une réſolution abſolue, & formée ſans aucun égard aux qualités du ſujet. Ce n'eſt point du tout cela; c'eſt une volonté ſage, raiſonnable, & fondée ſur l'ordre ou ſur la juſtice. Le paſſage de St. Luc, parallèle à celui-ci, fait aſſez voir que la réſolution de Dieu eſt fondée ſur les diſpoſitions des ſujets, auſſi-bien que ſur ſes perfections: *Ne craignez point*, *petit troupeau*, car *le bon plaiſir de votre Pere a été de vous donner le Royaume* (22) (ὅτι εὐδόκησεν). C'eſt une réſolution fondée ſur l'amour de Dieu pour ceux que J. C. appelle le *petit troupeau*; parce qu'il y en avoit peu qui fuſſent diſpoſés à faire les ſacrifices qu'il ordonne dans le verſet ſuivant: *Vendez ce que vous avez* (23). L'Evangeliſte employe cette expreſſion dans le même ſens dans un autre endroit: *Envers les hommes de bonne volonté* (24), dit-il, (ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας) car c'eſt apparemment ainſi qu'il faut lire. Les hommes dont il veut parler, ſont ceux qui ſont les objets de l'amour de Dieu, à cauſe de leurs vertus; c'eſt le *petit troupeau*; ce ſont ceux à qui Dieu a revélé l'Evangile. Ajoutons à cela ce que St. Paul dit de pluſieurs des anciens Iſraëlites: *Dieu n'a point pris plaiſir en eux* (25) (οὐκ εὐδόκησεν). Les raiſons de cela ſont attaquées dans la ſuite du Chapitre: ce ſont leurs murmures, leurs debauches &c.

℣. 28. 29. *Travaillés & chargés*] (Κοπιῶντες καὶ πεφορτισμένοι) Ces expreſſions déſignent les maladies. *Et je vous ſoulagerai*, *je vous guérirai*; (ἀνάπαυσις) *guériſon*, *le repos de vos ames*, *la guériſon de vos ames*. Le fils de Syrach, donnant des préceptes aux perſonnes malades, ſouhaite qu'elles prient & qu'elles appellent le Médecin. *Ceux-ci*, ajoute-t-il, *prient auſſi*, *afin qu'il leur donne le ſoula-*

(21) Πολλοί εἰσιν ὑψηλοὶ καὶ ἐπίδοξοι, ἀλλὰ πραέσιν ἀποκαλύπτεται μυστήρια. Eccl. III. vſ. 19.
(22) Luc XII. vſ. 32.
(23) Vſ. 33.
(24) Luc II. vſ. 14.
(25) 1 Cor. X. vſ. 5.

ſoulagement & la guériſon pour les faire vivre (26). J. Chriſt guérit les maladies de l'ame.

Ibid. *Travaillés*] (Οἱ κοπιῶντες). C'eſt le ſens de ce mot. *Faites tous vos efforts pour louer Dieu; ne vous laſſez point dans ces exercices*, (μὴ κοπιᾶτε), *& encore n'y réuſſirez-vous jamais parfaitement* (27).

Ibid. *Soûmettez-vous à mon joug - - & vous trouverez le repos de vos ames*] On croiroit que Notre-Seigneur fait ici alluſion à ces paroles de l'Eccléſiaſtique, où l'Auteur s'exprime preſque dans les mêmes termes en addreſſant cette exhortation aux hommes: *Soûmettez votre* COL *au joug de la ſageſſe, & que votre ame reçoive ſes inſtructions, elle eſt proche & facile à trouver; voyez de vos propres yeux, que, ſans avoir beaucoup travaillé, j'ai trouvé un grand repos pour moi.* (28)

Ibid. *Je ſuis doux*] C'eſt la vertu qui eſt auſſi attribuée à Moïſe (29).

℣. 30. *Mon joug eſt doux* &c.] St. Clement, parlant de la Doctrine Chrétienne, dit: *Le caractère de cette diſcipline, c'eſt de n'être ni trop auſtère ou ſévère, ni trop facile ou relachée, à cauſe de ſon extrême douceur* (30); ſa ſainteté y régne avec ſa bonté. Le même Pere dit dans un autre endroit: *Poſez le joug péſant & prenez-en un plus léger, dit l'Ecriture. Le joug de l'eſclavage eſt une expreſſion dont ſe ſervent auſſi les Poëtes* (31); c'eſt le joug du péché & des paſſions. Et un peu plus bas: *Comment donc la foi n'eſt-elle pas bonne? N'eſt-elle pas le Docteur de la vérité* (32)? *Bonne* (χρηστὸς) ſignifie ici douce, humaine, gracieuſe, miſericordieuſe, bienfaiſante. Il eſt oppoſé à la rigueur. L'Auteur a rapporté toutes les Loix qui obligent les hommes à être doux, humains, libéraux envers leurs prochains; & c'eſt la concluſion qu'il en tire contre les Hérétiques, qui médiſoient de la Loi, comme d'une économie inhumaine & cruelle. Δικαιοσύνη ſignifie auſſi dans cet endroit *la bonté*, *la douceur*: χρηστὸς déſigne par-tout la *bonté*, & il eſt oppoſé à la dureté, à la rigueur. Voyez Luc. VI. 35. Au reſte, il y a une figure toute ſemblable dans l'Eccléſiaſtique, où l'Auteur dit, en parlant de la Sageſſe. *Mettez vos pieds dans ſes liens, & votre col dans ſon collier. Baiſſez votre épaule, & portez-les, & ne vous ennuyez point de ſes liens* (33). Notre Verſion a mis *carcan*, pour *collier*. Κλοιὸς n'eſt pas dans cet endroit un collier qui ſert d'ornement. C'eſt un *joug*. Voyez dans les LXX. Deut. XXVIII. 48. & Habac. II. 6. L'Expreſſion de l'Eccléſiaſtique eſt parallèle à celle du Seigneur. *Les fers de la Sageſſe*, dit encore le fils

(26) Καὶ γὰρ αὐτοὶ κυρίου δεηθήσονται, ἵνα εὐοδώσῃ ἀνάπαυσιν καὶ ἴασιν χάριν ἐμβιώσεως. Eccl. XXXVIII. vſ. 14.

(27) Δοξάζοντες κύριον, ὑψώσατε καθόσον ἂν δύνησθε, ὑπερέξει γὰρ καὶ ἔτι. Καὶ ὑψοῦντες αὐτὸν πληθύνατε ἐν ἰσχύϊ, μὴ κοπιᾶτε, οὐ γὰρ μὴ ἐφίκησθε. Eccleſ. XLIII. 30.

(28) Τὸν τράχηλον ὑμῶν ὑπόθετε ὑπὸ ζυγὸν - - - - Καὶ εὗρον ἐμαυτῷ πολλὴν ἀνάπαυσιν. Ch. LI. vſ. 35. 36.

(29) Nomb. XII. vſ. 3. & Eccl. XLV. vſ. 5.

(30) Ἔστι δὲ ὁ χαρακτηρισμὸς, οὐ φοβερὸς ἄγαν αὐτοῦ οὔδε ἔκλυτος κομιδῇ ὑπὸ χρηστότητος. Pæd. Lib. I. §. 12. p. m. 133.

(31) Ἄρατε ἀφ' ὑμῶν τὸν βαρὺν ζυγὸν, καὶ λάβετε τὸν πρᾶον, ἡ γραφὴ φησὶ, καθάπερ καὶ οἱ ποιηταὶ δούλειον ζυγόν. Idem Strom. Lib. II. p. 368.

(32) Πῶς οὖν (οὐ) χρηστὸς ὁ νόμος, καὶ δικαιοσύνης διδάσκαλος. Ibid. p. 398.

(33) Eccl. VI. vſ. 26. 27.

Fils de Syrach, *seront pour vous une puissante protection*, *& son joug* (οἱ κλοιοὶ), ou ses colliers, *comme une robe magnifique* (δόξης) (34).

Ibid. *Mon joug est doux*] On croit que J. Christ oppose ses préceptes aux Loix Mosaïques, fardeau pesant *que nos Peres, ni nous*, dit St. Jaques, *n'avoient pû porter*: j'en doute. Je croirois plutôt que Notre-Seigneur oppose ici ses préceptes aux Loix des Pharisiens, sous la discipline desquels le peuple se mettoit, & qui étoient les grands adversaires de J. Christ. Laissez-là ces Hypocrites qui *lient des fardeaux pesans & très-difficiles à porter, & les mettent sur les épaules des hommes, pendant qu'ils ne voudroient pas les remuer du bout du doigt* (35). Pour moi, mon joug est aisé, & je le porte le premier.

Ibid. *Mon fardeau léger*] Diogene Laërce en dit autant des Loix de *Solon*, qu'il appelle *un fardeau léger* (36).



CHAPITRE XII.

℣. 5. LEs *Sacrificateurs violent le Sabbat dans le Temple, sans qu'ils soient coupables pour cela*] Cela est fondé sur ce qu'ils égorgeoient les victimes &c. On peut rapporter à cela ce qui s'étoit passé dans la prise de Jericho Jos. VI., les Sacrificateurs ayant porté l'Arche sur leurs épaules, & fait pendant sept jours le tour de la ville, jusqu'à ce qu'au septième jour les murailles étant tombées, les Israëlites prirent la ville, la pillerent, & comme porte la Version Latine, *In ore gladii præda facta est civitas ab omni populo Israel.* Sur quoi Tertullien remarque, *qu'il ne faut pas douter que les Sacrificateurs n'ayent fait un ouvrage servile, lorsque, par ordre de Dieu, ils pilloient leurs ennemis à la guerre* (1). Les Machabées comprirent bien aussi ce que dit le Sauveur, que le Sabbat a été fait pour l'homme, & non l'homme pour le Sabbat, quand ils combattirent & vainquirent leurs ennemis ce jour-là.

℣. 11. Je vais transcrire un passage de *Macrobe*, qui viendra fort bien ici. „ Scevola, interrogé sur ce qu'il étoit permis de faire un jour de Repos, ré„ pondit, *qu'on pouvoit faire tout ce qu'on ne pouvoit negliger sans perte.* C'est „ pourquoi, continue-t-il, si un Pere de famille fait retirer par ses gens un „ Bœuf tombé dans une fosse, il ne paroît point avoir violé le jour du Repos. „ Il en faut dire autant de celui qui auroit prévenu la ruine de sa maison, „ en donnant un appui à une poutre de son toit qui s'étoit rompue. C'est „ sur ce principe que Virgile, habile en toutes choses, & qui sçavoit bien „ qu'on peut laver une brebis, ou pour en nettoyer la laine, ou pour la guérir de „ la gale, a prononcé, que dans ce dernier cas il étoit permis de la baigner un „ jour de Repos, pourvû qu'on fît cela par remede. *On peut*, dit ce Poëte, „ *bai-*

(34) Ibid. Chap. V. vs. 31. 32.

(35) Matth. XXIII. vs. 4. & tout le Chapit.

(36) Ἄχθεα κοῦφότατα. Diog. Laer. p. 39. in Epigr. Rem. de Mr. L. C.

(1) *Nec dubium est opus servile Sacerdotes operatos, cùm prædas belli agerent ex Dei præcepto.* Adv. Jud. Cap. IV.

„ *baigner un troupeau de moutons dans un fleuve dont l'eau leur sera salutaire* (2).

℣. 20. *Jusqu'à ce qu'il ait rendu la justice victorieuse*] (Ἕως ἂν ἐκβάλῃ εἰς νῖκος τὴν κρίσιν) Je crois qu'on peut prendre ici κρίσις pour la *cause*, & la *bonne cause*. C'est ainsi qu'il est dit dans l'Ecclésiastique: *Jusqu'à ce qu'il ait jugé la cause de son peuple* (3); c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il lui ait fait gagner sa cause. Ainsi le sens seroit, *jusqu'à qu'il ait rendu la bonne cause victorieuse.*

℣. 25. *Sera reduit en désert*] (Ἐρημοῦται). Cette Traduction est trop littérale, & trop étimologique. Ἐρημοῦν signifie seulement *ruiner, detruire, dissiper. Les insultes & les violences dissiperont les richesses* (ἐρημώσουσι πλοῦτον), dit l'Auteur de l'Ecclésiastique (4). Le même Auteur dit: *La maison de l'homme orgueilleux sera detruite* (ἐρημωθήσεται). Il faut faire la même remarque Luc XI. 17. & sur Apocal. XVIII. 16. (Τοσοῦτος πλοῦτος ἐρημώθη) *De si grandes richesses ont été enlevées en un moment.* On ne traduira pas assurément, *elles sont devenues désertes*, ou *reduites en désert.*

℣. 32. *Mais si quelqu'un parle contre le S. Esprit*] C'est-à-dire qui parlera mal de lui. Un tel homme est sujet à deux sortes de malédictions; à celles de la Loi de Moïse, & à celles de l'Evangile. Il éprouvera les malédictions de la Loi dans ce siécle, & celles de l'Evangile au jour du Jugement. Car il dit que son péché ne lui sera pardonné, ni dans ce siécle, ni dans celui qui est à venir. (Αἰών) *Siécle* dans cet endroit se prend pour *la vie. Après que vous aurez privé le Cygne de sa douce vie*, dit Hesiode (5); & Hesychius sur ce mot, dit que c'est *la vie, la durée de la vie des hommes* (6); cela est connu. L'expression de J. C. veut dire, qu'il ne sera jamais pardonné: *Ne prenez point de plaisir dans ce qui plaît aux Impies; souvenez-vous que jusqu'à l'enfer ils ne seront point justifiés* (ἕως ᾅδου οὐ μὴ δικαιωθῶσιν) (7); c'est-à-dire que leurs péchés ne leur seront jamais pardonnés.

℣. 33. *Fruit mauvais*] A la lettre, *un fruit pourri*; cela veut dire de mauvaises actions. L'Auteur de l'Ecclésiastique a dit de même (ἔργον σηπόμενον), *une œuvre pourrissante* (8), pour dire des choses qui passeront, & qui ne donneront aucune satisfaction solide.

℣. 40. *Comme Jonas fut trois jours & trois nuits dans le ventre d'un grand poisson*] Dans le cœur de la terre (9) J. Christ employe les termes de Jonas, qui appelle le ventre de la Baleine, le *ventre du sepulchre* ou *de l'enfer* (ἐκ κοιλίας ᾅδου), & le lieu où il étoit, *les profondeurs du cœur de la mer* (βάθη καρδίας θαλάσσης), J. Christ

(2) Scevola consulens, quid feriis agere liceret? respondit, *quod prætermissum noceret. Quapropter si bos in specum decidisset, eumque Paterfamilias adhibitis operis liberasset, non est visus ferias polluisse. Nec ille qui trabem tecti fractam fulciendo, ab imminenti vindicavit ruinâ. Undè & Maro, omnium disciplinarum peritus, sciens lavari ovem, aut lanæ purgandæ, aut scabiei curandæ gratiâ, pronunciavit hanc ovem per ferias licere mersari, si hoc remedii causâ fieret. Balantumque gregem fluvio mersare salubri.* Macr. Satur. Lib. I. 16.

(3) Ἕως κρινῇ τὴν κρίσιν τοῦ λαοῦ αὐτοῦ. Chap. XXV. vs. 23.

(4) Eccl. XXI. vs. 5.

(5) Εὖτ' ἂν δὲ κύκνον γλυκερῆς αἰῶνος ἀμέρσῃς. Scutum Herc. vs. 331.

(6) Αἰών, ὁ βίος τῶν ἀνθρώπων, ὁ τῆς ζωῆς χρόνος. Hesych. in hanc vocem.

(7) Eccl. IX. vs. 15.

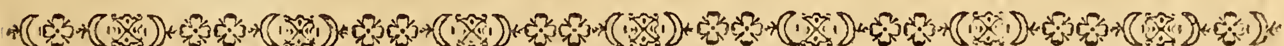
(8) Ibid. Ch. XIV. vs. 19.

(9) Jonas II. vs. 2. 3. les LXX.

J. Chrift ne fut néanmoins dans le fepulchre qu'environ 40 heures, deux nuits & un jour. La réponfe ordinaire eft jufte. Les Hébreux difent trois jours & trois nuits, pour exprimer ce que nous difons trois jours. Je veux feulement remarquer, que St. Luc dit, *Quand huit jours furent accomplis* (καὶ ὅτε ἐπλήσθησαν ἡμέραι ὀκτὼ) *pour circoncire l'enfant* (10). La Circoncifion fe faifoit pourtant le huitième jour, & non après que huit jours étoient paffés. Ainfi le Seigneur demeura trois jours dans le fepulchre, bien qu'il fût reffufcité le troifième jour.

ỷ. 41. *Et la condamneront*] *Le jufte mort condamne les méchans qui lui furvivent* (11). Il eft dans peu de tems parvenu à la vertu, pendant qu'eux, ayant eu en partage une longue vie, n'en ont pas profité pour leur falut.

ỷ. 42. *La Sageffe*] Voici la définition que Clement d'Alexandrie donne de la Sageffe. *C'eft une faculté divine, qui connoît les chofes qui font comme elles font, qui poffede la perfection, qui eft exempte de toute paffion, non fans le Sauveur, qui, par fa divine parole, dirige les facultés intellectuelles de notre ame* (12).



CHAPITRE XIII.

ỷ. 3. EN *paraboles*] Cette ancienne manière d'enfeigner par des paraboles & des énigmes, étoit en ufage chez prefque tous les peuples qui ont eu quelque Philofophie ou quelque foin de la Sageffe. Platon l'a fait en divers endroits, comme l'a remarqué Clement d'Alexandrie, qui ajoute la régle qu'il faut fuivre en expliquant ces fables myftérieufes: *L'on ne doit pas expliquer*, dit-il, *chaque terme allégoriquement, mais ceux-là feulement qui regardent d'une manière directe le fujet général* (1). En général les *Paraboles* font des inftructions, des fentences, où il entre des comparaifons, des emblêmes. On trouve dans l'Eccléfiaftique le titre *de Difcours paraboliques* (λόγοι παραβόλων) (2). Il faut voir là-deffus la Note de Grotius.

Ibid. *Paraboles*] Ce font des difcours qui préfentent un fens, & qui en ont un autre fecret, qui n'eft connu que de ceux qui ont de l'intelligence. Ce mot répond à celui d'énigme. L'Auteur du premier Prologue fur l'Eccléfiaftique, parlant de ce Livre, dit qu'*il contient des inftructions de prudence, & des énigmes, & des Paraboles* (3).

ỷ. 11. *Myftères*] On abufe extrèmement de ce mot, pour envelopper des abfur-

(10) Luc. II. vf. 21.

(11) Κατακρίνει δὲ δίκαιος θανὼν τοὺς ζῶντας ἀσεβεῖς Sapien. IV. vf. 16.

(12) Clem. Alexand. Strom. Lib. I. pag. 355. Ed. Col. 1688. Ἥτις ἐστὶ δύναμις θεία τῶν ὄντων ὡς ὄντων γνωστική, τὸ τέλειον ἔχουσα, παντὸς πάθους ἀπηλλαγμένη, οὐκ ἄνευ τοῦ Σωτῆρος, τοῦ καταγαγόντος ἡμῶν τῷ θείῳ λόγῳ τοῦ ὁρατικοῦ τῆς ψυχῆς.

(1) Οὐκ ἁπλῶς κατὰ πάντα ὀνόματα ἀλληγορητέον, ἀλλ' ὅσα τῆς διανοίας τῆς καθόλου σημαντικά. Str. Lib. V. p. 575.

(2) Chap. XX. vf. 27.

(3) Λόγους οὖν φρονήσεως, αἰνίγματά τε, καὶ παραβολὰς περιέχει.

abſurdités, & pour les rendre venérables. On en a changé l'idée, & au lieu qu'il ne ſignifie qu'une choſe ſecrete, on lui a fait ſignifier une choſe incompréhenſible, que la raiſon doit croire ſans l'entendre. On voit ici en quel ſens Notre-Seigneur l'a pris: Puiſqu'il fut donné aux Diſciples de connoître les myſtères du Royaume des cieux, il faut que ces myſtères ne fûſſent point incompréhenſibles. Voyez Rom. XVI. 25. La véritable notion de myſtère, c'eſt une vérité qui eſt cachée, & qui ceſſe d'être myſtère quand elle eſt revélée. *Il n'y a point de myſtères que vous ne puiſſiez découvrir*, dit Nabuchodonoſor à Daniel (4); c'eſt-à-dire point de ſecrets.

℣. 13. *Car en voyant*] (Ὅτι βλέποντες) *Le Seigneur*, dit Clement d'Alexandrie, *ne s'explique point par des Paraboles, afin de donner occaſion à ſes Auditeurs de demeurer dans l'ignorance. Ce ſeroit un crime de le penſer ainſi; mais il veut nous apprendre par-là, que ceux avec qui il avoit à faire étoient dans un tel état, qu'ils ne comprendroient point ce qu'il leur diſoit* (5).

℣. 23. *La Grace accompagne la parole dans un cœur honnête & bon*] Clement d'Alexandrie remarque fort bien là-deſſus, que *l'ame eſt liée à l'ame, & l'eſprit à l'eſprit; & que l'un & l'autre font croître & vivifient ce que la ſémence de la parole avoit fait germer* (6).

℣. 32. Beze corrige ici l'Interprête Latin, qui a rendu κατασκηνεῖν par *habitare, habiter. Les Oiſeaux du ciel ſe retirent & demeurent dans ſes branches.* Beze ſoutient que κατασκηνεῖν ſignifie *faire ſon nid* (*nidulari*); mais il ſe trompe. Il y a une preuve du contraire dans Daniel, où il eſt dit de l'Arbre que Nabuchodonoſor avoit vû en ſonge, que les bêtes ſe retiroient ſous ſon ombre, (κατεσκήνουν), & que les Oiſeaux du ciel habitoient dans ſes branches (κατῴκουν) (7). Dans la ſuite κατασκηνεῖν eſt dit des Oiſeaux, & κατοικεῖν des Bêtes (8); ce qui fait voir que ces deux mots ſe confondent, & ne ſignifient l'un & l'autre qu'habiter.

℣. 35. *J'ouvrirai ma bouche pour parler en Paraboles*] *Pour parler* eſt ſuppléé, il n'eſt pas néceſſaire. *Ouvrir la bouche en Paraboles*, c'eſt propoſer des Paraboles. *Il ouvre ſa bouche en prieres; il ſe met à prier* (9). *Je propoſerai des ſentences*, c'eſt le ſens; *ouvrant la bouche, il ſe mit à les enſeigner* (10). Phraſe Hébraïque qui ne mérite preſque aucune attention, & qui veut dire ſimplement parler.

℣. 40. *A la fin de ce monde*] (Συντελείᾳ τοῦ αἰῶνος). L'expreſſion eſt la fin du monde. Les Anges ſont les Moiſſonneurs &c. *Il y a des Eſprits*, eſt-il dit dans l'Eccléſiaſtique, *qui ont été créés pour la vengeance, & ils ont affermi dans leur colere les fleaux dont ils doivent punir les méchans.* Et dans le tems de la conſommation

(4) Μυστήριον οὐκ ἀδυνατεῖ σε. Ch. IV. vſ. 9.

(5) Μὴ ὡς τὴν ἄγνοιαν αὐτοῖς παρέχοντος τοῦ κυρίου. καὶ γὰρ οὐ θεμιστὸν οὕτω φρονεῖν; ἀλλὰ τὴν ὑπάρχουσαν διελέγξαντος. καὶ ἀσυνέτους τῶν λεγομένων ἐσομένους μηνύσαντος. Clem. Alexand. Str. Lib. I. initio p. m. 270.

(6) Ψυχὴ γὰρ οἶμαι ψυχῇ, καὶ πνεῦμα πνεύματι συναπτόμενα, κατὰ τὴν τοῦ λόγου σποράν, αὔξει τὸ καταβληθὲν καὶ ζωογονεῖ. Ibid.

(7) Dan. IV. vſ. 9.

(8) Verſ. 18.

(9) Ἀνοίξει τὸ στόμα αὐτοῦ ἐν προσευχῇ. Eccléſi. XXXIX. vſ. 7.

(10) Matth. V. vſ. 2.

mation, (ἐν καιρῷ συντελείας) *ils répandront leurs forces, & ils contenteront ou appaiſeront la colere de celui qui les a faits* (11).

℣. 52. *Tout Docteur bien inſtruit pour le Royaume des Cieux*] Eſdras eſt appellé *un Scribe bien élevé dans la Loi* (12). Il eſt appellé (ἀναγνώστης) *Lecteur* (13); & Artaxerxès lui donne ce titre dans ſes Edits (14).

Ibid. *Qui tire de ſon tréſor des choſes nouvelles & des choſes vieilles*] L'Auteur de l'Ecclésiaſtique dit de la Sageſſe, qu'*elle remplit de ſes biens precieux ceux qui s'attachent à elle, & leurs greniers de ſes fruits* (15). *Les greniers*, ou les *tréſors*, ſont la même choſe. Et dans la ſuite: *Les tréſors de la Sageſſe contiennent des Paraboles de Science* (16).

℣. 54. 55. *D'où viennent à cet homme cette ſageſſe, & le pouvoir de faire ces miracles? N'eſt-il pas le fils du Charpentier?* &c.] On voit ici un préjugé conſacré chez les Juifs, qui croyoient que la Science étoit incompatible avec les Arts Méchaniques. C'eſt ce que l'on peut voir en particulier dans le Chap. XXXVIII. de l'Ecclésiaſtique ℣. 25. & ſuiv. *Comment eſt-ce qu'un homme qui mene la charuë pourroit s'inſtruire de la Sageſſe, & dont l'occupation eſt de piquer ſes bœufs avec un aiguillon* &c. ℣. 26.; & au ℣. 27. il dit la même choſe du Charpentier & de l'Architecte, qui paſſent les jours & les nuits à leur travail.

Ibid. Juſtin Martyr dit, que *Jeſus paſſoit pour le fils d'un Charpentier, & paroiſſoit difforme, comme les Anciens l'avoient prédit; il paſſoit lui-même pour un Charpentier, car étant parmi les hommes, il exerçoit le métier de Charpentier, faiſant des charues & des jougs. Ces ouvrages étoient les ſymboles de la juſtice qu'il devoit enſeigner, & il montroit par-là qu'il faut mener une vie active, & fuir l'oiſiveté* (17).

℣. 58. Jeſus Chriſt n'a deployé ſa vertu que ſur ceux qui croyoient. La foi eſt la condition de ſes bienfaits. De-là cette parole: *Ta foi t'a guéri.* Luc XVIII. 42. VIII. 48. Conf. Act. XIV. 9. Paul voyant que le Boiteux de Lyſtre avoit la foi d'être guéri, lui-dit à haute voix: *Leve-toi tout droit ſur tes pieds.* Voyez ſur Marc VI. 5.



CHAPITRE XIV.

℣. 2. D*It à ſes ſerviteurs*] (Τοῖς παισὶν αὐτοῦ) On croiroit qu'Herode dit cela *à ſes valets*; & il eſt vrai que παῖς parmi les Grecs, & *Puer* parmi les Latins, ſe met pour *un valet*, pour *un eſclave*. Mais Herode ne s'entrete-

(11) Eccl. XXXIX. vſ. 35. 36.

(12) Γραμματεὺς εὐφυὴς ἐν τῷ νόμῳ. 1 Apocr. d'Eſdras VIII. vſ. 3.

(13) Ibid. vſ. 9.

(14) Ibid. vſ. 10.

(15) Καὶ τὰ ἀποδοχεῖα ἀπὸ τῶν γεννημάτων αὐτῆς. Eccl. I. vſ. 18.

(16) Ἐν θησαυροῖς σοφίας παραβολὴ ἐπιστήμης. vſ. 26.

(17) Νομιζομένου τοῦ τέκτονος υἱοῦ ὑπάρχειν, καὶ ἀειδοῦς, ὡς αἱ γραφαὶ ἐκήρυσσον, φαινομένου, καὶ τέκτονος νομιζομένου, ταῦτα γὰρ τεκτονικὰ ἔργα εἰργάζετο ἐν ἀνθρώποις ὤν, ἄροτρα καὶ ζυγὰ διὰ τούτων καὶ τὰ τῆς δικαιοσύνης σύμβολα διδάσκων, καὶ ἐνεργῆ βίον. Juſtin. Martyr. Dial. p. 247.

tretenoit pas d'une chofe fi importante avec des domeftiques. Παῖδες, ce font les *Courtifans* d'Herode, & même les Officiers de fes Troupes. Ainfi dans les Macchabées Alexandre appelle fes *Officiers*, fes Généraux παῖδας (1).

℣. 6. *Un jour qu'on célébroit la naiffance d'Herode*] On peut fort bien l'entendre du jour qu'il avoit été fait Roi ou Tetrarque. Baluze parlant de Maxence, qui fut tué le *jour de fa Naiffance*, (*die natali*), remarque que ce fut le jour de fon élevation à l'Empire, *car les Anciens donnoient à ce jour le nom de jour de la Naiffance des Empereurs* (2). Dans le paffage de Lactance, qui eft corrompu, (*dies natalis*) *jour de la Naiffance*, fe rapporte à Conftantin, ou du moins il le femble; voici le paffage: *Cumquè repentè Populus Circenfes enim Natali fuo, & debitâ voce fubclamat, Conftantinum vinci non poffe.* Cependant ce qui a précedé montre que *Natali fuo* fe doit rapporter à Maxence, & que par confequent, felon la conjecture de Mr. *Stark*, il faut mettre par parenthèfe, *Populus*, [*Circenfes enim Natali fuo celebraverat*] &c.

℣. 8. *Elle donc, inftruite auparavant par fa Mere*] Il y a dans l'Original προβιβασθεῖσα, que notre vieille Verfion a traduit *pouffée par fa Mere. Inftruite* eft la véritable fignification. *Inftruifez-vous par les Ecritures* (προβίβασον), dit Juftin Martyr (3).

℣. 9. *Le Roi en fut fâché, mais à caufe de fon ferment*] Conferez cette Hiftoire avec celle de Daniel: elles font tout-à-fait conformes. *Darius* eftime Daniel; on le furprend, & on lui fait donner une Loi par laquelle quiconque aura addreffé quelque priere à quelque Dieu ou à quelque Homme que ce foit, fi ce n'eft au Roi, fera jetté dans la foffe des Lions. Le Roi donne l'Edit; on accufe Daniel de l'avoir violé. Le Roi en fut très-fâché, à caufe de Daniel; mais les Satrapes lui repréfenterent, que les Edits des Rois des Medes & des Perfes étoient irrevocables (4). Ces deux Hiftoires font parallèles.

Ibid. *Le Roi*] Herode n'étoit point Roi; & ce fut pour avoir ambitionné ce titre qu'il fe perdit. Il n'étoit que *Tétrarque.* Mais les Latins donnoient eux-mêmes le titre de Roi aux *Tétrarques*, comme on le voit dans l'Oraifon de Ciceron pour *Dejotarus*, qui n'étoit que Tétrarque. Les Elleniftes abufoient auffi de ce titre, & le donnoient même aux Gouverneurs des Provinces, comme on le voit 1 Macchab. I.

℣. 23. *Le foir étant venu*] Mr. le Clerc, *La nuit étant venue.* Fort bien; c'eft le fens: & fi l'on traduit *le foir étant venu*, comme il y a à la lettre, on embaraffera le Lecteur, qui a lû au ℣. 15. les mêmes paroles, avant que J. Chrift eût fait le miracle de la multiplication des Pains, & raffafié les troupes, qu'il congedia enfuite. Il y a un exemple de la même expreffion: (Ὀψίας γενομένης) *la nuit étant venue*, dans Judith (ὀψία ἐγένετο), où elle veut dire, *comme il étoit fort tard*, ou *bien avant dans la nuit* (5).

(1) 1 Macc. I. vf. 7.

(2) *Hunc quipfè diem Antiqui vocabant natalem Imperatorum.* In Notis ad Lact. de Mor. Perf. Cap. XLIV.

(3) Dial. p. m. 248.

(4) Dan. VI. vf. 14. & *fuiv.*

(5) Chap. XIII. vf. 1.

CHA-



CHAPITRE XV.

℣. 19. PEnsées] (Διαλογισμοὶ.) Ce sont plutôt des *desseins*, de *mauvais desseins*. De même Marc. VII. 21. Ce qui convient mieux avec la securité. Car ce mot signifie souvent *desseins*, conseils, dans les Proverbes & dans l'Ecclésiastique: *Et ses desseins périrent avec lui*, sçavoir avec Antiochus, est-il dit dans les Macchabées (1).

℣, 35. *De s'arranger à terre*] (Ἀναπεσεῖν.) Voyez sur Marc VI. 40.



CHAPITRE XVI.

℣. 18. ET *sur cette pierre*] St. Augustin l'a entendu de J. C. Pour soutenir cette pensée, l'on allegue que πέτρα & πέτρος ne signifient pas proprement la même chose: πέτρος, *une pierre*; πέτρα, *un rocher*. D'ailleurs il semble que si l'Evangeliste avoit voulu attribuer à St. Pierre ces mots (ἐπὶ ταύτῃ τῇ πέτρᾳ) *sur ce rocher*, il auroit dit (ἐπὶ τούτῳ τῷ πέτρῳ), *sur cette pierre*. Cependant il se peut faire aussi que πέτρα signifiant un *rocher* sur lequel un fondement est stable, Luc. VI. 48. l'Evangeliste aura changé de terme; & considerant St. Pierre comme le fondement de l'Eglise de J. C. il se sera servi du mot πέτρα, *rocher*, plutôt que du mot πέτρος, qui ne signifie qu'une *pierre*.

℣. 19. On a très-bien expliqué l'expression de Notre-Seigneur, *donner les Clefs du Royaume du Ciel*; mais le ridicule d'ériger St. Pierre en Portier du Ciel, & de se figurer une porte au Paradis qu'il ouvre & qu'il ferme, ne sera tolerable que dans les tems de la plus grande ignorance. Il y a un Hymne de Synesius, où il prie Dieu, d'ordonner aux *Anges Porte-clefs* du Ciel, de lui en ouvrir la porte. Cela est figuré. Les Payens avoient aussi leur Junon, Portiere du Ciel, & lui donnoient une servante Porte-clef. *Callithoë Porte-clef de Junon d'Argos*, *Reine de* l'*Olympe*, dit un Poëte (1).

℣. 22. *A Dieu ne plaise*] (Ἵλεώς σοι) Je crois que c'est une espece de serment. C'est peut-être ce que nous dirions, *Dieu vous en garde*, qui est le sens que Mr. Le Clerc & d'autres ont suivi. Théophane raconte que l'Empereur fit venir le Patriarche (il se nommoit aussi Constantin) & lui dit, *quel mal y auroit il, si nous appellions la Vierge simplement Mere de Christ, & non Mere de Dieu*.

(1) Καὶ ὁ διαλογισμὸς αὐτοῦ ἀπώλετο. I Macc. II. vs. 63.

(1) Καλλιθόη κλειδοῦχος ὀλυμπιάδος βασιλείης ἥρης Ἀργείης. Ces vers se trouvent dans Clement d'Alexandrie Strom. Lib. I. p. 349.

Dieu (2)? Ce Patriarche lui répondit, Ἐλέησόν Δέσποτα. Je traduirois, *Au nom de Dieu, Seigneur*, n'ayez pas cette pensée. (*Miserere Domine*). Je trouve pourtant dans Clement d'Alexandrie cette expression Ἔλεώς σοὶ dans le sens qu'ont suivi le grand nombre des Interprètes. Il parle de l'usage moderé du vin, & dit, *qu'il rend celui qui en boit plus indulgent pour soi-même qu'à son ordinaire, plus complaisant pour ses convives, plus doux envers ses domestiques, & plus agréable à ses amis* (3). Je sçais que ἵλεως se prend quelquefois pour *gai:* (Ἵλεως σοὶ κύριε) *Dieu vous en garde, Seigneur.* Comme dans les Macchabées. (Ἵλεως ἡμῖν) *Dieu nous en préserve* (4). On trouve dans un Exemplaire de ce Livre le mot de (Θεὸς) *Dieu*, qui est sous-entendu dans les autres.

Ibid. St. Pierre ne peut croire que le Christ dût mourir, & mourir d'une mort violente. L'erreur de ce Disciple est bien excusable, puisque les Juifs étoient persuadés que le Regne du Messie ne finiroit point, & qu'ils fondoient cette opinion sur *la Loi*, c'est-à-dire sur l'*Ecriture*, où les Prophéties promettent au Messie un Régne éternel. Cette opinion des Juifs paroît au Chap. XII. de S. Jean ℣. 34.

℣. 23. *Eloignez-vous de moi, Satan*] Mr. le Clerc, *Retirez-vous de moi, mon Ennemi.* Il a trouvé qu'il y auroit de l'excès & de l'emportement en Jesus Christ, s'il avoit traité St. Pierre de *Satan.* Cependant je ne voudrois rien changer aux Versions ordinaires. Quiconque nous tente fait auprès de nous le personnage de Satan, & en est l'instrument, quoiqu'il ne le croye pas. Mr. le Clerc ajoute, *Vous êtes propre à me faire tomber*; il a voulu exprimer le sens de ces mots, *Vous m'êtes en scandale:* mais à mon avis, la paraphrase est foible. Je remarquerai donc, qu'*être en piége, être en scandale*, c'est être un *Diable* par rapport à quelqu'un, & devenir un moyen, non seulement de le faire tomber, mais de le faire périr. Un passage du I. Livre des Macchabées expliquera tout ceci. Des scelérats, des Apostats étoient, au tems d'Antiochus, dans une forteresse qui commandoit le Temple de Jerusalem: ils voyoient tous ceux qui y alloient, & les tuoient, ou les denonçoient pour les faire mourir. L'Auteur du Livre dit de ces gens-là, qu'ils étoient *en piége* (εἰς μεγάλην παγίδα) (5); & plus bas, qu'ils *étoient en piége & en scandale* (εἰς παγίδα καὶ εἰς σκάνδαλον) (6); & enfin, qu'ils étoient *comme un méchant diable à Israël* (εἰς διάβολον πονηρὸν τῷ Ἰσραήλ) (7), parce qu'ils étoient les accusateurs des Israëlites, les instigateurs & les causes de leur mort. Quant à l'expression *être en scandale*, elle signifie véritablement être un moyen de faire pécher & périr quelqu'un. J. Christ dit donc à St. Pierre, *Va loin de moi, Satan*; tu serois un moyen de me faire pécher & périr, si cela étoit possible.

Ibid. *Vous n'avez que des pensées humaines*] (Οὐ φρονεῖς τὰ τοῦ Θεοῦ) Ce n'est pas cela, si je ne me trompe. Vous ne prenez aucun intérêt à ce qui apartient à Dieu;

(2) Chron. ad ann. Const. Copr. XXIII. p. 366.

(3) Οἶνος γὰρ πρῶτον αὐτὸν αὐτῷ ἵλεων ποιεῖ τὸν πίοντα μᾶλλον ἢ πρότερον, καὶ τοῖς συμπόταις μειλιχιον, καὶ τοῖς οἰκέταις πρᾳότερον, καὶ προσηνέστερον τοῖς φίλοις. Pæd. Lib. II. §. 2.

(4) I Macch. II. vs. 21.

(5) Chap. I. vs. 38.

(6) Chap. V. vs. 4.

(7) Chap. I. vs. 38.

à Dieu, vous n'avez aucun foin que pour ce qui apartient aux hommes. Cela eft confirmé par ces paroles de la Lettre d'Alexandre, fils d'Antiochus, à Jonathan fouverain Sacrificateur: *Nous vous avons établi fouverain Sacrificateur de la Nation, pour avoir foin de nos intérêts, & conferver notre amitié* (8).

℣. 26. *Par quel échange pourroit-il en reparer la perte?*] (Ἀντάλλαγμα) La Traduction eft jufte. Et Marc VIII. 37. il femble que le Seigneur veut dire, qu'il n'y a aucun moyen de ravoir la vie; mais je crois qu'au fond le Seigneur veut dire, que quand il donneroit tout, il ne fçauroit rien acquerir qui pût le dédommager de la perte de fa vie. On dit d'une chofe ineftimable, qu'il n'y a rien qui puiffe être mis en comparaifon avec elle, rien qu'on puiffe échanger contre elle. *Il n'y a rien*, dit le fils de Syrach, *qu'on puiffe mettre en comparaifon avec une ame bien inftruite, bien difciplinée* (9). De même: *Il n'y a rien qui puiffe être mis en comparaifon avec un ami fidèle* (10). Rien qui puiffe compenfer un fi grand bien; c'eft une chofe fans prix qu'une perfonne fage, prudente & de bonnes mœurs.

℣. 27. & 28. Marc. VIII. ℣. dernier & IX. 1. Ces paffages qui femblent parler fi clairement de la Venue du Seigneur dans fa gloire, accompagné de fes Anges, & exerçant fes jugemens, font ce qui donna lieu aux Apôtres même, comme à S. Paul, d'être pendant quelque tems dans la penfée, que le Seigneur viendroit pendant leur vie. On ne peut, fans faire violence aux termes de cet Apôtre, penfer autrement de fon opinion. L'explication d'Origene (11), qui a été fuivie de plufieurs Peres, ne paroît pas foutenable. Ils ont rapporté ce que J. Chrift dit ici, à fa Transfiguration, où il fut vû de trois de fes Difciples. La manière dont le Seigneur s'exprime ne le fouffre pas: *Je vous dis en vérité, qu'il y a quelques-uns de ceux qui font ici, qui ne mourront point jufqu'à ce qu'ils ayent vû le Fils de l'Homme venir dans fon Régne.* Jefus auroit-il parlé de la forte, s'il avoit eu en vûë un évenement qui arriva fix jours après (12)? D'ailleurs il s'agit d'un Avenement du Seigneur dans *lequel il rendra à chacun felon fes œuvres*: & qui eft-ce que J. Chrift a recompenfé ou puni dans fa Transfiguration? Cela n'a été imaginé que pour trouver l'accompliffement de la Prophetie du Seigneur. Les Anciens auroient dû penfer à la ruine de Jerufalem, évenement auquel cette Prophetie convient beaucoup mieux. Ce ne peut être que de cet évenement que J. Chrift a parlé au Chap. XXI. de S. Jean, comme M. le Clerc le remarque.

(8) Φρονεῖν τὰ ἡμῶν. 1 Macch. X. vf. 20.

(9) Οὐκ ἔστιν ἀντάλλαγμα πεπαιδευμένης ψυχῆς. Eccleſ. XXVI. vf. 16.

(10) Φίλου πιστοῦ οὐκ ἔστιν ἀντάλλαγμα. Ib. VI. vf. 16.

(11) In Matth. p. 291.

(12) Matth. XVII. vf. 1.

CHAPITRE XVII.

℣. 3. MOïse] Elie avoit été transporté dans le Ciel, mais, selon l'Ecriture Moïse étoit mort, & avoit été enseveli, Dieu l'ayant enseveli dans un lieu inconnu; de sorte que personne n'a sçu où étoit son corps (1). Il faudroit donc que Dieu l'eût ressuscité: c'est tout ce que l'on peut dire de raisonnable. Mais les Juifs ont eu une autre opinion. Ils ont imaginé que Dieu avoit fait enlever le corps de Moïse dans le Ciel: *Ceux qui sont initiés aux Mystères* (c'est Clement d'Alexandrie qui parle) *assurent que Moïse fut transporté au Ciel; & que de-là il en a pris le nom de* Melchi (2). C'est ainsi que j'ai cru devoir rendre le mot Μύσαι. Mais je crois qu'il signifie *les Mystiques*, ceux qui recherchent les sens mystérieux & secrets des Ecritures. C'est au fond la même chose que *Gnostique.* Le passage de ce Pere que je viens de citer, fait voir que *Maimonides* a eu raison de dire dans sa Préface sur le Talmud: *Nos Rabins ont enseigné que Moïse notre Maître n'est point mort; mais qu'il est monté au Ciel, & y sert Dieu.* Josephe insinue ce sentiment, lorsqu'en parlant de Moïse, il dit, non qu'il mourut, mais qu'il *disparut*, (Ἀφανισθῆν), terme dont il s'est aussi servi quand il a parlé d'Enoch & d'Elie. Cependant il y a eu d'autres Juifs qui ont cru seulement que Moïse étoit mort, mais d'une mort si douce, que Dieu, disoient-ils, avoit tiré son ame de son corps par un baiser de sa bouche: mais qu'ensuite il avoit rendu cette ame à son corps, qui ne s'étoit point corrompu, & que le corps & l'ame avoient été élevés au Ciel: par-là ils tâchoient de concilier leur Tradition avec l'Ecriture, qui assure que Moïse mourut (3). Il y avoit quelque Apocryphe dans ce tems-là, qui étoit intitulé *de l'Assomption de Moïse* (4): nous en avons eu de pareils, comme entre autres celui de l'*Assomption de la Vierge.* Je ne doute pas que cette opinion ne vînt de quelque Apocryphe des Juifs, ou des Chrétiens Judaïsans; mais S. Clement croyoit la trouver dans l'Epître de S. Jude, où il est dit, que *le Diable disputoit avec Michel l'Archange touchant le corps de Moïse. Cet endroit*, dit S. Clement, *confirme l'Assomption de Moïse* (5). Le Diable vouloit le retenir dans le tombeau, & Michel vouloit l'enlever au Ciel. Voilà le sujet de leur dispute.

℣. 5. *Ecoutez-le*] (Ἀυτȣ ἀκȣ́ετε) C'est-à-dire, *croyez en lui, & obéïssez-lui. Nous obéïssons comme vous à votre Maître* (Ἀκούομεν) (6). Et Hesiode: *Obéïssez à la justice, & ne faites point de tort* (7) à personne. Ailleurs il dit encore: *Rendez-vous obéïssant à la justice* (8).

℣. 16.

(1) Deut. XXXIV. vs. 5. 6.

(2) Ἔσχεν δὲ καὶ τρίτον ὄνομα ἐν ὀυρανῷ μετὰ τὴν ἀνάληψιν, ὥς φασὶν οἱ Μύσαι, Μελχί. Strom. Lib. I. p. 343.

(3) Voyez la Note de Potterus sur le passage que je viens de citer de Clement d'Alexandrie; & Jude vs. 9.

(4) Μωυσέα τὸν ἀναλαμβανόμενον. Clement d'Alex. Str. Lib. VI. p. 629.

(5) Adumbr. ad Epist. Jud. p. 1048.

(6) 1 Apocr. d'Esdras IV. vs. 88.

(7) Ἄκȣε δίκης μηδ' ὕβριν ὄφελλε. Op. & Dies vs. 213.

(8) Ἐπακȣ́ειν δίκης. Ibid. vs. 275.

℣. 10. *Pourquoi donc ces Scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne premièrement*] Cela est constant & fondé sur Malachie IV. 5. On voit la preuve de cette foi des Juifs dans ce passage de l'Ecclésiastique: *Bienheureux ceux qui vous verront, ô Elie, & qui seront morts dans la Charité; car nous aussi nous vivrons* (9). Voilà l'opinion des Juifs: Qu'Elie devoit descendre du Ciel, prêcher la repentance, fulminer des menaces contre les pécheurs, convertir les Juifs, & mettre la paix entre eux; ce qui est exprimé par *convertir le cœur du pere envers ses fils* (10): *Qu'il remettroit les Tribus d'Israël dans leur païs*, (Καταςῆσαι φυλὰς Ἰακῶβ); ce que Notre-Seigneur a exprimé par *rétablir toutes choses* (Ἀποκαταςάσει πάντα). Qu'alors les gens de bien des Israëlites ressusciteroient, & vivroient sur la terre, dans leur païs de Canaan. Voilà la foi des Juifs, que vous trouverez dans ces anciens Auteurs, & qui se communiqua aux Chrétiens; d'où vint la première Résurrection, & le Régne de mille Ans. Au reste, on voit ici que Jean-Bâtiste étoit l'*Elie* qui devoit préceder le Messie, parce qu'il devoit avoir beaucoup du caractère d'*Elie*. Sur quoi on peut remarquer, que l'Auteur de l'Ecclésiastique décrivant *Elie*, dit qu'il *s'est élevé ensuite comme un feu, & ses paroles brûloient comme un flambeau ardent* (11). On peut aussi traduire, *Et sa parole étoit comme une lampe qui éclairoit.* J. Christ semble avoir fait allusion à ces mots, lorsqu'il dit que Jean *étoit une lampe ardente & éclairante* (12).

℣. 26. *Les Enfans en sont donc exempts*] Je remarquerai à cette occasion, que dans l'Edit d'Artaxerxe, rapporté dans le I. Apocryphe d'Esdras (13), ce Prince accorde l'exemption des tributs, aux Sacrificateurs, Levites, Chantres, Portiers, & aux Serviteurs du Temple (μηδεμία φορολογία γίνεσθαι) &c. *Les serviteurs du Temple*, (ἱερόδουλοι), il les nomme après les *Portiers*. Cela me rappelle qu'un Auteur moderne, qui a d'ailleurs son mérite, n'a pas pû dire, qu'*Antipas*, Ayeul d'Herode le Grand, avoit été *valet de Prêtre* à Ascalon. Il avoit été ἱερόδουλος, qui ne veut pas dire *valet d'un Prêtre*, mais *Serviteur* ou *Esclave du Temple*, & de la Divinité qu'on y servoit. Ce n'étoit pas un emploi fort honorable, puisqu'il est mis après celui des Portiers.

✣✣

CHAPITRE XVIII.

℣. 9. » SI quelqu'un, dit Justin Martyr, observe les Commandemens de J. » C. quoiqu'il ait eu dans cette vie quelque défaut corporel, ou » qu'il ait été privé de quelqu'un de ses membres, il le ressuscitera dans son » second Avenement (ὁλόκληρον), *tout entier*, & outre cela immortel, incor» ruptible, exempt de toute douleur (1).

℣. 10.

(9) Μακάριοι οἱ ἰδόντες σε, καὶ οἱ ἐν ἀγαπήσει κεκοιμημένοι; καὶ γὰρ ἡμεῖς ζωῇ ζησόμεθα. Eccl. XLVIII. vs. 12. 13.

(10) Ibid. vs. 11.

(11) Καὶ ὁ λόγος αὐτοῦ ὡς λαμπὰς ἐκαίετο. Ib. vs. 1.

(12) Λύχνος ὁ καιόμενος καὶ φαίνων. Jean V. vs. 33.

(13) Chap. VIII. vs. 25.

(1) Dial. p. 240.

ý. 10. Il y a une penſée pareille dans Heſiode, recommandant aux Rois de rendre la juſtice aux foibles, & de ne les pas opprimer: *Il y a trente-mille immortels, enfans de Jupiter*, dit ce Poëte, *qui ſont ſur la terre, mere nourriciere des animaux, revêtus d'un corps aërien, & errans çà & là; ils ſont les gardiens des hommes; ils font attention à la manière dont on rend la juſtice, & aux mauvaiſes actions qui ſe commettent ici bas* (2). Le Poëte repréſente enſuite la Juſtice, fille de Jupiter, comme une Vierge auguſte & venérable aux Dieux mêmes, & qui, lorſqu'on l'outrage, va en porter des plaintes à Jupiter, qui ne manque pas de punir les hommes. C'eſt à la ſuite de tout cela que l'on trouve cette belle ſentence: *C'eſt contre ſoi-même que machine du mal celui qui entreprend d'en faire à un autre* (3). Et encore: *Un mauvais conſeil eſt pernicieux à celui qui en eſt l'Auteur* (4).

Ibid. On peut voir dans Plutarque (5) & dans Clement d'Alexandrie (6), ces Vers de Ménandre: *Chaque homme a un Démon, ou un Genie, qui ſe tient à ſon côté* (7).

ý. 15. *Allez l'en reprendre*] Il eſt bon de fixer l'idée de ce terme *reprendre* (ἐλέγχειν), puiſqu'il s'agit d'un devoir. *Reprendre* n'eſt pas *cenſurer*; c'eſt premièrement s'éclaircir du fait avec ſon frere; ſecondement, ſi le fait eſt véritable, lui repréſenter ſa faute, & lui faire des remontrances douces & charitables. Si l'on veut ſçavoir en quoi conſiſte cette repréhenſion, on fera bien de conſulter Eccléſiaſtique XIX. 13—17. Les préceptes ſont fort beaux. La repréhenſion n'a pour but que de corriger. Il ne faut pas la confondre avec les menaces, ou des reproches piquans. *Reprenez votre ami*, dit cet Auteur, *avant que de le menacer, & donnez lieu à la Loi du Dieu très-haut en évitant de vous mettre en colere.* Il faut ſe ſouvenir de cette obſervation pour entendre les préceptes que St. Paul donne de reprendre les pécheurs.

ý. 15. 16. 17. Il faut conſulter ſur ces *verſets* Rhenferdius (8). Il montre évidemment que ce que J. Chriſt dit ici, eſt pris de l'uſage des Juifs, & que l'Egliſe dans cet endroit eſt dix perſonnes, que l'Offenſeur (car il s'agit de celui-là chez les Juifs, & non de l'Offenſé dont il s'agit ici) prenoit avec lui, & en préſence deſquels il demandoit pardon à celui qu'il avoit offenſé. Il ſe peut néanmoins que J. Chriſt entende ici l'Aſſemblée des Fidèles & ſes Conducteurs.

ý. 20. Les Anciens ont expliqué ces paroles du Pere, de la Mere & du Fils: Ils les ont appliquées au Mariage, & s'en ſont ſervis pour le défendre contre les Hérétiques (9). Ces Hérétiques, pour ſe tirer de cette objection, diſoient, que le Créateur du monde, qu'ils ne croyoient être qu'un Ange, avoit

(2) Τρὶς γὰρ μύριοι εἰσὶν, ἐπὶ χθονὶ πουλυβοτείρῃ Ἀθάνατοι Ζηνὸς, φύλακες θνητῶν ἀνθρώπων, οἵ ῥα φυλάσσουσίν τε δίκας καὶ σχέτλια ἔργα, ἠέρα ἑσσάμενοι, πάντῃ φοιτῶντες ἐπ' αἶαν. Oper. & Dier. vſ. 252.

(3) Οἷ αὐτῷ κακὰ τεύχει ἀνὴρ ἄλλῳ κακὰ τεύχων.

(4) Ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη.

(5) De Lenitate.

(6) Strom. Lib. V.

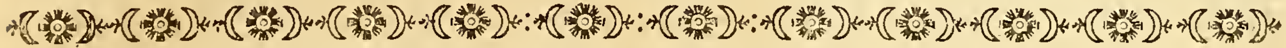
(7) Ἅπαντι δαίμων ἀνδρὶ συμπαραστατεῖ. &c. La Cr.

(8) Diſſert. ad Loca Hebræa. Not. 10.

(9) Clemens Alex. Stro. Lib. III. p. 454.

avoit établi le Mariage, & que c'est lui qui est avec les personnes mariées; mais que le Sauveur est avec celui qui est seul, & qui est dans la continence. Les premiers avoient un peu raison, mais peu; & les autres raisonnoient prudemment contre leurs principes, puisqu'ils croyoient que J. Christ étoit le Ministre & le Fils du Dieu suprême, ou du Dieu bon.

℣. 28. *Paye-moi ce que tu me dois*] *Rendez ce que vous devez.* C'est-là une maxime très-juste, dit Senèque, & qui est fondée sur le droit des Gens (10). L'on peut aussi consulter un endroit de *Petrone*, qui a du rapport à ceci (11).



CHAPITRE XIX.

℣. 8. A *cause de la dureté de votre cœur*] On demande ce que c'est proprement que *la dureté de cœur* que Notre-Seigneur reproche aux Israëlites, & qui donna lieu à la Loi qui leur permit le Divorce. Des Sçavans jugent, que c'est, d'un côté, le penchant de cette Nation à la luxure; & de l'autre, la révolte contre Dieu & contre sa Loi, si le Seigneur leur avoit imposé un joug que les autres Nations n'avoient pas. Le Divorce étoit permis chez les Nations voisines, comme on le voit par l'exemple du Philistin, qui separa sa fille de Samson, & la maria à un autre (1). Les Divorces étoient aussi permis en Egypte, où ce peuple s'étoit fort corrompu.

℣. 11. Clement d'Alexandrie, & les Peres Grecs en général, soutiennent & étendent fort la liberté. Cependant il ne faut pas croire qu'ils nient la grace. *La grace*, dit Clement d'Alexandrie, *ne nous enseigne pas seulement à être tempérans; mais elle produit*, elle suscite, *encore la tempérance chez nous: Aussi est-elle la puissance & la grace de Dieu* (2). Et encore: *La Chasteté est un grand bonheur; & nous tenons pour heureux, ceux à qui Dieu a donné ce don* (3).

℣. 12. Voyez Clement d'Alexandrie, Lib. III. p. 447. & vous y verrez que, selon ce Pere, celui qui a repudié sa femme à cause d'adultère, peut en épouser une autre, & que c'est à cette occasion que Notre-Seigneur a dit, que tout le monde n'est pas capable de vivre dans la continence. Cela peut être remarqué dans un Ouvrage Critique & Philosophique, quoique ce soit controverse.

Ibid. On vante beaucoup le Célibat; on le regarde comme une haute vertu par lui-même, supposé qu'il soit pur & honnête, & que la continence bannisse de l'ame les mauvais désirs, comme elle en bannit toutes les actions. Mais s'il n'y a que cela seul, les Eunuques de cette sorte n'entreront point dans le Royaume des Cieux. *C'est pourquoi*, dit Clement d'Alexandrie, *il est dit que* l'Eunu-

(10) *Æquissima vox est, & jus Gentium præ se ferens:* Redde quod debes. De Benef. Lib. III. Cap. 14.

(11) Cap. LVII. La. Cr.

(1) Juges XV.

(2) Ου διδάσκει δὲ αὐτὴ σωφρονεῖν μόνον ἤγε παρέχει σωφροσύνην ἡμῖν, δύναμις ὖσα καὶ θεία χάρις. Strom. Lib. III. p. 427. & 428.

(3) Ἡμεῖς ἐυνȣχίαν μὲν, καὶ οἷς τȣ̃το δεδώρηται ὑπὸ Θεȣ̃, μακαρίζομεν. Ibid.

l'Eunuque n'entrera point dans l'Assemblée de Dieu (4). *C'est-à-dire, celui qui est stérile, qui ne porte aucun fruit, ni par un genre de vie utile à l'Etat, ni par ses discours. Mais ceux qui se sont fait Eunuques par un renoncement à tout péché à cause du Royaume des Cieux; ceux-là, dis-je, qui se privent des plaisirs du monde dans cette vûë, sont heureux* (5). Le même Pere avoit dit un peu plus haut: *Il s'addresse à ceux qui sont mariés, & leur dit: Mes Elus ne travailleront point en vain & n'engendreront point des enfans pour l'exécration* (6).

Ibid. Le Manichéen Fauste a une pensée sur ce passage qui m'a paru assez ingenieuse. J. Christ parle de trois sortes d'Eunuques; les uns le sont par la nature, les autres par la violence des hommes, les troisièmes le sont volontairement à cause du Royaume des Cieux. Ce Manichéen considerant la coûtume des Rois d'Orient, qui employoient auprès de leurs personnes des hommes de cette espece, attribuë à J. Christ, d'avoir voulu dire, *qu'il y a des jeunes garçons & des jeunes filles, qui ayant retranché toute cupidité de leurs cœurs, vivent dans l'Eglise comme les Eunuques vivent dans les Palais* (7). Les Manichéens s'appuyoient de divers écrits Apocryphes, comme on le voit par la suite, où Fauste allegue St. Pierre, St. André, St. Thomas & St. Jean, qu'il dit, comme les autres, avoir été Vierge toute sa vie. Il ne veut pas parler de Pierre, d'André & de Thomas, comme si ces Apôtres avoient donné l'exemple de la Virginité, mais des Livres publiés sous leur nom, & dans lesquels on les représentoit exhortant les filles à demeurer Vierges, & les Veuves à persevérer dans leur état. Ces faux ouvrages confirmoient les Manichéens dans leurs opinions, & n'ont pas laissé de gâter la Doctrine de l'Eglise. Entre ces faux actes il y avoit l'Histoire de *Thecla*, à qui St. Paul avoit persuadé de demeurer Vierge, & de rompre des promesses de mariage qu'elle avoit faites. Des gens veulent encore défendre cette fausse Piéce, quoique Tertullien témoigne, qu'un Prêtre d'Asie avoit été convaincu de l'avoir fabriquée, & mis pour cela en pénitence.

℣. 21. *Un trésor dans le Ciel*] C'est une pensée des Juifs. *Si vous avez peu, ne laissez pas de donner l'aumône de votre peu, car vous vous amasserez un trésor pour le jour de l'adversité* (8).

℣. 23. *Il est impossible*, dit Platon, *d'être riches & gens de bien en même tems. Je prens ici le terme de riche dans le sens populaire; & je donne ce nom à ce petit nombre de personnes qui sont les proprietaires de possessions de grand prix* (9). Clement

(4) Deut. XXIII. vs. 1.

(5) Διὰ τοῦτο οὐκ εἰσελεύσεται εὐνοῦχος εἰς Ἐκκλησίαν Θεοῦ, ὁ ἄγονος καὶ ἄκαρπος, καὶ πολιτείᾳ, καὶ λόγῳ. Ἀλλ' οἱ μὲν εὐνουχίσαντες ἑαυτοὺς ἀπὸ πάσης ἁμαρτίας διὰ τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν, μακάριοι οὗτοι εἰσιν, οἱ τοῦ κόσμου νηστεύοντες. Str. Lib. III. p. 468.

(6) Τοῖς γαμήσασι δὲ ἐπιφέρει, καὶ φησὶν, οἱ ἐκλεκτοί μου οὐ πονέσουσιν εἰς κενὸν, οὐδὲ τεκνοποιήσουσιν εἰς καθάραν. Ibid. p. 467. D'autres lisent εἰς ἀνυπαρξίαν; c'est-à-dire, *ut esse desistant*, ou bien, *ut pauperes existentes substantiâ suâ spolientur.* Esaïe LXV. vs. 21.

(7) *Significat Virgines & Pueros, qui, à cordibus exsectâ cupiditate, Spadonum vices in ejus Ecclesia semper, tanquam in domo regia convertentur.* Faust. ap. August. L. XXX. 4.

(8) Tob. IV. vs. 14.

(9) Πλουσίους δὲ σφόδρα κἀγαθοὺς ἀδύνατον, οὓς γε δὴ πλουσίους οἱ πολλοὶ καταλέγουσι: λέγουσι δὲ τοὺς κεκτημένους, ἐν ὀλίγοις τῶν ἀνθρώπων, πλείστου νομίσματος ἄξια κτήματα. Plato de Legibus Lib. V. circa finem.

ment d'Alexandrie qui a cité ce passage (10), a cité aussi celui de J. Christ; & au lieu de dire, qu'un *riche entre dans le Royaume de Dieu*, il a dit, (ἢ πλούσιον φιλοσοφεῖν), *qu'un riche devienne Philosophe.* Il a rendu en d'autres termes l'idée de J. Christ; le Royaume des Cieux est la Philosophie divine de Notre-Seigneur.

℣. 28. La Remarque de Mr. le Clerc est très-juste. Probus a remarqué sur ce vers de Virgile: *Le dernier âge, dont le Poëte de Cumes parle, est déja venu* (11); que ce Poëte est *Hesiode*, dont le pere, *Dion*, étoit de *Cumes*. Ceux qui l'ont suivi, ont chanté à son imitation cet âge où tout seroit renouvellé (παλιγγενεσία). Il semble qu'ils ont tiré tout ce qu'ils en ont dit de ce Poëte (12).

℣. 29. On fonde là-dessus le mérite des Moines. Fort mal à propos, ce me semble. Il y a des occasions où il faut tout quitter pour suivre J. Christ, c'est-à-dire pour le confesser. C'est dans les tems de persécution. Hors ces tems-là, *laisser pere*, *mere*, *biens*, *maisons*, c'est les posseder sans y être attaché, & sans que cela préjudicie en aucune manière à l'amour de Dieu & à l'observation de ses Commandemens. Clement d'Alexandrie dit fort bien là-dessus, que *celui-là laisse ses parens selon la chair, ses biens, & en général tout ce qu'il possede, qui en jouit sans trop s'y attacher* (13). Ce sont les pauvres en esprit.

℣. 30. Qui dans d'autres Editions est le premier du Chap. suivant. Il s'agit évidemment des Juifs & des Gentils. Les Juifs, qui étoient les premiers, sont devenus les derniers. Cela me rappelle ces paroles de Justin Martyr: *Nous connoissons un plus grand nombre de Chrêtiens d'entre les Gentils, que d'entre les Juifs & les Samaritains* (14).



CHAPITRE XX.

℣ 16. *d'* [*Elus*] Je ne sçais pourquoi Mr. le Clerc renonce au mot d'*Elus*, qui est aussi François que celui de *Choisis*, d'autant plus que *Choisis* est un participe, qui n'a pas encore été converti en nom par l'usage. Les *Elus*, ce sont les Saints, les Justes, les Fidèles. Ce sont *ceux qui se confient à Dieu*, (οἱ πεποιθότες ἐπ' αὐτῷ), *ceux qui sont constans dans l'amour de Dieu*, (οἱ πιστοὶ ἐν ἀγάπῃ), *ceux qui sont Saints*, (ὅσιοι αὐτοῦ). Voilà quels sont les *Elus de Dieu* (τοῖς ἐκλεκτοῖς αὐτοῦ) (1). C'est le stile constant des Hébreux, (οἱ ὅσιοι Θεοῦ), les

(10) Strom. Lib. II. p. 360.

(11) *Ultima Cumæi venit jam Carminis ætas.* Eclog. IV. vs. 4.

(12) Grævius ad Hesiod. Op. & Dier. vs. 174.

(13) Ἀπολιπεῖν μὲν γένος τὸ κοσμικόν, ἀπολιπεῖν δὲ οὐσίαν καὶ τὴν κτῆσιν πᾶσαν, διὰ τὸ ἀπροσπαθῶς βιοῦν. Str. Lib. IV. p. 480. 481.

(14) Ἑαυτοὺς ἡμᾶς ὁρῶντες πλείονας τε καὶ ἀληθεστέρους τοὺς ἐξ ἐθνῶν, τῶν ἀπὸ Ἰουδαίων καὶ Σαμαρέων Χριστιανοὺς εἰδότες. Apol. II. p. 69.

(1) Οἱ πεποιθότες ἐπ' αὐτῷ συνήσουσιν ἀλήθειαν, καὶ οἱ πιστοὶ ἐν ἀγάπῃ προσμενοῦσιν αὐτῷ ὅτι χάρις καὶ ἔλεος ἐν τοῖς ὁσίοις αὐτοῦ, καὶ ἐπισκοπὴ ἐν τοῖς ἐκλεκτοῖς αὐτοῦ. Sapien. III. vs. 9. & IV. vs. 15.

les Saints de Dieu, & (ἐκλεκτοὶ Θεοῦ), *les Elus de Dieu*, ſont des expreſſions ſynonymes : (χάρις ἐκλεκτὴ) *le plus beau préſent* (2).

℣. 21. *Faire aſſeoir à ſa droite*] C'eſt donner la plus grande marque d'eſtime & de confiance. C'eſt une expreſſion proverbiale & figurée, qui ne dit que cela. On en voit un exemple dans l'Eccléſiaſtique, où l'Auteur donne à un homme prudent le conſeil de ne ſe fier jamais à un ennemi, quelque mine qu'il faſſe de l'aimer: *Ne le faites point aſſeoir à votre droite, de peur qu'il ne cherche à prendre votre place* (3).

℣. 22. *Et être bâtiſés du Bâtême dont je dois être bâtiſé*] C'eſt la mort du Sauveur. De-là eſt venu le *Bâtême de ſang*, pour dire le Martyre. Les Anciens ont auſſi appellé la *Repentance*, le *Bâtême de larmes*. Je ne ſçais ſi on en trouve un exemple plus ancien que celui qui eſt dans Clement d'Alexandrie: *Il reçut un ſecond Bâtême*, dit ce Pere, *qui eſt celui de larmes* (4).

℣. 25. *Les maîtriſent*] (Κατακυριεύουσιν) Ainſi Marc. X. 42. 1 Pier. V. 5. On peut prendre le mot κατακυριεύειν dans le ſens de *dominer* ſimplement; mais il eſt vrai qu'il exprime une *domination impérieuſe*, & même une eſpece d'*oppreſſion*. C'eſt ainſi que καταδυναστεῖν ſignifie *opprimer* (5). Cependant la Vulgate l'a rendu ſimplement par (*dominari*) *dominer*, quoique d'autres Interprêtes le traduiſent par (*opprimere*) *opprimer*. C'eſt une domination violente. Κατακυριεύω. Ce mot ſemble ſignifier ici la puiſſance abſolue qu'exerçoient les Rois d'Orient ſur leurs ſujets. „ Au commencement les Peuples n'étoient „ gouvernés par aucunes Loix. Il n'y avoit d'autre Loi que la volonté des „ Princes (6). " Diodore de Sicile attribue le même pouvoir aux Rois d'Egypte. „ Ceux qui ſont revêtus de la puiſſance Royale, réglent toutes choſes „ ſelon leur volonté, ſans être aſſujettis à aucunes Loix, ni ſans pouvoir être „ repris par perſonne (7).



CHAPITRE XXI.

℣. 5. *Monté ſur un âne*] Je ne ſçais pourquoi nos Traducteurs ont ſuivi la Vulgate, qui a traduit *ſuper aſinam*, puiſqu'il y a dans le Grec (ἐπὶ ὄνον) *ſur un âne*, & dans l'Hébreu de Zacharie (*hal-Chamor*), qui conſtamment ſignifie *ſur un âne*. Il n'y a qu'un endroit où l'on peut prendre *Chamor* au Féminin pour une *âneſſe* (1). Il eſt clair qu'il faut le traduire ici par

(2) Ibid. Chap. III. vſ. 14.

(3) Μὴ καθίσῃς αὐτὸν ἐκ δεξιῶν σοῦ, μήποτε ζητήσῃ τὴν καθέδραν σου λαβεῖν. Eccl. XII. vſ. 12.

(4) Καὶ τοῖς δάκρυσι βαπτιζόμενος ἐκ δευτέρου. *Quis dives ſit ſalvus? Circa finem.* La Verſion Latine porte: *Et lachrymis quaſi altero Baptiſmo expiabatur.* Celle que j'en ai donné approche plus de l'Original.

(5) Sapience XVII. vſ. 2.

(6) *Principio rerum populus nullis legibus tenebatur; arbitria Principum pro legibus erant.* Juſt. Hiſt. init.

(7) Πάντα πράττουσιν κατὰ τὴν ἑαυτῶν προαίρεσιν ἀνυπευθύνως καὶ ἀνεξετάστως. Lib. I. p. m. 63.

(1) 2 Sam. IX. vſ. 26.

par un *Ane*, & que ces mots qui ſuivent, & *ſur le poulain d'une Aneſſe* ne ſont qu'une repétition en d'autres termes des paroles précedentes: Une fauſſe Traduction gâte ce paſſage, & fait dire au Prophete une eſpece d'abſurdité. Le Roi pouvoit-il être monté à la fois *ſur une Aneſſe* & *ſur un Ane*? Ou le Prophete a-t-il voulu dire, qu'il monteroit ſucceſſivement l'une & l'autre?

℣. 8. Voyez ſur ces receptions, ou Entrées triomphantes, ce qui ſe paſſa en Judée par rapport à Marc Agrippa, Ayeul de Cajus Caligula. „ Herode le „ reconduiſant, le peuple venoit de toutes parts jetter des rameaux & des fleurs „ ſur ſon chemin (2)". Cela étoit auſſi beau à exprimer que ce qu'a dit le Traducteur, *lui donnant mille bénédictions*. Philon dit, *admirant & louant ſa pieté*.

℣. 9. *Hoſanna*] Voici la remarque de Clement d'Alexandrie (3). „ Lumie- „ re, gloire, louange avec ſupplication au Seigneur; car c'eſt-là ce que veut „ dire en Grec le mot d'*Hoſanna*". Voilà un grand exemple de l'ignorance de l'un des plus ſçavans des Peres, par rapport à la Langue Hébraïque. De-là combien de fauſſes explications.

℣. 29. 30. On reprenoit le Philoſophe Arceſilas, qui étoit dans un Pirrhoniſme outré, & qui par conſequent devoit douter que les vertus & les vices ne fuſſent autre choſe que des coûtumes & des préjugés; on le reprenoit, dis-je, de ce qu'il vivoit mal, quoiqu'il vécût en effet ſelon ſes principes (4). Cela étoit vrai à quelques égards, comme ſur le chapitre de l'impureté. Cependant Cléanthe a dit à ſon occaſion, comme Diogene Laërce le rapporte, à une perſonne qui blâmoit Arceſilas: *Ceſſez de le blâmer*; *car*, *quoique par ſes diſcours il anéantiſſe tout ce qui s'appelle devoir*, *cependant il l'affermit par ſa conduite* (5). L'on trouvera dans le IX. Livre de l'Iliade de très-beaux vers contre les Hypocrites.

℣. 32. *Jean eſt venu à vous dans la voye de la Juſtice*] C'eſt-à-dire, Jean a été un homme d'une vertu excellente & ſévère. Phraſe Hébraïque: *Moi Tobie, je marchois dans les voyes de la vérité & de la juſtice* (6).

℣. 42. *Ont rejettée*] (Ἀπεδοκίμασαν) Avoient *mépriſée*. *Une belle ſentence dans la bouche d'un fou, ſera mépriſée, parce qu'il ne la dira pas à propos* (7).



CHAPITRE XXII.

℣. 25. CEs ſept Maris ſucceſſifs d'une ſeule femme, ſont une eſpece de Parabole que les Sadducéens propoſent à J. Chriſt, parce que le fait eſt poſſible. On voit dans l'Hiſtoire de Tobie, que *Sara*, fille de Raguël, avoit

(2) Φυλλοβολούμενος καὶ θαυμαζόμενος ἐπ' εὐσεβείᾳ. Leg. ad Cai. apud Joſ. p. m. 1033.

(3) Φῶς, καὶ δόξα, καὶ αἶνος μεθ' ἱκετηρίας τῷ κυρίῳ: τοῦτο γὰρ ἐμφαίνει ἑρμηνευόμενον ἑλλάδι φωνῇ τὸ Ὡσάννα. Clem. Alex. Pæd. Lib. I. 5. p. 85.

(4) Diog. Laer. Lib. VII. nº. 171.

(5) Παῦσαι καὶ μὴ ψέγε, εἰ γὰρ καὶ λόγῳ τὸ καθῆκον ἀναιρεῖ, τοῖς γοῦν ἔργοις αὐτὸ τιθεῖ. Ibid. nº. 296.

(6) Tob. I. vſ. 2.

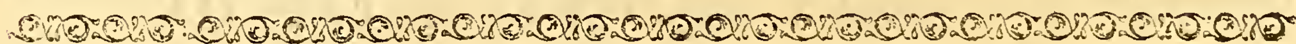
(7) Eccl. XX. vſ. 20.

avoit eu ſept maris, que le Démon Aſmodée avoit tués (1). Ce nombre plaiſoit aux Juifs. Ils le ſuppoſent.

℣. 28. Les Poëtes Payens ont enſeigné une eſpece de Réſurrection. On peut voir ſur ce ſujet les paſſages d'Homere, d'Eſchile & de Sophocle que Bentleïus a remarqués (2). Mais ces Reſſuſcités mangeoient, vivoient & étoient ſujets à la mort. Peut-être les Phariſiens eux-mêmes n'avoient-ils pas des idées juſtes de la Réſurrection.

℣. 37. *De tout votre cœur*] Ἐν pour ἐξ; cela eſt commun: *Attachez-vous à la Sageſſe de toute votre ame, & gardez ſes voyes de toutes vos forces* (3).

℣. 44. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur*] Il y a un paſſage qui a du rapport à celui-ci dans l'Eccléſiaſtique, où le petit-fils de Jeſus fils de Syrach, qui a traduit le Livre de ſon Ayeul, dit, que dans l'extrêmité où il ſe trouva, *il invoqua le Seigneur, Pere de mon Seigneur* (4); paroles que les Interprêtes rapportent à Dieu, Pere de Notre-Seigneur J. Chriſt. Cela feroit voir que les anciens Juifs connoiſſoient & Dieu le Pere & Dieu le Fils, dès le tems où a vécu le petit-fils de Syrach (car la Piéce eſt du Traducteur, & non de l'Auteur). Les Juifs ſçavoient que le Fils de Dieu exiſtoit, & invoquoient Dieu ſous le titre de Pere de Notre-Seigneur. C'eſt ainſi qu'en jugent Baduëllus & Druſius, qui ont commenté le Livre de l'Eccléſiaſtique. Mais Grotius ne doute pas que l'Auteur Juif n'ait écrit ſimplement, *J'invoquai le Seigneur mon Pere* (Ἐπεκαλησάμην κύριον πατέρα μου), & que quelque Chrétien n'ait inſeré entre ces deux derniers mots celui de (κυρίου) *Seigneur*; de ſorte qu'on lit aujourd'hui (πατέρα κυρίου μου) *Pere de mon Seigneur* (5). On ne ſçait que penſer. Grotius eſt de tous les Commentateurs celui qui a le plus de goût & de diſcernement. Il eſt incomparable. D'autre côté, la falſification ſeroit bien hardie. J'héſite. Notez que ce dernier Chapitre de l'Eccléſiaſtique ne ſe trouve point dans quelques Exemplaires (6). Ce qu'il y a auſſi de très-certain, c'eſt que ce Livre a été fort alteré, comme on le voit en comparant les MSS. Grecs, & en les conférant avec la Traduction Latine (7).



CHAPITRE XXIII.

℣. 2. 3. Les *Scribes & les Phariſiens ſont aſſis ſur la chaire de Moïſe. Obſervez donc tout ce qu'ils vous diſent*] „ Par la chaire de Moïſe il faut entendre la Doctrine de la Loi", dit S. Jerôme (1). Théophylacte de même: „ Le

(1) Tob. III. vſ. 9. 10.

(2) Bentleïus Or. II. p. 67. L'Edition Latine des Sermons du Dr. *Bentley* contre les Athées.

(3) Ἐν πάσῃ ψυχῇ... ἐν ὅλῃ δυνάμει. Eccl. VI. vſ. 28. & VII. vſ. 29 32.

(4) Καὶ ἐπεκαλεσάμην κύριον πατέρα κυρίου μου. Chap. LI. vſ. 14.

(5) Voici les paroles de ce Critique. *Chriſtiani illud* Κυρίου *hic addidêre. Jeſum ſcripſiſſe credo*, καὶ ἐπεκαλεσάμην κύριον πατέρα μου. *Invocavi Deum patrem meum.*

(6) Voyez la Note de Hoeſchelius ſur le Verſet 1.

(7) Voyez la Préface de Fabricius. n°. X. & XI.

(1) *Per cathedram Moſis doctrinam Legis oſtendis.* In hunc locum.

„ Le Seigneur parle de ceux qui font assis dans la chaire de Moïse, c'est-à-„ dire de ceux qui enseignent ce qui est dans la Loi". Il faut faire ce qu'ils disent, pourvû que cela soit tiré des Livres de Moïse & de la Loi, (ἐκ Μωσέως βιβλιῶν ἀπὸ τȣ̃ νόμȣ). L'observation de *Lyra* sur Deut. XVI. 8. & suiv. explique cet endroit: Dieu semble ordonner aux Israëlites, de se soûmettre absolument aux décisions du souverain Sacrificateur, jusqu'à défendre *de s'en écarter, ni à droite, ni à gauche.* Sur quoi *Lyra* dit: „ sçavoir, y étant porté par égard à vos „ avantages ou à vos dommages temporels ". Il ajoute: „ La Glose Hé-„ braïque dit ici, Que si le souverain Sacrificateur enseigne que la droite est „ la gauche, & la gauche la droite, il ne faut pas s'en tenir à sa décision, qui „ est manifestement fausse. Car on ne doit s'en tenir à la décision d'aucun „ homme, quelle que soit son autorité, lorsqu'elle renferme une fausseté ou une „ erreur palpable. Cela se prouve clairement encore par ce qui précede dans le „ Texte: *Ils te declareront ce que porte le droit*; après quoi il ajoute: *Et tu fe-„ ras ce qu'ils t'auront enseigné selon la Loi.* Il résulte de-là, que s'ils parlent „ faussement, ou qu'ils s'écartent de la Loi de Dieu, l'on ne doit point les „ écouter.

℣. 5. *L'on ne doit jamais*, dit Clement d'Alexandrie, *dilater ses Philactères par vaine gloire* (2). C'étoit-là le but des Pharisiens.

℣. 6. *Ils aiment les premières places dans les festins, & les premiers siéges dans les Synagogues*] S. Chrysostôme a fait là-dessus une triste, mais bien mémorable Refléxion: „ Quoique ces choses paroissent petites, dit cet excellent Orateur „ Chrétien, elles ont été néanmoins la cause de grands maux. C'est-là ce „ qui a renversé & les Villes & les Eglises. Aussi ne puis-je retenir mes lar-„ mes, quand j'entens nommer les premières places & les salutations, & que „ je me souviens que c'est de-là que sont sortis ces maux infinis qui ont inon-„ dé les Eglises. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler, aussi n'est-il pas nécessai-„ re de vous en instruire, puisque les vieillards les ont vûs, & peuvent les „ apprendre aux jeunes ". Ce Pere observe ensuite, que le désir de la Primauté, & l'envie de se saisir de *la Chaire Doctorale* (τὸν θρόνον τὸν διδάσκαλον) ont été l'origine d'une infinité de maux.

℣. 8. *Vous n'avez qu'un seul Docteur, qui est le Christ*] La Remarque de Mr. le Clerc sur ces paroles est très-juste. Aucun Ministre de l'Evangile, non pas même les Apôtres, n'avoient le droit d'imposer à la foi la nécessité de croire aucun dogme qui ne leur eût été enseigné par J. Christ. Les Docteurs Chrétiens s'écarterent bientôt de cette régle divine, & par-là ils gâterent la simplicité de la Doctrine du Sauveur. De-là tant de questions proposées & décidées par les Conciles, qui ont causé des Schismes & d'affreuses persécutions. Cela arriva dès le tems de S. Paul. On édifia, sur le fondement posé par le Fils de Dieu, beaucoup de science de paille, de dogmes inutiles. Encore si l'on s'étoit borné-là; mais on corrompit bientôt la Religion, par le mêlan-

(2) Μηδὲ εἰς ὄγκȣ̃ν πλατύνειν τὰ φυλακτήρια χρὴ ποτε, κενοδοξίαν ζηλοῦντας. Clem. Alex. Str. Lib. I. p. 294.

mêlange de la Philoſophie Payenne & du Judaïſme. Quand on compare la Doctrine Chrétienne dans ſa ſource, avec ce qu'elle devint, qui peut s'empêcher de s'écrier: Helas! quelle différence de l'une à l'autre!

Ibid. Clement d'Alexandrie, parlant du Seigneur, dit que „ Dieu nous a „ donné dans la perſonne de ſon fils Jeſus, un Docteur unique, le ſeul vérita- „ ble, bon, juſte, à l'image & à la reſſemblance du Pere, le Verbe de Dieu". Il cite enſuite ces paroles: *Celui-ci eſt mon fils bien-aimé, écoutez-le*; puis il ajoute: „ Ce Docteur eſt digne de foi, étant doué de trois des plus belles qua- „ lités: je veux parler de la Science, de la Liberté de parler & de la Bienveil- „ lance. De la Science; parce qu'il eſt la Sageſſe de ſon pere..... De la Liber- „ té de parler; parce qu'il eſt Dieu & Créateur..... De la Bienveillance; „ parce qu'il eſt le ſeul qui ſe ſoit livré pour être une victime pour nous. Il „ eſt le bon Berger, qui met ſa vie pour ſes brebis (3).

ỹ. 14. *Vous devorez les maiſons des veuves*] C'eſt par l'opinion qu'avoient les eſprits foibles, & particulierement les femmes, que l'interceſſion des Phariſiens auprès de Dieu étoit très-efficace, à cauſe de leur ſainteté. Peut-être auſſi ces pauvres veuves croyoient-elles que les prieres des Phariſiens pouvoient ſoulager les ames de leurs maris morts. Car la priere pour les morts s'étoit introduite parmi les Juifs. Le célèbre Théologien Jean Gerhard a obſervé ſur ce paſſage, que les Juifs enſeignent dans leur Livre, intitulé, *Roſch-Haſchana*, que les ames de ceux qui meurent, & qui ne ſont ni parfaitement juſtes, ni tout-à-fait impies, expient leurs péchés dans l'Enfer pendant douze mois: après quoi elles ſont delivrées. Ils ajoutent, qu'on peut leur procurer du ſoulagement, par les prieres qu'on fait pour elles tous les jours de Sabbat. Ils avoient un formulaire deſtiné à cet uſage. Les Phariſiens paſſant pour de grands ſaints, les veuves eſpéroient beaucoup de leurs ſuffrages, & les achetoient par des préſens. Au reſte, ce que dit ici Notre-Seigneur, eſt juſtifié par Joſephe: „ Il y a, dit-il, parmi les Juifs une ſecte qui „ ſe pique d'avoir une connoiſſance plus exacte de la Loi, ce qui les rend „ fort inſolens; & comme ils paſſent pour être fort chers à Dieu, les femmes „ leur ſont devouées. Ils ſont redoutables aux Souverains mêmes &c. (4).

ỹ. 15. „ Vos Proſelytes, dit Juſtin Martyr aux Juifs, non ſeulement ne „ croyent pas en J. Chriſt, mais ils blaſphêment ſon nom au double de vous; „ ils veulent nous faire mourir dans les plus cruels ſupplices, nous qui croyons „ en J. Chriſt, & font tous leurs efforts pour vous reſſembler (5).

ỹ. 16.

(3) Ἕνα μόνον ἀληθινὸν, ἀγαθὸν, δίκαιον, κατ᾽ εἰκόνα καὶ ὁμοίωσιν τοῦ πατρὸς, υἱὸν Ἰησοῦν, τὸν Λόγον τοῦ Θεοῦ, παιδαγωγὸν ἡμῶν εἶναι, ᾧ παρέδωκεν ἡμᾶς ὁ Θεὸς:... Ἀξιόπιστος ὁ θεῖος παιδαγωγὸς, τρισὶ τοῖς καλλίστοις κεκοσμημένος, ἐπιστήμῃ, εὐνοίᾳ, παῤῥησίᾳ: ἐπιστήμῃ μεν, ὅτι Σοφία ἐστὶ πατρικὴ.... παῤῥησίᾳ δὲ, ὅτι Θεὸς καὶ δημιουργὸς...... εὐνόιᾳ δὲ, ὅτι μόνος ὑπὲρ ἡμῶν ἱερεῖον ἑαυτὸν ἐπιδέδωκεν. ὁ ἀγαθὸς ποιμὴν, τὴν ψυχὴν ἑαυτοῦ τίθησιν ὑπὲρ τῶν προβάτων &c. Pæd. Lib. I. II. p. 132. 133.

(4) Antiq. Lib. XVIII. 3.

(5) Οἱ δὲ προσήλυτοι οὐ μόνον οὐ πιστεύουσιν, ἀλλὰ διπλότερον ὑμῶν βλασφημοῦσιν εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ, καὶ ἡμᾶς τοὺς εἰς ἐκεῖνον πιστεύοντας καὶ φονεύειν καὶ αἰκίζειν βούλονται, κατὰ πάντα γὰρ ὑμῖν ἐξομοιοῦσθαι σπεύδουσι. Dial. p. 274.

℣. 16. *Si quelqu'un jure par ce Temple, il ne s'engage à rien*] Les Payens ne le croyoient pas. Ils croyoient qu'un Juif qui juroit par le Temple, ne ſçauroit ſe parjurer. C'eſt ce que l'on infère de l'Epigramme de Martial (6).

Ecce negas, inſtaſque mihi per templa Tonantis:
Non credo; Jura, Verpe, per Anchialum.

Le mot d'*Anchialus* qui ſe trouve dans cette Epigramme, eſt fort obſcur. Il faut deviner. De toutes les conjectures que j'ai vûës là-deſſus, la plus vraiſemblable eſt celle, qu'*Anchialus* eſt un mot composé d'*Heicala*, le *Temple*. *Heicala* ſera donc un jurement par le Temple. Le Juif jure au Romain par le *Capitole*; c'eſt le Temple de Jupiter. Le Romain ne veut pas l'en croire, & lui demande de jurer par le Temple de Jeruſalem. Cela eſt très-vraiſemblable. Voyez le Moine, Varia Sacr. Not. ad Polycarp. Tom. II. p. 83. 84.

℣. 27. *Des ſépulcres blanchis*] Voici une idée de l'Hypocrite qui eſt contraire en apparence, mais qui eſt dans le fond la même: *Il y a des hommes pleins de méchanceté, qui marchent vêtus de noir, la tête baiſſée; mais leur intérieur eſt plein de fraude* (7). L'Auteur avoit-il vû des Moines ?

℣. 37. *Jeruſalem, Jeruſalem*] *Cette repétition*, dit Clement d'Alexandrie, *donne de la force à la cenſure* (8).

Ibid. *Mais vous ne l'avez point voulu*] „ C'eſt de la grace de Dieu, dit *Clement d'Alexandrie*, que l'ame tient la faculté de ſe mouvoir elle-même. Cette puiſſance active que l'ame a, exige donc qu'elle la faſſe contribuer, autant qu'il lui eſt poſſible, à ſon ſalut. Car le Seigneur veut que le préſent qu'il a fait à notre ame, ſoit un bien qui lui ſoit propre" (9): Et encore: „ Il eſt donc du devoir de celui qui a reçû ce préſent, de le poſſeder: celui-là le poſſedera qui l'aura voulu & qui l'aura déſiré: celui-là conſervera ce qu'il aura reçû, qui penſera à le conſerver" (10). L'Auteur conclut: „ C'eſt pourquoi Dieu a donné à l'ame la liberté de choiſir, afin de l'avertir lui-même de ſon devoir, & afin que, choiſiſſant librement ce qu'elle doit faire, elle s'affermiſſe dans la pratique du devoir (11).

(6) Lib. IX. 90.

(7) Eccl. XIX. vſ. 26.

(8) Ἡ ἐπαναδίπλωσις τοῦ ὀνόματος ἰσχυρὰν τὴν ἐπίπληξιν πεποίηται. Pæd. Lib. I. cap. 9. p. 123.

(9) Ἔπει ἐξ ἑαυτῆς κινεῖται ἡ ψυχὴ, ἡ χάρις ἡ τοῦ Θεοῦ: ὃ ἔχει ἡ ψυχὴ, τὴν προθυμίαν, ἀπαίτει παρ' ἑαυτῆς, οἷον ἔρανον εἰς σωτηρίαν. βούλεται γὰρ τῆς ψυχῆς ἴδιον εἶναι τὸ ἀγαθὸν, ὃ δίδωσιν αὐτῇ ὁ κύριος. Eccl. Scr. proph. §. XXII.

(10) Τὸ μὲν οὖν ἔχειν (*nempè bonum illud*) τοῦ λαβόντος: τὸ λαβεῖν δὲ τοῦ θελήσαντος καὶ ὀρεχθέντος; τὸ κρατεῖν δὲ ὃ ἔλαβεν, τοῦ κρατεῖν μελετήσαντος καὶ δυναμένου. Ibid.

(11) Διὰ τοῦτο ἐπὶ τῇ ψυχῇ ὁ Θεὸς τὴν αἵρεσιν δέδωκεν, ἵνα αὐτῇ μὲν μηνύσῃ τὸ δέον: ἡ δὲ ἑλομένη, δέξηται καὶ κατάσχῃ. Ibid.



CHAPITRE XXIV.

℣. 15. NOtre-Seigneur cite ici la Prophetie de Daniel (1). Il me vient une pensée sur le Livre de Daniel que je propose, & que je ne prétens pas affirmer. Il y a une contradiction, au moins bien apparente, entre le Chap. IV. 7. & 8. & le Chap. II. 5. & 12. On trouve au Chap. IV. l'Edit que Nabuchodonosor publia, par lequel il défendit de blasphêmer le Dieu des Juifs. Il y fait le récit de ce qui s'étoit passé à l'occasion du songe qu'il avoit eu. Il dit qu'ayant récité ce songe aux Philosophes ou Mages de Chaldée, aucun d'eux n'avoit pû le lui expliquer, & que l'ayant ensuite récité à Daniel, ce Prophete lui en avoit donné l'explication. Le fait est raporté bien différemment dans le second passage. Là Nabuchodonosor ne voulut jamais dire aux Mages le songe qu'il avoit eu. Il prétendit qu'ils le devinassent, parce qu'il ne pouvoit s'assurer sans cela, que leur explication fût vraye. Ils eurent beau protester que leur science n'alloit pas jusques-là: il ordonna qu'on les fît mourir comme des imposteurs. Daniel vint ensuite, à qui le Roi ne dit point le songe en question; au contraire, il lui parla en ces termes: *Me pourrez-vous declarer le songe que j'ai vû, & son interprêtation* (2)? Là-dessus Daniel lui fait le récit du songe, & l'explique. Cela est mal-aisé à concilier. J'embrasserois néanmoins toute conciliation qui paroîtra solide; mais si l'on n'en a point de telle, je couperois le nœud, & je dirois que les VI. premiers Chapitres de Daniel ne sont pas de lui. Ce n'est qu'au Chap. VII. que commence le Livre de ce Prophete. C'est-là qu'il parle lui-même, comme les Prophetes ont accoûtumé de faire, & qu'il écrit ses visions. Ce qui précede sont des Histoires où il a part, & que des Juifs postérieurs ont joint à ses Propheties. C'est une question à examiner.

Ibid. *L'abomination prédite par Daniel*] Les Lecteurs qui voudront voir ce que les Anciens ont pensé des semaines de Daniel, & de leur accomplissement, peuvent lire ce que Tertullien a dit là-dessus (3). Il prend pour époque des LXX. semaines la première année de Darius, & en calculant les régnes suivans, il trouve que J. Christ est né soixante-&-deux semaines & une demi semaine accomplies, l'an 41. d'Auguste. Il pose ensuite, qu'Auguste ayant régné 56. ans, quinze ans depuis la Naissance du Sauveur, J. Christ mourut l'an 15. de Tibere, & par consequent à l'âge de 30. ans, le 8. des Calendes d'Avril, ou le 25. de Mars, sous le Consulat des deux Geminus. Il place enfin la ruine de Jerusalem, où finit la Prophetie de Daniel & la LXXme. semaine, à la première année de Vespasien. Il y a ici un grand défaut: car les sept semaines & demi, depuis la Naissance de J. Christ & l'an 41. d'Auguste,

(1) Chap. IX. vs. 27.
(2) Chap. II. vs. 26.
(3) Adv. Jud. Cap. VIII.

guste, font 52. ans & demi. Or il y en a certainement plus, depuis la Naissance du Seigneur jusqu'à la ruine de Jerusalem ; aussi dans le calcul des années depuis l'an 41. d'Auguste jusqu'à la première année de Vespasien, Tertullien a omis le régne entier de Claude, & a fait succeder Neron à Caïus ; ce qui est absurde, & derange tout son calcul.

℣. 25. *Dans le lieu le plus retiré de la maison*] Mr. le Clerc, *dans des chambres retirées* ; cela n'est pas mal. Ταμεῖον ou ταμεῖων est effectivement une *chambre à part.* Il est dit dans Tobie : *Préparez une autre chambre* (ταμεῖον), *& y menez l'épouse* (4).

℣. 29. *Les Puissances des cieux seront ébranlées*] J'ai deux choses à remarquer sur ce verset. L'une, qu'il faut traduire *les Armées du Ciel*, & non *les Vertus*, ou *les Puissances*, car c'est ce que signifie δυνάμεις : les exemples en sont très-communs, & c'est le stile des Hébreux. L'autre, que le mot *ébranler* ne convient pas aux Astres ; σαλεύεσαι ne signifie pas seulement *être ébranlé*, mais *se retirer, s'enfuir, passer.* C'est ainsi qu'il est dit dans Daniel, *que les bêtes se retirent, s'enfuyent de dessous cet arbre* (5). Ainsi notre Version commune a fort bien exprimé ces mots de l'Epître aux Hébreux (τῶν σαλευομένων μετάθεσιν) par ceux-ci, l'*abolition des choses muables* (6), de celles qui passent, & non de celles *qui sont ébranlées.* Il faut donc traduire ici, les armées des Cieux *s'enfuiront, se retireront, passeront* : ce qui est conforme aux autres expressions de l'Ecriture. Lorsqu'elle parle de la ruine du monde, elle se sert des Verbes (λύομαι, παρέρχομαι, ἀλλάσσομαι) *dissoudre, passer, changer.*

℣. 35. *Le Ciel & la Terre passeront*] Cosmas parle fort bien sur ces paroles de J. Christ. Il dit, que ceux qui croyent que le Ciel & la Terre seront détruits, *corrompent le sens des Ecritures, & ne voyent pas que c'est une hyperbole.* Il rejette la preuve que l'on tire du témoignage de St. Pierre (7) (cette Epître, comme on le voit, n'étoit point reçue pour Canonique de son tems en Orient) & soutient que cela ne veut dire autre chose, si-non que la Terre sera renouvellée. Ceux qui croyent que le Ciel même aura besoin de renouvellement, sont peu sensés, selon lui, & il s'écrie en finissant, *Dieu nous préserve d'une opinion si insensée* (8) !

Ibid. *Mais pour mes paroles, elles sont irrevocables*] C'est-à-dire qu'elles auront leur entier effet ; elles seront entierement accomplies. Il est dit dans Daniel, que *tout Edit des Médes & des Perses ne passera point* (9), il est irrevocable, & doit être certainement exécuté ; Et dans un autre endroit (ὐ παρελεύσεται) *ne sera point aboli* (10).

℣. 51. *Au rang des Hypocrites*] C'est avec les *menteurs.* Voyez dans les LXX. Job XXXIV. 30. & suiv. Et le fils de Syrach dit : *Ne mentez point devant les hom-*

(4) Tob. VII. vs. 20.

(5) Σαλευθήσωσαν τὰ θηρία ὑποκάτωθεν αὐτῦ. Dan. IV. vs. 11.

(6) Chap. XII. vs. 27.

(7) 2 Ep. Chap. III. vs. 21.

(8) Cosmas Topograph. Christ. p. 290.

(9) Καὶ τὸ δόγμα Μήδων καὶ Περσῶν οὐ παρελεύσεται. Dan. VI. vs. 12. & 15.

(10) Chap. VII. vs. 14.

hommes, prenez garde à vos lèvres (11). Conferez le Parallèle Apocal. XXI. 8. où il y a avec les *menteurs*.



CHAPITRE XXV.

℣. 18. F*It un trou dans la terre, & y cacha l'argent de ſon Maître*] J'applique ici ce mot de l'Eccléſiaſtique. *La Sageſſe cachée & le tréſor en terre, ſont également inutiles* (1). L'Auteur ajoute: *Un homme qui cache ſa folie* (ſon ignorance) *vaut mieux qu'un homme qui cache ſa Sageſſe* (ſa ſcience).

℣. 36. *Et vous avez pris ſoin de moi*] (Ἐπεσκέψασθέ με) Fort bien: c'eſt rendre le ſens & la vraye ſignification du mot, auſſi-bien qu'au ℣. 43. Je loue Claud. Baduellus d'avoir laiſſé la Traduction littérale du mot ἐπισκέψεται, pour rendre le ſens du terme, dans ſa Verſion de Judith: *Le Seigneur d'Iſraël nous aſſiſtera par votre main* (ἐπισκέψεται, *ſubveniet*) (2). Il faut en uſer de même dans ce paſſage de St. Jaques: *Viſiter les veuves & les orphelins* (3). *Avoir ſoin des veuves & des orphelins, les aſſiſter*, c'eſt le ſens; & quand on met *viſiter*, on jette dans l'erreur les perſonnes qui n'entendent pas le ſtile des Hébreux.

℣. 41. *Feu éternel*] On a pris ce *feu* pour un feu corporel, & l'on en a même fait une eſpece d'Article de foi dans certaine Communion; & Damaſcene, dans ſon Dialogue contre les Manichéens, ayant enſeigné que c'eſt un feu métaphorique, l'Abbé de *Bichi* & le Pere Combeſis en ont fait un argument pour ôter ce Dialogue à Damaſcene. Pauvre raiſon! Ce Pere a eu raiſon de dire, que divers Anciens n'ont pas douté que le feu de l'Enfer ne ſoit un feu métaphorique (4). S. Ambroiſe le fait conſiſter dans l'affliction que le ſouvenir de leurs crimes cauſera aux Damnés, & dans les remords de leur conſcience. St. Jerôme témoigne que c'étoit-là le ſentiment de la plupart (*pleriſque*) des Interprêtes. Ce n'eſt point innover dans la Religion, que de s'éloigner des opinions qui ont prévalu, pour ſe rapprocher des anciennes.



CHAPITRE XXVI.

℣. 12. P*Our anticiper mon enſeveliſſement*] Mr. le Clerc, *pour me préparer à la ſépulture* (πρὸς τὸ ἐνταφιάσαι μὲ). La Verſion n'eſt pas juſte, & n'a point de ſens. Cette femme préparoit-elle le corps du Seigneur *à la ſépul-*

(11) Μὴ ὑποκριθῇς ἐν στόμασιν ἀνθρώπων. Eccl. I. vſ. 27.

(1) Σοφία κεκρυμμένη καὶ θησαυρὸς ἀφανὴς τίς ὠφέλεια ἐν ἀμφοτέροις. Eccl. XX. vſ. 30.

(2) Chap. VIII. vſ. 33.

(3) Chap. I. vſ. 27.

(4) Admonit. ad Dial. Jo. Damaſc. contra Manichæos.

ſépulture? Ἐνταφίασμος n'eſt point *ſépulture,* c'eſt en général tout ce que l'on fait à l'égard d'un corps mort, pour l'orner avant que de le mettre en terre, ou de le brûler comme faiſoient les Romains. Ptolomée fit faire une effigie d'Alexandre, *lui mit un manteau Royal, & l'enrichit de divers autres ornemens magnifiques* (1); ce ſont les ornemens funèbres dont il orna l'effigie d'Alexandre, qu'il vouloit faire paſſer pour ſon véritable corps. Apollodore ayant porté à Socrate dans ſa priſon, une tunique & un manteau fort propres, & le priant de s'en revêtir avant que de boire la cigüe qui lui étoit préparée, lui dit, qu'il en uſoit de la ſorte, afin qu'il ne fût pas privé des ornemens funèbres, & qu'il fût paré dignement (2). Ἐνταφία ſont donc les *ornemens honorables* dont on revêt un corps mort. Tel que ſont le lit, les habits, les linges, & les autres ornemens de cette eſpece, dont on ornoit un corps mort qu'on alloit inhumer. Voyez Jean XIX. 40. où l'on voit ce que c'eſt qu'ἐνταφίασμος. Ἐνταφιάζειν n'eſt point *embaumer;* mais l'*action d'embaumer* peut faire une partie de ce qu'on nomme ἐνταφίασμος. Ajoutons ce mot des peuples de Lybie, rapporté par le même Elien: *Une mort glorieuſe eſt la plus belle pompe funèbre, le plus beau Mauſolée, la plus honorable ſépulture* (3). On voit dans ces paroles, que ce que l'on nomme ἐντάφιον, eſt différent de ce qu'on appelle θάπτεσθαι, *enſevelir.*

℣. 13. *En mémoire d'elle*] (Εἰς μνημόσυνον αὐτῆς). Il faut voir dans l'Eccléſiaſtique, & je crois dans la Sageſſe, cette coûtume des Juifs de célébrer les louanges & les faits de leurs Peres & de leurs Héros. Cela eſt nommé dans l'Ecclésiaſtique μνημόσυνον, & εὐλογίαι. J'ajoute la belle penſée de l'Auteur, qui compare la mémoire de Joſias à un excellent parfum, composé par un habile Parfumeur. Cette femme répand ſur la tête de Jeſus un parfum de grand prix; mais en même tems elle ſe procure à elle-même l'honneur d'une mémoire immortelle dont le parfum répandra ſa bonne odeur dans tous les ſiécles.

℣. 17. *Le premier jour des pains ſans levain*] St. Matthieu, St. Marc & St. Luc diſent, que J. Chriſt fit la Pâque *le premier jour des Azymes.* St. Marc & St. Luc ajoutent, que c'étoit *le jour où il falloit immoler l'Agneau de la Pâque.* Cependant St. Jean XVIII. 28. (voyez auſſi Jean XIII. 1. *Avant la fête de Pâque;* & Ch. XIX. 14. *Or c'étoit le jour de préparation, vers la ſixième heure*) raconte, que le lendemain les Juifs *n'entrerent point au Prétoire, de peur de ſe ſouiller, & afin de pouvoir manger la Pâque.* J. Chriſt avoit donc fait la Pâque un jour plutôt que les Juifs, ſçavoir le Jeudi au ſoir. Cette difficulté, qui a fort exercé les Sçavans, ſe leve & ſe diſſout, en diſant que J. Chriſt fit immoler l'Agneau le 14. de la Lune de *Niſan*, conformément à la Loi, & mangea la Pâque au commencement du 15, qui ſeroit, ſelon notre manière de compter les jours, la nuit du 14. au 15. Les Juifs, au contraire, ſuivant leurs Traditions, immolerent l'Agneau le 15, & le mangerent la nuit du 16. J. Chriſt fit la Pâque ſelon la Loi, les Juifs ſelon leurs Traditions, leſquelles renvoyoient la

(1) Κατεκόσμησεν ἐσθῆτι βασιλικῇ, καὶ ἐνταφίοις ἀξιοζήλοις. Ælian. Hiſt. var. XII. 64.

(2) Ἔλεγε γὰρ αὐτῷ καλῶν ἐνταφίων μὴ ἀμοιρήσειν εἰ ἐν αὐτοῖς (*veſtibus*) ἀποθάνοι, καὶ γὰρ οὖν καὶ προκεῖσθαι σὺν τῷ κόσμῳ τὸν νεκρὸν οὐ πάνυ τι ἀδόξως. Ibid. Lib. I. 16.

(3) Τὸ ἐνδόξως ἀποθανεῖν ἐντάφιον εἶναι τῷ θαπτομένῳ. Ibid. Lib. XII. 55.

la Pâque au jour suivant, quand elle tomboit la veille du Sabbat. Le P. Petau croit, que J. Christ ne fit rien d'extraordinaire & de singulier, & que, comme il y avoit des Juifs qui faisoient la Pâque selon la Tradition, il y en avoit qui aimoient mieux la faire selon la Loi (4). Cela est fort vraisemblable. J. Christ n'auroit assurément pas voulu faire une action singuliere. Cela ne convient point à sa Sagesse. Voyez au reste Petau ub. suprà p. 184. & suiv. Quant à l'année de la Passion du Sauveur, l'opinion commune des Anciens est, que ce fut la seconde année de l'Olympiade 202, la 76. année Julienne, & Tibere finissant la 17. de son Empire. Ils ont cru aussi en général, que J. Christ se livra aux Juifs le 22. Mars, qu'il fut crucifié le 23, & ressuscita le 25. Cette opinion se trouve dans un fragment du Concile de Césarée de Palestine, tenu l'année 198, lequel Bede a rapporté. Les raisons, sur lesquelles on l'a appuyée, sont bien frivoles. Les Evêques de ce Concile supposent, que J. Christ ressuscita le 25. de Mars, parce que c'est l'Equinoxe du Printems, &, selon eux, le premier jour du monde. Le P. Petau dit là-dessus, *qu'on sçait que les raisons des Peres du Concile ne sont pas tout-à-fait vrayes, ni censées être des Articles de foi* (5). Il s'agissoit dans ce Concile, du jour où il falloit célébrer la Pâque. Les Romains prétendoient que c'étoit le Dimanche; d'autres, quelque jour que fût le 15. de la Lune de Mars. Il y a bien de l'apparence que les raisons du Concile étoient celles que l'on disoit à Rome du tems de Victor.

℣. 26. *Prenez, mangez*] (Λάβετε) *Il en est de cela comme de l'Eucharistie*, dit St. Clement, *lorsque quelques-uns, selon la coûtume, l'ont partagée, ils permettent à chacun du peuple d'en prendre une partie* (6). Ce n'étoit pas pour l'emporter, mais pour la manger sur le lieu. Chacun prenoit un morceau du Pain rompu. Notez que St. Clement se sert de cet exemple, pour montrer que chacun est libre de recevoir l'Evangile, ou non. Ainsi, chacun du peuple pouvoit prendre une partie de l'Eucharistie, ou la laisser; on remettoit chacun à sa conscience, s'il avoit bien examiné s'il en étoit digne. Cela ne peut être tiré à consequence contre l'Excommunication, car il ne s'agit que de ceux qui passoient pour vrais fidèles.

Les Apôtres mangerent le Pain que J. Christ leur donna. La coûtume de l'emporter, sans le manger dans l'assemblée, paroît avoir commencé à cette occasion-ci. Les premiers Chrétiens avoient des Jeûnes, qu'ils appelloient *Stations*. Ce mot est pris de la guerre; les Stations des soldats dans les postes où leurs Officiers les mettoient, donnerent lieu à cette expression. On jeûnoit ces jours-là jusqu'à trois heures après-midi; après quoi les Fidèles se donnoient le baiser de paix, célébroient l'Eucharistie, & se separoient.

(4) *Neque verò solus id Christus fecisse videtur, ut legitimum tempus & à Deo constitutum inventis hominum anteferret. Sed alii plerique patrii instituti tenaciores ac ritûs.* Animadv. ad Epiph. p. 172. 173.

(5) *Notum enim est, rationes ipsas, quæ in Concilio afferuntur, neque veras esse perpetuò, neque inter fidei decreta censeri.*

(6) Ἡ καὶ τὴν εὐχαριστίαν τινὲς διανείμαντες, ὡς ἔθος, αὐτὸν δὴ ἕκαστον τοῦ λαοῦ, λαβεῖν τὴν μοῖραν ἐπιτρέπουσι. Str. Lib. I. p. 271.

roient. Quelques-uns, non contens de jeûner jusqu'à trois heures, ce qui n'étoit qu'un demi-Jeûne, jeûnoient volontairement jusqu'au coucher du soleil. C'étoit le Jeûne entier & complet. Et comme ils croyoient avec raison, que manger le Pain sacré, c'étoit rompre le Jeûne, au lieu de le manger dans l'assemblée, ils l'emportoient, pour le manger le soir, avant que de prendre leur repas. C'est ce que l'on apprend de Tertullien

Ibid. *Ceci est mon Corps*] Quand j'entens des Docteurs s'opiniâtrer à soutenir, qu'il faut prendre les paroles du Seigneur à la lettre, je me rappelle ce que Justin Martyr dit à Tryphon dans son Dialogue. Il parle des Prophetes, & fait voir qu'il ne faut pas en prendre les expressions à la lettre, & dit à cette occasion au Juif, son adversaire: *Et nous serions assez fous pour prendre ces paroles à la lettre, comme le veulent vos Docteurs, & non comme des Symboles & des signes mystiques* (7)! Et dans la suite: *Ils vous expliquent ces choses d'une manière basse & rampante* (8).

℣. 28. Le Calice entre dans l'Eucharistie du Seigneur. Entre les fonctions du souverain Sacrificateur, il y avoit celle de faire une libation de vin. Les Sacrifices étant offerts, le souverain Pontife ayant à ses côtés les Sacrificateurs, prenoit une coupe, & en versoit le vin *au pied de l'Autel* (ἐπὶ θεμελία θυσιαστηρίȣ). *Il étendit sa main, & prit la coupe des libations* (ἐπὶ σπονδείȣ), *& versa du sang de la vigne au pied de l'Autel, en odeur agréable au très-haut Roi du monde.* Cela fait, les Sacrificateurs sonnoient des Trompettes, & les Chantres chantoient des Cantiques (9). A cela répond ce que fit J. Christ avec ses Apôtres après la sainte Céne. Ils chanterent le Cantique, St. Matth. XXVI. 30. Grotius croit que (ὀσμὴν εὐωδίας) *odeur agréable* se rapporte au sang des victimes. Il peut avoir raison; mais la liaison du discours rapporte naturellement ces mots au vin répandu. J'ajoute à ces refléxions la pensée de Clement d'Alexandrie, qui dit *que l'Ecriture nomme le vin le symbole mystique du sang sacré* (10).

℣. 29. *Fruit de vigne*] Il est aussi appellé (αἷμα σαφυλῆς) *le sang de la vigne*(11). Pindare le nomme (ἀμπέλȣ δρόσος) *la rosée de la vigne*; & Philon, (ἀμπέλȣ καρπος) *le fruit de la vigne. Jesus-Christ*, dit Clement d'Alexandrie, *montre encore que ce fut du vin qu'il bénit, lorsqu'il dit à ses Disciples*: Je ne boirai plus de ce fruit de vigne &c. *C'étoit donc du vin que le Seigneur bûvoit* (12). Clement veut montrer contre les Encratites, que Notre-Seigneur a bû du vin; & il le prouve parce qu'il a bû du Calice de l'Eucharistie: *Soyez persuadés*, leur dit-il, *que Jesus a aussi bû du vin, puisqu'il est un homme; & qu'il a béni le vin, quand il a dit: Prenez, bûvez, ceci est mon Sang, le sang du vin* (13).

℣. 38. *Triste*

(7) Καὶ οὕτως ἀφρόνως παραδεξόμεθα τὰ τοιαῦτα, ὡς οἱ διδάσκαλοι ὑμῶν φασὶ, καὶ οὐ σύμβολα. p. m. 265.

(8) Ἐξηγοῦνται ὑμῖν καὶ ταῦτα ταπεινῶς καὶ χαμερπῶς Ibid.

(9) Eccl. L. vſ. 16. 17. 18. 22.

(10) Μυστικὸν ἄρα σύμβολον ἡ γραφὴ αἵματος ἁγίȣ, οἶνον ὀνόμασεν. Pæd. Lib. II. p. 156.

(11) Eccl. XXXIX. vſ. 32. & Deut. XXXII. vſ. 14.

(12) Ὅτι δὲ οἶνος ἦν τὸ εὐλογηθὲν, ἀπέδειξε πάλιν, πρὸς τȣ̀ς μαθητὰς λέγων, οὐ μὴ πίω &c. ἀλλ' ὅτι γε οἶνος ἦν τὸ πινόμενον πρὸς τȣ̃ κυρίȣ. &c. Pæd. Lib. II. p. 158.

(13) Εὖ γὰρ ἴστε μετέλαβεν οἶνον καὶ αὐτὸς, καὶ γὰρ ἄνθρωπος καὶ αὐτὸς; καὶ εὐλόγησεν τὸν οἶνον, εἰπὼν, λάβετε,

℣. 38. *Trifte jufqu'à la mort*] *N'y a-t-il pas une trifteffe jufqu'à la mort* (14)? *La trifteffe mortelle* de J. Chrift, *l'angoiffe*, c'eft-à-dire *la douleur amère* dont il fut penétré; *le trouble*, *l'émotion violente* dont il fut agité; *la crainte*, les *frayeurs* dont il fut faifi; l'*agonie*, c'eft-à-dire *les combats intérieurs* qu'il fentit, & fous lefquels fes forces fembloient fuccomber; tout cela (car les Evangeliftes employent ces différens termes) a fort embaraffé les Théologiens. La raifon en eft, qu'une fi grande foibleffe apparente dans une ame auffi forte que l'étoit celle du Sauveur, paroît incroyable, & femble deroger à fa fublime vertu. Les Anciens & les Modernes en ont cherché la caufe, & ont dit là-deffus des chofes plus ou moins juftes, plus ou moins vraifemblables, mais qui tendent toutes à faire voir, que la crainte d'un fupplice qui ne pouvoit durer que quelques momens, n'a point été la véritable caufe de la confternation du Fils de Dieu. Cela paroît trop indigne de lui. La plupart fe rangent de l'opinion de quelques Sçavans, qui voyant que J. Chrift s'eft rendu le pleige des pécheurs, & Dieu le confiderant comme étant chargé des péchés du monde, lui fit fentir tout le poids de fon indignation, & le traita alors comme s'il avoit été le pécheur même, dont il expioit les offenfes. Cette conjecture n'a rien qui bleffe la pieté, & elle eft appuyée fur une vérité de la Religion; c'eft que *Dieu a fait péché pour nous*, c'eft-à-dire victime du péché, *celui qui n'avoit point connu le péché*. Les Théologiens ont donc cru, que la mort du Sauveur étant la peine du péché, il éprouva la malédiction de Dieu, en l'anéantiffant, & que c'eft-là ce que dit St. Paul: *Chrift nous a rachetés de la malédiction de la Loi, quand il a été fait malédiction pour nous, felon qu'il eft écrit. Maudit quiconque pend au bois.* Il faut pourtant convenir, qu'il n'y a rien dans toute l'Hiftoire de l'Agonie de J. Chrift, rapportée par les Evangeliftes (15), qui infinue ni cette colere de Dieu contre J. Chrift en qualité de pleige des pécheurs, ni qu'elle ait été la caufe de fa trifteffe & de fes frayeurs. D'ailleurs l'action du Sauveur, fe dévouant lui-même à la mort par obéïffance envers Dieu, & par fon immenfe charité pour le monde, fut une action fi agréable à Dieu, qu'il n'eft pas concevable qu'il l'ait pû regarder dans ce moment d'un œil d'indignation. Je n'étendrai pas cela dans les Remarques. Je me contenterai d'expofer une penfée qui eft bien plus fimple, qui n'eft point conjecture, qui ne demande point qu'on aille deviner ce qui s'eft paffé fecretement entre J. Chrift & fon Pere, & qui ne peut avoir été connu que de fon Pere & de lui. Il a même vraifemblablement été ignoré des Evangeliftes, qui, pour juftifier l'extrême angoiffe de J. Chrift, n'auroient pas oublié de nous en indiquer la caufe. Ma penfée eft donc, que ce qui affligea & conflerna J. Chrift, fut non feulement la crainte & l'horreur du fupplice qu'il alloit fouffrir, mais auffi les fuites qu'auroit une mort fi infame, & en apparence fi indigne du Fils de Dieu; c'eft qu'elle fourniroit un prétexte très-

λάβετε, πίετε, τοῦτο μού ἐςὶ τὸ αἷμα, αἷμα τῆς ἀμπέλυ. Ibid.

(14) Ουχὶ λύπη ἐςὶ ἑως θανάτυ. Ec. XXXVII. vf. 2.

(15) Matth. XXVI. Marc XIV. Luc XXII. & Jean XII.

très-ſpecieux aux Juifs & aux Payens de le faire paſſer pour un faux Prophete & pour un Impoſteur, rien ne paroiſſant plus contraire à la Providence, à la Bonté, à la Juſtice, à la Sageſſe de Dieu, que d'avoir permis & voulu que ſon fils fût crucifié comme un Brigand, & entre deux Brigands. La Réſurrection du Seigneur le raſſuroit bien contre la crainte de la mort, & contre le trouble où ſa mort jetta ſes Diſciples. Mais cette Réſurrection ne devant avoir pour témoins que ſes Diſciples, elle ne pouvoit balancer du côté du monde l'ignominie de ſa mort, qui avoit été publique. Ce qui m'a fait naître cette penſée, c'eſt un paſſage de St. Jean. L'Evangeliſte y rapporte *le trouble* (16), c'eſt-à-dire l'émotion violente dont J. Chriſt fut agité, & la place avant le lavement des pieds, & avant l'inſtitution de la Ste. Céne, ſoit que dès lors le Seigneur ſe trouvât tout ému, ſoit que St. Jean ait tranſpoſé cet évenement. Quoi qu'il en ſoit, J. Chriſt dit alors: *Maintenant mon ame eſt troublée, ou fort émue, fort agitée. Et que dirai-je? Pere, délivre-moi de cette heure.* C'eſt aſſurément la triſteſſe dont parle S. Matthieu, & la priere que ce dernier Evangeliſte rapporte. Jeſus ajoute: *Mais c'eſt pour cela que je ſuis venu à cette heure. Pere, glorifie ton nom.* Ces dernieres paroles contiennent un dévouement de J. Chriſt à la volonté & à la gloire de Dieu, comme l'a fort bien remarqué Mr. Simon dans ſes *Scolies* ou petites Notes qu'il a miſes dans ſa Verſion du N. T. *Faites paroître votre gloire dans ma mort, je me ſoûmets à votre volonté.* Ce ſens eſt net. Alors une voix du Ciel dit à Jeſus: *Et je l'ai glorifié, & je le glorifierai encore;* paroles qui, ſelon le même Simon, ſignifient: *J'ai fait voir par des miracles manifeſtes, que vous étiez mon Fils, & je le ferai voir encore davantage après votre mort.* C'eſt cette réponſe qui découvre la cauſe que j'ai indiquée des craintes du Seigneur, & de la conſternation où il ſe trouve à la vûë du ſupplice de la Croix. Il craint qu'un ſupplice ſi infame au jugement des hommes, ne préjudicie à la gloire de Dieu, en préjudiciant à la ſienne; car il ne vouloit être reconnu pour le Meſſie, qu'afin que Dieu fût glorifié par ſa Doctrine. C'eſt donc-là ce qui cauſoit à J. Chriſt ſa profonde triſteſſe; la croix étant le ſcandale des Juifs, & la folie des Grecs. Dieu lui promet qu'il le glorifiera, en faiſant voir après ſa mort qu'il étoit véritablement ſon Fils, & que cette croix, qui étoit la folie même ſelon le monde, étoit réellement la Sageſſe & la Vertu de Dieu. Cette raiſon, tirée de St. Jean, n'empêche pas que la triſteſſe de J. Chriſt n'ait auſſi d'autres cauſes, qui ſe joignant à celle que l'on vient d'indiquer, concourent à l'affliction du Sauveur.

℣. 39. Voici une refléxion de St. Cyprien ſur ces mots: *Que ta volonté &c. Or pour céla* (afin que nous ſoyons parfaitement ſoûmis à la volonté de Dieu) *nous avons beſoin de cette même volonté de Dieu*, c'eſt-à-dire de ſon ſecours & de ſa protection, parce que perſonne n'eſt fort par ſes propres forces, mais par la bonté & la miſericorde de Dieu. *Lui-même nous fait bien connoître cette foibleſſe de l'homme* dont il s'étoit revêtu, lorſqu'il dit: *Mon Pere, ſi cela ſe peut, que je ne boive point ce Calice* (17).

℣. 52. *Re-*

(16) Chap. XII. vſ. 27. 28.

(17) De Orat. Dom.

ỳ. 52. *Remettez votre épée en son lieu*] Ce paſſage a fourni un prétexte de condamner abſolument l'uſage de l'épée, & en particulier la Profeſſion des Armes; quoique St. Jean Bâtiſte l'ait approuvée, en diſant aux Soldats qui venoient à ſon Bâtéme, non de quitter les armes, mais de ſe *contenter de leurs gages* (18). Cependant les anciens Chrétiens eurent des ſcrupules là-deſſus. A la vérité ceux qui, étant dans la milice, venoient à embraſſer la foi, n'étoient pas obligés de poſer les armes; mais il étoit bien rare que ceux qui étoient déja fidèles, s'engageaſſent depuis dans la milice; la plupart même y renonçoient dès qu'ils étoient bâtiſés. Cela expoſoit les Chrétiens à la haine & au mépris des Infidèles; à leur haine, parce que c'étoit ſe declarer ennemi de l'Empire que de ſe refuſer à ſa défenſe; & à leur mépris, parce que cela faiſoit regarder les Chrétiens comme des lâches. C'eſt ce qui fit prendre une eſpece de milieu à pluſieurs; ils continuoient à porter les armes tant que l'Egliſe étoit en paix, mais ils les poſoient lorſque les Payens perſécutoient l'Egliſe; ce qui donna lieu au Concile d'Arles de ſuſpendre de la Communion ceux qui quittoient les armes pendant la paix: *Il nous a plû d'éloigner de la Communion ceux qui poſent les armes dans la paix* (19). Tertullien, qui ſe jettoit dans les opinions outrées, & qui portoit la Religion juſqu'à la ſuperſtition, condamnoit même ce tempérament, ſous prétexte que J. Chriſt a interdit aux Chrétiens l'uſage du glaive: *Comment le Chrétien fera-t-il la guerre, même pendant que l'Egliſe eſt en paix, puiſque Dieu lui ayant ôté l'épée, il en eſt privé* (20)? Il fait alluſion à ce que J. Chriſt dit à St. Pierre: *Remettez votre épée dans le fourreau.*

ỳ. 64. *A la droite toute-puiſſante de Dieu*] Mr. le Clerc: *A la droite de la puiſſance de Dieu.* Il ne faut rien ſuppléer. La *puiſſance* c'eſt *Dieu.* C'eſt l'explication du mot EL; car ce terme, ſelon la rigueur, pour me ſervir des expreſſions d'*Euſebe*, ſignifie (δύναμις) *puiſſance*, (ἰσχὺς) *force.* Ainſi, *à la droite de la puiſſance*, ſignifie à la droite de Dieu. Ceci pourroit favoriſer l'opinion de ceux qui croyent que l'Evangile ſelon St. Matthieu, lequel nous avons, eſt une Verſion de l'Hébreu.

ỳ. 65. *Dechira ſes vêtemens*] C'eſt une marque de douleur, & même de deſeſpoir. Ainſi Jonathas, ſouverain Sacrificateur, voyant que ſon Armée avoit pris la fuite, & qu'il étoit demeuré ſeul avec ſes Généraux, *dechira ſes vêtemens, & jetta de la terre ſur ſa tête* (21).

ỳ. 67. *A lui donner des ſoufflets*] Fort bien. Ῥαπίζειν c'eſt *ſouffleter*, & non battre de verges, quoi qu'en diſent de ſçavans Interprêtes: ῥαπίσματα ſont des *ſoufflets* (22), comme on le voit dans le I. Apocryphe d'Eſdras: *Apamée concubine de Darius, lui donnoit de petits ſoufflets de la main gauche* (23).

(18) Luc III. vſ. 14.

(19) *De his qui arma projiciunt in pace, placuit abſtinere à Communione.*

(20) *Quomodò autem bellabit, imò quomodò etiam in pace militabit ſine gladio, quem Deus abſtulit?* De Idol. Cap. XIX.

(21) 1 Macch. XI. vſ. 71.

(22) Marc XIV. vſ. 65. Jean XVIII. vſ. 22. & XIX. vſ. 3.

(23) Καὶ ἐρράπιζε τὸν βασιλέα τῇ ἀριστερᾷ. Chap. IV. vſ. 30.

CHA-



CHAPITRE XXVII.

ỳ. 2. P*ilate*] Sur ſon caractère voyez Philon, de Legatione ad Caium. p. m. 1033. & ſuiv.

ỳ. 5. *Et s'étant retiré, il alla s'étrangler*] (Ἀπελθὼν ἀπήγξατο.) *Sara*, eſt-il dit dans Tobie, *ayant ouï cela, fut extrêmement affligée*, ὡς τὸ ἀπάγξασθαι (1); cela ne veut pas dire, *juſqu'à s'étrangler*, mais *juſqu'à en étouffer de douleur*. Socrate ſe voyant joué dans une Comédie, en rit, mais Poliagre *en mourut de douleur* (ἀπήγξατο) (2). Il y a pourtant d'habiles gens, qui conteſtent cette ſignification, & qui croyent que dans le paſſage de Tobie & dans celui d'Élien ἀπάγξασθαι ſignifie *s'étrangler*. Au reſte c'étoit une ignominie auſſi chez les Juifs que de ſe tuer ſoi-même. Voyez le même Tobie (3). Remarquons néanmoins pour la première ſignification, ſçavoir, *étouffer de douleur* & *de déſeſpoir* qu'Hippolite, dans ſon Traité de l'Antechriſt, a employé le mot ἀπαγχισμός, pour ſignifier une *affliction mortelle*, des *tourmens extrêmes* (4).

Ibid. (Ἀπελθὼν ἀπήγξατο.) Ces mêmes paroles ſe trouvent dans les diſcours d'Epictete recueillis par Arien (5). Il faut lire tout le paſſage. Il ſemble que c'étoit une façon de parler proverbiale. *Pamphile*, dans l'Andriene de Terence, lorſque ſon pere lui eût annoncé un mariage qui rompoit ſes meſures, aſſure qu'en recevant cet ordre *il lui a paru que ſon pere lui a ordonné de s'aller pendre incontinent* (6). On trouve la même choſe dans Plaute: *Allez au logis & pendez-vous* (7).

ỳ. 9. *Le Prophete Jérémie*] C'eſt le Prophete *Zacharie*. On peut voir ſur cette difficulté la Note de Mr. Simon, qui dit à-peu-près tout ce qu'on peut dire. Il a néanmoins omis la conjecture la plus vraiſemblable; c'eſt que le nom de Jérémie, mis à la marge par quelque ancien Copiſte, s'eſt gliſſé dans le Texte. Cette conjecture eſt appuyée ſur trois raiſons: la première, que la Verſion Syriaque n'a point *Jérémie*, mais ſeulement *le Prophete*; la ſeconde, que St. Matthieu n'a pas coûtume de nommer les Prophetes qu'il cite, il dit ſeulement, *le Prophete* (8). St. Auguſtin remarque, qu'il y avoit de ſon tems des Exemplaires, où l'on liſoit de la ſorte. Au reſte, St. Jerôme rapporte, qu'un Chrétien de la ſecte des Nazaréens lui avoit communiqué un Apocryphe de Jérémie, dans lequel on liſoit de mot à mot le paſſage, tel qu'il eſt rapporté par St. Matthieu. Cela pourroit faire croire, ou que l'Auteur du Livre

(1) Tob. VII. vſ. 14.
(2) Ælian. Var. Hiſt. Lib. V. Cap. 8.
(3) Chap. III. vſ. 15.
(4) Auctuar. Bibl. PP. I. p. 61. & Not. P. Combeſis.
(5) Ὅταν γοῦν μέλῃ τις ὅτι εὔλογον ἀπελθὼν ἀπήγξατο. Lib. 1. Cap. 2. in initio.
(6) *Id mihi viſus eſt dicere, Abi citò & ſuſpende te.* Act. I. Scen. VI. vſ. 21.
(7) *Abi domum & ſuſpende te.* Pœnal. Act. I. Scen. II. vſ. 91. La Cr.
(8) Voyez Chap. I. vſ. 22. II. vſ. 5. & 15. XIII. vſ. 35. XXVII. vſ. 35.

Livre Apocryphe étoit Chrétien, ou que ceux qui mirent au commencement à la marge le nom de Jérémie, avoient lû le paſſage dans cet Apocryphe.

℣. 23. *Qu'il ſoit crucifié*] Voyez dans Euſeb. Hiſt. Eccl. L. IV. Chap. IX. la Lettre d'Adrien, & la Remarque de Valois ſur ces mots, ὀυκ ἀξιώσεσιν.

℣. 24. *Je ſuis net du ſang de ce Juſte*] C'eſt une expreſſion des Hébreux: *Je ſuis pur du ſang de cette femme* (9).

℣. 26. St. Matthieu dit, que *Pilate relâcha Barrabas, & qu'à l'égard de Jeſus, après l'avoir fait fouetter, il le livra aux ſoldats pour être crucifié.* On traduit de même dans St. Marc: *Et après avoir fait fouetter Jeſus, il le livra pour être crucifié.* Ces Verſions paroiſſent littérales; mais elles donnent lieu de croire, que Pilate n'ordonna la flagellation de J. Chriſt, que comme un châtiment préparatoire, qui s'infligeoit parmi les Romains à tous ceux qui devoient être mis en croix, & qu'auſſitôt que Jeſus eût été fouetté, les ſoldats Romains l'emmenerent & le crucifierent: mais il paroît par St. Jean (10) que cela ne ſe paſſa pas ainſi. Pilate n'ordonna la flagellation que dans la vûë de châtier Jeſus, quoiqu'il le crût innocent, pour donner quelque ſatisfaction aux Juifs, & pour les appaiſer, ſon deſſein étant de le relâcher après ce châtiment. C'eſt ce qui eſt clair par le récit de St. Jean, Pilate ayant fait les plus grands efforts pour obliger les Juifs à ſe contenter de la flagellation de J. Chriſt, & à ſe déſiſter de la demande qu'ils faiſoient, que le Seigneur fût crucifié. Ainſi tout ce que St. Matthieu, & St. Marc qui eſt conforme à St. Matthieu, veulent dire, c'eſt que Pilate avoit fait fouetter Jeſus, avant que de le livrer aux ſoldats pour être crucifié. Cela étant inconteſtable par le témoignage de St. Jean, on peut très-bien traduire les paroles de St. Matthieu: *Et à l'égard de Jeſus qu'il avoit déja fait fouetter, il le livra aux ſoldats pour être crucifié.* (Τὸν δὲ Ἰησῦν φραγελλώσας, παρέδωκεν ἵνα σαυρωθῇ). Il faut expliquer un Evangeliſte par l'autre. St. Matthieu & St. Marc marquent ſeulement, que Jeſus ne fut crucifié qu'après avoir ſouffert la flagellation: mais ils ne diſent pas que Pilate ne l'ordonna que parce que ce châtiment précédoit chez les Romains le ſupplice de la Croix.

Ibid. *Crucifié*] Voyez la figure de la Crucifixion, Juſt. Martyr. Dial. p. 200. & 201.

℣. 28. 29. 30. St. Matthieu décrit dans ces endroits l'inſolente comédie que les ſoldats de Pilate jouerent, en revêtant Jeſus d'un manteau de pourpre ou d'écarlatte, en lui mettant ſur la tête une couronne d'épines, & un roſeau ou une canne dans la main droite, en guiſe de ſceptre. Les Alexandrins en jouerent une pareille, pour ſe moquer d'Agrippa premier, qui ſe trouvoit alors dans leur ville, vers l'an 38. de Notre-Seigneur. Les Payens d'Alexandrie, qui haïſſoient furieuſement les Juifs, prirent un fou, nommé *Carabas*, qui couroit les ruës tout nud, le vêtirent d'un manteau de natte, lui mirent ſur la tête une couronne de papier, & un roſeau à la main, pour lui tenir

(9) Καθαρὸς ἐγὼ ἀπὸ ἅιματος τάυτης. Suſan. X. vſ. 45.

(10) Chap. XIX. vſ. 1. & ſuiv.

tenir lieu de ſceptre. Ils le placerent ſur un lieu élevé, alloient lui rendre leurs reſpects comme à un Roi, & le ſaluerent en lui donnant le titre de *Mar*, qui en Syriaque ſignifie la même choſe que le *Dominus* ou *Seigneur* des Romains, titre que la flatterie donnoit alors aux Empereurs. Ainſi le dernier Roi des Juifs, celui qui poſſeda le Royaume de Judée en ſon entier (Claude l'ayant donné à Agrippa) fut traité en effigie par les Alexandrins, comme le vrai Roi des Juifs avoit été traité en perſonne par les ſoldats Romains, peu d'années auparavant. On peut voir cette Hiſtoire dans l'Ambaſſade de Philon à Caïus.

℣. 33. *La place du Crane*] S. Jerôme prétend que ce lieu, nommé en Hébreu *Golgotha*, étoit nommé de la ſorte pour dire *le lieu du ſupplice*, à la lettre, *locus decollatorum* (11). Cela eſt très-vraiſemblable.

℣. 38. *Deux brigands*] Je vais rapporter ici une Remarque de Lightfoot: „ Tout comme le Sauveur fut crucifié entre deux brigands, l'un à ſa droite & „ l'autre à ſa gauche; de même il y en eut deux, encore plus mauvais que „ ceux-là, qui le crucifioient; le Juif & le Romain. Celui-ci agiſſoit par „ ignorance, & en obtiendra le pardon. Mais celui-là agiſſoit contre ſa pro- „ pre conſcience, & périra à jamais. L'un & l'autre ont été les perſécuteurs „ de l'Egliſe, auſſi-bien que les bourreaux de celui qui en eſt le Seigneur. Les „ Juifs ont ſoutenu ce caractère juſqu'à ce qu'ils ayent ceſſé d'être une Na- „ tion; & les Romains le ſoutiendront pendant que l'Egliſe ſubſiſtera (12)".

℣. 45. St. Matthieu dit, que *toute la terre fut couverte de ténèbres*; & St. Luc, *le ſoleil fut obſcurci*. Les Anciens, *Jules Africain*, habile Chronologue, *Euſebe*, *St. Jerôme*, & pluſieurs autres, rapportent à cette occaſion la terrible éclipſe de ſoleil que *Phlegon*, Affranchi d'Adrien, a remarquée dans un ouvrage que nous n'avons plus. Les Modernes en grand nombre ſuivent les Anciens, & ne peuvent ſouffrir qu'on leur conteſte le témoignage de Phlegon. Le P. Petau, qui examine, & n'aime pas à croire tout ce qu'on dit, s'il n'eſt convaincu que ce qu'on dit eſt vrai, ſi ce n'eſt quand ſon Egliſe a décidé (car alors il a, ou du moins fait ſemblant d'avoir, la foi Romaine); Petau, dis-je, examine ces témoignages dans ſes Remarques ſur Epiphane (13). Il rejette hardiment l'opinion des Anciens, & remarque d'abord, qu'Africain, Euſebe, St. Jerôme, mettent la mort de J. Chriſt à l'an 2. ou 3. de la 202. Olympiade, & que les mêmes Auteurs rapportent, que l'éclipſe obſervée par Phlegon, eſt miſe par lui à l'an 4. de la même Olympiade; de ſorte que, ſelon les uns, il y a deux ans, & ſelon les autres, un an d'intervalle entre l'éclipſe de Phlegon, & les ténèbres arrivées à la mort de J. Chriſt. Or qu'y a-t-il de plus abſurde, pourſuit Petau, que d'alleguer, pour convaincre les Payens, le témoignage de Phlegon, pendant que vous placez vous-même l'éclipſe dont il parle, dans une année différente de celle que vous croyez être l'année de la mort de J. Chriſt? L'année 4. de la 202. Olympiade répond à l'année 32. de l'Ere

(11) In hunc loc. Tom. VI. (12) Com. Crit. & Chron. in Act. in Adm. ad Lectorem.
(13) Lib. I. p. 176. 177.

l'Ere Vulgaire. Pour garantir les Anciens d'une prévarication manifeste, de laquelle on ne peut ni ne doit les croire coupables, on suppose avec vraisemblance qu'il y a faute de Copiste, ou faute de St. Jerôme lui-même dans la Chronique d'Eusebe, & qu'au lieu de l'année 4. de la 202. Olympiade, il faut mettre l'année 2. Mais le célèbre Astronome Kepler vient à la traverse, & montre qu'il arriva une éclipse de soleil le 24. Nov. de l'année Julienne 74. & l'an 1. de la 202. Olympiade. (Selon les Tables d'Helvicus l'année Julienne 74. répond à la première année de la 203. Olympiade.) Cette éclipse arriva une heure ou deux avant midi, & fut totale en Syrie & dans l'Asie Mineure.

℣. 46. *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné*] Ce mot du Sauveur a fourni aux Payens un prétexte de dire, que J. Christ s'étoit désespéré. Il pouvoit faire croire à des Juifs prévenus, que Jesus s'étoit attendu que Dieu le delivreroit, & l'arracheroit des mains de ses bourreaux par un miracle. Les Théologiens cherchent des explications à ce passage qui puissent s'accorder avec la foi & l'espérance du Sauveur. Il faudroit avoir été dans l'esprit du Fils de Dieu, pour assurer quelle a été sa véritable pensée; mais personne ne pouvant se glorifier de la sçavoir par revélation, je vais dire ce que la reflexion & la meditation m'ont fait juger de l'intention du Seigneur.

1°. Il est constant que Dieu n'abandonna point son Fils, & que le sacrifice volontaire qu'il faisoit de lui-même pour le salut du monde, n'étoit propre qu'à redoubler, s'il eût été possible, l'affection du Pere pour son Fils unique.

2°. Il n'est pas moins certain que J. Christ sçavoit bien qu'il devoit expirer sur la croix, & être mis dans le sépulcre, comme il l'avoit prédit, pour ressusciter ensuite le troisième jour.

3°. Quel peut donc avoir été le but de J. Christ en prononçant ces paroles *à haute voix*, afin qu'elles fûssent entendues de tous les assistans qui entendoient la langue Hébraïque, car il n'y avoit qu'eux qui pûssent tirer quelque édification d'une parole qui sembloit devoir les scandaliser? Il est constant que Notre-Seigneur voulut édifier les Spectateurs de sa mort; & il faut qu'il ait regardé cette parole comme étant propre à ce dessein, puisqu'il la prononça *d'une voix haute*. Quelles peuvent donc être les vûës édifiantes qu'eut J. Christ en prononçant sur la croix, un mot qui semble n'être susceptible que d'un sens désavantageux pour lui? J'en remarquerai trois. La première est, de dissiper le scandale que sa croix, ou sa mort violente, pouvoit causer. Rien de plus ordinaire que de juger des hommes & de leurs entreprises par leur fin & par le succès. Cela étant, la mort de J. Christ, succombant sous la puissance de ses ennemis, par la permission divine, étoit un préjugé contre lui. Dieu l'avoit abandonné à ses ennemis: l'auroit-il fait, si J. Christ n'eût pas été un faux Prophete? Le Seigneur veut arracher de l'esprit des Juifs un prétexte si specieux de le condamner comme un méchant homme, en leur rappellant la mémoire de David, qui, tout homme de bien qu'il étoit, tout grand Prophete qu'il étoit, parut, comme lui, abandonné de Dieu, & s'en plaignit dans son Cantique. La seconde vûë de J. Christ fut, de faire, avant que de mourir, à la face du ciel & de la terre, une haute protestation de son innocence

cence par rapport à Dieu même. Cette interrogation: *Pourquoi m'as-tu abandonné*? exclut de la part de J. Christ toute cause de cet abandon. Dieu a ses motifs, ses raisons; mais elles ne sont pas prises de la conduite du Sauveur, qui n'a point mérité que Dieu l'abandonne à une mort si cruelle & si ignominieuse. Ce n'est pas une plainte, & moins encore un reproche qu'il fait à Dieu, de l'avoir abandonné à la haine des Juifs, & à la puissance des Gentils; mais une protestation, qu'il n'y a eu en lui aucune cause qui ait mérité cet abandon. A l'égard de Dieu, *il l'a glorifié sur la terre, & a achevé l'œuvre qu'il lui avoit imposée*; & à l'égard des Juifs, *ils l'ont eu en haine sans cause.* Ce *Pourquoi* a la même force que celui du Ps. II. POURQUOI *se mutinent les Nations* &c? Elles n'ont aucun sujet de s'élever contre Dieu & contre son Christ. La troisième vûë de J. Christ en empruntant les paroles du Ps. XXII. fut de rappeller dans la mémoire des Juifs tout ce Cantique, qui contient diverses Propheties de ce qui devoit arriver à J. Christ, & dans lequel le genre de son supplice étoit exprimé en termes formels, par ces mots: *Ils ont percé mes pieds & mes mains.* Il y a d'autres particularités très-singulieres, dont on vit l'accomplissement dans la crucifixion de J. Christ; telle cette singularité: *Ils ont partagé mes vêtemens, & ont jetté le sort sur ma robe.* Ainsi J. Christ prononça à haute voix les premières paroles du Ps. XXII. pour faire penser aux Juifs, que ce qui se passoit à leurs yeux, avoit été prédit dans ce Pseaume, & par consequent qu'il étoit le même dont David avoit été la figure. Ces raisons n'ont rien de recherché; & si je ne me trompe, cela est plus simple, plus naturel & plus certain que les speculations Théologiques que des Sçavans respectables ont fait sur ces paroles du Sauveur. L'abandon que Dieu fait de J. Christ, c'est celui qui se présente. Il a permis que les Juifs le saisissent & le crucifiassent; il l'a livré entre leurs mains; mais ce n'est point une raison de ne pas croire en J. Christ, puisque le plus grand des Rois d'Israël, celui dont les Juifs même font la figure du Messie, s'est plaint d'avoir été abandonné de Dieu, dans un Cantique qui contient une espece de description de ce qui arriveroit à J. Christ.

℣. 47. *Il appelle Elie*] Des Juifs dirent cela à l'occasion des mots de J. Christ, *Eli, Eli, Lama Sabacthani.* Beze a fait là-dessus une remarque bien dure: *Les Juifs*, dit-il, *ne s'expriment pas ainsi, parce qu'ils ignorent la langue dans laquelle le Sauveur parle; comme quelques-uns se l'imaginent follement* (14). Cela est un peu teméraire. Jesus souffrit dans la fête de Pâques; il y avoit alors à Jerusalem une infinité de ces Juifs Ellenistes, qui n'entendoient point la langue Hébraïque, & qui se servoient de la Bible des LXX. Ce furent de ces gens-là qui s'imaginerent, en entendant ces mots repétés, *Eli, Eli*! que le Seigneur appelloit Elie à son secours. Cela est naturel.

℣. 64. 65. 66. Les Sacrificateurs & les Pharisiens scellent le sépulcre de Jesus, pour empêcher qu'on n'enleve le corps, & y mettent des gardes. Cette Histoire est parallèle à celle de Daniel (15). Darius le fait jetter dans la fosse

(14) *Non imperitia linguæ*, dit-il, *ut stultè nonnulli opinantur.*

(15) Chap. VII. vs. 16. 17.

foſſe des Lions, en lui diſant: Le Dieu que vous ne ceſſez point de ſervir, vous delivrera. On apporte une pierre, on en ferme la foſſe, on la ſcelle du cachet du Roi & du cachet des Grands, afin que perſonne ne l'ouvre & n'en tire Daniel. Dieu ferme la gueule des Lions, & ils ne font aucun mal à Daniel. Les Sacrificateurs s'aſſurerent du ſépulcre, en ſcellerent la pierre, & y poſerent des gardes. La delivrance de Daniel eſt un bel emblême de la Réſurrection de J. Chriſt. Daniel eſt livré par envie, jetté dans la foſſe des Lions, la foſſe eſt fermée d'une pierre, la pierre eſt ſcellée du cachet du Roi.

CHAPITRE XXVIII.

℣. 1. LE *jour du Sabbat étant fini*] (Ὀψὲ σαββάτων.) Je n'ai rien à remarquer ſur cette Traduction, qui a bien ſon beau, quoiqu'elle ſoit nouvelle. Si on veut voir comment les Anciens ont concilié cet endroit de St. Matthieu avec St. Jean XX. 1, on peut conſulter St. Jerôme (1). J'obſerverai ſeulement, que St. Jerôme a cru voir dans cet endroit de St. Matthieu une preuve, qu'il avoit écrit ſon Evangile en Hébreu, & que ſon Traducteur n'ayant pas bien entendu le texte, avoit mis ὀψὲ, le *ſoir*, pour un mot Hébreu qui ſignifie *tard*. Cette conjecture, que je crois très-fauſſe, nous rend l'Evangile ſelon St. Matthieu très-ſuſpect; puiſque n'ayant pas l'Original, nous ne ſçaurions corriger la faute du Traducteur. La vérité eſt, que les Hébreux diſoient ὀψὲ pour *ſerò*, pris dans le ſens de *tard*; & que ὀψίας γενομένης ſignifie quelquefois *fort avant dans la nuit*. J'en ai donné une preuve ſur Matthieu XIV. 23.

℣. 2. *Or*] (Καὶ ἰδὲ) Mr. Simon a rendu cet ἰδὲ par *en même tems*; c'eſt-à-dire quand les femmes qui vinrent au ſépulcre de J. Chriſt furent arrivées. Voilà un exemple des fautes que font d'habiles gens dans les Verſions. Il eſt vrai, l'adverbe ἰδὲ ſignifie quelquefois *en même tems*, & quelquefois *tout d'un coup*; mais il ne déſigne très-ſouvent qu'un certain merveilleux, & la ſurpriſe que le merveilleux peut cauſer. Comme il paroît par Marc XVI. 2. Luc XXIV. 2. Jean XX. 1, que l'apparition de l'Ange, & tout ce qui l'accompagna, s'étoit paſſé avant l'arrivée des femmes; Mr. Simon met en contradiction St. Matthieu avec les 3. autres Evangeliſtes. On a fort bien traduit dans la Verſion de Berlin: *Or il y avoit eu un tremblement de terre*, & non *il ſe fit*. Le Préterit eſt mis ſouvent pour le Pluſqueparfait. C'eſt une irrégularité de la langue Hébraïque, qui a été imitée par St. Matthieu. Notre Verſion ordinaire a auſſi gardé le Préterit, comme Beze, la Vulgate, & autres. C'eſt un défaut, parce que c'eſt jetter les Lecteurs dans l'erreur.

Ibid. Il y a dans l'Hiſtoire de la Réſurrection de J. Chriſt diverſes circonſtances qu'il ſemble difficile d'accorder. On diroit, par exemple, que, ſelon St. Matthieu, l'Ange qui parla aux femmes étoit hors du ſépulcre, & aſſis ſur

(1) Quæſt. IV. ad Helvidiam p. m. 802.

ſur la pierre qui en avoit fermé l'entrée. Au lieu que dans St. Marc, cet Ange eſt aſſis dans le ſépulcre même, où les femmes ne le virent qu'après qu'elles y furent entrées. Cela n'eſt point contraire. L'Ange deſcendit du ciel, ôta la pierre, & s'aſſit deſſus. Tout cela ſe paſſa avant que les femmes fuſſent arrivées au ſépulcre, comme on le voit en conferant les autres Evangeliſtes avec St. Matthieu. Il n'y eut que les gardes qui virent ce premier ſpectacle. L'Ange entra enſuite dans le ſépulcre; & ce fut-là que les femmes le virent, comme St. Marc le rapporte. Cela eſt très-ſimple & très-naturel. D'habiles gens en grand nombre ont travaillé à concilier les récits des Evangeliſtes. St. Auguſtin a compoſé là-deſſus un très-bon Traité (2) qu'on fera bien de lire. Il avoit beaucoup d'eſprit & de belle littérature; mais quand il y auroit dans les circonſtances des varietés qu'on ne pourroit accorder, cela ne doit faire, à mon gré, aucune peine à un eſprit raiſonnable qui n'a pas pris parti contre la Foi. Dès que tous les Hiſtoriens ſacrés s'accordent ſur le fait & ſur les circonſtances eſſentielles au fait, telle qu'eſt, par exemple, celle du jour & des témoins de la Réſurrection du Seigneur, quelques varietés dans d'autres circonſtances ne ſçauroient diminuer la certitude du fait. Quand on ſuppoſeroit même quelque faute de mémoire dans les Ecrivains ſacrés, on ne leur feroit aucun tort, non plus qu'à la vérité de leurs relations. Il n'y a peut-être rien qui donne plus de priſe aux Incrédules, que certains principes que les Théologiens ont poſé trop légerement, & qui les obligent enſuite à recourir à des ſuppoſitions qui ne ſont pas aſſez naturelles, & que l'eſprit admet difficilement. Quand J. Chriſt a dit à ſes Diſciples, que *le St. Eſprit leur rappelleroit la mémoire des choſes qu'il leur avoit dites, & qu'il les conduiroit en toute vérité*, il ne s'agit certainement que de la Doctrine du Sauveur qu'ils ont fidèlement rapportée. C'eſt là-deſſus qu'il étoit très-dangereux qu'ils tombaſſent dans quelque erreur. Mais pour quelques circonſtances des faits, ils pourroient s'être trompés ſans aucun préjudice de la Foi. Nous ne voulons point défendre opiniâtrement ce principe; mais nous croyons qu'on peut l'admettre ſans danger, & qu'il vaudroit mieux le faire, que d'inventer des ſolutions qu'on ne reçoit que par néceſſité. La Réſurrection de J. Chriſt eſt parfaitement bien circonſtanciée par le témoignage uniforme des Ecrivains ſacrés, & par la prédication unanime de tous les Apôtres; mais qu'il y ait eu un Ange, ou qu'il y en ait eu deux; que cet Ange ait été aſſis hors du ſépulcre, ou dans le ſépulcre; cela n'importe point à la Foi. S'il faut s'attacher au récit de quelque Evangeliſte préférablement à d'autres, dans la relation de la Réſurrection du Sauveur, je croirois que ce feroit à St. Jean, le ſeul des quatre qui fut préſent, & vint avec St. Pierre au ſépulcre du Fils de Dieu. Les ſingularités qu'il raconte ne peuvent venir que d'un témoin oculaire. Telle eſt, par exemple, cette particularité, que Pierre étant entré dans le ſépulcre, *vit les linges mis à côté, & le linge qui couvroit le viſage de J. Chriſt mis à part tout plié*; cette particularité, dis-je, ne peut venir que d'un témoin oculaire, & ne peut être ſoupçonnée de ſuppoſition, parce qu'elle ne ſert de rien à relever

(2) *De Conſenſu Evang.*

lever la merveille de la Résurrection. Je suis persuadé que des Juges, qui s'informeroient d'un fait, & qui entendroient tous les témoins, prononceroient sans balancer sur le fait attesté unanimement par les témoins, quoique les témoins variassent entre eux sur quelques circonstances du fait.

ỳ. 3. *Ses vêtemens blancs comme la neige*] Les Anges paroissent vêtus de blanc Act. I. 10. Les Saints dans la gloire sont vêtus de même, Apoc. III. 4. & ailleurs. Les premiers Chrétiens préféroient cette couleur à toute autre. Clement d'Alexandrie rapporte un passage de Platon, où ce Philosophe dit: *Le blanc convient à l'honnêteté* (3); *à l'égard des vêtemens de diverses couleurs, ils sont propres aux ornemens militaires; mais à l'égard des hommes pacifiques & lumineux, le blanc leur est propre* (4).

ỳ. 13. *Dites; ses Disciples sont venus la nuit, & ils ont enlevé son corps pendant que nous dormions*] C'est aussi ce que les Juifs publierent par toute la terre. Justin Martyr dit, que „ les Juifs choisirent des personnes distinguées, & les en-„ voyerent de toutes parts publier, qu'un certain Imposteur Galiléen, nommé „ Jesus, avoit fait une secte impie & très-criminelle, lequel ils avoient fait „ crucifier; mais qu'ayant été mis dans le sépulcre après qu'on l'eût ôté de „ la croix, ses Disciples l'enleverent furtivement la nuit, & seduisirent le peu-„ ple, disant qu'il étoit ressuscité d'entre les morts, & monté au Ciel; que „ d'ailleurs ce Jesus avoit enseigné une Doctrine abominable, pleine d'impieté „ & d'impureté (5)". C'est la substance de ce que dit Justin dans son Dialogue. On ne peut dire que ce Pere ait pris cela de St. Matthieu, qui ne parle que du bruit qui couroit encore à Jerusalem de son tems, & non des députés que les Juifs envoyerent de tous côtés pour y répandre cette fable, & pour prévenir les peuples contre la prédication des Apôtres; ce qui ne peut être arrivé que depuis que St. Matthieu eût écrit son Evangile, & depuis la dispersion des Apôtres. Il est constant que ce furent les Juifs qui decrierent par-tout les Chrétiens, & qui souleverent les Gentils contre eux, comme ils les avoient soulevés contre J. Christ. Ce furent eux qui publierent les infames calomnies dont les Chrétiens furent chargés.

ỳ. 19. *Enseignans*] (Μαθητεύοντες). *Dieu*, dit Justin Martyr, *sçachant que tous les jours il y en auroit quelques-uns qui croiroient au nom de son Christ, & qui embrasseroient sa Doctrine* (6).

Ibid. *Au nom du Pere* &c.] C'est assurement une phrase Hébraïque, qui veut dire, recevoir le Bâtême en reconnoissant le Pere, le Fils & le St. Esprit, se devouer, se consacrer au culte du seul vrai Dieu. Je trouve parmi les Remar-

(3) Χρώματα δὲ λευκὰ πρέποντα ἂν εἴη σεμνότητι. Pæd. Lib. III. 11. p. 244.

(4) Ἐν ὑφῇ δὲ βάμματα μὴ προσφέρειν, ἀλλ' ἢ πρὸς τὰ πολέμου κοσμήματα (εἰρηνικοῖς ἄρα ἀνθρώποις καὶ φωτεινοῖς κατάλληλον τὸ λευκὸν). Ibid. Je crois que ces mots du passage Grec qui sont entre deux parenthèses, sont la refléxion de Clement, & non les paroles de Platon.

(5) Ἄνδρας χειροτονήσαντας ἐκλεκτοὺς, εἰς πᾶσαν τὴν οἰκουμένην ἐπέμψατε, κηρύσσοντες, ὅτι αἵρεσις τὶς ἄθεος καὶ ἄνομος ἐγήγερται ἀπὸ Ἰησοῦ τινὸς Γαλιλαίου πλάνου: ὃν σταυρωσάντων ἡμῶν, οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ κλέψαντες αὐτὸν ἀπὸ τοῦ μνήματος νυκτὸς, ὅποθεν κατετέθη ἀφηλωθεὶς ἀπὸ τοῦ σταυροῦ, πλανῶσι τοὺς ἀνθρώπους λέγοντες, ἐγηγέρθαι αὐτὸν ἐκ νεκρῶν &c. In Dial. p. m. 262.

(6) Μαθητευομένους εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Χριστοῦ αὐτοῦ. Dialo. p. m. 199. lin. 45. & 200. lin. 13.

marques que Valæus a recueillies sur les Evangiles, que les Juifs accusent les Cuthéens; (c'est-à-dire, les Samaritains, que les Juifs appelloient & appellent de la sorte, parce que Salmanassar avoit envoyé des Cuthéens & d'autres Nations, peupler les Provinces des dix Tribus (7), & qu'ils continuerent d'appeller de la sorte jusques au tems de Josephe, qui en parlant des habitans de Sichem & de ceux qui faisoient le service divin sur la montagne de Garizim, leur donne ce nom) (8); que les Juifs, dis-je, accusent les Cuthéens, de circoncire leurs *enfans au nom de la montagne de Garizim* (9). Et encore: *Le Cuthéen circoncit au nom de l'image de la Colombe qu'ils ont trouvée au sommet de la montagne de Garizim, & qu'ils adorent.* L'expression, *au nom*, est équivalente à celle-ci *in gratiam.* Cette Idole des Cuthéens est appellée *Nergalis*, ou *Nergal*, mot qui se trouve dans l'Ecriture (10). Voyez Buxtorff dans son grand Dictionaire (11). Les Rabins disent que ce mot signifie un *Coq*, & d'autres une *Gelinote*, ou une *Poule sauvage.*

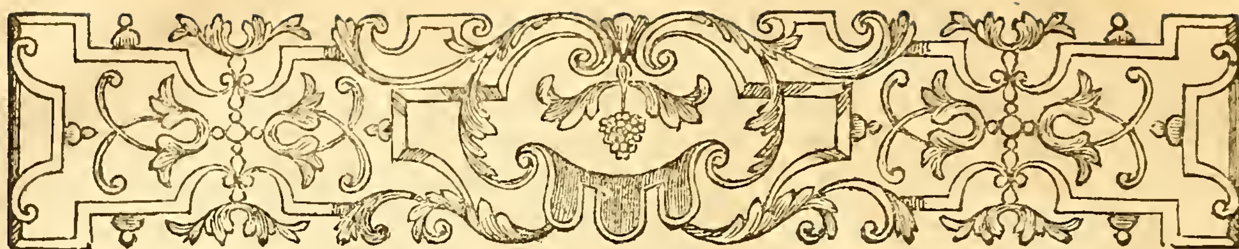
Ibid. *Bâtisant au nom du Pere, du Fils & du St. Esprit*] Cette formule, préscrite par J. Christ, donna bientôt lieu à une triple immersion du Proselyte, quand on le bâtisoit. Tertullien convient que l'on n'en trouve rien dans l'Écriture, mais que la coûtume en étoit ancienne (12). Il n'en sçavoit point le commencement. St. Chrysostome rapporte à cette coûtume la Vision de St. Pierre, laquelle fut réïterée trois fois (13).

(7) 2 Rois XVII.
(8) Ant. Lib. XIII. 18. p. 450.
(9) Val in Not. ad Joh. IV. vs. 5.
(10) 2 Rois XVII. vs. 30.
(11) Col. 1396. & 1397.
(12) *Ter mergitamur.* De Coron. Cap. III. Et ailleurs: *Nec semel, sed ter, ad singula nomina, in singulas personas, tinguimur.* Contrà Praxeam.
(13) In Act. Apost. X. vs. 16.

Fin des Remarques sur St. Matthieu.



SUR



SUR L'EVANGILE SELON ST. MARC.

CHAPITRE I.

VOyez ſur l'Evangile ſelon St. Marc Euſeb. Hiſt. Eccl. Cap. ultimo, & liſez la Note de Valois. Tout ce qu'on a dit, que St. Marc avoit écrit ſon Evangile ſur ce qu'il avoit appris de St. Pierre, n'a point d'autre fondement que le témoignage de Papias. C'eſt de-là que tous les autres l'ont pris. Selon Papias, St. Pierre n'a pas dicté ſon Evangile, mais St. Marc l'a compoſé de ce qu'il avoit appris de St. Pierre.

℣. 22. *De ſa Doctrine*] ℣. 27. *Cette nouvelle Doctrine*] Mr. le Clerc a traduit ainſi ces deux endroits; mais Matthieu VII. 28. il a mis, *ſa manière d'enſeigner*.

CHAPITRE III.

℣. 10. F*Léau*] (Μάστξ) Inf. V. 29. 34. Luc VII. 21. Ce mot ſignifie en général *maladie*, ou ſe prend pour *maladie*, & μαστίγομαι pour *je ſuis malade. Il vaut mieux être pauvre & ſe porter bien, que d'être riche & être malade* (1). A la vérité il ſignifie quelquefois *châtiment* (2); & il ſe joint alors au mot (παιδεία) *diſcipline*, *inſtruction*, comme dans le paſſage que l'on vient d'indiquer.

(1) Ἢ πλούσιος μεμαστιγωμένος. Eccl. XXX. (2) Eccl. XXII. vſ. 6. & XXIII. vſ. 2. 13. vſ. 15. & XL. vſ. 2.

quer. Cela fait voir que les Juifs appellerent les maladies *μάστιγας*, parce qu'ils les ont consideré comme des *châtimens*, & des moyens de corriger le pécheur.

℣. 21. *Il est hors de lui*] (Ὅτι ἐξέστη.) *Il ne se possede pas.* Ce mot (ἐξέστη) marque l'effet d'une grande passion, qui fait qu'une personne est hors d'elle-même. Dans le passage de la Genese (3) cité par Mr. le Clerc, il y a dans les LXX. que *Jacob fut hors de lui-même* quand on lui annonça que Joseph étoit vivant, & qu'il dominoit sur toute l'Egypte. C'est un transport qui saisit une personne; elle est hors d'elle-même. Il est dit dans Judith, qu'a la vûë de cette femme *le cœur d'*Holopherne *fut tout hors de lui* (4). On a traduit fort bien selon le sens (*Exarsit cor ejus in eam*), *il fut épris d'une violente passion pour elle.* C'est une passion qui fait qu'un homme est hors de lui. L'Evangeliste fait dire au parent de Notre-Seigneur, (ὅτι ἐξέστη), *Il ne se possede plus*; il n'a aucun soin de lui-même, emporté par son zèle. C'est tout ce qu'ils veulent dire.



CHAPITRE V.

℣. 4. VOici un Démoniaque qui est enchaîné, qui a les fers aux pieds, & qui s'échape & brise ses fers. Cela passe les forces humaines: à moins que de supposer beaucoup d'exageration dans le récit de St. Marc, cela est impossible. Or il n'y a nulle raison de soupçonner St. Marc, & St. Luc qui lui est conforme, d'avoir exageré dans cet endroit, parce que ces circonstances ne font aucun honneur à J. Christ, & ne rélevent point la grandeur du miracle. Ainsi, bien que les Evangelistes disent que le Démoniaque brisoit ses fers, il faut entendre cela du Démon qui le possedoit, comme l'a fort bien remarqué l'Auteur des Questions & des Réponses que l'on a mises parmi les Oeuvres de Justin Martyr. „ Ce n'est pas, dit l'Auteur, „ par la force que le Démon donnoit au corps du Démoniaque qu'il brisoit „ ses chaînes; mais c'est le Démon lui-même qui le faisoit, quoique l'Ecri„ ture l'attribue au Démoniaque (1).

℣. 7. *Qu'y a-t-il entre vous & moi?*] C'est proprement, *Quel tort vous ai-je fait?*

Ibid. *Fils du Dieu très-haut*] (Υἱὲ τοῦ Θεοῦ τοῦ ὑψίστου). C'est le titre par lequel les Juifs caractérisoient le vrai Dieu, & les Payens ne le refusoient pas au Dieu des Juifs. Dans l'Edit de Cyrus, qui fut trouvé à Ecbatane sous Darius, on qualifie le Dieu des Juifs (Θεὸς ὕψιστος) *le Dieu très-haut* (2).

℣. 34. *Ma*

(3) Καὶ ἐξέστη τῇ διανοίᾳ Ἰακώβ. Ch. XLV. vs. 26.

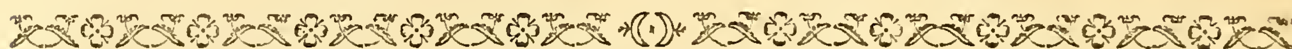
(4) Καὶ ἐξέστη ἡ καρδία Ὀλοφέρνου ἐπ' αὐτήν. Chap. XII. vs. 16.

(1) Οὐ τῷ σώματι πάρεσχεν ὁ δαίμων τὴν δύναμιν, πρὸς τὸ δύνασθαι συντρίβειν καὶ διαῤῥήσσειν τὰ δεσμὰ καὶ τὰς ἁλύσεις ἀλλ' αὐτὸς ὁ δαίμων συνέτριβε, ---- ἡ καὶ ἡ θεία γραφὴ τῷ δαιμονιῶντι προσῆψε τοῦ δαίμονος τὰ ἔργα. Resp. ad Quæst. XLI.

(2) 1 Apoc. d'Esdras VI. de même VIII. vs. 21.

℣. 34. *Ma fille*] (Θύγατηρ) On ajoute *ma*, parce que l'on ſuppoſe que ce mot (θύγατηρ) exprime la relation d'un pere à une fille. Cela eſt juſte à un égard; mais dans l'uſage des Elleniſtes ce mot ne ſignifie pas ſeulement *fille*, mais il ſe met pour Vierge (3).

Ibid. *Allez en paix*](Ὕπαγε εἰς εἰρήνην) De même Luc VIII. 48. (πορεύου εἰς εἰρήνην) Cette expreſſion de Notre-Seigneur répond au fond à celle-ci, *Soyez guérie*; & ne veut dire autre choſe que ce que nous diſons par ces mots: *Allez-vous-en ſain & ſauf: Ils arriverent tous ſains & ſaufs dans la Judée.* (4).



CHAPITRE VI.

℣. 5. LUcile Vanini avoit choiſi ce texte dans ſa prétendue & ironique Apologie de la Religion Chrétienne (1). C'eſt-là que cet Impie ſuggere, que les miracles de J. Chriſt n'étoient que des impoſtures avec des gens d'intelligence avec lui, & qui ne pouvoient réuſſir que là où il y avoit un peuple crédule & prévenu; mais que quand il avoit affaire avec des gens ſoupçonneux & clairvoyans, il ne pouvoit faire aucun miracle. Je ne ſçais, car je n'ai pas le Livre de Vanini, ſi ce miſerable attribue à St. Marc d'avoir voulu dire, qu'effectivement il ne put faire de miracles à Nazareth: l'erreur & la malignité ſeroit bien groſſiere. *Ne pouvoir pas*, pour *ne vouloir pas*, eſt de l'uſage de toutes les langues. *Qu'il nous ſoit permis*, dit Bentley, *d'en appeller avec St. Chryſoſtome à l'uſage commun des termes* (2). (Δύναμαι) *je peux* ſe prend Act. IV. ℣. 20. & Jean VII. ℣. 7. pour *je veux*. (Θέλω) *je veux* ſe prend auſſi, comme le remarque *Budé*, pour *je peux* (3). Cet Auteur remarque, qu'il ne croit pas que l'on trouve dans l'Evangile l'exemple d'un miracle fait en faveur de quelqu'un qui ne crût pas en J. Chriſt, c'eſt-à-dire qui ne crût pas que J. Chriſt fût un homme de bien & envoyé de Dieu. Herode & les Phariſiens veulent voir des prodiges, & J. Chriſt les refuſe (4). Il eſt même remarquable, que lorſque ceux qui avoient beſoin de ſecours, n'étoient pas capables d'une foi actuelle, les amis & les parens, ou des morts, ou des Lunatiques & Démoniaques (qu'il falloit reſſuſciter ou rétablir dans leur bon-ſens) qui intercedoient pour leurs amis, étoient des perſonnes qui croyoient en Jeſus (5). On ne peut alleguer que l'exemple de Malchus. Cet homme étoit infidèle, & J. Chriſt ne laiſſa pas de le guérir, & de lui remettre l'oreille que St. Pierre lui avoit emportée. Mais l'injure faite à cet homme-là par St. Pierre en préſence de J. Chriſt, étoit une injure faite à J. Chriſt même, & à la gloire de ſon martyre.

℣. 9. *Sou-*

(3) Eccl. XXXVI. vſ. 22. XXII. vſ. 13. & Luc VIII. vſ. 41.

(4) Μετ' εἰρήνης εἰς γῆν Ἰούδα. 1 Macch. XII. vſ. 52.

(1) Dialog. p. 439.

(2) Orat. VI. cont. Atheiſ.

(3) Comm. Ling. Græc.

(4) Marc. VIII. vſ. 11. 12.

(5) Matth. XV. vſ. 22. XVII. vſ. 15. Luc. VIII. vſ. 4.

℣. 9. *Souliers*] Il y a dans le Grec σανδάλια. Mr. Simon critique quelque part les Traducteurs modernes pour avoir traduit des *Souliers*. Dans sa note sur ce verset il convient, que dans les LXX. σανδάλια se met pour *des Souliers*; mais il croit que ce sont des *sandales* que J. Christ ordonne à ses Disciples de porter, c'est-à-dire des semelles avec des courroyes pour les attacher au pied, comme quelques Moines en portent: puis il ajoute, que Notre-Seigneur veut que ses Disciples *soient chaussés fort simplement*. Je crois que sa remarque est frivole. J. Christ ne préscrit point à ses Disciples la manière de se chausser: ils en userent comme on en usoit de leur tems; mais il ne veut pas qu'ils ayent deux paires de souliers, ou qu'ils en ayent de provision. C'est évidemment sa pensée. Quant au mot σανδάλιον, son observation est pure subtilité. Ce mot ne désigne point une chaussure simple & rustique. Il y en a une bonne preuve dans Judith (6). Il y est raconté, qu'elle se para extrêmement avant que d'aller trouver Holopherne, & en particulier qu'elle mit *des sandales* (σανδάλια), mot que notre Version a rendu par *patins*. Il faut que cette chaussure fût bien propre, puisqu'il est dit, qu'elle *charma les yeux d'Holopherne par son soulier* (7). Il est vrai qu'on pourroit dire que ce fut par la beauté de son pied. Remarquons ici en passant, que les sandales ou les souliers des femmes faisoient une partie des ajustemens des femmes coquettes, comme on le voit dans Elien, qui, entre les ornemens qui marquoient le luxe & la molesse des femmes, met les *sandales* (8).

℣. 34. *Parce qu'ils étoient comme des brebis qui n'ont point de Pasteur*] C'est une expression des Hébreux. Judith dit à Holopherne, en parlant des Juifs: *Vous les menerez comme des brebis qui n'ont point de Pasteur* (9).

℣. 40. *Ils s'assirent par troupes*] Mr. le Clerc, *Ils se coucherent par rangs*. Voilà une assez étrange Version. Cependant l'Auteur a affecté de s'en servir Matth. XV. ℣. 35. & ci-dessous VIII. ℣. 6. mais il l'a quittée Luc XI. ℣. 37. & XIV. ℣. 10. où il s'est bien gardé, & avec raison, de traduire *Allez-vous coucher à la derniere place*; mais il l'a rendu par *se mettre à table*. Je n'examinerai pas les autres endroits. Ἀναπίπτω signifie en effet (*discumbo*, *recumbo*, *accumbo*) *se mettre à table*. Voyez Ecclésiastique XXV. ℣. 19. & la Remarque de Grotius. Quant au mot πρασιαὶ, je le trouve dans l'Ecclésiastique, où la Sagesse dit: *J'arroserai mon jardin, & enyvrerai mes carreaux* (10). Ce n'est point *par rangs*, mais *par bandes*, dont la disposition ressembloit à celle d'un jardin partagé en carreaux, ou en planches.

℣. 51. *Ce qui redoubla beaucoup leur étonnement*] (Λίαν ἐκ περισσοῦ). De même dans Daniel ὑπὲρ ἐκ περισσοῦ (11), n'est autre chose qu'*extrêmement*.

(6) Chap. X. vs. 4.

(7) Τὸ σανδάλιον αὐτῆς ἥρπασεν ὀφθαλμὸν αὐτοῦ. Chap. XVI vs. 16.

(8) Τοὺς πόδας σανδαλίοις ὑπεδοῦντο. Hist. Var. Lib. I. cap. 18. Περὶ τρυφωσῶν γυναικῶν, du Luxe des Femmes.

(9) Chap. XI. vs. 19.

(10) Ποτίσω μου τὸν κῆπον τὸν ἄριστον, καὶ μεθύσω μου τὴν πρασιάν. Chap. XXIV. vs. 41.

(11) Chap. III. vs. 2.



CHAPITRE VII.

℣. 2. *Ils en firent des plaintes*] (Ἐμέμψαντο) J'aime mieux avec Mr. le Clerc, *Ils les en blâmerent.* C'est la signification de ce mot dans ce passage de l'Ecclésiastique, *Ne condamnez personne sur un simple bruit, & avant que d'être bien informé* (1). Traduisez de même ce passage des Romains : *Pourquoi nous blâme-t-il, pourquoi nous condamne-t-il* (2) ? Et celui des Hébreux : *Il dit en les blâmant* (3). Ἄμεμπτος c'est *irrepréhensible*, *sans défaut*, où il n'y a rien à redire (4).

℣. 4. *Sans s'être lavés*] (Ἐὰν μὴ βαπτίσωνται) Cela veut dire simplement *qu'ils ne se soient lavés.* Je crois bien qu'il s'agit des mains; mais il y a de l'affectation à dire *plonger les mains*, comme a fait Mr. le Clerc. Dans le même verset cet Interprête laisse le plongement; il dit *laver les coupes*, & non pas les *plonger*, quoiqu'il y ait βαπτισμοὺς. Cela me rappelle que Mr. Simon critique cruellement Beze pour avoir dit que le verbe βαπτίζειν ne signifie point nécessairement *plonger.* Il en appelle aux Etiennes & aux Casaubons Hist. Crit. du N. T. T. III. p. 753. Je crois pourtant que Beze a raison. Il est dit dans Judith, qu'elle sortoit toutes les nuits du Camp des Assyriens pour s'aller laver dans la fontaine de Bethulie (5). Je ne pense pas qu'elle se plongeât dans la fontaine; ἐπὶ ne signifie pas cela: mais elle *se lavoit* & *se purifioit* avant que de faire sa priere. Elle craignoit de s'être souillée par l'attouchement de quelque chose d'impur. Notez cela pour le passage où St. Paul dit, *levant au Ciel des mains pures.* Il fait allusion à cette coûtume.

℣. 9. *Annullez le commandement de Dieu*] (Ἀθετεῖτε τὴν ἐντολὴν τȣ̃ Θεȣ̃.) *Vous violez la Loi de Dieu. Quoiconque aura fait contre ces ordonnances, ou en aura violé quelqu'une* (ἢ ἀθετήσῃ τι τȣ́των) *sera puni* (6). Ainsi, *violer sa première foi* (7).

℣. 22. *L'Avarice*] Πλεονεξίαι. Mr. le Clerc a traduit *les Cupidités;* cela ne vaut rien. Beze l'a beaucoup mieux rendu par *augendæ rei artes*, c'est-à-dire *tous les mauvais moyens par lesquels on s'empare du bien d'autrui. Quand un homme méchant*, dit Clement d'Alexandrie, *est devenu incorrigible, qu'il s'est laissé emporter par l'injustice & par* l'avarice (8), *c'est lui faire du bien que de le faire mourir.* Πλεονεξία semble signifier dans cet endroit, non *les désirs* ou *la passion de l'avarice*, mais *les mauvaises actions* qui en resultent; car on ne punit pas les intentions, mais les actions: c'est donc un homme livré à l'injustice, & à tous les mauvais moyens de s'approprier le bien d'autrui. Conf. Rom. I. ℣. 29. Πλεονεξία est employé par Clement d'Alexandrie pour dire *injustice*, & *une grande injustice.* Ce

(1) Πρὶν ἢ ἐξετάσῃς μὴ μέμψῃ. Ch. XI. vs. 8.
(2) Chap IX. vs. 19.
(3) Μεμφόμενος γὰρ αὐτοῖς. Chap. VIII. vs. 8.
(4) Voyez Jude vs. 16.
(5) Καὶ ἐβαπτίζετο ἐπὶ τῆς πηγῆς τȣ̃ ὕδατος. Chap. XII. vs. 7. 8.
(6) 1 Macch. XIV. vs. 45.
(7) 1 Tim. V. vs. 12.
(8) Ὑπὸ δὲ ἀδικίας καὶ πλεονεξίας καταληφθεὶς. Str. Libr. I. p. 353.

Ce ne seroit pas, dit-il, *une mediocre injustice que de rendre participans du salut ou de la punition, ceux qui sont sortis de ce monde avant l'Avenement du Seigneur, à qui l'Evangile n'a pas été annoncé, & auxquels il n'a pas tenu de croire ou de ne point croire* (9).

℣. 26. *Cette femme étoit Grecque, Syro-phenicienne de Nation*] (Γυνὴ ἑλληνὶς Συροφοίνισσα). On trouve quelque chose de semblable dans Lucien. *Bacchus* y est appellé *Syro-phenicien, petit-fils d'un Marchand* (10). Le même nom Patronymique se trouve souvent dans d'autres Auteurs (11).

℣. 31. *Les confins*] (Ὅρια) On traduit ce mot, *les confins, les limites*: mais mal. Il se prend dans nos Auteurs pour le *Païs*, comme on le voit par ce passage: Ἀνὰ μέσον τῶν ὁρίων Δεκαπόλεως, que Mr. le Clerc a fort bien rendu, *au travers du Païs de Decapolis*. Et dans le I. des Macchabées II. ℣. 46. *Ils circoncirent tous les enfans qu'ils trouverent dans tout le Païs d'Israël* (ἐν ὁρίοις Ἰσραὴλ) (12). Cette remarque a lieu en plusieurs endroits. Rarement ὅρια signifie-t-il *les limites*.



CHAPITRE IX.

℣. 17. QUi *est possedé d'un esprit muet*] Conf. Matth. XVII. ℣. 15. où il est dit que cet enfant étoit lunatique. Mr. le Clerc ne fait pas difficulté d'admettre une opération du Démon dans cette maladie. Cependant je remarquerai ici pour une bonne fois, que les Juifs appellent *Esprit* toute cause qui agit, & même une cause brute. Il y en a, si je ne me trompe, une preuve dans l'Ecclésiastique: *Il y a des Esprits qui ont été créés pour la vengeance, & dans leur colere ils ont affermi les maladies qu'ils doivent causer* (1). Qui sont ces Esprits? L'Auteur le dit plus bas. Ce sont *le Feu, la Grêle, la Famine, la Mort*; c'est-à-dire, si je ne me trompe, la peste dans cet endroit. *Tout cela*, dit-il, *a été créé pour la vengeance.* Il ajoute *les Bêtes farouches, les Scorpions, les Vipères, & le Glaive* &c. (2). Voilà ce que cet Auteur appelle *Esprit*; & poursuivant sa figure, il dit, que toutes ces choses se réjouissent d'exercer les commandemens de Dieu sur la terre (3). Grotius remarque sur le mot *Esprit*, qu'il faut entendre par-là toute qualité active dont une chose est douée, & qui en émane comme le souffle émane d'un homme. C'est dans ce sens qu'on donne le nom d'Esprit aux maladies. Il ne faut pourtant pas nier

(9) Ἦν δ' ἂν πλεονεξίας οὐ τῆς τυχούσης ἔργον, τοὺς προεξεληλυθότας τῆς παρουσίας τοῦ κυρίου, μὴ εὐαγγελισμένους, μηδὲ ἐξ αὐτῶν τὴν αἰτίαν παρασχομένους, κατὰ τὸ πιστεῦσαι ἢ μὴ ἤτοι τῆς σωτηρίας, ἢ τῆς κολάσεως μετασχεῖν. Strom. Lib. V. p. 639.

(10) Συροφοίνικος τίνος ἐμπόρου θυγατριδοῦς. In Deor. Conc. Tom. II. p. 710.

(11) Rem. de Mr. La Cr.

(12) 1 Macch. II. vs. 46. & III. vs. 36.

(1) Ἔστι πνεύματα ἃ εἰς ἐκδίκησιν ἔκτισται, καὶ ἐν θυμῷ αὐτῶν ἐστερέωσε μάστιγας αὐτῶν. Ch. XXXIX. vs. 35.

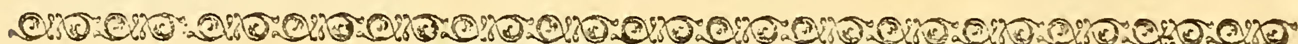
(2) Πῦρ, καὶ χάλαζα, καὶ λιμὸς, καὶ θάνατος, πάντα ταῦτα εἰς ἐκδίκησιν ἔκτισται. Θηρίων ὀδόντες καὶ σκορπίοι, καὶ ἔχεις, καὶ ῥομφαία ἐκδικοῦσα εἰς ὄλεθρον ἀσεβεῖς. vs. 37. 38.

(3) Vs. 39.

nier l'opération des Démons dans les maladies. Voyez dans les Notes de Drusius sur le même passage, celui de Plutarque dans ses Problèmes. Les Démons sont les bourreaux du souverain Juge, aussi-bien que les Elemens, &c.

St. Marc & St. Luc parlent d'un jeune-homme qui étoit possedé d'un Esprit, lequel le jettoit par terre subitement &c. Ce sont les symptomes de l'Epilepsie. Aussi St. Matthieu fait-il dire au pere de ce jeune-homme, qu'il étoit *lunatique*. Tertullien, parlant d'un Secretaire de quelque Président ou Gouverneur de Carthage, dit, que *le Démon le précipitoit, & qu'il fut guéri par les Chrétiens* (4). Sur quoi Rigault a fort bien remarqué, qu'il s'agissoit d'un homme affligé du mal caduc, d'un épileptique. Le miracle est toûjours le même, de quelque cause que vienne le mal.

℣. 44. 45. *Un feu qui ne s'éteint point, & un ver qui ne meurt point*] Supplices des méchans. Ce sont les mêmes idées & les mêmes expressions qui se trouvent dans l'Ecclésiastique: *Souvenez-vous que la colere ne tardera pas longtems à venir, & que le supplice de l'impie est le feu & le ver* (5). Conf. Esai. LXVI. ℣. 24.



CHAPITRE X.

℣. 21. *IL vous manque une chose; allez, vendez tout ce que vous avez, & le donnez* &c.] (Ἕν σοι ὑστερεῖ· ὕπαγε, ὅσα ἔχεις πώλησον καὶ δὸς &c.) Clement d'Alexandrie a traité exprès tout cet endroit de l'Evangile. On fera bien de le lire, pour éviter la declamation dans laquelle les Prédicateurs tombent quelquefois lorsqu'ils parlent des Riches & des Richesses. Ce Pere, dont la Morale étoit très-févère, comme on le peut voir dans ses Livres du Pedagogue, a été trop sage pour croire que les richesses soient mauvaises, & nuisent à la perfection Evangelique. Il tâche aussi de corriger les fausses idées qu'avoient de son tems des gens simples sur ce sujet. Sous prétexte que J. Christ a dit, qu'*il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le Royaume de Dieu*; ces gens-là croyoient qu'il falloit se défaire de leur bien pour parvenir au salut. C'est ce qui oblige St. Clement à expliquer toute cette section de l'Evangile. Il montre que les richesses sont en elles-mêmes indifférentes; qu'un méchant en abuse; qu'un homme de bien en fait un bon usage, & qu'entre ses mains elles servent plutôt à lui ouvrir l'entrée du Royaume des cieux, qu'à la lui fermer. Que si tous les hommes aspiroient à la perfection, & vendoient par consequent leur bien, & en donnoient la valeur aux pauvres, il faudroit que les pauvres devenus les riches le vendissent à d'autres; que la pauvreté est au fond un état de tentation & de soucis; que la conduite d'un *Anaxagore* & d'un *Democrite*, qui se défirent de leurs biens pour s'appliquer sans distraction à l'étude de la Philoso-

(4) Ad Scap. Cap. IV.

(5) Ὅτι ἐκδίκησις ἀσεβοῦς πῦρ καὶ σκώληξ. Chap. VII. vs. 18.

ſophie, ou de la Sageſſe, n'eſt point un exemple louable, ni qui ſoit digne d'être imité. Que tout ce que J. Chriſt a voulu enſeigner, c'eſt qu'il faut arracher de l'ame les vices & les affections que les richeſſes ſervent ſouvent à y entretenir, & en bannir l'attachement. Qu'il n'y a que cela qui ſoit digne du Sauveur (1). Et encore: „ Que veut dire ce commandement, *Vendez ce* „ *que vous avez?* Il n'a certainement pas le ſens qui ſe préſente naturellement, „ & que quelques-uns lui donnent; ſçavoir de ſe défaire de tous ſes biens, „ & d'éloigner de ſoi tout ce que l'on poſſede. Mais Jeſus-Chriſt veut nous „ enſeigner par-là, à ôter de notre eſprit toutes les fauſſes idées qu'on ſe fait „ des richeſſes; cet amour immoderé qu'on a pour elles; ces inquiétudes „ qu'elles cauſent; en un mot, ces épines qui étouffent dans le cœur la ſemen- „ ce de la vie (2). " St. Clement ne veut pas dire que ces mots, *Vendez ce que vous avez* &c. ſignifient proprement & littéralement, *retranchez de votre cœur l'amour des richeſſes*; mais que le but & l'intention de Notre-Seigneur en donnant ce commandement, a été ſeulement de montrer la néceſſité de purger l'ame de ſes affections pour avoir la vie. Il parle enſuite de ceux qui renoncent à leurs richeſſes, ſans renoncer à leurs vices, & dit parfaitement bien, *qu'ils en prennent occaſion de s'enorgueillir, de s'élever au-deſſus des autres, & de les mépriſer, comme s'ils avoient fait une action plus qu'humaine* (3). Il repréſente enſuite les inconveniens de la pauvreté, où un homme, qui auroit diſtribué tous ſes biens, ſe trouveroit reduit. „ Il n'eſt pas poſſible, dit-il, „ que l'eſprit d'un homme qui manque des choſes néceſſaires à la vie ne „ s'abatte; & qu'inquiet, il ne néglige des devoirs importans pendant „ qu'il cherche à ſe procurer les choſes dont il a beſoin (4). " Qu'ainſi les richeſſes ne ſont, ni un bien ni un mal par elles-mêmes; qu'elles deviennent un bien ou un mal par l'uſage; qu'il ne faut pas en être eſclave, mais s'en ſervir à faire de bonnes œuvres; qu'il faut être diſpoſé à les perdre, quand la Providence le veut, & ſoutenir cette perte avec ſoûmiſſion & avec tranquillité. C'eſt ainſi que l'on eſt bienheureux, parce que tout riche que l'on eſt, on a la bénédiction attachée à la pauvreté en eſprit (5).

℣. 27. *Cela eſt impoſſible aux hommes, mais non pas à Dieu*] (Παρὰ ἀνθρώποις ἀδύνατον, ἀλλ' οὐ παρὰ τῷ Θεῷ.). Voici comment St. Clement d'Alexandrie explique ces paroles. Comme il croit que J. Chriſt ne condamne par les richeſſes,

(1) Τὸ τὴν ψυχὴν αὐτὴν καὶ τὴν διάθεσιν γυμνῶσαι τῶν ἀπὸ τῶν πάθων, καὶ πρόῤῥιζα τὰ ἀλλότρια τῆς γνώμης ἐκτεμεῖν, καὶ ἐκβαλεῖν. τοῦτο γὰρ ἴδιον μὲν τοῦ πίστου τὸ μάθημα, ἄξιον δὲ τοῦ σωτῆρος τὸ δίδαγμα. Pæd. §. 11. p. 936. Edit. Pott.

(2) Πώλησον τὰ ὑπάρχοντα σοῦ, τί δὲ τοῦτο ἐστὶν, οὐχ ἃ προχείρως δέχονται τινὲς. τὴν ὑπάρχουσαν οὐσίαν ἀποῤῥίψαι, προστάσσει, καὶ ἀποστῆναι ἀπὸ τῶν χρημάτων: ἀλλὰ τὰ δόγματα περὶ τῶν χρημάτων ἐξορίσαι τῆς ψυχῆς, τὴν περὶ αὐτὰ πτοίαν καὶ νόσον, τὰς μερίμνας, τὰς ἀκάνθας τοῦ βίου, αἳ τὸ σπέρμα τῆς ζωῆς συμπνίγουσι. Ibid. §. 12. p. 941.

(3) Ἐν ὑπεροψίᾳ γὰρ ἐγένονται, καὶ ἀλαζονείᾳ καὶ κενοδοξίᾳ, καὶ περιφρονήσει τῶν ἄλλων ἀνθρώπων, ὡς αὐτοὶ τὶ ὑπὲρ ἄνθρωπον ἐργαζομένοι. Ibid.

(4) Ἀνεφικτὸν γὰρ καὶ ἀμήχανον, δεόμενον πρὸς τὸ βιοτεύειν ἀναγκαίων, μὴ κατακλᾶσθαι τὴν γνώμην, καὶ ἀσχολίαν ἄγειν ἀπὸ τῶν κρειττόνων, ὁποσοῦν καὶ ὅθεν ταῦτα πειρώμενον ἐκπορίζειν. Ibid.

(5) Οὗτος ὁ μακαριζόμενος ὑπὸ τοῦ κυρίου καὶ πτωχὸς ἐν πνεύματι καλούμενος, κληρόνομος ἕτοιμος τοῦ οὐρανοῦ βασιλείας &c. οὐ πλούσιος ζῆσαι μὴ δυνάμενος. Ibid.

ſes, mais qu'il condamne l'avarice, l'amour des richeſſes, la confiance dans les richeſſes, & le mauvais uſage qu'en font les hommes; il croit auſſi que ces paroles de Notre-Seigneur veulent dire, qu'il eſt impoſſible à l'homme de ſe purifier ſeul de ces paſſions quand elles le dominent; mais que cela eſt poſſible à Dieu.

„ L'homme ſeul, par ſes ſoins & par ſon travail, ne ſçauroit parvenir à purifier ſon cœur de toutes paſſions vicieuſes. Mais ſi, pouſſé par un ardent „ déſir d'atteindre à cet état de perfection, il travaille à cela avec une ardeur „ égale à ſon déſir, alors la vertu toute-puiſſante de Dieu ſe joindra à ſes efforts, & le rendra vainqueur. Car Dieu ſubvient, donne du ſecours à „ ceux dont les intentions ſont droites. Si au contraire l'on ſe relâche, „ que l'on vienne à perdre cette ardeur ſincere, Dieu retire ſon Eſprit qu'il „ avoit donné. Car ce ſeroit une violence de ſauver une perſonne malgré „ elle; mais c'eſt le devoir d'un Etre bienfaiſant, d'aider à ſauver celle qui le „ veut (6). Je rapporte ce paſſage, pour faire voir que ces Anciens, qui paroiſſent avoir ſi fort exalté le libre arbitre, n'ont pourtant jamais nié la grace; au contraire, ils l'ont établie, & s'ils ont donné à l'homme le *vouloir*, ils ont donné à *la grace* l'accompliſſement.

℣. 28. *Pierre*] (Πέτρος) Les Anciens donnent de grands éloges à S. Pierre. S. Clement le fait dans cet endroit: *Pierre*, dit-il, *le Diſciple élu, le Diſciple excellent, le premier des Diſciples, celui-là ſeul pour qui le Seigneur a payé le Tribut* (7), *auſſi-bien que pour lui* (8). Cette derniere circonſtance a été bien relevée à l'avantage de S. Pierre, par des gens qui ſont moins affectionnés à la grandeur de cet Apôtre qu'à la leur. Ils cherchent à groſſir un bien dont ils prétendent être les héritiers; mais ils devroient corriger leurs idées par le Chap. XVIII. de St. Matthieu; car il y a bien de l'apparence, que cette préférence que J. Chriſt donna à St. Pierre, excita la diſpute qui s'éleva entre les Apôtres à l'occaſion de la Prééminence. Ce fut alors que Notre-Seigneur anéantit cette grandeur imaginaire, & donna la grandeur réelle à la vertu, & ſur tout à l'humilité.

Ibid. *Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté*] (Ἰδὲ ἡμεῖς ἀφήκαμεν πάντα). S. Clement fait là-deſſus une refléxion qui modere bien ſes éloges donnés à S. Pierre: *En diſant toutes choſes*, dit ce Pere, *St. Pierre veut parler de ce qu'il poſſedoit en propre: ayant peut-être laiſſé en tout quatre oboles, il groſſit cet objet, & ſans le dire, il voudroit faire croire que cela répondoit en valeur au Royaume des cieux* (9). Il fait trop valoir, dit ce Pere, le petit ſacrifice qu'il a fait à J. Chriſt, s'il a cru que le Royaume des cieux en devoit être la re-

(6) Καθ' ἑαυτὸν μόνον ἀσκῶν, καὶ διαπονούμενος ἀπαθείαν ἄνθρωπος, οὐδὲν ἀνύει. Ἐὰν δὲ γένηται δῆλος ὑπερεπιθυμῶν τούτου, καὶ διεσπουδακώς, τῇ προσθήκῃ τῇ τοῦ Θεοῦ δυνάμεως περιγένεται. Βουλομέναις μὲν γὰρ ταῖς ψυχαῖς ὁ Θεὸς συνεπιπνεῖ. εἰ δὲ ἀποστάιεν τῆς προθυμίας, καὶ τὸ δοθὲν ὑπὸ Θεοῦ πνεῦμα συνεστάλη. Τὸ μὲν γὰρ ἄκοντας σώζειν, ἐστὶ βιαζομένου. Τὸ δὲ αἱρουμένους, χαριζομένου. Ibid.

(7) Matth. XVII. vſ. 26.

(8) Πέτρος ὁ ἐκλεκτὸς, ὁ ἐξαίρετος, ὁ πρῶτος τῶν μαθητῶν, ὑπὲρ οὗ μόνου καὶ ἑαυτοῦ τὸν φόρον ἐκτάλει.

(9) Τὰ δὲ πάντα, εἰ τὰ κτήματα τὰ ἑαυτοῦ λέγει, τέσσαρας ὀβολοὺς ἴσως τοῦ ὅλου καταλίπων μεγαλύνεται, καὶ τούτων ἀνταξίαν ἀποφαίνων ἂν λάθοι τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν.

recompenſe. Clement donne donc une autre idée à S. Pierre, laquelle certainement il n'avoit pas.

ỷ. 34. *Mais il reſſuſcitera au troiſième jour*] (Καὶ τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ἀναςήσεται). Voici comment s'exprime Porphyre à l'occaſion de l'âge qu'Homere attribue à Neſtor, qui commençoit la troiſième génération de ceux avec qui il avoit fait ſes premières campagnes: *Il parut dans le monde ſur la fin du premier jour*, c'eſt-à-dire ſur la fin de la première génération; *il renonça aux affaires au commencement du troiſième*; *de ſorte qu'il ne finit entierement que le jour du milieu* (10).

ỷ. 42. *Ceux qu'on voit dominer ſur les Nations*] (Οἱ δοκοῦντες ἄρχειν τῶν ἐθνῶν). La Note de Mr. le Clerc eſt juſte. La même expreſſion ſe trouve dans l'Hiſtoire de Suſanne (11). *Ceux qui avoient l'honneur de gouverner le Peuple.* C'eſt la Remarque de Grotius ſur cet endroit.



CHAPITRE XIV.

ỷ. 8. POur *m'enſevelir*] (Εἰς τὸν ἐνταφιασμόν μου). Voyez ſur Matth. XXVI. ỷ. 12.

ỷ. 35. Jeſus demande au Pere, *de faire paſſer loin de lui le calice* qu'il lui préſente, ſous cette condition, *ſi cela eſt poſſible*; c'eſt-à-dire, ſi cela peut s'accorder avec la ſageſſe de Dieu. Dans le ỷ. 36. Jeſus ſemble ne pas douter que cela ne ſoit poſſible: *Mon Pere*, dit-il, *toutes choſes te ſont poſſibles: Fai paſſer ce calice loin de moi.* Il croit donc que Dieu peut le diſpenſer de la mort, & du genre de mort qui lui étoit deſtiné. Si l'on remonte au-delà du decret de Dieu, il eſt vrai qu'il étoit poſſible que J. Chriſt ne mourût pas, parce que ce qui fait la néceſſité des évenemens, c'eſt la volonté de Dieu; mais dès que le decret eſt intervenu, il eſt impoſſible qu'il ne ſoit exécuté, parce qu'il eſt impoſſible que la volonté de Dieu n'ait pas ſon effet. Or il ſemble que J. Chriſt n'ignore pas le decret de Dieu. Il a parlé pluſieurs fois de ſon Sacrifice, comme d'une choſe réſolue. Quand S. Pierre lui dit: *Seigneur, à Dieu ne plaiſe! cela ne vous arrivera point*; Jeſus le renvoye avec cette réponſe foudroyante: *Va loin de moi, Satan* &c. Dans un autre endroit il dit encore à S. Pierre: *Ne boirai-je pas le calice que mon Pere me donne?* Il dit aux Diſciples qui aſpirent aux premières places dans ſon Royaume: *Pouvez-vous boire le calice que je dois boire* &c? Il declare la néceſſité de ſa mort, quand il dit: *Le grain ne peut porter de fruit s'il ne meurt.* Il ſçait les Propheties, & après ſa Réſurrection, *commençant par Moïſe, & continuant par tous les Prophetes, il montroit à ſes Diſciples, qu'il falloit que le Chriſt ſouffrît, & qu'il en-*

trât

(10) Καὶ γὰρ πρώτης ληγομένης ἡμέρας ἐπιδημήσας, καὶ τῆς τρίτης ἕωθεν ἐξιὼν, τῇ τρίτῃ ἀποδημεῖν λέγεται, καὶ τοὶ μίαν τὴν μέσην ὅλην ἐτέλησεν. Porphyrii Ζητήματα Ὁμηρικά. Ces Queſtions de Porphyre ne ſe trouvent qu'en Grec. Elles n'ont jamais, que je ſçache, été traduites en Latin. La Cr.

(11) Οἱ ἐδόκουν κυβερνᾶν τὸν λαόν. vſ. 6.

trât ainsi dans sa gloire. Il semble donc qu'on ne puisse douter que J. Christ n'ait sçu le decret de Dieu; donc il s'ensuit, qu'il a sçu aussi qu'il étoit impossible à Dieu de le dispenser de boire le calice que Dieu lui présentoit. Or il paroît par sa priere réïterée, qu'il a cru que cela étoit possible. Cette difficulté est plus facile à éluder qu'à résoudre. Dira-t-on que la crainte & l'horreur du supplice ont mis une telle confusion dans les idées du Sauveur, qu'il a oublié tout-à-fait le decret de Dieu qui lui étoit connu? On lui a fait supposer, que ce decret pouvoit être revoqué: mais c'est faire une trop grande injure à Notre-Seigneur. J'aimerois donc mieux établir deux hypothèses qui résolvent tout-à-fait la difficulté. La première est générale. C'est que la Divinité n'a manifesté ses volontés à l'ame de J. Christ que par degrés, & autant que cela étoit nécessaire pour son ministère. La seconde, qui est une suite de la première, c'est que la connoissance qu'il a euë de la nécessité de son Sacrifice, n'étoit point si évidente, qu'il n'ait pû avoir quelque doute là-dessus, & qu'il n'ait pû regarder la volonté de son Pere, comme une volonté conditionelle. Il y a des decrets de Dieu revélés, qui ont des conditions tacites, & que Dieu ne revéle pas pour éprouver la foi des personnes à qui il declare ses volontés. Ou, si l'on veut, il y a des volontés de Dieu qu'il ne revéle qu'en partie, afin de donner lieu à la foi & à la tentation. Par exemple, quand Dieu revéle à Jonas que Ninive sera détruite dans quarante jours, le Prophete prit ce decret, qui étoit conditionel, pour un decret absolu, parce que Dieu ne lui avoit revélé qu'une partie de sa volonté. Il vouloit que Ninive fût menacée, afin de la porter à la repentance; mais il ne vouloit pas que Ninive fût détruite, qu'en cas qu'elle demeurât impénitente. Quand je parle de decrets conditionels, c'est par rapport à nous; car par rapport à Dieu, dont la préscience est infinie, il n'y a point de tels decrets. Alleguons encore un exemple de ces volontés de Dieu qui ne sont manifestées qu'en partie. Dieu ordonna à Abraham de sacrifier son fils; mais en supposant l'obéïssance d'Abraham, Dieu avoit résolu qu'Isaac ne seroit point sacrifié. Abraham ne devoit pas le sçavoir, car s'il l'avoit sçu, son obéïssance & sa foi n'auroient plus eu lieu. Il n'y auroit plus eu de tentation. J'applique ce dernier exemple à J. Christ. Dieu lui avoit ordonné de se livrer lui-même pour la rédemption du monde. Il sçavoit cet ordre. De-là vient qu'il parle de son Sacrifice comme d'une chose certaine. Mais quand il fut prêt d'offrir ce Sacrifice, & qu'il l'envisagea avec toutes les suites affreuses qui se présenterent à son esprit, il commença à douter si cet ordre de Dieu n'étoit point conditionel; si Dieu ne s'étoit point proposé de le tenter, comme il avoit tenté Abraham. Voilà l'état où il faut supposer J. Christ, pour expliquer sa priere, & pour faire voir qu'elle ne contient rien de contraire à sa sagesse. Car s'il avoit sçu avec certitude, que le decret de sa mort étoit un decret absolu & irrevocable, il ne pouvoit demander à Dieu de le revoquer, ni supposer que cela fût possible. Cette hypothèse justifie entierement le Sauveur. Il ne sçait sur les decrets de Dieu que ce qu'il plaît à la Divinité, qui reside en lui, de lui revéler; & cette revélation, libre de la part de la Divinité, & dispensée avec sagesse, ne fut pleine que depuis sa Résurrection. Cela étoit nécessaire, afin qu'il pût être tenté,

tenté. Ignorant donc encore, si l'ordre de son Sacrifice étoit l'effet d'un decret irrevocable, il croit qu'il est possible à Dieu de l'en dispenser: *Pere, s'il est possible*, &c. *Pere, toutes choses te sont possibles.* Si c'est un decret irrevocable, il s'y soûmet; mais si c'est un decret conditionel, & qui ne lui a été notifié que pour éprouver son obéïssance, il prie Dieu de le revoquer, à présent que Dieu a connu sa parfaite obéïssance.

℣. 54. *Auprès du feu*] Il y a dans le Grec (πρὸς τὸ φῶς) *à la lumiere. Lumiere* pour *feu.* Il y en a un exemple dans les Macchabées. *Il voyoit des feux allumés* (1).

℣. 62. *A la droite toute-puissante de Dieu*] (Ἐκ δεξιῶν τῆς δυνάμεως). *S'asseoir à la droite de Dieu*, dit Clement d'Alexandrie, *signifie jouir d'un honneur éminent* (2).

℣. 69. *A ceux qui étoient présens*] Ainsi au ℣. 70. Mais παρεστήκωτες & παρέστωτες pourroient bien signifier ici (*Apparitores*) *les Ministres, les Officiers du Conseil des Juifs.* Je crois qu'il faut entendre de même le mot παρέστωσι dans ce passage des Actes où le souverain Sacrificateur commande à ses Officiers de frapper St. Paul (3). De même, dans un autre passage de St. Luc (4).

℣. 72. *Et il se mit à pleurer*] (Καὶ ἐπιβαλὼν ἔκλαιε). La Vulgate, *Incepit flere.* Théophylacte marque trois explications de cet endroit: *Il se couvrit la tête, & pleura; il commença à pleurer; il pleura avec abondance.* La première explication, qui paroît d'abord surprenante, est la plus vraisemblable, & la vraye. Il faut sousentendre (ἐσθῆτα) *Robe* (καὶ ἐπιβαλὼν ἐσθῆτα) *il se couvrit la tête de sa robe, & se mit à pleurer.* Les Anciens en usoient de même dans l'affliction, comme on le voit par l'exemple de David, qui, sortant de Jerusalem fugitif, se couvroit la tête & pleuroit; ce que fit aussi le peuple qui le suivoit: de même après la mort d'Absalon. Vorstius a fort bien éclairci cette matière (5). Voyez un passage de l'Apocalypse, & consultez les diverses leçons; *Ils se couvrirent la tête* (6). Mr. Wolfius se declare pour cette explication, & marque les Sçavans qui l'approuvent (7).



CHAPITRE XV.

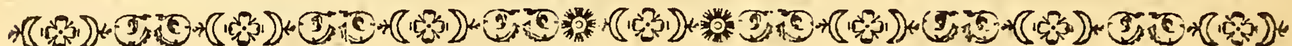
℣. 15. VOyez la Remarque sur St. Matth. XXVII. ℣. 26.

℣. 28. *Au rang des malfaiteurs*] (Ἀνόμων). Ce mot designe chez les Ellenistes, les Apostats, les Profanes, les Blasphêmateurs; c'est en effet ainsi que J. Christ fut traité: on l'accusa de blasphême, & de vouloir detruire la Loi. Dans le Livre des Macchabées les Payens sont appellés *les Pécheurs* (ἁμάρ-

(1) Ἔβλεπεν γὰρ τὰ φῶτα καιόμενα. I Macch. XII. vs. 30. Voyez aussi Luc XXII. vs. 26.
(2) Adumb. ad Epist. Jud. p. 1008.
(3) Chap. XXIII. vs. 12.
(4) Chap. IX. vs. 24.
(5) Vorstii Differt. Sacræ Lib. III. Differt. VI.
(6) Ἐπέβαλον ἐπὶ τὰς κεφαλάς. Chap. XVIII. vs. 19.
(7) In Obs. ad Marc.

(ἁμάρτωλοι), & les Juifs *Apostats* (ἄνομοι) (1). Ἄνομοι & παράνομοι se confondent quelquefois (2).

℣. 43. *Joseph - - un Conseiller de marque*] (Ἰωσὴφ -- εὐσχήμων βουλευτής). La Vulgate a traduit (*Decurio*) *Decurion*. Cette Traduction est conforme à ce que l'on trouve dans les Lettres de Pline, où ceux qu'il appelle *Buleutæ*, sont aussi nommés *Decuriones* (3).



CHAPITRE XVI.

℣. 2. A *Soleil levant*] (Ἀνατείλαντος τοῦ ἡλίου) Casaubon a remarqué, que les meilleurs Exemplaires portoient (ἐπὶ ἀνατείλαντος τοῦ ἡλίου) *au Soleil levant* (1). C'est ainsi qu'Eusebe a cité ce passage (2). Cette leçon est aussi confirmée par quelques MSS., comme on le peut voir par Luc de Bruges. Beze a remarqué, que dans son ancien MS. on lit ἀνατέλλοντος ἡλίου, leçon qui convient beaucoup mieux avec ὅτι, *comme le Soleil se levoit*. On fera bien de lire Casaubon dans l'endroit que nous en avons cité, pour s'éclaircir sur les contrarietés apparentes qui sont dans les Histoires de la Résurrection.

℣. 5. 6. 7. L'Ange, ou les Anges disent aux femmes qui étoient venues au sépulcre de J. Christ: *Allez dire à ses Disciples, & en particulier à Pierre, qu'il s'en va en Galilée, où il sera avant vous; vous le verrez là, comme il vous l'a dit.* Ces *Disciples* du Seigneur ne sont pas les onze seulement, mais tous ceux qui croyant en J. Christ se trouvoient alors à Jerusalem, où la fête de Pâques les avoit attirés, & en particulier de Galilée, où J. Christ avoit plus de Disciples qu'en Judée, dans laquelle il avoit fait moins de sejour. C'est ce que l'on apprend de St. Luc, qui, rapportant comment les femmes s'étoient acquittées de l'ordre que les Anges leur avoient donné, s'exprime en ces termes: *Quand elles furent de retour du sépulcre, elles raconterent toutes ces choses aux onze & aux autres Disciples* (3). Cela sert à rendre raison, pourquoi J. Christ envoye ses Disciples en Galilée pour l'y voir. C'est qu'il en avoit beaucoup dans cette Province, & que ceux-ci étant de retour chez eux après la fête de Pâques, J. Christ voulut qu'ils s'assemblassent dans un lieu qu'il leur indiqua, afin de se montrer à eux (4).

℣. 18. St. Ignace, dans son Epître aux Romains, s'exprime en ces termes: *Je flaterai les bêtes sauvages qui sont préparées pour me devorer, afin qu'il ne m'arrive pas ce qui est arrivé à quelques-uns, qu'elles ont craint & n'ont point touché* (5).

(1) 1 Macch. II. vs. 44. III. vs. 5. & VII. vs. 5.
(2) Ibid. XI. vs. 21. 26.
(3) Lib. X. Ep. 113-115. La Cr.
(1) Exercit. ad Bar. XVI. no. 113. p. m. 483.
(2) Demonst. Evang. Lib. X. sub fin.
(3) Chap. XXIV. vs. 9.
(4) Voyez Matth. XXVIII. vs. 10. 16.
(5) Οὐχ ὥσπερ τινῶν δειλαινόμενα οὐχ ἥψαντο. apud Euseb. Lib. III. Cap. 35. & 39.

Fin des Remarques sur St. Marc.

SUR



SUR L'EVANGILE SELON St. LUC.



CHAPITRE I.

℣. 1. A *Yant entrepris*] Le mot Grec Ἐπεχείρησαν est certainement très-équivoque, & peut fort bien signifier *des tentatives malheureuses*, *des efforts qui ont mal réussi*. St. Epiphane ne l'a pas entendu autrement. Origene de même, dans sa Préface sur St. Luc, & après lui la plupart des Interprêtes Grecs. Quand il s'agit de la signification des termes Grecs, & que les Auteurs Grecs qui les expliquent n'ont aucun intérêt à leur donner des sens forcés, ces derniers semblent dignes de créance. Or, ni Origene, ni St. Epiphane ne disputent point dans ces endroits-là. Cependant ils ont pris ce mot dans un mauvais sens. *St. Luc*, dit St. Epiphane, *a voulu désigner des Sectateurs de Cerinthe ou de Merinthe, & d'autres, qui avoient entrepris d'écrire des Histoires peu exactes de J. Christ* (1).

℣. 3. *Théophile*] Comme ce mot signifie *qui aime Dieu*, ou qui est aimé de Dieu, quelques-uns ont cru que c'est un personnage supposé, & que St. Luc addresse son Evangile à tous ceux qui aiment Dieu. Epiphane propose cette explication, & la laisse dans l'incertitude (2). Je crois qu'il faut la rejetter, & qu'il s'agit d'une personne de mérite, & apparemment en charge; car l'épithète de κράτιστε, qu'on traduit par *très-excellent*, désigne cela. C'est un titre donné aux Personnes établies en dignité. Ces mots qui suivent, *afin que*

(1) Ἵνα τινὰς μὲν ἐπιχειροῦντας δείξῃ, φημὶ δὲ τοὺς περὶ Κήρινθον, καὶ Μήρινθον, καὶ τοὺς ἄλλους. Hær. Lib. I. n°. 7.
(2) Ibid.

que vous connoiſſiez la certitude des choſes dont vous avez déja été inſtruit, marquent évidemment qu'il s'agit d'une perſonne réelle, qui étoit Chrétienne.

Ibid. Le ſens qu'Euſebe donne au terme παρηκολουθηκότι n'eſt point à mépriſer. Il le rapporte à ces témoins oculaires, & fait dire à St. Luc, qu'il eſt dans le deſſein d'écrire les choſes qu'il a appriſes *en les fréquentant* (3). Le verbe παρακολουθεῖν eſt en effet employé pluſieurs fois en parlant des perſonnes auxquelles on a été attaché, & que l'on a ſuivies (4). Cependant je ne doute pas qu'il n'ait ici la même ſignification que κατακολουθεῖν, qui veut dire *avoir connoiſſance* ou *communication de quelque choſe*, de quelques *relations*, *livres* &c. Ariſtobule dit dans Clement d'Alexandrie, que *Platon a auſſi ſuivi les Loix des Juifs* (5); ce qui ne peut ſignifier autre choſe, ſi-non que *Platon a eu connoiſſance des Loix Moſaïques.* En effet, ce Philoſophe n'a point ſuivi les Loix des Hébreux; mais il en a eu connoiſſance; & c'eſt tout ce que l'Auteur prétend prouver, en montrant qu'elles avoient été traduites en Grec avant Demetrius de Phalere. Il eſt bien vrai qu'Ariſtobule dit, que Platon a pris diverſes choſes des Hébreux, mais on ne peut pas dire qu'il en ait ſuivi les Loix.

℣. 6. 7. *Ils étoient tous deux juſtes . . Ils n'avoient point d'enfans*] On peut leur appliquer cette belle ſentence de la Sageſſe: *La vertu, quoique privée d'enfans, vaut mieux (qu'une nombreuſe famille):* Je ſouſentens ces derniers mots, qui doivent l'être. (*Sa mémoire eſt immortelle, Dieu & les hommes la célébreront*) (6). La Vulgate eſt très-différente: cela vient des différens Exemplaires Grecs, ce Livre ayant été manié & remanié par les Copiſtes &c.

℣. 28. *Vous qui êtes reçue en grace*] (Κεχαριτωμένη) Clement d'Alexandrie, citant le ℣. 8. du Chap. IX. de l'Eccléſiaſtique, a lû γυναικὸς κεχαριτωμένης (7); au lieu que nos Exemplaires ordinaires portent γυναικὸς εὐμόρφου. Fabricius, qui marque quelquefois les leçons de Clement d'Alexandrie, a omis celle-ci: Hoeſchelius l'a marquée. Je crois que nos Verſions rendent mal le ſens de ce mot, & la nôtre en particulier. J'ai dit dans la Remarque communiquée à Mr. Lenfant quelque choſe là-deſſus. Nous rapportons ce κεχαριτωμένη à nos ſyſtêmes; mais je ſuis perſuadé que c'eſt un éloge que l'Ange donne à la Vierge, dans lequel il a à la vérité moins en vûë de louer ſa beauté que ſa modeſtie. *Tu ès le plus beau de tous les fils des hommes; la grace eſt répandue ſur tes levres* (8); la *Grace, la Beauté* (χάρις). Si vous conſultez les Proverbes de Salomon, vous y trouverez le mot (χάρις) *Grace*, employé pour *affection*. Prenez la Concordance des LXX. Cela étant, κεχαριτωμένη eſt une perſonne *bien aimée. O fille cherie du Ciel.*

Ibid. Voici un paſſage de Clement d'Alexandrie qui juſtifie ce ſens: *Je ſçais bien que ces mémoires ſont un ouvrage fort imparfait, en comparaiſon de cet eſprit orné de tant de graces & de dons que j'ai eu le bonheur d'entendre* (9). C'eſt ainſi

(3) Οἷς (ſçavoir les témoins oculaires) καὶ φησὶν (ὁ Λουκᾶς) ἐπάνωθεν ἅπασιν παρηκολουθηκέναι. Hiſt. Eccl. Lib. III. Cap. IV.

(4) Ibid. Cap. XXXIX.

(5) Κατηκολούθηκε δὲ ὁ Πλάτων τῇ καθ' ἡμᾶς νομοθεσίᾳ. Clem. Alex. Strom. Lib. I. p. 342.

(6) Chap. IV. vſ. 1.

(7) Pæd. Lib. III. Cap. 12. p. 257.

(8) Pſ. XLV. vſ. 2.

(9) Ἡ μὲν τῶν δὲ μοὶ τῶν ὑπομνημάτων γραφὴ, ἀσθενὴς

ainsi que je traduirois ce passage. Je crois pourtant que κεχαριτωμένη, *reçue en grace*, & κεχαρισμένη sont la même chose. Or κεχαρισμένη, signifie *une personne* ou *une chose agréable.* C'est le sens de ce terme dans ce mot de Platon: *Dire & faire des choses agréables aux Dieux* (10). Et dans la suite: *La sainteté est donc ce qui est agréable à la Divinité, & non ce qui lui est utile* (11). Après ces observations, dont on peut faire usage, je viens au sens de ce mot dans l'Ecclésiastique. *Les paroles obligeantes*, dit cet Auteur, *font encore plus de plaisir que les présens; mais l'un & l'autre se trouvent dans l'homme gracieux & bienfaisant* (12). Ce mot exprime la grace, la douceur, la bonté qui est dans une personne. C'est assurement un éloge de la Vierge.

℣. 35. *Le Saint Esprit descendra sur vous*] (Πνεῦμα ἅγιον ἐπελεύσεται ἐπὶ σέ). Plutarque dans la Vie de Numa remarque, que *les Egyptiens ne regardent point comme une absurdité, ni une chose impossible, que l'Esprit de Dieu ait commerce avec une femme, & produise chez elle quelque principe de génération* (13). La même chose se trouve encore repetée dans un autre endroit de Plutarque. Cependant il ne faut pas trop compter là-dessus. Plutarque avoit fréquenté des Chrétiens d'Egypte, de qui il pouvoit bien avoir ouï dire cela, aussi-bien que la fable de la mort du grand Pan. J'ai parlé dans mon Histoire du Christianisme des Indes d'un Anachoréte Grec qui demeuroit dans la haute Egypte, duquel Plutarque fait aussi mention (14).

℣. 37. *Rien n'est impossible à Dieu*] (Οὐκ ἀδυνατήσει παρὰ τῷ Θεῷ πᾶν ῥῆμα). Voici un endroit de Plutarque où l'on trouve la même pensée: *Retranchons le badinage poëtique, tel que l'est celui de Callimaque, lorsqu'il dit: Si vous reconnoissez Dieu, sçachez qu'il lui est possible de tout faire* (15). Plutarque condamne sans raison ce qu'avoit dit le Poëte.

℣. 46. *Mon ame magnifie le Seigneur*] C'est-à-dire, *je le loue, je le glorifie.* Les Hébreux parlent ainsi, sur-tout dans les Cantiques qui sont des prieres. Ils usent de ce stile même dans la Prose. Ainsi Tobie disoit: *J'ai préservé mon ame de manger*, sçavoir *du pain des Gentils* (16). L'ame ne mange pas. De même: *Mon esprit s'est réjoui en Dieu* (17); c'est-à-dire *Je me suis réjouie.* Au reste, *se réjouïr* (ἀγαλλίασθαι) *en Dieu*, ne veut dire autre chose que le louer, & lui rendre graces: cela est constant par une infinité d'exemples. En voici qui ne sont point équivoques: *J'exalterai le Seigneur; mon ame louera le*

ἀσθενὴς μὲν, εὖ οἶδ', ὅτι παραβαλλομένη πρὸς τὸ πνεῦμα ἐκεῖνο τὸ κεχαριτωμένον, οὗ κατηξιώθημεν ὑπακοῦσαι. Str. Lib. I. p. 276. Voici la Version Latine de ce passage. *Horum verò Commentariorum meorum scriptura scio quàm sit imbecilla, si conferatur cum illo spiritu gratiâ pleno, quem ut audiremus digni sumus habiti.*

(10) Κεχαρισμένα τοῖς Θεοῖς λέγειν τέ καὶ πράττειν. Euthyph. p. m. 53.

(11) Κεχαρισμένον ἄρα ἐστὶν τὸ ὅσιον ἀλλ' οὐχὶ ὠφέλιμον. Ibid.

(12) Οὐκ ἰδοὺ λόγος ὑπὲρ δόμα ἀγαθὸν καὶ ἀμφότερα παρὰ ἀνθρώπῳ κεχαριτωμένα. Ch. XVIII. vs. 19.

(13) Καί τοι δοκοῦσιν οὐκ ἀπιθάνως Αἰγύπτιοι διαιρεῖν, ὡς γυναικὶ μὲν οὐκ ἀδύνατον πνεῦμα πλησιάσαι Θεοῦ καὶ τίνας ἐντεκεῖν ἀρχὰς γενέσεως p. 113. Edition de Henri Etienne.

(14) Rem. de Mr. La Cr.

(15) Ἀνῃρήσθω γὰρ ὁ ποιητικὸς λῆρος σὺν Καλλιμάχῳ τῷ λέγοντι, εἰ Θεὸν οἶσθα, ἴσθι ὅτι καὶ δαίμονι ῥέξαι πᾶν δύνατον. Plutarch. de Plac. Philosoph. Lib. I. cap. 7. Tom. III. Op. pag. 1623. Ed. H. Steph. 1572. La Cr.

(16) Chap. I. vs. 11.

(17) Ἠγαλλίασε τὸ πνεῦμα μου. vs. 47.

le Roi du ciel, & louera sa grandeur (18); à la lettre, *se réjouira de sa grandeur*; mais il faut suppléer *de.* De même: *Toutes les races te loueront & te donneront joye* (19). C'est aussi le sens du mot ἀγαλλίασις dans un passage des Actes (20). Au moins convient-il fort bien.

℣. 50. Rien ne vient mieux à ce Cantique de la Vierge que cette espece d'Hymne qu'Hesiode semble mettre dans la bouche des Muses. Il parle de Jupiter, & dit: „ Qu'il est la cause que les hommes mortels ont de la reputation, „ ou demeurent dans l'obscurité; & que c'est par la volonté du grand Jupiter „ qu'ils deviennent illustres, ou que leur mémoire reste dans l'oubli. Car, „ avec la même facilité qu'il éleve un homme, il l'abaisse après l'avoir élevé; „ & avec la même facilité qu'il fait tomber un homme puissant, il éleve celui „ qui est dans l'abaissement. Jupiter, qui fait gronder le tonnerre dans les „ cieux, redresse facilement ce qui est tortu, & abaisse sans peine ce qui est „ élevé (21). Ajoutons à ce passage d'Hesiode ces mots d'Horace: *Dieu peut élever un homme de la fortune la plus médiocre au faîte de la grandeur; & il peut aussi l'abattre quand il l'a élevé* (22).

℣. 52. Entre les merveilles du Dieu, la Vierge met, qu'il fait descendre les Princes de dessus leurs Trônes, & qu'il y place ceux qui sont doux. L'on trouve dans l'Ecclésiastique un passage où l'on remarque les mêmes pensées, & presque tout-à-fait les mêmes expressions (23).

℣. 69. Les Cornes marquent la puissance & la dignité. C'est pourquoi les Dieux des Anciens, les Héros ou les demi-Dieux, les Fleuves, même les Arbres sacrés sont représentés avec des Cornes. De-là vient que dans les anciennes Médailles Serapis, Isis, Ammon, Bacchus & les autres Dieux, sont représentés de la sorte. Les Monnoyes des Rois de Perse, d'Alexandre & de ses Successeurs, nous représentent ces Princes avec de pareils symboles à leur tête. Car ils ne négligeoient rien de tout ce qui pouvoit leur donner quelque air de Divinité. Jusques-là qu'on dit qu'ils ont porté ce symbole, comme une marque d'honneur, sur leurs personnes mêmes. Clement d'Alexandrie (24) rapporte qu'Alexandre le Grand, pour marquer la Divinité de son origine, a souvent porté des Cornes. *Eusebe* nous apprend aussi, que les Phéniciens racontent que la Déesse Astarté, une de leurs anciennes Reines, mettoit sur sa tête celles d'un Taureau, comme un symbole de la Royauté (25). Cette Remarque est tirée des Antiquités Grecques de Potterus (26).

℣. 70. *Dans*

(18) Καὶ ἀγαλλιάσεται τὴν μεγαλωσύνην αὐτοῦ. Tob. XIII. vs. 13.

(19) Δώσουσι σοὶ ἀγαλλίαμα. Ibid. vs. 20.

(20) Actes II. vs. 46.

(21) Ὅν τε διὰ βροτοὶ ἄνδρες ὁμῶς ἄφατοί τε φατοί τε,
Ῥητοί τ' ἄῤῥητοί τε Διὸς μεγάλοιο ἕκητι.
Ῥεῖα μὲν γὰρ βριάει, ῥεῖα δὲ βριάοντα χαλέπτει.
Ῥεῖα δ' ἀρίζηλον μινύθει, καὶ ἄδηλον ἀέξει.
Ῥεῖα δέ τ' ἰθύνει σκολιὸν, καὶ ἀγήνορα κάρφει.
Ζεὺς ὑψιβρεμέτης ... Op. &. Die. in init.

(22) ———— *Valet ima summis*
Mutare, & insignem attenuat Deus.
Od. L. I. 24. sub finem.

(23) Eccl. X. vs. 16. 17.

(24) In Protreptico.

(25) Βασιλείας παράσημον. Euseb. Præp. Evang. Lib. I. Cap. ult.

(26) Lib. II. Cap. 2.

℣. 70. *Dans les siècles passés*] (Ἀπὸ αἰῶνος). C'est-à-dire *autrefois*. L'Auteur de l'Ecclésiastique, parlant des hommes illustres de sa Nation, dit, *qu'ils ont été autrefois la gloire de Dieu* (27); de même dans les Actes, Dieu *a prédit autrefois par la bouche de ses saints Prophetes* (28). Ainsi cette expression ne signifie *de toute éternité*, que lorsque la matière dont il s'agit le demande nécessairement. Comme Luc XV. ℣. 18. & Ephesiens III. ℣. 9.

℣. 75. *De la Sainteté & de la Justice*] (Ἐν ὁσιότητι καὶ δικαιοσύνῃ). Platon dit que *la Pieté*, ou la Sainteté, *est cette partie de la justice qui consiste dans le service des Dieux*; *& celle qui consiste dans les devoirs des hommes envers les hommes est la seconde partie de la justice* (29). La Sainteté envers Dieu, la Justice envers les hommes. Ce que Platon appelle le Juste en général, c'est la vertu, ou les obligations de l'homme raisonnable en général.



CHAPITRE II.

℣. 1. DE *tout le Païs*]. C'est l'Empire. Ajoutez aux Notes là-dessus, que les Orientaux parloient ainsi des grands Empires. C'est ainsi que Cyrus est appellé *Roi de toute la terre* (1).

℣. 8. *Couchans aux champs*] (Ἀγραυλοῦντες). Ce mot vient de αὐλή, qui signifie l'endroit où l'on tient les Brebis & les Chevres en plein air. De sorte que αὐλίζειν & ἀγραυλεῖν signifient *être en plein air*. Ces mots, ποιμένες ἄγραυλοι, (2) qui se trouvent dans Hésiode, ne doivent point être traduits, comme on le fait ordinairement, par *des Bergers qui passent la nuit aux Champs*; mais par *des Bergers qui sont en plein air*, à la belle étoile. Les Interprêtes ont commis la même faute en traduisant ce mot dans le Chapitre II. de St. Luc; ce que Casaubon (3) a remarqué il y a long-tems.

℣. 14. *Et que la faveur de Dieu se deploye sur les hommes*] (Ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία.) Je crois qu'il faut préférer la leçon (ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας) *parmi les hommes du bon plaisir*. Tout semble favoriser cette leçon : *Gloire soit à Dieu dans les cieux très-hauts, & que la paix soit sur la terre*; si ces mots ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία sont un troisième membre de la periode, & qu'ils n'apartiennent pas aux paroles précedentes, ils seroient distingués par un nouveau (καὶ) *&*, comme les deux prèmiers membres le sont. D'ailleurs, le sens demande que la paix soit sur la terre, mais qu'elle soit sur les hommes qui sont agréables à Dieu: (ἄνθρωποι εὐδοκίας) *Hommes du bon plaisir*, c'est (ἄνθρωποι εὐδόκητοι) *des Hommes en*

(27) Τὴν μεγαλωσύνην αὐτοῦ ἀπὸ αἰῶνος. Chap. XLIV. vs. 2.

(28) Ἀπ' αἰῶνος. Act. III. vs. 21.

(29) Τοῦτο τοίνυν ἔμοιγε δοκεῖ, ὦ Σώκρατες, τὸ μέρος τοῦ δικαίου εἶναι εὐσεβές καὶ ὅσιον τὸ περὶ τὴν τῶν Θεῶν θεραπείαν, τὸ δὲ περὶ τὴν τῶν ἀνθρώπων τὸ λοιπὸν εἶναι τοῦ δικαίου μέρος. In Euth. p. m. 52.

(1) Βασιλεὺς τῆς οἰκουμένης. 1 Apoc. d'Esdras II. vs. 3.

(2) Theogonia. vs. 26.

(3) Casaubon. Exercit. in Ann. Bar. Lib. II. Cap. VII. n°. 14.

en qui ont prend du plaisir, des Hommes agréables. Comme dans l'Ecclésiastique (πίστις εὐδοκίας) (4) *la Foi du bon plaisir*, c'est (πίστις εὐδοκητός), *la Foi agréable.* Le sens est net.

℣. 19. *Marie remarquoit soigneusement toutes ces choses, & les repassoit en son esprit*] (Συνετήρει συμβάλλουσα ἐν τῇ καρδίᾳ αὐτῆς). Judith dit à Holopherne: *Ne méprisez pas, Monseigneur, les conseils de cet homme* (c'est d'Achior) *mais mettez-vous les bien avant dans l'esprit* (5).

℣. 22. *Le tems que Marie devoit se purifier étant accompli*] C'est 40. jours après l'accouchement. Je ne puis m'empêcher de remarquer à cette occasion la superstition des Grecs. On trouve cette Loi dans le *Nomocanon*: „ Si une „ femme meurt en couches avant que les 40. jours soient accomplis, & qu'el- „ le ait communié, on dira 24. Messes pour elle, & on versera tous les jours, „ soir & matin, sur son sépulcre 24. bouteilles d'eau (6) ". Je n'ai qu'un mot à dire là-dessus. Quelle folie!

℣. 37. *En jeûnes & en prieres*] (Νηστείαις καὶ δεήσεσι λατρεύουσα). Le jeûne & la priere sont ordinairement joints ensemble (7). La superstition convertit le jeûne en une œuvre sainte par elle-même, excellente & agréable à Dieu. Rien d'ordinaire de plus présomptueux & de plus superbe que les grands Jeûneurs. Clement d'Alexandrie n'avoit pas grande idée du jeûne, comme on le voit par ces paroles: *Le Jeûne est une abstinence de manger; mais le manger ne nous rend ni justes, ni injustes* (8). Il faut donc considerer ce que le Jeûne a de mystique, ce qu'il enseigne, & ce qu'il veut dire. Les alimens servant à entretenir la vie animale, nous nous abstenons des alimens, pour signifier que nous devons nous priver des choses de ce monde, afin de mourir au monde, & nourrir notre ame de l'aliment divin qui lui donne la vie éternelle. Un autre effet du jeûne, c'est qu'il sert à rendre l'esprit plus léger, pour ainsi dire, & plus propre à la meditation & à l'instruction (9). Or par les choses de ce monde, il entend les péchés & les vices (10). Ces observations ont leur prix; mais le jeûne n'accompagne la priere que comme un témoin de notre repentance & de notre humiliation &c.

℣. 38. *Elle se mit aussi à louer le Seigneur*] (Ἀνθωμολογεῖτο τῷ κυρίῳ) Nos Critiques modernes ont raffiné sur la composition du terme Grec ἀνθωμολογεῖτο, & y ont cherché du mystère. Beze a traduit, *Elle louoit tour à tour le Seigneur en public.* Et Scultet dans sa Remarque sur ces mots, suivant la Version de Beze, a crû qu'Anne la Prophetesse, & d'autres personnes, chantoient par antiphone les louanges du Seigneur (11). Toutes ces speculations viennent de ce qu'au lieu de considerer l'usage des termes, on fait attention à l'étimologie

(4) Chap. XV. vs. 15.

(5) Ἀλλὰ κατάθου αὐτὸν (λόγον) ἐν τῇ καρδίᾳ σου. Chap. XI. vs. 10.

(6) Canon. 279.

(7) Voyez Matth. XVII. vs. 21. Marc IX. vs. 29. Actes XIV. vs. 25. 1 Cor. VII. vs. 5.

(8) Τροφὴ δὲ οὐδὲν δικαιοτέρους ἡμᾶς, ἢ ἀδικωτέρους ἀπεργάζεται. Eclog. ex scripto. prof. §. XIV.

(9) Τοῦτο δὲ τὸ μυστικὸν, δηλοῖ ὅτι, ὥσπερ τοῖς καθ' ἕνα ἐκ τροφῆς ἡ ζωή: ἡ δὲ ἀτροφία θανάτου σύμβολον, οὕτως καὶ ἡμᾶς τῶν κοσμικῶν νηστεύειν χρὴ, ἵνα τῷ κόσμῳ ἐπιθάνωμεν &c. Κένοι τῆς ὕλης τὴν ψυχὴν ἡ νηστεία. Ibid.

(10) Τροφὴ μὲν οὖν κοσμικὴ, ὁ πρότερος βίος καὶ τὰ ἁμαρτήματα. Ibid.

(11) *Annam Simeoni succinisse*, ἀντιστρόφως ὁμολογήσει. Apud Valæum.

gie & à la composition. La vérité est, que nos Auteurs employent les termes composés souvent dans le même sens que les termes simples, & qu'ὁμολογοῦμαι, ἐξομολογοῦμαι, ἀνθομολογοῦμαι signifient la même chose. A l'égard d'ἀνθομολογοῦμαι, il signifie simplement ici *rendre graces à Dieu*, ou le *bénir* & le *louer*; comme dans ce passage de l'Ecclésiastique il signifie *confesser son péché*: „ Il vaut bien „ mieux reprendre un homme, que de garder contre lui une colere secrette. „ Car en le reprenant, vous l'engagerez à avouer sa faute, & à prévenir par- „ là le mal qui pourroit lui en arriver " (12). Je paraphrase pour en rendre le sens: ἀνθομολογούμενος veut dire simplement *confesser*, comme la Vulgate l'a bien rendu.

℣. 49. *Aux choses qui regardent le service de mon Pere*] (Ἐν τοῖς τοῦ πατρὸς). Cappel (13) a marqué le passage de Josephe contre Apion (ἐν τοῖς τοῦ Διὸς) *dans le Temple de Jupiter*. Dans l'Ecclésiastique l'on trouve (ἐν τοῖς πατρικοῖς αὐτῆς) *dans la maison de son pere* (14); ce qui répond à ἐν τοῖς τοῦ πατρὸς. Le Syriaque a aussi traduit *dans la maison de mon pere* (15).

℣. 51. *Sa Mere conservoit toutes ces choses dans son cœur*] C'est par ce canal apparemment que St. Luc a sçu toutes ces particularités de la Naissance de J. Christ. Au reste conférez ce que fait Penelope dans Homere au sujet des discours de Telemaque son fils: *Etonnée de sa sagesse, elle conservoit dans son cœur le sage discours qu'il venoit de tenir* (16).

℣. 52. C'est-à-dire, qu'à mesure que Jesus croissoit en âge, il croissoit aussi en sagesse & en grace &c.

CHAPITRE III.

℣. 15. QUe *Jean pourroit bien être le Christ*] (Μήποτε αὐτὸς εἴη ὁ Χριστός.) *Si cet homme ne seroit point le Christ*: (Μήποτε) *Si*; c'est le sens de cette particule dans ces mots de l'Ecclésiastique: *S'il vient à jetter le sort sur toi* (1).

℣. 21. En conférant Matth. III. ℣. 16. avec Luc III. ℣. 21. on voit que Jesus étant remonté du Jourdain, après son Bâtême, se mit à prier. Je crois que cela se pratiquoit toûjours après le Bâtême. Celui qui avoit été bâtisé prioit après être remonté de l'eau. On voit dans Judith, qu'elle alloit tous les soirs se laver & se purifier dans la fontaine qui étoit au pied de Bethulie, après quoi elle prioit (2). Les Proselytes, après avoir été bâtisés, prioient, & c'est

(12) Chap. XX. vs. 1.
(13) Spicileg.
(14) Chap. XLII. vs. 9.
(15) Voyez Hebreux V. vs. 1.
(16) Παιδὸς γὰρ μῦθον πεπνυμένον ἔνθετο θυμῷ. Odyss. Lib. I. vs. 361.

(1) Μήποτε βάλῃ ἐπὶ σοὶ κλῆρον. Chap. XXXVIII. vs. 10.
(2) Καὶ ἐβαπτίζετο ἐπὶ τῆς πηγῆς τοῦ ὕδατος.... καὶ ὡς ἀνέβη, ἐδέετο τοῦ κυρίου Θεοῦ Ἰσραήλ. Chap. XII. vs. 8. 9.

c'eſt alors que les Apôtres leur impoſoient les mains, pour leur obtenir le St. Eſprit.

℣. 23. *Jeſus étoit alors âgé d'environ trente ans*] Il y a des diſputes entre les Sçavans ſur le ſens de ce paſſage; les uns, comme Scaliger, prétendent que J. Chriſt avoit trente ans complets & paſſés; les autres, qu'il ne les avoit pas encore, comme Petau (3). Il y a eu trois diverſes opinions principales ſur le mois & le jour de la Naiſſance de J. Chriſt, car je ne compte pas celle qui a prévalu, & dont je dirai un mot. Clement d'Alexandrie nous apprend, qu'il y avoit de ſon tems deux opinions ſur le jour & le mois de la Nativité (4). Les uns la mettoient au 25. du mois Egyptien *Pachon*, lequel répond au 20. de Mai. Les autres, au 24. ou au 25. de *Pharmuti*, autre mois Egyptien, leſquels répondent au 19. & au 20. d'Avril. St. Epiphane au contraire affirme comme une choſe certaine, que J. Chriſt nâquit le 6. de Janvier. Il ſoutient que le Seigneur fut bâtiſé le 6. de Novembre, & met ſoixante jours entre le tems de ſon Bâtême & celui de ſa Naiſſance: *Il n'y a point de doute*, dit-il, *que J. Chriſt ne ſoit né le* 11. *du mois Egyptien Tybi, qui répond au 6. de Janvier.* Il a écrit cela, ſi je ne me trompe, vers l'an 375, & par conſequent vingt-cinq ans, ou environ, depuis que Jules I. avoit fixé la Naiſſance de J. Chriſt au 25. Décembre. Le P. Pagi (5) tâche de prouver, que ce fut Jules qui plaça la fête de la Nativité au 25. Décembre, & appuye cela du témoignage de Jean Archevêque de Nicée, Auteur aſſez moderne, dont le P. Combeſis a publié la Lettre. Quoique Tillemont (6) traite avec raiſon cet Archevêque de Nicée d'Auteur fabuleux, il ſemble pourtant qu'il convienne du fait; car ayant cité un ancien Calendrier Romain, où la fête de la Nativité eſt placée au 25. Décembre, il ajoute que ce Calendrier a été fait apparemment dès l'an 354. Or Jules étoit mort en 352. Il a donc cru ce Calendrier poſtérieur à Jules. Les raiſons que St. Chryſoſtome allegue (7) pour montrer qu'il eſt né effectivement le 25. Décembre (ſuppoſé que cette Homelie ſoit de lui, car elle eſt conteſtée) ſont foibles au jugement de Mr. de Tillemont. La véritable raiſon eſt apparemment, que Jules voulut ſubſtituer la fête de la Nativité à celle de *Bruma*, que les Romains célébroient le 25. Décembre, jour auquel ils avoient placé le Solſtice d'hyver; non que, ſelon les Calculs Aſtronomiques, ils crûſſent que ce jour-là fût préciſement celui du Solſtice, mais parce qu'étant une fête, il falloit qu'elle eût un jour fixe. Ce fut-là véritablement la raiſon de Jules. Il mit la Naiſſance du Sauveur au jour où les Romains célébroient la fête du retour du ſoleil, qui commence à ſe rapprocher de notre hémiſphère. Il paroît par un Sermon de Leon I., qu'il y avoit alors à Rome des gens qui diſoient, que cette fête *ne paroiſſoit pas tant digne d'attention, parce que Jeſus-Chriſt étoit né ce jour-là, que parce qu'elle étoit la fête, pour ainſi dire, du lever du nouveau ſoleil*

(3) Petav. Animadv. in Hæreſ. Epiph. Lib. I. p. 108. *& ſuiv.*

(4) Strom. Lib. I. p. 340.

(5) Breviarium Pontif. Jul. I. nº. XI. *& ſuiv.*

(6) Note IV. ſur J. C.

(7) Homel. XXXV. ſur la Nativité de J. C.

ſoleil (8). Celà fait voir, que des gens à Rome même ne doutoient pas que la fête de la Nativité n'eût été ſubſtituée à celle du Solſtice d'hyver. Pour revenir au mot *environ* (ὡσεὶ), le P. Petau prétend avec raiſon, que c'eſt une marque d'*incertitude* (9). St. Epiphane prétend, que J. Chriſt avoit alors 29. ans dix mois, étant né, comme il le croyoit, le 6. Janvier, & ayant été bâtiſé, ſelon lui, le 6. Novembre. Je ne ſçais ſur quoi il ſe fondoit; car il paroît par Clement d'Alexandrie (10), que les Baſilidiens faiſoient la fête du Bâtême le 15. de *Tybi*, ou le 10. de Janvier; & que d'autres la faiſoient le 11. de *Tybi*, ou le 6. de Janvier, jour auquel cette fête eſt demeurée (11). Pour revenir aux paroles de St. Luc, St. Ignace dit, que *J. Chriſt, après avoir vécu trente ans, fut bâtiſé par Jean* (12). Il prend le mot de St. Luc (ὡσεὶ) comme s'il étoit explicatif; mais Juſtin Martyr l'a pris autrement, & comme on le fait d'ordinaire, dans un ſens de doute & d'incertitude: *Chriſt*, dit-il, *ayant attendu juſqu'à l'âge de trente ans, plus ou moins, juſqu'à la venue de Jean, ſon Héraut* (13). St. Irenée l'a entendu auſſi de la même manière. Car il dit que (14) Jeſus-Chriſt n'avoit pas encore trente ans accomplis. C'eſt au ſens de St. Ignace qu'il faut prendre les paroles de St. Luc, comme lorſqu'il dit en parlant de la Transfiguration de J. Chriſt, qu'elle *arriva environ huit jours après*, puiſque St. Matthieu dit poſitivement *huit jours après*.

Ibid. & ſuiv. St. Luc fait la Généalogie de Joſeph; St. Matthieu la fait auſſi. C'eſt Joſeph qui deſcend de David; & comme Jeſus n'eſt pas fils de Joſeph, mais de Marie ſeulement, il s'enſuivroit que les Evangeliſtes ne prouvent point du tout que J. Chriſt ſoit fils de David. On dit que Marie étoit parente de Joſeph. Je laiſſe-là ce que les Anciens diſent; ce qui n'eſt pas fort aſſuré. J'aime mieux remarquer, qu'il paroît par le Livre de Tobie, que les perſonnes pieuſes parmi les Juifs ſe marioient, autant qu'il étoit poſſible, dans leur propre famille. Tobie l'avoit fait par cette raiſon: il avoit épouſé Anne, *qui étoit du ſang de ſa famille* (15). Il recommanda la même choſe à ſon Fils (16), comme on le voit dans la ſuite de cette hiſtoire, qui, toute fabuleuſe qu'elle eſt, ne laiſſe pas de contenir les coûtumes des Juifs pieux. Lorſque Tobie fut arrivé à Ragues, l'Ange lui dit, qu'il devoit épouſer la fille de Raguël, qui étoit *ſon parent*, parce qu'il avoit droit à ſon héritage, étant le ſeul qui fût de ſa race. *Je ſçais*, continue *Azarias* ou l'Ange, *que Raguël ne donnera point ſa fille à un autre, ſuivant la Loi de Moïſe* (17). Dès qu'on

(8) *Non tam de Nativitate Chriſti, quàm de novi, ut dicam, ſolis ortu venerabilis videatur.* De Nativ. Chriſt Serm. XX. p. 148. Ed. Queſn.

(9) Ὡσεὶ eſt ἀπορητικόν. loc. cit.

(10) Strom. loc. cit.

(11) Voyez Epiph. Hær. Lib. I. n°. XVI. XXVIII. & XXIX.

(12) Τρεῖς δεκάδας ἐτῶν πολιτευσάμενος. Epiſt. ad Trullianos.

(13) Τριάκοντα ἔτη ἢ πλείονα ἢ ἐλάττονα μείνας μέχρις οὗ προσελήλυθεν Ἰωάννης ὁ κῆρυξ αὐτοῦ. Dial. cont. Tryph. p. 9. Ed. Rob. Steph.

(14) *Ad Baptiſmum venit nondùm qui triginta annos impleverat, ſed qui inceperat eſſe tanquàm triginta annorum.* Iren. Lib. II. Cap. XXXIX.

(15) Ἐκ τοῦ σπέρματος τῆς πατρίας ἡμῶν. Tob. I. vſ. 9.

(16) Chap. VI. vſ. 18.

(17) Ῥαγουὴλ συγγενὴς σοῦ ἐστὶν. Ch. VI vſ. 10. Ὅτι σοὶ ἐπιβάλλει ἡ κληρονομία αὐτῆς καὶ σὺ μόνος εἶ ἐκ τοῦ γένους αὐτῆς. vſ. 12. Διότι ἐπίσταμαι Ῥαγουὴλ, ὅτι οὐ μὴ δώῃ αὐτὴν ἀνδρὶ ἑτέρῳ κατὰ τὸν νόμον Μωυσῆ, ἢ ὀφειλήσει θάνατον. vſ. 13.

qu'on ſuppoſe que la Vierge eſt héritiere, & que Joſeph eſt ſon parent, elle ne devoit point ſe marier à un autre. *Prenez-la dès à préſent*, dit Raguël à Tobie, *conformement à la Loi, car vous êtes ſon frere, & elle eſt votre ſœur* (18); c'eſt-à-dire, *vous êtes proches parens.* Les hommes pieux parmi les Juifs ſe marioient dans leur famille. Manaſſé avoit épouſé Judith, *qui étoit de la même Tribu & de la même famille* (19).

CHAPITRE IV.

℣. 5. ET *le Diable le mena ſur une haute montagne*] Il y a une Viſion ſemblable dans la Vie de l'Empereur Severe, rapportée par Dion, & par Spartien dans l'Hiſtoire d'Auguſte (1). Ces Ecrivains Payens pourroient bien l'avoir écrite pour contrecarrer l'Evangile (2).

℣. 19. *Pour publier l'année favorable du Seigneur*] C'eſt l'année du Jubilé. *Schenah Hajoubal.* Fuller a fort bien traduit cette expreſſion, par celle *d'année de relâche* (3). Philon l'a rendue par *année du rétabliſſement* (4); terme dont St. Pierre s'eſt auſſi ſervi. Joſephe dit, que le mot de *Jubilé ſignifie la liberté* (5). Il eſt remarquable que l'année de la mort de Jeſus-Chriſt fut une année de Jubilé. Ce fut le dernier de tous: car Jeruſalem fut détruite avant le retour de la cinquantième année.

CHAPITRE V.

℣. 8. SImon *ayant vû le miracle que J. Chriſt venoit de faire, ſe jetta à ſes pieds, & lui dit: Seigneur, éloignez-vous de moi, parce que je ſuis une homme pécheur*] C'eſt la crainte qui le fait parler. Les Prophetes, revêtus d'un pouvoir divin, ſont redoutables aux pécheurs, qui craignent qu'ils ne deployent ſur eux les jugemens de Dieu. C'eſt par cette raiſon que les Gadareniens, ſaiſis de frayeur à la vûë de leurs pourceaux qui s'étoient précipités dans la mer, J. Chriſt ayant permis aux Démons qu'il avoit chaſſés, d'entrer dans ces animaux, le prierent de ſe retirer de leur Païs, ou de *s'éloigner d'eux*, comme il y a dans St. Luc (1). Mais que veulent dire ces mots *Eloignez-vous de moi*? Ils ſont clairs dans le fond, mais le ſens n'en eſt pas ſi clair.

La

(18) Tob. VII. vſ. 15.

(19) Τῆς φυλῆς αὐτῆς καὶ τῆς πατριᾶς αὐτῆς. Judith VIII. vſ. 2.

(1) Pag. 593.

(2) Rem. de Mr. La Cr.

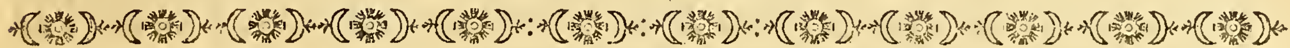
(3) Τὸ ἔτος τῆς ἀναγωγῆς. Miſc. IV. 8.

(4) Ἀποκατάστασις.

(5) Ἰωβήλος ἐλευθερίαν σημαίνει.

(1) Ἀπελθεῖν ἀπ' αὐτῶν. Luc VIII. vſ. 37.

La présence d'un Prophete est redoutable à des pécheurs. Quand ils le prient de s'éloigner, ils le prient de les épargner, & de ne les pas punir comme ils le méritent. C'est ce que St. Pierre veut dire à Jesus. Il ne veut pas dire que le Seigneur s'éloigne de lui; mais il veut dire que le Seigneur *aye pitié de lui & qu'il l'épargne, parce qu'il est un homme pécheur.* C'est ainsi que Job dit à Dieu: *Eloignez-vous de moi* (2), *car ma vie est la vanité même*; ce que la Vulgate a fort bien rendu par *épargnez-moi* (*parce mihi*): c'est un homme foible qui demande grace à un autre plus fort que lui, & auquel il ne sçauroit résister. C'est le sens de ce que St. Pierre dit à J. Christ, *Epargnez-moi, car je suis un homme pécheur.* Il lui demande grace, & le prie de ne pas deployer sa puissance, pour le punir comme il le mérite.



CHAPITRE VI.

℣. 1. L'On peut voir sur ce Verset les Dissertations de Rhenferdius (1). Il approuve le sentiment de Cappel.

℣. 28. *Priez pour ceux qui vous calomnient*] Je renvoye aux Critiques sur la signification du mot Ἐπηρεαζόντων, pour remarquer seulement que les Chrétiens observerent religieusement ce précepte du Sauveur. Les Juifs, avant & depuis la ruine de Jerusalem & de leur païs par Tite & par Adrien, calomnierent par-tout, & J. Christ, & les Chrétiens, qu'ils accusoient d'impieté & des cérémonies les plus abominables. Justin le dit; puis ajoute: „ Mais „ pour nous, nous n'avons aucune haine, ni contre vous, ni contre ceux qui, „ à votre suggestion, ont de tels soupçons de nous; au contraire nous ne cessons de demander au Pere de toutes choses, dont les misericordes sont infinies, qu'il vous fasse la grace d'obtenir par votre repentance le pardon de „ votre injustice (2)". Entre les calomnies qu'on répandit contre les Chrétiens, il y avoit celle d'égorger des enfans, d'en boire le sang, & de commettre des incestes, qui suivoient de si horribles festins (3). Il est surprenant qu'on ne les ait jamais accusé de manger la chair & de boire le sang de J. Christ leur Seigneur. On tâche d'éluder cette objection par la *discipline du secret*, comme si les Chrétiens avoient caché aux Payens la connoissance de leurs mystères. Cela se fit dans la suite, mais cela ne se pratiquoit point du tems de Justin Martyr, de Tertullien, ni de Minutius Felix. Et quand cela se feroit pratiqué, il y avoit, & il y a toûjours eu de faux freres, qui auroient revélé le secret de leur communion. Par exemple, ceux que Pline le jeune fit mettre à la question en Bithynie, qui apostasierent jusqu'à dire anathème à J. Christ; ceux-là n'étoient-ils que des Catechumenes? Ceux qui declarerent que les Chrétiens s'assem-

(2) Ἀπόστα ἀπ' ἐμοῦ. Job VII. vs. 16.

(1) Ad loca Hebræa N. T. §. XXIX. & suiv.

(2) Dialog. p. m. 262.

(3) Voyez Tertull. Apol. p. 8. Edit. Rigalt.

sembloient & mangeoient ensemble, mais que ce *n'étoit qu'un pain commun & innocent* (4)? Sur quoi le sçavant Rigault a fait cette refléxion: „ Il faut remarquer que parmi tant de crimes & de choses honteuses, dont ceux qui accusoient les Chrétiens d'impieté les chargeoient..... & parmi un si grand nombre de freres perfides, qui, après les avoir abandonnés, devenoient leurs accusateurs; il ne s'en est trouvé aucun qui les ait accusé de manger la chair de leur Dieu & de leur Maître (5)". On sent bien que ces derniers mots sont ajoutés par dispensation: *manger son Dieu*, étoit de toutes les impietés la plus choquante. Les Payens n'en ont jamais accusé les Chrétiens. La discipline du secret n'a pû empêcher qu'ils ne sçûssent leurs mystères, puisque ces transfuges ne les ignoroient pas. Ce que dit Tertullien est confirmé par la Liturgie de S. Jaques, qui, toute apocryphe qu'elle est, est pourtant fort ancienne. On y trouve ces paroles: *Nous te prions pour ceux qui nous haïssent, & pour ceux qui nous persécutent à cause de ton nom* (6).

℣. 29. Clement d'Alexandrie remarque, que ce commandement de J. Christ a deux vûës, & que le Seigneur ne veut pas seulement par-là nous détacher des choses de ce monde; mais encore nous empêcher d'irriter par notre resistance ceux qui entreroient en procès avec nous, & les porter par-là à médire du nom Chrétien (7). Cette refléxion est assez sensée. La loi de J. Christ regarde ces tems où la Religion Chrétienne devoit être opprimée, & se répandre par la patience. En resistant à un Payen qui faisoit injustice à un Chrétien, on ne faisoit que l'irriter, & en l'irritant lui donner lieu de médire des Chrétiens, de soulever les Infidèles contre eux, leur attirer des persécutions &c.

℣. 35. *Sans en rien espérer*] (Μηδὲν ἀπελπίζοντες) D'anciennes Versions traduisent: *N'ôtez à personne l'espérance de recevoir quelque chose de vous* (*Neminem desperantes*). Les Auteurs de ces Versions ont lû Μηδένα, *personne*; ce qui est très-possible: car on sçait que lorsque la même voyelle se rencontre à la fin du mot précedent, & au commencement du mot suivant, les Copistes suppriment la première. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'ἀπελπίζω ne signifie pas *espérer quelque chose* de quelqu'un, mais *désespérer*, *ôter l'espérance*. C'est ainsi que dans l'Ecclésiastique il est dit: *Si vous avez tiré l'épée contre votre ami, ne désespérez pas, car il y a du retour* (8). Ce qui favorise la traduction ordinaire, c'est que J. Christ a dit dans le verset précedent: *Si vous prêtez à ceux de qui vous espérez de recevoir*, c'est-à-dire, *Si vous ne prêtez qu'à ceux* &c.

Ibid. *Vous serez les Enfans du Très-haut*] *Soyez le Pere des Orphelins* dit le fils de Syrach, & *tenez lieu de mari à la veuve, & vous serez comme le fils du Très-haut, & il vous aimera plus que votre propre mere* (9).

(4) *Cibum promiscuum & innoxium.* Tertull. Ibid.

(5) *Observandum verò, inter tot probra & convicia accusantium Christianos impietatis.... interque tot fratrum perfidorum transfugia, non extitisse, qui Christianos criminarentur, quod Dei ac Domini sui carnes ederent, sanguinem potarent, cùm hæc facere in Eucharisticis suis testarentur.*

(6) Const. Apost. Lib. VIII. 12. p. 403.

(7) Ουχ ἵνα ἀπροσπαθεῖς διαμένωμεν μόνον, ἀλλ' ὡς μὴ ἀντιποιούμενοι τοῦς ἐπιδικαζόμενους ἐφ' ἑαυτοῦς ἀγριαίνωμεν, καὶ δι' ἡμῶν ὅτι τὴν τοῦ ὀνόματος διατείνωμεν βλασφημίαν. Clem. Alex. Strom. Lib. IV. p. 598.

(8) Μὴ ἀπελπίσῃς. Chap. XXII. vs. 24.

(9) Καὶ ἔσῃ ὡς υἱὸς ὑψίστου. Ch. IV. vs. 10. 11.

CHA-



CHAPITRE VII.

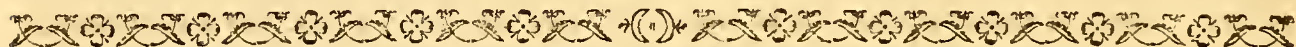
ỳ. 14. S'*Approchant ensuite du cercueil, il le toucha*] C'est sur le *Cercueil* que doit rouler cette Remarque. Il y a dans le Grec σορον, qui en effet peut signifier le *cercueil*; mais qui peut-être n'a été employé par St. Luc que dans une signification générale, pour ce qui portoit ou soutenoit le mort; car σορος signifie aussi un sépulcre. Il est vrai que Maimonide (1) fait mention du cercueil où les Juifs mettoient les morts, avant que de les déposer en terre. Mais il parle plutôt de la manière dont les Juifs dispersés ensevelissent leurs morts, que de celle qui étoit en usage parmi eux, lorsqu'ils habitoient leur propre Païs. On croit donc, que du tems de J. Christ, après avoir préparé les corps, avant que de les mettre dans le sépulcre, ils les posoient liés de bandes, & enveloppés d'un linceul, sur de petits lits, & les plaçoient ainsi dans les grottes qui étoient leurs sépulcres. Les raisons qu'on a d'en juger ainsi, sont, 1°. Que dans l'histoire de la sépulture & de la Résurrection de J. Christ, il n'est fait aucune mention de cercueil. Il n'y est parlé que du linceul & des bandes de toile dont le corps de J. Christ fut enveloppé. 2°. La même chose paroît dans l'histoire de la Résurrection de Lazare. S'il avoit été enfermé dans un cercueil, J. Christ ne pouvoit lui dire, *Lazare*, *sors dehors.* Il auroit fallu ouvrir le cercueil auparavant, comme il fallut ôter la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre, afin que Lazare en pût sortir; ou il faudroit supposer un miracle que Jesus n'a point voulu faire. Il n'en fait point de superflus; c'est pour cela qu'il fait ôter la pierre, avant que de commander à Lazare de sortir. 3°. Dans l'histoire de la Résurrection du fils de la Veuve de Naïn, Jesus s'approche du mort, & lui dit: *Jeune-homme*, *levez-vous.* Comment auroit-il pû se lever, s'il eût été enfermé dans un cercueil? Quant au mot σορος, dont il est parlé dans cette derniere histoire, l'Interprête Syriaque l'a fort bien rendu par celui de *Lit*: *Jesus toucha le petit lit où le mort étoit couché.* Grotius conjecture que cet Interprête a traduit de la sorte, parce que c'est ainsi qu'on ensevelissoit les Grands. On les portoit au tombeau sur des lits; mais cette conjecture est peut-être hazardée par la prévention. Les Egyptiens, qui gardoient les corps embaumés dans des chambres, les tenoient *sur de petits lits*, comme on le voit par la Vie de St. Antoine, qui est à la fin des Oeuvres de St. Athanase (2). Cela pourroit faire croire que Saumaise s'est trompé, quand il a dit que les Egyptiens gardoient les cadavres dans des chambres destinées à cet usage, enfermés dans des cercueils de bois (3).

ỳ. 37 *& suiv.* Clement d'Alexandrie a, ce me semble, bien jugé de l'action de cette femme. Comme les premiers Chrétiens avoient des manières austères,

(1) De Luctu Cap. IV.
(2) Page 482.

(3) *Inclusos ligneis thecis*, *vel loculis.* Salm. apud Vall. in Joan. XI. vs. 39.

res, & fuyoient tout ce qui pouvoit ſentir la moleſſe, cet ancien Docteur n'approuve pas que l'on s'oigne le corps avec des huiles parfumées; mais comme on lui objectoit l'exemple de Notre-Seigneur & de la femme pénitente, il répondoit, *que cette femme n'avoit pas encore embraſſé l'Evangile, & qu'elle étoit encore pécheresse. Elle avoit rendu au Seigneur les honneurs dont elle faiſoit le plus de cas; & comme elle ne connoiſſoit rien de plus précieux qu'un pareil parfum, elle en avoit fait la dépenſe pour l'honorer* (4). Au reſte, il faut appliquer au jugement du Phariſien cet belle ſentence de l'Eccléſiaſtique: *Ne reprochez point ſes péchés à une perſonne qui ſe convertit. Souvenez-vous que nous avons tous mérité le châtiment* (5).



CHAPITRE VIII.

℣. 15. UN *cœur honnête & bon*] Pour croire en J. Chriſt & pour profiter de l'Evangile, il faut avoir l'amour de la vertu, ou du moins n'être pas vicieux. Les ſages Payens ont cru de même, que pour ajouter foi à la doctrine des Philoſophes, il falloit être homme de bien. La Philoſophie ſervoit à perfectionner la vertu, à y confirmer, à la faire connoître; mais il falloit avoir l'amour de la vertu, pour profiter des préceptes des Philoſophes. Les Juifs ont eu la même maxime: *Le commencement de la Sageſſe eſt de craindre le Seigneur* (1); de même: *La racine de la Sageſſe eſt de craindre le Seigneur* (2). Voyez d'autres paſſages dans ce même Chapitre. Rien ſurtout n'eſt plus vrai, que ce que dit cet Auteur: *La Religion eſt l'abomination du pécheur* (3). Je n'étens pas cela.



CHAPITRE IX.

℣. 31. I*Ls parloient de ſa mort, qui devoit arriver à Jeruſalem*] (Ἔξοδον) C'eſt de ſon martyre. St. Pierre s'en eſt ſervi dans le même ſens (1). Tertullien a imité cette expreſſion en divers endroits; *l'iſſue* (*Exitus*) des Martyrs, des Apôtres, de J. Chriſt, c'eſt la paſſion des Martyrs. Dans le Livre de la Réſurrection de la chair, il employe, outre le terme d'*Exitus*, celui d'*Exodium*: *Ils placent, ils attendent tout le fruit de leur eſpérance dans la fin du ſiécle* (2). Mais le mot d'*Exodium*, qui ſemble n'avoir point d'autre ſens que celui

(4) Ἡ μὲν γυνὴ μηδέπω τοῦ λόγου μεταλαμβάνουσα: ἔτι γὰρ ἦν ἁμαρτωλός. Ὅπερ ἡγεῖτο τὸ κάλλιστον εἶναι παρ' αὐτῇ τὸ μύρον, τούτῳ τετίμηκε τὸν δεσπότην.

(5) Chap. VIII. vſ. 6.

(1) Ἀρχὴ σοφίας φοβεῖσθαι τὸν κύριον. Eccl. I. vſ. 12.

(2) Ibid. Chap. X. vſ 18.

(3) Βδέλυγμα δὲ ἁμαρτωλῷ θεοσέβεια. Chap. X. vſ. 23.

(1) 2 Pierre I. vſ. 15.

(2) *Totam Chriſtianæ ſpei frugem in exodio ſæculi collocent.*

celui de *fin*, d'*iſſue*, eſt employé par Tertullien avec beaucoup de choix. Voyez la Note de Rigault ſur cet endroit. Les ancien Interprètes nous apprennent, qu'on appelloit *Exodiarius* un *Bouffon*, un *Arlequin*, qui paroiſſoit ſur le Théâtre à la fin de la repréſentation des Tragédies, qui venoit eſſuyer les larmes des ſpectateurs, & les convertir en ris. Tertullien, qui avoit une grande littérature & beaucoup d'eſprit, appelle la fin du monde, *Exodium ſæculi*, parce qu'alors les Fidèles qui avoient paſſé leur vie dans les larmes, dans les travaux, verroient leur triſteſſe convertie en joye.

℣. 34. *En les voyant entrer dans la nuée*] Mr. le Clerc a mis dans ſa Note ſur ce ℣. *Cette expreſſion eſt équivoque* &c. Il s'eſt trompé. Le Grec n'eſt point équivoque ; ces mots καὶ ἐπεσκίασεν αὐτοὺς, le ſont bien, & peuvent ſe rapporter aux Apôtres ; mais les paroles qui ſuivent ne le ſont pas ; il n'y a plus αὐτοὺς, mais ἐκείνους, qui ne peut s'entendre que des deux Prophetes.

CHAPITRE X.

℣. 21. JEſus ſentit un ſecret tranſport de joye] (Ἠγαλλιάσατο) C'eſt-à-dire qu'*il bénit Dieu.* Voyez le ſens de ce mot dans Tobie (1).

℣. 29. *Qui eſt mon prochain*] (Τίς ἐστὶ μου πλησίον) *Jeſus-Chriſt*, dit Clement d'Alexandrie, *n'a pas attaché au terme de prochain la même idée que les Juifs y attachoient. Il n'a pas entendu par-là un Parent, un Citoyen de la même ville, un Proſelyte, une perſonne qui a reçu la Circonciſion, ou celui qui profeſſe la même Religion* (2).

℣. 30. *Jeſus prit la parole*] N'eſt-ce point plutôt, *Jeſus reprit la parole* (ὑπολαβὼν δὲ ὁ Ἰησοῦς). Ainſi *le Seigneur reprenant la parole* (3), eſt-il dit dans Job ; notre Verſion, *répondit* : cela n'eſt pas juſte.

℣. 34. *De l'huile & du vin*] (Ἔλαιον καὶ οἶνον) Le Samaritain eſt le ſymbole du Fils de Dieu, ſelon les Peres. *C'eſt lui*, dit Clement d'Alexandrie, *qui verſe du vin, le ſang de la vigne de David, ſur les ames bleſſées. C'eſt lui qui des entrailles de ſon eſprit, nous offre de l'huile, & le diſtribue abondamment* (4).

℣. 42. *La bonne part*] (Ἀγαθὴν μερίδα) Notre-Seigneur fait alluſion à ce qui ſe paſſoit dans les feſtins, où l'on diſtribuoit à chacun une portion de vin, de viande, de pain. *Ne manquez pas de célébrer les fêtes, & qu'une portion déſirable & excellente ne vous manque pas* (5). C'eſt à-peu-près ainſi que je voudrois

(1) Tob. XIII. vſ. 7.

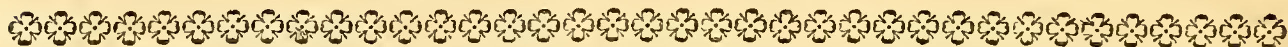
(2) Οὐ τὸν αὐτὸν τρόπον Ἰουδαίοις προωρίσατο τὸν πρὸς αἵματος, οὐδὲ τὸν πολίτην, οὐδὲ τὸν προσήλυτον, οὐδὲ τὸν ὁμοίως περιττετμημένον, οὐδὲ τὸν ἑνὶ καὶ ταὐτῷ νόμῳ χρώμενον. Lib. Quis Dives ſalvus. §. 28. p. 951.

(3) Ἔτι δὲ ὑπολαβὼν ὁ κύριος. Job. XL. vſ. 1.

(4) Οὗτος, ὁ τὸν οἶνον, τὸ αἷμα τῆς ἀμπέλου τοῦ Δαβίδ, ἐκχέας ἡμῶν ἐπὶ τὰς τετρωμένας ψυχάς, ὁ τὸ ἐκ σπλάγχνων πνεύματος ἔλαιον προσενεγκὼν, καὶ ἐπιδαψιλευόμενος. Lib. Quis Dives. §. 29.

(5) Μὴ ἀφυστερήσῃς ἀπὸ ἀγαθῆς ἡμέρας, καὶ μερὶς ἐπιθυμίας ἀγαθῆς μὴ σε παρελθέτω. Eccl. XIV. vſ. 14.

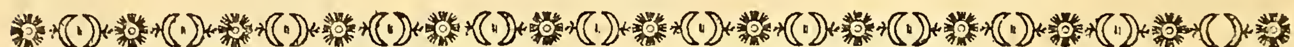
drois traduire, en rendant le ſens de l'Original de ce paſſage de l'Ecclésiaſtique. ("Αρτος ἐπιθυμίων) *un pain déſirable*; dans Daniel, c'eſt un pain excellent. Voyez les Notes de Druſius & de Grotius ſur le paſſage de l'Ecclésiaſtique qu'on vient de citer. Et conférez les paſſages ſuivans: *Une bonne femme eſt un excellent partage; elle ſera donnée à ceux qui craignent le Seigneur.* (6). *Sa foi ſera recompenſée du plus beau préſent, & il aura dans le temple du Seigneur le partage le plus agréable* (7). Remarquons en paſſant, comme les Syſtêmes gâtent les Verſions; la nôtre porte, *car la grace ſignalée de la foi lui ſera donnée.* P. Royal mieux, malgré le Syſtême, *ſa fidélite recevra un don précieux.*



CHAPITRE XI.

℣. 3. DOnne-nous chaque jour notre pain quotidien] Mr. le Clerc: *Donne-nous à l'avenir, chaque jour, notre pain.* Cela n'eſt pas bien traduit; τὸ καθ' ἡμέραν, c'eſt *ce qui eſt néceſſaire à chaque jour* (*rem hujus diei*). On peut juſtifier tout cela par divers paſſages des Auteurs ſacrés (1).

℣. 12. *Ou s'il demande un œuf, lui préſentera-t-il un Scorpion*] (Καὶ ἐὰν αἰτήσῃ ὠὸν, μὴ ἐπιδώσει αὐτῷ σκορπίον). Suidas remarque ſur ce proverbe *un Scorpion pour un poiſſon, qu'il regarde ceux qui préférent les mauvaiſes choſes aux bonnes* (2).



CHAPITRE XII.

℣. 19. F*Ai bonne chere*] (Εὐφροσύνη, *Lætitia*) *Joye.* C'eſt *des feſtins.* C'eſt le ſens qu'il faut donner à ce terme dans ce paſſage d'Iſaïe: *Ils firent grande joye* (1); c'eſt-à-dire, *ils firent de grands feſtins.* Il ſe prend dans le même ſens dans ce paſſage de l'Ecclésiaſtique: *Ne prens pas ton plaiſir dans des délices exécrables* (2). C'eſt le terme qu'employe Clement d'Alexandrie, quand il parle *des aſſemblées qui ſe font pour les feſtins* (3). L'on peut conférer le paſſage des Actes où il eſt dit de *Dieu*, qu'il *remplit nos cœurs de viandes & de joye* (4).

℣. 20. *Cette même nuit ton ame te ſera redemandée*] Cette expreſſion eſt imitée de la

(6) Ibid. Chap. XXVI. vſ. 3.

(7) Δοθήσεται αὐτῷ τῆς πίστεως χάρις ἐκλεκτὴ, καὶ κλῆρος ἐν ναῷ κυρίου θυμηρέστερος. Sapience III. vſ. 14. Remarquez bien χάρις ἐκλεκτὴ pour dire *un préſent excellent.*

(1) Exod. V. vſ. 18. 19. Daniel I. vſ. 5. & Matth. VI. vſ. 11.

(2) Suidas ſur le mot ἀντὶ πέρκης σκόρπιον. La Cr.

(1) Αὐτοὶ δὲ ἐποίησαν εὐφροσύνην. Chap. XXII. vſ. 13.

(2) Μὴ εὐφραινοῦ ἐπὶ μιαρᾷ τρυφῇ. Ch. XVIII. vſ. 12.

(3) Τὰς μὲν γὰρ ἐπὶ τῆς εὐφροσύνης συναγωγάς. Pæd. Lib. II. p. 141.

(4) Ἐμπιπλῶν τροφῆς καὶ εὐφροσύνης τὰς καρδίας ἡμῶν. Chap. XIV. vſ. 17.

la Sapience: *On lui redemandera l'ame qu'il avoit reçuë en depôt* (5). Tout cet endroit de la Sageſſe qui eſt dit de l'Idolâtre, convient parfaitement au riche qui ſe fait un Dieu de ſes richeſſes. L'Auteur de la Sageſſe parle du Potier qui fait des Vaſes, & enſuite un Dieu de la même terre: *Après cela il ſe forme, par un vain travail, un Dieu de la même bouë, lui qui a été formé de la terre un peu auparavant, & qui peu après y doit retourner, lorſqu'on lui redemandera l'ame qu'il avoit reçuë en depôt.* A la lettre, *la dette de ſon ame.* Au reſte les idées de cette Parabole ſont imitées de l'Eccléſiaſtique (6).

℣. 29. Les Peres ne rencontrent pas toûjours le vrai ſens des mots Grecs, quoique la langue Grecque fût leur langue naturelle. Clement d'Alexandrie, par exemple, a mal entendu ces mots καὶ μὴ μετεωρίζετε; *l'arrogance,* dit ce Pere, *& les délices ſont que les hommes* ſont enlevés fort haut, *loin de la vérité* (7). Il a donc entendu par ces mots μὴ μετεωρίζεσθε, *ne vous élevez pas.* Au fond ce ſçavant Docteur d'Alexandrie a bien connu la force du mot en général. Μετεωρισμὸς ὀφθαλμῶν ſignifie *l'élevation des yeux.* Dans l'Eccléſiaſtique: *Seigneur, qui êtes le Pere & le Dieu de ma vie, ne me donnez point des yeux altiers* (8), *& éloignez pour toûjours de vos ſerviteurs une ame de géant* pour dire, des penſées & des projets ambitieux. La Vulgate, *extollentia oculorum.* Le même Auteur dit: *La femme proſtituée ſe connoît à ſes yeux altiers* (9). La pudeur fait baiſſer les yeux; l'effronterie les fait lever. Je crois que Mr. le Clerc a bien rendu le mot Grec dans cet endroit; *Regarder en-haut* marque une attente impatiente & inquiéte.

℣. 33. *Un tréſor inépuiſable dans le Ciel*] (Θησαυρὸν ἀνέκλειπτον ἐν τοῖς οὐρανοῖς) Cela eſt imité du Livre de la Sapience: *La Sageſſe eſt aux hommes un tréſor inépuiſable* (10).

℣. 46. *Et le mettre au rang des ſerviteurs infidèles*] Pour dire, il ſera traité comme eux. Il eſt dit de Nabuchodonozor, *que ſon partage ſera de paître l'herbe avec les bêtes ſauvages* (11). Il ſemble que cette expreſſion eſt priſe de la portion que l'on aſſignoit à chaque perſonne d'une famille pour ſa nourriture. *La bonne portion* (12). *Quelle part a le fidèle avec l'infidèle* (13); c'eſt-à-dire, ils ne peuvent manger à la même table. Leurs portions ſont bien différentes.

℣. 50. *Combien me ſens-je preſſé* (Συνέχομαι) *juſqu'à ce qu'il s'accompliſſe*] On a entendu ces mots *je me ſens preſſé,* de l'impatience qu'avoit J. Chriſt d'arriver à la paſſion, & par-là à la Rédemption du genre humain. On a ſuivi cette idée dans la Traduction de Berlin. Mr. le Clerc s'y eſt auſſi arrêté. Ce n'eſt

(5) Τὸ τῆς ψυχῆς ἀπαιτηθεὶς χρέος. Sapience XV. vſ. 8.

(6) Chap. XI. vſ. 22-24.

(7) Μετεώρους δὲ ἀπὸ τῆς ἀληθείας ἀλαζονεία καὶ τρυφὴ ποιεῖ. Pæd. Lib. II. §. 10. p. 198.

(8) Μετεωρισμὸν ὀφθαλμῶν. Ch. XXIII. vſ. 6.

(9) Ἐν μετεωρισμοῖς ὀφθαλμῶν. Ch. XXVI. vſ. 10.

(10) Ἀνεκλιπὴς γὰρ θησαυρός ἐστιν ἀνθρώποις. Ch. VII. vſ. 14.

(11) Καὶ μετὰ τῶν θηρίων ἡ μερὶς αὐτοῦ ἐν τῷ χόρτῳ τῆς γῆς. Daniel IV. vſ. 12.

(12) Luc X. vſ. 42.

(13) 2 Cor. VI. vſ. 15.

n'eſt point cela. Συνέχομαι ne déſigne, ni empreſſement pour faire une choſe, ni impatience qu'elle ſe faſſe. Il marque les inquiétudes & les ſouffrances de l'ame. J. Chriſt dit donc à ſes Diſciples, que non ſeulement il doit être bâtiſé d'un Bâtême de ſang, c'eſt-à-dire mourir d'une mort violente; mais qu'il a beaucoup à ſouffrir juſqu'à ce que cette mort arrive: de ſorte que non ſeulement il finira ſa courſe par une mort douloureuſe, mais que tout le cours de ſon Miniſtère n'a été & ne ſera qu'un tiſſu de peines & de tourmens. Toute la ſuite du diſcours de J. Chriſt appuye ce ſens-là: Il eſt venu mettre le trouble & la diviſion dans le monde. Il y eſt même déja ce trouble, & Jeſus en ſouffre, & en ſouffrira juſqu'à ſa mort ſanglante, qui terminera ſa vie mortelle. Le ſens eſt, *Et je n'aurai point de repos juſques-là.*



CHAPITRE XIII.

℣. 1. PHilon parle du meurtrier qui devoit être arraché du Temple, de peur que les amis & les parens du mort ne vînſſent tuer le meurtrier dans le Temple même, *& que le ſang des victimes ne fût mêlé avec celui du meurtrier; le ſang ſacré avec celui qui eſt impur* (1).

℣. 32. *Je dois mourir*] (Τελειοῦμαι) Je conſommerai ma courſe & mon miniſtère par ma mort, par mon martyre. *Nous appellons*, dit Clement d'Alexandrie, *le Martyre conſommation; ce n'eſt pas, parce qu'il eſt la fin de la vie de l'homme qui le ſouffre, comme la mort eſt la fin de celle des autres hommes; mais parce qu'il eſt la démonſtration d'une œuvre de charité conſommée* (2). *La vie du Juſte*, dit la Sapience, *quelque courte qu'elle ſoit, a été fort longue* (3). Il eſt vrai que πλωθεὶς eſt expliqué par quelques-uns *être arrivé à la perfection*, mais je préfére le ſens de Chatillon. Le même Auteur de la Sapience dit, *que la jeuneſſe bientôt achevée condamne la longue vie de l'injuſte* (4).



CHAPITRE XIV.

℣. 12. *QUand vous donnez à dîner ou à ſouper*] (Ὅταν ποιῇς ἄριστον ἢ δεῖπνον) Voici une ſentence de Platon qui ſera bien placée ici: *Si l'on doit accorder des graces à ceux qui nous les demandent, il convient auſſi d'en accorder aux*

(1) Αἵματι τῷ ἀνδροφόνων ἀμιαθυσίων ἀνακεραθήσεται, τὸ καθωσιωμένον τῷ μὴ καθαρῷ De Legibus ſpecialibus p. 610.

(2) Αὐτίκα τελείωσιν τὸ μαρτύριον καλοῦμεν, οὐχ ὅτι τέλος τοῦ βίου ὁ ἄνθρωπος ἔλαβεν, ὡς οἱ λοιποί, ἀλλ' ὅτι τέλειον ἔργον ἀγάπης ἐνεδείξατο. Strom. Lib. II. p. 480.

(3) Τελειωθεὶς ἐν ὀλίγῳ ἐπλήρωσεν χρόνους μακρούς. Chap. IV. vſ. 13.

(4) Νεότης τελεσθεῖσα ταχέως πολυετὲς γῆρας ἀδίκου. Ibid. vſ. 16.

aux autres. Ce n'eſt pas aux plus honnêtes gens ſeulement qu'il convient de faire du bien; mais aux plus pauvres (1).

℣. 18. *Egalement*] (Ἀπὸ μιᾶς) Après qu'on eût lû au Sénat la lettre de Tibere contre Sejan, dit Dion, *tous également ſe mirent à crier & à ſe répandre en invectives contre cet homme* (2).

℣. 23. *Contraignez d'entrer*] Paroles que Mr. Simon a bien rendues par *preſſez-les*. On a bien abuſé de cette parole depuis St. Auguſtin, qui le premier les entendit mal, & en profita pour appuyer un Syſtème faux & nouveau, contraire à toute l'Antiquité Chrétienne, & par lequel il renverſoit le fondement de toutes les Apologies des Chrétiens. Rien de plus juſte & de plus évidemment vrai, que ces paroles de Tertullien à Scapula, Préſident de Carthage & grand perſécuteur: „ Chacun a le droit & le pouvoir de profeſſer „ la Religion qu'il juge la meilleure; & la Religion d'une perſonne ne fait ni „ bien ni mal à une autre. Auſſi la Religion qu'il faut embraſſer volontaire- „ ment & ſans y être contraint par la force, n'exige pas qu'on faſſe violence „ à perſonne pour le porter à en faire profeſſion. Il en eſt de cela comme „ des victimes, qu'on n'exige qu'autant que l'on y eſt porté librement & vo- „ lontairement. Ainſi donc, quand bien même vous nous auriez porté à ſacri- „ fier à vos Divinités, vous n'avanceriez rien par-là, & une telle action ne „ ſçauroit être agréable à vos Dieux. Car à moins qu'ils ne ſoient des eſprits „ contentieux, ils ne ſouhaiteront pas de recevoir des ſacrifices de perſonnes „ qui les leur offriront malgré eux. Or Dieu n'eſt point un Eſprit conten- „ tieux (3)". Ce peu de paroles contient tout ce que l'on peut dire contre les Perſécuteurs. Ajoutons-y cette refléxion: „ On applique les criminels „ aux tourmens, pour leur arracher la confeſſion de leurs crimes, & on tour- „ mentoit les Chrétiens pour les obliger à nier la vérité qu'ils confeſſoient (4)". Quoique St. Auguſtin ſemble avoir mal pris ce paſſage de St. Luc, il n'a pas approuvé néanmoins le ſupplice des Hérétiques. Il reconnoît que Moïſe a ordonné de faire mourir les faux Prophetes, mais il ne veut pas que les Catholiques obſervent cette Loi à la lettre: *Il ne faut tuer les Hérétiques, dit-il, qu'avec l'épée ſpirituelle & à deux tranchans, de l'une & de l'autre Alliance* (5).

℣. 28. *Une tour*] (Πύργον) C'eſt un *Palais*, un *grand édifice*. C'eſt ainſi qu'Horace

(1) Ἔτι δὲ εἰ χρὴ τοῖς δεομένοις μάλιστα χαρίζεσθαι, προσήκει καὶ τῶν ἄλλων μὴ τοὺς βελτίστους ἀλλὰ τοὺς ἀπορωτάτους εὐποιεῖν. Plato in Phœdone. La Cr.

(2) Πάντες ἀπὸ μιᾶς γλώσσης καὶ κατεβόουν αὐτῷ καὶ δεινὰ ἐπέλεγον. Lib. 58. La Cr.

(3) *Humani juris & naturalis poteſtatis eſt, unicuique quod putaverit colere, nec alii obeſt aut prodeſt alterius Religio. Sed nec Religionis eſt cogere Religionem, quæ ſponte ſuſcipi debet, non vi, cùm & hoſtiæ ab animo libenti expoſtulentur. Ita, etſi nos compuleritis ad ſacrificandum, nihil præſtabitis Diis veſtris. Ab invitis enim ſacrificia non deſiderabunt, niſi contentioſi ſunt. Contentioſus autem Deus non eſt.* Ad Scapulam Cap. II.

(4) *Quid enim ampliùs tibi* (Scapulæ) *mandatur, quàm nocentes confeſſos damnare, negantes autem ad tormenta revocare? Videtis ergò, quomodò ipſi vos contra mandata faciatis, ut confeſſos negare cogatis.* Ibid. Cap. IV.

(5) *Niſi in ſpirituali gladio utriuſque Teſtamenti, acie bis acutâ, interficiantur omnes nempè Hæretici.* Aug. cont. Fauſt. Lib. XVI. 25.

race dit que *la mort frappe également les chaumieres des pauvres & les* tours *des Rois* (6) ; c'eſt *les Palais*. Suetone appelle auſſi la *maiſon de Mecénas*, *la tour de Mecénas* (7) ; & Ariſtophane donne le même nom à la *maiſon de Timothée* (8). Ces Remarques ſont tirées d'une Diſſertation de Mr. Jacob Haſæus (9).



CHAPITRE XV.

℣. 4. 5. LEs Juifs racontent, que Moïſe paiſſant le troupeau de Jethro, un bouc ſe ſepara du troupeau & s'enfuit; Moïſe le pourſuivit, & ne l'atteignit qu'à une piſcine, où le bouc s'arrêta pour boire. Là il dit: Je ne ſçavois pas que c'étoit la ſoif qui te faiſoit courir ſi vîte, je vois que tu ès las; alors il le prit ſur ſes épaules, & le porta juſqu'au troupeau. *Il laiſſe le troupeau pour chercher la brebis égarée, il la met ſur ſes épaules* (1).

℣. 7--10. Oppoſez à ce mot de Notre-Seigneur celui de Tatien : *Le monde inférieur eſt comme un Théâtre dont les Acteurs donnent du plaiſir aux Dieux, qui, comme dit Homere, ne ceſſent de rire en voyant cette comédie* (2). Il parle des Démons. Le monde eſt l'amphithéâtre ; les hommes ſont les Gladiateurs & les bêtes; les Démons ſont les Spectateurs, qui ſe réjouïſſent de leurs crimes & de leurs maux.

℣. 24. *Contre le Ciel*] C'eſt-à-dire contre Dieu; cela eſt commun. Je remarquerai ſeulement ici deux exemples: *Par rapport au Ciel*, dit l'Hiſtorien des Macchabées, *il n'importe qu'il y ait peu de perſonnes ou un grand nombre pour ſauver* (3) ; de même: *Crions maintenant au Ciel* (4).



CHAPITRE XVI.

℣. 9. LEs *richeſſes iniques*] (Μαμωνᾶ ἀδικίας, & ℣. 11. Ἀδίκῳ μαμωνᾷ.) Beze a fort bien traduit ces derniers mots par *richeſſes trompeuſes*; parce que Jeſus-Chriſt les oppoſe aux *véritables richeſſes* (τῷ ἀληθινῷ). Je vais appuyer cette interprétation par les Remarques du ſçavant Grævius ſur un paſſage d'Heſiode (1), où le Poëte s'eſt ſervi du mot (δίκαια) *juſte*, à la place de

(6) *Pallida mors æquo pulſat pede pauperum tabernas ; Regumque turres* .... Carminum Lib. I. Od. IV.

(7) *Turris Mæceniana*. Suet. in Ner. Cap. 38.

(8) Τιμοθέου πύργος. In Plat. vſ. 180.

(9) De hab. Diogenis in dolio. §. IX.

(1) Vide Rhenferd. Inveſtigat. præfec. & miniſt. Synagog. Cap. II. §. 17.

(2) Πᾶσα τε γένεσις, ὥσπερ ἐν θεάτρῳ, τερπωλὴν παρέχει τούτοις, παρ' οἷς, ὡς φησιν Ὅμηρος. Ἄσβεστος δ' ἄρ' ἐνῶρτο γέλως μακάρεσσι θεοῖσιν. Orat. ad Græcos p. 147. Edit. Francfort.

(3) Ἐναντίον τοῦ οὐρανοῦ. 1 Macch. III. vſ. 18.

(4) Βοήσωμεν εἰς οὐρανόν. Ibid. Ch. IV. vſ 10.

(1) Εἰ γάρ τις κ' ἐθέλῃ τὰ δίκαι' ἀγορεύειν γινώσκων. Op. & Dier. vſ. 280.

de (ἀληθῆ) *vrai.* Auſſi cet habile Critique l'a-t-il traduit de cette derniere façon (2). „ Ce terme, *dit-il*, ne ſignifie pas ici *juſte*, comme on le croit „ communement; mais *vrai*, comme il paroît par l'oppoſition que le Poëte „ fait. Il ſeroit ſuperflu de m'étendre à faire voir, que dans l'une & l'autre „ langue ces termes ſe confondent ſouvent, & ſe prennent fréquemment l'un „ pour l'autre. *Et les Grecs, & nous*, dit Priſcien, *employons fréquemment le* „ *terme de* juſte *pour celui de* vrai, *& celui de* vrai *pour celui de* juſte (3). Hé- „ ſiode lui-même s'eſt ſervi plus bas du terme de *vérité* (ἀλήθεια) à la place „ de celui de *juſtice* (4). Il en eſt de même dans les Ecrivains ſacrés. „ (Μαμμωνᾶς τῆς ἀδικίας, & μαμμωνᾶς ἄδικος) *Les richeſſes iniques*, ſont des ri- „ cheſſes qui ne méritent pas ce nom, qui n'ont rien de ſolide, qui ſont ca- „ duques & périſſables. Auſſi ſont-elles oppoſées (μαμμωνᾷ ἀληθινῷ) *aux* „ *vrayes richeſſes*, c'eſt-à-dire à celles que Dieu diſpenſe. Le ſçavant Louis de „ Dieu a fait voir que les Hébreux, les Syriens & les Arabes n'avoient „ qu'un ſeul mot pour exprimer les idées de *juſtice* & de *vérité* (5)". La Remarque eſt bonne; mais la Parabole qui précede, fait voir qu'il s'agit pourtant de *richeſſes iniques*; c'eſt un *Intendant infidèle.* Conférez ce paſſage de l'Eccléſiaſtique: *Ne vous appuyez point ſur les tréſors d'iniquité, car ils ne vous ſerviront de rien dans les tems de l'adverſité* (6).

℣. 10. Les Juifs diſent que Dieu éprouva David & Moïſe dans les emplois de Berger, & qu'ayant connu leur vigilance & leur humanité, il les trouva dignes de leur confier la conduite de ſon peuple. *Dieu ne confie à perſonne des choſes importantes, telles que ſont des dignités & des emplois, qu'après avoir éprouvé leur capacité dans des affaires de moindre conſequence. Quand un homme a paſſé par-là, & qu'il s'eſt acquitté de ce qui lui avoit été confié, d'une manière ſatisfaiſante, alors Dieu l'éleve à des honneurs & à des dignités ſupérieures* (7). Sur quoi ils citent ces deux exemples.

℣. 11. *Richeſſes iniques*] (Ἀδίκῳ μαμμωνᾷ.) Platon met au quatrième rang entre les biens du corps *les richeſſes qui ne ſont point aveugles, mais clairvoyantes* (8). Le mot Grec τυφλος, *aveugle*, ſignifie quelquefois *ce qui occaſionne l'aveuglement*: *Richeſſes aveugles* ſeront donc des *richeſſes qui aveuglent les hommes.* Ariſtophane dit, que *de ces deux choſes les richeſſes occupent plus ceux qui les voyent, elles les aveuglent* (9). Philon, qui imite ſouvent Platon, a dit de même,

(2) *Si quis enim velit vera in publico dicere quæ novit.*

(3) Lib. XVIII.

(4) Verſ. 768.

(5) Voyez Grævius in Heſiodum. p. 33.

(6) Χρήμασιν ἀδίκοις. Eccl. V. vſ. 10. Voyez auſſi Proverbes X. vſ. 2.

(7) *Non credit Deus O. M. cuiquam rem aliquam magnam (ut dignitatem, officium) priuſquàm illum exploraverit in minori, & ſic demùm illum evehit ad honores & dignitatem.* Rhenferd. Inveſtigat. præfect. & miniſt. Synagog. Cap. II. §. 18.

(8) Τέταρτον δὲ, πλοῦτος, οὐ τυφλὸς ἀλλ' ὀξυβλέπων. Plato de Legibus Lib. I. p. 632.

(9) Ὁ πλοῦτος, πλέον θατέρων βλέποντας παραλάβων, τυφλὲς ποιεῖ. Apud Clement Alex. Strom. Lib. IV. p. 483. Voyez la Note de Potterus là-deſſus.

même, en parlant de Moïſe: *Il a preféré les richeſſes clairvoyantes aux richeſſes aveugles* (10).

℣. 15. *Pour vous, vous cherchez à paroître juſtes devant les hommes &c.*] Voyez ci-deſſous XVIII. 10. *Ce qui paroît grand*, c'eſt-à-dire *beau, excellent, eſtimable*, eſt (βδέλυγμα) *abomination* dans la préſence de Dieu. Le mot βδέλυγμα ſignifie un *objet d'averſion* & *d'horreur*; ainſi *l'humilité eſt l'averſion du ſuperbe*: *Le ſuperbe a en horreur l'humilité* (11). Le ſens eſt beau. Ce qui paroît excellent aux yeux des hommes n'eſt à l'égard de Dieu qu'un objet d'horreur. Mais βδέλυγμα ſignifie encore des *actions criminelles* qui ne méritent que de l'horreur. Il eſt dit de l'orgueilleux: *L'orgueil eſt la ſource du péché, & celui qui en eſt rempli répandra des actions abominables comme de la pluye* (12). Dans cet endroit βδέλυγμα ſignifie *des actions horribles*, des *crimes*. Et encore: *Dieu hait toute ſorte de crimes* (13). Ainſi le ſens eſt, que ceux qui paroiſſent juſtes aux yeux des hommes, & qui affectent de paſſer pour tels, ne le ſont pas devant un Dieu qui connoît les cœurs; au contraire, ceux qui paroiſſent des hommes excellens en vertu devant les hommes, ſont devant Dieu de grands pécheurs. Il a le même ſens dans ce paſſage de l'Apocalypſe: *Qui fait des actions abominables, & qui profere des menſonges* (14). Βδέλυγμα eſt mis dans le même ſens dans un autre endroit du même Livre (15).

℣. 18. Clement d'Alexandrie remarque ſur ce paſſage, que Jeſus-Chriſt défend dans St. Matthieu (16) de répudier ſa femme, ſi ce n'eſt pour cauſe d'adultère. Il défend enſuite dans St. Luc (17) d'épouſer la femme répudiée, & ajoute, que celui qui l'épouſe commet adultère (18). Il a plû aux Anciens d'entendre fort mal ce qu'a dit J. Chriſt, en appliquant à la femme répudiée pour cauſe d'adultère, ce que J. Chriſt dit de toute femme répudiée pour quelque légere cauſe, comme les Juifs le pratiquoient. Là-deſſus ils ont bien permis à un mari de répudier une femme adultère; mais ils ont défendu, & au mari d'épouſer une autre femme, & à la femme répudiée d'épouſer un autre mari, pendant que les deux perſonnes ſeparées ſont en vie. *Si l'une ou l'autre des perſonnes ſeparées*, continue Clement d'Alexandrie, *ſe marie du vivant de celle dont elle a été ſeparée, elle eſt réputée commettre un adultère* (19). Dans St. Marc (20) J. Chriſt ne parle que de la licence des Juifs à répudier leurs femmes, ſans faire aucune mention de l'exception en cas d'adultère. Voilà la ſource de l'erreur. On a rendu générale la défenſe de ſe remarier, qu'il falloit limiter aux divorces des Juifs, & ne le pas appliquer à celui que J. Chriſt a permis. Ils n'ont pas vû que le Seigneur ſeroit en contra-

dic-

(10) Πρὸ τυφλοῦ τὸν βλέποντα πλοῦτον ἀσπασάμενος. De Præm. & Pœn. p. m. 711.

(11) Βδέλυγμα. Eccleſ. XIII. vſ. 25.

(12) Ὅτι ἀρχὴ ἁμαρτίας ὑπερηφανία, καὶ ὁ κρατῶν αὐτῆς ἐξομβρήσει βδέλυγμα. Ibid. Ch. X. vſ. 15.

(13) Πᾶν βδέλυγμα ἐμίσησεν ὁ κύριος. Ibid. Chap. XV. vſ. 13.

(14) Ποιοῦν βδέλυγμα καὶ ψεῦδος. Ch. XXI. 27.

(15) Ibid. Chap. XVII. vſ. 4. 5.

(16) Chap. V. vſ. 32. & XIX. vſ. 9.

(17) Chap. XVII. vſ. 18.

(18) Stromat. Lib. II.

(19) Μοιχέιαν δὲ ἡγεῖται. τὸ ἐπιγῆμαι, ζῶντος θατέρου τῶν κεχωρισμένων. Ibid.

(20) Chap. X. vſ. 2-12.

diction avec lui-même, en permettant la dissolution du mariage dans le cas d'adultère, & en voulant que le mariage subsiste toûjours. Car il subsiste réellement, si la femme répudiée devient adultère en épousant un autre mari, & si son mari le devient lui-même en épousant une autre femme.

℣. 19. *Vêtu de pourpre & de lin*] Voyez la Vision de Daniel (21). Il voit un homme vêtu de *Baddim*. Les LXX. ont ici conservé le terme de l'Original: mais *Aquila* l'a rendu par *du lin* (λινᾶ); *Symmaque* y a ajouté le terme de *précieux* (ἐξαίρετα): d'autres ont traduit *fin lin* (βύσσινα), ou *habit de diverses couleurs* (ποικίλον χιτῶνα). Voyez la Vision d'Ezechiel (22).

℣. 22. *Le sein d'Abraham*] *Les Juifs avoient une si haute opinion d'Abraham, qu'ils ont donné le nom de* sein d'Abraham, *au lieu du sejour des Bienheureux. Jesus-Christ n'auroit pas employé cette expression, si elle n'avoit pas été en usage chez les Juifs.* C'est là remarque de *Martyr* (23). Il a raison. J. Christ a pris cette expression des Juifs: il n'en est point l'Auteur.

Ibid. Nous avons une Dissertation sçavante & fort complette des opinions que l'on a euës touchant l'état des morts. Ne parlons ici que de celle des Peres. L'endroit de la Parabole du mauvais Riche que l'on vient de rapporter, nous en fournit l'occasion. On y verra combien les anciens Peres ont été, ou ignorans, ou incertains sur cette matière, & combien la Tradition la plus ancienne, & en apparence la plus autorisée, est inutile pour l'explication de l'Ecriture. Tertullien dit, *que Lazare étant aux enfers dans le sein d'Abraham, y jouissoit du rafraîchissement* (24). Les Anciens plaçoient les ames des morts en général dans *les Enfers*, c'est-à-dire dans des lieux soûterreins: les méchans dans un lieu où ils étoient tourmentés; les bons dans un lieu de rafraîchissement; ces deux lieux étoient separés par un grand abîme, par un vaste cahos. Les uns & les autres attendoient-là le jour du jugement. C'étoit en particulier le sentiment de Tertullien. Il enseigne (25), que l'ame du Seigneur, pendant que son corps étoit dans le sépulcre, descendit aux Enfers, où elle apparut sous une forme humaine aux Patriarches. C'étoit-là qu'étoit le sein d'Abraham, où le mauvais Riche vit Lazare; là le Paradis où J. Christ promit au bon Larron d'être avec lui le jour de sa mort; là les ames des Martyrs; là l'autel sous lequel St. Jean les représente, attendant la juste punition de leur sang répandu par les persécuteurs, car la terre sur laquelle ils ont souffert, est l'autel où ils ont été sacrifiés. C'est ce que l'on apperçoit dans le Scorpiace de Tertullien. Cependant le même Auteur semble avoir changé d'avis dans son Livre *de la Résurrection*, où, après avoir dit que *toutes les ames sont comme en sequestre dans les Enfers, en attendant le jour du jugement*, il en exempte celles des Martyrs, *qui resident*, dit-il, *dans le Paradis, & non dans les Enfers.* C'est ce qui a fait faire cette refléxion à Rigault, que les *Peres de ce tems-là étoient fort incertains sur le lieu des ames des*

(21) Chap. X. vs. 5.
(22) Chap. IX. vs. 2.
(23) In Roman. IV. p. 104.
(24) *Lazarus apud inferos in sinu Abrahæ refrigerium consecutus.* De Idolol. Cap. XII.
(25) De Anima.

des Fidèles après la mort (26). Ces opinions venoient, ou des préjugés du Paganiſme, ou plutôt de ce que les Peres n'entendoient pas l'Ecriture & ſon ſtile. Ils s'imaginerent que *le ſein d'Abraham* étoit un lieu particulier; que *le Paradis terreſtre*, qu'ils plaçoient à leur gré, & très-différemment, ſubſiſtoit encore, & prenoient mal à propos à la lettre les expreſſions de St. Jean dans l'Apocalypſe, comme ſi les Ames des Martyrs avoient été enfermées ſous je ne ſçais quel autel. Tertullien au reſte n'a fait que ſuivre le ſentiment de St. Irenée (27).



CHAPITRE XVII.

℣. 3. ET *s'il ſe repent*] (Καὶ ἐὰν μετανοήσῃ.) Ces mots doivent être conſervés. Il faut qu'on les lût auſſi du tems de Clement d'Alexandrie: *Le Seigneur*, dit-il, *nous ordonne de pardonner chaque jour à nos freres qui ſe repentent* (1).

℣. 32. *La femme de Loth*, dit Philon, *fut changée en Pierre à cauſe d'Adama & de Sodome; parce qu'elle retourna vers cette génération que Dieu avoit détruite: c'eſt-à-dire, parce qu'elle revint à ce tour d'eſprit, à ces mœurs que Dieu venoit de punir dans les villes de la plaine* (2). La remarque de Clement d'Alexandrie revient aſſez à celle-là. Il dit que Dieu *laiſſa la femme de Loth, pour avoir tourné ſon cœur vers les vices de ce monde, ſans ſentiment; & qu'il l'empêcha d'aller plus loin, en la rendant immobile & ſemblable à une maſſe de ſel. Cette image n'eſt point ſans deſſein, & n'eſt pas ſans utilité. Elle eſt propre à préparer & à affermir celui qui peut la conſiderer ſpirituellement* (3). Ces mots (καὶ ἄπρακτον εἰκονα) *cette image n'eſt pas ſans utilité*, ſont une alluſion aux Idoles, *ſtupides* & incapables d'agir. Conſiderer une choſe *ſpirituellement*, c'eſt y découvrir ce qu'elle a de myſtique, de ſignificatif, d'inſtructif.



CHAPITRE XVIII.

℣. 11. *& ſuiv.* VOyez le beau précepte de l'Eccléſiaſtique: *Ne vous juſtifiez point devant Dieu* (1).

℣. 12. *Je donne la dîme*] Il y en avoit trois. La première pour les Levites

(26) *Homines adbuc ævo illo valdè fuiſſe harum rerum incertos ac dubios.* Notæ in Tertull. de Idol. Cap. XII.

(27) Voyez Lib. V. in fine.

(1) Ὅπου γε καὶ ἡμῖν παρακελεύεται, τῆς ἡμέρας ἑκάστης ὁ κύριος ἀφιέναι τοῖς ἀδελφοῖς μετανοοῦσιν. Quis dives ſit ſalv. §. 39.

(2) De Allegoriis. Lib. II. p. 77.

(3) Ἐπεὶ καὶ τὴν Λὼτ γυναῖκα, ἐπιστραφεῖσαν μόνον ἑκουσίως ἐπὶ τὴν κακίαν τὴν κοσμικὴν, κατέλιπεν ἀναίσθητον, ὡς λίθον δείξας ἁλατινὴν, καὶ στήσας, εἰς τὸ μὴ προσωχωρεῖν, οὐ μωρὰν καὶ ἄπρακτον εἰκόνα, ἀρτῦσαι δὲ καὶ στῦψαι τὸν πνευματικῶς δυνάμενον διορᾶν. Clem. Alex. Strom. Lib. II. p. 387.

(1) Chap. VII. vſ. 5.

tes (2). La seconde étoit employée en des festins de réjouïssance que les Israëlites faisoient à Jerusalem dans les jours de fête (3). On y regaloit les pauvres. Il semble que les Agapes Chrétiennes ont été prises de-là. La troisième, qui ne se payoit que tous les trois ans, étoit employée à secourir les proselytes, les étrangers, les veuves, les orphelins (4). On voit dans l'histoire de Tobie, qu'il donnoit exactement ces trois dîmes, & que c'étoit une grande partie de la justice de l'homme de bien (5). C'est pour cela que le Pharisien expose à Dieu, qu'il s'acquittoit exactement de ce devoir.

℣. 15. *De petits enfans*] (Βρέφη) Ce mot se dit des jeunes enfans jusqu'à l'âge d'adolescence. Βρεφικὴ ἡλικία dans Philon (6); c'est l'*âge qui s'étend jusqu'à l'adolescence*, où les passions de la jeunesse commencent.



CHAPITRE XIX.

℣. 2. Z*achée*] (Ζακχαῖος). Il faut qu'il y eût dans quelqu'autre Evangile, ou dans quelqu'autre Exemplaire de St. Luc, *Matthias* au lieu de Zachée, puisque Clément d'Alexandrie lui donne l'un & l'autre de ces noms. *Zachée*, dit ce Pere, *ou selon d'autres*, *Matthias*, *Chef des Péagers* (1).

℣. 44. *Le tems auquel tu as été visitée*] Cela peut marquer un tems de faveur, & se rapporter à la prédication de l'Evangile par J. Christ: mais cela peut signifier aussi un tems de punition. Les Juifs n'ont point connu que le tems de leur ruine étoit venu; ruine qu'ils auroient pû prévenir en se soûmettant aux Romains. L'Auteur de l'Ecclésiastique dit *dans sa visitation* (2), pour dire *dans ses jugemens*. Voyez Jeremie VIII. ℣. 12. & X. ℣. 15.

Ibid. *Parce que*] (Ἀνθ' ὧν, *Quia.*) Expression Grecque. Elien dit, que *les Egyptiens appelloient* Ochus *un* Ane *dans leur langue*, *c'est pourquoi* (ἀνθ' ὧν) ce Prince *ayant enlevé par force Apis*, *il l'immola à un Ane* (3). Le même Auteur dit, que les Chiens devorerent un esclave de Diogene, *parce qu'il s'étoit enfui* (4).



CHAPITRE XX.

℣. 20. P*our trouver dans ses paroles quelque sujet de l'accuser*] Mr. le Clerc, *le surprendre en ses paroles*. Ainsi Mons, Simon, Geneve. Mais le ℣. 26. où la même expression se trouve, ne souffre point cette traduction. Aussi

(2) Nomb. XVIII. vs. 24.
(3) Deuter. XIV. vs. 27.
(4) Ibid. Chap. XIX. vs. 29.
(5) Chap. I. vs. 6. 7.
(6) De Vita Mos. Lib. I. p. 471.

(1) Ζακχαῖον τοίνυν, οἱ δὲ Ματθίαν φασιν, ἀρχιτελώνην. Strom. Lib. IV. p. 488.
(2) Ἐν τῇ ἐπισκοπῇ αὐτῦ. Chap. XVI. vs. 21.
(3) Ælian. Var. Hist. Lib. IV. Cap. 8.
(4) Ἀνθ' ὧν ἀπέδρασεν. Ibid. Lib. XIII. Cap. 28.

Auſſi Mons, Simon, Geneve dans le ℣. 26. *reprendre dans ſes paroles.* Il n'y a que le Clerc qui ait ſuivi ſa première traduction. Il a eu raiſon, pour conſerver l'uniformité; mais il a eu tort dans le fond, & il n'y a point de vraiſemblance à faire dire au ℣. 26. qu'ils *ne purent ſurprendre J. Chriſt dans ſes paroles devant le peuple.* Ce n'eſt pas cela; mais qu'ils ne trouverent rien qu'ils pûſſent reprendre devant le peuple.

Ibid. *Afin de le mettre entre les mains & en la puiſſance du Gouverneur.* Mr. le Clerc, *de le livrer au Magiſtrat &* DE LE REMETTRE *au pouvoir du Gouverneur.* Ce ſupplément, *de le remettre*, n'eſt point néceſſaire; & d'ailleurs il rend néceſſaire une conjecture qui n'a point de vraiſemblance; c'eſt que Ἀρχὴ ſignifie ici *le Magiſtrat Juif*, & qu'Ἐξουσία apartienne au *Gouverneur Romain.* Camerarius a traduit, *le livrer au Gouverneur entre les mains duquel étoient l'autorité & la puiſſance* (1). Cela eſt bien plus vraiſemblable. Simon a ſuivi Camerarius.

℣. 27. *Leſquels nient la Réſurrection*] Mr. le Clerc, *qui ſoutiennent contre le ſentiment des autres* (οἱ ἀντιλέγοντες), *qu'il n'y a point de Réſurrection.* Cet Auteur cherche ici trop de fineſſe. Tous les Traducteurs: *Qui nient la Réſurrection.* Voyez le Synopſ. des Critiques. Ἀντιλέγοντες μὴ εἶναι ne ſignifie que ἀντιλέγοντες εἶναι. Deux negations pour une ſeule. Mais d'ailleurs: *Quelques-uns des Sadducéens qui ſoutiennent contre le ſentiment des autres qu'il n'y a point de Réſurrection*, veut dire qu'il y a des Sadducéens qui nient la Réſurrection, & d'autres qui la ſoutiennent. C'eſt ſe diſtinguer des autres Traducteurs fort heureuſement!

℣. 28. *Suſciter lignée*] Mr. le Clerc, *ſuſciter de la poſterité.* Expreſſion ridicule. Maucroix, Schiſme d'Ang. n'a pas été ſi délicat; il a bien dit *ſuſciter lignée à ſon frere.*

℣. 37. *Racontant ce qui lui arriva auprès du buiſſon*] Mr. le Clerc, *en parlant de ce qui lui arriva près du buiſſon.* Ce ſupplément eſt conforme à Grotius. Les Verſions de Simon & de Mons ont mal à propos mis, *lorſqu'étant auprès du buiſſon.* Car ce n'eſt pas Moïſe qui alors appelle le Seigneur *le Dieu d'Abraham*, c'eſt Dieu lui-même qui ſe qualifie ainſi. Moïſe n'eſt cité ici que comme Hiſtorien de ce qui ſe paſſa (2).

℣. 38. *Puiſqu'ils ſont tous vivans devant lui*] Alexandre ayant fait venir des Gymnoſophiſtes, il leur fit diverſes queſtions. Il demanda au premier, Quel nombre étoit le plus grand, ou des vivans, ou de ceux qui ſont morts (peut-être vouloit-il dire, Qui ſont les plus à eſtimer)? Le Gymnoſophiſte répondit, *Ce ſont les vivans*; *car*, dit-il, *les morts n'exiſtent pas* (3).

℣. 42. *David dit au Livre des Pſeaumes*] On ſçait bien que David n'eſt pas l'Auteur de tous les Pſeaumes. Il y en a qui ſont poſtérieurs à David de quelques ſiécles. La Tradition des Juifs eſt, qu'il y en a auſſi de Salomon. Au moins l'Auteur de l'Eccléſiaſtique le dit (4), où il met au rang des ouvrages de Salomon, non ſeulement les Proverbes & les Sentences, mais des Cantiques

(1) *Præſidi, penès quem erat imperium & poteſtas.*

(2) Voyez Exode III. vſ. 6.

(3) Τοὺς ζῶντας, ἔφη, οὐ γὰρ εἶναι τοὺς τεθνεῶτας. Clem. Alex. Strom. Lib. VI. p. 634.

(4) Chap. XLVII. vſ. 23.

tiques (ἐν ᾠδαῖς). A la vérité on pourroit croire qu'il s'agit du Cantique des Cantiques; cependant l'Auteur dit des *Odes* ou des Cantiques au pluriel.



CHAPITRE XXI.

℣. 9. DE *guerres & de feditions*] (Πολέμους καὶ ἀκαταστασίας). N'eſt-ce point les troubles de la guerre? Un paſſage de l'Eccléſiaſtique ſemble autoriſer cette interprétation: *Dans les troubles de la guerre* (1).

℣. 13. *Et cela vous ſervira de témoignage*] (Ἀποβήσεται ὑμῖν εἰς μαρτύριον) Mr. le Clerc, *Cela vous arrivera, afin que vous me rendiez témoignage.* Le Grec ne peut aſſurement recevoir cette ſignification. C'eſt un ſens forcé. On s'autoriſe de St. Marc (2), mais il y a αὐτοῖς, & non ὑμῖν. Mais je vois le fondement de cette traduction. Ἀποβήσεται ὑμῖν eſt traduit par *cela vous arrivera*, (*continget vobis*). Beze refute cette traduction de la Vulgate & d'Eraſme, & je ſouſcris à ſon ſentiment (3).

℣. 19. *C'eſt par votre patience que vous ſauverez vos ames*] (Κτήσασθε τὰς ψυχὰς ὑμῶν). Mr. le Clerc, *Sauvez vos ames par la perſévérance.* Aſſez bien pour le ſens. Κτάομαι ne ſignifie pas ſeulement *poſſeder* chez les Elleniſtes, mais *acquerir.* On en a un exemple dans l'Eccléſiaſtique: *Si vous vous acquerez un ami, faites-le dans le tems de votre adverſité, & même ne vous fiez pas à lui d'abord* (4). La raiſon en eſt, que les amis de proſperité ſont des infidèles, qui abandonnent leurs amis dans le tems de leur affliction. J'ai une autre remarque à faire ſur ce verſet. Ὑπομονὴ eſt rendu *patience* par les uns, & par les autres *perſévérance.* Si je ne me trompe, c'eſt *eſpérance.* C'eſt le ſens de ce terme dans ces paroles de l'Eccléſiaſtique: *L'eſpérance de l'homme de bien ne ſera point trompée, point vaine* (5); de même: *Ceux qui ont perdu toute eſpérance* (6). Cependant je crois que le mot κτάομαι ſignifie dans cet endroit plutôt *conſerver, garder;* ſignification dont on a un exemple dans le même Livre de l'Eccléſiaſtique, où πίστιν κτῆσαι veut dire *garder la foi, être fidèle* à ſon prochain *dans ſes promeſſes* (7).

℣. 24. *Juſqu'à ce que le tems des Nations ſoit accompli*] (Πληρωθῶσι καιροὶ ἐθνῶν) Πληροῦσθαι, c'eſt *être fini, achevé*; dans les Epheſiens, *l'accompliſſement des tems* (8). C'eſt *la fin des tems.* De même dans Daniel: *Dieu a fini votre régne* (9).

℣. 38. *Dès le point du jour le peuple venoit*] (Ὤρθριζε). Je ſoupçonne qu'ὀρθρίζειν ne ſignifie ici qu'*être fort empreſſé & fort aſſidu*, & que l'expreſſion particuliere qui

(1) Πολέμοις ἀκαταστασίαις. Chap. XXVI. vſ. 31.

(2) Chap. XIII vſ. 9.

(3) Voyez Grotius & Phil. I. vſ. 9.

(4) Ἐι κτῆσαι φίλον ἐν πειρασμῷ κτῆσαι αὐτόν. Chap. VI vſ. 8.

(5) Ου μὴ καθυστερήσει ὑπομονὴ εὐσεβοῦς. Eccl. XVII. vſ. 15.

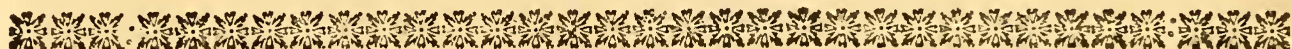
(6) Ἐκλείποντας ὑπομονήν. Ibid. XVII. vſ. 24.

(7) Chap. XXII. vſ. 27.

(8) Chap. I. vſ. 10.

(9) Ἐπλήρωσεν αὐτήν, (βασιλείαν) Ch. V. vſ. 28.

qui marque la diligence, eſt miſe pour l'expreſſion générale. C'eſt en ce ſens qu'on lit dans l'Eccléſiaſtique: *Si vous voyez un homme ſage, allez le trouver de grand matin, & que votre pied preſſe ſouvent le ſueil de ſa porte* (10), à la lettre, *les degrés de ſa porte;* l'on en trouvera auſſi des exemples dans les Proverbes (11). Le mot Hébreu qui veut dire *ſe lever matin*, n'emporte qu'une grande diligence & un grand ſoin. Il y en a divers exemples dans l'Eccléſiaſtique. Ainſi encore: *Il appliquera ſon cœur à chercher ſoigneuſement le Seigneur qui l'a créé* (12); ce qui a été rendu dans l'Edition de Fabricius: *Cor ſuum applicat ad quærendum ſtudioſè Dominum factorem ſuum.*



CHAPITRE XXII.

℣. 15. J'*Ai déſiré ardemment de manger cette Pâque avec vous avant que je ſouffre*]. C'eſt une queſtion ſur laquelle il y a eu bien de la diverſité d'opinions, que celle du nombre des Pâques que J. Chriſt a célébrées pendant ſon miniſtère. Ce ne ſont pas ſeulement les Valentiniens, qui, au rapport de St. Irenée, croyoient que J. Chriſt étoit mort la trentième année de ſon âge, & ne pouvoit par conſequent avoir célébré qu'une Pâque ou deux avec ſes Diſciples (1). Cela eſt condamné & en quelque façon contredit par St. Jean. Les Auteurs poſtérieurs l'ont bien vû, mais ils ne ſont point d'accord; les uns prétendant que J. Chriſt ne célébra que trois Pâques depuis ſon Bâtême, les autres que quatre, & d'autres enfin qu'il en célébra cinq, & fut crucifié après avoir ſolemniſé la derniere. La première opinion a été ſuivie de preſque tous les Anciens; la ſeconde eſt de l'Antiquité moyenne; & la troiſième eſt des Modernes. C'eſt celle que Scaliger a introduit & défendu. Clement d'Alexandrie, qui a cru, comme Tertullien, que Notre-Seigneur ne prêcha qu'un an, s'eſt ſervi, pour le prouver, des paroles d'Eſaïe, citées par St. Luc: *Pour prêcher l'année agréable du Seigneur* (2). D'autres l'ont imité. Une fauſſe explication d'un paſſage de l'Ecriture a aveuglé ces ſçavans Peres ſur le tems de la durée du Miniſtère du Sauveur.

℣. 19. *Puis il prit du pain, & ayant rendu graces*] C'eſt ce qui a fait donner le nom d'*Euchariſtie*, ou d'*Actions de graces*, au Sacrement de la Ste. Cène. C'eſt une Remarque que B. Rhenanus a faite dans ſes Notes ſur Tertullien (3). Rhe-

(10) Ἐὰν ἴδῃς συνετὸν ὄρθριζε πρὸς αὐτὸν, καὶ βαθμοὺς θυρῶν αὐτοῦ ἐκτριβέτω ὁ πούς σου. Ch. VI. 38.

(11) Chap. XI. vſ. 27. & XIII. vſ. 24.

(12) Τὴν καρδίαν αὐτοῦ ἐπιδώσει ὀρθρίζειν πρὸς κύριον τὸν ποιήσαντα αὐτὸν. Chap. XXXIX. vſ. 6.

(1) Voyez Tertull. contrà Judæos Cap. VIII. Clem. Alex. Strom. Lib. I. & VI. Jules-Africain dans St. Jerôme ſur le Chap. IX. de Daniel; & Lactanc. Inſt. Lib. IV. Cap. 10.

(2) Chap. IV. vſ. 19.

(3) *Euchariſtiam, quam hodiè plerique* bonam gratiam *interpretantur* (quelle ignorance pour ce tems-là!) *videtur Tertullianus à gratiarum actione dictam putaſſe, quòd dicat* Lib. I. adverſùs Marcionem, *ſuper alienum parem alii Deo gratiarum actionibus fungitur.* De Corona milit. p. m. 504. Edit. Baſ. 1539.

Rhenanus confirme cela par la Liturgie de la Meſſe. „ C'eſt pour cela, dit-
„ il, que le Prêtre qui doit conſacrer dit, en imitant J. Chriſt: *Rendons gra-*
„ *ces au Seigneur notre Dieu*; à quoi le peuple répond: *Il eſt bien juſte, Seigneur,*
„ *& vous êtes bien digne que nous vous rendions graces par-tout & toûjours.* Par
„ leſquelles paroles, ajoute Rhenanus, quelques-uns croyent que les Apô-
„ tres & les Anciens avoient accoûtumé de commencer la Liturgie que nous
„ appellons aujourd'hui la Meſſe (4).

Ibid. *Faites ceci en mémoire de moi*] Le Seigneur comprend dans ce mot *Ceci*, tout ce qu'il venoit de faire & d'ordonner, & tout ce que ſes Diſciples avoient fait par ſon ordre. *Faire ceci*, c'eſt donc non ſeulement diſtribuer le pain & le calice avec des actions de graces, & en uſant des paroles de J. Chriſt qui expliquent le but de l'Euchariſtie; mais encore manger le pain & boire le calice en mémoire de la mort du Seigneur. Car outre que St. Paul l'a entendu de la ſorte (5), c'eſt que ſi l'on rapportoit le commandement de J. Chriſt aux Apôtres ſeuls, il s'enſuivroit, que comme ils auroient ſeuls le droit de conſacrer & de diſtribuer l'Euchariſtie, ils auroient auſſi ſeuls le droit de manger le pain & de boire du calice; ce qui eſt abſurde. On ne peut nier que le Miniſtère Eccléſiaſtique ne ſoit d'inſtitution divine. Mais on doute avec raiſon, que le droit & le pouvoir de conſacrer (ſervons nous de ce terme) & de diſtribuer l'Euchariſtie, ſoit tellement propre aux Paſteurs, qu'il ne puiſſe être commun aux Laïques lorſque l'utilité de l'Egliſe le demande. Tertullien, parlant des obſervances qui ne ſont fondées que ſur la Tradition & ſur la coûtume, compte parmi ces Traditions non écrites, celle de ne recevoir l'Euchariſtie que de la main de l'Evêque, & de ne la recevoir qu'à jeûn; bien que J. Chriſt l'ait inſtituée dans le tems du repas, & qu'il ait commandé à tous de la faire (6). Voilà un exemple de ces uſages *qui ne ſont point fondés ſur l'Ecriture, mais qui ne ſont autoriſés que par la ſeule Tradition & par la coûtume* (7).

Ibid. En voici un ſecond. Il s'agit du Miniſtre du Bâtême. Tertullien convient, „ que le ſouverain Sacrificateur, qui eſt l'Evêque, a le droit d'ad-
„ miniſtrer le Bâtême; que les Prêtres & les Diacres l'ont auſſi, mais non
„ toutefois ſans la permiſſion de l'Evêque, & cela par reſpect pour l'Egli-
„ ſe (8); moyennant cette permiſſion la paix ſe conſerve (9), c'eſt-à-dire,
„ qu'il n'y a point de ſchiſme. Car du reſte les Laïques ont auſſi le droit de
„ bâtiſer, par la raiſon que tous peuvent donner également ce que tous re-
„ çoivent également (10). Il s'enſuit donc que les Laïques ont le pouvoir
„ de bâtiſer; mais comme la modeſtie convient aux Supérieurs, aux Miniſtres
„ de

(4) Ibid.

(5) 1 Corinth. XI. vſ. 24.

(6) *Euchariſtiæ Sacramentum, & in tempore victûs, & omnibus, mandatum à Domino, etiam antelucanis cœtibus, nec de aliorum manibus quàm præſidentium ſumimus.* De Coron. Cap. III.

(7) *Obſervationum quæ ſine ullius ſcripturæ inſtrumento, ſolius Traditionis titulo, exinde conſuetudinis patrocinio, vindicantur.* Ibid.

(8) *Propter honorem Eccleſiæ.*

(9) *Quo ſalvo, ſalva pax eſt.*

(10) *Alioquin etiam Laïcis jus eſt; quod enim ex æquo accipitur, ex æquo dari poteſt.*

„ de l'Eglise, elle convient à plus forte raison aux Inférieurs, aux Laïques, „ & que par consequent ils ne doivent point s'emparer des fonctions qui „ apartiennent à l'Evêque, parce que cela causeroit des schismes, & que, „ selon la maxime de l'Apôtre, *tout ce qui est permis n'est pas toûjours expedient.* „ Il suffit donc, poursuit Tertullien, que les Laïques usent de leur droit seu- „ lement dans les cas de nécessité, lorsqu'ils y sont obligés par les circonstan- „ ces du tems, du lieu & des personnes (11)". Tout cela est très-raisonnable (12). Le Sacerdoce est commun à tous les Fidèles. Ils y sont installés par le Bâtême, & il n'y a proprement que la nécessité de l'ordre & de l'union qui ne permette pas aux Laïques d'en faire les fonctions. Mais dans le cas de nécessité, tout Laïque est Prêtre, il est Evêque, il est Diacre, il est Pasteur.

Ibid. Il faut voir dans l'Ecclésiastique, & je crois aussi dans le Livre de la Sagesse, ce que c'est que (μνημόσυνον) la *mémoire* de Moïse, de Josué & d'autres hommes illustres de l'ancienne Economie. Ecclésiastique XLIV. ℣. 9. XLV. ℣. 1. XLVI. ℣. 11. &c. Les Juifs célébroient la mémoire & les louanges de leurs Peres, des grands hommes de leur Nation. Cela se nommoit Εὐλογίαι. Voyez les endroits de l'Ecclésiastique.

℣. 20. *Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon Sang*] Voyez ce que l'on a observé des *festins féderaux* dans la première Epître aux Corinthiens (13). Ces festins étoient la marque d'une amitié sincere & constante. Les Agapes des Chrétiens étoient précisement la même chose.

℣. 25. *Les Rois des Nations les maîtrisent*] Tertullien, parlant de Jesus-Christ, dit „ qu'il n'a exercé aucune puissance sur personne, non pas même sur ses „ Disciples. Au contraire, il est descendu jusqu'à leur rendre les services les „ plus bas. Comme il sçavoit bien quelle étoit la nature de son régne, il „ s'enfuit lorsqu'on voulut le faire Roi. C'est ainsi qu'en renonçant à toute „ sorte de grandeur & de faste, soit à celui qui marque les dignités, ou à ce- „ lui qu'accompagne la puissance, il a donné aux siens un modèle achevé d'y „ renoncer eux-mêmes. Car à qui apartenoit-il d'user de ces choses, si ce „ n'est au Fils de Dieu? Quels faisceaux devoient le préceder? Quelle pour- „ pre devoit éclater sur ses épaules? Quelle couronne devoit briller sur sa tê- „ te, s'il n'avoit pas jugé que la gloire du siécle ne convenoit nullement, „ ni à lui, ni aux siens (14)"? Cela n'a pas empêché que les Evêques n'ayent affecté toutes les marques de la puissance & des dignités mondaines. Des Licteurs ont marché devant eux; on les a vûs vêtus de pourpre, les pierreries

(11) *Sufficiat, scilicet, in necessitatibus ut utaris, sicubi aut loci, aut temporis, aut personæ conditio compellit.* Tertull. de Baptismo Cap. XVII.

(12) Voyez la Remarque de Rigault sur ce passage, p. 263. de son Edition de Tertullien.

(13) Chap. X. vs. 17.

(14) *Si potestatem quoque nullam, ne in suos quidem, exercuit, quibus sordidè ministerio functus est; si regem se denique fieri, conscius sui regni, refugit, plenissimè dedit formam suis, dirigendo omni fastigio & suggestu, tam dignitatis quàm potestatis. Quis enim magis his usus fuisset quàm Dei Filius? Quales & quanti eum fasces præducerent. Qualis purpura de humeris ejus floreret? Quale aurum de capite radiaret, nisi gloriam sæculi alienam & sibi & suis judicasset.* De Idolol. Cap. XVII.

reries briller ſur leurs têtes, donner à la couronne qu'ils portent, le nom de *Régne*. Eſt-ce-là le Régne du Sauveur?

ỷ. 29. *Comme mon Pere m'avoit remis le Royaume, je vous le remets auſſi*] Je remarque ſur ces expreſſions (Διατίθεμαι) ce que dit l'Auteur de l'Eccléſiaſtique en parlant de David: *Il lui donna l'alliance du Régne* (15); de même: *Il confirma avec lui l'alliance éternelle, & lui donna le Sacerdoce du peuple* (16). (Διαθήκην αἰῶνος) *Alliance éternelle* eſt expliqué par (Ἱερατεία) *Sacerdoce*; & au ỷ. 45. (Διαθήκην εἰρήνης) *l'alliance de la paix*, c'eſt le Sacerdoce par lequel Aaron reconcilioit les hommes avec Dieu. Le ſens de cette expreſſion, il donna à *David l'alliance du Royaume*, à *Aaron l'alliance du Sacerdoce*, eſt que Dieu non ſeulement créa David Roi, & Aaron Sacrificateur, mais qu'il établit le Royaume & le Sacerdoce dans leur famille, il les donna à eux & à leurs ſucceſſeurs. J. Chriſt en uſe de même; il remet le Royaume à ſes Diſciples & à leurs ſucceſſeurs. Il leur donne *l'alliance du Régne* pour eux, & pour ceux qui croiront à leur prédication, & qui ſeroient leurs ſucceſſeurs dans le Miniſtère Evangelique.

ỷ. 31. *Satan vous a demandé &c.*] (Ἐξαιτέομαι) C'eſt non ſeulement *demander*, mais *obtenir*. Potamienne, martyre, dit au Licteur qui la mene au ſupplice, *qu'après ſa mort elle obtiendroit le ſalut du Seigneur pour lui* (17). Ce ſens convient ici. Le Démon demande à obtenir de Dieu.

Ibid. *Cribler comme on crible le bled*] C'eſt-à-dire, de vous mettre à l'épreuve, & de vous tenter, pour voir s'il n'y a rien en vous de mauvais; le crible ſervant à faire la ſeparation du grain & des ordures.

ỷ. 43. *Alors il lui apparut du ciel un Ange qui le fortifioit*] *Alors*, n'eſt point dans le Grec, où il y a ſimplement (δὲ) *or*, qui eſt une liaiſon fort commune. Nul autre des Evangeliſtes n'a fait mention de cette apparition d'un Ange du ciel qui fortifia J. Chriſt. Il m'eſt venu une penſée là-deſſus, ſur laquelle je n'appuye pas, & dont je laiſſe le jugement au Lecteur. On lit dans ſaint Jean, que J. Chriſt ayant demandé à Dieu *de le delivrer de cette heure*, c'eſt-à-dire, de ne permettre point qu'il fût crucifié; & ayant ajouté auſſitôt: *Pere, glorifie ton nom*; il vint une voix du Ciel qui prononça ces mots: *Et je l'ai glorifié, & je le glorifierai.* Cette voix fut entendue de pluſieurs perſonnes. Mais il paroît que tous n'entendirent pas bien les paroles, puiſque les uns diſoient, que c'étoit un coup de tonnerre, & les autres, *un Ange lui a parlé* (18). C'eſt-la reflexion de St. Jean. N'eſt ce point-là cet Ange dont St. Luc fait mention dans l'agonie du Sauveur, & qui le fortifia en lui diſant de la part de ſon Pere: *Et je vous ai glorifié, & je vous glorifierai?* Cet Ange n'apparut qu'à Jeſus, & la voix ne fut entendue diſtinctement que de lui, & apparemment de ſes Diſciples qui étoient proches de lui. La difficulté qu'on peut oppoſer à cette explication, c'eſt que la voix dont parle St. Jean, ſe fit en-

(15) Ἔδωκεν αὐτῷ διαθήκην βασιλείας. Chap. XLVII. vſ. 16.

(16) Ibid. Chap. XLV. vſ. 10.

(17) Ἐξαιτήσασθαι περὶ αὐτὸν ἀπελθοῦσαν. Apud Euſeb. Hiſt. E. Lib. VI. 5. On a ſuivi, comme l'on voit, la Verſion de Valois, qui a pourtant uſé de paraphraſe.

(18) Jean XII. vſ. 28. 29.

entendre avant le lavement des pieds & l'inſtitution de la Cène, & par conſequent avant l'agonie de J. Chriſt dans le jardin de Gethſemané. Mais on ne ſçauroit nier, que ce qui fut l'occaſion de cette voix ne ſoit la crainte & la frayeur de J. Chriſt, & la priere qu'il fit à Dieu de le delivrer de cette heure. Cette priere eſt la même qu'il fait dans St. Luc, dans St. Marc & dans St. Matthieu, lorſqu'il demande à Dieu de faire paſſer loin de lui le calice qu'il lui préſentoit. Il faut donc que J. Chriſt ait addreſſé cette priere à Dieu, & avant l'inſtitution de la Cène, & après; ou que St. Jean ait repété les paroles du Sauveur par anticipation. Mais pour revenir à l'Ange qui apparut à J. Chriſt, & qui le fortifia, dont St. Luc fait mention dans l'hiſtoire de l'agonie; ſi l'on ſuit l'ordre de St. Jean, elle préceda. On ſçait, & les Sçavans l'ont remarqué, que St. Luc ne ſuit pas toûjours l'ordre des évênemens. Il ne faut pas toûjours chercher dans les Evangeliſtes l'ordre & l'arrangement des faits & des diſcours du Seigneur. Quoi qu'il en ſoit, il me paroît bien naturel de rapporter ce que St. Luc dit ici, à l'hiſtoire rapportée par St. Jean. Par-là deux Evangeliſtes rendent témoignage à un fait qu'on a cru jusqu'à préſent n'avoir été rapporté que par St. Luc. Je ne ſçais pourtant ſi quelqu'un n'a pas eu la même penſée que moi.

℣. 51. *Laiſſez, arrêtez-vous*] Mr. le Clerc, *Laiſſez, n'allez pas plus loin.* L'Auteur a ici des autorités. Voyez Grotius, Mons & Simon. Mais il eſt certain que cela veut dire, que J. Chriſt déſapprouve l'action de St. Pierre, & lui défend de porter la violence plus loin. Or cela ne s'accorde point avec la réponſe que lui fait J. Chriſt dans St. Matthieu. Voyez Zegerus dans le paſſage qu'il cite de St. Auguſtin ſur cet endroit. Jeſus ne parle pas ici à St. Pierre, qui, pendant que l'on demande s'ils frapperont de l'épée, n'attend pas la réponſe & frappe. Il parle aux Apôtres, & leur *répond*; auſſi y a-t-il ἀποκριθεὶς εἶπε. Il falloit donc faire ſentir cela, & dans la Verſion & dans la Note, pour éviter la mauvaiſe impreſſion que font ces mots: *Laiſſez, n'allez pas plus loin*, qui ſemblent regarder l'action de St. Pierre; & il y a en effet des Interprêtes qui l'ont pris ainſi.

℣. 62. Clement d'Alexandrie, parlant d'un jeune-homme converti par St. Jean, dit; Ἔκλαε πικρῶς (19). Valois a, je crois, fort bien traduit (*in lachrymas effuſus eſt*) *il répandit un torrent le larmes.*

CHAPITRE XXIII.

℣. 2. QUi *pervertiſſoit*] (Διαστρέφοντα) Mr. le Clerc, *Qui ſoulevoit.* C'eſt plutôt, *ſeduiſant, pervertiſſant, corrompant* la Nation. Ainſi dans Suſanne: *L'amour a ſeduit ton cœur, l'a corrompu* (1).

℣. 14.

(19) Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. III. 23. p. 93.

(1) Ἐπιθυμία διέστρεψε τὴν καρδίαν σȣ. vſ. 56. Voyez auſſi le vſ. 10.

℣. 14. *L'ayant interrogé moi-même en votre présence*] Cela ne s'accorde pas avec le récit de St. Jean, qui marque que les Juifs ne voulurent pas entrer dans le Palais du Gouverneur, de peur de se souiller (2).

℣. 41. *Il n'a fait aucun mal*] (Οὐδὲν ἄτοπον) *Il n'a commis aucun crime.* Ἄτοπον c'est *nefas*, une chose qui ne se doit pas faire. *Toutes les fois qu'ils ont commis quelque crime* (3). Judith parle des Juifs, & entend par-là l'Idolâtrie.

℣. 43. *Aujourd'hui même vous serez avec moi en Paradis*] Marcion n'avoit point ces paroles dans son Exemplaire de St. Luc, apparemment parce qu'il trouvoit trop étrange qu'un Brigand, qui avoit passé sa vie dans le crime, fût élevé avec J. Christ dans le *Paradis*. On sçait que ce mot est Persan d'origine, & qu'il signifie *un Jardin délicieux*, comme Xenophon, Plutarque & Pollux le témoignent. Sulpice Severe a mis le Paradis hors de notre monde: j'entens le Paradis dont il est parlé dans la Génése. D'autres le placent en Syrie. Pomponius Mela, Pline & Strabon, parlent d'une ville appellée le *Paradis*, & assez proche de Damas, païs délicieux, & où l'on dit que Mahomet ne voulut pas entrer quand il le vit, de peur d'en être enchanté & de contracter de la molesse, qui auroit arrêté les progrès de ses victoires. Quant au Paradis dont parle J. Christ, quelques Anciens ont aussi cru que c'est le même où Adam avoit été placé, & dont Dieu le chassa après son péché. Ils se sont imaginé que ce Paradis n'a point été detruit, mais qu'il est inconnu & inaccessible, parce que des murs de feu l'environnent. Ils ont cru aussi, que lorsque le Seigneur viendra, & que le Diable aura été lié pendant mille ans, le Seigneur y introduira les Justes, pour y jouïr pendant ces mille ans d'une vie innocente & délicieuse. On voit ce sentiment dans Lactance, où il l'appuye, au moins en partie, de l'autorité de la Sibylle Erythrée, qui dit de ceux qui craignent le vrai Dieu, *qu'ils habiteront le Paradis, qui est un Jardin très-agréable* (4).

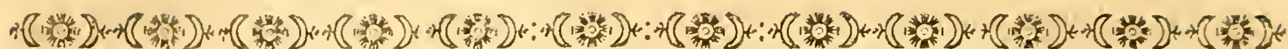
℣. 45. *Le Soleil fut obscurci*] Ce ne fut pas une éclipse, qui est naturellement impossible dans la pleine Lune où J. Christ fut crucifié. Il y a de l'apparence que la lumiere du Soleil fut tout-à-coup interceptée par des nuages noirs qui le couvrirent. Cependant je remarque dans Tertullien un évenement qui a du rapport à celui ci. Dans son Livre à Scapula, Président de Carthage, & grand persécuteur, il raconte que la colere du Ciel se manifestoit par des signes visibles contre les persécutions & contre les persécuteurs, & qu'entre ces signes on avoit vû un obscurcissement dans le Soleil qui n'avoit rien de naturel (5).

(2) Chap. XVIII.

(3) Ἐὰν ποιήσωσιν ἀτοπίαν. Judith XI. vs. 11.

(4) Οἰκοῦντες παράδεισον, ὁμῶς ἐριθηλέα κῆπον. Instit. Lib. II. 12.

(5) *Sol ille in conventu Uticensi, extincto penè lumine, adeò portentum fuit, ut non potuerit ex ordinario deliquio hoc pati, positus in suo hypsomate & domicilio. Habetis Astrologos.* Tertul. ad Scapul. Cap. III.



CHAPITRE XXIV.

℣. 11. *ILs ne regarderent ce qu'elles leur difoient que comme une rêverie, & ils ne les crurent point*] Cette incrédulité des Difciples de J. Chrift eft furprenante; après tous les miracles qu'il avoit opérés à leurs yeux; après les prédications de J. Chrift, qui leur avoit annoncé d'avance, & fa mort, & le genre de fa mort, & qui en même tems avoit prédit fa Réfurrection le troifième jour. La prédiction de fa crucifixion par les Gentils avoit été accomplie; elle étoit du moins un préjugé que celle de fa Réfurrection devoit l'être. Le tombeau étoit vuide; les linges qui enveloppoient le corps du Seigneur enfeveli, étoient demeurés dans le fépulcre. Comment porter l'incrédulité jufqu'à regarder comme un fonge ce que des femmes de vertu & de pieté proteftoient avoir vû, & avoir ouï? Cependant cette incrédulité des Difciples de J. Chrift paroît difpenfée par la Providence, & contribue infiniment à affermir la certitude du fait. Car fi les Difciples de J. Chrift avoient été perfuadés d'avance de fa Réfurrection, cela auroit rendu leur témoignage fufpect. Rien de plus commun que de croire voir ce que l'on a cru devoir arriver. C'eft ce qui peut caufer une infinité d'illufions. Des gens, perfuadés que les morts apparoiffent & reviennent au monde comme des fantômes, croyent fort aifement aux moindres apparences. De-là tant de fables. Ainfi l'incrédulité des Apôtres fert beaucoup à confirmer leur témoignage, & à le mettre à couvert de tout foupçon d'illufion. Cette incrédulité a produit l'examen, & a obligé J. Chrift à leur donner des preuves de fa Réfurrection auxquelles il leur étoit impoffible de ne pas acquiefcer, puifqu'elles étoient de la même évidence que celle qu'ils avoient euë qu'il avoit vécu avec eux, & qu'il s'étoit livré aux Juifs dans le jardin de Gethfemané. Ainfi l'incrédulité des Apôtres fert à la foi, auffi-bien que leur perfuafion, de forte qu'on peut dire: *Je crois parce qu'ils ont cru, & je crois parce qu'ils n'ont pas cru.*

℣. 12. Mr. le Clerc, fuivant la leçon de Courcelle, a joint ces mots πρὸς ἑαυτὸν avec θαυμάζων, qui fuit. Mais d'autres les joignent avec ἀπῆλθε, comme Hammond l'a fait. *Il fe retira chez lui.* C'eft ainfi que St. Jean dit que *les Difciples fe retirerent chez eux* (1). *Elien*, parlant des caufes & des fuites de la brouillerie entre Platon & Ariftote, dit que ce dernier fe retira de l'Ecole de fon Maître, & en fonda une nouvelle *chez lui* (2). Les Latins fe font exprimés de la même manière. L'on en a un exemple dans *Plaute*: *Elle m'a demandé*, dit ce Poëte, *d'aller de chez moi chez elle* (3). Ces remarques font de Mr. Heumann (4).

℣. 13. *& fuiv.* Jefus fe montre à deux Difciples allant à *Emmaüs.* Les Anciens

(1) Ἀπῆλθον πρὸς ἑαυτοὺς οἱ μαθηταί. Chap. XX. vf. 10.

(2) Καθ' ἑαυτὸν. Hift. Var. Lib. III. Cap. 19.

(3) *Filia expetit ad fefe à me ut irem.* Mænæchm. Act. V. Scen. II. vf. 1.

(4) Poëcil. Lib. I. p. 86.

ciens ont voulu deviner, qui étoit l'un de ces Disciples, car pour l'autre St. Luc le nomme *Cleopas*. Epiphane dit hardiment que c'étoit *Nathanaël*, & appuye cela du témoignage de St. Luc. C'est une inadvertence de ce Pere (5). St. Ambroise le nomme *Ammaones*, nom imaginaire formé d'*Ammaüs*; car Josephe a écrit *Ammaüs* au lieu d'*Emmaüs*, qui est dans St. Luc. Origene nomme ce Disciple *Simon* (6). Il a pris cela apparemment de quelque Apocryphe. Theophylacte s'est imaginé que c'est St. Luc, & qu'il a parlé de lui-même sans se nommer. Il est dementi par St. Luc même. La petite Préface qu'il a mise à la tête de son Evangile, fait assez voir qu'il n'a jamais vû J. Christ. Pour moi, si j'ose me nommer après des Auteurs si vénérables, j'ai cru que ce Disciple étoit *St. Jaques* surnommé *le Mineur*; & ce qui m'a fait naître cette pensée, c'est que St. Paul parle d'une apparition de J. Christ à Jaques (7), de laquelle il n'est fait aucune mention dans les Evangiles. C'est secondement, que Jaques étoit fils de Marie, femme de Cleopas, de sorte qu'il seroit bien naturel que le pere & le fils fûssent en chemin ce jour-là ensemble: j'avois fait cette observation, lorsque je suis tombé sur une Remarque de Mill (8) qui renvoye à St. Jerôme (9). C'est-là que l'on trouve, que dans l'Evangile aux Hébreux ce fut effectivement à Jaques que J. Christ apparut, & se fit connoître par la fraction du pain. Tout cela me détermine à croire, que ce Disciple que St. Luc ne nomme pas, pourroit bien être St. Jaques, qui est qualifié de frere de Notre-Seigneur, & sur lequel les Grecs & les Latins ne sont pas d'accord; les uns voulant qu'il ait été Apôtre (ce sont les Latins); les autres, qu'il n'ait été que du nombre des LXXII. Disciples. Question dans laquelle je n'entre point.

℣. 30. *Il prit le pain, le bénit*] On a suppléé le pronom *le*. On auroit mieux fait de suppléer *Dieu*, comme on l'a fait dans St. Matthieu (10). Car il y a simplement dans le Grec, *il bénit*, ce qui se rapporte à Dieu, à qui les bénédictions & les actions de graces conviennent, & non pas au pain; car *les bénédictions & les actions de graces* sont la même chose. *Bénir* & *rendre graces* sont des termes synonimes dans l'Ecriture. Le pain peut bien être *béni* par l'action de graces; parce que l'usage des alimens devient légitime, quand on rend graces à Dieu qui les fournit aux hommes: mais ce n'est pas ce que St. Luc veut dire, & il faut toûjours observer dans les supplémens qui sont destinés à éclaircir le Texte, de n'en pas mettre qui puissent donner lieu à l'erreur & à la superstition du peuple. Ceux qui se sont imaginé que J. Christ célébra l'Eucharistie dans cette occasion, & que c'est-là ce qui le fit reconnoître à ses Disciples, chercheront du mystère dans cette bénédiction du pain. Il est certain que Notre-Seigneur n'administra point l'Eucharistie dans cette occasion. Toutes les actions de graces qu'il fit, étoient celles que le Pere de famille faisoit dans

(5) Hæref. XXIII. 6.
(6) Præfat. in Joann.
(7) 1 Cor. XV. vf. 7.
(8) Sur 1 Cor. XV. vf. 7.
(9) In Catalog. in Vita Jacobi.
(10) Chap. XIV. vf. 19.

dans les répas ordinaires. Il prenoit le pain, *bénissoit Dieu*; la priere qu'il faisoit, ou l'action de graces qu'il prononçoit, s'appelloit *Beracha*, c'est-à-dire *bénédiction*. Il rompoit ensuite le pain, & le présentoit à ceux qui étoient à table; ce qui a fourni un prétexte de croire que J. Christ célébra alors l'Eucharistie, c'est que les deux Disciples avec lesquels il étoit, le reconnurent à *la fraction du pain*. Mais ceux qui pensent de la sorte, ne songent pas que ces deux Disciples n'avoient point assisté à l'institution de l'Eucharistie. C'étoit *Cleopas*, & un autre qui n'est pas nommé. Mais ni lui ni Cleopas n'étoient point du nombre des Apôtres, comme St. Luc le témoigne. Car étant partis sur le champ d'Emmaüs pour retourner à Jerusalem, *ils trouverent les onze assemblés* (11). Ils n'étoient donc pas du nombre des douze, & n'avoient pas assisté à l'institution de l'Eucharistie. St. Jerôme dans l'Epitaphe *de Paule* dit un peu trop légerement, que le Seigneur *dedia la maison de Cleopas, & en fit une Eglise* (12). Il y a plus d'une faute dans les paroles de St. Jerôme que nous citons au bas de la page. Ce sçavant Pere a pris *Emmaüs*, village de Judée, à 60. stades de Jerusalem, pour *Emmaïs*, qui en étoit beaucoup plus éloignée, & que les Romains nommerent *Nicopolis*, en mémoire de la victoire qu'ils y avoient remportée sur les Juifs. Sozomene a fait la même faute (13). Secondement, il croit que *Cleopas* étoit d'Emmaüs de Judée, à quoi il n'y a nulle apparence. Il étoit époux de Marie, sœur de la Vierge, & vraisemblablement de Galilée. Il suppose enfin, que J. Christ donna l'Eucharistie à ses deux Disciples, ce qui n'est nullement fondé. Comme les préjugés font voir dans un passage tout ce qu'on a envie d'y voir, on s'est aussi imaginé, que J. Christ donna l'exemple de l'Eucharistie sous la seule espece du pain. Jansenius traite cet argument, d'argument incertain & très-peu vraisemblable (14).

℣. 31. *Mais il disparut de devant eux*] C'est ainsi que les Versions ont exprimé l'Original. La traduction n'est pas mauvaise dans le fond. Du moins vaut-elle beaucoup mieux que celle de la Vulgate (*Evanuit ex oculis eorum*) que Beze a censurée après Erasme. Un corps *qui s'évanouit aux yeux de ceux qui le regardent*, ne sçauroit être un vrai corps humain. Il *disparut*, approche assez de *s'évanouir*, & donne à-peu-près la même idée, du moins demande-t-il beaucoup d'explication. Cependant je n'en vois point dans les Versions publiées avec des Remarques. Il a dans le Grec ἄφαντος ἐγένετο ἀπ' αὐτῶν. Ce tour d'expression insinue une distance, un éloignement soudain, qui fait disparoître l'objet. Cette explication est raisonnable, conforme à ce qu'on nomme l'analogie de la Foi, & à la signification propre de l'expression Grecque. *J. Christ disparut*, mais ce ne fut pas comme un fantôme, qui n'ayant que les apparences d'un corps humain, se dissipe & s'évanouit comme une ombre. Cela ne convient point à un corps réel, tel qu'étoit celui de J. Christ. Corps qui

(11) Vers. 33.

(12) *Apud Nicopolim in fractione panis agnitus Dominus, Cleophæ Domum in Ecclesiam dedicavit.*

(13) Hist. Eccl. Lib. V. Cap. 21.

(14) Dans sa Concorde. Chap. CXLVI.

qui devoit être le même que celui qu'il avoit eu à sa mort, sans quoi sa Résurrection seroit fausse. Ce ne fut pas non plus que J. Christ se rendit invisible, ou en s'enveloppant d'un nuage, ou en aveuglant ses Disciples, dont il venoit d'ouvrir les yeux, ou en changeant la nature de son corps, & lui ôtant tout d'un coup l'étendue & l'organisation, pour le reduire à un atome invisible. Tout cela est absurde, ou n'est point fondé dans la relation de St. Luc. C'est d'ailleurs une hypothèse ridicule, que celle qui depouille dans un instant le corps de J. Christ des proprietés du corps humain, pour les reprendre un instant après. Il est visible quand il s'entretient avec ses deux Disciples, se met à table &c. A l'instant il devient invisible, & une heure ou deux après, il reprend la visibilité, la palpabilité, & va se montrer à Jerusalem à ses Disciples assemblés. Je dis donc, que tout ce que St. Luc a voulu dire, c'est que Jesus se retira subitement, & que ses Disciples le perdirent de vûë. C'est tout ce que signifie ἄφαντος ἐγένετο ἀπ' αὐτῶν: *Il s'éloigna d'eux, & ils ne le virent plus.* Pindare dit, en parlant de *Pelops*, que Neptune avoit enlevé au Ciel: *Après que vous futes disparu* (15); non que Pelops fût devenu invisible, mais parce qu'il étoit hors de la portée des yeux. Il ne faut point toucher à la nature du corps de J. Christ dans les évenemens qui ont du merveilleux, autrement on tombera, malgré qu'on en ait, dans l'erreur des Docetes, ou du moins on leur fournira des armes contre la vérité de la Nature humaine de J. Christ. Si le Seigneur se retire subitement, & si les Disciples ne le voyent plus, c'est qu'encore qu'il eût depuis sa Résurrection le même corps qu'à sa mort, il se transporte rapidement d'un lieu dans un autre; en quoi il n'y a rien de plus merveilleux que ce qu'il fit en marchant sur les flots. Ce n'est pas que son corps n'eût conservé son poids naturel; mais c'est qu'il le soutenoit miraculeusement sur la surface de l'eau. Le corps de St. Pierre, qui marcha comme le Seigneur sur les eaux, n'avoit-il pas le poids d'un corps humain ordinaire? Laissons donc à St. Epiphane & à ses pareils leurs imaginations sur l'explication de cet endroit de St. Luc: „ Il convenoit, dit-il, à J. Christ, qui, étant „ Dieu, avoit changé son corps en un corps spirituel, de le faire voir, pour „ montrer que c'étoit un véritable corps, & de le rendre invisible quand il „ vouloit, parce qu'il peut toutes choses (16).

℣. 32. Justin Martyr, après avoir parlé du Vieillard venérable qui lui donna les premières instructions sur la Religion, dit qu'après l'avoir ouï, & lorsqu'il l'eût laissé, *il s'alluma incontinent un feu dans son cœur; & il fut penétré d'amour pour les Prophetes, & pour ces hommes qui sont les amis de Christ* (17).

℣. 37. *Ils s'imaginerent voir un Esprit*] Dieu ne trompe jamais, & n'en impose point aux sens par de vaines apparences. Cette sorte de mensonge est aussi indigne de Dieu que toute autre. On a eu raison de combattre par cet argument

(15) Ὡς δ' ἄφαντος ἔπελες. Olymp. Od. I. p. 16. Edit. de Saumur par Elie Benoist.

(16) Ἄφαντος ἐγένετο ἀπ' αὐτῶν. Ἔπρεπε γὰρ αὐτῷ Θεῷ ὄντι καὶ μεταβάλλοντι αὐτοῦ τὸ σῶμα εἰς πνευματικὸν, δεικνῦναι μὲν τὸ σῶμα ἀληθινὸν, ἀφαντοῦσθαι δὲ ὅτε ἐβούλετο ὅτι πάντα αὐτῷ δυνατά. Epiph. Hær. XLII. adv. Marcion.

(17) Ἐμοῦ δὲ παραχρῆμα πῦρ ἐν τῇ ψυχῇ ἀνήφθη, καὶ ἔρως ἔχει με τῶν προφητῶν, καὶ τῶν ἀνδρῶν ἐκείνων, οἵ εἰσι Χριστοῦ φίλοι. Dial. p. 173.

ment la folie des Docetes, qui croyoient que J. Chriſt n'avoit eu que les apparences d'un homme. Il y a là-deſſus de belles refléxions dans Platon; Euſebe les a copiées (18). *Les Dieux,* dit un des Interlocuteurs de Platon, *bien qu'ils ſoient immuables de leur nature, ne peuvent-ils pas néanmoins en impoſer à nos ſens par des apparences, & en prenant les formes qu'ils trouvent à propos? Cela peut être*; dit un autre. *Quoi! donc il ſeroit poſſible que la Divinité voulût mentir, ſoit par des paroles, ou par des actions, & nous faiſant voir de vains fantômes! Je ne ſçais pas*; dit le ſecond perſonnage. *Quoi! vous ne ſçavez pas,* reprit le premier, *que cette eſpece de menſonge eſt également odieux aux Dieux & aux hommes* (19)?

℣. 50. *Et étendant les mains, il leur donna ſa bénédiction*] C'eſt ainſi que le ſouverain Sacrificateur donnoit la bénédiction au peuple, le jour de la fête des Expiations. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique fait l'éloge du ſouverain Sacrificateur Simon, fils d'Onias, & décrit à cette occaſion les cérémonies ſacrées & les fonctions que faiſoit le ſouverain Pontife dans cette fête. Il dit donc, que deſcendant du Temple, il éleva ſes mains ſur toute l'Egliſe des Enfans d'Iſraël, en donnant la bénédiction du Seigneur. Le peuple recevoit cette bénédiction étant proſterné & adorant Dieu (20).

(18) Præp. Evang. Lib. XIII. Cap. III. p. m. 645.

(19) Τὶ δέ; ἦν δὲ ἐγώ, ψεύδεσθαι ὁ Θεὸς ἐθέλοι ἂν ἢ λόγῳ, ἢ ἔργῳ, φαντάσματα προτείνων; οὐκ οἶδα, ἦ δ᾽ ὅς: οὐκ οἶσθα: ἦ δ᾽ ἐγώ, ὅτι τό γε ὡς ἀληθῶς ψεῦδος, εἰ οἷόν τε τοῦτο εἰπεῖν, πάντα Θεοί τε καὶ ἄνθρωποι μισοῦσι.

(20) Eccl. L. vſ. 26-28.

Fin des Remarques ſur St. Luc.



SUR



SUR L'EVANGILE SELON S^T. JEAN.

CHAPITRE I.

EVangile ſelon S. Jean] Les Ecrivains Eccléſiaſtiques témoignent, que St. Jean, qui demeuroit à Epheſe, écrivit ſon Evangile vers la fin de ſa vie ſous l'Empire de Trajan. Les uns le font vivre juſqu'à l'année 68. depuis la Paſſion de Notre-Seigneur; & d'autres, comme la Chronique d'Alexandrie, juſqu'à l'année 74.: c'eſt-à-dire, les uns juſqu'à l'année 100. de l'Ere vulgaire; les autres juſqu'à l'année 106. On dit que cet Evangeliſte parvint à l'âge de 94. ans (1). Quant à l'occaſion qui le détermina à écrire ſon Evangile, St. Jerôme témoigne, qu'il en fut prié par les Evêques d'Aſie; circonſtance qu'aucun autre Auteur, que je ſçache, n'a remarqué avant ce Pere. Il ajoute qu'*on diſoit* (*ferunt*) qu'il s'étoit propoſé de combattre les Héréſies naiſſantes des Ebionites. Le témoignage de St. Irenée, qui prolonge la vie de St. Jean l'Evangeliſte juſqu'à l'Empire de Trajan, ſemble trop poſitif pour le pouvoir contredire. Cela me donne lieu de remarquer, qu'il ne faut pas trop appuyer ſur quelques paroles des Peres, qui écrivent quelquefois ſans y faire aſſez d'attention. Clement d'Alexandrie aſſure, que *la prédication des Apôtres finit à la mort de S. Paul ſous Neron* (2). Ce Pere, parlant des principales Héréſies qui s'éleverent au commencement de l'Egliſe Chrétienne, & ſe ſervant avec raiſon

(1) On peut conſulter là-deſſus St. Jerôme *in Catalogo Cap.* IX., avec les Notes dans l'Edition de Fabricius.

(2) Ἡ δὲ τῶν Ἀποστόλων αὐτοῦ (Χριστοῦ) μέχρι γε τῆς Παύλου λειτουργίας, ἐπὶ Νέρωνος τελειοῦται. Strom. Lib. VII. p. 764.

raison contre elles de leur nouveauté, fait la remarque que nous venons de rapporter. Cependant si St. Jean l'Evangeliste a vécu jusqu'à l'année 100. ou jusqu'à l'année 106., la prédication des Apôtres subsista 40. ans, ou environ, depuis le martyre de St. Paul.

℣. 1. *Dès le commencement*] (Ἐν ἀρχῇ). On peut être surpris que les Valentiniens, qui étoient des Hérétiques sçavans & subtils, ayent pris ces mots (ἐν ἀρχῇ) dans un sens qui semble si extraordinaire; car, au lieu d'entendre par-là le commencement de toute chose, ils entendoient un principe actif & cause de toute chose. Ce principe, selon eux, étoit *le Fils unique* (ὁ μονογενὴς) (3). Cependant cette explication venoit de loin, & tiroit vraisemblablement son origine de la Cabale des Juifs; la plupart de ces Philosophes, qui furent Chefs de Sectes, étant sortis de l'Ecole des Juifs d'Alexandrie. On l'apprend de Maimonides dans son *More Mevochim*, où il explique les paroles de la Génèse: *Au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre.* Dans cet endroit ce célèbre Juif prétend que (*Rescit*) *commencement*, ne signifie point du tout *le commencement des tems ou de l'existence des Etres créés*, mais le *principe* ou l'instrument dont Dieu se servit pour créer le monde. De sorte que, selon lui, le sens est, non que Dieu créa le Ciel & la Terre avant toutes choses ou au commencement; mais que Dieu créa le Ciel & la Terre par *le principe.* Cette explication des Valentiniens & des Cabalistes n'est donc nullement fondée. Je fais le même jugement de celle des Unitaires modernes, qui supposent que ces mots (ἐν ἀρχῇ) *au commencement*, doivent s'entendre de la prédication de l'Evangile, ou du renouvellement du monde par cette prédication. Ce n'est point ici le lieu de la refuter. On dira seulement, qu'il paroît tout-à-fait clair que St. Jean veut parler du *commencement du monde*, & de la première création. Cela paroît confirmé par le passage des Proverbes, où la Sagesse dit: *L'Eternel m'a possedée* DÈS LE COMMENCEMENT DE SA VOYE, *avant qu'il fît aucune de ses œuvres, dès jadis. J'ai été declarée Princesse* DÈS LE SIECLE, DÈS LE COMMENCEMENT, *dès l'ancienneté de la terre* (4) &c. Cette Doctrine est celle des anciens Juifs, comme on le voit par ces mots de l'Ecclésiastique: *La Sagesse a été créée avant toutes choses* (5). Il *m'a créé avant le monde, ou avant le siécle, au commencement* (6). Au reste, les Ariens avoient tort de profiter du mot Κτίζειν, qu'on traduit ordinairement par *créer*, mais qui en général ne signifie que *produire.* (Κτίζειν, ποιεῖν, γεννᾶν) *Créer, faire, engendrer*, sont des termes synonimes, & employés différemment par les Auteurs Grecs, pour signifier toute sorte de productions. Le sens de St. Jean est donc, qu'au commencement du monde & qu'avant la création des Etres corporels, *la Parole* existoit déja, mais elle existoit avec Dieu.

Ibid. *La Parole*] (ὁ Λόγος) Cette Version n'est certainement pas bonne. Λόγος c'est la *Raison*, la *Sagesse*. *La Raison divine*, dit le fils de Syrach, *est la source*

(3) Clemens Alex. in Ecclogis Doctrin. Orient. N°. 5. & 6.
(4) Chap. VIII. vs. 22. & *suiv.*
(5) Προτέρα πάντων ἐκτίσθη σοφία Ch. I. vs. 4.
(6) Πρὸ τοῦ αἰῶνος ἀπ' ἀρχῆς ἔκτισέ με. Ibid. XXIV. vs. 10.

ſource de la Sageſſe (7), de celle qui eſt répanduë par-tout dans le monde, & dans l'ame humaine. C'eſt ainſi que les anciens Peres l'ont conçû, auſſi-bien que les Philoſophes Payens. Epicharme a fort bien dit, que *la Sageſſe humaine venoit de celle de Dieu* (8). Des Philoſophes contemporains de St. Jean déſignoient les Intelligences, les Subſtances ſpirituelles, par l'attribut de la Sageſſe & de la Raiſon, & les nommoient des *Verbes.* Ce ſeroit peut-être dans cet uſage qu'il faudroit chercher l'origine d'une expreſſion qui eſt particuliere à l'Evangeliſte, & dont il ſe ſert néanmoins comme d'une expreſſion commune & connue, puiſqu'il ne l'a point expliquée. *Au commencement,* dit-il, *étoit le Verbe.* On croit qu'il fait alluſion à l'hiſtoire de la Création, par Moïſe, dans laquelle Dieu exécute tout par la ſeule force de ſon commandement; & que St. Jean a voulu nous apprendre, que la *Parole* qui créa l'Univers, eſt une *Parole ſubſtantielle,* & le propre Fils de Dieu. Je ne rejette point cette penſée; elle ne combat pas la mienne ſur l'uſage du mot de *Parole* ou du *Verbe.* Des Philoſophes Payens, Juifs & Chrétiens appelloient les Eſprits purs des *Verbes.* St. Jean veut bien adopter cette expreſſion, & s'en ſervir pour déſigner la Nature divine du Sauveur. Mais en l'adoptant, parce qu'elle étoit auſſi propre & auſſi familiere qu'elle eſt noble, il prévient l'abus qu'on en pourroit faire, & diſtingue le Fils de Dieu par ces deux prérogatives qui lui ſont particulieres: la première, qu'il eſt le *Verbe* par excellence: *Au commencement étoit le Verbe* ou *la Parole*; la ſeconde, qu'il n'étoit pas ſeulement *avec Dieu* comme les autres Eſprits, mais *qu'il étoit Dieu*: *Le Verbe*, dit-il, *étoit avec Dieu, & le Verbe étoit Dieu.*

J'ai penſé que le mot *Parole* dans les Paraphraſes Chaldaïques n'étoit qu'une expreſſion Chaldaïque. *Dire dans ſa parole,* c'eſt dire en ſoi-même. J'ai dit quelque choſe là-deſſus dans quelques refléxions que j'ai faites ſur le Dialogue de Mr. la Croze contre Mr. Baſnage. Voyez le ſentiment de Druſius (9).

Pour ſçavoir l'idée que Philon a euë du Λόγος, Créateur du monde, liſez ſon Livre *de Opificio Mundi* (10). C'eſt le monde intellectuel, ou plutôt l'entendement de Dieu, ayant formé en lui-même le plan de l'Univers. L'Auteur du Livre de la Sageſſe, parlant de l'Ange qui frappa les premiers-nés des Egyptiens, s'exprime en ces termes: *Votre puiſſant Verbe deſcendit du Ciel, & des Trônes Royaux, comme un redoutable guerrier* (11). Παντοδύναμος ne veut dire que *vaillant, puiſſant*, & non *Tout-puiſſant*, qui eſt exprimé par παντοκράτορ. Il eſt certain que l'Auteur n'a pû entendre par-là le Verbe de St. Jean, ou le Fils de Dieu, puiſque toute l'Ecriture témoigne que ce fut un *Ange* (12). Grotius remarque ſur ce paſſage de la Sapience, que l'*Auteur appelle* Λόγος *un Ange, comme Philon l'a ſouvent fait. Témoin en ſoit ce paſſage* que nous citons au bas de la page (13): *On leur don-*

(7) Πηγὴ σοφίας λόγος Θεοῦ. Eccleſ. I. vſ. 5.

(8) Ὁ δὲ γε ἀνθρώπου λόγος πεφυκ' ἀπὸ τοῦ Θεοῦ λόγου.

(9) Sur Geneſ. XVIII. vſ. 17. *Not. Majores.*

(10) Pag. m. 5.

(11) Ὁ παντοδύναμος σου λόγος ἀπ' οὐρανῶν, ἐκ θρόνων βασιλείων ἀπότομος πολεμιστής. Sapien. XVIII. vſ. 15.

(12) Hebr. XI. vſ. 28.

(13) Ὁ δὲ ἑπόμενος Θεῷ κατὰ τ' ἀναγκαῖον συνοδοπόροις χρῆται τοῖς ἀκολούθοις αὐτοῦ λόγοις οὓς ὀνομάζειν ἔθος Ἀγγέλους. Philo de Coloniis.

donne ce nom, parce qu'ils portent les ordres de Dieu, & qu'ils les exécutent incontinent. Pour cette derniere raiſon, je doute un peu.

℣. 4. *En qualité de Créateur*, dit Clement d'Alexandrie, *le Verbe nous a donné au commencement la vie. S'étant enſuite manifeſté comme un Docteur, en cette qualité il nous a enſeigné à bien vivre; afin qu'après avoir profité de ſes inſtructions, il eût occaſion de nous donner, en qualité de Dieu, la vie éternelle* (14).

℣. 9. *Qui eſt venue dans le monde pour éclairer tous les hommes*] *Les anciens Grecs*, dit Clement d'Alexandrie, *appelloient l'homme lumiere* (15). Cela eſt vrai; on le voit dans Heſiode. Si on compare ces mots *qui eſt venue dans le monde pour éclairer tous les hommes*, avec ce qui ſuit, *c'eſt par lui, ou par elle, que le monde a été fait;* on peut entendre par ces mots *éclairer tous les hommes*, donner la vie à tous les hommes. C'eſt une expreſſion Hébraïque dont on a un exemple dans les Proverbes: *Le pauvre & le riche ſe ſont rencontrés; c'eſt l'Eternel qui illumine les yeux de l'un & de l'autre* (16); c'eſt-à-dire, qui leur donne la vie: cela eſt clair en conférant le parallèle (17). Au reſte, dans le premier de ces deux paſſages, il y a *le pauvre* & *l'uſurier*; mais l'*uſurier* eſt mis pour *le riche*. Voyez auſſi pour juſtifier le ſens que j'ai donné aux termes d'*illuminer* ou d'*éclairer*, un paſſage du I. Livre de Samuel (18).

℣. 14. *La Parole a été faite chair, & a habité parmi nous*] (Ὁ Λόγος σὰρξ ἐγένετο καὶ ἐσκήνωσεν ἐν ἡμῖν) Voici un paſſage de Daniel qui viendra fort bien ici: *Les Dieux*, diſent les Chaldéens au Roi de Babylone, *n'ont aucun commerce avec la chair* (19). „ Remarquez bien, dit St. Athanaſe, que St. Jean dit, *le Verbe a* „ *été fait chair, ou homme*, & non pas, *il eſt venu dans l'homme.* Car il faut „ bien ſçavoir cela, de peur que certains impies ne ſeduiſent les Fidèles, & „ qu'ils ne viennent à s'imaginer, que le Verbe n'a été en J. Chriſt, que comme il a été auparavant dans les Saints qu'il a ſanctifiés, & qu'il ne s'eſt manifeſté en lui, que comme il le fait dans les autres" (20). La Doctrine de l'Incarnation a donné lieu à une infinité d'Héréſies. Elle a diviſé l'Egliſe en tant de Sectes, qu'on eſt étonné avec raiſon des Schiſmes que la curioſité d'une part, & les déciſions de l'autre, ont cauſés. Les anciens Hérétiques, qu'on prétend avoir été dès le tems de St. Jean, & qu'on croit qu'il a combattu, diſoient en général, les uns, que J. Chriſt n'a eu qu'un corps apparent, une figure extérieure de corps humain; les autres, qu'il a eu un corps véritable, mais d'une ſubſtance céleſte. Il eſt ſurprenant, & pour dire le vrai, il paroît incroyable, que ces anciens Hérétiques, qui reconnoiſſoient l'autorité de St. Jean,

(14) Λόγος, ὃς καὶ τὸ ζῆν ἐναρχὴ, μετὰ τοῦ πλάσαι παρασχὼν ὡς δημιουργὸς τὸ εὖ ζῆν ἐδίδαξεν, ἐπιφανεὶς ὡς διδάσκαλος ἵνα τὸ ἀεὶ ζῆν ὕστερον, ὡς Θεὸς χορηγήσῃ. Protrep. p. 6.

(15) Τὸν ἄνθρωπον ὑπὸ τῶν παλαιῶν κέκλησθαι φῶτα. Pæd. Lib. I. 6. p. 94.

(16) Chap. XXIX. vſ. 13.

(17) Ibid. Chap. XXII. vſ. 2.

(18) Chap. XIV. vſ. 27.

(19) Ἀλλ' οἱ Θεοὶ ὧν οὐκ ἔστιν ἡ κατοικία μετὰ πάσης σαρκός. Chap. II. vſ. 11.

(20) Ἄνθρωπος δὲ γέγονεν καὶ οὐκ εἰς ἄνθρωπον ἦλθε, καὶ τοῦτο γὰρ ἀναγκαῖον εἰδῆναι, μήποτε καὶ εἰς τοῦτο πέσοντες οἱ ἀσεβεῖς, ἀπατήσωσι τινάς, κἀκεῖνοι νομίσωσι, ὅτι ὥσπερ ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις εἰς ἕκαστον τῶν ἁγίων ἐγίγνετο, οὕτω καὶ νῦν ἐπεδήμησεν εἰς ἄνθρωπον ὁ λόγος, ἁγιάζων καὶ τοῦτον, καὶ φανερούμενος ὥσπερ καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις. Athan. Orat. IV. cont. Arrian. p. 273.

St. Jean, ſe ſoient élevés de ſon tems, & ayent contredit la doctrine de cet Apôtre. Quoi qu'il en ſoit, je ne m'étonnerois point que les Valentiniens ayent cru que le corps du Seigneur, étant d'une nature incorruptible, ayent cru auſſi, non qu'il faiſoit ſemblant de manger & de boire, mais qu'il mangeoit & bûvoit effectivement; que cependant rien de ce qu'il mangeoit ou bûvoit ne paſſoit dans les excremens: tout devenoit incorruptible. Mais je m'étonne avec raiſon, que St. Clement d'Alexandrie, qui n'a point paſſé pour Hérétique de ſon tems, & qui étoit le Profeſſeur en Théologie de l'Ecole d'Alexandrie, ait eu des ſentimens ſi peu orthodoxes ſur la Nature humaine de J. Chriſt. Il a enſeigné que la chair de J. Chriſt étoit impaſſible, & n'avoit aucun beſoin des alimens pour ſa conſervation. Il a même traité de ridicule l'opinion contraire (21). Il dit même poſitivement, que J. Chriſt n'eut jamais ni faim, ni ſoif, mais qu'il parut ſeulement être ſujet à ces néceſſités naturelles (22), comme Sylburge l'a remarqué dans ſes Notes. Voici ce que l'on trouve dans la Chaîne Grecque de Nicetas ſur le XII. Chap. de St. Matth. ℣. 46. *Jeſus eſt une perle tranſparente & très-pure, que la Vierge conçut par l'éclair divin* (23); & dans la ſuite: *Le Dieu Verbe incarné eſt une lumiere intelligente, qui brille au travers d'un corps lumineux & liquide* (24). Il ſuit ſon idée de *Perle*, qui eſt un corps brillant, & qu'il appelle *liquide* ou *humide*, parce qu'il ſe forme dans la mer. Cette doctrine eſt ce-celle de l'Ecriture?

Ibid. *Pleine de grace & de vérité*] (Χάριτος καὶ ἀληθείας.) De même ℣. 17. Ces deux termes (χάρις & ἀλήθεια) *grace* & *vérité*, ſont à-peu-près ſynonimes. Quoiqu'on puiſſe prendre le mot de *vérité* dans le ſens propre, parce que J. Chriſt a annoncé la vérité par excellence, & parce qu'il a ſubſtitué la réalité aux ombres de la Loi; je panche néanmoins pour le ſens que Mr. le Clerc a exprimé dans ſa Note. C'eſt une expreſſion Hébraïque: *La miſericorde & la vérité ſont les gardes du Roi* (25). *Vérité*, c'eſt *Clémence*. Dans Aquila, *la pitié & la vérité* (ἔλεος καὶ ἀλήθεια). Les exemples en ſeroient ſans nombre.

Ibid. *Telle que doit être la gloire du Fils unique*] C'eſt-à-dire telle qu'elle convenoit au Fils unique, digne de lui. C'eſt une oppoſition tacite à la gloire ou à la ſplendeur qui éclata ſur le viſage de Moïſe, & qui effraya les Iſraëlites, enſorte qu'ils le prierent de ſe couvrir le viſage d'un voile. Celle du Sauveur étoit *pleine de grace & de vérité* (26).

℣. 16. *Grace ſur grace*] (Χάριν ἀντὶ χάριτος). *Une femme chaſte & fidèle eſt de tous les biens le plus agréable* (27), *un entaſſement de bonheur.*

Ibid. L'on trouve ces mots dans l'Helene d'Euripide: *Car je ſouhaite qu'il vous*

(21) Strom. Lib. VI. p. 649.
(22) Ibid. Lib. III.
(23) Ἐςὶ μαργαρίτας καὶ ὁ διαυγὴς καὶ καθαρώτατος Ἰησοῦς, ὃν ἐξ ἀστραπῆς τῆς θείας ἡ παρθένος ἐγέννησεν.
(24) Ὁ σαρκοθεὸς λόγος φῶς ἐςὶ νοερὸν, διὰ φωτὸς καὶ ὑγροῦ ἐκλάμψας σώματος.
(25) Ἐλεημοσύνη, καὶ ἀληθεία φυλάκη βασιλεῖ. Prov. XX. vſ. 28.
(26) Voyez 2 Cor. III. vſ. 17.
(27) Χάρις ἐπὶ χάριτος γυνὴ αἰσχυντηρὰ καὶ πιςή. Eccleſ. XXVI. vſ. 17.

vous arrive grace ſur grace ; c'eſt-à-dire *je vous ſouhaite toute ſorte de bonheur* (28). C'eſt Helene qui dit ces paroles à Théoclymene (29).

℣. 43. *Cephas*] Mr. le Clerc dit dans ſa Note, que *c'eſt un mot Syriaque.* Mais il eſt auſſi Hébreu, Prov. VIII. ℣. 11. *Præ lapidibus pretioſis.* Il y a *Caphatſim.* Voyez Buxtorf. C'eſt ſans doute du mot *Cephas* que vient le Latin *Cippus, une Colomne, une Pierre érigée en monument.* Il vient de *Kip*, qui eſt la même choſe que *Kepha* (30).



CHAPITRE II.

℣. 1. TRois *jours après, il y eût des nôces à Cana en Galilée*] St. Epiphane, qui prétend que J. Chriſt fut bâtiſé le 6. de Novembre, ayant poſé cette époque, & calculant le tems qui s'eſt paſſé depuis le Bâtême, conclut que le miracle de Cana ſe fit LX. jours après le Bâtême, le 6. de Janvier, le même jour auquel J. Chriſt étoit venu au monde (1). Tout cela n'eſt pas fort certain.

Ibid. Les Mariages ſe faiſoient autrefois chez les Juifs ſans beaucoup de cérémonies. C'eſt ce que l'on voit dans le Livre de Tobie. 1°. Tobie demande en mariage Sara, fille de Raguël; on la lui accorde. 2°. Le pere, prenant la main droite de ſa fille, la met dans la main droite de l'époux; ancienne coûtume ou cérémonie dans les alliances (2). 3°. Le pere écrit le contrat, & le cachette. 4°. Un feſtin ſuit ces engagemens. 5°. La mere mene la fille dans une chambre deſtinée aux époux. 6°. La mere pleure, & la fille auſſi. La mere, parce qu'elle ſe ſepare de ſa fille; & la fille, parce qu'elle va être ſeparée de ſa mere. 7°. Le pere bénit les époux, c'eſt-à-dire fait des vœux pour eux (3). Cela étoit fort ſimple; mais l'eſſentiel s'y trouve. Ces feſtins nuptiaux duroient ſept jours (4); coûtume ancienne (5). Je remarquerai à cette occaſion, qu'il y a dans la Vulgate une longue addition qui ne ſe trouve point dans le Grec. La voici. Tobie dit à Sara, lorſqu'ils furent couchés: *Sara, levez-vous, & prions Dieu aujourd'hui, & demain & après demain; parce que durant ces trois nuits nous devons nous unir à Dieu, & après la troiſième nuit nous vivrons dans notre mariage. Car nous ſommes les enfans des Saints, & nous ne devons pas nous marier comme les Payens, qui ne connoiſſent point Dieu &c.* (6). Au lieu de cela, il y a ſimplement dans le Grec: *Levez-vous, ma ſœur, & prions*

(28) Χάρις τοι ἀντὶ χάριτος ἐλθέτω.
(29) La Cr.
(30) Pennavaire in MS. Diſſertatione.
(1) Hæreſ. LI. No. 16.
(2) Voyez Zacharie XIV. vſ. 13.
(3) Voyez tout cela dans le Chap. VII. de Tobie.
(4) Ibid. Chap. XI. vſ. dernier.
(5) Voyez Gen. XXIX. vſ. 27. & Juges XIV. vſ. 12.
(6) Tob. VIII. vſ. 4. 5.

prions, afin que le Seigneur nous fasse misericorde. Cette longue addition vient de quelque main étrangere. Remarquons aussi qu'il y en a beaucoup dans ces Livres Apocryphes; ce qui montre que l'Antiquité ne les a pas regardés comme des Livres fort Canoniques: car autrement la licence seroit trop sacrilege. Le grand deuil duroit aussi sept jours. Les grandes fêtes de même. Il y a dans Tobie (7), que les nôces durerent 14. jours. Mais cela ne marque que le séjour que Tobie fit chez son Beau-pere.

℣. 20. *On a été quarante-six ans à bâtir ce Temple*] C'est du second Temple, bâti par Zorobabel. On n'y employa pas quarante-six ans, mais ils comptent le tems qui s'écoula depuis que l'ouvrage fut commencé jusqu'à sa perfection, & comptent dans ces 46. ans les interruptions pendant lesquelles l'ouvrage cessa. Herode avoit rebâti ce Temple, & le commença l'an 18. de son Régne. Il y a deux époques du Régne d'Herode; l'une, depuis que le Sénat l'eût declaré Roi de Judée; l'autre, depuis la mort d'Antigonus. Josephe, rapportant sa mort, dit qu'elle arriva l'an 34. de son Régne, si on le commence à la mort d'Antigonus, & l'an 37. à commencer depuis qu'il eût été créé Roi par les Romains (8). Il faut preférer la derniere époque. Ce grand ouvrage fut achevé par Herode en 8. ans & demi (9). La dédicace s'en rencontra avec le jour où Herode célébroit son avenement à la Couronne. L'Historien Juif remarque, que pendant le tems que dura la construction de cet édifice, il ne plut jamais le jour, mais seulement la nuit, pour ne pas interrompre l'ouvrage. Il donne ce fait à la vérité comme un bruit, (λέγεται) *on dit*; mais il ajoute, *que la Tradition en étoit constante* (10); ajoutant néanmoins, qu'il n'y a rien en cela d'incroyable, si on considere la Providence divine.



CHAPITRE III.

℣. 1. N*Icodeme*] (Νικόδημος). On trouve un Athenien du même nom dans l'Oraison d'Eschine contre Timarchus. Le nom de Demonicus, qui signifie la même chose, étoit plus commun (1).

℣. 3. *S'il ne naît de nouveau*] (Ἐὰν μή τις γεννηθῇ ἄνωθεν). L'on trouve dans Artemidore (2) cette expression (ἄνωθεν γεννᾶσθαι) *naître de nouveau* (3).

Ibid. Ecoutons Justin Martyr parlant de la néceſſité de la Régéneration. Après avoir rapporté la manière dont les premiers Chrétiens administroient le Bâtême, & après avoir parlé de la néceſſité de la Régéneration, il continue en ces termes: „ Voici la raison que nous en avons apprise des Apôtres. „ Notre

(7) Chap. VIII. vs. 20.
(8) Antiq. Jud. Lib. XVII.
(9) Ibid. Lib. XV. Cap. 14.
(10) Καὶ τοῦτον τὸν λόγον οἱ πατέρες ἡμῖν παρέδωκαν. Ibid.

(1) La Cr.
(2) Oneirocrit. Lib. I. Cap. 14. p. 18. lin. 5.
(3) La Cr.

„ Notre première naiſſance eſt involontaire. Nos parens nous ont mis au monde ſans que nous en ſçuſſions rien, & nous nous ſommes trouvés de la ſorte dans de mauvaiſes mœurs & de mauvaiſes pratiques. Afin donc que nous ne ſoyons pas toûjours des enfans de la néceſſité & de l'ignorance, & que nous devenions des enfans de ſcience & de choix, & que nous recevions dans l'eau la rémiſſion des péchés que nous avions commis auparavant; nous invoquons le nom du Pere de toutes choſes ſur celui qui a réſolu de renaître, & qui s'eſt converti de ſes péchés par une véritable repentance; nous invoquons le nom de Dieu ſur lui, en le mettant à l'eau où il doit être lavé ". Mettons le Grec au bas de la page; il ſervira peut-être à corriger cette Verſion (4). Ces mots αὐτῷ τοῦτο μόνον ἐπιλέγοντες ſont obſcurs; mais je ne doute pas que cela ne ſignifie, que les Chrétiens ne donnoient à Dieu d'autre nom, que ceux de *Pere* & de *Maître de toutes choſes*; car dans la ſuite, & immédiatement après, Juſtin dit, que c'eſt une extrême folie de donner un nom à Dieu le Pere, parce qu'il eſt ineffable. Il y a bien des choſes à obſerver ſur ce paſſage; mais on laiſſe aux Théologiens à y faire leurs refléxions, en remarquant ſeulement que Juſtin dit, que c'eſt-là la Doctrine que les Chrétiens avoient reçu des Apôtres.

℣. 5. *Si l'on n'eſt pas né d'Eau & d'Eſprit*] Il faudroit preſque traduire ſans balancer, *Si quelqu'un n'eſt né non ſeulement d'eau* ou *de l'eau*, *mais auſſi d'eſprit* ou *de l'eſprit*. Ce n'eſt point au Bâtême ſeulement que J. Chriſt fait alluſion, mais à toutes les cérémonies des Phariſiens: il faut non ſeulement une pureté extérieure, mais une pureté intérieure.

℣. 6. *Ce qui eſt né de la chair eſt chair*] C'eſt-à-dire, ce qui n'a été purifié que par des purifications corporelles, ceux qui ne ſont nés de nouveau que par des ablutions qui nettoyent le corps, ſont toûjours charnels; mais il y a plus d'apparence que ces mots ſont relatifs à ce que Nicodeme venoit de dire: *Un homme peut-il naître, lorſqu'il eſt déja vieux? Peut-il rentrer dans le ſein de ſa mere, & naître une ſeconde fois?* Jeſus répond à cela: Quand ce que vous venez de dire ſeroit poſſible, il ne ſerviroit de rien, car *ce qui naît de la chair eſt toûjours charnel*; telle qu'eſt la cauſe, tel eſt l'effet. La naiſſance nouvelle ou la régeneration néceſſaire à un Phariſien, tel qu'étoit Nicodeme, ne conſiſtoit pas à renoncer aux vices défendus par la Loi divine; Nicodeme n'en étoit point coupable; mais dans le changement des idées de l'eſprit, & des affections ou des eſpérances qui en étoient une ſuite. Les Phariſiens & les Juifs en général concevoient un Meſſie tout différent de ce qu'il devoit être, & ſe figuroient ſous ſon Régne des biens, non ſeulement différens, mais oppoſés aux biens que ce Roi céleſte devoit donner à ſes ſujets. Voilà proprement pour-

(4) Ἐπειδὴ τὴν πρώτην γένεσιν ἡμῶν ἀγνοοῦντες, κατ' ἀνάγκην γεγεννήμεθα ἐξ ὑγρᾶς σπορᾶς κατὰ μίξιν τὴν τῶν γονέων πρὸς ἀλλήλους, καὶ ἐν ἔθεσι φαύλοις καὶ πονηραῖς ἀνατροφαῖς γεγόναμεν, ὅπως μὴ ἀνάγκης τέκνα, μηδὲ ἀγνοίας μένωμεν, ἀλλὰ προαιρέσεως καὶ ἐπιστήμης ἀφέσεώς τε ἁμαρτιῶν ὑπὲρ ὧν προημάρτομεν, τύχωμεν, ἐν τῷ ὕδατι ἐπονομάζεται τῷ ἑλομένῳ ἀναγεννηθῆναι καὶ μετανοήσαντι ἐπὶ τοῖς ἡμαρτημένοις, τὸ τοῦ πατρὸς τῶν ὅλων καὶ δεσπότου Θεοῦ ὄνομα (αὐτῷ τοῦτο μόνον ἐπιλέγοντες) τοῦτον λουσόμενον ἄγοντες ἐπὶ τὸ λουτρόν. Apol. II. p. m. 74.

pourquoi un Pharisien, tel qu'étoit Nicodeme, avoit besoin d'une nouvelle naissance, d'une *transformation de l'esprit*, comme s'exprime St. Paul (5). Il semble que cette comparaison *du Vent* ou de *l'Esprit* (6), n'aye point d'autre but que de montrer que *la naissance de l'esprit* est une opération qui n'est point sensible, qu'il y a une régeneration qui ne tombe point sous les sens, & qui étoit inconnue aux Pharisiens.

ỳ. 8. *Il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit*] Il ne dit pas: *Il en est de même de l'Esprit*; *il souffle où il veut*; mais *il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit*: c'est-à-dire, il se passe quelque chose de semblable dans la régeneration de l'homme: une vertu secrete & libre agit en lui. J. Christ répond-là à la pensée des Pharisiens, qui se regardoient comme les Elus de Dieu, comme les saints de la Nation. Non seulement ils s'imaginoient qu'ils entreroient dans le Royaume du Messie, mais qu'ils y auroient le premier rang & les premières dignités. Leur mérite les y appelloit. Jesus dit là-dessus à Nicodeme: *Ne soyez pas surpris de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naissiez de nouveau* (7). Vous êtes aussi éloignés que les autres, & peut-être plus, du Royaume de Dieu. *Le vent souffle où il veut.* La grace de Dieu est libre, & se répand comme il lui plaît. Ce ne sont pas *les sages & les prudens du siécle* (8) qui sont les objets de ses faveurs; leur orgueil & une fureur secrete les aveuglent, & les éloignent du Royaume de Dieu, bien loin de les en approcher. Ce n'est pas que Dieu les exclue parce qu'ils sont *sages & prudens*, mais c'est parce qu'ils mettent eux-mêmes des obstacles à l'opération de la grace, & la rejettent.

ỳ. 12. Il faut paraphraser ce verset en cette sorte: *Si, lorsque je vous parle des choses qui se passent sur la terre, vous ne me croyez point; comment me croirez-vous, si je vous parle de celles qui sont encore cachées dans le ciel, & qui ne sont connues que de celui qui est monté au Ciel?* La régeneration se passe sur la terre; mais ce qui étoit encore caché dans le Ciel, & ce qui n'étoit connu que du Sauveur, c'est la Rédemption du monde par sa mort. Voilà le mystère que les Juifs ne pouvoient croire, & dont le Seigneur dit: *Comment me croirez-vous, si je vous parle des choses du Ciel*, & qu'il n'y a que moi qui sçache?

ỳ. 13. *Le Fils de l'homme qui est dans le Ciel*] Hippolyte Evêque de Porto, qui vivoit vers le commencement du III. siécle, dit sur ce passage, „ que le „ Verbe s'étoit offert au Pere, après son Incarnation, & qu'*avant ce tems-là la* „ *chair*, (ou Jesus-Christ en chair) *n'avoit point été dans le Ciel. Quel autre* „ *donc, ajoute-t-il, avoit été dans le Ciel, si-non le Verbe non encore incarné, qui avoit* „ *été envoyé pour montrer que le même étant sur la terre, étoit aussi dans le Ciel* (9)? " Il avoit dit auparavant, que *le Verbe, qui seul étoit alors au Ciel, prend le nom de* *Fils*

(5) Rom. XII. vs. 2.
(6) Vers. 8.
(7) Vers. 7.
(8) Luc X. vs. 26.

(9) Πρὸ δὲ τούτου ἐν οὐρανῷ σὰρξ οὐκ ἦν. Τὶς οὖν ἦν ἐν οὐρανῷ, ἀλλ' ἢ λόγος ἄσαρκος, ἀποσταλεὶς ἵνα δείξῃ αὐτὸν ἐπὶ γῆς ὄντα, εἶναι καὶ ἐν οὐρανῷ Hippolitus. Portuens. cont. Noetum Cap. IV.

Fils de l'homme, parce qu'il devoit être fait chair (10), ſelon le témoignage de Daniel: *Je le vois, le voici qui vient ſur les nuées du Ciel, ſemblable au fils d'un homme* (11).

℣. 14. *Comme Moïſe éleva le Serpent dans le deſert &c.*] On dit là-deſſus bien des choſes qui ſont vrayes, mais qui ne ſont pas à propos. Le parallèle de Notre-Seigneur, ou l'explication du Type, roule uniquement ſur ce que Moïſe éleva un Serpent au haut d'une perche, afin que les Iſraëlites, qui le contempleroient, fûſſent guéris des morſures des Serpens brûlans qui infeſtoient le deſert. De même J. Chriſt a été élevé ſur la Croix, afin que ceux qui le contemplent des yeux de la foi, ſoient guéris des bleſſures mortelles que leur a fait l'ancien Serpent. Au reſte, il faut bien remarquer que dès la première Pâque que J. Chriſt célébra à Jeruſalem, trois ans avant celle où il fut crucifié, il prédit, & avertit les Juifs de ſa crucifixion future. C'eſt ainſi qu'il répondit à ceux qui lui demandoient un miracle, pour juſtifier l'autorité qu'il avoit priſe de chaſſer du Temple les Vendeurs d'animaux; il leur répondit, en parlant du Temple de ſon corps: *Abattez ce Temple, & dans trois jours je le releverai* (12). Ce fut dans la même Pâque qu'il dit à Nicodeme: *Comme Moïſe éleva le Serpent dans le deſert* &c. Cette prédiction eſt une preuve bien parlante de la miſſion divine du Sauveur. Au reſte nous devons l'un & l'autre à St. Jean. *Le Serpent d'airain*: l'Auteur du Livre de la Sageſſe l'appelle (*σύμβολον σωτηρίας*) *le ſigne de la guériſon*; mais il ajoute, que *ce n'étoit pas par ce ſigne qu'ils voyoient qu'ils étoient guéris; & que c'eſt Dieu, l'Auteur de tous les hommes, qui les guériſſoit* (13).

℣. 17. *Dieu n'a pas envoyé ſon Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde ſoit ſauvé par lui*] C'eſt un autre myſtère que J. Chriſt revèle à Nicodeme. L'opinion des Juifs étoit, que le Meſſie reduiroit les Nations ſous ſon joug, & ſous le leur, & les vengeroit de l'oppreſſion des peuples Idolâtres; que ſon Régne reſſembleroit à celui de David par ſes victoires, & à celui de Salomon par l'abondance des richeſſes. C'eſt ainſi, ſelon eux, *qu'il condamneroit*, ou qu'il puniroit le monde, c'eſt-à-dire les Gentils. Jeſus dit à Nicodeme, que le Fils de Dieu n'eſt point venu pour cela, & que Dieu l'a envoyé tout au contraire pour ſauver le monde; qu'il n'y a que les Incrédules, de quelque Nation qu'ils ſoient, qui ſeront condamnés, & qui ſont très-dignes de condamnation; parce que *la lumiere eſt venue dans le monde, & que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumiere*, parce qu'ils n'ont pas voulu ſe corriger.

℣. 20. & 21. Ces deux verſets ſont une cenſure indirecte de la timidité & de la mauvaiſe honte de Nicodeme, qui étoit venu trouver Jeſus la nuit, afin de n'être vû de perſonne. *Quiconque fait mal haït & fuit la lumiere, parce que ſes*

(10) Ἀνελάμβανεν εἰς ἑαυτὸν (ὁ Λόγος) τοῦτο (ὄνομα) καλούμενος ἀπ' ἀρχῆς υἱὸς ἀνθρώπου, διὰ τὸ μέλλον καίτοι μήπω ἂν ἄνθρωπος, καθὼς ὁ Δανιὴλ μαρτυρεῖ λέγων.

(11) Chap. VII. vſ. 13.

(12) Jean II. vſ. 19.

(13) Chap. XVI. vſ. 6. 7.

ses œuvres sont mauvaises ; mais celui qui fait bien, recherche la lumiere &c. Jesus lui reproche par-là, qu'il l'étoit venu trouver la nuit, comme s'il avoit fait une mauvaise action, au lieu qu'il auroit dû le venir trouver en plein jour, & déclarer une foi qui lui faisoit honneur, & qui étoit agréable à Dieu. Mais Jesus lui reproche cela avec de grands menagemens, en rendant cette instruction générale. Cette explication rend raison d'une maxime générale, par laquelle J. Christ finit la conversation qu'il a avec Nicodeme. *Celui qui fait bien* (ὁ ποιῶν ἀλήθειαν) c'est une expression des LXX. Ezechiel a dit: *Celui qui aura gardé mes Ordonnances pour faire la vérité, celui-là est juste* (14). C'est dans le même sens qu'on dit (ἀληθινὸν ποιῆσαι κρίμα) *faire un vrai jugement*; pour *rendre un juste jugement.*

℣. 36. *Qui croit au Fils*] *Croire* au Fils emporte l'observation de ses commandemens. C'est ainsi que l'Auteur de l'Ecclésiastique dit: *Si vous le voulez, vous garderez ses commandemens, & vous pratiquerez la foi qui lui est agréable* (15). (Πίστις εὐδοκίας) *La foi de bonne volonté*, c'est (πίστις εὐδοκητὸς) *la foi agréable*; comme l'a fort bien remarqué Grotius.

Ibid. *La colere de Dieu demeure sur lui*] Cette expression est imitée de l'Ecclésiastique: *La colere de Dieu repose sur les pécheurs* (16).



CHAPITRE IV.

℣. 2. J*Esus ne bâtisa pas lui-même, mais seulement ses Disciples*] Je ne sçais si c'est sur cet exemple du Sauveur, que dans les grandes Eglises les Evêques ne bâtisoient pas ordinairement eux-mêmes, mais qu'il y avoit un Prêtre établi par eux pour cette fonction. On voit cela dans Tertullien, qui parle du Prêtre *préposé* au Bâtême des Proselytes (1). Il semble que ce soit le même qu'il appelle ailleurs *Ange*, ou *Arbitre du Bâtême* (2).

℣. 5. Mr. Lenfant a remarqué sur Sichar, que *c'est la Capitale du Païs qui s'appelloit autrefois Samarie.* Corrigez cela. *Sichem* & *Samarie* étoient deux villes différentes au moins de deux lieuës. Voyez les Géographes. Mais cette Note est conforme à la Version, Mr. Lenfant ayant traduit: *Il arriva à la ville de Samarie, nommée Sichar.* Il est vrai qu'il n'y a point d'article (εἰς πόλιν τῆς Σαμαρείας & non εἰς τὴν πόλιν) mais l'article est souvent omis. *Samarie* est la Province, *Sichar* en est une ville. Mr. Lenfant l'a bien sçu (3). Il est vrai que *Sichem* étoit la Métropole des Samaritains. C'étoit leur Jerusalem. Au reste on n'est pas d'accord sur la raison qui fit donner le nom de *Sichem* à

(14) Καὶ τὰ δικαιώματά μου πεφύλακται τοῦ ποιῆσαι ἀλήθειαν, δίκαιός ἐστι. Ch. XVIII. vs. 8. 9.

(15) Ἐὰν θέλῃς, συντηρήσεις ἐντολὰς, καὶ πίστιν ποιῆσαι εὐδοκίας. Chap. XV. vs. 15.

(16) Ἐπὶ ἁμαρτωλοὺς καταπαύσει ὁ θυμὸς αὐτοῦ. Chap. V. vs. 7.

(1) *Præpositum hujus rei.* De Pœnit. Cap. VI.

(2) *Angelus, arbiter Baptismi.* De Baptis. Cap. VI.

(3) Voyez son Abregé de l'Histoire Evang. p. 245.

à cette ville; les uns prétendant qu'elle avoit été nommée de la sorte de Sichem d'Hemor; & les autres, que le fils d'Hemor avoit pris son nom de celui de la ville. Drusius prefère l'opinion de St. Jerôme, dont voici les paroles: *Sichem, la ville de Jacob, est maintenant appellée Neapolis, & est près du sépulcre de Joseph. Elle a tiré son nom de Sichem, fils d'Hemor, l'un de ses Rois; c'est près de cette ville que le Seigneur s'entretint sur le bord d'un puits avec la Samaritaine. L'on y a depuis édifié une Eglise, vis-à-vis de la montagne de Garizim* (4). Ainsi, selon St. Jerôme, Sichem eut ce nom à cause de Sichem, fils d'Hemor, qui en étoit Roi. Au reste voyez Josephe (5). Il paroît par ce qu'en dit cet Historien, que Sichem étoit alors la Métropole des Samaritains, c'est-à-dire, comme l'Auteur s'explique au même endroit, *des Juifs Apostats* (6). Josephe prétend, que voyant les faveurs qu'Alexandre avoit faits aux Juifs, ils voulurent passer pour Juifs. Plusieurs l'étoient en effet, puisque l'Historien dit qu'ils étoient des Juifs Apostats. Pour le peuple de Sichem, il prétendoit descendre des *Sidoniens*, comme le même Josephe le dit (7). On peut consulter Théophylacte (8).

℣. 7. Simon: *Une femme Samaritaine vint puiser de l'eau, à laquelle Jesus dit.* C'est une équivoque insupportable, *à laquelle eau.* P. Royal: *Il vint alors une femme de Samarie.* Autre équivoque. Samarie doit signifier ici naturellement la ville de ce nom, & non pas la Province. Cependant cette femme étoit de Sichar, où elle demeuroit.

Ibid. *Samaritaine*] Ce n'est pas parce qu'elle étoit de la ville de Samarie, puisqu'elle étoit de *Sichem* ou *Sichar*, ou parce qu'elle étoit de la Province de *Samarie:* car il y avoit à Sichem des Grecs, Vespasien y ayant établi une Colonie Grecque, & ayant nommé cette ville *Flavia Cæsarea*; mais elle étoit Samaritaine de Religion, comme on le voit par le discours qu'elle fit à Jesus. Elle prétend aussi descendre de Jacob, quoiqu'elle se croye être de ces peuples transportés dans ce païs par Salmanassar: elle croit avec les Samaritains qu'il falloit adorer sur la montagne de Garizim, où ses peres avoient adoré. Elle est donc Samaritaine de Religion.

℣. 9. *Les Juifs n'ont point de communication avec les Samaritains*] On peut juger de la haine que les Juifs avoient pour les Samaritains, par ce mot de l'Ecclésiastique: *Mon ame haït deux peuples, & le troisième que je hais n'est pas même un peuple. Ce sont ceux qui habitent dans la montagne de Samarie* (autres, *de Sehir*; c'est la véritable leçon laquelle se trouve dans la Vulgate. Voyez Drusius & Grotius. Ce sont les Iduméens) *les Philistins, & ce peuple insensé qui demeure à Sichem* (9). En vertu d'un arrêt du grand Conseil des Juifs, les Samaritains avoient été excommuniés au nom de Jehova, du tems de Samballax & du Sacrificateur *Manassé*, son gendre; & cela, disent les Juifs, par Zoroba-

(4) SICHEM, *civitas Jacob, nunc Neapolis dicta, juxtà sepulchrum Josephi, quæ à filio Hemor, sui Regis, vocabulum sumpsit; juxtà quam Dominus Samaritanæ mulieri loquitur ad fontem; ubi nunc Ecclesia fabricata est ex latere montis Garizim.*

(5) Antiq. Jud. Lib. XI. Cap. 8.

(6) Κατῳκημένην ὑπὸ τῶν ἀποστατῶν τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους. Ibid.

(7) Ibid. Lib. XII. Cap. 7.

(8) In Joann. Cap. IV. vs. 5.

(9) Chap. L. vs. 26. 27.

robabel, & par Efdras, & trois-cens Sacrificateurs. Il fut défendu en même tems à tout Ifraëlite de manger avec les Cuthéens (c'eft ainfi que les Juifs affectoient d'appeller toûjours les Samaritains) & d'en recevoir aucun parmi les Profelytes.

℣. 10. *Vous lui en auriez demandé vous-même, & il vous auroit donné de l'eau vive*] C'eft la doctrine du Sauveur. Jefus dit ailleurs: *Si quelqu'un a foif* &c. (10). Il parle de fa doctrine fous l'emblême d'un pain célefte qu'il faut manger, & d'une eau vive qu'il faut boire. *Manger fa chair & boire fon fang*, c'eft recevoir & croire la doctrine de fa mort. C'eft une expreffion commune & familiere aux Hébreux, de repréfenter la doctrine comme le pain & l'eau, qui nouriffent & défalterent l'ame. C'eft ainfi qu'on lit dans l'Eccléfiaftique: *La Sageffe le raffafiera du pain de fcience ou d'intelligence, & l'abreuvera de l'eau de la Sageffe* (11). *L'aliment dont la Sageffe raffafie eft la crainte du Seigneur, & elle les enyvre de fes fruits* (12).

℣. 14. *L'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fource* &c.] J'applique ici cette fentence de l'Eccléfiaftique: *La fcience du Sage fe répandra comme une eau qui déborde, & les confeils qu'il donne feront comme une fource de vie* (13). Ajoutons ce que cet Auteur fait dire à la Sageffe, & qui paroît contraire à ce que dit J. Chrift, & ne l'eft pas: *Ceux qui me mangent auront encore faim, & ceux qui me boivent auront encore foif* (14). Cela eft vrai. Ceux qui ont goûté la bonne doctrine & la grace du Sauveur, ne s'en dégoûteront jamais. Ils en défireront toûjours davantage.

℣. 20. *Sur cette montagne*] Les Juifs accufent les Samaritains d'avoir corrompu le paffage du Deuteronome où il eft dit: *Lorfque vous aurez paffé le Jourdain, vous éleverez ces pierres fur le mont Hebal* &c. *Vous dreflerez auffi un autel de pierres au Seigneur votre Dieu* &c. (15). Il y a Hebal dans l'Hébreu, dans les LXX., dans la Vulgate, dans le Syriaque & dans les autres Verfions; mais dans le Samaritain il y a *Garizim*. Les Juifs prétendent que c'eft une falfification des Samaritains, pour foutenir leur fchifme; & encore aujourd'hui ils rendent à Dieu leur culte fur cette montagne. La falfification eft trop apparente. Mr. Bafnage néanmoins tâche de juftifier les Samaritains, pour faire tomber la falfification fur les Juifs (16). Sa raifon eft très-foible. Mr. la Croze l'a refuté fuffifamment (17). Au refte le Temple de Garizim ne fubfiftoit plus. Hircan l'avoit détruit (18).

℣. 22. *Vous adorez ce que vous ne connoiffez point*] Cet endroit eft difficile. Les Samaritains adoroient le vrai Dieu du tems de J. Chrift. Ils avoient les Livres de Moïfe, qu'ils ont confervé. Ils étoient plutôt Schifmatiques qu'Hérétiques. Comment eft-ce donc que J. Chrift leur reproche *d'adorer ce qu'ils ne connoiffoient pas*? Pour parer à cette difficulté, on rapporte cette ignorance, non

(10) Jean VI.
(11) Chap. XV. vf. 3.
(12) Ibid. Chap. I. vf. 14.
(13) Ibid. Chap. XXI. vf. 14.
(14) Ibid. Chap. XXIV. vf. 25.
(15) Chap. XXVII. vf. 4. 5.
(16) Hift. des Juifs, Tom. I. p. 302.
(17) Entretiens fur divers Sujets p. 148.
(18) Voyez Jofephe, Ant. Jud. Liv. XIII. Chap. 17.

non à l'objet de leur culte, mais à la manière & au lieu. Ils servoient Dieu sur le mont Garizim, où étoit leur Temple, sans aucun commandement divin, & sans sçavoir par consequent, s'ils faisoient bien ; au lieu que les Juifs étoient autorisés par les Prophetes à adorer à Jerusalem. Cette raison ne frappoit point les Samaritains, qui refusoient de donner créance aux Prophetes des Juifs, pendant que les Juifs croyoient aux Prophetes qui s'étoient élevés dans le Royaume des dix Tribus, comme Osée, Elie, Elisée, & d'autres. Mais le Seigneur dit si positivement, *Vous adorez ce que vous ne connoissez point*, qu'il semble qu'on ne peut, sans contredire ses paroles, rapporter au lieu du culte le défaut que J. Christ censure, & qui, selon ses paroles, étoit dans l'objet même. Je ne sçaurois croire, quoique les Juifs, ennemis jurés des Samaritains, le disent, que ceux-ci adorassent un Pigeon, ou quelqu'autre Oiseau, dont on dit que l'image étoit, ou dans le Temple, ou sur le Temple. Mais il y a bien de l'apparence que cette Nation avoit conservé quelque Idolâtrie, qui se trouvoit mêlée avec le culte du vrai Dieu. Je ne copierai pas ici ce qu'a dit là-dessus le docte & laborieux Mr. Basnage (19). J'y renvoye le Lecteur, son Livre étant entre les mains de tout le monde. On peut voir aussi dans cet Auteur la Confession de foi des Samaritains (20). Justin Martyr dit, que *les Juifs & les Samaritains ayant la parole de Dieu, qui leur a été donnée par les Prophetes, & attendant sans cesse le Messie, l'ont méconnu les uns & les autres, excepté un petit nombre d'entre eux* (21). Justin Martyr étant de Sichem, non de la race des Samaritains, mais descendu des Grecs que Vespasien établit dans cette ville, qu'il nomma *Flavia Cæsarea* en mémoire de son nom de *Flavius*, devoit sçavoir les sentimens des Samaritains sur le sujet des Prophetes. Il est vrai qu'il y a bien de l'apparence qu'ils rejettoient les Livres Historiques des Juifs, qui contiennent des faits injurieux ou peu honorables à leur Nation ; mais pour les Ecrits des Prophetes en général, ou Justin Martyr s'est bien mal exprimé, ou ils ne les rejettoient pas.

Ibid. *& suiv. Adorer*] Adorer signifie le culte divin en général, mais principalement la priere, qui est le seul culte du Nouveau Testament. Les premiers Chrétiens n'en avoient point d'autre. *Prier* & *adorer* sont la même chose dans Tertullien : *Jean avoit enseigné à ses Disciples à prier* (22) ; & ailleurs : *Ne priez pas pour le peuple* (23).

℣. 23. *Mais le tems viendra - - - que les véritables adorateurs* &c.] C'est la Prophetie de Malachie : *Je ne recevrai plus de sacrifice de vos mains ; car depuis l'Orient jusqu'à l'Occident mon nom sera glorifié parmi toutes les Nations, & l'on offrira par-tout des sacrifices purs à mon nom* (24). Tertullien a cité ce passage contre les Juifs. Si on demande à cet ancien Auteur, quelle est cette hostie

(19) Hist. des Juifs, Tom. II. Part. I. Ch. XI. §. 3.

(20) Ibid. p. 298. & *suiv.*

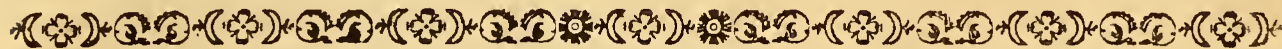
(21) Ἰουδαῖοι τε καὶ Σαμαρεῖς, ἔχοντες τὸν παρὰ τοῦ Θεοῦ λόγον διὰ τῶν προφητῶν παραδοθέντα αὐτοῖς, καὶ ἀεὶ προσδοκήσαντες τὸν Χριστόν. Apol. II. p. 69.

(22) *Docuerat & Joannes Discipulos suos adorare.* Tertull. de Oratione Cap. I.

(23) *Ne adoraveris pro populo.* De Pudicitia, non longè ab initio.

(24) Chap. I.

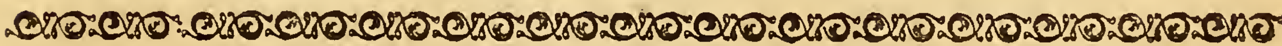
hoſtie pure, il répondra, *que c'eſt les ſacrifices de louange, & le cœur contrit, qui eſt le ſacrifice agréable à Dieu* (25). Le même Auteur dit dans un autre endroit: *J'offre un ſacrifice bien plus précieux & bien plus grand, que Dieu lui-même a ordonné de lui offrir. Je veux parler d'une priere qui part d'une bouche chaſte, d'un cœur pur & de l'Eſprit ſaint* (26); & encore ailleurs: *Nous ſacrifions de la manière dont Dieu nous l'a ordonné; c'eſt-à-dire en lui offrant une priere pure* (27). Enfin le même Pere dit, *que la ſtation du ſoir ſera celle d'un homme qui, jeûnant juſques à ce tems-là, immole alors à Dieu une Oraiſon graſſe* (28). Voilà le ſacrifice des anciens Chrétiens.



CHAPITRE V.

℣. 20. *IL lui montrera*] Le mot Grec a ici la même ſignification qu'il a dans les paroles précedentes c'eſt-à-dire *enſeigner*.

℣. 35. *Une Lampe*] Voyez les Remarques ſur Matth. XVII. ℣. 10.



CHAPITRE VI.

℣. 32. *MOïſe ne vous a pas donné le pain venu du Ciel*] Philon, expoſant le myſtère de la Manne, dit que c'eſt *la parole de Dieu* (1); mais cette *parole* eſt celle dont St. Jean parle (2).

℣. 45. *Ils ſeront tous enſeignés de Dieu*] (Διδακτοὶ τοῦ Θεοῦ). Ces mots ont la même ſignification que celui de θεοδίδακτος (3). Or que veut dire θεοδίδακτος? On le peut apprendre par le paſſage de St. Barnabé, cité par Clement d'Alexandrie: *Soyez enſeignés de Dieu, recherchant ce que le Seigneur exige de vous, afin que vous ſoyez ſauvés dans le jour du jugement* (4). Θεοδίδακτος eſt celui qui adhère à une doctrine laquelle émane de Dieu, & qui n'eſt point une doctrine humaine. Si ce mot ſignifioit une inſtruction intérieure, donnée par le St. Eſprit, il ſeroit abſurde d'ajouter *Recherchant ce que le Seigneur exige de vous*; car celui qui le ſçait déja par une revélation intérieure & immédiate, n'a pas beſoin de le rechercher.

Ibid.

(25) *Sic itaque Sacrificia ſpiritualia laudis deſignantur, & cor contribulatum acceptabile ſacrificium Deo demonſtratur.* Cap. V.

(26) *Offero opimam & majorem hoſtiam, quam ipſe* (Deus) *mandavit, orationem de carne pudicâ, de animâ innocente, de Spiritu Sancto profectam.* Apol. p. 30.

(27) *Sacrificamus quomodò præcepit Deus, purâ prece.* Ad Scapulam.

(28) *Hæc erit ſtatio ſera, qua ad veſperam jejunans, pinguem orationem Deo immolat.* De Jejunio.

(1) Θεοῦ λόγον. De Allegoriis p. m. 70.

(2) Chap. I. vſ. 1. 2.

(3) 1 Theſſ. IV. vſ. 9.

(4) Γίνεσθε δὲ θεοδίδακτοι, ἐκζητοῦντες τί ζητεῖ κύριος ἀφ' ὑμῶν, καὶ ποιεῖτε ἵνα σωθῆτε ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως. Strom. Lib. II. p. 396. & Epiſt. Barnab. Cap. XXI. p. 53.

Ibid. *Enseigné*] (Διδακτὸς) la Vulgate *Docibilis*. Cela n'eſt pas mal. Diogene Laërce a dit, que *la vertu étoit de nature à être enſeignée* (5). Voyez les Notes de Menage. Dans les Dialogues attribués à St. Ambroiſe, l'Auteur prouve que le St. Eſprit eſt Dieu, & fait ce raiſonnement contre les Macédoniens: *St. Paul dit que l'Ecriture a été inſpirée de Dieu, d'où il s'enſuit que le St. Eſprit eſt Dieu; c'eſt pourquoi il eſt dit dans les Prophetes, qu'ils ſeront tous enſeignés de Dieu* (6). Il applique cet endroit à l'inſtruction par l'Ecriture.

℣. 53. *Son ſang*] Clement d'Alexandrie remarque „ qu'il y a deux eſpe- „ ces de ſang du Seigneur: l'un, par lequel nous avons été rachetés de la „ corruption, eſt charnel; & l'autre, par lequel nous avons été oints, eſt „ ſpirituel. Etre participant de l'incorruptibilité du Seigneur, c'eſt boire ſon „ ſang. L'Eſprit eſt la force *ou la vertu* du Verbe, comme le ſang eſt cel- „ le de la chair. Comme l'on mêle le vin avec l'eau dans ſa juſte propor- „ tion; de même l'Eſprit eſt mêlé avec l'homme. Ce vin, ainſi temperé, eſt „ un feſtin qui amene à la foi; mais l'Eſprit conduit à l'immortalité. Le mê- „ lange de l'un & de l'autre, je veux dire du breuvage & du Verbe, eſt nom- „ mé *Euchariſtie*, qui eſt une grace précieuſe & qui mérite nos louanges (7)". Le Lecteur pourra conférer les Notes de Potterus ſur ce paſſage. Je ne ſçais néanmoins ſi St. Clement a cru que le St. Eſprit deſcend dans le vin, pour lui communiquer la vertu d'immortaliſer les Fidèles. En tout cas cette opinion eſt bien groſſiere.

Ibid. St. Ignace écrivant aux Romains dit: *Je veux le breuvage de Dieu, le ſang de celui qui eſt la charité incorruptible & la vie éternelle* (8). Et Clement d'Alexandrie: *Devenir participant de l'immortalité du Seigneur, c'eſt boire le ſang de Jeſus* (9). Le même Pere dit dans un autre endroit: *Lorſque le Seigneur dit dans St. Jean, Mangez ma chair, & bûvez mon ſang, il eſt clair que par ce ſang qu'il ordonne de boire, il a voulu parler de la foi & de la promeſſe* (10). Il avoit dit un peu auparavant, que *le Verbe eſt appellé de divers noms allégoriques; quelquefois il eſt nommé Viande, Chair, Aliment; d'autres fois Pain, Sang & Lait* (11). Pour dire le vrai, tout le Chapitre où St. Clement veut refuter les Gnoſtiques, qui prétendoient que la ſcience étoit ce qui rendoit les Fidèles parfaits, & qui traitoient les autres d'enfans, eſt rempli de penſées, d'allu-

(5) Ἀρέσκει δὲ αὐτοῖς καὶ τὴν ἀρετὴν διδακτὴν εἶναι. Lib. VI. in fine.

(6) De Trinitate Dialog. III. p. m. 195.

(7) Διττὸν δὲ τὸ αἷμα τοῦ κυρίου, τὸ μὲν γάρ ἐστιν αὐτοῦ σαρκικὸν, ᾧ τῆς φθορᾶς λελυτρώμεθα: τὸ δὲ πνευματικὸν, τοῦτ' ἔστιν ᾧ κεχρίσμεθα: καὶ τοῦτ' ἐστι πιεῖν τὸ αἷμα τοῦ Ἰησοῦ, τῆς κυριακῆς μεταλαβεῖν ἀφθαρσίας. Ἰσχὺς δὲ τοῦ λόγου τὸ πνεῦμα, ὡς αἷμα σαρκός: ἀναλόγως τοίνυν κίρναται, ὁ μὲν οἶνος, τῷ ὕδατι, τῷ δὲ ἀνθρώπῳ, τὸ πνεῦμα. καὶ τὸ μὲν, εἰς πίστιν εὐωχεῖ, τὸ κρᾶμα: τὸ δὲ, εἰς ἀφθαρσίαν ὁδηγεῖ, τὸ πνεῦμα; ἡ δὲ ἀμφοῖν αὖθις κρᾶσις, ποτοῦ τε καὶ λόγου, εὐχαριστία κέκληται, χάρις ἐπαινουμένη καὶ καλή. Pæd. Lib. II. 2. p. 151.

(8) Πόμα Θεοῦ θέλω, τὸ αἷμα αὐτοῦ, ὅ ἐστι ἀγάπη ἄφθαρτος καὶ ἀέννaος ζωή. Epiſt. ad Roman.

(9) Τοῦτ' ἔστι πιεῖν τὸ αἷμα τοῦ Ἰησοῦ, τῆς κυριακῆς μεταλαβεῖν ἀφθαρσίας. Pæd. Lib. II. 2.

(10) Καὶ ὁ κύριος ἐν τῷ κατὰ Ἰωάννην, φάγεσθέ μου τὰς σάρκας, εἰπὼν, καὶ πίεσθέ μου τὸ αἷμα, ἐναργὲς τῆς πίστεως καὶ τῆς ἐπαγγελίας τὸ πότιμον ἀλληγορῶν. Ibid. Lib. I. 6. p. 100.

(11) Οὕτω πολλαχῶς ἀλληγορεῖται ὁ Λόγος, καὶ βρῶμα, καὶ σὰρξ, καὶ τροφὴ, καὶ ἄρτος, καὶ αἷμα, καὶ γάλα. Ibid. p. 99.

lusions, d'imaginations, qui me paroissent bien vaines; ce ne sont que subtilités.

℣. 60. *Ce discours est dur*] Tertullien, qui à l'ordinaire n'est rien moins que clair, a fait là-dessus une remarque où il y a beaucoup d'embarras. Il dit en général „ que les Juifs ayant trouvé ce que J. Christ leur avoit dit tout-à-„ fait dur & insupportable, parce qu'ils avoient cru qu'il leur proposoit de „ manger véritablement sa chair; il avoit prévenu cela en les avertissant, que „ la cause du salut étoit l'Esprit, & en leur disant, que c'est l'*Esprit qui vi-*„ *vifie*. Et c'est dans la même vûë qu'il ajoute, *La chair ne sert de rien*, sça-„ voir pour vivifier. Il leur montre encore ce qu'il veut qu'on entende par „ l'Esprit, quand il dit: *Les paroles que je vous dis sont Esprit & vie*; & enco-„ re: *Qui entend mes paroles, & qui croit en celui qui m'a envoyé, a la vie éternel-*„ *le, & ne viendra point en condamnation, mais il est passé de la mort à la vie.* „ C'est donc la parole qu'il dit être cause de la vie, parce que la parole est Es-„ prit & vie. C'est cette même parole qu'il dit être sa chair, parce que le Ver-„ be a été fait chair; & par consequent c'est cette parole qu'il faut désirer „ pour être cause de la vie, qu'il faut devorer par l'ouïe, ruminer par la „ pensée, & digerer par la foi. Car un peu auparavant il avoit appellé sa „ chair un pain céleste, insistant toûjours par l'allégorie des alimens nécessai-„ res, à rappeller la mémoire des Peres, qui avoient preféré les pains & la „ chair des Egyptiens à la vocation divine (12) ". Il faut joindre à ce passage de Tertullien celui de Theodore d'Héraclée, que Mr. Rigault a mis dans sa Note sur celui de Tertullien (13): „ Cette parole étoit effectivement dure „ pour des mangeurs de chair & des bûveurs de sang, qui croyoient que ce „ que J. Christ avoit dit, devoit se prendre à la lettre. Mais pour ceux „ qui prennent spirituellement les choses spirituelles, ils n'y trouvoient rien de „ dur; mais des paroles pleines de pieté, & qui leur procuroient la vie éter-„ nelle ". Rigault renvoye après cela à St. Augustin, de Doctr. Christ. L. IV. 15. C'est une faute, il faut mettre L. III. 16. Col. m. 53. T. III. C'est la régle de St. Augustin pour connoître les expressions figurées.

℣. 63. Clement d'Alexandrie remarque, que *comme la régeneration est spirituelle, les alimens destinés à nourrir l'homme spirituel le sont aussi* (14); & un peu

(12) *Nam quia durum & intolerabilem existimaverunt sermonem ejus, quasi verè carnem suam illis edendam determinasset, ut in spiritu disponeret statum salutis, præmisit: Spiritus est qui vivificat. Atque ita subjunxit: Caro nihil prodest; ad vivificandum scilicet. Exsequitur etiam, quid velit intelligi spiritum. Verba quæ locutus sum vobis, spiritus sunt, vita sunt. Ut & suprà: Qui audit sermones meos, & credit in eum qui me misit, habet vitam æternam, & in judicium non veniet, sed transiit de morte in vitam. Itaque sermonem constituens vivificatorem, quia spiritus & vita sermo, eundem etiam carnem suam dixit, quia & sermo caro erat factus, proindè in causam vitæ appetendus, & devorandus auditu, & ruminandus intellectu, & fide digerendus. Nam & paulò ante carnem suam panem quoque cœlestem pronuntiarat, urgens usquequaquè, per allegoriam necessariorum pabulorum, memoriam Patrum, qui panes & carnes Ægyptiorum prævenerant divinæ vocationi.* De Resurr. Carnis Cap. XXXVII.

(13) *Σκληρὸς ἦν ἀληθῶς, ὁ νομιζόμενος σαρκοφάγους τινὰς καὶ αἱμοβόρους τοὺς ἀκούοντας ἀποτελεῖν.*

(14) *Καθάπερ δὲ ἡ ἀναγέννησις ἀναλόγως, οὕτω καὶ ἡ τροφὴ γέγονε τῷ ἀνθρώπῳ πνευματική.* Pæd. Lib. I. 6. p. 106.

peu plus haut : *Car on boit le Verbe, l'aliment de la vérité* (15) ; & encore : *Faites attention à une autre espece de viande, qui est ainsi nommée par allégorie ; sçavoir la volonté de Dieu. Jesus-Christ a même appellé sa propre passion une coupe ; puisque lui seul devoit la boire, la vuider & l'accomplir* (16).

℣. 69. *Nous l'avons cru, & nous l'avons reconnu*] *Si vous ne croyez point*, dit Isaïe, *vous n'entendrez point* (17). La connoissance précede la joye ; car comment croire ce que l'on ne connoît pas ? *La foi est par la prédication*, par l'instruction. Mais la foi précede aussi la connoissance. Car pour voir dans l'Evangile les merveilles de la Sagesse divine, il faut croire à l'Evangile. En effet, pour m'exprimer avec Clement d'Alexandrie, *comment l'ame pourra-t-elle comprendre ce qu'il y a de merveilleux dans la contemplation de ces choses, si l'incrédulité s'oppose intérieurement à la connoissance qu'on en doit acquérir* (18) ? Ajoutons à cela ce beau mot de Theodoret : *La foi a besoin de connoissance, tout comme la connoissance a besoin de la foi ; car la foi ne sçauroit être sans connoissance, ni la connoissance sans foi* (19). Theodoret cite au même endroit ce passage d'Epicure, qui disoit que *la foi étoit la* présomption *de la pensée, qui devenoit ensuite une* compréhension *par l'addition de la connoissance* (20). *Présomption, anticipation, prénotion*, sont des termes dont on s'est servi pour exprimer la *Prolepse* d'Epicure. Voyez là-dessus Gassendi (21). *La foi est donc une connoissance*, dit Clement d'Alexandrie ; *& la connoissance est une foi* (22). La raison de cela est, que la foi n'est autre chose que la persuasion que J. Christ est le Fils de Dieu, & de cette persuasion naît la science, parce que J. Christ l'a enseigné aux hommes ; mais cette foi est éclairée, parce que les preuves de la mission divine de Notre-Seigneur sur cette vérité, sont évidentes. Clement d'Alexandrie explique aussi ce que c'est que la *Prolepse* d'Epicure (23).



CHAPITRE VII.

℣. 37. SI *quelqu'un a soif*] (Ἐάν τις διψᾷ.) Elien s'est servi de cette expression. Antisthene, rebutant Diogene qui vouloit l'entendre, jusqu'à le chasser à coups de bâton, *celui-ci ne se rebuta point ; mais ayant une soif extrême de l'entendre, il le pressoit avec d'autant plus d'ardeur* (1).

Ibid.

(15) Πίνεται γὰρ ὁ Λόγος, ἡ τροφὴ τῆς ἀληθείας. Ibid. p. 104.

(16) Ὁρᾶτε ἄλλο βρῶμα, ἀλληγορούμενον παραπλησίως.... τὸ θέλημα τοῦ Θεοῦ. Ἀλλὰ καὶ τὴν συμπλήρωσιν τοῦ ἰδίου πάθους ποτήριον κέκληκε.... ὅτι ἐκπιεῖν καὶ ἐκτελέσαι μόνον ἐχρῆν αὐτό. Ibid.

(17) Ἐὰν μὴ πιστεύσητε, οὐδὲ μὴ συνῆτε. Chap. VII. vs. 9.

(18) Πῶς γὰρ τούτων ὑπερφυᾶ θεωρίαν χωρῆσαι πότ' ἂν ψυχὴ, διαμαχομένης ἔνδον τῆς περὶ τὴν μάθησιν ἀπιστίας. Strom. Lib. II. p. 382.

(19) Δεῖται μὲν τοι ἡ πίστις τῆς γνώσεως καθάπερ οὖν ἡ γνῶσις τῆς πίστεως : οὔτε γὰρ πίστις ἄνευ γνώσεως, οὔτε γνῶσις ἄνευ πίστεως. Orat. I. p. 471.

(20) Ἐπίκουρος πρόληψιν διανοίας αὐτὴν (πίστιν) εἶπε. Τὴν δὲ πρόληψιν μεταλαβοῦσαν τὴν γνῶσιν, κατάληψιν γίνεσθαι. Ibid.

(21) Phil. Epicur Tom. I. p. 136. & *suiv.*

(22) Πίστη τοίνυν ἡ γνῶσις, γνωστὴ δὲ ἡ πίστις. Strom. Lib. II. p. 365.

(23) Strom. Lib. II.

(1) Ὁ δὲ Διογένης οὐκ ἀπηλλάττετο, ἀλλ' ἔτι μᾶλλον ἐνέκειτο φιλοπόνως ἀκούειν αὐτοῦ διψῶν. Ælian. Var. Hist. Lib. X. Cap. 16.

Ibid. *Si quelqu'un a ſoif qu'il vienne à moi, & qu'il boive*] (Ἐάν τις διψᾷ ἐρχέσθω πρός με καὶ πινέτω). C'eſt une alluſion aux eaux que l'on bûvoit à la fête des Tabernacles. Il y a ſur cela une remarque curieuſe de Louis de Veil dans un Traité de Moïſe Maimonide (2).

℣. 38. *De lui*] Mr. le Clerc, *Du ventre de celui*. En Grec κοιλίας. Ce mot ſignifie effectivement *le ventre*; mais il ſe prend & ſe met pour le cœur, ou le ſiége des affections: *Mon ventre a été émû pour chercher la ſageſſe* (3). Le *ventre* dans cet endroit, c'eſt le *cœur*. Druſius l'a fort bien remarqué. L'on peut voir quelques paſſages de l'Ecriture où ce mot ſe prend auſſi dans ce ſens (4). Theophylacte remarque auſſi que *le* COEUR *eſt appellé le* VENTRE *par une figure Hébraïque* (5). Les termes doivent être rendus ſelon l'idée qu'avoient ceux qui ont écrit. Voyez la Note de Grotius ſur ce paſſage de l'Eccléſiaſtique. *Le ventre, les entrailles,* ſont les affections.

℣. 40. *Un Prophete*] Les Juifs attendoient ce Prophete-là, ou en général un Prophete diſtingué. *Les Juifs & les Sacrificateurs ont conſenti que Simon fût leur Chef & leur ſouverain Sacrificateur pour toûjours, juſqu'à ce qu'il s'élevât un Prophete fidèle* (6). Ils attendoient donc ce Prophete-là. Au reſte on peut voir dans cet endroit, comment les Juifs entendoient qu'un homme pouvoit être *Sacrificateur éternellement*, ſçavoir quand le Sacerdoce étoit perpetué dans ſes deſcendans. Mais ils auroient vainement voulu appliquer cette explication à *Melchiſedec*, dont les deſcendans ne furent point Sacrificateurs, ſuppoſé qu'il en ait eu.



CHAPITRE VIII.

℣. 3. CEtte Hiſtoire ne ſe trouve point dans un grand nombre d'Exemplaires Grecs; elle manque dans la Verſion Syriaque qu'on appelle *Simple*, ou Vulgate. Elle n'eſt point dans les Exemplaires des Neſtoriens, ni dans ceux des Jacobites, ni dans ceux des Catholiques. C'eſt pourquoi ni Ebed-Jeſus, ni Barhebraeus, ni Jaques d'Edeſſe, ne la mettent point au rang des ſaintes Ecritures; & entre les erreurs que les Grecs reprochent aux Armeniens dans la Formule que Cotelier a inſerée dans ſes P P. Apoſtoliques, on les accuſe de rejetter cette hiſtoire.

℣. 20. *Dans la Tréſorerie*] C'eſt apparemment le lieu où étoit le *Trône*, qui eſt appellé γαζοφυλάκιον (1). C'étoit un lieu où il étoit permis d'entrer, puiſ-

(2) De Apparatu Templi p. 133. & 134. Tom. VII. du Recueil intitulé: *Faſciculus Opuſcul. quæ ad Hiſt. & Phil. ſacram ſpectant.* Rotterd. 1696. Voyez auſſi la p. 495. du même Volume. La Cr.

(3) Eccleſ. LI. vſ. 30.

(4) Habac. III. vſ. 16. & Pſeaum. XL. vſ. 8.

(5) Sur Jean VII.

(6) 1 Macch. XIV. vſ. 31.

(1) Marc XII. vſ. 41. & Luc XVI. vſ. 1.

puisque J. Christ y enseignoit. Ce n'est pas le même qui est aussi nommé *Gazophylacium* dans les Macchabées (2), dans lequel on mit une copie, ou plutôt l'original de l'Acte passé par les Juifs en faveur de Simon, par lequel la Nation le créoit Prince du peuple, & lui conservoit la souveraine Sacrificature, pour lui & pour sa posterité. *Gazophylacium* doit signifier ici les Archives du Temple, ou un endroit sûr & fermé, dans lequel on conservoit les monumens importans. Apparemment on y gardoit aussi le Trésor public.

℣. 56. *Désira avec ardeur*] (Ἀγαλλιάω.) Ce mot-là, qui signifie quelquefois *rendre graces, bénir*, ne signifieroit-il point aussi *prier*, *demander*? C'est un problême.

℣. 57. *Vous n'avez pas encore cinquante ans*] St. Chrysostome a lû *quarante*. Euthymius dit que c'est la véritable leçon. C'est évidemment une correction, faite par quelque mauvais Critique, qui voyant que J. Christ est mort vers la 34. année de son âge, a cru qu'il falloit faire dire aux Juifs, *Vous n'avez pas encore quarante ans*; car les MSS. & les Versions portent *cinquante*. Ce que je veux remarquer ici, c'est que ce passage a servi de fondement à St. Irenée, pour dire que Notre-Seigneur a vécu jusqu'à près de cinquante ans. „ Les „ Juifs répondent à J. Christ, dit ce Pere, *Vous n'avez pas encore cinquante ans*, „ *& vous avez vû Abraham*. Cela convient à un homme qui a passé quaran- „ te ans, & qui n'est pas éloigné des cinquante. Mais à l'égard d'un homme „ de trente ans, on lui dira, *Vous n'avez pas encore quarante ans*. Les Juifs, „ qui vouloient convaincre J. Christ de mensonge, parce qu'il avoit dit „ qu'Abraham l'avoit vû (c'est ainsi qu'ils font parler Jesus, quoiqu'il n'eût „ pas parlé de la sorte) n'avoient garde de le faire plus âgé qu'il n'étoit. Ils „ sçavoient, ou par la description de la Judée pendant laquelle J. Christ étoit „ né, ou ils conjecturoient, à le voir, qu'il n'avoit pas encore cinquante ans (3). Mais ce qui paroissoit à St. Irenée un argument invincible, c'est ce qu'il avoit appris des Disciples de St. Jean. Voici ses paroles: „ L'Evangile témoigne „ que J. Christ avoit près de cinquante ans, & tous les Anciens qui ont été „ auprès de St. Jean en Asie, assurent que l'Apôtre St. Jean, qui a vécu jus- „ qu'au tems de Trajan, le leur a dit. Parmi ceux-là même il y en a qui „ ont non seulement vû St. Jean, mais d'autres Apôtres, & qui confirment la „ même chose (4)". St. Irenée florissoit vers l'an 167. St. Jean étoit mort vers le commencement du II. siécle. St. Irenée a vû les Disciples de St. Jean en Asie. Voilà un exemple des fausses Traditions, qui suffit pour rejetter presque sans examen toutes les autres, dès qu'elles n'ont pour fondement que le témoignage des Anciens. Au reste, Baronius a prétendu que ces passages de St. Irenée étoient faux, & qu'on les avoit fourrés dans cet ancien Auteur. La supposition est sans preuves. Aussi le P. Petau l'a-t-il bien refutée dans ses Remarques sur St. Epiphane (5).

℣. 58. Le second sens qui est dans la Note de Mr. le Clerc, est proposé d'une

(2) 1 Macch. XIV. vs. 49.
(3) Ireneus adv. Hæres. Lib. II. Cap. 40.
(4) Ibid. Cap. 39.
(5) Pag. 145.

d'une manière peu exacte. Je ne prétens pas l'approuver. Je crois même que le sens le plus naturel est le premier, parce que la préexistence de J. Christ est plus que prouvée par d'autres endroits. Il falloit dire cependant, en proposant la seconde interprétation, ce qui peut la soutenir; c'est que J. Christ 1°. laisse la réponse des Juifs, qui avoient eux-mêmes laissé la réponse de J. Christ; car J. Christ leur ayant dit qu'*Abraham avoit vû son jour*; ils répondent, qu'*il n'a pas 50. ans*, & *qu'il a vû Abraham.* J. Christ ne dit pas qu'il avoit vû Abraham, mais qu'*Abraham avoit vû*, non lui, mais *son jour*, ce qui se rapporte évidemment à son Incarnation. J. Christ donc a pû laisser à son tour la sotte réponse des Juifs, & pour prouver qu'*Abraham a vû son jour*, qui est ce qu'il a dit, il assure *qu'il étoit avant qu'Abraham fût.* Or si on rapporte ces derniers mots à ce que J. Christ avoit dit, comme il s'agit dans ce que J. Christ a dit *de sa journée*, c'est-à-dire de son apparition dans le monde; on ne peut dire que *cette journée*, ou cette apparition de J. Christ, soit avant Abraham, que parce que cette apparition avoit été prédite & promise avant qu'Abraham fût au monde. Au reste, voyez les Notes de *Vatable & de Munster* sur ces paroles de Michée: *Ses issues sont dès jadis &c.* (6). Ces Interprêtes l'entendent du décret de Dieu.



CHAPITRE IX.

℣. 2. *EST-ce à cause des ses propres péchés, ou à cause des péchés de son pere & de sa mere, que cet homme est né aveugle*] (Τίς ἥμαρτεν: οὗτος; ἢ οἱ γονεῖς αὐτοῦ; ἵνα τυφλὸς γεννηθῇ) Salluste observe, que *les maladies de naissance sont une preuve de la Metempsycose. Car c'est pour cela*, ajoute-t-il, *que quelques-uns naissent aveugles, débiles, & sont affligés dans leur ame* (1).

Ibid. Les Juifs sembloient avoir pris cela des Pythagoriciens & des Platoniciens. *Pythagore & Platon*, dit Theodoret, *établissent un peuple d'ames, qui ne sont unies à aucun corps. Ils disent que dès qu'elles se sont rendues coupables de quelque péché, pour les punir, on les envoye dans des corps* (2). Theodoret cite le Philosophe Philolaüs, Pythagoricien. Il faut rapporter ici ce que j'ai dit dans l'histoire du Manichéïsme, des diverses opinions des Peres là-dessus. Il y a plus. Les Juifs crurent la Transmigration des Ames dans des corps d'animaux farouches, pour les punir des crimes qu'elles avoient commis dans des corps humains. Il y a dans le Dialogue de Justin Martyr, que les ames indignes de la

(6) Chap. V. vs. 2.

(1) Τὴν δὲ μετεμψύχωσιν ἐκ τῶν ἐκ γενετῆς παθῶν ἐστὶν ἰδεῖν. Διατί γὰρ οἱ μὲν τυφλοὶ, οἱ δὲ παρειμένοι, οἱ δὲ καὶ αὐτὴν τὴν ψυχὴν κακῶς ἔχοντες τίκτονται. Sallust. de Diis Cap. XX. p. m. 279. La Cr.

(2) Πυθαγόρας δὲ καὶ Πλάτων, δῆμον τίνα ψυχῶν ἀσωμάτων εἰσάγουσι, καὶ τὰς ἁμαρτίᾳ δὲ τινὶ περιπεσούσας, τιμωρίας χάριν εἰς σώματα καταπέμπεσθαι λέγουσι. Theod. Tom. IV. Serm. V. de Anima p. m. 544.

la Vision de Dieu, *sont liées dans des corps de bêtes sauvages, & que c'est-là leur peine* (3). Ces paroles semblent être de Justin Martyr, & l'on n'en peut douter, si on les lit sans un point d'interrogation, qui n'est point dans mon Edition, qui est celle de Commelin 1593. Avec une interrogation, elles pourroient être du Juif Tryphon; ce qui pourtant n'a pas trop d'apparence. On n'a recours à cela, que parce qu'on ne voudroit pas attribuer à Justin une semblable opinion.

℣. 23. *Il a de l'âge*] (Ἡλικίαν ἔχει) *Vous êtes encore jeune*, dit Platon dans un de ses Dialogues, *& vous avez de la taille* (4); & dans un autre: *Je n'ai pas encore la taille, ô Socrate* (5).

CHAPITRE X.

℣. 8. CLement d'Alexandrie a cité plus d'une fois ce passage: *Tous ceux qui sont venus avant moi, étoient des voleurs*, & a fondé là-dessus sa pensée, que les Philosophes Grecs avoient pris tout ce qu'ils avoient de bon, de la Philosophie barbare; c'est-à-dire de Moïse & des Prophetes. Il dit, sur le témoignage d'Aristobule, dans le premier Livre de son Ouvrage addressé à Ptolomée Philometor, que l'Histoire & les Livres de Moïse avoient été traduits en Grec avant Ptolomée fils de Lagus, & Ptolomée Philadelphe (1). Il revient souvent à cette pensée. Je fais cette remarque, pour faire voir combien on se trompe, quand on s'imagine, que pour avoir le vrai sens de l'Ecriture, il faut le chercher dans les anciens Peres, qui étant tout près des Apôtres, devoient sçavoir par tradition le vrai sens des Livres sacrés. Cela devroit convenir à l'Auteur que je cite, qui avoit été disciple des plus sçavans hommes de son tems, & qui certainement n'est rien moins qu'un modèle pour l'explication de l'Ecriture sainte, quoiqu'il y ait beaucoup à apprendre dans ses Ouvrages.

℣. 11. Les Juifs disent, que Dieu choisit leurs meilleurs Princes entre des Bergers, & les éleva de cette condition, où ils avoient appris la vigilance & l'humanité, à la dignité de Conducteurs de son peuple. Il les éprouvoit dans cet emploi. Ils alleguent l'exemple de David, que Dieu éprouva de la sorte, & qu'il trouva (ποίμενα καλὸν) bon Berger (2).

℣. 25. Cet endroit m'a rappellé le mot de ce Philosophe des Indes, à qui Alexandre demanda *ce qu'il falloit faire pour devenir Dieu? Il faut*, répondit le Philosophe, *faire des actions qu'aucun homme ne sçauroit faire* (3).

℣. 36. *Sancti-*

(3) Ἐις τινὰ θηρίων ἐνδεσμευόντες σώματα, καὶ αὕτη ἐστὶ κόλασις αὐτῶν.

(4) Ἔτι γὰρ νέος εἶ, καὶ ἡλικίαν ἔχεις. In Cratyl. sub. finem.

(5) Οὐ γὰρ πω, ἔφη, ἡλικίαν ἔχω, ὦ Σώκρατες. In Lyside. Rem. de La Cr.

(1) Strom. Lib. I. p. 342.

(2) Voyez Pseaum. LXXVIII. vs. 70. Rhenferd. Invest. Præfect. & Minist. Synag. §. XVI. & ci-dessus la Remarque sur Luc XVI. vs. 10.

(3) Ἐρωτηθεὶς πῶς, ἄν τις ἐξ ἀνθρώπων γένοιτο Θεός; εἰ πράξειεν, εἶπεν, ἃ πρᾶξαι ἄνθρωπον μὴ δύνατον ἐστί. Clem. Alex. Str. Lib. VI. p. 634.

℣. 36. *Sanctifié*] ('Ηγίασε). *Sanctifier* veut dire ici donner, conférer un ministère sacré. La sanctification de J. Christ a été sa mission, sa vocation à la charge de Messie. Elle a été faite dans son Bâtême, où Dieu l'a sacré. Le mot de sanctifier est employé dans ce sens par l'Auteur de l'Ecclésiastique. Il dit de Moïse, que *Dieu le sanctifia à cause de sa fidélité, & le choisit entre tous les hommes* (4). Je ne doute pas que ἐν ne signifie ici *à cause*. C'est dans ce sens que le même Auteur employe cette particule lorsqu'il dit: *Pour toutes ces choses le peuple ne se repentit point* (5). L'observation que je viens de faire paroît encore confirmée par cet autre passage: *Il a été consacré Prophete dès le ventre de sa mere* (6).



CHAPITRE XI.

℣. 33. SE *sentant tout émû*]. Mr. le Clerc: *Et s'émut lui-même.* Mieux certainement, *il fut tout émû.* A la lettre, *il se troubla;* mais les mots Ἐτάραξεν ἑαυτὸν, ne signifient que *s'émouvoir.* Ainsi la Vierge ayant entendu le discours de l'Ange, *elle fut toute émue des paroles qu'elle entendoit* (1). De même dans l'Ecclésiastique: *Mon ventre a été troublé pour chercher la Sagesse* (2); c'est-à-dire, *mes entrailles, mon cœur a été émû pour la chercher,* ou en stile ordinaire, *j'ai eu pour elle un extrême désir, une extrême affection.* Voyez sur la signification du mot ταράσσεσθαι la Remarque sur Matth. II. ℣. 3. Il n'exprime qu'une grande émotion, mais non un *trouble;* ce qui ne convient pas à J. Christ.

℣. 49. *Souverain Sacrificateur de cette année-là*] L'expression de St. Jean est très-juste. Le souverain Sacerdoce, qui dans son institution devoit être héréditaire & perpetuel, étoit devenu une charge annuelle. Les Romains créoient & deposoient à leur gré les souverains Sacrificateurs, parce qu'ils vendoient la charge au plus offrant. *Valerius Gratus* en deposa & en investit plusieurs. *Il donna,* dit Josephe, *le Pontificat à Eleazar fils d'Ananus, ou Anne, & l'en priva un an après, pour en revêtir Simon, fils de Camithe; celui-ci l'ayant possedé aussi un an, il l'en depouilla, pour le donner à Joseph, surnommé Caïphe* (3).

℣. 51. Philon dit aussi que *celui qui est véritablement Sacrificateur, est en même tems Prophete, & qu'il n'ignore rien. Pour être un vrai Sacrificateur,* continue-t-il, *il faut avoir obtenu le Sacerdoce du vrai Dieu, non pas tant par le bénéfice de sa naissance, que par sa vertu* (4).

(4) Ἐν πίστει καὶ πραΰτητι ἡγίασεν αὐτὸν. Chap. XLV. vs. 5.

(5) Ἐν πᾶσι τούτοις οὐ μετενόησεν ὁ λαὸς. Ibid. Chap. XLVIII. vs. 18.

(6) Καὶ αὐτὸς ἐν μήτρᾳ ἡγιάσθη προφήτης. Ibid. Chap. XLIX. vs. 10.

(1) Διεταράχθη ἐπὶ τῷ λόγῳ. Luc I. vs. 29.

(2) Chap. LI. vs. 30.

(3) Antiqu. Jud. Lib. XVIII. Cap. 3.

(4) Τάχα δ' ἐπειδὴ ὁ πρὸς ἀλήθειαν ἱερεὺς εὐθὺς ἐστὶ ὁ προφήτης, οὐ γένει μᾶλλον, ἢ ἀρετῇ, παρεληλυθὼς ἐπὶ τὴν τοῦ ὄντος ὄντως ἱερατείαν. Προφήτῃ δ' οὐδὲν ἄγνωστον &c. de Creat. Princip. p. 563. initio.



CHAPITRE XII.

℣. 3. DE *nard*] (Νάρδυ) Clement d'Alexandrie, parlant des diverses espèces d'huiles parfumées qui étoient en usage & estimées, dit que *le Nard est celle dont on fait le plus de cas* (1).

℣. 6. *Il avoit entre les mains ce qu'on y mettoit*] (Τὰ βαλλόμενα ἐβάσταζεν). La même expression se trouve dans Diogene Laërce, dans la Vie de Socrate: *La piéce d'argent qu'on y mettoit* (2).

℣. 7. *Pour le jour de mon ensevelissement*] (Τῦ ἐνταφιασμῦ μῦ). Voyez sur Matth. XXVI. ℣. 12.

℣. 13. *Prirent des branches de palmiers*] Cela se faisoit dans les fêtes & dans les jours de réjouissance, comme on le peut voir dans le Livre de Judith, où, après sa belle expedition, toutes les femmes d'Israël vinrent la voir & s'assemblerent autour d'elle; elle prit des Thyrses (ce sont des branches d'arbres avec les feuilles) & les leur distribua. Elles firent des couronnes d'olivier, en mirent une sur sa tête, & se couronnerent aussi de même; & ayant Judith à leur tête, elles dansoient, & chantoient des Cantiques (3). Ce fut une procession usitée dans les fêtes de delivrance. De-là vient que le peuple crioit *Hozanna*; *Sauve, je te prie.* C'est à cela que fait allusion l'Auteur sacré de l'Apocalypse, où les Bienheureux sont représentés tenant dans leurs mains des branches de palmier, & chantant: *Le salut dont nous jouissons vient de notre Dieu* (4). Ajoutez à cela ce qui est rapporté dans les Macchabées. Simon & les Juifs envoyent à Demetrius une couronne d'or, καὶ τὴν βαΐνην: c'est *une branche de palmier*, qui étoit aussi faite d'or (5). Grotius néanmoins croit qu'il y a une faute, & qu'il faut lire (τὴν βαΐν) *une branche de palmier*, c'est-à-dire la figure, puisque c'étoit de l'or. Voici quelque chose de plus conforme à ce qui se passa à Jerusalem quand J. Christ y entra. Les Gentils avoient bâti une forteresse auprès de Jerusalem, pour la tenir en bride. Simon la prit, *& y entra, louant Dieu avec des branches de palmes, & des instrumens de Musique, chantant des Hymnes & des Cantiques* (6). C'étoit la marque d'une extrême joye de porter de la sorte des branches de palmes.

℣. 27. *Mon ame est troublée*] C'est-à-dire *toute émuë.* Voyez les Remarques sur Matth. II. ℣. 3. ci-dessus XI. ℣. 33.

℣. 42. *De peur d'être chassés de la Synagogue*] Cela est apparemment mal traduit; Συναγωγὴ signifie toute sorte d'assemblée & de societé; & le sens est, *de peur d'être exclus de la Societé civile.* L'excommunication Judaïque n'emportoit

(1) Καὶ ἡ νάρδος εὐδοκιμεῖ παρ' αὐτοῖς. Pæd. Lib. II. 8. p. 177.

(2) Τὸ βαλλόμενον κέρμα. in Vita Socr. p. m. 92. La. Cr.

(3) Chap. XV. vs. 12. & suivans.

(4) Chap. VII. vs. 9.

(5) 1 Macch. XIII. vs. 37.

(6) Ibid. vs. 51.

toit pas l'exclusion de la Synagogue, mais du commerce civil. Et il y en a une bonne preuve dans la personne de Jesus-Christ & des Apôtres, qui enseignent par-tout dans les Synagogues, quoiqu'excommuniés par les Juifs (7).



CHAPITRE XIII.

℣. 2. PEndant le *souper*] *Pascal*, ajoute Mr. le Clerc. La Note de Buxtorf, qui traduit Ἐσθιόντων αὐτῶν, avec d'autres, par l'Aoriste, *après qu'ils eurent soupé*, me plaît beaucoup (1). Après le souper Pascal il institua la Ste. Cène; & non, pendant le souper. Ce qu'il ajoute pour confirmer son sentiment, me plaît aussi; c'est que St. Jean (2) parle du souper Pascal; qu'après ce souper J. Christ se leva & lava les pieds de ses Disciples; qu'ensuite *il se remit à table* (3) pour instituer la Ste. Cène. Mais quand je lis que pendant ce dernier repas, qui est celui de la Ste. Cène, Jesus donne à Judas le morceau trempé, je me trouve embarassé; car certainement le morceau trempé apartient au souper de la Pâque: on trempoit du pain dans un bouillon &c. Celà méritoit que Mr. le Clerc l'expliquât. Il falloit aussi expliquer, comment J. Christ se remit à table après le souper Pascal, & pourquoi. On n'en dit rien. Voyez sur ce morceau trempé la Note de Cappel & Valæus (4).

℣. 14. 15. Clement d'Alexandrie dit, *qu'en même tems que Jesus-Christ commande quelque chose*, il imprime le caractère, *afin qu'on puisse exécuter ce qu'il ordonne* (5). Pour moi, je prens χαρακτηρίζεσθαι pour *donner l'exemple*, & *pratiquer le premier*, afin de faire voir que l'on peut bien observer ses commandemens. Donner des loix, & en donner le modèle. C'est, si je ne me trompe, ce qu'a voulu dire Clement d'Alexandrie; mais il a peut-être aussi voulu dire, que J. Christ ne se contente pas de donner des préceptes, mais qu'il les imprime dans le cœur des Fidèles, afin qu'ils puissent les accomplir. C'est peut-être une allusion à cette parole: *Il grave ses Loix dans le cœur.*

℣. 21. *Jesus se sentit émû en lui-même*] (Ἐταράχθη). Voyez sur Matth. II. ℣. 3. & ci-dessus XI. ℣. 33.

(7) Bohmer de Confœderat. Discip. Christ. p. 142.

(1) Apud Valæum in Matth. Cap. XXVI. vs. 26.

(2) Chap. XIII. vs. 2.

(3) Ibid. vs. 12.

(4) Sur Jean Chap. XIII. vs. 36.

(5) Ἐντέλλεται δὲ ἅμα καὶ χαρακτηρίζεται, τὰς ἐντολὰς αὐτὰς ἐκτελεῖν δύνασθαι. Pæd. Lib. I. 12. p. 133.



CHAPITRE XIV.

℣. 9. QUi *m'a vû*, dit St. Hyppolite, *a vû mon pere*; c'est-à-dire, *si vous m'avez vû, vous pouvez reconnoître mon pere en moi. Car il est facile de reconnoître le pere dans une image qui lui ressemble. Mais si vous ne connoissez point cette image, qui est son fils, comment pouvez-vous voir le pere* (1)?



CHAPITRE XV.

℣. 1. NUl, que je sçache, n'a rendu la pensée de J. Christ. Il fait allusion au passage de Jeremie: *Je t'avois plantée comme une vigne, dont tout le plan étoit franc* (1). Les LXX. ont mis (ἄμπελος ἀληθινὴ) *une vigne véritable*, qui est la même expression que celle de J. Christ. Le Seigneur veut dire une *vigne franche*, opposée à une *vigne sauvage*, qui ne porte que de mauvais fruits. Je doute même si J. Christ n'a point eu en vûë la Synagogue & les Docteurs Juifs; ils avoient été autrefois un *vigne franche*; ils étoient devenus une *vigne bâtarde & sauvage*. C'est lui qui est la *vigne franche*, celle qui porte de bons fruits: il faut être uni à lui, si on veut en porter.

℣. 9. & 10. *Maintenez-vous dans mon amour*] *Ceux qui mettent leur confiance en Dieu, connoîtront qu'il est véritable; & ceux qui sont constans dans son amour, demeureront auprès de lui* (2).

℣. 22. *Excuse*] (Πρόφασιν) La Vulgate a fort bien traduit *Excuse*. Beze auroit mieux fait de laisser cette Version, qui est très-juste. Pindare a fort bien dit, que *l'excuse est la fille de celui qui est trop tard sage* (3).



CHAPITRE XVII.

℣. 3. COcceius rend le sens de ce Verset de cette manière: *Afin qu'ils te connoissent en effet comme le vrai Dieu, & Jesus comme le Christ* (1).

℣. 12. *Le*

(1) Ὁ ἑωρακὼς μὲ ἑώρακε τὸν πατέρα, τοῦτ' ἔστιν, ὁ ἐμὲ ἑώρακας, δι' ἐμοῦ τὸν πατέρα γνῶναι δύνῃ: διὰ γὰρ τῆς εἰκόνος ὁμοίας τυγχανούσης εὔγνωστος ὁ πατὴρ γίνεται: εἰ δὲ τὴν εἰκόνα, ἥτις ἐστὶν ὁ υἱὸς, οὐκ ἔγνως, πῶς ἰδεῖν θέλεις τὸν πατέρα. Hippol. Mart cont. Noët. Cap. VII.

(1) Chap. II. vs. 21.

(2) Οἱ πιστοὶ ἐν ἀγάπῃ προσμενοῦσιν αὐτῷ. Sapien. III. vs. 9.

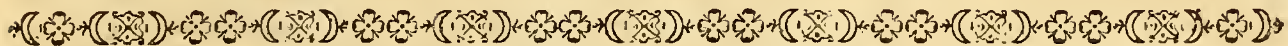
(3) Ὅς, οὐ τὰν ἐπιμηθέος
Ἄγων ὀψινόου θυγατέρα
Πρόφασιν. Pyth. Od. V.

(1) *Ut cognoscant te reverà tanquàm verum Deum, & Jesum tanquàm Christum.* In Psalm. LXXIX. vs. 6. 7. p. 343. Col. I. Vide locum de phrasi *Noscere Deum.*

℣. 12. *Le fils de perdition*] (Υἱὸς ἀπωλείας) De même *les habitans de Sodome sont appellés* LA NATION DE PERDITION (2).

℣. 19. *Je me sanctifie*] (Ἁγιάζω). Je me consacre, comme une victime pour l'immolation. Clement d'Alexandrie, parlant de Jesus-Christ, *dit que son sang a été sanctifié pour nous* (3). Voyez Suidas au mot Ἁγιάζω.

℣. 21. Porphyre dit de Plotin, *que son but & ses vûës étoient d'être uni & de s'approcher du Dieu qui est sur toutes choses* (4).



CHAPITRE XVIII.

℣. 6. ON peut appliquer à Jesus-Christ, qui, disant *C'est moi*, fait tomber ses ennemis par terre, ce mot de Julien l'Apostat: *Vous imitez véritablement*, dit ce Prince dans une de ses lettres, *l'Ulisse d'Homere, qui, disant seulement* QUI IL ÉTOIT, *effraya & troubla les Phéaciens* (1).

℣. 28. *Prétoire*] (Πραιτώριον). C'est la maison ou le Palais du Gouverneur. Tertullien, parlant d'*Herminianus*, Président de Cappadoce, dit, *qu'il fut seul attaqué dans son* PRÉTOIRE *de la peste & de la maladie pediculaire* (2). Cela est connu.

℣. 33. & suiv. *Etes-vous le Roi des Juifs?*] Le sens est, *Etes-vous ce Roi des Juifs?* Il faut prendre cette Royauté dans l'idée qu'en avoient les Juifs, & dans l'idée qu'ils vouloient donner à Pilate de celle que J. Christ s'arrogeoit. C'est-à-dire: *Etes-vous ce Roi* qui, pour vous emparer de la Souveraineté, soulevez le peuple, & lui défendez de payer le tribut à l'Empereur? Cette observation est nécessaire pour entendre cet entretien de J. Christ avec Pilate. Avant que de répondre à Pilate, Jesus l'interroge à son tour, & lui dit: *Dites-vous cela de vous-même, ou si quelqu'un vous l'a suggeré* (3)? c'est-à-dire: Est-ce vous qui m'accusez d'aspirer à cette Royauté, qui est incompatible avec celle de l'Empereur, ou si ce sont d'autres personnes qui m'en accusent auprès de vous? Croyez-vous cela, ou ne faites-vous que rapporter ce que l'on vous a dit, & m'interroger là-dessus pour sçavoir la vérité? Pilate est choqué de cette question, & répond avec une sorte d'indignation: *Suis-je Juif* (4)? Cette réponse fait entendre diverses choses. 1. Que Pilate n'étant point Juif, il n'entre point dans les disputes que Jesus pouvoit avoir avec les Sacrificateurs & les Phariſiens, s'il étoit le Messie ou non. 2. Qu'il regarde toutes ces espérances d'un Messie, comme des illusions flateuses dont les Juifs étoient enchan-

(2) Ἔθνος ἀπωλείας. Eccl. XVI. vs. 10.

(3) Οὗ τὸ αἷμα ὑπὲρ ἡμῶν ἡγιάσθη au lieu de ἐδόθη, qui est dans Clem. Rom. ad Corinth. Clement d'Alex. met ἡγιάσθη In fragm. Epist. I.

(4) Τέλος γὰρ αὐτῷ καὶ σκόπος ἦν, τὸ ἑνωθῆναι καὶ πελάσαι τῷ ἐπὶ πᾶσι Θεῷ. Porph. in Vita Plot.

(1) Καὶ τῷ ὄντι τὸν Ὀδυσσέα τοῦ Ὁμήρου ζηλοῖς, ὃς καὶ μόνον εἰπὼν ΟΣΤΙΣ ἮΝ, ἤρκεσε τοὺς Φαίακας ἐκπλῆξαι. Julian. Epist. VIII. Opp. p. 377.

(2) *Cùm solus in* PRÆTORIO SUO *vastatus peste, vermibus ebullisset.* Ad Scap. Ep. III.

(3) Vers. 34.

(4) Vers. 35.

chantés. 3. Que méprisant cette Royauté imaginaire, ce n'eſt point lui qui le pourſuit, & qui veut le faire mourir. 4. Qu'il eſt aſſez informé que Jeſus n'affecte point l'Empire, & que, s'il l'avoit fait, il n'auroit pas attendu que les Juifs le lui deferaſſent. *Ce ſont donc vos Sacrificateurs qui vous ont livré à moi: Qu'avez-vous fait? Etes-vous ce Roi qu'ils m'ont dépeint?* Jeſus répond: *Mon Règne n'eſt point de ce monde* &c. (5). Le Seigneur avance qu'il eſt Roi, & le Roi promis par les Prophetes. Mais il declare que ſon Royaume eſt d'une nature, que ni l'Empereur, ni le Gouverneur à qui il a confié ſon autorité, n'en peuvent prendre aucun ombrage &c. Pilate l'entendant parler de la ſorte, lui dit d'un air plein de mépris & d'ironie: *Vous êtes donc Roi* (6)? Alors le Sauveur lui dit avec beaucoup de confiance & de gravité: *Oui, je ſuis Roi* &c. Mais ſi vous ne me reconnoiſſez pas pour tel, c'eſt parce qu'il n'y a que ceux qui aiment la vérité & qui la cherchent, qui puiſſent me reconnoître. Pilate, à l'ouïe de ces derniers mots, dit à Jeſus: *Qu'eſt-ce que la vérité* (7)? Cette traduction, *Qu'eſt-ce que la vérité*, ne donne point une idée de la penſée de Pilate, qui ne demande point à J. Chriſt, ce que c'eſt que *la vérité*, mais quelle eſt *cette vérité* que J. Chriſt annonce, & à laquelle il eſt venu rendre témoignage? Il lui fait cette queſtion avec un air de mépris, & en homme qui ſe moque, & de ſa Royauté, & de ſa doctrine. Auſſi, ſans attendre la réponſe de J. Chriſt, il ſort de ſon Palais, & va rejoindre les Juifs. On place ici ces Remarques, pour éclaircir cette converſation de J. Chriſt avec Pilate. La Paraphraſe d'Eraſme ſervira beaucoup à ceux qui la conſulteront.

℣. 36. *Mon Régne n'eſt point d'ici*] Il vaut mieux traduire: *Mon Royaume n'eſt point de ce monde.* Il y eut des Chrétiens, & des plus habiles, qui pouſſerent ſi loin l'incompatibilité de la Puiſſance temporelle avec la foi & les mœurs Chrétiennes, qu'ils crurent qu'un Chrétien ne pouvoit exercer les charges civiles dans l'Empire, & beaucoup moins être Empereur. Tertullien, dans ſon Apologetique, diſoit „ que les Empereurs étoient néceſſaires au ſiécle, „ mais que les Chrétiens ne pouvoient être Empereurs ". Les idées changerent bien depuis. Certainement on ne croyoit pas alors, & on ne l'a pas même cru depuis pendant long-tems, que la qualité de Prince temporel pût au moins s'aſſortir avec l'Epiſcopat & le miniſtère Eccléſiaſtique.

****

CHAPITRE XIX.

℣. 2. *ET le revêtirent d'un manteau d'écarlate*] *La Pourpre chez les Babyloniens & les Egyptiens étoit une marque de dignité* (1).

℣. 7. 8. Les Juifs s'opiniâtrant à demander la mort de J. Chriſt, diſent à Pila-

(5) Verſ. 36.
(6) Verſ. 37.
(7) Τί ἐστιν ἀλήθεια. Verſ. 38.

(1) *Purpura apud Ægyptios & Babylonios inſignia erant dignitatis.* Tertull. de Idolol. Cap. XVII.

Pilate: *Nous avons une Loi, & ſelon notre Loi il doit mourir, parce qu'il s'eſt fait Fils de Dieu. Ce que Pilate ayant entendu*, dit l'Evangeliſte, *craignit encore davantage.* On demande ce qui augmenta la crainte de Pilate? On dit, qu'étant Payen, & prévenu des idées Payennes, que les Dieux ayant commerce avec des femmes, en avoient eu des enfans, Pilate penſa que J. Chriſt, de qui il avoit ouï dire beaucoup de merveilles, pourroit être un de ces Héros nés des Dieux, & craignit plus que jamais de le condamner à mort. Cela ſemble confirmé par la queſtion qu'il fit à Jeſus enſuite: *D'où êtes-vous?* Queſtion dont on ne comprend pas la cauſe dans cet endroit-là. D'ailleurs, ſa femme l'ayant averti de *ne point tremper ſes mains dans le ſang de ce Juſte, parce qu'elle avoit été fort tourmentée la nuit à cauſe de lui*; cette circonſtance pouvoit aiſement faire ſoupçonner Pilate, que Jeſus avoit quelque choſe de divin. Sans vouloir donc rejetter abſolument cette penſée, on en propoſe une autre, qui a peut-être plus de vraiſemblance. C'eſt que Pilate, apprenant que les Juifs avoient une Loi par laquelle Jeſus devoit mourir, & étant obligé de laiſſer les Juifs dans le libre exercice de leur Religion, & de maintenir l'obſervation de leurs Loix dans ce qui n'étoit pas contraire au Gouvernement, *il craignit davantage* d'être accuſé par les Juifs devant l'Empereur, s'il relâchoit Jeſus, que les Loix Judaïques condamnoient à la mort.

℣. 10. 11. *Pilate lui dit: Vous ne me dites rien? Ne ſçavez-vous pas que j'ai pouvoir, & de vous faire crucifier, & de vous relacher? Jeſus lui répondit; Vous n'auriez aucun pouvoir ſur moi, s'il ne vous étoit donné d'en-haut*] C'eſt-à-dire, le pouvoir que vous avez de me faire crucifier, c'eſt Dieu qui vous l'a donné. Vous n'êtes que le Miniſtre de la Providence, dont vous ne ſçavez pas les ſecrets. Pour le pouvoir de me relâcher, vous croyez l'avoir, mais vous ne l'avez pas; car vous me ferez crucifier malgré vous. C'eſt pourquoi les Juifs qui m'ont livré à vous, & qui s'oppoſent à la juſtice que vous voudriez me rendre, ſont plus coupables que vous. Les ſentences abregées demandent beaucoup de ſupplémens. Souvent les penſées ne ſont exprimées qu'à demi. Quelquefois les réponſes ne portent que ſur une partie de ce qui a été dit. Par exemple, dans St. Matthieu J. Chriſt commence à decouvrir à ſes Diſciples qu'il doit ſouffrir, être mis à mort à Jeruſalem, mais qu'il reſſuſcitera le troiſième jour. Alors St. Pierre prend la parole, & lui dit: *A Dieu ne plaiſe, Seigneur, cela ne vous arrivera point* (2). Cette réponſe n'a pour objet que les ſouffrances & la mort de J. Chriſt, & non pas ſa Réſurrection. Appliquez cette régle à la réponſe que J. Chriſt fit à Pilate.

℣. 13. *Lit de pierre*] (Λιθόστρωτος.) Il vaut mieux, ce ſemble, conſerver le mot de l'original, comme ont fait quelques autres Verſions, & comme on conſerve le mot Hébreu *Gabbatha.* Si *Pavement,* qui eſt dans nos vieilles Verſions, étoit François, il exprime fort bien le mot Grec, que les Latins ont rendu par *Pavimentum.* Les mots de *Lit de pierre* ne donnent pas plus l'idée de la choſe, que celui de *Lithoſtrotos.* Cet endroit étoit appellé de la ſorte, parce que le pavé en étoit incruſté de marbre de diverſes couleurs, & d'ouvrage

(2) Chap. XVI. vſ. 21. 22.

vrage de marquetterie. C'étoit-là qu'étoit le Siége ou le Tribunal de Pilate. Il n'étoit point dans le Palais, puisqu'il eſt remarqué, que Pilate *fit mener Jeſus dehors*, c'eſt-à-dire hors du Prétoire. Ce devoit donc être une eſpece de ſalle ou de dôme à part, où l'on montoit par des degrés, puiſqu'on l'appelloit en Hébreu *Gabbatha*, qui veut dire *un lieu élevé.* Peut-être auſſi l'appelloit-on de la ſorte, parce que c'étoit une eſpece de dôme fort exhauſſé.

℣. 14. *Environ la ſixième heure*] (Ὥρα δὲ ὡσεὶ ἕκτη) (3).

℣. 30. *Il rendit l'Eſprit*] (Παρέδωκε τὸ πνεῦμα) Voyez les Remarques ſur Luc XXIII. ℣. 46. Tobie dit à Dieu: *Commandez que l'on reprenne mon Eſprit, afin que je ſois diſſous, & que je devienne terre* (4).

℣. 37. Guill. Henri Vorſtius, parlant des extrêmes perſécutions que les Juifs diſent qu'ils ſouffriront avant la venuë du Meſſie, dit qu'ils rapportent à ces perſécutions la mort du Meſſie, Fils de Joſeph. C'eſt de lui dont ils prétendent que le Prophete Zacharie a parlé, quand il dit, *Ils regarderont à moi qu'ils ont percé* (5). Les Rabins Salomon Jarchi & David Kimchi remarquent ſur ce paſſage, continue Vorſtius, que leurs maîtres l'entendent du Meſſie, fils de Joſeph. Le Rabin Abrabanel l'entend de la même manière. Il ajoute que ce Meſſie, Fils de Joſeph, ſera le Chef de l'armée des Juifs, & qu'il ſera tué dans un combat. Vorſtius remarque enſuite, que l'Evangeliſte St. Jean n'a pas interprêté ce paſſage d'une manière différente des anciens Rabins, puiſqu'il l'entend de la mort du Meſſie: il diffère cependant avec eux ſur la cauſe & la manière de cette mort (6).

℣. 40. *Et l'envelopperent de linges, ſelon la manière d'enſevelir parmi les Juifs*] Mr. le Clerc: *Et le lierent de linges, avec des aromates, ſelon la coûtume que les Juifs ont de préparer les corps pour les enſevelir.* Il ne faut pas rapporter ces mots *ſelon la coûtume* &c. *aux aromates*, car les Juifs n'embaumoient pas tous les corps; mais à ces mots, *ils l'envelopperent de linges, & le lierent de bandes;* car c'eſt le ſens. Cela eſt clair par l'hiſtoire de la Réſurrection de Lazare, où J. Chriſt ordonne *qu'on le delie*, & où Marthe dit: *Seigneur, il ſent déja;* ce qui n'auroit pû être, ſi le corps de Lazare eût été embaumé. Lazare n'étoit point un pauvre, dont la famille n'eût pû faire cette dépenſe. Ἐνταφιάζειν n'eſt qu'*enſevelir*, & non embaumer. L'Auteur des Queſtions & des Réponſes aux Orthodoxes, s'eſt ſervi dans une de ſes réponſes du mot ἐνταφιασμὸς pour *ſépulture.* Auſſi a-t-on fort bien rendu cet endroit par *vêtemens de la ſépulture* (7). Voyez ce que j'ai dit ſur Matth. XXVI. ℣. 12.

(3) Voyez Colomeſ. Obſervat. Sacr. p. 82. La Cr.

(4) Ἐπίταξον ἀναλαβεῖν τὸ πνεῦμά μου. Chap. III. vſ. 8.

(5) Chap. XII. vſ. 10.

(6) Animadv. in Pirke Eliezer. p. 176.

(7) Τὰ μὲν τοῦ ἐνταφιασμοῦ αὐτοῦ ἱμάτια. Quæſt. CXVII.

CHA-

CHAPITRE XX.

℣. 11. *Elle se baissa pour regarder dans le sépulcre*] Cette Version est littérale; mais je crois qu'on peut traduire, sans suppléer *pour regarder*, *Elle regarda dans le sépulcre.* C'est ainsi que l'Auteur de l'Ecclésiastique employe le terme de παρακύπτειν pour *regarder* simplement, ou pour *regarder attentivement*: *Celui qui regarde par la fenêtre dans la maison de la Sagesse* (1). Il ne faut pas se baisser pour regarder par la fenêtre dans une maison. Il ne faut point s'arrêter à ce que St. Jean dit (εἰς τὸ μνημεῖον) *dans le sépulcre*, comme si la préposition εἰς marquoit la posture d'une personne penchée pour voir. Car 1. St. Luc dit simplement en parlant de St. Pierre (παρακύψας) *il regarda* (2). Et 2. le même Auteur de l'Ecclésiastique dit: *L'insensé regarde par la porte ce qui se passe dans une maison* (3). La préposition εἰς, qui est dans St. Jean, n'exprime que le lieu où l'on regarde l'intérieur. *Elle regarda dans le sépulcre.* Voyez dans le Cantique où le mot παρακύπτειν ne signifie que regarder attentivement (4), comme on le voit aussi dans St. Jaques: *Celui qui regarde dans la Loi parfaite* (5).

℣. 19. *Les portes - - - étant fermées*] Il est certain que St. Jean s'est proposé de raconter une apparition de J. Christ, qui a quelque chose de surprenant, & qui surprit en effet les Disciples. Sçavoir, comment le Seigneur entra dans le lieu où ils étoient, c'est la question, & ce qui n'a point été expliqué par St. Jean. Comme les anciens Hérétiques tiroient de ce passage, & de quelques autres semblables, une preuve que J. Christ n'avoit point eu un vrai corps humain; d'autres supposoient, que le corps du Seigneur avoit changé de nature, au moins depuis sa Résurrection, & qu'il étoit devenu Esprit. Les Peres, ne voulant pas admettre ces deux fausses hypothèses, ont examiné comment J. Christ, ayant un véritable corps, avoit pû entrer, *les portes étant fermées.* Cette question est parmi les Questions & les Réponses qui ont été attribuées à Justin Martyr, mais que des Sçavans croyent être de Théodoret; car elles ne sont point certainement de Justin. Voici la question: „ Si des portes fermées empêchent un corps, qui a des parties grossieres, „ d'entrer dans un lieu, comment est-ce que le Seigneur entra depuis sa Résurrection dans le lieu où étoient ses Disciples, quoique les portes fussent „ fermées? Et d'ailleurs, s'il est vrai que le corps du Seigneur entra de la „ sorte, qu'étoit-il besoin qu'un Ange roulât la pierre qui fermoit l'entrée „ de son sépulcre, afin qu'il en pût sortir? Si donc il est vrai, comme l'Ecriture le dit, que Jesus entra, les portes étant fermées, ce ne fut pas un „ corps

(1) Ὁ παρακύπτων διὰ τῶν θυρίδων αὐτῆς. Chap. XIV. vs. 23.
(2) Chap. XXIV. vs. 12.
(3) Παρακύπτει εἰς οἰκίαν. Chap. XXI. vs. 27.
(4) Chap. II. vs. 9.
(5) Chap. I. vs. 25.

„ corps qui entra, mais un Esprit. Or si J. Christ étoit tantôt corps, & „ tantôt Esprit, comment peut-on nier que la substance de son corps n'ait „ pas été changée (6) "? La réponse à cette question est, „ que le corps „ du Seigneur n'a point été changé en Esprit, lorsqu'il entra, les portes étant „ fermées, tout comme son corps ne fut point changé en Esprit lorsqu'il „ marcha sur les eaux; mais par sa puissance divine il fit que la mer, qui ne „ peut soutenir un corps humain marchant sur les ondes, soutint non seule„ment le sien, mais celui de St. Pierre. C'est par la même puissance qu'il „ sortit du tombeau, sans que la pierre qui le fermoit eût été ôtée, & qu'il „ entra où étoient ses Disciples, quoique les portes fussent fermées (7)": car, selon cet Auteur, la pierre ne fut point ôtée pour lui donner le moyen de sortir du sépulcre, mais seulement pour être une marque qu'il en étoit sorti. C'est par la même raison que les linges dont il avoit été enveloppé, furent laissés dans son sépulcre. La nature du corps du Seigneur étoit la même quand il marcha sur les eaux, que quand il entra dans la chambre où étoient ses Disciples, les portes étant fermées. Il ne fut point changé en Esprit, ni dans l'une, ni dans l'autre occasion. Il marcha, il entra (ἐν ἀντρέπτῳ σώματι) *sans avoir changé la nature de son corps.* Pour sçavoir comment cela s'est fait; l'Auteur ne le dit pas, mais il établit cette maxime: que lorsque la Puissance divine agit, & qu'elle opère des choses surnaturelles, on n'en peut pas rendre des raisons naturelles; c'est-à-dire que l'on n'en peut expliquer la manière. Il ajoute seulement, que les Apôtres étant épouvantés de cette apparition subite du Sauveur, lui, pour leur montrer que c'étoit lui-même, & qu'il n'étoit point un Esprit, mais un corps, leur donna son corps à toucher (8). C'étoit pour les assurer, que s'il étoit entré dans la chambre où ils étoient, les portes étant fermées, cela ne venoit point de ce que son corps avoit changé de nature, & étoit devenu Esprit.

℣. 20. *Les Disciples donc eurent une extrême joye de voir le Seigneur*] Jesus leur avoit promis qu'il ressusciteroit le troisième jour. Jusqu'alors tristes & confus, ils se réjouïssent en le voyant. J'appliquerois à la Résurrection du Seigneur, & à la joye qu'elle causa à ses Disciples, ces paroles d'Osée: *Le Seigneur vous rendra la santé dans deux jours, & au troisième jour nous nous réleverons, & nous vivrons en sa présence* (9).

(6) Ἐι δὲ ἀληθεύει ἡ γραφὴ, περὶ τῆς τῶν θυρῶν λέγουσα κλείσεως, δῆλον ὅτι οὐ σῶμα, ἀλλὰ πνεῦμα εἰσῆλθεν. Ἐι δὲ τὸ σῶμα, πότε μὲν ἦν σῶμα, πότε δὲ πνεῦμα ἐγίνετο, πῶς οὐχὶ τροπὴν τῆς τοῦ σώματος οὐσίας ἐδέχετο. Quæst. 117.

(7) Ὥσπερ οὐ κατὰ τὴν τοῦ σώματος εἰς τὸ πνεῦμα τροπὴν, περιεπάτησεν ὁ κύριος ἐπὶ τὴν θάλασσαν, ἀλλὰ τῇ θείᾳ αὐτοῦ δυνάμει, βατὴν ἐποίησε τὴν εἰς ἣν περιεπάτησεν ἄβατον θάλασσαν, οὕτως τῇ ἑαυτοῦ θείᾳ δυνάμει, καὶ τοῦ μνήματος ἐξῆλθε, τοῦ λίθου ἐπικειμένου τῷ μνήματι, καὶ πρὸς τοὺς μαθητὰς εἰσῆλθε τῶν θυρῶν κεκλεισμένων. Resp. Ibid.

(8) Διὸ πτοηθέντων τῶν μαθητῶν ἐπὶ τῇ τοῦ αὐτῇ ἐξόδῳ ἐπέτρεψεν αὐτοῖς ψηλαφᾶν τοὺς πεπονθότας τόπους τοῦ σώματος, ὅτι οὐ κατὰ τροπὴν τοῦ σώματος εἰς πνεῦμα ἐποίησεν εἰς αὐτοὺς εἴσοδον. Ubi sup.

(9) Ἐξαναστησόμεθα καὶ ζησόμεθα ἐνώπιον αὐτοῦ. Chap. VI. vs. 2. apud. LXX.

CHAPITRE XXI.

℣. 23. SI *je veux qu'il demeure*] (Ἐὰν θέλω μένειν). C'eſt qu'il ne ſouffrit pas le martyre comme St. Pierre. Tous les Apôtres ne ſouffrirent pas le martyre, quoique divers Hiſtoriens le diſent. Le témoignage de Valentinien Heracleon eſt bien digne de foi ſur un fait de cette nature, tant à cauſe de ſon ancienneté, qu'à cauſe de ſon ſçavoir, & qu'au fond ce fait n'apartient point à ſon Héréſie. Il dit donc, *que tous ceux qui ſont ſauvés n'ont pas fait cette confeſſion de paroles. Entre leſquels ſont Matthieu, Philippe, Thomas, Levi & pluſieurs autres* (1). Cette *confeſſion de paroles* eſt celle qui ſe fait devant les Puiſſances, & qui eſt ſuivie du martyre. St. Clement d'Alexandrie, qui rapporte cet endroit d'Heracleon, ne conteſte point le fait (2). *Matthieu* eſt auſſi appellé *Levi*; mais comme Heracleon les diſtingue, Cottelier a raiſon, ſi je ne me trompe, de dire, que le *Levi* d'Heracleon n'eſt pas Matthieu, mais *Levi Lebbée* (3).

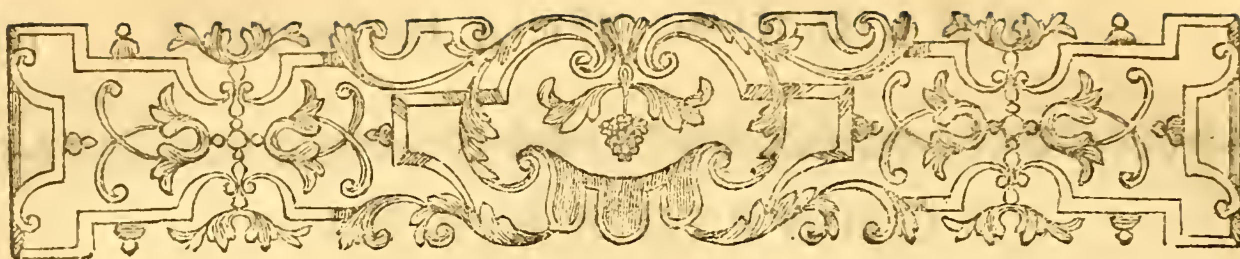
(1) Οὐ γὰρ πάντες οἱ σωζόμενοι ὡμολόγησαν τὴν διὰ φωνῆς ὁμολογίαν, καὶ ἐξῆλθον, ἐξ ὧν Ματθαῖος, Φίλιππος, Θωμᾶς, Λευὶς, καὶ ἄλλοι πολλοί. Apud Clem. Alex. Strom. Lib. IV. p. 502.

(2) Vide Grabe Spicil. Sæcul. II. p. 80.

(3) Cottel. Not. in Conſt. Apoſt. Lib. VIII. 22.

Fin des Remarques ſur St. Jean.





SUR LES ACTES DES APÔTRES.

IL n'y a aucun doute sur l'Auteur de ce sacré Livre. La Préface que l'Evangeliste a mise à la tête de son Evangile, & celle qui est à la tête du Livre des Actes, sont une preuve certaine que ces deux Ouvrages sont du même Auteur. Aussi la Tradition Ecclésiastique est-elle constante là-dessus. Quant au tems & au lieu où St. Luc a écrit ses Actes, la Tradition n'est point uniforme. St. Jerôme témoigne, que St. Luc écrivit à Rome pendant les deux années de la première prison de St. Paul, lesquelles finissent à l'an 4. de Neron. Il est bien certain que St. Luc étoit alors avec St. Paul, comme on le voit par les paroles de cet Apôtre à Timothée (1); mais le reste n'est fondé que sur des conjectures ou sur des traditions fort incertaines. Aussi l'Interprète Arabe a-t-il dit, que St. Luc écrivit ses Actes *dans une Ville Macédonienne*; paroles qui ne veulent pas dire dans une ville de Macédoine, mais dans une ville bâtie par Alexandre le Grand, Roi de Macédoine, c'est-à-dire à Alexandrie, qui fut bâtie par ce Prince, & à laquelle il donna son nom, comme le célèbre Mr. de Hase l'a remarqué. C'est aussi la Tradition des Syriens, que St. Luc écrivit à Alexandrie; Tradition du reste qui n'est pas plus certaine, mais qui n'a pas moins d'autorité, que celle des Latins & des Grecs. Il y auroit même une preuve favorable à la conjecture des Syriens, s'il étoit bien sûr, comme le veut Bar Bahlul, Auteur d'un Lexicon Syriaque, que Theophile, à qui St. Luc dedie ses deux Ouvrages, fut un des principaux fidèles de l'Eglise d'Alexandrie (2). A l'égard de l'autorité

(1) 2 Tim. IV. vs. 11.

(2) Voyez les Remarques de Fabricius sur le Chap. VII. du Catal. de St. Jerôme.

torité de l'Hiſtoire Apoſtolique, écrite par St. Luc, elle n'a été rejettée, que je ſçache, que par les Manichéens. Les prétextes dont ils ſe ſervoient pour cela, étoient 1. (3) la punition exemplaire que St. Pierre fit du menſonge d'Ananias & de Saphira. Ces Hérétiques trouvoient cette ſévérité tout-à-fait indigne d'un Miniſtre de J. Chriſt. 2. Ils alleguoient, en ſecond lieu, la Viſion que St. Pierre eut à Joppé, d'un vaſe plein de toute ſorte d'animaux, purs & impurs, & l'ordre qu'il reçut du Ciel, de les tuer, & d'en manger. Un Apôtre égorger des animaux! manger juſqu'aux reptiles, aux Serpens! un Oracle du Ciel qui l'ordonne! c'eſt une fable de l'Auteur, diſoient ces profanes Hérétiques. La véritable raiſon qui leur faiſoit rejetter les Actes des Apôtres, c'eſt que Manichée, prétendant avoir reçu le Paraclet promis par J. Chriſt, il étoit convaincu d'impoſture par l'Hiſtoire rapportée au Chap. II. le Seigneur ayant accompli ſa promeſſe à la face de toute la terre. Cependant St. Auguſtin (4) a fort bien remarqué, que les Manichéens auroient pû recevoir le Livre des Actes, & ſe tirer enſuite des difficultés qu'on leur oppoſoit, en uſant des mêmes exceptions dont ils ſe ſervoient, pour éluder les témoignages des Evangiles. C'eſt ce qui m'a fait penſer, que la vraye cauſe pourquoi ils excluoient du Canon l'Hiſtoire Apoſtolique, c'eſt qu'elle n'eut pas au commencement dans les Egliſes Orientales, la même autorité que les Evangiles & les Epîtres: „ St. Chryſoſtome, dit Mr. Simon (5), ſe plaint, „ que ce peu que nous avons de l'Hiſtoire des Apôtres, étoit ſi negligé de ſon „ tems, que pluſieurs n'en ignoroient pas ſeulement l'Auteur, mais qu'ils ne „ ſçavoient pas même s'il avoit été écrit. Il ſemble que l'on ne tenoit „ compte alors, pour ce qui eſt du Nouveau Teſtament, que des Evangiles „ & des Epîtres de St. Paul. Peut-être ne liſoit-on dans les premiers ſiécles „ que ces deux Ouvrages dans les Egliſes. Nous voyons même que les Livres, qui ſont conſacrés aux uſages des Egliſes Grecques, ne portent que „ ces deux titres, (Ἐυαγγέλιον) *Evangile* & (Ἀπόστολος) l'*Apôtre*.

La Chronologie de Cappel dans ſon Hiſtoire Apoſtolique, eſt très-ingenieuſe, & autant qu'on en peut juger elle eſt la plus exacte, quoiqu'il ſoit très-difficile d'aſſigner exactement les tems aux évenemens des Actes des Apôtres. Voici quelques obſervations que j'ai tirées de Cappel. Jean-Bâtiſte commence ſon miniſtère l'an 15. de Tibere (6). J. C. ne commence pas auſſi-tôt à enſeigner; car il paroît que lorſque J. C. fut bâtiſé par Jean, déja toute la Judée accouroit à ſon Bâtême, ce qui ne peut s'être fait qu'après que Jean-Bâtiſte ſe fût acquis une grande réputation (7): & St. Paul dit, que Jean rendit témoignage à J. C. *lorſqu'il achevoit ſa courſe* (8); & Jean rendit témoignage à J. C. principalement lorſqu'il l'eût bâtiſé, & qu'il eût vû *l'Eſprit deſcendre ſur lui.* Cela étant, J. C. ne commença de prêcher au plutôt que l'an 16. de Tibere. J. C.

(3) Aug. cont. Adien. Cap. XVII. & alib.
(4) De Util. Cred. Cap. III.
(5) Sim. Hiſt. Critiq. du N. T. Tom. I. Chap. XIV. pag. 154.
(6) Luc III. vſ. 1.
(7) Ibid. vſ. 21.
(8) Ὡς δὲ ἐπλήρου ὁ Ἰωάννης τὸν δρόμον. Actes XIII. vſ. 25.

J. C. avoit 30. ans lorſqu'il commença à prêcher. St. Luc dit (9) *environ* 30. ans; mais il y a de l'apparence qu'il les avoit accomplis; ce que Caſaubon tâche de montrer. St. Jean ne pouvoit gueres enſeigner avant 30. ans; c'étoit l'âge fixé aux Sacrificateurs pour exercer leurs charges; & ayant ſix mois plus que J. C., le Seigneur ne commençant ſon Miniſtère qu'environ un an après que St. Jean eût commencé le ſien, il falloit qu'il eût 30. ans accomplis.

Si on remonte de l'an 16. de Tibere, & que l'on prenne 14. ans du Régne d'Auguſte pour faire les 30. ans de J. C., le Seigneur ſera né l'an 42. ou 43. d'Auguſte, deux ans ou environ plutôt que l'Ere commune, ou de Denys le Petit, n'aſſigne la naiſſance de J. C.

J. C. a enſeigné 3. ans & demi: car il paroît par St. Jean, que depuis le Bâtême du Seigneur juſqu'à ſa mort, il s'eſt paſſé quatre Pâques: il fut crucifié dans la 4. Ainſi J. C. aura été crucifié l'an 20. de Tibere, ſous Ponce Pilate, qui fut Procurateur de Judée 10. ans, & l'an 34. de ſa vie.

Les Apôtres prêchent. Pour trouver l'ordre des tems, il faut tâcher de découvrir l'époque de la converſion de St. Paul. Lightfoot la place l'an 19. de Tibere, ou l'année d'après l'Aſcenſion de J. C. Camerarius (10), l'an 20. de Tibere, & le 35. de J. C. D'autres, l'an 7. après l'Aſcenſion; & Cappel l'an 5. le 3. de Caligula, & le 39. de Tibere. J'avoue que je preſère cette derniere opinion. Cappel la fonde en partie ſur cette raiſon. St. Paul, après avoir demeuré quelques jours à Damas après ſa converſion, s'en va en Arabie, & ne vient à Jeruſalem que 3. ans après, pour voir Pierre. Il raconte, qu'il ne vit alors que *Pierre & Jaques frere du Seigneur* (11), ou Jaques le Mineur; d'où Cappel conclut, que ce voyage de St. Paul ſe fit après qu'Herode eût fait mourir Jaques le Majeur, parce qu'autrement St. Paul l'auroit vû, & auroit auſſi fait mention de lui. St. Pierre étoit pourtant alors à Jeruſalem; il faut donc que le voyage de St. Paul ait précedé la priſon de Pierre; car il eſt remarqué, qu'après ſon empriſonnement & ſa delivrance, il s'en alla dans un autre lieu (l'on ſoupçonne que c'eſt à Antioche) quoi qu'il en ſoit, ce fut hors des terres d'Herode. Or il eſt très-apparent qu'Herode Agrippa fit mourir St. Jaques lorſqu'il arriva de Rome, au commencement du régne de Claude, pour ſe rendre agréable aux Juifs. Ainſi l'on place le premier voyage de St. Paul à Jeruſalem l'an 2. de Claude; & la converſion de St. Paul ayant précedé de trois ans, il faut la mettre l'an 3. de Caligula, qui régna 4. ans: & comme Tibere en régna 22. ou 23. (c'eſt-à-dire qu'il mourut dans la 23.) la converſion de St. Paul eſt très-vraiſemblablement placée à l'an 3. de Caligula, cinq ans après l'Aſcenſion. St. Paul raconte, que 14. *ans après* il vint à Jeruſalem (12). C'eſt évidemment le voyage qu'il y fit pour la diſpute ſurvenue à l'occaſion des cérémonies Moſaïques, & particulierement de la Circonciſion, que quelques Phariſiens chriſtianiſés vouloient impoſer aux Gentils

(9) Chap. III. vſ. 21.
(10) Apud Walæum ſub finem Actorum.
(11) Galat. I. vſ. 18.
(12) Ibid. II. vſ. 1.

tils qui embraſſoient le Chriſtianiſme: c'eſt donc le voyage rapporté. Act. XV. Mais à quelle époque commencer ces 14. ans? Ce ne peut pas être après le voyage d'Arabie dont St. Paul parle dans ſon Epître aux Galates (13); car ayant été converti l'an 3. de Caligula, étant revenu d'Arabie l'an 2. de Claude, ſi on compte 14. ans depuis ce retour, le Concile de Jeruſalem, & le voyage de St. Paul au Concile, tombera dans l'année 1. ou 2. de Neron: or dans ce tems-là St. Paul étoit priſonnier, ſoit à Céſarée, ſoit à Rome. On ne peut pas non plus commencer les 14. ans à la converſion de St. Paul; car alors ils finiront l'an 13. de Claude, auquel certainement St. Paul étoit en Grece, ou à Jeruſalem, ſe défendant contre les Juifs. Il faut donc les commencer à la Paſſion de J. C. mais cette époque eſt ſuppoſée ſans aucun fondement dans le diſcours de St. Paul, ſans aucune apparence. Il a dit (14), que trois ans après ſa converſion il étoit venu à Jeruſalem. Il ajoute 14. *ans après* (15). Evidemment l'époque, de laquelle il compte, eſt celle de ſa converſion. Cependant ſi du 3. de Caligula en compte 1°. trois ans, 2°. quatorze ans, qui font 17. années, on tombera dans la 3. année de Neron, dans laquelle St. Paul étoit à Rome. Cela fait croire à Cappel, qu'au lieu de *quatorze*, il faut lire *quatre* (16). Grotius a la même penſée. En effet ce nombre s'ajuſte fort bien avec l'Hiſtoire. St. Paul eſt converti cinq ans après l'Aſcenſion de J. C. Il paſſe trois ans à Damas, ou en Arabie, ce ſont huit; quatre ans après il vient au Concile, ce ſont 12. Ainſi le Concile de Jeruſalem ſe ſeroit tenu l'an 6. ou 7. de Claude. St. Paul dit, que 14. ans auparavant qu'il écrivit la ſeconde Epître aux Corinthiens, il avoit été ravi au troiſième Ciel (17). Il écrivit cette Epître lorſqu'il étoit en Macédoine, préparant, & recueillant des aumônes pour les Chrétiens de Judée, & la même année qu'il alla à Jeruſalem, & qu'il y fut arrêté priſonnier ſous Felix; or ſi on compte ces 14. ans depuis ſa converſion, on trouve qu'elle eſt arrivée l'an 3. de Caligula, & qu'il écrivit la 2 aux Corinth. l'an 13. de Claude. Ce raviſſement au troiſième Ciel ſe paſſa dans l'eſpace de ces trois jours qu'il fut à Damas, avant que de recouvrer la vûë, & qu'il paſſa dans le jeûne. Ce fut pendant ce tems-là que, ravi en extaſe, il apprit immédiatement de J. C. l'Evangile qu'il devoit prêcher, ce qu'il proteſta toûjours n'avoir appris d'aucun homme. Auſſi eſt-il remarqué, qu'immédiatement après avoir reçû l'impoſition des mains par Ananias, il alla dans les Synagogues des Juifs prêchant l'Evangile, & convainquant les Juifs que Jeſus étoit le Meſſie. Il avoit donc été inſtruit pendant ces trois jours par une revélation immédiate de J. C., & rien ne s'accorde mieux avec ce raviſſement au troiſième Ciel.

St. Paul fut mis en priſon à Jeruſalem vers la fin du Régne de Claude. Il y demeura deux ans. Felix fut rappellé après la mort de Claude; Pallas ſon frere

(13) Chap. I. vſ. 18.
(14) Ibid.
(15) Ibid. II. vſ. 1.

(16) Il y avoit au commencement διὰ τεσσάρων, dont on a fait enſuite δεκατεσσάρων.
(17) 2 Cor. XII. vſ. 2.

frere le ſauva, les Juifs l'ayant accuſé. Neron envoya Feſtus en ſa place, & c'eſt ſous ce Portius Feſtus que St. Paul fut mené à Rome. On prouve aſſez bien que Felix ne gouverna pas long-tems la Judée ſous Neron. Les Juifs n'en étoient pas contens. Neron vouloit diminuer le crédit d'Agrippine ſa mere; Pallas étoit intime d'Agrippine; ainſi il eſt très-vraiſemblable, que la faveur de Pallas baiſſant après la mort de Claude, Felix ſon frere fut bientôt rappellé, accuſé, mais pourtant ſauvé, parce que Pallas avoit encore des amis.

On remarquera deux choſes qui ſervent à la Chronologie. La première, c'eſt la famine prédite par Agabus (18). Elle arriva ſous Claude. Lightfoot la met à l'an 2. de ſon Régne; le Clerc, de même; Cappel, à l'an 4.; Martin, de même. Lightfoot s'appuye ſur Dion Caſſius; Cappel, ſur Euſebe, ſur Oroſe & ſur Joſephe. Je prefère l'opinion de Cappel. Elle arriva, ſelon Joſephe, dans le tems de la mort d'Herode Agrippa, qui mourut l'an 4. de Claude (19). Il eſt cependant aiſé de les concilier; car une famine commence une année, & continue quelquefois pluſieurs. La première année même elle eſt moins rude, parce qu'on a des grains des recoltes précedentes.

La ſeconde choſe qu'il faut obſerver, c'eſt l'Edit qui chaſſa les Juifs de Rome. Claude le donna l'an 9. de ſon Régne, ſelon Oroſe. Or St. Paul trouve à Corinthe Aquile & Priſcille, qui étoient ſortis de Rome à cauſe de cet Edit (20). Donc St. Paul étoit à Corinthe vers la fin de l'an 9. de Claude, ou dans l'année 10.

C'eſt une queſtion, ſi St. Paul a été deux fois à Rome. L'ancienne Tradition l'a dit. Après avoir paſſé deux ans ſous la garde d'un ſoldat, il fut mis en liberté, & alla viſiter & édifier les Egliſes qu'il avoit fondées dans la Grece & dans l'Aſie. Il n'alla point à Jeruſalem, parce que les Juifs étoient ſes parties. On ſuppoſe qu'il paſſa ſix ans dans ce voyage, & qu'enſuite rappellé, ou revenu à Rome, il ſouffrit le martyre ſous Neron, dans la perſécution qu'il fit aux Chrétiens, à l'occaſion de l'incendie de Rome, qu'il leur imputa. Or comme cet incendie arriva l'an 10. de Neron, & environ le 64. de N. S., il faut que St. Paul ait ſouffert dans ce tems-là. Cappel appuye ces deux voyages de St. Paul à Rome. Au reſte, la première de toutes les Epîtres eſt la 1. aux Theſſaloniciens; & la derniere de toutes, la 2. à Timothée, écrite durant la ſeconde priſon de St. Paul.

(18) Actes XI. vſ. 28.

(19) Joſeph. Antiq. Jud. Lib. XX. Cap. 1. & 2.

(20) Actes XVIII. vſ. 2.

CHA-

CHAPITRE I.

℣. 8. LA *vertu du St. Esprit*] C'est, si je ne me trompe, la Sagesse divine, la Science divine que le St. Esprit confera aux Apôtres. *Je vous bénis, & je vous loue*, est-il dit dans Daniel, *ô vous qui êtes le Dieu de mes Peres, de ce que vous m'avez donné la Vertu & la Sagesse* (1). *La vertu* dans cet endroit n'est autre chose qu'une *Sagesse*, une *Science divine*, par laquelle Daniel avoit sçu le songe de Nabuchodonosor, & l'avoit expliqué. (Δύναμις μεγάλη) *Grande vertu* employé par le même Auteur (2). C'est la même chose que (σύνεσις) *science, sagesse, intelligence, prudence.* Aussi les termes de (γνῶσις) *science*, (σοφία) *sagesse*, (φρόνησις) *intelligence*, (σύνεσις) *prudence*, sont des termes synonimes dans ce Prophete (3).

℣. 18. *Il s'est précipité*] Casaubon, qui entendoit fort bien la langue Grecque, remarque que πρηνὴς γίνεσθαι c'est *tomber sur la face* (4); de sorte que Judas ayant voulu se pendre, tomba par accident sur sa face, & ayant rencontré quelque chose d'aigu, il se creva le ventre: cela est bien subtil.

℣. 23. *Surnommé Juste*] Voyez sur ce *juste* ce qu'en a dit Papias (5).

℣. 25. *Pour s'en aller dans son lieu*] (Εἰς τὸν τόπον τὸν ἴδιον) *Dans Salien* c'est le sépulcre. *Commandez*, dit Tobie à Dieu, *que je sois deliwré de cette peine extrême, & que je m'en aille dans le lieu éternel* (6). De même dans l'Ecclésiastique: *Et que leurs os*, il parle de XII. Prophetes, refleurissent, ou *reverdissent* de leur *lieu* (7); c'est-à-dire de leur sépulcre. Le même dit encore: *Que leurs os puissent refleurir en leur lieu* (8).

Ibid. On peut ici admirer la moderation de l'Apôtre en parlant d'un homme aussi criminel que Judas. En général on ne trouve point de malédiction personnelle dans tout le Nouveau Testament, ni pour les vivans, ni pour les morts. On pourroit rapporter ici ce que dit Suidas: *C'étoit la coûtume chez les Anciens de ne point dire de mal des absens* (9). Il s'en faut bien qu'on ait observé cette régle dans la Religion Chrétienne.

℣. 26. *Matthias*] On lui attribue *d'avoir enseigné, qu'en combattant contre la chair, & en ne se permettant rien d'impudique ni de voluptueux, c'est un moyen propre à augmenter les facultés de l'ame par la Foi & par la connoissance.* C'est Clement d'Alexandrie qui nous a conservé ce mot (10).

(1) Σοφίαν καὶ δύναμιν ἔδωκάς μοι. Ch. II. vs. 23.
(2) Ibid. Chap. X. vs. 1.
(3) Voyez Ibid. Chap. I. vs. 4. & 17.
(4) Exercitat. XVI. N°. 69. p. 429.
(5) Eusebe Lib. III. Cap. 39.
(6) Ἐπίταξον ἀπολυθῆναι με τῆς ἀνάγκης ἤδη εἰς τὸν αἰώνιον τόπον. Chap. III. vs. 6.
(7) Καὶ ὀστᾶ ἀναθάλοι ἐκ τοῦ τόπου αὐτῶν. Chap. XLIX. vs. 12.
(8) Τὰ ὀστᾶ αὐτῶν ἀναθάλοι ἐπὶ τοῦ τόπου αὐτῶν. Chap. XLVI. vs. 13.
(9) Suidas au mot Ἀπειχόμενα. La Cr.
(10) Λέγουσι δὲ οὖν καὶ τὸν Ματθίαν οὕτως διδάξαι, σαρκὶ μὲν μάχεσθαι, καὶ παραχρῆσθαι, μηδὲν αὐτῇ πρὸς ἡδονὴν ἀκόλαστον ἐνδιδόντα, ψυχὴν δὲ αὔξειν διὰ πίστεως καὶ γνώσεως. Str. Lib. III. p. 437.



CHAPITRE II.

ỷ. 4. AJoutez à la Remarque ſur ce paſſage, pour montrer la néceſſité des Langues pour annoncer l'Evangile, que les Juifs Elleniſtes entendoient rarement l'*Hébreu*, je ne dirai pas l'ancien Hébreu, mais le Chaldaïque, qu'on parloit en Judée du tems de J. Chriſt. Cela paroît entre autres par ce qui eſt rapporté dans les Actes, que St. Paul, parlant aux Juifs, ils l'écouterent avec plus de ſilence quand ils virent qu'il leur parloit en Hébreu (1). Comme il étoit de Cilicie, il leur parut nouveau qu'il ſcût l'Hébreu. Auſſi l'avoit-il appris à Jeruſalem, où il avoit été élevé.

ỷ. 5. *De tous les endroits du monde*] (Ἀπὸ παντὸς ἔθνους τῶν ὑπὸ τὸν οὐρανὸν.) L'on trouvera dans Daniel des paſſages qui ſerviront à éclaircir celui-ci (2). Pour juſtifier ces endroits l'on peut voir ce que dit Philon dans ſon Ambaſſade à Caïus (3).

ỷ. 5. 6. Le miracle des Langues que les Apôtres parlerent le jour de la Pentecôte, eſt digne de la Sageſſe de Dieu, & étoit néceſſaire pour l'édification de cette multitude de Juifs qui étoient venus à Jeruſalem de tant de Provinces, tant hors de l'Empire, que dedans l'Empire, pour célébrer la fête. Il falloit qu'ils pûſſent entendre la prédication des Apôtres, & ils ne l'auroient point entendue, ſi les Apôtres leur avoient parlé Hébreu, & s'ils ne leur avoient pas parlé dans la Langue de leurs Provinces. La raiſon de cela eſt, que les Juifs diſperſés n'entendoient point la langue Hébraïque; il y avoit même parmi eux des gens fort habiles qui ne la ſçavoient pas. Cela paroît évidemment par le Prologue ou Préface que *Jeſus, fils de Syrach*, a mis à la tête de ſa Traduction Grecque de l'Eccléſiaſtique. Il témoigne qu'il a entrepris ce travail, afin que les Juifs *du dehors* (οἱ ἐκτὸς), qui avoient envie de s'inſtruire, pûſſent le faire par la lecture des excellentes maximes qui ſont dans ce Livre, & que Jeſus ſon ayeul a recueillies. A la vérité il ſe peut que ceux qu'il appelle *du dehors* (τοὺς ἐκτὸς), ſont *les Gentils*. Les Juifs qui étoient dans l'Empire, ſe ſervoient de la Bible des LXX., & il paroît par Philon, combien cette Verſion avoit d'autorité parmi les Elleniſtes. Il n'y a pas d'apparence, que les Juifs qui étoient hors de l'Empire ſçûſſent le Grec. Ainſi ce fut avec une profonde ſageſſe que le St. Eſprit communiqua ce jour-là aux Apôtres la connoiſſance des Langues, afin que les Juifs de toutes les Nations pûſſent entendre l'Evangile, & en particulier ce qui concernoit J. C. Le St. Eſprit inſinua auſſi dès lors la vocation de tous les peuples, en ſe ſervant des Langues de chaque peuple pour leur enſeigner l'Evangile: il n'étoit pas au reſte néceſſaire que les Apôtres conſervaſſent ce don, tant qu'ils n'eurent à prêcher qu'aux Juifs de la Paleſtine.

ỷ. 15. *Puiſ-*

(1) Chap. XXII. vſ. 2.

(2) Chap. II. vſ. 38. & III. vſ. 4. 7. 29.

(3) Traduction d'Arnaud, Tom. V. p. 517. Edit. Grec. p. 703. ou 1023.

℣. 15. *Puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour*] (Ἔστι γὰρ ὥρα τρίτη τῆς ἡμέρας) *Que si quelques-uns*, dit Clement d'Alexandrie, *destinent de certaines heures fixes à la priere, comme sont, par exemple, la troisième, la sixième & la neuvième heures du jour; il n'en est pas de même du Gnostique*, (ou de celui qui a de la connoissance) *qui prie pendant toute sa vie, s'étudiant à commercer avec Dieu par ses prieres* (4). On voit-là que les heures de *Tierce*, de *Sexte* & de *None*, c'est-à-dire de neuf heures, de midi & de trois heures, ont été bien anciennement destinées à la priere; mais on voit aussi que cela n'étoit pas général, & qu'il n'y avoit point de Loi sur cela. Je remarque cela ici, parce que l'on a prétendu depuis, que ces heures ont été destinées à la priere, à l'imitation des Apôtres, ou à l'occasion des grands évenemens qui les ont signalées. *Se levant*, dit St. Basile, *vers la troisième heure du jour pour prier, en mémoire des dons du St. Esprit que les Apôtres reçurent à cette heure* (5). On prétend donc que la priere à l'heure de Tierce fut instituée à l'occasion de la descente du St. Esprit sur les Apôtres à cette heure-là. St. Cyprien, parlant de l'institution des prieres aux heures que l'on vient de remarquer, allegue la même raison (6). Quant à l'heure de *Sexte*, St. Basile dit aussi: *Nous jugeons que la priere est nécessaire à la sixième heure du jour, à l'imitation des saints qui disent*, Je prierai le soir, le matin & à midi (7). Cela regarde les trois heures marquées. St. Cyprien remarque aussi, *que ce fut à six heures que Pierre, montant sur le toit pour prier, fut averti & par un signe & par un ordre exprès de Dieu, qu'il eût à recevoir à la grace du salut tous les hommes; cet Apôtre ayant douté jusques-là s'il devoit y admettre les Gentils* (8). A l'égard de *None*, Basile en parle en ces termes: *La nécessité de prier à la neuvième heure du jour, paroît par ce que les Apôtres nous ont laissé par écrit dans l'histoire de leurs Actes. Pierre & Jean monterent au Temple à l'heure de la priere, qui étoit à neuf heures* (9). Ainsi l'heure de *None* sera assignée à la priere, à l'occasion de ce qui est rapporté que Pierre & Jean alloient au Temple à cette heure (10), qui étoit l'heure de la priere. Mais St. Cyprien (11) attribue l'institution de Sexte à la crucifixion de J. C. qui se fit à cette heure-là, & celle de neuf heures, à la mort du Seigneur, qui expira vers la neuvième heure du jour (12). Les Idolâtres, & ceux que l'on nom-

(4) Ἐι δὲ τίνες καὶ ὥρας τακτὰς ἀπονέμουσιν εὐχῇ, ὡς τρίτην φέρε, καὶ ἕκτην, καὶ ἐννάτην, ἀλλ' οὖν γε ὁ γνωστικὸς, παρὰ ὅλον εὔχεται τὸν βίον, δι' εὐχῆς συνεῖναι μὲν σπεύδων Θεῷ. Strom. Lib. VII. p. 722.

(5) Κατὰ τὴν τρίτην ὥραν εἰς τὴν προσευχὴν ἀναστάσα ὑπομεμνήσεντας, τῆς τοῦ πνεύματος δωρέας κατὰ τρίτην ὥραν τοῖς Ἀποστόλοις δεδομένης. Basil. Regul. fus. exp. Exp. 37.

(6) *Nam super Discipulos horâ tertiâ descendit Spiritus Sanctus, qui gratiam Dominicæ repromissionis implevit.* Cypr. de Orat. Domin. p. 1606.

(7) Ἐν δὲ τῇ ἕκτῃ ὥρᾳ κατὰ μίμησιν τῶν ἁγίων, ἀναγκαίον εἶναι τὴν προσευχὴν ἐκρινάμεν, τῶν λεγόντων, ἑσπέρας, καὶ πρωΐ, καὶ μεσημβρίας διηγήσομαι καὶ ἀπαγγέλλω. in Pſ. LV. vſ. 18.

(8) *Petrus horâ sextâ in tectum superius ascendens, signo pariter, & voce Dei monentis instructus est, ut omnes ad gratiam salutis admitteret, cùm de emundandis gentilibus antè dubitaret.* Ubi supr.

(9) Ἡ δὲ ἐννάτη παρ' αὐτῶν ἡμῖν Ἀποστόλων ἐν ταῖς πράξεσιν, ἀναγκαία εἰς τὴν προσευχὴν παραδέδοται, ἱστορεῖσαις, ὅτι Πέτρος καὶ Ἰωάννης ἀνέβαινον εἰς τὸ ἱερὸν, ἐπὶ τὴν ὥραν τῆς προσευχῆς ἐννάτην. Ibid.

(10) Actes III. vſ. 1.

(11) Ubi suprà.

(12) Vide Const. Apost. Lib. VIII. 34.

nomme Sabéens, adorent trois fois le jour; au ſoleil levant, à midi, & au ſoleil couchant. Toutes ces raiſons alleguées par les Peres ſont venues depuis. La coûtume n'a rien que d'innocent; mais, quoi qu'en diſent les Peres & quelques Modernes, l'inſtitution n'en eſt point Apoſtolique; du moins n'en a-t-on aucune preuve. Les Sacrifices ordinaires du matin & du ſoir ont donné lieu aux prieres à ces heures-là; les Juifs le pratiquoient: pour l'heure de *Sexte* ou de midi, elle ne paroît point fondée ſur leur pratique, mais apparemment ſur le paſſage cité par St. Baſile. Cependant Clement d'Alexandrie en rend une toute autre raiſon: *Pour ce qui regarde*, dit-il, *la diviſion des heures en trois, dont chacune eſt honorée par des prieres; la raiſon de cette pratique n'eſt pas inconnue à ceux qui connoiſſent les trois heureuſes demeures des ſaints* (13). Il veut parler des demeures céleſtes qui ſont aſſignées aux fidèles à proportion de leurs mérites, & qui ſont, ſi nous en croyons cet Auteur, les mêmes que celles des trois différens ordres d'Anges; c'eſt au moins ce qu'il m'a ſemblé appercevoir dans ſes Livres (14). La vérité eſt auſſi, que les anciens Chrétiens ont allegué l'exemple des trois Jeunes-hommes, qui étant à Babylone avec Daniel, prioient trois fois le jour (15). On trouve dans St. Cyprien une imagination bien myſtique ſur ce ſujet. Car ces trois prieres, & ces trois intervalles de trois heures chacun entre chaque priere, paroiſſent à ce Pere une admirable figure de la Trinité (16).

℣. 17. *Aux derniers tems*] (Ἐν ταῖς ἐσχάταις ἡμέραις) C'eſt une façon de parler Hébraïque. Voyez la Remarque de Mr. Le Clerc ſur ce Verſet, & les Interprêtes de l'Eccléſiaſtique (17).

℣. 27. *Car tu ne me laiſſeras pas dans le ſépulcre*] (Οὐκ ἐγκαταλείψεις τὴν ψυχήν μου εἰς ᾅδην, vel ᾅδου) C'eſt-à-dire, dans le ſens littéral, *Tu ne me laiſſeras point mourir*; & dans le ſens myſtique, que les paroles ſouffrent & expriment très-bien: *Tu ne me laiſſeras point dans la mort.* C'eſt une expreſſion Hébraïque, *laiſſer une ame dans l'enfer*, ou *dans la mort*, ou *dans le ſépulcre*, ſelon que l'on traduit ᾅδης. De même les Hébreux diſent, pour *reſſuſciter un mort*, *tirer* ou *ſuſciter une ame de l'Ades.* Ainſi le fils de Syrach dit en parlant d'Elie, & de l'Hiſtoire rapportée 1 Rois XVII. ℣. 23. *Vous avez tiré une ame de l'enfer* (18); ce qui veut dire en d'autres termes, *vous avez reſſuſcité un mort* (19).

℣. 37. *En eurent le cœur touché de componction*] (Κατενύγησαν τῇ καρδίᾳ) Cette expreſſion deſigne la douleur de la repentance, quand on connoît la faute que l'on a faite: *Vous connoîtrez alors la vérité de mes paroles*, dit le fils de Syrach, *& vous vous repentirez amèrement de ne m'avoir pas cru* (20); car c'eſt le ſens des termes de l'Original.

℣. 38. *Soit*

(13) Ἀλλὰ καὶ τὰς τῶν ὡρῶν διανομὰς τριχῇ διεσταμένας, καὶ ταῖς ἴσαις εὐχαῖς τετιμημένας, ἴσασιν οἱ γνωρίζοντες τὴν μακαρίαν τῶν ἁγίων τριάδα μονῶν. Stromat. Lib. VII. pag. 722.

(14) Ibid.

(15) Dan. VI. vſ. 10.

(16) Cyprian. de Orat. Domin. circà finem.

(17) Sur Eccleſ. II. vſ. 3.

(18) Ἐγείρας.... ἐξ ᾅδου ψυχήν. Eccl. XLVIII. vſ. 5.

(19) Ἐγείρας νεκρὸν ἐκ θανάτου.

(20) Καὶ κατανυγήσῃ ἐπὶ τῶν ῥημάτων μου. Eccleſ. XII. vſ. 18.

℣. 38. *Soit bâtisé... pour obtenir la rémission de ses péchés*] (Βαπτισθήτω .... εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν) C'est le sentiment général des Peres, que tous les péchés commis avant le Bâtême étoient pardonnés au Croyant, par le Bâtême au nom du Seigneur, & en consideration de sa foi. *Le Seigneur*, dit Clement d'Alexandrie, *pardonne tous les péchés qui ont été commis avant la Foi. Par-là il ne fait pas que les péchés commis n'ayent point été commis; mais il se conduit envers le pécheur, comme si les péchés dont il est coupable n'avoient point été commis* (21). Basilide, plus févère là-dessus que les Peres orthodoxes, soutenoit que le Bâtême & la foi en J. C. n'expioient que les péchés commis par ignorance, & par consequent involontaires, Dieu se reservant de châtier les autres par des peines dans cette vie, mais ensorte néanmoins, que ceux qui avoient été bâtisés, étoient sauvés, si depuis leur Bâtême ils gardoient les préceptes du Sauveur (22).

℣. 42. *A la Communion, à la fraction du pain*] (Τῇ κοινωνίᾳ καὶ τῇ κλάσει τοῦ ἄρτου) Rhenferdus explique ces mots de la distribution des charités & des vivres nécessaires que l'on faisoit aux pauvres (23). C'est bien la signification la plus commune de (κοινωνία) *Communion*, & c'est aussi une signification de (κλάσις τοῦ ἄρτου) *fraction du pain*; mais tout étoit joint ensemble.



CHAPITRE III.

℣. 6. *Au nom de J. C.*] (Ἐν τῷ ὀνόματι Ἰησοῦ Χριστοῦ) C'est-à-dire par sa vertu, par son assistance. C'est ainsi que l'Auteur de l'Ecclésiastique dit, en parlant de Salomon, *qu'il amassa de l'or en une prodigieuse quantité, au nom du Seigneur Dieu de toute la terre* (1); c'est-à-dire par son secours.

℣. 13. *A glorifié son fils*] (Ἐδόξασε τὸν παῖδα) *Glorifier* (δοξάζειν) c'est constituer en dignité, en pouvoir. Ainsi dans l'Ecclésiastique (2) δεδοξασμένοι ce sont *des Magistrats, des Juges établis en dignité.*

℣. 22. *Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un Prophete semblable à moi*] (Προφήτην ὑμῖν ἀναστήσει κύριος ὁ Θεὸς ὑμῶν ὡς ἐμὲ). Les anciens Juifs ont entendu cet oracle immédiatement de Josué, comme on le voit dans l'Ecclésiastique, où l'Auteur dit, en parlant de Josué, *qu'il succeda à Moïse dans les Propheties* (3).

℣. 25. *Les enfans de l'Alliance*] (Υἱοὶ τῆς διαθήκης) C'est-à-dire les *héritiers des promesses.* Διαθήκη c'est quelquefois le bien qu'un pere laisse à ses enfans par son testament. Clement d'Alexandrie, parlant de J. C. dit, que ce divin Sau-

(21) Ἀφίενται γ' οὖν πρὸς τοῦ κυρίου αἱ πρὸ τῆς πίστεως, οὐχ ἵνα μὴ ὦσι γενόμεναι, ἀλλ' ὡς μὴ γενόμεναι. Strom. Lib. IV. p. 536.

(22) Clem. Alex. Ibid.

(23) Differt. II. de Decem &c.

(1) Ἐν ὀνόματι κυρίου Θεοῦ. Chap. XLVII. vs. 19. 20. & IV. vs. 10.

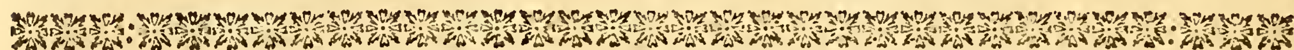
(2) Chap. XXV. vs. 7.

(3) Διάδοχος Μωσῇ ἐν προφητείαις. Chap. XLVI. vs. 1.

Z 3

Sauveur, *ſur le point d'être immolé & de ſe donner pour prix de notre Rédemption, nous donna une nouvelle Alliance: Je vous donne mon amour, dit-il* (4).

Ibid. *Les familles de la terre*] (Πατριαὶ τῆς γῆς) Les Juifs l'entendoient des douze Tribus qui avoient partagé la bénédiction, ſçavoir l'héritage promis à Abraham. Voyez la Note de Druſius ſur ce mot (Πατριαὶ). Cependant il y a dans l'Eccléſiaſtique: *Il fit repoſer ſur la tête de Jacob, la bénédiction & l'alliance de tous les hommes* (5); ce qui montre que les Juifs eux-mêmes ne bornoient pas aux ſeules Tribus d'Iſraël la bénédiction promiſe à Abraham & à ſa poſterité. Je crois donc que le ſens eſt, que par ces deſcendans d'Abraham, la connoiſſance du vrai Dieu & l'héritage céleſte devoient ſe répandre ſur tous les habitans de la terre; c'eſt le ſens, ſi je ne me trompe.



CHAPITRE IV.

℣. 18-20. JE n'ai jamais pû lire ce bel endroit de l'Hiſtoire Apoſtolique, ſans me reſſouvenir de la défenſe de Socrate, plaidant ſa cauſe devant les Athéniens. Qu'il y a dans ce diſcours de beauté, de grandeur d'ame, d'amour & de zèle pour la vertu, & pour la vérité! Je ne veux remarquer que cet endroit qui convient tout-à-fait aux Apôtres. Socrate parle à ſes Juges, & leur dit: „ Si, renvoyant mon Accuſateur, vous me diſiez „ aujourd'hui; *Socrate*, vous êtes abſous, mais à condition de renoncer pour toû„ jours à ces queſtions que vous traitez, & à cette Philoſophie que vous enſei„ gnez, car ſi vous continuez, on vous fera mourir; ſi, dis-je, vous vouliez m'ab„ ſoudre à cette condition, voici la réponſe que je vous ferois: Je vous hono„ re & je vous aime, ô Athéniens, *mais j'obéïrai à Dieu plutôt qu'aux hommes*, „ & tant que je reſpirerai, & que je ſerai en état de parler & d'agir, je ne „ renoncerai point à cette Philoſophie, & je ne ceſſerai jamais, lorſque j'en au„ rai l'occaſion, de vous addreſſer, ſelon ma coûtume, les exhortations & les a„ vertiſſemens que je vous ai déja fait (1).

℣. 19. Il faut appliquer à la réponſe des Apôtres, ces vers de *Sophocle* qu'Apollonius employa dans l'exhortation qu'il fit à ſes Diſciples, de ne pas craindre les menaces de Neron, qui vouloit proſcrire la Philoſophie, comme les Juifs vouloient faire à l'égard de la doctrine de J. C: *Ce n'eſt pas Jupiter qui a publié une telle ordonnance. Ce ne ſont pas les Muſes non plus, ni l'Oracle d'Apollon* (2).

℣. 32. Per-

(4) Καὶ μέλλων σπένδεσθαι, καὶ λύτρον ἑαυτὸν ἐπιδοὺς καινὴν ἡμῖν διαθήκην καταλιμπάνει, ἀγάπην ὑμῖν δίδωμι τὴν ἐμήν. Lib. Quis dives ſalvus.

(5) Εὐλογίαν πάντων ἀνθρώπων. Chap. XLIV. vſ. 25.

(1) Εἴποιμι ἂν ὑμῖν, ὅτι ἐγὼ ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι ἀσπάζομαι καὶ φιλῶ, πείσομαι δὲ μᾶλλον τῷ Θεῷ ἢ ὑμῖν, καὶ ἕωσπερ ἂν ἐμπνέω, καὶ οἷός τε ὦ, οὐ μὴ παύσομαι φιλοσοφῶν καὶ παρακελευόμενος, καὶ ἐνδεικνύμενος, ὅτῳ ἂν ἀεὶ ἐντυγχάνω ὑμῶν λέγων οἷάπερ εἴωθα. Apud Platonem in Apolog. Socratis.

(2) Οὐ γάρ τε μοι Ζεὺς ἦν ὁ κηρύξας τάδε.
Οὐδὲ Μοῦσαι καὶ Ἀπόλλων λόγιος. Philoſ. Vita Apoll. Lib. IV. 12.

℣. 32. *Personne ne regardoit ce qu'il possedoit comme son propre bien*] (Καὶ ἐδ' εἷς τι τῶν ὑπαρχόντων αὐτῷ ἔλεγεν ἴδιον εἶναι) Cela ne veut pas dire que les Chrétiens renonçoient à la proprieté de leurs biens, & qu'ils s'en dépouilloient pour les donner aux pauvres; mais que, par un zèle charitable, ils assistoient les pauvres selon leur pouvoir, & ne souffroient pas qu'aucune personne fût en nécessité, comme cela doit être entre de sinceres amis. Les Lacedémoniens écrivoient aux Juifs: *Vos bêtes & vos possessions sont à nous, & les nôtres sont à vous* (3). Josephe, qui rapporte la même lettre, s'exprime un peu autrement; mais c'est le même sens. Drusius rapporte un passage du Livre Rabinique *des sentences des Peres* (*Pirke Avoth*) où l'on lit ces mots: *Celui qui dit ce qui est à moi est à vous, & ce qui est à vous est à moi, est un homme pieux & débonnaire.*



CHAPITRE V.

℣. 28. *Vous voulez même nous faire porter la peine de la mort de cet homme-là*] (Βέλεσθε ἐπαγαγεῖν ἐφ' ἡμᾶς τὸ αἷμα τῦ ἀνθρώπε τέτε) Il est constant qu'ἐπαγαγεῖν signifie *châtier, punir, venger un crime*; ἐπαγωγὴ, c'est *adversité, calamité.* Il y en a un grand nombre d'exemples dans l'Ecclésiastique (1). A la lettre, *faire venir sur nous le sang de cet homme*, c'est en *faire venir la peine.*

℣. 29. *Il est plus juste d'obéïr à Dieu qu'aux hommes*]. Voyez la Remarque sur les Versets 18-20. du Chapitre précedent, où l'on a rapporté la réponse de Socrate, tout-à-fait semblable à celle des Apôtres.

℣. 31. *Pour donner au peuple d'Israël la repentance*] (Δῦναι μετάνοιαν τῷ Ἰσραὴλ) De même *Dieu a donné la repentance aux Gentils pour avoir la vie* (2). Que veut dire cela? C'est que Dieu a admis les Gentils & Israël à la repentance, & par la repentance au pardon de leurs péchés. De même, dans la Sapience: *Il donne lieu de se repentir après les péchés*, selon la Vulgate, traduction qui a été imitée par la nôtre, qui porte, *Parce que tu donnes lieu de se repentir après les péchés* (3). Il faut prendre dans le même sens la même expression dans les deux endroits des Actes qu'on vient de citer. J. C. donne lieu à Israël de se repentir, pour avoir la rémission des péchés, & aux Gentils, pour avoir la vie.

℣. 36. *Theudas*] (Θευδᾶς) On peut voir ce que Valois a dit de cet homme (4).

℣. 37. *Abusa*] (Ἀπέστησε) Ce mot n'exprime pas l'Original; c'est, *Il fit revolter beaucoup de monde qui le suivit.* Roboam, par ses mauvais conseils, fit *revolter le peuple* (5).

℣. 39. *Mais*

(3) Τὰ κτήνη ὑμῶν, καὶ ἡ ὕπαρξις ὑμῶν ἡμῖν ἐστι, καὶ τὰ ἡμῶν ὑμῖν ἐστιν. 1 Macch. XII. vs. 23.

(1) Chap. II. vs. 2. 4.

(2) Τοῖς ἔθνεσιν ὁ Θεὸς τὴν μετάνοιαν ἔδωκεν εἰς ζωήν. Actes XI. vs. 18.

(3) Ὅτι δίδως ἐπὶ ἁμαρτήμασι μετάνοιαν. Chap. XII. vs. 19.

(4) Annot. ad Euseb. Hist. Eccl. Lib. II. Cap. XI.

(5) Ῥοβοὰμ ὃς ἀπέστησεν λαὸν ἐκ βυλῆς αὐτῦ. Eccl. XLVII. vs. 28.

℣. 39. *Mais si elle est autorisée de Dieu vous ne sçauriez la ruiner*] (Εἰ δὲ ἐκ Θεοῦ ἐστὶν, οὐ δύνασθε καταλῦσαι αὐτὸ) Voici une Remarque de Clement d'Alexandrie. Il parle des Philosophes, de Platon, de Socrate, d'Aristote, de Zenon, & fait cette belle refléxion: „ Tous ces Philosophes n'ont pû persuader que „ leurs Sectateurs. Mais la doctrine de notre Maître n'a pas été renfermée dans „ la Judée uniquement, comme la Philosophie dans la Grece. Elle s'est ré- „ pandue par toute la terre; parmi les Grecs & parmi les Barbares: on l'a „ reçue dans les villages & dans les villes: les familles & les particuliers à „ qui on l'a prêchée ont été persuadés de sa vérité: elle a même fait des pro- „ grès parmi les Philosophes, dont elle a gagné un assez bon nombre. Ce „ qui est encore bien remarquable, c'est que s'il arrivoit au Magistrat de dé- „ fendre la Philosophie Grecque, elle tomboit bientôt dans l'oubli. Mais „ la chose est bien différente par rapport à notre doctrine. Dès le premier „ moment qu'on l'a prêchée, les Rois & les Tyrans, les Princes & les Magis- „ trats l'ont défendue. Tous leurs satellites & un nombre innombrable d'hom- „ mes nous ont fait la guerre, auxquels nous avons résisté de toutes nos for- „ ces. Malgré tout cela, cette Religion fleurit de plus en plus; car elle ne „ meurt point, comme feroit une doctrine humaine; & elle ne perd rien de „ son prix, comme feroit un don sujet à s'amoindrir. Aucun des dons de Dieu „ n'est sujet à ce défaut. Cette doctrine subsiste donc sans qu'on puisse en „ empêcher les progrès; quoiqu'il ait été prédit qu'elle seroit persécutée jus- „ qu'à la fin" (6). La Revélation divine ira de pair avec la raison: l'un & l'autre est un don de Dieu, & subsisteront malgré les efforts que font certains Philosophes pour anéantir & confondre les lumieres de la Raison, en rendant tout douteux & arbitraire. Le Pyrrhonisme agira contre la Raison, la persécution & le Pyrrhonisme contre la Religion, mais le don de Dieu demeurera pour le salut de ceux qui voudront en profiter.

Ibid. *Qui sçait même s'il ne se trouvera pas enfin que vous aurez fait la guerre à Dieu*] (Μήποτε καὶ θεομάχοι εὑρεθῆτε) *Il est dangereux*, dit Callimaque, *de faire la guerre aux Dieux* (7). Et Homere dit, que *celui qui fait la guerre aux Dieux, ne subsistera pas long-tems* (8).

(6) Τὴν δὲ ἡμετέραν διδασκαλίαν ἔκτοτε σὺν καὶ τῇ πρώτῃ καταγγελίᾳ κωλύουσιν ὁμοῦ βασιλεῖς, καὶ τύραννοι, καὶ οἱ κατὰ μέρος ἄρχοντες, καὶ ἡγεμόνες, μετὰ τῶν μισθοφόρων ἁπάντων, πρὸς δὲ καὶ τῶν ἀπείρων ἀνθρώπων, καταστρατευόμενοι τε ἡμῶν, καὶ ὅση δύναμις ἐκκόπτειν πειρώμενοι· ἡ δὲ καὶ μᾶλλον ἀνθεῖ. Οὐ γὰρ ὡς ἀνθρωπίνη ἀποθνήσκει διδασκαλία οὐδ' ὡς ἀσθενὴς μαραίνεται δωρεά. Οὐδεμία γὰρ ἀσθενὴς δωρεὰ Θεοῦ. Μένει δὲ ἀκώλυτος. διωχθήσεται εἰς τέλος προφητευθεῖσα. Strom. Lib. VI. p. 697. 698.

(7) Κακὸν μακάρεσιν ἐρίζειν. Callim. in Apollinem.

(8) Ὅττι μάλ' οὐ δηναιὸς ὃς ἀθανάτοισι μάχοιτο. Hom. Iliad. E.

CHA-

CHAPITRE VI.

℣. 1. DEs *Grecs*] (Ἑλληνιστῶν) Ligthfoot prouve fort bien que ces Ellenistes n'étoient pas des Grecs Proselytes, mais des Juifs dispersés parmis les Grecs (1). Les Juifs Ellenistes sont distingués des Juifs Hébreux par le langage & les peuples parmi lesquels ils étoient dispersés. Ceux qui étoient dispersés dans l'Orient, étoient Hébreux, & ceux de la dispersion à l'Occident, Ellenistes: ce sont ces Juifs contre lesquels St. Paul dispute (2).

Ibid. *La distribution qui se faisoit tous les jours*] (Διακονίᾳ τῇ καθημερινῇ) C'étoit une distribution de vivres. Les Juifs avoient des personnes choisies pour recueillir & distribuer tous les jours aux pauvres les vivres nécessaires pour la journée. Ce qui se donnoit en argent (car il y avoit aussi des collectes pour cela) ne se donnoit qu'une fois la semaine.

℣. 9. *Affranchis*] (Λιβερτίνων) *Ceux qui d'esclaves sont devenus libres ou affranchis, sont appellés* Liberti; *& les enfans de ceux-ci portent le nom de* Libertini. Cette Remarque est de Lightfoot (3).

CHAPITRE VII.

℣. 2. 3. VOici comment l'Auteur du Livre de Judith raconte l'exil d'Abraham. C'est Achior que l'Auteur fait parler. Il dit, *que les Peres du peuple Juif demeurerent premièrement en Mésopotamie, où ils s'étoient retirés, parce qu'ils ne vouloient pas suivre les Dieux de leurs Peres qui étoient adorés en Chaldée. Qu'ainsi ayant quitté la Religion de leurs Ancêtres, ils adorerent le Dieu du ciel qu'ils avoient reconnu; ce qui fut cause qu'étant chassés de la présence des Dieux de Chaldée, ils s'enfuirent en Mésopotamie, où ils demeurerent étrangers assez long-tems* (1). Selon ce récit, Abraham quitte la Chaldée, ou il en est chassé, parce qu'il ne veut pas servir les Dieux de ses Peres, & il s'exile, ou il est exilé dans la Mésopotamie, où il séjourne jusqu'à ce que Dieu l'envoye dans le païs de Canaan.

℣. 8. *L'Alliance de la Circoncision*] (Διαθήκην περιτομῆς) Justin Martyr introduit Tryphon qui reproche aux Chrétiens, qu'ils *méprisent cette alliance*, sçavoir celle *de la Circoncision* (2). Cela me fait soupçonner que Διαθήκη ne signifie point *alliance* dans cet endroit.

℣. 16. Lisez *Dans la caverne de Macpelah vis-à-vis de Mamré* (3). Au reste, si on lit *Jacob* & non *Abraham*, il est vrai que cela remedie à quelque chose. Car

(1) Pag. 787.
(2) Actes IX. vs. 29.
(3) In hunc locum.
(1) Chap. V. vs. 7. 8.
(2) Ταύτης τῆς διαθήκης καταφρονήσαντες ὑμεῖς. Dial. p. 175.
(3) Genes. L. vs. 13. & XLIX. vs. 29.

Car Jacob acheta une portion de champ de Hemor, pere de Sichem (4); & Abraham acheta la caverne de Macpelah de Hephron, Hethien (5). Mais en parant cet inconvenient, on en fait naître un autre. Car comment ſçait-on qu'ils furent enterrés dans le ſépulcre de Sichem? Jacob fut enterré dans celui d'Abraham. Il n'y a que Joſeph ſeul qui fut enterré à Sichem (6); parce que Jacob lui avoit donné ce qu'il avoit acquis d'Hemor par préciput. Joſephe au reſte dit que les Patriarches furent enterrés à Macpelah. St. Jerôme dit que ce fut à Sichem, & que l'on montroit leur ſépulcre de ſon tems: je doute ſur le dernier.

℣. 19. *Ce Prince mit en œuvre toutes ſortes d'artifices contre notre Nation*] (Οὗτος κατασοφισάμενος το γένος ἡμῶν). Le Clerc, *Cet homme uſant d'artifice*; Simon de même; Eraſme & la Vulgate, *circumveniens*, qui ſignifie la même choſe, *tromper, ſurprendre par la fraude*; Beze, *ingenieux*, *habile* à inventer des moyens d'opprimer la Nation. Il critique la Verſion d'Eraſme & de la Vulgate, par la raiſon que Pharaon n'employa pas la fraude, mais la violence & la force ouverte contre les Iſraëlites. Il a raiſon; mais je crois que lui-même a eu trop d'égard à la ſignification propre de κατασοφίζομαι, qui ſignifie effectivement *tromper par des artifices*, mais qui a une autre ſignification chez les Elleniſtes. Il eſt employé deux fois dans le Livre de Judith; la première, dans l'endroit où Achior dit à Holopherne: *Un Roi d'Egypte s'éleva contre les Iſraëlites* (traduiſons κατεσοφίσατο, par uſer d'artifice, il n'y aura point de ſens): *Et uſa d'artifice contr'eux par le travail & par les briques; il les abaiſſa & les affligea, & en fit des eſclaves* (7). L'Auteur de la Vulgate a bien mieux rendu ce terme, par ces mots: (*Subjugaſſet eos*) *Il les dompta, il les aſſujettit, en les faiſant travailler aux briques.* Un autre paſſage du même Livre (il n'eſt point dans la Vulgate, qui diffère beaucoup du Grec) nous éclaircira encore la ſignification de ce terme. Les Officiers d'Holopherne ayant vû Judith, & charmés de ſa beauté, diſent entr'eux: *Qui peut mépriſer un peuple qui a de ſi belles femmes? Certainement il ne faut pas laiſſer ſubſiſter un ſeul homme de ce peuple. Car ſi on les laiſſoit vivre, ils pourroient ſubjuguer toute la terre avec de ſi belles femmes* (8). Traduiſez, ils *pourroient uſer d'artifice contre toute la terre*; & ſi vous voulez, *ſéduire toute la terre*; mais vous ne rendrez pas la penſée de ces gens-là.

℣. 20. *Parfaitement beau*] (Ἀστεῖος τῷ Θεῷ.) Ninive eſt appellée *une ville grande à Dieu* (9).

℣. 21. 22. Voici ce que Clement d'Alexandrie dit de l'éducation de Moïſe: „ Quand il fut devenu un peu plus grand, on lui enſeigna l'Arithmétique, „ la Géometrie, la Poëſie, la Science des Sons, la Médecine & la Muſique. „ Ses maîtres dans ces Sciences furent les plus habiles gens d'entre les Egyp- „ tiens. Ils lui enſeignerent auſſi cette Philoſophie, dont on s'inſtruit par des „ ſignes

(4) Geneſ. XXXIII. vſ. 18.
(5) Ibid. Chap. XXXIII.
(6) Joſue XXIV. vſ. 32.
(7) Καὶ ἐπανέστη αὐτοῖς ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου, καὶ κατεσοφίσαντο (peut-être faut-il lire κατεσοφίσατο) αὐτοὺς καὶ ἐν πόνῳ, καὶ ἐν πλίνθῳ ἐταπείνωσαν αὐτοὺς, καὶ ἔθεντο αὐτοὺς εἰς δούλους. Chap. V. vſ. 10.
(8) Οἱ ἀφεθέντες δυνήσονται κατασοφίσασθαι πᾶσαν τὴν γῆν. Ibid. Chap. X. vſ. 18.
(9) Μεγάλη τῷ Θεῷ: dans l'Hébreu, *Le Elohim.* Jonas III. vſ. 3.

„ signes & par des simboles, & qui est exprimée par des figures Hiérogly-
„ phiques. Philon, dans la Vie de Moïse, dit qu'il eut aussi des Grecs pour
„ maîtres, qui lui enseignerent des Sciences d'un autre ordre, le regardant
„ comme un Prince du sang Royal. Il apprit les Lettres Egyptiennes & la
„ Science des choses célestes des Egyptiens & des Chaldéens. De-là vient
„ que dans son histoire il est dit, qu'il fut instruit dans toute la Sagesse des
„ Egyptiens". *Eupolemus*, dans son Livre *des Rois de Judée*, dit „ que Moïse fut le
„ premier Sage parmi les Juifs, & le premier qui leur enseigna la Grammaire;
„ que les Phéniciens la tiennent des Juifs, & les Grecs des Phéniciens (10).

Ibid. Lucien parle d'un *Homme de Memphis qui s'étoit rendu admirable par la connoissance des Lettres Sacrées, & qui n'ignoroit aucune des parties de la Sagesse & de l'Erudition des Egyptiens* (11). Quoique cela ne puisse regarder qu'un contemporain de Lucien, on voit que de son tems on avoit encore une très-grande idée de la Sagesse Egyptienne.

℣. 24. Clement d'Alexandrie rapporte, que *ceux qui s'appliquent à découvrir le sens caché des Ecritures, disent que Moïse tua l'Egyptien par sa seule parole*; *comme nous lisons dans les Actes que St. Pierre fit à l'égard d'Ananias* (12).

℣. 47. *Ce fut néanmoins Salomon qui lui bâtit un Temple*] (Σολομῶν δὲ ᾠκοδόμησεν αὐτῷ οἶκον) Clement d'Alexandrie nous apprend quelques particularités de la construction du Temple de Salomon (13). *Il raconte qu'Alexandre, surnommé Polyhistor, avoit rapporté dans la partie de son Livre qui concernoit les Hébreux* (14), *quelques lettres de Salomon*, à *Vaphres* (15), & au Roi des Tyriens de Phénicie, par lesquelles il paroissoit que Vaphres lui avoit envoyé 80. mille (16) Egyptiens pour travailler à la construction du Temple, & que le Roi de Tyr lui en avoit envoyé autant, avec un Architecte nommé Hyperon, qui étoit fils d'une femme Juive de la famille de David (17). Il faut que φύλη ne signifie ici que *famille*. C'est dommage que l'ouvrage de cet Alexandre soit péri. Au reste, il y a de l'apparence qu'il y a une faute dans Clement d'Alexandrie, & qu'au lieu de David, il faut lire *Dan* (18). Quant aux lettres, on peut les voir dans Eusebe (19). On y verra que les Tyriens reconnoissoient, comme les Hébreux, un Dieu Créateur du monde, un Dieu suprême.

℣. 53. *Vous qui ayant reçu la Loi par le ministère des Anges*] (20). Clement d'Alexandrie enseigne, que celui qui parla à Moïse, non seulement n'étoit qu'un Ange, mais n'étoit qu'un Ange de la plus basse classe; un de ces Anges qui

(10) Τὸν Μωσῆ φησὶ πρῶτον σόφον γινέσθαι, καὶ γραμματικὴν πρῶτον τοῖς Ἰουδαίοις παραδοῦναι, καὶ παρὰ Ἰουδαίων Φοίνικας παραλαβεῖν. Ἕλληνας δὲ παρὰ Φοινίκων. Clem. Alex. Strom. Lib. I. p. 343. & 344. Potterus a fort bien remarqué, qu'au lieu de γραμματικὴν il faut lire γράμματα.

(11) Μεμφίτης ἀνὴρ τῶν ἱέρων γραμμάτων θαυμάσιος τὴν σοφίαν καὶ τὴν παιδεῖαν πᾶσαν τὴν Αἰγυπτίων. In Philopseud. Tom. II. p. 350. La Cr.

(12) Φασὶ δὲ οἱ μύσται λόγῳ μόνῳ ἀνελεῖν τὸν Αἰγύπτιον, ὥσπερ ἀμέλει ὕστερον Πέτρος ἐν ταῖς πράξεσι. &c. Strom. Lib. I. p. 344.

(13) Ibid. p. 332.

(14) Ἐν τῷ περὶ Ἰουδαίων συγγράμματι.

(15) Οὐάφρην.

(16) Ὀκτὼ μυριάδας.

(17) Ἐκ τῆς φυλῆς Δαβίδ.

(18) Voyez 2 Chron. II. vs. 14.

(19) Præp. Ev. Lib. IX. 31. & suiv.

(20) Voyez Gal. III. vs. 19. & Heb. II. vs. 2.

qui ſont envoyés ſur la terre, & qui ſont ſubordonnés aux Anges ſupérieurs (21). Voici le ſyſtème de ce Pere, & apparemment il n'étoit pas ſeul dans cette opinion. Les Perſonnes divines ne deſcendent point ſur la terre. Les Anges même du premier ordre n'y viennent point. Mais les Perſonnes divines ont des Anges ſupérieurs pour Miniſtres immédiats, & ces Anges ont des Anges inférieurs qui exécutent les ordres qu'ils leur donnent. Selon Clement, Michel l'Archange fut celui qui donna la Loi à Moïſe; mais il la donna par l'Ange ſon Vicaire, ſon Lieutenant, ſon Subſtitut. On voit-là l'origine de l'opinion de pluſieurs anciens Hérétiques; c'eſt que le Dieu des Juifs n'étoit qu'un Ange. Car un Ange leur ayant donné la Loi (les Peres Catholiques le conteſtoient) & leur ayant parlé comme s'il étoit Dieu même, il étoit aſſez facile de conclure du principe accordé par les Peres, que le Dieu des Juifs n'étoit qu'un Ange. C'eſt ce que les Hérétiques tâchoient enſuite de confirmer par la nature des Loix Moſaïques, qui, ſelon eux, étoient bien éloignées de la perfection; & enſuite par la rigueur de cet Ange *jaloux*, comme il ſe qualifie lui-même dans la Loi, ce qui ne pouvoit convenir, ſelon les Hérétiques, au vrai Dieu, dont la proprieté eſt la Bonté.

℣. 57. *Se boucherent les oreilles*] (Συνέσχον τὰ ὦτα αὐτῶν) Ce qu'ils faiſoient lorſqu'ils entendoient des blaſphêmes. L'on voit cela dans Philon, parlant de la première lapidation d'un blaſphêmateur (22); & dans ces paroles de l'Eccléſiaſtique: *Le diſcours de celui qui jure ſouvent, fera dreſſer les cheveux d'horreur, & quand il conteſte avec quelqu'un, il fait boucher les oreilles* (23).

℣. 58. *Un jeune homme nommé Saul*] (Νεανίε). C'étoit un homme de 20. ou de 25. ans. Varron, qui a diviſé l'âge des hommes en 4. parties, étend l'*Enfance* (*Pueritia*) juſqu'à XV., & l'*Adoleſcence* juſqu'à XXX. La Vulgate a traduit *Adoleſcens*.



CHAPITRE VIII.

℣. 2. *AVec un grand deuil*] Le deuil conſiſtoit à pleurer, à gémir, à ſe vêtir de vêtemens vils; &, ſelon la dignité des perſonnes, il duroit un ou pluſieurs jours: on y ajoutoit le jeûne: le grand deuil étoit de ſept jours, les autres n'en duroient qu'un ou deux (1).

℣. 6. Mr. le Clerc a mal rendu ce verſet: *Toute la multitude écoutoit avec attention ce que Philippe diſoit* (ὁμοθυμαδὸν eſt omis) *après avoir ouï & vû les miracles qu'il faiſoit* (ἐν τῷ ἀκέειν αὐτὲς, καὶ βλέπειν τὰ σημεῖα ἃ ἐποίει). Mr. Lenfant: *Le peuple l'entendoit avec une ardeur unanime.* Pour moi, je voudrois traduire: *Le*

(21) Adumb. ad Epiſt. Jud.
(22) De Vita Moſis Lib. III. p. 528.
(23) Καὶ ἡ μάχη αὐτῶν ἐμφραγμὸς ὠτίων. Chap. XXVII. vſ. 15.

(1) Eccleſ. XXII. vſ. 12. XXXVIII. vſ. 17, 18. & Geneſ. L. vſ. 10.

Le peuple, avec une approbation unanime, étoit assidu aux prédications de Philippe, afin de les entendre, & de voir les miracles qu'il faisoit. Philippe n'étoit pas seul, ce qui oblige St. Luc à dire, (ἐν τῷ ἀκούειν αὐτοὺς) *de les entendre.* Προσέχειν c'est *suivre quelqu'un comme son maître, faire profession d'être son disciple, assister à ses instructions, y prêter l'oreille & y ajouter foi.* Voyez le passage d'Elien que je cite ici sur le ℣. 10. *Tout le monde le suivoit depuis le plus petit jusqu'au plus grand* ᾧ προσεῖχον. De même au ℣. 11. dans les Macchabées: *Ils n'ajouterent aucune foi à leurs paroles* (2), comme notre vieille Version l'a fort bien rendu; ce qui répond au *non intenderant* de la Vulgate. *Intendere verbis alicujus*, c'est *prêter l'oreille à des propositions.* Le même Auteur se sert de cette expression encore ailleurs (3).

℣. 9. *Simon*] Il étoit du village de *Gittis* dans la Province de Samarie, & Ménandre son Disciple de *Capparethée*, dans la même Province.

℣. 10. 11. *Attaché à lui*, avoit de *l'attachement pour lui*] Ce n'est point cela; c'est l'écouter avec attention, avec approbation; c'est être de ses disciples. Elien a employé cette expression dans ce sens en parlant d'*Antisthene*, *qui ayant invité plusieurs personnes à venir étudier la Philosophie sous lui, aucun ne voulut faire profession d'être son disciple* (4).

℣. 22. *Pensée*] (Ἐπίνοια) Ce mot se prend en mauvaise part pour des pensées fausses, teméraires, *des inventions* (*commenta*). Eusebe, parlant de Basilide, & des folles opinions qu'il avoit inventées, dit, *qu'il ne mit point de bornes à ses inventions* (5).

℣. 23. *Dans le fiel le plus amer*] (Εἰς χολὴν πικρίας) C'est une expression figurée des Hébreux, qui signifie la malice. *Il y a une finesse qui est pleine d'amertume* (6), c'est-à-dire *de malice.*

℣, 33. *Qui pourra compter sa durée*] Mr. le Clerc: *Qui pourroit décrire les hommes de son tems?* Il a suivi Lightfoot (7).



CHAPITRE IX.

℣. 5. *IL vous est dur de regimber contre l'aiguillon*] (Σκληρόν σοι πρὸς κέντρα λακτίζειν) C'est une façon de parler proverbiale, comme on l'a remarqué dans la Note sur cet endroit; mais on n'a point d'exemple que ce soit un Proverbe Hébreu, & on en a beaucoup que c'est un Proverbe Grec, comme on le peut voir dans le Traité de Vossius, des Adages du Nouv. Testament. Je

(2) Καὶ οὐ προσέσχον τοῖς λόγοις αὐτῶν. 1 Macch. VII. vs. 11.

(3) Chap. X. vs. 63. & XVI. vs. 14.

(4) Ἐπεὶ ὁ Ἀντισθένης πολλοὺς προὐτρεπεν ἐπὶ φιλοσοφίαν, οἱ δὲ, οὐδὲν αὐτῷ προσεῖχον. Var. Hist. Lib. X. Cap. 16.

(5) Εἰς τὸ ἄπειρον τείνας τὰς ἐπινοίας. Hist. Eccl. Lib. IV. 7. p. 119.

(6) Eccl. XXI. vs. 15. Voyez aussi Deut. XXIV. vs. 18.

(7) Voyez Lightfoot. p 797.

Je n'en citerai qu'un exemple pris d'Euripide: *Mortel comme je ſuis, me laiſſerois-je tellement entraîner à la colere, que de regimber contre l'aiguillon avec Dieu* (1)?

Ibid. Cette façon de parler proverbiale ſe trouve auſſi dans l'Agamemnon d'Eſchile: *Ne regimbez pas contre l'aiguillon, de peur que vous n'en portiez la peine* (2).

ỳ. 18. *Il tomba de ſes yeux comme des écailles*] (Ἀπέπεσον ἀπὸ τῶν ὀφθαλμῶν ἀυτȣ̃ ὡσεὶ λεπίδες) Cette hiſtoire eſt fort ſemblable à celle de Tobit, lorſqu'ayant frotté ſes yeux avec du fiel d'un poiſſon (le fiel eſt propre à ôter les taches qui ſont ſur les yeux) *il tomba des coins des yeux de Tobit, comme de petites écailles blanches* (3). Car l'Original doit être traduit de la ſorte. Il y a dans St. Luc ὡσεὶ λεπίδες, *comme des écailles*; & ici ἐλεπίσθη, qui veut dire *ôter des écailles*.



CHAPITRE X.

ỳ. 1. C*Eſarée*] C'eſt Herode qui bâtit cette Ville. Il en commença l'ouvrage l'an 18. de ſon Régne, & l'acheva le 28. (1). Lorſque la Ville fut achevée, il en ſolemniſa la Dédicace par une Fête qui dura pluſieurs jours. Il aſſembla les plus habiles Muſiciens, & leur fit diſputer le prix, qu'il donna à ceux qui l'avoient emporté ſur leurs concurrens. Il donna au public des ſpectacles de Gladiateurs, des combats de bêtes farouches & d'Athlètes, & ordonna que tous les cinq ans il y auroit à Céſarée de pareils ſpectacles en l'honneur d'Auguſte. Il y invita tous les Etrangers, & ceux qui vinrent en grand nombre furent logés & régalés à ſes dépens. La dépenſe qu'il fit dans cette occaſion, alla à cinq-cens Talens. *Julie, femme d'Auguſte* (2), lui envoya d'Italie un grand nombre de choſes précieuſes pour rendre cette fête plus éclatante. Il y a ici une faute de Joſephe, ou de quelqu'un de ſes Copiſtes, *Julie* n'ayant pas été femme, mais fille unique d'Auguſte. Quoi qu'il en ſoit, telle fut la fondation de Céſarée par Herode, en l'honneur d'Auguſte. Des dépenſes ſi prodigieuſes faiſoient admirer Herode, & firent dire à Auguſte & à Agrippa, qu'il méritoit de régner ſur toute la Syrie & ſur l'Egypte. Les prodigues ſont avares. La vanité ruine plus de gens qu'elle n'en enrichit; & d'ordinaire elle ruine les honnêtes gens pour enrichir la lie du peuple.

ỳ. 4. *Vos prieres & vos aumônes ſont montées juſques à Dieu*] (Ἁι προσευχαί σȣ καὶ ἁι ἐλεημοσύναι σȣ ἀνέβησαν ἐις μνημόσυνον ἐνώπιον τȣ̃ Θεȣ̃) La Remarque de Mr. le Clerc peut être juſte; je le crois même. En effet, il n'y a pas ἐις μνημοσύνην, en

(1) - - - - - - - - - Θυμȣ́μενος
Πρὸς κέντρα λακτίζοιμι, θνητὸς ὤν, Θεῷ.
In Dach. verſ. 794.

(2) Πρὸς κέντρα μὴ λάκτιζε, μὴ πήσας μογῇς. Agam. ſub finem. La Cr.

(3) Ἐλεπίσθη ἀπὸ τῶν κανθῶν ἀυτȣ̃, τὰ λευκώματα. Tob. XI. vſ. 15.

(1) Joſeph. Ant. Jud. Lib. XVI. Cap. 9.

(2) Ἡ γυνὴ Καίσαρος Ἰȣλία.

en mémoire, mais εἰς μνημόσυνον. Je vais la confirmer par un passage de Tobie, où l'Ange Raphaël dit: *Comme vous prïiez tout-à-l'heure, vous & Sara votre femme, j'ai présenté au Saint le parfum de votre priere* (3). Il est certain que, ni *en mémoire*, ni mémorial, ne font point ici un bon sens.

Ibid. C'est sur ce passage que les Anciens ont cru que des Anges assistoient aux prieres des saints, & qu'ils alloient les offrir à Dieu dans le ciel, & exécutoient ensuite par son ordre, ce que Dieu leur commandoit en faveur de ces saints-là. Tertullien appelle à cause de cela, l'*Ange de la priere*, celui qui fait cet office (4). Sur quoi Rigault cite un passage de St. Augustin (5), qui dit, „ que les Anges notifient nos prieres à Dieu, & les lui offrent en quelque „ sorte, & font ensuite ce que Dieu leur commande de faire, en nous „ apportant ce qu'il leur ordonne, soit d'une manière manifeste, ou d'une „ manière cachée. Ce qu'il confirme par ces paroles de Tobie XII. ℣. 12. où l'*Ange dit à l'homme*, *Lorsque vous prïiez avec Sara, j'ai offert votre priere à Dieu.*

℣. 9. *Sur le haut de la maison*] (Ἐπὶ τὸ δῶμα) Mr. le Clerc, *Sur la terrasse.* C'est certainement sur le toit de la maison: *terrasse* ne convient point; il auroit falu dire *sur la plate-forme*, mais en général c'est *sur le toit* de la maison. Judith *fit faire une tente sur le toit de sa maison* (6), sans doute pour y aller prier seule. La Vulgate, *In superioribus domûs suæ.* Cela est fort bien, si par *superioribus* on entend *le toit*; ce qui n'a point été entendu par Mr. de Sacy.

℣. 17. *Vision*] (Ὅραμα) Les *Visions* sont, ou des peintures des choses gravées dans l'imagination, ou des choses que les sens apperçoivent, mais qui n'ont point de réalité, & qui ne sont point ce qu'elles paroissent: ce sont des apparences. Ainsi St. Jean: *Il vit des chevaux en vision* (7); c'est-à-dire *une apparence de figures de chevaux.* De même dans Tobie, le prétendu Raphaël dit à Tobit & à son fils: *Je vous apparoissois tous les jours, cependant je ne mangeois ni ne bûvois quoi que ce soit, ce que vous voyïez n'étoit qu'une Vision* (8); c'étoit des apparences, & non des réalités.

℣. 25. *S'étant jetté à ses pieds, il l'adora*] La Note de Simon sur l'*adora* est bien fausse par le verset suivant.

℣. 39. 40. 41. St. Pierre prêche à Césarée, & dit *que Dieu a ressuscité Jesus le troisième jour après sa mort, & qu'il a voulu que Jesus se soit fait voir*, NON A LA VERITÉ A TOUT LE PEUPLE, *mais aux témoins que Dieu avoit choisis auparavant.* Il y a dans ces paroles une preuve sensible de la sincerité & de la fidélité des Apôtres. L'objection la plus spécieuse contre la Résurrection de J. Christ, c'est qu'elle n'a eu pour témoins que ceux qui croyoient en lui, & qui par consequent peuvent paroître suspects. Elle vient dans l'esprit de tout le monde. Je n'ai pas dessein d'y répondre dans ces Remarques. Je

(3) Τὸ μνημόσυνον τῆς προσευχῆς ὑμῶν ἐνώπιον τοῦ ἁγίου. Chap. XII. vs. 12.

(4) *Angelo adhuc orationis adstante.* De Orat. Cap. XII.

(5) De l'Epître CXXI. à Proba.

(6) Ἐπὶ τοῦ δώματος τοῦ οἴκου αὐτῆς. Chap. VIII. vs. 5.

(7) Apoc. IX. vs. 17.

(8) Ἀλλὰ ὅρασιν ὑμεῖς θεωρεῖτε. Chap. XII. vs. 20.

Je veux ſeulement faire obſerver au Lecteur, qu'il eſt impoſſible que les Apôtres ne l'ayent pas ſentie: Cependant, fidèles dans leurs récits, ils ſont les premiers à dire, que J. Chriſt reſſuſcité ne s'eſt fait voir qu'à eux, & non au peuple. Ce n'eſt pas ainſi que des Impoſteurs auroient parlé. Si l'on répond que la prudence ne leur permettoit pas d'avancer un fait notoirement faux, parce qu'on les auroit convaincus de menſonge, on ne prend pas garde que cette réponſe confirme tous les miracles que J. Chriſt a faits, & que les Evangeliſtes diſent avoir été faits en public, à la face de la Judée & de la Galilée, juſques dans le Temple. Mais d'ailleurs, ſi la prudence empêche des menteurs d'avancer des faits notoirement faux, ce n'eſt que dans les tems, & ſur les lieux proches de ceux où les faits ſe ſont paſſés. Or St. Pierre prêche à *Céſarée* pluſieurs années après la Réſurrection de J. Chriſt; & ce qui eſt plus remarquable, St. Luc écrit la prédication de St. Pierre, lorſqu'il étoit parmi les Gentils, & plus de 20. ans après l'évenement.



CHAPITRE XI.

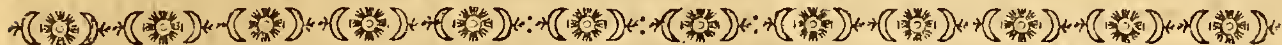
℣. 26. D*Ans cette Egliſe*] (Ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ) Le nom d'Egliſe n'étoit pas encore donné aux lieux où les Chrétiens faiſoient leurs aſſemblées, mais il le fut au moins dans le ſecond ſiécle, comme on le voit par ces mots de Clement d'Alexandrie: *Je n'appelle pas maintenant Egliſe le lieu de l'aſſemblée, mais je donne ce nom à l'aſſemblée même des Elus* (1). *Les Elus* ce ſont les vrais Fidèles, que cet Auteur appelle de la ſorte, ſans avoir aucunement en vûë ce que nous nommons le decret de l'élection. St. Clement ne connoiſſoit point notre Théologie là-deſſus. Toute élection, ou prédeſtination, ſelon lui, n'eſt qu'une ſuite de la préſcience divine. Montaigu veut qu'on liſe Ἐκκλητῶν, mais cela ne paroît pas fondé (2).

Ibid. *Ce fut à Antioche que les Diſciples commencerent à être appellés Chrétiens*] (Χρηματίσαι, [*nempè* ἑαυτοὺς] τε πρῶτον ἐν Ἀντιοχείᾳ τοὺς μαθητὰς Χριστιανούς) (3) Dans les Actes des Martyrs St. Tarache, Probus &c. le Préſident Maxime demande à Tarache *comment il s'appelle*? Tarache répond: *Je ſuis Chrétien.* Maxime replique: *Laiſſez-là ce mot impie. Je vous demande quel eſt votre nom*? Tarache répond encore: *Je ſuis Chrétien* (4). De même dans la ſuite Maxime interrogeant Probus, & lui demandant ſon nom: *Mon premier nom, mon nom glorieux, eſt celui de Chrétien, du reſte les hommes m'appellent Probus* (5). Andronic répond comme Probus (6).

℣. 28. *Sous*

(1) Οὐ γὰρ νῦν τὸν τόπον, ἀλλὰ τὸ ἄθροισμα τῶν ἐκλεκτῶν, Ἐκκλησίαν καλῶ. Strom. Lib. VII. p. 715.
(2) Voyez la Note de Potter. p. 846.
(3) Voyez les Remarques de Gregor. Cap. XXXVIII. Critic. Tom. VII. Col. 616.
(4) Apud Ruin. p. 458.
(5) Τὸ πρῶτον καὶ ἐξαίρετον, Χριστιανὸς, δευτέρον δὲ παρ' ἀνθρώπων καλοῦμαι Πρόβος. Ibid. p. 481.
(6) Ibid. p. 402.

℣. 28. *Sous l'Empereur Claude*] (Ἐπὶ Κλαυδίȣ Καίσαρος) Joſephe ne favoriſe point la Note de Mr. le Clerc: au contraire, il paroît que cette famine arriva vers l'an 4. de Claude; & Cappel ſe ſert de l'autorité de Joſephe pour le prouver, & le fait avec raiſon (7). Auſſi Lightfoot, qui veut que cette famine ſoit arrivée l'an 2. de Claude, & qui cite Dion Caſſius, rejette Joſephe, comme un Hiſtorien qui n'a pas ſoin de marquer les tems. Cependant je préfère le ſentiment de Cappel, qui paroît mieux appuyé que celui de Lightfoot.



CHAPITRE XII.

℣. 1. HErode] (Ἡρώδης) Herode Agrippa régna ſept ans; quatre ans ſous Caligula, & trois ſous Claude. Il mourut au commencement du quatrième de Claude; & il y a de l'apparence à la conjecture de Cappel, que Jaques fut décapité la première année de Claude, lorſqu'Agrippa, en revenant de Rome, après la mort de Caïus & l'inſtallation de Claude, & prenant poſſeſſion de ſon Royaume qu'il venoit gouverner lui-même, voulut faire plaiſir aux Juifs.

℣. 5. *Mais l'Egliſe prioit Dieu ſans ceſſe pour lui*] (Προσευχὴ δὲ ἦν ἐκτενὴς) Ce n'eſt point cela; mais c'eſt, *L'Egliſe prioit pour lui avec une grande ardeur, une grande ferveur. Tous les hommes d'Iſraël crierent à Dieu, & humilierent leur ame* (1); c'eſt-à-dire qu'ils jeûnerent. Et plus bas: *Ils crierent à Dieu tous enſemble avec ardeur* (2). La ſignification de *continuellement* ne conviendroit pas ici.

℣. 13. *La porte*] (Τὴν θύραν τȣ̃ πυλῶνος) Grotius par πυλῶν n'entend que la *porte*; mais, ſelon lui, θύρα c'eſt la porte qui ferme l'ouverture, & πυλῶν c'eſt l'ouverture même faite à la muraille, les poteaux. Et Heinſius, ſur cet endroit des Actes où le Sacrificateur de Jupiter dans la ville de Lyſtres amene des taureaux *devant la porte* (3), prétend que πυλῶν ne ſignifie que la porte, & non le veſtibule, & cite un paſſage des Rois (4), où le mot πυλῶν ſignifie la porte de la ville (5). C'eſt donc mal traduire *la porte du veſtibule*. Il faut en traduiſant mettre ſimplement *la porte*, & expliquer en Note, qu'il y a proprement & à la lettre, *la porte de la porte*, prenant l'une pour *l'ouverture*, & l'autre pour *la porte* qui ferme cette ouverture.

℣. 15. *Son Ange*] (Ἄγγελος ἀυτȣ̃) Ce ne fut pas ſeulement une opinion des Juifs, mais elle paſſa chez les Chrétiens, comme quantité d'autres qui venoient au fond du Paganiſme. Clement d'Alexandrie dit, que *les Anges ont partagé entr'eux le Gouvernement des Nations & des Villes, peut-être même chaque in-*

(7) Hiſt. Apoſt.
(1) Ἐν ἐκτενείᾳ μεγάλῃ. *Magna vehementia.* Judith IV. vſ. 8.
(2) Ἐκτενῶς. Ibid. vſ. 12.
(3) Chap. XIV. vſ. 13.
(4) 1 Rois XVII. vſ. 10.
(5) Voyez de Dieu ſur ce paſſage.

individu d'entre les hommes (6). Pour les Anges des Nations, les Anciens ont fondé leur opinion là-dessus sur un passage du Deuteronome; selon les LXX. (7). Ils y ajouterent les Villes, & enfin les particuliers. Hermas tacha même de canoniser cette opinion, en enseignant qu'un bon & un mauvais Ange accompagnent chaque homme jusqu'à la fin de sa vie, l'un pour le séduire, s'il le peut, l'autre, pour le préserver. Il paroît que Clement d'Alexandrie penche pour l'opinion d'un bon Ange qui a la garde de chaque homme, puisqu'il ajoute aussi-tôt, *Que le Berger prend soin de chacune des brebis de son troupeau* (8).

℣. 19. *Il partit de Judée & s'en alla à Césarée*] (Κατελθὼν ἀπὸ τῆς Ἰουδαίας εἰς τὴν Καισάρειαν) Cela est confirmé par Josephe (9). Il passe de Judée à Césarée, où il meurt.

℣. 20 *Parce que leur païs tiroit sa subsistance des terres du Roi*] (Διὰ τὸ τρέφεσθαι αὐτῶν τὴν χώραν ἀπὸ τῆς βασιλικῆς) Cela insinue, que c'étoit alors le tems de la famine qui arriva sous Claude. Les Tyriens avoient plus que jamais besoin de vivres, & ils voulurent faire leur paix avec Herode, pour en recevoir de son païs. Or cette famine arriva l'an quatre de Claude; & c'est environ ce tems-là qu'Herode Agrippa mourut.

℣. 22. *Un Dieu qui parle*] (Θεοῦ φωνή) Les Athéniens disent à Demetrius Poliorcetes, *qu'il n'étoit pas un Dieu de bois ou de pierre, mais un véritable Dieu* (10).

℣. 23. *Un Ange du Seigneur le frappa*] (Ἐπάταξεν αὐτὸν ἄγγελος κυρίου) Je crois que cela ne veut dire autre chose, si non que *Dieu le frappa*. On lit dans l'histoire de Susanne, que Daniel dit à l'un des Sénateurs qui avoient conspiré contr'elle: *L'Ange de Dieu a déja reçu l'ordre, ou la sentence, & il va te couper par le milieu.* Ce ne fut pas certainement un Ange descendu du ciel, & revêtu d'un corps, qui vint faire cette exécution. Mais ce qui se fait par la volonté de Dieu, est attribué aux Anges de Dieu, quoiqu'ils ne soient pas les exécuteurs immédiats des opérations. Ce fut le peuple des Israëlites qui fit mourir ces deux Calomniateurs. Il peut bien y avoir des endroits dans l'Ecriture où cette remarque peut avoir lieu.

Ibid. *Il mourut rongé des vers*] (Σκωληκόβρωτος ἐξέψυξεν) Cette maladie est appellée Phtiriasis. On pourroit croire que les vers viennent d'eux-mêmes de corruption. C'est un sentiment dont on a reconnu la fausseté. Il faut voir les observations de Malpighi *de Gallis*, de Swammerdam (11), de Leeuwenhoek (12). Cette sorte de maladie est accompagnée d'ulcères; & Leeuwenhoek observe que les poux & les mouches ont un instinct admirable à chercher les ulcères pour y déposer leurs œufs: or une seule mouche, chaque fois

(6) Κατά τε γὰρ τὰ ἔθνη καὶ πόλεις νενέμηνται τῶν ἀγγέλων αἱ προστασίαι, τάχα δὲ καὶ τῶν ἐπὶ μέρους, ἐν ἐνίοις ἀποτετάχαταί τινες. Strom. Lib. VI. p. 693.

(7) Chap. XXXII. vs. 8.

(8) Ὁ γ' ὢν ποιμὴν καὶ τῶν καθ' ἕκαστον κήδεται προβάτων. Ubi sup.

(9) Ant. Jud. Lib. XIX. Cap. 7.

(10) Οὐ ξύλινον, οὐδὲ λίθινον, ἀλλ' ἀληθινόν. Athen. VI. vs. 15.

(11) De Generatione Insect.

(12) Continuat. Epist. p. 101.

fois qu'elle jette ses œufs, en jette plus de cent. Si on ne croit pas que les vers ayent pû déposer leurs œufs dans les ulcères d'Herode, on pourra prendre le sentiment de quelques autres; sçavoir que les sémences des animaux sont créées dès le commencement, & éclosent quand elles trouvent des matrices propres; or comme il y a des animaux dont les sémences ne peuvent éclore que dans les matrices du sexe de ces animaux, il y en a d'autres dont les sémences peuvent éclore dans d'autres matrices, comme les ulcères. Ces sémences volent dans les airs, sont dans les plantes, & échapent au dissolvant de l'estomac.

Ibid. Ce fut le sort de quelques autres persécuteurs: „ Claude Herminianus, „ Président de Cappadoce, irrité de ce que sa femme avoit embrassé la Foi „ Chrétienne, persécuta cruellement les Chrétiens. Il en fut puni. La Peste „ ayant ravagé son Palais, où il étoit presque demeuré seul, il se vit rongé „ de vers: *Que personne n'en sçache rien*, dit-il, *de peur que les Chrétiens n'en „ triomphent* (13). On peut voir dans ce Chapitre des exemples de la punition divine sur les Persécuteurs.



CHAPITRE XIII.

℣. 2. PEndant *qu'ils servoient le Seigneur*] (Λειτουργούντων δὲ αὐτῶν) Je remarquerai à l'occasion du mot λειτουργεῖν, que les premiers Chrétiens n'avoient point de formulaires ou de liturgies, mais chaque Evêque dans la célébration de la Ste. Cène présentoit à Dieu les prieres & les actions de graces qu'il avoit lui-même méditées, ou écrites. C'est ce que l'on voit dans Justin Martyr: *Que celui qui préside*, dit ce Docteur, *fasse des prieres, & rende des actions de graces autant qu'il lui est possible* (1). Ce n'est pas qu'il faille condamner l'usage des liturgies, qui a été très-prudemment introduit. Mais cet usage ne le fut pas au commencement, sur-tout parce que les dons du St. Esprit étoient abondans, & que les Pasteurs n'avoient pas besoin qu'on leur préscrivît de formulaire de prieres & d'actions de graces. Donnons ici une petite idée de l'ancien culte des Chrétiens. Il ne paroît pas que du tems de Justin Martyr ils s'assemblassent d'autre jour que le Dimanche; au moins ne fait-il mention que de celui-là. Alors 1°. tous les fidèles de la ville & de la campagne s'assembloient. 2°. Quand ils étoient assemblés, le Lecteur lisoit les *Evangiles*; car il semble que c'est-là ce que Justin appelle *les Mémoires des Apôtres* (2): au moins a-t-il dit un peu plus haut, *les Mémoires des Apôtres, qu'on nomme Evangiles* (3). On lisoit aussi *les Ecrits des Prophetes* (4), *autant que*

(13) *Cùm solus in Prætorio suo vastatus Peste vivus vermibus ebullisset: Nemo sciat, aiebat, ne gaudeant Christiani.* Tert. ad Scapul. Cap. III.

(1) Καὶ ὁ προεστῶν εὐχὰς ὁμοίως καὶ εὐχαριστίας, ὅση δύναμις αὐτῷ ἀναπέμπει. Apolog. II. p. m. 77.

(2) Ἀπομνημονεύματα τῶν Ἀποστόλων.

(3) Αὐτῶν (Ἀποστόλων) ἀπομνημονεύμασι, ἃ καλεῖται Εὐαγγέλια.

(4) Συγγράμματα.

que le tems que l'on a le permet (5). Le Traducteur a fort bien fait d'ajouter ces derniers mots. 3°. Après la lecture, le Président ou l'Evêque addresse des exhortations au peuple, qui roulent sur les endroits de l'Ecriture qui ont été lus, & qui tendent à porter à l'imitation des excellentes choses que contient cette lecture. 4°. Après cela, tous *se levent* (6), & présentent à Dieu des prieres. Ils prioient de-bout. 5°. Les prieres finies, le Diacre présente au Président, du pain, du vin & de l'eau, c'est-à-dire une coupe de vin mêlé d'eau. 6°. Alors il rend graces à Dieu. 7°. Et les actions de graces finies, les Diacres distribuent le pain, le vin & l'eau, sur lequel l'Evêque a rendu graces, à tous ceux qui sont présens. 8°. Ils en portent aussi aux absens (7), sçavoir du pain & du vin mêlé d'eau. 9°. Le service fini, ceux qui sont dans l'abondance donnent ce qu'ils veulent (8). 10°. Ce qui se recueille se met entre les mains de l'Evêque, qui en assiste les veuves, les orphelins, les prisonniers, les étrangers, & en général tous ceux qui sont dans la nécessité. Voilà quel étoit le culte des Chrétiens. Je n'y vois point de Cantiques. Il n'y en a point dans la description de Justin Martyr.

℣. 7. *Avec le Proconsul Sergius Paulus, homme prudent*] Galien fait mention d'un certain *Sergius Paulus*, qu'il qualifie de Gouverneur de la ville des Romains, & qui pouvoit facilement passer pour le premier des Philosophes de son tems (9). Galien en parle encore ailleurs, & dit qu'il étoit très-habile & fort attaché à la Philosophie d'Aristote (10). Il a pû être le petit-fils de celui dont il est parlé dans les Actes: on peut du moins bien accorder les tems. Cette Remarque peut servir à refuter ce que Julien l'Apostat a dit du Proconsul *Sergius*, & qui se trouve dans Cyrille (11). Ce que je viens de dire a déja été imprimé; mais comme la Remarque étoit de moi, j'ai cru pouvoir la revendiquer ici (12).

℣. 17. *Et a fort élevé ce peuple durant qu'il demeuroit en Egypte*] (Καὶ τὸν λαὸν ὕψωσεν ἐν τῇ παροικίᾳ ἐν γῇ Αἰγύπτῳ) Il faut traduire, *Dieu multiplia ce peuple pendant son exil en Egypte.* Ὑψῦν c'est *agrandir*, *multiplier.* Ainsi l'Auteur de l'Ecclésiastique: *Et multipliera la posterité d'Abraham comme les Astres* (13). De même: *Qui a élevé nos jours depuis la matrice* (14); c'est-à-dire, *qui a augmenté nos jours depuis notre conception.*

℣. 20. *Pendant l'espace d'environ quatre-cens cinquante ans*] (Ὡς ἔτεσι τετρακοσίοις καὶ πεντήκοντα) Mr. Le Clerc a mal à propos abandonné les Exemplaires communs: sa traduction est si obscure qu'on n'y entend rien. Au moins il faloit expliquer à quelle époque il faut commencer ces 450. ans, & dire après quoi

(5) Μεχρὶς ἐγχωρεῖ.

(6) Ἀνιστάμεθα κοινῇ πάντες.

(7) Καὶ ἡ διάδοσις, καὶ ἡ μετάληψις, ἀπὸ τῶν εὐχαριστέντων ἑκάστῳ γίνεται, καὶ τοῖς οὐ πάρεσι διὰ τῶν διακόνων πέμπεται.

(8) Οἱ εὐποροῦντες καὶ βουλόμενοι... βούλεται.

(9) Τὸν νῦν ἔπαρχον τῆς Ῥωμαίων πόλεως, ἄνδρα τὰ πάντα πρωτεύοντα, ἔργοις τε καὶ λόγῳ ἐν φιλοσοφίᾳ. Galenus Περὶ ἀνατομικῶν ἐγχειρήσεων. Lib. I.

(10) Lib. Περὶ τοῦ προγινώσκειν. p. 453. Ed. Gr.

(11) Lib. VI. pag. 206. Ed. Spanheimianæ.

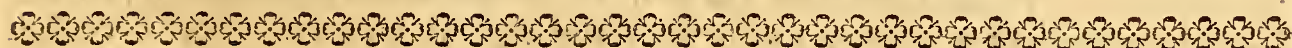
(12) La Cr.

(13) Καὶ ὡς ἄστρα ἀνυψῶσαι τὸ σπέρμα αὐτοῦ. Chap. XLIV. vs. 26.

(14) Τὸν ὑψοῦντα ἡμέρας ἡμῶν ἐκ μήτρας. Grotius, *Qui auxit dies nostros.* Baduellus, *Qui facit crescere dies nostros.* Ibid. Chap. L. vs. 24.

quoi il faut les compter. Lightfoot eſt à-peu-près dans le ſentiment de Beze. Depuis Othoniel juſqu'à Heli incluſivement, il y a 339. ans, qui ſont la durée du Régne des Juges. Les Iſraëlites furent opprimés par leurs voiſins; & il y eut des Anarchies ou Tyrannies, qu'il fait monter à 111. ans; or 339. & 111. ſont 450. Lightfoot ajoute, que Joſephe s'accorde avec ce calcul, puiſqu'il compte depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la conſtruction du Temple, l'an 4. de Salomon, 592 ans (15); & cela eſt vrai. Car ſi on ajoute à 450. ans, les années du déſert, le Régne de Joſué, ceux de Samuël, de Saül & de David, on trouvera au moins ce nombre. Quant au paſſage des Rois (16), où il n'eſt compté que 480. ans depuis la ſortie juſqu'au Temple, on voit que l'Auteur ſacré a ſupprimé les années de ſervitude: car ſi on ajoute les 111. ans d'oppreſſion aux 480. du Livre des Rois, on fera 591. ans, qui eſt le calcul de Joſephe. Cela paroît plus ſûr que de ſuivre le MS. d'Alexandrie & la Vulgate, au préjudice de tous les autres Manuſcrits: & il eſt très-apparent que ce MS. d'Alexandrie a été corrigé, parce qu'on ne pouvoit accorder la Chronologie de St. Paul avec celle des Rois.

℣. 41. *Soyez ſurpris*] Θαυμάσατε, *ſoyez conſternés, épouvantés*, c'eſt une phraſe Hébraïque. *Tamal* ſignifie également, & *admirer* & *être effrayé*. Ainſi dans l'Eccléſiaſtique: *Il eſt effrayé où il n'y a nul ſujet de craindre* (17). Je crois donc que c'eſt plutôt, *Craignez, ſoyez ſaiſi de crainte.* Θαυμάζειν, ἀποθαυμάζειν ſignifie chez les Elleniſtes quelquefois, *être épouvanté, être conſterné.*



CHAPITRE XIV.

℣. 8. Bentley obſerve que St. Paul, prêchant à Athènes (1), ne fait aucun miracle pour convertir les Philoſophes Athéniens. Il demande, s'il n'y avoit point auſſi de boiteux & d'impotens à Athènes, ville grande & peuplée? S'il ne s'en préſenta point à St. Paul, qui alloit tous les jours dans la place publique? Il répond, qu'il y en avoit ſans doute, & obſerve que Lucrece a remarqué, que l'air & le territoire d'Athènes étoient contraires aux yeux & aux pieds (2).

℣. 10. *Ils s'écrierent en Langue Lycaonienne*] (Ἐπῆραν τὴν φωνὴν αὐτῶν Λυκαονιστὶ λέγοντες) Il eſt vraiſemblable que la Langue Lycaonienne n'étoit pas fort différente de la Langue Grecque. On recueille d'Ephore, & de Strabon qui le cite, que preſque tous les peuples de l'Aſie mineure parloient un langage qui avoit beaucoup de rapport avec le Grec (3). Etienne de Bizance nous apprend la

(15) Antiq. Jud. Lib. VIII. Cap. 2.
(16) 1 Rois VI. vſ. 1.
(17) Ἀποθαυμάζων εἰς οὐδένα φόβον. Chap. XL. vſ. 7.

(1) Act. XVII.
(2) *Artbride tentantur greſſus, oculique in Achæis finibus.*
(3) Strab. Lib. XIV.

la même chose, quand il dit que les Lycaoniens appellent *un Genevrier* Δίλβειαν, que les Grecs nomment Ἄχερδον (4). Cette Remarque est de Mr. Bentley. Il critique St Chrysostome, qui croit que Paul & Barnabas n'entendoient pas la Langue Lycaonienne (5).

Ibid. *Les Dieux ont pris la forme humaine & sont descendus parmi nous*] (Οἱ Θεοὶ ὁμοιωθέντες ἀνθρώποις, κατέβησαν πρὸς ἡμᾶς) Opinion des Payens, que les Dieux sous une forme humaine venoient quelquefois voyager sur la terre. De là-vient, dit le Dr. Bentley (6), que le Sophiste superstitieux qui a écrit la Vie pleine de mensonges d'Apollonius de Thyane, lui a donné le nom de *Pelérinage de Dieu parmi les Hommes* (7). A l'égard de ces mots, *ont pris la forme humaine,* continue Mr. Bentley, cela ne doit pas s'entendre comme si les Payens eussent cru que les Dieux avoient dans le ciel une autre figure que la forme humaine; car c'étoit l'opinion commune, que les Dieux ressembloient aux hommes: opinion que quelques Sectes de Philosophes avoient aussi adoptée. Mais comme ils s'imaginoient que le corps des Dieux étoit d'une taille plus avantageuse que celui des hommes, & qu'ils avoient dans leur extérieur quelque chose de plus majestueux; les Lycaoniens veulent dire, que les Dieux ont reduit leur taille à la mesure du corps des hommes, & qu'ils se sont dépouillés de leur majesté, afin de prendre la ressemblance des mortels (8).

℣. 14. *Nous ne sommes que des hommes, non plus que vous*] (Ἡμεῖς ὁμοιοπαθεῖς ἐσμεν ὑμῖν ἄνθρωποι ὁμοιοπαθεῖς) C'est *sujets aux mêmes infirmités que vous*, aux mêmes miseres. *Je suis tombé dans une terre sujette aux mêmes infirmités* (9); c'est-à-dire, mon ame a reçu un corps sujet aux mêmes miseres. Voyez ce qui précede & ce qui suit. Ὁμοιοπαθεῖς ὑμῖν, c'est être, *non pas immortels*, mais *mortels comme vous.* Ἔιτι πάθω, c'est, *si je meurs.* Cette phrase est familiere aux Ecrivains Grecs. L'ancienne Version Latine a fort bien rendu ce passage. Les anciens Payens soûmettoient leurs Dieux aux mêmes affections que les hommes, à la colere, à la tristesse; & ils ne les exemptoient que de la vieillesse & de la mort. Cette Remarque est encore du Dr. Bentley (10). *De renoncer à ces vanités* (ἀπὸ τούτων τῶν ματαίων): traduisez hardiment, *à ces faux Dieux*, ou plutôt, *à ces vaines Idoles.* L'Auteur de la Sagesse dit *Dieu vain* (11), pour dire *une Idole.*

Ibid. *Qui a fait le Ciel*] (Ὃς ἐποίησε τὸν οὐρανὸν) Les argumens pour l'Existence de Dieu, tirés de la construction du monde, sont les plus à la portée du peuple. *Qui pourroit*, dit Ciceron, *regarder comme un homme celui qui a fait mouvoir les cieux d'une manière invariable, & qui a fait mouvoir les Astres dans un orbite dont ils ne s'écartent point* (12)? Et Plutarque: *Les Astres nous élevent à la connoissance de Dieu, aussi-bien que la merveilleuse harmonie qu'il y a entre eux, & la vi-*

(4) Steph. Byzan. in voce Δέρβη.
(5) Bentl. Orat. VI. p. 279.
(6) Ibid. Voyez aussi Eunapius Cap. 2.
(7) Ἐπιδημία εἰς ἀνθρώπους Θεοῦ.
(8) Orat. VI.
(9) Καὶ ἐπὶ ὁμοιοπαθῆ κατέπεσα γῆν. Sapien. VII. vs. 3.
(10) Orat. VI.
(11) Θεὸν μάταιον. Chap. XV. vs. 8.
(12) De Nat. Deor. Lib. I. 2.

viciſſitude réglée du jour & de la nuit, de l'hyver & de l'été, de l'Orient & de l'Occident (13). Lucrece ne s'exprime pas autrement. *En regardant*, dit-il, *les mouvemens réglés du ciel & la diverſité des ſaiſons, ils s'éleverent à la connoiſſance de Dieu* (14). Je tire encore cette Remarque du Dr. Bentley (15).

℣. 16. *Toutes les Nations*] (Πάντα τὰ ἔθνη) Cette expreſſion ne doit pas ſe prendre à la rigueur pour *toutes les Nations*. Elle ne déſigne que *toutes les Nations Payennes*, par oppoſition aux Juifs. Il y a pluſieurs exemples dans l'Ecriture que ce mot eſt pris dans ce ſens (16).

℣. 17. *Nous donnant la pluye du ciel*] (Οὐρανόθεν ἡμῖν ὑετοὺς διδοὺς) Les mots *du ciel*, ſelon d'autres, doivent être joints avec celui-ci, ἀγαθοποιῶν, *faiſant du bien*. Le Dr. Bentley remarque, que cette expreſſion, *Jupiter faiſant du bien du Ciel* (17) eſt commune. Il ajoute, que cette interprétation eſt confirmée par la Verſion Syriaque.

Ibid. *Nous fourniſſant la nourriture en abondance, & rempliſſant nos cœurs de joye*] (Ἐμπιπλῶν τροφῆς καὶ εὐφροσύνης τὰς καρδίας ἡμῶν) Mr. Le Clerc remarque dans ſa Note, que des Interprêtes entendent par la joye, le vin, qui fait la joye des feſtins, & cite un paſſage de l'Eccléſiaſtique, où il eſt dit que *le vin a été créé pour réjouir les hommes* (18). St. Paul ne dit pas ſeulement que Dieu donne à tous les hommes la nouriture néceſſaire, mais qu'il leur fournit une nouriture agréable, & dont l'uſage fait plaiſir. Εὐφροσύνη ſe dit en particulier de la joye des feſtins: de-là vient que les LXX. ont rendu dans le Livre d'Eſther le mot Hébreu qui ſignifie *Feſtin* par Εὐφροσύνη, *joye* (19). Dans l'Eccléſiaſtique: *Ne vous laiſſez pas ſéduire, ou humilier dans votre joye* (20), c'eſt-à-dire dans vos feſtins. On peut rapporter à cela ce que dit Epiphane quelque part, qu'on ſervoit des repas aux morts, & qu'on leur crioit, *Levez-vous, mangez, bûvez, & vous réjouïſſez* (21). Il eſt dit auſſi du mauvais riche, qu'*il ſe régaloit tous les jours magnifiquement* (22).

Ibid. Je rapporterai ici un aſſez long paſſage de Clement d'Alexandrie, qui a un rapport direct à la doctrine que St. Paul enſeigne dans ce Verſet. „ Avant la venue de J. C., dit ce Pere, la Philoſophie étoit néceſſaire aux „ Grecs pour les amener à la juſtice. Depuis ſa venue, elle ne laiſſe pas d'ê„ tre utile à la pieté: c'eſt une ſcience préparatoire pour ceux qui s'appli„ quent à demontrer les Articles de notre Foi. *Votre pied*, dit le Sage, *ne bron„ chera point* (23), lorſque vous rapporterez à la Providence ce que vous trou-

„ verez

(13) Θεοῦ γὰρ ἔννοιαν ἔσχον ἀπὸ τῶν φαινομένων ἀστέρων, ὁρῶντες τούτους μεγάλης συμφωνίας αἰτίους, καὶ τεταγμένας, ἡμέραν τε καὶ νύκτα, χειμῶνα τε καὶ θέρος, ἀνατολάς τε καὶ δυσμάς. De Plac. Phil. I. 6.

(14) *Præterea cœli rationes ordine certo*
Et varia annorum cernebant tempora verti.
Lucret. Lib. V.

(15) Orat. VI. Cont. Atheis.

(16) Actes IV. vſ. 27. XIV. vſ. 5. XXVI. vſ. 17. Galat. II. vſ. 14. Rom. I. vſ. 5. XV. vſ. 11. XVI. vſ. 26. & 2 Tim. IV. vſ. 17. Bentley ibid.

(17) *Jupiter bona tribuens cœlitùs.*

(18) Καὶ αὐτὸς (οἶνος) ἔκτισται εἰς εὐφροσύνην ἀνθρώποις. Chap. XXXI. vſ. 33.

(19) Chap. IX. vſ. 19.

(20) Chap. XIII. vſ. 11.

(21) Καὶ εὐφράνθητι.

(22) Εὐφραινόμενος. Luc XVI. vſ. 19.

(23) Prov. III. vſ. 23.

„ verez de bon, ſoit chez les Grecs, ſoit chez nous: car Dieu eſt l'Auteur „ de tout ce qui eſt bon, ſoit qu'il ſe trouve chez les Juifs, ſoit qu'il ſe trou- „ ve chez les Grecs. Il faut cependant remarquer, qu'il y a bien plus de bon „ dans le Vieux & le Nouveau Teſtament, que dans la Philoſophie. Celle- „ ci avoit été donnée aux Grecs, avant que le Seigneur les eût appellés à l'E- „ vangile; & elle leur ſervoit de Pedagogue, comme la Loi ſervoit aux Hé- „ breux pour les amener à Chriſt. *L'Auteur conclut de-là*, que Dieu a ſau- „ vé des hommes, & dans le tems & dans l'éternité; parce que ſelon cette „ parole de la Sageſſe (24), *L'Eſprit du Seigneur a rempli tout le monde* (25)". Le même Clement d'Alexandrie dit dans un autre endroit, que c'eſt *le Verbe qui donne la Philoſophie aux Grecs par le miniſtère des Anges inférieurs. Car, par un ancien ordre de Dieu, les Anges ſont diſtribués parmi les Nations; mais la portion du Seigneur, c'eſt la gloire des Croyans* (26). Il faut ſçavoir que les Anciens ont cru, que Dieu avoit donné à chaque Nation un Ange pour la gouverner; ce qu'ils ont fondé ſur un paſſage du Deuteronome, ſelon les LXX. (27). C'eſt par le moyen de ces Anges que le Verbe a inſtruit les Grecs. Selon Clement d'Alexandrie, qui établit ce ſentiment ſur ce que le Verbe divin étant le Seigneur, & par conſequent le Sauveur de tous les hommes, il doit avoir pris ſoin de tous, à moins qu'on ne diſe qu'il ne l'a pû, ce qui ſeroit une impieté, *ou qu'il ne l'a pas voulu, quoiqu'il le pût, ce qui eſt injurieux à ſa bonté* (28). Il ajoute, qu'*en qualité de Seigneur de tous, il convient au Verbe de prendre ſoin de toutes choſes; car il eſt le Sauveur de tous, & non pas ſeulement de quelques-uns, à l'excluſion des autres* (29).

CHAPITRE XV.

℣. 13. JAques] (Ἰάκωβος) La Tradition veut qu'il fut Evêque de Jeruſalem; mais la queſtion eſt de ſçavoir, ſi ce Jaques étoit Apôtre, ou s'il n'étoit qu'un des ſeptante Diſciples, la Tradition n'étant point unanime là-deſſus. Il y a dans Euſebe un paſſage mémorable ſur cet Epiſcopat de St. Jaques.

(24) Chap. I. vſ. 7.

(25) Ἦν μὲν οὖν πρὸ τῆς τοῦ Κυρίου παρουσίας εἰς δικαιοσύνην Ἕλλησιν ἀναγκαία φιλοσοφία. Νυνὶ δὲ, χρησίμη πρὸς θεοσέβειαν γίνεται, προπαιδεία τὶς οὖσα τοῖς τὴν πίστιν δι' ἀποδείξεως καρπουμένοις, ὅτι ὁ πούς σου, φησὶν, οὐ μὴ προκόψῃ ἐπὶ τὴν πρόνοιαν τὰ καλὰ ἀναφέροντος, ἐάν τε Ἑλληνικὰ ᾖ ἐάν τε ἡμέτερα. πάντων μὲν γὰρ αἴτιος τῶν καλῶν ὁ Θεός. Ἀλλὰ τῶν μὲν κατὰ προηγούμενον ὡς τῆς τε Διαθήκης τῆς παλαιᾶς καὶ τῆς νέας. Τῶν δὲ κατ' ἐπακολούθημα, ὡς τῆς φιλοσοφίας, τάχα δὲ καὶ προηγουμένως τοῖς Ἕλλησιν ἐδόθη τότε, πρὶν ἢ τὸν Κύριον καλέσαι καὶ τοὺς Ἕλληνας, ἐπαιδαγώγει γὰρ, καὶ αὐτὴ τὸ Ἑλληνικὸν, ὡς ὁ νόμος τοὺς Ἑβραίους εἰς Χριστόν. Πάντως σώζει τινὰς, ἔν τε τῷ χρόνῳ, ἔν τε τῷ αἰῶνι. Ὅτι πνεῦμα Κυρίου πεπλήρωκε τὴν οἰκουμένην. Strom Lib. I. p. 282.

(26) Οὗτος (nempe Λόγος) ἐστὶν ὁ διδοὺς καὶ τοῖς Ἕλλησι τὴν φιλοσοφίαν διὰ τῶν ὑποδεεστέρων ἀγγέλων. Εἰσὶ γὰρ συνδιανενεμημένοι προστάξει θείᾳ τε καὶ ἀρχαίᾳ ἄγγελοι κατὰ ἔθνη, ἀλλ' ἡ μερὶς Κυρίου, ἡ δόξα τῶν πιστευόντων. Ibid. Lib. VII. p. 702.

(27) Chap. XXXII. vſ. 18.

(28) Ἢ τῷ μὴ βούλεσθαι δυνάμενος οὐκ ἀγαθοῦ δὲ τὸ πάθος. Ubi ſup.

(29) Κήδεται τῶν συμπάντων ὅπερ καὶ καθήκει, καὶ Κυρίῳ πάντων γενομένῳ. Σωτὴρ γάρ ἐστιν, οὐχὶ τῶν μὲν τῶν δ' οὔ. Ibid.

ques. Il l'avoit pris de Clement d'Alexandrie (1). Il raconte donc, qu'après l'Ascension du Sauveur, les Apôtres Pierre, Jaques & Jean, quoique J. C. leur ait donné la preférence, bien loin de se disputer le premier degré de l'honneur, le déférerent à Jaques surnommé le Juste, & l'élurent Evêque de Jerusalem (2).

Ibid. *Jaques prit la parole*] (Ἀπεκρίθη Ἰάκωβος) Ἀποκρίνομαι signifie quelquefois simplement *dire*, *parler*, *raconter* (3).

℣. 19. *Point inquiéter*] (Μὴ παρενοχλεῖν) Ce mot est employé par les LXX. dans Daniel: *Dieu ferma la gueule des Lions* (4); là παρενοχλεῖν c'est, ce me semble, *faire du mal.* Ce mot signifie effectivement *inquiéter, faire de la peine*, comme on le peut voir dans les Macchabées (5), où il a été traduit par l'Interprête Latin *movere negotium*, *molestus esse*; c'est donc proprement *molester*, lui *faire de la peine* & *des affaires.*

℣. 21. Episcopius explique autrement la pensée de St. Jaques dans ses Questions; c'est dans celle sur *la Défense du Sang.* Il croit que l'Apôtre a voulu dire, qu'il faloit au moins accorder aux Juifs les choses qu'il conseille qu'on défende aux Gentils, parce qu'autrement ils seroient extrêmement scandalisés; puisqu'ils sçavoient tous que Moïse avoit défendu l'usage de ces choses; que de tout tems on le lisoit & on l'enseignoit dans les Synagogues; que continuant encore de le lire, & voyant les Gentils user des choses que Moïse avoit si rigoureusement défendues, il seroit impossible de les unir ensemble: de-là des divisions infinies.

℣. 25. *Après nous être assemblés, nous avons jugé à propos unanimement*] (Ἡμῖν γενομένοις ὁμοθυμαδὸν) Je sçais qu'on traduit ὁμοθυμαδὸν par *unanimement*, & c'est la signification étymologique; mais dans l'usage ce mot ne signifie souvent *qu'ensemble*, *à la fois*. *Les Egyptiens eurent à la fois* (ou *tout ensemble*) *une si grande quantité de morts, tous frappés du même genre de mort, qu'il n'y avoit pas assez de vivans pour les enterrer* (6).

℣. 28. *Car il a semblé bon au St. Esprit & à nous*] (Ἔδοξε γὰρ τῷ ἁγίῳ πνεύματι καὶ ἡμῖν) C'est parce que le St. Esprit avoit été communiqué aux Gentils sans qu'ils eussent reçu la circoncision. Le St. Esprit avoit déja prononcé; que les Gentils n'étoient point assujettis à la Loi, en leur communiquant ses dons. C'est ce qu'on a vû dans l'histoire de Corneille, qui donna l'occasion à cette dispute.

Ibid. *Au St. Esprit & à nous*, c'est-à-dire, à nous, animés, éclairés du St. Esprit. *Mentir aux Apôtres*, c'étoit *mentir au St. Esprit.* St. Paul: *J'estime que j'ai aussi l'Esprit de Dieu* (7). Les Apôtres prononçoient au nom du St. Esprit. Au reste ces mots *& à nous*, ne sont pas une parole superbe, comme si les Apô-

(1) Hypotyp. Lib. VI.

(2) Ὡς ἂν καὶ ἀπὸ τοῦ κυρίου προτετιμημένους, μὴ ἐπιδικάζεσθαι δόξης, ἀλλὰ Ἰάκωβον τὸν δίκαιον ἐπίσκοπον Ἱεροσολύμων ἑλέσθαι. Euseb. Hist. Eccl. Lib. II. 1.

(3) Voyez Daniel II. vs. 14. III. vs. 4. & V. vs. 7.

(4) Καὶ οὐ παρενώχλησαν τῷ Δανιήλ. Chap. VI. vs. 18. Ces paroles ne sont point dans l'Edition des LXX. d'Arias Montanus, ni dans la Vulgate, ni dans l'Hébreu.

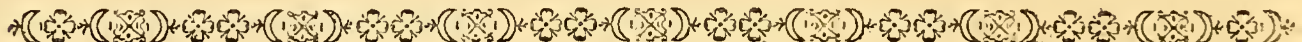
(5) 1 Macch. X. vs. 35. 63.

(6) Ὁμοθυμαδὸν δὲ πάντες ἐν ἑνὶ ὀνόματι θανάτου νεκροὺς εἶχον. Sap. XVIII. vs. 12.

(7) 1 Corinth. VII. 40.

Apôtres s'étoient mis en parallèle avec le St. Esprit. 1°. Ce n'est pas eux seuls, ce sont les *Anciens*, les *Prêtres*, les *Freres*. 2°. C'est pour faire entendre aux Juifs d'Antioche, zèlés pour la Loi, que le St. Esprit & l'Eglise de Jerusalem entiere, une Eglise de *Circoncis*, approuvoient néanmoins que l'on ne soûmît pas les Gentils à la circoncision; *afin de nous apprendre*, dit St. Chrysostome, *qu'eux, qui sont de la Circoncision, ont reçu la même doctrine* (8).

℣. 29. *Du Sang*] (Αἵματος) Rapportons ici un passage de Clement d'Alexandrie. Il parle des Arabes Nomades, qui courant dans leurs déserts, bûvoient non seulement du lait de leurs chameaux, mais même de leur sang, pour se nourrir & se désalterer; sur quoi il s'écrie: *Périssent ces bêtes féroces, auxquelles le sang sert d'aliment! Car il n'est pas permis aux hommes de toucher au sang; parce que leur corps n'est autre chose que de la chair cultivée, nourrie par le sang. Le sang humain est fait participant du Verbe, & il participe à la grace par l'esprit. Si quelqu'un donc fait du tort au sang, son action ne sera point cachée. Car il est permis au sang, quoique separé du corps, de parler au Seigneur* (9).



CHAPITRE XVI.

℣. 14. LUi *ouvrit le cœur*] (Διήνοιξε τὴν καρδίαν) Il y a une expression pareille dans les Macchabées, où les Juifs écrivent à leurs freres, & souhaitent que *Dieu leur ouvre le cœur pour sa Loi* (1). Ἐκ est mis pour εἰς. Le sens est, *que Dieu leur fasse la grace d'observer ses commandemens.*

Ibid. *Faire attention*] (Προσέχειν) *Ecouter avec approbation. Si nous voulons*, dit Elien, *approuver ce que Nicostrate a parfaitement bien dit* (2); & plus bas: *Si quelqu'un approuve ce que dit Callias; Callias le rendra bientôt yvrogne* (3). Il faut aussi prendre dans ce sens cette expression dans quelques endroits des Actes (4).

℣. 24. *Les ceps aux pieds*] (Εἰς τὸ ξύλον) Il y a dans l'Original, *dans le bois.* C'est que les ceps que l'on mettoit aux pieds des prisonniers, parmi les Romains, étoient faits de bois; ainsi que Mr. de Valois le prouve par diverses autorités, tirées d'Eusebe, de Themistius, d'Arator, de Prudence &c. dans une longue & curieuse Note sur l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe. Liv. IV. Chap. 16.

℣. 37. *Il est permis aux Ephores*, dit Isocrate, *de faire mourir sans aucune forme*

(8) Τὸ δὲ ἡμῖν, ἵνα διδαχθῶσιν, ὅτι καὶ αὐτοὶ καὶ ἀποδέχονται καὶ ἐν περιτομῇ ὄντες.

(9) Ὄλοιντο νῦν οἱ θῆρες οἱ φυλακτικοὶ, οἷς τὸ αἷμα ἡ τροφή. Οὐδὲ γὰρ θίγειν αἵματος τοῖς ἀνθρώποις θέμις, οἷς τὸ σῶμα οὐδὲν ἀλλ' σὰρξ αἵματι γεωργουμένη, μέτεσχε τοῦ λόγου τὸ αἷμα τὸ ἀνθρώπινον, καὶ τῆς χάριτος κοινωνεῖ τῷ πνεύματι κἂν ἀδικήσῃ τις αὐτοῦ, οὐ λήσεται, ἔξεστι αὐτῷ καὶ γυμνῷ τοῦ σχήματος πρὸς τὸν κύριον λαλεῖν. Pæd. Lib. III. 3. in fine.

(1) Καὶ διανοῖξαι τὴν καρδίαν ὑμῶν ἐκ τῷ νόμῳ αὐτοῦ 2 Macch. I. vs. 4.

(2) Εἰ γέ τι δεῖ προσέχειν Νικοστράτῳ εὖ καὶ καλῶς τοῦτο εἰπόντι. Var. Hist. Lib. IV. 2.

(3) Ἐὰν προσέχῃ τις Καλλίᾳ, φιλοπότην αὐτὸν ἐργάσεται ὁ Καλλίας. Ibid. 16.

(4) Chap. VIII. vs. 6. 10. 11.

forme de procès autant de perſonnes qu'il leur plaît. Cette cruauté, exercée même ſur les plus vils eſclaves, eſt regardée par les autres Grecs comme une action abominable (5).

Ibid. *Romains*] (Ῥωμαίȣς) Il y avoit des Juifs honorés du titre de Chevaliers Romains. C'eſt ce que Joſephe nous apprend (6).



CHAPITRE XVII.

℣. 11. *Avec toute ſorte d'empreſſemens*] (Μετὰ πάσης προθυμίας) *Avec une très-grande affection.* Προθυμία, *zèle, affection.* Voyez ſur 1 Pierre V. 2.

℣. 18. *Ce diſcoureur*] (Ὁ σπερμολόγος οὗτος) L'on trouve dans Plutarque une expreſſion ſemblable à celle-là. *Le babil des gens de mer* (1).

Ibid. *Des Dieux étrangers*] (Ξένων δαιμονίων) C'eſt préciſement l'accuſation que les Athéniens porterent contre Socrate. On faiſoit courir le bruit qu'il vouloit introduire des Dieux étrangers, & qu'il ne reconnoiſſoit point & n'honoroit point les Dieux du païs (2). Juſtin Martyr dit la même choſe en parlant de Socrate, accuſé par les Athéniens d'introduire des Dieux nouveaux (3).

Ibid. *La Réſurrection*] (Ἀνάστασιν) Le terme de Réſurrection n'a point été inconnu aux Gentils. On peut voir les paſſages d'Homere, d'Eſchile & de Sophocle, qui ont été allegués par le Dr. Bentley, dans les Diſcours où il refute la penſée de St. Chryſoſtome, qui a prétendu que les Athéniens avoient pris *Anaſtaſis* pour une Déeſſe. L'on verra en même tems, que l'idée que les Payens ſe faiſoient de cette Réſurrection, étoit aſſez ſemblable à celle que les Millenaires s'en forment: ils croyoient qu'on mangeroit & qu'on boiroit (4).

℣. 21. *Or tous les Athéniens & les étrangers qui demeuroient à Athènes, ne s'occupoient qu'à débiter & à entendre quelque choſe de nouveau*] Il y avoit à Athènes juſques à trois-cens ſoixante maiſons où les Citoyens s'aſſembloient, & s'amuſoient à diſcourir; on les nommoit (Λέσχας) *des Stations*; depuis on les appella *Ecoles*, comme Grævius l'a remarqué après Procles: *Perſonne ne ſera ſurpris de cela*, continue Grævius, *quand on ſe rappellera que les Athéniens étoient de grands Cauſeurs, avides de nouvelles, & curieux des affaires d'autrui* (5). Dicéarque a auſſi dit d'eux, *qu'ils aimoient beaucoup les converſations puériles, qu'ils ſe jouoient les uns les autres en ſecret, & qu'ils s'informoient avec ſoin des affaires d'autrui* (6).

℣. 22,

(5) Ἀκρίτως ἀποκτεῖναι. In Panathen. p. m. 645.

(6) De Bello Jud. Lib. II. 25.

(1) Ναυτικὴ σπερμολογία. Plut. in Alcib. p. 374. Ed. Gr. Steph. La Cr.

(2) Καὶ ἔτιγε ξένȣς δαίμονας, καὶ ȣκ ᾔδει Θεȣ̀ς ȣ̉δ' ἐτίμα. Ælian. Var. Hiſt. Lib. II. 13.

(3) Καινὰ δαιμόνια εἰσφέρειν. Apol. I. p. 38.

(4) Orat. II. cont. Ath.

(5) In Heſiod. Op. & Dier. vers. 493.

(6) In Βίῳ Ἑλλάδος.

℣. 22. *Hommes Athéniens, je vous vois trop ſuperſtitieux*] *L'Athéïſme & la Superſtition*, dit Clement d'Alexandrie, *ſont deux extrêmités que le Sage doit éviter* (7). L'Athéïſme conſiſte à nier la Divinité; la Superſtition, à la multiplier, & *à reconnoître pluſieurs Dieux faux à la place du ſeul véritable* (8). Δεισιδαιμονεστέρους, *trop dévots: L'Athée*, dit le même Auteur, *eſt celui qui ne croit point de Dieu, le ſuperſtitieux au contraire, celui qui craint & qui honore les Démons*, c'eſt-à-dire les Genies, les Anges, & les Ames des morts; *qui ſe fait des Dieux de tout, du bois, de la pierre, des eſprits, & qui ſe reduit par-là, tout homme raiſonnable qu'il eſt, à la plus indigne & à la plus honteuſe ſervitude* (9).

℣. 23. *Que vous ſervez ſans le connoître*] Les anciens Chrétiens ont avoué, que les Grecs ſervoient le même Dieu que les Juifs & les Chrétiens, ſçavoir le Dieu ſuprême, & le Créateur du monde. Leur defaut étoit de le ſervir mal, & d'honorer avec lui des hommes morts. C'eſt ce que l'on voit dans Clement d'Alexandrie: *Je ſçais bien*, dit ce Docteur, *que Pierre a manifeſté un ſeul & unique Dieu, qui a été connu des Grecs, mais à la Payenne; par les Juifs Judaïquement; & enfin par nous, d'une manière ſpirituelle* (10). Il ajoute, que le même Dieu qui a donné aux Juifs & aux Chrétiens les deux Teſtamens, *a donné auſſi aux Grecs la Philoſophie, par laquelle le Dieu tout-puiſſant a été honoré par les Grecs.* Clement dit encore, *que, comme Dieu a voulu ſauver les Juifs en leur donnant des Prophetes, il a de même ſuſcité les plus illuſtres d'entre les Grecs, pour être Prophetes au milieu de leur païs & de ceux qui parloient leur langue. Il les a ſéparés du reſte des hommes, leur donnant de ſa bonté une idée auſſi grande qu'ils en étoient capables* (11). Voyez dans Potterus une obſervation de Pierre Regius, qui a fort bien relevé une autre obſervation de Cotelier. Potterus remarque dans ſes Antiquités Grecques, que les Grecs en général, & les Athéniens en particulier, étoient ſi ſuperſtitieux, qu'ils ſervoient non ſeulement leurs anciennes Divinités, mais que chaque jour ils en ſuppoſoient de nouvelles: ajoutez à cela, qu'ils mettoient au rang de leurs Dieux, ceux des peuples avec leſquels ils avoient quelque commerce. Ils avoient par ce moyen tellement multiplié le nombre de leurs Dieux, que dès le tems d'Heſiode ils en avoient trente-mille (12). *Il y a*, diſoit ce Poëte, *ſur la terre, mere nourriciere des animaux, trente-mille Immortels, enfans de Jupiter & Gardiens des hommes* (13).

℣. 24. *N'ha-*

(7) Ἀκρότητες ἀμαθίας ἀθεότης καὶ δεισιδαιμονία, ὧν ἐκτὸς μένειν σπουδαστέον. Protrep. p. 15.

(8) Τὸν πολλοὺς ἐπιγραφόμενον ψευδωνύμως Θεοὺς ἀντὶ τοῦ μόνου ὄντος Θεοῦ.

(9) Ἄθεος μὲν γὰρ, ὁ μὴ νομίζων εἶναι Θεὸν, δεισιδαίμων δὲ, ὁ δεδιὼς τὰ δαιμόνια, ὁ πάντα θειάζων, καὶ ξύλον, καὶ λίθον, καὶ πνεῦμα, ἄνθρωπόν τε λογικῶς βιοῦντα καταδεδουλωμένον. Clem. Alex. Str. L. VII.

(10) Σαφῶς γὰρ οἶμαι ἐδήλωσεν (Petrus) τὸν ἕνα καὶ μόνον Θεὸν, ὑπὸ μὲν Ἑλλήνων, ἐθνικῶς, ὑπὸ δὲ Ἰουδαίων Ἰουδαϊκῶς, καινῶς δὲ ὑφ' ἡμῶν καὶ πνευματικῶς γινωσκόμενον.

(11) Καὶ τῆς Ἑλληνικῆς φιλοσοφίας δοτὴρ τοῖς Ἕλλησιν, δι' ἧς ὁ παντοκράτωρ παρ' Ἕλλησι δοξάζεται. Ἐπεὶ ὅτι καθάπερ Ἰουδαίους σώζεσθαι ἐβούλετο ὁ Θεὸς, τοὺς προφήτας διδοὺς, οὕτως καὶ Ἑλλήνων τοὺς δοκιμωτάτους οἰκείους αὐτῶν τῇ διαλέκτῳ προφήτας ἀναστήσας, ὡς οἷοί τε ἦσαν δέχεσθαι τὴν παρὰ Θεοῦ εὐεργεσίαν τῶν χυδαίων ἀνθρώπων διέκρινεν. Strom. Lib. VI. p. 636.

(12) Pott. Archoæl. Græc. Lib. II. 1.

(13) Τρὶς γὰρ μύριοι εἰσιν ἐπὶ χθονὶ πουλυβοτείρῃ ἀθάνατοι Ζηνὸς, φύλακες θνητῶν ἀνθρώπων. Oper. & Dier. vers. 250.

℣. 24. *N'habite point en des Temples bâtis pas les hommes*] (Οὐκ ἐν χειροποιήτοις ναοῖς κατοικεῖ) Euripide a parlé de la même manière: *Quelle est la maison bâtie par un ouvrier, qui puisse renfermer l'Etre immense* (14)? Clement d'Alexandrie, qui rapporte ce passage; dit dans le même endroit diverses choses contre les Temples, contre les Simulacres & contre les Philosophes Payens. L'on trouvera des refléxions semblables dans Lucien (15), dans Philostrate (16) & dans Pausanias (17).

℣. 25. *Comme s'il manquoit de quelque chose*] (Προσδεόμενος τινός) Les Epicuriens même disoient, que la Divinité se suffit à elle-même; & que, *possedant toutes choses, elle n'a pas besoin de nous* (18). Le peuple pensoit autrement chez les Payens; comme on peut le voir dans Aristophane, dans Platon & dans les Dialogues de Lucien.

℣. 26. *Ayant réglé dans son Conseil les tems*] (Ὁρίσας προστεταγμένους καιρούς) Appliquez à cet endroit ce mot de l'Ecclésiastique: *Le Seigneur a manifesté sa misericorde à toutes les Créatures, & leur a divisé le jour & la nuit* (en Grec, *la lumiere & les ténèbres*) *& les a partagées avec un diamant* (19). Je ne sçais si on avoit l'art de couper le verre avec un diamant dès ce tems-là.

℣. 27. *Quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous*] (Οὐ μακρὰν ἀπὸ ἑνὸς ἑκάστου ἡμῶν ὑπάρχοντα) „ Je suis un Dieu facile à approcher, *dit Clement d'Alexandrie.* Il est vrai que Dieu est fort éloigné des hommes par son Essence; car comment ce qui est né approcheroit-il d'un Etre qui n'a point commencé à exister par la naissance? Mais il est près de nous par sa puissance, par laquelle il embrasse toutes choses dans son sein. *Quelqu'un pourra-t-il faire quelque chose en secret que je ne le voye*, dit-il lui-même (20)? En effet, on peut dire qu'il est toûjours près des hommes; parce qu'il les voit toûjours; qu'il leur fait toûjours du bien; qu'il les instruit, & qu'il les soutient par sa puissance: car on peut dire que la puissance de Dieu nous touche: *Et encore*: Dieu n'est pas dans l'obscurité, ni dans un lieu où l'on ne puisse approcher; mais il n'est point astraint, il est au dessus de la nécessité d'occuper un lieu, d'être dans un certain tems, ou d'autres proprietés de ce genre qui sont le propre des choses créées. C'est pourquoi l'on ne peut pas dire que Dieu soit dans aucune partie de l'univers, ni comme la contenant, ni comme y étant contenu, y étant renfermé dans de certaines bornes. *Quelle maison me bâtirez-vous, dit le Seigneur* (21)? Aussi ne s'en est-il point édifié lui-même, parce qu'il ne pouvoit y être renfermé. Quoique le ciel soit appellé sa demeure, il n'y reside pas comme y étant contenu; mais il s'y repose; il se rejouit dans la contemplation de ses Ouvra-

(14) Ποῖος δ' ἂν οἶκος τεκτόνων πλασθεὶς ὕπο Δέμας τὸν θεῖον περιβάλοι τοίχων πτυχαῖς. Apud Cl. Al. Str. Lib. V. p. 584.

(15) In Philop.

(16) Vita Apollon. Lib. VI. Cap. 2.

(17) In Eliacis.

(18) *Ipsa suis pollens opibus, nihil indiga nostri.* Lucr. Lib. II.

(19) Τὸ φῶς αὐτοῦ καὶ τὸ σκότος ἐμέρισε τῷ ἀδάμαντι. Chap. XVI. vs. 14.

(20) Jérem. XXIII. vs. 23. 24.

(21) Esaïe LXVI. vs. 1.

„ vrages (22) ”. Voyez la Note de Potterus ſur cet endroit. Il juge que Clement d'Alexandrie n'a point nié l'immenſité de l'Eſſence divine. Je le crois auſſi; mais je ne doute pas qu'il n'ait eu en vûë, ſans le dire, l'opinion des Stoïciens, qui regardoient l'Eſſence divine comme une ſubſtance vivante & animante, qui eſt pour ainſi dire coétenduë à la matière de l'univers, qui la penétre & la vivifie. Il l'a rejettée dans le Livre premier.

℣. 30. *Ne pouvant plus ſouffrir les tems d'ignorance*] (Χρόνȣς τῆς ἀγνοίας ὑπερίδων) Il faut conférer avec ce paſſage celui du Chapitre XIV. ℣. 16. de ce Livre, & les Remarques que j'ai faites là-deſſus. Etienne a traduit ὑπερίδειν dans ſes Concordances, par *faire ſemblant de ne pas voir, uſer de diſſimulation.* Philon s'eſt auſſi ſervi de cette expreſſion. Il s'agit de la Loi qui défend au pere de preférer pour le droit d'aîneſſe le fils d'une femme qu'il aime plus, au préjudice du fils d'une femme qu'il aime moins, ou qu'il hait, lequel eſt pourtant le premier né: *Negligeant*, dit-il, *ne tenant aucun compte du fils de celle qu'il hait, quoiqu'il ſoit l'aîné* (23). J'ai une autre Remarque à faire ſur cet endroit de la prédication de St. Paul. Il peut bien avoir voulu dire, que Dieu a excuſé les cultes que les Gentils ont rendu à des Idoles pendant les tems de leur ignorance: comme Dieu ne leur avoit donné aucune Loi, il veut bien leur pardonner. Cette penſée pourroit être appuyée par l'opinion de Juſtin Martyr, du Juif Tryphon contre lequel il diſpute, & de quelques autres anciens Juifs. Ce Pere enſeigne, que Dieu a permis aux Gentils d'adorer le Soleil & la Lune (24): il ſe fonde ſur un paſſage du Deuteronome (25), ſur lequel on peut voir les Remarques de Druſius & de Grotius.



CHAPITRE XVIII.

℣. 13. V*Oici un homme qui veut engager*] (Ὅτι παρὰ τὸν νόμον ȣ̃τος ἀναπείθει) Le mot ἀναπείθειν ne ſignifie point *tacher de perſuader*; il ſignifie *ſeduire: Et en ſeduiſirent pluſieurs*, eſt-il dit dans les Macchabées (1). Ἀναπείθειν ne ſe trouve que dans cet endroit dans le N. T.

℣. 14. *Crime*] (Ἀδίκημα) *Injuſtice criante.* Clement d'Alexandrie, diſtinguant les péchés appellés ἁμάρτημα & ἀδίκημα, dit qu'ἁμάρτημα déſigne *les vices de l'intempérance*; & à l'égard d'ἀδίκημα, il en donne pour exemple *la violation des tom-*

(22) Θεὸς ἐγγίζων ἐγώ, φησὶ κύριος, πόῤῥω μὲν, κατ' ȣ̓σίαν. Πῶς γὰρ ἂν συνεγγίσαι ποτὲ τὸ γεννητὸν ἀγεννήτῳ ἐγγυτάτω δὲ δυνάμει, ᾗ τὰ πάντα ἐγκεκόλπισαι. Εἰ ποιήσει τὶς κρύφα, φησί τι καὶ ȣ̓κ ἐπόψομαι αὐτὸν, καὶ δὴ πάρεσιν ἀεὶ τῇ τε ἐποπτικῇ, τῇ τε εὐεργετικῇ, τῇ τε παιδευτικῇ ἁπτομένη ἡμῶν δυνάμει, δύναμις τȣ̃ Θεȣ̃. Ου γὰρ ἐν γνόφῳ ἢ τόπῳ ὁ Θεὸς, ἀλλ' ὑπεράνω καὶ τόπȣ, καὶ χρόνȣ, καὶ τῆς τῶν γεγονότων ἰδιότητος. Διὸ ȣ̓δ' ἐν μέρει καταγίνεταί ποτε. Οὔτε περιέχων ȣ̓́τε περιεχόμενος ἢ κατὰ ὁρισμόν τινα, ἢ κατὰ ἀποτομήν. Clem. Alex. Strom. L. II. p. 360. 361.

(23) Ὑπερίδων τὸν υἱὸν τῆς μισȣμένης τὸν πρωτότοκον. Phil. de Sacr. Abel. & Cain. p. 103.

(24) In Dial. p. 213. & 274. Ed. Com. 1593.

(25) Chap. IV. vſ. 19.

(1) Καὶ ἀνεπείσαν πολλȣ̀ς. 1 Macch. I. vſ. 12.

tombeaux, & *les sacrileges* (2). Quant à ῥαδιούργημα, que Mr. Lenfant traduit quelque part *crime atroce*; je doute.

℣. 24. *Qui possedoit parfaitement les Ecritures*] (Δυνατὸς ὢν ἐν ταῖς γραφαῖς) C'est une expression des Ellenistes. Ainsi ils disoient *puissant dans les sciences* (3), pour dire, *sçavant*, *très-habile*. Il y a une expression semblable dans un autre endroit du Livre des Actes (4).

CHAPITRE XIX.

℣. 5. Martin est plaisant sur ce verset. Il a conservé la Version de Geneve, conforme à celle-ci, & dans la Note il la refute, & explique ce passage d'une manière contraire à la Traduction.

℣. 31. *Quelques-uns des principaux Magistrats d'Asie, firent prier Paul de ne point aller au Théâtre*] Parmi les Magistrats Payens, il y en a eu de violens & de cruels, mais il y en a eu aussi d'humains & d'équitables, qui avoient de l'horreur pour la persécution que l'on faisoit aux Chrétiens, & qui, sentant bien l'injustice des Loix, ou ne les observoient pas, ou tâchoient d'en éluder la rigueur. Il y en avoit dès le tems de Tertullien plusieurs exemples dans la seule Province d'Afrique (1). Il allegue ensuite les exemples de *Cincius Severus*, de *Vespronius Candidus*, d'*Asper*, de *Prudens*, qui en userent avec beaucoup de modération envers les Chrétiens accusés devant leurs Tribunaux, & leur suggererent eux-mêmes les réponses qu'ils devoient faire pour éviter la punition, ou les renvoyoient absous, sous quelque prétexte.

℣. 35. (Νεωκόρον) Ce mot signifie, *qui a soin d'orner*, *d'embellir le Temple*. Phavorin dit, que κορεῖν, c'est *orner*, *embellir* (2), & Hesychius le rend par *orner*, *nettoyer* (3). On voit effectivement dans les Médailles, que des peuples & des Citoyens d'une ville prennent le titre de Ἰνεωκόρος Καισάρων, parce qu'ils avoient bâti des Temples en l'honneur des Empereurs, & qu'ils les ornoient magnifiquement.

(2) Ἀδίκημα δὲ καὶ τυμβωρυχία ἢ ἡ ἱεροσυλία. Strom. Lib II. p. 388.

(3) Δυνατὸς ἐν ἐπιστήμῃ. Judith XI. vs. 6.

(4) Chap. VII. vs. 22.

(1) *Quanti autem Præsides & constantiores & crudeliores, dissimulaverant ab ejusmodi causis*. Ad Scapul. Cap. IV. Ce *crudeliores* semble ici mal placé; à moins qu'on ne dise, que quelque cruels que ces Présidens fussent d'ailleurs, ils eurent néanmoins de l'humanité pour les Chrétiens.

(2) Κορεῖν est κοσμεῖν, καλλωπίζειν.

(3) Κορεῖν est Κοσμεῖν, καθαίρειν.

CHA-



CHAPITRE XX.

℣. 2. EN *Grece*] (Ἐις τὴν Ἑλλάδα.) C'eſt ici l'Achaïe. J'ai remarqué dans le I. Livre des Macchabées, que les Juifs appelloient Ἕλλας *la Grece Aſiatique*; & que ce que nous appellons *la Grece*, ils la nommoient *Kittim*, ou *Chittim*, Χεττιείμ (1).

℣. 17. *Il envoya querir les Prêtres*] (Μετεκαλέσατο τοὺς πρεσβυτέρους) *Les Paſteurs de l'Egliſe.* Il dit dans la ſuite, *que le St. Eſprit les a établis Evêques de l'Egliſe d'Epheſe.* Il eſt vrai que dans cet endroit le titre d'*Evêque*, qui eſt commun à tous les Prêtres, déſigne la charge commune qu'ils avoient tous, de conduire l'Egliſe du Seigneur, & n'empêche point qu'il n'y eût un premier Prêtre qui préſidât au Presbytère; mais alors il n'avoit point de titre ſingulier, & ne s'appelloit pas *Evêque* à l'excluſion des Prêtres: la diſtinction n'eſt venue que dans la ſuite. Ainſi tous les Evêques étoient autrefois *Papes*. A la fin le titre de *Pape* eſt devenu propre à l'Evêque de Rome. Tous les Evêques étoient qualifiés de *Sainteté* (*Sanctitas tua*) de *Beatitude* (*Beatitudo tua*), juſqu'à ce que par ſucceſſion de tems ces titres ſont demeurés aux Evêques de Rome, à l'excluſion des autres. Rien ne change plus que les titres & les Gouvernemens. On peut bien admettre, & cela eſt vrai, qu'il y a toûjours eu dans chaque Egliſe un Préſident fixe, qui étoit le premier des Prêtres, & à qui le titre d'Evêque eſt demeuré. Mais l'Evêque n'avoit point une Ordination particuliere. Il ne faiſoit rien dans l'Egliſe qu'avec le conſeil de ſes Prêtres. Il avoit la première place, le premier rang; les Prêtres avoient le ſecond. Auſſi ſont-ils appellés *ceux du ſecond ſiége* (2). Ils étoient *les Préſidens du ſecond ordre*, comme s'exprime *Claudius Mamertinus* (3). Les lettres que l'Evêque écrivoit, étoient écrites en ſon nom & au nom des Prêtres. Ainſi la lettre de Polycarpe commence par ces mots: *Polycarpe*, & *les Prêtres qui ſont avec lui* (4); & les lettres qu'ils recevoient étoient addreſſées à eux & aux Prêtres. La lettre de Conſtantin eſt addreſſée à *Miltiade, Evêque des Romains*, & *à Marc* (5). Marc étoit apparemment le premier des Prêtres. On a falſifié cette lettre à la fin, où l'on a mis dans quelques Exemplaires (τιμιώτατε) *très-honorable*, comme ſi Conſtantin n'avoit parlé qu'au ſeul Miltiade; mais il y a dans Euſebe τιμιώτατοι au pluriel; & c'eſt ainſi qu'a lû Nicephore (6). Les titres donnés aux miniſtres de l'Egliſe, furent au commencement ceux de Paſteurs, Docteurs, Conducteurs, Prêtres, Evêques. Ceux de *Sacrificateurs* & de *Pontifes* ne ſont venus que long-tems après, dans le III. Siécle, & à l'imitation des Prêtres du Paganiſme. On en emprunta en même tems les ornemens. Il eſt ſurprenant que

(1) I Macch. I. vſ. I.
(2) Οἱ δευτέρου θρόνου. Euſeb. H. Ec. Lib. X. 5.
(3) *Antiſtites ordine in ſecundo.*
(4) Πολύκαρπος καὶ οἱ σὺν αὐτῷ πρεσβύτεροι.
(5) *Μιλτιάδῃ ἐπισκόπῳ Ῥωμαίων, καὶ Μάρκῳ.* Euſeb. H. Ecc. Lib. X. 5.
(6) Ibid. p. 391. & les Notes de Valois.

que dans Eusebe Jean soit appellé dans la lettre de Polycrate *Sacrificateur portant la lame d'or* (7). C'est apparemment une fausse tradition que Polycrate avoit adoptée; comme St. Epiphane, trompé par quelqu'autre, a dit la même chose de St. Jaques.

℣. 19. *En toute humilité*] (Μετὰ πάσης ταπεινοφροσύνης) Un mot de Clement d'Alexandrie m'a fait penser, que ταπεινοφροσύνη signifie ici ce que nous dirions *humiliations*, & plus proprement *souffrances*. Il dispute contre les Encratites, qui condamnoient le mariage & l'usage des viandes, & dit: *L'humilité est une vertu de l'ame, comme la continence*, ou la continence est comme l'humilité. *L'humilité ne consiste pas à maltraiter le corps, mais dans la douceur de l'ame: la continence ne consiste pas à se priver de tous les plaisirs, mais c'est une vertu qui doit être dans l'ame* (8). La simple privation des plaisirs ne fait pas la continence. Un Athlète s'en prive pour réussir dans le combat; mais la continence est une abstinence qui vient de l'amour de Dieu. J'entrevois-là dedans, qu'encore que l'humilité ne soit point les souffrances, elle a néanmoins le même rapport avec elles, que la privation des plaisirs avec la continence. Ainsi je crois que dans cet endroit la suite du discours veut, que l'*humilité* dont parle St. Paul, c'est d'avoir soutenu avec une extrême douceur & une extrême patience, toutes les afflictions que la Prédication de l'Evangile lui avoit attirées. Il semble que ταπεινοφροσύνη ait la même signification dans un passage des Coloss. (9). Il s'agit des abstinences, soit des viandes, soit du mariage; ce sont des cultes volontaires & superstitieux, qui paroissent spécieux en ce que le corps en souffre, & que l'on ne l'épargne pas, & qu'on n'a aucun égard à le satisfaire. Au reste, Clement d'Alexandrie cite ce passage contre les Encratites, lorsqu'il établit la sainteté & l'honnêteté du mariage (10). *La nature corporelle*, dit Suidas, *est humiliée & tourmentée par la vie ascétique* (11). Et Hésychius confond le verbe ταπεινόω avec ceux qui signifient *tourmenter*, *amaigrir* (12). Ainsi ταπεινόω c'est *affliger*, & ταπεινοφροσύνη dans cet endroit de St Paul, c'est *affliction*.

℣. 28. *L'Eglise de Dieu qu'il a acquise &c.*] Dans le N. T. des Chrétiens des Indes: *L'Eglise de Christ*. Sabar Jesus, Prêtre Nestorien, assure que les Jacobites lisent *l'Eglise de Dieu*. Si cela est vrai, il ne faut pas l'entendre de la Version commune des Syriens, mais de celle de Théodore d'Héraclée, qui est nouvelle en comparaison de l'autre.

Ibid. *Nous ne sommes point à nous*, dit Tertullien, *mais nous avons été rachetés par prix; & quel prix? le sang de Dieu* (13).

℣. 30. *De*

(7) Ἱερεὺς πετάλου. Lib. V. 24.

(8) Ὡς δὲ ἡ ταπεινοφροσύνη πρᾳότης ἐστὶν, οὐχὶ δὲ κακουχία σώματος, οὕτω δὲ ἡ ἐγκράτεια ψυχῆς ἀρετὴ, ἡ οὐκ ἐν φανερῷ ἀλλ' ἐν ἀποκρύφῳ. Strom. Lib. III. p. 446.

(9) Ἐν ἐθελοθρησκείᾳ, καὶ ταπεινοφροσύνῃ, καὶ ἀφειδίᾳ σώματος. Chap. II. vs. 23.

(10) Ubi supra p. 448.

(11) Τῇ ἀσκητικῇ ἀγωγῇ ταπεινοῦται καὶ πιέζεται ἡ τοῦ σώματος φύσις. Suidas in voce Ἄσκος.

(12) Ὑποπιάζομεν, ταπεινοῦμεν, μαραίνομεν. Hesychius.

(13) *Quod sciam non sumus nostri, sed pretio empti; & quali pretio? Sanguine Dei.* Ad uxorem Lib. II. Cap. 3. p. m. 168. La Cr.

℣. 30. *De doctrines pernicieuses*] (Διεστραμμένα) Mr. le Clerc: *Eloignées du droit chemin.* Cela est trop grammatical. Il faut prendre les termes dans le sens que l'usage leur donne, & non dans le sens étymologique; ou plutôt, il faut les rendre dans le sens figuré, & non dans le sens propre, quand l'Auteur les employe au figuré. Λαλοῦντες διεστραμμένα veut dire, *enseignant des erreurs, des hérésies* (14). Διαστροφὴ c'est *erreur*, *hérésie*.

℣. 35. *Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir*] (Μακάριόν ἐστι διδόναι, μᾶλλον ἢ λαμβάνειν) *Un homme*, dit Hésiode, *qui donne avec plaisir, ressent de la joye lors même qu'il fait des présens considerables; & il éprouve dans son ame de la satisfaction* (15).

Ibid. Plutarque rapporte ce mot d'Epicure qui disoit, *qu'il n'étoit pas seulement beau, mais encore très-agréable de faire du bien* (16).



CHAPITRE XXI.

℣. 21. *Vivre selon les Ordonnances de la Loi*] (Τοῖς ἔθεσι περιπατεῖν) *Ce que l'on appelle coûtume du païs*, dit Clement d'Alexandrie, *passe dans un moment; mais un genre de vie conforme à la volonté de Dieu, dure éternellement* (1).

℣. 23. 24. *Un voeu*] (Εὐχὴν) On en faisoit pour recouvrer la santé, ou pour d'autres besoins. Alors on se faisoit couper les cheveux, on s'abstenoit de vin, on faisoit des prieres pendant 30. jours avant que d'offrir le sacrifice (2).

℣. 38. *Ne seriez vous-pas cet Egyptien*] (Οὐκ ἄρα σὺ εἶ ὁ Αἰγύπτιος) Il paroît que cet *Egyptien* ayant été battu avec ses troupes, s'étoit sauvé, & avoit disparu (3): c'est ce qui donne lieu à cette demande.

(14) Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. 38. init.

(15) Ὃς μὲν γάρ κεν ἀνὴρ ἐθέλων, ὅγε καὶ μέγα δοίη χαίρει τῷ δώρῳ, καὶ τέρπεται ὃν κατὰ θυμόν. Oper. & Dier. vers. 357.

(16) Ἐπίκουρος τοῦ εὖ πάσχειν τὸ εὖ ποιεῖν οὐ μόνον κάλλιον, ἀλλὰ καὶ ἥδιον εἶναι φάσιν. Plutarchus, Περὶ τοῦ ὅτι μάλιστα τοῖς ἡγεμόσι δεῖ τὸν φιλόσοφον διαλέγεσθαι. p. 1393. Ed. Græc. Stephani. La Cr.

(1) Τὸ μὲν γὰρ πάτριον καλούμενον παρ' αὐτοῖς ἔθος ὅσον οὐδέπω παρέρχεται, ἡ δὲ ἀγωγὴ ἡ θεία, κτῆμα ἐστιν εἰς ἀεὶ παραμένον. Pæd. Lib. I. 7. p. 109.

(2) Joseph. de Bello Judaico. Lib. II. Cap. 36.

(3) Ὁ δὲ Αἰγύπτιος αὐτὸς διαφεύξας ἐκ τῆς μάχης, ἀφανὴς ἐγένετο. Ibid. Lib. XX. C. 6.

CHA-



CHAPITRE XXII.

℣. 4. Cette *Secte*] (Ταύτην τὴν ὁδὸν) Ὁδὸς, *voye*, c'eſt *Religion*, manière de ſervir Dieu. Judith, parlant des Peres des Iſraëlites (c'eſt-à-dire d'Abraham) dit qu'*ils quitterent la Religion des Chaldéens leurs Peres* (1).

℣. 5. (Πρεσβυτήριον). Mr. Le Clerc a traduit *l'Aſſemblée des Prêtres.* Ce n'eſt point cela: c'eſt *l'Aſſemblée des Magiſtrats, le Sénat*: comme dans St. Luc, *le Conſeil du peuple* (2), *le Sénat.* Voyez l'hiſtoire de Suſanne (3).

℣. 9. *Mais ils n'entendoient pas la voix de celui qui me parloit*] (Τὴν δὲ φωνὴν οὐκ ἤκουσαν τοῦ λαλοῦντός μοι) Cet endroit, conféré avec l'hiſtoire de la Converſion de St. Paul (4), a fait de la peine aux Interprêtes. En liſant Clement d'Alexandrie, il m'eſt venu dans l'eſprit une penſée que cet ancien Auteur m'a ſuggerée: *Ils entendirent bien la voix, mais ils ne virent perſonne*; c'eſt-à-dire, ils entendirent bien le bruit, mais ils ne virent point Jeſus qui parloit à St. Paul. La voix, ou le bruit, fut un tonnerre accompagné d'éclairs. Ici St. Paul parle de *la voix* articulée; cette voix étoit intérieure, auſſi-bien que l'apparition de J. C. Tout cela ſe paſſa dans l'imagination de St. Paul, & fut un langage ſecret, qui ne fut entendu que de lui, une apparition ſecrete, intérieure, que lui ſeul pouvoit voir. Il n'eſt nullement raiſonnable de ſuppoſer qu'une voix haute & articulée n'eût été entendue que de St. Paul, parce qu'il auroit fallu ôter dans le moment la faculté d'entendre à tous ſes compagnons. St. Clement donc m'a fait naître cette penſée en parlant du ſon des trompettes, & des apparitions qui accompagnerent la publication de la Loi: Il dit, que *Dieu étant tout-puiſſant, il peut bien, ſans aucun inſtrument, & ſans employer aucun ſujet, produire les facultés d'ouïr & d'imaginer* (5). J'ai lû depuis dans ſon petit Commentaire ſur St. Jean, un endroit où St. Clement explique tout-à-fait bien ces apparitions: voici ſes paroles. Après avoir parlé de Moïſe qui s'entretint face à face avec l'Ange qui lui donna la Loi; il dit qu'il n'en étoit pas de même *des autres Prophetes, chez qui, par l'opération des Anges, il ſe faiſoit de certains mouvemens, comme s'ils entendoient & voyoient. Eux ſeuls donc voyoient; eux ſeuls entendoient; comme il paroît par l'exemple de Samuël* (6), *& celui du Prophete Elie* (7). *Si la voix avoit été claire, tous les aſſiſtans l'auroient entendue; & non pas celui-là ſeul dans lequel l'Ange opéroit ces mouvemens* (8). Cela eſt très-

(1) Καὶ ἐξέβησαν ἐξ ὁδοῦ τῶν γονέων αὐτῶν. Chap. V. vſ. 8.

(2) Πρεσβυτήριον τοῦ λαοῦ. Chap. XXII. vſ. 66.

(3) Vſ. 50.

(4) Actes IX. vſ. 7.

(5) Θεῷ δὲ τῷ παντοκράτορι καὶ μηδενὸς ὄντος ὑποκειμένου, φωνὴν καὶ φαντασίαν ἐγγεννῆσαι ἀκοῇ δυνατόν Strom. Lib. VI. p. 632.

(6) 1 Samuel III. vſ. 9.

(7) 1 Rois XIX.

(8) *Aliis autem Prophetis, ſecundùm operationem Angelorum, motus fiebat quidam, veluti*

très-raiſonnable, &, à mon avis, très-juſte. Les apparitions de ces voix ſe paſſent dans l'imagination, & ſont opérées par un Ange, qui agit intérieurement. Il y en a un exemple dans Daniel: *Ayant levé les yeux*, dit Daniel, *je vis tout d'un coup un homme qui étoit vêtu de lin. &c. Moi Daniel je vis ſeul cette Viſion, & ceux qui étoient avec moi, ne la virent point, mais ils ne laiſſerent pas d'être ſaiſis d'horreur & d'épouvante, & s'enfuirent dans des lieux obſcurs* (9).

℣. 18. Voyez les Remarques ſur Luc XXI. ℣. 19.



CHAPITRE XXIV.

℣. 5. E*Xcitant des ſéditions*] (Κινȣ̃ντα ϛάσιν) Selon d'autres MSS. ϛάσεις. Στάσις ſignifie conſtamment *tumulte, ſédition,* dans tout le Nouveau Teſtament: *conteſtations* n'eſt point mal. Mais je remarque un endroit dans le I. Livre des Macchab. où il ſignifie *paix, accord. Ils ont violé l'accord & le ſerment qu'ils avoient juré* (1). Je le remarque pour faire voir, que dans ces Auteurs Juifs qui écrivent en Grec, la ſignification des mots Grecs eſt quelquefois changée du blanc au noir.

℣. 12. *Attroupant le peuple*] (Ἐπισύϛασιν ποιȣ̃ντα ὄχλȣ) Ἐπισυνίϛασαι ſe prend ici dans un mauvais ſens, pour dire *former des factions*, *des conſpirations.* Il eſt employé dans ce ſens par les LXX. dans la conſpiration de Dathan contre Moïſe (2). De même dans l'Eccléſiaſtique: *Des étrangers conſpirerent contre lui* (3).

℣. 25. *La tempérance*] (Ἐγκρατείας) Ἐγκράτεια n'eſt point la privation des plaiſirs, mais *la modération* dans l'uſage de ceux qui ſont permis. J'ai remarqué ailleurs, comment Clement d'Alexandrie a défini cette vertu. Je remarquerai ſeulement ici, qu'une femme mariée eſt *continente*, quand elle n'admet que ſon mari. Théodoret, ſur ces mots de l'Epître aux Corinthiens, *La femme n'eſt pas maîtreſſe de ſon corps* (4), obſerve que l'Apôtre commence par preſcrire aux femmes ce qu'elles doivent faire à l'égard de leurs maris, *parce qu'elles ont coûtume d'embraſſer la continence plus que les hommes* (5).

Ibid. *C'eſt aſſez pour cette heure; retirez-vous*] (Τὸ νῦν ἔχον πορεύȣ) Epicure, dans une Lettre à Menécée, dit que *ſi l'on eſt jeune, il ne faut pas renvoyer l'étude de la Philoſophie à un âge plus mûr; ſi l'on eſt vieux, il ne faut pas s'en laſſer, comme s'il n'étoit plus tems de faire cette étude. Car,* continue-t-il, *on n'eſt jamais*

luti audientium, ac videntium. Idcircò ſoli audiebant, ſolique cernebant, ſicut & in Samuele manifeſtatur, I. Sam. III. 9. *Heli etiam ſolus audiebat vocem quâ vocatus eſt.* 1 Reg. XIX. *Si autem eſſet manifeſta & communis vox, ab omnibus præſentibus audiretur. Nunc autem à ſolo, in quo operabatur motus qui ab Angelo fiebat, audita eſt.* Adumb. in Epiſt. 1 Joan. p. 1009. Ces paroles ne ſe trouvent point en Grec.

(9) Chap. X. vſ. 5. 7.

(1) Παρέβησαν τὴν ϛάσιν καὶ τὸν ὅρκον ὃν ὤμοσαν. 1 Macch. VII. vſ. 18.

(2) Nombres XVI. vſ. 19. & XXVI. vſ. 9.

(3) Ἐπισυνέϛησαν. Chap. XLV. vſ. 22.

(4) 1 Cor. VII. vſ. 4.

(5) Μαλιϛα πρὸ τῶν ἀνδρῶν εἰώθασι ἀσπάζεσθαι τὴν ἐγκράτειαν.

mais trop jeune, ni trop vieux pour guérir son ame. Celui qui dit qu'il n'est pas encore tems de s'appliquer à la Philosophie, ou que ce tems est passé, ressemble à un homme qui diroit qu'il n'est pas encore tems d'être heureux, ou que ce tems est passé (6). Clement d'Alexandrie cite cette Lettre d'Epicure, & la loue (7). J'applique à Felix cette sentence de l'Ecclésiastique : *Si un homme qui a du sçavoir entend un discours sage, il le loue, & souhaite qu'on le continue : mais si un insensé l'entend, ce discours lui déplaît, & il le jette derriere lui* (8). La Vulgate exprime ἀσύνετος, l'*insensé* par (*luxuriosus*) le *voluptueux*.



CHAPITRE XXV.

℣. 12. *VOus irez à l'Empereur*] (Καίσαρα πορεύσῃ) Paul, bourgeois Romain, ne devoit être jugé que par l'Empereur. Nous en avons un exemple dans Eusebe. Attalus étant Romain, le Gouverneur écrit à Rome, pour avoir & attendre le jugement de l'Empereur (1).



CHAPITRE XXVII.

℣. 2. *NOus montames sur un vaisseau d'Adrumes*] (Ἐπιβάντες δὲ πλοίῳ Ἀδραμυντηνῷ. Voyez Holstenius sur Etienne de Bizance (1).

(6) Μήτε νέος τις ὢν, μελλέτω φιλοσοφεῖν, μήτε γέρων ὑπάρχων, κοπιάτω φιλοσοφῶν, οὔτε γὰρ ἄωρος οὐδείς ἐστιν, οὔτε πάρωρος πρὸς τὸ κατὰ ψυχὴν ὑγιαίνειν. Vide Diog. Laert. in Epic. L. X. seq. 122.

(7) Strom. Lib. IV. p. 501.

(8) Chap. XXI. vs. 18.

(1) Hist. Eccl. Lib. V. 1. p. 162.

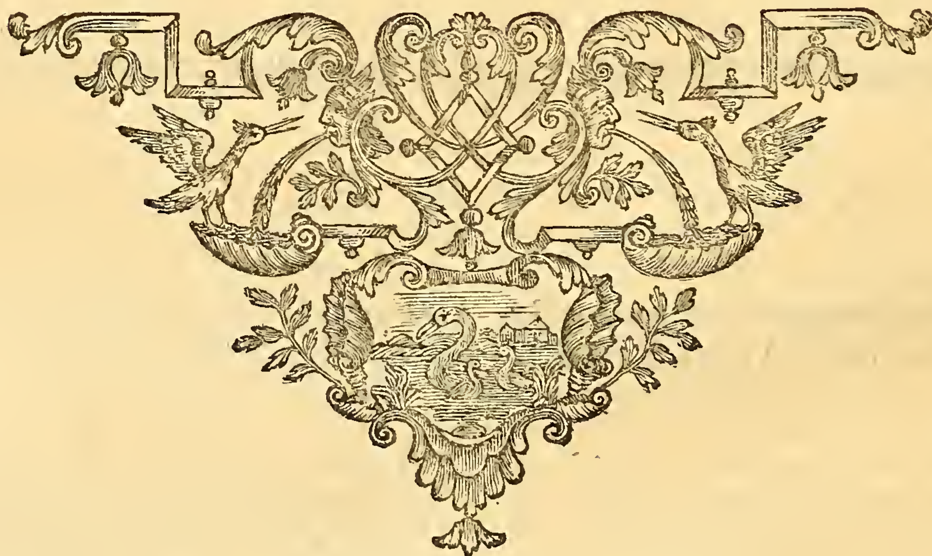
(1) Περὶ πόλεων. pag. 8. col. 2. La Cr.

CHAPITRE XXVIII.

ỷ. 5. LA *Vipère*] (Τὸ θηρίον) Ce mot signifie effectivement les Serpens, & en particulier il se met pour une *Vipère*, parce que c'est un des Serpens les plus venimeux. On lit dans l'Ecclésiastique: *Qui aura pitié d'un Enchanteur mordu par un Serpent, & de tous ceux qui s'approchent des Vipères* (1). Θηρίον dans cet endroit est un Serpent, & en particulier une Vipère par excellence.

(1) Καὶ πάντας τοὺς προσαγόντας θηρίοις. Chap. XIII. vſ. 13.

Fin des Remarques sur les Actes.



REMAR-



REMARQUES PHILOLOGIQUES ET CRITIQUES SUR LES EPITRES.



L'Epître aux Romains eſt la première depuis long-tems. Elle l'étoit déja dans le III. Siécle; car on voit qu'Archelaüs dans ſa diſpute avec Manichée l'allegue ſous le nom de *première Epître de l'Apôtre* (1). L'occaſion de cette Epître fut, ſelon Pierre Martyr, l'entêtement des Juifs, qui ne vouloient pas qu'on annonçât l'Evangile aux Gentils: 1°. Parce qu'ils mépriſoient beaucoup les Gentils, & les en croyoient indignes. 2°. Parce qu'ils croyoient que les promeſſes n'apartenoient qu'à la Nation Judaïque. Enfin, quand par la viſion & le diſcours de St. Pierre les Apôtres virent qu'il étoit tems d'addreſſer publiquement la vocation aux Gentils, les Juifs prétendirent au moins, qu'il falloit leur impoſer le joug de la Loi. C'eſt-là l'origine de la diſpute, où St. Paul, pour prouver que les Cérémonies de la Loi n'étoient pas néceſſaires, prouve en général que l'homme n'eſt point ſauvé par ſes œuvres, & en niant le genre, détruit toutes les eſpeces (2). *Occupés d'un miniſtère plus important*, dit Euſebe, *& qui étoit au-deſſus*

(1) *Epiſtola prima Apoſtoli.* Act. Diſput. Archelaï & Manich. p 76. & 79.

(2) *Quod verò nobis opponant agi de ceremoniis quoad priorem partem; illorum cauſâ quæſtionem ortam eſſe, quam Paulus volens dirimere, revocavit ad genus.* Præfat. in Epiſt. ad Romanos.

deſſus des forces humaines, les Apôtres eurent fort peu de ſoin d'écrire des Livres (3). J. C. ne l'avoit point commandé, mais de prêcher; ce qu'ils faiſoient auſſi.

Les Epîtres de St. Paul n'ont jamais été revoquées en doute. Euſebe diſtingue trois ſortes d'écrits. 1°. Les *Canoniques*, ſçavoir les quatre Evangiles, les Actes, les Epîtres de St. Paul, la 1. de St. Jean, & la 1. de St. Pierre. 2°. *Les Douteux*, qui ſont l'Apocalypſe, les Epîtres de St. Jaques, de St. Jude, la 2. de St. Pierre, la 3. & 4. de St. Jean. 3°. Les Ecrits ſuppoſés (4).

Les Ebionites, dit le même Auteur, *rejettent toutes les Epîtres de St. Paul, qu'ils traitent d'Apoſtat & de Deſerteur de la Loi, & ne reçoivent que le ſeul Evangile qui eſt intitulé*, ſelon les Hébreux, *faiſant peu de cas des autres* (5). Cela étoit commun aux deux Sectes des Ebionites, l'une & l'autre enſeignant la néceſſité d'obſerver les Cérémonies légales.

St. Irenée remarque, ſur le ſtile de St. Paul, ſes fréquentes hyperboles (6). Origene dans ſes Commentaires ſur l'Epître aux Romains, le remarque auſſi ſouvent, ajoutant qu'il y a dans le ſtile de cet Apôtre quantité de façons de parler peu uſitées, des phraſes & des tours qui ne ſont pas Grecs. Je placerai ici une remarque ſur l'uſage des Propheties en général. Euſebe, racontant le martyre de Jaques le Juſte, après Hegeſippe, qu'il copie dans cet endroit, fait dire aux Chrétiens, ou à Hegeſippe même, que dans le martyre de cet Apôtre *fut accompli l'oracle d'Eſaïe* (7): *Faiſons mourir le Juſte, car il nous eſt en obſtacle* (8). Ce n'eſt certainement qu'une application; & cependant l'Auteur ne laiſſe pas de dire qu'*ils accomplirent.* Au même ſens Hegeſippe dit, que Jaques *s'appelloit le* JUSTE, *comme les Prophetes l'avoient prédit* (9).

(3) Hiſt. Eccl. Lib. III. cap. 24.
(4) Ibid. cap. 25.
(5) Ibid. cap. 27.
(6) Lib. III. cap. 8.
(7) Chap. III. vſ. 10. Il y a dans les LXX. Δήσωμεν τὸν δίκαιον ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστιν.
(8) Καὶ ἐπλήρωσαν τὴν γραφὴν τὴν ἐν τῷ Ἡσαΐᾳ, ἄρωμεν τὸν δίκαιον &c. Hiſt. Eccl. Lib. II. cap. 23.
(9) Ἐκαλεῖτο δίκαιος, ὡς οἱ προφῆται δηλοῦσι περὶ αὐτοῦ. Ibid.



SUR



SUR L'EPITRE AUX ROMAINS.



CHAPITRE I.

℣. 4. PAr *sa Résurrection des morts*] (Ἐξ ἀναστάσεως νεκρῶν) Mr. Le Clerc: *Après sa Résurrection.* Non; c'est *par sa Résurrection.* La préposition ἐκ est employée dans la signification de *par. Roboam fit revolter le peuple par le conseil qu'il prit* (1). Drusius a traduit cet endroit de même. Cette explication est très-conforme au systême général de l'Ecriture. C'est la Résurrection de J. Christ qui a été la preuve qu'il étoit Fils de Dieu (2).

Ibid. *Declaré*] (Τοῦ ὁρισθέντος) Voyez Eusebe contre Marcel (3). Conférez-le avec la Note de Richard de Montaigu. Il y a grand sujet de soupçonner que l'on ait changé dans le manuscrit προορισθέντος, *designé*, en ὁρισθέντος, *declaré*, à cause de la consequence que les Unitaires tiroient de ce mot (4). Martyr remarque, que St. Jerôme, sur le Chap. I. de l'Epître aux Ephesiens, observe, qu'il faut lire ὁρισθέντος, & non προορισθέντος. Il est vrai aussi, dit Martyr, qu'on se servoit de ce terme pour annoncer les Magistrats designés.

Ibid. *Fils de Dieu*] (Υἱοῦ Θεοῦ) Thomas Bennet, Curé de St. Gilles, dans son Discours sur la très-Sainte Trinité, prétend que le mot de *Fils de Dieu* ne designe en J. Christ que la Nature humaine (5). C'étoit le sentiment de Marcel d'Ancyre, comme il paroît par le Livre d'Eusebe contre lui.

Ibid.

(1) Ἀπέστησε λαὸν ἐκ βουλῆς αὐτοῦ. Eccles. XLVII. vs. 34.
(2) Actes II. vs. 36. XIII. vs. 33. Hébr. V. vs. 5.
(3) Lib. I. p. 12.
(4) Mill. Proleg. n°. 737.
(5) Biblioth. Angloise Tom. III. p. 32.

Ee

Ibid. *Fils de Dieu en puissance*] Il faut remarquer, que la Résurrection des morts est une œuvre divine. *Il fait descendre dans le sépulcre* &c. *ô Dieu, qui est semblable à toi - - -? qui m'as rendu la vie de nouveau, & m'as fait remonter des abîmes de la terre* (6). J. Christ a montré qu'il étoit le Fils de Dieu, par la Résurrection des autres & de lui-même. Il dit, *qu'il a la vie en soi-même, qu'il vivifie ceux qu'il veut. En elle* (dans la parole) *étoit la vie.* Ainsi la puissance que J. Christ a deployée dans sa propre Résurrection (car *j'ai puissance de donner ma vie, & j'ai la puissance de la reprendre*) cette puissance, dis-je a été la preuve qu'il étoit le Fils de Dieu.

Ibid. P. Martyr rapporte trois explications de cet endroit. Dans ces trois explications l'*Esprit de sainteté* est le St. Esprit, & non la Divinité de J. Christ. Il prefère l'explication des Grecs, c'est que J. Christ a été declaré Fils de Dieu par les Miracles (ἐν δύναμει), par la Résurrection des morts & par l'Envoi du St. Esprit, qui a suivi sa Résurrection. Zwingle dit, que *J. C. a été un homme de la sémence de David, mais de plus il étoit Dieu; ce que je prouve,* continue-t-il, *par le St. Esprit qui l'a ressuscité des morts* (7). Il explique donc cet Esprit du St. Esprit.

Ibid. *Selon l'Esprit de Sainteté*] Irenée a lû, *par l'Esprit de Sainteté* (8). Il a lû aussi, *prédestiné.* Il est vrai que dans le même endroit, il y a aussi *selon.*

℣. 5. *En son nom*] (Ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος αὐτοῦ) Cela voudroit dire *pour lui, en sa place.* P. Royal: *Par la vertu de son nom*; ce n'est nullement le sens du mot (ὑπὲρ) *pour.* C'est assurement *pour l'amour de son nom, à la gloire de son nom.* Il n'y a que trois autres endroits où soit cette expression, & par-tout c'est *à cause* (9).

℣. 7. *Qui sont à Rome*] (Τοῖς οὖσιν ἐν Ῥώμῃ) St. Paul s'est servi plusieurs fois de cette expression. On la trouve dans la 1. Epître aux Corinthiens (10); dans la 2. (11) & dans celle aux Ephesiens (12). Quant à ce que Mr. le Clerc allegue dans Hammond (13) de l'Epître de St. Clement Romain, & qui, traduit littéralement, veut dire, l'*Eglise de Dieu dont la Paroisse*, ou l'habitation, *est à Rome, à l'Eglise de Dieu dont la Paroisse*, ou l'habitation, *est à Corinthe*; cela ne fait rien à son observation. Junius & quelques autres à la vérité observent, qu'il y a du choix dans le mot παροικοῦσα, qui signifie souvent *être en voyage*; mais ils l'entendent dans le sens figuré, & non dans le sens propre, remarquant que les Chrétiens se regardoient comme des voyageurs, quelque part qu'ils fûssent. Voyez la Remarque de Junius sur le commencement de l'Epître de St. Clement, dans l'Edit des P. P. Apostol. Les Juifs occupoient un grand quartier de la ville de Rome, qui étoit au-delà

(6) Ps. LXXI. vs. 19. 20.

(7) *Fuit homo ex semine David, sed insuper etiam fuit Deus; quod probo per Spiritum Sanctum, qui eum resuscitavit ex mortuis.* Operum Tom. III. p. 407.

(8) Lib. III. Cap. 18. p. 276.

(9) Actes V. vs. 41. IX. vs. 16. 3 Jean vs. 7.

(10) Τῇ οὔσῃ ἐν Κορίνθῳ. Chap. I. vs. 2.

(11) Τοῖς οὖσιν ἐν ὅλῃ τῇ Ἀχαΐᾳ. Chap. I. vs. 1.

(12) Τοῖς οὖσιν ἐν Ἐφέσῳ. Chap. I. vs. 1.

(13) Ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ παροικοῦσα Ῥώμην τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ Θεοῦ παροικούσῃ Κόρινθον.

là du Tibre (14). Ils étoient de races d'Affranchis (15). Ils y avoient des *maisons de prieres* (προσευχὰς) ; & là, les jours de Sabbat, ils lisoient l'Ecriture, & y enseignoient publiquement la Philosophie de leurs Peres (16).

℣. 9. (Ὡς ἀδιαλείπτως μνείαν ἡμῶν ποιῦμαι) Il faut traduire, *que je ne cesse point de faire mention de vous*; c'est-à-dire, que toutes les fois que je prie Dieu, je le prie pour vous. C'étoit la coûtume des Juifs dans leurs fêtes & dans leurs Sacrifices, d'addresser à Dieu des prieres pour leurs Amis, leurs Alliés, leurs Bienfaiteurs, comme on le voit par la lettre que les Juifs écrivirent aux Lacedémoniens: *Sçachez donc, que dans toutes les occasions, dans nos fêtes & dans nos autres jours solemnels, nous ne cessons point de nous souvenir de vous, dans les Sacrifices que nous offrons, & dans nos prieres, comme il est du devoir & de la bienséance que des freres se souviennent de leurs freres* (17). Les Juifs disoient que les Lacedémoniens étoient leurs freres. On fait cette Remarque pour une fois, St. Paul disant en plusieurs endroits de ses Epîtres, qu'il fait la même chose à l'égard de tous les saints: il recommande le même devoir dans son Epître aux Ephesiens (18).

℣. 10. (Εὐοδοῦν) C'est *réussir*. Justin Martyr, parlant des Stoïciens, dit, qu'ils ont mal réussi dans ce qu'ils ont dit des Principes, ou des Etres incorporels (19).

℣. 11. *Communique*] (Μεταδῶ) Théodoret remarque, qu'il y a de la modestie dans cette expression, que δίδωμι c'est *donner de ce qu'on a à soi*, & μεταδίδωμι c'est *faire part de ce qu'on a reçu* (20).

Ibid. *Fortifier*] (Στηριχθῆναι) C'est *fortifier des personnes malades, languissantes, foibles*. Ezechiel a employé cette expression en parlant de la qualité nutritive du pain, qu'il appelle *le soutien du pain* (21). St. Paul a aussi dit *fortifier*. *Fortifier le cœur qui languit* (22), c'est donner de bons alimens à un malade.

℣. 12. C'est-à-dire, afin que nous ayons la satisfaction de nous trouver les uns & les autres dans la même foi; ce qui n'est propre qu'à fortifier les Romains. Hegesippe dit, qu'il avoit fait du séjour à Corinthe, & que lui & les Corinthiens avoient eu la consolation mutuelle de se trouver dans la foi orthodoxe (23).

℣. 14. *Grecs*] En général tous les Gentils. Les peuples de l'Asie Mineure & des Isles les plus considerables, comme Chypre & Crete, étoient appellés Grecs, & parloient Grec: mais ici, & dans le Nouveau Testament, les Grecs opposés aux Juifs signifient tous les étrangers, tous ceux qui n'étoient pas

(14) Τὴν πέραν τῦ Τιβέρεως ποταμῦ μεγάλην τῆς Ῥώμης ἀποτομήν. Philon Ambass. à Caïus Cap IX.

(15) Tacit. Lib. II. sub finem.

(16) Ταῖς ἱεραῖς ἑβδόμαις.... δημοσίᾳ τὴν πάτριον παιδεύοντα φιλοσοφίαν. Philo ibid.

(17) Ἐν παντὶ καιρῷ ἀδιαλείπτως. I Macch. XII. vs. 11.

(18) Chap. VI. vs. 18.

(19) Οὐκ εὐοδοῦν. Apol. I. p. 36.

(20) Οὐ γὰρ εἶπεν ἵνα δῶ, ἀλλ' ἵνα μεταδῶ, ἀφ' ὧν γὰρ ἔλαβον δίδωμι.

(21) Στήριγμα ἄρτυ. Chap. IV. vs. 16.

(22) Heb. XIII. vs. 9.

(23) Ἐν οἷς (Κορινθίοις) συνανεπαύομεν τῷ ὀρθῷ λόγῳ. Apud Euseb. Hist. Ec. Lib. IV. 22.

pas Hébreux. Les Juifs appelloient Grecs les Syriens, les Parthes, les Mèdes, les Indiens, les Ethiopiens. Ce n'eſt donc pas le nom d'un peuple, mais celui d'une Religion (24).

Ibid. *Barbares*] Les Juifs étoient compris dans ce nombre. Meliton, dans ſon Apologie, diſoit aux Empereurs, que la Philoſophie des Chrétiens avoit pris ſa naiſſance parmi les Barbares (25). Porphire appelloit la Religion Chrétienne, *un attentat des Barbares* (26). Juſtin Martyr, parlant de la Nation Judaïque, la traite de barbare (27). Clement d'Alexandrie appelle la Philoſophie Judaïque, ou celle de l'Ecriture, Philoſophie barbare, que les Grecs ont derobée, & dont ils ſe ſont enrichis (28).

℣. 15. *Pour ce qui me regarde, je ſuis prêt* &c.] Cela n'exprime pas tout-à-fait ce que dit St. Paul (οὕτω τὸ κατ' ἐμὲ πρόθυμον); c'eſt pourquoi *mon zèle & mon affection* me portent à vous annoncer auſſi l'Evangile. Voyez ſur προθύμως. 1 Pier. V. ℣. 2.

℣. 16. *La puiſſance de Dieu pour ſauver*] Cela eſt oppoſé à la Loi. La Loi ne pouvoit donner la vie éternelle; c'eſt-là la cauſe de ſon impuiſſance. C'eſt pour cela qu'elle n'a pû delivrer l'homme du joug du péché & de ſes paſſions. Elles ont été plus fortes que des promeſſes & des menaces qui ne regardoient que la vie préſente. L'Apôtre fait voir par-tout, que la vie éternelle eſt le fruit de l'Evangile & de la Rédemption de J. Chriſt. C'eſt-là la grande raiſon de ſanctification pour ceux qui ſont ſous la grace. St. Paul preſſe cette raiſon dans pluſieurs endroits de l'Epître aux Romains: *J. C.*, dit-il, *a été livré pour nos offenſes, & il eſt reſſuſcité pour notre juſtification* (29). *Comme le péché a régné à mort, la grace a régné par la juſtice à la vie éternelle, par J. C. Notre-Seigneur* (30). *Les gages du péché c'eſt la mort; mais le don de Dieu c'eſt la vie éternelle par J. C. Notre-Seigneur* (31). *Nous ſommes morts à la Loi par le corps de Chriſt, afin que nous ſoyons à un autre, ſçavoir à celui qui eſt reſſuſcité des morts; afin que nous portions des fruits pour Dieu* (32). *La Loi de l'Eſprit de vie qui eſt en J. C. m'a affranchi de la Loi du péché & de la mort* (33). L'eſpérance certaine de l'immortalité, donnée par J. Chriſt, & ſcelée par le St. Eſprit; voilà ce qui delivre de la Loi du péché & de la mort.

℣. 17. *La Juſtice de Dieu*] Le ſalut, la vie éternelle, la recompenſe que Dieu accorde aux Fidèles. *Juſtifier*, n'eſt pas abſoudre ſeulement, mais declarer juſte, innocent; & comme il y a une recompenſe promiſe au juſte, *juſtifier* ſignifie donner la recompenſe. Le ſens de St. Paul eſt, que ce n'eſt point par les œuvres de la Loi, mais par la Foi en J. Chriſt, qu'on peut obtenir la vie éternelle. Voilà l'Evangile. Prenez les mots de *Juſtifier*, de *Juſtice*, de *Juſ-*

(24) Vide Salmaſ. apud Valæum in Act. XIV. vſ. 1.
(25) Euſebe Hiſt. Eccleſ. Lib. IV. 26.
(26) Βάρβαρον τόλμημα. Ibid. Lib. VI. 19. p. 220.
(27) Ἀλλὰ καὶ ἐν βαρβάροις. Apol. I.
(28) Βαρβάρῳ φιλοσοφία. Strom. Lib. II.
(29) Rom. Chap. IV. vſ. 25.
(30) Ibid. Chap. V. vſ. 21.
(31) Ibid. Chap. VI. vſ. 23.
(32) Ibid. Chap. VII. vſ. 4.
(33) Ibid. Chap. VIII. vſ. 2.

Justification dans ce sens-là, & vous aurez la clef de cette Epître & de toutes les autres dans lesquelles cette matière est traitée. C'est par l'Evangile, & non par la Loi, que nous pouvons parvenir à la vie éternelle.

Ibid. *La Justice de Dieu*] C'est la Justice que Dieu a fait paroître en livrant son Fils pour les péchés, Justice temperée par la misericorde.

Ibid. *Par sa Foi*] Il faut voir Clement d'Alexandrie: il montre que la Foi est la source, la racine de toutes les vertus. 1°. De la *Repentance*; parce qu'il faut croire que le péché est péché, & qu'il sera puni, pour y renoncer (34). 2°. De l'*Espérance*: *L'Espérance subsiste par la Foi* (35). 3°. De l'*Observation des Commandemens*: *Celui-là est fidèle qui, sans commettre de faute, observe ce qu'on lui a préscrit* (36). 4°. De la *Confiance*: *Cette vertu est une assurance ferme d'obtenir quelque chose* (37). La Confiance en Dieu est fondée sur la Foi, par laquelle nous croyons & nous sçavons qu'il ne violera jamais ses promesses. L'Auteur raisonne fort bien, & montre au long dans ce Livre la nécessité de la Foi. 5°. De la *Charité*: *La Foi est le soutien de la Charité. Elle produit la bénéficence* (38).

Ibid. Je rapporterai ici une observation de Clement d'Alexandrie. „ Le „ Juste, dit-il, vivra de Foi; c'est-à-dire de cette Foi qui est confor- „ me au Testament & aux préceptes qui nous ont été donnés. Il y a deux „ Testamens, qui diffèrent entr'eux, & pour le nom, & pour le tems. La di- „ vine Providence les a dispensés d'une manière proportionnée à l'âge & à la „ capacité de ceux à qui elle les a donnés, sans qu'il y ait entr'eux aucune dif- „ férence essentielle par rapport à leur efficace. L'un est le Vieux, & l'autre le „ Nouveau; mais l'un & l'autre viennent de Dieu, qui nous les a donnés par le „ ministère de son Fils. C'est aussi la raison pourquoi l'Apôtre dit dans son „ Epître aux Romains, que *la Justice de Dieu est revélée dans l'Evangile de foi „ en foi.* Il n'y a qu'une seule Foi, qui a pris naissance autrefois de la Pro- „ phétie, & qui est maintenant parvenue à la perfection par l'Evangile. Un „ seul & même Seigneur a fait tout cela; & dans tous les tems il a montré le „ salut aux hommes, & les a instruits des moyens d'y parvenir (39)". C'est ainsi que je crois qu'il faut traduire & paraphraser les paroles de Clement. Je me suis écarté des Interprêtes, qui rendent l'Original d'une manière qui n'éclaircit pas la pensée de l'Auteur. Le sens est, que la Foi a toûjours été le moyen au salut sous l'un & l'autre Testament, & même avant le Vieux Testament. Aussi St. Clement dit-il un peu plus haut, *que Dieu a établi héritiers*

(34) Πίστεως οὖν καὶ ἡ μετανοία κατόρθωμα. Str. Lib. II. p. 371.

(35) Ἤδη καὶ ἡ ἐλπὶς, ἐκ πίστεως συνέστηκεν. Ibid.

(36) Πιστὸς δὲ, ὁ ἀπαραβάτως τηρητικὸς τῶν ἐγχειρισθέντων. Ibid.

(37) Πεποίθησις δὲ, διάληψις βεβαία περί τινος Ibid.

(38) Ἡ δε πίστις, ἕδρασμα ἀγάπης, ἀντεπάγουσα τὴν εὐποιΐαν. Ibid.

(39) Ὁ δὲ δίκαιος, ἐκ πίστεως ζήσεται, τῆς κατὰ τὴν διαθήκην καὶ τὰς ἐντόλας: ἐπειδὴ δύο αὗται, ὀνόματι καὶ χρόνῳ καθ' ἡλικίαν καὶ προκοπὴν οἰκονομικῶς δεδομέναι, δυνάμει μία οὖσαι: ἡ μὲν, παλαία· ἡ δὲ, καινὴ, διὰ υἱοῦ παρ' ἑνὸς Θεοῦ χορηγοῦνται· ἦ καὶ ὁ Ἀπόστολος ἐν τῇ πρὸς Ῥωμαίους ἐπιστολῇ λέγει· Δικαιωσύνη &c. Ἐκ πίστεως εἰς πίστιν τὴν ἐκ προφητείας εἰς Εὐαγγέλιον τετελειωμένην. Strom. Lib. II. p. 372."

tiers de la promesse divine, ceux que la Foi avoit justifiés avant la Loi (40). Clement d'Alexandrie avoit en vûë les Hérétiques qui prétendoient, que le Vieux Testament & le Nouveau n'étoient point l'ouvrage du même Dieu. Tertullien a eu la même vûë dans ces paroles : *La Justice de Dieu est revélée dans l'Evangile de foi en foi. Il ne faut pas douter que l'Apôtre n'attribue au Dieu juste, & non au bon, pour m'exprimer selon la distinction des Hérétiques, l'Evangile & le salut. C'est lui qui fait passer de la foi de la Loi à la foi de l'Evangile: La Loi est sienne, & l'Evangile est sien* (41). C'est le but de St. Paul de montrer que sa doctrine n'étoit point nouvelle, & que les Anciens avoient été justifiés par la Foi, aussi-bien que les Chrétiens. Clement d'Alexandrie a donné une autre explication des paroles de St. Paul: *Quand l'Apôtre dit de foi en foi, il paroît qu'il annonce deux Fois; ou plutôt qu'il n'en annonce qu'une, qui est capable d'accroissement & de perfection* (42). Il distingue donc une foi simple & commune, qui est celle que J. Christ exigeoit pour accorder des graces; & une foi supérieure, dont la première étoit le fondement; foi augmentée & fortifiée par la connoissance, & parvenue à un tel degré de perfection, qu'elle opéroit des miracles: *De foi en foi*, dit encore St. Clement, *c'est passer de la foi qui est de la Prophétie, à celle qui se perfectionne par l'Evangile, & par laquelle un seul & même Seigneur nous enseigne le chemin du salut* (43).

Ibid. *De foi en foi*] Car *il faut premièrement croire aux Prophetes*, dit Théodoret, *& ensuite être amené par eux à la foi de l'Evangile* (44).

Ibid. *La Justice de Dieu*] Mr. le Clerc dit dans sa Note: LA JUSTICE DE DIEU, c'est-à dire, *dans les menaces qu'il fait aux pécheurs impénitens.* Cette Note est très-fausse & insoutenable. On ne sçauroit prouver que la *Justice de Dieu* signifie sa colere, qui n'est peut-être jamais appellée *sa Justice.* 2°. Voyez & examinez ce raisonnement: L'Evangile est la puissance de Dieu pour sauver ceux qui croyent, parce que la colere de Dieu se manifeste dans l'Evangile contre les impénitens. Ne s'étoit-elle donc point manifestée dans la Loi? On trouvera dans la suite la même expression, employée d'une manière où il paroîtra encore plus clairement combien cette expression est absurde. Le sens de St. Paul est, que la misericorde de Dieu, justifiant les pécheurs & leur pardonnant leurs péchés, est clairement manifestée dans l'Evangile, mais qu'elle y est manifestée comme un fruit de la foi, laquelle a été dans tous les tems le moyen de la Justification. Ces mots *de foi en foi*, veulent dire, que comme la foi a été la condition de la justice donnée dans les tems passés, elle l'est encore

(40) Τούτους μὲν καὶ πρὸ νόμου ἡ πίστις δικαιώσασα κληρονόμους κατέστησε τῆς θείας ἐπαγγελίας. Ibid. p. 364.

(41) *Justitia Dei in eo revelatur ex fide in fidem. Sine dubio & Evangelium & salutem justo Deo deputat, non bono, ut ita dixerim, secundùm Hæretici distinctionem, transferenti ex fide Legis, in fidem Evangelii, suæ utique Legis, & sui Evangelii.* Adv. Marc. Lib. V. 13.

(42) Ἐκ πίστεως εἰς πίστιν: φαίνεται οὖν ὁ Ἀπόστολος διττὴν καταγγέλλων πίστιν, μᾶλλον δὲ μίαν αὔξησιν καὶ τελείωσιν ἐπιδεχομένην. Strom. Lib. V. initio.

(43) Ἐκ πίστεως εἰς πίστιν, τὴν ἐκ προφητείας εἰς Εὐαγγέλιον τετελειωμένην, δι' ἑνὸς καὶ τοῦ αὐτοῦ κυρίου διδάσκων σωτηρίαν. Strom. Lib. II. p. 372.

(44) Δεῖ γὰρ πιστεῦσαι τοῖς προφήταις, καὶ δι' αὐτῶν εἰς τὴν τοῦ Εὐαγγελίου πίστιν ὁδηγηθῆναι.

encore dans l'Evangile, & elle le sera éternellement; *de la foi des siécles passés en la foi du siécle présent.*

Ibid. Clement d'Alexandrie, parlant du Jeune-homme riche de l'Evangile qui se vante d'avoir gardé la Loi dès sa jeunesse (45), dit, *qu'il étoit sûr pour ce qui regarde la Loi, mais qu'il ne laisse cependant pas de supplier le Fils de Dieu; il est transporté de foi en foi, tout comme s'il n'avoit pas été en sureté sous la Loi, il se remet au Sauveur* (46). On voit-là comment Clement d'Alexandrie a pris cette parole *de foi en foi.* Celui-ci passe de la Loi à J. Christ.

℣. 19. *Ce qu'il faut connoître de Dieu*] (Τὸ γνωςὸν τȣ Θεȣ) Et même ce qui se peut connoître de Dieu. Clement d'Alexandrie a fort bien dit, *qu'il est impossible de connoître l'Essence divine, mais que nous pouvons connoître la Puissance & les Oeuvres de Dieu* (47); & dans le Livre suivant: *Il faut apprendre du Fils à connoître la Cause suprême, sçavoir le Pere de toutes choses, la Cause la plus ancienne & la plus bienfaisante de toutes. Elle ne se manifeste point par des discours, mais par un silence respectueux; il faut la servir & l'honorer par une sainte admiration* (48). Il vaudroit mieux traduire *ce qu'il faut sçavoir.* Voyez la Note de Théodoret sur 1 Cor. XV. ℣. 34. où il remarque ce qu'il faut sçavoir de Dieu. Voyez aussi Bulinger sur cet endroit. Il joint les deux idées, & n'oublie pas cette restriction, *autant qu'il est nécessaire à l'homme d'en connoître.* Voyez aussi Jean d'Aillé (49).

Ibid. *Ce qu'il faut connoître de Dieu*] (Τὸ γνωςὸν τȣ Θεȣ) Il semble que c'est la même chose que ce que Justin Martyr appelle τὸ γνωριςὸν. Il dit que la nature a donné à tous les hommes *la connoissance de l'honnête & de ce qui ne l'est pas* (50). Les LXX. se sont aussi servi de cette expression en parlant de l'*arbre de science de bien & de mal* (51). Dans ce passage γνωςὸν est la *différence*, ce qui distingue essentiellement une chose de l'autre. Au moins il le semble. Les proprietés qui distinguent Dieu des faux Dieux, & qui ne permettent pas qu'on le confonde avec eux, sont bien visibles.

℣. 20. *Les choses invisibles de Dieu*] (Ἀόρατα Θεȣ) *Ce sont*, dit Théodoret, *la Création, la Providence, la juste Sentence qu'il porte sur chacun, & les diverses manières dont il administre les choses de cet univers* (52). Cela n'est pas mal. Καθοράω ne signifie que *voir.* Philon l'a employé dans ce sens, quand il a dit: *Ceux qui voyent plus distinctement* (53). Cependant καθοράω est employé par le même Philon dans le sens qu'il a ici: *Dieu voit le caractère intérieur des hom-*

(45) Marc X. vs. 17.

(46) Ἐκ πίςεως εἰς πίςιν μετατάσσεται. Clemens Alexan. Lib. Quis dives salv. §. 8.

(47) Οὐδὲ τὴν οὐσίαν (Θεȣ) ἀδύνατον, ἀλλὰ τὴν δύναμιν καὶ τὰ ἔργα τȣ Θεȣ. Strom. Lib. VI. p. 697.

(48) Παρ' οὗ (υἱȣ) ἐκμανθάνειν τὸ ἐπέκεινα αἴτιον τὸν πατέρα τῶν ὅλων, τὸ πρεσβύτατον, καὶ πάντων εὐεργετικώτατον, οὐκ ἔτι φωνῇ παραδιδόμενον, σεβάσματι δὲ καὶ σιγῇ, μετὰ ἐκπλήξεως ἁγίας σεβάσον (forte σεβασίον) καὶ σεπτοὶ κυριώτατα. Ibid. Lib. VII. p. 700.

(49) Apol. pro Grat. univ. p. 1103.

(50) Τὸ γνωριςὸν καλȣ καὶ αἰσχρȣ. Apol. I. p. 40.

(51) Καὶ τὸ ξύλον τȣ εἰδέναι γνωςὸν καλȣ καὶ πονηρȣ. Gen. II. vs. 9.

(52) Δημιȣργία αὐτȣ, καὶ ἡ πρόνοια, καὶ ἡ δικαία ἐφ' ἑκάςῳ ψῆφος, καὶ αἱ παντοδαπαὶ οἰκονομίαι. Theod.

(53) Τοῖς ὀξὺ καθορᾷν δυναμένοις. De Cosmop. p. 12.

hommes (54). Il n'y a que lui qui le puisse voir. C'est donc voir ce qui est invisible. Au reste voyez sur *Dieu invisible* 1 Tim. I. ℣. 17. Heb. XI. ℣. 27.

Ibid. *Sa puissance éternelle & sa Divinité*] (Ἀΐδιος αὐτοῦ δύναμις καὶ θειότης) On peut expliquer ce que c'est que *la Puissance éternelle & la Divinité*, par un endroit de Philon. Il parle des trois Personnes qui apparurent à Abraham, & dit, que *celle qui étoit au milieu, représente le Pere de toutes choses*, CELUI QUI EST, *& les deux Personnes qui sont à ses côtés, figurent ses deux Puissances principales; la première est la* PUISSANCE CRÉATRICE, *par laquelle il a fait toutes choses; la seconde est la* PUISSANCE ROYALE, *par laquelle il gouverne tout: que la première est appellée* DIEU, *& la seconde est appellée* SEIGNEUR (55). Ainsi la *Puissance éternelle*, c'est la Providence. *Divinité*, c'est la Puissance qui a tout formé & tout créé. On peut aussi expliquer cet endroit, de la Providence, qui est la puissance éternelle, c'est-à-dire constante, & qui opère incessamment; & de son *Existence*, qui est ce que l'Apôtre nomme sa Divinité. Philon, parlant d'Abraham, dit, que par les oracles & par l'étude il conçut des idées (φαντασίας), non de l'Essence de Dieu, ce qui est impossible, mais de son Existence & de sa Providence (56). C'est aussi-là ce qu'il faut sçavoir de Dieu, & que le même Philon exprime au même endroit. Voici le passage: *Abraham ne cessa point de rechercher la connoissance de Dieu, jusqu'à ce qu'il en eût des idées plus claires, plus distinctes, non de son Essence, parce que cela est impossible, mais de son Existence & de sa Providence* (57). Le mot Grec ἀΐδιος qu'on traduit par *éternel*, signifie bien cela; mais c'est plutôt *constant*, *perpetuel*, ce qui convient bien à la Providence, tout appliquée au gouvernement du monde. Philon a employé ce terme dans ce sens, *Le cours continuel du ciel* (58).

Ibid. *Sa Divinité*] Cela veut dire qu'il est visible par les Ouvrages de Dieu, que Dieu est un Esprit, & non quelque chose de semblable à l'homme corruptible, aux animaux &c.

Ibid. *Création du monde*] L'opinion que le monde a été créé, est l'ancienne opinion. Celle de l'éternité du monde est venue depuis, & a été introduite par quelques Philosophes qui se sont élevés contre la Tradition générale. Ce n'est point Moïse qui enseigna la Création. Elle étoit reconnue avant lui, comme on le voit par le Livre de Job, à mon avis, plus ancien que Moïse. Les Peres ont cru que les Philosophes & les Poëtes, qui ont parlé du Cahos & de la Création du monde, avoient pris cette créance de Moïse & des Juifs. Josephe l'a dit; mais ni lui, ni les Peres, ne l'ont point prouvé. Le fait est même sans apparence. La Nation des Juifs n'étoit pas assez estimée des Payens, pour qu'ils en prissent les opinions; & d'ailleurs cette Nation eut peu de commerce avec les autres. Je ne doute point que la foi de la Créa-

(54) Καθορᾶν θεὸς ἀνθρώπων De Char. p. 534.

(55) Ὧν μὲν ποιητικὴ (δύναμις) ἡ δὲ βασιλικὴ προσαγορεύεται: καὶ ἡ μὲν ποιητικὴ Θεός, ταύτῃ γὰρ ΕΘΗΚΕ καὶ διεκόσμησε τὰ πάντα, ἡ δὲ βασιλικὴ Κύριος. De Abrah. p. m. 287.

(56) Ἀλλὰ τῆς ὑπάρξεως αὐτοῦ καὶ προνοίας ἦ δίκαιον. De Nobil. p. m. 702. Ed. Gen.

(57) Ἐπὶ τὴν τοῦ ἑνὸς ἀοκνοτάτην σπουδὴν καὶ ζήτησιν ᾖει. Καὶ οὐ πρότερον ἀνῆκεν ἢ τρανοτέρας λαβεῖν φαντασίας, οὐχὶ τῆς οὐσίας, τοῦτο γὰρ ἀμήχανον.

(58) Ἀΐδιον φορὰν. Phil. de Cher. p. 86.

Création du monde, ne vînt de Noé, Pere du genre humain, & de ses descendans qui peuplerent la terre. Cette créance se conserva parmi les Orientaux. C'étoit l'ancienne Tradition, comme Aristote le reconnoît. Orphée, le plus ancien Théologien des Grecs, a chanté le *Cahos*. C'est le *Cahos* qu'il compare à un œuf, qu'il dit être plus ancien que la poule (59).

Ibid. *Considerés dans ses Ouvrages*] (Ποιήμασι νοούμενα) C'est *compris par les Ouvrages*. Philon a dit dans le même sens: *Comprenans, connoissans l'ouvrier par ses Ouvrages*; & encore: *Connoissant l'ouvrier par le raisonnement* (60); c'est-à-dire celui qu'on fait sur ses Ouvrages.

℣. 21. *Ils se sont égarés dans leurs vains raisonnemens*] (Ἐματαιώθησαν ἐν τοῖς διαλογισμοῖς αὐτῶν) N'est-ce point au fond pour dire, qu'au lieu de servir le vrai Dieu, ils ont servi des Idoles, entraînés à l'Idolâtrie par de vains & de faux raisonnemens? Ματαιοῦμαι est employé par Jeremie dans ce sens-là: *Quel defaut vos Peres ont-ils trouvé en moi, pour s'être éloignés de moi, & pour s'en aller après des choses vaines, & être assez fous pour les servir* (61). Je rends le sens; μάταια sont *les Idoles*, & ματαιοῦσθαι c'est *les servir*. Le même Prophete dit: *Faire des choses vaines* (62), *faire des mensonges* (63), ou travailler à les faire. *Idole* dans les LXX. est appellé ματαῖον (64); ματαιάζω *j'erre*, je me trompe. *Ceux qui disent que l'ame est incorporelle*, dit Epicure, *se trompent* (65).

Ibid. *Leur cœur, destitué d'intelligence, a été rempli de ténèbres*] (Ἐσκοτίσθη ἀσύνετος αὐτῶν καρδία) Le *cœur* pour l'*esprit*; expression des Hébreux. Un insensé, un homme qui n'a point d'esprit, ils l'appellent, *sans cœur* (66). Les LXX. ont quelquefois rendu l'Hébreu *sans cœur*, par un *homme destitué de sens*, *un insensé* (67). Il faut remarquer après cela, que dans le stile des Hébreux, σύνετος, σύνεσις, ne marquent pas seulement ce que nous appellons *intelligence*, ou *intelligent*, mais la qualité morale de l'intelligence. Un homme intelligent, c'est un homme qui connoît la vertu, & qui l'observe. L'intelligence est de même la connoissance & l'amour de la vertu; un cœur destitué d'intelligence, est un cœur où régnent les passions.

Ibid. *Car ayant connu Dieu* &c.] St. Clement d'Alexandrie cite un morceau de la Prédication de St. Pierre, c'est-à-dire d'un ancien Livre supposé à cet Apôtre, qui vient ici très-à propos. L'Auteur y dit aux Payens, qu'ils ont honoré le même Dieu que les Juifs & que les Chrétiens; mais qu'ils lui ont rendu un culte différent, & qui ne lui convenoit pas (68).

℣. 22. *Se disant être sages, ils sont devenus fous*] (Φάσκοντες εἶναι σοφοὶ, ἐμωράνθησαν)

(59) Voyez Dickinson Delph. Phœn. Cap. V.

(60) Διὰ τῶν ἔργων τὸν τεχνίτην κατανοοῦντες. Τὸν τεχνίτην ἐξ ἐπιλογισμοῦ κατανοοῦντα. De Alleg. Lib. II. p. 64. 65.

(61) Ἐπορεύθησαν ὀπίσω τῶν ματαίων, καὶ ἐματαιώθησαν. Chap. II. vs. 5.

(62) Ἐργάζεσθαι μάταια. Chap. VI. vs. 8.

(63) Ἐργάζεσθαι ψευδῆ. Chap. VII. vs. 12.

(64) Voyez Esaïe II. vs. 20. Levit. XVII. vs. 7. 2 Chron. XI. vs. 15.

(65) Οἱ λέγοντες ἀσώματον εἶναι τὴν ψυχὴν, ματαιάζουσιν. Apud Menag. in Not. ad Diog. Laert. Lib. X. §. 63.

(66) Ἀκάρδιος. Eccl. VI. vs. 22. Proverb. XVII. vs. 7.

(67) Ἐνδεὴς φρενῶν.

(68) Ce passage assez long est dans le Livre VI. des *Stromates*, pag. 635. 636. Ed. de Col. 1688.

θησαν) *En prenant eux-mêmes*, dit Théodoret, *le titre de ſages, ils font voir par leurs actions qu'ils ſont des inſenſés* (69). Juſtin Martyr s'eſt auſſi ſervi de cette expreſſion dans ſes Dialogues. C'eſt Tryphon qui parle, & qui reproche aux Chrétiens d'avancer des prodiges incroyables (il s'agit de la naiſſance de J. Chriſt d'une Vierge) & qui les exhorte à ne le pas faire, *de peur qu'ils ne ſoient convaincus de dire des fables extravagantes, comme les Grecs* (70). Origene dit des Juifs: *Ils ſe vantent, ils ſe glorifient de croire aux Prophetes qui prédiſent la venue du Chriſt; & lorſqu'il a paru, tel que les Prophetes l'ont prédit, ils n'ont point cru en lui* (71).

Ibid. Remarquez qu'il s'agit ici des Philoſophes. Pour ne rien dire de Socrate, Zenon le Cittien, Chef de la Philoſophie Stoïcienne, n'a-t-il pas dit, comme on le voit dans Diogene Laërce, qui rapporte les propres termes de ce Philoſophe, *qu'un Sage devoit concevoir de l'amour pour les jeunes garçons, dont la beauté témoigne qu'ils ont des diſpoſitions à la vertu* (72). On voit bien qu'il ne parle de la vertu que pour cacher une infame paſſion. L'Amour des garçons étoit paſſé en coûtume chez les Grecs, & enſuite chez les Romains: *Pourvû que vous vous abſteniez*, dit Plaute, *des femmes mariées, des veuves, des filles, de la jeuneſſe & des garçons libres, aimez ce qu'il vous plaira* (73). Pluſieurs anciens Auteurs, Martial en particulier, témoignent qu'on expoſoit en vente à Rome des jeunes garçons habiles en matière de voluptés (74).

℣. 23. Les Egyptiens avoient des Dieux de toutes ces eſpeces; comme on peut le voir dans Philon (75).

℣. 24. *A livré*] (Παρέδωκεν) C'eſt à la place de *il a permis*.

℣. 25. *Ils ont changé la vérité de Dieu en menſonge*] (Μετήλλαξαν τὴν ἀλήθειαν τοῦ Θεοῦ ἐν τῷ ψεύδει) Je crois que c'eſt-là le ſens. Voici néanmoins un paſſage de Grégoire de Nyſſe, qui dit, *que le nom de Divinité ne ſignifie autre choſe, que cette faculté qu'il a de tout voir, & de pourvoir à tout* (76). L'Apôtre veut donc dire, qu'ils ont mis de fauſſes Divinités en la place du vrai Dieu. Philon, parlant des Iſraëlites & du Veau d'or, a dit de même: *Quelle Idole ils avoient miſe en la place du vrai Dieu* (77)!

Ibid. *Bénit éternellement*] (Εὐλογητὸς εἰς τοὺς αἰῶνας) *Eternellement* regarde tout l'avenir. Εὐλογητὸς ne veut pas dire *qui eſt béni* (εὐλογημένος), mais *qui eſt digne*

(69) Σόφους γὰρ ἑαυτοὺς ὀνομάζοντες, ἀνοήτους σφᾶς αὐτοὺς ἀπὸ τῶν ἔργων ἀπέφηναν.

(70) Ὅπως μήτε ὁμοίως τοῖς Ἕλλησι μωραίνειν ἐλέγχησθε. Dial. p. m. 227.

(71) Φάσκοντες (ou Φάσκοντας) προφήταις πεπιστευκέναι, λέγουσι περὶ ἐπιδημήσοντος Χριστοῦ, ἠπιστηκέναι τῷ ἐληλυθότι κατὰ τὰ προφητευόμενα. Cont. Celſ. Lib. II. p. 61. ſub finem.

(72) Ἐρασθήσεσθαι τὸν σοφὸν τῶν νέων τῶν ἐμφαινόντων διὰ τοῦ εἴδους τὴν πρὸς ἀρετὴν εὐφυΐαν.

(73) *Dum tete abſtineas nuptâ, viduâ, virgine, Juventute, & pueris liberis, ama quid lubet.*
In Curculionis Scena I.

(74) La Cr.

(75) De Decalogo p. 583.

(76) Καὶ αὐτὸ δὲ τὸ τῆς θεότητος ὄνομα, εἴτε τὴν ἐποπτικὴν, εἴτε τὴν προνοητικὴν ἐξουσίαν σημαίνει. Contr. Eunom. Orat. XI. T. II. p. 282.

(77) Καὶ ὅσον ψεῦδος ἀνθ' ὅσης ἀληθείας. De Vita Moſis p. 524.

gne d'être béni, qui mérite d'éternelles bénédictions, d'éternelles louanges. C'est ce que remarque Philon (78).

℣. 26. *Dieu les a livrés à des affections infames*] (Παρέδωκεν εις πάθη ἀτιμίας) Ce sont des voluptés infames. Clement d'Alexandrie rapporte des exemples d'hommes qui se sont livrés eux-mêmes à leurs propres passions. Ils voyent le mal, & ne laissent pas de le commettre. On trouve ces paroles de Laïus dans les fragmens d'Euripide: *Je n'ignore aucune des choses dont vous m'avertissez*; *mais quoique je les sçache, mon penchant m'entraîne* (79). De même Medée dit dans Euripide: „ Je connois bien le crime que je vais commettre, mais la colere l'em- „ porte sur toutes mes volontés (80)". Sur quoi Clement dit fort bien: *C'est-là être livré à sa passion* (81). Si l'on se donne la peine de consulter le Traité de Plutarque *sur l'Amour*, l'on y trouvera bien des choses propres à éclaircir ce que St. Paul dit de ces amours infames. Ce Philosophe s'exprime comme l'Apôtre; il traite ces crimes d'actions *contre la nature*. Il remarque, que Solon même fut dans sa jeunesse adonné à cet amour vicieux, qui fut défendu & condamné par les Loix. En général πάθος se prend dans un mauvais sens. Notre mot de *Passions*, quand il est seul, ne l'exprime pas: *Pathos*, dit Clement d'Alexandrie, *est tout désir excessif & dereglé, & qui passe les bornes que la Raison préscrit*; *c'est un désir emporté & rebelle à la Raison* (82).

℣. 27. (Ἀχημοσύνην) Ce mot est employé pour désigner *les actions de l'impureté*; ἄχημον πρᾶγμα dans l'histoire de Susanne, c'est la corruption d'une fille. Les Latins disent de même *Turpia*, pour signifier ces actions-là. Philon, parlant des habitans de Sodome, dit *que ces gens-là, par leur infame debauche, contractoient la maladie incurable d'être un peuple efféminé, & qu'autant qu'il dépendoit d'eux, ils faisoient périr le genre humain, qui ne se conserve que par la génération* (83). Les villes de ces gens-là auroient été bientôt desertes, comme si elles avoient été desolées par une maladie contagieuse. Justin Martyr représente ces affreuses impudicités, qui étoient si communes parmi toutes les Nations Payennes, qu'on y trouvoit des troupes de jeunes garçons, comme on trouve des troupeaux de bœufs &c. à vendre, & que les Empereurs en recevoient les tributs (84).

℣. 28. *Ils n'ont pas jugé à propos*] (Ἐδοκίμασαν) C'est le sens de cette expression. Philon l'a employée dans le même sens: l'Interprête l'a fort bien rendu par *il ne lui plaisoit pas*, *il ne jugeoit pas à propos* (85). Le même Auteur dit, que *Moïse ne jugea pas à propos* (86) de justifier par de longs discours le choix qu'il avoit fait de son frere pour souverain Sacrificateur.

Ibid.

(78) De Migratione p. 276. sub finem.

(79) Λέληθεν οὐδὲν τῶν δὲ μ', ὧν σὺ νυθετεῖς. Γνώμην δ' ἔχοντα μ', ἡ φύσις βιάζεται.

(80) Καὶ μανθάνω μὲν οἷα δρᾷν μέλλω κακὰ, Θυμὸς δὲ κρείσσων τῶν ἐμῶν βουλημάτων.

(81) Τοῦτ' ἐστι τὸ ἔκδοτον γεγένησθαι τῷ πάθει. Strom. Lib. II. p. 388.

(82) Πάθος πλεονάζουσα ὁρμὴ, ἡ ὑπερτείνουσα τὰ κατὰ τὸν λόγον μέτρα, ἢ ὁρμὴ ἐκφερομένη, καὶ ἀπειθὴς λόγῳ. Strom. Lib. I. p. 386.

(83) De Abrah. p. 289.

(84) Apol. II. p. m. 74.

(85) Οὐκ ἐδοκίμασα. De Charitate p. 539.

(86) Οὐκ ἐδοκίμασε. De Vita Mosis p. 525.

Ibid. *Avoir Dieu en connoiſſance*] (Θεὸν ἔχειν ἐν ἐπιγνώσει) Ἐπιγνωσκεῖν, c'eſt reconnoître une perſonne pour ce qu'elle eſt, & lui rendre en cette qualité ce qui lui eſt dû. Il eſt défendu par la Loi à un mari de tranſporter le droit de primogeniture au fils d'une femme qu'il aime, & de l'ôter au fils de la femme qu'il n'aime pas, lorſque celui-ci eſt né le premier. Il le *reconnoîtra* (ἐπιγνώσεται) *pour le premier né.* Ce qui renferme, qu'il lui en conſervera tous les privileges, comme la Loi l'ordonne (87). Philon dit auſſi *avoir Dieu en objet de culte* (88), pour dire *ſervir Dieu.* Ainſi donc, *avoir Dieu en connoiſſance*, c'eſt *reconnoître Dieu pour le vrai Dieu.* Clement d'Alexandrie, parlant d'une circonſtance de la vie d'Abraham, dit que ce Patriarche dans cette occaſion *reconnut alors un Dieu plus excellent que toutes les Créatures* (89). Jean Damaſcène définit le terme ἐπιγνώσις par *une véritable connoiſſance, qui ſuccede à de fauſſes idées* (90). C'eſt le ſens de ce mot ici: comme ils n'ont pas jugé à propos de renoncer à leurs faux Dieux, pour reconnoître le vrai Dieu. Juſtin Martyr a auſſi dit dans ce ſens: *Lorſque vous reconnoîtrez celui que vous avez percé* (91); & plus bas: *Vous reconnoîtrez celui que vous avez outragé* (92).

Ibid. (Θεὸν ἔχειν ἐν ἐπιγνώσει) Cette phraſe eſt fort obſcure. Ne veut-il point dire, *ſervir le Dieu qu'ils avoient reconnu*? *Avoir un Dieu* (Θεὸν ἔχειν) n'eſt-ce point *le ſervir & l'honorer?* Ἐν ἐπιγνώσει, ne ſeroit-ce point, *ſelon la connoiſſance qu'ils en avoient*? On lit dans Judith: *Ils adorerent le Dieu du ciel, ce Dieu qu'ils avoient reconnu* (93). Mais ce Verbe ne régit point le Datif, quand il ſignifie *reconnoître.* Tout bien conſideré, je crois qu'*avoir Dieu en connoiſſance*, c'eſt *honorer Dieu:* c'eſt le ſens de St. Paul, confirmé par toute la ſuite. *Connoître*, dans le ſtile des Hébreux, veut dire ſouvent *aimer*, & même *honorer*, comme *méconnoître* c'eſt *mépriſer.* Schindler a mis entre les ſignifications du mot *Jadah*, celle d'*honorer. Nous ne connoiſſons point d'autre Dieu que lui* (94); c'eſt-à-dire, *nous n'en avons point ſervi d'autre.* Les Anciens entendoient cette expreſſion, *avoir en connoiſſance*, d'une connoiſſance juſte, telle qu'elle nous a été donnée par J. Chriſt (95). Clement dit dans l'endroit cité (96), que les Payens ont honoré le Créateur ſous le nom de Dieu inconnu (97). Il rapporte un paſſage de la Prédication de Pierre, où l'Auteur dit, que les Sages d'entre les Grecs honorent le même Dieu que les Chrétiens, *mais la connoiſſance qu'ils en avoient, n'étoit pas auſſi parfaite que celle des Chrétiens, qui ont reçu du Fils la Doctrine qui les éclaire* (98).

Ibid.

(87) Vide legem apud Philon. de Sacrif. Abrah. p. 103.

(88) Θεραπευτικῶς ἔχειν αὐτοῦ (Θεοῦ) Ibid. p. 117.

(89) Ἐπιγνοὺς Θεὸν κρείττονα τῆς ποιήσεως. Strom. Lib. V. p. 549.

(90) Ἐπιγνώσις δὲ ἐστι ἡ μετὰ ἐπιγινομένη ἀληθὴς γνῶσις. Contra Manich. opp. T. I. p. 461.

(91) Ἐπιγνωσέσθε. Dial. p. 193.

(92) Ἐπιγνωθήσεσθε. p. 201. Juſtin a mis le paſſif pour l'actif, ſi toutefois ce n'eſt pas une faute.

(93) Θεῷ ᾧ ἐπέγνωσαν. Chap. V. vſ. 8.

(94) Ἐπεγνώμεν. Ibid. Chap. IX. vſ. 10.

(95) Clem. Alex. Strom. Lib. I. p. 315.

(96) Κατ' ἐπίγνωσιν σὲ δεῖν δι' υἱοῦ παραλαβεῖν τε καὶ μαθεῖν. Strom. Lib. VI. p. 635.

(97) Voyez Actes XVII. vſ. 22.

(98) Ἀλλ' οὐ κατ' ἐπίγνωσιν παντελῆ, τὴν διὰ υἱοῦ παράδοσιν, μεμαθηκότων. Ibid.

Ibid. *Dieu les a livrés*] *Quand les Dieux font reſſentir à quelqu'un les effets de leur colere, d'abord ils lui ôtent la prudence & le jugement, & donnent un mauvais ſuccès à ſes deſſeins, tellement qu'il ne s'apperçoit pas des fautes qu'il fait* (99).

Ibid. *Pour faire des choſes malhonnêtes*] (Τὰ μὴ καθήκοντα) Ce que les Philoſophes ont nommé τὸ καθῆκον, c'eſt l'*honnête*; & l'*honnête* c'eſt ce qui eſt conforme à la raiſon. Ils ont défini les paſſions vicieuſes, des mouvemens, des déſirs de l'ame qui ſont contraires, ou qui ne ſont pas ſoûmis à la raiſon. Ainſi ils ont défini *la convoitiſe, un déſir contraire à la raiſon* (100). La crainte, *une foibleſſe contraire à la raiſon* (101). *L'honnête*, dit Clement d'Alexandrie, *conſiſte dans la volonté que l'on a de s'attacher à ce qui eſt conforme à notre nature, à celle de Dieu, & à celle de Chriſt* (102). Potterus remarque, qu'au rapport de Stobée, c'eſt la définition que les Stoïciens donnoient de l'honnête (103). Le τὰ μὴ καθήκοντα de St. Paul, c'eſt *ce qui choque la raiſon, la nature*, ce *qui eſt indigne de l'homme.* Diogene Laërce apporte pour exemple de l'honnête, *honorer, ou mépriſer ſes parens* (104). Ciceron traduit καθῆκον par devoir (105).

Ibid. *Livrés à un eſprit dépourvû de jugement*] (Ἀδόκιμον νῦν) J'expliquerois cela par ces mots de Porphire: *En s'adonnant à ces choſes vaines, ils ont en quelque manière faſciné la qualité de leur eſprit qui les met en état de diſcerner les choſes* (106).

ỷ. 29. Le Lecteur peut voir la deſcription qu'Héſiode fait du ſiécle de fer, dans lequel il dit qu'il étoit né: on y verra divers traits marqués par St. Paul (107).

Ibid. *Méchanceté*] (Πονηρία) C'eſt une méchanceté brutale & cruelle.

Ibid. *Malignité*] (Κακία) C'eſt les vices qui régnent dans l'homme, & peut-être ici l'*intempérance* avec toutes ſes parties. *La méchanceté, c'eſt le penchant de l'ame vers le mal, & la penſée de cauſer du dommage à ſon prochain* (108).

Ibid. *De malice*] (Κακοηθείας) Euſebe a pris le terme oppoſé à celui-là pour *ſincerement, avec ingénuité.* Parlant d'une Hiſtoire, il dit, *racontant la choſe ſimplement & avec ingénuité* (109). Ainſi κακοηθεία ſignifie *menſonge, fraude, malignité.* Nous avons un traité de Plutarque *de la malignité d'Herodote* (110), qui

(99) Ὅταν γὰρ ὀργὴ δαιμόνων βλάπτει τινά,
Τούτῳ τὸ πρῶτον ἐξαφαιρεῖται φρενῶν,
Τὸν νοῦν τὸν ἐσθλὸν εἰς τὴν χείρω τρέπει
Γνώμην, ἵν' εἰδῇ μηδὲν ὧν ἁμαρτάνει.
Græv. in Lect. Heſiod. p. 5.

(100) Ὄρεξιν ἀπειθῆ λόγῳ. Pæd. Lib. I. 13.

(101) Ἔκλυσιν ἀπειθῆ λόγῳ.

(102) Καθῆκον δὲ, ἀκόλουθον ἐν τῷ βίῳ, Θεῷ καὶ Χριστῷ βούλημα. Pæd. Lib. I. Cap. ult. p. 137.

(103) Notæ in Pæd. Lib. I. p. 13.

(104) Καθήκοντα μὲν οὖν εἶναι ὅσα λόγος αἱρεῖ ποιεῖν ---- παρὰ τὸ καθῆκον δὲ ὅσα μὴ αἱρεῖ λόγος. Lib. VII. §. 108.

(105) Offic. Lib. I. C. 3.

(106) Διὰ τὲ τοῦ τύφου τὸ κριτικὸν τῆς ψυχῆς καταγοητεύσαντες. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. VI. 19.

(107) Op. & Dier. verſ. 180. & ſeq.

(108) Κακία, τῆς ψυχῆς την ἐπὶ τὰ χείρω ῥοπὴν, καὶ τὸν ἐπὶ βλάβῃ τοῦ πέλας γινόμενον λογισμόν.

(109) Ἁπλῶ καὶ ακακοήθει τρόπῳ. Euſ. Hiſt. Eccl. L. V. c. 5.

(110) Περὶ Ἡροδότου κακοηθείας.

qui calomnie les Grecs. Les gens malins (κακοήθεις) *sont ceux qui se servent de leur raison pour dresser des embuches & perdre leur prochain* (111).

Ibid. *Rapporteurs*] (Ψιθυριστὰς) Clement d'Alexandrie, parlant de l'*hirondelle*, dit qu'elle est le symbole de l'homme *causeur, babillard, qui ne sçauroit tenir en bride sa langue, ni cacher les choses qui lui ont été confiées* (112). Il semble donc que ψιθυρὸς est *un babillard*, qui dit tout ce qu'il sçait & ce qu'on lui confie. L'on trouve aussi cette expression dans l'Ecclésiastique: *Ne soyez point appellé babillard, rapporteur; & ne dressez des embuches à personne par votre langue* (113). C'est un homme qui médit en secret. Il se confond avec le mot δίγλωσσος, qui signifie un homme *qui a la langue double*. Le fils de Syrach exprime le caractère de cet homme par ces mots, *dresser des embuches par la langue*. Il l'appelle *double de langue* immédiatement après (114). Ψιθυριστὴς est donc un homme qui flatte les personnes en leur présence, & qui en médit en leur absence. Ce sont aussi des gens qui parlent à l'oreille de quelqu'un. Elien dit, que Demosthène fut un homme léger, s'il est vrai ce que l'on dit de lui, *que les Porteurs d'eau d'Athènes le remplirent de vanité, parce que, lorsqu'il passoit, ils parloient de lui à l'oreille* (115). Sur quoi le sçavant Joach. Kühnius, qui a fait des Notes sur Elien, remarque, qu'ils se disoient à l'oreille, *C'est lui, c'est Demosthène*. Cela se fait, & des personnes que l'on estime, & de celles que l'on veut blâmer. Horace l'a dit dans le premier sens (116). Cependant je suis persuadé, que ψιθυριστὰς signifie proprement, des *Rapporteurs*, ou des gens qui médisent en secret. L'on ne sçauroit donner un autre sens au mot ψιθυρὸς dans ce passage de l'Ecclésiastique: *Ayez en exécration le rapporteur & celui dont la langue est double; car par leur conduite ils ont brouillé plusieurs personnes qui vivoient en paix* (117).

℣. 30. *Haïssans Dieu*] (Θεοστυγεῖς) Philon avoit composé un Livre *de la Haine de Caïus pour Dieu* (118), qu'il avoit intitulé ironiquement *Des Vertus*. Il semble que cela regardoit l'impieté de Caligula, & je crois que θεοστυγὴς veut dire *impie*. Caligula vouloit être Dieu.

Ibid. *Outrageux*] (Ὑβριστὰς) *Voluptueux*. Ce mot a très-souvent cette signification. Clement d'Alexandrie, parlant des vices des animaux & de ceux des hommes, dit: *Celui qui est intemperant est un âne voluptueux* (119). Ὕβρις, dit encore Clement d'Alexandrie, *est le nom qu'on donne aux mauvaises cupidités. Platon, ayant lû ces paroles*, Vous êtes comme des chevaux furieux après leurs femel-

(111) Τοὺς εἰς ἐπιβουλὴν κεχρημένους τοῖς λογισμοῖς, καὶ τὴν βλάβην τοῦ πέλας τεκταινομένους.

(112) Λάλον, καὶ ψιθυρὸν, καὶ προδίγλωσσον ἄνθρωπον, μὴ δυνάμενον στέγειν ὧν ἂν μετάσχῃ, μηδὲ δέχεσθαι. Strom. Lib. V. p. 558.

(113) Μὴ κληθῇς ψίθυρος καὶ τῇ γλώσσῃ σου μὴ ἐνέδρευε. Chap. V. vſ. 16.

(114) Ibid. Chap. VI. vſ. 1.

(115) Παριόντος αὐτοῦ ὑπὲρ αὐτοῦ τι ψιθυρίσωσιν. Var. Hist. Lib. IX. Cap. 17.

(116) *Quod monstror digito prætereuntium*
Romanæ fidicen Lyræ.
Carm. Lib. VI. Od. 3.

(117) Ψιθυρὸν καὶ δίγλωσσον καταρᾶσθαι, πολλοὺς γὰρ εἰρηνεύοντας ἀπώλεσεν. Chap. XXVIII. vſ. 14.

(118) Περὶ τῆς Γαΐου θεοστυγίας.

(119) Ὄνος ὑβριστὴς, ὁ ἀκόλαστος. Strom. Lib. IV. p. 479.

femelles (120), *a appellé le cheval, animal adonné aux voluptés* (121). Clement suppose, que Platon a lû cette parole de Jeremie. Ailleurs le même Pere dit, *que les Anges qui vinrent à Sodome, nous apprennent à quelle vengeance doivent s'attendre ceux qui sont adonnés aux mauvaises voluptés* (122). Voilà donc ce que c'est ici que ὑβριστής; ce mot exprime les enormités de la concupiscence dont l'Apôtre a parlé. Voyez les Remarques sur 2 Cor. XII. ℣. 10. & les Concordances sur le mot ὑβρίζω.

Ibid. *Orgueilleux*] (Ὑπερηφάνους) Qui s'enorgueillissent des avantages qu'ils ont sur les autres.

Ibid. *Qui se vantent*] (Ἀλαζόνας) Ceux qui, sans avoir aucun avantage sur les autres, s'enflent d'orgueil (123). Voici la définition qu'en donne St. Chrysostome: *C'est un homme qui se croit au-dessus de tous, & qui ne croit personne digne de lui être comparé; qui, quelques honneurs qu'on lui rende, en demande encore davantage; qui veut être honoré des autres hommes, quoiqu'il les méprise* (124). C'est aussi *insolent*; c'est lorsque le pouvoir, le bien, l'autorité rendent les hommes insolens envers les autres. Philon a appellé ἀλαζονεία, l'abus qu'on fait de ces choses pour devenir insolent (125). St. Paul a employé ce terme dans ce sens (126).

Ibid. *Inventeurs de maux*] (Ἐφευρετὰς κακῶν) Philon s'est servi de cette expression, en parlant du blasphême contre le vrai Dieu: *Un inventeur de crime & d'une action exécrable, inouïe jusqu'à ce jour* (127).

℣. 31. *Sans entendement*] (Ἀσυνέτους) Ceux qui se précipitent dans les vices, renoncent à la raison, & en effacent les caractères en eux-mêmes.

Ibid. *Sans affection naturelle*] (Ἀστόργους) Ceux qui ignorent les Loix de l'Amitié (128).

Ibid. *Irréconciliables*] (Ἀσπόνδους) Ceux qui violent les traités.

℣. 32. *Sont dignes de mort*] (Ἄξιοι θανάτου εἰσὶν) *On varie bien*, dit Platon, *sur le jugement que l'on porte des actions, par rapport à la justice ou à l'injustice; mais jamais aucun des Dieux ni des hommes n'a osé dire, que celui qui commet une injustice, ne soit digne de la peine* (129).

Ibid. *Ne les commettent pas seulement &c.*] (Οὐ μόνον αὐτὰ ποιοῦσιν &c.) *Ce n'est pas assez pour eux*, dit Théodoret, *de commettre ces choses; mais ils louent encore ceux*

(120) Jeremie V. vs. 8.

(121) Ἐπιθυμίᾳ τῇ κακῇ, ὄνομα ὕβρις, καὶ τὸν τῆς ἐπιθυμίας ἵππον, ὑβριστὴν ὁ Πλάτων προσεῖπεν, ἵπποι θηλυμανεῖς ἐγενήθητέ μοι, ἀναγνούς. Pæd. Lib. II. 10. p. 223.

(122) Τὴν δὲ ἐπὶ ὕβρει δίκην γνωρίζουσιν ἡμῖν, οἱ εἰς τὰ Σόδομα παραγεγονότες ἄγγελοι. Pædag. ubi sup.

(123) Τοὺς οὐδεμίαν μὲν ἔχοντας πρόφασιν, εἰς φρονήματος ὄγκον μάτην δὲ φυσωμένους.

(124) Ὁ μὲν ἀλάζων πάντων, βούλεται εἶναι μείζων καὶ οὐδένα ἄξιον αὐτοῦ εἶναι φησὶν, καὶ ὅσης ἂν τύχῃ τιμῆς, πλείονος ἐρᾷ, καὶ ἀντέχεται, καὶ οὐδεμίας τετυχέναι νομίζει, καὶ διαπτύει τοὺς ἀνθρώπους. Hom. LXVI. in Matth. p. 579.

(125) De Legibus spec. pag. 616.

(126) 2 Tim. III. vs. 2.

(127) Εὑρέτην ἀσεβήματος καὶ ἀνοσιουργήματος ἐκτόπου καὶ ξένου. De Vita Mosis Lib. III. p. 526.

(128) Τοὺς φιλίας νόμους μαθεῖν οὐκ ἐθέλοντας.

(129) Οὔτε Θεῶν, οὔτε ἀνθρώπων τολμᾷ λέγειν ὡς οὐ τῷγε ἀδικοῦντι δοτέον δίκην. in Euthyphr. p. m. 50.

ceux qui commettent les mêmes choses (130). *C'est-là le dernier degré du vice* (131), ajoute ce Pere. Cela fait voir, malgré l'observation de Mill & de quelques autres, que la leçon commune des MSS. est fort belle & fort juste. On péche par foiblesse & par emportement; mais vanter ceux qui le font, & leur applaudir, c'est en effet le comble du crime & de la méchanceté. *Dans la plupart des Villes*, dit Philon, *il y avoit des recompenses proposées aux impudiques & aux efféminés* (132). Il est surprenant jusqu'où les Grecs porterent l'impudence. L'on trouvera dans les Antiquités Grecques de Potterus plusieurs choses relatives à cette refléxion. Je ne m'arrêterai qu'à la description que Théocrite a faite de la fête *Diocleïa* (133), dont Potterus rapporte les Vers. Je rendrai le sens des paroles du Poëte: *O Habitans de Mégare*, dit-il, *soyez heureux, parce que vous êtes ceux qui avez rendu le plus d'honneur à Diocles, amoureux des Garçons. Tous les printems, les jeunes Garçons, assemblés à son sépulcre, combattent à qui remportera la victoire dans l'art de bien baiser: & celui qui aura le mieux réussi à appliquer ses lévres sur celles des autres avec plus de volupté, retournera vers sa mere, la tête chargée de couronnes* (134). Ce Diocles s'en étoit fui d'Athènes à Mégare, & y avoit été bien reçu. Ce n'est pas ainsi que pensoient les Barbares sur ces infames amours. Ce qu'en dit l'Auteur du *Sad-Der*, fait bien sentir que les Philosophes Barbares étoient plus sages que les Grecs. Voilà une preuve de l'infame impudicité qui a régné chez les derniers. Mais voilà aussi une preuve que tous les Grecs ne les approuvoient point. Ce Diocles se sauva d'Athènes, pour éviter la rigueur des Loix contre les Pederastes. On peut les voir ces Loix dans Potterus. Un homme libre, qui s'étoit prostitué, étoit infame, & ne pouvoit posseder aucune Charge dans la République, ni entrer dans les Temples publics (135). On peut voir dans le même Auteur, que l'amour, approuvé chez les Grecs pour les jeunes & beaux garçons, ne tendoit qu'à les défendre, qu'à les animer à la vertu, qu'à leur inspirer des sentimens d'honneur, qu'à les rendre aimables & estimables à tout le monde. C'étoit, non un amour impur, mais une amitié tendre. C'est ce que l'Auteur fait bien voir, & montre, que les Modernes sur-tout ont mal jugé de la passion que les Grecs témoignoient pour de jeunes garçons (136). Cet endroit est digne

(130) Ὀυκ ἀποχρῆν ἡγῦντο τὸ ταῦτα ποιεῖν, ἀλλὰ καὶ ἐπάινους τοῖς τὰ ὁμοία δρῶσιν ὑφαίνουσίν.

(131) Ἔσχατος δὲ ἔτος ὅρος τῆς παρανομίας.

(132) Παρὰ πολλοῖς τῶν δημῶν ἀκρασίας καὶ μαλακίας ἄθλα κεῖται. De Legib. spec. p. 604.

(133) Idill. XII. verf. 27.

(134) Νισαῖοι Μεγαρῆες, ἀριστεύοντες ἐρετμοῖς.
Ὄλβιοι οἰκοίητε τὸν Ἀττικὸν, ὡς περὶ ἄλλων
Ξείνων, τιμήσασε Διοκλέα τὸν φιλόπαιδα.
Αἰεὶ οἱ περὶ τύμβον ἀολλέες εἴαρι πρώτῳ
Κῦροι ἐρίδμαινοῦσι φιλήματος ἄκρα φέρεσθαι
Ὃς δὲ προσμάξῃ γλυκερώτερα χέιλεσι χέιλη
Βρίθόμενος στεφάνοισιν ἑὴν πρὸς μητὲρ' ἀπῆνθεν.
Archæol. Lib. II. Cap. XX. Festum Diocleïa.

(135) Potterus Ibid. Lib. I. Cap XXVI. Titul. 5.

(136) Ibid. Lib. IV. cap. 9.

digne d'être lû: car après tout, il eſt agréable de voir qu'une Nation, qui a été l'exemple de la politeſſe & des vertus civiles, ſoit juſtifiée d'avoir autoriſé ce qui eſt non ſeulement très-infame, mais très-pernicieux à la Societé civile. Clement d'Alexandrie reconnoît, que Platon a condamné l'amour des Garçons, & l'a appellé (θήϱιον) *ferocité* (137). Le Lecteur peut lire auſſi ce qu'Elien a dit de l'amour d'Anacréon & de Polycrate pour le jeune Smerdias. Il dit de Smerdias, *qu'il aimoit & honoroit Anacréon, qui avoit un extrême amour pour l'eſprit & le cœur de ce Jeune-homme, & non pour ſon corps. Car, au nom des Dieux, que perſonne ne calomnie le Poëte de Teïos* (Anacréon), *& ne l'accuſe d'une telle impudicité* (138). Voici ce que dit Euripide dans Plutarque: *Mais il y a parmi les hommes une autre eſpece d'amour; c'eſt celui qu'on a pour un homme qui a l'eſprit juſte, qui eſt temperant & bon* (139). Ajoutez à ce qui a été dit, que les Grecs ont défendu la Pederaſtie, que les Romains l'ont fait auſſi, comme Clement d'Alexandrie le témoigne dans ces paroles: *Je loue les anciens Légiſlateurs Romains. Ils ont marqué de l'averſion pour les mœurs efféminées; & ils ont jugé, en ſuivant les Loix de la juſtice, que celui qui prête ſon corps pour ſervir de femme à un autre, agiſſoit contre nature, & étoit digne du dernier ſupplice* (140). Le terme par lequel Clement déſigne ce ſupplice eſt ὄϱυγμα; ſur le ſens duquel les Sçavans ſont partagés. Reineſius croit, que chez les Athéniens c'étoit le nom qu'on donnoit au lieu où l'on puniſſoit les coupables. Il ne doute point que Clement, qui étoit né & qui avoit été élevé à Athènes, ne l'ait employé dans le ſens que l'uſage lui donnoit chez les Athéniens, & qu'il ne déſigne ici la même choſe que le *Barathron;* de-là vient que le Boureau étoit appellé celui qui a la direction de l'*Ogorma*. Cette Remarque éclaircit la ſignification de ce terme, qu'on a pris pour la peine d'être enterré vif. Reineſius ajoute, que la peine des efféminés étoit encore d'avoir la tête tranchée. Potterus, qui a cité ce paſſage de Reineſius dans ſes Remarques ſur Clement d'Alexandrie (141), ne convient pas tout-à-fait de celle de cet Auteur; & ajoute, que s'ils n'étoient pas enterrés vifs, comme il ſemble que St. Clement le dit, ils ſouffroient une peine ſemblable, étant portés & précipités dans la mer. Les Latins ont nommé ces gens-là *Semimares*.

(137) Pæd. Lib. II. 10.

(138) Καὶ τὸν Ἀνακρέοντα ἠσπάζετο σεμνῶς, εὖ μάλα ἐρῶντα τῆς ψυχῆς, ἀλλ' οὐ τοῦ σώματος. Μὴ γάρ τις ἡμῖν διαβαλλέτω πρὸς Θεῶν, τὸν ποιητὴν τὸν Τήϊον, μὴ δ' ἀκόλαστον εἶναι λεγέτω. Var. Hiſt. Lib. IX. 4.

(139) Ἀλλ' ἐστὶ δή τις ἄλλος ἐν βροτοῖς ἔρως ψυχῆς δικαίας σώφρονος τε κἀγαθῆς. Plutarch. Περὶ παίδων ἀγωγῆς. p. 19.

(140) Ἄγαμαι τοὺς παλαιοὺς Ῥωμαίων νομοθέτας· ἀνδρόγυνον ἐμίσησαν ἐπιτήδευσιν οὗτοι, καὶ τοῦ σώματος τὴν πρὸς τὸ θῆλυ κοινωνίαν παρὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον, ὀρύγματος κατηξίωσαν, κατὰ τὸν τῆς δικαιοσύνης νόμον. Clem. Alex. Pædag. Lib. III. 4. p. 227.

(141) Pag. 265. 266.



CHAPITRE II.

℣. 2. SElon la vérité] (Κατὰ ἀλήθειαν) C'eſt-à-dire *Juſte, équitable.* Ἀλήθινον & δίκαιον ſe confondent (1). Cela eſt remarqué contre la prévention des Juifs, marquée par Juſtin Martyr. Il dit aux Juifs, qu'ils ſe trompoient eux-mêmes, auſſi-bien que pluſieurs autres qui leur reſſembloient dans ce point. C'eſt qu'ils diſoient, *qu'encore qu'ils fûſſent pécheurs, le Seigneur ne leur imputeroit point leurs péchés, parce qu'ils connoiſſoient Dieu* (2). C'eſt-là ce que St. Paul traite dans ce Chapitre, qui eſt employé preſque tout entier à refuter ce préjugé de la Nation Judaïque. Nehémie penſoit bien autrement, quand il diſoit: *Pour vrai tu ès juſte (ô Eternel) dans toutes les choſes qui nous ſont avenues, car tu as procedé en vérité* (3); juſtement & ſans acception de perſonnes. Il eſt ſûr que le ſens de ce verſet eſt, non ſeulement que Dieu ne s'en laiſſe pas impoſer dans le jugement: mais qu'il n'a point d'acception de perſonnes, & qu'il n'a égard qu'aux actions & à la conduite des hommes. Cela eſt dit pour ôter aux Juifs l'opinion, que Dieu les traitera différemment des Gentils. Ils avoient une bonne preuve de cette Juſtice divine, dans la Loi qui défend au Juge d'avoir égard au pauvre dans le Jugement: *Le Jugement de Dieu eſt ſelon la vérité*, ſignifie donc que *le Jugement de Dieu eſt très-juſte.* Il y a des exemples qui juſtifient cette interprétation. Ezechiel a dit dans ce ſens: *Faire des jugemens vrais* (4); & Tobie: *Tu fais jugement juſte & véritable à jamais* (5).

℣. 4. *La bonté de Dieu*] (Τὸ χρηςὸν τȣ͂ Θεȣ͂) La douceur de Dieu. Voyez ſur Matth. XI. ℣. 30.

Ibid. *A la repentance*] (Εἰς μετάνοιαν) Philon définit la repentance, *le paſſage d'une vie criminelle à une vie innocente* (6).

℣. 5. *Vous vous amaſſez*] (Θησαυρίζεις σεαυτῷ) Beze, *Theſaurizas. L'Apôtre montre par-là*, dit Théodoret, *que Dieu ne met en oubli aucune de nos paroles, ni de nos actions* (7). Θησαυρίζειν, *s'amaſſer un tréſor*; c'eſt ainſi que l'on traduit. Mr. le Clerc a eu raiſon de ne point mettre *tréſor*; parce que ce mot ne convient qu'à des choſes bonnes & utiles; mais *s'amaſſer de la colere*, n'eſt ni juſte, ni bien. Quoi qu'il en ſoit, l'expreſſion Grecque eſt belle, & propre,

(1) Voyez Clemens Alexand. Strom. Lib. II. p. 420.

(2) Οἱ λέγȣσιν ὅτι κἂν ἁμαρτωλοὶ ὦσι, Θεὸν δὲ γινώσκȣσιν, ὅυ μὴ λογίσεται αὐτοῖς κύριος ἁμαρτίαν. Dial. p. 250. vers. la fin.

(3) Ὅτι ἀλήθειαν ἐποίησας. Chap. IX. vſ. 33.

(4) Ἀληθινὸν ποιῆσαι κρίμα. Chap. XVIII. vſ. 9.

(5) Κρίσιν ἀληθινὴν καὶ δικαίαν σὺ κρίνεις εἰς τὸν αἰῶνα. Chap. III. vſ. 2.

(6) Τὸ ἁμαρτόντα μεταβάλειν πρὸς ἀναίτιον ζωήν. De Charitate p. 555.

(7) Δεικνὺς ὡς ȣ̓δὲν τῶν ἡμετέρων, ἢ λόγων ἢ ἔργων παραδέδοται λήθη.

pre, si je ne me trompe, aux Juifs dans ce sens-là. *L'homme insensé*, dit Salomon, *se creuse le mal, & sur ses levres il s'amasse du feu* (8).

℣. 7. *Qui par leur persévérance à bien faire*] (Καθ' ὑπομονὴν ἔργου ἀγαθοῦ) Cela marque les souffrances & les travaux (9). Cela peut être. L'Apôtre parle ailleurs des *travaux de la charité*, & cet ἔργον ἀγαθὸν, dans le stile de St. Paul, marque en effet *les œuvres de charité*. Il veut, dans l'Epître à Tite, si je ne me trompe, que les nôtres donnent l'exemple des bonnes Oeuvres.

Ibid. *L'immortalité*] (Ἀφθαρσίαν) L'Interprête Latin traduit quelquefois ἀφθαρτὸν, *par immortel* (10).

℣. 8. *Contentieux*] (Ἐξ ἐριθείας) Philon nous fournira de quoi éclaircir cette expression (11). Il s'agit du passage, *Si quelqu'un a un fils rebelle & contredisant* (12), *qui &c. que le pere & la mere le menent aux Magistrats de la ville &c. & le lapident*. Philon examine la force & la signification du mot ἐρεθιστὴς, *contredisant*, & dit, que c'est plus qu'ἀπειθὴς, rebelle; *parce que le* rebelle *neglige d'exécuter ce qu'on lui ordonne de juste*; *mais* le contredisant *fait le contraire de ce qu'on lui préscrit, de dessein prémedité. Mais considerons*, continue-t-il, *la chose avec plus d'attention. Supposons que la Loi ordonne d'honorer son pere & sa mere: celui qui ne les honore point, est* rebelle; *mais celui qui les déshonore, les injurie, est* contredisant. Il allegue ensuite d'autres exemples. *Celui qui neglige les sacrifices & les autres devoirs de la pieté est* rebelle; *mais celui-là est* contredisant *qui pousse l'impieté jusqu'à nier qu'il y ait un Dieu*. Ainsi ceux que St. Paul nomme (ἐξ ἐριθείας) *contentieux*, sont des Juifs, qui, non contens de rejetter l'Evangile, faisoient tous leurs efforts pour le combattre, & nioient la vérité &c. Cette Remarque s'accorde avec celle de Théodoret, qui, expliquant cet endroit, dit que l'Apôtre denonce de sévères menaces aux méchans: *Non à ceux qui, entraînés par de certaines circonstances, pèchent*; *mais à ceux qui s'écartent de leur devoir de propos deliberé. Cela est clair*, dit-il, *par cette expression; Ceux qui sont contredisans* (13). Il faut que Théodoret joigne ensemble ces premiers mots & ceux qui suivent. C'est donc ceux qui, non seulement désobéïssent à l'Evangile &c. mais qui le font avec hauteur, à dessein, avec véhémence, & qui vont jusqu'à combattre & à outrager la vérité. Justin Martyr montre, que la contestation & la contradiction étoient l'esprit & le caractère des Juifs. Il dit à Tryphon: „ Si j'étois possedé, comme vous, par la vanité & „ par l'esprit de contestation (φιλέριστος καὶ κενὸς), je ne continuerois plus à „ vous parler, parce que vous ne pensez qu'à contredire & à chercher des „ défaites, & non à comprendre ce que l'on vous dit (14)". Ce qu'on nomme *Esprit contentieux*, est fort bien décrit par Philon, faisant le caractère de Moïse. Il dit que „ ce n'étoit point un esprit contentieux, qui ne cherche „ qu'à

(8) Ἀνὴρ ἄφρων ὀρύσσει ἑαυτῷ κακὰ, ἐπὶ δὲ τῶν ἑαυτοῦ χειλέων θησαυρίζει πῦρ. Prov. XVI. vs. 27.

(9) Τῶν πόνων δηλωτικόν. Theod.

(10) Voyez Erasme sur ce passage.

(11) De Temulentia p. 164. Ed. Græc. Parisiensis.

(12) Ἀπειθὴς καὶ ἐρεθιστὴς.

(13) Οὐ τοῖς ἐκ περιστάσεως τινὸς ὀλισθαίνουσι, ἀλλὰ τοῖς μετὰ πολλῆς μετιοῦσι σπουδῆς. τοῦτο γὰρ δηλοῖ, τὸ ἐξ ἐριθείας.

(14) Dial. p. 223.

„ qu'à faire prévaloir ſon opinion; il mépriſoit les diſputes; il ne cherchoit „ que la vérité, & non pas la victoire. Cet amour pour la vérité faiſoit „ que ſon eſprit ne pouvoit admettre aucune erreur. Il ne reſſembloit pas à „ ces gens, qui, ayant une fois embraſſé une opinion, ne penſent qu'à la dé- „ fendre, ſans ſe ſoucier ſi elle eſt vraie ou fauſſe, imitant les Avocats, qui, „ ne plaidant que pour le gain, défendent également une mauvaiſe cauſe „ & une bonne ". C'eſt la paraphraſe de ce que dit Philon (15). Il faut appliquer cette obſervation à ceux dont St. Paul parle dans l'Epître aux Philippiens. Ce qu'on appelle le *caractère Eriſtique*, eſt celui d'un Sophiſte qui tache de rendre tout problématique, & de bannir la certitude & la réalité. *Si l'on veut apprendre l'art Oratoire,* dit Clement d'Alexandrie, *il faut aller à l'Ecole de Demoſthène; la Poëſie, à celle d'Homere; la Philoſophie, à celle de Platon; & l'Art Eriſtique, à celle de Pyrrhon* (16).

Ibid. *Indignation & colere*] (Θυμὸς καὶ ὀργὴ) Ces deux mots ne ſont point une repétition inutile de la même choſe. Ils ont même de l'élégance & de l'emphaſe. Ariſtote voulant appaiſer Alexandre qui étoit en colere, lui écrivit: *L'indignation & la colere ne ſont pas des paſſions qu'on ait accoûtumé d'entretenir envers ſes égaux, mais ſeulement envers ſes ſupérieurs, & ceux qui ſont plus puiſſans que nous; or il n'y a perſonne qui ſoit tel à votre égard* (17).

℣. 9. Théodoret ſur ce verſet prétend, qu'il ne s'agit point des *Gentils* qui ont cru, mais de ceux qui ont vécu avant l'Incarnation; qui, ſans avoir connu ni pratiqué la Loi de Moïſe, n'ont point auſſi pratiqué l'Idolâtrie, mais ont ſervi Dieu ſelon les lumieres de la Nature, & ont exercé la Juſtice.

Ibid. Socrate dit dans ſon Apologie: *Si je fais cela au jeune & au vieux, je le ferai auſſi à l'étranger & au Citoyen; mais principalement au Citoyen* (18).

℣. 11. *Dieu n'a point d'égard à l'apparence des perſonnes*] Conférez ce paſſage de Eccléſiaſtique: *Dieu n'a point d'égard à la dignité des perſonnes* (19), dit le Fils de Syrach.

℣. 14. Clement d'Alexandrie remarque, que *quelques-uns ont donné le nom de Loi à la droite raiſon* (20).

℣. 15. *Leurs penſées &c. entr'elles*] (Καὶ μεταξὺ ἀλλήλων &c.) C'eſt ce que l'Auteur de la Sapience a dit: *Ils deviendront timides en penſant à leurs péchés; & leurs énormités ſe préſenteront à eux pour les convaincre* (21).

℣. 17. Théodoret croit que ce n'eſt qu'ici que St. Paul s'addreſſe aux Juifs direc-

(15) Μηδὲν ψεῦδος τῆς διανοίας αὐτοῦ παραδέχεσθαι δυναμένης; ὡς ἔθος τοῖς αἱρεσιομάχοις, οἱ τοῖς προστέθεισι δόγμασιν ὁποῖα ἂν τυχὴ, οὐκ ἐξετάζοντες εἰ δοκιμὰ, πάντα δεξῶντες τοῖς ἐπὶ μίσθῳ συναγορεύουσι, καὶ μηδὲν τοῦ δικαίου πεφροντίκοσιν. De Vita Moſis Lib. I. p. 471.

(16) Strom. Lib. VII. p. 761.

(17) Ὁ θυμὸς καὶ ἡ ὀργὴ, οὐ πρὸς ἴσους, ἀλλὰ πρὸς τοὺς κρείττονας γίνεται, σοὶ δὲ οὐδεὶς ἴσος. Ælian. Var. Hiſt. Lib. XII. Cap. 54.

(18) Ταῦτα δὲ νεωτέρῳ καὶ πρεσβυτέρῳ ὅτῳ ἂν ποιήσω, καὶ ξένῳ καὶ ἀστῷ, μᾶλλον δὲ τοῖς ἀστοῖς. Apud Platonem. La Cr.

(19) Οὐκ ἐστὶ παρ' αὐτῷ δόξα προσώπου. Chap. XXX. vſ. 12.

(20) Τίνες ἀκολούθως δηλονότι τῇ χρηστῇ δόξῃ, λόγον ὀρθὸν τὸν νόμον ἔφασαν. Strom. Lib. I. p. 350.

(21) Ἐλεύσονται ἐν συλλογισμῷ ἁμαρτημάτων αὐτῶν, δειλοὶ καὶ ἐλέγξει αὐτοὺς ἐξ ἐναντίας τὰ ἀνομήματα αὐτῶν. Chap. IV. vſ. 20.

direćtement, (ἐπαναπαύῃ τῷ νόμῳ), *vous vous reposez dans la Loi.* Vous n'avez pas la peine, comme ceux qui n'ont point reçu la Loi, de chercher & d'examiner ce qu'il faut faire, ou ne pas faire, puisque vous avez la Loi, qui vous l'apprend très-clairement. Mr. le Clerc a imité cette remarque, & suivi ce sens-là.

Ibid. *Vous vous glorifiez en Dieu*] (Καυχᾶσαι ἐν Θεῷ) de ce qu'il vous a preferé à toutes les autres Nations; qu'il a eu soin de vous; vous a donné ses Loix & instruit par ses Prophetes (22).

℣. 18. *Discernez ce qui est contraire*] (Δοκιμάζεις τὰ διαφέροντα) Διαφέροντα, pour *choses contraires les unes aux autres*; la justice & l'injustice, la temperance & la gourmandise, Lamb. Bos. prend διαφέροντα pour *questions*, & croit que ce mot a cette signification dans les Auteurs Grecs. Il traduit: *Vous qui sçavez examiner les questions & en juger* (23).

Ibid. Ce n'est pas assez διαφέροντα, *les choses contraires.* Διαφέρομαι signifie *je dispute, je combats*; sur quoi on peut voir les Notes de Grotius sur un passage de la Sapience (24) & des Macchabées (25).

℣. 20. *Le modèle*] (Μόρφωσιν) C'est *un plan.* C'est une métaphore prise des Architećtes, qui font un plan pour servir de modèle, & pour être imité par l'ouvrier. Ce mot est parallèle à ὑποτύπωσις (26) & τύπος (27). Philon dit, que l'ame peut recevoir l'impression ou la figure, & du vice & de la vertu (28). La Science & la Vérité sont les originaux, les modèles; & la Loi en est l'impression & la figure. St. Paul avoit fourni l'original à Timothée: la doćtrine qu'il lui avoit enseignée, avoit été l'original; & celle que Timothée avoit, en étoit comme une copie fidèle (29). Eusebe dit, que *le Fils est Dieu, parce qu'il est la figure du Pere* (30).

℣. 21. St. Paul rabaisse l'orgueil des Juifs, qui, pendant qu'ils se glorifient d'une Loi écrite, dont ils n'ont que les caraćtères, & qu'ils se vantent d'instruire les autres, agissent contre leurs lumieres & leurs enseignemens.

℣. 25. Voilà les deux avantages des Juifs; la Loi & la Circoncision.

℣. 29. Son sens est, que la Circoncision se fait, non selon le sens littéral de la Loi, mais selon l'esprit & l'intention secrete du Législateur. Voyez Hammond.

(22) Theodor. in hunc l.
(23) Lamb. Bos. in Annotat. miscell. p. 99.
(24) Chap. XVIII. vs. 2.
(25) 2 Macch. III. vs. 4.
(26) 2 Tim. VI. vs. 17.
(27) Ibid. Chap. I. vs. 13.
(28) Τυπώσεις ἁπάντων. De Alleg. Lib. I. p. 39.
(29) Ὑποτύπωσιν ἔχε ὑγιαινόντων λόγων. 2 Tim. I. vs. 13.
(30) Διὰ καὶ ὁ υἱὸς Θεὸς, διὰ τὴν ἐν αὐτῷ τοῦ πατρὸς, ὡς ἐν εἰκόνι, μόρφωσιν. De Eccl. Theol. cont. Marc. Lib. I. p. 90.

CHAPITRE III.

℣. 2. Les *Oracles*] (Λογία) Ce mot ſignifie quelquefois *préceptes*. Philon a écrit *des dix Préceptes* (1). Je crois que c'eſt le ſens de ce terme dans ce paſſage des Actes, où il eſt dit que Moïſe a reçu *les divines paroles* (2); & dans celui des Hébreux, où l'Apôtre reproche à ceux à qui il écrit, qu'ils ont beſoin d'être inſtruits ſur *les rudimens des paroles* (3). Philon dit des Juifs, qu'ils ſont la Nation la plus chere à Dieu, ayant eu cet avantage ſur tous les peuples, qu'il leur a donné le Sacerdoce & la Prophetie (4). A la vérité, le Grec eſt équivoque; car il peut ſignifier, que Dieu a donné aux Juifs le Sacerdoce & la Prophetie pour le bien de tout le genre humain. On traduit auſſi ce terme par *Oracles*; cela ſe peut; le mot λογία ſignifie cela: mais dans le ſtile des Elleniſtes il ne veut dire que la *Loi*, les *Commandemens de Dieu*. On trouve dans la Sapience: *Pour les faire ſouvenir des commandemens de la Loi* (5); cela eſt *exprimé* plus bas par *les faire ſouvenir de tes paroles* (6).

℣. 4. Quand tous les hommes ſeroient aſſez ingrats pour ne pas reconnoître les bienfaits de Dieu, & pour n'en pas profiter, les bienfaits ſeroient-ils moins grands, & cela feroit-il quelque tort à ſa gloire? C'eſt ce que veulent dire ces mots: *Que tout homme ſoit menteur*; c'eſt-à-dire quand ils ſeroient tous infidèles (7). Ce qu'il appuye par ces paroles: *Si nous lui ſommes infidèles, il ne laiſſe pas d'être fidèle* (8). Ce ſens a ſa beauté, & mérite d'être examiné. A l'égard de ces mots, *afin que* &c. il remarque que ὅπως en cet endroit marque non la cauſe, mais l'évenement. L'Apôtre cite cet endroit de l'Ecriture, pour montrer que le jugement de Dieu eſt tout-à-fait irrepréhenſible (9).

℣. 5. *Recommande*] (Συνίστησι) *Fait voir, fait éclater la Juſtice de Dieu.* C'eſt la ſignification des verbes συνίστημι & συνιστάω dans la plupart des endroits où St. Paul les employe. Dans l'hiſtoire de Suſanne, *Daniel les avoit convaincus par leur propre bouche d'être de faux témoins* (10). *Je me convaincs moi-même*, dit St. Paul, *d'être prévaricateur* (11).

Ibid. *Je parle en homme*] *Ce n'eſt pas moi*, dit l'Apôtre, *qui dis ces choſes*; *mais je ne fais qu'expoſer les penſées des autres. C'eſt le ſens de ces mots, Je parle en homme* (12), dit Théodoret. Cette penſée paroît fort vraiſemblable.

℣. 7.

(1) Περὶ τῶν δεκαλογίων. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. II. 18.
(2) Chap. VII. vſ. 38.
(3) Chap. V. vſ. 12.
(4) De Abrah. p. 285.
(5) Ἐις ἀνάμνησιν ἐντολῆς νόμου σου. Chap. XVI. vſ. 6.
(6) Ἐις ὑπόμνησιν τῶν λογιῶν. Ibid. vſ. 11.
(7) Theodoret. in h. l.
(8) 2 Tim. II. vſ. 13.
(9) Ὀυκ αἰτιολογικὸν ἐστὶν ἐνταῦθα, ἀλλὰ τῆς ἐκβάσεως ἐστὶ δηλωτικόν.
(10) Συνέστησεν αὐτοὺς ἐκ τοῦ στόματος αὐτῶν. vſ. 61.
(11) Συνίστημι ἐμαυτὸν παραβάτην. Gal. II. vſ. 18.
(12) Ὀυ γὰρ ἐγὼ φησι ταῦτα λέγω, ἀλλὰ τοὺς τῶν ἄλλων τέθεικα λογισμοὺς, τοῦτο γὰρ λέγει κατ' ἄνθρωπον.

℣. 7. *Si la vertu de Dieu* &c.] Théodoret donne ici un ſens qui n'eſt pas à mépriſer. Il ne fait point de cette parole une nouvelle objection. C'eſt une ſuite de la réponſe de l'Apôtre. Le menſonge des hommes ne ſert point à faire éclater la clémence de Dieu; ils n'ont jamais menti pour cela; & ſi cela étoit, & que Dieu le voulût, que ce fût ſon deſſein, il ne les en puniroit pas. Les plus injuſtes des hommes ne le feroient pas; à plus forte raiſon Dieu. Cette penſée eſt aſſez confirmée par εἰ γὰρ, qu'il faut convertir en *mais*. Le ℣. 8. eſt une ſuite de la réponſe. Nous n'avons jamais dit ce que des Calomniateurs nous font dire.

℣. 8. Voyez la fin de la Remarque ſur Matth. XXVIII. ℣. 15. où l'on voit que les Juifs accuſoient les Chrétiens d'enſeigner des *Doctrines impies*.

℣. 10. *Il n'y a point de Juſtes, non pas même un ſeul*] *L'on s'étonnera peut-être*, dit Pierre Martyr ſur ce paſſage, *pourquoi l'Apôtre ne fait aucune exception en faveur des Saints, des Prophetes &c. Quelques-uns répondent, que c'eſt une hyperbole, pour dire que la plupart des hommes ſont criminels. Mais il me paroît plus juſte de dire, que le St. Eſprit parle du naturel des hommes, tel qu'il eſt en lui-même* (13).

℣. 11. *Ils ſe ſont tous égarés*, dit encore Martyr; *ils ſe ſont tous enſemble rendus inutiles*; *il n'y en a point qui faſſent le bien, non pas même un ſeul. Il eſt cependant certain que les ſaints hommes, qui ſont déja regénérés, ſont agréables à Dieu, & s'attachent à lui obéïr. Mais il ne faut pas étendre le ſens de ces expreſſions générales au-delà du but de l'Auteur qui les a employées. St. Auguſtin a déja apperçu cette diſtinction* (14).

Ibid. *Il n'y en a aucun qui ait de l'intelligence*] (Οὐκ ἔςιν ὁ συνίων) *Il n'y a perſonne qui ait de l'intelligence*; c'eſt-à-dire, *il n'y a perſonne qui faſſe ce que Dieu commande.* Daniel a dit: *Etre intelligent en toute vérité* (15); pour dire, *obſerver tous les Commandemens de Dieu.* Cela eſt joint avec ces mots qui précedent, *nous détourner de toutes nos iniquités.*

℣. 12. *Ils ſe ſont rendus inutiles*] (Ἠχρειώθησαν) *Celui-là eſt un homme de bien*, dit Héſiode, *qui obéït à quiconque lui donne de bons avertiſſemens. Mais celui qui manque d'intelligence, & qui n'eſt point diſpoſé à profiter des avis des autres; celui-là eſt un homme inutile* (16). Inutile eſt ſynonyme à méchant, comme il paroît par ce paſſage de l'Eccléſiaſtique: *Ne ſouhaitez pas un grand nombre d'enfans inutiles, & ne vous réjouiſſez pas d'avoir des fils méchans* (17).

Ibid.

(13) *Miraberis forſan, quare non excipiantur Sancti, Prophetæ &c. Reſpondent aliqui, hanc eſſe hyperbolem, quòd major hominum pars ita eſſet affecta. Sed rectius mihi eſſe videtur, Spiritum Sanctum loqui de hominum ingenio, cujuſmodi ſit per ſe ipſum.* In hunc loc. p. 79.

(14) *Omnes declinaverunt, ſimul inutiles facti ſunt; non eſt qui faciat bonum, non eſt uſque ad unum. Cùm tamen ſancti homines, & jam regenerati, Deo ſint grati, atque ſtudeant illi aliquam obedientiam præſtare. Verùm hæc univerſalia dicta extrà ſuum ſcopum non debent extendi. Hanc diſtinctionem reſpexit Auguſtinus de Civ. Dei.* In Rom. IX. p. 447.

(15) Συνιένχι ἐν πάσῃ ἀληθείᾳ σοῦ. Chap. IX. vſ. 13.

(16) Ἐσθλὸς δ᾽αὖ κἀκεῖνος, ὃς εὖ εἰπόντι πίθηται.
Ὃς δὲ κὲ μήτ᾽ αὐτὸς νόεῃ, μήτ᾽ ἄλλȣ ἀκȣ́ων
Ἐν θυμῷ βάλληται, ὅδ᾽ αὖτ᾽ ἀχρήϊος ἀνήρ.
Op. & Dier. verſ. 295.

(17) Μὴ ἐπιθύμει τέκνων πλῆθος ἄχρηςον μηδὲ εὐφραίνȣ ἐπὶ υἱοῖς ἀσεβέσιν. Chap. XVI. vſ. 1.

Ibid. *Le bien*] (Χρηστότητα) *La bénéficence.* C'est une branche de ce que l'on nomme χρηστότης, qui est la *douceur*, la *bonté*. Voyez sur Matth. XI. ℣. 30.

℣. 16. *Destruction*] (Σύντριμμα) *Oppression.* Ce mot signifie *playe*, *blessure*, comme il paroît par un passage de l'Ecclésiastique (18), sur lequel voyez la Note de Grotius. Ce sens convient très-bien ici, & ce qui précede le confirme.

℣. 18. Philon dit des Payens, que l'*éducation & les préjugés les empêchent de connoître la différence du vrai Dieu & des faux Dieux* (19).

℣. 19. *Toute bouche*] Celle du Juif, aussi-bien que celle du Gentil. De même : *Dieu a tout enclos sous péché* ; les Juifs & les Gentils.

Ibid. *Coupable*] (Ὑπόδικος) Chrysostome. C'est proprement, *qui ne sçauroit se défendre elle-même* (20).

℣. 20. *Personne*] Aucun Juif. Car il n'y avoit qu'eux qui eûssent la Loi.

Ibid. *Par les Oeuvres de la Loi*] *Nous avouons*, dit P. Martyr, *que les Cérémonies légales ont occasionné cette controverse : car les faux Docteurs imposoient aux Fidèles la nécessité de les observer ; tout comme si J. C. n'avoit pas pû procurer le salut aux Croyans sans leur observation . . . . Il n'y avoit point de difficulté sur le sujet des devoirs moraux. Les Apôtres, aussi-bien que ces Imposteurs, en pressoient la nécessité* (21). Il ajoute néanmoins, que le St. Esprit a voulu que St. Paul passât de la question particuliere à la question générale, & établît, que l'homme n'est point justifié par ses Oeuvres. Il dit encore, „ que le Chap. „ XV. des Actes montre, que la controverse tiroit son origine de la question „ des Cérémonies : Et peu de tems après, dans cette même Epître aux Ro- „ mains, l'Apôtre, voulant prouver qu'Abraham n'avoit point été justifié „ par la Loi, en allegue une raison, tirée de la Circoncision. Il se sert de la „ même raison dans son Epître aux Galates, & la propose à-peu-près dans „ les mêmes termes : *Nous qui sommes Juifs de nature, & non point pécheurs „ d'entre les Gentils, sçachant que l'homme n'est point justifié par les Oeuvres de la „ Loi, mais seulement par la Foi en J. C., nous avons aussi cru en J. C., afin que „ nous fûssions justifiés par la Foi de Christ, & non point par les Oeuvres de la Loi ; „ parce que nulle chair ne sera justifiée par les Oeuvres de la Loi* (22). Aussi ne „ doute-t-on pas que la question sur laquelle St. Paul reprit St. Pierre, ne „ roulât sur les Cérémonies légales (23). Dans le Chapitre suivant l'Apôtre „ fait encore cette question aux Galates : *Avez-vous reçu l'esprit par les Oeuvres „ de la Loi, ou par la prédication de la Foi ? Etes-vous si insensés, qu'en ayant „ commencé par l'esprit, maintenant vous finissiez par la chair* (24) ? Il est clair „ que,

(18) Chap. XL. vs. 11.

(19) Ἀγνοίᾳ γὰρ τῆς διαφορᾶς, ὥστε τὸ ψεῦδος ὡς ἀληθὲς προμαθόντες ἐκ παίδων. De Monarch. Lib. I. p. 632.

(20) Ὁ μὴ δυνάμενος ἑαυτῷ ἀρκεῖν πρὸς ἀπολογίαν. Erasm. Tom. IX. p. 794.

(21) *Fatemur quidem controversiam ortam fuisse propter ceremonias ; nam eas Pseudo-Apostoli conabantur ut necessarias credentibus in Christum obtrudere, ac si Christus non posset absque eis salutem conferre credentibus . . . . . De moralibus autem mandatis non contendebatur. Tam enim Apostoli, quàm impostores, illa urgebant.* In Epist. ad Rom. p. 81.

(22) Chap. II. vs. 15. 16.

(23) Ibid. vs. 11.

(24) Ibid. Chap. III. vs. 2. 3.

„ que, puiſque St. Paul explique ce qu'il entend par *Oeuvres de la Loi*, par „ le terme de *chair*, il a voulu parler des Cérémonies légales " (25). Voyez plus bas ſur Rom. IV. ℣. 1. la Remarque de Théodoret.

Ibid. La Loi a donné une connoiſſance plus exacte du péché, & elle a rendu l'homme plus coupable. Elle a ſoulevé ſa conſcience contre lui, & a fait qu'elle l'a accuſé plus fortement.

℣. 21. & 22. Lamb. Bos remarque qu'il faut traduire: *Mais maintenant cette juſtice de Dieu, à laquelle la Loi & les Prophetes ont rendu témoignage, je veux dire, la juſtice de Dieu qui eſt par la Foi de J. Chriſt, eſt manifeſtée à tous & ſur tous ceux qui croyent* (26). Cela eſt fort vraiſemblable.

℣. 22. *Car il n'y a point de diſtinction*] C'eſt ce que Clement d'Alexandrie a exprimé dans ces mots: *Le Seigneur du ſalut lui-même nous a revélé cette égalité, quand il a dit*: „ C'eſt ici la volonté de mon Pere, que quiconque croit en „ moi ait la vie éternelle (27).

℣. 23. *Juſtifiés gratuitement par ſa grace*] C'eſt-à-dire *ſans les œuvres*, ou *mérites*. Voici la Note de Théodoret ſur cet endroit: *Car par la ſeule Foi nous obtenons la rémiſſion de nos péchés; parce que Notre-Seigneur J. C. a offert ſon corps comme le prix de notre rédemption* (28). Sur quoi il faut remarquer, 1°. Que nous ſommes juſtifiés par la ſeule Foi; 2°. Que la juſtification conſiſte dans la remiſſion des péchés. 3°. Qu'il s'agit de la remiſſion accordée dans le Bâtême. Le même Théodoret dit, que J. C. *opère notre ſalut par ſon propre ſang, & qu'il n'exige que la ſeule Foi de nous* (29). Il appelle dans la ſuite la Foi, *une voye abregée de ſalut* (30).

℣. 24. *Rédemption*] (Ἀπολύτρωσις) Je ne voudrois pas inſiſter ſur ce mot, pour prouver la ſatisfaction du Seigneur; puiſque dans preſque tous les endroits du N. T. où il ſe trouve, il ne ſignifie que *délivrance*, & qu'il a été employé par les Peres dans ce ſens-là, auſſi-bien que dans le V. T. La délivrance de la Nation Judaïque de la captivité, eſt appellée *ἀπολύτρωσις, délivrance. Eſdras*,

(25) *Cœptum verò eſſe diſſidium rituum cauſâ, Apoſtolorum Acta teſtantur* Cap. XV. *Et non multò poſt, in hac eadem Epiſtola* (ad Rom.) *Apoſtolus, probaturus Abrahamum non fuiſſe juſtificatum ex lege, rationem à Circumciſione deſumptam adducit. Nec non ad* Galatas, *ubi refert eandem ſententiam, & ferè totidem verbis atque hic, cùm ait*: NOS NATURA JUDÆI, ET NON EX GENTIBUS PECCATORES... UT JUSTIFICAREMUR EX FIDE, ET NON EX OPERIBUS LEGIS, QUIA NON JUSTIFICABITUR EX OPERIBUS LEGIS OMNIS CARO. *Et citrà controverſiam eſt, Paulum non reprehendiſſe Petrum, niſi de ceremoniis. Et ibidem habet* III. Cap. EX OPERIBUS LEGIS SPIRITUM ACCEPISTIS, AN EX PRÆDICATIONE FIDEI? ADEO STULTI ESTIS, CUM SPIRITU COEPERITIS, NUNC CARNE CONSUMMAMINI? *Ubi per opera legis, cùm ea per carnem exponat, maniſeſtè ceremonias Moſaicas intelligit &c.* p. 81. & 82.

(26) In Annotationibus.

(27) Αὐτὸς δὲ ὁ κύριος σαφέστατα τῆς σωτηρίας τὴν ἰσότητα ἀπεκάλυψεν, εἰπὼν &c. Pæd. Lib. VI. p. 94.

(28) Πίστιν γὰρ μόνην εἰσενεγκόντες, τῶν ἁμαρτημάτων τὴν ἄφεσιν ἐδεξάμεθα, ἐπειδὴ οἷόν τι λύτρον ὑπὲρ ἡμῶν ὁ δεσπότης Χριστὸς τὸ οἰκεῖον προσενήνοχε σῶμα. vſ. 23.

(29) Καὶ ἐν τῷ οἰκείῳ αἵματι τὴν ἡμετέραν πραγματεύσατο σωτηρίαν, πίστιν μόνην παρ' ἡμῶν ἀπαιτήσας. Ibid. vſ. 25.

(30) Σύντομον ἀφορμὴν σωτηρίας. Ibid. vſ. 27.

Esdras, dit Clement d'Alexandrie, *par le ministère duquel s'est faite la délivrance du peuple* (31).

℣. 25. *Propitiatoire*] (Ἱλαστήριον) Ce mot se prend aussi pour *celui qui rend propice*; tout comme σωτήριον se prend pour *Sauveur*.

Ibid. *Pour montrer sa Justice*] *Dieu n'a voulu*, dit P. Martyr, *nous justifier de cette manière que pour montrer sa Justice; ce qu'il ne pouvoit faire qu'en la communiquant à d'autres: car c'est faire connoître ses richesses, que d'en faire usage pour enrichir les autres* (32). Il ne s'agit donc pas ici de la Justice vindicative.

Ibid. Théodoret a pris (πάρεσις) *remission*, pour le support de Dieu; car voici comment il explique cet endroit: *Dieu montre sa bonté en usant d'une grande patience envers les pécheurs* (33). Il entend aussi par la *Justice de Dieu*, une Justice temperée par la misericorde, comme il l'a défini (34).

Ibid. *A ordonné*] (Προέθετο) L. Bos dit, que προτίθεσθαι, c'est *élever en public, donner en spectacle public* (35). Cela se rapportera, non aux Propheties, aux figures des Sacrifices, mais à la croix de J. C., où Dieu a donné au public ce spectacle. Jesus a fait, à la face de tout le monde, la propitiation des péchés, pour publier la Justice de Dieu. Ce sens est beau.

℣. 27. *Il est ôté*] (Ἐξεκλείσθη) Pour dire, *Il n'a plus lieu* (36), dit Théodoret. Fort bien.

℣. 28. *Sans les Oeuvres de la Loi*] Voici l'expression décisive, celle qui explique tout. La foi justifie l'homme, sans qu'il soit nécessaire d'observer les Cérémonies Judaïques. Les Gentils n'en ont pas besoin, ni les Juifs non plus.

℣. 29. *Oui, il l'est aussi des Gentils*] Si les Cérémonies de la Loi étoient nécessaires au salut, Dieu ne sauveroit donc que les Juifs, puisqu'il n'y a que les Juifs qui les observent, & que les Apôtres ont décidé, qu'il ne falloit pas les imposer aux Gentils. Mais bien plus; c'est que les Juifs eux-mêmes n'ont point besoin d'autres œuvres, & qu'ils seront justifiés, comme les *Incirconcis*, par la Foi de J. C., sans qu'il soit nécessaire qu'ils observent la Loi. ℣. 30.

Ibid. *La raison*, dit P. Martyr, *que l'Apôtre allegue d'abord, que Dieu n'est pas seulement le Dieu des Juifs, mais aussi des Gentils, regarde les Cérémonies* (37).

℣. 30. *Il n'y a qu'un seul Dieu & un seul Créateur de toutes choses*, dit St. Paul: *il ne se peut donc pas qu'il ait soin des uns, & qu'il neglige les autres* (38).

℣. 31. *Nous établissons la Loi*] (Νόμον ἱστῶμεν) Puisque la Loi & les Prophetes ont rendu témoignage à la justification par la Foi, nous confirmons la Loi, & enseignons cette justification.

(31) Ἐσδρᾶς, δι' ὃν γίνεται ἡ ἀπολύτρωσις τοῦ λαοῦ. Strom. L. I. p. 328.

(32) *Non aliorsùm Deus voluit nos ita justificare, nisi ut suam ipsius justitiam declararet; quod non fit, nisi eam cum aliis communicando: tum enim quispiam declarat suas divitias, quandò alios ditat.* In h. loc. p. 94.

(33) Ἐπὶ πλεῖστον μακροθυμήσας τοῖς ἀνθρώποις παρανομοῦσι.

(34) Sur le Chap. I. vs. 17.

(35) In Annotat.

(36) Ἀντὶ τοῦ οὐκ ἔτι χώραν ἔχει.

(37) *Ratio quam inducit primo loco Apostolus, Deum non esse Judæorum tantùm Deum, sed etiam Gentilium, ceremonias respicit.* In h. l. p. 98.

(38) Εἷς ἐστὶ, φησὶν (nempe Paulus) ὁ τῶν ἁπάντων Θεὸς, εἷς τῶν ἁπάντων ὁ δημιουργὸς, καὶ οὐκ οἷόν τε αὐτὸν τῶν μὲν ἐπιμελεῖσθαι, τοὺς δὲ ἀτημελήτους ἐᾶν. Theodoret.

CHA-

CHAPITRE IV.

℣. 1. *SElon la chair*] Mr. le Clerc dit dans ſa Note ſur ce Verſet, *ſelon la chair*; c'eſt-à-dire, *ſelon le jugement de la chair ou des hommes, comme* Jean VIII. ℣. 15. 1°. Ce paſſage de St. Jean eſt mal cité. J. C. dit aux Phariſiens: *Vous jugez ſelon la chair.* Il s'agit du jugement qu'ils faiſoient du témoignage que J. C. ſe rendoit à lui-même: c'eſt-à-dire, vous jugez ſelon vos préjugés charnels, ſelon vos paſſions. Mr. le Clerc lui-même, dans ſa Note ſur cet endroit de St. Jean, dit: *C'eſt-à-dire, ſelon l'apparence extérieure*; & il renvoye à Jean VII. ℣. 24, où J. C. reproche cela aux Juifs. Or ſi on donne ici aux mots, *ſelon la chair*, le ſens qu'il donne à ces mêmes mots, Jean VII. cela voudra dire qu'Abraham notre Pere a obtenu la juſtification *ſelon l'apparence extérieure.* 2°. Le ſens des paroles de J. C. Jean VIII. ℣. 15. eſt clair, & l'on voit bien ce que c'eſt que *juger ſelon la chair*; mais que ce ſoit la même choſe des paroles de St. Paul, *obtenir la Juſtification ſelon la chair*, aſſurément la vraiſemblance n'y eſt point. Les expreſſions ſont bien différentes, & les explications doivent l'être naturellement. 3°. Mais c'eſt une queſtion aſſez nouvelle dans cette Epître, que St. Paul y propoſe, qu'Abraham au moins a été juſtifié par ſes œuvres au jugement des hommes. Il s'agit bien là de ſçavoir ce que les hommes ont jugé! Il s'agit par-tout de ſçavoir comment on eſt juſte devant Dieu, & non devant les hommes. Pour ces mots qui ſuivent: *Il a de quoi ſe glorifier, mais non pas devant Dieu*; il n'eſt pas néceſſaire, pour les expliquer, de faire intervenir le jugement des hommes. Le ſens eſt, que s'il avoit été juſtifié de cette manière par ſes œuvres, il auroit ſujet de ſe glorifier d'avoir été juſte, & de demander la recompenſe comme une choſe dûë; mais il n'a point ſujet de ſe glorifier devant Dieu, ni de demander &c. Cette belle invention de Mr. le Clerc lui fait dire pourtant dans ſes Remarques ſur Hammond: *Que cet Interprête a vû, comme les autres, ce ſens, de la même manière qu'on voit la lune au travers d'un nuage* (1). Je ne ſçais s'il n'avoit point de nuages devant les yeux; mais il faut que tout le monde en ait de fort épais, car ſon ingenieuſe explication n'a point aux yeux des autres l'évidence qu'il y trouve; & on ne comprend point, comment il dit encore ſur le ℣. 2. que ces mots *par ſes œuvres*, ſignifient, *ſelon le jugement des hommes.*

Ibid. Théodoret a entendu par Κατὰ σάρκα, *par les œuvres*, parce que *les œuvres ſe font par le corps* (2). Il croit qu'il s'agit d'Abraham avant qu'il eût la foi. Il faut peſer cela. La juſtification d'Abraham, c'eſt la promeſſe que Dieu lui fit, les graces qu'il lui accorda. Il eut toutes ſes promeſſes, dès qu'il eût cru à Dieu. Abraham eſt infidèle, il n'a point de bonnes œuvres: Dieu l'appelle, il croit, il le juſtifie. Voilà la juſtification de l'impie. *Selon la chair*, ſera

(1) *Sed vidit hoc, ut & alii Interpretes, tanquam per nubila lunam.*

(2) Διὰ τοῦ σώματος ἐκπληροῦμεν τὰ ἔργα.

ſera dans l'état où il ſe trouvoit: *Vous finiſſiez par la chair*, eſt-il dit dans les Galates (3). *La chair* dans cet endroit peut bien ſignifier les Cérémonies légales. Théodoret remarque ſur ce paſſage, que St. Paul *appelle* chair, *la conduite de la vie ſelon la Loi; parce que tout ce ſurabondant de la Loi étoit corporel* (4). Les œuvres inutiles que la Loi commande, ſont inutiles ſous l'Evangile. Voyez ci-deſſus la Remarque de Martyr (5). St. Ambroiſe, ſur cet endroit, entend par la chair les Cérémonies, & en particulier la Circonciſion. *Je ne m'éloignerois pas beaucoup de cette penſée*, dit Martyr (6). Si on ſuit cette opinion, qui a ſes autorités & ſa vraiſemblance, il faut entendre St. Paul de la ſorte: Si Abraham a obtenu les promeſſes en vertu de la Circonciſion, il auroit de quoi ſe glorifier de les avoir obtenues; mais s'il veut ſe glorifier, il ne faut pas que ce ſoit devant Dieu, car Dieu a jugé tout autrement de la cauſe de ſa juſtification. Le témoignage de Dieu, rendu par l'Ecriture, attribue tout à ſa foi.

℣. 3. *Abraham crut à Dieu*] Irenée remarque ſur cela, *qu'Abraham crut à Dieu, premièrement, parce qu'il eſt le Créateur du Ciel & de la Terre, le ſeul Dieu. Enſuite, parce qu'il lui promettoit de rendre ſa poſterité auſſi nombreuſe que les Etoiles du Ciel. C'eſt ce que St. Paul a dit ..... Il agit donc parfaitement bien, lorſque laiſſant ſa famille terreſtre, il ſuivit le Verbe* (7). Ces paroles d'Irenée expriment, 1°. l'objet de la Foi. 2°. Comment Abraham fut juſtifié, en agiſſant bien lorſqu'il abandonna ſa famille. Le même Irenée dit enſuite: *La Foi que l'on a au Dieu très-haut juſtifie l'homme* (8). Juſtin Martyr, diſputant contre Tryphon, s'exprime en ces termes: *Car avant qu'il fut circoncis, il fut dit de lui, Abraham a cru à Dieu* (9) *&c. Imputé à juſtice*, & *juſtifié*, ſont la même choſe. Philon cite ainſi ce paſſage: *Abraham crut à Dieu, & il fut reputé juſte* (10). Je crois que c'eſt le ſens, & que Philon l'a bien rendu, & la Verſion dont il s'eſt ſervi, qui doit être celle des LXX. Si on explique St. Paul ſelon ce ſens-là, comme je crois qu'il le faut, ſon raiſonnement ſera bien plus clair. Regardons comme ſynonimes ces deux expreſſions, *Il fut reputé juſte*, & *Il lui fut imputé à juſtice* (11).

℣. 5. *L'Impie*] Cela ne veut dire que le *Pécheur*. C'eſt le ſtile des Elleniſtes. *Impie* & *Pécheur* ſe confondent. On n'a qu'à conſulter là-deſſus les Concordances. L'Impie eſt oppoſé au Juſte dans une infinité d'endroits (12). Il y en a divers exemples dans l'Eccléſiaſtique (13). La raiſon en eſt, que la crainte de Dieu, & l'obſervation de ſes Commandemens, ſont la même choſe.

℣. 11. *Sceau*

(3) Chap. III. vſ. 3.

(4) Σάρκα δὲ τὴν κατὰ νόμον πολιτείαν ἐπειδὴ σωματικὰ ἦν τοῦ νόμου τὰ περιττά. In hunc locum.

(5) Sur Rom. III. vſ. 20.

(6) In Rom. p. 106.

(7) Πρῶτον μὲν, ὅτι αὐτὸς ἐστὶν ὁ ποιητὴς οὐρανοῦ καὶ γῆς, μόνος Θεός: ἔπειτα δὲ, ὅτι ποιήσει τὸ σπέρμα αὐτοῦ, ὡς τὰ ἄστρα τοῦ οὐρανοῦ: τουτέστι τὸ ὑπὸ τοῦ Παύλου εἰρημένον .... δικαίως οὖν καταλιπὼν τὴν ἐπιγείον συγγένειαν &c. IV. 12. Apud Combeſis. Auct. nov. P. I. p. 298.

(8) Ibid. Cap. 13.

(9) Οὐδὲ γὰρ Ἀβραὰμ διὰ τὴν περιτομὴν, δίκαιος εἶναι ὑπὸ τοῦ Θεοῦ ἐμαρτυρήθη, ἀλλὰ διὰ τὴν πίστιν. p. 250.

(10) Καὶ δίκαιον ἐνομίσθη. De Alleg. Lib. II. p. m 79.

(11) Δίκαιος ἐνομίσθη, & Ἐνομίσθη εἰς δικαιοσύνην.

(12) Sapience IV. vſ. 16.

(13) Chap. XVI. vſ. 1.

℣. 11. *Sceau de la Justice*] (Σφραγῖδα τῆς δικαιοσύνης) C'est-à-dire Sceau des bienfaits, des graces promises en consideration de sa foi. Les Peres ont dit généralement depuis, que le Bâtême étoit le *Sceau de l'immortalité.* Eusebe lui donne ce nom, & celui *de Sceau du salut* (14). Grabe a ramassé plusieurs passages dans lesquels le Bâtême est appellé *un Sceau* (15). C'est ainsi que les Anciens ont nommé le Bâtême le *Sceau du Seigneur* (16).

℣. 17. *Devant Dieu*] (Κατέναντι) Cette préposition, qui signifie *vis-à-vis, à l'opposite*, se met dans les LXX. pour *en présence*, ou *devant.* Nabuchodonosor dit: *Il a plû devant moi* (17); c'est-à-dire, *il m'a plû.* De même, *Devant la lampe* (18). Il y a dans l'Hébreu le même mot que l'on trouve ailleurs dans le sens de *en présence* (19). Seulement celui de Daniel est de la Dialecte Chaldaïque. Ἐνάντιον, de même qu'il signifie *contre*, est aussi employé pour *devant*, en *présence.*

Ibid. *Qui appelle* &c.] C'est la repétition en d'autres termes de ce qu'a dit l'Apôtre, que Dieu ressuscite les morts, & leur redonne l'Etre. Voici un exemple d'une semblable repétition: *Vous m'avez privé d'enfans*; *Joseph n'est plus, & Simeon n'est plus* (20). Sophocle imite Homere: il appelle les morts, *ceux qui ne sont point.* Les Poëtes Latins ont employé les mêmes expressions. Rien n'est plus fréquent dans les Poëtes Comiques que cette repétition; *Je suis perdu, je ne suis plus* (21). Dans le sens spirituel, *les choses qui ne sont point*, c'est *les Gentils.* Voici un passage de St. Athanase où cette expression est prise dans ce sens: *Autrefois les Gentils n'existoient point de leur nature*; *mais ils ont été rappellés à l'existence par l'avenement & par la charité du Verbe de Dieu. Il suivoit donc de-là, que ces Gentils, privés de la connoissance de Dieu, & changés en néant, auroient été privés pour toûjours de l'existence. Car il faut donner le nom de néant aux choses mauvaises, & celui d'Etre à celles qui sont bonnes; parce que le vrai Dieu est l'auteur de leur existence* (22).

Ibid. *Les choses qui ne sont point*] St. Paul désigne par-là *les Gentils*, qui n'étoient point le peuple de Dieu, *qui n'étoient pas peuple*, un peuple qui étoit insensé. Voyez ce que j'ai dit sur ce passage dans l'histoire du Manichéïsme, & ajoutez ce mot d'Euripide: *J'ai vû un fils très-insensé succeder à un pere très-sage* (23). Il y a dans le Grec, un fils *qui n'est point*, pour dire un *insensé*, un homme sans prudence & sans vertu. Les Gentils sont *un peuple*, *qui*

(14) Τῆς ἀθανατοποιȣ̃ σφραγῖδος, Σωτηρίȣ σφραγῖδος. De Vita Const. Lib. IV. 63.

(15) Σφραγίς. Grabii Spicil. PP. Tom. I. p. 332.

(16) Σφραγῖδα κυρίȣ. Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. p. 92. C. XXIII. Vide Notam Valesii p. 51.

(17) Ἤρεσεν ἐναντίον ἐμȣ̃. Dan. III. vs. 33.

(18) Κατέναντι τῆς λαμπάδος. Ibid. Ch. V. vs. 5.

(19) 2 Rois XV. vs. 10.

(20) Genes. XLII. vs. 36. Voyez encore Jerem. XXXI. vs. 13.

(21) *Perii, nullus sum.* Plaut. Bacchid. Act. II. Sc. 2. vers. 16. & Asin. Act. V. Sc. 2. vers 73.

(22) Εἰ γὰρ φύσιν ἔχοντες τὸ μὴ εἶναι πότε, τῇ τȣ̃ λόγȣ παρȣσίᾳ καὶ φιλανθρωπίᾳ εἰς τὸ εἶναι ἐκλήθησαν. Ἀκόλȣθον ἦν κενωθέντας τοῖς ἀνθρώποις τῆς περὶ Θεȣ̃ ἐννοίας, καὶ εἰς τὰ οὐκ ὄντα ἀποστραφέντας (οὐκ ὄντα γὰρ ἐστὶ τὰ κακὰ, ὄντα δὲ τὰ καλὰ, ἐπειδήπερ ἀπὸ τȣ̃ ὄντος Θεȣ̃ γεγόνασι) κενωθῆναι καὶ τȣ̃ εἶναι ἀεί. De Incarnat. Verbi p. 40.

(23) Ἤδη γὰρ εἶδον ἄνδρα γενναίȣ πατρὸς
Τὸ μηδὲν ὄντα.

qui n'est pas peuple (24). Comme l'Auteur de l'Ecclésiastique dit des Samaritains: *Une Nation, qui n'est point Nation* (25); pour dire, *une Nation de néant.* C'est une façon de parler proverbiale. Ainsi on dit, *Un fils qui n'est point fils* (26).

Ibid. *Qui appelle les choses qui ne sont point, comme si elles étoïent*] (Καλȣ̃ντος τὰ μὴ ὄντα ὡς ὄντα) J'ai fourni sur ces mots un passage d'Hippocrate, qui a déja été rapporté par Messieurs Elsner & Wolfius (27).

℣. 20. La *promesse* & la *Foi* sont relatives l'une à l'autre; la foi n'étant que l'acceptation de la promesse, & un acte de l'ame qui la reçoit, qui l'embrasse, & qui en désire l'exécution. Clement d'Alexandrie la définit, (ὁρμὴ) *un désir violent, dont la fin est la possession du bien promis* (28); & dans la suite: *Là où est la foi, là sont les promesses* (29).



CHAPITRE V.

℣. 1. N*Ous avons la paix*] Autr. *Ayons la paix.* (Ἔχομεν) Conservons la paix que J. C. nous a procurée. *La Foi*, dit Théodoret sur cet endroit, *vous a donné la remission de vos péchés; elle vous a rendu sans tache & justes par le lavement de la regénération. Il faut à présent que vous conserviez cette paix que vous avez faite avec Dieu* (1).

℣. 2. *Par lequel nous avons été amenés* &c.] (Προσαγωγὴν ἐσχήκαμεν τῇ πίστει) Lamb. Bos remarque sur ce passage, 1°. Que προσάγωγη signifie *accès auprès des Princes*; & προσαγωγὺς *un médiateur.* Il cite là-dessus un passage de la première Epître de St. Pierre (2), & un des Ephesiens (3). 2°. On ne dit pas προσάγωγη εἰς, mais bien προσάγωγη πρὸς. Il faut donc suppléer la préposition πρὸς avec son cas, qui sera τὸν Θεὸν. De sorte qu'il faudra traduire, *Nous avons accès à Dieu.* 3°. Comment avons-nous accès à Dieu? C'est *par la Foi.* Et quelle est cette Foi? C'est la Foi à l'Evangile. Comme l'Evangile est un don de la grace de Dieu, l'Apôtre le désigne ici par le terme de *grace* (εἰς τὴν χάριν). 4°. Enfin, il faut demeurer & persevérer dans cette grace, ou cette grace de la Foi (ἐν ᾗ ἑστήκαμεν). Il cite encore ici un passage de St. Pierre (4), & un de St. Paul (5). Telle est l'explication de L. Bos (6).

℣. 3. *Nous nous glorifions dans les afflictions*] (Καυχώμεθα ἐν ταῖς θλίψεσιν) *Muni de ces armes*, dit Clement d'Alexandrie, *le vrai Gnostique s'écrie: Seigneur, exposez-moi aux tentations, & éprouvez-moi; quelque formidable que soit le danger, je le méprise à cause de l'amour que vous me portez* (7).

℣. 4. Théo-

(24) Rom. X. vs. 19.
(25) Ἔθνος τὸ οὐκ ἐστὶν ἔθνος. Chap. L. vs. 33.
(26) Voyez les Adages de Drusius.
(27) La Cr.
(28) Pæd. Lib. I. 6. p. 94.
(29) Οὗ δὲ ἡ πίστις, ἐν ταῦτα ἡ ἐπαγγελία. Ibid. p. 95.
(1) Ἡ πίστις μὲν ὑμῖν ἐδωρήσατο τῶν ἁμαρτημάτων τὴν ἄφεσιν, καὶ ἀμώμȣς καὶ δικαίȣς διὰ τῆς τȣ̃ λȣτρȣ̃ παλιγγενεσίας ἀπέφηνε. Προσήκει δ' ὑμᾶς τὴν πρὸς τὸν Θεὸν γεγεννέμην φυλάττειν εἰρήνην.
(2) Chap. III. vs. 18.
(3) Chap. II. vs. 18.
(4) 1 Pierr. V. vs. 12.
(5) 1 Cor. XV. vs. 1.
(6) In Annot.
(7) Τούτοις ὁ γνωστικὸς τοῖς ὅπλοις κορυσσόμενος, ὦ κύριε, φησὶ, δὸς περίστασιν, καὶ λάβε ἐπίδειξιν. Ἴτω τὸ

℣. 4. Théodoret dit ſur cet endroit: *Quand quelqu'un ſoutient courageuſement l'effort des perſécutions, il fait voir, & il juſtifie qu'il eſt vraiment fidèle, vraiment bon* (8). Voici un paſſage de la traduction Grecque de St. Ephrem: „ La Sageſſe divine, ou la Science, ne ſe communique qu'à ceux qui témoignent de „ l'empreſſement, *& qui ont donné par expérience des preuves de leur foi & de* „ *leurs mœurs* (9)". Euſebe, ou l'Interprête, quel qu'il ſoit, de Tertullien, dit que *chez les Romains les Apothéoſes ne ſe faiſoient que par l'approbation des hommes* (10). Il y a dans Tertullien: *La Divinité ſe diſpenſe par la volonté des hommes* (11). Il faut le jugement & l'approbation des hommes. Ainſi on peut fort bien traduire *approbation.* Cependant je crois que δοκιμὴ n'eſt autre choſe qu'expérience: *Afin de connoître par cette expérience ſi vous êtes obéïſſans en toutes choſes* (12). De même: *Vous ſçavez par l'expérience que j'en ai faite, qu'il a ſervi avec moi dans le miniſtère de l'Evangile, comme le fils ſert ſon pere* (13). Δοκιμὴ c'eſt la même choſe que δοκιμασία. Voyez Clement d'Alexandrie L. V. p. 574. Il ne veut pas que l'on communique trop facilement les connoiſſances. Δοκιμὴν διδῶναι, c'eſt la même choſe que πεῖραν διδῶναι. Les Stoïciens ne communiquent à leurs Diſciples certains dogmes qu'après les avoir éprouvés (14). St. Jaques explique clairement la penſée de St. Paul, & ne laiſſe aucun doute là-deſſus (15). L'on peut conſulter Clement d'Alexandrie (16): & voir ci-deſſous la Remarque ſur 1 Cor. VII. ℣. 9. ſur le mot πυροῦσθαι.

℣. 7. Rien ne peut mieux éclaircir ce paſſage, que celui-ci de St. Irenée, où il rapporte l'Héréſie de *Cerdon,* qui diſoit que le Dieu, prêché par les Prophetes, n'étoit pas le Pere de N. S. J. C. *parce que le premier étoit juſte, & le ſecond étoit bon* (17). Le Dieu de Moïſe étoit un Juge ſévère; mais le Dieu prêché par J. C. eſt un Dieu clément, miſericordieux, bienfaiſant.

Ibid. *Pour un Juſte*] (Ὑπὲρ τοῦ ἀγαθοῦ) Ἀγαθὸς c'eſt non ſeulement un homme de bien, mais c'eſt un homme bienfaiſant: *L'homme bienfaiſant ſe rend caution pour ſon prochain* (18). Ἀγαθὸν ſe met auſſi pour bienfait dans l'Auteur de l'Eccléſiaſtique.

Ibid. *Voudroit*] (Τολμᾷ) Ce mot a quelquefois la ſignification de notre mot *pouvoir.* Ainſi Clement d'Alexandrie: *Comment, jouiſſant des biens du Seigneur, pouvez-vous meconnoître le Seigneur* (19)?

℣. 8. *Recommande*] (Συνίστησι) Voyez les Remarques ſur Romains III. ℣. 5. & ſur Gal. III. ℣. 8.

℣. 9. *Etant*

τὸ δεινὸν τοῦτο κινδύνων ὑπερφρονῶ, διὰ τὴν πρὸς σὲ ἀγάπην. Strom. Lib. IV. p. 496.

(8) Δόκιμος ἀποδείκνυται.

(9) Καὶ δοκιμασίαν δεδωκότων κατά τε τὴν πίστιν κατά τε τὸν βίον ἁπάντα. p. 211.

(10) Παρ' ὑμῖν ἀνθρωπεία δοκιμὴ ἡ θεότης δίδοται. Apol. C. 5.

(11) *De humano arbitratu divinitas penſitatur.*

(12) Ἵνα γνῶ τὴν δοκιμὴν ὑμῶν, εἰ εἰς πάντα ὑπήκοοί ἐστε. 2 Cor. II. vſ. 9.

(13) Τὴν δὲ δοκιμὴν αὐτοῦ γινώσκετε. Phil. II. vſ. 22.

(14) Μὴ οὐχὶ πεῖραν δεδώκοσι πρότερον. Clem. Alex. Strom. Lib. V. p. 575.

(15) Chap. I. vſ. 12.

(16) Lib. Quis dives ſalvus? §. 25. p. 949.

(17) Καὶ τὸν μὲν δίκαιον, τὸν δὲ ἀγαθὸν ὑπάρχειν. Adverſ. Hæreſ. Lib. I. Cap. 28.

(18) Ἀνὴρ ἀγαθὸς. Eccleſ. XXIX. vſ. 17.

(19) Τί τολμᾷς ἐν τοῖς τοῦ κυρίου τρυφῶν, ἀγνοεῖν τὸν Δεσπότην. Admon. ad gentes p. m. 65.

ỳ. 9. *Etant justifiés*] (Δικαιωθέντες) P. Martyr dit sur ce passage, que *cette justification se fait d'abord par l'imputation*; *ensuite par la nouvelle justice que nous acquerons en vivant saintement; & que nous ajoutons chaque jour à la précedente, par le renouvellement des forces que nous avons reçu du St. Esprit* (20). Remarquez que, selon ce Théologien, *justifier*, c'est être rendu juste.

ỳ. 10. *Ennemis*] (Ἐχθροὶ ὄντες.) Martyr dit, que nous étions ses ennemis pour deux causes: 1°. Le défaut de Foi; 2°. Les Vices & l'opposition à la Loi de Dieu. Dieu n'étoit pas ennemi de l'homme, puisqu'il l'a aimé jusqu'à donner son Fils; mais les hommes étoient ennemis de Dieu. Conférez les passages parallèles (21). Théodoret remarque fort bien, que *les pécheurs sont appellés ennemis de Dieu*, *parce qu'ils sont ennemis de ses Commandemens*, *auxquels ils n'obéïssent point*; *dans le même sens que ceux qui lui obéïssent sont appellés ses amis* (22). Clement d'Alexandrie dit aussi: *Comme nous disons de Dieu qu'il ne s'oppose à personne, & qu'il n'est l'ennemi de personne* (*car étant le Créateur de toutes choses, il ne sçauroit y avoir des choses qu'il haïsse*) *nous disons de même, que ceux qui ne lui obéïssent pas, & qui ne réglent pas leur conduite sur ses préceptes, sont ses ennemis*; *puisqu'ils haïssent son Testament* (23).

ỳ. 12. *Par un seul homme le péché*] (Δι' ἑνὸς ἀνθρώπε ἡ ἁμαρτία) C'étoit une objection des Hérétiques, que le péché d'Adam. Ils demandoient, si Dieu avoit formé Adam parfait, ou imparfait? S'il étoit imparfait, il faudroit que Dieu eût formé quelque chose d'imparfait: Et s'il étoit parfait, comment est-ce qu'il succomba si facilement à la tentation? Les Orthodoxes répondoient, qu'il n'étoit ni parfait, ni imparfait proprement; mais tel qu'il devoit être pour obéïr à la Loi de Dieu, s'il le vouloit, ou pour y désobéïr, s'il le vouloit aussi. Qu'il n'avoit pas été créé vertueux, mais propre à exercer la vertu qui lui étoit connue. *Les Hérétiques apprendront de nous*, dit Clement d'Alexandrie, *que le premier homme ne fut point créé parfait*, *c'est-à-dire orné de toutes les vertus*; *mais qu'il fut créé capable de les revêtir toutes. C'est un grand acheminement à la vertu*, *que d'être capable de l'acquerir. Dieu veut que nous nous sauvions nous-mêmes*; *& la nature de l'ame est telle, qu'elle se meut d'elle-même* (24). Et dans la suite: *La disposition à la vertu nous porte bien à la rechercher*; *mais ce n'est pas la vertu elle-même* (25).

Ibid. Voici comment Théodoret explique cet endroit. Adam ayant violé le com-

(20) *Quod primùm intelligitur per imputationem; deindè etiam quod in dies adjiciatur nova justitia, quam sanctè vivendo acquirimus, per instaurationem virium jam à Spiritu sancto perceptarum.* In hunc loc. p. 159.

(21) Act. XIII. vs. 10. Col. I. vs. 21. & Jaques IV. vs. 4.

(22) Ἐχθροὶ δὲ οἱ ἁμαρτάνοντες εἴρηνται Θεῦ. Οἱ ἐχθροὶ δῆ τῶν ἐντολῶν αἷς μηδὲ ὑπακηκόασι, γενόμενοι ὥσπερ φίλοι οἱ ὑπακηκυότες.

(23) Καὶ μὴ τὶ καθάπερ ἐπὶ τῦ Θεῦ, ὀυδενὶ μὲν ἀντικεῖσθαι λέγομεν τὸν Θεὸν, ὀυδὲ ἐχθρὸν εἶναι τινός. Πάντων γὰρ κτίστης, καὶ ὀυδὲν ἐστὶ τῶν ὑποστάντων ὃ μὴ θέλει. Φαμὲν δὲ ἀυτῷ ἐχθρὺς εἶναι τὺς ἀπειθὺς, καὶ μὴ κατὰ τὰς ἐντολὰς ἀυτῦ πορευομένους, οἶται τὺς διεχθρεύοντας ἀυτῦ τῇ διαθήκῃ. Τὸν ἀυτὸν τρόπον &c. Strom. Lib. VII. p. 740.

(24) Ἀκύσονται (οἱ αἱρετικοὶ) γὰρ καὶ παρ' ἡμῶν ὅτι τέλειος κατὰ τὴν κατασκευὴν ὀυκ ἐγένετο, πρὸς δὲ τὸ ἀναδέξασθαι τὴν ἀρετὴν ἐπιτήδειος. Διαφέρει γὰρ δὴ πυ ἐπὶ τὴν ἀρετὴν γεγόνεναι ἐπιτήδειον πρὸς τὴν κτῆσιν ἀυτῆς. Ἡμᾶς δὲ ἐξ ἡμῶν ἀυτῶν βύλεται σώζεσθαι. Ἄυτη οὖν φύσις ψυχῆς ἐξ ἑαυτῆς ὁρμᾶν. Strom. Lib. VI. p. 682.

(25) Ἡ δὲ ἐπιτηδειότης φόρος μεν ἐστὶ πρὸς ἀρετὴν, ἀρετὴ δὲ ὀυ. Ibid.

commandement que Dieu lui avoit donné, *il fut soûmis à la sentence de mort* (26). Dans cet état il engendre des enfans, qui, *sortant d'un tel pere, ont tous une nature mortelle, comme lui* (27). Cette nature ayant besoin de beaucoup de choses, comme de boire, de manger, elle passe les bornes de la moderation, se laisse emporter à la passion &c.; de-là le péché. L'Apôtre dit donc, *qu'Adam étant devenu pécheur & mortel par sa désobéïssance, l'un & l'autre a passé à sa posterité* (28). Il ajoute: *Car la mort a passé dans tous les hommes, parce que tous ont péché. Ce n'est pas en effet à cause du péché de leur premier pere, mais à cause de leur péché particulier & propre, que chacun reçoit la sentence de sa mort* (29). On voit ici, 1°. Que la mort dont Adam fut puni, n'est point la mort éternelle. *Il eut une nature mortelle*, qu'il communiqua à ses descendans. 2°. Que le péché, qu'il leur communiqua, n'est que par le moyen de certaines nécessités, dans lesquelles, lorsqu'il s'agit de les satisfaire, ils ne gardent pas la mediocrité nécessaire: de-là le péché. 3°. Que la mort à laquelle ils sont assujettis, est l'effet de leur propre péché, & non de celui d'Adam. Sur ces mots du Chapitre suivant: *Or la fin en est la mort* (30); il marque bien qu'il s'agit-là de la mort éternelle. L'opinion que le péché d'Adam n'est passé à ses descendans que par imitation, est fort ancienne. On la trouve dans les fragmens de Clement d'Alexandrie, sur ces mots de St. Jude: *Malheur à eux, car ils ont marché dans la voye de Cain!* L'Auteur dit que nous sommes soûmis au péché d'Adam, parce que *ceux que nous commettons lui ressemblent* (31). Cela n'est qu'en Latin.

Ibid. *Par le péché la mort*] St. Athanase dit fort bien, que *l'homme est mortel de sa nature, parce qu'il a été tiré du néant* (32). A cause de la ressemblance qu'il avoit *avec l'Etre véritable* & immuable (33), il auroit banni cette corruption naturelle, & seroit demeuré incorruptible, s'il avoit conservé cette ressemblance *par une exacte attention à lui-même* (34); conformement à cette parole de la Sagesse: *L'attention à la Loi*, ou l'observation de la Loi, *est l'affermissement de l'incorruptibilité* (35). Car Dieu ne nous a pas seulement tiré du néant, mais il nous a fait la grace de nous donner le pouvoir de vivre selon Dieu, en nous donnant la raison (τῇ τῦ λόγυ χάριτι c'est-à-dire) *par la grace du Verbe.* Nannius a suivi la première Version, en traduisant *rationis beneficio:* mais ce n'est pas le sens de St. Athanase. Voyez & conférez ce passage de la Sagesse: *Dieu n'a point créé la mort* &c. (36).

Ibid.

(26) Ὑπὸ τὸν ὅρον τῦ θανάτυ γενόμενοι.

(27) Ὡς ἐκ τύτυ φῦντες, θνητὴν εἶχον τὴν φύσιν.

(28) Ὅτι τῦ Ἀδὰμ ἡμαρτηκότος, καὶ θνήτυ διὰ τὴν ἁμαρτίαν γεγενημένυ, ἐχώρησεν εἰς τὸ γένος ἀμφότερα.

(29) Εἰς πάντας τὸς ἀνθρώπους διῆλθεν ὁ θάνατος ἐφ᾽ ᾧ πάντες ἥμαρτον. Οὐ γὰρ διὰ τὴν τῦ προπάτορος ἁμαρτίαν, ἀλλὰ διὰ τὴν οἰκείαν, ἕκαστος δέχεται τῦ θανάτυ τὸν ὅρον.

(30) Chap. VI. vs. 27.

(31) *Sic etiam peccato Adæ subjacemus, secundùm peccati similitudinem.* Voyez Ed. Oxon. T. II. p. 108. & seqq.

(32) Ἐςὶ μὲν τὸ κατὰ φύσιν ἄνθρωπος θνητὸς, ὅτι δὲ ἐξ οὐκ ὄντων γέγονως. De Incarnat. Verbi p. m. 60.

(33) Πρὸς τὰ ὄντα.

(34) Διὰ τῆς πρὸς αὐτὸν κατανοήσεως.

(35) Προσόχη νόμου βεβαίωσις ἀφθαρσίας.

(36) Chap. I. vs. 11. 12. & suivans, & II. vs. 23. 24.

Ibid. *La mort*] *Il parle*, dit Zwingle, *de la mort corporelle, par laquelle nous passons tous* (37).

Ibid. *Parce qu'ils ont tous péché*] (Ἐφ' ᾧ πάντες ἥμαρτον) *Péché se prend ici pour maladie: car nous n'avons pas tous actuellement péché en Adam.* Ἐφ' ᾧ, *sur lequel*, se prend pour ἐν ᾧ, *dans lequel.* Eusebe nous en fournit un exemple: *Dans lequel lieu*, dit-il, *ils la traînerent & la mirent en piéces* (38). Il s'agit de la statue de J. C. qui étoit à Paneade, & que les Gentils traînerent & mirent en piéces sous Julien l'Apostat. Mr. Valois traduit (*post hæc*) *après cela*; mais je crois qu'il faut traduire (*in qua*) *dans laquelle place*: aussi remarque-t-il dans sa Note, que l'exemplaire de Bochart porte (ἐν ᾧ) *dans lequel.*

℣. 13. Le sens de ce verset est remarquable. Ἄχρι τοῦ νόμου ne signifie point, *jusqu'à ce que la Loi vint*, mais *tant que la Loi a subsisté.* Cela regarde les tems qui ont précedé la Loi, & ceux que la Loi a duré. Pendant tout ce tems-là *le péché* a été dans le monde, *il a eu sa force contre les hommes* (39). La raison en est, que la Loi donne au péché le caractère de *transgression.* C'est ce qui fait dire à St. Paul, que *là où il n'y a point de Loi, il n'y a point de péché. Que le péché n'est point imputé &c.* Théodoret refute & rejette l'opinion de ceux qui expliquoient *jusqu'à la Loi*, jusqu'au tems que la Loi fut donnée.

℣. 14. *Jusqu'à Moïse*] Théodoret remarque, que Moïse est mis pour la Loi; & il appuye cela de deux autorités (40). *Jusqu'à la Loi*, c'est *tant qu'a duré la Loi. Il dit donc, que la Loi a régné depuis Adam jusqu'à l'apparition du Sauveur* (41).

Ibid. *Sur ceux qui n'ont point péché*] C'est-à-dire, *quoiqu'ils ne se soient pas rendus coupables de la violation du même commandement qu'Adam, ils n'ont pas laissé de commettre d'autres péchés* (42). Le fondement de ce parallèle de St. Paul entre Adam & J. C. est fondé sur la misericorde de Dieu. Théodoret remarque sur le verset 15. que l'*Apôtre dit que le Seigneur Dieu, dans la punition qu'il a infligée, a gardé un juste milieu* (43). *Et quoiqu'Adam eût péché, & eût été livré à la mort, il ne laissa pas d'avoir de la posterité; or la justice s'apperçoit bien plus manifestement dans la bonté de Dieu, par laquelle tous les hommes deviennent participans de la Résurrection de Christ le Seigneur* (44).

Ibid. Origene, ou les Commentaires sous son nom, font mention d'une leçon affirmative, où la particule οὐκ n'est pas. *La mort a régné sur ceux qui ont péché* &c. St. Ambroise, ou le docte Hilaire, Auteur des Commentaires sous le nom de St. Ambroise, défend cette leçon comme la seule vraye. Il faut voir l'endroit. St. Chrysostome, Théophilacte, les Scholies Grecques suivent

(37) *Loquitur autem de corporali morte, quam omnes obimus.* Tom. III. fol. 419.

(38) *Capitur peccatum pro morbo. Nam alioqui actu non peccavimus omnes.* Ἐφ' ᾧ (λεωφόρῳ) τὸ μὲν ἄλλο σῶμα διασπωμένῳ κατέκλασαν. Hist. Eccl. Lib. VII. 3.

(39) Ἕως ὁ νόμος ἐκράτει, εἶχεν ἡ ἁμαρτία τὸ κράτος.

(40) Luc XVI. vs. 29. & 2 Cor. III. vs. 15.

(41) Ἐβασίλευσε τοίνυν φησὶ ὁ θάνατος ἀπὸ Ἀδὰμ, ἕως τῆς τοῦ σωτῆρος ἐπιφανείας.

(42) Ἀλλὰ οὖν ἑτέρας παρανομίας ἐτόλμησαν. Theodoret.

(43) Τοῦ δικαίου τὸν ὅρον φύλαξε.

(44) Πολλῷ δήπουθεν δικαιότερον ἐπὶ τῆς τοῦ Θεοῦ φιλανθρωπίας φυλαχθῆναι τὸ δίκαιον.

vent la leçon ordinaire. P. Martyr dit-là deſſus, *que, quoique les hommes qui ont vécu avant la Loi n'ayent pas péché de la même manière qu'Adam, qui, outre les commandemens de la Loi naturelle, reçut un ordre poſitif, ils n'ont pas laiſſé d'être ſoûmis à la mort. Ce qui a fait que St. Auguſtin accommode ces paroles aux enfans* (45). La première explication eſt de St. Chryſoſtome &c. Martyr adopte l'une & l'autre. La vérité eſt, que la particule negative eſt dans St. Irenée (46). Elle eſt dans les Actes d'Archelaüs, ou de ſa Diſpute avec Manichée (47). St. Auguſtin ſoutient cette leçon (48). Il dit qu'elle eſt conforme aux Exemplaires Grecs. Il a raiſon. Mais il convient que la plus grande partie des Exemplaires Latins n'avoient pas la negative. Elle eſt pourtant néceſſaire, & elle entre dans le raiſonnement de St. Paul.

Ibid. La Tradition a bien varié ſur le péché originel. Clement d'Alexandrie n'a point connu ce péché, comme on le voit par la manière dont il a expliqué les paroles de Job (49), ſelon la Verſion des LXX. & celui du Pſ. LI. (50). Pour le dernier, il prétend que David parle d'Eve, la Mere du genre humain, qui n'eut des enfans que depuis qu'elle fut tombée dans la transgreſſion (51). Mais Origene, ſon Diſciple, abandonna l'opinion de ſon Maître, & ſoutint que les hommes naiſſent pécheurs, comme on le peut voir dans ſon Commentaire ſur St. Matthieu, dans l'Homelie XIV. ſur St. Luc, dans l'Homelie XVIII. ſur le Lévitique, & dans ſa Réponſe à Celſe (52). Le Lecteur peut voir là-deſſus les Notes de Spencer. Dans ce dernier endroit Origene cite ce paſſage de St. Paul; mais au lieu qu'il y a dans nos Exemplaires, *Qui n'ont point péché à la reſſemblance de la transgreſſion d'Adam* (53), il a lû, *qui ont péché à la reſſemblance* &c. (54). Au fond la raiſon d'Origene étoit, que les ames, qui ont exiſté avant les corps, avoient péché avant que d'être incorporées.

Ibid. *Qui étoit l'Image* &c.] Manaſſe Ben-Iſraël dit, que *le Meſſie viendra, dont Adam ou Noé ont été les Types; ce dernier, en ce qu'il a ſauvé tous ceux qui échaperent au déluge* (55).

℣. 16. *Le Jugement*] (Κρίμα) C'eſt peine, ſupplice. St. Luc nous en fournit deux exemples: *Nous ſouffrons la même peine, le même ſupplice*, dit un des brigands (56); de même *Peine de mort* (57).

℣. 18. *Juſtification de vie*] (Δικαίωσιν ζωῆς) Joſephe a employé cette expreſſion dans le

(45) *Eos homines, qui fuerunt ante legem, etſi eâ formâ non peccaverint quâ lapſus eſt Adamus, qui, præter legem naturæ, præſcriptum etiam habuit certum mandatum, tamen eos quoque morti fuiſſe addictos. Auguſtinus autem hæc verba infantibus accommodat* &c. p. 171.

(46) Adv. Hæreſ. Lib. III. Cap. 20.

(47) Pag. 48.

(48) De peccatorum meritis & remiſſione, Lib. I. Cap. 2.

(49) Chap. XIV. vſ. 4.

(50) Verſ. 7.

(51) Voyez Stromat. Lib. III. p. 488. 489.

(52) Lib. IV. p. 191.

(53) Μὴ ἁμαρτήσαντας ἐπὶ τῷ ὁμοιώματι. Rom. V. vſ. 14.

(54) Ἁμαρτήσαντας ἐν τῷ ὁμοιώματι.

(55) *Venturum eſſe Meſſiam, cujus typus fuit Adamus.... vel Noachus, qui ſervavit omnes eos qui diluvii periculum evaſerant.* Probl. de Creat. Pr. I. p. 5.

(56) Ἐν τῷ αὐτῷ κρίματι. Chap. XXIII. vſ. 40.

(57) Εἰς κρίμα θανάτου. Ibid. Ch. XXIV. vſ. 20.

le ſens de recompenſe: *Il arrive dans cette vie que l'on reçoit des recompenſes & des peines, ſelon qu'on l'a mérité par ſa vertu ou par ſa malice* (58). Δικαίωσις, c'eſt donc la recompenſe que l'on donne à un homme qui ne la mérite pas.

℣. 19. *Pluſieurs*] (Οἱ πολλοὶ) Théodoret l'explique de *pluſieurs*, & non de *tous*. Il prend ἁμαρτωλοὶ pour de *grands pécheurs*, & remarque que pluſieurs, avant & ſous la Loi, ſe ſont préſervés de grands péchés, & que, ſous la grace, tous ne ſont pas juſtes. St. Chryſoſtome remarque ſur ces mots, *ont été rendu pécheurs*, que cela ſignifie *ſujets au ſupplice & condamnés à mort.*

℣. 20. *Eſt ſurvenue*) (Παρεισῆλθε) Sçavoir entre *la promeſſe* que Dieu avoit faite du Chriſt, & entre l'*avenement* du Chriſt (59), *le péché a abondé*; parce que plus il y a eu de préceptes, plus il y a eu de transgreſſions (60).

℣. 21. *A mort*] (Ἐν τῷ θανάτῳ) Théodoret dit: *Le péché a régné dans les corps ſujets à la mort, en portant les paſſions naturelles hors des bornes où elles doivent être renfermées, & en cauſant l'excès qui eſt condamnable* (61).

CHAPITRE VI.

℣. 1. D*Emeurerons-nous dans le péché*] Je renvoye à un paſſage de l'Eccléſiaſtique qui eſt fort beau (1).

℣. 2. 3. *Vous n'avez point*, dit Juſtin Martyr aux Juifs, *d'autre voye de ſalut que celle-ci; c'eſt qu'ayant reconnu Jeſus pour le Chriſt, & ayant été lavés du Bâtême prédit par Eſaïe pour avoir la rémiſſion de vos péchés, vous viviez dans la ſuite ſans péché* (2). Voilà l'Evangile.

℣. 4. *Le Bâtême*, dit St. Chryſoſtome, *eſt un Type de la mort de J. C. Par cette cérémonie vous avez communication avec Chriſt, tant à l'égard de ſa mort, qu'à l'égard de ſa Réſurrection* (3). „ Car être bâtiſé, continue-t-il, être „ plongé dans l'eau, & en ſortir enſuite, eſt le ſigne & le ſymbole de la deſ„ cente aux Enfers (c'eſt-à-dire dans le ſépulcre) & du retour hors du ſé„ pulcre (4) ".

Ibid. *Par la gloire du Pere*] (Διὰ τῆς δόξης τοῦ πατρὸς) St. Paul *appelle gloire du Pere, la Divinité du Chriſt* (5). On voit la ſource de cette explication. Les Hérétiques tiroient de-là un argument contre la Divinité de J. C. *Quand bien même les Hérétiques*, continue Théodoret, *n'admettroient pas cette explication, ils n'ôte-*

(58) Καὶ ὑπὸ χθονὸς δικαιώσεις τε καὶ τιμὰς οἷς ἀρετῆς ἢ κακίας ἐπιτήδευσις ἐν τῷ βίῳ γέγονε. Ant. Jud. Lib. XVIII. Cap. 2.

(59) Theodoret.

(60) Idem.

(61) Ἐν τοῖς θνητοῖς σώμασιν, εἰς ἀμετρίαν ἐκκεκλιμένην τὰ πάθη.

(1) Chap. V. vſ. 5-7.

(2) Ἀναμαρτήτως λοιπὸν ζήσετε. Dial. p. 204.

(3) Ἐν ἐκείνῳ δὲ σὺ, καὶ τοῦ θανάτου, καὶ τῆς ἀναστάσεως κεκοινώνηκας τῷ Χριστῷ. Hom. XL. in 1 ad Cor. p. 689.

(4) Τὸ γὰρ βαπτίζεσθαι καὶ καταδύεσθαι, εἶτα ἀνανεύειν, τῆς εἰς ᾅδου καταβάσεως ἐστὶ σύμβολον, καὶ τῆς ἐκεῖθεν ἀνόδου. Ibid.

(5) Δόξαν δὲ τοῦ πατρὸς τὴν θεότητα καλεῖ τοῦ Χριστοῦ.

n'ôteroient rien à la gloire du Fils unique de Dieu. Car si le Pere l'a ressuscité, il l'a ressuscité entant qu'homme; tout comme c'est en cette qualité qu'il a souffert. La preuve de cette explication, c'est que Dieu est appellé par St. Paul, *le Pere de gloire.*

Ibid. *Gloire*] C'est *puissance.* Eusebe l'a employé dans ce sens, quand il dit *que J. C. a fait de* GRANDES GLOIRES, pour dire de GRANDS MIRACLES (6): c'est dans la Lettre des Eglises de Lyon & de Vienne, touchant leurs Martyrs. De même St. Paul: *Desquels est la gloire* (7), c'est-à-dire, *les miracles* faits en leur faveur. *Les richesses de sa gloire sur les vases* (8), c'est sa *puissance.* Et St. Jean: *Nous avons contemplé sa gloire* (9), *sa puissance divine,* ses glorieux miracles, mais sur-tout sa Résurrection.

℣. 5. *Une même plante*] (Σύμφυτοι) Théodoret explique ce terme par ceux de *parent*, *uni*, *joint.* Il allegue Platon, qui, dans le dixième Livre des Loix, tâche de ramener ceux qui nient la Providence. *Il faut consoler, dit-il, ô Demophon, celui qui croit qu'il y a des Dieux, mais qu'ils ne se mêlent point des affaires de ce monde, par cette considération, qu'il y a une liaison divine entre l'idée de l'existence de Dieu & celle de culte; tellement que, dès que celle-là est étroitement unie à nous, elle nous porte à honorer Dieu, en même tems que nous reconnoissons qu'il existe* (10). Philon a donné la même signification à ce terme, quand il a dit des bêtes, *qu'elles sont des animaux nos parens* (11).

℣. 6. *Afin que le corps du péché fût aboli*] (Ἵνα καταργηθῇ τὸ σῶμα τῆς ἁμαρτίας) C'est-à-dire, selon Théodoret, *afin que le corps fût oisif au péché* (12).

℣. 10. *Il est mort au péché*] (Τῇ ἁμαρτίᾳ ἀπέθανεν) C'est-à-dire, selon Théodoret, qu'*il est mort pour notre péché* (13).

Ibid. *Il vit à Dieu*] (Ζῇ τῷ Θεῷ) C'est-à-dire, *auprès de Dieu, d'une vie immortelle.* Josephe, parlant des Macchabées, dit que *ceux qui meurent pour Dieu, vivent à Dieu, comme Abraham, Isaac & Jacob, & tous les autres Patriarches* (14). Conférez les dernieres lignes du même Livre, où vous voyez ce que Josephe entend par *vivre à Dieu.* Les enfans d'Abraham, avec leur posterité, ayant remis à Dieu leurs ames immortelles, furent réunis avec les Patriarches.

℣. 11. *D'être morts au péché*] (Νεκροὺς μὲν εἶναι τῇ ἁμαρτίᾳ) Il faut sous-entendre le ἐφάπαξ du verset précedent. *Que vous êtes mort une fois au péché;* comme J. C. n'y est mort qu'une seule fois, de même vous. Il n'y a point deux morts.

℣. 12. *Régne*] (Βασιλευέτω) Théodoret remarque ici, que le *Régne* a cette différence avec la *Tyrannie*, que celle-ci s'exerce sur des sujets malgré eux, &

(6) Μεγάλας δόξας. Hist. Eccl. Lib. V. Cap. I. p. 158.

(7) Ὧν ἡ δόξα. Rom. IX. vs. 4.

(8) Τὸν πλοῦτον τῆς δόξης αὐτοῦ ἐπὶ σκεύη. Ibid. vs. 23.

(9) Ἐθεασάμεθα τὴν δόξαν αὐτοῦ. Chap. I. vs. 14.

(10) Ξυγγένειά τις θεία πρὸς τὸ σύμφυτον σε ἄγει τιμᾶν, καὶ νομίζειν εἶναι. Serm. VI. de Provid. Tom. IV.

(11) Συμφύτων ἡμῖν θρεμμάτων. De Abraham. p. 291.

(12) Ἵνα ἀργὸν γίνηται τῇ ἁμαρτίᾳ τὸ σῶμα.

(13) Διὰ τὴν ἡμετέραν ἁμαρτίαν.

(14) Ὅτι διὰ τὸν Θεὸν ἀποθνήσκοντες, ζῶσι τῷ Θεῷ, ὥσπερ Ἀβραάμ, Ἰσαάκ, καὶ Ἰακὼβ, καὶ πάντες οἱ Πατριάρχαι. De Macc. p. 1100.

& le *Régne* fur ceux qui y confentent. *Le péché ne doit plus régner en vous.* Les paffions fubfiftent, qui agitent l'ame, qui la pouffent; mais l'efprit doit leur refifter. Celles-là font naturelles, mais il dépend de nous de leur obéïr, ou de leur refifter.

℣. 13. Comme l'Apôtre a parlé de Régne, il fuit fa figure: Les Rois régnent par les *armes*; c'eft ce qui fait qu'il appelle nos *membres* des armes. *Le péché,* dit Théodoret, *fe fert de nos membres contre nous-mêmes, comme fi c'étoit des armes* (15). St. Paul conferve la même figure dans le dernier verfet de ce Chapitre, où il dit, que la paye que reçoivent nos membres pour avoir combattu fous les ordres du péché, c'eft la mort.

℣. 14. *Le péché n'aura point de domination fur vous*] *Car*, dit Théodoret, *ce n'eft plus la nature feule qui combat; mais l'efprit a la grace pour aide* (16). Il ajoute, que la Loi ne faifoit que repréfenter les devoirs, mais elle ne donnoit aucun fecours pour les pratiquer; mais l'Evangile, *la difpenfation de grace* (17), fournit le fecours qui leve la difficulté du devoir.

℣. 16. *Quand vous avez choïfi un maître, il faut que vous faffiez ce qu'il vous commande; car vous ne pouvez fervir à deux à la fois. Or le péché & la juftice font deux maîtres diamétralement oppofés* (18).

℣. 17. *Vous avez obéï de cœur*] (Ἐκ καρδίας) Théodoret l'explique par *libre détermination de la volonté* (19).

Ibid. *Forme de la Doctrine*] (Τύπον διδαχῆς) *Toutes les Loix*, dit Tertullien, *ordonnent de garder le filence fur le fujet des myftères* (20), & défendent à tout le monde de les revéler. *Forma*, c'eft *la Loi.* Rigault prouve fort bien, fur ce paffage, le fens de *forme*, pour Loi, par celui du mot Grec (τύπος).

℣. 19. *Je parle à la manière des hommes*] (Ἀνθρώπινον λέγω) *Je proportionne l'exhortation à la nature, car je n'ignore pas quelles paffions pouffent & entraînent ce corps mortel* (21). Juftin Martyr prend cette expreffion pour *la portée des hommes*, pour *la faculté humaine* (22). Il s'agit de ceux qui, avant J. C., ont confulté la raifon, & ont tâché de connoître la vérité, autant que la raifon humaine pouvoit la découvrir. Eufebe l'a employé dans le même fens (23). Il faut confulter deux paffages de la première Epître aux Corinthiens, pour avoir le vrai fens de cette expreffion, *Je parle à la manière des hommes* (24). Il veut dire, qu'il fait des refléxions fondées fur les ufages des hommes, qui, lorfqu'ils ont des efclaves, prétendent qu'ils les fervent, & que leurs corps foient entierement dévoués au fervice de l'homme qui en eft le maître. La volonté humaine, la loi humaine, font oppofées à Dieu, à la volonté de Dieu, aux Loix divines.

℣. 21.

(15) Ὅπλοις γὰρ καθ' ἡμῶν ἡ ἁμαρτία τοῖς ἡμετέροις κέχρηται μέλεσιν.

(16) Οὐκ ἔτι γὰρ φύσις μόνη παλαίει, ἀλλ' ἔχει συνεργοῦσαν τὴν χάριν τοῦ πνεύματος.

(17) Ἡ νομοθεσία τῆς χάριτος.

(18) Theodoret.

(19) Αὐθαιρέτῳ γνώμῃ.

(20) *Cùm ex forma omnibus myfteriis filentii fides adhibeatur.* Apol. Cap. VIII.

(21) Τῇ φύσει μετρῶ τὴν παραίνεσιν, οἶδα γὰρ τὰ ἐν τῷ θνητῷ σώματι κινούμενα πάθη. Theod.

(22) Apol. I. p. 38.

(23) Hift. Eccl. Lib. I. Cap. II. p. 10.

(24) Chap. IX. vf. 8. & XV. vf. 31.

℣. 21. *Fin*] (Τέλος.) Ce mot, dans le ſtile des Hébreux, ſignifie *recompenſe*: *La recompenſe d'un tel homme eſt la proſperité* (25). Il y a dans l'Hébreu *fin*.

℣. 23. „ Il ne dit pas, dit *Théodoret*, que la vie éternelle eſt une recom„ penſe, mais il dit qu'elle eſt une grace de Dieu. Car quand bien un homme „ auroit excellé dans le plus haut point de la juſtice, les travaux temporels ſe„ roient encore au-deſſous des biens de l'éternité (26)". Philon dit de même: „ En diſant un don & des préſens, il ne dit pas un retour & des re„ tributions. Car ces dernieres viennent des perſonnes qui ont reçu; au lieu „ que les autres viennent de celles qui accordent des graces &c. (27).



CHAPITRE VII.

℣. 1. ON explique cette loi de la Loi Cérémonielle. Je ne crois pas que ce ſoit le ſens: c'eſt de l'Alliance légale, incapable de produire des vertus parfaites, & de dompter la paſſion.

℣. 2. *Femme qui eſt ſous la puiſſance du mari*] (Ὕπανδρος γυνὴ) *Une femme mariée*. C'eſt ainſi que l'Auteur de l'Eccléſiaſtique, parlant *d'une femme qui a un mari*, l'oppoſe à *la Courtiſane* (1). Ὕπανδρος ſemble ne ſignifier que cela. On peut conſulter les LXX. dans quelques endroits, où la même expreſſion ſe trouve (2), & conférer le Grec avec l'Hébreu.

℣. 4. *Vous êtes morts*] (Ὑμεῖς ἐθανατώθητε) Il ſemble qu'il falloit dire, *La Loi eſt morte pour vous*. Mais St. Paul a parlé de la ſorte, pour menager la foibleſſe des Juifs, ne voulant rien dire qui pût bleſſer leur attachement à la Loi. C'eſt la penſée de Théodoret. Il croit auſſi que ce menagement regarde les Hérétiques, qui condamnoient, & la Loi, & le Dieu qui l'avoit donnée. Cela eſt trop ſubtil.

℣. 5. *Dans la chair*] (Ἐν τῇ σαρκὶ) Théodoret croit que St. Paul parle ainſi, à cauſe des Loix charnelles, de manger, boire &c. (3).

Ibid. *Par la Loi*] (Διὰ νόμου) Il ne dit pas *ſous la Loi* (ὑπὸ νόμου), mais *par la Loi* (διὰ νόμου). Ce n'eſt pas pourtant que la Loi opère le péché; puiſqu'elle l'accuſe & le condamne; mais le péché a abuſé de ce qui étoit bon. La cauſe de cela eſt, que la Loi ne donnoit pas *les ſecours néceſſaires*.

℣. 7. Théodoret croit que St. Paul en vient à cette objection, parce qu'il a dit beaucoup de choſes qui ſembloient injurieuſes à la Loi: *La Loi eſt inter-*

(25) Ὅτι ἐστὶν ἐγκατάλειμμα ἀνθρώπῳ εἰρηνικῷ. Pſal. XXXVII. vſ. 37.

(26) Οὐκ ἔφη μισθὸν, ἀλλὰ χάρισμα, Θεοῦ γὰρ δῶρον ἡ ζωὴ αἰώνιος. Ἐὰν γὰρ τὴν ἄκραν τὶς κατορθώσῃ δικαιοσύνην, οὐκ ἀντιταλαντεύεται τοῖς προσκαιροῖς πόνοις τὰ αἰώνια ἀγαθά.

(27) Δόμα, λέγων, καὶ δόσεις· ἀλλ' οὐκ ἀποδόματα, καὶ ἀποδόσεις. Ταῦτα μὲν γὰρ, διὰ τῶν λαμβανόντων, ἐκεῖνα δὲ τῶν χαριζομένων. De Vita Moſis Lib. III. p. 533.

(1) Γυνὴ ὕπανδρος, Γυνὴ μισθία. Chap. XXVI. vſ. 24.

(2) Nombres V. vſ. 20. & Proverb. VI. vſ. 24. 29.

(3) Τοῦτ' ἐστὶ, τῇ κατὰ νόμον πολιτείᾳ.

tervenue pour faire abonder le péché. La Loi produit la colere. Personne ne sera justifié par les Oeuvres de la Loi &c. C'est, à ce qu'il croit, ce qui a rendu cette objection nécessaire, & les réponses qu'il y a faites.

Ibid. *Je n'aurois pas connu*] (Ουκ ἔγνων) St. Augustin a cru & a soutenu, que St. Paul parloit de lui-même dans ce Chapitre, & qu'il étoit esclave de la Concupiscence qu'il a décrite. Il a cru de plus, que cette Concupiscence est l'amour charnel, qui, malgré lui, le dominoit. Manichée le croyoit aussi, & se servoit de ce Chapitre, & de ce que St. Paul y dit, pour montrer que toute Concupiscence est mauvaise, & pour faire voir, combien les pauvres ames sont malheureusement tourmentées par une passion si tyrannique. Je m'étonne de l'erreur de St. Augustin, qui est démentie par St. Paul lui-même, lorsqu'il dit: *Je voudrois que tous les hommes fussent comme moi* (4); & *Je dompte mon corps, & je le reduis à la servitude* (5). Au lieu que dans ce Chapitre, la Raison est domptée par la passion; c'est la Raison qui est esclave de la chair, & du corps de mort.

Ibid. *Je n'aurois pas connu que la convoitise fût un péché &c.*] *Vous sçavez*, dit Maimonides à son Disciple, *ce mot commun parmi nos Sages:* Les pensées de transgression sont plus criminelles que la transgression elle-même, *dont j'ai une explication merveilleuse à vous proposer* (6). Le mot est bon en soi, mais pour l'exposition de Maimonides, elle n'est peut-être pas aussi admirable qu'il l'a cru: *Quand un homme péche*, dit-il, *son péché n'est que l'effet des accidens qui sont attachés à la matière.* Il ajoute: *Mais la pensée est un péché de l'ame toute seule, dont elle est l'opération. Ainsi quand un homme pense à pêcher, il péche contre la plus excellente des deux parties dont il est composé* (7).

Ibid. *Convoitise*] (Ἐπιθυμία) Clement d'Alexandrie dit, que „ *ceux qui sont* „ *versés dans ces matières-là, distinguent* ὄρεξις, *désir, de* ἐπιθυμία, *convoitise.* „ *Celle-ci est une passion déraisonnable, qui consiste dans l'amour des voluptés &* „ *dans l'intempérance. Au lieu que l'autre a pour objet les choses nécessaires & na-* „ *turelles, & que ses mouvemens sont réglés par la Raison* (8)". La convoitise a pour objet des plaisirs ou des biens illégitimes; le désir (ὄρεξις) a pour objet des biens ou des plaisirs conformes à la Nature, & se laisse gouverner par la Raison.

Ibid. *Vous ne convoiterez point*] (Ουκ ἐπιθυμήσεις) Clement d'Alexandrie définit la Convoitise, *un désir qui n'est pas soûmis à la Raison* (9). Voyez Stobée

(4) 1 Cor. VII. vs. 7.

(5) Ibid. Chap. IX. vs. 27.

(6) COGITATIONES TRANSGRESSIONIS GRAVIORES SUNT TRANSGRESSIONE IPSA. *Cujus dicti admirandam habeo expositionem.*

(7) *Videlicet homo, cùm peccat, peccat tantùm ex parte accidentium materiam consequentium..... Cogitatio autem est proprietas à forma ipsa dependens. Ideòque, cùm homo de peccato cogitat, peccat contrà præstantissimam partium duarum, è quibus constat.* More Nevo. Part. III. Cap. VIII. p. 348.

(8) Ὄρεξιν οὖν ἐπιθυμίας διακρίνουσιν οἱ περὶ ταῦτα δεινοί. Καὶ τὴν μὲν, ἐπὶ ἡδοναῖς καὶ ἀκολασίᾳ τάττουσιν ἄλογον οὖσαν. Τὴν δὲ ὄρεξιν, ἐπὶ τῶν κατὰ φύσιν ἀναγκαίων, λογικὴν ὑπάρχουσαν κίνησιν. Strom. Lib. IV. p. 521.

(9) Ὄρεξιν ἀπειθῆ λόγῳ. Pæd. Lib. I. 13. initio.

bée (10). Voilà la convoitiſe qui eſt défendue par la Loi; c'eſt auſſi celle que St. Paul repréſente en lui-même dans la ſuite, car elle ne ſe ſoûmet pas à la loi de l'entendement. Origene diſtingue, d'après les Philoſophes Grecs, entre βέλημα, qui eſt un déſir conforme à la raiſon, & entre ἐπιθυμία, qui eſt un déſir illégitime, dereglé, ou un déſir exceſſif (11). *Ce mot donc*, dit Clement d'Alexandrie, *Vous ne convoiterez point, ſignifie, vous ne ſerez point eſclave de ce qu'il y a de charnel dans vous, mais vous lui commanderez* (12); & plus bas: *Celui qui a reſſenti des mouvemens de concupiſcence, & qui les a cependant moderés, eſt comme une veuve, qui, par ſa tempérance, redevient vierge* (13).

℣. 8. *Le péché eſt mort*] (Ἁμαρτία νεκρά) *Il n'y en auroit point, s'il n'y avoit point de Loi qui montrât ce qui eſt permis ou défendu* (14).

℣. 9. *Autrefois que j'étois ſans la Loi, je vivois*] (Ἐγὼ δὲ ἔζων χωρὶς νόμου ποτέ) Théodoret rapporte cela à Adam. Avant la Loi qu'il reçut, il vivoit. Mais la Loi vint, qui donna lieu à la tentation, à la tranſgreſſion & à la mort. Mais le mot ἀνέζησεν, a *commencé à revivre*, ne s'accorde pas. Théodoret croit que le mot ἐντολὴ ſignifie le commandement fait à Adam.

℣. 10. (Εὑρέθη) *L'Apôtre a mis ce mot à propos, pour montrer, qu'autre eſt le but de la Loi, & autre ce qui eſt arrivé à cauſe du péché* (15).

℣. 12. *Saint*] (Ἐντολὴ ἁγία) „ Il commande ce qui convient: *Juſte*. Il „ n'ordonne rien contre les transgreſſeurs qui ne le ſoit: *Bon*. Puiſqu'il promet „ & procurera la vie à ceux qui l'obſerveront (16).

℣. 13. *Afin qu'il fût*] (Ἵνα γένηται) Il faut ſuppléer *manifeſte* (φανερά). Le ſens eſt: „ Afin qu'il paroiſſe que le péché eſt exceſſivement pécheur, c'eſt-à- „ dire *méchant* (17).

℣. 14. *Loi ſpirituelle*] (Νόμος πνευματικὸς) Clement d'Alexandrie dit, que St. Jean ayant lû les trois Evangiles, de St. Matthieu, de St. Marc & de St. Luc, où ce qui regarde la nature humaine de J. C. eſt expliqué & enſeigné, écrivit ſon Evangile, où il enſeigne la divinité du Seigneur. Ce Docteur exprime la nature humaine de J. C. par *les choſes corporelles* de J. C., & ſa Divinité par les mots d'*Evangile ſpirituel* (18). On pourroit auſſi expliquer la *ſpiritualité de la Loi*, de ce qu'outre les ombres & le corps des Cérémonies, elle avoit une vérité ſpirituelle, qui en étoit l'ame. Voyez dans la Préface ſur l'Epître aux Hébreux, la penſée des Thérapeutes, qui comparoient la Loi à un animal.

Ibid.

(10) Pag. 175. 176.

(11) Ἄλογον ὄρεξιν, ἢ σφοδρὰν ὄρεξιν. In Johan. T. XXIII. p. m. 311.

(12) Τὸ οὖν, Οὐκ ἐπιθυμήσεις, οὐ δουλεύσεις φησὶ τῷ σαρκικῷ πνεύματι, ἀλλ' ἄρξεις αὐτοῦ. Strom. Lib. VI. p. 681.

(13) Ὁ γὰρ ἐπιθυμήσας, καὶ κατασχὼν ἑαυτοῦ, καθάπερ ἡ χήρα διὰ σωφροσύνης αὖθις παρθένος. Ibid. Lib. VII. p. 742.

(14) Νόμου γὰρ οὐκ ὄντος, τοῦτο πρακτέον ὑποδεικνῦντος, καὶ τὸ οὐ πρακτέον ἀπαγορεύοντος, οὐκ ἔχει χώραν ἡ ἁμαρτία. Theodoret.

(15) Ἵνα δείξῃ, ἄλλον μὲν τὸν τοῦ νόμου σκοπὸν, ἄλλο δὲ τὸ διὰ τὴν ἁμαρτίαν σύμβαν. Theod.

(16) Ἁγίαν μὲν, ὡς τὸ δέον διδάξασαν· δικαίαν δὲ, Ὡς ὀρθῶς τοῖς παραβάταις τὸν ψῆφον ἐξενεγκοῦσαν· ἀγαθὴν δὲ, Ὡς ζωὴν τοῖς φυλάττουσιν εὐτρεπίζουσαν. Theodoret.

(17) Ἵνα γένηται διὰ τῆς ἐντολῆς φανερὰ, ὅτι καθ' ὑπερβολὴν ἐστιν ἁμαρτωλὸς ἡ ἁμαρτία, ἀντὶ τοῦ πονηρά. Ibid.

(18) Τὰ σωμάτικα, & πνευματικὸν Εὐαγγέλιον. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. VI. C. 14.

Ibid. *Charnel*] (Σαρκικὸς) „ L'Apôtre introduit un homme, *avant la gra-* „ *ce, assiégé par les passions* " (19). Il appelle *charnel*, celui qui n'a pas reçu encore les secours spirituels.

Ibid. *Vendu au péché*] (Πεπραμένος ὑπὸ τὴν ἁμαρτίαν) Cela veut dire, livré, abandonné au péché. Il y a une expression pareille dans le premier Livre des Macchabées: *Ils s'étoient vendus pour faire le mal* (20). Il ne paroît pas pourtant, ni qu'Antiochus les eût forcés, ni qu'il les eût corrompus par des présens. Ce sont des méchans, qui se livrent au mal. *Un corps hypothequé au péché* (21). *J'ai passé volontairement au mal*, dit Théodoret, *& je m'y suis vendu* (22).

℣. 15. *Je ne connois pas*] (Ὀυ γινώσκω) *Je n'approuve pas.* Théodoret le prend dans le sens de *connoître.* „ Le trouble des passions empêche le jugement, & „ ce n'est que lorsqu'elles sont calmées & tranquilles, que le pécheur connoît „ ce qu'il a fait (23).

Ibid. *Je ne fais pas ce que je veux; mais je fais ce que je hais*] (Ὀυ γὰρ ὃ θέλω, τοῦτο πράσσω: ἀλλ' ὃ μισῶ, τοῦτο ποιῶ) *Il n'y a ni force ni nécessité, mais seduits par l'attrait du péché, nous faisons ce que nous condamnons* (24). „ Aristote, exami- „ nant dans sa Morale la question, comment un Incontinent peut tomber dans „ l'impureté, tandis qu'il a des idées saines de son devoir à cet égard? répond, „ que cela arrive parce que le bien présent fait une trop grande impression sur „ ses sens. Elle entraîne la meilleure portion de lui-même; fait qu'elle acquies- „ ce à ces désirs; & l'empêche de s'acquitter de son devoir, & de s'arrêter „ d'une manière efficace sur ce qu'il avoit jugé auparavant être le meilleur. Il „ lui arrive alors de voir ce qui est le meilleur, de l'approuver, & de suivre „ cependant ce qui est le plus mauvais. St. Paul (25) nous enseigne tout cela „ quand il dit, que *les méchans retiennent la vérité en injustice* (26) &c ". C'est parce que ces mots, *retenir la vérité captive par l'injustice*, expriment véritablement ce qui est ici. 2°. Parce que je crois que le péché dont parle l'Apôtre, est l'Incontinence en particulier.

℣. 17. *Mais le péché qui habite en moi*] (Ἀλλ' ἡ οἰκοῦσα ἐν ἐμοὶ ἁμαρτία) *En moi*, c'est-à-dire *en ma chair.* Cette expression désigne le siége de la concupiscence. *Un Fornicateur ne cessera point d'abuser du corps de sa chair, jusqu'à ce qu'il*

(19) Τὸν πρὸ τῆς χάριτος ἄνθρωπον εἰσάγει πολιορκούμενον ὑπὸ τῶν παθῶν. Theodoret.

(20) Καὶ ἐπράθησαν τοῦ ποιῆσαι τὸ πονηρόν. Chap. I. vf. 15.

(21) Σῶμα κατάχρεον ἁμαρτίας. Sap. I. vf. 4.

(22) Ἠυτομόλησα πρὸς τὴν ἁμαρτίαν, καὶ ἐμαυτὸν αὐτῇ πέπρακα.

(23) Ὁ γὰρ ἡττώμενος ὑπὸ τῆς ἡδονῆς.... οὐκ ἔχει σαφῆ τὴν γνῶσιν τῆς ἁμαρτίας μετὰ δέ γε τὴν παῦλαν τοῦ πάθους τὴν αἴσθησιν δέχεται τοῦ κακοῦ.

(24) Ὀυ γὰρ ὑπ' ἀνάγκης τινὸς καὶ βίας ἀθούμενοι πλημμελοῦμεν, ἀλλ' ὑπὸ τῆς ἡδονῆς καταθελγόμενοι, ποιοῦμεν ἅπερ ὡς παράνομα βδελυττόμεθα. Theodoret.

(25) Rom. I. vf. 18.

(26) *Aristoteles in Ethicis, de Incontinente disputans, quærit, quomodò Incontinens ad vitia deflectat, cùm rectam sententiam in animo teneat? Respondet, id ei accidere, quòd nimiùm afficiatur singulari bono, quod in præsentia objicitur sensui: quo pondere melior quoque pars gravatur, ut acquiescat desideriis, neque suo fungatur officio, ut efficaciter consideret verum, quod anteà noverat.* (C'est ce que dit Ovide: *Video meliora* &c.) *Totum hoc Paulus nos docet, quandò ait impios veritatem Dei in injustitia detinere*, &c. P. Martyr. in Rom. p. 20.

qu'il ait allumé le feu (27). Voyez la Note de Drusius sur ce verset, où il montre que *chair* se met quelquefois pour la partie qui distingue l'homme. Théodoret l'explique ici proprement du péché originel. Le corps étant devenu mortel par le péché d'Adam, il a reçu des passions, & il y a été sujet. Sans ces passions, ou ces affections (παθήματα) la vie humaine ne sçauroit subsister. Elle a besoin de la *convoitise* (ἐπιθυμίας), non seulement pour se procurer les alimens nécessaires, mais aussi pour conserver l'espece par la voye de la génération. Car sans le désir qui nous pousse à rechercher ces choses, elles ne subsisteroient pas. Le *désir* nous sert même à la vertu, car sans le désir de la vertu, on ne soutiendroit pas les travaux nécessaires pour l'acquérir. Ainsi la cupidité bien réglée sert aux choses honnêtes; mal réglée, aux vices, à l'intempérance. Pour balancer l'effort de la convoitise, Dieu a mis dans l'homme θυμὸν, que l'Interprête traduit la *colere*, qui sera plutôt l'*aversion*, causée par le sentiment ou par la crainte des choses désagréables, *pour reprimer les désirs immoderés* (28). Comme donc on tempere les choses froides par les chaudes, & les chaudes par les froides, le Créateur a de même temperé le désir par l'aversion, & l'aversion par le désir. „ Au-dessus de ces deux passions, il „ a placé la Raison, comme un Cocher qui conduit les chevaux, & leur a im„ posé le joug (29) ". La raison étant ainsi au-dessus des passions, elle doit les gouverner, si elle est sage & moderée; mais si elle neglige d'user de son empire, elle est entraînée par la passion, & devient l'esclave de ceux à qui elle doit commander. C'est ce que St. Paul dit dans ces mots: *Ce n'est pas moi qui fais le péché*; c'est la Raison reduite à l'esclavage, & soûmise aux passions. La Raison ne le fait pas, parce qu'elle le hait; c'est l'empire des passions qui la fait agir.

℣. 21. *Le péché est attaché à moi*] *Parce que j'ai un corps mortel, & sujet aux passions* (30), *& à cause de la lâcheté, de la negligence & de la foiblesse de mon ame* (31).

℣. 23. *Je vois une autre Loi*] (Βλέπω δὲ ἕτερον νόμον) Un Poëte ancien dit dans Plutarque, *que la nature fait violence à celui même qui connoît le mal auquel il est entraîné* (32).

℣. 24. *De ce corps de mort*] (Ἐκ τȣ͂ σώματος τȣ͂ θανάτȣ τȣ́τȣ) C'est, 1°. des passions ou des convoitises, qui ont leur source dans le corps. 2°. Des péchés, qui sont les suites de ces convoitises. 3°. De la mort enfin, qui en est la peine. C'est J. C. qui, par l'Evangile, & par l'excellence de ses promesses, me donne la force de surmonter ces convoitises, qui me délivre du précipice où elles m'entraînent, & enfin de la mort elle-même.

Ibid. Théodoret remarque ici, qu'*être sous la mort, c'est être mortel* (33).

Ibid. *Je rends graces à Dieu*] La vraye leçon, confirmée par la Vulgate & les anciennes Versions, est (Ἡ χάρις τοῦ Θεȣ͂) *la grace de Dieu* (34).

(27) Ἄνθρωπος πόρνος ἐν σώματι σαρκὸς αὐτȣ͂ ȣ̓ μὴ παύσεται, ἕως ἂν ἐκκαύσῃ πῦρ. Eccl. XXIII. vs. 24.

(28) Ἵνα αὐτῆς ἀναστείλῃ ἀμετρίαν. Theod.

(29) Ἐπέστησε γὰρ αὐτοῖς τὸν νοῦν, καθάπερ τισὶ πώλοις ἡνίοχον, καὶ ἐπέθηκεν αὐτῆς τὸν τῆς δȣλείας ζυγὸν, ἴσως φέρειν νομοθετήσας. Theod.

(30) Παθητὸν.

(31) Διὰ τὴν τῆς ψυχῆς βαθυμίαν τε καὶ ἀσθένειαν. Theod.

(32) Γνώμην ἔχοντα μ' ἡ φύσις βιάζεται. Lib. Περὶ ἠθικῆς ἀρετῆς. La Cr.

(33) Ὑπὸ τὸν θάνατον γενόμενον, τȣτέστι θνητὸν.

(34) Voyez Colomesii Observationes Sacr. p. 99.



CHAPITRE VIII.

ỳ. 1. L Amb. Bos: *Il n'y a point de condamnation pour ceux qui ſont en J. C. & qui cheminent, non ſelon la chair*, mais ſelon l'Eſprit. Les derniers mots (κατὰ πνεῦμα) *ſelon l'eſprit*, ne ſe trouvent pas dans le MS. d'Alexandrie, dans la Vulgate, dans le Syriaque, dans St. Chryſoſtome, Ambroiſe, Origene.

Ibid. *Ceux qui ſont en Chriſt*] (Τοῖς ἐν Χριςῷ) C'eſt-à-dire, pour ceux qui croyent en J. C. *Croire en lui*, *croire par lui*, *c'eſt devenir un avec lui*; c'eſt-à-dire, *lui être uni intimement* (1). *Ne pas croire, c'eſt en être ſeparé & éloigné* (2). Voilà ce que dit Clement d'Alexandrie. Bullinger remarque, qu'*être en Chriſt*, *c'eſt être Chrétien* (3).

ỳ. 2. *La Loi de l'Eſprit*] (Νόμος τȣ̃ πνεύματος) Voyez ci-deſſus les Remarques ſur le Chap. I. ỳ. 16. C'eſt effectivement l'Evangile appellé 1°. *La Loi de l'Eſprit*, parce qu'il étoit accompagné dans les Croyans des dons du St. Eſprit. 2°. *La Loi de l'Eſprit de vie*, parce que cet Eſprit eſt dans les Fidèles le gage de leur Réſurrection bienheureuſe. Et 3°. parce que l'Evangile promet clairement & diſtinctement la vie éternelle. Cette Loi *affranchit l'homme de la Loi du péché*, parce que les promeſſes certaines de la vie éternelle, les promeſſes confirmées par le don du St. Eſprit, triomphent, ou doivent triompher dans tous les Fidèles, de toutes les paſſions de la chair. L'eſpérance d'une Immortalité doit l'emporter ſur tous les biens paſſagers du monde.

ỳ. 4. *La juſtice de la Loi*] (Δικαίωμα τȣ̃ νόμȣ) *J. Chriſt a payé notre dette*, dit Théodoret, *& a accompli le but de la Loi* (4). *Quel étoit le but de la Loi? C'eſt de rendre juſtes ceux qui l'avoient reçue.* Δικαίωμα τȣ̃ νόμȣ, c'eſt la vertu que la Loi commande. Philon dit qu'il y a des gens qui ne connoiſſent point *d'autre vertu, hors de faire du bien aux hommes* (5). Car il ne s'agit pas de juſtice rigoureuſe, puiſqu'il ajoute, qu'ils partagent leurs biens avec les autres, & tâchent d'adoucir leurs maux.

ỳ. 5. „ Ce qu'il appelle *l'Eſprit*, c'eſt la grace du St. Eſprit, & il enſeigne „ que celui qui ſuit cette grace, a ſoin & pratique, ou goûte, aime & pratique „ les choſes qui lui plaiſent (6).

ỳ. 6. *L'affection de la chair*] (Φρόνημα τῆς σαρκὸς) *L'affection de la chair*, dit Théodoret, *c'eſt les aſſauts des paſſions* (7). Porphire s'eſt ſervi du verbe Φρονεῖν

(1) Τὸ εἰς αὐτὸν, καὶ τὸ δι' αὐτȣ̃ πιςεῦσαι, μοναδικὸν ἐςὶ γενέσθαι, ἀπερισπάςως ἑνούμενον ἐν αὐτῷ. Strom. Lib. IV. p 537.

(2) Τὸ δὲ ἀπιςῆσαι, διςάσαι ἐςὶ, καὶ διαςῆναι, καὶ μερισθῆναι. Ibid.

(3) *Si modò in Chriſto, hoc eſt, Chriſtiani ſimus.* Ad hunc loc.

(4) Τὸ γὰρ ἡμέτερον ἀποδέδωκε χρέος, καὶ τȣ̃ νόμȣ πεπλήρωκε τὸν σκόπον.

(5) Ἔξω τῶν πρὸς ἀνθρώπȣς δικαιωμάτων. De Decalog. p. 586.

(6) Καὶ διδάσκει, ὡς ὁ ταύτῃ (χάριτι) ἑπόμενος, τὰ ταῦτα ἀρέσκοντα καὶ φρονεῖ, καὶ ποιεῖ. Theod.

(7) Φρόνημα τῆς σαρκὸς, τȣτέςιν τὰ τῶν παθημάτων σκιρτήματα.

φρονεῖν dans le ſens de *goûter* (8). *L'affection de la chair nous en détourne*, dit St. Chryſoſtome (9). Il s'agit du martyre. Si quelqu'un veut mépriſer la mort, il ne le peut, ſi Dieu ne lui tend la main, parce que l'affection de la chair nous en détourne. Car l'Eſprit eſt prompt, il forme des deſſeins; mais la chair eſt foible.

℣. 7. *Elle ne le peut*] (Οὐδὲ γὰρ δύναται) „ Car comment celui qui s'eſt ſoûmis „ à l'empire des paſſions, pourroit-il embraſſer le ſervice de Dieu, *lorſqu'il préfè-* „ *re encore de ſervir au péché* (10) " ? On voit-là en quoi conſiſte cette impuiſſance, ſelon les Peres Grecs. *Il y a en nous une certaine convoitiſe déraiſonnable, qui eſt inimitié contre Dieu* (11).

℣. 8. *Ceux qui ſont dans la chair*] (Οἱ δὲ ἐν σαρκὶ ὄντες) Les Hérétiques, ennemis du mariage, entendoient par-là ceux qui ſont mariés, & qui font l'office de Maris. St. Jerôme & d'autres ont abuſé des paroles de St. Paul avec la même légereté & pour la même fin. Clement d'Alexandrie indique cet abus: *Ceux qui ſont dans la chair ne peuvent pas plaire à Dieu; ne doit pas s'entendre comme quelques-uns l'expliquent, mais de la manière dont nous l'avons dit ci-deſſus* (12). Il a auparavant expliqué ce que c'eſt que la chair; ce ſont les paſſions vicieuſes de la chair.

℣. 15. *Eſprit de ſervitude*] Il appelle ainſi le joug de la Loi, qui a été impoſé par le St. Eſprit (13). C'eſt dans ce ſens qu'il a dit dans le Chapitre précedent, *que la Loi eſt ſpirituelle*, parce que le St. Eſprit en eſt l'auteur. Je ne ſçais ſi c'eſt St. Chryſoſtome ou Théodoret que je cite ici. Mais je n'approuve pas cette explication. L'Eſclave eſt 1°. celui qui ne ſert que par la crainte du châtiment. Et c'eſt 2°. cette crainte du châtiment qui le tient dans la ſervitude. La Loi, qui n'avoit point les promeſſes de la vie à venir, & qui non ſeulement laiſſoit par-là les hommes dans une crainte perpetuelle de la mort, mais qui outre cela les menaçoit perpetuellement de les faire mourir; la Loi, dis-je, entretenoit dans les hommes cet eſprit de ſervitude: c'eſt-à-dire, 1°. Qu'elle ne conſoloit point les hommes contre la crainte de la mort, qui eſt néceſſaire & inévitable. 2°. Qu'elle augmentoit cette crainte par ſes menaces. Prenez garde, que St. Paul dans tout ce Chapitre établit la vérité & la certitude des promeſſes de l'Immortalité. Cette Immortalité eſt l'*héritage* que Dieu a promis à ſes enfans, & dont les eſclaves, qui ne ſont jamais héritiers, ſeront privés (14). Πνεῦμα δουλείας, *Eſprit de ſervitude.* On applique cela à la Loi; mais les Anciens l'ont pris autrement. Un eſprit d'eſclave eſt un eſprit lâche & timide, qui ne convient plus aux Chrétiens, qui ſont appellés à la vie éternelle, à l'héritage de Dieu. Clement d'A-

(8) Φρονεῖν τῆς φιλοσοφίας. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. VI. 19.

(9) Καθελκέτο φρόνημα σαρκικόν. Hom. 84. in Matth. p. 707.

(10) Ἔτι τῇ ἁμαρτίᾳ δουλεύειν αἱρούμενον. Theod.

(11) Ἔχθρα τίς ἐστιν Θεῷ ἐν ὑμῖν ἄλογος ἐπιθυμία. Pſeudo-Clem. Hom. XI. §. 11. Pat. Apoſtol. p. 694.

(12) Οἱ δὲ ἐν σαρκὶ ὄντες, οὐχ, ὡς τινὲς δογματίζουσι, Θεῷ ἀρέσαι οὐ δύνανται, ἀλλ' ὡς προειρήκαμεν. Strom. Lib. III. p. 458.

(13) Πνεῦμα δουλείας ὃν τὸ πανάγιον πνεῦμα καλεῖ, ἀλλὰ τὴν τοῦ νόμου θέσιν, καὶ αὐτὴν διὰ τοῦ θείου πνεύματος γενομένην. Theodoret.

(14) Voyez Hébreux II. vſ. 14. 15.

d'Alexandrie, après avoir cité ce vers d'Euripide: *Qui peut être esclave, dès qu'il ne craint point la mort* (15)? ajoute tout de suite ces paroles: *Nous n'avons pas reçu cet Esprit pour être encore dans la crainte*; auxquelles il joint celles de St. Paul: *Mais de force, d'amour & de sens rassis* (16). Effectivement, si l'on considere l'objet de St. Paul dans ce Chapitre, qui est d'encourager les Fidèles à souffrir courageusement pour l'Evangile, par l'espérance des biens immortels, on entrera sans peine dans cette pensée: Nous ne sommes point des esclaves qui n'ont aucune part à l'héritage du Maître; nous sommes les enfans de Dieu, & ses héritiers: Ainsi nous devons avoir un courage magnanime, & surmonter tout.

Ibid. *Abba*] Théodoret remarque, que les petits enfans, qui n'ont pas encore de discernement, se servoient de ce mot en parlant à leur pere, & qu'il exprimoit une plus grande liberté que celui de Pere. Il faudroit que de son tems & dans le païs où il étoit, cela fût en usage. Les enfans plus âgés, & plus respectueux, ne se servoient pas de ce terme, qui étoit propre aux petits enfans. *Personne n'avoit la liberté d'appeller son pere* Abba, *qu'il ne fût né libre, ou qu'il n'eût été affranchi* (17).

℣. 19. *Toutes les Créatures*] Ce sont celles qui composent ce monde. L'Auteur de la Sapience dit: *Car toutes les Créatures, chacune dans leur propre espece, reçurent une nouvelle forme* &c. (18). Voyez dans la suite ce que l'Auteur veut dire par-là; c'est que Dieu changea les Créatures, pour les faire servir à son peuple, sortant d'Egypte. Théodoret l'explique des Créatures visibles & invisibles. Il faut voir dans Bullinger l'explication de cet endroit.

Ibid. *Attendent avec un grand désir*] Je ne sçais si Ἀποκαραδοκία signifie tout cela. Philon, parlant de la sœur de Moïse, qui observoit ce que deviendroit l'enfant exposé, dit, *que s'étant un peu éloignée, elle attendoit ce qui en arriveroit* (19). Il est vrai que l'on doit supposer, que c'étoit avec impatience, & avec grande sollicitude.

℣. 20. *Les Créatures sujettes à la vanité*] On l'a expliqué en général de l'abus qu'en ont fait les hommes, en les détournant de leur usage pour les faire servir à satisfaire leurs passions; & en particulier de l'Idolâtrie. C'est certainement le sens, si on ose le dire. L'Auteur de la Lettre à Zena & à Serenus, qui est attribuée à Justin Martyr, dit des yvrognes: *Il ne faut pas, qu'à l'exemple des debauchés, nous abusions des Créatures de Dieu* (20). *Venez*, disent les Profanes, *jouïssons des biens présens, hâtons-nous d'user des créatures pendant que la jeunesse nous le permet* (21). Conférez ce que cet Auteur dit ailleurs des Créatures qui servent à leur tour d'armes à Dieu pour punir ceux qui en ont abusé (22).

Ter-

(15) Τίς δ' ἐστὶ δοῦλος, τοῦ θανεῖν ἄφροντις ὤν; Str. Lib. IV. p. 494.

(16) 2 Tim. I. vs. 7.

(17) Voyez Selden ex Talmude. Joseph. Mède in Fragmentis Sacris, in fine. La Cr.

(18) Ὅλη γὰρ ἡ κτίσις, ἐν ἰδίῳ γένει, πάλιν ἄνωθεν διετυποῦντο. Chap. XIX. vs 6.

(19) Μικρὸν ἀπόθεν ἐκαραδόκει τὸ ἀποβησόμενον. De Vit. Mosis Lib. I. initio.

(20) Χρὴ δὴ μὴ, καθάπερ ἀσωτευομένους, ἡμᾶς παραχρῆσθαι τοῖς τοῦ Θεοῦ ποιήμασι. p. m. 395.

(21) Sapience II. vs. 6.

(22) Ibid. Chap. V. vs. 18.

Tertullien ſur ces paroles de St. Paul, *les Créatures aſſujetties à la vanité*, prétend que l'Apôtre veut dire, *que la nature eſt ſoûmiſe malgré elle à la vanité*; *& qu'on la pervertit en la faiſant ſervir à des uſages vains, honteux, injuſtes & impies* (23). C'eſt le ſens, autant que j'en puis juger. L'Idolâtre, le Voluptueux, l'Avare &c. abuſe des Créatures, qui ſouffrent, malgré elles, l'uſage qu'ils en font, & ſoupirent pour être delivrées de leur empire (24).

Ibid. J'ai remarqué dans Clement d'Alexandrie, une penſée là-deſſus aſſez ſinguliere: „ J. Chriſt, dit-il, a aſſujetti les Anges, les Principautés & les „ Puiſſances à nous ſervir, ſous la promeſſe d'une grande recompenſe: car il „ dit, que *les Anges ſeront délivrés des miniſtères qu'ils exercent à préſent dans ce mon-* „ *de corruptible, & qu'ils en ſeront recompenſés* (25)". Si je ne me trompe, St. Clement tenoit cette opinion de Pantænus, qui avoit été ſon prédeceſſeur dans l'Ecole d'Alexandrie. Ce Théologien diſtinguoit trois Ordres d'Anges, & non pas ſept, comme l'Auteur du Livre de la Hiérarchie Céleſte, qui a pris le nom de Denis l'Aréopagite. Il y avoit *des Anges de la première création* (26). Le Chef de ces Anges avoit ſon ſejour dans le ſoleil, d'où il gouvernoit notre monde, par le moyen des Anges ſes inférieurs, qui, ſelon Théodore, ſont appellés *Jours*. Quand Moïſe dit, que *le ſoleil préſide ſur les jours* (27), il veut dire, ſelon lui, que *l'Ange du ſoleil préſide ſur les Anges qui préſident ſur les jours*. Quand ce monde corruptible ſera fini, alors *les Anges de la première création ſeront delivrés du miniſtère auquel la Providence de Dieu les a aſſujettis, & paſſeront dans le repos, où ils ne ſeront plus occupés que de la contemplation de Dieu* (28).

℣. 21. *La ſervitude de la corruption*] (Ἀπὸ τῆς δουλείας τῆς φθορᾶς) C'eſt la *ſervitude du péché*. Les hommes font ſervir les créatures à leurs crimes, à ſatisfaire leurs paſſions vicieuſes. *Ils ſont les eſclaves de la corruption* (29), c'eſt-à-dire du péché.

℣. 22. *Sont en travail*] (Συνωδίνει) C'eſt *déſirent ardemment*. St. Chryſoſtome a employé cette expreſſion dans ce ſens: *J. C.* dit-il, *connoiſſoit bien ſes intentions* (de Pierre) *& n'ignoroit pas qu'il y avoit long-tems qu'il déſiroit ardemment ce bien* (30). Il s'agit du martyre. Juſtin Martyr s'en eſt auſſi ſervi, pour dire *être extrêmement affligé* (31).

℣. 26. Voici comment Théodoret paraphraſe cet endroit: „ Ne demandez „ point d'être délivrés des afflictions que vous avez à ſouffrir. Car vous ne ſça- „ vez pas ce qui vous eſt avantageux, comme Dieu qui gouverne tout. Aban- „ don-

(23) *Undè eam* (naturam) *& Apoſtolus invitam ait vanitati ſuccidiſſe, vanis plurimùm uſibus, tum turpibus, & injuſtis, & impiis ſubverſam.* De Coron. Cap. VII.

(24) Voyez 2 Pierre III. vſ. 13.

(25) Διότι καὶ αὐτοὶ ἐλευθερωθήσονται ἀπὸ τῆς ματαιότητος τοῦ κόσμου, παρὰ τὴν ἀποκάλυψιν τῆς δόξης τῶν υἱῶν τοῦ Θεοῦ. Lib. Quis dives ſalvus §. 29.

(26) Πρωτόκτιστοι Ἀγγέλοι.

(27) Geneſ. I. vſ. 18.

(28) Τοὺς τε κτιστοὺς Ἀγγέλους, εἰς τὸ μηκέτι κατὰ τὴν πρόνοιαν τῷ ὡρισμένῳ λειτουργεῖν, ἀλλ' ἵνα ἐν ἀναπαύσει, καὶ πρὸς μόνῃ τῇ θεωρίᾳ τοῦ Θεοῦ. Clem. Alexand. Apotom. ex Theodoro, ſive Doctrinæ Orient.

(29) Αὐτοὶ δοῦλοι ὑπάρχοντες τῆς φθορᾶς. 2 Pierr. II. vſ. 19.

(30) Ἐδεῖ γὰρ αὐτοῦ τὸν πόθον, καὶ ὅτι τοῦτο πάλιν ὠδίνετο καλόν. Hom. in Joan. 87. p. 450.

(31) Ὠδίνειν. Dial. p. m. 264.

„ donnez-vous à celui qui tient le gouvernail du monde. Car encore que vous „ ne lui demandiez rien, il entend les soupirs que la grace, qui habite en tous, „ vous fait pousser, & il vous donnera ce qui vous sera le plus utile (32).

Ibid. *Qui ne se peuvent exprimer*] (Ἀλαλήτοις) Ce n'est pas ἀνεκλαλήτοις (33) qui signifie, *qui ne peut s'exprimer*. Ἀλαλήτοις στεναγμοῖς, ce sont des soupirs cachés, où la bouche ne dit rien, n'exprime rien, des soupirs sans parler. Cela paroît fort vraisemblable. Ἀλαλήτοις, c'est la même chose, si je ne me trompe, que ἀῤῥήτοις (34) & ἀποῤῥήτοις, c'est-à-dire *secrets*.

℣. 27. „ Le St. Esprit, dit St. Augustin, qui intercede auprès de Dieu pour „ les Fidèles, ne gémit pas, parce qu'il lui manque quelque chose, ou qu'il souf- „ fre; mais parce que, lorsque nous soupirons, il nous excite à prier, & qu'il „ est censé faire ce que nous faisons par ses directions (35)". *L'affection de l'Esprit* (Τὸ φρόνημα τοῦ πνεύματος). Il ne s'agit pas de la substance du St. Esprit, mais de la grace. Voyez les Remarques sur le verset 6. *Il rend témoignage à notre Esprit*. C'est le don de la grace.

℣. 28. *& suivans*. Clement d'Alexandrie, après avoir cité: *Nous sçavons que tout conspire au bien de ceux qui aiment Dieu &c.* jusqu'à, *il les a glorifiés*, s'exprime ainsi: *Vous voyez que par l'amour de Dieu l'Apôtre entend le martyre* (36).

Ibid. *Selon son propos arrêté*] (Κατὰ πρόθεσιν) Mr. le Clerc, *Selon leur disposition*. C'est une traduction fausse, & un sens absurde. Grotius entend ici la *volonté* de Dieu, & il seroit bien plus raisonnable d'expliquer πρόθεσις de la résolution de faire annoncer l'Evangile, & de sauver les Croyans, & prendre κλητοὺς pour celui qui obéït à la vocation divine; sens qui n'est pas pourtant sans difficultés. Mr. Limborch, s'est bien donné de garde d'admettre cette explication dans son Commentaire sur l'Epître aux Romains. Cependant il faut avouer que Mr. le Clerc a pour lui Théodoret dans cet endroit, qui entend par πρόθεσις, *la disposition de l'homme*; comme on le peut voir par son Commentaire sur cet endroit.

Ibid. *Appellé*] C'est-à-dire, qui ont cru à l'Evangile. *Considerez, M. F., votre vocation*; c'est-à-dire, considerez qui sont ceux d'entre vous qui ont cru à l'Evangile. *Il y en a peu de Nobles &c.* (37) Dieu les avoit appellés tous indifféremment. *Tous les hommes ayant été appellés*, dit Clement d'Alexandrie, *ceux qui ont obéï à cette vocation portent le nom* d'appellés. *Car il n'y a point d'injustice auprès de Dieu* (38).

℣. 29.

(32) Μὴ αἰτεῖτε, φήσι, τῶν λυπηρῶν τὴν ἀπαλλάγην, οὐ γὰρ ἴσε τὸ συμφέρον, ὡς ὁ κυβερνῶν Θεός. Δότε ὑμᾶς αὐτοὺς τῷ κατέχοντι τοῦ πάντος τὰ πηδάλια, οὗτος γὰρ, κἂν μηδὲν αἰτήσητε, στενάζητε δὲ μόνον ὑπὸ τῆς ἐνοικούσης χάριτος ἐνεργούμενοι, σοφῶς τὰ καθ' ἡμᾶς πρυτανεύει, καὶ τὸ συνοίσειν μέλλον παρέξει.

(33) 1 Pierr. I. vs. 8.

(34) 2 Corinth. XII. vs. 4.

(35) *Non enim Spiritus S. gemit, quasi indigeat, aut angustias patiatur, qui* SECUNDUM *Deum interpellat pro Sanctis; sed quia ipse nos movet ad orandum, cùm gemimus, quod ipso movente nos facimus, ipse facere dictus est.* De Genes. cont. Manich. L. I. Cap. 22.

(36) Ὁρᾷς δι' ἀγάπην διδασκομένην μαρτυρίαν. Strom. Lib. IV. p. 492.

(37) 1 Cor. I. vs. 26.

(38) Πάντων τοίνυν ἀνθρώπων κεκλημένων, οἱ ὑπακοῦσαι βουληθέντες, κλητοὶ ὠνομάσθησαν. Οὐ γὰρ ἐστὶν ἀδικία παρὰ τῷ Θεῷ. Strom. Lib. I. p. 314.

℣. 29. *Connu auparavant*] (Προέγνω) *Ceux dont il a connu auparavant les dispositions*, dit Théodoret, *il les a justifiés par le Bâtême* ; *ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés, les a appellés ses enfans, & leur a donné les graces du St. Esprit* (39). Théodoret montre ensuite, que la préscience de Dieu n'est point cause de toutes ces choses, & qu'elle n'emporte aucune nécessité, ni aux uns d'exercer la vertu, ni aux autres de pécher; qu'il exhorte à ce qui est honnête, défend le contraire, loue, condamne. St. Chrysostome & St. Ambroise expliquent aussi πρόθεσις de la volonté de l'homme, comme le reconnoît P. Martyr sur cet endroit (40). Si on s'éloigne de l'explication de ceux qui entendent par πρόθεσις le décret de l'élection, l'exposition la plus naturelle est, de prendre ce mot pour le conseil de Dieu de sauver les Croyans. *Le bon plaisir de Dieu a été de sauver* (41). Ἐυδοκία, *bon-plaisir*, & πρόθεσις, sont des termes synonimes. *Ceux qui sont appellés &c.* Ceux qui embrassent cette vocation.

Ibid. *Prédestinés*] (Προώρισε) Une voix avertit les fidèles de Jerusalem d'aller recevoir l'Evêque qui leur étoit *destiné* (42) ; c'est Alexandre. J. Damascene définit *la prédestination, un jugement & une sentence sur les choses futures* (43).

℣. 30. *Ceux qu'il a prédestinés*] (Ὅυς δὲ προώρισε) Je mettrai ici deux passages de Clement d'Alexandrie, qui feront juger comment ces anciens Théologiens ont entendu la Prédestination, & qui sont, selon leur pensée, ceux que St. Paul appelle Prédestinés. Le premier est conçu en ces termes, qui sont en partie assez obscurs: *Il n'est pas séant que l'ami de Dieu* (il appelle ainsi le vrai Gnostique, le parfait, celui qui joint la connoissance à la vertu, & qui sert Dieu, non par les motifs de la crainte, ou de l'espérance, mais par l'amour qu'il a pour la Divinité, & pour la vertu même qu'elle commande) *celui qu'il a prédestiné avant la fondation du monde pour être du nombre des adoptés, soit soûmis aux voluptés & à la crainte, & soit occupé à reprimer ses passions. Car j'ose dire hardiment que, tout comme l'on est prédestiné par les choses qu'on fera & qu'on obtiendra, ainsi celui qui est prédestiné, a dans celui qu'il aime une personne qu'il connoît déja. Ce n'est pas par des conjectures incertaines qu'il connoît l'avenir, mais par le moyen de la Foi Gnostique il s'assûre de ce qui est incertain pour les autres; & par le moyen de la charité, le futur est comme présent pour lui* (44). Il faut voir le Commentaire de Potterus sur cet endroit, dans lequel on voit; 1. Que Clement parle du véritable *Gnostique*, c'est-à-dire du Chrétien le plus parfait,

(39) *Ὡς προέγνω τὴν πρόθεσιν ἐδικαίωσε, διὰ τοῦ βαπτίσματος. Δικαιώσας δὲ ἐδόξασε, υἱοὺς ὀνομάσας, καὶ πνεύματος ἁγίου δωρησάμενος χάριν.*

(40) Pag. 343.

(41) 1 Cor. I. vs. 21.

(42) Προωρισμένον. Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. 11.

(43) *Προορισμὸς δὲ κρίσις καὶ ἀπόφασις ἐπὶ τοῖς ἐσσομένοις.* Lib. contra Manich. §. 78. T. I. Opp. p. 461.

(44) *Ὀυ γὰρ δὴ πρέπον ἐστὶ, τὸν φίλον τοῦ Θεοῦ, ὃν προώρισεν ὁ Θεὸς πρὸ καταβολῆς κόσμου, εἰς τὴν ἄκραν ἐγκαταλεγῆναι υἱοθεσίαν, ἡδοναῖς ἢ φόβοις περιπίπτειν, καὶ περὶ τὴν καταβολὴν ἀπασχολεῖσθαι τῶν παθῶν. Τολμήσας γὰρ φήσαιμ' ἄν, καθάπερ προωρισμένος κεῖται δι' ὧν πράξει, καὶ οὗ τεύξεται, οὕτως καὶ αὐτὸς προωρίσας ἔχει δι' ὃν ἔγνω, ὃν ἠγάπησεν, οὐκ ἔχων δυσέκμαρτον τὸ μέλλον, καθάπερ οἱ πολλοὶ στοχαζόμενοι βιοῦσιν, ἀπειληφὼς δὲ διὰ πίστεως γνωστικῆς, ὃ τοῖς ἄλλοις ἄδηλον* &c. Strom. Lib. VI. p. 652.

parfait, ou qui a acquis toute la perfection qu'un homme peut avoir dans cette vie. 2. Que cet homme eſt prédeſtiné εἰς τὴν ἄκραν οἰκεσίαν, c'eſt-à-dire au plus haut degré de gloire; car ce Pere croit qu'il y a des demeures différentes dans le Ciel, à proportion de la perfection des Fidèles. 3. Que cette Prédeſtination eſt fondée ſur la préſcience divine, qui a prévû la foi & les vertus d'un tel Fidèle. Προωρισμένος κεῖται δι' ὧν πράξει. 4. Que la foi & l'eſpérance d'un tel Fidèle ſont ſi vives & ſi infaillibles, qu'il poſſede par avance, & avec la plus grande certitude, la gloire à laquelle il a été prédeſtiné, & à laquelle il ſe prédeſtine lui-même. *Il poſſede déja celui qu'il aime, par le moyen de celui qu'il a connu*; c'eſt-à-dire, que par J C. il poſſede Dieu même, qui eſt l'objet de ſon amour. Dans le ſecond paſſage, après avoir dit que J. C. a ſoin de tous les hommes, parce qu'il eſt le Seigneur de tous les hommes, & qu'étant le Sauveur, il ne l'eſt pas de quelques-uns, mais de tous, des Grecs auſſi-bien que des Juifs, ayant donné aux premiers des moyens de ſalut auſſi-bien qu'aux autres; après cela, dis-je; il continue en ces termes: *Dieu a partagé ſes bienfaits à chacun ſelon ſa capacité; aux Grecs & aux Barbares, & à ceux d'entr'eux qui ayant été prédeſtinés, ont été appellés dans leur tems, comme fidèles & élus. Car celui qui a appellé tous les hommes également, pourroit-il porter de l'envie à quelqu'un d'eux? Toute la différence qu'il met entr'eux, c'eſt qu'il rend de grands honneurs à ceux qui ſe ſont diſtingués par leur foi* (45). Dans cet endroit les *Prédeſtinés* ſont les fidèles, les élus; mais *Elus* dans cet Auteur, ſont les perſonnes qui ſe diſtinguent & ſe ſeparent des autres par l'excellence de leurs vertus. Les Prédeſtinés ne ſont pas ceux que Dieu a choiſis avec une ſouveraine liberté, *lui qui ne pouvant porter envie à perſonne, appelle tous les hommes également*; mais ceux qui ſe diſtinguent par la grandeur & la perfection de leur foi. Cet Auteur établit par-tout, que la *Foi* eſt libre, & qu'elle dépend de l'homme & de ſon choix. Je ne fais point ces Remarques pour combattre le ſyſtême de la Prédeſtination gratuite; mais pour tâcher, s'il eſt poſſible, de ramener à des ſentimens d'équité & de tolerance, ceux qui diviſent & rompent la communion fraternelle, avec ceux qui ſont dans les principes où ont été tant d'illuſtres & de ſçavans Docteurs de l'Egliſe primitive. On trouve auſſi, que dans l'Egliſe Catholique ont été aſſemblés, en vertu de la volonté d'un ſeul & même Dieu, & par un ſeul & même Seigneur, *ceux qui ſont ordonnés, ceux que Dieu a prédeſtinés; parce qu'il avoit connu avant la fondation du monde qu'ils ſeroient juſtes* (46). En conſequence de cette hypothèſe, l'Auteur entend par πρόθεσις, dont parle St. Paul, le choix libre que les Juſtes feront de la vérité & de la vertu: *Ceux qui ſont juſtes par choix, ſont du nombre des membres de cette Egliſe, véritablement ancienne* (47) par oppoſition aux Sectes. Il appelle ainſi ceux qui ſont juſtes par un choix juſte, raiſonnable, libre.

℣. 33.

(45) Πρὸς δὴ ὅσον ἐπιτηδειότητος ἕκαστος εἶχεν, τὴν ἑαυτοῦ διένειμεν εὐεργεσίαν, Ἕλλησί τε καὶ βαρβάροις, καὶ τοῖς ἐκ τούτων προωρισμένοις μὲν, κατὰ δὲ τὸν οἰκεῖον καιρὸν κεκλημένοις πιστοῖς τε καὶ ἐκλεκτοῖς. Οὔτ' οὖν φθονοίη ποτ' ἄν τισιν, ὁ πάντας μὲν ἐπ' ἴσης κεκληκὼς, ἐξαιρέτοις δὲ τοῖς ἐξαιρέτως πεπιστευκόσιν ἀπονείμας τιμάς. Ibid. Lib. VII. p. 702. & 703.

(46) Τοῖς ἤδη κατατεταγμένοις οὓς προώρισεν ὁ Θεὸς δικαίους ἐσομένους πρὸ καταβολῆς κόσμου ἐγνωκώς. Ibid. Lib. VII. p. 765.

(47) Εἰς ἣν (ἐκκλησίαν) τὴν τῷ ὄντι ἀρχαίαν, οἱ κατὰ πρόθεσιν δίκαιοι ἐγκαταλέγονται. Ibid.

ỳ. 33. *Justifié*] *Dieu les declarant justes*, dit Théodoret (48).
ỳ. 34. *A la droite de Dieu*] *Etre assis à la droite de Dieu*, dit Clement d'Alexandrie, *c'est jouïr de très-grands honneurs.*
ỳ. 36. *Nous sommes estimés*] (Ἐλογίσθημεν) C'est, *on nous traite.* Estimer une chose pour telle, c'est la traiter comme telle.



CHAPITRE IX.

ỳ. 1. LE *Saint-Esprit*] Théodoret l'entend de la grace du St. Esprit (1). De même: *Rend témoignage à notre Esprit* (2). Et ailleurs.

ỳ. 3. *Anathême*] Théodoret remarque, que St. Paul *dit*, *non seulement je voudrois*, *mais je souhaiterois* (3). Cela fait voir que le dernier encherit sur le premier. Et il entend cet Anathême de la separation de J. Christ. Cet *Anathême* n'est donc autre chose que souhaiter que J. Christ lui-même le devoue à la mort, si cela pouvoit servir à la conversion de ses freres (4). C'est un beau & noble sentiment, pareil à celui de ces hommes, qui, par affection pour leur Patrie, se devouoient à la mort. Les exemples en sont communs (5). *Il faut avouer*, disoit un Romain, *qu'il est beau de mourir pour la patrie; aussi suis-je prêt à me devouer pour le peuple Romain & pour ses Légions* (6). C'est le même vœu que celui de Moïse. *L'Anathême* n'étoit que le devouement d'une chose ou d'une personne à la mort, à la déstruction entiere. Ἀπὸ τῦ Χριςῦ, c'est *de la part* ou *par J. Christ*, comme je l'ai rendu; ὑπὸ τῦ Χριςῦ, *à cause de Christ*, comme on lit dans quelques MSS. Euripide s'est servi de cette préposition dans ce sens: *Non point à cause de la Lutte*, a-t-il dit (7). Mais il faut sçavoir qu'*un Anathême pour quelqu'un*, c'est prendre sa place, & lui procurer le salut par sa propre mort. On peut voir dans le petit Traité *des Macchabées* de Josephe, que c'est-là la signification de ce mot. C'est donc ici une victime qui s'immole elle-même, & qui est si agréable à Dieu, qu'il pardonne l'offense, & detourne la colere de Dieu sur soi-même. Voyez les Notes de Drusius & de Grotius.

ỳ. 4. *La gloire*] Les miracles. Voyez ci-dessus.

Ibid. *Les Alliances*] (Διαθῆκαι) *L'ancienne Alliance avoit été donnée aux Israëlites*, *& la nouvelle leur avoit été promise.* Les Juifs distinguoient deux Alliances; car il paroît par Eusebe, que Philon avoit écrit un Livre *des Alliances*, de

(48) Τῦ Θεῦ δικαίως ἀποφήναντος.
(1) Τὸ γὰρ θείυ πνεύματος τὴν χάριν .... εἰς μαρτυρίαν ἐκάλεσε.
(2) Rom. VIII. vs. 16.
(3) Ὀυκ ἐβουλόμην μόνον, ἀλλὰ καὶ ηὐχόμην. In vs. 6.
(4) Ὑπὲρ τῆς Ἰυδαίων σωτηρίας ἥδιςα ἂν ἐχωρίσθην αὐτῦ, nempe Χριςῦ. Ibid.
(5) *Les deux Deces*, *pere & fils*; Tite Live Lib. VIII. Cap. 9. & X. Cap. 28. *Curtius*; Ibid. Lib. VII. Cap. 6. *Codrus*, Roi des Athéniens; Justin. Hist. Lib. II. Cap. 6. & Valer. Max. Lib. V. Cap. 6.
(6) *Equidem mortem pro patria præclaram esse fateor*, *& me vel devovere pro populo Romano Legionibusque paratus sum.* Tit. Liv. Lib. IX. Cap. 4.
(7) Ὀυ πάλης ὑπό. In Bacch. I. vs. 455.

de la première & de la seconde (8); apparemment avec Abraham & avec Moïſe, où il eſt auſſi fait mention dans le Deuteronome de deux Alliances traitées avec Moïſe, l'une en Horeb, & l'autre au païs de Moab (9). Vous trouverez dans l'Eccléſiaſtique, l'*Alliance de la Royauté* (10), pour dire la Royauté conférée à David & à ſa famille; l'*Alliance du Sacerdoce* (11), pour dire le Sacerdoce donné à Aaron & à ſes enfans; l'*Alliance des Loix* (12), pour dire les Loix judiciaires; de même, l'*Alliance de la paix* (13), *de la reconciliation*, c'eſt le ſouverain Sacerdoce qui fut donné à Phinées.

Ibid. *L'ordonnance de la Loi*] (Νομοθεσία) C'eſt *les Loix*, *le corps entier des Loix*. Philon a employé cette expreſſion dans ce ſens: *Il a rempli la Loi de préceptes ſur le ſujet de la miſericorde & de la charité* (14). Irenée de même, quand il a parlé *de reſtituer au peuple la Loi donnée par Moïſe* (15).

Ibid. *Le Service divin*] (Λατρεία) Parce qu'en les preférant aux autres Nations, il leur préſcrivit *les Sacrifices* (16).

℣. 5. *Qui eſt Dieu ſur toutes choſes*] (Ὁ ἐπὶ πάντων Θεὸς) Des Anciens très-zèlés pour l'Orthodoxie n'ont pas cru que cet éloge convînt au Fils de Dieu (17). Cependant le Martyr Hippolite, raiſonnant ſur ces paroles, dit que l'Apôtre *explique d'une manière belle & claire le myſtère de la vérité.* J. C. eſt Dieu ſur toutes choſes; *c'eſt ce qui fait qu'il a dit avec liberté: Toutes choſes m'ont été remiſes par mon Pere* (18). Il allegue enſuite Apocal. I. ℣. 8. & au lieu que nous liſons ſimplement ὁ παντοκράτωρ, *tout-puiſſant*, il a lû, ὁ Θεὸς ὁ παντοκράτωρ, *Dieu tout-puiſſant.*

℣. 6. & 7. *C'eſt Iſaac qui ſera ta poſterité*] C'eſt-à-dire, c'eſt Iſaac qui ſera ton héritier, l'héritier des promeſſes que je t'ai faites: „ Bien qu'Abraham ait „ eu des enfans de trois femmes, un ſeul néanmoins (ſçavoir Iſaac) fut „ l'héritier des biens paternels, les autres ayant été ſéparés de la famille. „ Et Jacob, le plus jeune des fils jumeaux, fut l'héritier, parce qu'il ſe rendit „ agréable à ſon Pere, & reçut les vœux & la bénédiction paternelle. L'aîné „ fut aſſujetti au plus jeune; car c'eſt un grand avantage pour un méchant, „ de n'être pas ſon propre maître (19)". St. Clement dit ici qu'Iſaac & Jacob ne furent héritiers des promeſſes, que parce qu'ils en étoient les plus dignes par leurs vertus; ces mots εὐάρεστος τῷ πατρὶ, ſignifient que Jacob non ſeulement fut aimé d'Iſaac, mais qu'il le fut par ſes vertus. Clement d'Alexandrie a

(8) Περὶ διαθηκῶν, πρώτης καὶ δευτέρας. Hiſt. Eccl. Lib. II. 18.

(9) Chap. XXIX. vſ. 1.

(10) Chap. XLVII. vſ. 11.

(11) Ibid. Chap. XLIII. vſ. 7.

(12) Διαθήκην κριμάτων. Ibid. Chap. XLV. vſ. 30.

(13) Διαθήκη εἰρήνης. Ibid. vſ. 45.

(14) Νομοθεσίαν πεπλήρωκως τῶν διαταγμάτων. &c. De Judice p. 557.

(15) Καὶ ἀποκαταστῆσαι τῷ λαῷ τὴν διὰ Μωσέως νομοθεσίαν. Lib. III. 25. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. V. 8.

(16) Νομικὴν ἱερουργίαν.

(17) Voyez Conſt. Apoſt. Lib. VI. C. 26. p. 353. in fine, & la Note de Cottelier n°. 63. Origenes contra Celſum Lib. VIII. p. 187.

(18) Καλῶς διηγεῖται, καὶ λαμπρὸν τὸ τῆς ἀληθείας μυστήριον, οὗτος ὁ ὢν ἐπὶ πάντων Θεὸς ἐστίν. Λέγει γὰρ οὕτω μετὰ παῤῥησίας, Πάντα μοὶ παραδέδοται ὑπὸ τοῦ πατρὸς. Contra Noetum §. 6. p. 10. Edit Fabricii.

(19) Εἷς μόνος διαδέχεται κληρονόμος τῶν πατρῴων ἀγαθῶν: οἱ δὲ ἄλλοι διωκείωθησαν τῆς συγγενείας ἐκ τε αὐτοῦ διδύμων γενομένων, ὁ νεώτερος κληρονομεῖ, εὐάρεστος τῷ πατρὶ γενόμενος, καὶ τὰς εὐχὰς λαμβάνει. Δουλεύει δὲ ὁ πρεσβύτερος αὐτῷ: ἀγαθὸν μέγιστον τῷ φαύλῳ τὸ μὴ αὐτεξούσιον. Ἡ δὲ οἰκονομία αὐτὴ καὶ προφητικὴ, καὶ τυπική. Clem. Alex. Strom. Lib. II. p. 403.

a copié & imité tout cela de Philon, qu'il copie preſque tout-à-fait en plusieurs endroits de ce II. Livre, où il défend la Loi Moſaïque contre les objections des Hérétiques. Car c'eſt-là ſon but (20). Tout cela arriva par une diſpenſation prophetique & typique.

Ibid. *Il ne ſe peut néanmoins faire, que la parole de Dieu ſoit ſans effet*] (Ἐκπέπτωκεν ὁ λόγος τȣ̃ Θεȣ̃) Que la parole de Dieu ſoit tombée. Phraſe Hébraïque, dont on voit entre autres un exemple dans Judith, où Holopherne dit: *Il ne tombera rien des paroles que j'ai dites* (21); tout ce que j'ai dit ſera ponctuellement exécuté. Ἐκπέπτωκεν ὁ λόγος τȣ̃ Θεȣ̃, c'eſt-à-dire que la parole de Dieu ne peut être fauſſe: *Cette ſcience*, dit Clement d'Alexandrie, *ne ſçauroit être fauſſe, puiſque nous la tenons du Verbe. Elle eſt donc par conſequent tout-à-fait vraye* (22).

Ibid. ℣. 6. Le ſens eſt, bien que les Juifs reſiſtent à l'Evangile, les promeſſes de Dieu ne laiſſent pas d'être vrayes; parce que tous ceux qui deſcendent d'Iſraël, ne ſont pas ceux que Dieu reconnoît pour ſa poſterité: *Car ce n'eſt pas par la nature qu'on ſoutient avec lui des rélations de parentage, mais par la vertu* (23). Ceux à qui Dieu a fait ſes promeſſes, & à qui il a eu deſſein qu'elles apartînſſent, ſont les enfans d'Iſraël, qui ſont les imitateurs de ſa foi & de ſa vertu.

℣. 7. *Enfans*] Par-tout dans cette Epître, *Enfans* veut dire *héritiers*. *Enfans de Dieu*, c'eſt héritiers de Dieu. St. Paul ſe ſert de cette expreſſion, parce que la Terre promiſe apartenoit à Abraham & à ſa poſterité. Tout ce que St. Paul dit ici, eſt deſtiné à refuter le préjugé des Juifs, que tous les enfans d'Abraham, ſelon la chair, poſſederoient les biens que le Meſſie devoit procurer au peuple de Dieu. Juſtin Martyr dit aux Juifs: *Vous vous trompez, en vous imaginant que, parce que vous êtes enfans d'Abraham ſelon la chair, vous ſerez héritiers des biens que Dieu a promis de donner par J. Chriſt* (24). Et plus bas il leur dit encore: *Parce que vous êtes enfans de Jacob, ſelon la chair, vous eſpérez d'être ſauvés* (25).

Ibid. *Sera appellé*] (Κληθήσεται) C'eſt une façon de parler commune aux Auteurs Grecs, de dire, *il ſera appellé*, pour dire *il ſera*. Héſiode dit: *Ces bienheureux mortels ſont appellés terreſtres* (26), pour dire *ſont terreſtres. Ils ſeront appellés enfans de Dieu* (27), c'eſt-à-dire *ils ſeront*.

℣. 10. *Ayant conçu d'un*] (Ἐξ ἑνὸς κοίτην ἔχȣσα) Mr. le Clerc, *qui conçut en une fois*. Simon, *tout d'une fois*. Pour Simon, qui ſuit la Vulgate, & qui le declare, je ne m'en étonne pas. La Vulgate a mis, *ex uno concubitu*. Valla a refuté cette impertinence. Et Eraſme l'a fait après lui. Eraſme prétend, que

(20) Voyez Philon de Nobilitate.

(21) Καὶ οὐδὲν διαπεσεῖται τῶν ῥημάτων μȣ̃. Chap. VI. vſ. 9.

(22) Γνῶσις ἐςὶν ἀμετάπτωτ☉ ὑπὸ τȣ̃ λόγȣ παραδοθεῖσα; ταύτη καὶ πάντως ἀληθὴς ὑπάρχει. Strom. Lib. VI. p. 642.

(23) Ου γὰρ τῆς φύσεως ὁ Θεὸς, ἀλλὰ τῆς ἀρετῆς ἐπιζητεῖ συγγένειαν. Clem. ibid.

(24) Ὑπονοȣ̃ντες διὰ τὸ εἶναι τȣ̃ Ἀβραὰμ κατὰ σάρκα σπέρμα, πάντως κληρονομήσειν τὰ καταγγελμένα παρὰ τȣ̃ Θεȣ̃, διὰ τȣ̃ Χριςȣ̃ δοθήσεσθαι ἀγαθά. Dial. p. 203.

(25) Ἐπειδὴ κατὰ τὸ σαρκικὸν σπέρμα τȣ̃ Ἰακὼβ τέκνα ἐςὲ, πάντως σωθήσεσθαι προσδοκᾶτε. Dial. p. 278.

(26) Τοὶ μὲν ἐπιχθόνιοι μακαρὲς θνητοὶ καλέονται δευτέροι. Oper. & Dier. vſ. 141.

(27) Ibid. Vid. Grævii Lect. Heſiod. p. 20. Ed. Clerici.

que c'eſt un exemple évident de l'altération des Exemplaires. Ainſi, n'en deplaiſe à Mr. Simon, il a dû corriger cela. Mais pour Mr. le Clerc, qui traduit ſur le Grec, pourquoi a-t-il traduit de la ſorte? Eſt-ce que St. Paul auroit voulu dire que Jacob & Eſaü ont été conçus *in uno coitu*? Quelle impertinente penſée! Mais elle n'eſt pas dans le Grec, & aucun Exemplaire n'a ἐκ μίας κοίτης, il y a ἐξ ἑνὸς κοίτην ἔχουσα. Encore n'y a-t-il point dans Mr. le Clerc quelque Note qui rende raiſon de cette bizarre traduction. Il eſt vrai que Hammond veut prendre ἐξ ἑνὸς comme un adverbe, pour *ſimul*; mais où ſont les exemples? Théodoret appuye le ſens de Mr. le Clerc. Il explique ἐξ ἑνὸς &c. par, *elle conçut l'un & l'autre en même tems* (28).

℣. 11. *& ſuivans.* Théodoret ſe tire mal d'affaire ſur tous ces paſſages. Il dit enfin ſur le ℣. 18. *Il a compaſſion* &c. *Ne vous étonnez donc pas, s'il reçoit ceux d'entre vous qui croyent, & s'il rejette les incrédules.* La ſolution de toutes les difficultés que St. Paul a propoſées, ne ſe trouve, ſelon lui, qu'au ℣. 22.

℣. 13. *Tous les enfans d'Abraham ont atteint à leur état de perfection*, dit Menaſſeh Ben-Iſraël, *car Dieu n'en a rejetté aucun, mais il a béni toute ſa poſterité* (29).

Ibid. Simon: *J'ai plus aimé Jacob qu'Eſaü.* Cela eſt net. C'eſt le ſens; mais qui lui a permis de traduire ainſi? C'eſt qu'un homme qui fait les Loix eſt au deſſus des Loix. Bohlius trouve que le Verbe *Ahab, il a aimé*, ne ſignifie que *il a preféré* (30).

Ibid. *J'ai haï*] Clement d'Alexandrie remarque, que *le Seigneur ne haït rien; car il ne peut pas haïr quelque choſe, & vouloir que la choſe qu'il haït exiſte. Il ne ſçauroit vouloir non plus qu'une choſe ne ſoit pas, & être en même tems la cauſe de l'exiſtence de ce qu'il voudroit qui ne fût pas* (31). Il conclut de tout cela, *qu'aucune choſe n'eſt l'objet de la haine de Dieu* (32).

℣. 17. *C'eſt pour cela même* &c.] Théodoret rapporte un beau paſſage de Platon que je vais copier ici. Ce Philoſophe diſtingue deux ſortes de pécheurs. „ Il y en a qui trouvent de l'utilité à faire de la peine à Dieu & aux hommes; „ ce ſont ceux qui ont commis des péchés auxquels on peut apporter du re„ mede. Ils n'en retirent cependant pas cette utilité, ſans éprouver des dou„ leurs & des tourmens, tant dans cette vie que dans les enfers: car c'eſt l'uni„ que voye de ſe délivrer de l'iniquité qu'ils ont contractée. Mais ceux qui „ ont commis des injuſtices énormes, & qui par-là ſe ſont mis dans un „ état où il n'y a plus de remedes pour eux; ceux-là, dis-je, ſervent d'exem„ ple aux autres. Eux-mêmes ne retirent aucune utilité de leurs vices, puiſ„ qu'ils les ont mis dans un état incurable; mais ceux qui les voyent, en reti-
„ rent

(28) Κατὰ τὸν αὐτὸν καίρον ἀμφοτέρους συνέλαβεν.

(29) *Omnes autem* (nempè filii Abrahæ) *perfectionem ſuam habuerunt, neminem enim filiorum iſtorum rejecit Deus, ſed univerſo ſemini ejus benedixit.* Probl. de Creat. Prob. I. p. 3.

(30) Diſſ. I. Theſ. Theol-Phil. V. T. p. 4. §. 32. & ſuivans.

(31) Ἦν γὰρ οὐδὲν ὁ μισεῖ ὁ κύριος, οὐ γὰρ δὴ που μισεῖ μέν τι, βούλεται δὲ αὐτὸ εἶναι, ὃ μισεῖ· οὐδὲ βούλεται μέν τι μὴ εἶναι, αἴτιος δὲ γίνεται τοῦ εἶναι αὐτὸ, ὃ βούλεται μὴ εἶναι. Pæd. Lib. I. 8. p. 113.

(32) Οὐδὲν ἄρα μισεῖται ὑπὸ τοῦ Θεοῦ. Ibid.

„ rent du profit. En les voyant ſouffrir les peines horribles & douloureuſes „ de leurs péchés, ils ſont comme un exemple qui eſt en tout tems devant „ les yeux des autres (33). Théodoret ajoute à cela, *qu'il ſemble que ce Phi-„ loſophe ait derobé cela dans nos Livres ſacrés. Il a ſans doute connu ce que le „ divin Moïſe a écrit, que Dieu dit à Pharaon*: C'eſt pour cela même que je t'ai „ ſuſcité pour faire voir en toi ma puiſſance ". Théodoret ajoute encore, que les peines dont Dieu punit Pharaon, n'étoient pas deſtinées à le corriger, mais à ſervir d'exemple à tous ceux qui entendroient parler de la manière dont Dieu en uſa avec ce Prince très-méchant. Il dit encore, que comme on a des Boureaux dans la ſocieté, & que les villes les entretiennent pour punir les voleurs & les autres criminels, quoiqu'elles ayent dans le fond de l'horreur pour le genre de vie de ces gens-là, mais elles s'en ſervent par néceſſité: Dieu uſe de même des Tyrans & des méchans pour exercer ſes jugemens, & ne laiſſe pas de les en punir dans la ſuite, *parce qu'ils n'agiſſent pas dans la vûë de ſervir Dieu, & d'exécuter ſes jugemens, mais de ſatisfaire leur propre méchanceté* (34). Il rapporte là-deſſus l'exemple des Aſſyriens, punis pour avoir cruellement traité le peuple de Dieu, quoiqu'ils exécutaſſent les décrets de ſa Providence.

Ibid. La penſée de St. Paul a été exprimée par l'Auteur de l'Eccléſiaſtique: *Le Seigneur endurcit Pharaon, pour ne le pas reconnoître, afin que ſes opérations merveilleuſes fûſſent connues de toute la terre* (35).

Ibid. *J'ai ſuſcité*] (Ἐξήγειρα) C'eſt-à-dire, dit Théodoret, *je vous ai permis de monter ſur le Trône, & ne vous en ai point empêché, quoique la choſe fût en mon pouvoir; parce que je prévoyois qu'en permettant cela, il en reviendroit un grand avantage aux autres* (36).

℣. 19. *De quoi ſe plaint-il*] (Τὶ ἔτι μέμφεται) C'eſt quelque choſe de plus. Μέμφομαι, c'eſt *blâmer*. Quelle raiſon a-t-il donc de blâmer les hommes, de les reprendre? Héſiode, parlant des enfans qui vieilliſſent avant l'âge, dit: *Ils outragent leurs peres, impies qu'ils ſont, ils querellent leurs peres avec des paroles dures.* (37).

℣. 20. *Le vaſe dira-t-il?* &c.] Voici deux Poëtes Grecs qui ont eu la même penſée: *On ne doit pas juger des ouvrages des Dieux, tous ſont beaux & ſacrés* (38). Théocrite à la fin de ſes Bacch. dit: *Qu'aucun noſe blâmer les ouvrages des Dieux* (39).

℣. 22.

(33) Οἱ δὲ ἂν τὰ ἔσχατα ἀδικήσωσι, καὶ διὰ τοιαῦτα τὰ ἀδικήματα ἀνίατοι γένωνται, αὐτοὶ μὲν οὐκέτι ὀνίνανται οὐδὲν, ἅτε ἀνίατοι ὄντες. ἄλλοι δὲ ὀνίνανται, οἱ τούτους ὁρῶντες διὰ τὰς ἁμαρτίας τὰς μεγίστας, καὶ ὀδυνηρότατα, καὶ φοβερώτατα τὰ πάθη πάσχοντας, καὶ τὸν ἀεὶ χρόνον ἀτεχνῶς παραδείγματα ἀνηρτημένους. Plato in Gorg. & apud Theodor. T. IV. Sermon. VI. de Provid. p. 566.

(34) Ἐπειδήπερ οὐκ ὡς Θεῷ διακονοῦντες, ἀλλ' οἰκείᾳ πονηρίᾳ δουλεύοντες, τὰ δεινὰ ἐκεῖνα δεδράκασιν.

(35) Ὅπως ἂν γνωσθῇ ἐνεργήματα αὐτοῦ. Chap. XVI. vſ. 17.

(36) Συνεχώρησα σοι τῆς βασιλείας τυχεῖν, καὶ κωλῦσαι δυνάμενος οὐκ ἐκώλυσα, τὴν ἐντεῦθεν τοῖς ἄλλοις γενησομένην προορῶν ὠφέλειαν. In vſ. 22.

(37) Μέμψονται δ' ἄρα τοὺς χαλεποῖς βάζοντ' ἔπεεσι Σχέτλιοι. Op. & Dier. verſ. 186.

(38) Κρίνειν οὐκ ἐπέοικε θεῖα ἔργα βροτοῖσι
Παντα γὰρ ἱερὰ ταῦτα καὶ ἀδέα.
Bion Idyll. VII.

(39) .... Μηδεὶς τὰ θεῶν ὀνόσαιτο.

℣. 22. *Vases de colere*] *Qui sont devenus volontairement tels. Vases de misericorde, qui sont dignes de la bonté de Dieu.* Cet Auteur reconnoît par-tout & enseigne la liberté. *La préparation à la gloire n'est que la préscience de Dieu.* Je vais copier un passage de Maimonidès. Son principe est, que Dieu étant juste, il n'arrive rien aux hommes, soit biens, soit maux, qui ne soit dispensé par la justice: ensorte que s'il se blesse à la main par une épine, qu'il tire aussi-tôt, il faut croire que c'est une peine que Dieu lui inflige. Puis il continue en ces termes: „ Selon Aristote, le bonheur ou l'adversité, les éve- „ nemens favorables, contraires, les biens, les maux, sont accidentels; selon „ la Secte *Assaria*, ils sont dispensés par la volonté de Dieu; selon la Secte *Mua-* „ *zali*, par sa Sagesse; & selon nous, par le mérite de chacun (40) ". Les Sectes *Assaria* & *Muazali*, sont des Sectes Arabes, ou des Philosophes Mahometans; mais je ne les connois pas. „ Selon les idées de la Secte *Assaria*, Dieu „ peut punir dans cette vie, & condamner au feu éternel dans celle qui est à „ venir, un homme juste. Car ils disent, c'est ainsi qu'il le veut. Mais cela „ ne paroît pas juste à ceux qui sont de la Secte *Muazali*. Ils disent, que qui- „ conque souffre dans ce monde, la fourmi même, doit s'attendre à une re- „ compense; ce qui, selon eux, est l'ouvrage de la Sagesse divine; afin que cha- „ cun soit puni, en vûë d'une plus grande recompense. Mais nous, nous „ croyons que tout ce qui regarde les hommes est dispensé selon les régles „ de la justice de Dieu; qu'il n'y a aucune injustice en Dieu; & qu'il ne punit „ personne qui ne soit coupable & qui n'ait mérité d'être châtié (41) ". Maimonidès soutient, que c'est-là le sentiment commun des Docteurs, & cite ces deux passages de la *Misna*: *Il n'y a point de mort sans péchés, ni de châtiment sans iniquités*; & encore: *De la même mesure dont un homme aura mesuré, on le mesurera* (42). Voici jusqu'où ces gens-là poussoient les consequences de ce principe. Ils disoient, que Dieu recompenseroit un Embryon, qui meurt dans le ventre de sa mere, de tous les biens qu'il auroit faits s'il avoit vécu, & qu'il en puniroit de même un autre de tous les maux qu'il auroit faits.

Ibid. *Préparés pour la perdition*] (Κατηρτισμένα εἰς ἀπώλειαν) Καταρτίζω signifie *former*, *disposer* (43). Voyez les Concordances. Dieu n'a pas créé les hommes pour la perdition; mais il a créé les méchans, quoiqu'il sçache qu'ils péri-

(40) *Ex accidenti; secundùm sectam Assariam, ex sola voluntate Dei: secundùm sectam Muazali, ex ejus sapientia: secundùm nos autem, juxtà meritum operum hominum.*

(41) *Proindè, juxtà sectam Assariam, potest Deus aliquem, qui justus fuit, punire in hoc sæculo, & æterno quoque igni adjudicare in sæculo venturo. Dicunt enim, Ita fert voluntas ejus. Sectæ verò Muazali, nequaquam hoc æquum esse videtur: sed quod ei, qui doloribus hic afficitur, etiam usquè ad formicam, præmium & recompensatio sit expectanda; id quod sapientiæ divinæ opus esse dicunt, ut videlicet aliquis propter ampliorem remunerationem puniatur. Nos autem credimus, quòd omnes istæ res humanæ administrentur secundùm justitiam Dei, & quod procul à Deo sit omnis iniquitas, quod neminem puniat, nisi reum & pœnas benè commeritum.* More Nevochim Part. III. Cap. 17. p. 380.

(42) *Non est mors sine peccato, neque castigationes sine iniquitate.* Item. *Eâ mensurâ quâ homo metitur, metientur ei.*

(43) Hebr. XI. vs. 3.

périront. L'Auteur de l'Ecclésiastique dit d'un homme, qui de juste est devenu méchant, *Dieu l'a préparé pour l'épée* (44).

℣. 23. *Qu'il a préparé pour la gloire*] (Ἃ προητοίμασεν εἰς δόξαν) Je ne doute point que προητοίμασεν ne signifie *destiné*, & si l'on veut, *prédestiné*. C'est dans ce sens que Jesus fils de Syrach dit, parlant de Zorobabel & de Jesus fils de Josedec, que pendant leur vie ils bâtirent le S. Temple du Seigneur, *destiné à une gloire éternelle* (45). *Préparé* exprime moins la pensée que *destiné*. De même l'Ange dit à Tobie, en parlant de Sara, fille de Raguël: *Ne craignez point de l'épouser, car elle vous a été destinée de tout tems* (46).

℣. 25. L'explication de Théodoret sur cet endroit est belle; mais il semble difficile de l'ajuster. Il remarque, que le passage d'Osée ne regarde que les Juifs. Cela est vrai dans l'original. C'est le sens. Il remarque donc, que Dieu, qui avoit dit des Juifs & des Israëlites (Voyez le passage dans Osée (47), pour juger s'il ne s'agit pas des uns & des autres, quoique Théodoret ne parle que des Juifs) qu'ils n'étoient plus son peuple, dit dans la suite, qu'ils sont son peuple. Cela appliqué aux Juifs du tems de St. Paul, ne tend qu'à prouver, que Dieu, en les rejettant à cause de leur incrédulité, ne faisoit rien qu'il n'eût déja fait, & que s'ils vouloient embrasser l'Evangile, ils pourroient devenir de nouveau le peuple de Dieu, comme ils l'avoient été, d'autant plus que les Gentils, qui n'avoient jamais été le peuple de Dieu, l'étoient bien devenus (48).

℣. 27. *Quand le nombre*] Les Juifs disoient (dit Théodoret) que très-peu de leur Nation avoient reçu l'Evangile, & que tous les autres le détestoient comme une imposture (49). L'Apôtre montre que cela avoit été prédit long-tems auparavant par Esaïe: *Que quand le nombre* &c. (50). Il n'y auroit que ceux qui croiroient, qui seroient sauvés.

Ibid. *Un reste*] (Κατάλειμμα) L'Auteur de l'Ecclésiastique, parlant de la vertu de Noé, dit, que c'est *pour l'amour de sa vertu que la terre conserva quelque reste du genre humain* (51). Ce mot κατάλειμμα se dit d'un petit reste.

℣. 28. *Car le Seigneur consomme & abrege l'affaire en justice*] (Λόγον γὰρ συντελῶν καὶ συντέμνων ἐν δικαιοσύνῃ) Théodoret n'a point ces mots dans son Commentaire. Il n'a que ceux qui suivent. Au reste il entend par Λόγον συντετμημένον *la Foi*, qui est une voye abregée de sauver, par opposition à tous les préceptes de la Loi.

℣. 29. *On peut voir*, dit Justin Martyr, *encore tout le Païs de Sodome & de Gomorrhe, desert, brûlé, destitué entierement d'habitans* (52).

℣. 30. *Qui*

(44) Ἑτοίμασεν εἰς ῥομφαίαν. Ch. XXVI. vs. 34.

(45) Ἡτοιμασμένον εἰς δόξαν αἰῶνος. Chap. XLIX. vs. 16.

(46) Ὅτι αὐτὴ ἑτοιμασμένη ἦν ἀπὸ τοῦ αἰῶνος. Chap. VI. vs. 17.

(47) Chap. II. vs. 23. 24.

(48) Συνήθως γὰρ ἀπεβλήθητε· ἀλλὰ κἂν πάλιν θελήσητε, λαὸς καὶ ἠγαπημένη κληθήσεσθε. καὶ γὰρ τὰ ἔθνη οὐ λαὸς ὄντες, νῦν λαὸς χρηματίζει.

(49) Ἔλεγον οἱ Ἰουδαῖοι, ὀλίγους ἐξ αὐτῶν δεδέχθαι τὸ κήρυγμα, τοὺς δὲ ἄλλους ἅπαντας ὡς ἐξαπάτην φυγεῖν.

(50) Chap. I. 8-20.

(51) Διὰ τοῦτο ἐγενήθη κατάλειμμα τῇ γῇ. Chap. XLIV. vs. 20.

(52) Ἔρημον καὶ κεκαυμένην οὖσαν, καὶ ἄγονον μενοῦσαν, οἱ βουλόμενοι ὁρᾷν ἔχουσι. Apol. II. p. m. 69.

℣. 30. *Qui ne cherchoient point la justice, ont trouvé la justice*] Καταλαμβάνειν signifie fort bien trouver un bien que l'on cherche. En voici un exemple tiré de Philon. Les filles de Jethro vont chercher Moïse, *& le trouverent proche de la fontaine* (53).

Ibid. *Suivre la Justice, l'atteindre, l'embrasser*] (Διώκειν, καταλαμβάνειν) On cherche du mystère dans ces expressions. On croit que St. Paul fait allusion aux jeux de la Course, usités parmi les Grecs. Je l'ai cru aussi; mais je me désabuse en voyant que l'Auteur de l'Ecclésiastique a parlé tout comme St. Paul: *Si vous suivez la Justice, vous l'atteindrez* (54), vous l'acquerrez.



CHAPITRE X.

℣. 2. L*E zèle de Dieu*] Ce témoignage que St. Paul rend aux Juifs, est justifié par ce que Philon rapporte à l'occasion de l'entreprise de Cajus, & que vous trouverez rendu fort librement dans la Traduction de Josephe (1).

℣. 7. *Ramener*] (Ἀναγαγεῖν) N'en déplaise à Mr. le Clerc, sa Critique ou sa Grammaire n'est pas juste. Il croit que ἀναγαγεῖν signifie *ressusciter de nouveau.* Mais le contraire se voit par un passage des Hébreux, où l'on trouve le même terme (2). Cela est remarquable, pour prouver que St. Paul est l'Auteur de l'Epître aux Hébreux. Le mot ἀνάγω ne se prend point pour *amener de nouveau.* Voyez les Concordances.

℣. 11. *Qui croit* &c.] ℣. 13. *Qui invoquera*] *Comme l'Apôtre a parlé ci-dessus de la foi du cœur & de la confession de la bouche, il joint ces deux témoignages de l'Ecriture* (3).

℣. 14. *Mais comment* &c.] *L'Apôtre*, dit Théodoret, *veut montrer, que les Juifs n'ont été privés du salut que par leur propre faute, en rejettant l'Evangile qui leur a été prêché. Mais il ne prouve pas cela directement; il prend un autre tour* (4). Clement d'Alexandrie dit fort bien à ce sujet: *Le Verbe divin a crié, appellant en même tems tous les hommes; & connoissant sur-tout ceux qui ne se laisseroient point persuader, il n'a pas laissé de leur addresser une vocation légitime; parce que, comme il dépend de nous de nous laisser persuader ou non, il n'a voulu laisser à personne un prétexte d'ignorance* (5).

℣. 15. O

(53) Καταλαμβάνουσιν αὐτόν. De Vita Mosis Lib. I. p. 434.

(54) Ἐὰν διώκῃς τὸ δίκαιον καταλήψῃ. Chap. XXVII. vs. 8.

(1) Tom. V. p. 517.

(2) Chap. XIII. vs. 20.

(3) Ἁρμοδίως δὲ τῇ καρδίᾳ καὶ τῇ γλώττῃ τὰς μαρτυρίας προσήρμοσε. τῇ μὲν καρδίᾳ τὸ, πᾶς ὁ πιστεύων ἐπ' αὐτῷ οὐ καταισχυνθήσεται, τῇ δὲ γλώττῃ, πᾶς γὰρ ὃς ἐὰν ἐπικαλέσηται τὸ ὄνομα κυρίου, σωθήσεται. Theodoret.

(4) Εἶτα διδάσκει, ὡς ἑκόντες Ἰουδαῖοι τῆς σωτηρίας ἐστέρηνται, προσενεχθὲν τὸ κήρυγμα δέξασθαι μὴ θελήσαντες· ἀλλ' ἐναργῶς οὐ προσφέρει τὸν ἔλεγχον, ἀλλ' ἑτέρως μεθοδεύει τὸν λόγον.

(5) Ὁ θεῖος λόγος κέκραγεν, πάντας συλλήβδην καλῶν, εἰδὼς μὲν καὶ μάλιστα τοὺς μὴ πεισθησομένους· ὅμως δὲ οὖν, ὅτι ἐφ' ἡμῖν τὸ πείθεσθαί τε καὶ μὴ, ὡς μὴ ἔχειν ἀγνοίας προφασίσασθαί τινας δικαίαν τὴν κλῆσιν πεποίηκεν. Strom. Lib. II. p. 370.

℣. 15. *O que les pieds ſont beaux*] On voudroit bien ôter cet Hébraïſme, mais on ne l'oſe. *Beaux* (ὡραῖοι) veut dire *agréables*, *aimables*; & les *pieds* ſont mis pour la préſence, & pour la parole qu'ils annoncent. A l'égard de ὡραῖος, *beau*, il ſe prend dans ce ſens, dans ce paſſage de l'Eccléſiaſtique: *Que la miſericorde*, c'eſt-à-dire, la delivrance, la bénéficence *de Dieu eſt belle* (agréable) *dans le tems de l'affliction! C'eſt comme une nuée pleine d'eau, & fondant en pluye dans le tems de la ſécherеſſe* (6). *Que les pieds ſont beaux*, pour dire, qu'ils nous rendent un agréable ſervice, comme ſe ſont exprimés des Auteurs Grecs (7). On dit des choſes qui nous font plaiſir, ou qui ſervent à nous en faire; qu'elles ſont belles!

℣. 18. *Ne l'ont-ils point entendu*] (Μὴ οὐκ ἤκουσαν) Clement d'Alexandrie rapporte, que *St. Pierre avoit dit*, *que le Seigneur avoit ordonné aux Apôtres de pardonner les péchés à ceux d'entre les Iſraëlites, qui, touchés d'un ſincere repentir, voudroient croire en Dieu par ſon nom.* Il ajouta: *Après avoir prêché douze ans aux Iſraëlites, prêchez auſſi au monde, de peur que quelqu'un ne puiſſe dire, Nous n'avons point ouï parler de l'Evangile* (8). Le Docteur Potterus remarque ſur ce paſſage, qu'*Apollonius, Ecrivain contemporain de Clement, a fait mention de cette inſtruction du Sauveur à ſes Diſciples, dans un Ouvrage qu'il écrivit contre les Cataphrygiens, Hérétiques de ce tems. Euſebe nous en a conſervé quelques fragmens* (9). Sçavoir, ſi les Apôtres demeurerent effectivement en Judée 12 ans après la mort du Sauveur, ſans aller prêcher aux Gentils? C'eſt une queſtion: mais voilà quelle eſt la Tradition.

℣. 19. *Un peuple qui n'eſt point peuple*] Voyez la Remarque ſur Rom. IV. ℣. 17.

Ibid. *Je vous exciterai à la colere*] (Παροργιῶ ὑμᾶς). Mr. le Clerc, *Je vous mettrai en colere*. Παροργιῶ, c'eſt plutôt, *je vous attriſterai*. La jalouſie attriſte plutôt qu'elle n'irrite; c'eſt le ſens de ce terme dans ces paroles de l'Eccléſiaſtique: *L'ame du pauvre triſte & affligée* (10); de même: *L'enfant qui afflige ſon pere* (11).

℣. 20. *S'enhardit*] (Ἀποτολμᾷ) *Parce qu'il annonçoit la vocation des Gentils, qui déplaiſoit extrêmement aux Juifs, & le crime des Juifs, ou leur incrédulité. Il n'a pas craint leur colere* (12).

(6) Ὡς ὡραῖον ἔλεος. Chap. XXXV. vſ. dernier.
(7) Vide Annotat. Miſcellan: Lamb. Bos.
(8) Διὰ τοῦτο φησὶν ὁ Πέτρος, εἰρηκέναι τὸν κύριον τοῖς Ἀποστόλοις, ἐὰν μὲν οὖν τις θελήσῃ τοῦ Ἰσραὴλ μετανοῆσαι, διὰ τοῦ ὀνόματός μου πιστεύειν εἰς τὸν Θεὸν, ἀφεθήσονται αὐτῷ αἱ ἁμαρτίαι. Μετὰ δώδεκα ἔτη ἐξέλθετε εἰς τὸν κόσμον, μή τις εἴπῃ, οὐκ ἠκούσαμεν. Strom. Lib. VI. p. 636.
(9) Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 18.
(10) Ψυχὴν παροργισμένην. Chap. IV. vſ. 3.
(11) Παροργίζων. Ibid. Chap. III. vſ. 15.
(12) Ἔδειξε κατὰ ταυτὸν καὶ τῆς τῶν ἐθνῶν θεογνωσίας τὴν πρόρρησιν, καὶ τὴν Ἰουδαίων μιαιφονίαν: τὸ γὰρ ἀποτολμᾷ τοῦτο δηλοῖ, οὐκ ἔδεισε φονῶντας Ἰουδαίους καὶ μεμηνότας. Theodoret.



CHAPITRE XI.

℣. 2. PRéconnu] C'eſt-à-dire, *qui a été digne de la connoiſſance de Dieu* (1).

℣. 4. *Devant Baal*] (Τῇ Βάαλ) Mons, *Devant l'Idole de Baal.* Ils mettent qu'il y a ainſi dans le Grec. Cela n'eſt pas exact. Le mot d'Idole eſt ſeulement ſous-entendu. Clement d'Alexandrie, parlant de cet homme qui devint amoureux de la Venus de Cnide, dit: *Elle étoit de marbre & fort belle* (2); *il brûloit pour elle, & ſouhaitoit paſſionnement la jouïſſance de cette pierre* (3). L'article féminin eſt joint dans ce paſſage avec un nom maſculin. En voici encore un exemple: *Ils ſacrifioient à Baal & à la Geniſſe* (4). Il s'agit des Idoles de Jeroboam (5). C'étoient des veaux ou des geniſſes. Cependant il y a des Exemplaires de Tobie, où on lit (δυνάμει) *à la puiſſance*, au lieu de (δαμάλει) *à la geniſſe.* Δύναμις eſt mis alors pour *El, Dieu*; mais ces Exemplaires ſont les moins corrects.

℣. 6. *Si c'eſt par la grace, ce n'eſt plus par les œuvres; autrement la grace n'eſt plus grace*] (Εἰ δὲ χάριτι, οὐκ ἔτι ἐξ ἔργων· ἐπεὶ ἡ χάρις οὐκ ἔτι γίνεται χάρις) Voici la définition qu'Ariſtote a donné de la grace: *C'eſt*, dit ce Philoſophe, *rendre un ſervice à une perſonne qui nous en prie, ſans être déterminé à cela par le motif de s'acquitter de quelques bienfaits qu'on en a reçu auparavant; ni par celui de quelqu'avantage qu'il en reviendra; mais uniquement par le déſir de lui être utile* (6).

℣. 7. *Election*] (Ἐκλογὴ) L'Ecriture appelle *Election*, ſelon Théodoret, *le corps des Fidèles qui ont cru à l'Evangile* (7). *L'Election*, ou les *Elus*, c'eſt le titre qui eſt donné aux Iſraëlites en divers endroits de l'Ecriture, & que les Juifs ſe donnoient à eux-mêmes. *Pour le ſalut des Elus de Dieu*, dit l'Eccléſiaſtique (8).

Ibid. *Ont été endurcis*] (Ἐπωρώθησαν) Théodoret l'explique par l'endurciſſement. *L'incrédulité*, dit-il, *a rendu leurs cœurs plus durs* (9).

℣. 8. *Donner*, pour permettre (10).

Ibid. *Un eſprit de componction*] (Πνεῦμα κατανύξεως) Théodoret a entendu par-là, *un eſprit incorrigible* (11). Mais alors ce ſens eſt mal exprimé par *componction*. *Eſprit* ſignifie tout ce qui fait agir les hommes, ce qui donne un certain mouvement à l'ame, une diſpoſition active dans l'ame. C'eſt ainſi qu'il

(1) Τοῦτ' ἔστι τῆς θεογνωσίας ἀξίους. Theodoret. in hunc loc.

(2) Λίθος ἦν, καὶ καλὸς ἦν. In Protreptico. p. 38.

(3) Ἐρᾶσθη ταυτῆς καὶ μιγνύται τῇ λίθῳ. Ibid.

(4) Ἔθυον τῇ Βάαλ, καὶ τῇ δαμάλει. Tobie I. vſ 5.

(5) Voyez 1 Rois XII. vſ. 28. Oſée II. vſ. 8.

(6) Ἔστω δὲ χάρις, καθ' ἣν ἔχων λέγεται χάριν, ὑπουργεῖν τῷ δεομένῳ, μὴ ἀντὶ τινὸς, μηδ' ἵνα τὶ τῷ αὐτῷ τῷ ὑπουργοῦντι ἀλλ' ἵνα ἐκείνῳ τὶ. Ariſt. Ῥητορικῆς B. 3. La Cr.

(7) Τοὺς ἐξ αὐτῶν πεπιστευκότας καλεῖ.

(8) Ἐπὶ σωτηρίᾳ ἐκλεκτῶν αὐτοῦ. Chap. XLVI. vſ. 2.

(9) Σκληροτέραν καρδίαν.

(10) Τὸ ἔδωκεν, ὡς τὸ παρέδωκεν, ἀντὶ τοῦ συνεχώρησεν.

(11) Πνεῦμα κατανύξεως τὴν ἀμετάβλητον ἐκάλεσε γνώμην.

qu'il eſt parlé d'un *Eſprit de douceur* (12). C'eſt par la même raiſon que les Paſſions ſont appellées des Eſprits: *Les Paſſions*, dit Clement d'Alexandrie, *ſont appellées Eſprits: mais il ne faut pas entendre par-là ces Eſprits qui ont du pouvoir, les Eſprits malins; autrement un homme poſſedé par pluſieurs Paſſions, auroit une legion de Démons* (13). St. Clement veut refuter par-là des Hérétiques de ſon tems, qui croyoient que les Paſſions étoient des Démons.

℣. 9. *Que leur table leur ſoit en piége*] C'eſt-à-dire, *comme un piége.* Cet (εἰς) *en*, eſt mis pour (ὡς) *comme.* Druſius l'a remarqué (14). Le ſens eſt; ce qui fait leurs délices, ſera pour eux un moyen, une occaſion de les faire périr.

℣. 11. *Jaloux*] Il ſemble que St. Paul ait eu en vûë la parabole du *Fils prodigue.*

℣. 12. Théodoret explique ainſi cet endroit: *Si pendant que la plupart des Juifs ſont incrédules, ceux d'entre eux qui ont cru, ont porté la connoiſſance de Dieu aux Gentils, il eſt clair que ſi tous les Juifs avoient cru, cela auroit procuré plus de bien à tous les hommes. Car tous les hommes croiroient plus facilement, ſi les Juifs ne combattoient plus l'Evangile, & qu'ils reconnûſſent avec nous la vérité* (15).

℣. 15. *Si-non une Réſurrection*] Théodoret explique ainſi cet endroit „ Il ne „ parle point d'un rappel des Juifs, mais il dit, que ſi tous les Juifs avoient „ embraſſé l'Evangile, il ne reſteroit plus rien que la Réſurrection des morts; „ ce qu'il appuye des paroles du Seigneur (16): *Et lorſque cet Evangile aura* „ *été prêche à toutes les Nations, alors viendra la fin* (17)". Cela eſt apparemment lié avec ſa penſée, que ſi les Juifs avoient tous cru, cela auroit contribué à la converſion de tous les Gentils.

℣. 16. Appliquez à la comparaiſon de St. Paul ces belles expreſſions de l'Auteur de l'Eccléſiaſtique: *Dieu a arraché la racine des Nations ſuperbes, & il a planté les humbles en leur place* (18). *Les branches.* Expreſſion du même Auteur, pour dire les *Deſcendans, les Enfans. Les branches* (les Enfans) *de la femme adultère ne porteront point de fruit* (19). *Racine, branches*, pour dire les Peres & les Enfans. *Vous êtes de bonne race, mon frere*, dit Tobie (20).

Ibid. On peut voir dans Philon une refléxion qui a un grand rapport avec celle que fait ici St. Paul. Il dit, que Dieu, qui eſt le Maître & le Roi du

(12) Πνεῦμα πρᾳότητος. 1 Corinth. IV. vſ. 21. & Galat. VI. vſ. 1.

(13) Πνεύματα λέγεται τὰ πάθη, τὰ ἐν τῇ ψυχῇ, οὐκ ἐξουσίας πνεύματα, ἔπει ἔσαι ἐμπαθὴς ἄνθρωπος λεγεῶν Δαιμόνων. Eclog. in Script. Proph. §. 46.

(14) In 1 Macch. I. vſ. 38.

(15) Ἐι γὰρ τῶν πλειόνων ἀπιστησάντων, οἱ ἐξ αὐτῶν πεπιστευκότες τοῖς ἔθνεσι τῆς θεογνωσίας τὸν πλοῦτον προσήνεγκαν, δηλονότι πάντες πιστεύσαντες μειζόνων ἀγάθων πᾶσιν ἀνθρώποις ἐγένοντο ἂν πρόξενοι. ῥᾶον γὰρ ἐπίστευον πάντες, οὐκέτι τούτων ἀντιλεγόντων, ἀλλὰ μεθ' ἡμῶν τὴν ἀλήθειαν κηρυττόντων.

(16) Matth. XXIV. vſ. 14.

(17) Ἐι γὰρ τούτων ἀπιστησάντων, προσελήφθη τὰ ἔθνη, καὶ τῆς προτέρας ἀγνοίας ἐλευθερώθη, δῆλον ὡς ἐι πάντες οὗτοι πιστεῦσαι, θελήσαιεν οὐδεν ἕτερον ὑπολείπεται, ἢ τὸ γένεσθαι τῶν νεκρῶν τὴν ἀνάστασιν. Τοῦτο δὲ καὶ ὁ κύριος ἔφη, Κηρυχθήσεται τὸ Ἐυαγγέλιον τοῦτο τῆς Βασιλείας ἐις πάντα τὰ ἔθνη... καὶ τότε ἥξει τὸ τέλος.

(18) Chap. X. vſ. 17.

(19) Ibid. Chap. XXIII. vſ. 34.

(20) Ἐκ ῥίζης καλῆς εἶ ἄδελφε. Chap. V. vſ. 16.

du monde, conſerve toûjours de l'affection pour la Nation Judaïque, & qu'il aura toûjours pitié d'elle, parce que c'eſt un peuple qu'il s'eſt conſacré lui-même, comme les prémices du genre humain (21). Il ajoute, que les vertus excellentes des Peres & des Anciens de cette Nation, ſont comme des plantes immortelles, qui portent pour fruit le ſalut de leurs deſcendans, qui eſt le remede à leurs péchés, pourvû que ces péchés ne deviennent pas tout-à-fait ſans remede & irremiſſibles. Cela ſe rapporte aux ℣. 27. 28. 29.

℣. 25. *Myſtère*] *Le myſtère*, dit Théodoret, *eſt une choſe qui n'eſt pas connue de tous*; *mais de ceux-là ſeulement qui le contemplent* (22). Ici cet Auteur croit, qu'il s'agit d'une converſion des Juifs à venir; c'eſt, lorſque les Gentils ayant cru, Elie viendra qui convertira les Juifs. Il applique à cela ces mots: *Elie viendra, qui rétablira toutes choſes* (23). On voit dans Philon, que les Juifs ne croyoient pas que les prédictions que Moïſe avoit faites aux douze Tribus fûſſent accomplies (24).

℣. 26. *Tout Iſraël*] *Tous ceux qui auront cru, ſoit Juifs, ſoit Gentils* (25).

℣. 27. *Alliance*] (Διαθήκη) *L'alliance de Dieu*, dit Philon, *eſt une expreſſion figurée, qui ſignifie la même choſe que les graces de Dieu* (26).

℣. 29. *Tous les dons du Dieu éternel*, dit encore Philon, *ſont entiers & parfaits* (27).

℣. 32. *Dieu les a tous renfermés ſous la rebellion*] (Συνέκλεισε γὰρ ὁ Θεὸς τοὺς πάντας εἰς ἀπείθειαν) C'eſt-à-dire les Grecs & les Juifs. *Le Verbe a donné*, dit Clement d'Alexandrie, *ſes préceptes aux Juifs, & la Philoſophie aux Grecs*; *& dans le tems de ſa venue il a renfermé l'incrédulité*; *afin que quiconque n'aura pas cru, ſoit inexcuſable* (28).

℣. 33. *O profondeur*] *Car il a ſçû autrefois & dès le commencement ces choſes*, dit Théodoret; *& les ayant connu par avance, il les a ſagement diſpenſées, & en les diſpenſant, il a fait voir les richeſſes de ſa bonté* (29). L'Apôtre, ſelon ce Pere, parle de trois choſes, *des Richeſſes*, *de la Sageſſe & de la Science de Dieu*. Dans les deux verſets ſuivans, tout répond à cela. *La penſée*, cela regarde *la Science*. *Qui a été ſon conſeiller?* la *Sageſſe*: *Qui lui a donné le premier?* les *Richeſſes*. Cela eſt ſubtil.

Ibid. *Profondeur des richeſſes*] (Βάθος πλούτου) Cela eſt bien Grec. Elien s'en eſt ſervi, pour marquer *des richeſſes immenſes* (30). Il faut donc traduire, *ô ri-*

(21) Ὁσαχὶς ἀπάρχη. De Creat. Princ. p. 561.

(22) Μυστήριον ἐστὶ τὸ μὴ πᾶσι γνώριμον, ἀλλὰ μόνοις τοῖς θεωρουμένοις.

(23) Matth. XVII. vſ. 11.

(24) De Vita Moſ. Lib. III. ſub finem.

(25) Πάντα δὲ Ἰσραὴλ καλεῖ τοὺς πιστεύοντας, εἴτε ἐξ Ἰουδαίων εἶεν, τὴν φυσικὴν συγγένειαν πρὸς τὸν Ἰσραὴλ ἔχοντες, εἴτε ἐξ ἐθνῶν, κατὰ τὴν τῆς πίστεως συγγένειαν αὐτῷ συναπτόμενοι. Theod. in vers 27.

(26) Διαθήκη δὲ ἐστὶ Θεοῦ συμβολικῶς αἱ χάριτες αὐτοῦ. De Sacrific. Abel. & Cain. p. 107.

(27) Ὁλοκλήροι καὶ παντελεῖς αἱ τοῦ ἀγεννήτου δωρέαι πᾶσαι. Ibid.

(28) Τοῖς μὲν γὰρ ἐντολὰς, τοῖς δὲ φιλοσοφίαν παράσχων, συνέκλεισεν τὴν ἀπιστίαν εἰς τὴν παρουσίαν ὅτε (vel ὥστε ut legendum putavit Sylburgius) ἀναπολόγητος ἐστὶ πᾶς ὁ μὴ πιστεύσας. Strom. Lib. VII. p. 705.

(29) Ἄνωθεν γὰρ καὶ ἐξ ἀρχῆς ταῦτα προέγνω, καὶ προγνοὺς σοφῶς ᾠκονόμησε, καὶ οἰκονομῶν τῆς φιλανθρωπίας τὸν πλοῦτον ὑπέδειξεν.

(30) Πλούτῳ βαθεῖ. Var. Hiſt. Lib. III. C. 18.

ô richesses immenses! *Profondeur* ne convient point; il seroit ridicule de traduire, *de profondes richesses.*

℣. 36. *Platon*, parlant de Dieu, *dit qu'il est le Roi universel de toutes choses; que toutes choses ont été faites pour lui; & que lui-même est la cause de tout ce qu'il y a de bon dans l'univers* (31).



CHAPITRE XII.

℣. 1. *Offrez vos corps en sacrifice* &c.] *Il n'y a point de plus excellent sacrifice*, dit Philon, *que la pieté d'une ame chere à Dieu*, (ou d'une ame qui aime Dieu) (1); & l'Auteur de l'Ecclésiastique: *Celui qui garde la Loi, offre un grand nombre d'oblations; & celui qui obéït aux Commandemens, offre un sacrifice salutaire* (2). Les Chrétiens n'ont point eu d'autre sacrifice que celui d'eux-mêmes, à l'exemple de J. Christ. Sacrifice qui se consomme par l'obéïssance aux Commandemens de Dieu, par la crucifixion des passions charnelles, & qui est accompagné du culte, lequel consiste en prieres & en actions de graces. Ces prieres & ces actions de graces étoient le seul sacrifice public que les Chrétiens offrîssent à Dieu: *Nous sacrifions*, dit Tertullien, *par une priere pure, selon l'ordre de Dieu* (3); c'est-à-dire par la *seule priere*, comme Rigault l'a bien montré. C'est ainsi que Tertullien s'exprime ailleurs: *Ne manger que du pain, & ne boire que de l'eau* (4). C'est aussi ce qu'Athenagore expose dans son Apologie à Antonin & à Commode, où il cite les paroles de St. Paul, *victime vivante* (5). Tertullien, dans son Apologetique, appelle cette priere offerte à Dieu par une personne chaste dans son corps & innocente dans son ame, *la victime la plus excellente qui puisse s'offrir à Dieu* (6). C'est-là, selon lui, cette *oblation pure* dont parle Malachie, & qu'il définit, *une priere simple, qui part d'un cœur pur* (7). Ajoutons ces paroles de Rigault dans sa Remarque sur le passage de Tertullien à Scapula: *Enfin, Justin, disputant contre Tryphon, témoigne que c'est par la priere seule que nous nous acquittons de nos sacrifices d'actions de graces* (8).

Ibid. *Offrir*] (Παραστῆσαι) Terme employé par Lucien dans le même sens, & en matière de sacrifices (9). *Agréable à Dieu.* C'est la définition que Platon a donné de la *sainteté*, c'est-à-dire du véritable culte: *Ce que les Dieux aiment est saint, & ce qu'ils n'aiment pas est profane* (10).

Ibid.

(31) Περὶ τῶν πάντων βασιλέα πάντα ἐςί: καὶ ἐκείνου ἕνεκα πάντα, καὶ ἐκεῖνο αἴτιον ἁπάντων τῶν καλῶν. Epist. ad Dionys.

(1) De Vita Mosis p. 518.

(2) Chap. XXXV. vs. 1. & suivans.

(3) *Sacrificamus quomodò præcepit Deus, purâ prece.* Ad Scapul. init.

(4) *Pastum & potum para nosce.* Libro de Pœnit.

(5) Rom. XII. vs. 1.

(6) *Et offero opimam & majorem hostiam, quam ipse mandavit, orationem de carne pudica, de anima innocente.* Cap. XXX.

(7) *Simplex oratio de conscientia pura.* Adv. Marcion. Lib. IV. 1. & IX.

(8) *Denique Eucharisticâ nostrâ confici prece, sive oratione solâ, Justinus adversùs Tryphonem testatur.*

(9) Annot. Miscell. Lamb. Bos.

(10) Ἐςὶ τοίνυν τὸ μὲν τοῖς θεοῖς προσφιλὲς, ὅσιον, τὸ δὲ μὴ προσφιλὲς, ἀνόσιον. In Eutyph. p. m. 50.

Ibid. *Spirituel*] (Λογικὴ) Eusebe, parlant des Anges, les appelle des *armées spirituelles & immortelles* (11). *Spirituel* est mis par opposition aux sacrifices d'animaux (12).

℣. 2. *Ne vous conformez plus*] Il faut traduire ainsi, la suite le confirme; *mais soyez renouvellés. Le tems passé doit vous avoir suffi* &c. *Ne vous conformez plus.* On peut appliquer à ce précepte celui que l'Oracle de Delphes donna à Diogene, & qu'il n'entendit pas d'abord; à la lettre les termes signifioient, *faites de la fausse monnoye* (13): mais le mot *monnoye* étoit équivoque, & signifie aussi *coûtume, opinion*; comme l'a remarqué Menage (14). Diogene Laërce dit, que ce *précepte consiste à donner moins à la coûtume qu'à la nature* (15). L'Oracle vouloit dire, *Que le Sage ne devoit pas suivre les opinions & les coûtumes du vulgaire* (16).

Ibid. Théodoret rapporte ce que disoit Democrite, que l'instruction approchoit fort de la nature, *& qu'elle rendoit à l'ame les perfections que la nature lui avoit données au commencement* (17). Il faut la transformation de l'esprit; car, comme le dit fort bien Clement d'Alexandrie, *Les hommes ont accoûtumé de juger de la sagesse, ou de la justice, non par la vérité, mais par ce qui leur fait plaisir* (18). *Il n'y a que Dieu qui puisse bien juger, si quelqu'un a les qualités propres pour le Gouvernement; parce qu'il n'y a que lui qui connoisse le caractère des hommes* (19). Δοκιμάζω c'est *juger, connoître* (20). Ici, c'est *connoître & juger bien*; de même que dans quelques autres endroits (21).

℣. 3. *Etre sage par dessus*] (Ὑπερφρονεῖν) C'est *s'estimer trop*. Justin Martyr, parlant d'un Philosophe Pythagoricien, l'appelle *un homme enflé de l'opinion de sa science* (22); & Philon: *Présumant trop de leurs forces*, ou, *formant des desseins au dessus de leurs forces* (23). Voyez le caractère de *l'Orgueilleux* (ἀλάζων), tel que Philon l'a dépeint (24), & quelques endroits de l'Ecriture qui y ont du rapport (25). Ἐυφρονεῖν dans Isocrate, c'est *être modeste*. Cet Orateur parle des vrais Sages, & met pour la quatrième, & comme il dit, pour la plus grande des vertus ou des qualités qu'ils doivent avoir, *qu'ils ne se laissent point corrompre par la prosperité, qu'ils ne se méconnoissent point alors, qu'ils ne deviennent point superbes; mais qu'ils demeurent dans le rang des hommes mo-*

(11) Λογικῆς καὶ ἀθανάτου στρατιᾶς. Hist. Eccl. Lib. I. Cap. 2.

(12) Τῶν ἀλόγων ἱερουργίαις παρετάζων. Theodoret.

(13) Παραχάραξον τὸ νομίσμα.

(14) In Diog. Laert. pag. 233.

(15) Οὕτως νόμισμα παραχαράττων μηδὲν οὕτω τοῖς κατὰ νόμον ὡς τοῖς κατὰ φύσιν, διδούς.

(16) Vide Julian. Orat. VI.

(17) Μεταμορφοῦν γὰρ δὴ, καὶ μεταρρυθμίζειν πρὸς τὸ βέλτιον τὴν ψυχὴν, καὶ τοὺς παλαιοὺς ἀνανεοῦν χαρακτῆρας, οὓς ἐξ ἀρχῆς ἡ φύσις ἐνέθηκε. Sermon. IV. de Materia, initio Tom. IV. p. 526.

(18) Τὸ γὰρ σύνετον, ἤτοι τὸ δίκαιον, ὁ πολὺς οὗτος ὄχλος, οὐκ ἐκ τῆς ἀληθείας, ἀλλ' ἐξ ὧν ἂν ἥδη, δοκιμάζει. Strom. Lib. V. p. 555.

(19) Τὸν εὐπεφυκότα πρὸς ἀρχὴν δοκιμάσαι. Phil. de Charit. p. 539.

(20) Voyez Luc XII. vs. 56. Rom. I. vs. 22. & II. vs. 18.

(21) Voyez Ephes. V. vs. 10.

(22) Ἀνδρὶ πολὺ ἐπὶ τῇ σοφίᾳ φρονοῦντι. Dial. init. p. 168.

(23) Πλείω τῆς δυνάμεως φρονήσαντες. De Abrah. p. 298.

(24) Ibid. de Charitate p. 552. & 553.

(25) Rom. XII. vs. 16. & Philipp. II. vs. 3.

modeſtes (26). Plotin, écrivant contre les Gnoſtiques, dit fort bien, *qu'il faut conſerver ſa dignité avec meſure, ſans ſe laiſſer aller à une ruſticité groſſiere, ne s'élevant pas au-delà des bornes que la nature nous a préſcrites, & penſant que les autres ont accès auprès de Dieu, auſſi-bien que nous* (27). Il ajoute, *que l'ame peut acquérir les qualités divines, & devenir Dieu en quelque ſorte: elle le peut tant que la raiſon la conduit; mais ſi elle s'éleve au-delà des bornes de la raiſon, elle a déja perdu la raiſon* (28). Très-bien. Clement d'Alexandrie, dans un endroit où il parle du riche qui ſe poſſede dans ſes richeſſes, qui conſerve l'empire que la raiſon & la pieté doivent avoir ſur elles, ajoute: *Qui conſerve de la modeſtie dans les richeſſes, & qui en uſe avec prudence & avec tempérance* (29).

Ibid. *Etre ſage avec moderation*] (Ἐις τὸ σωφρονεῖν) St. Chryſoſtome, parlant de St. Pierre, dit: *Voyez combien il eſt devenu meilleur & plus modeſte. Il n'eſt plus, ni opiniâtre, ni contrediſant* (30).

℣. 6. *Prophetie*] Prophetiſer veut dire, donner des avis, des inſtructions ſur le ſujet de la conduite & par rapport à Dieu. Holopherne dit à Achior: *Vous nous avez bien prophetiſé aujourd'hui* (31). Il avoit conſeillé à Holopherne de ne point attaquer les Juifs, parce que ce peuple étoit invincible, quand il étoit fidèle à ſon Dieu. *Prophetie*, c'eſt la connoiſſance des choſes cachées, ſoit futures, ſoit autres; *Miniſtère*, la charge de prêcher. Plotin, parlant des Dieux créés, qui ne ſont autre choſe que les Anges, dit *qu'ils annoncent aux hommes les décrets de Dieu* (32).

Ibid. *Selon l'analogie de la Foi*] (Κατὰ τὴν ἀναλογίαν τῆς πίστως) Simon l'a bien rendu par ces mots: *A proportion de la Foi qu'il a reçue*; c'eſt le ſens. Seulement le mot de *Foi* ſignifie ici la connoiſſance des vérités de la Foi; mais comme d'autres Interprêtes entendent par l'*analogie de la Foi*, la régle de la Foi, remarquons que cette régle étoit bien ſimple dans les anciens tems, comme on le voit par le ſymbole de Tertullien. Voici ſes paroles, qu'il ſeroit à ſouhaiter que les Théologiens eûſſent ſans ceſſe devant les yeux, afin de ne pas diviſer l'Egliſe par des dogmes peu eſſentiels & très-ſujets à la diſpute: *La régle de la Foi eſt unique, immobile & immuable: Elle conſiſte à croire en un ſeul Dieu tout-puiſſant, Créateur de l'univers; & en J. C. ſon Fils, né de la Vierge Marie, crucifié ſous Ponce-Pilate, reſſuſcité des morts le troiſième jour, reçu dans le ciel, ſéant à la droite du Pere, & qui viendra juger les vivans & les morts en faiſant reſſuſciter leur chair* (33). Le Lecteur peut juger par ce ſymbole, qui étoit

(26) Τέταρτον, ὅπερ μέγιστον ἐστι, τοὺς μὴ διαφθειρομένους ὑπὸ τῶν εὐπραγιῶν, μήδ' ἐξισταμένους αὐτῶν, μήδ' ὑπερηφάνους γενομένους, ἀλλ' ἐπιμένοντας τῇ τάξει τῶν εὐφρονούντων. Apud Clem. Alex. Strom. Lib. V. p. 581.

(27) Σέμνον δεῖ εἰς μέτρον, μετὰ οὐκ ἀγροικίας ἐπὶ τοσοῦτον ἰόντα, ἐφ' ὅσον ἡ φύσις δύναται ἡμῶν ἀνιέναι. τοῖς δὲ ἄλλοις νομίζειν εἶναι χώραν παρὰ τῷ Θεῷ. Contra Gnoſticos, Ennead. II. Lib. IX. §. 9.

(28) Δύναται γὰρ εἰς ὅσον νοῦς ἄγει, τὸ δὲ ὑπὲρ νοῦν, ἤδη ἐστι ἔξω τοῦ νοῦ τὸ πεσεῖν. Ibid.

(29) Καὶ μέτρια φρονεῖν, καὶ σωφρονεῖν. Lib. Quis dives ſalvus §. 26. p. 950.

(30) Ὁρᾷς πῶς ἐγένετο βελτίων καὶ σωφρονέστερος, οὐκ ἀνθαδιαζομένος λοίπον, καὶ ἀντιλέγων. Hom. 87. in Johannem.

(31) Προεφήτευσας ἐν ἡμῖν σήμερον. Judith VI. vſ. 5.

(32) Καὶ τὰ ἐκεῖ προφητεύσει ἀνθρώποις. Ennead. II. L. IX. §. 9.

(33) *Regula quidem fidei* UNA OMNINO EST, SOLA IMMOBILIS ET IRREFORMABI-

étoit celui de l'Eglife du tems de Tertullien, combien d'articles on a ajouté depuis à la régle de la Foi. Mais voici des paroles bien mémorables: *En confervant cette régle de la Foi, les autres points de difcipline & de Gouvernement peuvent varier* (34). Voilà à quoi l'on ne peut toucher; pour le refte, & tout ce qui concerne la difcipline, on peut le changer, & corriger les abus. Ceux qui traduifent, *felon l'analogie de la Foi*, c'eft-à-dire conformement à la doctrine de la Foi, entendent ce que les Anciens ont appellé *la régle de la vérité* (35), & Clement d'Alexandrie, *la régle Eccléfiaftique* (36). Si l'on veut fçavoir ce qu'ils ont entendu par-là, Clement l'explique: *La régle Eccléfiaftique*, dit-il, *eft l'accord & la conformité qu'il y a entre la Loi & les Prophetes, avec leur rapport au Teftament que nous avons reçu par l'arrivée du Seigneur* (37). C'eft-à-dire que les explications de la Loi & des Prophetes devoient être conformes à la doctrine enfeignée par J. Chrift & par fes Apôtres. Notre-Seigneur & les Prophetes, auffi-bien que la Loi, s'étant énoncés par paraboles & d'une manière énigmatique en beaucoup de chofes, leurs difcours furent expofés à des explications différentes. Les Hérétiques des premiers tems tâchoient d'y trouver leurs erreurs, & particulierement les Valentiniens, qui ne réjettoient pas les anciennes Ecritures. Là-deffus les Peres établirent avec raifon cette régle, que la Loi & les Prophetes devoient s'entendre conformement à la doctrine que les Apôtres avoient prêchée dans les Eglifes. *Tout eft droit, tout eft jufte, tout eft vrai, pour ceux qui l'entendent*, dit l'Ecriture (38); *c'eft-à-dire pour ceux qui, ayant reçu les explications des Ecritures, lefquelles ont été données par Notre-Seigneur, les ont confervées conformement à la régle Eccléfiaftique* (39). Juftin Martyr dit, que *chacun fera puni felon fes actions, & à proportion des facultés que Dieu lui a données* (40). Grégoire de Nyffe dit, que *puifque le St. Efprit fouffle où il veut, ceux qui font ici & qui croyent en J. C., participent de fes dons felon la mefure* (à proportion) *de leur foi, & non felon qu'ils vont à Jerufalem, ou qu'ils n'y vont pas* (41).

℣. 7. *Doctrine*] La difcipline qui enfeigne les vérités de la Religion, fes dogmes. *L'Exhortation.* Les difcours qui tendent à porter à la vertu.

℣. 8. *Diftribue avec fimplicité*] Sans avoir en vûë fa propre gloire, mais feule-

MABILIS, *credendi fcilicet in unicum Deum omnipotentem, mundi conditorem, & Filium ejus Jefum Chriftum, natum ex Virgine Maria, crucifixum fub Pontio Pilato, tertiâ die refufcitatum à mortuis, receptum in cœlis, fedentem nunc ad dexteram Patris, venturum judicare vivos & mortuos, per carnis refurrectionem.* De Veland. Virg. Cap. I.

(34) *Hâc lege fidei manente, cætera jam difciplinæ & converfationis admittunt novitatem.* Ibid.

(35) Τῆς ἀληθείας κάνονα.

(36) Ἐκκλησιαστικὸν κάνονα. Strom. Lib. VI. p. 676.

(37) Κάνων δὲ Ἐκκλησιαστικὸς ἡ συνῳδία καὶ ἡ συμφωνία νόμου τε καὶ προφητῶν, τῇ κατὰ τὴν κυρίου παρουσίαν παραδιδωμένῃ διαθήκῃ. Ibid.

(38) Proverb. VIII. vf. 9. apud LXX.

(39) Ἅπαντα ὀρθὰ ἐνώπιον τῶν συνιέντων, φησὶν ἡ γραφή, τουτέστι, τῶν ὅσοι ὑπ' αὐτοῦ κυρίου σαφηνισθεῖσαν τῶν γραφῶν ἐξήγησιν, κατὰ τὸν ἐκκλησιαστικὸν κάνονα ἐκδεχόμενοι, διασώζουσι. Clem. Alex. Strom. Lib. VI. p. 676.

(40) Καὶ πρὸς ἀναλογίαν ὧν ἔλαβε δυνάμεων παρὰ Θεοῦ. Apol. II. p. 50.

(41) Εἰ δὲ τὸ πνεῦμα ὅπου θέλει πνεῖ, καὶ οἱ ἐνταῦθα πιστεύσαντες μετόχοι γίνονται τοῦ χαρίσματος κατὰ τὴν ἀναλογίαν τῆς πίστεως, οὐ κατὰ τὴν ἀποδημίαν τὴν ἐν Ἱεροσολύμοις. De euntibus Hierofol. T. II. p. 1087. in fine.

ſeulement de ſoulager ceux qui ſont dans le beſoin; ſans raiſonner ſur l'avenir, ſi on n'aura pas beſoin ſoi-même, ſi l'on a aſſez pour ſoi; mais en ſe confiant en Dieu, donner de bon cœur & généreuſement (42).

Ibid. *Avec ſimplicité*] (Ἐν ἁπλότητι) C'eſt-à-dire avec *facilité.* C'eſt *ſans repugnance.* Voyez les Remarques ſur Jaques I. ℣. 5.

Ibid. *Qui préſide*] (Ὁ προϊστάμενος) Cette expreſſion ſignifie *diſtribuer des charités, des aumônes, aſſiſter les pauvres.* Outre les exemples allegués dans la ſuite, en voici un bien certain & bien clair. St. Clement dit, *qu'il faut aſſiſter tous ceux qui ſont dans l'indigence, ſans examiner ſcrupuleuſement s'ils en ſont dignes; car parmi ceux qui ſemblent ne l'être pas, il s'en trouvera peut-être quelques-uns que Dieu ſauvera* (43). Προϊστάμενος, n'eſt pas celui *qui préſide*, comme l'a cru Mr. le Clerc; mais celui *qui eſt chargé du ſoin des autres.* St. Chryſoſtome a employé cette expreſſion dans ce ſens; lorſqu'il dit que J. C. *commit à St. Pierre le ſoin de ſes freres* (44); & dans le même endroit: *Si vous m'aimez, ayez ſoin de vos freres* (45). Le même Pere dit encore, en parlant des aumônes, qu'on peut en faire *en ſe chargeant du ſoin des pauvres, & en s'élargiſſant en leur faveur* (46).

℣. 9. *Ayant en horreur le mal, & vous tenant fortement attachés au bien*] (Ἀποστυγοῦντες, Κολλώμενοι) Ces mots ont de la force, *une extrême averſion, un extrême attachement* (47).

℣. 11. Mons l'a trop paraphraſé. Théodoret dit: *Soyez prompts à faire tout ce qui eſt honnête, & banniſſez à cet égard la pareſſe, faiſant paroître une promptitude pure & ſincere à faire ce qui eſt honnête* (48). On voit là que σπουδὴ eſt l'*attachement aux choſes honnêtes* (49). Σπουδὴ, ſignifie quelquefois des *ſervices, des offices charitables.* Clement d'Alexandrie dit dans ce ſens: *Quelquefois nous voudrions exercer la miſericorde, ſoit par des préſens en argent, ſoit par des ſervices corporels* (50); ce qu'il explique dans la ſuite par *ſervir un malade*, ou *aſſiſter une perſonne qui eſt en danger.* Ce précepte eſt l'éloge que les Egliſes de Vienne en Dauphiné donnent à un de leurs illuſtres Martyrs: *Il étoit toûjours diſpoſé à rendre à ſon prochain toutes ſortes de devoirs & de bons offices* (51). Ils ajoutent, *plein de zèle pour Dieu* (52). L'uſage que font ces Anciens de ce dernier paſſage, fait voir que la *ferveur de l'eſprit* n'eſt autre choſe, qu'un zèle ardent à faire les bonnes Oeuvres que Dieu commande, & à ſervir de la ſorte le Seigneur.

Ibid.

(42) Theodoret.

(43) Ἐν δὲ τῷ προΐεσθαι, πᾶσιν ἑξῆς τοῖς χρήζουσι, ἀνάγκη πάντως εὑρεῖν τινα καὶ τῶν σῶσαι παρὰ τῷ Θεῷ δυναμένων. Lib. Quis dives &c. §. 33. p. 954.

(44) Ἐγχειρίζεται τὴν προστασίαν τῶν ἀδελφῶν. Hom. 87. in Johann. initio.

(45) Ὅτι εἰ φιλεῖς με, προΐστασο τῶν ἀδελφῶν. Ibid.

(46) Ἔστι καὶ προστῆναι, ἔστι καὶ χεῖρα ὀρέξαι. Homil. 24. in Act. p. 632.

(47) Τὴν μὲν πονηρίαν ἄγαν μισεῖν... τῇ δὲ τῶν ἀγαθῶν ἐργασίᾳ συνῆφθαι λίαν. Theodoret.

(48) Ἀκραιφνῆ δεικνύντες τὴν περὶ τὰ καλὰ προθυμίαν.

(49) Ἐν σπουδῇ, *id eſt* ἐν τοῖς σπουδαίοις, *in rebus bonis & honeſtis.*

(50) Ἡ διὰ σωματικῆς σπουδῆς. Strom. Lib. IV.

(51) Πάσῃ τῇ πρὸς τὸν πλησίον λειτουργίᾳ ἄοκνος. Euſ. Hiſt. Eccl. V. 1.

(52) Καὶ ζέων τῷ πνεύματι. Ibid.

Ibid. *N'étant point pareſſeux*] (Μὴ ὀκνηροὶ) C'eſt, ſuivant Philon, *ne negligeant rien de ce qu'il faut faire* (53).

Ibid. *L'eſprit fervent*] (Τῷ πνεύματι ζέοντες) Philon, parlant de l'action de Phinées, l'appelle *un prompt mouvement d'un zèle fervent & courageux* (54). C'eſt le ſens du mot παράστημα, que l'Interprête Latin n'a pas bien rendu (55); il ſignifie *un mouvement courageux, préſent & prompt* (56). Philon nous donne le caractère de l'eſprit fervent contre les vices, & pour l'honneur de Dieu, lorſque, parlant de Moïſe, il dit *qu'il étoit enflammé par une juſte indignation* (57). Le ſens eſt ici, qu'il faut & de la diligence & du zèle dans les offices de la charité, mais qu'il faut auſſi de la ferveur quand il s'agit de la gloire de Dieu & du ſervice divin.

Ibid. *Servans le Seigneur*] (Τῷ κυρίῳ δουλεύοντες) St. Cyprien (58), Origene (59) & St. Ignace (60) ont lû καιρῷ, *au tems*, pour κυρίῳ, *au Seigneur*. Aſſurement l'un & l'autre s'écrivoit κῳ par abbreviation. *Servir au tems*, eſt une maxime de prudence, ſelon St. Cyprien. C'eſt ne pas exciter la haine & la colere des ennemis de l'Evangile par des demarches d'un zèle imprudent. Au reſte, outre que la manière d'écrire par abbreviation a pû donner lieu à lire καιρῷ, *au tems*, pour κυρίῳ, *au Seigneur*, c'eſt que le ſens étoit déja connu. Phocilide avoit dit, *ſervir au tems & ne point reſiſter aux vents* (61). Cette maxime de prudence étant connue, on a facilement admis la leçon qui la contient. *Tels que ſont*, dit-il, *les anciens préceptes des Sages, qui ordonnent d'obéïr au tems, & de ſuivre Dieu, & de ſe connoître ſoi-même, & de ne porter rien à l'excès* (62). Ciceron fait mention de cette même maxime.

℣. 13. *Communiquez aux néceſſités des ſaints*] C'eſt ainſi que porte le Grec; ce qui veut dire, *faites part de ce que vous avez aux ſaints qui ſont dans la néceſſité.* Il y a ici une diverſe leçon qui eſt aſſez ancienne, ſelon laquelle on fait dire à St. Paul, *Communiquez aux mémoires des ſaints*; & comme on appella leurs Tombeaux & leurs Reliques, leurs *Mémoires*, on fonda là-deſſus l'uſage de faire des aſſemblées auprès du Tombeau des Martyrs. Optat a expliqué les paroles qu'il attribue à St. Paul, ſelon cette derniere leçon, par *offrir*; c'eſt-à-dire faire le ſervice divin dans le lieu où les Martyrs étoient enterrés. Cette coûtume eſt ancienne, comme on le voit dans la lettre où l'Egliſe de Smyrne notifie aux autres Egliſes le Martyre de Polycarpe. Cette Egliſe dit, qu'elle eſpère de *communiquer à ſon ſaint corps* (63). Par-là les Fidèles vouloient témoigner, qu'ils étoient perſuadés que les ſaints vivent avec

(53) Μηδὲ ὀκνῆσαι τῶν πρακτέων. De Vita Moſis Lib. I. p. 274.

(54) Τὸ ἔργον ἐξαίφνης δρασθὲν ἐν θέρμῳ παραστήματι. De Monarch. p. 632.

(55) *Id tam calidum facinus repentè viſum.*

(56) Vide Caſaubon. Exercit. XIX. nº. VI. p. 233.

(57) Ὅτι δὲ ζέων καὶ πεπυρωμένος ὑπὸ τῆς νομίμου διαγανακτήσεως. De Vit. Moſ. Lib. III. ſub finem.

(58) Epiſt. V.

(59) In hunc locum.

(60) Epiſtola ad Polycarpum.

(61) Καιρῷ λατρεύειν, μηδὲ ἀντίπνειν ἀνέμοισι. Poem. admonit. verſ. 113.

(62) *Quæquæ ſunt vetera præcepta ſapientum, qui jubent* TEMPORI PARERE, *& ſequi Deum, & ſe noſcere, & ne quid nimis.* De finibus bonor. Lib. III.

(63) Τῷ ἁγίῳ αὐτοῦ σαρκίῳ.

avec Dieu; & comme on faisoit alors l'éloge du Martyr, de sa constance & de sa foi, on se proposoit d'encourager les autres à l'imiter. Cela degenéra bientôt en superstition. Ainsi une faute dans le Grec de St. Paul, fut occasion d'introduire cette pratique, ou du moins à servir de preuve dans la suite, pour la confirmer (64).

Ibid. *Aux nécessités*] (Χρείαις) *Les hommes*, dit Platon, *ont besoin de trois choses qui excitent en eux des désirs invincibles, & d'où dépendent toutes leurs actions* (65). Ce sont les désirs naturels, où les besoins des hommes les portent invinciblement.

℣. 15. *Réjouïssez-vous avec ceux qui sont en joye* &c.] *L'Apôtre*, dit Tertullien, *parle ici des freres, qu'il exhorte à la concorde* (66). La Remarque paroît bien juste. Je rapporterai ici un beau mot d'Epictete, au sujet de ces hommes vains qui vantent leurs richesses, leurs honneurs, leur santé, devant des personnes pauvres, abaissées, malades: „ Ne vous suffit-il pas, dit le Philosophe Stoïcien, de n'avoir aucun des maux de la vie, si vous ne le publiez? Venez vous tous qui avez mal aux pieds, à la tête, qui êtes tourmentés de la fiévre; venez, aveugles, contemplez mon bonheur; je n'ai aucun mal. Un langage si vain & si importun ne sied bien que dans la bouche d'un Esculape, qui ne parle de sa santé devant les malades que pour leur donner un exemple qu'il peut les guérir (67)". Joignons-y ce passage de Philon. „ Il ordonne (Moïse) à ceux de la Nation, d'aimer les étrangers qui se trouvent dans leur païs, non seulement comme des amis & des parens, mais comme d'autres eux-mêmes, ayant un corps & une ame de même nature, & sujets aux mêmes évenemens (68)". Le reste regarde le corps & la vie commune. Il ajoute par rapport à l'ame, l'union devant s'étendre jusques-là, *qu'il faut s'affliger & se réjouir avec eux, selon les circonstances où ils se trouvent, comme s'ils n'étoient tous que des parties différentes d'un même animal, que la bienveillance & l'amitié a unies & appropriées les unes aux autres* (69).

℣. 16. *N'affectant point les choses hautes*] (Μὴ τὰ ὑψηλὰ φρονοῦντες) Philon s'est servi d'une expression semblable (70). Voici à quoi Saint Chrysostome reduit le sens de ce précepte: *Quand vous seriez très-grand, vous ne devez pas néanmoins vous élever par orgueil au dessus de vos freres* (71).

℣. 19. *Donnez lieu à la colere*] En ne vous vengeant pas, vous donnez lieu à la vengeance divine. *Donner lieu*, c'est donner sujet, occasion. Ainsi dans l'Ecclésiastique: *Ne donnez lieu à personne de vous maudire* (72).

℣. 20.

(64) Voyez Euseb. Hist. Eccl. p. 133.

(65) Ὁρῶ πάντα τοῖς ἀνθρώποις ἐκ τριττῆς χρείας καὶ ἐπιθυμίας ἠρτημένα. De Legib. Lib. VI. in fine p. 626.

(66) *De fratribus dictum est ab Apostolo, ad unanimitatem cohortante.* de Idololat. Cap. XIII.

(67) Arrian. Epic. Lib. IV. p. 409. 410. Edit. Cantab.

(68) Κελεύει δὲ τοῖς ἀπὸ τοῦ ἔθνους ἀγαπᾶν τοὺς ἐπηλύτας, μὴ μόνον ὡς φίλους καὶ συγγενεῖς, ἀλλὰ καὶ ὡς ἑαυτοὺς, κατὰ τὸ σῶμα καὶ ψυχὴν, ὡς οἷον τὲ κοινοπραγοῦντας. De Charitate p. 545.

(69) Τὰ αὐτὰ λυπουμένους, τὲ καὶ χαίροντας ὡς ἐν διαιρετοῖς μέρεσιν ἐν ζῶον εἶναι δοκεῖν. Ibid.

(70) Μέγα πνεύοντες. Ibid. p. 552.

(71) Ὅτι κἂν σφόδρα ᾖς μέγας, ὀφείλεις ἐπὶ τοῦ ἀδελφοῦ μηδὲν μεγαφρονεῖν. Homil. in Johann. LXX. p. 359.

(72) Μὴ δῷς τόπον. Chap. IV. vs. 5.

℣. 20. Il y a une belle circonſtance dans l'hiſtoire d'Eliſée (73), que peut ſervir de Commentaire à ces paroles : *Si ton ennemi a faim.*

℣. 21. On peut rapporter à ceci la Loi de Moïſe, qui ordonnoit à un homme de rélever la bête de ſon ennemi, tombée ſous le fardeau ; de la lui ramener lorſqu'elle étoit égarée. Philon dit à ce ſujet, que Moïſe avoit ordonné cela principalement, pour amener les hommes à la réconciliation, rien n'étant plus propre à cela que le bienfait : *Celui qui a reçu le bienfait*, dit-il, *eſt forcé de ſe réconcilier, étant gagné & vaincu par le bienfait ; & celui qui le fait, montre par ce ſervice, qu'il eſt tout diſpoſé à une réconciliation ſincere. C'eſt la Loi qui doit dominer, & non pas la colere* (74). *Un Eſprit*, dit Stobée, *facile à s'irriter & violent, eſt pour chacun la marque d'un cœur lâche* (75) ; & encore : *Quoiqu'il ſemble, & que ce ſoit en effet une grande affaire de retenir ſa colere, il eſt bien plus grand de la prévenir & de s'en garantir* (76). Le même dit plus bas, *qu'il eſt difficile de combattre la colere ; mais qu'il eſt d'un homme raiſonnable de la retenir* (77). Il parle de la même manière ailleurs (78), auſſi-bien que l'Ecriture (79), & d'autres Auteurs (80).



CHAPITRE XIII.

℣. 1. *Aux Puiſſances qui gouvernent*] (Ἐξουσίαις ὑπερεχούσαις) Les Puiſſances ſont établies de Dieu. *La Puiſſance qui gouverne un peuple*, dit le Fils de Syrach, *eſt dans la main de Dieu, & il ſuſcite dans ſon tems des Puiſſances bonnes & favorables dans ce païs-là. La proſperité de l'homme eſt dans la main de Dieu, & il mettra ſa gloire ſur le viſage du* SCRIBE (1) ; c'eſt du Magiſtrat. C'eſt une raiſon pour les peuples d'obéïr aux Puiſſances ; & une raiſon pour les Puiſſances, d'uſer de leur pouvoir avec moderation, dans la crainte de Dieu. On fera bien de lire ſur ce ſujet un beau paſſage du Livre de la Sageſſe (2). Je rapporterai auſſi ces paroles de l'Hiſtorien Joſephe : *Ils ordonnoient d'être fidèle à tout le monde, mais ſur-tout aux Princes, parce que perſonne ne peut parvenir à l'Empire ſans la volonté de Dieu* (3). Il s'agit de Judas le Galiléen, auteur de ſédition. Il excitoit les peuples à la révolte, leur reprochant leur lâche-

(73) 2 Rois VI. vſ. 20 & ſuivans.

(74) Ἐπιπολάζειν οὔτι χρὴ τὸν θυμὸν, ἀλλὰ καὶ νόμον. De Charit. p. 546.

(75) Τὸ δὲ ὀξύθυμον τοῦτο, καὶ λίαν πικρὸν δεῖγμ' ἐστὶν εὐθὺς πᾶσι μικροψυχίας. Serm. 98. p. m. 322.

(76) Ὅτι μεγάλου καὶ δοκοῦντος εἶναι, καὶ ὄντος, τοῦ κρατεῖν ὀργῆς, ἡ προνοία καὶ ἡ φυλακὴ, τοῦ μὴ περιπεσεῖν, μείζων. Ibid. p. 323.

(77) Θυμῷ μάχεσθαι μὲν χαλεπὸν, ἀνδρὸς δὲ τὸ κρατεῖν εὐλογίστου. Ibid. p. 324.

(78) Ibid. p. 321.

(79) 1 Samuel XXVI. vſ. 21. XXIV. vſ. 18. & 2 Samuel XVI. vſ. 12.

(80) Lactant. Inſt. Lib. VI. 18.

(1) Καὶ προσώπῳ γραμματέως ἐπιθήσει δόξαν αὐτοῦ. Chap. X. vſ. 4. 5.

(2) Chap. VI. vſ. 3. & ſuivans.

(3) Τὸ πιστὸν ἀεὶ παρέξειν πᾶσι, μάλιστα δὲ τοῖς κρατοῦσι. Οὐ γὰρ δίχα Θεοῦ περιγίνεσθαι τινὶ τὸ ἄρχειν. De Eſſen. Lib. II. de Bello Jud. Cap. VII. p. m. 786.

lâcheté de payer le tribut aux Romains, & qu'ayant Dieu pour leur Roi, ils obéïssoient à des Rois mortels (4).

Ibid. *Supérieures*] (Ὑπερεχούσαις) Fort bien. Philon, parlant des deux ordres de Ministres du Temple, dit des Sacrificateurs, qu'ils étoient *les Ministres supérieurs*; & des Levites, qu'ils étoient *les Ministres inférieurs* (5). St. Chrysostome se sert aussi de cette expression en parlant de la *puissance du* mari (6).

℣. 4. *Le Magistrat est un Ministre de Dieu*] L'Auteur du Livre de la Sapience les appelle *les Ministres de l'Empire de Dieu* (7).

℣. 6. *Tribut*] (Φόρον) Pour les terres; τέλος, les *impots*, pour les marchandises (8). Hegesippe, parlant des descendans de Judas, frere de Notre-Seigneur, & du bien qu'ils avoient, dit qu'ils possedoient entre eux deux trente-neuf *arpens de terres*, & qu'ils les travailloient de leurs mains, & qu'ils en payoient *le tribut* (9).

℣. 9. *Est compris en abregé*] (Ἀνακεφαλαιοῦται) Fort bien. Κεφαλαιοῦν λόγον c'est *abreger le discours*, dire les choses en peu de mots. *Abregez votre discours, & dites beaucoup de choses en peu de paroles* (10).

Ibid. Philon dit fort bien, que *la Loi ordonnant à l'Israëlite d'aimer le Proselyte comme lui-même, il s'ensuit de-là, qu'elle lui ordonne non seulement de ne lui faire aucun mal, mais de lui donner tout ce qui est nécessaire à la vie* (11).

℣. 11. *Sommeil*] St. Chrysostome, parlant de St. Paul, dit que son nom seul suffit *pour reveiller tout-à-fait* (12). C'est une figure, pour dire, renoncer à tous les vices.

Ibid. *Et même*] (Καὶ τοῦτο) Théodoret l'explique par *& sur-tout* (καὶ μάλιστα) *Et sur-tout, parce que ce n'est plus le tems de dormir, mais de s'éveiller* (13).

℣. 12. *La nuit est passée*] (Ἡ νὺξ προέκοψεν) Platon, parlant du changement de l'ame, dit que *c'est le passage d'un certain jour sombre*, qui tient de la nuit, *à celui qui est véritablement clair, que nous appellerons la vraye Philosophie* (14).

Ibid. *Les Oeuvres de ténèbres*] (Τὰ ἔργα τοῦ σκότους) C'est-à-dire les œuvres que vous faisiez quand vous étiez Idôlatres. Ce sont les œuvres marquées ci-dessus (15). C'est dans le même sens que l'Apôtre dit ailleurs: *Quelle communion y a-t-il entre la lumiere & les ténèbres* (16)? c'est-à-dire du Fidèle avec

(4) Joseph. apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. V. Cap. 5.

(5) Τῶν ὑπερεχόντων, τῶν ἐλαττόνων. De Vit. Mos.

(6) Τὸ ὑπερέχον. Homil. XXXIV. in 1 ad Cor. p. 628.

(7) Ὅτι ὑπέρεται ὄντες τῆς αὐτοῦ βασιλείας Chap. VI. vs. 4.

(8) Theodoret.

(9) Φόρους. Apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. Cap. 20.

(10) Κεφαλαίωσον λόγον, ἐν ὀλίγοις πολλά. Eccles. XXXII. vs. 9.

(11) Οὐκ εἴποιμι περὶ σιτίων καὶ πότων, καὶ ἐσθῆτος, ἕπεται γὰρ ταῦτα πάντα ἐν ἴσοις τῆς εὐνοίας τοῦ στέργοντος τὸν ἐπηλυν ὡς αὐτόν. De Charit. p. 545.

(12) Πρὸς τὸ πάντα ὕπνον ἀποτινάξασθαι. Hom. LIII. in Act. p. 856.

(13) Καὶ μάλιστα, ὅτι ὁ καιρὸς οὐκ ὕπνου, ἀλλ' ἐγρηγορήσεως.

(14) Τοῦτο δὲ ἐστί...... ἡ ψυχῆς περιαγωγὴ, ἐκ νυκτερινῆς τινὸς ἡμέρας εἰς ἀληθινὴν τοῦ ὄντος ἰούσης ἐπάνοδον, ἣν δὲ φιλοσοφίαν ἀληθῆ εἶναι φήσομεν. De Repub. Lib. VII. p. 528.

(15) Rom. III.

(16) Τίς δὲ κοινωνία φωτὶ πρὸς σκότος. 2 Cor. VI. vs. 14.

avec l'Idôlatre ; & encore : *Vous étiez autrefois ténèbres* (17); c'eſt-à-dire, *vous étiez autrefois Idolâtres.* Le Démon eſt auſſi appellé *Prince des ténèbres* (18), pour dire *Prince de l'Idôlatrie. Etre appellé des ténèbres* (19), c'eſt *être appellé de l'Idolâtrie où vous étiez plongés.* Philon, parlant de ceux qui ont abandonné le culte du vrai Dieu pour ſe jetter dans l'Idolâtrie, dit qu'ils *preferent les ténèbres à une lumiere éclatante* (20).

Ibid. *Etre revêtu*] (Ἐνδύομαι) L'on trouve cette expreſſion dans Euſebe, qui, parlant de Blandine Martyr, dit *qu'elle* imitoit *la conſtance & le courage de ce grand & de cet invincible Athlète, ſçavoir J. C.* (21). Cependant Valois traduit *revêtue de force*, ce qui eſt une paraphraſe.

℣. 13. *Marchons honnêtement comme de jour*] (Ὡς ἐν ἡμέρᾳ) Maxime dit des Eſſeniens ou des Therapeutes : *Ils ne mangent jamais, ni ne boivent avant le coucher du ſoleil, parce qu'ils croyent que l'étude de la Philoſophie eſt la ſeule occupation qui convient à la lumiere, & que, pour les ſoins qui regardent les néceſſités du corps, il ne faut les prendre que la nuit, ou dans les ténèbres* (22).

Ibid. *En gourmandiſes*] (Κώμοις) Ce ſont des Feſtins laſcifs qui ſe faiſoient la nuit, où il y avoit des Joueurs d'inſtrumens, des danſes, & qui étoient accompagnés de debauches avec les femmes, ou qui y conduiſoient naturellement. St. Clement d'Alexandrie dit de ces ſortes de feſtins, *qu'ils excitent à l'amour, & l'allument ſubitement dans les cœurs ; de ſorte que ceux qui en ſentent les flammes perdent la raiſon, & ne ſe poſſèdent plus* (23). C'eſt pourquoi il ajoute, que *l'amour, l'yvrognerie & les paſſions déraiſonnables, fuyent loin de nos aſſemblées* (24). C'eſt ce qui ſe paſſoit dans les feſtins appellés κῶμοι. Ajoutons à cela les paroles d'un Commentateur de Clement d'Alexandrie. *Comus*, dit-il, *étoit chez les anciens Grecs un jour où les jeunes gens, eſclaves de l'amour & des voluptés, paſſoient la nuit dans des feſtins, des danſes, des debauches & des impudicités. Ils portoient ce jour-là la debauche, l'yvrognerie, l'inſolence & l'effronterie à un tel point, que ſi on leur refuſoit l'entrée dans ces ſortes d'aſſemblées, ils enfonçoient les portes du lieu où elles ſe tenoient* (25). Il ajoute enſuite ces mots de Théocrite : *Je vais chez Amarillis, y célébrer le Comus* (26). On peut en voir encore davantage dans le même Auteur. Je remarquerai ſur ce mot, que Clement

(17) Ἦτε γάρ ποτε σκότος. Epheſ. V. vſ. 8.

(18) Ἐκ τῆς ἐξουσίας τοῦ σκότους. Coloſſ. I. vſ. 13.

(19) Ἐκ σκότους ὑμᾶς καλέσαντος. 1 Pier. II. vſ. 9.

(20) Σκότος αἱρέμενοι πρὸ αὐγοειδεστάτου φωτός. De Monarch. p. 632.

(21) Μέγαν καὶ ἀκαταγώνιστον ἀθλητὴν Χριστὸν ἐνδεδυμένη. Ep. Chriſt. Vienn. & Lugd. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. V. 1.

(22) Τὸ μὲν φιλοσοφεῖν, φωτὸς ἄξιον κρίνουσιν εἶναι, σκότους δὲ τὰς τοῦ σώματος ἀνάγκας. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. II. Cap. 17.

(23) Ὁ μὲν γάρ ἐστι μεθυστικὸς αὐλοί, ἄλυς ἐρωτικῆς καρδίας, τῆς ἀδημονίας ὁ κῶμος. Pædag. Lib. II. 4. p. 163. Potterus n'a rien changé à la Verſion Latine, qui eſt très-obſcure. On en jugera : *Eſt enim hæc commeſſatio tibia inebrians, pontis impotentiæ latera.*

(24) Ἔρως δὲ καὶ μέθη, καὶ τὰ ἀλόγιστα πάθη.

(25) *Comus erat apud veteres Græcos dies quidam ut ſibi fingebant, qui præterea nocturnis commeſſationibus, ſaltationibus, laſciviis, & petulentiis, quibus utebantur juvenes amori & libidini ſervientes, & illa ipſa impudica, temulenta, procaxque & petulans commactio, quæ nonnunquam eò prorumpebat, ut ſi non admitterentur, etiam fores effringerent.* Voyez Clem. Alex. Editio Potteri p. 68.

(26) Κωμάσδω ποτὶ τὴν Ἀμαρυλλίδα. Ibid.

ment d'Alexandrie a fort bien dit, que *la gourmandiſe a fait que les Cuiſiniers ſont plus eſtimés & plus honorés que les Laboureurs* (27). Κῶμος, ſelon Suidas, eſt la même choſe que *danſe* & *yvrognerie* (28). Saint Paul ſemble avoir réuni ces deux choſes dans un paſſage de ſa première Epître aux Corinthiens (29). Heſychius l'explique par *des chanſons diſſolues* & *impudiques*, où l'yvrognerie régnoit, *des danſes malhonnêtes*. Les Payens eux-mêmes qui avoient de l'honneur, ne ſe trouvoient point dans ces parties-là. Κῶμοι ſont donc des feſtins où il y a divers excès, & en particulier celui de l'impudicité: de-là vient dans les Proverbes le mot πορνόκοπος, qu'on a traduit par *Gourmand* (30). La Pudeur eſt toûjours expoſée dans les feſtins où il y a de l'excès. De-là ce mot d'un ancien Poëte, *qu'un cœur chaſte évite les feſtins* (31).

Ibid. *En impuretés*] (Κοίταις) Heſychius a défini ce terme par *les voluptés de l'amour* (32). C'eſt proprement l'*Acte Conjugal*. C'eſt ainſi, du moins, qu'on le trouve employé dans Clement d'Alexandrie (33). Κοίτη ἀμίαντος, *la couche ſans ſouillure*, eſt oppoſée à l'adultère, à la fornication (34).

Ibid. *Les querelles*] Ce ſont les ſuites de la debauche. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique permet qu'on raille à table, ce qu'il appelle *jouer* (35), mais défend ce qu'il nomme *les paroles inſolentes* (36).

℣. 14. *Avoir ſoin*] (Πρόνοιαν ποιεῖν) Je crois que c'eſt nourir & entretenir, chercher, fournir les choſes qui ſont néceſſaires à l'entretien. St. Chryſoſtome s'en eſt ſervi dans ce ſens, pour marquer l'*entretien d'une famille* (37), pourvoir à ſes beſoins. C'eſt donc ici, ne pas ſatisfaire, ne pas entretenir les convoitiſes de la chair, ne pas chercher ce qui le peut faire.

Ibid. *N'ayez point ſoin*] (Πρόνοιαν μὴ ποιεῖσθε) L'expreſſion eſt bien Grecque: Elien l'a employée dans le même ſens que l'Apôtre, quand il fait dire à Diogene, que *ceux de Mégare avoient plus de ſoin de leurs troupeaux que de leurs enfans* (38). Le même Auteur a dit de Pindare, Tyran d'Epheſe, qu'il ſe *donna de grands ſoins* pour empêcher que ſa Patrie ne paſſât ſous la ſervitude des Barbares (39).

Ibid. *Pour accomplir les convoitiſes*] (Εἰς ἐπιθυμίας) Philon met dans ce rang *l'yvrognerie, la gourmandiſe, les voluptés & autres convoitiſes inſatiables* (40).

Ibid. *Convoitiſe*] (Ἐπιθυμία) C'eſt la volupté. C'eſt le ſens de ce terme dans Clement

(27) Δι' ἣν πολυτιμότεροι γεγόνασι μάγειροι γεωργῶν.

(28) Μέθη & Ὀρχισμός.

(29) Chap. X. vſ. 7.

(30) Chap. XXIII. vſ. 21.

(31) *Quæ ſit caſta mens, ut jam convivia vitat.*

(32) Κοίται γυναικῶν ἐπιθυμίαι.

(33) Ἐπὶ κοίτῃ βαπτίζεσθαι. Strom. Lib. IV. p. 629.

(34) Hebr. XIII. vſ. 4.

(35) Παίζειν. Chap. XXXII. vſ. 13.

(36) Λόγοι ὑπερήφανοι. Ibid.

(37) Οἰκίας πρόνοιαι Hom. I. in Rom. p. 1.

(38) Ἠνίττετο ὅτι τῶν θρεμμάτων ποιοῦνται πρόνοιαν οἱ Μεγαρεῖς, τῶν παίδων δὲ οὐχί. Var. Hiſt. Lib. XIII. 56.

(39) Πολλὴν πρόνοιαν ἔθετο. Lib. III. 26.

(40) Οἰνοφλυγίαι, καὶ ὀψοφαγίαι, καὶ λαγνεῖαι, καὶ ἄλλαι πληρῶτοι ἐπιθυμίαι. De Vita Moſis p. 526.

ment d'Alexandrie; c'eſt *accorder trop au corps* (41), *ſe livrer trop aux voluptés* (42), *leur obéïr* (43), *flatter les déſirs de notre corps mortel en s'adonnant aux voluptés* (44).



CHAPITRE XIV.

℣. 1. F*Oibles dans la Foi*] Juſtin Martyr a dit de même, *foibleſſe d'eſprit*, *délicateſſe de conſcience* (1). Il eſt clair, en conférant ce paſſage avec un autre de la première aux Corinthiens (2), que les *foibles* ſont ceux qui manquent de connoiſſance; & les *forts*, ceux qui ſont éclairés. *La Foi*, tout comme ci-deſſus (3), c'eſt évidemment la connoiſſance des vérités de la Foi, ou de l'Evangile. La *meſure de Foi*, eſt la meſure de la connoiſſance que chacun pouvoit avoir des vérités de l'Evangile. Ici donc *foible dans la Foi*, c'eſt un homme qui ne ſçait pas encore tout ce que l'Evangile promet, & qui a des ſcrupules qui viennent de ſon ignorance. C'eſt un *enfant*, un *commençant* qui a beſoin de ſupport. De cette foibleſſe il en naît une autre; c'eſt qu'une telle perſonne ne peut pas être fort ferme dans la profeſſion de l'Evangile. La conſtance dans un ſentiment, ſi ce n'eſt pas opiniâtreté, doit être fondée ſur la connoiſſance. L'ignorance eſt la mere de l'incertitude. Elle rend les hommes des *enfans flotans à tout vent de Doctrine*: Ainſi un homme *foible dans la Foi* eſt, 1°. un homme qui n'a pas encore des connoiſſances ſuffiſantes des vérités de l'Evangile; & 2°. un homme qui, à cauſe de cela, peut être facilement *ſcandaliſé*, à qui des choſes indifférentes peuvent être une occaſion de *chute* ou d'apoſtaſie.

Ibid. *Recevez-le*] (Προσλαμβάνεσθε) Juſtin Martyr explique fort bien ce terme, lorſque parlant de ces Juifs qui, à cauſe de *leur foibleſſe*, ſe croyoient obligés d'obſerver les cérémonies de la Loï, quoiqu'ils crûſſent en J. C.; mais qui ne condamnoient pas les autres, & ſur-tout les Gentils, qui ne les obſervoient pas; Juſtin Martyr, dis-je, témoigne qu'il faut *les recevoir*, *les admettre à la communion de toutes choſes, comme des gens auſſi-bien dignes de miſericorde que nous*, & *comme nos freres* (4). En général προσλαμβάνειν, c'eſt *s'aſſocier*. Joſephe, parlant de Judas le *Gaulonite*, auteur de ſédition en Galilée, dit *qu'il s'aſſocia un certain Phariſien nommé Saddoch* (5). Il ſignifie encore *admettre dans ſon amitié, dans ſa faveur*. C'eſt dans ce ſens que l'Auteur de l'Eccléſiaſtique dit: *La crainte du Seigneur commence à nous procurer la faveur*

(41) Σώματι χαρίζεσθαι. Strom. Lib. III. p. 443.
(42) Τῇ ἐπιθυμίᾳ χαριστέ. Ibid.
(43) Ταῖς ἐπιθυμίαις πίστεον. Ibid.
(44) Δι' ἐπιθυμίαν κολακεύειν τὸν ἡμέτερον νεκρὸν. Ibid.
(1) Ἀσθενὴς τῆς γνώμης. Dial. p. 206.
(2) Chap. VIII. vſ. 10. 11.
(3) Rom. XII. vſ. 3.
(4) Καὶ προσλαμβάνεσθαι, καὶ κοινωνεῖν ἁπάντων, ὡς ὁμοσπλάγχνους, καὶ ἀδελφούς. Dial. p. 206.
(5) Σαδδόχον Φαρισαῖον προσλαμβανόμενος. Voyez Euſebe Hiſt. Eccl. Lib. I. Cap. 5.

veur de Dieu; mais la sageſſe nous acquiert ſon amitié (6); & encore: *C'eſt une grande gloire de ſuivre le Seigneur, & la longueur de la vie c'eſt d'être admis dans ſa faveur* (7).

Ibid. *Conteſtations*] (Διακρίσεις) Saint Jaques dit de la Sageſſe céleſte, qu'*elle n'eſt point contentieuſe* (8), diſputeuſe. Διακρίνομαι ſignifie *condamner*: *Malheur à moi*, dit Jéremie, *car je ſuis né un homme que tout le monde querelle, que tout le monde condamne* (9). Polycarpe, qui faiſoit la Pâque le 14. de la lune, ne laiſſa pas de communier avec Anicet, *ſans ſe ſeparer de communion à cauſe de la fête* (10). Caſſiodore, qui rapporte la même choſe, dit qu'il communioit avec Anicet, *ſans ſe ſoucier, ſans ſe mettre en peine de la fête* (11), pour ſçavoir s'ils étoient d'accord ſur ce ſujet, ou non. Il a retranché (πρὸς αὐτὸν) *de lui*, & a donné aut mot διακρίνειν le ſens que St. Paul lui donne ailleurs (12). Socrate dit encore *de ne ſe point ſeparer de ceux qui avoient la même Foi* (13). Non ſeulement διακρίνομαι ſignifie *diſputer*, *conteſter*, mais κρίνεσθαι a auſſi la même ſignification (14). Κρίνειν ſignifie *diſtinguer*, & faire connoître la différence des choſes: *Le tems diſtingue les amis, il en fait connoître la différence, comme le feu diſtingue l'or* (15).

℣. 2. *Nous choiſiſſons des viandes ſimples*, dit Clement d'Alexandrie, *telles qu'elles nous conviennent pour ſoutenir notre vie, & non point pour nous faire vivre dans les délices* (16). *Deux choſes ſont néceſſaires pour le ſoutien de la vie, la ſanté & les forces* (17). Voilà le but; vivre, & en vivant conſerver la ſanté & les forces. Tout ce qui eſt contraire à l'un ou à l'autre, n'eſt ni raiſonnable, ni Chrétien. J'ajoute ce beau paſſage qui ſuit, où il parle contre les délices de la gourmandiſe, & dit fort bien, & d'une manière fort ingenieuſe, qu'il faut les bannir, parce qu'elles cauſent des maladies, & qu'elles perdent l'eſtomac: *Cet art Diabolique*, dit-il, *d'aſſaiſonner les viandes avec tant de délicateſſe, corrompt le goût, & le rend auſſi inſenſible au goût naturel des viandes, que le ſeroit une femme debauchée aux plaiſirs d'un mariage légitime* (18).

Ibid. St. Epiphane parle d'une Secte Judaïque, qu'il nomme *Nazaréens*, & qu'il diſtingue des Nazaréens Chrétiens (19). On croit avec raiſon, que c'eſt une erreur de ce Pere, & qu'il diſtingue mal à propos ces deux Sectes, qui dans le fond étoient la même; ſçavoir des Chrétiens d'entre les Juifs (20).

Ce

(6) *Φόβος κυρίου ἀρχὴ προσλήψεως, σοφία δὲ παρ' αὐτοῦ (Θεοῦ) ἀγάπησιν περιποιεῖ.* Chap. XIX. vſ. 18.

(7) Προσληφθῆναι ὑπ' αὐτοῦ. Ibid. XXIII. vſ. 38.

(8) Ἀδιάκριτος. Chap. III. vſ. 17.

(9) Διακρινόμενον. Chap. XV. vſ. 10.

(10) *Μηδὲν διακρινόμενος περὶ ἑορτῆς πρὸς αὐτόν.* Socrat. Hiſt. Eccl. Lib. V. 22. p. 284.

(11) *Nihil diſcernens de Paſchali feſtivitate.* Hiſt. Tripart. Lib. IX. 38.

(12) 1 Cor. XI. vſ. 29.

(13) *Μὴ διακρίνεσθαι πρὸς τοὺς οἰκείους τῆς πίστεως.* Ubi ſupra. 21.

(14) Voyez ſur 1 Cor. VI. vſ. 1.

(15) *Κρίνει φίλους ὁ καιρὸς, ὡς χρυσὸν τὸ πῦρ.* Ap. Eraſm. Adag. in *Viri infortunati procul amici.*

(16) *Ὡς ἂν εἰς τὸ ζῆν, οὐκ εἰς τρυφὴν ἐπιτήδειος.* Pædag. Lib. II. 1. p. 139.

(17) *Τὸ δὲ ἐκ δύο τὸ ζῆν τοῦτο, ὑγείας τε καὶ ἰσχύος συγκεῖται.* Ibid.

(18) *Ἐκπορνευούσης τῆς γεύσεως διὰ τινὸς κακοδαίμονος τεχνῆς, τῆς ὀψαρτοτικῆς.* Ibid.

(19) Il la diſtingue en appellant les Chrétiens Ναζωραίοι, & les autres Ναζαραίοι.

(20) Vide Rhenferd. de fictis Judæorum Hæreſibus.

Ce que j'en veux remarquer, c'eſt qu'il dit de cette Secte Judaïque, qu'*elle n'offroit point de ſacrifices, & ne mangeoit point de viande ou d'animaux* (21).

Ibid. Sur les jeûnes & les jours, voyez la Remarque de Théodoret ſur Rom. XIV. p. 46. de mon Edition Tom. III.

℣. 5. *Les uns s'abſtenoient toûjours des viandes défendues par la Loi, & les autres quelques jours ſeulement.* C'eſt la remarque de Théodoret (22). Je ne ſçais ſur quel fondement: s'il y en a, cela explique bien, pourquoi ce précepte des jours vient après celui des viandes.

Ibid. *Eſtimer*] (Κρινεῖν) Il ſignifie auſſi *preférer, donner la preéminence.* St. Athanaſe s'en eſt ſervi dans ce ſens, quand il dit: *Si vous n'eſtimez pas les Evêques à proportion de la grandeur de leur ville; ſi la grandeur de leur ville ne leur donne aucune preéminence d'honneur* (23). On le trouve auſſi dans un Scholiaſte Grec, dont le P. Simon nous a rapporté les paroles. Il s'agit des Evangiles qui parurent au commencement. Mr. Simon a traduit; *Mais les bons connoiſſeurs ne les ont pas accepté tous indifféremment, en ayant choiſi ſeulement quelques-uns* (24). Κρινεῖν ſignifie-là *approuver.* Rapportons ici une maxime de St. Auguſtin, qui a un rapport direct avec le précepte de l'Apôtre. Il s'agit de la queſtion, quand un Chrétien qui croit en J. C. doit s'abſtenir de la communion, ou s'en approcher? *Celui-là*, dit St. Auguſtin, *la décide peut-être le mieux, qui les avertit principalement de perſevérer dans la paix de Chriſt. Que chacun faſſe*, continue-t-il, *ce qu'il croit être obligé de faire ſelon ſa foi, en conſcience* (25).

℣. 7. Le ſens eſt: *Vous n'êtes pas le maître de votre frere, & il n'eſt pas le vôtre. Nous avons tous un ſeul Maître, qui eſt J. C.* C'eſt la Remarque de Théodoret (26), qui eſt fort bonne. Vivre pour quelqu'un, c'eſt vivre dans ſa dépendance, être ſoûmis à ſes ordres; vivre ſelon les régles qu'il nous préſcrit. Le Pere des Horaces dit à ſes fils: *Suivez les régles que je vous préſcris* (27). Ce qu'il explique encore mieux, quand il ajoute: *Ne faites rien ſans mon approbation* (28).

℣. 13. Ce Verſet regarde les Gentils, qui abuſoient indiſcretement de la liberté (29).

℣. 14. *Je ſuis perſuadé*] (Πέπεισμαι) C'eſt, je ſuis *aſſuré.* Nous en avons une preuve dans ces paroles de Juſtin Martyr: *Croyans*, dit-il, *ou plutôt étant aſſurés*

(21) Οὐδὲ ἐμψυχῶν μετεῖχον. Hæreſ. XVIII.

(22) Οἱ μὲν γὰρ διηνεκῶς ἀπείχοντο τῶν ἀπηγορευμένων ὑπὸ τοῦ νόμου βρωμάτων, οἱ δὲ ἐνίας ἡμέρας.

(23) Εἰ οὖν.... μὴ τοῦ μεγέθους τῶν πόλεων.... κρίνετε τοὺς ἐπισκόπους. Op. Tom. II. Epiſt. ad Euſebiam p. m. 579.

(24) Ἀλλ' οἱ δόκιμοι τραπεζῖται οὐ πάντα ἐκρίναν, ἀλλά τινα αὐτῶν ἐξελέξαντο. Schol. Græc. MSS. apud Simon. Hiſt. Crit. du N. T. part. III. p. 83.

(25) *Rectiùs inter eos fortaſſe quiſquam dirimit litem, qui monet ut præcipuè in Chriſti pace permaneant, faciat autem unuſquiſque quod ſecundùm fidem ſuam piè credit eſſe faciendum.* Epiſt. 118. Edit. Eraſmi.

(26) Οὔτε σὺ ἐκείνου δεσπόζεις, οὔτε ἐκεῖνός σου. ἕνα γὰρ πάντες ἔχομεν κύριον.

(27) Τῷ πατρὶ ζῶντες. Dion. Halicarn. Lib. III. p. 153.

(28) Ἄνευ τῆς ἐμῆς γνώμης. Ibid.

(29) Ἐνταῦθα πρὸς τοὺς τῶν ἐθνῶν ἀποτείνεται. Theodoret.

ſurés (30); auſſi-bien que dans ces paroles de St. Paul: *Je ſuis aſſuré que, ni la mort* &c. (31).

Ibid. *De ſoi-même*] (Δι' ἀυτȢ) Théodoret l'explique *par J. Chriſt, la Conſtitution de l'Evangile* (32).

℣. 16. *Il appelle la Foi un bien: Je loue votre foi & votre connoiſſance, mais je ne veux pas qu'elle devienne une occaſion de faire périr votre frere, & de rendre l'Evangile odieux aux Juifs infirmes.* C'eſt la paraphraſe de Théodoret (33).

℣. 17. Voici comment Clement d'Alexandrie cite ce Verſet: *Le Royaume de Dieu n'eſt ni viande, ni breuvage; & il ne conſiſte point dans l'abſtinence du vin ou des viandes, mais dans la juſtice* (34). *Ne regardez pas ce que vous faites comme une belle œuvre, qui puiſſe vous procurer le Royaume de Dieu. On ne l'acquiert pas par manger & boire* &c. C'eſt ainſi que Théodoret paraphraſe ce verſet (35).

℣. 18. Le mot Δοκίμος revient ſouvent dans St. Paul, & embaraſſe à traduire. Ce mot ſignifie *bon, excellent, illuſtre*, ſelon l'occaſion, *vertueux*. Les Athéniens étoient naturellement envieux, dit Elien, *mais ſur-tout contre les perſonnes les plus illuſtres, ou les plus excellentes; ſoit par l'excellence de leurs diſcours, ſoit par l'honnêteté de leurs mœurs* (36). L'on en trouvera pluſieurs autres exemples dans le même Auteur, ſi l'on ſe donne la peine de jetter les yeux ſur l'indice Grec, aux mots Δοκίμος & Ἐυδόκιμος.

℣. 19. *Cherchons*] Διώκειν, *s'attacher* à une choſe, *s'y étudier*. Juſtin Martyr, parlant du vieillard qui lui avoit donné des inſtructions ſur la Religion, dit, qu'en le quittant *il lui recommanda de s'attacher, de s'étudier à ces choſes-là, de les bien retenir* (37).

℣. 21. *Il eſt bon*] (Καλὸν) *Il vaut mieux.* Fort bien. *Il vaut mieux qu'il mange de la viande, & boive du vin, que non pas qu'il devore ſes freres par des médiſances* (38). Ainſi traduiſez par-tout *Il vaut mieux* (39). C'eſt pour avoir mal pris le ſens de ce mot, que les Encratites s'abſtenoient de vin & de viande. Clement d'Alexandrie, qui les a combattus dans ſes Stromates, a lui-même donné contre cet écueil, quand il dit dans ſon Pedagogue, *Que St. Paul & les Pythagoriciens conviennent qu'il eſt bon de ne manger point de viande, & de ne boire point de vin. Car cela,* continue-t-il, *tient de la bête feroce plutôt que de l'homme. Les fumées qui s'exhalent de ces alimens étant plus groſſieres que celles des autres, répandent des ténèbres ſur notre ame* (40). Il convient néanmoins au

(30) Πιςεύοντες, μᾶλλον δὲ πεπεισμένοι. Apol. II. p. 50.

(31) Rom. VIII. vſ. 38.

(32) Δι' ἀυτȢ, τȢτέςι διὰ τὴν ἐυαγγελικὴν ἀυτȢ νομοθεσίαν.

(33) Ἀγαθὸν γὰρ τὴν πίςιν καλεῖ. Ἐπαινῶ σȢ, φησὶ, ἀλλ' Ȣ βȢλομαι ἀυτὴν βλάβης ἀιτίαν καὶ βλασφημίας γενέσθαι

(34) Ὡς ὀυκ ἐςὶν ἡ βασιλεία ΘεȢ βρῶσις καὶ πόσις, ὀυδὲ μὲν ἀποχὴ ὄινȢ, καὶ κρεῶν, ἀλλὰ δικαιοσύνη. Strom. Lib. III. p. 448.

(35) Μὴ γὰρ δὴ νομίσητε τȢτο ἔιναι κατόρθωμα μέγιςον, καὶ τῆς τῶν Ȣρανῶν πρόξενον βασιλείας.

(36) Πλέον τοῖς ἐυδοκιμȢσιν, ἢ ἐυλογοῖς ἀγάθοις, ἢ ἐν βίȢ σεμνότητι. Var. Hiſt. Lib. II. 13.

(37) Κελεύσας διώκειν ἀυτά. Dial. p. 173.

(38) Καλὸν φαγεῖν κρέα, καὶ πιεῖν ὄινον, καὶ μὴ φαγεῖν ἐν καταλαλιᾷ σάρκας ἀδελφῶν Hyperechius in Aſcetarum Paræneſi. Apud Combeſis Auctuar. Nov. Part. I. Sentence. 144.

(39) Dans 1 Cor. VII. vſ. 1. 26. & IX. vſ. 15.

(40) Καλὸν μὲν οὖν τὸ μὴ φαγεῖν κρέα, μηδὲ ὄινον πιεῖν, ἀυτός τε ὁμολογεῖ (nempe Paulus) καὶ

au même endroit, qu'il n'y a point de péché à manger de la viande &c., pourvû qu'on en use avec modération & avec tempérance.

ỷ. 22. Le sens n'est-il point: *Heureux celui qui, éclairé sur ce qu'il doit faire, agit avec tant de prudence & de modération, que sa connoissance ne tourne point à sa condamnation?* C'est celui qui connoît la liberté Chrétienne, & qui n'en abuse pas. Δοκιμάζειν, c'est ici, *juger bien d'une chose, & la trouver juste, en connoître l'innocence.* C'est ainsi qu'il est dit un peu plus haut, *éprouver la volonté de Dieu* (41).

ỷ. 23. *Tout ce qui est sans Foi* &c.] Mettons ici le Commentaire de P. Martyr sur ces paroles: *Si la conscience*, dit-il, *n'est pas convaincue par la Foi, que ce que l'on va faire est agréable à Dieu, ou si elle soupçonne même qu'il ne lui est pas agréable, & que cependant on ne laisse pas de faire cette action; il est très-sûr que ce que l'on fait est un péché. C'est ainsi que Basile explique ce passage dans la Somme LXXX. de sa Morale sur la fin* (42).

Ibid. Zoroastre a donné un précepte semblable: *Lorsque vous serez incertain si une action est bonne ou mauvaise, ne la faites point; ne vous piquez pas même de la faire, lorsque vous n'aurez pas une entiere certitude à cet égard. Interrogez, connoissez, & ensuite agissez: mais ne faites point une action sur la bonté de laquelle vous n'êtes pas bien informés* (43).



CHAPITRE XV.

ỷ. 6. IL n'y a point d'& dans le Grec, Ἵνα ὁμοθυμαδὸν ἐν ἑνὶ στόματι, *Afin que tous ensemble, d'une même bouche* &c. Voyez les Remarques sur Act. XV. ỷ. 25.

ỷ. 8. *Faire voir la fermeté*] (Βεβαιῶσαι) C'est *accomplir*. Je l'ai marqué ailleurs. Philon, parlant de l'adultère, dit qu'il faut être deux *pour accomplir cette impudicité* (1).

ỷ. 14. *Les uns les autres*] On lit dans Théodoret ἄλλους, *les uns*; dans le Texte & dans le Commentaire ἑτέροις, *les autres.*

ỷ. 18. St. Paul va par-tout où il y avoit des Juifs, hormis dans l'Egypte & dans les Provinces d'Afrique, où apparemment quelqu'autre Apôtre étoit allé

καὶ εἰ ἀπὸ τȣ͂ Πυθαγόρȣ. Θηλείων γὰρ μᾶλλον τȣ͂το γε. Καὶ ἡ ἀπ' αὐτῶν ἀναθυμίασις, θολωδεστέρα οὖσα, ἐπισκοτεῖ τῇ ψυχῇ. Lib. II. 1. p. 145.

(41) Δοκιμάζειν τὸ θέλημα τȣ͂ Θεȣ͂. Rom. XII. vs. 2.

(42) *Nam si conscientia ex fide non credat, id quod agimus placere Deo, aut si etiam suspicetur id illi ingratum esse, nos tamen interim illud ipsum facimus; certè quod facimus peccatum est. Atque ita Basilius in suis Moralibus, summâ octogesimâ, fermè ad finem libri, locum quem adduximus interpretatur.* In Rom. p. 134.

(43) *Opus quod non noveris, an meritum sit, vel peccatum, id ne facito; & cùm id non sit probè intellectum, illud ne ambito. Interrogato, & scito, & deinde facito: sed non interrogatum, id omninò non facito.* Sad-Der. XXX. ap. Hyd. p. 451.

(1) Εἰς βεβαίωσιν. De Decalog. p. 588.

allé annoncer l'Evangile. Il prend donc pour son partage l'Asie & l'Europe, où il y avoit beaucoup de Juifs : c'est ce qui paroît par ces paroles d'Agrippa à l'Empereur Caïus. *Jerusalem*, lui dit-il, *a envoyé des Colonies dans la Phénicie, les deux Syries, la Pamphylie, la Cilicie, la plupart des Provinces d'Asie* (2), *jusqu'à la Bythinie, & aux extrémités du Pont; dans l'Europe, la Thessalie, la Béotie, la Macédoine, l'Etolie, Athènes, Argos, Corinthe, plusieurs villes du Peloponese, les plus grandes Isles de la Mediterranée, Eubée, Candie & Chypre.* C'est pour cela qu'Agrippa dit, que Jerusalem n'est pas seulement *Metropole* du païs des Juifs (3). On voit-là pourquoi St. Paul s'arrête aux frontieres de l'Illyrie ; c'est qu'il n'y avoit point de Juifs au-delà.

℣. 19. *Par la puissance des miracles & des prodiges*] (Ἐν δυνάμει σημείων καὶ τεράτων) Ces deux mots sont souvent joints ensemble dans l'Ecriture (4). On peut s'en assurer en prenant les Concordances Grecques. Ce ne sont pas des choses différentes. Ces deux termes ne désignent que des miracles éclatans. C'est ainsi que ces deux mots, *miracles & prodiges*, sont employés dans Daniel (5), quoiqu'il ne s'agisse que du miracle de la fournaise.

℣. 20. *M'attachant*] (Φιλοτιμούμενος) Mr. le Clerc, *Je me suis piqué.* C'est prendre le terme Φιλοτιμούμενος dans un sens trop grammatical ; ce qui ne convient pas à l'Apôtre. *Se piquer de quelque chose*, ne donne pas une bonne idée de l'esprit des personnes. Φιλοτιμεῖν ne signifie souvent dans l'usage, qu'*un grand soin de faire quelque chose* : le faire avec attention, avec application, avec empressement. *Les Vieillards avoient grand soin de la voir tous les jours* (6), sçavoir *Susanne.* Ce sont les deux Sénateurs qui en étoient amoureux. Φιλοτιμῶς *avec empressement, avec soin, avec application.* Eusebe, parlant des Evangelistes, dit qu'*ils s'attachoient à prêcher l'Evangile* dans les lieux où la foi de la parole n'avoit point encore été annoncée (7). La Traduction de *Valois* est trop littérale. Quelquefois ce mot ne signifie qu'*avoir envie de quelque chose, la désirer.* Ainsi il est employé pour marquer le désir qu'avoit Ptolomée de former une Bibliothèque de tout ce qu'il y avoit de bons Livres (8). Philon s'en est aussi servi dans ce sens, quand il dit ; *Quoiqu'ils eussent une extrême envie* (9), une extrême passion de voir au moins quelque image de l'ame humaine. Les idées d'*ambition* &c. ne sont pas dans ce terme.

℣. 24. *Que vous me conduirez-là*] (Ὑφ' ὑμῶν προπεμφθῆναι ἐκεῖ) C'est une *escorte* (10). Les Eglises donnoient aux Apôtres des personnes affidées, qui les conduisoient dans leur voyage, pour leur fureté.

Ibid. *Après que j'aurai été premièrement en partie rassasié d'avoir été avec vous*] (Ἐὰν

(2) Τὰ πολλὰ τῆς Ἀσίας. Philo de Legat: ad Caium p. 1031.

(3) Μητρόπολις χώρας Ἰουδαίας. Ibid.

(4) 2 Theff. II. vſ. 9.

(5) Σημεῖα καὶ τέρατα. Chap. III. vſ. 33.

(6) Παρετηροῦσαν φιλοτίμως καθημέραν ὁρᾶν αὐτήν. vſ. 12.

(7) Φιλοτιμούμενοι. Hiſt. Eccl. Lib. III. C. 27. Valois a traduit. *Ambitiosè satagentes.*

(8) Φιλοτιμούμενος. Iren. Lib. V. C. 8. p. 173. fub finem.

(9) Φιλοτιμηθέντες ἂν πάσας φιλοτιμίας. De Decalogo p. 581.

(10) Voyez 1 Apocryphe d'Esdras VIII, vſ. 53.

(Ἐὰν ὑμῶν πρῶτον ἀπὸ μέρους ἐμπλησθῶ) Vous trouverez la même expreſſion dans Suſanne. Les deux Sénateurs ordonnoient à Suſanne d'ôter ſon voile, *afin de ſe raſſaſier de la vûë de ſa beauté* (11). Cette expreſſion marque, & un extrême déſir, & un extrême plaiſir.

℣. 26. *Contribution*] (Κοινωνία) *Faiſans part de leurs biens*, dit Philon, *à chacun avec liberalité* (12). Κοινωνία c'eſt *liberalité*. Pour ce qui regarde *les dons & la libéralité*, dit Clement d'Alexandrie (13). Voyez les Remarques ſur Actes II. ℣. 42.

Ibid. *Pauvres*. C'étoit une pauvreté bien honorable. Elle venoit, 1. De ce qu'ils avoient vendu leurs biens pour aſſiſter les pauvres (14). 2. De la grande perſécution que les Egliſes avoient ſoufferte (15). 3. De leurs biens ravis (16). 4. De la famine qui arriva ſous Claude (17).

℣. 27. *Fait part de* &c.] Les Patriarches étoient les Peres des Juifs. Les Gentils ſont entrés dans leur famille. Les promeſſes ont été faites aux Juifs: les Gentils y ont part. Les Prophetes qui ont prédit leur vocation, étoient des Juifs, & ils ont conſervé ces promeſſes. J. Chriſt eſt deſcendu des Juifs. Les Apôtres ſont de la même Nation; & c'eſt par eux que les biens ſpirituels ſont parvenus aux Gentils. Tel eſt le fondement du raiſonnement de l'Apôtre.

Ibid. *Bien charnels*] (Σαρκικὰ) Théodoret a dit dans le même ſens Σωματικὰ *corporels*. *Ce n'eſt ni pour jouïr des commodités temporelles, ni pour retenir un honneur rempli d'une multitude de ſoins &c* (18). Il parle de l'Epiſcopat.

℣. 28. *Conſigné*] (Σφραγισάμενος αὐτοῖς) Philon a auſſi employé cette expreſſion, avec cette différence, qu'il a mis *chez eux* (παρ' αὐτοῖς). Parlant de l'homme inſolent dans ſa proſperité, & qui s'imagine qu'il l'a miſe en fureté, & que rien ne la lui enlevera, il dit: *Comme s'ils tenoient enfermée & cachetée chez eux dans un lieu ſûr, la conſtance de leur proſperité* (19).

℣. 29. *Abondance de bénédictions*] (Ἐν πληρώματι εὐλογίας) C'eſt *abondance de graces*. Voyez les Remarques ſur 2 Cor. IX. ℣. 5. Cela veut dire, que l'Evangile que St. Paul prêchera, produira une grande abondance de fruits. *Bénir*, par rapport à Abraham, c'eſt la multiplication de ſa poſterité.

(11) Ὅπως ἐμπλησθῶσι τοῦ κάλλους αὐτῆς. vſ. 32.

(12) Τῶν δὲ ἀγαθῶν τὴν χρῆσιν ἐξίσου πᾶσι παρέχοντες διὰ κοινωνίας ἵμερον. De Decalag. p. 586.

(13) Περὶ δὲ τῆς μεταδόσεως καὶ κοινωνίας. Strom. Lib. II. p. 397.

(14) Voyez Actes II. III. V. & VI.

(15) Ibid. Chap. VIII. vſ. 1.

(16) Hebreux X. vſ. 34.

(17) Actes XI. vſ. 29.

(18) Σωματικῆς θεραπείας. Epiſt. XVI. Tom. III. p. 911.

(19) Ὥσπερ τὸ ἀκλινὲς τῆς εὐπραγίας ἐν βεβαίῳ παρ' αὐτοῖς ἔνσημα σφραγισάμενοι. De Vita Moſis. p. 471.

CHA-



CHAPITRE XVI.

℣. 2. *Assisté*] (Προςάτις) Fort bien. Voyez un passage de Clement sur Heb. III. ℣. 1. Théodoret remarque, que St. Paul dit qu'elle a assisté, parce qu'elle aura exercé l'hospitalité, & qu'elle aura eu soin des Fidèles (1). C'est dans le même sens que Phinées est appellé *le Protecteur, le Défenseur des Saints & du Peuple* (2). C'est parce qu'étant souverain Sacrificateur, il faisoit propitiation pour le peuple. La Sacrificature est appellée dans ce même endroit *l'Alliance de paix* (3), à cause de cela. Je sçais bien que plusieurs Interprêtes traduisent, le *Président;* mais je crois qu'ils se trompent. Προςάτειν signifie *avoir soin de tous*, & non présider sur tous (4).

℣. 5. *L'Eglise qui est dans leur maison*] Il est bien certain que les Chrétiens n'eurent pendant long-tems que des maisons particulieres pour y faire leurs Assemblées. A Antioche même, qui étoit la première Ville de l'Orient, & où il y avoit eu des Chrétiens dès les premiers tems, l'Eglise s'assembloit dans une maison. C'est ce qu'on voit dans Eusebe. Paul de Samosate voulut retenir la maison de l'Eglise, & ne la ceda que par l'ordre d'Aurelien. Car ce qu'Eusebe appelle *Maison*, il l'appelle aussi-tôt l'*Eglise. Il fut chassé de l'Eglise par la puissance séculiere* (5). Au moins je crois avec quelques Sçavans, qu'il s'agit de la maison où s'assembloit l'Eglise, & non d'une maison Episcopale. A la vérité l'Evêque demeuroit ordinairement dans la maison où l'Eglise faisoit son assemblée.

℣. 7. *Illustres parmi les Apôtres*] Les Grecs & toutes les Communions Orientales, donnent indifféremment le nom d'Apôtres aux 72. Disciples que J. C. envoya, & aux douze (6). Il faut voir Hammond là-dessus. La Croze cependant me paroît ici dans l'erreur. 1. Il traduit *Andronicus & Junias.* Or prenant Junias pour une femme, & non pour un homme, comme Grotius, Drusius & d'autres; il falloit dire *Junie*, & non *Junias*. 2. Il est étonnant que Mr. la Croze prenne Junias pour une femme, & qu'il s'éloigne de l'interprétation de Grotius, qui par ces mots Ἐπίσημοι ἐν τοῖς Ἀποςόλοις, entend, *qui étoient dans une grande estime* & reputation *parmi les Apôtres*, ou *qui en étoient bien connus.* Car il est sans exemple que le nom d'Apôtre soit donné à une femme, comme la Croze le prétend. Ἰουνίαν sera derivé de Ἰουνίας, comme Ἀμπλίαν (7), non d'Ἀμπλία, mais d'Ἀμπλίας. Au reste sur ces Apôtres voyez la Note de Valois sur Eusebe. *Outre les XII*, dit Eusebe, *il y avoit beaucoup d'autres Disciples, qui étoient nommés Apôtres, à l'imitation de ceux-là*

(1) Προςασίαν δὲ, ὡς οἶμαι τὴν φιλοξενίαν καὶ κηδημονίαν καλεῖ.

(2) Προςάτην τῶν ἁγίων, καὶ τῷ λαῷ. Eccles. XLV. vs. 43.

(3) Διαθήκη εἰρήνης. Ibid.

(4) 1 Macch. XIV. vs. 47.

(5) Ὑπὸ τῆς κοσμικῆς ἀρχῆς ἐξελαύνεται τῆς ἐκκλησίας. Hist. Eccl. Lib. VII. 30. p. 282.

(6) La Croze, du Christianisme des Indes, p. 141.

(7) Vers. 8.

là parmi lesquels étoit St. Paul (8). J'ajouterai ce passage de Clement d'Alexandrie: *Il est maintenant permis de mettre dans le rang des Apôtres, ceux qui ont travaillé à mettre en pratique les Commandemens du Seigneur, qui ont parfaitement bien vécu, & conformement aux connoissances de l'Evangile. Celui-là est Prêtre, & vrai Ministre de la volonté de Dieu, qui fait & enseigne les préceptes & la doctrine du Seigneur. Il n'est pas reputé juste, parce qu'il a été ordonné par les hommes, ou parce qu'il est Prêtre; mais il a été adopté dans le College des Prêtres, parce qu'il étoit juste* (9). L'Auteur ajoute, *Que quoique le Prêtre ne soit pas décoré ici bas de la première place* (c'est-à-dire de l'Episcopat) *il ne laissera pas d'être assis dans la gloire sur l'un des vingt-quatre trônes* (10).

℣. 10. *Approuvés*] (Δόκιμοι) Ce terme signifie quelquefois *Saint* (11), d'autres fois *Illustre* (12). Philon l'a employé, en parlant d'Isaac, dans le sens de *Vertueux* (13), & dans un autre endroit pour *Excellent*: *L'or*, dit-il, *est le plus excellent des métaux* (14).

Ibid. *Approuvés en Christ*] (Δόκιμοι ἐν Χριστῷ) Clement d'Alexandrie cite un passage de l'Epître de St. Clement aux Corinthiens, dans laquelle l'Auteur expose les qualités de ceux qui doivent *être approuvés dans l'Eglise. Ils doivent être fidèles*, dit-il, *puissans à expliquer la science, doués de sagesse pour faire choix des discours qui conviennent, admirables dans leurs œuvres* (15). Dans un autre endroit (16), où Clement d'Alexandrie cite encore les mêmes paroles, il ajoute, *qu'ils doivent être chastes & sans souillure.* Il est évident que, par ceux qui sont approuvés dans l'Eglise, il faut entendre les Pasteurs ou les Evêques qui se distinguent dans l'Eglise où ils ont des charges. Je ne crois pas que *admirables dans leurs œuvres* designe des miracles, mais un degré éminent de bonnes œuvres.

℣. 11. *Narcisse*] Hilaire, Diacre de Rome & contemporain de St. Ambroise, dans son Commentaire sur cet endroit, dit que ce Narcisse étoit un Prêtre de Rome, & qu'on trouvoit cela dans d'autres Livres.

℣. 13. *Elû au Seigneur*] (Ἐκλεκτὸν ἐν Κυρίῳ) *Celui qui est parvenu à la connoissance*, dit Clement d'Alexandrie, *est semblable à Dieu autant qu'on le peut être; il est déja spirituel, & par-là même Elû* (17). *Un Elû*, dit le même Auteur, *passe*

(8) Hist. Eccl. Lib. I. Cap. XII.

(9) Ἔξεστι οὖν καὶ νῦν, ταῖς κυριακαῖς ἐπασκήσαντας ἐντολαῖς, κατὰ τὸ εὐαγγέλιον τελείως βιώσαντας, καὶ γνωστικῶς, εἰς τὴν ἐκλογὴν τῶν Ἀποστόλων ἐγγραφῆναι. οὗτος πρεσβύτερος ἐστὶ τῷ ὄντι τῆς ἐκκλησίας, καὶ διάκονος ἀληθὴς τοῦ Θεοῦ βουλήσεως, ἐὰν ποιῇ καὶ διδάσκῃ τὰ τοῦ κυρίου: οὐχ ὑπ' ἀνθρώπων χειροτονούμενος, οὐδὲ ὅτι πρεσβύτερος, δίκαιος νομιζόμενος, ἀλλ' ὅτι δίκαιος, ἐν πρεσβυτερίῳ, καταλεγόμενος. Strom. Lib. V. p. 668.

(10) Κ' ἂν ἐνταῦθα ἐπὶ γῆς, πρωτοκαθεδρίᾳ μὴ τιμηθῇ ἐν τοῖς εἴκοσι καὶ τεσσάρσι καθεδεῖται θρόνοις. Ibid.

(11) Τοῖς αὐθόντι δοκίμοις. Euseb. Hist. Eccl. III. 5. Valois a traduit *Sanctissimis*.

(12) Ἑλληνῶν δοκιμοτάτους. Philo de Abrah. p. 293. *Græcorum clarissimos*.

(13) Δοκιμωτάτου παιδὸς. Ibid. p. 294.

(14) Κρατίστη καὶ δοκιμωτάτη. De Allegor. Lib. I. p. 40.

(15) Αὐτίκα ὁ Κλήμης, ἐν τῇ πρὸς Κορινθίους Ἐπιστολῇ. Καταλέξιν φησὶ τὰς διαφορὰς ἐκτιθέμενος, τῶν κατὰ τὴν ἐκκλησίαν δοκίμων. Ἤτω τὶς πιστὸς, ἤτω δύνατος τὴν γνῶσιν ἐξειπεῖν, ἤτω σόφος ἐν διακρίσει λόγων, ἤτω γοργὸς ἐν ἔργοις. Strom. Lib. I. p. 289.

(16) Strom. Lib. VI.

(17) Ὁ δὲ ἐν γνώσει καθεστὼς, ἐξομοιούμενος Θεῷ, εἰς ὅσον δύναται, ἤδη πνευματικὸς, καὶ διὰ τοῦτο ἐκλεκτὸς. Strom. Lib. IV. p. 542.

paſſe ſa vie comme s'il étoit étranger dans ce monde, ſçachant qu'il ſera obligé d'abandonner tout ce qu'il poſſede (18). L'on trouvera une ſemblable penſée dans l'Epître aux Hébreux (19). Clement ajoute, que les Poëtes ont déſigné les Elûs par les expreſſions de *Dieux, de portraits des Dieux, égaux à Dieu, d'une prudence égale à celle de Jupiter* (20). Il a pris ces paroles d'Homere. *Elû*, c'eſt donc un homme de bien, de pieté, de probité. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt dit dans le Livre des Pſeaumes & ailleurs; *Avec l'Elû tu ſeras Elû* (21); *& avec le pervers tu ſeras pervers.* C'eſt ainſi qu'il y a dans les LXX; mais nos Verſions ont rendu le mot *Elû* par celui de *pur: Avec le pur tu te montres pur.*

℣. 14. *Hermas*] Nous avons encore le Livre d'*Hermas* ou du Paſteur. Tertullien ne regardoit point ce Livre comme l'ouvrage de quelque homme Apoſtolique, car il en parle avec aſſez de mépris Il parle de la coûtume qu'avoient quelques-uns de s'aſſeoir après avoir prié, & dit „ qu'il ne ſçait „ d'où vient cette coûtume, à moins que ce ne ſoit du Livre de cet *Hermas*, „ lequel pour l'ordinaire eſt intitulé le *Paſteur* (22).

℣. 16. *Saluez-vous les uns les autres d'un ſaint baiſer*] C'étoit le témoignage d'une communion fraternelle & d'une ſincere charité. Les Prieres finiſſoient par-là dans les Aſſemblées des Chrétiens. De-là vient que Tertullien appelle ce *baiſer, le Sceau de la priere* (23). C'eſt là ce qui ſcelloit les Prieres publiques. Le mot Latin que j'ai traduit par *Sceau*, eſt l'a même choſe que celui de (*clauſula*) *clôture*, comme Rigault l'a fort bien obſervé. Toutes ces Prieres, ou plutôt tout le ſervice public s'appelloit *Sacrifice* dès le tems de Tertullien (24). Le ſervice divin tout entier conſiſtoit dans la Priere, les Cantiques, la Lecture des Livres ſacrés, les exhortations, & la participation à l'Euchariſtie.

Ibid. *La charité*, dit Clement d'Alexandrie, *ne conſiſte pas dans le baiſer, mais dans l'affection; mais à préſent ils ne font que troubler les Egliſes par les baiſers mutuels, n'ayant point d'affection dans le cœur* (25). Voyez le reſte du paſſage. Il s'y mêloit déja de la corruption & de l'impudicité. Il y a dans l'Edition d'Oxfort de Clement d'Alexandrie, un fragment de ſes Hypotypoſes ſur la deuxième Epître de St. Jean, où on lit, qu'il ne faut pas même admettre les Hérétiques à la priere dans la maiſon. *Je penſe*, dit-il, *qu'il ne faut pas même prier avec de tels, parce que dans la priere qu'on fait au Seigneur, la ſalutation réciproque qu'on ſe fait après qu'on a fini ſa priere, & qu'on s'eſt levé, eſt un indice de joye & de paix*

(18) Ὁ ἐκλεκτὸς ὡς ξένος πολιτεύεται, κτήτα τε καὶ ἀπόκτητα εἰδὼς πάντα. Ibid. p. 541.

(19) Chap. XI. vſ. 13.

(20) Θεοειδέας, δίους, ἀντιθέους, καὶ Διὶ μῆτιν ἀταλάντους. Ibid. p. 543.

(21) Μετὰ ἐκλεκτοῦ ἐκλεκτὸς ἔσῃ. XVIII. vſ. 25.

(22) *Niſi Hermas ille, cujus Scriptura ferè* Paſtor *inſcribitur, tranſactâ oratione, non ſuper lectum aſſediſſet, verùm aliud quid feciſſet, id quoque ad obſervationem vindicaremus.* De Orat. Cap. XII.

(23) *Signaculum Orationis.*

(24) *Quale Sacrificium à quo ſine pace receditur!*

(25) Ἀγάπη δὲ οὐκ ἐν φιλήματι, ἀλλ' ἐν εὐνοίᾳ κρίνεται. Οἱ δὲ οὐδὲν ἀλλ' ἢ φιλήματι καταψοφοῦσι τὰς ἐκκλησίας, τὸ φιλοῦν ἔνδον οὐκ ἔχοντες. Pædag. Lib. III. Cap. XI p. 256.

paix (26). On n'a ces fragmens qu'en Latin. Celui-ci fait voir que les Chrétiens ſe ſaluoient & ſe baiſoient après la priere, & même après la priere domeſtique. Le même Auteur dit, que ce baiſer *doit être myſtique* (27); c'eſt-à-dire, que c'eſt le ſigne d'une charité intérieure. Le baiſer myſtique eſt la bienveillance intérieure. *Prier Dieu myſtiquement* (28), c'eſt prier Dieu ſecretement. *Un ſentiment myſtique d'amitié* (29), c'eſt une bienveillance intérieure. Le baiſer s'obſervoit dans les Aſſemblées, après que la priere étoit finie, & avant que l'on commençât la célébration de l'Euchariſtie. *En finiſſant nos prieres*, dit Juſtin Martyr, *nous nous ſaluons les uns les autres d'un baiſer* (30).

℣. 23. *Econome de la ville*] (Οἰκονόμος τῆς πόλεως) Théodoret n'explique point ce que c'eſt. Il dit ſeulement, qu'il falloit qu'Eraſte eût *quelque charge* (31).

℣. 25. *Myſtère*] Juſtin Martyr remarque là-deſſus, *que les Prophetes ayant annoncé d'une manière énigmatique que le Chriſt devoit ſouffrir, & enſuite avoir l'empire de toutes choſes, cela n'a pû être entendu de perſonne, juſqu'à ce qu'il eût appris & perſuadé à ſes Diſciples, que tout cela étoit contenu expreſſement dans les Ecritures* (32).

Les Grecs ont parlé depuis de pluſieurs de ces Perſonnes que St. Paul ſalue. Il eſt étonnant, ſi l'on ſçavoit du tems de Théodoret quelque choſe de ſûr de leur hiſtoire, qu'il n'en ait rien dit. L'Auteur du Commentaire ſur les Epîtres de St. Paul, qui eſt parmi les Oeuvres de St. Jerôme, remarque, *Qu'on comprend par les noms de tous ceux que St. Paul ſalue, qu'ils étoient étrangers. Nous penſons*, continue-t-il, *qu'on peut croire ſans abſurdité, qu'ils avoient amené les Romains à la foi par leur exemple & par leurs inſtructions* (33).

(26) *Arbitror autem, quia & orare cum talibus non oportet, quoniam in oratione, quæ fit in Domino, poſtquàm ab orando ſurgitur, ſalutatio gaudii eſt & pacis indicium.* Tom. II. p. 1011.

(27) Ὅπερ ἔχρην εἶναι μυστικόν. Pædag.

(28) Ἐν τῷ ταμείῳ μυστικῶς προσεύχεσθαι τῷ Θεῷ.

(29) Μυστικῶς φιλοφρονεῖσθαι ἔνδοθεν.

(30) Ἀλλήλους φιλήματι ἀσπαζόμεθα παυσάμενοι τὰς εὐχάς. Apol. II. p. 74.

(31) Κηδεμονίαν τινά.

(32) Εἰ γὰρ διὰ τῶν προφητῶν παρακεκαλυμμένως κεκήρυκτο παθητὸς γενησόμενος ὁ Χριστὸς, καὶ μετὰ ταῦτα πάντων κυριεύσων, ἀλλ' οὖν γε ὑπ' οὐδενὸς νοεῖσθαι ἐδύνατο, μέχρις αὐτὸς ἔπεισε τοὺς Ἀποστόλους ἐν ταῖς γραφαῖς ταῦτα κεκηρύχθαι διαῤῥήδην. Dialog. p. 235.

(33) *Iſtos omnes, quos ſalutat, intelligimus ex nominibus fuiſſe peregrinos, per quorum exemplum atque doctrinam, non abſurdè exiſtimamus credidiſſe Romanos.*

Fin des Remarques ſur l'Epître aux Romains.

SUR



SUR LA PREMIERE EPITRE AUX CORINTHIENS.



CHAPITRE I.

℣. 1. THéodoret remarque ici ſur la prépoſition (Διὰ) *par*, que St. Paul uſe des prépoſitions d'une manière fort libre (1).

Ibid. *Soſthene*] Euſebe (2) dit, qu'on témoignoit qu'il avoit été des ſeptante Diſciples; ce qu'il rapporte ſur le témoignage de Clement d'Alexandrie. Arnobe dit la même choſe.

℣. 5. *Parole*] (Λόγος) C'eſt ordinairement la *Doctrine*, la *Religion*, les *Dogmes*. Cette expreſſion eſt commune aux Auteurs Eccléſiaſtiques (3). Pour (Γνῶσις) *Connoiſſance*, je ne doute pas que ce ne ſoit la ſcience des Ecritures. Euſebe, après Clement d'Alexandrie, dit que J. Chriſt donna la *Science* (Γνῶσιν) à *Jaques* ſurnommé le *Juſte* ou le *Mineur*, à *Jean* & à *Pierre*, & que ceux-ci la communiquoient aux autres Apôtres (4).

℣. 6. *Le témoignage de Chriſt*] (Τὸ μαρτύριον τοῦ Χριστοῦ) *C'eſt*, dit Théodoret, *la doctrine de J. C.* (5), ſes commandemens; c'eſt l'Evangile: c'eſt une expreſſion Hébraique très-commune dans le V. T. Il eſt ſouvent parlé de l'*Arche du Témoignage*, ainſi nommée parce qu'elle contenoit la Loi de Dieu. Il

(1) Ἀδιαφόρως ταῖς προθέσεσι κέχρηται.
(2) Hiſt. Eccl. Lib. I. Cap. 12.
(3) Οἱ πόῤῥω τῶν καθ' ἡμᾶς λόγου συγγραφεῖς. Ibid. Lib. II. Cap. 8.
(4) Ibidem.
(5) Τὸ μαρτύριον τοῦ Χριστοῦ κήρυγμα καλεῖ.

Il faut voir un paſſage de l'Eccléſiaſtique (6). Et ce qu'il nomme la *confirmation de l'Evangile*, c'eſt l'opération des miracles (7).

℣. 7. *En attendant*] *Vous avez obtenu tous ces dons, afin que vous attendiez le ſecond avenement du Sauveur* (8). Ce ſeront là les *Arrhes*.

℣. 8. *Et Dieu*] (Ὃς) Cela devroit ſe rapporter à J. C.; mais Beze a mis *Dieu*. Launai l'entend ainſi dans ſa Note. Simon de même. La ſuite le veut.

℣. 9. *Dieu eſt fidèle*] (Πιςὸς ὁ Θεὸς) *Dieu eſt fidèle,* dit Clement d'Alexandrie, *lorſqu'il revèle à quelqu'un quelque choſe qui mérite d'être cru* (9).

Ibid. *La communion*] L'adoption. Il nous appelle à la communion de ſon Fils en nous faiſant ſes enfans. Les Rois de Perſe, dit Philon, étoient obligés d'aller étudier ſous les Mages, pour y apprendre les ſciences. *Ils ne pouvoient monter ſur le Trône qu'après avoir converſé familierement avec eux* (10), Notez qu'il employe, pour marquer cette fréquentation, le terme dont l'Apôtre ſe ſert ici. Il faut auſſi remarquer que (Κοινωνία) *communion*, ſe dit de l'*union*, de l'*affection* pour ainſi dire, *de tous les membres du corps*. Philon dit dans ce ſens, que *toutes les parties de la Nation ne forment qu'un ſeul & même corps* (11). Ainſi il faut conſiderer J. Chriſt comme le Chef du corps; & *appellé à la communion de J. Chriſt*, c'eſt *appellé à être un des membres de ſon corps* (12).

℣. 10. *Bien unis*] (Κατηρτισμένοι) Voyez ſur 2 Cor. XIII. ℣. 9. Καταρτίζειν & Καταρτῶν ſignifie dans les bons Auteurs Grecs, *réconcilier des perſonnes*. C'eſt une métaphore priſe de ceux qui reparent ce qui eſt ruiné.

℣. 12. Théodoret croit que St. Paul a mis ſon nom, celui d'Apollos & celui de Cephas, en la place des noms des Docteurs dont les Corinthiens ſe glorifioient, & qui étoient la cauſe de leurs diviſions (13). Il ne s'agiſſoit dans le fond, ni de Paul, ni d'Apollos, ni de Cephas.

℣. 13. *J. Chriſt eſt-il diviſé*] C'eſt-à-dire, *J. Chriſt a-t-il partagé avec quelque autre le pouvoir & l'autorité*, l'empire qu'il a ſur vous; a-t-il des compagnons de ſon empire, *que les uns ſe nomment de ſon nom, & que les autres ſe nomment du nom de celui-ci ou de celui-là? Ou bien Chriſt eſt-il partagé en diverſes factions* (14)?

℣. 14. *Je n'ai bâtiſé perſonne d'entre vous*] (Οὐδένα ὑμῶν ἐβάπτισα) Les Apôtres bâtiſoient rarement eux-mêmes; ils faiſoient faire cette fonction par quelqu'un de ceux qui les accompagnoient. On en a un exemple bien remarquable dans l'hiſtoire de Corneille (15), où St. Pierre ordonne que l'on bâtiſe les perſonnes de la maiſon de Corneille, qui avoient cru & reçu le St. Eſprit. *Il commanda qu'ils fûſſent batiſés*. Il ne les bâtiſe pas lui-même. J. Chriſt en uſoit

(6) Chap. XLV. vſ. 31.

(7) Τὴν τῶν σημείων θαυματεργίαν. Theod.

(8) Τούτων δὲ ἀπηλαύσατε, ἵνα τὴν δευτέραν ἐπιφανείαν τοῦ σωτῆρος προσμείνητε. Idem.

(9) Πιςὸς ὁ Θεὸς, ᾧ ἀποφαινομένῳ πιςεύειν ἄξιον, μηνύει. Strom. Lib. II p. 371.

(10) Εἰ μὴ πρότερον τοῦ μάγων γένους κεκοινωνηκὼς τυγχάνοι. De Leg. ſpecial. p. 611.

(11) Ἵνα πᾶσα ἡλικία καὶ τὰ μέρη τοῦ ἔθνους, ὡς ἑνὸς σώματος, εἰς μίαν καὶ τὴν αὐτὴν ἁρμόζηται κοινωνίαν. Ibid. p. 615.

(12) Voyez 1 Corinth. X. vſ. 16.

(13) Ἐκεῖνοι μὲν ἀφ' ἑτέρων ἑαυτοὺς ὠνόμαζον διδασκάλων, αὐτὸς δὲ τὸ ἑαυτοῦ, καὶ τὸ Ἀπολλὼ τέθεικε.

(14) Μὴ κοινωνοὺς ἔχει τῆς δεσποτείας καὶ τῆς ἐξουσίας ὁ Χριςὸς, καὶ διὰ τοῦτο διῄρηται, καὶ οἱ μὲν ἐξ αὐτοῦ καλεῖσθε, οἱ δὲ ἐκ τοῦ δεῖνος, καὶ τοῦ δεῖνος. Theod.

(15) Actes X. vſ. 48.

ufoit de la forte (16). Il y a une ancienne Tradition, qui porte que J. Chrift ne bâtifa que St. Pierre; que St. Pierre bâtifa André; André, Jaques & Jean, & que ces deux derniers bâtiferent les autres Difciples. C'eft Jean Mofchus qui le rapporte dans le *Pré Spirituel*, & qui cite le cinquième Livre des Hypotypofes de Clement d'Alexandrie. C'étoit une Tradition (Λέγεται). St. Clement l'avoit ouï dire, ou l'avoit lû dans quelque Auteur.

℣. 18. *A ceux qui périffent*] Il appelle ainfi ceux qui ne croyent point, dit Théodoret, & ceux qui font fauvés font ceux qui croyent; *l'Apôtre tirant ainfi leur nom de la fin de chacun d'eux* (17).

℣. 20. *Le Sage*] Théodoret dit, que *c'eft celui qui eft enrichi des talens de l'éloquence Grecque* (18). Le même aojute, que le *Difputeur* eft celui *qui joint la fcience du Juif touchant la Loi, à l'éloquence du Grec dans le Difcours* (19). Il fe trompe. Il dit au même endroit, que St. Paul *ne condamne pas l'éloquence, qui eft un don de Dieu, mais qu'il en condamne l'abus, & les fables, & les fauffes doctrines qu'elle enveloppe & qu'elle orne* (20).

Ibid. *Le Scribe*] On en peut voir la defcription dans l'Eccléfiaftique. Je vais la traduire: *Le Sage, le Scribe, le Sçavant, recherchera la fageffe de tous les Anciens, & s'occupera de l'étude des Prophéties. Il conferve le fouvenir des hiftoir des hommes illuftres, & il penetréra le fens des Paraboles.* (Εν ϛϱοφαῖς, c'eft l'artifice) *Il recherche le fens caché de leurs fentences, car il paffe fa vie dans l'étude de leurs Paraboles énigmatiques* (21). Voilà le Rechercheur Juif, dont l'Auteur fait la defcription, & marque les occupations. Etudier la fcience de fes prédeceffeurs, & penétrer l'obfcurité dont ils affectoient d'envelopper leur doctrine. Voilà l'homme incomparable, fi nous en croyons cet Auteur, qui dans le Chapitre précedent s'eft étendu à montrer fort au long, que le Laboureur, le Berger, l'Artifan, ne fçauroient parvenir à la fageffe; & qui a parlé avec beaucoup de mépris des Arts, & de ceux qui les exercent, comme de gens qui ne font occupés qu'à travailler fur les créatures fenfibles & corporelles, au lieu que fon Sage eft tout entier dans l'étude des chofes fpirituelles. Cela fervira à faire voir, quel jugement les Juifs devoient porter des Chrétiens, qui pour la plupart n'étoient ni riches, ni fçavans, ni nobles, comme le dit St. Paul.

Ibid. *Le Difputeur de ce Siècle*] Ce font les Sophiftes Grecs, que Socrate méprifoit extrêmement, & dont il étoit haï, parce qu'il ne pouvoit fouffrir ces gens-là, & qu'il les reprenoit publiquement, comme des gens qui ne fçavoient & ne difoient rien de bon (22).

Ibid. *N'a-t-il pas rendu folle*] (Οὐχ ἐμώρανεν) *Il a rendu folle*, dit Clement d'Alex-

(16) Jean IV. vf. 2.

(17) Ἀπὸ τῦ τέλυς τὰς προσηγορίας τιθείς.

(18) Καλεῖ μὲν σοφὸν, τὸν τῇ ἑλληνικῇ ϛωμυλίᾳ κοσμούμενον.

(19) Συζητητὴν τὸν ἐκ τύτων κἀκείνων διαλεκτικὴν ἠσκημένον τεχνήν.

(20) Κατηγορεῖ τοίνυν, ὐ τῆς εὐγλωττίας, ἀλλὰ τῆς ἐν ταύτῃ κρυπτομένης ψευδολογίας.

(21) Chap. XXXIX. vf. 1. 2. 3.

(22) Ὅτι τὺς σοφιϛὰς ἔλεγχεν, οὐδὲν ὑγιὲς ὄντας, οὐδὲ τι σπουδαῖον, τι εἰδότας ἢ λέγοντας. Æl. Var. Hift. Lib. II. Cap. 13.

d'Alexandrie, *veut dire, il a montré qu'elle étoit une ſageſſe folle, & non une véritable ſageſſe, comme ils ſe l'imaginoient* (23).

Ibid. *Sageſſe mondaine*] Orgueil épouvantable des Stoïciens. *Ils s'imaginoient que, du côté de la raiſon, ils n'étoient, ni moindres ni inférieurs aux Dieux* (24). *Le Sage,* dit Seneque, *eſt ſupérieur à la Divinité; en ce que Dieu eſt ſage par ſa nature, & le Sage n'eſt tel que par ſes ſoins* (25).

℣. 21. *Par la folie de la Prédication*] (Διὰ τῆς μωρίας τοῦ κηρύγματος) Le Préſident Maxime, interrogeant Tarache, lui dit: *Ne faites pas l'inſenſé* (26) Tarache répond: *Je ne renoncerai jamais à cette folie qui me ſauve* (27).

℣. 23. On voit dans le Dialogue de Juſtin Martyr avec le Juif Tryphon, que le Juif veut bien admettre que le Chriſt devoit ſouffrir; mais il ne peut ſe réſoudre à croire qu'il ait été crucifié. *C'eſt de quoi nous doutons beaucoup*, dit-il, *parce que la Loi maudit ceux qui ſont crucifiés; c'eſt pourquoi je ne puis me perſuader que cela ſoit* (28). Une mort ſi infame, ſi ignominieuſe, maudite par la Loi, c'étoit là l'incroyable.

Ibid. *Folie aux Grecs*] (Ἕλλησι δὲ μωρίαν) La Vulgate porte *Gentibus autem ſtultitiam.* De-là vient l'expreſſion de Rutilius: *La Racine de la folie* (29). Il faut conſulter ici l'Edit de Galerien touchant les Chrétiens, qui nous a été conſervé par Lactance (30).

℣. 26. *Beaucoup de Sages* &c.] Il y en avoit pourtant, témoin ces paroles de Juſtin Martyr: *Il n'y a pas ſeulement des Philoſophes, des hommes éloquens, qui ont cru en J. C. mais des Artiſans, des gens ſans lettres, qui foulent aux pieds la gloire du monde, qui ſont intrépides, & qui mépriſent la mort* (31).

Ibid. *De perſonnes puiſſantes*] Mettez hardiment *de Riches*; car les Elleniſtes employent ce mot dans cette ſignification-là. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique dit, que *quantité de Riches ont été chaſſés de leurs maiſons pour s'être rendus cautions de quelqu'un* (32).

Ibid. *Sages, riches ou puiſſans, & nobles*] L'Auteur de l'Eccléſiaſtique nous apprend quels étoient les hommes illuſtres, ceux que l'on eſtimoit. 1. Les Princes qui s'étoient rendus célèbres par leurs exploits (33). 2. Ceux qui ont excellé en prudence dans les conſeils, & entre ceux-là, ceux qui ont eu le

(23) Ἐπίσης τοῦ, μωρὰν ἔδειξε, καὶ οὐχ ἀληθῆ ὡς ᾤοντο. Strom. Lib. I. p. 313.

(24) Ὡς κατάγε τὸν λόγον οὐδὲ χείρων τῶν θεῶν, οὐδὲ μικρότερος. Arrian. Epict. Lib. I. Cap. 12.

(25) *Eſt aliquid quo ſapiens antecedat Deum; ille naturæ beneficio, non ſuo, ſapiens eſt.* Epiſt. LIII.

(26) Μὴ μώραζε. Act. Græc. Mart. Tarachi, Probi &c. Apud Ruinart Act. ſel. & ſincera p. 460.

(27) Ἐγὼ τῆς μωρίας ταύτης οὐκ ἀφίσαμαι τῆς σωζούσης με. Ibid.

(28) Παθεῖν μεν γὰρ, καὶ ὡς πρόβατον ἀχθήσεσθαι οἴδαμεν. εἰ δὲ καὶ σαυρωθῆναι, καὶ οὕτως αἰσχρῶς καὶ ἀτιμῶς ἀποθανεῖν διὰ τοῦ κακατηραμένου ἐν τῷ νόμῳ θανάτου, ἀπόδειξον ἡμῖν. ἡμεῖς γὰρ οὐδ' εἰς ἔννοιαν τούτου ἐλθεῖν δυνάμεθα. Pag. 247. 248.

(29) *Radix ſtultitiæ.* Itinerarii Lib. I. de Judaiſmo.

(30) De Mortibus perſecut. §. 34. p. m. 67. lin. 2. & 3. La Cr.

(31) Οὐ φιλόσοφοι καὶ φιλόλογοι μόνα ἐπίστευσαν, ἀλλὰ καὶ χειροτέχναι, καὶ παντελῶς ἰδιῶται, καὶ δόξης, καὶ φόβου, καὶ θανάτου καταφρονήσαντες. Apol. I. p. m. 38.

(32) Ἄνδρας δυνατοὺς. Chap. XXIX. vſ. 32.

(33) Ἄνδρες ὀνόμαστοι ἐν δυνάμει. Chap. XLIV. vſ. 1-6.

le don de Prophétie. 3. *Les Scribes du peuple.* C'étoient des gens ſçavans, des Philoſophes, qui ont donné des maximes de Prudence (34). 4. Les Poëtes, qui ont fait des Vers, & ceux qui les mettoient en muſique. Ces Poëſies contenoient, ou des inſtructions, ou les mémoires des grands évenemens. Dans la derniere claſſe ſont les riches, célèbres par leur proſperité; bien entendu qu'ils ayent auſſi la vertu. Eſaïe fait auſſi l'énumeration des gens de ce caractère (35).

ỷ. 27. *Choſes foibles*] Je vais rapporter ici un paſſage de Philon. Il parle de la punition de l'Egypte par des Inſectes, & fait cette refléxion; Que la Puiſſance divine, qui n'a dans le fond beſoin d'aucuns inſtrumens, prefère d'en employer de vils & de foibles, auxquels elle donne une force invincible: *Dieu ne choiſit pas les plus forts & les plus grands inſtrumens, parce qu'il n'a pas beſoin de leur force; mais il prend les plus vils & les plus petits, & leur donnant une force invincible, il s'en ſert pour punir les injuſtes: C'eſt ainſi qu'il châtia l'Egypte, & c'eſt ce qui lui fit reconnoître le doigt de Dieu* (36).

ỷ. 30. *C'eſt lui qui vous a donné la vraye ſageſſe, la rémiſſion de vos péchés, qui vous a honorés de la juſtice, qui vous a rendus ſaints, après vous avoir delivrés de la tyrannie du Diable* (37).

Ibid. Lambert Bos a paraphraſé ainſi ce Verſet: *C'eſt Dieu qui a fait que vous êtes par J. Chriſt juſtice, ſanctification & redemption; par J. Chriſt, dis-je, qui nous a été fait ſageſſe de la part de Dieu* (38). Plus je conſidere la conſtruction & les termes, plus je penche à croire que c'eſt le ſens. 1. Cette façon de parler eſt très-fréquente dans l'Ecriture: Ainſi *Circonciſion* pour *circoncis*; *ténèbres* pour *ténèbreux*; *lumiere* pour *illuminés*. Le ſens eſt: *Dieu qui vous a juſtifiés, ſanctifiés, rachetés par J. C.* Ainſi encore, être *Juſtice de Dieu* (39), c'eſt être *juſtifié* (40). 2. *Qui nous a été fait ſageſſe*, à nous Apôtres. C'eſt à eux que Dieu avoit revélé ſa ſageſſe (41). 3. Remarquez qu'il dit d'abord *vous êtes* (ὑμεῖς ἐϛε); & enſuite, changeant de perſonne, il dit *à nous* (ἡμῖν). Il faut auſſi noter la particule τε, après laquelle vient le καὶ, &; car il ſemble qu'autrement l'Apôtre auroit mis le τε après (σοφία) *Sageſſe*, (σοφία τε καὶ δικαιοσύνη) *ſageſſe & juſtice*; au lieu qu'il dit, (δικαιοσύνη τε) *juſtice & ſanctification.*

(34) Σοφοὶ λόγοι. Ibid.
(35) Chap. III. vſ. 2. 3.
(36) Ὀυ τὰ ἐρρωμενέϛατα καὶ μέγιϛα (ὄργανα) αἱρεῖται, τῆς τούτων ἀλκῆς ἥκιϛα φροντίζων, ἀλλὰ τοῖς εὐτέλεσι καὶ μικροῖς, ἀμάχȣς καὶ ἀηττήτȣς δυνάμεις ἐγκατασκευάσας, ἀμύνεται δι' αὐτῶν τȣ̀ς ἀδικοῦντας. De Vita Moſis Lib. I. p. 480.
(37) Ἀυτὸς ὑμῖν τῶν ἁμαρτημάτων τὴν ἄφεσιν ἐχαρίσατο, καὶ τῆς δικαιοσύνης ἠξίωσε, καὶ ἁγίȣς ἀπέφηνεν ἐκ τῆς τȣ̃ διαβόλȣ λυτρωσάμενος τυραννίδος. Theodoret.
(38) Annot. Crit. Cap. I.
(39) 2 Corinth. V. vſ. 21.
(40) Conférez 1 Corinth. VI. vſ. 20.
(41) Voyez Ibid. Chap. II. vſ. 7-10. & Epheſ. III. vſ. 3-5.



CHAPITRE II.

ỳ. 1. LA ſageſſe humaine que St. Paul mépriſe, ce ne ſont pas les Sciences utiles, ni la bonne Philoſophie, qui eſt un don de Dieu; ce n'eſt pas même l'Eloquence qui conſiſte à penſer juſte, & à bien exprimer ce que l'on penſe; mais c'eſt l'affectation & le travail inutile à orner & à embellir un diſcours d'ornemens affectés: ce qui n'a pour but que la vaine gloire. C'eſt l'art des Sophiſtes, qui étoit eſtimé chez les Peuples de la Gréce, quoique les Philoſophes & les Sages le mépriſâſſent. C'eſt une Dialectique, qui, au lieu de guider l'ame dans le raiſonnement, & dans la recherche de la vérité, n'avoit pour but que de l'égarer, de l'amuſer en de vaines queſtions, & de la jetter dans l'incertitude. Clement d'Alexandrie a fort bien traité cette matière dans ſes Stromates, où il a montré, que, de l'aveu des Sçavans & des Sages de la Gréce, ces Arts & ces Sciences ne valoient & ne ſervoient qu'à rendre les gens ſuperbes & contentieux, & à en impoſer au peuple. *Platon a appellé ſans détour la Science des Sophiſtes, un mauvais Art; & Ariſtote l'imitant, lui donne le nom d'Art de tromper* (1). Voyez ce que j'ai remarqué ſur la Philoſophie. Coloſſ. II.

Ibid. *Sageſſe*] (Σοφία) C'eſt la Science des Grecs, la Philoſophie. Ils n'eſtimoient que cela.

Ibid. *Le témoignage de Dieu*] C'eſt la doctrine & les commandemens de Dieu dans l'Evangile. Voyez les Remarques ſur le Chapitre I. ỳ. 6.

ỳ. 4. *Ma parole & ma prédication*] (Ὁ λόγος καὶ τὸ κήρυγμα μου) Pour appuyer mes paroles & la doctrine que je prêche, je ne me ſuis point ſervi des probabilités de la ſageſſe humaine; mais employant des noms & des expreſſions vulgaires, je les ai accompagnés de démonſtrations d'eſprit & de puiſſanec. Voici ce qu'il veut dire: „ Je n'ai point accommodé l'Evangile aux „ opinions & aux préjugés des hommes pour le rendre plus croyable, & pour „ le perſuader ". *Diſcours perſuaſifs* (Πείθοις λόγοις) Juſtin s'eſt ſervi de ce mot pour dire *croyable*. *Ceux qui croyent J. C. né de Joſeph & de Marie, & qu'il a été fait le Chriſt à cauſe de ſes vertus, diſent des choſes plus croyables que ceux qui le font Dieu & naître d'une Vierge* (2). Le même Juſtin Martyr parle ailleurs des anciens Prophetes, & exhorte les Gentils *à apprendre la Sageſſe de ces hommes divins, qui ont mépriſé l'art & les ornemens du diſcours, dont ils n'avoient pas beſoin, & qui ne ſont néceſſaires qu'à ceux qui veulent en impoſer* (3). Voyez ſur Coloſſ. II. ỳ. 4. Πείθοις pour πιθάνοις λόγοις. Ce ſont des diſcours ornés par l'art

(1) Ἄντικρυς γὰρ οὖν ὁ Πλάτων κακοτεχνίαν προσεῖπεν τὴν σοφιστικὴν, ὅτε Ἀριστοτέλης ἑπόμενος κλεπτικὴν αὐτὴν ἀποφαίνεται. Strom. Lib. I.

(2) Πιθανώτερον. Dialog. p. 207. in fine.

(3) Οὐ λόγων ὑμῖν ἀπαγγελλόντων τέχνας, οὐδὲ πιθανῶς καὶ πιστευτικῶς λεγόντων .... ἀλλ' ἁπλῶς τοῖς ἐπιτυχοῦσιν ὀνόμασι καὶ ῥήμασι χρωμένων. Cohort. ad Græcos. p. 25.

l'art des Sophiſtes & des Rhétoriciens, ou des diſcours probables: Origene s'en eſt ſervi dans ce dernier ſens (4).

Ibid. *Ma Prédication*] La doctrine que Dieu m'a ordonné de prêcher. *Prêche la Prédication que je t'ai dite*, dit Dieu à Jonas (5).

℣. 6. *Des Princes de ce ſiécle*] (Τῶν ἀρχόντων τȣ̃ αἰῶνος τȣ́τȣ) Ce ſont les Sophiſtes, les Philoſophes, les Prêtres, les Docteurs, qui ſe ſont rendus célèbres par l'éloquence. C'eſt la remarque de Théodoret. Cependant ſur le ℣. 8. il entend par ces mots, *Herode*, *Pilate*, *Anne & les Juifs*.

Ibid. *Les Philoſophes Grecs*, dit Clement d'Alexandrie, *ne ſe ſont point attachés à rendre ridicule, à outrager l'avenement du Seigneur; d'où il reſulte, que ce n'eſt pas à eux que l'Apôtre en veut, mais à la vaine opinion que les Sages d'entre les Juifs avoient de leur ſageſſe* (6). Cela eſt fondé ſur ces mots de St. Paul: *Ils n'auroient jamais crucifié le Seigneur de gloire* (7).

Ibid. *S'en vont à néant*] (Καταργεῖν) Juſtin Martyr, parlant des Chrétiens, dit *qu'ils détruiſoient & chaſſoient les démons des hommes dont ils s'étoient emparés* (8); c'eſt-à-dire, qu'ils retiroient les hommes de leur domination, & les ramenoient de l'ignorance & de l'Idolâtrie à la connoiſſance & au culte du vrai Dieu, & par conſequent, au ſalut. Origene s'eſt ſervi de ce mot dans le même ſens (9). De même dans les Hébreux: *Il détruiſit celui qui avoit l'empire de la mort* (10).

Ibid. *Entre les parfaits*] (Ἐν τοῖς τελείοις) Les premiers Peres parlent beaucoup de *Parfaits*, ou de *Perfection*; mais il ne faut pas s'imaginer qu'ils ayent cru, que des hommes parviennent ſur la terre à une perfection de vertu tout-à-fait couronnée. Clement d'Alexandrie a reproché quelque part aux Gnoſtiques, de s'élever au-deſſus de l'Apôtre, qui reconnoiſſoit qu'il n'étoit pas encore parvenu à la perfection. Voici donc, ce me ſemble, quel a été leur ſentiment. Ils ont reconnu qu'une *perfection partiale* eſt poſſible. J'appelle ainſi la perfection dans une certaine vertu; mais ils n'ont point cru que la perfection univerſelle, qui renferme toutes les vertus dans le plus haut degré, fût poſſible, ou du moins qu'elle ſe ſoit trouvée dans aucun homme. *Parfait*, dit Clement d'Alexandrie, *ſe peut entendre en pluſieurs manières. On eſt parfait dans une vertu, dans la piété, dans la patience, dans la continence, dans le martyre, dans la ſcience; mais à l'égard de la perfection qui renferme toutes les vertus, je ne ſçais s'il y en a jamais eu aucun autre exemple que celui d'un homme qui a revêtu la nature humaine pour l'amour de nous, quand il ne s'agiroit même que de la ſeule perfection de la Loi* (11). Clement appelle ainſi l'*Innocence*, ou l'abſtinence

(4) Πιθανωτέρων εἰπεῖν. *Veroſimilius dicere.* Contra Celſ. Lib. II. p. 59.

(5) Chap. III. vſ. 2.

(6) Οἱ φιλόσοφοι δὲ οὐκ ἐνηργήθησαν ἐνυβρίσαι τὴν παρȣσίαν τȣ̃ κυρίȣ. ἀποκεῖται τοίνυν τὴν οἴησιν τῶν ἐν Ἰȣδαίοις σοφῶν ἐπιῤῥαπίζειν τὸν Ἀπόστολον. Strom. Lib. V. p. 557.

(7) 1 Cor. II. 8.

(8) Καταργȣ̃ντες καὶ ἐκδιώκȣντες τȣ̀ς κατέχοντας τȣ̀ς ἀνθρώπȣς δαίμονας. Apol. I. p. 35.

(9) Cont. Celſ. Lib. V. p. 252. in fine.

(10) Chap. II. vſ. 14.

(11) Πάντα δὲ ὁμȣ̃ τέλειος, ȣ̓κ οἶδ' εἴ τις ἀνθρώπων, ἔτι ἄνθρωπος ὤν: πλὴν μόνον ὁ δι' ἡμᾶς ἄνθρωπον ἐνδυσάμενος, καὶ τοὶ κατὰ νόμον ψιλὸν. Strom. Lib. IV. p. 525.

ce du mal, parce que la Loi eſt conçue en termes négatifs; au lieu que la perfection Evangélique conſiſte dans l'opération des bonnes œuvres. C'eſt pourquoi il appelle la *Loi* un degré, (Βαθμὸν) pour monter à l'Evangile. *Elle purge l'homme des vices, & le diſpoſe par-là à la Juſtice Evangélique, qui conſiſte dans la pratique des bonnes œuvres* (12). Au fond, tout cela eſt bien dit. La Loi préparoit les hommes à l'Evangile, en retranchant les vices, qui ſont le plus grand obſtacle à la foi de l'Evangile.

℣. 8. *Prince de ce Siécle*] Il s'agit des Juifs, comme l'a fort bien remarqué Clement d'Alexandrie (13). Car ce ne ſont pas les Payens qui ont outragé J. C. lorſqu'il eſt venu au monde.

℣. 9. Théodoret rapporte cela à des Prophéties que nous n'avons point; fondé ſur ce qui eſt dit dans les Chroniques, qu'il y avoit pluſieurs autres Prophéties qui avoient été écrites. Je remarque que Philon fait dire par Dieu à Moïſe, lorſqu'il l'envoya à Pharaon, qu'*il fera des miracles, que nul homme n'a jamais vûs ni ouïs* (14).

℣. 10. *Ceux qui poſſédent le St. Eſprit*, dit Clement d'Alexandrie, *ſondent les choſes profondes de Dieu; c'eſt-à-dire qu'ils approfondiſſent ce qu'il y a de caché dans les Ecrits des Prophetes* (15). Il faut conférer un paſſage de St. Pierre (16).

℣. 13. *Approprians*] (Συγκρίνοντες) On trouve cette expreſſion dans Clement d'Alexandrie. Il s'agit d'Empedocle, qui *a mis*, dit-il, *l'amitié au rang des principes, entendant une certaine charité qui lie, qui concilie, qui unit les choſes* (17). Ainſi quand on a traduit *accommodant*, on n'a pas tout-à-fait mal rendu. Il faut garder quelques meſures, proportionner la doctrine aux perſonnes, & ſuivre le précepte de J. C. *Ne jettez pas les choſes ſaintes*, &c. (18). Clement ſe ſert de ce paſſage, pour montrer qu'il ne faut pas propoſer la doctrine divine ſans diſtinction (19).

Ibid. *Expoſans*] C'eſt le ſens du mot Συγκρίνω dans les LXX. Ce mot, & ceux de Σύγκρισις & de Σύγκριμα, ſont ſouvent mis pour *Explication* dans Daniel (20).

℣. 14. *L'homme animal*] Celui qui, content de ſes propres penſées, n'admet point la doctrine du St. Eſprit, & ne peut la reconnoître. *Celui qui ſe plaît & qui acquieſce dans ſa propre raiſon* (21). Clement d'Alexandrie l'a fort bien défini. *Il ne faut pas*, dit-il, *donner la parole à examiner à des gens nourris dans la connoiſſance de ce qu'il y a de plus ſubtil dans les ſciences de toute eſpece, & enflés de la force des argumens qu'ils ont formés pour combattre les autres. Les gens de ce carac-*

(12) Τὶς οὖν ἔτι τέλειος, ὃς ἀποχὴν κακῶν ἐπαγγέλλεται, ὁδὸς δὲ ἐστιν αὕτη πρὸς τε τὸ Εὐαγγέλιον ἐπὶ τε εὐποιΐαν. Voyez la Note de Potterus à la p. 623. de ſon Edition.

(13) Strom. Lib. V. p. 527.

(14) Σημεῖα ὃ πρότερον οὔτε τὶς εἶδεν οὔτ' ἤκουσεν ἀνθρώπων. De Vita Moſis Lib. I. p. 476.

(15) Οἱ μὲν τὸ ἅγιον Πνεῦμα κεκτημένοι, ἐρευνῶσι τὰ βάθη τοῦ Θεοῦ, τουτέστι, τῆς περὶ τὰς προφητείας ἐπικρύψεως ἐπήβολοι γινόμενοι. Strom. Lib. II. p. 361.

(16) 2 Pierre I. vſ. 20. 21.

(17) Συγκριτικὴν τινα ἀγάπην νοῶν. Strom. Lib. V. p. 552.

(18) Matth. VII. vſ. 6.

(19) Ubi ſup. p. 555.

(20) Chap II. vſ. 4. & ſuivans.

(21) Τὸν μονοῖς τοῖς οἰκείοις ἀρκούμενον λογισμοῖς. Theodoret.

caractère ont déja l'esprit préoccupé de leurs opinions, & il n'est point vuide de préjugés (22).

Ibid. *L'homme, qui ressemble aux bêtes*] Etrange Version! Elle est de Mr. le Clerc. *L'homme animal* (ψυχικὸς.) Ψυχὴ signifie les affections, les passions: le fils de Syrach s'en est servi dans ce sens. *Suivre ses passions*, a-t-il dit (23). Clement d'Alexandrie semble avoir pris ψυχικὸς dans le sens *d'animal*, lorsqu'il parle *des affections animales* (24). Il faudra conférer avec le passage de St. Paul ces paroles de l'Ecclésiastique: *O que la sagesse est amère aux hommes fols? l'insensé ne demeurera point avec elle* (25). Voyez la Note de Grotius là-dessus. Dans le stile de ces Ecrivains (Ἀπαιδεύτοι) des *Ignorans*, (Ἀσεβεῖς) des *Impies*, ce sont les gens charnels & vicieux. Au reste, il y a dans les Proverbes un passage parallèle à celui de l'Ecclésiastique que je viens de citer. *Que la sagesse est haute pour l'insensé* (26)! En conférant ces deux passages, il semble que la sagesse est comparée à une montagne escarpée, où le fou ne peut monter (27).

℣. 15. *Celui qui a reçu la grace du St. Esprit*, dit Théodoret, *est capable d'enseigner les autres, mais il n'a besoin de la doctrine de personne* (28). Dieu ayant une sagesse infinie, lorsqu'il nous en fait part, nous n'avons pas besoin de la doctrine des Sages, ou de ceux qu'on nomme de la sorte.

Ibid. *Il juge de tout, & n'est jugé de personne*] Le discernement des esprits est un don. Il faut conférer ici un passage de la première Epître de St. Jean (29).

℣. 16. *Car qui connoît la pensée du Seigneur*] L'Auteur de la Sagesse a aussi dit: *Car qui peut sçavoir vos conseils, si vous ne lui donnez la sagesse, & si vous ne lui envoyez votre Saint-Esprit d'en-haut* (30). Et encore: *Car qui est l'homme qui pourra sçavoir le Conseil de Dieu, ou qui pourra penser ce que Dieu veut* (31)?

Ibid. Simon dit hardiment, *l'esprit du Seigneur*, *l'esprit de Jesus-Christ* (Νοῦν). La Vulgate, *Sensum*. Ce n'est point *l'esprit de Dieu*.



CHAPITRE III.

℣. 2. CLement d'Alexandrie s'est donné de grandes peines pour renverser l'explication des Gnostiques, qui prétendoient que le *lait* étoit les élemens de la Religion, & *la viande solide*, ce qu'ils nommoient la *Science*; &

(22) Τοῖς ἐντεθραμμένοις λόγων παντοδαπῶν τέχναις, καὶ δυνάμεσιν ἐπιχειρημάτων ὠγκωμένων, τοῖς προκατειλημμένοις ἤδη τὴν ψυχὴν, καὶ μὴ προκεκενωμένοις. Strom. Lib. I. p. 273.

(23) Ἐξακολούθειν τῇ ψυχῇ. Chapitre V. vs. 2.

(24) Ψυχίκοις πάθεσι. Strom. Lib. V. p. 575. initio.

(25) Ὡς τραχεῖα ἐστὶν σφόδρα τοῖς ἀπαιδεύτοις, καὶ οὐκ ἐμμενεῖ ἐν αὐτῇ ἀκάρδιος. Chap. VI. vs. 22.

(26) Chap. XXIV. vs. 7.

(27) *Asper est mons & altus.*

(28) Ὁ γὰρ τῆς τοῦ πνεύματος χάριτος ἠξιωμένος, αὐτὸς μὲν ἱκανὸς ἑτέρους διδάξαι, τῆς δὲ ἑτέρων διδασκαλίας οὐκ ἐνδεής.

(29) Chap. IV. vs. 1.

(30) Βουλὴν δὲ σοῦ τίς ἔγνω; εἰ μὴ σὺ ἔδωκας σοφίαν, καὶ ἔπεμψας τὸ ἅγιον σοῦ πνεῦμα ἀπὸ ὑψίστων. Chap. IX. vs. 17.

(31) Τίς γὰρ ἄνθρωπος γνώσεται βουλὴν Θεοῦ; ἢ τίς ἐνθυμηθήσεται τί θέλει ὁ κύριος. Ibid. vs. 13.

Et il dit des Gnostiques qui admettent cette explication: *Si quelques-uns veulent disputer, & dire que le lait signifie les premières disciplines, & la viande, les connoissances spirituelles* (1). Cependant, il est incontestable que les Gnostiques avoient raison.

℣. 6. *Dieu a donné*] *Tout le succès est l'effet de sa grace* (2).

℣. 7. *Celui*, &c.] *Car si Dieu n'agit pas de concert avec nous*, dit Théodoret, *toute la peine que nous nous donnons sera vaine* (3). Pindare a dit la même chose: *O Jupiter notre pere, le succès de nos travaux dépend de vous* (4); & encore: *Il faut supposer que Dieu est la cause de toutes choses* (5).

℣. 11. 12. Clement d'Alexandrie remarque sur ce passage, *que l'or, l'argent, les pierres précieuses, sont des édifices que les Gnostiques* (ce sont les Sages) *élevent sur le fondement de la foi qui est en J. C. Le chaume, le bois & le foin sont les édifices que les Hérétiques y élevent* (6).

℣. 12. Voici la remarque de Théodoret sur cet endroit. „ Quelques-uns ex-
„ pliquent cet *or* & ce *foin* des dogmes: mais pour moi, je crois qu'il s'agit
„ des vertus & des vices, & que l'Apôtre prépare ce qu'il doit dire touchant
„ l'Incestueux. *L'or, l'argent, les pierres précieuses* sont des especes de vertus;
„ *le foin* &c. les vices contraires, auxquels Dieu a préparé le feu de la géhen-
„ ne. Il ne s'agit donc point ici des defauts des Docteurs, mais de ceux des Dis-
„ ciples, dont les uns sont de l'*or*, par l'usage qu'ils font de la doctrine &c. C'est
„ ce qui sera reconnu dans le jour du Jugement. C'est alors que la différence de
„ la matière paroîtra. Dans ce jour-là, le feu rendra plus purs ceux qui sont de
„ *l'or*, &c. il consumera ceux qui sont *paille* &c. Celui qui *sera sauvé*, c'est le Doc-
„ eur qui aura bien enseigné. *L'Ouvrage sera consumé;* c'est ceux qui ont fait de
„ mauvaises œuvres ". Théodoret veut qu'on lise ainsi le Verset 15. *Si l'œuvre de quelqu'un brûle, il en souffrira de la perte, toutefois comme par le feu*; *à la place de lui, son œuvre sera brûlée par le feu*: *mais lui sera sauvé, c'est-à-dire le Docteur* (7).

Ibid. Le Moine *Hervée*, ou l'Archevêque *Anselme*, a fait dans ses Commentaires cette remarque sur ce passage: *L'on trouve quelquefois des choses mauvaises & des Hérésies dans les Ouvrages des saints Docteurs, que l'Eglise lit comme autentiques: cependant l'on ne condamne, ni les Livres, ni les Auteurs à cause de cela* (8).

Ibid.

(1) Ἐι δὲ ἄρα προσφιλονεικεῖν ἐθέλοιεν τίνες, τὰ πρῶτα μαθήματα.... τὸ δὲ βρῶμα, τὰς πνευματικὰς ἐπιγνώσεις. Pædag. Lib. I. 6. p. 121. Edit. Oxon.

(2) Τῆς αὐτȣ̃ χάριτος τὸ κατόρθωμα. Theod.

(3) Θεȣ̃ γὰρ μὴ συνεργȣ̃ντος, μάταιος ὁ ἡμέτερος πόνος.

(4) Ζεῦ πάτερ, τῶν μὲν ἔρατα φρενὶ, σιγᾷ
Ὀι στόμα. Πᾶν δὲ τέλος
Ἐν τὶν ἔργων.
Pind. Νεμεῶν. Od. X.

(5) Πάντι μὲν Θεὸν ἄιτιον ὑπερτίθεμεν.
Id. Pythior. Od. V.

(6) Χρυσίον, ἀργύρεον, λίθους τιμίους, ταῦτα γνωστικὰ ἐποικοδομήματα τῇ κρηπῖδι τῆς πίστεως τῆς εἰς Ἰησοῦν Χριστὸν. καλάμη δὲ τὰ τῶν αἱρεσέων ἐπαναθήματα, καὶ ξύλα, καὶ χόρτος. Strom. Lib. V. p. 558.

(7) Ἔι τινὸς τὸ ἔργον κατακαήσεται, ζημιωθήσεται, ȣ̃τως δὲ ὡς διὰ πυρὸς, ἀντι τȣ̃ καήσεται αὐτȣ̃ τὸ ἔργον ὑπὸ τȣ̃ πυρὸς, αὐτὸς δὲ σωθήσεται, τȣτέστιν, ὁ διδάσκαλος.

(8) *In Libris sanctorum Doctorum, quos autenticè legit Ecclesia, nonnunquam inveniuntur quædam prava, vel hæretica, non tamen, pro his, vel libri, vel Autores damnantur.* Ap. Usser. de Succ. Eccl. Christ. Cap. I. §. 12.

Ibid. Origene explique cet endroit du feu du dernier jour, & dit: *le Feu, qui brûlera & consumera ceux qui auront composé de bois, de foin & de paille, le bâtiment mystique de leurs actions, de leurs paroles & de leurs pensées* (9).

℣. 13. Il a été facile de s'imaginer, qu'il s'agissoit-là du Purgatoire, cet ancien dogme que Platon a enseigné, & que Virgile a si bien représenté dans son Enéïde. L'endroit est très-beau : „ Enfermées qu'elles ont été dans la „ prison obscure de leurs corps, lors même qu'elles sont sorties de la vie, & „ qu'elles sont separées de la chair, ces ames conservent encore je ne sçais „ quels restes de la contagion du corps. Certainement il n'est pas possible, „ qu'eu égard à leur étroit commerce avec la matière, elle ne leur ait pas im„ primé des souillures, qui, d'une manière inexplicable, se sont enracinées „ dans elles. Ainsi, pour les purifier de leur ancien attachement, on leur fait „ souffrir divers genres de peines. Les unes, suspendues au grand air, sont le „ jouet des vents: les autres expient leurs fautes par l'eau, & les autres par le „ feu. Nul d'entre nous n'est exempt de son supplice. Ensuite on envoye „ quelques ombres, mais en petit nombre, à Elysée, dans ces champs déli„ cieux, après qu'une certaine révolution d'années a effacé leurs taches, & „ rétabli dans sa pureté cette portion épurée de la Divinité (10) ". Cette opinion, qu'il y a des peines purifiantes après la mort, & que Platon a établie dans le Phœdon (11) & dans son Gorgias (12), se communiqua aux Peres, qui étoient grands Platoniciens. On la trouve en plusieurs endroits de Clement d'Alexandrie, comme Potterus l'a remarqué (13). Ce Pere dit, que *ceux-là sont punis, qui tombent dans le péché après le Bâtême; mais que ceux qu'on a commis auparavant sont pardonnés lorsqu'on reçoit ce Sacrement. Ce n'est que ceux qu'on commet dans la suite, dont on doit être purifié par des supplices* (14). Il dit encore: *Celui-là n'est pas fidèle qui vit dans l'intempérance; mais bien qu'il eût renoncé à vivre selon la chair, il est cependant nécessaire qu'il abandonne ses passions vicieuses, pour obtenir la demeure qui lui est destinée.* (15). Ce Pere a en vûë ce

(9) Origenes contra Celsum, Lib. V. p. 200. Traduction de Bouhereau.

(10) *Quin & supremo cum lumine vita reliquit,*
Non tamen omne malum miseris, nec funditùs omnes
Corporeæ excedunt pestes: penitùsque necesse est
Multa diu concreta modis inolescere miris.
Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt. Aliæ panduntur inanes (animæ scil.)
Suspensæ ad ventos: aliis sub gurgite vasto
Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni.
Quisque suos patimur manes: exinde per amplum
Mittimur Elysium, & pauci læta arva tenemus,
Donec longa dies perfecto temporis orbe,
Concretam exemit labem, purumque reliquit
Æthereum sensum, atque auraï simplicis ignem.
Lib. VI. vs. 735. & seqq.

(11) Pag. 83. 84. Ed. Francf.

(12) Pag. 356. 357. Ed. Francf.

(13) In Strom. Lib. VI. p. 794.

(14) Ἰστέον μὲν τοι, τοὺς μετὰ τὸ λουτρὸν τοῖς ἁμαρτήμασι περιπίπτοντας τούτους εἶναι τοὺς παιδευομένους· Τὰ μὲν γὰρ προενεργηθέντα, ἀφέθη, τὰ ἐπιγινόμενα, ἐκκαθαίρεται. Strom. Lib. VI. p. 634.

(15) Οὐκ ἂν οὖν μετὰ ἀκρασίας πιστὸς ἂν εἴη: ἀλλὰ κ' ἂν ἐξέλθῃ την σάρκα, ἀποθέσθαι τὰ πάθη ἀνάγκη τοῦτον, ὡς εἰς τὴν μονὴν την οἰκείαν, χωρῆσαι δυνηθῆναι. Ibid. p. 663.

ce que dit J. C. qu'*il y a plusieurs demeures dans la maison de* son *Pere* (16). Or les *demeures* sont des degrés d'honneur & de félicité, à proportion des vertus. Il y a donc des purgations des vices après la mort. Le même Auteur dit ailleurs, que le Chrétien parfait *a pitié de ceux qui sont châtiés après leur mort, & qui, par le moyen des supplices, se repentent malgré eux* (17). Sur quoi le sçavant Potterus a fait une Remarque qui est très-juste. *Il n'est pas étonnant*, dit-il, *que Clement, qui adoptoit avec tant de plaisir les Traditions Judaïques & les opinions Philosophiques, des Platoniciens & des Pythagoriciens sur-tout, ait donné dans cette opinion. C'est un fait connu, que les Docteurs Juifs étoient dans de semblables idées* (18). Il cite les passages de Platon que j'ai indiqués, & les vers de Virgile que j'ai rapportés, & que j'avois remarqués avant que de l'avoir lû. Il cite ensuite Origene, qui, dans une Homelie sur l'Exode, compare les péchés à du plomb, & les vertus à de l'or. Le feu anéantit le plomb, & l'or demeure tout pur. Ce Pere reconnoît un feu purgatif. Au reste, ce feu purgatif est bien différent de celui qui a eté établi depuis. 1. Les Martyrs & les Justes sont obligés d'y passer; mais s'ils n'ont rien à purifier, ils ne souffrent point de ce feu. 2. Il n'est point destiné à ce qu'on nomme les péchés veniels, mais aux crimes & aux vices (τὰ πάθη). 3. Il n'y avoit point de rachat. La raison en est, que ces peines purifiantes étant nécessaires pour purger les vices qui ferment l'entrée du ciel, il faut que l'ame souffre jusqu'à ce qu'elle ait couronné sa purification (19).

Ibid. *Parce qu'elle sera manifestée par le feu*] (Ὅτι ἐν πυρὶ ἀποκαλύπτεται) Il faut peut-être lire *quand* (ὅτε), *quand le feu la découvrira.* C'est une faute aisée, & dont il y a des exemples (20).

Ibid. L'on trouve dans un Poëme de Grégoire de Nazianze: *Je les exposerai au feu du dernier jour, qui éprouvera & purifiera toutes choses selon les régles de la justice* (21). Tollius remarque fort bien là-dessus, que ce Pere a en vûë le feu dont parle St. Paul dans ce passage. Un peu plus bas Grégoire dit encore: *Celui-là se trompe, qui croit que la nuit & les ténèbres envelopperont toutes ses actions. Car Dieu place les uns dans la lumiere, & les autres dans l'obscurité; jusques à ce que le feu mette tout en évidence* (22). *Tollius* croit que Πυροῦν signifie

(16) Jean XIII. vs. 2.

(17) Οἰκτείρειν τοὺς μετὰ θάνατον παιδευομένους, διὰ τῆς κολάσεως ἀκουσίως ἐξομολογουμένους.

(18) *Non mirum, si in eam sententiam inciderit* (Clemens) *qui, cùm Judaicis traditionibus, tum etiam Philosophicis, & præsertim Platonicis & Pythagoricis, tantoperè delectatus est. Est autem notissimum, similia dogmata à Judæorum Magistris recepta fuisse.*

(19) L'on peut voir sur ces Peines purifiantes les Remarques de *Spencerus sur le IV. Livre d'Origene contre Celse.* Il faut y ajouter les passages de Grégoire de Nysse & des autres Peres, qui ont été rapportés par *Forbesius in Considerationibus modestis.* Enfin, les Notes de *Simon.* Elles n'admettent point le Purgatoire.

(20) Voyez Annotationes Lamb. Bos.

(21) . . . . . Τὸ μὲν πέρας
Τούτων παρήσω τῷ τελευταίῳ πυρὶ,
Ὃ πάντ' ἐλέγχει, καὶ καθαίρει σὺν δίκῃ.
Ἂν λανθάνωμεν ἐνθάδε πλωκαῖς τισίν.
In Carmin. de se ipso & adv. Episcopi vs. 11. Apud Tollium, ipsius Itin. Ital. p. 4.

(22) ..... Παίζεται, ὃς φρονεῖ τάδε;
Ἅπαντα ἐν νυκτὶ καὶ ζόφῳ πορεύεται.
Τοὺς μὲν πυροῖ γὰρ, τοὺς δὲ ἐπιζοφοῖ Θεὸς,
Ἕως τὸ πῦρ ἅπαντα φωτίζει τάδε.
Vs. 50.

fie ici *enflammer de maux & de miſere* (23). Je ne le crois pas. Je ne crois pas non plus, qu'il ſignifie proprement *mettre au jour* (24), comme a traduit *Leunclavius*. Le ſens eſt, *qu'il y a, à la vérité, des choſes, ou des perſonnes, qui ſe découvrent dans la vie même, pendant que d'autres demeurent dans les ténèbres juſqu'à ce que &c.*

℣. 15. La Verſion de Mons: *Quoiqu'en paſſant par le feu* (Οὕτως δὲ ὡς διὰ πυρός). *Quoique*. La Vulgate traduit très-bien: *Sic tamen, quaſi per ignem, Toutes fois comme par le feu.*

Ibid. *Il ſera ſauvé comme par le feu*] (Αὐτὸς δὲ σωθήσεται, οὕτως δὲ ὡς διὰ πυρός) Le terme de σώζειν, ou de *ſauver*, ſe prend ici dans le ſens commun, où les Grecs le prenoient pour *conſerver, maintenir, garder*. C'eſt ainſi que St. Chryſoſtome l'a entendu ſur cet endroit. C'eſt ainſi que *Longin* a dit: *Ces choſes ſubſiſtent pour conſerver les idées & la mémoire* (25); & que *Platon* dit auſſi, que *le corps a été donné à l'ame comme une enveloppe pour la conſerver, à la façon d'une priſon* (26).

℣. 16. *Vous êtes le Temple de Dieu*] Julien cite un Vers d'un Poëte Grec, qui fait dire à la Divinité, *qu'elle trouve autant de plaiſir à habiter chez les gens de bien que dans l'Olympe* (27).

Ibid. *Que l'eſprit de Dieu habite en vous*] (Οἰκεῖ) Juſtin Martyr, parlant d'Adam, dit, qu'*il devint le domicile du ſouffle qu'il reçut de Dieu* (28).

℣. 17. *Corrompt*] (Φθείρει) Philon a employé ce mot dans le ſens de ſouillure. *Le corps de la femme adultère*, dit-il, *eſt ſouillé* (29). Il faut donc traduire, *Si quelqu'un profane le Temple de Dieu.*

℣. 18. 19. *Se croit ſage... La Sageſſe*, &c.] Il s'agit de ces raiſonnemens que faiſoient les Sages du monde ſur certaines actions qu'ils croyoient être indifférentes, & qu'ils permettoient. Voyez ſur ces mots: *Tout m'eſt permis.*

℣. 20. Voici la penſée de Clement d'Alexandrie ſur ces Sages: *L'Ecriture*, dit-il, *appelle Sages les Sophiſtes, qui s'occupent de queſtions inutiles, & qui ont formé de leur occupation un art ſuperflu* (30). Ce ſont ceux dont Platon ſe moque dans ſes deux Hippias.

(23) *Malis & ærumnis inflammare.*

(24) *In luce collocare.*

(25) Τοῦτο μὲν φαντασίας καὶ μνήμης οἷους τε εἶναι σώζειν διαρκεῖς. Apud Euſeb. Præp. Evang. Lib. XV. & in Edit. Tollii.

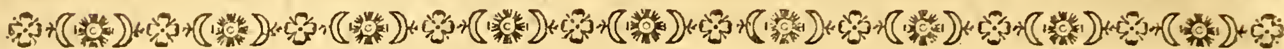
(26) Τοῦτον περίβολον ἔχειν ἵνα σώζηται, δεσμωτηρίου εἰκόνα. In Cratylo. La Cr.

(27) Ἐυσεβέσιν δὲ βροτοῖς γάνυμαι τόσον ὅσον Ὀλύμπῳ. In fragm. p. 300.

(28) Οἶκος ἐγένετο τοῦ ἐμφυσήματος τοῦ παρὰ τοῦ Θεοῦ. Dial. p. 200.

(29) Τὸ σῶμα διαφθείρεται τῆς μοιχευομένης. De Decal. p. 588.

(30) Σόφους δὲ πού τοὺς σοφιστὰς, τοὺς περὶ τὰς λέξεις, καὶ τὰς τέχνας περιττοὺς καλοῦσης τῆς γραφῆς. Strom. Lib. I. p. 280.



CHAPITRE IV.

℣. 1. 2. C'Est une allusion à ce qui est dit Ps. CXII, ou CXI. selon les LXX, où il y a, comme Clement d'Alexandrie le cite: CELUI-LÀ EST UN HOMME DE BIEN QUI A PITIÉ *de ceux qui sont dans l'erreur*, ET QUI LEUR FAIT PART *de la parole de vérité*, *non pas témérairement & au hazard*, *mais* QUI DISPENSE SES DISCOURS AVEC JUGEMENT, *& qui approfondit ce qu'il dit* (1). Il faut que Clement ait tiré cette citation d'un Exemplaire différent du nôtre, puisque l'on ne trouve aujourd'hui dans les LXX. que les termes qui sont en lettres majuscules.

℣. 6. Voici la Paraphrase de Théodoret: *Si nous, qui sommes les Docteurs des Docteurs, qui avons reçu la doctrine que nous prêchons de Dieu lui-même, n'avons pas donné nos noms à cette doctrine, mais avons ordonné qu'on lui donnât celui de Christ; considerez combien est grande l'impieté de ceux qui font le contraire de ce que nous avons fait* (2). Cela veut dire, que St. Paul blâme ceux qui prenoient les noms de leurs Docteurs à Corinthe, & qu'il le fait en leur disant, qu'ils n'avoient point voulu permettre qu'ils se nommassent de son nom, & de celui d'Apollos, quoique Paul eût fondé l'Eglise, & qu'Apollos l'eût arrosée: à plus forte raison ne devoient-ils pas se nommer du nom des Docteurs qui étoient venus ensuite.

℣. 7. *Car qui est-ce qui met de la différence*] *Quel parti vous a choisi? Pourquoi ne vous appellez-vous pas également le Docteur de tous* (3)? Ce sens n'est pas à rejetter. *Qu'avez-vous* &c. Il l'explique fort bien de l'éloquence, de la sapience, des miracles. Tout cela sont des dons.

℣. 8. *Vous êtes déja rassasiés*] (Κεκορεσμένοι) Κόρος signifie *l'abondance des richesses*, & cette abondance qui produit l'insolence. Solon s'en est servi dans ce sens: *L'insolence*, a-t-il dit, *est le fruit des grandes richesses* (4). Théognis a dit la même chose (5). Les paroles de St. Paul sont une allusion à ce qui est dit des Israëlites: *Quand tu seras rassasié* (6).

Ibid. Voici la Paraphrase de Théodoret: *Vous n'avez besoin de rien; vous avez toutes choses abondamment; vous régnez sans nous: pendant que nous travaillons*

(1) Χρηστὸς ἀνὴρ ὁ οἰκτείρμων, τῶν παραπολλυμένων τῇ πλάνῃ, καὶ κιχρῶν ἐκ μεταδόσεως τοῦ λόγου τῆς ἀληθείας, οὐχ ὡς ἔτυχεν, ἀλλὰ γὰρ οἰκονομήσει τοὺς λόγους αὐτοῦ ἐκ κρίσει, ἐπὶ λογισμῷ βαθεῖ. Strom. Lib. VI. init. p. 617.

(2) Εἰ ἡμεῖς, οἱ τῶν Διδάσκαλων Διδάσκαλοι, οἱ τὸ κήρυγμα θεόθεν δεξάμενοι, τὰς ἡμετέρας προσηγορίας οὐκ ἐπιτεθείκαμεν, ἀλλὰ ἀπὸ Χριστοῦ καλεῖσθαι παρηγγυήσαμεν, σκοπήσατε πόσης ἐστὶν ἀσεβείας μεστὸν, τὸ παρ' ἐκείνων γινομένων.

(3) Τί σε μέρος ἐχειροτόνησε; διὰ τί μὴ πάντων διδάσκαλος ὁμοίως καλεῖ; Theodoret.

(4) Τίκτει γὰρ κόρος ὕβριν, ὅτ' ἂν πολὺς ὄλβος ἕπηται.

(5) Τίκτει τοι κόρος ὕβριν, ὅτ' ἂν πολὺς ὄλβος ἕπηται. Apud Clem. Alex. Strom. Lib. VI. p. 620.

(6) Deuter. VI. vs. 11. &c.

lons encore, & que la Prédication de l'Evangile nous cause bien des afflictions, vous jouissez des fruits du Royaume (7). Ironie.

Ibid. Description de l'Orgueil, & de l'homme orgueilleux: *L'Orgueilleux*, dit Philon, *se croit le plus riche des hommes, le plus illustre* (ou *le plus noble*) *le plus beau, le plus fort, le plus prudent, le plus tempérant, le plus juste, le plus éclairé:* D'autre côté, *il croit tous les autres hommes pauvres, obscurs, méprisables, imprudens, injustes, ignorans, des ordures, & enfin, des gens de néant* (8). Si on compare cette description avec celle que St. Paul fait des Corinthiens & de lui-même, on y verra tant de traits communs, qu'on diroit que l'une a été copiée sur l'autre: *Vous êtes rassasiés*, dit St. Paul; *vous êtes riches, vous régnez; nous sommes fous, vous êtes sages; nous sommes foibles, vous êtes forts; vous êtes honorables, & nous sommes sans honneur, la balayure.* Il faut noter, 1. Qu'il s'agit de quelques particuliers qui régnoient à Corinthe; 2. Que ce que l'Apôtre leur dit, *vous êtes rassasiés*, &c. c'est-à-dire, vous vous regardez comme tels, vous êtes tels à vos yeux; comme quand il leur dit: *Vous êtes sages en Christ.*

℣. 9. *Nous a exposés comme des gens condamnés à la mort*] (Ἀπέδειξεν ὡς ἐπιθανατίους) *Il semble que Dieu ne nous a mis au monde, que pour y être dévoués à la mort* (9). Le sens est beau: Mais il ne s'agit pas de la création de St. Paul comme homme, mais comme Apôtre; & c'est le sens que l'on a suivi dans la Version. *Il ne dit pas absolument, Nous sommes les derniers des Apôtres; mais Dieu nous a fait les derniers des Apôtres* (10).

Ibid. *Le spectacle*] Il me semble que dans la Lettre des Eglises de Lyon & de Vienne, rapportée dans Eusebe, on voit une coûtume de présenter au Peuple, & de donner en spectacle ceux qui devoient être livrés aux bêtes.

℣. 12. *Nous sommes las, nous travaillons* &c.] (Κοπιῶμεν, ἐργαζόμεθα &c.) Cela est miserablement traduit. *Nous travaillons, nous gagnons notre vie de nos propres mains.* Ἐργάζεσθαι, c'est *acquérir par son travail.* Andocidès a dit dans ce sens, *gagner sa vie justement de ses propres mains.* Il signifie aussi simplement *faire un gain.* Comme dans ces paroles de Démosthene: *Faire un gain en mettant son argent dans le commerce de la mer* (11).

Ibid. *Malédiction*] (Λοιδορία) *On nous donne des malédictions, & nous &c.* St. Clement d'Alexandrie dit, que λοιδορία est *une expression forte & vehémente* (12), & en donne pour exemple ces paroles d'*Esaïe: Malheur à la Nation pécheresse &c.*(13).

℣. 13. *Comme les balayures*] (Ὡς περικαθάρματα) Il faut peut-être lire Ὥσπερ καθάρ-

(7) Χωρὶς ἡμῶν: ἡμῶν ἔτι ταλαιπωρουμένων, καὶ τῶν ὑπὲρ τοῦ κηρύγματος παθημάτων ἀνεχομένων.

(8) Πάντων καὶ εἶναι οἴεται πλουσιώτατος, ἐπισημότατος, κάλλιστος, ἰσχυρότατος, φρονιμώτατος, σωφρονέστατος, δικαιότατος, λογικώτατος. Εἶτα τοὺς ἄλλους ὑπολαμβάνει πένητας, ἀδόξους, ἀτίμους, ἄφρονας, ἀδίκους, ἀνεπιστήμονας, καθάρματα, τὸ μηδέν. De Charit. p. 553.

(9) Ἡμεῖς, ὡς ἔοικεν, εἰς τὸ σφαγῆναι μόνον εἰς τὸν βίον παρήχθημεν. Theodoret.

(10) Οὐκ εἶπεν, ὅτι ἁπλῶς ἡμεῖς ἐσμὲν ἔσχατοι: ἀλλ' ὁ Θεὸς ἡμᾶς ἐσχάτους ἐποίησε. St. Chrys. pag. 424.

(11) Ἐργάζεσθαι τὸν βίον ἐκ τοῦ δικαίου, καὶ ταῖς χερσίν. Apud Demosthen. in Orat. contr. Apaturium, Ναυτικῶς ἐργάζεσθαι, Grævii Lect. Hesiod. Cap. II. p. 9.

(12) Λοιδορία δὲ ἐστὶ λόγος ἐπιτεταμένος. Pædag. p. 123.

(13) Esaïe I. vs. 4.

καθάρματα. L'on trouve cependant dans les LXX. le mot Περικάθαρμα. *Le méchant sera comme une victime mise à la place du Juste* (14). *Jean*, ou *Isaac Tzetzes* (c'étoient deux freres, & l'on ne sçait pas bien qui est l'Auteur des Chiliades Historiques) (15) a décrit, dans ces vers, les *Catharmates* des Anciens: *Voici*, dit ce Poëte, *quel étoit le remede, quelle étoit la victime expiatrice qu'on offroit, lorsque par la colere des Dieux une ville étoit affligée de quelques malheurs, soit peste, soit famine, soit un autre fléau. L'on se saisissoit de l'homme le plus laid qu'il y eût dans la ville: on le conduisoit ensuite comme une victime expiatrice, & qui devoit servir de remede aux maux de la ville affligée. Quand on avoit placé cette victime, qui alloit bientôt être immolée, dans le lieu destiné pour cela, on lui mettoit à la main un fromage, un morceau de pâte & des figues: on battoit cet homme sept fois avec un faisceau de verges, fait d'une espece d'oignons, de figuiers sauvages, & quelques autres arbrisseaux de la même nature. On le brûloit enfin dans un feu fait de bois d'arbres sauvages; & on jettoit sa cendre à la mer & aux vents. Tout cela se faisoit, comme je l'ai déja dit, pour l'expiation de la ville affligée* (16). Ces deux expressions (Καθάρμα & Περίψημα) ont été dites, l'une & l'autre, de ces hommes qu'on immoloit aux Dieux irrités. Le formulaire en étoit, *Que cette victime conservatrice soit propitiation pour nous* (17)! Philon, décrivant l'homme orgueilleux, dit, qu'il regarde les autres hommes comme *des victimes expiatrices*, &, pour tout dire en un mot, *un néant* (18). C'est marquer le dernier mépris. Le même Auteur représente l'homme superbe, méprisant les autres hommes, & les appellant, *abominations, causes des calamités publiques, fardeaux de la terre* (19).

Ibid. *Nous sommes devenus comme les balayures du monde*] Conférez ce passage de l'Ecclésiastique: *Deux choses m'ont affligé le cœur* &c. *Un vaillant Guerrier, qui tombe dans l'indigence; & des hommes intelligens traités comme les balayures, comme du fumier* (20).

℣. 15. Voici un passage de Platon, rapporté par Clement d'Alexandrie: *Il engendrera & formera des hommes; car les uns forment le corps, & les autres l'ame.* Cle-

(14) Prov. XXI. vs. 18.

(15) Voyez Fabric. Bibl. Græca Tom. II. p. 419. & Observ. Philol. Lamb. Bos in hunc locum.

(16) Ὁ φαρμακὸς, τὸ καθάρμα τοιοῦτον ἦν τὸ πάλαι:
Ἂν συμφορὰ κατέλαβε πόλιν θεομηνία,
Εἴτ' οὖν λοιμὸς, εἴτε λιμὸς, εἴτε καὶ βλάβος ἄλλο.
Τῶν πάντων ἀμορφότερον, ἦγον ὡς πρὸς θυσίαν,
Εἰς καθαρμὸν καὶ φαρμακὸν πόλεως τῆς νοσούσης.
Εἰς τόπον δὲ τὸν πρόσφορον στήσαντες τὴν θυσίαν,
Τυρόν τε δόντες τῇ χειρὶ, καὶ μάζαν, καὶ ἰσχάδας.
Ἑπτάκις καὶ ῥαπίζαντες ἐκεῖνον εἰς τὸ τότε,
Σκίλλαις, συκαῖς ἀγρίαις τε καὶ ἄλλοις τῶν ἀγρίων.
Τέλος πυρὶ κατέκαιον ἐν ξύλοις τοῖς ἀγρίοις,
Καὶ τὸν σποδὸν εἰς θάλατταν ἔῤῥαινον εἰς ἀνέμους,
Εἰς καθαρμὸν τῆς πολεῶς, ὡς ἔφην, τῆς νοσούσης.

(17) Περίψημα ἡμῶν γενοῦ. Lamb. Bos Annot. in hunc loc.

(18) Καθάρματα, τὸ μηδέν. De Charitate p. 553.

(19) Καθάρματα, καὶ παρενοχλήματα, καὶ γῆς ἄχθη. De Vita Mosis Lib. I. p. 471.

(20) Σκυβαλιζῶσαν. Chap. XXVI. vs. 33. 34.

Clement continue, & dit, *que les Philoſophes barbares appellent engendrer, ce que nous nommons inſtruire & éclairer:* Je vous ai engendré en Chriſt, *dit quelque part le grand Apôtre* (21). Le même Auteur dit dans un autre endroit, que *nous donnons le nom de Pere à ceux qui nous ont inſtruits dans la Religion* (22). On peut conférer là-deſſus quelques paſſages de l'Ecriture (23).

℣. 17. *Qui vous fera reſſouvenir*] *Il les taxe d'avoir oublié le beau modèle de conduite qu'il leur avoit donné* (24).

℣. 19. Le caractère des Adverſaires de St. Paul eſt décrit dans ces paroles de l'Eccléſiaſtique: *Ne ſoyez pas vain & préſomptueux en paroles, & lâche & pareſſeux quand il faut agir* (25).

Ibid. Simon, mal. *Je manifeſterai la ſageſſe du Sage*, dit Clement Romain, *non point en paroles, mais en bonnes œuvres* (26). Des Fanatiques abuſent de ce que dit St. Paul contre l'éloquence des Grecs. Clement d'Alexandrie a bien penſé là-deſſus: *Heureux celui qui réunit à l'art de bien faire, celui de bien parler. Cependant que l'un ne blâme pas l'autre; & que celui qui poſſede l'art de bien faire, ne diſe point de mal de celui qui a l'art de s'exprimer bien; & que celui-ci ne blâme point l'autre. Qu'ils faſſent & l'un & l'autre, ce à quoi la nature les a rendu propres* (27).

℣. 20. *Car le Royaume*] *Pour obtenir le ſalut*, dit Théodoret, *il ne ſuffit pas de prêcher le Régne de Dieu; mais il faut de plus faire des choſes dignes de ce régne* (28).

Ibid. *En paroles, mais en vertu*] (Λόγῳ δυνάμει) *En vertu*, pour, *en œuvres.* Iſocrate, parlant d'*Agamemnon*, qui aſſembla les Grecs contre Troye, *en apparence pour la femme de Ménélas, mais dans le fond pour empêcher que les Barbares ne maltraitaſſent la Gréce, comme ils l'avoient fait* &c. (29). Voyez auſſi le paſſage que je cite (30).

(21) Ἐν Θεαιτήτῳ φησὶ (Plato) γεννήσει καὶ ἀνθρώπους ἀποτελέσει, κύειν γὰρ τοὺς μὲν κατὰ σῶμα, τοὺς δὲ κατὰ ψυχήν. Hæc Plato; pergit Clemens: Ἐπεὶ καὶ παρὰ τοῖς βαρβάροις φιλοσόφοις, τὸ κατηχῆσαί τε καὶ φωτίσαι, ἀναγεννῆσαι λέγεται. Καὶ ἐγὼ ὑμᾶς ἐγέννησα ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, ὁ καλός που λέγει Ἀπόστολος. Strom. Lib. V. p. 552.

(22) Πατέρας τοὺς κατηχήσαντας φάμεν. Strom. Lib. I. p. 317.

(23) Galat. IV. vſ. 19. & 1 Pierre I. vſ. 3. 23.

(24) Λήθην δὲ αὐτῶν ὁ λόγος κατηγορεῖ. Theodoret.

(25) Μὴ γίνου τραχὺς ἐν γλώσσῃ σου, καὶ νωθρὸς, καὶ παρειμένος ἐν τοῖς ἔργοις σου. Chap. IV. vſ. 29.

(26) Ὁ σοφὸς ἐνδεικνύσθω τὴν σοφίαν αὐτοῦ, μὴ ἐν λόγοις, ἀλλ' ἐν ἔργοις ἀγαθοῖς. Ad Corinth. Cap. 38.

(27) Μακάριος δὲ ὁ περιδέξιος. Οὔτ' οὖν βλασφημητέος ὁ εὐποιητικὸς πρὸς τοῦ εὖ λέγειν δυναμένου. Οὐδὲ μὴν κακιστέος ὁ οἷός τε εὖ λέγειν, πρὸς τοῦ εὖ ποιεῖν ἐπιτηδείου. Πρὸς δὲ ᾧ ἑκάτερος πέφυκεν ἐνεργούντων. Strom. Lib. I p. 293.

(28) Οὐκ ἀπόχρη γὰρ εἰς σωτηρίαν τὸ τοῦ Θεοῦ τὴν Βασιλείαν κηρύττειν, ἀλλὰ προσήκει καὶ ἄξια πράττειν τῆς Βασιλείας.

(29) Λόγῳ μὲν ὑπὲρ Ἑλένης τῆς Μενελέω γυναικὸς, ἔργῳ δὲ ὑπὲρ τοῦ μὴ τὴν Ἑλλάδα παθεῖν ὑπὸ τῶν βαρβάρων. Panath. Or. IV. p. 590.

(30) 1 Jean III. vſ. 18.



CHAPITRE V.

℣. 1. Théodoret dit que l'*Inceſtueux étoit un des Docteurs de Corinthe, & le plus eſtimé par ſon éloquence* (1). De même St. Chryſoſtome dit, *qu'il étoit un homme illuſtre, un des Prêtres de Corinthe* (2).

Ibid. *La femme de ſon pere*] Les Loix des Juifs le défendoient; c'étoit d'épouſer ſa belle-mere. C'eſt ce qu'on voit en particulier dans Philon (3). Au reſte, ce que dit St. Paul, *qu'on n'entend pas parler d'une ſemblable choſe*, eſt une exagération, puiſqu'il y avoit des uſages plus odieux encore chez les Perſes, & autrefois chez les Grecs (4).

℣. 2. *Vous êtes enflés*] Il s'agit du Parti que cet homme avoit dans l'Egliſe.

Ibid. *Au lieu d'être, au contraire, dans la triſteſſe*] Voyez & conférez ce que fait Eſdras, lorſqu'il apprend que les Chefs du Peuple, les Sacrificateurs & les Lévites, ont épouſé des femmes des Nations Payennes qui étoient dans la Paleſtine (5).

Ibid. Théodoret paraphraſe ainſi: *Pourquoi n'avez-vous pas mené deuil, priant Dieu qu'il vous délivrât de cet opprobre* (6)?

℣. 5. *Livrer à Satan*] Il y a quelques exemples de rigueur dans le N. Teſtament: *Ananias & Sapphira* (7), *Elymas* (8). Ces exemples ont du rapport à celui de Phinées (9). Celui de Phinées a bien du rapport avec celui d'Anacharſis, Roi des Scythes, dit Clement d'Alexandrie. „ Puiſſe-t-il arriver, dit le même Auteur, toute ſorte de bien à ce Roi des Scythes qui ſe „ nommoit Anacharſis. Un homme de ſon Païs, voulant introduire en Scythie les Myſtères de Cybèle, alloit de tous côtés, battant le tambour, & „ faiſant reſonner les Cymbales qu'il portoit ſuſpendues à ſon col, cet homme faiſant le Menagyrte, ou plutôt Metragyrte (on appelloit ainſi des Prêtres de Cybèle qui vouloient introduire en Scythie ce pernicieux uſage): *Mais Anacharſis le tranſperça de flêches, pour préſerver ſon Païs de cette contagion; parce que cet homme, devenu efféminé parmi les Grecs, cherchoit à rendre les Scythes ſemblables à lui* (10). Au reſte, Μηναγύρτης ſe dit auſſi fort bien, parce que ces Gens-là couroient, tous les mois, mendiant, & portant une petite Statuë de

(1) Εἷς δὲ τούτων τῶν ἐπ' εὐγλωττίᾳ σεμνυμένων. Proëm. in 1 ad Cor.

(2) Ἀνὴρ ἐπίσημος: & Τίνες δὲ αὐτὸν καὶ τῶν ἱερωμένων εἶναι φασι. Paræneſi I. ad Theodorum Tom. IV. p. 633.

(3) De Legibus ſpecial. p. 601.

(4) Voyez Philon ibid.

(5) 1 Apocr. d'Eſdras VIII. vſ. 73.

(6) Ἀλλὰ τίνος χάριν οὐκ ἐθρηνήσατε, τὸν Θεὸν ἱκετεύοντες, ὥστε τῆς αὐτοῦ λώβης ἀπαλλαγῆναι. In hunc locum.

(7) Actes V.

(8) Ibid. Chap. XIII.

(9) Nombres XXV.

(10) Ὡς ἄνανδρον αὐτὸν τὸν παρ' Ἕλλησι γεγονημένον, καὶ τῆς θηλείας τοῖς ἄλλοις Σκυθῶν διδάσκαλον νόσου. Admonit. ad Gentes p. 14. fine.

de Cybèle. Ils reſſembloient fort à nos Moines mendians. Ceux-ci ne ſe mutilent pas, mais ils font profeſſion de vivre comme s'ils étoient mutilés.

℣. 6. *N'avez-vous pas-là un beau ſujet de vous glorifier?*] La Refléxion de St. Chryſoſtome confirme cette traduction. Les Corinthiens ſe glorifioient de cet homme, à cauſe de ſes talens (11). Il fait voir par-là, qu'ils avoient mis eux-mêmes juſqu'alors des obſtacles à ſa repentance, par l'eſtime & l'admiration qu'ils avoient pour cet homme.

℣. 8. La refléxion de St. Chryſoſtome eſt très-belle. *Que nos jours de fête*, dit cet Orateur Chrétien, *conſiſtent dans la manifeſtation de nos bonnes œuvres, dans la pieté de notre ame, & dans notre exactitude à nous acquitter de nos devoirs. Si vous faites ces choſes, tous vos jours ſeront des jours de fête, & en tout tems vous pourrez vous approcher de la Table du Seigneur* (12).

Ibid. *Célébrons la fête*] (Ἑορτάζωμεν) L'Interprête Latin a traduit fort bien par *Epulemur.* 1. Ἑορτάζειν, dans les Ecrivains Eccléſiaſtiques, n'eſt pas oppoſé à *travailler*, mais à *jeûner*; car les Chrétiens n'obſervoient pas les fêtes à la Judaïque. 2. St. Athanaſe dit: *Qui leur montrera à célébrer la fête comme il faut, ſi vous vous retirez* (13)? Il s'agit de la Pâque. L'interprête a fort bien rendu, *à ſe réjouir comme il faut* (14). 3. *Chriſt, notre Agneau Paſchal, a été ſacrifié pour nous.* Il conſidere le Feſtin Paſchal des Chrétiens; il doit répondre à l'Agneau qui a été immolé. 4. Les *pains ſans levain.* Tout cela eſt pris d'un repas. Tous les nouveaux Interprêtes ont traduit: *Faiſons la fête.* Ils ont moins bien connu le ſens du mot, que l'Interprête Latin.

Ibid. *Malice*] (Πονηρία) C'eſt conſtamment la malice, ou cette paſſion maligne qui nuit aux autres: Κακία, c'eſt le *vice* oppoſé à la *vertu* qui doit régler nos actions par rapport à nous-mêmes. Ainſi on peut croire que Κακία déſigne ici le vice en général, & en particulier ceux dont il s'agit dans ce Chapitre.

Ibid. *Sincerité*] (Εἰλικρινεία) Il ſemble que c'eſt la pureté. *J'eſtime*, dit Clement d'Alexandrie, *que pour une parfaite pureté il faut réunir celle du cœur, celle des actions, celle des penſées* (15), *& la pureté des paroles* (16); *qu'il n'y ait pas même d'impureté dans les ſonges* (17).

Ibid. *Vérité*] (Ἀληθεία) Voyez les Remarques ſur Jean I. ℣. 14. 17. L'oppoſition de *malice* & de *méchanceté* à *ſincerité & vérité*, montre que ces deux vertus ſont la Charité, la Bonté. De même, *faire, pratiquer la vérité* (18), c'eſt faire de bonnes œuvres, des œuvres de miſericorde.

Ibid. *Vérité*] C'eſt ordinairement *la charité, la clémence, la miſericorde. La garde*

(11) Δεικνὺς, ὅτι ἐκεῖνε μεχρὶ τε παρόντος οὐκ εἴασαν αὐτὸν μετανοῆσαι, καυχώμενοι ἐπ' αὐτῷ. Hom. XV. p. 452.

(12) Ἑορτὴ γὰρ ἔργων ἀγαθῶν ἐστὶ ἐπίδειξις, καὶ ψυχῆς εὐλαβεία, καὶ πολίτειας ἀκριβεία. Κ'ἂν ταῦτα ἔχης, διὰ πάντος ἑορτάζειν δυνήσῃ, καὶ διὰ πάντος προσιέναι (nempe Euchariſtiæ). Hom. XXVIII. p. 569.

(13) Δέοντως ἑορτάζειν. Epiſt. ad Dracon. Tom. I. p. 738.

(14) *Ut ritè epulentur.*

(15) Ἁγνεία τελεία.

(16) Καὶ τῶν λόγων εἰλικρινεία.

(17) Κατὰ τὰ ἐνυπνία ἀναμαρτησία. Strom. Lib. IV. p. 629.

(18) 1 Cor. XII. vſ. 6. & Jean III. vſ. 21.

garde des Rois, c'est la misericorde & la vérité (19). Le mot Hébreu est traduit aussi par *fidélité* (Πίστις). *Que la misericorde & la fidélité ne vous quittent jamais* (20).

℣. 9. *Dans celle-ci, & non dans une autre*, dit Théodoret (21). Ce qu'il rapporte à ces mots qui précedent: *Ne sçavez-vous pas qu'un peu de levain* &c.

Ibid. *Fornicateurs*] Πόρνος chez les Ellénistes signifie un homme adonné aux Prostituées. C'est le sens ici, & dans quelques autres endroits (22).

℣. 10. *Avares*] (Πλεονέκταις) Cela est bien; mais Πλεονέκτης, c'est *celui qui fait tort à autrui*, & qui lui prend ce qui lui apartient. Philon fait dire à Moïse: *Voulez-vous abuser de ce désert, pour prendre ce qui ne vous apartient pas* (23). Voyez les autres endroits, & appliquez cette remarque. Et dans la suite: *Je suis le défenseur des personnes à qui l'on fait injustice, appuyé de ces longues mains qu'il n'est pas permis de voir à ceux qui prennent le bien d'autrui* (24). Clement d'Alexandrie s'en est servi dans le même sens en divers endroits, où il dit que l'*Avare est un loup sauvage* (25); que *les Ravisseurs sont des loups, & que l'Avare est un Ravisseur* (26). Voyez les Remarques sur Marc. VII. ℣. 22.

Ibid. *Les avares & les ravisseurs*] (Πλεονέκταις καὶ ἅρπαξιν) Πλεονέκτης est celui qui Πλεονασμὸν λαμβάνει, c'est-à-dire qui prend au-delà de ce qu'il faut. Un passage d'Ezechiel dans les LXX. nous apprendra ce que c'est. *L'homme*, dit le Prophete, *qui ne ravira point le bien d'autrui, qui donnera de son pain à celui qui a faim*, qui ne recevra pas au-delà de ce qui lui convient, *& qui détournera ses mains de l'iniquité* (27). Il semble que Πλεονασμὸς soit *usure* en cet endroit-là. Quoi qu'il en soit, c'est en général s'enrichir du bien d'autrui.



CHAPITRE VI.

℣. 1. OSe] (Τολμᾷ) Ce mot a une force qui exprime un péché hardi, un grand crime. Eusebe l'employe souvent, lorsqu'il parle de l'attentat commis contre J. C. par les Juifs (1).

Ibid. *Avoir recours au jugement*] (Κρίνεσθαι) C'est *plaider, contester, disputer, débattre*. Voyez ci-dessous sur ℣. 4.

℣. 2.

(19) Ἐλεημοσύνη καὶ ἀλήθεια. Prov. XX. vs. 28.

(20) Ἐλεημοσύναι καὶ πίστεις. Ibid. Chap. III. vs. 3. & XII. vs. 22.

(21) Οὐκ ἐν ἄλλῃ, ἀλλ' ἐν ταύτῃ.

(22) Chap. VI. vs. 9. Eph. V. vs. 5. & I Timoth. I. vs. 10.

(23) Τὴν ἐρημίαν νομίζοντες εἶναι πλεονεξίαν. De Vita Mosis Lib. I. p. 474.

(24) Μετὰ μεγάλης χειρὸς, ἣν οὐ θέμις πλεονέκταις ὁρᾷν.

(25) Λύκος ἄγριος ὁ πλεονεκτικὸς. Strom. Lib. IV. p. 479.

(26) Λύκους δὲ .... τοὺς ἁρπακτικοὺς: πλεονέκτης καὶ ἁρπακτικὸς. In Protreptico, non longe ab init.

(27) Ἅρπαγμα οὐ μὴ ἁρπάσῃ, τὸν ἄρτον αὐτοῦ πεινῶντι δώσει, καὶ πλεονασμὸν οὐ λήψεται, ἐξ ἀδικίας ἀποστρέψει τὴν χεῖρα αὐτοῦ. Chap. XVIII. vs. 9.

(1) Hist. Eccl. Lib. II. Cap. V. VI. p. 44. 45.

℣. 2. *Ne ſçavez-vous pas* &c.] L'explication de Théodoret eſt fort raiſonnable. *Juger*, dit-il, *ſignifie ici condamner* (2). *Les Saints jugeront le monde*, *le condamneront*, ajoute le même Théodoret, comme les habitans de Ninive ſont dits condamner les Juifs du tems de J. C.; comme la Reine du Midi les condamnera; ainſi *les* XII. *Apôtres condamneront les douze Tribus d'Iſraël, parce qu'étant Juifs, & ſortis de ces Tribus, ils ont cru en J. C., ils ont ſouffert la mort pour lui, ſans renoncer jamais à leur foi* (3). De même, ceux d'entre les Gentils qui ont cru, condamneront les Incrédules d'entre ces Gentils. Il explique de même ce qui ſuit: *Les Saints condamneront les Anges, en ce qu'étant hommes corporels & mortels, ils ont ſervi Dieu, & l'ont honoré, pendant que des Eſprits incorporels ont embraſſé la méchanceté* (4). C'eſt auſſi l'explication de St. Chryſoſtome, qui remarque, pour l'appuyer, qu'il n'eſt pas dit, *Vous jugerez le monde*; mais, *Le monde ſera jugé en vous* (5).

Ibid. *Ne ſçavez-vous pas que les Saints jugeront le monde?*] C'étoit l'opinion des Juifs, que la Réſurrection devant arriver ſur la terre, & le Meſſie devant y régner, les Saints jugeroient les Nations, & en auroient l'empire. *Ils jugeront les Nations*, dit la Sapience, *& domineront ſur les Peuples, & le Seigneur régnera ſur eux à jamais* (6). Voyez ce que l'on a remarqué ſur Matth. XVII. ℣. 11. & Confér. Matth. XIX. ℣. 28.

Ibid. *Jugeront le monde*] Quelquefois ce mot Κρίνειν ſignifie *dominer*; parce que ceux qui gouvernent, jugent les affaires: *Celui qui obéit à la Sageſſe*, dit le fils de Syrach, *jugera les Nations. Et celui qui s'approche d'elle, habitera en ſureté, parce qu'il aura ſes ennemis ſous ſa puiſſance* (7).

℣. 4. (Κριτήρια) Ce ſont des *Procès*. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique a dit, dans le même ſens, *κρίσεις* (8); & *κρίνομαι* (9) veut dire *plaider*. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt dit dans Oſée: *Vous plaidez contre votre mere* (10). Notre Verſion ſur l'Hébreu, *Débattez.*

Ibid. *Prenez pour Juges les moindres de l'Egliſe*] J'applique ici cette ſentence de l'Eccléſiaſtique, dont il y a tant d'exemples: *Les hommes libres ſerviront l'Eſclave qui eſt ſage & prudent* (11).

Ibid. Le ſentiment de Théodoret n'eſt pas, que St. Paul veuille dire, qu'on doit établir pour Juges les moindres de l'Egliſe; mais que les moindres de l'Egli-

(2) Τὸ κρινοῦσι ἀντὶ τοῦ κατακρινοῦσι τέθεικε.

(3) Κατακρινοῦσι δὲ (Apoſtoli) ὡς ἐξ αὐτῶν ὄντες, καὶ τῷ κυρίῳ πιστεύοντες, καὶ μυρία θανάτων εἴδη ὑπομεμενηκότες, καὶ τὴν εἰς αὐτὸν οὐκ ἀρνησάμενοι πίστιν.

(4) Ἀγγέλους δὲ λέγει τοὺς δαίμονας, τοῦτο γὰρ ἦσαν πάλαι. κατακρινοῦσι δὲ αὐτοὺς οἱ ἅγιοι, ὅτι σῶμα περικείμενοι τῆς θείας θεραπείας ἐφρόντισαν, ἐκείνων ἐν ἀσωμάτῳ φύσει τὴν πονηρίαν ἀσπασαμένων.

(5) Τοῦτο γοῦν δηλῶν ἔλεγε, καὶ εἰ ἐν ὑμῖν κρίνεται ὁ κόσμος .... οὐ γὰρ εἶπεν ἀφ' ὑμῶν, ἀλλ' ἐν ὑμῖν. Hom. XVI. p. 481.

(6) Κρινοῦσιν ἔθνη, καὶ κρατήσουσι λαῶν, καὶ βασιλεύσει αὐτῶν κύριος εἰς τοὺς αἰῶνας. Chap. III. 8.

(7) Ὁ ὑπακούων αὐτῆς, κρινεῖ ἔθνη. Chap. IV. vſ. 16.

(8) Chap. XXIX. vſ. 23.

(9) Vſ. 21.

(10) Κρίθητε πρὸς τὴν μητέρα ὑμῶν. Chap. II. vſ. 2.

(11) Οἰκέτῃ σόφῳ ἐλεύθεροι λειτουργήσουσι, Chap. X. vſ. 28.

l'Eglise valent mieux que ceux qui, parmi les Payens, sont estimés intelligens (12).

℣. 6. Théodoret dit, que l'Apôtre laisse dans la liberté, ou de souffrir l'injure sans en demander la réparation, ou de prendre pour Juges ceux qui étoient de la même foi. Il n'impose pas la Loi de souffrir l'injure, quoiqu'il y ait en cela *une grande perfection* (13).

℣. 8. (Ἀποστερεῖν) C'est *user de perfidie, nier un depôt.* On peut recourir aux autorités (14). Eusebe, parlant de St Ignace, & de sa Lettre aux Romains, dit: *Il les exhortoit à ne pas refuser le martyre, s'ils y étoient appellés, & à ne pas tromper l'espérance qu'il avoit conçuë d'eux, ni à rendre ses vœux infructueux; de ne pas tromper une espérance dont il souhaitoit ardemment l'accomplissement* (15).

℣. 9. *Ne vous trompez point*] Théodoret dit, *qu'il s'agit de ceux qui disoient que Dieu ne punira point, parce qu'il est bon.* Ne vous trompez pas vous-mêmes; de même dans quelques autres endroits (16).

℣. 11. *Quelques-uns*]. On lit dans l'Interprête Latin (*quidam*) *certains*; mais il y a de l'apparence qu'il a mis *quidem*, comme il est cité dans St. Cyprien & dans St. Augustin. A l'égard de (Τίνες) *quelques-uns*, Vorstius prouve bien dans ses *Dissertations Sacrées* (17) qu'il est superflu. De sorte que cette proposition est, dans le fond, universelle. Il faut donc traduire: *Et c'est-là ce que vous étiez autrefois.* L'Arabe & le Syriaque ont pris cette proposition dans ce sens-là. Beze, qui avoit d'abord mis (*quidam*) *certains*, ou (*nonnulli*) *quelques-uns*, mit dans la suite (*unusquisque*) *chacun.* C'est un peu trop. Vorstius rapporte le passage. Au reste ces trois mots, *Lavez* &c. n'expriment que la même chose. Mais s'agissant de si grands crimes, & voulant assurer les Fidèles de la remission, l'Apôtre entasse termes sur termes. Cela a beaucoup de grace-là. Voyez, au reste, sur ce changement un beau passage dans Justin Martyr (18).

Ibid. *S'il ne convient pas*, dit Théodoret, *de prendre les alimens ordinaires avec de telles gens; à combien plus forte raison ne convient-il pas de prendre avec eux les alimens mystiques & divins* (19)?

℣. 12. Justin Martyr, parlant aux Juifs, qui disoient que les Gentils pouvoient avoir besoin de reconnoître Jesus pour le Christ, & de l'adorer, pour être sauvés; mais que pour eux, ils seroient sauvés, en adorant seulement le Créateur, leur dit: *Je crains le jugement de Dieu, & je ne prononcerai touchant aucun*

(12) Ὁ πάντων εὐτελέστατος καὶ τῆς ἐκκλησίας ἐλάχιστος, κρείττων ἐστὶ τῶν παρ' ἐκείνοις νομιζομένων ἐπισημόνων. οὐ γὰρ τοὺς εὐτελεστάτους τῆς ἐκκλησίας κρίνειν κελεύει. In hunc loc.

(13) Ταῦτα τῆς τελειότητος.

(14) Tertull. Apol. Cap. 2. Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. Cap. 33. 1 Corinth. VII. vs. 5. & 1 Tim. VI. vs. 5.

(15) Ἢ καὶ παράκλησιν προτείνει, ὡς μὴ παραιτησάμενοι τοῦ μαρτυρίου, τῆς ποθουμένης αὐτὸν ἀποστερήσαιεν ἐλπίδος. Euseb. Hist. Eccl Lib. III. Cap. 36.

(16) Chap. XV. vs. 33. & Galat. VI. vs. 7.

(17) Lib. III. p. 83.

(18) Apolog. II. p. 47.

(19) Εἰ δὲ κοινῆς τροφῆς τοῖς τοιούτοις οὐ δεῖ κοινωνεῖν, ἤπου γε μυστικῆς τε καὶ θείας;

aucun de vous, si quelqu'un ne peut pas être sauvé par la grace du Seigneur des Armées (20).

Ibid. *Tout m'est permis*] Théodoret veut qu'on lise par interrogation: *Tout ne m'est-il pas permis?* Clement d'Alexandrie, après avoir cité ces paroles, *Tout* &c. fait une belle refléxion: *Ceux qui font tout ce qui est permis, font bientôt ce qui est illicite* (21). C'est ce qui a obligé à défendre des choses indifférentes: mais c'est aussi ce qui a insensiblement ouvert la porte à la Tyrannie.

Ibid. St. Paul paroît avoir en vûë l'idée que quelques Payens ont eu de la fornication. Clement d'Alexandrie, parlant de ce vice-là, dit, que *les sages Législateurs le permettent par leurs Loix; & qu'ainsi on peut pécher sans s'écarter de la Loi: ils appellent*, continue-t-il, *les voluptés criminelles, une chose indifférente* (22). Il y eut effectivement des Hérétiques qui regarderent les voluptés comme indifferentes. *Ils enseignent*, dit Clement d'Alexandrie, *qu'il est indifférent d'user des voluptés.* Il distingue deux sortes d'Hérétiques, tout-à-fait contraires dans leurs hypothèses. Les uns, qui enseignoient *que les voluptés charnelles sont indifférentes* (23); d'autres, qui condamnoient les plus innocentes, & qui, comme l'Auteur s'exprime, *prenoient la Continence sur un ton trop haut.* Ce Pere propose ensuite cette régle: *Il n'est pas indifférent de quelle manière l'on vive; chacun doit travailler de toutes ses forces à se rendre pur de toutes voluptés & cupidités* (24).

℣. 15. *Paillards*] (Πόρνη) Voici la définition que Philon en donne: *C'est une femme qui a vendu sa beauté, & qui a mené une vie honteuse pour un gain infame* (25). Ce sont des femmes publiques.

Ibid. *En vous attachant à une Impudique*, dit Théodoret, *vos membres deviennent les membres de cette prostituée. Lorsque vous êtes unis avec le Seigneur par le Saint-Esprit, vous faites de vos membres, les membres de Christ. Si donc, après avoir été unis au Seigneur, vous vous approchez d'une impudique, c'est au Seigneur même à qui vous faites une injure. Car c'est ses membres que vous joignez à cette prostituée; & vous faites des membres du Seigneur les membres d'une impudique* (26).

℣. 17. *Vous craindrez le Seigneur*, dit Moïse, *vous ne servirez que lui, & vous vous attacherez à lui* (27). Sur quoi Philon remarque, que cette union se fait par

(20) Ἐι μὴ τὶς ἐςὶν ἀπὸ τῶν, κατὰ χάριν τὴν ὑπὸ τȣ̃ Κυρίȣ Σαβαὼθ σωθῆναι δυναμενος. Dial. p. 224.

(21) Ταχὺ γὰρ καταπίπτȣσιν ἐπὶ τὸ δρᾷν τὸ μὴ ἐξὸν, οἱ πάντα δρῶντες ἃ ἐξὸν. Pæd. Lib. II. p. 147.

(22) Ταῦτα οἱ σοφοὶ τῶν νόμων ἐπιτρέπȣσιν, ἔξεςιν ἀυτοῖς ἁμαρτεῖν κατὰ νόμον, καὶ τὸ ἀπόῤῥητον τῆς ἡδονῆς ἐυκολιαν λέγȣσιν. Pædag. Lib. III. p. 226.

(23) Ἡ γὰρ τοὶ ἀδιαφόρως ζῆν διδάσκȣσι.

(24) Ουκ ἀδιαφόρως βιωτέον, ἀλλὰ καθαρευτέον ἐις δύναμιν τῶν ἡδονῶν, καὶ τῶν ἐπιθυμιῶν. Voyez Strom. Lib. III. p. 442. 443.

(25) Πεπρακύιαν τὴν ἰδίαν ὥραν ἑλομένην ἕνεκα λημμάτων ἀισχρῶν ἐπονείδιςον βίον. De Mercede meretric non accip. initio.

(26) Τῇ πόρνῃ κολλώμενος, μέλη πόρνης τὰ μέλη ποιεῖς. Τῷ δὲ κυρίῳ διὰ τȣ̃ πνεύματος συναπτόμενος, μέλη Χριςȣ̃ τὰ μέλη ποιεῖς. Ἐὰν τοίνυν συνάφθῃς τῷ κυρίῳ, καὶ πάλιν πρὸς ἐκείνην ἀπέλθῃς, ἐις ἀυτὸν χωρεῖ τὸν δεσπότην ἡ παροινία. τὰ μέλη γὰρ ἀυτȣ̃ προσάγεις τῇ πόρνῃ, καὶ ἀποφαίνεις μέλη πόρνης τȣ̃ δεσπότȣ τὰ μέλη.

(27) Καὶ πρὸς ἀυτὸν κολληθήσῃ. Deuter. X. vſ. 20.

par la pieté & par la foi: *Car ces vertus joignent & unissent l'ame avec la nature immortelle* (28).

℣. 18. *Qui pourra justifier celui qui pèche contre son ame?* dit le fils de Syrach; *Et qui pourra honorer celui qui déshonore sa propre vie* (29)?

℣. 20. *Par un certain prix*] C'est la Traduction de Mr. le Clerc. Elle est ridicule.



CHAPITRE VII.

℣. 1. LEs régles de St. Paul, sur le sujet du Mariage & du Célibat des Veuves & des Filles, sont extrêmement sages. On en a abusé ensuite, en prenant, dans un sens moral, les termes de *bon*, de *beau*, qu'il faloit prendre dans le sens de l'utilité & des avantages. Les circonstances où se trouvoit l'Eglise, sont l'unique fondement des conseils de St. Paul. Mais quand on se fut mis dans l'esprit d'élever le Célibat au-dessus du Mariage, comme un état de perfection au-dessus d'un état d'imperfection, on n'oublia rien pour y porter les hommes, & l'on tendit les piéges les plus dangereux à leur foiblesse. Je n'en allegueraı qu'un exemple, qui se présente à ma mémoire. La vaine gloire est le plus grand mobile des hommes. On prenoit les Filles par-là. Voici ce qui se pratiquoit en Afrique, comme on l'apprend de Tertullien (1). Les Femmes alloient à l'Eglise voilées. On permettoit aux Filles d'y aller sans voile. C'étoit un privilege qui flattoit leur orgueil. C'est un abus que Tertullien combat. Ceux qui le défendoient, disoient que cet honneur étoit dû à la Virginité (2). Ecoutons les raisonnemens de ces gens-là, tels que Rigault les rapporte d'après Tertullien: *Celles qui tiroient vanité de leur Virginité disoient, qu'on avoit eu de bonnes raisons pour les dispenser de porter le voile; & que cette prérogative, qui marquoit leur sainteté, ne devoit point leur être ôtée, ni être un sujet d'envie. Car il arrivoit par-là que quand elles entroient dans l'Eglise, elles étoient remarquables, & invitoient les autres à imiter leur conduite, & à sanctifier leur chair* (3). Tertullien rapporte, que lorsque la question de voiler les Vierges fut mise sur le tapis, il y avoit des gens qui disoient: *Comment engagerons-nous les autres à faire vœu de Virginité....? Ils avouoient par-là, que la vaine gloire étoit le motif qui les animoit* (4). C'étoit donc la vaine gloi-

(28) Τίς οὖν ἡ κόλλα; τίς; εὐσέβεια δήπου καὶ πίστις. ἁρμόζουσι γὰρ, καὶ ἑνοῦσι αἱ ἀρεταὶ ἀφθάρτῳ φύσει διάνοιαν. De Migratione Abrah. p. 279.

(29) Chap. X. vs. 32.

(1) Libro de Velandis Virginibus.

(2) *Ut honorem sanctitatis in libertate capitis ostendat Virgo.*

(3) *Ita dictitabant, quæ de Virginitate gloriam captabant humanam: Bonâ ratione factam sibi fuisse velaminis veniam, neque sibi fraudi aut invidiæ esse debere datam sanctitatis prærogativam. Sic enim fieri, ut honore isto conspicuæ & insignes, cùm in Ecclesiam intrarent, cæteras ad opus idem sanctificandæ carnis sollicitarent.*

(4) *Et quomodò cæteras sollicitabimus ad hujusmodi opus....? Confessus est igitur gloriam esse in causa.* De Vel. Virg. Cap. IX.

gloire qui faifoit agir ces Vierges. Que ce que Tertullien ajoute, eft bien dit! *Mais là où il y a de la gloire, il y a des follicitations; là où il y a des follicitations, il y a de la contrainte; là où il y a de la contrainte, il y a de la néceffité; & là où il y a de la néceffité, il y a de la foibleffe* (5). Cette préférence qu'on a donné au Célibat fur le Mariage, a contribué beaucoup au Célibat des Prêtres, dont les fuites ont été fi lamentables. Cela a été de tout tems. *Ces Vierges,* dit encore Tertullien, *ne fe précipitent pas feulement; mais de plus elles fe filent une longue corde de vices*; & dans la fuite: *La Virginité contrainte & forcée eft la fource de tous ces crimes* (6). Cette contrainte n'étoit que les attraits de l'honneur & de la vaine gloire. Ceux qui ne lifent les Anciens que pour en copier les exagérations, les portraits flatteurs, nous trompent. Qu'on life ce Chapitre XIV., & on y verra que les plus grands crimes, que le Célibat des derniers tems a produit, n'étoient pas inconnus alors.

Ibid. *Beau*] (Καλὸν) Pour *Mieux*. Ainfi dans l'Eccléfiaftique: *Il eft bien plus beau de reprendre quelqu'un, que de fe mettre en colere fecretement* (7). Μᾶλλον eft fous-entendu. L'ellipfe eft fréquente (8). Notez, entre autres, qu'au ℣. 9. où l'Apôtre employe le même mot, tous les Interprêtes le traduifent par *il vaut mieux.* Théodoret l'a exprimé au ℣. 9. par *Meilleur* (9).

Ibid. La Note de Simon fur ce Verfet eft remarquable, & fort orthodoxe. Ce n'eft pas que le Célibat foit un état plus faint, mais c'eft qu'il eft plus commode. *St. Paul*, dit-il, *loue le Célibat, à caufe des commodités qu'il y a de vivre fans femme & hors des embaras du Mariage.* Théodoret croit, que les Corinthiens avoient écrit à St. Paul, pour lui demander, fi depuis le Bâteme les Chrétiens devoient *habiter avec leurs femmes* (10). Je doute fort de cette penfée: Elle feroit ridicule, & n'a rien de vraifemblable. Il s'agit, au refte, des perfonnes mariées depuis le ℣. 1. jufqu'au 8.

Ibid. *De ne toucher aucune femme*] Expreffion modefte. *Abimelech ne la toucha point* (11). Il s'agit de Sara.

Ibid. *Il feroit avantageux*, ou, *il vaudroit mieux de ne toucher aucune femme*] St. Paul en dit la raifon dans la fuite (12). Le célèbre Cordelier Jean Ferus a bien penfé fur cette matière: „ Comme la Virginité, la Continence, la Vi-
„ duité ont leur honneur, le Mariage a auffi le fien. C'eft pourquoi que ce-
„ lui qui a le don de continence & de chafteté corporelle (car pour la chaf-
„ teté de l'efprit nous y fommes obligés) en ufe felon le Seigneur, & lui en
„ rende graces: mais qu'il ne s'en glorifie point, qu'il ne s'enfle point, qu'il
„ n'inful-

(5) *Porrò, ubi gloria, illic follicitatio; ubi follicitatio, illic coactio; ubi coactio, illic neceffitas; ubi neceffitas, illic infirmitas.* Ubi fupr. Cap. XIV.

(6) *Nec tantùm autem ruunt* (Virgines iftæ) *fed & funem longum delictorum fibi adtrahunt.* . . . . *Hæc admittit flagitia coacta & invita virginitas.*

(7) Ὡς καλὸν ἐλέγξαι ἢ θυμοῦσθαι κρυπτῶς. Chap. XX. vf. 2.

(8) Voyez Eccléfiaftique XXVII. vf. 19. XXXIX. vf. 15. & Gen. XLIX. vf. 12.

(9) Ἄμεινον.

(10) Τῆς γαμικῆς ὁμιλίας μεταλαγχάνειν.

(11) Ἀβιμέλεχ δὲ οὐχ ἥψατο αὐτῆς. Genef. XX. vf. 4.

(12) Verf. 28.

„ n'insulte point aux autres, & ne se croye pas pour cela plus estimable, „ ni digne de plusieurs couronnes dans le Ciel: mais qu'il laisse à Dieu le ju- „ gement de toutes choses. Car ce ne sont pas les dons qui nous rendent „ recommandables à Dieu, mais l'usage que nous en faisons. De-là vient ce „ que dit St. Paul: *La Circoncision n'est rien: L'Incirconcision n'est rien.* Il en „ est de même de la Virginité, qui n'apartient qu'aux actions extérieures: „ elle n'est rien. Le Mariage, non plus, n'est rien. Tout consiste dans „ l'observation des Commandemens de Dieu (13).

Ibid. On voit ici la naissance de l'Encratisme. Deux excès opposés dans l'Eglise de Corinthe: Les uns tiennent la Fornication indifférente; les autres commencent à condamner le Mariage. Ils consultent St. Paul là-dessus. Il répond à ce qu'on lui a écrit.

Ibid. Je crois effectivement, que St. Paul parle dans ces premiers Versets des personnes mariées, & qu'il dit, qu'il seroit avantageux à un homme marié de s'abstenir de sa femme; mais que, pour éviter l'impudicité, chaque personne doit avoir sa femme, & &c. Théodoret l'a ainsi entendu. *Les Corinthiens*, dit-il, *avoient demandé à St. Paul, s'il étoit permis aux personnes mariées, d'user du drois de mariage depuis le Bâtême? Il leur répond, en louant la continence, mais en permettant l'union conjugale* (14). Cela fait voir qu'il y avoit déja des gens qui vouloient introduire l'Encratisme dans les Eglises Chrétiennes. Je crois avoir remarqué ce mot d'une femme prudente, à qui l'on demanda, En quel tems il étoit permis à une femme d'entrer dans le Temple de Cerès, après avoir eu commerce avec un homme? & qui répondit: *Cela lui est toûjours permis, lorsque c'est avec son mari, & lui est toûjours défendu, quand c'est avec un autre* (15). Mais il faut ajouter à cette remarque, 1. Que cette femme est *Theano*, célèbre Pythagoricienne, & 2. Que St. Clement d'Alexandrie a extrêmement approuvé ce beau mot. J'ai cité ses paroles. Cela fait voir quelle idée St. Clement avoit du commerce conjugal.

Ibid. St. Chrysostome témoigne, qu'il y avoit de son tems des Docteurs qui croyoient, que ces deux Versets regardoient les Prêtres & les Evêques (16). Si St. Chrysostome a cru que St. Paul s'addresse à des personnes mariées, on y verroit le sentiment de ceux qui voulurent depuis, que les Evêques & les Prêtres mariés vécussent en continence avec leurs femmes. Ils se fondoient sur ce que St. Paul dit: *Il seroit bon* &c. Mais puisque l'Apôtre ajoute, que, pour *éviter la fornication*, *le mari doit avoir sa femme* &c. ils trouvoient dans les paroles de St. Paul la condamnation de ce sentiment, & de cette ordonnance qui a prévalu. Mais cette opinion fait voir que, du tems de St. Chrysostome, les Prêtres & les Evêques étoient mariés. Car ceux qui croyoient

(13) Sur St. Jean p. 40.

(14) Ἤροντο δὲ οἱ Κορίνθιοι, εἰ χρὴ τῷ νόμῳ γάμου συνάφθεντας εἶτα τοῦ σωτηρίου βαπτίσματος ἀξιωθέντας, τῆς γαμικῆς ὁμιλίας μεταλαγχάνειν &c. In hunc loc.

(15) Τῆς αὐτῆς φέρεται σεμνότητος κ᾽ ἐκεῖνο τὸ ἀπόφθεγμα. ἐρωτηθεῖσα γὰρ, ποσταία γυνὴ ἀπὸ ἀνδρὸς εἰς τὸ θεσμοφόρειον κάτεισιν; Ἀπὸ μὲν τοῦ ἰδίου, καὶ παραχρῆμα, ἔφη: ἀπὸ δὲ τοῦ ἀλλοτρίου, οὐδεπώποτε. Clem. Alex. Strom. Lib. IV. p. 522.

(16) Τοὺς ἱέρεας. Homil. XIX. in Cap. VII. vs. 1.

croyoient que l'Apôtre parle aux Evêques (ce que St. Chryfoftome rejette, non comme une erreur, car il fe contente de dire, que ce n'étoit pas fon opinion) étoient certainement obligés de croire, qu'il permet aux Ecléfiaftiques, non feulement de fe marier, mais d'ufer de la liberté que leur donnoit le mariage.

℣. 2. *A caufe de la fornication*] (Διὰ τὰς πορνείας) Clement d'Alexandrie dit, que les Philofophes, les Sages fe marient, *pour avoir dans la perfonne de leur femme un fecours pendant toute leur vie, & pour vivre dans la tempérance la plus excellente* (17). Remarquez ici, qu'on peut vivre dans la tempérance, dans le mariage même.

℣. 3. *La bienveillance dûe*] St. Chryfoftome a lû *l'honneur lû* (18), & l'a expliqué conformement à cette leçon (19).

Ibid. *Bienveillance*] (Ἔυνοιαν) Ce font les careffes d'un mari à fa femme. Bion, en parlant d'Achille & de Déïdamie, dit: *Ses baifers dérobés, fes furtives careffes* (20). Théodoret juge, que *des maris, ou des femmes, voulant vivre dans la continence, fe feparoient de leurs maris ou femmes, malgré eux, & leur refufoient le devoir conjugal* (21). C'eft ce qui oblige l'Apôtre à donner ce précepte.

Ibid. L'on trouve dans Héfiode une expreffion femblable à celle de l'Apôtre; & elle fe prend pour l'acte conjugal (22). Homère s'en eft auffi fervi dans le même fens (23). Euftathius affure, que Ἐυνὴν eft fynonime à Μίξιν (*l'acte conjugal*), & que Ἐυνᾶσαι eft la même chofe que Μίσγεισαι γυναίκι, *coucher avec une femme* (24).

℣. 5. Il y avoit déja, du tems de St. Paul, des gens qui tâchoient de feparer les femmes d'avec leurs maris, & les maris d'avec leurs femmes, & de leur perfuader que la fainteté exigeoit d'eux, de vivre dans l'abftinence du mariage. C'eft à l'occafion de l'erreur de ces gens-là, que St. Paul donne les préceptes contenus dans les cinq premiers Verfets de ce Chapitre. Les Encratites enfeignerent dans la fuite la même erreur, & feparoient les maris d'avec leurs femmes. Clement d'Alexandrie les a refuté: *Quoi donc!* dit-il, *ne peut-on pas fe tenir dans les bornes de la continence dans le mariage, qu'il foit néceffaire de rompre un lien que le Seigneur a formé? La doctrine de ceux qui cherchent à le diffoudre, fait que le nom* des Chrétiens *eft blafphêmé. En difant que l'acte qui leur a donné l'exiftence*

(17) Εἰς βοηθείαν πάντος τοῦ βίου, καὶ τὴν ἀρίστην σωφροσύνην περιποιῆσαι τὸν γαμόν. Strom. Lib. II. pag. 423.

(18) Ὀφειλομένην τιμὴν.

(19) Homil. XIX. initio.

(20) Λάθρια πηλείδαο φιλάματα, λάθριον εὐνάν. Idyll. VIII.

(21) Περὶ σωφροσύνης ταῦτα νομοθετεῖ, καὶ τὸν ἄνδρα, καὶ τὴν γυναῖκα ἴσως ἕλκειν κελεύων τὸν τοῦ γάμου ζυγὸν, καὶ μὴ ἑτέρωσε βλέπειν καὶ διαφθείρειν τὴν ζεύγλην.

(22) Ὅς τε κασιγνήτοιο ἑοῦ ἀνὰ δέμνια βαίνοι.
Κρυπταδίης εὐνῆς ἀλόχου παρακαίρια ῥέζων.
Op. & D. vf. 326.

(23) Τέκνον ἐμὸν, τέο μέχρις ὀδυρόμενος καὶ ἀχεύων,
Σὴν ἔδεαι κραδίην, μεμνημένος οὐδέ τι σίτου,
Ὄυτ' εὐνῆς.
Iliad. ω. vf. 128. 129.

(24) Voyez Grævii Lectiones Hefiod. p. 40.

ſtence eſt une action impure, ſe peut-il qu'ils ne ſoyent eux-mêmes impurs (25)? C'étoit les mêmes, qui, pour colorer leur erreur, diſoient, que la Réſurrection étoit déja arrivée (26), & qui, ſous ce prétexte, prétendoient que le tems étoit arrivé, où J. C. avoit dit qu'il n'y auroit plus de mariage (27).

Ibid. *Le mari n'eſt pas maître de ſon corps*] Il n'en peut diſpoſer que conformement à la Loi de Dieu & aux engagemens qu'il a pris. Entre les defauts de Salomon, l'Auteur de l'Eccléſiaſtique lui reproche fort bien, d'avoir violé cette Loi, en s'arrogeant ſur ſon propre corps un pouvoir qu'il n'avoit pas: *Il s'égara en ſe livrant à pluſieurs femmes, & il prit ſur ſon corps une autorité qu'il n'avoit pas* (28).

Ibid. *Ne vous privez pas*] (Μὴ ἀποστερεῖτε) C'eſt priver quelqu'un de ce qui lui apartient, de ce qui lui eſt dû. Quand le conſentement mutuel y eſt, il n'y a plus de privation forcée: ce qui eſt proprement défendu. Quand je me prive volontairement moi-même de quelque choſe, & que je la donne à un autre, il n'y a plus (d'*ἀποστέρησις*) *de privation forcée* (29).

Ibid. St. Paul permet que le mari & la femme s'abſtiennent quelque tems pour vaquer à la priere. Sur quoi St. Chryſoſtome dit: „ L'Apôtre parle de „ la priere qui ſe fait avec une plus grande ardeur (30). Car s'il défend „ aux femmes & aux maris de prier lorſqu'ils ne s'abſtiennent pas (31), comment pourroit avoir lieu, entre un mari & une femme, le précepte qu'il „ donne ailleurs, de prier ſans ceſſe? Il eſt donc permis, & d'uſer de ſa femme, & de prier. Mais quand la continence eſt jointe à la priere, la priere eſt plus fervente (32) ". St. Chryſoſtome ajoute, que *l'Apôtre ne dit pas, Afin que vous puiſſiez prier, mais, Afin que vous vous occupiez à la priere* (33); *parce que la choſe ôte le loiſir de prier, mais n'apporte aucune impureté qui empêche la priere* (34).

Ibid. *Retournez enſemble*] (Ἐπὶ τὸ αὐτὸ συνέρχεσθε) *Il permet*, dit Théodoret, *le commerce conjugal* (35).

Ibid. *Afin de vous appliquer au jeûne &c.*] Je vais rapporter ici les remarques de St. Chryſoſtome (36). St. Paul, détournant les perſonnes mariées d'avoir commerce enſemble (37), ſe ſert de termes extrêmement propres. Il ne dit pas, *afin que vous ne ſoyez point ſouillés* (38); mais, *afin que vous vaquiez au jeûne*

(25) Τί γάρ; οὐκ ἔστι καὶ γάμῳ ἐγκρατῶς χρῆσθαι, καὶ μὴ πειρᾶσθαι διαλύειν ὃ συνέζευξεν ὁ Θεός; τοιαῦτα γὰρ διδάσκουσιν οἱ τῆς συζυγίας μερισταὶ δι' οὓς καὶ τὸ ὄνομα βλασφημεῖται. μιαρὰν δὲ εἶναι τὴν συνουσίαν λέγοντες οὗτοι, οἱ τὴν σύστασιν, καὶ αὐτοὶ ἐκ συνουσίας εἰληφότες, πῶς οὐκ ἂν εἶεν μιαροί; τῶν δὲ ἁγιασθέντων, ἅγιον εἶναι καὶ τὸ σπέρμα. Strom. Lib. III. p. 445. & ſuiv.

(26) 2 Timoth. II. vſ. 18.

(27) Matth. XXII. vſ. 30.

(28) Παρενέκλινας τὰς λαγόνας σου γυναιξὶ, καὶ ἐνεξουσιάσθης ἐν τῷ σώματι. Chap. XLVII. vſ. 19. Ἐνεξουσιάζομαι. C'eſt s'attribuer un pouvoir qu'on n'a point, ſe l'arroger.

(29) Chryſoſt. Homil. XIX. p. 482.

(30) Μετὰ πλείονος σπουδῆς. Ibid.

(31) Συνόντας ἀλλήλοις. Ibid.

(32) Ἔστι τοίνυν καὶ ὁμιλεῖν γυναιξὶ, καὶ εὐχῇ προσέχειν. ἀλλ' ἐγκρατεία ἀκριβεστέρα γίνεται αὐτή. Ibid.

(33) Ἵνα σχολάζητε. Ibid.

(34) Ὡς ἀσχολίαν ἐμποιοῦντος τοῦ πράγματος, ἀλλ' οὐκ ἀκαθαρσίαν. Ibid.

(35) Ἐπιτρέπει τὴν ὁμιλίαν. Ibid.

(36) De Virginit. Cap. 30. 31.

(37) Τῆς μίξεως.

(38) Ἵνα μὴ μολυνθῆτε.

jeûne & à la priere. De sorte qu'il ne défend pas d'avoir commerce avec sa femme, parce que de tels actes souillent, mais parce qu'ils distraisent (39). Et dans la suite il représente fort éloquemment, que s'agissant d'appaiser Dieu par la priere, par le jeûne, *ce n'est pas le tems des embrassemens & des plaisirs, mais celui des larmes &c.* Ce sens est juste & beau. Je le remarque contre ceux qui s'imaginent, que le commerce d'un mari avec sa femme souille l'un & l'autre, & les met hors d'état de prier. St. Chrysostome, grand partisan de la Virginité, pense bien autrement sur le mariage, que les Papes Innocent, Syrice &c.

Ibid. *Intempérance*] (Ἀκρασία) Mais seulement dans les plaisirs de l'amour; comme le remarque Saumaise (40).

℣. 6. *Par permission*] (Κατὰ συγγνώμην) Philon, parlant des Officiers qui présidoient sur les travaux des Israëlites en Egypte, dit: *Ils ne pardonnoient rien à personne* (41), ils ne relâchoient rien, quoiqu'il y eût des Ouvriers foibles, & incapables de rendre l'ouvrage qu'on exigeoit d'eux. C'est l'équité qui fait qu'on a égard à la foiblesse, & qu'on n'exige rien au-dessus des forces d'autrui.

Ibid. *Par condescendance*] (Κατὰ συγγνώμην) Mr. Simon, *Pour m'accommoder à vous.* La Version Latine ayant mis *secundùm veniam*, ces mots ont induit plusieurs Peres dans l'erreur, que tout commerce conjugal d'un mari avec sa femme est un péché qui a besoin de grace, & que l'Apôtre pardonne, afin d'en éviter un plus grand. Cette explication, qui est de St. Augustin, est non seulement fausse, mais elle tend aux hommes un piége, & fait très-peu d'honneur à l'Apôtre. Jamais les saints Apôtres n'ont permis ce qui est péché, & n'ont eu le pouvoir de le permettre. Je cite les paroles de St. Augustin (42).

℣. 7. Selon Methodius il s'agit dans tout ce qui précede, jusqu'à ce verset inclusivement, tant des hommes mariés avec une seule femme, que des femmes mariées avec un seul homme, sur le devoir desquels l'Apôtre donne des régles (43).

Ibid. *Que celui qui est chaste*, dit Clement Romain, *ne s'en enorgueillisse point, sçachant qu'il tient cette continence d'un autre* (44).

Ibid. *Son don particulier*] Théodoret dit, que l'Apôtre *appelle don de Dieu, le Mariage. Car, à l'aide de ce don, chacun peut se tenir dans les bornes de la continence conjugale* (45). Et Clement d'Alexandrie, parlant des Anciens: *Ils ont engendré des en-*

(39) Ὡς τῆς πρὸς γυναῖκα ὁμιλίας, οὐκ εἰς ἀκαθαρσίαν, ἀλλ' εἰς ἀσχολίαν ἀγούσης.

(40) Præfatio ad Paraphrasin Arabicam Tabulæ Cebetis.

(41) Οὐδενὶ συγγνώμης μεταδιδόντας. De Vita Mosis Lib. I. p. 472.

(42) *Neque enim conceditur secundùm veniam nisi peccatum.* Contra Faustum Lib. XXX. §. 5.

(43) Περὶ μὲν οὖν μονογάμων, τε καὶ μονογαμίδων, ὧν ἡ συζυγία ἕως ἔτι, καὶ αὖθι ταῦτα νομοθετεῖ. Apud Combef. Auctuar. nov. B. B. P. P. Part. I. p. 84.

(44) Ὁ ἁγνὸς ἐν τῇ σαρκί, καὶ μὴ ἀλαζονευέσθω, γινώσκων ὅτι ἕτερός ἐστιν ὁ ἐπιχορηγῶν αὐτῷ τὴν ἐγκράτειαν. I Epist. ad Corinth.

(45) Χάρισμα Θεοῦ προσαγορεύσαι τὸν γάμον· ὑπ' ἐκείνης γὰρ τὶς χάριτος βοηθούμενος, καὶ τὴν ἐν γάμῳ κατορθοῖ σωφροσύνην.

enfans dans un mariage continent (46). Voici ce que l'Auteur veut dire: 1. Que les maris & les femmes uſent du mariage avec modération, & en banniſſent ce qui ne convient qu'à des Proſtituées. 2. Que les maris s'abſtiennent de leurs femmes quand elles ſont groſſes, parce que, ſelon ces Anciens, l'uſage du Mariage n'eſt licite que lorſqu'il a pour but la procréation des enfans. 3. Qu'ils s'en abſtiennent, par la même raiſon, quand les femmes ne ſont plus en âge de concevoir. 4. Qu'ils s'en abſtiennent juſqu'à ce que les enfans qu'elles allaitent, ſoient ſevrés. Voilà la doctrine de Clement d'Alexandrie.

℣. 8. L'Apôtre montre ici, qu'il étoit du nombre de ceux qui n'avoient point été mariés. Car on ne peut le mettre dans celui des Veufs, parce qu'il avoit été appellé, étant encore jeune (47). Cela me fait ſouvenir de la Remarque de Spanheim (48), qui appuye ſur ce mot employé par St. Luc, dans l'hiſtoire du martyre de ſaint Etienne; & qui remarque que le même Paul, lors de ſa Vocation, eſt auſſi appellé (Ἀνὴρ) *homme* Act. IX. ℣. 13.; d'où Spanheim conclut, qu'il y a bien de la diſtance entre le Martyre de St. Etienne, & la Converſion de St. Paul: cependant lui-même n'y met qu'un an ou deux. Ce *Jeune-homme* (Νεανίας), étoit déja *homme* (Ἀνὴρ). De-là Théodoret conclut, que St. Paul ne fut point marié; ce qui a été auſſi le ſentiment de St. Jerôme. Mais St. Chryſoſtome a été en d'autres idées, comme il paroît par un paſſage de ſon Livre de la Virginité (49). Il confirme la choſe dans la ſuite du même paſſage (50). St. Jerôme eſt dans le ſentiment contraire (51).

Ibid. St. Paul veuf, ou du moins n'ayant point ſa femme avec lui. C'étoit la penſée de *Methodius*, ſelon le Pere *Combefis*. *St. Paul*, dit ce dernier, *devoit être veuf*; *ou s'il avoit une femme*, *il la regardoit comme ſa ſœur*, *n'ayant aucun commerce avec elle*; DE PEUR QUE CELA NE FUT UN OBSTACLE À SES FONCTIONS DE PRÉDICATEUR DE L'EVANGILE (52). Cela ſeroit raiſonnable. Sur le mariage des Prêtres: Seroit-il poſſible que St. Paul, traitant la matière du mariage, ſelon les divers états, n'eût pas dit quelque choſe touchant les Evêques & les Prêtres? Car pour eux, ils devoient être exceptés de la régle. Il parle de lui-même; il eſt Apôtre de J. C; il eſt veuf, ou il n'a point été marié; il n'importe: ne doit-il pas dire, que les préceptes & les conſeils qu'il donne, ne regardent pas les Prêtres? Que s'ils ſont vierges, ils ne doivent pas ſe marier; que s'ils ſont veufs, ils ne doivent pas ſe remarier; que s'ils ſont mariés, ils doivent vivre dans la continence avec leurs

(46) Οἱ δὲ καὶ ἐπαιδοποιήσαντο, γήμαντες ἐγκρατῶς. Strom. Lib. III. p. 448.

(47) Νεανίας ὤν. Act. VII. vſ. 58.

(48) De Anno Converſionis Pauli.

(49) Οὐ γὰρ αὐτῷ τὸ πρᾶγμα κατώρθωτο. Tom. IV. Morell. Ed. Cap. 41. p. 357.

(50) Διὰ τὸ τῆς ἀρετῆς ταύτης γεγονέναι ἐκτός. Ib. Voyez auſſi les Notes de *Fronton le Duc* p. 30.

(51) Epiſtola XXII. ad Euſtoch. Cap. 8.

(52) *Ex mente Methodii*, *Paulus viduus fuit*, *aut niſi viduus erat*, *conjugem in ſororem verterat*, *ejus deinceps abſtinens conſuetudine*, NE CUI ILLA IMPEDIMENTO FORET EVANGELICA FUNCTIONE. Auctuar. nov. B. B. P. P. Part. I. p. 84.

leurs femmes ? C'eſt une régle particuliere pour eux. Il y avoit des Evêques & des Prêtres à Corinthe. Cependant nulle diſtinction.

℣. 9. *Brûler*, dit Théodoret, *ce n'eſt pas éprouver les aiguillons de la concupiſcence; mais l'Apôtre entend par-là l'eſclavage de l'ame, & ſon penchant pour le mal* (53). *Le penchant pour la propagation de ſon eſpece eſt une fureur ardente, & une paſſion des plus violentes, qui brûle & tourmente les hommes* (54). C'eſt Platon qui s'exprime ainſi.

Ibid. Clement d'Alexandrie dit: *Qu'on allume des feux pour vous brûler, cela ne ſervira qu'à éprouver votre foi; mais un feu intérieur, qui s'allume dans votre ſein, vous donnera la mort* (55).

Ibid. *Brûler*] (Πυρϐσθαι) J'ai mis en Note, c'eſt *des ardeurs de la concupiſcence.* C'eſt ainſi que St. Chryſoſtome l'a entendu. *J'ai jugé*, dit ce Pere, *que c'étoit la tyrannie de la concupiſcence* (56). Théodoret s'éloigne un peu de cette explication. Voyez le paſſage que nous avons cité ci-deſſus. Il eſt conſtant que St. Chryſoſtome n'a entendu par Πυρϐσθαι autre choſe qu'un déſir véhément, qui n'eſt ſuivi d'aucune action impure. C'eſt ce que l'on voit plus bas, où il ſuppoſe qu'une femme veut garder la continence malgré ſon mari. Il examine ce qui en reſultera: *Ou il tombera dans la fornication; ou s'il n'y tombe pas, il ſouffre, il ſe trouble, il brûle, & il fait divers chagrins à ſa femme* (57). Théodoret, expliquant le ℣. 9. *Il vaut mieux* &c. dit: „ Il vaut mieux pour ceux qui „ ne ſont point mariés, & font le vœu d'embraſſer la continence (58). *Ils* „ *font bien de preférer la continence.* Mais s'ils ne peuvent ſoutenir l'impétuoſité „ de la concupiſcence, & s'ils n'ont pas aſſez de force pour ſoutenir ce com- „ bat (59), parce qu'ils n'ont pas un aſſez grand zèle pour les choſes excel- „ lentes (60), il n'y a point de Loi qui leur interdiſe le mariage (61) ". Je ne voudrois pas néanmoins inſiſter trop ſur cet endroit: par ce qu'il s'agit de perſonnes qui ne ſont pas liées par des vœux. Effectivement, Théodoret, dans la ſuite, diſtingue les perſonnes qui ſe ſont engagées à la Virginité ou au Célibat.

Ibid. Πυρϐσθαι ſe dit de tous les mauvais déſirs qu'excitent les paſſions vicieuſes. Voyez le paſſage de Clement d'Alexandrie, rapporté ci-deſſus (62). Cependant le même Auteur l'a employé pour ſignifier *la fornication* (63). Ce que Combeſis a rendu par, *Que l'adultère ne ſe laiſſe plus enflammer*

(53) Πύρωσιν, ὀυ τῆς ἐπιθυμίας καλεῖ τὴν ἐνόχλησιν, ἀλλὰ τὴν δϐλωσιν τῆς ψυχῆς, καὶ τὴν πρὸς τὸ χεῖρον ῥοπήν.

(54) Διαπυρωτάτοις δὲ τϐς ἀνθρώπϐς μανίαις ἀπεργάζεται πάντως ὁ περὶ τὴν τϐ γενϐς σποράν, ὕβρει πλείςη καιόμενος. De Legib. Lib. VI. in fine p. m. 626.

(55) Ὅυτω καὶ πύρωσις, ἡ μὲν ἔξωθεν προσπίπτϐσα, δοκιμασίαν κατεργάζεται, ἡ δὲ ἔνδωθεν, θάνατον διαπράττεται. Lib. Quis dives ſalv. §. 25. p. 949.

(56) Ἐνήφηνεν ὅτι τῆς ἐπιθυμιας ἡ τυραννις. ὁ δὲ λέγει, τοιϐτον ἐςί: Ἐι πολλὴν ὑπομένεις βίαν καὶ πυρῶσιν, ἀπαλλάγηθι πονῶν καὶ ἱδρώτων, μήποτε καὶ περιτρεπῆς.

(57) Ἡ μὴ πορνεύῃ μὲν, ἀλγῆ δὲ, καὶ θορυβῆται, καὶ πυρῶται, καὶ μαχῆται.

(58) Τὴν ἐγκράτειαν προελέσθαι.

(59) Ἀσθενῶς τῇ ψυχῇ.

(60) Διὰ τὸ μὴ θερμὴν ἔχειν περὶ τὰ καλὰ προθυμιαν.

(61) Ὀυδεὶς ὑμᾶς ἀπείργει τϐ γάμϐ νόμος.

(62) Lib. Quis dives ſalv. §. 25. p. 949.

(63) Ὁ μοιχεύσας μηκέτι πυρούσθω. Ibid. §. 40. p. 958.

mer par les feux de la concupiſcence. Pour moi, je traduirois ſans ſcrupule, *Qu'il ne s'adonne plus à la fornication*; car c'eſt ce que St. Clement veut dire. Les Valentiniens entendoient fort bien par Πυρȣ̃σθαι, *être brûlé par les ardeurs de la concupiſcence*, comme cela paroît par le témoignage de St. Clement: *Ils diſent que cette régle de l'Apôtre*, Il vaut mieux ſe marier que de brûler, *ſignifie; Reſiſtez jour & nuit, de peur que votre ame ne tombe dans le feu*; *& craignez de vous éloigner de la continence* (64); & dans la ſuite: *Mariez-vous*, diſoient-ils, *prenez une femme, & donnez un libre cours à votre feu* (65). Ces derniers mots font voir ce que c'eſt que (πῦρ) *feu*, & (πυρῶσις) *enflammation*.

Ibid. *Brûler*] (Πυροῦσθαι) Pour le ſens de ce mot, voyez les Remarques ſur 1 Cor. XI. ℣. 19.

℣. 12. Ce qui donnoit lieu à cette queſtion, c'étoit la Loi de Moïſe, qui défendoit aux Iſraëlites d'épouſer des femmes infidèles, de peur qu'elles ne les ſéduiſiſſent, & ne les ramenaſſent à l'Idolâtrie (66).

℣. 13. Voici comme Clement d'Alexandrie paraphraſe ce verſet: *Qu'une femme chaſte cherche d'abord, s'il eſt poſſible, à perſuader ſon mari de travailler de concert avec elle à obtenir la béatitude céleſte. Si elle ne peut pas obtenir cela, qu'elle s'applique ſeule à la vertu, obéïſſant en toutes choſes à ſon mari, & ne faiſant rien malgré lui, excepté les choſes qui regardent la vertu & ſon ſalut* (67).

℣. 14. *Le mari infidèle eſt ſanctifié par la femme fidèle*] *Le commerce conjugal qu'ils ont enſemble, n'a rien d'impur ni d'illégitime* (68).

Ibid. *Eſt ſanctifié*] *A l'eſpérance du ſalut* (69). Apparemment Théodoret a pris *eſt ſanctifié,* pour, *peut être ſanctifié.*

Ibid. *Sanctifié*] C'eſt-à-dire que le commerce qu'ils ont enſemble eſt légitime. Il ſuffit pour cela, que l'une des parties ſoit fidèle. Ἁγιάζω ſe prend ici, comme dans le ſens des viandes *ſanctifiées* (70); c'eſt-à-dire, dont l'uſage eſt permis. Quant à la *ſainteté* des enfans, n'eſt-ce point que ſans cela ils ſeroient regardés comme des enfans illégitimes?

Ibid. *Vos enfans ſont ſaints*] On trouve dans le premier Apocryphe d'Eſdras, *Sémence ſainte* (71). Il appelle ainſi le ſang, la race des Iſraëlites. Cette Loi de St. Paul étoit tout-à-fait contraire à celle des Iſraëlites. Mais deux raiſons autoriſoient ce changement. L'une étoit la Vocation des Gentils: l'autre, qu'il s'agiſſoit de mariages faits pendant que les deux parties étoient encore infidèles.

Ibid. Théodoret remarque, que ces paroles *Vos enfans ſont ſaints*, ſont hyperboliques, & que l'Apôtre s'en eſt ſervi pour perſuader aux Corinthiens à ne

(64) Καὶ τὸ ἄμεινον γαμῆσαι ἢ πυρȣ̃σθαι, μὴ εἰς πῦρ ἐμβάλῃς τὴν ψυχήν σȣ, λέγειν τὸν Ἀποστολὸν, νυκτὸς καὶ ἡμέρας ἀντέχων, καὶ φοβȣ́μενος μὴ τῆς ἐγκρατείας ἀποπέσῃς. Strom. Lib. III. initio.

(65) Τὸ τε πῦρ ἀποσπερματισας. Ibid.

(66) Vide Philo de Legib. ſpecial. p. 602. & 603.

(67) Μόνη σπευδέτω ἐπ' ἀρετήν. πάντα μὲν τῷ ἀνδρὶ πειθομένη, ὡς μηδὲν ἄκοντος ἐκείνȣ, πρᾶξαί ποτε, πλὴν ὅσα εἰς ἀρετήν τε καὶ σωτηρίαν διαφέρειν νομίζεται. Strom. Lib. IV. p. 523.

(68) Ἵνα μὴ φοβῆται ἡ γυνὴ, ὡς ἀκάθαρτος γενομένη διὰ τὴν μίξιν. Chryſoſtom. in hunc locum.

(69) Ἔχει σωτηρίας ἐλπίδα. Theodoret.

(70) 1 Timoth. IV. vſ. 4.

(71) Τὸ ἅγιον σπέρμα. Chap. VIII. vſ. 22.

ne point diſſoudre leurs mariages (72). Il explique ces mots, *ſont ſaints*, par *participans du ſalut* (73).

℣. 15. *Frere, Sœur*] Les Chrétiens ſe nommoient de la ſorte: nom qui exprimoit leur charité, mais qui, dans la ſuite, fut une occaſion de les calomnier: ce qui fait dire à Minutius Felix: *Nous nous appellons freres, ce qui eſt un ſujet de la haine que vous nous portez, parce que nous ſommes tous enfans d'une même Dieu, tous participans à la même foi, & tous cohéritiers des mêmes eſpérances* (74). Il ſemble que les Chrétiens avoient pris cela des Eſſeniens, qui s'appelloient Freres. C'eſt ce qu'on apprend d'un Fragment de Philon, qui ſe trouve dans Euſebe (75).

℣. 16. Théodoret a pris ce verſet dans le ſens que l'on a ſuivi: *Travaillez avec bonne eſpérance* de convertir votre femme, ou votre mari. *Vous avez Dieu pour ſeconder vos bonnes intentions* (76).

℣. 21. *Uſez-en plutôt*] St. Chryſoſtome explique ces mots par *ſers plutôt* (77). Il rejette l'autre explication. „ Je n'ignore pas, dit-il, que d'autres Interprê„ tes expliquent de la liberté ces mots (Μᾶλλον χρῆσθαι), & que, ſelon eux, „ St. Paul a dit: *Si vous pouvez être affranchis, ſoyez-le* (78)". Mais il trouve que cette explication eſt contraire au but de l'Apôtre. Théodoret dit de même, *Continuez à ſervir* (79). Dans l'Index d'Elien par Joachim Kuhnius on lit, *Servir c'eſt faire ce que demande & ce qu'exige le tems préſent* (80).

℣. 22. *Affranchi*] (Ἀπελεύθερος) Théodoret dit, que les Grecs ont accoûtumé d'appeller ainſi ceux qui ſon nés d'eſclaves (81).

℣. 25. *Pour ce qui eſt des Vierges*] Le Célibat commença d'être en vogue parmi les Chrétiens, dès le II. Siécle. Les Chrétiens ſe glorifioient déja d'avoir un bon nombre d'hommes & de filles qui faiſoient profeſſion de continence. Les faux Actes de Paul & de Thecle, qui couroient alors, y contribuerent beaucoup. Il paroît par un Livre de Tertullien (82), que, de ſon tems, des filles faiſoient déja vœu de continence (83). Elles n'étoient point enfermées dans des maiſons; cette précaution n'eſt venue que dans la ſuite. Elles ne portoient point de voile. Au contraire, pendant que les femmes mariées ne paroiſſoient point en public ſans voile, les filles affectoient de paroître, à l'Egliſe & ailleurs, le viſage découvert. Elles étoient inſtallées dans la profeſſion de Vierges, par une eſpece de conſécration. On les produiſoit à l'Egliſe, & là, en préſence des Fidèles, elles declaroient leur deſſein, & l'Evêque faiſoit connoître à l'Aſſemblée, qu'une telle fille ſe devouoit à demeurer vier-

(72) Ὑπερβολικώτερον δὲ ταῦτα τέθεικε, πείθων μὴ καταλιπεῖν τὴν συνάφειαν.

(73) Μεθέξει τῆς σωτηρίας.

(74) *Sic nos, quod invidetis, Fratres vocamus, ut unius Dei parentes omnes, ut conſortes fidei, ut ſpei cohæredes.* Octav. Cap. 31.

(75) Prepar. Evang. Lib. VIII. Cap. 12.

(76) Ἀνάδεξαι ἐπὶ χρησταῖς ἐλπίσι τὸν πόνον. ἔχεις τὸν Θεὸν τῆς προθυμίας ἐπίκουρον.

(77) Μᾶλλον χρῆσθαι, τουτέστι μᾶλλον δούλευε. p. 486.

(78) Λέγοντες, ὅτι εἰ δύνασαι ἐλευθερωθῆναι, ἐλευθερώθητι. Ibid.

(79) Ἐπίμεινον δουλεύων.

(80) Χρῆσθαι τῷ πάροντι (ſcilicet) καιρῷ.

(81) Ἀπελεύθερον καλεῖν εἰώθαμεν τὸν ἐκ δούλων γεγεννημένον.

(82) De Velandis Virginibus.

(83) *Videri & ipſum continentiæ votum.* Ibid. Cap. XI.

vierge toute ſa vie. Cela plaiſoit ſi fort aux Chrétiens, qu'ils les *combloient d'honneur & de bienfaits* (84). Cependant le ſévère Tertullien ne fait pas trop l'éloge de ces filles. Il les repréſente beaucoup moins modeſtes que les femmes. Non ſeulement elles paroiſſoient en public ſans voile; mais plus ajuſtées, plus parées, & ſe donnant tout le ſoin poſſible de paroître belles, mieux coëffées, mieux chauſſées, conſultant ſoigneuſement leur miroir, uſant du bain, pour être plus propres. Il va même juſqu'à ſoupçonner qu'elles employoient le fard. Nous citons ſes propres paroles (85).

Ibid. *J'en donne avis*] (Γνώμην δὲ δίδωμι) *Il faut ſçavoir*, dit Jean Damaſcene, *que le mot* Γνώμη *a pluſieurs ſens, & eſt fort expreſſif. Car quelquefois il déſigne une exhortation; comme quand le divin Apôtre s'en ſert en parlant des Vierges* (86).

℣. 26. *Des afflictions préſentes*] Fort bien. Ἀνάγκη, c'eſt une grande affliction. *Commandez*, eſt-il dit dans Tobie, *que je ſois délivré de cette affliction, ou de cette perſécution* (87).

Ibid. Ce verſet eſt le dénouëment de tout, & fournit l'explication des conſeils que St. Paul donne. Ce qui rendoit le Célibat preférable au Mariage, ce ſont les afflictions de l'Egliſe dans ce tems-là. Dans un tems de perſécution, on eſt heureux de n'avoir ni femme, ni enfans, parce que ce ſont des ſujets de tentation, & qu'un Fidèle qui réſiſteroit aux perſécuteurs, s'il étoit ſeul, ſent ſon courage amolli par la tendreſſe qu'il a pour ſa famille. C'eſt pour cela que St. Paul dit, dès le commencement de ce Chapitre; *Il ſeroit bon* &c. Simon a bien vû cette vérité, lorſqu'il a mis dans ſa Note ſur ce dernier verſet: *St. Paul loue le Célibat, à cauſe des incommodités & des embaras qu'il y a dans le mariage.* Il auroit dû néanmoins ajouter, à cauſe des perſécutions que les Chrétiens ſouffroient, & ſouffriroient dans la ſuite. Le mariage, utile dans les tems de paix, ne ſert qu'à redoubler les maux dans les tems d'affliction. C'eſt ainſi que Notre-Seigneur, ayant en vûë les miſeres qui alloient fondre ſur le Peuple Juif, diſoit en allant au ſupplice: *Femmes de Jeruſalem &c. Car il va venir un tems, auquel on dira Heureuſes les ſtériles &c.* (88). Ce fut auſſi par cette raiſon, que les anciens Chrétiens exhortoient au Célibat, & à la Viduité, employant, pour y porter les Fidèles, tous les motifs qu'ils pouvoient imaginer, & ſe ſervant quelquefois d'argumens peu juſtes. Le ſçavant Rigault l'a fort bien obſervé, au commencement de ſes Remarques ſur le premier Livre de Tertullien *De Cultu Fœminarum.* Après avoir rapporté le danger éminent où tous les Chrétiens ſe trouvoient, à cauſe des cruels Edits des

(84) *Omni honore, & caritatis operatione cumulatæ.* Ubi ſup. Cap. XIV.

(85) *Vertunt capillum, & in acu laſciviore comam ſibi inferunt, crinibus à fronte diviſis.... Jam & conſilium formæ à ſpeculo petunt, & faciem moroſiorem lavacro macerant, forſitan & aliquo eam medicamine interpolant, pallium extrinſecus jactant, calceum ſtipant multiformem, plus inſtrumenti ad balneas deferunt.* Ubi ſup. Cap. XII.

(86) Ἰδίον δὲ, ὡς τὸ τῆς γνώμης ὄνομα, πολύτροπον καὶ πολυσήμαντον ἐστί. πότε μὲν γὰρ δηλοῖ τὴν παραίνεσιν, ὡς φησιν ὁ θεῖος Ἀπόστολος περὶ δὲ τῶν παρθένων. De Fide orthod. Lib. III. 14. in fine.

(87) Τῆς ἀνάγκης. Chap. III. vſ. 6. & IV. vſ. 9.

(88) Luc XXIII. vſ. 28. 29.

des Empereurs, il fait cette refléxion: *C'eſt pourquoi* Tertullien *retranchoit, non ſeulement les délices & les plaiſirs, mais encore les affections, les amitiés, & enfin tout ce qui nous attache à la vie; afin qu'on ſacrifiât ſa vie pour Chriſt, & plus promptement, & avec moins d'embaras.* Puis il continue: *De-là vient qu'il recommande avec tant de ſoin le Célibat & le Veuvage; afin que les Chrétiens ne procréaſſent pas des enfans, pour leur cauſer des plaiſirs mêlés de grandes amertumes. Car après les avoir eu, ils ſouhaiteroient de les amener au Seigneur, ou ils demanderoient qu'ils fûſſent enlevés avec eux de ce monde injuſte* (89).

℣. 28. On diroit que Clement d'Alexandrie n'a pas approuvé les ſecondes Nôces, quand il dit: *Le mariage eſt la première union d'un mari & d'une femme, faite ſelon la Loi* (90). Ce qui ſemble condamner un ſecond mariage. Mais, dans un autre endroit (91), il s'explique là-deſſus, & fait voir qu'il ne le condamne pas. On trouve dans le Paſteur d'Hermas: *Si un mari ou une femme meurt, & que le ſurvivant ſe marie à une autre perſonne, péche-t-il? Celui qui ſe marie ne péche point,* répond-il. *Mais s'il demeure dans l'état où il étoit, il s'acquiert par-là un grand honneur* (92). Voilà l'idée de ces gens-là. Voyez la Note de Cottelier, que vous corrigerez ſur l'Article de Clement. Dans la ſuite il-dit: „ Nous vantons le bonheur de la chaſteté, & de ceux à qui Dieu l'a „ donnée. Nous admirons la monogamie, & l'honnêteté d'un ſeul mariage. „ Mais nous diſons auſſi, qu'il faut avoir compaſſion des foibles; que nous de„ vons ſupporter les foibleſſes les uns des autres; & que celui qui eſt debout, „ doit prendre garde qu'il ne tombe. A l'égard des ſeconds mariages, l'Apô„ tre a dit: *Si vous brûlez, mariez-vous* (93) ". Remarquez que ceux qui prétendoient que le mariage n'étoit pas un état de ſainteté, alleguoient que Notre-Seigneur n'avoit point été marié. On leur a répondu, 1. Qu'il a une Epouſe, qui eſt l'Egliſe. 2. *Enſuite, il n'étoit pas un homme ordinaire, pour avoir beſoin d'un aide ſelon la chair; & comme il eſt éternel & le fils unique de Dieu, il n'avoit pas beſoin d'engendrer des enfans* (94). Voilà tout ce que répond St. Clement.

Ibid. *Ces gens-là auront à ſouffrir* &c.] Cela eſt relatif à ce que dit Notre-Seigneur (95). Mais Clement d'Alexandrie, qui l'avoue, a remarqué, que Notre-

(89) *Itaque, non tantùm delicias & voluptates, verùm & adfectus, & caritates, & blandiora denique omnia vitæ retinacula abſcindebat* (Tertullianus) *quò vita ipſa promptius & expeditius pro Chriſti nomine poneretur. . . . . Unde &* Coelibatum & Viduitatem *tantoperè commendabat, ne liberos Chriſtiani ſererent, amariſſimâ voluptate, quos, cum habuerint, ad Dominum præmittere optarent, aut ſecum ipſis de iniquiſſimo ſeculo eximi quotidie poſtularent.*

(90) Γάμος μὲν οὖν ἐςὶ σύνοδος ἀνδρὸς καὶ γυναικὸς ἡ πρώτη κατὰ νόμον. Strom. Lib. II. p. 421.

(91) Ibid. Lib. III.

(92) *Si vir vel mulier alicujus deceſſit, & nupſerit aliquis illorum, numquid peccat? Qui nubit, non peccat, inquit. Sed ſi per ſe manſerit, magnum ſibi conquirit honorem apud Dominum.* Lib. II. Mandato IV.

(93) Περὶ δὲ τοῦ δευτέρου γάμου, εἰ πυροῖ, φησὶν ὁ Ἀπόςολος, γάμησον. Strom. Lib. III. p. 428.

(94) Ἔπειτα δὲ, οὐδὲ ἄνθρωπος ἦν κοινὸς, ἵνα καὶ βοηθοῦ τινος κατὰ σάρκα δεηθῇ. οὐδὲ τεκνοποιήσασθαι ἦν αὐτῷ ἀναγκαῖον ἀϊδίως μένοντι, καὶ μόνῳ υἱῷ Θεοῦ γεγονότι. Strom. Lib. III. p. 446.

(95) Matth. XIII. vſ. 17. XXIV. vſ. 19. & Luc XXI. vſ. 23.

tre-Seigneur n'a pas voulu déterminer le jour & le tems de son avenement, *afin que le monde se perpetuât par la génération des enfans* (96).

℣. 29. Clement d'Alexandrie dit fort judicieusement: *Que ceux qui mettent des enfans au monde, les regardent comme des enfans mortels, qu'ils peuvent perdre tous les jours; qu'ils regardent leurs possessions, comme étant sur le point de les laisser; & leurs femmes, comme appellés à s'en passer, si cela est nécessaire; en un mot, à ne se point affectionner aux choses qu'ils ont* (97).

Ibid. *Abregé*] (Συνεσταλμένος.) Tertullien, *Le tems est court* (98).

Ibid. *Le tems est abregé*] (Καιρὸς συνεσταλμένος ἐστί) Théodoret dit: *Le monde tend à sa fin: la consommation du présent siécle est prochaine* (99). Il en dit autant ailleurs: *Le présent siécle est sur sa fin*, dit St. Chrysostome, *& la Résurrection est comme à la porte* (100).

Ibid. *Ceux qui auront des femmes* &c.] St. Chrysostome ne l'explique point de s'abstenir de sa femme. Au contraire, *il ordonne d'avoir de la complaisance réciproquement; & il ne permet pas que chacun soit son propre maître* (101). Il l'entend des affaires de menage, & de tous les embaras &c. Mal néanmoins, pour ce qui regarde le dernier.

℣. 31. *Ceux qui usent comme n'en abusant point*] (Χρώμενοι ὡς μὴ καταχρώμενοι) Clement d'Alexandrie s'est servi de cette expression, pour dire *avoir du bien*, s'en servir, & en faire un bon usage, *mais être prêt à le quitter, quand il le faudra* (102).

Ibid. Théodoret en expliquant ces mots, *Ceux qui usent de ce monde* &c. dit: *Que ceux qui ont beaucoup de bien, ne le consument point dans le luxe & dans les délices, mais qu'ils en usent seulement pour la nécessité* (103).

Ibid. *Qu'ils soyent*, dit St. Jerôme, *comme s'ils ne pleuroient point, s'ils ne se réjouissoient point, s'ils n'achetoient point, s'ils ne se servoient point de ce monde; car il passe* (104). Voyez ci-dessous Chapitre IX. ℣. 18.

Ibid. *Abusant*] (Καταχρώμενοι) *L'orgueil, qui s'éleve au-dessus de ce monde, qui méprise ce siécle, & qui ne fait aucun usage de toutes les grandeurs ni des douceurs apparentes du monde, sera justifié* (105). Ainsi le même Auteur loue St. Paul

(96) Ἵνα διαμένῃ κατὰ τὰς γενεὰς ὁ κόσμος. Ubi sub.

(97) Οἱ παιδοποιοῦντες, ὡς θνητοὺς γεννῶντες, ὡς καταλείψοντες τὰ κτήματα, ὡς καὶ ἄνευ γυναικὸς βιωσόμενοι, ἐὰν δέῃ. οὐ προσπαθῶς χρώμενοι. Strom. Lib. III. p. 467.

(98) *Tempus in collecto est.* De Resurrect. Carn. Cap. XXIII.

(99) Πρὸς τὸ τέλος ὁ βίος ἐλαύνει. ἐγγὺς ἡ συντέλεια τοῦ παρόντος αἰῶνος. Notez que Βίος se prend pour *le Monde*.

(100) Ὁ δὲ παρὼν καιρὸς πρὸς τὸ τέλος ἐπείγεται, καὶ ἐπὶ θύραις τὰ τῆς ἀναστάσεως ἕστηκεν. De Virgin. Cap. 73. p. 389. Tom. IV.

(101) Ἐν τούτῳ γὰρ ἀλλήλοις ἕπεσθαι κελεύει, καὶ οὐδένα ἀφίησιν ἑαυτοῦ κύριον εἶναι. Ibid. Cap. 75.

(102) Χρῆσθαι τῷ κόσμῳ καὶ μὴ χρῆσθαι. Lib. Quis dives salv. §. 20. p. 946.

(103) Μήτε μὲν οἱ πλεῖστα κεκτημένοι εἰς τρυφὴν ταῦτα καὶ ἀσωτίαν ἀναλισκέτωσαν, ἀλλὰ μόνην ἐξ αὐτῶν τὴν χρείαν καρπέσθωσαν.

(104) *Sic sint quasi* non *fleant, gaudeant, emant*, UTANTUR *hoc mundo, præterit enim* &c. Adv. Jovinian. p 328. col. 2.

(105) *Nam & justificabitur superbia, quæ huic mundo superbit, & contemnit hoc sæculum, omnibusque magnis ejus, & dulcibus ac speciosis* ABUTITUR; id est, *non utitur*. Paulin. Nolan. Ep. XXI. p. 201 lin. ult. C'est-à-dire *qui n'en use pas*, selon la remarque de Rosweide p. 803.

Paul, *n'usant point de ce qui lui étoit permis*, parce qu'il ne vouloit recevoir aucune recompenſe pour la Prédication de l'Evangile. Il n'uſoit pas d'un droit dont il pouvoit uſer (106). *Quelqu'un dira peut-être; n'eſt-il donc pas bon de renoncer aux richeſſes? Cela eſt bon à ceux qui le peuvent; mais* ſe ſervir *de ſes richeſſes pour faire des œuvres de juſtice & de miſericorde, c'eſt une choſe auſſi agréable à Dieu qu'un renoncement univerſel* (107). C'eſt une Traduction du Grec, où il y avoit certainement Καταχρᾶσθαι.

Ibid. *Abuſent*] Le mot Grec (Καταχράομαι) ne ſignifie ſouvent qu'*uſer*. *Les Anciens*, dit Euſebe, ONT EMPLOYÉ *très-ſouvent dans leurs écrits la première Epître de St. Pierre* (108). Philon dit de même: *Suivre les mouvemens de leur zèle pour Dieu* (109).

Ibid. Les Anciens ne croyoient pas que l'Egliſe eût jamais de paix juſqu'à la Venuë de J. C. Juſtin Martyr a dit: *Ils ne ceſſeront point* (les Princes de la terre) *de perſécuter l'Egliſe à la ſuggeſtion du Serpent, de l'Aſpic ſéducteur & malin* (110). *Ils ne ceſſeront point de faire mourir & de perſécuter ceux qui confeſſent le nom de J. Chriſt, juſqu'à ce qu'il apparoiſſe une ſeconde fois* &c.

Ibid *Figure*] L'Apôtre *appelle Figures les choſes du Siècle préſent, les richeſſes, l'autorité & toute la pompe mondaine* (111). Théodoret remarque au même endroit, qu'il y a cette différence entre μορφὴ & σχῆμα, que le premier convient à *des choſes qui ſont réelles*, & la *figure*, *à celles qui paſſent aiſément* (112). Cette diſtinction eſt plus fondée dans l'uſage des Philoſophes, que dans celui de l'Ecriture.

℣. 32. Voici la Remarque de Théodoret ſur ce paſſage: *L'Apôtre indique le but de la Virginité. La perſonne vierge a l'eſprit libre & dégagé de ces penſées ſuperflues & inutiles; & il imite, autant qu'en lui eſt, la manière de vivre de la vie à venir* (113). Cela fait voir en quel cas la Virginité eſt avantageuſe. L'état, de lui-même, eſt plus propre à délivrer l'ame de beaucoup de ſoins; c'eſt ſon but: mais ſi ce but ne s'y trouve point, la Virginité devient mauvaiſe, & il faut y renoncer.

Ibid. *Plaire au Seigneur*] C'eſt faire ce qu'il commande. Le ſens eſt, qu'elle s'occupe uniquement des bonnes œuvres; au lieu que celle qui eſt mariée a les occupations de ſon menage.

℣. 33.

(106) *Abutens licito.* Ibid. Epiſt. XXVII. Vide plura exempla in Nota Roſweidi p. 803.

(107) *Sed dicet nobis quis; non eſt ergo bonum renuntiare divitiis. Bonum, inquam, his qui poſſunt; ſed* ABUTI DIVITIIS *ad opus juſtitiæ atque miſericordiæ, parem gratiam tribuit, ac ſi univerſis pariter renuncietur.* Vid. Acta Diſputationis Archelai cum Manichæo à Zaccagnio edita p. 75.

(108) Καταкέχρηνται. Hiſt. Eccl. Lib. III. Cap. 3.

(109) Τῷ παρεστάντι μισοπονήρῳ πάθει καὶ φιλοθέῳ καταχρῆσθαι. De Monarch. Lib. I. p. 632. & in fine ejuſdem Libri.

(110) Ἀπὸ τῆς ἐνεργείας. Dial. p. 200.

(111) Καὶ τὴν ἄλλην περιφάνειαν. Theod. In Rom. XII. vſ. 2.

(112) Ἡ μορφὴ ἀληθῶν πραγμάτων σημαντικὴ, τὸ δὲ σχῆμα εὐδιάλυτον χρῆμα.

(113) Σαφῶς ἔδειξε τὸν τῆς παρθενίας σκοπόν. τῶν γὰρ περιττῶν καὶ ανοητῶν φροντίδων ἐλευθέραν ὁ παρθενεύων ἔχει ψυχὴν, καὶ τὸν μέλλοντα μιμεῖται βίον, ὡς ἔνεστι.

℣. 33. Clement d'Alexandrie explique ainſi cet endroit: „ Celui qui vit
„ dans le Célibat, dit l'Apôtre, a ſoin des choſes qui ſont du Seigneur; mais
„ celui qui eſt marié, a ſoin de ce qui plaira à ſa femme. Quoi donc! n'eſt-il
„ pas permis à ceux qui cherchent à plaire à leurs femmes au Seigneur, de lui
„ rendre leurs actions de graces? Eſt-ce que celui qui eſt marié ne peut pas
„ dans cet état avoir ſoin des choſes qui ſont du Seigneur? Tout comme cel-
„ le qui n'eſt point mariée a ſoin des choſes qui ſont du Seigneur, pour être
„ pure de corps & d'eſprit; de même celle qui eſt mariée peut avoir ſoin de
„ ce qui regarde ſon mari & de ce qui regarde le Seigneur; afin qu'elle cher-
„ che à devenir pure de corps & d'eſprit au Seigneur. Toutes deux ſont
„ ſaintes au Seigneur; celle-ci comme Femme, & celle-là comme Vierge (114).

℣. 34. *Eſt diviſé*] (Μεμέρισται) *Il eſt partagé,* dit St. Jerôme, c'eſt-à-dire, *celui qui eſt marié. J'avertirai maintenant en peu de mots, que dans les Exemplaires Latins ce paſſage ſe lit ainſi*: La vierge & la femme ſont diviſées. *Quoique cette leçon ait ſon ſens, & que moi-même je l'aye ſuivie dans l'occaſion, ce n'eſt cependant pas la vérité enſeignée par l'Apôtre* (115). Cela eſt remarquable à tous égards. Quand St. Jerôme a cru trouver ſon compte à expliquer ce paſſage dans un faux ſens, ſelon lui, il l'a fait; mais il ſçavoit bien que ce n'étoit pas le ſens de l'Apôtre.

Ibid. *Afin qu'elle ſoit ſainte de corps & d'eſprit*] *La Proſtituée,* dit Philon, *a l'eſprit & le corps ſouillés* (116). Toute l'occupation d'une Vierge, eſt de conſerver ſa chaſteté, ſoit du corps, ſoit du cœur, en n'y laiſſant entrer aucun déſir impur. 1. Cela eſt oppoſé à Πόρνη, qui eſt impure à l'égard du corps & de l'ame. 2. Cela n'eſt point oppoſé à la femme mariée. L'oppoſition roule ſur les divers ſoins. La fille n'en a point d'autres que ceux de ſe conſerver pure; mais la femme a ceux de plaire à ſon mari. Philon a dit: *Une Vierge pure par rapport aux actes du mariage* (117). C'eſt une façon de parler; car une femme mariée eſt auſſi chaſte. *Parce que le commun des hommes,* dit Clement d'Alexandrie, *ne connoît pas la continence, il paſſe ſa vie corporellement, & non point ſpirituellement. Or, ſans l'eſprit, le corps n'eſt que poudre & terre. Bientôt le maître de ce corps forme le projet d'un adultère. Quoi donc! ne peut-on pas vivre dans la continence dans le mariage, ſans qu'il ſoit néceſſaire de ſeparer ce que le Seigneur a joint* (118)?

℣. 35. *Un piége*] Denis de Corinthe, dans ſa Lettre aux *Gnoſſiens,* avertit Piny-

(114) Τί δέ; οὐκ ἔξεστι καὶ τῇ γυναικὶ κατὰ Θεὸν ἀρέσκοντας εὐχαριστεῖν τῷ Θεῷ; οὐχὶ δὲ ἐφεῖται καὶ τῷ γεγαμηκότι σὺν καὶ τῇ συζυγίᾳ μεριμνᾷν τὰ τοῦ κυρίου. ἀλλὰ καθάπερ ἡ ἄγαμος μεριμνᾷ τὰ τοῦ κυρίου, ἵνα ᾖ ἁγία καὶ τῷ σώματι καὶ τῷ πνεύματι. οὕτω καὶ ἡ γεγαμεμένη, τὰ τοῦ ἀνδρὸς καὶ τὰ τοῦ κυρίου μεριμνᾷ ἐν κυρίῳ, ἵνα ᾖ ἁγία καὶ τῷ σώματι, καὶ τῷ πνεύματι. ἄμφω γὰρ ἅγιαι ἐν κυρίῳ, ἡ μὲν ὡς γυνὴ, ἡ δὲ ὡς παρθένος. Strom. Lib. III. p. 463.

(115) *Diviſus eſt*; nempè *conjugatus. Nunc breviter illud admoneo, in Latinis Codicibus hunc locum ita legi*: Diviſa eſt virgo & mulier. *Quod quamquam habeat ſuum ſenſum, & à me quoque pro quantitate loci ſic ediſſertum ſit, tamen non eſt Apoſtolicæ veritatis.* Adv. Jovinian.

(116) Πόρνη μὲν γὰρ καὶ βεβήλῳ σώματι καὶ ψυχῇ. De Monarch. Lib. II. p. 638.

(117) Παρθένον γάμου ἁγνήν. Ibid.

(118) Οἱ τοίνυν πολλοὶ, τὴν ἐγκράτειαν οὐκ εἰδότες, σώματι πολιτεύονται, ἀλλ' οὐ πνεύματι. γῆ δὲ καὶ

Pinytus, leur Evêque, *de ne pas imposer aux fidèles le fardeau pésant de la continence, comme étant nécessaire, mais d'avoir égard à la foiblesse de plusieurs* (119).

Ibid. *Non pas pour vous dresser un piége*] (Οὐχ ἵνα βρόχον ἐπιβάλω) *Je ne vous impose pas la nécessité*, paraphrase Théodoret, *de vous approprier ces richesses* (la virginité) *comme si, en vous jettant un laqs, je voulois me rendre maître de vous par force* (120).

Ibid. *Comment pourrons-nous*, dit encore Théodoret, *nous appliquer assidûment au culte divin, si nous ne rompons pas les liens qui nous attachent à la vie présente* (121)?

Ibid. *Sans aucune distraction*] Fort bien. St. Jerôme, de même (122). Il ajoute, que le passage étoit fort embarassé dans la Version Latine; „ ce qui a „ fait que, à cause de la difficulté de le traduire, il ne se trouve point dans „ les Exemplaires Latins (123) ". Ce Verset étoit mal traduit.

Ibid. *Sans distraction*] (Ἀπερισπάστως) C'est-à-dire *tranquillement*, *sans souci*, *sans peine*. Le mariage, les enfans, leur éducation, leur nouriture, les choses nécessaires à une famille; tout cela entraîne beaucoup de soucis, & ne permet pas à un homme de s'appliquer tout entier au service du Seigneur; c'est-à-dire à édifier les autres, à avoir soin de leur instruction, & à exercer les œuvres de charité. *C'est un homme tranquille*, dit le fils de Syrach, *qui n'a point de soucis, & qui prospère en toutes choses* (124). *Un vieillard décrépit, & qui est en peine pour toutes choses* (125), *qui manque des choses nécessaires, & qui est en souci pour les avoir.* Voilà l'avantage du Célibat. Un homme qui n'a ni femme ni enfans, est exempt de tous ces soucis qu'un menage & une famille entraînent inévitablement. Il peut se donner tranquillement au service de Dieu. Il faut considerer le cas des Chrétiens, qui n'étoient pas riches &c. Au reste, pour juger du mot ἀπερισπάστως, voyez les Remarques sur Luc. X. ℣ 40. La signification de περισπᾶσθαι c'est *être distrait*, occupé de beaucoup de soins.

℣. 36. *Déshonorer*] (Ἀσχημονεῖν) *C'est agir d'une manière incivile, malhonnête*; c'est en user mal. M. le Clerc a raison, apparemment, dans le sens qu'il donne à ce mot. Le reste de sa Version ne vaut rien: *Si, ayant passé la fleur de son âge, il ne la marie pas.* Ce n'est pas cela; c'est de *lui laisser passer la fleur de son âge sans la marier.* Quoi qu'il en soit, Justin Martyr appuye le sens que je donne au mot ἀσχημονεῖν: Et *qu'ils n'en usent pas d'une manière si malhonnête*

καὶ σπιλώσας τὸ σῶμα ἄνευ πνεύματος. αὐτίκα μοιχείαν ἐξ ἐνθυμήσεως κρίνει ὁ κύριος. Τί γάρ; οὐκ ἔστι καὶ γάμῳ ἐγκρατῶς χρῆσθαι, καὶ μὴ πειρᾶσθαι διαλύειν ὃ συνέζευξεν ὁ Θεός;. Strom. Lib. III. p. 445.

(119) Μὴ βαρὺ φορτίον ἐπανάγκες τὸ περὶ ἁγνείας τοῖς ἀδελφοῖς ἐπιτιθέναι. τῆς δὲ τῶν πολλῶν καταστοχάζεσθαι. Euseb. Hist. Eccl. Lib. IV. 23.

(120) Οὐκ ἀνάγκη, φησὶν, ὑμᾶς ἐπὶ τοῦτον ἕλκω τὸν πλοῦτον, οἷά τινι βρόχῳ κεχρημένος, καὶ βίᾳ θηρεύων.

(121) Τῇ θεραπείᾳ τοῦ Θεοῦ διηνεκῶς ἡμᾶς προσεδρεύειν, εἰ μὴ τὰ τοῦ βίου δεσμὰ διαφύγοιμεν.

(122) *Absque ulla distractione.*

(123) *Unde & in Latinis Codicibus, ob translationis difficultatem, hoc penitùs non invenitur.* pag. 329. col. I.

(124) Ἀνδρὶ ἀπερισπάστῳ καὶ εὐοδουμένῳ ἐν πᾶσιν. Chap. XLI. vs. 2.

(125) Ἐσχατογήρῳ καὶ περισπωμένῳ περὶ πάντων. Ibid. vs. 4.

nête & si incivile (126). C'étoit des amis de Tryphon, qui ayant ouï parler Justin Martyr, l'avoient sifflé, pour ainsi parler, avoient fait du bruit, *avoient jetté des éclats de rire, & dit des choses peu honnêtes* (127). Voyez sur 1 Corinth. XIII. le sens du mot ἀσχημονεῖν.

Ibid. *Déshonorer sa vierge*] (Ἀσχημονεῖν ἐπὶ τὴν παρθένον αὐτοῦ) Epiphane dit, „ que dans ce tems-là, comme il y avoit encore peu de Chrétiens, & qu'ils ne „ vouloient pas marier leurs filles à des Payens, ni à des Juifs, ils étoient obli„ gés de les garder long-tems: ce qui exposoit ces filles à des tentations, & „ pouvoit les jetter dans la debauche. Si le pere craint cela, d'être déshonoré „ par sa fille, en lui laissant ainsi passer la fleur de son âge, & venir dans un „ âge avancé sans la marier, qu'il la marie *à celui qui se présentera* (128).

Ibid. *Si quelqu'un croit qu'il doit marier sa fille &c.*] C'est le sens. Cela n'étoit pas surprenant, puisqu'entre les préceptes des Sages parmi les Juifs, il y en avoit qui ordonnoient aux peres de marier leurs filles, & de prendre seulement garde à les donner à des maris sages & gens de bien. *Mariez votre fille, & vous aurez fait un grand ouvrage; mais donnez-la à un homme intelligent* (129), c'est-à-dire à un homme sage, & à un homme de bien.

Ibid. Un des soins des peres étoit, de marier leurs filles dans leur jeunesse, lorsqu'elles avoient encore de la grace & de la beauté. C'est ce qu'on voit dans l'Ecclésiastique, où l'Auteur parle des soucis des peres qui ont des filles, *de peur que leur jeunesse ne se passe* (130). Νεότης désigne dans cet endroit, *sans être mariée* (131). *De peur qu'elle ne devienne vieille, & que personne n'en veuille.* Peut-être ἀκμὴ désigne-t-il *l'âge de la fécondité*, & ὑπέρακμος *l'état où l'on a passé cet âge.* C'étoit un opprobre chez les Juifs, que la Stérilité.

Ibid. *La fleur de son âge*] (Ὑπέρακμος) Philon dit, que les hommes croissent jusqu'à 21. ans, & que plusieurs appellent cet âge ἀκμή (132). Ὑπέρακμος peut aussi signifier l'âge, où, la beauté étant passée, une fille ne trouve plus de mari (133). Voyez aussi sur ὑπέρακμος les Auteurs auxquels je renvoye (134). Ἀκμαῖον, dans Eusebe, c'est la *beauté* (135). Conférez le passage de l'Ecclésiastique auquel je renvoye (136).

℣. 37. Ἀνάγκη est opposé à *une entiere liberté* (137). Ainsi la crainte produit:

(126) Μηδὲ ἀσχημονείτωσαν οὕτως. Dial. p. 175.

(127) Καὶ ἄκοσμον ἀνεφθέγγοντο. Ibid.

(128) Νέου δὲ ὄντος τοῦ κηρύγματος, οὔπω πλῆθος κατὰ τόπον Χριστιανῶν ὑπῆρχε, καὶ χριστιανικῆς διδασκαλίας. Ὅιτινες οὖν τότε ἔσχον θυγατέρας παρθένους, μὴ εὐποροῦντες ἐκδίδοσθαι Χριστιανοῖς, ἐφύλαττον τὰς ἑαυτῶν παρθένους ἄχρι πολλοῦ τοῦ χρόνου: Ἐκεῖναι δὲ ὑπερακμάζουσαι περιέπιπτον πορνείᾳ, διὰ τὴν κατὰ φύσιν ἀνάγκην. Ὁ γοῦν Ἀπόστολος ὁρῶν τὸ ἐπιζήμιον διὰ τῆς ἀκριβολογίας συμβαῖνον, ἐπέτρεψε λέγων . . . . γαμείτω, οὗ δ' ἂν εὐπορόιε, οὐκ ἁμαρτάνει. Hæres. LXI. p. 510.

(129) Ἀνδρὶ συνετῷ. Eccles. VII. vs. 26.

(130) Chap. XLII. vs. 13.

(131) Vide Grotium in hunc locum.

(132) De Allegor. Lib. I. p. 32.

(133) Ἀπομαρανθείσης ὥσπερ τινων ἀνθῶν τῆς ἀκμῆς. Phil. de merc. Meret. non recip. p. 861.

(134) Epiph. Hæres. VI. p. 509. Consultez la Version de Cornarius p. 121; & celle de Petau.

(135) Πρὸς τῆς ψυχῆς ἀκμαῖον. Hist. Eccl. Lib. VI. Cap. 5.

(136) Chap. XLII, vs. 9.

(137) Ἑκούσιος γνώμη.

duit (ἀνάγκην) la *néceſſité*. Un Marchand ne doit point s'abſtenir de frauder par la crainte d'être châtié, mais *volontairement* (138), dit Philon.

Ibid. *Un homme libre, & non un eſclave*, dit Théodoret (139).

℣. 39. *Pourvû ſeulement que ce ſoit ſelon le Seigneur*] Tertullien a prétendu, que cela vouloit dire *avec un mari fidèle* (140). Il repréſente fort bien les inconveniens des mariages des Fidèles avec les Payens. St. Jerôme a ſuivi Tertullien. Les Peres Grecs n'ont pas été ſi rigides, & n'ont entendu par-là qu'un mariage honnête & conforme aux Loix. Je crois pourtant l'expoſition de Tertullien plus juſte. On fera bien de lire ce qu'il dit, avec beaucoup d'éloquence & de force, contre les mariages des Fidèles avec des Infidèles, en faveur des mariages des Fidèles entre des Parties fidèles. Ce dernier endroit commence à ces mots : *Comment pourrai-je expliquer le bonheur d'un mariage que l'Egliſe concilie, que l'Oblation confirme, que la Bénédiction ſcelle, & que les Anges publient* (141)? Cela eſt oratoire. Il ne faut pas néanmoins ſe figurer, que, dès le tems de Tertullien, il y avoit des Liturgies du mariage, qu'on les liſoit dans l'Egliſe où les Epoux recevoient de l'Evêque la Bénédiction nuptiale. Ce n'eſt pas ce que Tertullien dit. *Un mariage, dont l'Egliſe unit les Parties*, eſt un mariage entre des perſonnes qui ſont membres de l'Egliſe. Le mariage étoit *confirmé par l'Oblation*: non que l'on fît communier les Epoux avant que de bénir leur mariage; mais c'eſt que, venant à l'Egliſe, ils y préſentoient conjointement leur offrande. Ils étoient eux-mêmes préſentés à l'Egliſe, afin que tout le monde ſçût qu'ils étoient unis par un mariage légitime. Alors l'Egliſe faiſoit des vœux pour eux. C'eſt ce que Tertullien exprime par ces mots, *que la Bénédiction ſcelle*. Pour ce que Tertullien ajoute, *que les Anges publient*, c'eſt une penſée d'Orateur, fondée apparemment ſur ce que dit S. Paul, que *la femme doit être voilée à cauſe des Anges* (142). Les Anciens, qui prépoſoient des Anges preſque ſur toutes choſes, pouvoient bien croire qu'il y en avoit de prépoſés au mariage. Je ne ſuis pas tout-à-fait dans les idées de Rigault ſur cet endroit de Tertullien. Il entend par *l'Egliſe*, l'Evêque & les Prêtres. Ce n'eſt pas le ſens, ſi je ne me trompe. On a, dans la ſuite, pour de bonnes raiſons, rendu la Bénédiction du Prêtre une condition néceſſaire du mariage légitime. C'eſt une Loi purement humaine, qui a ſon bon & ſon mauvais côté. Le mauvais côté eſt l'abus qu'on en a fait pour s'aſſujettir les hommes.

(138) Ἑκϐσίῳ γνώμῃ. De Creat. p. 563.

(139) Μὴ ἔχων ἀνάγκην, ἀντὶ τϐ αὐτεξϐσιος ὢν, οὐκ ἀποκείμενος Δεσπότῃ.

(140) Voyez le Livre II. *ad Uxorem*.

(141) *Unde ſufficiam ad enarrandam felicitatem matrimonii, quod Eccleſia conciliat, & confirmat oblatio, & obſignat benedictio, & Angeli renunciant.* Lib. II. ad Uxorem Cap. ult.

(142) 1 Cor. XI. vſ. 10.



CHAPITRE VIII.

℣. 1. J'Ai ſuivi Lambert Bos, qui croit avec raiſon, que depuis l'οἴδαμεν du ℣. 1. juſqu'à celui du ℣. 4. tout eſt parenthèſe.

Ibid. Tryphon dit dans ſon Dialogue avec Juſtin Martyr : *J'apprens que pluſieurs de ceux qui font profeſſion de croire en J. C. & qui ſe nomment Chrétiens, mangent des choſes ſacrifiées aux Idoles*, & *ſoutiennent que cela ne leur fait aucun tort* (1). Juſtin Martyr, qui répond à cela, ſoutient que cela ne ſe fait que par des Hérétiques, qui prennent fauſſement le nom de Chrétiens; Baſilidiens, Marcionites, Valentiniens &c. ceux qui ſe vantoient d'avoir la ſcience en partage.

Ibid. *Nous avons tous aſſez de ſcience*] *Exceptant les foibles, comme il* (l'Apôtre) *fait toûjours* (2).

Ibid. *Il leur donne de la ſcience par Ironie* (3). Théodoret, qui en juge ainſi, le confirme par la définition de la vraye ſcience, ℣. 2. & 3. & par le ℣. 7., où l'Apôtre dit que *tous ne ſçavent pas cela.*

Ibid. *La Science enfle*] (Ἡ γνῶσις φυσιοῖ.) Ce paſſage a ſervi autrefois de prétexte à des ignorans pour décrier la Science, comme on le voit par ces mots de Clement d'Alexandrie: *Mais la Science enfle, diſent-ils; nous leur répondons que cela peut être vrai de la Science apparente, qui* enfle, *ou, ce qui eſt la même choſe, qui* enorgueillit & rend inſolent. *Mais ſi par le mot* enfler *l'on entend* avoir des ſentimens nobles & vrais, *ce qui eſt plus raiſonnable, cela leve la difficulté. Nous confirmons cette explication par les propres termes de l'Ecriture*: La ſageſſe, *dit Salomon,* a enflé ſes enfans (4). Cela eſt pris de l'Eccléſiaſte, où l'on lit à préſent différemment de ce que l'on liſoit du tems de ſaint Clement (5). L'explication de ce Pere eſt certainement fauſſe; mais je la remarque parce qu'elle eſt curieuſe. La première réponſe qu'il fait à l'objection, eſt la plus ſolide, quoiqu'il l'eſtime moins.

Ibid. *Souvent*, dit Théodoret, *elle* (la Science) *enorgueillit pluſieurs de ceux qui ne ſçavent pas en faire un bon uſage*: *Mais elle* (la Charité) *cherche à faire du bien au prochain* (6). *Quand la Science eſt ſans la charité*, dit St. Chryſoſtome, *elle*

(1) Καὶ μηδὲν ἐκ τούτου βλάπτεσθαι. Dial. p. 195. 196.

(2) Πάντες τοὺς ἀσθενεῖς ἀφεὶς, ὥσπερ ἀεὶ ποιεῖ. Theod.

(3) Μετά τινος εἰρωνείας αὐτοῖς τὴν γνῶσιν προσεμαρτύρησεν.

(4) Ναὶ, φησὶν, ἡ γνῶσις εἴρηται φυσιοῦν. πρὸς οὓς φαμεν: Τάχα μὲν ἡ δοκοῦσα γνῶσις φυσιοῦν λέγεται, ἥτις τετυφῶσθαι τὴν λέξιν ἑρμηνεύειν ὑπολάβοι. εἰ δὲ, ὅσπερ καὶ μᾶλλον, τὸ μεγαλείως τε καὶ ἀληθῶς φρονεῖν, μηνύει ἡ τοῦ Ἀποστόλου φωνὴ, λέλυται μὲν τὸ ἠπορημένον. ἑπόμενοι δὲ οὖν ταῖς γραφαῖς, κυρώσωμεν τὸ εἰρημένον, ἡ σοφία, φησὶν ὁ Σαλομὼν, ἐνεφυσίωσεν τὰ ἑαυτῆς τέκνα. Strom. Lib. VII. p. 763.

(5) Σοφία υἱοὺς ἑαυτῆς ἀνύψωσε. Chap. IV. vſ 12. Clement d'Alexandrie Ἐνεφυσίωσε.

(6) Ἡ μὲν γὰρ ἐπαίρει πολλάκις τοὺς οὐ καλῶς αὐτῇ κεχρημένους: ἡ δὲ προμηθεῖται τῆς τοῦ πέλας εὐεργεσίας.

elle rend les hommes hautains & insolens (7). *L'Orgueil divise, scandalise, détruit; la charité concilie & édifie.*

℣. 3. *Il est connu de Dieu*] Cette Traduction est littérale. Je n'ai osé la changer, quoiqu'elle ne me plût point. Le mot Grec γινώσκω a une signification que j'aurois voulu exprimer. Il signifie ici *louer*, *estimer*, comme il signifie ailleurs, *louer*, *célébrer*. L'Auteur de la Sapience dit de la Vertu, que sa mémoire est immortelle, & *qu'elle sera célébrée de Dieu & des hommes* (8).

℣. 4. *L'Idole n'est rien*] On changea bientôt d'opinion. On crut que les Démons habitoient dans les Idoles, & qu'ils infestoient la chair des victimes qui leur étoient offertes, & le vin dont on faisoit des libations à leur honneur. De sorte que, par le moyen de la chair de ces victimes & de ce vin, les Démons passoient dans les personnes qui en mangeoient, ou qui en bûvoient. C'est ce que l'on voit dans les Recognitions de St. Clement (9). Et de-là, à ce que l'on prétend, le grand nombre de Possedés qui se trouvoient parmi les Payens.

℣. 5. *Plusieurs sont appellés Dieux*] (Εἰσὶ λεγόμενοι Θεοὶ) L'explication de Théodoret est, que S. Paul parle ici des Dieux des Payens. „Il y a plusieurs „ Dieux, comme ils disent. Il y a des Dieux célestes, Jupiter &c. il y en a de „ terrestres, Hercule, Bacchus &c. (10)". Les mots qui suivent, *comme il y a plusieurs Dieux* (ὥσπερ εἰσὶ πολλοὶ), veulent dire: *Car ils en reconnoissent beaucoup de la sorte, à qui ils donnent les titres de Dieux & de Seigneurs.* Ce sens n'est pas à rejetter, & il servira à expliquer ce que l'Apôtre dit dans la suite.

Ibid. *Que l'on nomme Dieux*] Philon a dit, dans ce sens, que „ Dieu forma „ le Ciel le premier, pour être le sacré séjour *des Dieux invisibles & visibles*, c'est- „ à-dire des Astres & des Anges (11)". Il les appelle des *Natures raisonnables & divines* (12), qu'il distingue en *Incorporelles* & *Corporelles*, sçavoir les Astres, & les Esprits. Ces Dieux, que l'on voit dans le ciel, ce sont les Astres (13). Il parle ailleurs de Moïse, qu'il dit avoir été honoré du même nom que Dieu, & avoir été appellé le Dieu & le Roi de la Nation (14).

℣. 6. *Duquel procedent toutes choses.*] Qui a donné l'existence à toutes choses. *Nous sommes de lui en deux manières, & parce qu'il nous a donné l'Etre comme Créatures, & parce qu'il nous l'a donné comme Fidèles* (15).

Ibid. *En lui*] (Εἰς αὐτὸν) *C'est à lui que nous devons nous convertir, que nous devons regarder; c'est lui que nous devons louer perpétuellement par lui* (δι' αὐτοῦ). *Cela ne regarde pas la création, mais le salut. Car il a fait toutes choses: mais nous, qui croyons, nous avons le salut par lui* (16).

℣. 7.

(7) Ὥστε ὅταν χωρὶς ἀγαπῆς ᾖ, εἰς ἀπόνοιαν ἄιρει. p. 491. Ἀπονοία, Orgueil, *Arrogance.*

(8) Ὅτι καὶ παρὰ Θεῷ γινώσκεται, καὶ ἀνθρώπων. Chap. IV. vs. 1.

(9) Lib. IV. Cap. 13. & seq.

(10) Τὸ δὲ, εἴτε ἐν οὐρανῷ, εἴτε ἐπὶ τῆς γῆς, κατὰ τὴν Ἑλλήνων μυθολογίαν λέγει.

(11) De Mundo p. 4.

(12) Λόγικαι θεῖαι φύσεις. Ibid. p. 25.

(13) De Monarch. Lib. I. p. 627.

(14) De Vita Mosis Lib. I. p. 485.

(15) Διπλῆ γὰρ ἔσμεν ἐξ αὐτοῦ: καὶ τὸ μὴ ὄντες γίνεσθαι, καὶ τὸ πιστοὶ γίνεσθαι. Chrys. Hom. XX. p. 449.

(16) Πρὸς αὐτὸν ἀπεστράφθαι ὀφείλομεν, εἰς αὐτὸν ἀφορᾷν, αὐτὸν διηνεκῶς ἀνυμνεῖν. Τὸ δὲ, καὶ ἡμεῖς δι' αὐτοῦ, οὐ τὴν δημιουργίαν, ἀλλὰ τὴν σωτηρίαν αἰνίττεται. δι' αὐτοῦ γὰρ τὰ πάντα, ἡμεῖς δὲ οἱ πεπιστευκότες δι' αὐτοῦ τῆς σωτηρίας τετυχήκαμεν. Theodoret.

℣. 7. *Mais tous &c.*] *Tous ne ſçavent pas cela,* dit Theodoret (17). Sçavoir, qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu, & un ſeul Seigneur. Et dans la ſuite: *Ce n'eſt pas la viande qui ſouille; mais la conſcience qui n'eſt pas parfaitement éclairée, & qui eſt encore dans l'erreur ſur le ſujet des Idoles* (18).

Ibid. *Ils ont encore la conſcience des Idoles*] On a remarqué que la *conſcience*, dans cet endroit, eſt la *crainte*, une crainte de Religion; & c'eſt la penſée de St. Chryſoſtome, qui explique ces mots de S. Paul par ceux-ci: *Ils craignent encore*, dit l'Apôtre, *les Idoles* (19).

Ibid. *Ils mangent de ces viandes, comme étant ſacrifiées aux Idoles*] *Dans le même eſprit*, dit St. Chryſoſtome, *qu'ils les mangeoient lorſqu'ils étoient encore Payens* (20). Pour confirmer la Remarque que j'ai miſe ſur cet endroit: „ Rappellez-vous, dit St. Chryſoſtome, ces tems où la Prédication de l'E- „ vangile ne faiſoit que commencer, & où l'Impieté régnoit encore de toutes „ parts; quand les victimes brûloient ſur les Autels; & jugez quelles devoient „ être les diſpoſitions de ces hommes, qui ne faiſoient que de changer de Re- „ ligion, pour une impieté qu'ils avoient reçûe de leurs Peres, & de leurs „ Prêtres; & pour des Démons qui leur avoient fait beaucoup de maux: „ combien ils devoient les craindre encore, & redouter leurs embuches.

Ibid. *Leur conſcience, qui eſt foible & ſouillée*] St. Chryſoſtome éclaircit fort bien cela, par l'exemple d'une perſonne, qui, étant prévenue de l'opinion que les Loix cérémonielles du Judaïſme ſubſiſtent encore, & croyant que toucher un mort, eſt une action qui ſouille les vivans, ne laiſſeroit pas de le faire. Cette conſcience foible ſeroit réellement ſouillée par cet attouchement (21).

℣. 9. *La puiſſance que vous avez*] (Ἐξȣσία ὑμῶν αὐτῆ.) *Liberté.* La Vulgate, *votre licence* (22). C'eſt, au fond, très-bien rendu. St. Chryſoſtome remarque, *que l'Apôtre ne dit pas* votre licence; *parce qu'il paroiſſoit que cette conduite étoit plutôt l'effet de leur temérité, de leur inſolence & de leur arrogance* (23).

℣. 12. *En bleſſant la conſcience de votre frere, qui eſt encore foible*] „ L'Apôtre „ ne dit pas, dit encore Chryſoſtome, *vous ſcandaliſez*, mais vous *bleſſez* votre „ frere; pour faire ſentir, par la force de ce terme, la cruauté de l'action. „ Car qu'y a-t-il de plus cruel, que de bleſſer un homme malade (24)?

℣. 13. *Jamais*] (Εἰς τὸν αἰῶνα) Ou *de ma vie.* Ἀιὼν eſt mis dans ce ſens. *Ceux qui ont joui de la plus longue vie* (25). Ἀιὼν c'eſt *l'âge, la vie. Il n'y a point d'âge* (αἰὼν) *qui corrige une ame formée à l'intempérance, & qui y a été nourrie dès l'enfance* (26).

(17) Ταῦτα, φησὶν, οὐκ ἅπαντες ἴσασιν.

(18) Ἡ συνείδησις μολύνεται, τὴν τελείαν ȣ̓ δεξαμένη γνῶσιν, ἔτι δὲ τῇ πλάνῃ τῶν εἰδώλων κατεχομένη.

(19) Ἔτι τρέμȣσι, φησὶ, τὰ εἴδωλα.

(20) Τȣτέςι, μετὰ τῆς αὐτῆς διανοίας, μηθ' ἧς πρότερον.

(21) Pag. 496.

(22) *Licentia veſtra.*

(23) Pag. p. 497.

(24) Ibid.

(25) Τȣ̀ς μὲν αἰῶνα πολὺν τρίψαντας. Philo de Abrah. ſub fin.

(26) Ψυχὴν δὲ πορνείαν ἀκολασίᾳ συντρόφῳ καὶ συνήθει πεπαιδοτριβημένην, τίς ἂν αἰὼν μεταβάλλοι πρὸς εὐκοσμίαν. αἰὼν μὲν, ȣ̓ Θεὸς δὲ μόνος. Philo de mercede Meret. non acc. initio.

CHA-

CHAPITRE IX.

℣. 1. NE *suis-je pas libre*] St. Chryſoſtome paraphraſe ainſi : *Ne ſuis-je pas mon maître ? Suis-je reduit ſous la puiſſance de quelqu'un qui me force* (1) ? Les Apôtres étoient indépendans les uns des autres. Théodoret parle de même. Ajoutons, que St. Paul veut dire qu'il eſt *Apôtre*, & non Diſciple des Apôtres ; mais Apôtre *à qui le Seigneur a confié l'inſtruction de toute la terre* (2). Cette penſée eſt auſſi de St. Chryſoſtome.

Ibid. *Vous êtes mon ouvrage au Seigneur*] (Τὸ ἔργον μȣ ὑμεῖς ἐν Χριςῷ) *Au Seigneur*, dit St. Chryſoſtome, *c'eſt-à-dire l'ouvrage de Dieu, & non le mien* (3).

℣. 2. *Le ſceau*] (Σφραγὶς) *C'eſt-à-dire*, dit St. Chryſoſtome, *la preuve* (4); & Théodoret, *la preuve & la confirmation* (5).

℣. 3. *Qui ſe mêlent de juger du moi*] (Ἐμὲ ἀνακρίνȣσι). La Vulgate, *Qui m'interrogent* (6). Cette explication peut être appuyée par St. Chryſoſtome. Car il paraphraſe ainſi cet endroit: „ Envers ceux qui veulent ſçavoir, d'où vient „ que je ſuis Apôtre, ou qui m'accuſent de recevoir quelque choſe des Egliſes, „ ou qui me demandent la cauſe pourquoi je n'en reçois rien, ou ceux qui veulent „ faire voir que je ne ſuis point Apôtre, voici ce que j'ai à leur répondre (7).

℣. 4. *La liberté de manger & de boire*] Voyez, au commencement de *l'Eutyphron* de Platon, ce que dit Socrate. *Je crains fort*, dit-il, *que les Athéniens ne croyent que l'amour que j'ai pour tous les hommes, ne me porte à leur dire franchement tout ce que je ſçais, ſans leur demander aucune recompenſe.*

℣. 5. *N'avons-nous pas la liberté &c.*] *Voici comment quelques-uns ont entendu cela. Comme des femmes pieuſes ſuivoient le Seigneur, fourniſſant à ſes Diſciples les alimens néceſſaires ; de même quelques-unes, montrant un zèle ardent pour la Foi, ſuivoient quelques-uns des Apôtres, écoutoient leurs inſtructions, & les aidoient dans la prédication de l'Evangile* (8). C'eſt la remarque de Théodoret ſur ce paſſage. Il eſt ſurprenant qu'il rapporte cette explication, comme *l'explication de quelques-uns* (9), ſans dire s'il l'approuve, s'il la condamne, ſans en ajouter aucune autre, puiſque celle-là n'étoit que de quelques-uns. Il y a quelque myſtère là-deſſous. Auroit-on retranché quelque choſe du paſſage de Théodoret ? Y auroit-il eu de la politique de ſa part ? Je ne ſçais à quoi me déterminer. Je ſuis ſurpris de ne trouver rien dans St. Chryſoſtome ſur ces mots, *N'avons. . . . . une femme ſœur.* Eſt-il poſſible que ce Pere, qui eſt fort exact,

(1) Τȣτέςι, ȣ̓κ ἐξȣσίαν ἔχω ἐμαυτȣ͂; μὴ ὑπὸ τινα εἰμι τὸν ἀναγκάζοντα με; Hom. XXI. p. 501.
(2) Ἀλλὰ τὴν οἰκȣμένην πεπιςευμένΘ. Ibid.
(3) Ἐν κυρίῳ, τȣτέςι, τȣ͂ Θεȣ͂ τὸ ἔργον ἐςὶν, ȣ̓κ ἐμȣ͂. Ibid.
(4) Τουτέςιν, ἡ ἀπόδειξις. Ibid. p. 502.
(5) Τὴν ἀπόδειξιν καὶ τὴν βεβαίωσιν.
(6) *Qui me interrogant.*
(7) Hom. XXI. p. 503.
(8) Τὸ δὲ ἀδελφὴν γυναῖκα περιάγειν τινὲς ȣ̔́τως ἡρμένευσαν, ὅτι καθάπερ τῷ κυρίῳ εἵποντο γυναῖκες πίςαι, τὴν ἀναγκαίαν τοῖς μαθηταῖς χορηγȣ͂σαι τροφὴν, ȣ̔́τω καὶ τίσι τῶν Ἀποςόλων ἠκολȣ́θȣν τινες θερμοτέραν ἐπιδεικνύμεναι πίςιν, καὶ τῆς τȣ́των διδασκαλίας ἐξηρτημέναι, καὶ τῷ θείῳ συνεργȣ͂σαι κηρύγματι.
(9) Τινὲς ȣ̔́τως ἡρμένευσαν.

exact, & qui traité son sujet avec soin, pésant les paroles de St. Paul, n'ait rien dit sur cet endroit, qui méritoit bien son attention (10)? Je soupçonne quelque retranchement. Clement d'Alexandrie entend par cette femme, une *femme* légitime; car il prouve, par cet endroit, contre les Hérétiques qui condamnoient le mariage, que les Apôtres avoient été mariés, & menoient leurs femmes avec eux. Que si St. Paul ne menoit pas la sienne, c'est parce qu'il n'en avoit pas besoin dans son ministère (11). St. Jerôme lui-même l'a entendu d'une femme, d'une épouse, puisqu'il tâche de prouver par ce passage, que St. Paul n'avoit point été marié, & n'avoit pas de femme par consequent (12). C'étoit le sentiment particulier de St. Jerôme, au moins dans cet endroit, que St. Paul étoit vierge; & il rejette avec mépris l'opinion contraire. Cela étoit hardi à lui. Les Peres plus anciens le devoient sçavoir mieux que lui. Clement d'Alexandrie dit, que *Pierre & Philippe ont eu des enfans*, & que *Philippe maria ses filles* (13). Il ajoute, que les Apôtres menoient leurs femmes, non par aucun scrupule (14), ni pour aucune des raisons qu'on a alleguées dans la suite pour prouver que les Prêtres devoient vivre dans le célibat; mais parce que les occupations continuelles de leur ministère, & la Prédication à laquelle ils étoient continuellement attachés, ne leur permettoient pas d'en user autrement. Effectivement, des femmes qui seroient devenues grosses dans des voyages, auroient embarassé les Apôtres. Clement dit donc, que les Apôtres menoient leurs femmes, qui leur servoient pour aller instruire les femmes dans la Religion Chrétienne. Des hommes n'auroient pû aller chez des femmes, sans qu'il y eût quelque soupçon.

Ibid. *Une soeur femme*] Il paroît par St. Jerôme (15), qu'il y avoit dans la Version Latine, *femmes* (16) simplement. La conjecture de *Mill*, qui est à la fin de sa Remarque, est fort vraisemblable. Les Latins ne vouloient pas que les Apôtres fûssent mariés.

Ibid. *Comme Cephas*] Les uns ont nommé la femme de Pierre *Concorde*, d'autres *Perpétuë*, d'autres *Jeanne*. Cependant, comme la Tradition recite qu'elle souffrit le martyre à Rome sous Neron, il paroît que le sentiment de l'Antiquité est, que St. Pierre menoit sa femme avec lui (17).

℣. 7. *Qui fit jamais la guerre à ses dépens*] St. Chrysostome remarque sur ces trois comparaisons, que St. Paul *indique par-là les qualités d'un Ministre de l'Evangile. Car il faut qu'il ait la valeur d'un soldat, la diligence d'un laboureur, & les soins d'un berger* (18).

℣. 8.

(10) Voyez Hom. XXI. p. 502. à la fin.

(11) Διὰ τὸ τῆς ὑπερησίας εὐσταλές. Strom. Lib. III. p. 448. Ce que *Hervet & Potterus* traduisent, *Quod non magno ei esset opus ministerio*. Mais je crois que cela veut dire, *afin d'être plus libre dans son ministère*, d'y avoir moins d'embaras. C'est ainsi que l'explique Valois dans Eusebe III. Cap 30.

(12) Epist. XXII. ad Eustoch. Cap. 8.

(13) Ἐπαιδοποιήσαντο. Strom. Lib. III. p. 448.

(14) Οὐχ ὡς γαμετὰς, ἀλλ' ὡς ἀδελφάς. Ibid.

(15) Ad Jovin. Lib. I. p. 334. col. 1. Voyez *Mill* sur ce Verset.

(16) *Mulieres*.

(17) Vide Notas Grabii ad Spicilegium P. P. I. sæculi. Tom. I. p. 330.

(18) Δείκνυσιν ὁποῖον εἶναι χρὴ τὸν ἱερέα· καὶ γὰρ στρατιώτου ἀνδρείαν κεκτῆσθαι δεῖ, καὶ γεώργου ἐπιμέλειαν, καὶ ποιμένος κηδεμονίαν. Hom. XXI. p. 503.

℣. 8. *Selon l'homme*] *Si quelqu'un*, paraphrase Théodoret, *s'imaginoit que ce n'eſt-là qu'un raiſonnement humain, qu'il écoute la Loi, diſant clairement la même choſe* (19). Cela eſt rapporté à l'Ecriture, à l'Autorité divine.

℣. 9. *Eſt-ce que Dieu a ſoin des Bœufs*] Philon, après avoir rapporté les qualités des victimes préſcrites par la Loi, dit: *Car la Loi ne regarde pas les animaux brutes, mais les raiſonnables. C'eſt pourquoi elle n'a ſoin de donner des régles qu'à ceux qui offrent, & non aux victimes; de peur qu'ils ne ſoient ſouillés de quelques vices* (20). Théodoret dit fort bien là-deſſus: *Il ne dit pas que Dieu n'a pas ſoin des Bœufs, car il en a ſoin; mais c'eſt à cauſe de nous. C'eſt auſſi pour nous qu'il les a créés* (21). Philon montre, que les diverſes Loix données touchant les animaux, étoient faites pour former le Peuple Juif à la miſericorde, à la douceur, à l'équité envers les hommes, en exerçant cette douceur & cette équité à l'égard des animaux. Il allegue en particulier la Loi dont parle St. Paul (22).

℣. 12. *Si d'autres exercent ce pouvoir ſur vous*] Ces autres, ce ſont des Docteurs de Corinthe, qui en abuſoient même (23). St. Paul ne parle pas des Apôtres, ou des autres Miniſtres fidèles de l'Evangile, mais de ces Miniſtres hypocrites, frauduleux, qui n'avoient en partage que leur fauſſe ſcience & leur éloquence. Auſſi St. Chryſoſtome a-t-il ainſi exprimé la force de ces mots de St. Paul: *Si les autres participent à votre puiſſance; c'eſt-à-dire dominent ſur vous, exercent de l'autorité ſur vos perſonnes; & s'en ſervent comme d'eſclaves* (24). Théodoret veut que l'Apôtre parle de ceux qui abuſoient du pouvoir, quels qu'ils fûſſent (25).

℣. 13. *Les choſes ſacrées*] (Τὰ ἱερὰ) Je croirois que ἱερὰ ſignifie la même choſe que ἱέρεια, *des victimes* (26).

Ibid. *Mangent de ce qui eſt ſacré*] (Ἐκ τοῦ ἱερȣ̃ ἐσθίȣσιν) Sur quoi St. Chryſoſtome fait cette remarque: *Ils vivent des revenus du Temple, dit St. Paul: montrant par-là avec quelle modération on doit en uſer. On doit en vivre, & non s'en enrichir* (27).

℣. 15. *Mais pour moi, je n'ai point profité d'aucune de ces Loix*] On a ſuivi l'explication de St. Chryſoſtome. *Ces choſes*, dit-il, *quelles ſont-elles? Ce ſont les divers exemples que l'Apôtre allegue; ceux du Soldat, du Vigneron, du Berger, celui des Apôtres, la Loi, l'ordonnance du Seigneur &c. St. Paul n'a point voulu profiter du pouvoir que tout cela lui donne* (28).

℣. 17. *Si je le faiſois volontairement … par obligation*] On a ſuivi l'explication de St.

(19) Ἐι δέ τινι ἀνθρώπιν☉ εἶναι ταῦτα δοκεῖ λογισμὸς, ἀκȣέτω τȣ̃ νόμȣ διαῤῥήδην διαγορεύοντ☉.

(20) Ὀυ γὰρ ὑπὲρ τῶν ἀλόγων ὁ νόμος, ἀλλ' ὑπὲρ τῶν νȣ̃ν καὶ λόγον ἐχόντων. ὥστε ȣ̓ τῶν θυομένων φροντίς ἐστιν, ἀλλὰ τῶν θυόντων, ἵνα μηδὲν πάθος κηραίνωσι. Philo Περὶ θυόντων initio.

(21) Ὀυ τȣ̃το λέγει ὅτι τῶν βοῶν ȣ̓ μέλει τῷ Θεῷ. μέλει γὰρ αὐτῷ, ἀλλὰ δι' ἡμᾶς μέλει. δι' ἡμᾶς γὰρ κἀκείνȣς ἐδημιȣ́ργησε.

(22) De Charitate p. 548. 549.

(23) Voyez 2 Corinth. XI. vſ. 20.

(24) Ἐι ἄλλοι τῆς ὑμῶν ἐξȣσίας μετέχȣσι, τȣτέστι κρατȣ̃σιν ὑμῶν, ἐξȣσιάζȣσι, ὡς οἰκέταις ἀποκέχρηνται. Hom. XXI. p. 504.

(25) Τȣ̀ς κακῶς αὐτῶν ἡγȣμένȣς διὰ τȣ́των ᾐνίξατο.

(26) Ἱερείων σφαγαῖς. Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. III. Cap. 28.

(27) Δεικνὺς πάλιν τὴν συμμετρίαν, καὶ ὅτι οὐ χρηματίζεσθαι δεῖ, ουδὲ πλουτεῖν.

(28) Ὀυδενὶ τουτῶν &c. τουτῶν ποιῶν; τῶν πολλῶν παραδείγματων. &c. Hom. XXII. p. 513.

St. Chryſoſtome, & de Théodoret, qui s'eſt expliqué en ces termes courts: *L'Apôtre n'a pas mis ces mots*, volontairement, *&* malgré moi, *pour marquer ſes diſpoſitions, ou ſes ſentimens, mais pour marquer qu'il n'a fait qu'accomplir la Loi de ſon maître* (29). St. Chryſoſtome de même.

ỳ. 18. (Καταχρῶμαι) Voyez les Remarques ci-deſſus Chap. VII. ỳ. 31.

ỳ. 20. „Il appelle *Juifs*, ceux qui n'avoient pas encore cru. *Ceux qui ſont*
„ *ſous la Loi*, Les Juifs qui avoient cru, mais qui gardoient les cérémonies lé-
„ gales. Ce fut par l'amour des uns & des autres qu'il ſe purifia à Jeruſalem,
„ qu'il circoncit Timothée en Lycaonie &c. (30).

ỳ. 21. *Ceux qui ſont ſans Loi*] Selon Théodoret, ce ſont *ceux qui vivoient hors de l'économie légale* (31).

ỳ. 22. On calomnioit à cette occaſion l'Apôtre St. Paul, comme s'il varioit ſelon les tems (32). Voyez la Préface ſur l'Epître aux Galates (33).

Ibid. *Quelques-uns*] *Il n'y a ſortes de travaux qu'il n'entreprit*, dit Théodoret, *pour en ſauver même un* (34).

ỳ. 24. *Un ſeul remporte le prix*] *Il ne dit pas cela*, dit St. Chryſoſtome, *parce qu'il n'y en a qu'un ſeul qui puiſſe être ſauvé; Dieu nous en préſerve; mais pour nous porter à travailler avec zèle* (35).

Ibid. *Courez enſorte que vous le remportiez*] Il faudroit peut-être ajouter *tous: Que vous le remportiez tous. Dans les jeux, quoique tous combattent, un ſeul eſt declaré vainqueur. Mais ici tous ceux qui combattent bien, obtiennent cet honneur* (36). *Le juge de nos combats*, dit St. Jerôme, *n'eſt point envieux; & la palme de l'un n'eſt point un ſujet d'ignominie pour un autre. Il déſire de couronner tous ſes Athlètes* (37).

ỳ. 25. *Quiconque lutte*] (Πᾶς δὲ ἀγωνιζόμενος) *Rien n'eſt plus admirable parmi les hommes*, dit Dion Chryſoſtome, *que la qualité d'être invincible. Car celui qui veut ne pas ſuccomber à aucun de ſes antagoniſtes, doit non ſeulement leur être invincible, mais encore au travail, à la chaleur, à ſon ventre & à la concupiſcence* (38).

Ibid.

(29) Τὸ ἑκὼν καὶ ἄκων, οὐκ ἐπὶ γνώμης τέθεικε, ἀλλὰ διδάσκων, ὅτι νομὸν ἐπλήρου δεσποτικόν.

(30) Ἰουδαίους τοὺς μηδέπω πεπιστευκότας καλεῖ. Ὑπὸ νόμον δὲ τοὺς τὸ μὲν Εὐαγγέλιον δεξαμένους, ἐπὶ δὲ τῇ τοῦ νόμου φυλακῇ προσδεδεμένους, καὶ διὰ τούτους γάρ τοι καὶ ἐκείνους, καὶ τῆς νομικῆς καθάρσεως ἐν Ἱεροσολύμοις ἠνέσχετο, καὶ ἐν Λυκαονίᾳ τὸν Τιμόθεον περιέτεμε. Theodoret in loc.

(31) Ἀνόμους λέγει τοὺς ἔξω πολιτευομένους τοῦ νόμου.

(32) Οὐ γάρ, ὡς τίνες συκοφαντοῦντες τὸν θεῖον Ἀπόστολον ἔφασαν, πρὸς τοὺς καιροὺς μετεβάλλετο. Theodoret.

(33) Pag. 211.

(34) Ἀλλ' ὅμως καὶ ἑνὸς ἕνεκα πάντα συνεισέφερε πόνον.

(35) Τοῦτο δὲ λεγει, οὐχ ὡς καὶ ἐνθαῦτα ἕνος ἐκ πάντων μέλλοντος σώζεσθαι: ἄπαγε: ἀλλ' ὡς πολλὴν ὀφειλόντων ἡμῶν εἰσενεγκεῖν τὴν σπουδήν. Hom. XXIII. p. 520.

(36) Ἐκεῖ πολλῶν ἀγωνιζομένων, εἷς ἀνακηρύττεται μόνος: ἐνθαῦτα δὲ τῶν καλῶς ἀγωνιζομένων ἕκαστος ἀξιοῦται τῆς ἀναῤῥήσεως. Theodoret.

(37) *Non eſt invidus Agonotheta noſter, nec alterius palma alteri parat ignominiam: omnes Athletas ſuos deſiderat coronari.* Epiſt. XXVIII.

(38) Τὸ γε μὴν θαυμαστότατον ἐν ἀνθρώποις ἀήττητον γένεσθαι, οὐ μόνον τῶν ἀνταγωνιστῶν, ἀλλὰ καὶ πόνου, καὶ καύματος, καὶ γαστρὸς, καὶ ἀφροδισίων. δεῖ γὰρ πρῶτον τούτοις ἀήττητον εἶναι τὸν μέλλοντα ὑπὸ μηδένος τῶν ἀνταγωνιστῶν ληφθήσεσθαι. Orat. XXVIII. p. 291. de Melancoma Athleta. La Cr.

Ibid. *S'abstiennent de tout*] *Il s'abstient de tout*, dit Clement d'Alexandrie, *c'est-à-dire, il est moderé, mais non pas abstinent en tout. Il use avec modération de toutes les choses dont il a jugé à propos de se servir* (39). Cette explication paroît fort juste. St. Paul ne veut pas dire *s'abstenir de tout*; mais *user de tout avec modération, user des choses dont il juge devoir & pouvoir user.* Il faut pourtant considerer le but de St. Paul, qui pourroit bien démentir cette explication. Théodoret dit sur cet endroit: *On ne leur donne pas tout ce qu'ils désirent; mais il faut qu'ils usent de la nourriture que leur donne le maître du Gymnase* (40). Aristote a nommé *ἀναγκοφαγία*, la discipline qu'on suivoit dans la nourriture des Athlètes. Platon parle des abstinences de ces gens-là, qu'il nomme Ἀσκηταὶ (41). Ils s'abstenoient de tout ce qui pouvoit nuire au corps, en diminuant la force & l'agilité: *Ils sont modérés*, dit Tertullien, *dans la luxure, dans les viandes, dans les bains, dans les breuvages agréables* (42); & Clement d'Alexandrie: *On dit aussi que plusieurs Athlètes s'abstiennent des plaisirs de l'amour; étant continens à cause de l'exercice corporel* (43).

℣. 26. *Des coups en l'air*] *C'est une métaphore*, dit Théodoret, *empruntée des Pancratiastes. Car lorsqu'ils s'exercent, ils ont accoûtumé de mouvoir leurs mains dans l'air* (44). Philon représente un Athlète qui, par ses mouvemens, évite les coups de son adversaire, & le force de frapper en l'air, comme dans un combat simulé, & qui ne se fait que pour l'exercice (45).

℣. 27. *Je traite rudement mon corps*] C'est *par le travail & l'abstinence* (46). Ce n'est pas la Discipline. St. Chrysostome l'explique ainsi: *Je tiens mon corps dans de justes bornes & je le soûmets par bien des sueurs*, ou par bien des travaux (47).

Ibid. *Je matte*] (Ὑπωπιάζω) Les Anciens ont traduit, *Je meurtris* (48). Pour la signification étymologique du mot, il faut la renvoyer aux Grammairiens, qui nous apprennent que Ὑπώπια est *une contusion sous les yeux.* La métaphore de St. Paul est prise de ceux qui combattoient à coups de poing, & armés de gantelets, & qui se rendoient le corps tout livide, & tout noir de coups. On lit dans Clement d'Alexandrie & dans d'autres, Ὑποπιέζω, qui signifie *j'accable, je tourmente. Je n'accable pas*, dit ce Pere, *celui que j'ai jetté par terre; ce qui est la coûtume des lutteurs* (49).

Ibid.

(39) Ἐις πάντα ἐγκρατεύεται. ἀντὶ τοῦ, ἐις πάντα ἐγκρατεύεται. οὐ πάντων ἀπεχόμενος, ἀλλ' οἷς ἔκρινεν ἐγκρατῶς χρώμενος. Strom. Lib. III. p. 469.

(40) Οὐδὲ πάντων μεταλαγχάνουσιν, ὡς ἂν ἐπιθυμήσωσιν, ἀλλ' ἐκείνης ἀπολαύουσι τῆς τροφῆς, ἣν ὁ παιδοτρίβης εἰσφέρει. Voyez sur παιδοτρίβη Rigault in Notis ad Epist. X. Cyprian. Edit. Pearsonii.

(41) De Repub. Lib. III.

(42) *Continentur à luxuria, à cibis lautioribus, à potu jucundiore &c.* Exhort. ad Martyr. Cap. III.

(43) Φασὶ δὲ, καὶ ἀθλητὰς ἐκ ὀλίγους ἀφροδισίων ἀπέχεσθαι, δι' ἄσκησιν σωματικὴν ἐγκρατευομένους. Strom. Lib. III. p. 447.

(44) Τοῦτο δὲ ἐκ μεταφορᾶς τῶν παγκρατιαστῶν τέθεικεν. Ἐιώθασι γὰρ ἐκεῖνοι γυμναζόμενοι κατὰ τοῦ ἀέρος τὰς χεῖρας κινεῖν.

(45) Κατὰ κενοῦ φέρειν τὰς χεῖρας τὸν ἀντίπαλον ἠνάγκασε, σκιαμαχίᾳ τινὶ παραπλήσιον δρῶντα. De Allegoriis sive de Cher. Lib. II. p. 94.

(46) Φιλοπονίᾳ καὶ ἐγκράτεια. Theod.

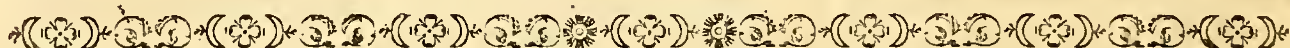
(47) Κατασέλλω, καὶ ὑποτάττω μετὰ πολλῶν ἱδρώτων. Homil. XXII. in 1 ad Cor. p. 552.

(48) Sic interp. Irenæus Lib. IV. 32. sic & Paulinus Nolanus Epist. 43. ad Augustinum.

(49) Strom. Lib. III.

Ibid. Potterus a fait une longue Note sur le mot Ὑπωπιάζω, que je ne copierai pas ici (50). Le Traducteur de St. Irenée, comme je l'ai déja dit, a rendu ce terme par *je meurtris*, parce que Ὑπωπία signifie *un cercle livide autour des yeux*. On croiroit que St. Paul se donnoit la discipline, & se rendoit le corps livide à force de coups. Je laisse tout cela, pour choisir ce qui me semble plus simple. Πιάζω, ou Πιάω, signifie *prendre*, & se dit d'un ennemi qui fuit, ou qui resiste, & que l'on fait prisonnier. La Préposition ὑπὸ, que St. Paul y ajoute, désigne *l'assujettissement*. Il fait, pour ainsi dire, la guerre à son corps, comme à un ennemi; il le prend, il l'assujettit & le subjugue. Je crois donc que le sens est: *Je dompte, je subjugue mon corps, & je le réduis en servitude.* Si ὑπωπιάζω ne paroît pas un terme Grec, parce qu'on ne le trouve pas dans les Auteurs Grecs, St. Paul peut fort bien l'avoir composé. Il ne s'assujettit pas toûjours aux régles du langage. On peut consulter aussi les Observations de Lambert Bos (51).

Ibid. *Je reduis en servitude*] (Δουλαγωγῶ) C'est rendre obéïssant, & forcer à l'obéïssance. Justin Martyr dit, que les Juifs, malgré toutes les persécutions qu'ils faisoient aux Chrétiens, ne pouvoient pourtant ni les épouvanter, ni les soûmettre (52); c'est-à-dire, leur faire abjurer la foi.



CHAPITRE X.

℣. 1. TOus] Tous ont eu part aux mêmes graces, sçavoir entre eux, mais non pas avec nous, non aux mêmes graces que nous: *Après qu'il a montré*, dit Théodoret, *que tous ont eu part aux bienfaits de Dieu, & que ces graces divines n'avoient été d'aucun usage à plusieurs; mais qu'ils en avoient été punis à cause de leur infidélité* (1).

℣. 2. *Bâtisez*] St. Paul se sert de cette expression: on en a dit la raison. Il faut la confirmer par St. Chrysostome. *St. Paul*, dit ce Pere, *voulant approcher le Type de la vérité, ne dit pas* comme; *mais il employe dans le Type les termes mêmes qui désignent la vérité* (2).

Ibid. *Nuée*] St. Paul, ne parlant que du Bâtême, ne dit rien de la colomne de feu qui luisoit pendant la nuit, & qui guidoit les Israëlites. Ce Phénomène me rappelle, 1. l'Etoile des Mages (3), & ensuite ce que Clement d'Alexandrie rapporte de Thrasibule, qui ramenant de Philas les Exilés à Athènes, & ne voulant pas être découvert dans sa marche, prit des chemins rudes,

(50) Vide Notas Potteri in Clement. Alexandrin p. 558.

(51) Pag. 137. & suiv.

(52) Οὐκ ἐστὶν ὁ ἐκφοβῶν, καὶ δουλαγωγῶν ἡμᾶς. Dial. p. 263.

(1) Οὕτω δείξας πάντας μὲν τῶν εὐεργεσιῶν ἀπολαύσαντας, τοὺς δὲ πλείστους οὐδὲν μὲν τῶν θείων δωρεῶν ἀπωναμένους, δίκας δὲ τίσαντας τῆς ἀπειθείας, ἐπήγαγε. In vers. 5.

(2) Ἀλλ' ἐπειδὴ βούλεται τὸν τύπον ἐγγὺς τῆς ἀληθείας ἀγαγεῖν, οὐ λέγει οὕτως, ἀλλὰ τοῖς τῆς ἀληθείας ὀνόμασι κέχρηται ἐπὶ τοῦ τύπου. Homil. XXIII. p. 511.

(3) Matth. II.

des, & qui n'étoient point battus. Comme il marchoit la nuit, & que la lune ne paroiſſoit pas, & que le ciel étoit couvert de nuages, une colomne de feu lui ſervit de guide. Ce fut à la faveur de ce Phénomène qu'il conduiſit ſa troupe juſqu'à l'endroit nommé *Munichia*, où cette colomne ceſſa de paroître, & où l'on voit encore, dit St. Clement, *l'Autel du Phoſphore* (4). Clement d'Alexandrie allegue ce fait, pour rendre probable aux Grecs, ce que l'Ecriture dit de la Colomne qui conduiſit les Iſraëlites.

℣. 3. & 4. *Viande ſpirituelle* ..... *Breuvage ſpirituel*] (Βρῶμα πνευματικὸν..... Πόμα πνευματικὸν) *La doctrine du Sauveur*, dit Clement d'Alexandrie, *eſt pour nous une viande ſpirituelle, un breuvage qui déſaltère pour toûjours, l'eau de la vie Gnoſtique* (5). C'eſt l'eau qui donne la vie au Sage, à ce Sage qui eſt formé par l'Evangile.

℣. 4 Les Iſraëlites *bûvoient de la pierre ſpirituelle qui les ſuivoit*] (Ἔπινον ἐκ πνευματικῆς ἀκολουθούσης πέτρας) La Traduction de Geneve, P. Royal, Simon, le Clerc, tous ont mis *la pierre*. Je crois que je l'ai traduit de même par mégarde, parce que les Traductions précedentes préviennent notre jugement & notre goût. Mais il faut conſtamment traduire, *du rocher qui les ſuivoit*. Moïſe frappa un *rocher*, & non une *pierre* : & Πέτρα ſignifie proprement un *rocher*. *Sur le roc* (6). Il eſt vrai que Πέτρα ſe met quelquefois pour Λίθος, une *pierre*; & quoi qu'en diſe Mr. Pennavaire dans ſa Diſſertation ſur *Tu ès Pierre*, je crois que 1 Pier. II. ℣. 8. Πέτρα & Λίθος ſe mettent pour la même choſe. *Rocher de ſcandale* ne convient pas : On ne va point heurter contre un *rocher*, à moins que ce ne ſoit en navigeant. Or il n'y a point ici de figure priſe de la Navigation. Il faut auſſi reconnoître que dans les Auteurs Grecs Πέτρα ſe met quelquefois pour Λίθος, ou Πέτρος. Πέτρα eſt *le rocher*, Πέτρος eſt *une pierre*, *un caillou* que l'on tient à la main (7). Mais je ne fais cette légere remarque que par occaſion. Il s'agit des mots, *la pierre qui les ſuivoit*. Mr. le Clerc, dans ſes Obſervations ſur Hammond, croit que cela veut dire ſimplement, que les Iſraëlites ſe faiſoient apporter de l'eau de la fontaine miraculeuſe qui s'étoit ouverte dans le rocher d'Horeb. Il rapporte fort bien à cette occaſion un paſſage d'Elien. Cet Hiſtorien dit, qu'entre les proviſions que Xerxès faiſoit porter avec lui, il y avoit de l'eau du fleuve Choaſpe, dont les Rois de Perſe bûvoient toûjours. Pour exprimer cela, Elien a dit: *Et l'eau du fleuve Choaſpe le ſuivoit* (8). Je confirmerai la preuve de Mr. le Clerc, par un paſſage du Livre de Judith, Holopherne avoit ordonné qu'on lui donnât à manger de ce qui étoit ſervi ſur ſa table, & à boire de ſon vin. Elle le refuſa, en diſant, qu'elle craignoit qu'il n'y eût dans ces viandes quelque choſe qui la fît pécher; & qu'elle ne mangeroit que de ce

(4) Στύλος ὁδηγὸς γίνεται .... πῦρ ἑωρᾶτο προηγούμενον .... κατὰ Μουνυχίαν ἐξέλιπεν, ἔνθα νῦν ὁ τῆς Φωσφόρου βῶμος. Strom. Lib. I. p. 348.

(5) Τὴν διδασκαλίαν τοῦ σωτῆρος, ἥτις ἐστὶ βρῶμα ἡμῖν πνευματικὸν, καὶ πόμα δίψαν οὐκ ἐπιστάμενον, ὕδωρ ζωῆς γνωστικῆς. Strom. Lib. VII. p. 763.

(6) Ἐπὶ τὴν πέτραν. Luc VI. vſ. 48.

(7) Voyez Caſaubon Exerc. XV. Diatriba XII. p. 277. 8.

(8) Καὶ ὕδωρ ἠκολούθει τὸ ἐκ τοῦ Χοάσπου. Var. Hiſt. Lib. XII. Cap. 40.

ce qu'elle avoit fait apporter avec elle (9). Elle avoit fait apporter du pain, du vin, de l'huile, des figues &c. (10). Au reste on notera, que notre Version a negligé ici le mot de *scandale* qui est dans le Grec, & a rendu par ces mots, *de peur qu'il n'y ait quelque chose qui me fasse pécher* (11).

Ibid. *Le rocher étoit Christ*] Représentant J. Christ. L'Auteur de la Sapience, parlant de la robe du souverain Sacrificateur, dit: *Tout le monde étoit sur la robe du souverain Sacrificateur, laquelle descendoit jusqu'aux pieds* (12). Pour entendre cela, voyez Josephe (13).

℣. 6. *Ce sont des figures*, dit Clement d'Alexandrie, *qui corrigent nos mauvais désirs* (14). Le même, parlant des playes dont Dieu frappa les Egyptiens, dit fort bien & fort élégamment: *Les Hébreux furent les spectateurs des maux que souffroient les autres, apprenant ainsi à connoître sans aucun danger la puissance de Dieu* (15).

℣. 7. *Pour danser*] La Note de Mr. le Clerc est bonne: Mais c'est le sentiment de quelques Sçavans particuliers. Effectivement, les Payens dansoient dans les Fètes de leurs Dieux (16).

℣. 8. *Moururent*] (Ἔπεσαν) C'est la véritable signification du mot Πίπτειν dans les Ellenistes. Dans les Macchabées, *Puis il mourut* (17). Cette expression est très-commune dans cet Auteur.

℣. 9. *Christ*] (Χριστὸν) St. Epiphane dit, qu'il y avoit (Κύριον) *Seigneur* dans les Exemplaires de l'Eglise, & que Marcion avoit substitué (Χριστὸν) *Christ* (18). Assurement il y avoit (Χριστὸν) *Christ*; & Marcion n'est point faussaire.

Ibid. Simon: *Comme quelques-uns d'eux le tenterent.* Pour prouver qu'il faut suppléer *le*, voici sa Remarque: „ Tous les Exemplaires Grecs ajoutent *aussi*; „ & cette particule, qui est aussi exprimée dans la Version Syriaque, prouve „ qu'il faut suppléer *le*, c'est-à-dire Jesus-Christ, avant le mot de *tenterent*; „ au lieu que quelques Sociniens suppléent le mot de *Dieu* ". Voilà son raisonnement. Prenons à cette heure St. Paul.

Ibid. *Comme quelques-uns d'eux tenterent*] (Καθὼς καὶ τινες αὐτῶν ἐπείρασαν) Voilà le καὶ, l'*aussi*. Mais qui a dit à Mr. Simon, qu'il ne se rapporte pas à ἐπείρασαν, *tenterent*. *Et que vous ne murmuriez point, comme quelques-uns d'eux ont murmuré* (19). Voilà le même καὶ, qui se rapporte au Verbe.

℣. 10. *Murmurer*, est concevoir des pensées, & proférer des paroles injurieuses à la Providence divine. Γογγυσμὸς *murmure*, est expliqué par *médisance de la Langue*,

(9) Ἀλλὰ ἐκ τῶν ἠκολουθηκότων μοι χορηγηθήσεται. Chap. XII. vs. 2.

(10) Voyez Chap. X. vs. 5.

(11) Ἵνα μὴ γένηταί σκάνδαλον. Chap. XII. vs. 2.

(12) Ἐπὶ γὰρ ποδήρους ἐνδύματος ἦν ὅλος ὁ κόσμος. Chap. XVIII. vs. 24.

(13) Antiq. Jud. Lib. III. Cap. 8. p. 87.

(14) Τύποι παιδαγωγοῦντες ἡμῶν τὰς ἐπιθυμίας εἰσιν. Pæd. Lib. II. p. 10.

(15) Θεαταὶ δὲ Ἑβραῖοι ἐγίνοντο ὧν ἕτεροι κακῶν ὑπέμενον, ἀκινδύνως ἐκμανθάνοντες τὴν δύναμιν τοῦ Θεοῦ. Strom. Lib. I. p. 345.

(16) Voyez ce qu'a receuilli là-dessus *Hoffman* au mot *Chorea*.

(17) Καὶ ἔπεσεν. 1 Macch. XI. vs. 74.

(18) Pag. 358.

(19) Μηδὲ γογγύζετε καθὼς καί τινες αὐτῶν ἐγόγγυσαν. vs. 10.

gue, chuchettement (20). Le murmure eſt un eſprit de déſobéiſſance & de contradiction. St. Ephrem dit: *Celui-là eſt exécrable & malheureux, qui ne poſſede pas l'obéiſſance, mais qui murmure* (21).

ỷ. 11. *En types*] (Τύποι) *C'eſt-à-dire comme des figures*, dit Théodoret; *car ce qui nous regarde étoit écrit dans ces choſes* (22). *Pour notre inſtruction*, non pour la leur, puiſqu'elles ont été écrites depuis.

ỷ. 12. *Celui qui ſemble être debout*] *Ce n'eſt pas*, dit St. Chryſoſtome, *celui qui eſt réellement debout, qui ſe tient comme il faut, pour être fondé à ſe confier ſur ſoi-même* (23).

ỷ. 13. *Tentations humaines*] C'eſt une alluſion à ce paſſage: *Je les châtierai avec des verges d'homme* (24). Quelle extravagance que celle de Dydime d'Alexandrie, que St. Jerôme appelloit ſon *Voyant*, quoiqu'il fût aveugle, lorſqu'écrivant contre les Manichéens, & expliquant ces mots, *tentations humaines*, il entend par-là *les paſſions de la chair* (25).

Ibid. *Afin que vous la puiſſiez ſoutenir*] (Τῦ δύνασθαι ὑμᾶς ὑπενεγκεῖν) Sur quoi St. Chryſoſtome rémarque, que *le pouvoir eſt dans la volonté de Dieu, que nous déterminons par les mouvemens de notre eſprit* (26). On peut voir dans cet endroit, comment il ſoutient la néceſſité de la grace dans toutes les tentations; mais il faut que l'homme veuille l'obtenir, & la demande, ou la ſouhaite.

ỷ. 16. *La coupe de bénédiction que nous béniſſons*] (Ποτήριον εὐλογίας, ὃ εὐλογῦμεν) Ἐυλογεῖν c'eſt *louer*. Voici un paſſage d'Ariſtophane où ce terme ſe prend dans ce ſens: *Nous voulons louer nos peres, parce qu'ils étoient des hommes dignes de la terre & du voile* (27). C'eſt le voile de Minerve. Le ſens eſt, qu'ils méritent d'être repréſentés, & leurs figures tracées à l'aiguille dans le voile de Minerve. Ainſi *la coupe de bénédiction*, c'eſt la coupe que nous recevons en béniſſant Dieu; & ces mots, ὃ εὐλογῦμεν, veulent dire, *ſur laquelle nous béniſſons Dieu*. Ἐυλογεῖν ne ſignifie pas ce qu'on appelle *conſacrer*, c'eſt-à-dire rendre ſacré par des paroles ou des cérémonies: on n'en trouve point d'exemple. Ce mot eſt employé pour louer des perſonnes, ou pour faire des vœux en leur faveur. *Il y en a toutefois*, dit Iſocrate, *qui n'héſitent point à les louer* (28).

Ibid. *La coupe de bénédiction*] St. Chryſoſtome explique la bénediction par des actions de graces. Il y a dans cet endroit de grandes exagérations. C'eſt un Orateur qui parle, & qui penſe plus à rélever ſon ſujet, qu'à s'exprimer juſte.

(20) Καταλαλία γλώσσης, φθέγμα λάθρον. Sapience I. vſ. 10.

(21) Ἐπικατάρατος καὶ ταλαίπωρος ὃς ὑπακοὴν οὐκ ἐκτήσατο, ἀλλὰ γογγυσμόν. Lib. Περὶ ἀρετῶν. Cap. 17.

(22) Ἀντὶ τῦ ὡς τύποι, ἐν ἐκείνοις γὰρ τὰ ἡμέτερα συνεγράφετο.

(23) Ὁ δοκῶν ἑστάναι. τοῦτο γὰρ οὐδὲ ἑστάναι ἐστιν, ὡς ἑστάναι χρὴ, τὸ θαρρεῖν ἑαυτῷ. Hom. XXIII. p. 526.

(24) 2 Sam. VII. vſ. 14.

(25) Κορινθίοις γ' οὖν νηπίοις ὖσιν ἔτι τῶν παθημάτων τῆς σαρκὸς περιέχουσαι Παῦλος γράφει, πειρασμὸς &c. apud Combeſis Auctuar: Nov. B. B. P. P. Part. II. p. 26.

(26) Τὸ γὰρ δυνατὸν ἐν τῇ τῦ Θεῦ ῥοπῇ κεῖται, ἣν διὰ ἡμέτερας ἐπισπώμεθα γνώμης. Hom. XXIV. p. 531.

(27) Εὐλογῆσαι βυλόμεθα τῦς πατέρας ἡμῶν, ὅτι Ἄνδρες ἦσαν τῆς δὲ γῆς ἄξιοι, καὶ τῦ πέπλυ. Ariſtoph. in Equitibus p. 302. Edit. Lugd. Batav.

(28) Ἐυλογεῖν. In Panathenaico p. 646.

juſte. Pour corriger ce qu'il dit de trop fin, ou plutôt pour montrer qu'il exagére, il ne faut que conſiderer ces deux endroits: 1. „ Si vous voulez du „ ſang, n'enſanglàntez point les autels des Idoles du ſang des Animaux, „ mais enſanglantez mon autel de mon propre ſang (29) ". 2. Il rapporte ces mots: *Le pain que nous rompons*, & s'objecte, que le corps de J. C. ne fut pas rompu ſur la croix; „ mais, ajoute-t-il, ce qu'il n'a pas ſouffert ſur la „ croix, il le ſouffre dans l'oblation pour l'amour de vous. Il ſupporte d'être „ rompu, afin de vous raſſaſier tous (30).

Ibid. *Que nous béniſſons*] Que *nous prenons en béniſſant Dieu*. St. Chryſoſtome dit encore: „ Car nous auſſi, en prenant le calice, nous faiſons le dénombrement des bienfaits ineffables de Dieu, deſquels nous jouiſſons. Nous „ le préſentons, & nous y participons en lui rendant graces de ce qu'il a retiré de l'erreur le genre humain &c. (31).

Ibid. & 17. Une des fins de l'inſtitution de la Ste Cène eſt l'union & l'amitié entre tous les membres du corps. Cela me rappelle ce beau mot de Clement d'Alexandrie contre l'yvrognerie: „ Les Nations belliqueuſes, les Scythes, les „ Celtes, les Thraces s'enyvrent, & loin d'en rougir, elles en font gloire; „ mais pour nous, qui ſommes un peuple pacifique, nous mangeons enſemble, pour uſer des biens que Dieu nous donne; mais nous évitons tous les excès: nous bûvons ſobrement le calice de l'amitié. De ſorte que nos feſtins „ méritent effectivement le nom d'amitié, que l'on a donné aux feſtins (32).

Ibid. Voici la remarque de Théodoret ſur ce paſſage: *Nous qui recevons les ſacrés myſtères, ne participons-nous pas au Seigneur lui-même, dont nous ſommes appellés le corps & le ſang? Car nous participons tous à un même pain* (33).

Ibid. La communion du corps] (Κοινωνία τȣ̃ σώματος) Philon, parlant d'un ulcère qui s'étend & qui ronge, dit, *qu'il embraſſe la communion de tout le corps* (34). Ainſi Κοινωνία τȣ̃ σώματος, c'eſt *l'aſſemblage des diverſes parties du corps unies enſemble*. Or la ſainte Cène eſt le lien qui les raſſemble, & qui en fait un ſeul corps. Le même dit, que les Payens examinent fort les Sacrificateurs de leurs Dieux, pour voir s'ils n'ont point de défaut corporel. L'Interprête François a traduit ainſi cet endroit: *Si lui eſt bien proportionné en tous ſes membres, & s'il eſt parfait & accompli de tous* (35).

℣. 17.

(29) Εἰ αἵματος ἐπιθυμεῖς φησὶ (il fait parler J. C.) μὴ τὸν τῶν εἰδώλων βωμὸν τῷ τῶν ἀλόγων φόνῳ, ἀλλὰ τὸ θυσιαστήριον τὸ ἐμὸν τῷ ἐμῷ φοίνισσε αἵματι. Homil. XXIV. p. 532.

(30) Ἀλλ᾽ ὅπερ ȣ̓κ ἔπαθεν ἐπὶ τȣ̃ σταυρȣ̃, τȣ̃το πάσχει ἐπὶ τῆς προσφορᾶς, καὶ ἀνέχεται διακλώμενος ἵνα πάντας ἐμπλήσῃ. Ibid. p. 533.

(31) Καὶ γὰρ καὶ ἡμεῖς ἐπιλέγοντες τῷ ποτηρίῳ ἀφάτȣς εὐεργεσίας τȣ̃ Θεȣ̃, καὶ ὅσων ἀπολελαύκαμεν, ȣ̔́τως αὐτὸ προσάγομεν, καὶ κοινωνȣ̃μεν εὐχαριστȣ̃ντες, ὅτι τῆς πλάνης ἀπήλλαξε τὸ ἀνθρώπων γένος. &c. Ibid.

(32) Εἰς ἀπολαύσιν, ȣ̓κ εἰς ὕβριν ἑστιώμενοι, νηφαλίȣς πίνομεν φιλοτησίας. Ἵνα δὴ τῷ ὄντι οἰκείως τῷ ὀνόματι δειχθῶσιν φιλότητες. Pædag. Lib. II. 2. p. 157.

(33) Τῶν ἱερῶν ἀπολαύοντες μυστηρίων ȣ̓κ αὐτῷ κοινωνȣ̃μεν τῷ δεσπότῃ, ȣ̃ καὶ τὸ σῶμα εἶναι, καὶ τὸ αἷμα φαμέν; ἐπειδὴ πάντες ἐκ τȣ̃ ἑνὸς ἄρτȣ μεταλαγχάνομεν.

(34) Καταλαμβάνει τὴν τοῦ σώματος κοινωνίαν. De Decal. p. 590. vers la fin.

(35) Εἰ ἡ κοινωνία τοῦ σώματος μερῶν, εἰ συμπάσα ὁλοκλήρον. Ibid. p. 582. L'Interprete Latin: *Si corporis partium modus competens, & ſit uſquequaque integrum.*

℣. 17. *Un ſeul corps*] L'Antiquité a eu des feſtins *féderaux*. Ils confirmoient leurs Alliances, ou leurs Traités, par des feſtins ſolemnels (36). Philon remarque, qu'un des uſages des fêtes, parmi les Juifs, étoit l'union & l'amitié entre toute la Nation (37). L'expreſſion dont cet Auteur ſe ſert, ſe trouve encore dans le même Livre (38), & ſemble ſignifier une entiere conformité de mœurs, de ſentimens, (il s'agit de l'union du ſouverain Sacrificateur avec ſa femme), une étroite union, fondée ſur la conformité des inclinations des mœurs.

℣. 18. *Participans de l'Autel*] Philon appelle ainſi *celui qui mange des victimes immolées* (39).

℣. 19. St. Paul défend de manger des viandes offertes aux Idoles, non que ces viandes *ſoient quelque choſe*; c'eſt-à-dire, qu'elles ayent acquis, par le ſacrifice préſenté aux Idoles, quelque vertu malfaiſante, ni que *les Idoles mêmes ſoient quelque choſe*; c'eſt-à-dire, qu'elles ayent quelque vertu qui rende impures les viandes qu'on leur offre, & les animaux qu'on leur immole: mais parce que ces animaux qui leur ſont immolés, ſont offerts proprement aux Démons, que les Idoles repréſentent. Qui ſont ces Démons? Ce ſont des ames humaines, que les Payens appelloient des Démons: car les Idoles ne furent introduites que pour repréſenter des hommes morts qui avoient été conſacrés par les peuples; ſoit par flatterie, lorſque leurs deſcendans étoient puiſſans, ou à cauſe des ſervices que ces hommes avoient rendu à leur patrie pendant qu'ils étoient vivans. Les Payens n'ignoroient pas que leurs Dieux n'étoient que des hommes que leurs vertus ou leurs bienfaits rendoient reſpectables, & dont ils croyoient que les ames bienheureuſes & bienfaiſantes demeuroient ſur la terre, par la permiſſion du Dieu ſuprême, afin d'avoir ſoin des miſerables mortels. Tels étoient les Démons que les Payens honoroient, & ceux qui étoient repréſentés par des Idoles. Les peuples qui n'adorerent que le Soleil & les Aſtres, ou les Intelligences céleſtes dont ils croyoient que le Soleil & les Aſtres étoient les corps; ces peuples-là n'eurent point d'Idoles, ou d'Images, ou ils n'en avoient que des Images ſymboliques. Mais ils crurent qu'ils pouvoient repréſenter des hommes ſous une figure humaine, & les honorer dans les lieux où repoſoient leurs cendres. Car les Temples des Payens étoient bâtis ſur les tombeaux de leurs Dieux. Auſſi ces Temples ont-ils été appellés Σηκὸς, mot Grec qui ſignifie *un Tombeau*. Ainſi le culte des Démons parmi les Payens, n'étoit que le culte des ames des morts. Pline n'avoit pas une autre opinion des Dieux de ſon tems.

℣. 21. *La coupe des Démons*] C'eſt ce que les Payens appelloient *la coupe de déli-*

(36) Voyez Geneſ. XXVI. & XXXI. vſ. 54. 2 Samuel. III. vſ. 20. & Conſultez Stuckius in Antiquitatibus Convivalibus. Lib. I. C. 40.

(37) Καὶ κρασὶς ἠθῶν ἐπὶ θύσιων καὶ σπονδῶν, εἰς βεβαιοτατὴν πίστιν ὁμονοίας ποιȣ̃μενοι. De Monarch. Lib. II. initio. La Verſion Latine porte: *Promiſcuis epulis ac libationibus inſtaurata, firmataque concordia.* Κρασὶς ἠθῶν, c'eſt *morum*, ou plutôt, *mitiſſimorum affectuum permixtio; nam mores*, ἤθη, *ſunt affectus mites, humanitas.*

(38) Κρασὶς ἠθῶν. Ibid. p. 639.

(39) Κοίνωνον τȣ̃ βόμȣ. De Victim. p. 651.

délivrance (40). Conférez ici quelques paſſages des Pſeaumes (41). Je n'ai vû perſonne qui l'ait remarqué, dit Mr. Baux, en faiſant cette obſervation. Théodoret dit ſur cet endroit: *Car ils goûtoient les libations* (42). On a fait de fort bonnes remarques ſur l'uſage des Payens, qui dans leurs feſtins ſacrés bûvoient à l'honneur de leurs Dieux. Il y avoit *le Calice du bon Démon* (43). Je remarquerai ſeulement ce que Juſtin Martyr a obſervé; c'eſt que, dans les Myſtères de Mithra, ou du Soleil, les Payens avoient une cérémonie qui approchoit de celle de l'Euchariſtie. Juſtin dit, que les Chrétiens n'admettoient à la ſainte Communion, que ceux qui faiſoient profeſſion de croire en J. C. & de vivre ſelon les maximes de l'Evangile. Il confirme & juſtifie cette pratique, par celle qui s'obſervoit dans les Myſtères de Mithra. *Les mauvais Démons*, dit-il, *ont imité la ſainte Euchariſtie, en ordonnant de faire quelque choſe de ſemblable dans les Myſtères de Mithra. Car lorſque l'on initie quelqu'un à ces Myſtères, on préſente du pain, & un calice d'eau, en proférant certaines paroles que vous ſçavez, ou du moins que vous pouvez ſçavoir* (44).

Ibid. *Table du Seigneur*] Philon appelle ainſi *les repas ſacrés.* „ Les victimes, dit-il, n'apartiennent pas à celui qui les offre, mais à Dieu, à qui „ elles ſont offertes, & qui étant bienfaiſant & libéral, invite des convives au „ feſtin qu'il donne (45).

℣. 22. *Provoquons à jalouſie eſt mis pour irritons* (46). Cela eſt bien prouvé par ce paſſage du Deuteronome: *Ils m'ont émû à jalouſie par ce qui n'eſt point Dieu; & ils m'ont provoqué à colere par leurs Idoles* (47).

℣. 23. Théodoret veut qu'on liſe par interrogation, comme ci-deſſus.

℣. 25. *Mangez de tout ce que l'on vend à la boucherie*] La coûtume étoit, que ceux qui préſentoient les victimes, en faiſoient des feſtins dans les portiques du Temple, où ils régaloient les Prêtres & leurs amis de tout ce qui reſtoit des victimes, dont une partie étoit ſeulement conſumée par le feu. Mais ceux qui n'étoient pas libéraux, après avoir brûlé, à l'honneur des Dieux, ce qui leur apartenoit, & avoir donné auſſi la portion aux Sacrificateurs, faiſoient vendre au marché tout le reſte, ou en nourriſſoient leur famille. *Vopiſcus* rapporte, non ſans blâmer l'avarice de ce Prince, que l'Empereur *Tacite* faiſoit emporter chez lui tout ce qui reſtoit des victimes qu'il offroit, pour en nourrir ſa famille. Auſſi Théophraſte, faiſant le caractère d'un Avare, n'a pas oublié, que lorſqu'il marie ſa fille, il fait vendre au marché tout ce qui n'a pas été conſumé des victimes qu'il a été obligé d'offrir. Les Prêtres y faiſoient auſſi vendre la chair des victimes, & les offrandes que l'on faiſoit à leurs Dieux. On en voit un exemple dans l'Apocryphe de Jerémie, ou dans Ba-

(40) Κρηθῆρα ἐλεύθερον. Hom. Iliad. Z. vſ. 527. 528.

(41) Pſ. XXIII. vſ. 8. & CXVI. vſ. 13.

(42) Τῶν σπονδῶν ἀπεγεύοντο.

(43) Τȣ̃ ἀγαθοῦ Δαίμονος.

(44) Ὅπερ καὶ ἐν τοῖς τȣ̃ Μίθρα μυστηρίοις παρέδωκαν γίνεσθαι μιμησάμενοι οἱ πονηροὶ Δαίμονες. Apol. II. p. 77.

(45) Ἱερῶν τραπεζῶν. De Victimis.

(46) Παραζηλῶμεν, ἀντὶ τὸ παροξύνομεν τέθεικεν. Theod.

(47) Αὐτοὶ παρεζήλωσαν με ἐπ' ȣ̓ Θεῷ: παρώργισαν με ἐν τοῖς εἰδώλοις. Chap. XXXII. vſ. 21.

Baruch. Cette avarice leur eſt reprochée ; & cet Auteur ajoute, qu'*ils n'en donnent rien, ni aux malades, ni aux pauvres* (48). D'où il ſemble que l'on devroit conclure, que les Sacrificateurs qui étoient gens de bien, en uſoient autrement. Du moins devoient-ils le faire.

Ibid. Clement d'Alexandrie, & d'autres Peres, ont limité cette propoſition de St. Paul, *de tout*, par *c'eſt-à-dire de tout ce qui eſt permis*, & en particulier ils ont excepté les viandes ſacrifiées aux Idoles. *Mangez de tout, excepté néanmoins ce qui a été défendu dans l'Epître Catholique de tous les Apôtres, dont St. Paul fut le porteur* (49). Il veut parler de la Lettre que les Apôtres écrivirent aux Egliſes, & qui contient les Décrets du Concile de Jeruſalem (50). St. Clement ne croyoit pas qu'il fût permis de manger, ni du ſang, ni des choſes étouffées, ni des viandes ſacrifiées aux Idoles, comme Potter l'a fort bien remarqué (51). De-là vient que les Peres ont fait un crime aux Gnoſtiques d'avoir mangé des victimes ſacrifiées aux Idoles. Ils étoient pourtant innocens, s'ils en uſoient comme St. Paul l'a permis, & avec les précautions marquées par l'Apôtre.

℣. 28. *Car la Terre eſt au Seigneur*] On a remarqué que ces mots, qui ſont au ℣. 26., ne ſe trouvent point dans pluſieurs anciens MSS. non plus que dans la Vulgate. Cependant ils étoient dans le Texte Grec du tems de Théodoret, comme on le voit par ſes Commentaires, ou ſes Scholies (52). St. Chryſoſtome les explique auſſi (53).

℣. 29. Voici la remarque de Clement d'Alexandrie. Il ne veut pas que l'on mange des viandes offertes aux Idoles, *à cauſe de la foibleſſe des gens ſoupçonneux* (54). St. Paul a dit (Ἀσθενοῦς ὄντος) *qui eſt foible*; mais Clement, qui cite de mémoire, a mis (Ἀσθενοῦσα) *foible*. Le ſens eſt, que ce ſont des gens qui ſont enclins aux ſoupçons, & qui tombent facilement dans ce défaut.

℣. 30. Précepte de Zoroaſtre: *Louant Dieu de toutes les choſes qu'il a créées: Celui qui rendra ainſi graces à Dieu pour chaque morceau qu'il mangera, ſera béni de* Churdad *& de* Murdad (55). Ces noms ſont des noms d'Anges.

(48) Baruch VI. vſ. 27.

(49) Καθ' ὑπεξαίρεσιν τῶν δηλουμένων κατὰ τὴν Ἐπιστολὴν τὴν καθολικὴν τῶν Ἀποστόλων ἁπάντων &c. Strom. Lib. IV. p. 512. 513.

(50) Act. XV. vſ. 24. & ſuiv.

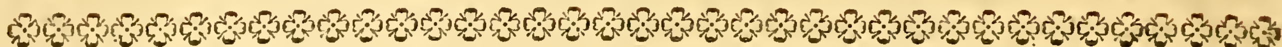
(51) *Putavit enim autor abſtinentiam ab immolatis, & reliquis quorum eſum probibuerunt Apoſtoli, eſſe rem in ſe neceſſariam.* In Clem. Alex. p. 606.

(52) Pag. 170.

(53) Hom. XXV. p. 540.

(54) Διὰ τὴν ὀλισθηρῶς τὰ πολλὰ ὑπολαμβανόντων ὑδαρότητα, εἰς ἣν συνείδησις ἀσθενοῦσα μολύνεται. Pædag. Lib. II. 1. p. 143.

(55) *Pro omni re, quam Deus creavit, laudes reddendo, nempe pro quavis buccella, quam aliquis boc modo comedet, cum Vagi* (id eſt, cum gratiarum actione, & menſæ benedictione,) *is à Churdad & Murdad benedictionem reportabit.* Lib. *Sad-Der*, Porta XXII. p. 448. apud Hyd. de Veter. Perſ. Rel.



CHAPITRE XI.

℣. 2. *Je vous ai données*] Παραδίδωμι signifie *ordonner*. Juſtin Martyr, parlant de l'Euchariſtie, dit, que J. C. nous a *commandé* (1) de la faire. De même de l'Oblation de farine, il dit qu'elle a été *commandée* (2).

℣. 3. *De tout homme*] *Fidèle*, ajoute Théodoret. Il explique cela de l'Humanité de J. Chriſt.

℣. 4. *Selon la coûtume des Grecs, ils nourriſſoient leurs cheveux, & prioient Dieu, la tête couverte d'un voile* (3). C'eſt une marque de deuil, de timidité, de confuſion, que d'avoir le viſage couvert. *Haman s'en retourna dans ſa maiſon tout affligé, & ayant le viſage couvert* (4). Je ne ſçais ſi Théodoret ne ſe trompe pas ici. Les Grecs avoient-ils la tête couverte? Etoit-ce la coûtume chez eux? *Les Anciens ſe découvroient la tête, & ſe levoient à la rencontre des perſonnes qu'ils reſpectoient, ou à qui ils vouloient faire honneur .... Croyant qu'en rendant honneur à quelqu'un, il falloit avoir la tête nue & découverte* (5). Cependant, dans le Culte de la Divinité, il faut que, chez les Romains, on en uſât autrement. *Avant* Caïus Caligula, *on ſe contentoit de ſaluer les Empereurs; mais lui ordonna qu'on l'adorât comme un Dieu, la tête voilée. Bientôt après,* Diocletien, *par une inſolence inſupportable, contre la coûtume des Anciens, oſa exiger la même choſe.* Le même Auteur continue: *Il ne ſera pas hors de propos de remarquer auſſi, que ſelon une ancienne coûtume, dans les ſacrifices auſſi-bien que dans les autres cérémonies ſacrées, celui qui ſacrifie immole la victime la tête voilée; & ceux qui adorent élevent leur robe juſqu'aux oreilles, afin de paroître plus humbles devant les Dieux, ou afin que, pendant le ſacrifice, ils ne voyent ni n'entendent rien de triſte. Ceux cependant qui ſacrifient à Saturne, comme à l'ami de la vérité, ont la tête découverte. Il en eſt de même de l'Honneur & d'Opis* (6). Il ajoute, que dans les prieres que l'on faiſoit devant le grand autel d'Hercule, les Anciens avoient le même uſage, de prier

(1) Παρέδωκε. Dial. p. 201.

(2) Παραδοθεῖσα. Ibid.

(3) Κατὰ τὸ Ἑλληνικὸν ἔθος, καὶ κομὰς εἶχον, καὶ τὰς κεφαλὰς κεκαλυμμένας ἔχοντες προσεύχοντο τῷ Θεῷ. Theodoret.

(4) Κατὰ κεφαλῆς. Eſther VI. vſ. 12. Il faut ſous-entendre ἔχων.

(5) *Si quem verebantur Veteres, aut honore dignum putabant, ad omnem occurſum* CAPUT REVELANT *& aſſurgunt ...... exiſtimantes* NUDO ET APERTO CAPITE *in exhibendis honoribus eſſe oportere.* Alexander ab Alex. Cap. XIX. fol. m. 84. L. II.

(6) *Cajus Caligula, cùm Cæſares ſalutarentur priùs, adorari ſe juſſit* CAPITE VELATO, UT DEUM. *Mox Diocletianus, ſecordiâ intolerabilis, contra inſtituta majorum,* IDEM EXEQUI AUSUS EST. Ibid. p. 85 .... *Hoc quoque adnotare non pigebit, quod cùm* IN RELIQUIS SACRIS, *qui rem divinam facit, veteri inſtituto,* CAPITE VELATO IMMOLET, *& adorantes* VESTEM AD AURES USQUE ATTOLLANT, UT SE HUMILIORES EXHIBEANT DIIS, *vel ne quid, inter ſacrificandum,* TRISTE AURIBUS AUT OCULIS ACCIPIANT: *Saturno tamen ſacra facientes, velut* VERITATIS CULTORI, CAPITE APERTO IMMOLANT ET INVELATO: HONORI *quoque, &* OPI, *ex vetere inſtituto, dum ſacrum fit,* SEMPER APERTO CAPITE, ET SINE VELAMENTO SUNT. Ibid. p. 94.

prier la tête découverte; ſoit à l'imitation de la ſtatue d'Hercule, qui avoit la tête découverte; ſoit parce que cet autel & le culte d'Hercule étoient plus anciens qu'Enée, qui le premier avoit introduit la coûtume de faire le ſervice divin avec un voile ſur la tête (7). Les Mages en uſoient de même. Ils avoient un voile qui leur couvroit la tête (8). Hyde en allegue une raiſon; c'eſt afin que leur haleine ne ſouillât pas le feu ſacré, devant lequel ils récitoient les prieres. Il faut voir là-deſſus Plutarque (9). On ſe couvre devant un ennemi; on ſe découvre devant un ami. Depuis que J. C. nous a réconcilié avec Dieu, il faut l'approcher à face découverte. *Il paroît par ce que je viens de dire*, dit Cornelius à Lapide, *que les Sacrificateurs ne prioient ni ne ſacrifioient à tête découverte dans le Temple, mais qu'ils la couvroient d'une Tiare; & cela étoit comme un ornement, & leur donnoit un air de majeſté* (10). Obſervons ici, d'après Mr. Aſſemanni (11), que le Patriarche des Neſtoriens officie la tête couverte; celui d'Alexandrie de même; ainſi que les Moines de St. Antoine, les Cophtes, les Abyſſins & les Syriens Maronites.

℣. 5. Κατακαλύπτεσθαι, c'eſt avoir le viſage couvert d'un voile. *Suſanne avoit le viſage couvert d'un voile* (12). *Découvrir le viſage* (13).

Ibid. *Les femmes des Corinthiens avoient accoûtumé de ne point mettre de voile ſur la tête, même pendant la priere; & quelques-unes, qui ſe piquoient d'éloquence, entreprenoient d'enſeigner même dans l'Egliſe* (14).

Ibid. Voyez les Remarques ſur 1 Cor. VII. ℣. 1.

Ibid. Philon, parlant de la Femme accuſée d'adultère, & préſentée au Sacrificateur dans le Temple, s'exprime en ces termes: *Que le Sacrificateur, étendant ſes mains, ôte la couverture de la tête de la femme, afin qu'elle ſoit jugée la tête découverte, & ſans les ornemens de la pudeur; ſelon la coûtume dans les procès capitaux* (15). Dans la ſuite il ſe ſert de la même expreſſion que l'Apôtre (16).

℣. 5. 6. St. Paul ne veut pas que les femmes ſoient raſées. Cette Loi de l'Apôtre fut cauſe du Décret du Concile de Gangres: *Si quelque femme, ſous prétexte de pieté* (17) *& du ſervice divin, ſe fait couper les cheveux que Dieu lui a donnés en mémoire de ſa ſujettion, qu'elle ſoit anathême, parce qu'elle viole le précepte de ſa ſujettion.* Le mot Ἄσκησις eſt mal-aiſé à exprimer. Il renferme l'idée de quelque pratique auſtère, qui eſt louable, qui eſt agréable à Dieu, & qui fait, ou une partie du ſervice divin, ou du moins qui y tend. Dans le Codex Ecclé-

(7) *Et capite ante aras Phrygio velatus amictu.* Æneid. II. vſ. 545.

(8) Voyez Th. Hyde de Relig. Vet. Perſ. p. 344.

(9) Quæſt. Rom. p. m. 266.

(10) *Ex dictis liquet, Sacerdotes, in templo, non nudo capite, ſed tiara tecto, oraſſe, & ſacrificaſſe, idque ornatûs ac majeſtatis cauſâ.* In Exod. XXVIII. vſ. 40.

(11) Tom. III. Part. II. p. 309.

(12) Κατακεκαλυμμένη. Suſanne vſ. 30. 31.

(13) Ἀποκαλύπτειν. Ibid.

(14) Καὶ γὰρ εἰώθασιν αἱ Κορινθίων γυναῖκες, οὐδὲ κατὰ τὸν τῆς προσευχῆς καιρὸν καλύπτειν τὰς κεφαλάς. ἔνιαι δὲ ἐπ' εὐγλωττίᾳ σεμνυνόμεναι καὶ διδάσκειν ἐπεχείρουν ἐν ἐκκλησίᾳ. Theod. in vſ. 1.

(15) Ὁ δ' ἱερεὺς λαβὼν προτεινέτω τῇ γυναικὶ, καὶ τὸ ὑπίκρανον ἀφελὼν, ἵν' ἐπικρίνηται γεγυμνωμένη τῇ κεφαλῇ τὸ τῆς αἰδοῦς περιῃρημένη σύμβολον, ᾧ ταῖς εἰς ἀπαναιτίαις ἔθος χρῆσθαι. De Legibus ſpec. p. m. 606.

(16) Ἀκατακαλύπτῳ κεφαλῇ. Ibid.

(17) Διὰ νομιζομένην ἄσκησιν. En marge il y a θεοσέβειαν. Canon. 17.

Ecclésiastique Romain, où cet Article est le 16, on a traduit, *jugeant convenir à la Religion* (18). Cependant la coûtume de raser les filles qui faisoient profession de continence étoit déja introduite.

℣. 6. *St. Paul ne dit pas simplement*, dit St. Chrysostome, *qu'elle soit couverte* (Καλυπτέσθω), *mais qu'elle soit bien couverte de tout côté* (Κατακαλυπτέσθω) (19).

℣. 7. Voici toute la Note de Théodoret: *L'Homme est l'image de Dieu, non selon le corps, ou seulement selon l'ame, mais selon le seul principe de domination. Il est donc l'image de Dieu, parce qu'il a l'empire sur toutes les choses de la terre. Or comme la femme est sous la puissance du mari, ou de l'homme, elle est la gloire de l'homme, & comme une image de l'image. Car elle commande aussi aux autres choses, mais elle est soûmise au mari* (20).

℣. 9. *Crée*] (Ἐκτίσθη) Il faut le remarquer une fois. On s'est accoûtumé insensiblement à dire & à croire, que Κτίζειν, *créer*, signifie faire quelque chose de rien. Il paroît par cet endroit, que St. Paul n'a point eu cette idée, l'homme n'ayant pas été fait de rien. Ce mot ne signifie, dans les Ellenistes, que *faire*, *former*. Ils rendent le mot Hébreu *Jatza*, qui veut dire *former*, tantôt par Κτίζειν, *créer*, tantôt par Ποιεῖν, *faire*, & par Καταδείκνυναι, qui signifie *faire voir*, mais qui se prend aussi pour *faire exister*. Et à l'égard de *Hasa*, ils le traduisent indifféremment par Ποιεῖν, *faire*, & par Κτίζειν, *créer*. Je remarque même, que l'Auteur de l'Ecclésiastique a dit, qu'*avant que les actions des hommes fûssent créées* (21), *Dieu les a connues*. Il dit, que *l'orgueil n'a point été créé avec l'homme, ni la colere avec les enfans des femmes* (22).

℣. 10. *La puissance*] (Ἐξουσίαν) Dans St. Irenée *Voile* (23), & dans son Interprête de même (24).

Ibid. *La femme doit être voilée, à cause des Anges*] Je dis *voilée*, parce que c'est le sens. Voici un exemple des fausses explications que suggèrent à de bons Esprits, des erreurs dont ils sont prévenus. Tertullien, qui avoit lû le fabuleux Livre d'Enoch, comme on le voit par un de ses Ouvrages (25), y avoit appris que les Anges, devenus amoureux des filles des hommes, les avoient épousées, & en avoient eu des enfans. Prévenu de cette imagination, commune à la plupart des Anciens, il s'imagina que St. Paul avoit voulu dire, que les femmes & les filles devoient être voilées, pour ne pas donner de l'amour aux Anges qui se trouvent dans les Assemblées des Fidèles. C'est ce qu'on voit par ce passage: *Il faut prendre d'autant plus de soin que les Vierges soient voilées à cause des Anges, que c'est à cause des Vierges que les Anges ont péché*

(18) *Religioni judicans convenire.*

(19) Ὥστε ἀκριβῶς πάντοθεν περιεστάλθαι. Hom. XXVII.

(20) Εἰκὼν Θεοῦ ὁ ἄνθρωπος, οὔτε κατὰ τὸ σῶμα, οὔτε κατὰ ψυχὴν, ἀλλὰ κατὰ μόνον τὸ ἀρχικόν. ὡς ἁπάντων τοίνυν τῶν ἐπὶ τῆς γῆς τὴν ἀρχικὴν πεπιστευμένος, εἰκὼν προσηγόρευται τοῦ Θεοῦ. ἡ δὲ γυνὴ, ὡς ὑπὸ τὴν τοῦ ἀνδρὸς ἐξουσίαν τελοῦσα, τοῦ ἀνδρός ἐστι δόξα, καὶ οἷον εἰκόνος εἰκών· ἄρχει μὲν γὰρ καὶ αὐτὴ τῶν ἄλλων, ἀλλ' ὑποτετάχθαι τῷ ἀνδρὶ προσετάχθη.

(21) Πρὶν ἢ κτισθῆναι.

(22) Συνεκτίσθη. Chap. X. vs. 22.

(23) Κάλυμμα.

(24) Velamen. p. m. 32. Héréf. des Valentiniens.

(25) De Habitu muliebri.

ché (26). Il faut excuſer ces ridicules explications, qui ne regardent point la Foi: mais il faut en même tems ſe ſouvenir, qu'une infinité de fauſſes explications de l'Ecriture n'ont point d'autre cauſe que des erreurs dont on eſt prévenu, & que l'on cherche d'appuyer. L'Auteur du Sad-Der, parlant d'une femme adultère, dit, qu'*elle ſera malheureuſe auprès de Dieu, & honteuſe auprès des Anges* (27).

Ibid. *A cauſe des Anges*] *Ce ſont les Juſtes*, dit Clement d'Alexandrie, *qui ſont ces Anges. Il faut que la femme ſoit voilée, pour ne pas être un ſujet de ſcandale aux gens de bien. Car pour les Anges du Ciel, ils ne laiſſent pas de la voir, toute voilée qu'elle eſt* (28). *A cauſe des Anges*, dit Paulin Evêque de Nole; *c'eſt-à-dire, ceux qui ſont diſpoſés à ſeduire, & que les ſaints jugeront. Car, ſemblables au ſerpent qui attaqua Eve & non pas Adam, ils s'attachent aux vaiſſeaux les plus fragiles* (29). Le ſens eſt, que l'Apôtre veut que les femmes ſoient voilées dans les égliſes, afin qu'elles n'y ſoient pas expoſées aux tentations des mauvais Anges. C'eſt la modeſtie qui ſert à garantir leur pudeur.

℣. 11. Théodoret a lu ici *au monde* (Ἐν κόσμῳ), au lieu de *au Seigneur* (Ἐν κυρίῳ); & cela paroît auſſi par ſon Commentaire, où il dit: *C'eſt par leur commerce que le genre humain s'eſt propagé* (30).

℣. 14. *La Nature* eſt oppoſée à la *Loi*, à la *coûtume*, à *l'inſtruction*. Xenophon l'a employé dans ce ſens, quand il dit: *Le combat que je vois que tous les hommes ſçavent naturellement* (31).

Ibid. *La Nature elle-même ne* &c.] Théodoret, parlant des Loix de Platon, qui vouloit que les femmes pratiquaſſent les exercices des hommes, dit, en condamnant cette imagination: *La Nature a diſtribué à chaque ſexe ſes dons. Elle a donné aux femmes le ſoin de filer la laine; aux hommes celui de cultiver les champs & de faire la guerre* (32). St. Ambroiſe, en parlant d'Abigaïl, que David épouſa, dit: *Le dépouillant des vetêmens de ſa captivité, & ayant raſé tous les cheveux de ſa tête &c.* (33). L'Auteur des Annotations dit ſur ce dernier mot, „ que St. Ambroiſe peut faire alluſion, non ſeulement au Chap. XXI. du Deuteronome, mais „ encore aux uſages des Romains: ils avoient accoûtumé de raſer la tête à „ ceux qu'ils affranchiſſoient. Que me reſte-t-il, fait dire Plaute à un de ſes „ Acteurs,

(26) *Tantò magis propter Angelos virgines velari debent, quantò magis propter virgines Angeli deliquiſſe potuiſſent.* De Virginibus velandis, Cap. VII.

(27) *A Deo erit in miſeria, & difficultate plurima, & apud Angelos in dedecore multo.* Port. 74. apud Hyde p. 474.

(28) Ἀγγέλους δὲ φησὶ τοὺς δικαίους καὶ ἐναρέτους: καταλυπτέσθω οὖν, ἵνα μὴ εἰς πορνείαν αὐτοὺς σκανδαλίσῃ: οἱ γὰρ καὶ ἐν οὐρανοῖς ἄγγελοι, καὶ κατακεκαλυμμένην αὐτὴν βλέπουσιν. Vide Fragm. Clem. Alex. Edit. Pott. T. II. p. 1014.

(29) PROPTER ANGELOS; *illos videlicet ad ſeductionem paratos, de quibus Sancti judicabunt. Hi enim petulantiùs in infirmiora vaſa, ſicut non Adam, ſed Evam coluber aggreſſus eſt.* Epiſt. IV. ad Severum p. 61.

(30) Διὰ γὰρ τῆς συζυγίας καὶ κοινωνίας ηὐξήθη τὸ γένος.

(31) Φύσει ἐπισταμένους. Cyrop. Lib. II. Cap. 7. Annot. Lamb. Bos.

(32) Ἡ μὲν γὰρ φύσις ἀπένειμεν ἑκατέρῳ γένει τὰ πρόσφορα: γυναιξὶ μὲν ταλασίαν, ἀνδράσι δὲ γεωργίαν, καὶ πολεμικὴν ἐμπειρίαν. To. IV. Serm. IX. de Legibus.

(33) *Exuens eum veſtimentis captivitatis, & depoſitis omnibus capitis ſui capillis &c.* Epiſt. Lib. V. Ep. 1.

„ Acteurs, qu'à recevoir un chapeau après m'être fait raſer la tête? Je penſe „ que les Moines ont pris de-là la coûtume de ſe raſer la tête, parce qu'ils „ ſe reconnoiſſent pour libres en J. C. Au contraire, ceux qui ont quelque cho- „ ſe de ſervile dans leurs mœurs, ſont cenſés conſerver leurs cheveux d'eſ- „ claves. Il en étoit tout différemment des Nazaréens, ſur la tête deſquels „ jamais le raſoir ne paſſoit (34)". On peut voir là-deſſus le Livre de Syneſius, intitulé *l'Eloge de la Tête chauve* (35). B. Rhenanus fit imprimer en 1515, une Traduction de ce petit Ouvrage, avec *l'Eloge de la Folie* par Eraſme. C'eſt-là que Syneſius montre, que la *Chevelure* eſt très-malféante aux hommes, & qu'il dit: „ Mais le ſoin de nourrir ſa Chevelure a toûjours été par „ tout le monde honorable aux femmes; & l'on n'a jamais ouï qu'une femme „ ait fait paſſer le raſoir ſur ſa tête; & depuis le commencement du monde, „ juſques à maintenant, on n'a jamais vû de femme ſans cheveux. Mais il n'y „ a point d'homme qui, étant devenu vieux, ne devienne enfin chauve. C'eſt „ pourquoi le manque de cheveux eſt le but de la Nature, auquel tous ne ré- „ pondent cependant pas". Et à la fin du Livre: „ Ceux que nous oppoſons aux „ perſonnes qui nourriſſent leur Chevelure ſont certaines gens très-dignes de „ louanges; du nombre deſquels il y en a qui ſont Prêtres, Prophetes, Di- „ recteurs des Temples des Dieux, Pédagogues & Précepteurs dans les Col- „ leges, Généraux, Officiers & Soldats dans les armées; & d'autres qui ſont „ d'autres choſes..... Lorſque les Peintres veulent repréſenter un Efféminé „ ou un Adultère, ils le peignent avec ſa Chevelure: ſi au contraire il s'a- „ git d'un Philoſophe, ou du Directeur de quelqu'égliſe, ils le peindront „ chauve; ce qui eſt accompagné d'une certaine gravité (36)". Homere, appelle les Grecs, *Chevelus* (37). C'eſt une épithète honorable. Cela ſert à expliquer, pourquoi St Paul parle de cela dans cette Epître (38).

Ibid. *Nourrit ſa chevelure*] Paulin a employé la même expreſſion: *Le Nazaréen*

(34) *Alluſum videri poteſt, præterquam ad XXI. Deuteronomii, etiam ad mores Romanos, qui eorum, quos manumittebant, caput radere ſoliti ſunt. Plautus*: QUID SUPEREST, NISI UT, RASO CAPITE, ACCIPIAM PILEUM? *Arbitrorque ideo inſtitutum ut Monachi radantur, quod ſe agnoſcant liberos Chriſti. Contra, qui ſervile quiddam in moribus habent, dicuntur ſerviles pilos retinere. Diverſum in Nazaræis, in quorum caput novacula non aſcendebat.* Vid. Ambroſ. Oper. Vol. II. Col. 670.

(35) φαλάκρας ἐγκώμιον, Calvitii laus.

(36) *Fœminis verò ſemper, & ubique terrarum, fuit decorum ſtudium comandi, neque auditum fœminam caput novaculæ ſubmiſiſſe, nec viſa eſt à ſæculo calva fœmina. Sed non fuit vir, qui ad extremam venit, qui non calvus factus fuerit. Quare calvitium eſt finis naturæ, quem non omnes aſſequuntur..... Quos autem opponimus comatis, ſunt laudatiſſimi quidam. E quorum numero ſunt, qui in Deorum Templis ſunt, Flamines, Prophetæ, Æditui: in Gymnaſiis, Præceptores, Pædagogi: in Militia, Imperatores, ac Manipularii, & alii, qui aliis præſtare creduntur..... Pictores, cum Cynædum, Adulterumve pingere volunt, comatum videbis: ſin Philoſophum, Ædituumve, calvum conſtituet, quiddam gravitatis præ ſe ferens.* Dans l'Edition Grecque de cet Ouvrage, parmi les autres de Syneſius, publiés par Turnebe Paris 1553. Les paſſages ſont aux pag. 54. & 59.

(37) Καρηκομόωντας Ἀχαιούς. Iliad. Lib. II. init.

(38) Vide notam Spondani p. m. 28.

réen Chrétien nourrit ſa chevelure, & en orne ſa tête ſacrée (39). Le Jéſuite Roſveide en rapporte auſſi un exemple (40), tiré de Virgile: *Nourrir ſes cheveux en l'honneur des Dieux* (41), Euripide (42), Homere (43) & Horace (44) de même.

Ibid. Philon, faiſant parler Moïſe aux bergers qui prenoient l'eau que les filles de Jethro avoient tirée, leur reproche ainſi leur pareſſe: *Je ne vois en vous qu'une longue & épaiſſe chevelure, de l'embonpoint; mais je n'y vois point des hommes* (45).

Ibid. Tertullien, parlant des hommes qui portoient de longs cheveux, dit, *qu'ils les nouoient, ou comme les Barbares, ou comme les Athéniens, ou comme les Germains* (46).

℣. 15. *Les cheveux ont été donnés* à la femme *pour lui ſervir de voile*] Ce n'eſt pas tout-à-fait cela: car le voile couvrant le viſage, & les femmes ne portant pas les cheveux épars ſur le viſage, ils ne ſçauroient leur tenir lieu de voile. C'eſt donc ſeulement pour leur couvrir la tête. On apprend de Tertullien, comment elles les portoient en Afrique: car ces ſortes d'uſages varient ſelon les lieux & les tems. On voit par-là, que les filles en Afrique raſſembloient leurs cheveux, & s'en couvroient en quelque ſorte la tête (47). Au reſte, cet Auteur, qui a pour but de montrer que la coûtume d'Afrique, où les femmes étoient voilées, & les filles ne l'étoient pas, eſt contraire à la bienſéance & à l'ordonnance de l'Apôtre, ajoute, que, ſuivant le commandement de St. Paul, les filles portoient de ſon tems le voile à Corinthe.

℣. 16. Clement d'Alexandrie a défini le caractère *Eriſtique*, dans ces mots: *Son origine eſt la bonne opinion qu'on a de ſes ſentimens; l'acte même eſt la diſpute; & la fin qu'on ſe propoſe eſt la victoire* (48).

℣. 17. Théodoret remarque, *que les riches & les pauvres avoient accoûtumé de manger enſemble dans l'egliſe après* la myſtique Liturgie. *Cette coûtume étoit d'un grand ſoulagement pour les pauvres; puiſque les riches apportoient les proviſions de chez eux, & en faiſoient part aux* pauvres *participans de la foi. Mais dans la ſuite*

(39) *Sanctumque Chriſto Nazaræus verticem*
PASTIS *adornet* CRINIBUS.
Carm. XIII. p. 496.

(40) In Notis p. 840.

(41) *Sacrum tibi paſcere crinem.* Æneid. Lib. VII.

(42) Πλοκαμὸν τρεφεῖν. In Bacch.

(43) Χαιτὴν τρεφεῖν. Iliad.

(44) *Sapientem paſcere barbam &c.* Satyr. Lib. II. Sat. 3.

(45) Χαῖται βαθεῖαι, καὶ σάρκες ὑμεῖς ἐστὲ, οὐκ ἄνδρες. De Vita Moſ. Lib. I. p. 474.

(46) *Aut ſtropulos Barbarorum, aut cicadas Athenienſium, aut cirros Germanorum, tænias & faſcias. Priſci Latini ſtruppos dixere. Eſt autem Græcum στρόφος, & στροφίον. Cicadas Athenienſium. Athenienſes τεττιγοφόροι, crines implexos fibulâ in cicadam conformatâ nectebant. Cirros Germanorum: crinibus in nodum tortis.* De Veland. Virg Cap. X. Tacite dit auſſi: *Inſigne Gentis obliquare crinem, nodoque ſubſtringere.* De morib. Germ.

(47) *Quod honor ſit mulieris redundantia capillorum, quia coma pro operimento eſt, utique hoc maximè virgini inſigne eſt, quarum & ornatus ipſe propriè ſic eſt, ut concumulata in verticem, ipſum capitis arcem ambitus contegat.* De veland. Virginib. Cap. VII.

(48) Τῆς ἐριστικῆς ἀρχὴ μὲν, τὸ δόξαν. ἔργον δὲ, τὸ ἀγώνισμα, καὶ τέλος ἡ νίκη. Strom. Lib. I. p. 289.

ſuite il s'y gliſſa des abus; parce que les riches mépriſoient les pauvres. 1. *Après la myſtique Liturgie* (49): on voit par-là, qu'il croit que les Agapes ſe faiſoient après la Ste Cène. 2. *Participans de la foi* (50): voilà Μετουσία pour *communion de foi*, *conſubſtantiation.*

℣. 18. *Des Schiſmes*] *Non pas touchant les Dogmes, mais touchant la Primauté*, dit Théodoret (51).

℣. 19. Il s'agit de diſputes, & non de diverſités de *Dogmes* (52). *Cet* IL FAUT, *ne ſignifie pas la néceſſité. Ainſi J. C. a dit, qu'il étoit néceſſaire qu'il arrivât des ſcandales. Prévoyant parfaitement ce qui devoit arriver, il l'a prédit, mais il ne l'a point fait arriver* (53). *Mais, dit le divin Apôtre, cela ne fait aucun tort. Les méchans étant repris, la probité & la vertu des gens de bien ſe manifeſtent* (54). Remarquez que Δόκιμος ſignifie *la probité.*

Ibid. *Approuvés*] (Δόκιμοι &c.) Clement d'Alexandrie remarque, *que l'Apôtre appelle approuvés, ou ceux qui, venant à la foi, embraſſent la doctrine du Seigneur avec plus de choix que les autres; comme des habiles Banquiers, qui diſcernent la monnoye de leur Souverain de la fauſſe: ou bien ceux qui ſont déja illuſtres dans la foi, & qui en ont donné des preuves, tant par rapport aux mœurs, que par rapport à la connoiſſance* (55).

℣. 20. *Le Souper du Seigneur*] Voici comme Théodoret explique cet endroit par rapport aux Agapes: „ La ſainte Cène eſt commune aux riches, „ aux pauvres, aux maîtres, aux ſerviteurs &c. Il falloit donc que les tables „ des Agapes fûſſent de même communes à tous, & imitaſſent la Cène du „ Seigneur, où tous ſont également invités: & c'eſt ce que vous ne faites „ pas (56)". Il appelle les tables des Agapes, *des tables communes* (57). Ainſi ces Agapes étoient diamétralement oppoſées à la Ste. Cène. Voyez auſſi ſur le ℣. 31., où il confirme ce qu'il a dit; c'eſt que St. Paul ne parle de la Ste. Cène, que pour leur montrer, par cet exemple, comment ils devoient en uſer dans les Agapes.

Ibid. Mr. Simon a mis dans ſa Note ſur cet endroit: *Le mot de Cène ne ſignifie pas l'Euchariſtie, mais le Feſtin ou le Souper qui l'accompagnoit, & que les premiers Chrétiens faiſoient en mémoire du ſouper que J. C. fit avec ſes Apôtres, lorſqu'il inſtitua l'Euchariſtie.* Le ſentiment de Mr. Simon n'eſt pas celui des Anciens. Théodoret dit, *qu'il appelle le Souper du Seigneur, le Myſtère du Seigneur* (58). Des gens blâment les Reformés d'appeller l'Euchariſtie la Cène du Seigneur: Quelle impertinente critique! *Il a pû*, dit St. Auguſtin, *appeller la Cène même, le*

(49) Μετὰ τὴν μυστικὴν λειτουργίαν.

(50) Μετουσίαν τῆς πίστεως.

(51) Ἀλλὰ τὰ τῆς φιλαρχίας.

(52) Αἱρέσεις τὰς φιλονεικίας λέγει. Theod.

(53) Οὐκ αὐτὸς γένεσθαι ἠνάγκασεν. Ibid.

(54) Ἐλεγχομένων τῶν πονηρία συζώντων, τῶν ἀρίστων ἀνδρῶν τὸ δόκιμον δείκνυται. Ibid.

(55) Δοκίμους ἤτοι τοὺς εἰς πίστιν ἀφικνουμένους λέγει ἐκλεκτικώτερον προσιόντας τῇ κυριακῇ διδασκαλίᾳ, καθάπερ τοὺς δοκίμους τραπεζίτας τὸ κίβδηλον νόμισμα ἀπὸ τοῦ παραχαράγματος διακρίνοντας, ἢ τοὺς ἐν αὐτῇ τῇ πίστει δοκίμους &c. Strom. Lib. VII. p. 754.

(56) Ἐκείνου γὰρ πάντες ὁμοίως μεταλαμβάνουσι, καὶ οἱ πενίᾳ συζῶντες, καὶ οἱ πλούτῳ κομῶντες, καὶ οἰκέται, καὶ δεσπόται, καὶ ἄρχοντες, καὶ ἀρχόμενοι. ἔδει τοίνυν, φησί, καὶ τὰς κοινὰς τραπέζας εἶναι κοινάς, καὶ τὴν δεσποτικὴν μιμεῖσθαι, ἣ πᾶσιν ὁμοίως πρόκειται. νῦν δὲ οὐχ οὕτως δρᾶτε.

(57) Κοινὰς τραπέζας.

(58) Κυριακὸν δεῖπνον καλεῖ τὸ δεσποτικὸν μυστήριον. In hunc loc.

le tems dans lequel, après avoir reçu le corps, ils alloient bientôt recevoir la coupe. Car l'Apôtre dit ailleurs: Lorsque vous vous assemblez dans un même lieu, ce n'est pas manger la Cène du Seigneur; *appellant Cène du Seigneur la reception de l'Eucharistie* (59).

Ibid. *Ce n'est pas manger la Cène du Seigneur*] *Parmi ceux que l'on nomme Orthodoxes, n'y en a-t-il pas qui se portent à faire des choses qui sont bonnes, sans sçavoir ce qu'ils font? C'est pourquoi le Sauveur, lorsqu'il eut pris du pain, parla premièrement, & rendit graces. Ensuite, après avoir rompu ce pain, il le présenta* (ou le mit devant ses Disciples) *afin que nous en mangions d'une manière conforme à la raison, & qu'étant instruits par les Ecritures, nous lui obéissions dans la conduite de notre vie* (60). Remarquez bien, qu'en parlant du pain, l'Auteur dit: *Il le prit, le rompit, & le mit devant ses Disciples.*

℣. 21. *Chacun mange ce qu'il a fait porter*] Ces repas étoient ceux que l'on a appellés *Agapes*, ou Festins de charité, d'amour mutuel. Cette coûtume & ce nom n'ont pas été inconnus aux Payens. Ils avoient leurs *Festins d'amitié*, qui se faisoient comme ceux des Chrétiens, chacun y faisant porter son plat. Ils les nommoient *Soupers réunis* (Ἔρανους). Pindare en parle dans sa première Ode Olympique: *Quand mon Pere vous a invité au Souper réuni fait selon la Loi* (61). Sur quoi *Elie Benoît*, dans son Commentaire sur Pindare, a fait cette remarque: „ Athénée a défini cette sorte de Festins. *Eranoi*, sont des Festins, où tous „ ceux qui y assistent contribuent. On les a nommés de la sorte du verbe „ Συνερᾶν, qui signifie *faire porter ensemble*, ou *contribuer*. On appelloit ceux „ qui n'y contribuoient rien, *Asymboloi* ". Benoît ajoute, *qu'il semble que cette espece de Festins ait tiré son nom d'un mot Grec qui signifie* aimer; *parce que, en signe* d'amitié, *des* amis *mangeoient ensemble* (62). Selon cette étymologie, qui convient aussi-bien que celle d'Athénée, le mot d'*Eranos* répondroit à celui d'*Agape*, Festins entre amis, & destinés à cimenter l'amitié entre eux.

Ibid. Théodoret semble prendre ici à la lettre μέθυει, *s'ennyvre*. Il remarque deux defauts: c'est que le riche *mange à part, & boit à part* (63), & que de plus il est yvre. Μεθυεῖν ne signifie que *boire un peu largement*, & jusqu'à la gayeté. Cela est prouvé par un passage de Clement d'Alexandrie. Il permet aux Vieillards, *qui sont*, dit-il, *retenus comme par deux ancres, sçavoir par la raison & par l'âge, contre les tempêtes de la concupiscence*; il leur permet, dis-je, *de boire jusqu'à la gayeté, dans le Festin* (64). Il dit de plus, *que les*

(59) *Ipsam enim potuit appellare cœnam, quo jam corpus acceperant, ut deinde calicem acciperent, Apostolus namque alibi dicit:* Convenientibus ergo vobis in unum, non est Dominicam cœnam manducare; *hanc ipsam acceptionem Eucharistiæ Dominicam cœnam vocant.* Ep. 118. Januano.

(60) Οὐχὶ δὲ καὶ οἱ ὀρθοδοξάσαι καλέμενοι, ἔργοις προσφέρονται καλοῖς, ὐκ εἰδότες ἃ ποιῦσιν; διὰ τῦτο ἦν ὁ Σωτὴρ, ἄρτον λαβὼν πρῶτον, ἐλάλησεν, καὶ εὐχαρίστησεν. εἶτα κλάσας τὸν ἄρτον, προέθηκεν, ἵνα δὴ φάγωμεν λογικῶς, καὶ τὰς γραφὰς ἐπιγνόντες πολιτευσώμεθα καθ' ὑπακοὴν. Clem. Alex. Strom. Lib. I. p. 292.

(61) Ὅτε τ' ἐκάλεσε πατὴρ τὸν ἐννομώτατον
Ἐς ἔρανον.

(62) *Dici videtur* (hoc genus convivii) ἀπὸ τῦ ἐρᾶν, *quod ita inter se, in amicitiæ symbolum, homines commessatum conveniebant, qui* ἐρασαὶ *vocantur.*

(63) Καὶ ὅτι μόνος πίνει, καὶ ὅτι μέθυει.

(64) Ἱλαρώτερον ἐπιτρεπτέον μεταλαμβάνειν τῦ ποτῦ. Pæd. Lib. II. p. 152.

les désirs des Vieillards étant moins violens, l'yvresse est moins à craindre pour eux (65). Mais afin que l'on ne croye pas, que ce que St. Clement appelle μέθη, soit ce que nous nommons *yvresse*, il ajoute aussi-tôt: „ Que cette permission qu'il „ donne aux vieillards a ses bornes; & ces bornes sont, que la mémoire & la „ raison conservent toute leur lumiere; que ni l'une ni l'autre ne soit troublée, „ & que le corps demeure droit, & ne chancelle point (66) ". Plaçons ici tout de suite les définitions que ce sçavant Homme nous a données des defauts & des excès des hommes par rapport à l'usage du vin, & les noms propres qui les désignent: *L'Yvresse*, dit-il, *consiste à boire trop de vin; les excès à cet égard rendent comme forcené; la Crapule est l'incommodité & le dégoût qui naît de l'yvresse; on lui donne ce nom, parce qu'elle cause des picottemens & des douleurs de tête* (67). *St. Paul se sert aussi du terme de* πάροινος, qui signifie *adonné au vin* (68).

Ibid. *L'autre est yvre*]. Je soupçonne que cela veut dire, *l'autre est rassasié. Enyvrer* est, dans le stile des Hébreux, *combler de biens*. Il y en a divers exemples. En voici un que je noterai: *La sagesse rassasie ceux qui craignent le Seigneur, & elle les enyvre de ses fruits* (69).

Ibid. *L'autre est yvre*] (Ὃς δὲ μεθύει) Je mettrai ici la Note de Drusius sur un passage du premier Livre des Macchabées. Il s'agit de Simon, qui *avoit bû un peu largement* (70). „ Ce terme, dit-il, que j'ai rendu par *boire un peu large-* „ *ment*, signifie aussi *boire jusqu'à être rassasié*. C'est le sens qu'il a Jean II. ℣. 10. „ & Genese XLIII. ℣. 34., où il y a *Schacar* dans l'Hébreu. C'est dans ce sens „ qu'il faut aussi expliquer ce passage d'Aggée I. ℣. 6. *Vous avez bû, mais non* „ *pas jusqu'à être rassasié*. De même *Syrach* I. ℣. 8. (71).

℣. 24. *Ayant rendu graces*] *Après que le Président de l'assemblée a rendu graces*, dit Justin Martyr, *les Diacres que nous avons appellés, font participer ceux qui sont présens au pain, au vin & à l'eau qui ont été bénis, & en donnent pour porter aux absens* (72). On voit-là quelle étoit la consécration des premiers Chrétiens. Elle consistoit toute entiere dans les actions de graces que l'on rendoit à Dieu. Le peuple avoit sa part à cette consécration; car il l'avoit aux actions de graces, en criant *Amen*, après que l'Evêque avoit prononcé les bénédictions qu'il offroit à Dieu, avec toute l'assemblée. Il est bien vraisemblable que les paroles, *Ceci est mon corps*, n'entroient point dans ces actions de graces: & de-là vient qu'il y a plusieurs Liturgies Orientales où elles ne sont point; ce qui peut être une marque de leur ancienneté. Ces actions

(65) Ὀυδὲ γὰρ ὡς ἐπιπλεῖστον ἐγκυμαίνονται ἔτι τῶν πρεσβυτέρων αἱ ὀρέξεις περὶ τὰ τῆς μέθης ναυαγία. Ibid.

(66) Μέχρις οὗ τὸν λογισμὸν ἀσείστον διατηρήσωσι, καὶ τὴν μνήμην ἔνεργον, καὶ τὸ σῶμα ἀσάλευθον &c. Ibid.

(67) Clem. Alex. Pæd. Lib. II. 2. p. 159.

(68) 1 Timoth. III. vs. 3.

(69) Μεθύσκει Eccl. I. vs. 24.

(70) Ἐμεθύσθη. Chap. XVI. vs. 16.

(71) *Ita sumitur hoc verbum* Johan. II. vs. 10. & Genes. XLIII. vs. 34. *ubi* Schacar *in Hebræo. Hinc quoque intelligentiam habet illud*, Hag. I. 6. Bibitis, sed non ad ebrietatem: *sensus enim est*, ad saturitatem. *Sic* Syrach. I. vs. 8. Satiat eos, μεθύσκει αὐτοὺς.

(72) Εὐχαριστήσαντος τοῦ προεστῶτος, καὶ ἐπευφημήσαντος παντὸς τοῦ λαοῦ, οἱ καλούμενοι παρ' ἡμῖν διάκονοι, διδόασιν ἑκάστῳ τῶν παρόντων μεταλαβεῖν ἀπὸ τοῦ εὐχαριστηθέντος ἄρτου, καὶ οἴνου, καὶ ὕδατος, καὶ τοῖς οὐ παροῦσιν ἀποφέρουσι. Apol. II. p. 76.

actions de graces s'addressoient à Dieu, le Pere & le maître de toutes choses, par J. Christ, & par le St. Esprit. C'étoit-là l'unique Consécration, comme je l'ait dit. Cela est clair par Justin Martyr, qui dit: „ Ayant pris le pain „ & le calice, il offre louange & gloire au Pere de toutes choses, par le nom „ de son Fils, & du St. Esprit; avec des actions de graces de ce qu'il a bien „ voulu nous faire ces dons; & ces actions de graces sont assez longues (73) ". Le nom d'Eucharistie étoit déja donné à la sainte Cène, dès le tems de Justin Martyr: *Nous appellons cet aliment*, dit-il, *Eucharistie* (74), non la cérémonie, mais le pain & le vin, parce que ce pain & ce vin étoient *eucharistiques* (75), pour ainsi dire, en ce que l'Evêque, en les prenant, ou les tenant dans ses mains, offroit à Dieu des actions de graces. St. Irenée de même (76).

℣. 26. *Toutes les fois — jusqu'à ce qu'il vienne*] *Car lorsqu'il sera venu, on n'aura plus aucun besoin des symboles de son corps, puisque son corps même paroîtra* (77).

℣. 27. *Sera coupable du corps*] *Cela veut dire, que comme Judas l'a livré, & que les Juifs l'ont insulté, de même ceux qui reçoivent, avec* DES MAINS *impures, son très-saint corps, & qui le mettent dans une bouche souillée, le déshonorent* (78). Remarquez, qu'on voit par-là que l'on recevoit la sainte Cène *de la main*. Et plus bas Théodoret dit encore: *Ici nous voyons les symboles du corps du Seigneur; mais là nous voyons le Seigneur lui-même* (79).

Ibid. *Sera coupable envers le corps & le sang du Seigneur*] Simon a rendu ces paroles par celles-ci: *Sera coupable, comme s'il avoit fait mourir le Seigneur, & répandu son sang.* Cela paroît trop fort; & il n'y a nulle apparence que l'Apôtre ait usé d'une si grande exagération. *L'indignité* dont parle St. Paul, est le mépris des riches pour les pauvres, qui, n'étant pas moins les membres de J. C. que les riches, & étant rachetés, comme eux, par son sang, l'injure qu'on leur faisoit, retomboit sur J. Christ crucifié, Chef & Rédempteur des uns & des autres. Il s'agit, dans tout ce Chapitre, & des Agapes, & de la sainte Cène, parce que les Agapes finissoient ou commençoient par l'Eucharistie. Or l'Eucharistie étant la commémoration de la mort du Seigneur, en usant indignement de l'Eucharistie, on outrageoit J. C. crucifié. L'injure faite au signe & à la cérémonie, retombe sur ce que la cérémonie représente, & sur celui qui l'a instituée.

Ibid. *Sera coupable du corps & du sang du Seigneur*] (Ἔνοχος ἔσαι τȣ͂ σώματος

καὶ

(73) Καὶ οὗτος (c'est l'Evêque ou le Président) λαβὼν (nempe τὸν ἄρτον καὶ τὸ ποτήριον) αἶνον καὶ δόξαν τῷ πατρὶ τῶν ὅλων, διὰ τȣ͂ ὀνόματος τȣ͂ υἱȣ͂, καὶ τȣ͂ πνεύματος τȣ͂ ἁγίȣ, ἀνάπεμπει &c. Ibid.

(74) Καὶ ἡ τροφὴ αὐτὴ καλεῖται παρ' ἡμῖν Ἐυχαριστία. Ibid.

(75) Τȣ͂ ἐυχαριστήθεντος ἄρτȣ, καὶ οἴνȣ, καὶ ὕδατος. Ibid.

(76) Lib. IV. Cap. 34.

(77) Μετὰ γὰρ δὴ τὴν αὐτȣ͂ παρουσίαν, οὐκέτι χρεία τῶν συμβόλων τȣ͂ σώματος, αὐτȣ͂ φαινομένȣ τȣ͂ σώματος. διὰ τȣ͂το εἶπεν, ἄχρις οὗ ἂν ἔλθῃ. Theod.

(78) Οὕτως ἀτιμάζȣσιν αὐτὸν, οἱ τὸ πανάγιον αὐτȣ͂ σῶμα ΧΕΡΣΊΝ ἀκαθάρτοις δεχόμενοι, καὶ ἐναγεῖ προσφέροντες σόματι. Theod.

(79) In Cap. XIII. vs. 12.

καὶ αἵματος τοῦ Κυρίου) St. Auguſtin nous apprend, quel eſt le Corps du Seigneur dont l'Apôtre parle ici (80).

Ibid. *Ou boive*] (Ἢ πίνῃ) L'eſprit de diſpute a cru voir dans cette particule disjonctive *ou*, une preuve, que dès le tems de St. Paul on communioit indifféremment ſous l'une ou l'autre eſpece. Mais c'eſt une vaine ſubtilité; ἢ, *ou*, ſe met ſouvent pour καὶ, &. On peut voir là-deſſus ce qu'a obſervé. M. Simon (81).

℣. 29. *Ne diſcernant point*] (Μὴ διακρίνων) *C'eſt-à-dire, n'examinant pas, ne conſiderant pas comme il faut, la grandeur des choſes préſentes; ne conſiderant pas le poids & l'importance du don* (82). Il y a du préjugé dans cette explication.

Ibid. N'ayant pas pour le corps du Seigneur le reſpect & les égards qui lui ſont dûs. St. Chryſoſtome, parlant des Chrétiens foibles, qui avoient encore quelque reſte de crainte pour les Idoles, dit: *Leur conſcience, n'a pas encore la force de les mépriſer, ni de s'en moquer entierement; mais elle héſite* (83). Elle a encore des reſtes de crainte pour les Idoles: elle croit qu'il y a en elles une vertu qui ſouille ceux qui mangent des viandes qui leur ſont offertes.

Ibid. Zuingle a une penſée fauſſe ſur ce paſſage; la voici: *Le corps de J. C.* c'eſt J. C. homme, & la fonction de la nature humaine: *Le corps du Seigneur,* c'eſt J. C. crucifié, & la mort de J. C. (84). Il ne penſe pas qu'il s'agit alors de célébrer la mémoire de la mort de J. C.

℣. 30. *C'eſt pour cela que pluſieurs ſont malades*] *Celui qui pèche contre ſon Créateur,* dit le fils de Syrach, *tombera entre les mains du Médecin* (85).



CHAPITRE XII.

℣. 1. TOut *cet endroit*, dit St. Chryſoſtome, *eſt fort obſcur*; & *ce qui cauſe cette obſcurité, c'eſt, d'un côté, que nous ignorons les choſes dont il s'agit;* & *de l'autre, qu'elles ont ceſſé d'arriver* (1). Cela fait voir que les dons miraculeux ne ſubſiſtoient plus du tems de *St. Chryſoſtome.*

℣. 2. *Tranſportés*] (ἀπαγόμενοι) Ce mot a une ſignification qui ſe prend en mauvaiſe part, comme on peut voir dans les Dictionaires. *Les maîtres ne prennent pas, parmi leurs domeſtiques, toute ſorte de gens* (2), dit Philon.

℣. 3. Le ſens de St. Paul eſt, que pour connoître ſi une perſonne, qui ſe

(80) In Sermone Catechetico, apud Harduinum Opp. p. 275. ſupra & infra Cap. XII. La Cr.

(81) Hiſt. Crit. du N. T. Part. II. p. 47.

(82) Τουτέστι, μὴ ἐξετάζων, μὴ ἐννοῶν ὡς χρὴ, τὸ μέγεθος τῶν προκειμένων, μὴ λογιζόμενος τὸν ὄγκον τῆς δωρεᾶς. Theod.

(83) Ἀλλ' ἔτι διακρινομένη. Hom. XX. in 1. ad Cor. p. 496.

(84) Tom. I. fol. 393. Ep. Berthold.

(85) Chap. XXXVIII. vſ. 15.

(1) Τοῦτο ἅπαν τὸ χωρίον σφόδρα ἐστὶν ἀσαφές. τὴν δὲ ἀσαφίαν, ἡ τῶν πραγμάτων ἄγνοιά τε καὶ ἔλλειψις ποιεῖ. Hom. XXIX. initio.

(2) Ἀπάγονται. De Creat. Princ. p. 559. initio.

ſe vante des dons ſpirituels, eſt véritablement animée de l'eſprit de Dieu, & non de l'eſprit du Démon, vous avez cette marque: S'il dit & prêche que J. C. eſt le Fils de Dieu, c'eſt un véritable Prophete; s'il dit que Jeſus eſt anathème, c'eſt un Impoſteur, & il eſt animé de l'eſprit du Démon. St. Paul a imité cette régle du caractère que Moïſe a donné pour connoître les faux Prophetes (3). St. Jean l'a auſſi ſuivie, en donnant le caractère qui diſtingue les Eſprits envoyés de Dieu, & ceux qui ne le ſont pas (4).

Ibid. *Quiconque dit que Jeſus ſoit anathème*] Cela déſigne des Juifs, plutôt que des Payens. Ceux-là anathématiſoient J. Chriſt (5).

℣. 6. Valois remarque fort bien, que *toute l'ancienne Théologie des Chrétiens attribue l'Empire ſouverain au Pere, &* l'économie, *c'eſt-à-dire l'adminiſtration & la diſpenſation, au Fils & au St. Eſprit* (6).

℣. 7. *La manifeſtation*] L'Apôtre, dit Théodoret, *n'a pas dit* grace, *mais* manifeſtation. *Car la* grace *eſt donnée à ceux qui ſont jugés dignes du très-ſaint Bâtême*; mais non pas d'une manière évidente (7). *Incontinent après cela, ils parloient diverſes langues, faiſoient des miracles, &, par ce moyen, étoient confirmés dans la foi, & inſtruits de la vérité de la doctrine.* St. Chryſoſtome dit de même: *Il* (l'Apôtre) *appelle les miracles, la manifeſtation de l'eſprit* (8). Le St. Eſprit confère bien la grace dans le Bâtême; mais ce ne ſont plus des dons éclatans. J'ai penſé que φανέρωσις ſignifie la vertu du St. Eſprit, qui découvre aux Fidèles les vérités cachées, qui leur fait entendre les énigmes du V. Teſtament. Le ſens eſt, que „ les vérités que le St. Eſprit découvre à chacun, „ ou plutôt *le don de les découvrir & de les expliquer*, eſt donné à chacun dans la „ vûë du bien public, & de l'utilité générale du corps, & non pour ſoi-mê„ me, ou pour ſon avantage particulier.

Ibid. *La Revélation de l'Eſprit*] Si je ne me trompe, ce n'eſt pas cela. Ce ſont les dons du St. Eſprit, qui, étant deſtinés à l'édification publique, ſe montrent au dehors par leurs divines opérations. *La manifeſtation de l'Eſprit*, c'eſt *l'Eſprit qui ſe manifeſte*, qui ſe montre par des effets extérieurs, & qui eſt différent de ces dons qui ne ſont deſtinés que pour la conſolation de celui qui les reçoit. Le ſens eſt: „ Les dons qui ſe manifeſtent au dehors, „ ſont diſtribués à chacun pour l'utilité commune.

℣. 8. *Sageſſe*] C'eſt la même choſe que *prudence* (9). Et *prudence* regarde la morale, la ſcience des mœurs. *Eſprit de ſageſſe* (10) eſt ſynonyme à *Eſprit de prudence.*

Ibid.

(3) Deuter. XIII. vſ. 1. 2.

(4) 1 Jean IV. vſ. 1. 2. 3.

(5) Καὶ μάλιστα τοὺς ἐν ταῖς συναγωγαῖς καταναθηματίσαντας, καὶ καταναθηματιζομένους ἐπ' αὐτὸν τὸν Χριστὸν &c. Juſt. Mart. Dial. p. m. 207. De même p. 262.

(6) *Vetus omnis Chriſtianorum Theologia Deo quidem Patri monarchiam attribuit, Filio verò, ac Spiritui Sancto* οἰκονομίαν, *id eſt adminiſtrationem, ac diſpenſationem, ut docet Tertullianus adverſus Praxeam.* Not. ad Euſeb. Cap. II. p. 6.

(7) Ἀλλ' οὐκ ἐναργῶς.

(8) Φανέρωσιν δὲ πνεύματος τὰ σημεῖα καλεῖ.

(9) Φρόνησις.

(10) Πνεῦμα σοφίας. Sapien. VII. vſ. 7.

Ibid. *Parole de sagesse*] (Λόγος σοφίας) *Ce n'est pas l'éloquence: c'est la véritable doctrine, & le don de l'expliquer, de la prêcher & de l'écrire* (11). Justin Martyr dit, que *Salomon a eu l'esprit de* SAGESSE; *Daniel, celui d'intelligence & de conseil; Moïse, de force & de pieté; Elie, de crainte; Esaïe, de* SCIENCE (12).

Ibid. *L'esprit de sagesse*] *Le Saint Esprit d'instruction* (13) & *l'Esprit de sagesse* (14), c'est de science. Le même Auteur fait ainsi parler Salomon: *J'ai prié Dieu, & la prudence* (15) *m'a été donnée. Je l'ai invoqué, & l'esprit de sagesse est venu sur moi*, ou *en moi. L'Esprit de sagesse*, c'est *l'Esprit de science*; & *l'Esprit de science*, c'est *la science:* mais cette science est un don de Dieu. *Qui est-ce qui peut connoître tes conseils, si tu ne lui donnes la sagesse, & si tu ne lui envoyes d'en-haut ton St. Esprit* (16)? *Si le Seigneur* (mais le grand Seigneur) (17) *le veut, celui* (qui l'invoque) *sera rempli de l'Esprit d'intelligence* (18). *Et alors il répandra des paroles de sagesse* (19), *comme une pluye, & il louera le Seigneur dans sa priere.* A l'égard de cet *Esprit*, c'est comme une faculté de l'ame, une disposition de l'ame, dont Dieu est l'auteur. Ainsi l'Apôtre parle d'un *Esprit de douceur* (20). Clement d'Alexandrie définit les esprits, *des qualités de l'ame* (21).

Ibid. *L'Esprit de science*] C'est proprement la connoissance des sens cachés & spirituels de l'Ecriture. Il faut sçavoir là-dessus, qu'il s'étoit répandu une Tradition, que N. Seigneur étant ressuscité des morts, instruisit ses trois principaux Disciples, Pierre, Jaques & Jean, des sens mystiques de la Loi & des Prophetes. Peut-être l'origine de cela vient-elle de ce que St. Luc rapporte, que Jesus s'étant joint aux deux Disciples qui alloient à Emmaüs, leur expliqua les Ecritures, & leur fit voir, par des témoignages de Moïse & des Prophetes, que le Christ devoit souffrir, & entrer par les souffrances dans sa gloire. Quelques Anciens ont cru, qu'un de ces Disciples étoit Pierre. Nous avons conjecturé que c'étoit plutôt Jaques. Quoi qu'il en soit, l'ancienne Tradition est, que J. Christ confia à ces deux Disciples le dépôt de la science. Ceux-ci le communiquerent aux neuf autres, & ces derniers aux LXX. Disciples. C'est ce qu'on trouve dans Eusebe (22). Il cite le Livre VII. des *Hypotyposes* de Clement d'Alexandrie. Ces *Hypotyposes*, ou *Instructions*, contenoient les explications mystiques de l'Ecriture. C'est ce que Clement d'Alexandrie a écrit dans le Livre qu'on vient de citer, mais dont il ne nous reste que des Fragmens. Il le repète aussi dans plusieurs endroits de ses Stromates (23). Les LXX. Disciples communiquerent cette science à d'autres; mais on prétend qu'ils ne l'écrivirent point. C'étoit un mystère qu'ils reservoient aux Parfaits. Si l'Epître, qui por-

(11) Λογὸν σοφίας οὐ τὴν εὐγλωττίαν, ἀλλὰ τὴν ἀληθῆ διδασκαλίαν &c. Theod.
(12) Dial. p. 246.
(13) Ἅγιον τὸ πνεῦμα παιδείας. Sapien. I. vs. 5.
(14) Πνεῦμα σοφίας. Ibid. vs. 6.
(15) Φρόνησις. Ibid. Chap. VII. vs. 7.
(16) Ibid. Chap. IX. vs. 17.
(17) Κύριος ὁ μέγας. Eccl. XXXIX. vs. 8.
(18) Πνεύματι συνέσεως. Ibid.
(19) Ἀνομβρήσει ῥήματα σοφίας. Ibid.
(20) Πνεῦμα πραότητος. I Cor. IV. vs. 21. Gal. VI. vs. 21.
(21) Τὰς ποιότητας τῆς ψυχῆς. De Prophetia.
(22) Hist. Eccl. Lib. II. Cap. I.
(23) Lib. V. p. 576.

porte le nom de St. Barnabé, étoit véritablement de lui, on y verroit un échantillon de cette ancienne ſcience. Mais, ſi nous oſons dire ce que nous en penſons, on y trouvera fort peu de caractères d'une revélation divine. On n'y reconnoîtra pas la ſageſſe du Sauveur. Nous avons, dans Clement d'Alexandrie, qui ſe piquoit auſſi de cette ſcience, & qui a fait des portraits de ſon Gnoſtique, à l'imitation de ceux que les Stoïciens faiſoient de leur Sage; nous y avons, dis-je, des explications de l'Ecriture, qui n'ont rien moins que l'évidence en partage. Cependant cette Tradition, que le Seigneur avoit confié à ſes Diſciples les explications des myſtères du V. Teſtament, fut l'origine de cette multitude d'Allégories froides, &, s'il eſt permis de le dire, quelquefois peu ſenſées, que l'on trouve dans les anciens Peres. Abandonnant le ſens littéral, qu'ils ne pouvoient pas toûjours accommoder avec leurs hypothèſes, ils inventoient des ſens myſtiques, croyant avoir pour modèle l'exemple du Seigneur, & pour guide, le St. Eſprit, quoiqu'au fond ils ne ſuiviſſent que leur imagination. Le ſçavant Docteur que j'ai allegué, nous apprend leurs principes & leur méthode, dans le morceau qui nous reſte de ſes Hypotypoſes, & que l'on nomme *Extraits des Ecritures des Prophetes.* Voici ſes paroles: „ Etant conſtant que les Ecritures ſont pleines de paraboles, d'énigmes myſtérieuſes, il faut tâcher d'en penétrer & d'en attraper les ſens cachés, en examinant les noms, les expreſſions dont le St. Eſprit s'eſt ſervi. Et comme les expreſſions ont ſouvent diverſes ſignifications, il faut .... à la faveur d'une méditation diligente, appercevoir les vérités que l'Eſprit divin a voulu nous apprendre (24)". Ayant poſé ce principe, que nous ne voudrions pas nier, les Anciens peſoient les mots, les phraſes, les figures des Ecrivains ſacrés du V. Teſtament, & croyoient y voir, non ſeulement les vérités du Nouveau, mais peut-être auſſi les opinions qu'ils avoient empruntées de la Philoſophie, & qu'ils tranſportoient dans la Religion. Ce fut ainſi qu'il arriva ce que St. Pierre avoit défendu: c'eſt qu'au lieu qu'il n'apartient qu'à l'Eſprit divin d'être l'Interprête de ſes Oracles, *l'Eſprit particulier* s'empara de ce privilege, & voulut paſſer pour l'Eſprit de Dieu. Cette manière d'expliquer les Ecritures pourra avoir de l'autorité, quand des opérations miraculeuſes la confirmeront. Mais dès que les miracles ont ceſſé, elle n'eſt d'aucune force pour confirmer les vérités de la Foi. Les Hérétiques en abuſoient. C'eſt par cette méthode que les Valentiniens prétendoient prouver leurs viſions. Ils ſe vantoient d'avoir la ſcience des Ecritures. Se fondant ſur le principe de Clement, Valentin diſoit, qu'il tenoit ſa ſcience de *Théodade*, qui avoit été diſciple de St. Paul. Et Baſilides, qu'il tenoit ſa ſcience de *Glaucias*, Interprête de St. Pierre (25). Sous ce prétexte, ils expliquoient les anciennes & les nouvelles Ecritures conformément à leurs hypothèſes. Ils profitoient des mots, des lettres, des

(24) Δεῖ τοίνυν τὰς γραφὰς ἀκριβῶς διερευνομένους ἐπειδὴ ἐν παραβολαῖς εἰρῆσθαι ἀνωμολογήνται, ἀπὸ τῶν ὀνομάτων θηρωμένες τὰς δόξας, ἅστο ἅγιον πνεῦμα περὶ τῶν πραγμάτων ἔχον, εἰς τὰς λέξεις, ὡς εἰπεῖν, τὴν αὐτῦ διανοίαν ἐκτυπωσάμενον διδάσκει &c. p. 806.

(25) Clem. Alex. Strom. Lib. VII. p. 764.

des nombres, & tâchoient d'y trouver leurs myſtères. C'eſt ainſi, par exemple, que le nom de Ἰησοῦς, *Jeſus*, faiſant le nombre de 888. ils y trouvoient le myſtère de leur *Ogdoade*, comme nous l'apprenons de St. Irenée. La Cabale Judaïque leur avoit tracé ce plan; & en général, on apprend de Joſephe, que la ſcience la plus eſtimée chez les Juifs, étoit celle de découvrir les ſens myſtiques de l'Ecriture. Pour revenir à St. Paul, *l'Eſprit de ſcience* eſt celui qui revéloit aux Apôtres les ſens cachés des anciens Types, l'explication des Oracles. Les explications étoient autoriſées dans ces Hommes divins, parce qu'ils les appuyoient d'une *Démonſtration d'Eſprit & de Puiſſance*: mais elles ne prouvent rien dans leurs ſucceſſeurs.

Ibid. *La ſcience*] C'eſt certainement l'intelligence des Ecritures. J. Chriſt dit, que *les Docteurs de la Loi ayant pris la clef de la ſcience, ne ſe contentent pas de n'y point entrer; ils empêchent d'y entrer ceux qui l'auroient voulu faire* (26). C'eſt que par les fauſſes explications qu'ils donnoient aux oracles des Prophetes, dont ils prétendoient être les ſeuls Interprêtes, ils empêchoient le peuple de reconnoître Jeſus pour le Meſſie. Ils s'étoient emparés de *la clef de la ſcience*, en s'arrogeant à eux ſeuls le droit & l'autorité d'expliquer les Ecritures.

Ibid. *La Parole de connoiſſance*] (Λόγος γνώσεως) Γνῶσις, c'eſt la connoiſſance des ſens myſtiques. Barnabé, après avoir allegué les paroles de Moïſe, *Entrez dans le bon païs* &c. ajoute, *Que dit-là* Gnoſis (c'eſt-à-dire le ſens ſpirituel & myſtique)? *Apprenez-le, eſpérez en celui qui doit être manifeſté en chair, ſçavoir Jeſus-Chriſt* (27). Clement d'Alexandrie a cité ce paſſage (28). Le même Clement dit: *Il ajoute enſuite le myſtère Gnoſtique du nombre ſeptenaire & octonaire* (29). Ce myſtère eſt, que le ſeptième jour, étant le jour de repos, déſigne la ceſſation du mal; & le huitième jour, auquel on recommençoit à travailler, déſigne le travail ſpirituel des bonnes œuvres (30). *La ſcience* étoit la connoiſſance des myſtères de la Loi & des Prophetes. C'étoit-là la ſcience du Gnoſtique, laquelle on croyoit que J. C. avoit enſeignée, depuis ſa Réſurrection, à ſes trois principaux Diſciples (31).

℣. 8. & 9. „ L'un reçoit, dit Juſtin Martyr, *l'eſprit de ſcience*; l'autre *de* „ *conſeil*; l'autre *de force*; l'autre *de guériſon*; l'autre *de préſcience*; l'autre *d'inſtruc-* „ *tion* ou *de doctrine*; l'autre *de crainte de Dieu* (32)". Je crois qu'il y a-là une alluſion au paſſage d'Eſaïe, dans ces mots, *de conſeil*, *de force*. Cependant je ne ſçais, ſi *Parole de connoiſſance* de St. Paul, ne ſeroit pas *Eſprit de préſcience* de Juſtin Martyr; ou ſi ce dernier auroit entendu par-là, ce que St. Paul appelle *l'Eſprit*

(26) Luc XI. vſ. 56.

(27) Τί λέγει ἡ γνῶσις; μάθετε. ἐλπίσατε ἐπὶ τὸν ἐν σαρκὶ μέλλοντα φανεροῦσθαι ὑμῖν Ἰησοῦν. Ep. Bar. §. 6.

(28) Strom. Lib. V. p. 578.

(29) Εἶτα ἑβδομάδος καὶ ὀγδοάδος μυστήριον γνωστικὸν ἐπιφέρει. Strom. Lib. IV. p. 517.

(30) Voyez la Note de Potter. & Strom. Lib. VI. p. 668. Ed. Par. & alibi.

(31) Voyez Clem. Alex. Strom. Lib. IV. p. 526. Lib. VI. p. 635. & Grab. in Spicil. p. 328.

(32) Πνεῦμα συνέσεως, βουλῆς, ἰσχύος, ἰάσεως, προγνώσεως, διδασκαλίας, ὁ δὲ φόβου Θεοῦ. Dial. p. 199.

prit de Prophetie. Quoi qu'il en ſoit, Juſtin Martyr dit, que ces graces étoient données aux Juifs qui ſe convertiſſoient de ſon tems, & qui étoient bâtiſés.

Ibid. J'ai remarqué ce qu'a dit St. Chryſoſtome, que les dons ſpirituels ne ſubſiſtoient plus de ſon tems. Il le dit encore ailleurs: „ L'Egliſe étoit alors „ un Ciel, le St. Eſprit gouvernant toutes choſes, inſpirant chacun des Evê- „ ques, & leur donnant des qualités divines. Mais à préſent, nous n'avons „ que les ſignes & les ſymboles de ces dons (33).

℣. 9. *La Foi*] *Non la Foi commune à tous, mais celle dont l'Apôtre parle* (34), *capable de tranſporter les montagnes* (35).

℣. 10. *Les opérations des Vertus*] (Ἐνεργήματα δυνάμεων) Théodoret rapporte à ce don, l'aveuglement d'Elymas, la mort ſubite d'Ananias & de Saphira.

Ibid. *Prophetie*] *Les dons prophétiques*, dit Juſtin Martyr, *ont eu lieu avant nous, & ſubſiſtent juſques à maintenant* (36).

Ibid. *L'autre, différentes ſortes de Langues*] *Parce qu'ils ſe glorifioient beaucoup,* dit St. Chryſoſtome, *d'avoir le don des Langues: l'Apôtre l'a placé dans le dernier rang* (37). Ce Pere fait encore la même reflexion plus bas (38).

℣. 11. *A chacun en particulier*] On peut auſſi traduire: *Diſtribuant à chacun ce qui lui eſt propre. Les dons qui procedent de la grace*, dit Juſtin Martyr, *de la vertu du St. Eſprit, J. Chriſt les donne à ceux qui croyent en lui, ſelon qu'il juge que chacun en eſt digne* (39). Il ajoute: *On peut voir, parmi nous, des femmes & des hommes qui ont des dons de l'Eſprit de Dieu* (40).

Ibid. *Comme il veut*] Juſtin Martyr, parlant de ceux qui quittent la voye de l'Erreur, & qui embraſſent l'Evangile, dit: *Chacun de ceux-là, ayant été bâtiſés* (illuminés) *au nom de J. C., reçoivent des dons, ſelon que chacun en eſt digne. L'un l'Eſprit d'intelligence, l'autre de conſeil, l'autre de force, l'autre de guériſon, &c.* (41).

℣. 12. *Qui eſt un*] (Τοῦ ἑνὸς) Ces mots manquent dans pluſieurs Manuſcrits, & ne ſont point dans St. Chryſoſtome, ni dans Théodoret.

Ibid. *De Chriſt*] St. Chryſoſtome dit, *que l'Apôtre a ainſi nommé Chriſt le Corps commun de l'Egliſe* (42). Théodoret ſuit cette explication.

℣. 13. *Pour être un même corps; pour être un même eſprit*] Cela eſt fort bien. Philon diſtingue l'union dans la République des Iſraëlites, ſoit par rapport à

(33) Καὶ γὰρ οὐρανὸς ἡ ἐκκλησία τότε, τοῦ πνεύματος πάντα δημαγωγοῦντος, καὶ τῶν προεστώτων ἕκαστον κινοῦντος, καὶ ἔνθεν ποιοῦντος: ἀλλὰ νῦν τὰ σύμβολα κατέχομεν τῶν χαρισμάτων ἐκείνων μόνον. Homil. XXXVI. p. 634.

(34) 1 Cor. XIII.

(35) Theodoret. Voyez auſſi Damaſc. de fide orthod. Lib. IV. Cap. X.

(36) Παρὰ γὰρ ἡμῖν, καὶ μέχρι νῦν, προφητικὰ χαρίσματά ἐστιν. Dial. p. 240.

(37) Ἐπειδὴ γὰρ ἐν τούτῳ μέγα ἐφρονοῦν, διὰ τοῦτο αὐτὸ ὕστερον τέθεικε. Hom. XXIX. p. 581.

(38) In vſ. 28.

(39) Ἃ (δόματα) ἀπὸ τῆς χάριτος τῆς δυνάμεως τοῦ πνεύματος ἐκείνου, τοῖς ἐπ' αὐτὸν πιστεύουσι διδῶσιν, ὡς ἄξιον ἕκαστον ἐπίσταται. Dial. p. 246.

(40) Καὶ παρ' ἡμῖν ἐστὶν ἰδεῖν θηλείας, καὶ ἄρσενας, χαρίσματα ἀπὸ τοῦ πνεύματος τοῦ Θεοῦ ἔχοντας. Ibid.

(41) Οἱ καὶ λαμβάνουσι δόματα ἕκαστος, ὡς ἄξιός εἰσι, φωτιζόμενοι, διὰ τοῦ ὀνόματος τοῦ Χριστοῦ τούτου. ὁ μὲν γὰρ λαμβάνει συνήσεως πνεῦμα, ὁ δὲ βουλῆς, ὁ δὲ ἰσχύος, ὁ δὲ ἰάσεως, ὁ δὲ προγνώσεως, ὁ δὲ διδασκαλίας, ὁ δὲ φόβου τοῦ Θεοῦ. Ibid. p. 199.

(42) Χριστὸν ἐνταῦθα τὸ κοινὸν σῶμα τῆς ἐκκλησίας ἐκάλεσε. Hom. XXX. p. 587.

à l'esprit, par l'unité des affections & des sentimens ; soit par rapport au corps, qui consiste dans les offices de l'humanité & de la charité (43).

℣. 23. *Les choses les moins honorables*] (Τὰ ἀσχήμονα ἡμῶν) L'Ecclésiastique dit: *Le vêtement est comme la maison, qui couvre ce que la pudeur doit cacher* (44). Voyez la Note de Grotius sur ce passage. *Il les a appellés malhonnêtes, selon l'opinion commune* (45), dit Théodoret. Il faut voir là-dessus un beau passage de Clement d'Alexandrie: *Les membres de l'homme*, dit-il, *ceux-là même qu'on appelle honteux, sont honnêtes, & ne doivent point passer pour malhonnêtes. Une chose honteuse est celle qui est contre les Loix: l'usage qu'on en fait est par consequent honteux, & mérite une punition. Car enfin le seul vice est honteux à celui qui en est souillé; & les choses qui en sont la suite* (46).

℣. 26. Philon, parlant de l'union par rapport à l'esprit & aux sentimens, „ dit: Ils s'affligent des adversités les uns des autres, ils se réjouissent de mê„ me des prospérités; & sont semblables à un animal qui a diverses parties, „ mais qui, par l'étroite union qui est entr'elles, ne composent qu'un même corps (47).

℣. 27. On a changé la Version, & l'on a preféré l'explication de St. Chrysostome, qui est, au fond, littérale: *Vous êtes une partie des membres de J. Christ.* L'Eglise de Corinthe étoit un des membres de l'Eglise universelle. Au reste, on lit dans la Vulgate, aussi-bien que dans les MSS. *membres des membres*, au lieu de *membres en partie* (48). Mr. Simon prétend soutenir cette leçon, en disant que St. Jerôme l'a conservée. Je laisse ce que peut avoir fait St. Jerôme; mais je sçais bien que St. Chrysostome & Théodoret ont lû (ἐκ μέρους) *en partie*, & que cette leçon est bien plus raisonnable. Μέλους est vraisemblablement une faute de Copiste, ou une imitation de ce que dit St. Paul, Rom. XII. Théodoret fait cette remarque: „ *Membres en partie*, non seulement vous, mais tous „ ceux qui ont cru dans tout l'univers. C'est pourquoi il a ajouté ce mot *en par-* „ *tie* " (49). Au reste, ἐκ μέρους semble être mis pour ἐν μέρει: or ἐν μέρει signifie chacun. Philon, parlant de l'homme & de la femme, dit: *Dieu ne leur avoit pas encore donné* À CHACUN *leur forme particuliere* (50).

℣. 28. *Les Apôtres*] *Il ne parle pas seulement des douze*, dit Théodoret, *mais aussi des septante, & de ceux qui ont obtenu ensuite le même honneur. Car St. Paul lui*

(43) Κελεύει δὲ τοῖς ἀπὸ τοῦ Ἔθνους ἀγαπᾷν τοὺς ἐπήλυδας, μὴ μόνον ὡς φίλους, καὶ συγγενεῖς, ἀλλὰ καὶ ὡς ἑαυτοὺς, κατά τε σῶμα καὶ ψυχὴν, ὡς οἷόν τε κοινοπραγοῦντας. De Charit. p. 545.

(44) Ἱμάτιον, οἶκος καλύπτων ἀσχημοσύνην. Chap. XXIX. vs. 28.

(45) Ἀσχήμονα κέκληκεν, ἀπὸ τῆς κατεχούσης δόξης.

(46) Μέλη δὲ καὶ τὰ αἰδοῖα τοῦ ἀνθρώπου, αἰδοῦς, οὐκ αἰσχύνης κατηξιωμένα. αἰσχρὸν δὲ, ἡ παράνομος αὐτῶν ἐνεργεία, αἴσχρους καὶ ὀνείδους διὰ τοῦτο καὶ κολάσεως ἀξία. μόνον γὰρ τῷ ὄντι αἰσχρὸν ἡ κακία, καὶ τὰ κατὰ ταύτην ἐνεργούμενα. Pæd. Lib. II. p. 170.

(47) Κατὰ δὲ τὴν διάνοιαν, τὰ αὐτὰ λυπουμένους τὲ καὶ χαίροντας, ὡς ἐν διαιρετοῖς μέρεσιν ἓν ζῶον εἶναι δοκεῖν, ἁρμοζομένης καὶ συμφυὲς ἀπεργαζομένης αὐτὸ κοινωνίας. De Char. p. 545.

(48) Μέλη ἐκ μέλους, au lieu de ἐκ μέρους.

(49) Οὐ γὰρ ὑμεῖς μόνοι, ἀλλὰ πάντες οἱ κατὰ τὴν οἰκουμένην πεπιστευκότες. διὰ τοῦτο γὰρ τὸ ἐκ μέρους προστέθεικεν.

(50) Μήπω τῶν ἐν μέρει μορφὴν λαβόντων. De Creatione mundi p. 12.

lui-même ayant été appellé, fut mis dans le même rang, & outre cela un nombre innombrable d'autres (51). Il y met *Epaphrodite*, fondé ſur Philip. II. ℣. 25. où St. Paul l'appelle *votre Apôtre*; expreſſion néanmoins que d'autres expliquent d'une façon différente.

Ibid. *Les Prophetes*] Mr. le Clerc dit, que ces *Prophetes du N. Teſtament expliquoient auſſi l'Ancien & le Nouveau dans l'Egliſe Chrétienne.* Mais il n'y avoit point encore alors aucun Livre du N. T. qu'on pût expliquer au peuple.

Ibid. *Les Docteurs*] Voyez la Note de Théodoret: *Qui prêchoient la Doctrine, ou les Dogmes, & qui y joignoient des exhortations morales. Il a mis, avec raiſon, la Doctrine avant les vertus & les guériſons, parce que ces dons étoient donnés pour confirmer la Doctrine, & pour la faire recevoir; & non la Doctrine pour les dons* (52).

Ibid. *Les ſecours*] (Αντιλήψεις) *Que veut dire le mot* ἀντιλήψεις? *C'eſt aſſiſter les pauvres* (53).

Ibid. *Les Gouvernemens*] (Κυβερνήσεις) Théodoret n'explique point ce mot, ou il le confond avec celui d'ἀντιλήψεις, *les ſecours*. Cependant il ſemble exprimer ce dernier, par *être bien faiſant* (54); & celui de κυβερνήσεις, par *le Gouvernement Eccléſiaſtique, l'adminiſtration des choſes qui concernent l'Egliſe* (55). C'eſt ainſi que l'explique Théodoret. Ce n'eſt pas néanmoins les biens de l'Egliſe, qui n'avoit alors que des aumônes.

℣. 31. *Déſirans*] (Ζηλοῦτε, &c.) Théodoret remarque, que quelques-uns liſoient cela par interrogation. Ζηλοῦν, c'eſt *s'appliquer avec ardeur à une choſe*; *Zélateurs de la Loi* (56), *Zélateurs de Dieu* (57), *Zélateurs des bonnes œuvres* (58). L'Apôtre veut bien que l'on ſouhaite les dons ſpirituels; mais il veut qu'on ſouhaite avec ardeur les dons les plus utiles. Et à l'égard de la Charité, il veut qu'on faſſe tous ſes efforts pour l'obtenir, διώκειν.

(51) Ου μόνον λέγει τοὺς δώδεκα, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἑβδομήκοντα, καὶ τοὺς μετὰ ταῦτα τῆς χαρίτος ταύτης τετυχηκότας. καὶ γὰρ καὶ αὐτὸς ὕστερον κληθεὶς τῆς χειροτονίας ταύτης τετύχηκε, καὶ ὁ μακάριος Βαρνάβας, καὶ ἕτεροι πρὸς τούτοις μύριοι.

(52) Καὶ γὰρ οὗτοι ὑπὸ τῆς θείας ἐμπνευομένοι χαρίτος, καὶ τὴν περὶ τῶν θείων δογμάτων διδασκαλίαν προσέφερον, καὶ τὴν ἠθικὴν ἐποιοῦντο παραίνεσιν. τούτων τὴν διδασκαλίαν προτέθεικεν, οὐχ ἁπλῶς, ἀλλὰ διδάσκων ὡς ἐκεῖνα διὰ ταύτην, οὐκ αὐτὴ δι' ἐκεῖνα.

(53) Τὶ ἐστὶν ἀντιλήψεις; ὥστε ἀντέχεσθαι τῶν ἀσθενῶν. Chryſ. Hom. XXX. p. 603.

(54) Προστατικὸν εἶναι.

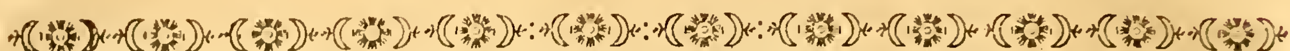
(55) Τὰ πράγματα νομεῖν πνευματικῶς.

(56) Actes XXI. vſ. 20.

(57) Ibid. Chap. XXII. vſ. 3.

(58) Tite II. vſ. 14.

CHA-



CHAPITRE XIII.

℣. 1. *LE langage des Anges*] Théodoret remarque, que l'Apôtre n'entend pas *une voix ſenſible, mais intelligible* (1). *Le divin Apôtre s'eſt donc exprimé ici par hyperbole* (2). Il dit auſſi ailleurs: *Il faut ſçavoir que le divin Apôtre dit pluſieurs choſes par hyperbole, pour confirmer ſa Doctrine. Ainſi, en écrivant aux Galates*: Si moi-même, ou un Ange du Ciel (3) &c. Ajoutons ce que Clement d'Alexandrie rapporte touchant Platon: *Il attribue*, dit-il, *un langage aux Dieux; conjecturant cela ſur-tout des ſonges & des Oracles: auſſi-bien que des Démoniaques, qui ne parlent point leur langue, mais celle des Démons qui les poſſedent* (4).

Ibid. Il faut une Note ici ſur la *Charité.* C'eſt l'obſervation de tous les devoirs de la Loi morale par rapport au Prochain. St. Paul prend ce mot dans le ſens qu'il dit ailleurs, que *la Charité eſt l'accompliſſement de la Loi.* Clement d'Alexandrie dit, *que la Charité ſe fait connoître en pluſieurs manières; par la douceur, par la bénignité, par la tolérance, par le renoncement à l'envie & à la jalouſie, par l'éloignement pour la haine, par l'oubli des injures* (5). Voilà pluſieurs des caractères que St. Paul donne à la Charité. Clement ajoute, que *la Charité ne ſçait point diſtinguer l'Ami de l'Ennemi, l'Etranger du Citoyen, le Gentil du Chrétien; & qu'elle eſt libérale envers tous ceux qui ont beſoin de ſecours* (6). Ce ſens eſt confirmé par ce qu'il a rapporté des Loix de Moïſe, & qu'il en rapporte dans la ſuite.

Ibid. *Cymbale*] Les Juifs ſe ſervoient de cet Inſtrument dans leurs Fêtes de réjouiſſance, quand ils chantoient les louanges de Dieu: *Chantez à mon Seigneur avec des Cymbales* (7).

℣. 2. *Tranſporter les montagnes*] Peut-être vaut-il mieux, *Faire retirer les montagnes.* Au moins, dans l'Hiſtoire de Suſanne, ce terme ne ſignifie que cela. *Ayant fait retirer celui-là* (8). Mettons ici un paſſage de Clement d'Alexandrie, parlant de ſon Sage: *Il donne aux ſiens le néceſſaire. Il enleve les montagnes d'afflictions qui accablent ſes prochains & ſes amis, & il chaſſe tout ce qui trouble leurs ames* (9). La penſée eſt ingénieuſe.

℣. 3.

(1) Γλώττας οὐκ αἰσθητὰς λέγει, ἀλλὰ νοητάς.

(2) Τέθεικε δὲ αὐτὸ ὑπερβολικῶς.

(3) Εἰδέναι μὲν χρὴ, ὡς πολλὰ ὁ θεῖος Ἀπόστολος ὑπερβολικῶς τίθησι, τὴν προκειμένην κρατύνων διδασκαλίαν. οὕτω καὶ τοῖς Γαλάταις ἐπιστέλλων ἔφη, Κἂν ἐγὼ κ. τ. λ. In vſ. 3.

(4) Ὁ Πλάτων δὲ, καὶ τοῖς θεοῖς διάλεκτον ἀπονέμει τίνα. μάλιστα μὲν ἀπὸ τῶν ὀνειράτων τεκμαιρόμενος, καὶ τῶν χρησμῶν. ἄλλως δὲ, καὶ ἀπὸ τῶν δαιμονώντων, οἳ τὴν αὐτῶν οὐ φθέγγονται φωνὴν οὐδὲ διάλεκτον, ἀλλὰ τὴν τῶν ὑπεισιόντων δαιμόνων. Strom. Lib. I. p. 338.

(5) Ἀγάπη δὲ πολλαχῶς νοεῖται· διὰ πρᾳότητος, διὰ χρηστότητος, δι' ὑπομονῆς, δι' ἀφθονίας, καὶ ἀζηλίας, δι' ἀμισίας, καὶ ἀμνησικακίας. Strom. Lib. II. p. 398.

(6) Ἀμέριστος ἐστὶν ἐν πᾶσι, ἀδιάκριτος, κοινωνική. Ibid. Hervet & Potterus ont traduit: *Eſt ejuſmodi in omnibus, ut dividi & diſcerni non poſſit, ſua lubenter communicans.* Mais cela ne fait aucun ſens raiſonnable. Je crois avoir exprimé le ſens.

(7) Ἄσατε τῷ κυρίῳ μου ἐν κυμβάλοις. Judith XVI. vſ. 2.

(8) Μεταστήσας αὐτὸν. Vſ. 56.

(9) Ὠφελῶν τοὺς ἐπιτηδείους, τὰ ὄρη μεθιστὰς τῶν πλησίων, καὶ τὰς τῆς ψυχῆς αὐτῶν ἀνωμαλίας ἀποβάλλων. Strom. Lib. VII. p. 745.

℣. 3. *Quand j'aurois livré mon corps*] Clement d'Alexandrie, parlant du vrai Martyr, du *Gnoſtique*, ou du Sage, qui ſouffre le martyre, dit, *qu'il n'a point d'autre but que de plaire à Dieu, & non dans la vûë de recevoir le prix de ſes travaux* (10). Il ajoute: *Car les uns ſouffrent par amour pour la gloire; les autres, pour éviter un ſupplice plus rigoureux* (ce ſont les peines de l'enfer deſtinées aux Apoſtats), *& les autres, pour de certains plaiſirs & de certaines joyes après la mort. Ils ſont des enfans dans la Foi, ils ſont heureux; mais c'eſt ſeulement ceux qui ne ſont pas encore hommes dans la charité qui eſt envers Dieu, tel qu'eſt le Gnoſtique. Car, tout comme dans les jeux Gymniques, il y a dans l'Egliſe des couronnes pour les hommes & pour les enfans. Or il faut rechercher la charité, & la choiſir pour elle-même, & non pour autre choſe* (11). St. Paul parle de la charité envers le prochain; St. Clement, de l'amour envers Dieu. Au reſte, ces mots, *couronnes des enfans*, ſont une alluſion à ces Jeux, ou Combats entre de jeunes enfans, qui furent inſtitués par ceux d'Elée, & dont parle Pauſanias (12).

℣. 4. *D'un eſprit patient*] (Μακροθυμεῖ) *Elle ſupporte les défauts du prochain.* Théodoret ſe ſert du mot ἐλαττώματα, au même ſens que nous diſons *défauts.*

Ibid. *N'uſe point d'inſolence*] (Περπερεύεται) Théodoret l'explique par, *Elle ne recherche pas curieuſement les choſes qui ne ſont pas de ſon reſſort* (13). Il rapporte là-deſſus, *qu'elle n'entreprend pas de comprendre l'eſſence de Dieu, & de juger de ſa conduite, comme quelques-uns* (14). PERPERIA, dit Clement d'Alexandrie, *c'eſt des ornemens ſuperflus & inutiles* (15). C'eſt s'orner ſoi-même d'ornemens ſuperflus & inutiles. Ceſt ce que la vanité a inventé, ſoit à l'égard des hommes, ſoit à l'égard des femmes; le fard & la parure. *Tout ce que l'on n'employe pas à des uſages néceſſaires*, dit St. Baſile, *mais qu'on fait ſervir à l'embelliſſement & à l'ornement, eſt mal employé* (16). St. Chryſoſtome explique ces mots, ὀυ περπερεύεται, par ceux-ci: *Elle ne fait rien avec précipitation, témérairement* (17). Cette explication, & celle de Théodoret, ne paroiſſent pas le mieux convenir.

℣. 5. *Elle n'eſt point immodeſte*] On a mis en Note, en expliquant la Traduction de la Vulgate, *que la charité ne trouve rien au deſſous d'elle, rien de vil, dès qu'il s'agit d'être utile aux autres.* Ce dernier ſens eſt celui de Théodoret

(10) Ἢ τὴν πρὸς Θεὸν εὐαρέστησιν, ὀυχὶ δὲ διὰ τὰ ἆθλα τῶν πόνων. Ibid. p. 738.

(11) Οἱ μὲν γὰρ φιλοδοξίᾳ: οἱ δὲ εὐλαβείᾳ κολάσεως ἄλλης δριμυτέρας: οἱ δὲ διὰ τινὰς ἡδονὰς, καὶ εὐφροσύνας, τὰς μετὰ θάνατον ὑπομένοντες, παῖδες ἐν τῇ πίστει. μακάριοι μὲν, ὀυδέπω δὲ ἄνδρες ἐν ἀγάπῃ, τῇ πρὸς τὸν Θεὸν, καθάπερ ὁ Γνωστικὸς, γεγόνοτες. ἐισὶ γὰρ, καθάπερ ἐν τοῖς ἀγῶσι τοῖς γυμνικοῖς, οὕτως δὲ καὶ κατὰ τὴν ἐκκλησίαν, στέφανοι ἀνδρῶν τε καὶ παιδων. ἡ δὲ ἀγάπη ἀυτὴ, δι' ἀυτὴν αἱρετὴ, ὀυ δι' ἀλλὸ τι.

(12) In Eliacis. Voyez auſſi la Note de Potterus p. 872. de ſon Edition de Clement d'Alexandrie

(13) Οὐ πολυπραγμονεῖ τὰ μὴ ἀνήκοντα.

(14) Ὀυ ψηλαφᾷ τὰ μέτρα τῆς ὀυσίας τοῦ Θεοῦ, ὀυδὲ ἀνακρίνει ἐν οἷς οἰκονομεῖ, ὅπερ τινὲς ἐιώθασιν.

(15) Περπερεία γὰρ ὁ καλλωπισμὸς, περιττότητος καὶ ἀχρειότητος ἔχων ἔμφασιν. Pæd. Lib. III. Cap. I.

(16) *Quidquid non propter uſus neceſſarios, ſed vel decoris cauſa, vel ornatûs alicujus fit, hoc eſt perperam agere.* In Regul. Monaſt. Cap. 73.

(17) Τουτέστι, οὐ προπετεύεται.

ret (18). St. Chryfoftome dit auffi: *Elle eft fi éloignée de l'orgueil, qu'à caufe de celui qu'elle aime, elle fe place au plus bas rang; & ne trouve rien de vil quand il s'agit de rendre fervice* (19). Cependant ἀσχημονεῖν veut dire *fe comporter malhonnêtement*, & faire des actions qui nous expofent au mépris, qui nous déshonorent. Ainfi οὐκ ἀσχημονεῖ veut dire, que la charité n'eft point défobligeante, malhonnête, incivile. Voyez ci-deffus Chap. VII. ℣. 36. Clement d'Alexandrie dit encore: *Une figure malhonnéte eft celle qui eft étrangere, & qui n'eft point felon la nature* (20). C'eft le *fard:* cela n'eft point naturel. Dans un autre endroit, où il donne des préceptes touchant la manière dont il faut manger pour le faire avec honneur, il dit, *qu'il ne faut rien faire de malhonnête en mangeant* (21). Damafcius, parlant contre les Moines, ou les Philofophes du Défert, dont il appelle la vie *un genre de vie odieux* (22), dit, que *ceux d'entre ces Sçavans qui croupiffent dans un coin obfcur, & qui raifonnent fort férieufement fur la juftice & fur la tempérance, lorfque la néceffité les oblige à en venir à l'exécution, fe déshonorent: & comme s'ils entroient dans un autre monde, ils défendent mal leur perfonne* (23). Cela eft paraphrafé. Ἀσχημονεῖν, c'eft donc fe gouverner d'une manière qui déshonore les perfonnes: *Qu'il foit permis*, lit-on dans Elien, *à ceux de Clazomene d'agir d'une manière malhonnête* (24), de faire des chofes impertinentes, ridicules, infolentes. Le même Auteur, parlant du Poëte Antagoras, qui difoit des injures groffieres au Philofophe (Académicien) Arcefilas, dit: Ce dernier alloit dans la place publique, où étoit ce Poëte, *afin que ce médifant manifeftât ce qu'il y avoit de malhonnête dans fa conduite, en préfence d'un plus grand nombre de perfonnes* (25).

Ibid. *Elle ne penfe point à mal*] (Οὐ λογίζεται τὸ κακὸν) *Lors même qu'on l'offenfe, loin de s'irriter, elle pardonne les offenfes, jugeant que l'on n'a pas eu de mauvaifes intentions* (26).

℣. 6. *L'envie*, dit Philon, *s'afflige du bonheur du prochain; & l'autre paffion fe rejouit de fon malheur* (27). Il nomme cette autre paffion χαιρεκακία. Elle n'a point de nom en François: elle eft compofée de deux mots, qui réunis fignifient *fe rejouir des maux d'autrui*. La charité *hait tout ce qui eft injufte, & elle trouve un extrême plaifir dans tout ce qui eft honnête* (28).

℣. 7. *Endure tout*] (Στέγει) C'eft *cacher les fautes, & ne les divulguer pas*. Lamb. Bos, qui le remarque, croit que πιστεύει, qui fuit, eft *confier:* de forte que

(18) Οὐδὲν τῶν εὐτελῶν τε καὶ ταπεινῶν τῆς τῶν ἀδελφῶν ὠφελείας ἕνεκα παραιτεῖται δρᾶσαι.

(19) Ὅτι καὶ τὰ ἔσχατα καθεῖσα, διὰ τὸν ἀγαπώμενον, οὐδὲ ἀσχημοσύνην τὸ πρᾶγμα νομίζει. Hom. XXXIII. p. 6116.

(20) Ἄσχημον γὰρ τὸ ἀλλότριον, καὶ μὴ κατὰ φύσιν σχῆμα. Pæd. Lib. III. I. p. 215.

(21) Οὐκ ἀσχημονοῦσι περὶ τὴν κατάποσιν. Ib. Lib. II. p. 147.

(22) Μισοπράγμων ζωή.

(23) Damafcius in Suida, voce Οὐλπιανός.

(24) Ἐξέστω Κλαζομενίοις ἀσχημονεῖν. Var. Hift. Lib. II. Cap. 15.

(25) Ἵνα ὁ λοιδορῶν ἐν πλείοσιν ἀσχημονῇ. Ibid. Lib. XIV. Cap. 26.

(26) Οὐκ ἐπὶ κακῷ σκοπῷ ταῦτα γενέσθαι ὑπολαμβάνων. Theod.

(27) Ὁ μὲν (φθόνος) ἐπὶ τοῖς τοῦ πέλας ἀγαθοῖς λύπην: ἡ δὲ (χαιρεκακία) χαρὰν τοῖς τοῦ πλησίον κακοῖς κατεργάζεται. De Charit. p. 707.

(28) Μισεῖ τὰ παράνομα, συνευφραίνεται τοῖς καλοῖς. Theod.

que dans cet endroit St. Paul voudroit dire, que la charité confie tout, mais qu'elle garde auſſi la foi & le ſecret. Je doute ſur le ſens de πιστεύειν. Voyez le paſſage de Clement d'Alexandrie que j'ai cité ci-deſſus, où la Remarque de Lamb. Bos eſt confirmée.

Ibid. *Endure*] Στέγειν, *Souffrir*; comme dans ce vers d'Euripide: *Il faut ſouffrir ce que la nature exige* (29). Il faut appliquer à ce mot le précepte de l'Eccléſiaſtique: *Ne dites, ni à votre ami, ni à votre ennemi, les actions des autres* (30). Et encore: *Si vous avez entendu quelque parole, qu'elle ſoit enterrée avec vous. Gardez-la en vous-même, & ſoyez ſûr qu'elle ne vous fera point créver* (31). Théodoret a expliqué στέγει par *ſoutient* (32). St. Chryſoſtome l'a pris dans ce ſens-là, quand il allegue l'exemple de David, qui *ſouffre tous les outrages d'Abſalon, ſans prononcer aucune parole qui marque de la colere* (33). La Vulgate le rend par (*ſuffert*) *ſupporte.*

℣. 11. *Quand j'étois enfant*] *Je penſois comme un enfant*, dit Clement d'Alexandrie, *parce que j'étois Sectateur de la Loi: mais quand je ſuis devenu homme, je n'ai plus parlé en enfant* (34).

Ibid. *Quand je ſuis devenu homme*] C'eſt l'âge où l'on ſe marie. *Quand je fus devenu homme, j'épouſai Anne*, dit Tobie (35).

℣. 12. *Maintenant nous voyons comme à travers un* voile, *d'une manière obſcure*] Philon dit des Therapeutes, *qu'ils voyent dans les paroles, comme à travers d'un* miroir, *l'admirable beauté des penſées* (36). On a corrigé la première Verſion, & on en a rendu la raiſon (37). Voici ce que dit Théodoret ſur ce paſſage: *St. Paul veut dire, que les choſes préſentes ne ſont que les ombres de celles qui ſont à venir. Dans le ſaint Bâtême nous ne voyons que la figure de la Réſurrection; alors tous verront la Réſurrection même. Ici nous ne voyons que les ſymboles du Corps du Seigneur; là nous verrons le Seigneur même* (38). Je ne ſçais néanmoins comment St. Chryſoſtome a entendu ce mot (ἔσοπτρον). Il l'a pris apparemment, comme Théodoret, pour *l'image*; car il dit, en expliquant cet endroit de St. Paul: *L'Apôtre dit, que ce que nous voyons eſt* ἔσοπτρον (39). Et dans la ſuite: *Si St. Paul, qui a connu tant de choſes, n'étoit néanmoins qu'un enfant; quelles ſont les choſes que nous connoîtrons dans la vie à venir*

(29) . . . . Ταῦτα δεῖ Στέγειν, ἅπερ δεῖ κατὰ φύσιν. Ap. Clem. Al. L. IV. p. 495.

(30) Βίους ἀλλοτρίους. Chap. XIX. vſ. 8.

(31) Ibid. vſ. 10.

(32) Ἀνέχεται.

(33) Καὶ τοῦτο ἔστεγεν. Hom. XXXIII. p. 620.

(34) Ὅτε ἤμην νήπιος, τουτέστιν ὅτε ἤμην Ἰουδαῖος. οὐκ ἔτι τὰ τοῦ νηπίου, τουτέστι τὰ τοῦ νόμου, ἀλλὰ τὰ τοῦ ἀνδρὸς φρονῶ, τουτέστι τὰ τοῦ Χριστοῦ. Pæd. Lib. I. 6. p. 97.

(35) Ὅτε ἐγενόμην ἀνήρ. Chap. I. vſ. 9.

(36) Ἐν ᾧ ἤρξατο ἡ λογικὴ ψυχὴ διαφερόντως τὰ οἰκεῖα θεωρεῖν, ὥσπερ διὰ κατόπτρου τῶν ὀνομάτων. De Vit. contempl. pag. 697.

(37) Voyez ſur la matière des *Specularia* ou ἐσόπτρα, Saumaiſe in Solin. p. 1095. & ſuivantes. Voyez auſſi les Remarques de Lambert Bos ſur le mot ἔσοπτρον.

(38) Σκία, φησὶ, (nempe Paulus) τὰ παρόντα τῶν μελλόντων. ἐν γὰρ τῷ παναγίῳ βαπτίσματι τὸν τύπον ὁρῶμεν τῆς ἀναστάσεως: τότε δὲ αὐτὴν ὀψόμεθα τὴν ἀνάστασιν. ἐνταῦθα τὰ σύμβολα τοῦ δεσποτικοῦ θεώμεθα σώματος: ἐκεῖ δὲ αὐτὸν ὀψόμεθα τὸν δεσπότην.

(39) Ἐπειδὴ τὸ ἔσοπτρον παρίστησι τὸ ὁρώμενον, pag. 620.

nir (40)? Puis il ajoute: *Si ces choſes, que nous voyons à préſent, ſont* ἔσοπτρον *& énigme; concluez de-là ce que c'eſt que la face* (41). Théodoret ſemble l'avoir pris de même, quand il a expliqué ἔσοπτρον & αἴνιγμα par *ombre*. St. Chryſoſtome, pour éclaircir ſa penſée, dit, que les Juifs faiſoient bien la Pâque, mais qu'ils la faiſoient *comme en figure & énigmatiquement* (42). Là ἔσοπτρον eſt *figure myſtérieuſe*. *En apparence*, dit Tertullien, *c'eſt en vérité, & non en énigme; c'eſt à-dire non en image*; & dans la ſuite: *Par un miroir, énigmatiquement, en viſion & en ſonge.* (43). Ajoutons un paſſage de Clement d'Alexandrie, qui eſt parallèle à celui de St. Paul. Je penche à croire que ἔσοπτρον veut dire *à travers d'un corps diaphane* & *tranſparent.* Clement d'Alexandrie a pourtant entendu par ἔσοπτρον, *un miroir*, comme on le voit par ces mots: *Nous voyons à préſent comme par un miroir*; ce qu'il explique auſſi-tôt par les rayons refléchis, qui, tombant ſur J. Chriſt, viennent juſqu'à nous *par reflèxion* (44). L'endroit eſt obſcur. Ce qu'il ajoute eſt plus clair. Il explique ces mots de l'Apôtre, *face à face*, par ceux-ci, *d'une manière claire & compréhenſible* (45). Ainſi *voir face à face*, c'eſt connoître parfaitement l'objet, & en avoir une parfaite ſcience. Clement ajoute, en parlant des Payens, que „ ceux qui ont le mieux philoſo-„ phé parmi eux, ont vû Dieu, comme on voit l'image d'un objet dans un „ corps diaphane & tranſparent (46) ". Ce qu'il explique dans la ſuite par l'exemple de l'eau pure, dans laquelle on voit l'image des objets; & par celui des corps diaphanes & tranſparens, à travers leſquels on les contemple (47). Lamb. Bos remarque, qu'ἔσοπτρον ſignifie non ſeulement *miroir*, mais encore *un corps diaphane*, tel que les Anciens en mettoient aux fenêtres, à la place du verre, pour avoir de la lumiere, ſans être expoſés ni au vent, ni à l'ardeur du ſoleil (48). Ils les faiſoient ou d'une pierre diaphane, ou de corne (49). Cela affoibliſſoit fort la lumiere, & ne laiſſoit voir l'objet qu'imparfaitement. Je crois que Bos a raiſon. Pancirolle parle de ces pierres tranſparentes qui ſervoient de vitrage aux Anciens. On les a nommées *Pierres Speculaires.* Neron en fit bâtir un Temple, ou une Chapelle (50), qu'il dédia à la Fortune. Ceux qui étoient dehors, pouvoient voir ceux qui étoient dedans (51). Ἔσοπτρον ne ſçauroit être ici un *miroir* à notre mode: car ces *miroirs* repréſentent fort bien les choſes; on ne les y voit point obſcurément. Platon dit, que „ les Profanes & les Impies prétendent voir „ dans les actions des Scelérats, comme dans un miroir, la negligence des „ Dieux (52).

(40) Pag. 627.

(41) Εἰ ταῦτα ἔσοπτρον καὶ αἴνιγμα, λογίζεσθαι πάλιν ἐντεῦθεν τὸ πρόσωπον ἡλίκον ἐστίν. Ibid.

(42) Ὡς ἐν ἐσόπτρῳ καὶ ἐν αἰνίγματι.

(43) *In ſpecie, id eſt in veritate, & non in ænigmate, id eſt, non in imagine . . . . . In ſpeculo, & ænigmate, & viſione, & ſomnio.* Adverſus Prax. Cap. XIV.

(44) Κατὰ ἀνάκλασιν. Strom. Lib. I. p. 316.

(45) Ὀρισικῶς, καὶ καταληπτικῶς. Ibid.

(46) Κατ' ἔμφασιν καὶ διάφασιν. Ibid.

(47) Ὁρῶμεν καὶ τὰ διὰ τῶν διαφανῶν, καὶ διαυγῶν σωμάτων. Ibid.

(48) *Specular*, ou *Speculare.*

(49) *Corneum ſpecular.* Tertull. de Anima Cap. 53.

(50) *Sacellum.*

(51) Pline Lib. XXXII. Cap. 22.

(52) De Legibus Lib. X. p. m. 672.

CHA-

CHAPITRE XIV.

℣. 1. POurfuivez .. *défirez avec ardeur*] (Ζηλȣ̃τε ..... διώκετε) Il y a bien de la différence dans ces deux mots: le premier ne marque que le défir; le fecond emporte les plus grands efforts pour parvenir à l'objet que l'on défire. Διώκειν, c'eft bien défirer quelque chofe, mais c'eft *la rechercher avec beaucoup d'ardeur & beaucoup de travail.* L'Apôtre a dit plus haut *défirez* (1). Il le repète ici, & reprend le difcours qu'il a interrompu pour faire l'éloge de la Charité. Défirez donc les dons fpirituels, mais défirez les plus utiles. A l'égard de la Charité, comme elle eft indifpenfable, néceffaire, ce qui ne convient pas aux dons, il faut faire tous vos efforts pour l'avoir. St. Chryfoftome remarque là-deffus, qu'il *faut de grands efforts, & courir avec ardeur, pour atteindre la Charité; tant elle s'envole facilement de nous, & tant il y a d'obftacles qui nous empêchent dans notre courfe* (2). Cela eft fort bien dit. Les obftacles qui s'oppofent à la Charité, font infinis. St. Chryfoftome a bien traité cet endroit. Ajoutons ce mot du même Auteur: *Car Dieu prefère la Charité à toutes chofes* (3).

℣. 8. Le grand Critique Simon a traduit: *Si une trompette ne fe fait entendre par fon Son.* Combien de fautes! Ce n'eft ni le Grec, ni la Vulgate, ni un tour François.

Ibid. *Les Tofcans*, dit Clement d'Alexandrie, *fe fervent à la guerre de la trompette*; *les Arcadiens, du chalumeau*; *les Siciliens, d'un inftrument qu'ils appellent* Pectidas; *les Crétois, de la lyre*; *les Lacedémoniens, de la flute*; *les Thraces, du cornet; les Egyptiens, du tambour*; *& les Arabes, de la tymbale* (4).

Ibid. *Inconnu*] (Ἄδηλος) Philon employe ce mot, pour fignifier les chofes à venir (5).

℣. 9. *Qui puiffe être entendue*] (Μὴ εὔσημον) Philon s'eft fervi de ce terme pour dire *une parole inarticulée & confufe* (6).

℣. 10. *Selon qu'il fe rencontre*] (Ἐι τύχοι) St. Chryfoftome a employé ce terme: *Ce n'eft point*, dit-il, *fans raifon, au hazard* (7). *Euphorus*, ancien Hiftorien, cité par Clement d'Alexandrie, *& beaucoup d'autres, témoignent qu'il y avoit dans le monde 75. Nations, & autant de Langues.* Il croit que *l'origine de cette Tradition vient des 75. perfonnes qui defcendirent en Egypte avec Jacob, c'eft-à-dire,*

(1) Ζηλȣ̃τε. Cap. XII. vf. 31.

(2) Καὶ γὰρ δρόμεως χρεία καὶ δρόμȣ τίνος σφόδρȣ ἐπ' αὐτην (ἀγαπην) οὕτως ἡμῶν ἀπέπτη, καὶ τοσαῦτα τὰ ὑποσκελίζοντα τὸν ἐκεῖσε δρομόν. Homil. XXXIV. p. 628.

(3) Πάντα γὰρ ἀγαπῆς τῷ Θεῷ δευτέρα. Ibid. p. 625.

(4) Χρῶνται γοῦν παρὰ τȣ̃ς πολέμȣς αὐτῶν, Τυῤῥηνοὶ μὲν σάλπιγγι, σύριγγι δὲ Ἀρκάδες, Σικελοὶ δὲ πηκτισιν, καὶ Κρῆτες λύρᾳ, καὶ Λακεδαιμόνιοι αὐλῷ, καὶ κερατὶ Θρᾶκες, καὶ Αἰγύπτιοι τυμπάνῳ, καὶ Ἄραβες κυμβάλῳ. Pæd. Lib. II. 4. p. 164.

(5) De Vita Mofis Lib. III. p. 535.

(6) Φωνῆς ἀναρθρȣ καὶ ἄσημȣ. Ibid. p. 524.

(7) Ουχ ἁπλῶς, ουδὲ ὡς ἐτύχεν. Homil. LXXXVII. in Joann. p. 451.

dire, en y comprenant Jacob (8). Cependant St. Clement n'eſt pas de ce ſentiment. Il veut qu'il n'y ait que 72. *Langues meres* (9), dont les autres dérivent; & ſe fonde, dit-il, ſur *l'Ecriture* (10). L'endroit de l'Ecriture qu'il a en vûë, eſt un paſſage du Deuteronome (11), où il eſt dit, que Dieu partagea les Nations, ſelon le nombre des Enfans d'Iſraël (12). L'idée des Peres étoit, que Dieu, en diviſant les Nations, leur donna à chacune un Ange, pour en avoir ſoin & pour les gouverner, mais qu'il ſe reſerva le gouvernement de la Nation des Iſraëlites. Cependant l'Auteur des Recognitions dit, que Dieu confia la Nation des Hébreux au premier des Archanges (13). St. Epiphane a cru, je ne ſçais ſur quelle Tradition, que ceux qui entreprirent de bâtir la Tour de Babel, étoient au nombre de 72, & que Dieu les diviſa, en leur inſpirant à chacun une Langue différente; au lieu qu'ils n'en avoient auparavant qu'une ſeule, qui leur étoit commune: & de-là les 72. Langues du monde. St. Irenée dérive ces 72. Langues des 72. Générations qui ſe trouvent dans la Généalogie de N. S. par St. Luc, depuis Adam juſqu'à J. Chriſt (14). Voilà bien des Fables. Il faut donner aux Chrétiens la penſée de St. Irenée: elle ne pouvoit venir que d'eux; mais pour les autres, elles ont une origine Judaïque.

Ibid. *Eſpeces de Langues*] (Γένη φωνῶν) La Vulgate a fort bien rendu (15). Lambert Bos a rapporté divers paſſages d'Auteurs Grecs, où φώνη eſt mis pour *Langue* (16). Au ℣. 11. St. Paul a mis φώνη pour *mots*. Il ſe prend auſſi pour *dits*; comme dans ces paroles de l'Auteur des Queſtions & des Réponſes aux Grecs: *Des paroles qui ſe contrediſent* (17). *Les dits des Anciens* (18).

℣. 11. *Ce que ſignifient les paroles*] (Δύναμιν τῆς φωνῆς) *Les Langues ſont différentes, mais la Doctrine eſt la même* (19); à la lettre: *On ſe ſert de termes différens, mais on exprime les mêmes choſes*; *le ſens eſt le même.* Tite de Boſtres dit: *C'eſt pourquoi nous ſçavons que la force des noms c'eſt les choſes* (20). Juſtin Martyr, parlant aux Juifs, qui prenoient à la lettre les expreſſions figurées des Prophetes, dit, *qu'ils les comprenoient fort mal, & qu'ils ne s'enqueroient point de la force des termes* (21).

℣. 14. St. Chryſoſtome a donné à ce paſſage une explication, qui, au fond, feroit peu d'honneur à ceux qui parloient des Langues étrangeres. Il

(8) Καὶ ἔθνη καὶ γλώσσας πέντε καὶ ἑβδομήκοντα. Strom. Lib. II. p. 338.

(9) Γενικαὶ διάλεκτοι. Ibid.

(10) Ὡς αἱ ἡμέτεραι παραδιδόασι γραφαί. Ibid.

(11) Chap. XXXII. vſ. 8.

(12) On peut voir ſur cette ancienne Tradition, Clement Hom. XVI. 4. & Recogn. Lib. II. 42.

(13) Ibid.

(14) Iren. Lib. III. 23.

(15) *Linguarum genera.*

(16) Vide loca Platonis, Arriani, Luciani apud L. Bos annot. p. 150.

(17) Ταῖς ἀλλήλαις μαχομέναις φωναῖς. Juſt. Mart. p 145.

(18) Τὰς τῶν παλαιῶν φωνάς. Ibid.

(19) Καὶ γὰρ αἱ κατὰ τὸν κοσμὸν διάλεκτοι ἀνόμοιοι, ἀλλ' ἡ δύναμις παραδόσεως μία καὶ αὐτή. Iren. Lib. I Cap. 3.

(20) *Itaque cognoſcimus vim nominum eſſe res.* Contra Man. Lib. I. col. 880. Nous n'avons que la verſion de *Turrien.* Il faut qu'il y ait dans le Grec δύναμις ὀνομάτων.

(21) Ἐν ταῦτα οὕτω ψιλῶς ἀκούοιτε, καὶ μὴ τὴν δύναμιν ἐξετάζοιτε τῶν εἰρημένων. Dial. p. 285.

Il croit que ces perſonnes n'entendoient point ce qu'elles diſoient, & prononçoient, par l'eſprit, des diſcours, en Perſan, par exemple, ou dans quelque autre Langue, ſans ſçavoir ce que ſignifioient les termes dont ils ſe ſervoient. Ils étoient véritablement comme des inſtrumens inanimés, dont l'Eſprit divin ſe ſervoit, comme d'Automates qu'il faiſoit mouvoir (22). „ Car, pourſuit-il, il y avoit autrefois pluſieurs Fidèles qui avoient reçû „ le don de prier avec celui des Langues, leſquels prioient en Perſan ou en „ Latin, mais leur eſprit ne ſçavoit pas ce qu'ils diſoient (23). Ce Pere n'a pas pris garde, que Νοῦς ſignifie *la penſée exprimée par les paroles.* Théodoret, qui le ſuit d'ordinaire, & qui ne fait que l'abreger, ne l'a pas fait dans cet endroit-là. Il a bien remarqué, que *l'eſprit, c'eſt le don, & que l'explication eſt ce que l'Apôtre appelle l'eſprit* (24). L'Auteur du Commentaire ſur les Epîtres de St. Paul, entre les Oeuvres de St. Ambroiſe, dit, que *l'eſprit profère des myſtères qu'il n'entend point, parce qu'il ignore ce qu'il dit.* Le même Auteur dit encore plus bas: „ Il eſt évident que notre eſprit ignore ce que „ la bouche dit, ſi la Langue dans laquelle elle parle lui eſt inconnue. Semblable en cela aux Latins, qui ont accoûtumé de chanter en Grec, à cauſe „ de la douceur de cette Langue, quoiqu'ils ne ſçachent ce qu'ils diſent. . . . . „ Car quel fruit peut retirer celui qui ignore ce qu'il dit (25)"? Ces gens, qui prioient dans une Langue barbare, n'étoient-ils point prévenus de la folle opinion, que les prieres conçuës dans une telle Langue ſont plus efficaces? Cela ne ſeroit pas impoſſible; car je trouve cette eſpece de fanatiſme dans des Peres très-ſçavans, & en particulier dans Clement d'Alexandrie: *Les hommes*, dit-il, *reconnoiſſent, que des prieres exprimées en Langue barbare ont plus d'efficace* (26). On trouve quelque choſe de ſemblable dans Origene contre Celſe.

Ibid. *Mon intelligence eſt ſans fruit*] (Ὁ δὲ νοῦς μου ἄκαρπός ἐστι) *Le ſens de mes paroles ne produit aucun fruit.* Νοῦς pour *le ſens.* Telle eſt l'expreſſion de Juſtin Martyr: *Tout cela*, dit-il, *a été fait & dit par le Prophete avec un grand ſens, & un grand myſtère* (27). Origene s'en eſt ſervi dans le même ſens (28). Il parle des Juifs, qui croyoient que J. Chriſt avoit été prédit par les Prophetes, & qui ne laiſſoient pas d'obſerver la Loi. Il trouve cela contradictoire; parce que, pour trouver J. C. dans les Prophetes, il faut entrer dans le

(22) Ἂν γάρ τις φθέγγεται μόνον τῇ Περσῶν γλώσσῃ, ἢ ἑτέρᾳ τινὶ ἀλλοτρίᾳ: μὴ εἰδῇ δὲ ἃ λέγει, ἄρα καὶ ἑαυτῷ, λοιπὸν ἔσται βάρβαρος, οὐχ ἑτεράμενον, διὰ τὸ μὴ εἰδέναι τὴν δύναμιν τῆς φωνῆς. Homil. XXXV. p. 639.

(23) Ὁ νοῦς δὲ οὐκ εἶδει τὰ λεγόμενα. Ibid.

(24) Πνεῦμα τὸ χάρισμα καλεῖ, νοῦν δὲ τὴν σαφήνειαν τῶν λεγομένων. In vſ. 15.

(25) *Spiritus autem loquitur myſteria, non ſenſu, quia ignorat quod dicit:* in vſ. 2. Idem in vſ. 14. *Manifeſtum eſt ignorare animum noſtrum, ſi lingua loquatur quam neſcit. Sicut aſſolent Latini homines Græcè cantare, oblectati ſoon verborum, neſcientes tamen quid dicant. Spiritus autem, qui datur in Baptiſmo, ſeu quid oret animus dum loquitur, aut perorat lingua ſibi ignota, mens autem, qui eſt animus, ſine fructu eſt. Quem enim poteſt habere fructum, qui ignorat quæ loquatur.*

(26) Ἔπει καὶ τὰς εὐχὰς ὁμολογοῦσιν οἱ ἄνθρωποι δυνατωτέρας εἶναι, τὰς βαρβάρῳ φωνῇ λεγομένας. Strom. Lib. I. p. 339.

(27) Καὶ ταῦτα μετὰ πολλοῦ νοῦ καὶ μυστηρίου γεγόνε, καὶ ἐῤῥήθη διὰ τοῦ μακαρίου προφήτου. Dial. p. 265.

(28) Ὡς ἐν τῇ λέξει ἐχόντες τὸν πάντα τοῦ πνεύματος νοῦν. Cont. Celſ. Lib. II. p. 59.

le fens myftique des paroles des Prophetes; & pour garder la Loi, il faut rejetter ce fens myftique. Ainfi l'expreffion d'Origene fignifie *l'intelligence, ou le fens fpirituel* qui eft caché dans les paroles.

℣. 15. *Je chanterai d'efprit*] (Πνεύματι ψαλῶ) De même, dans l'Epître aux Ephéfiens: *Soyez remplis de l'Efprit, vous entretenant par des Pfeaumes & des Cantiques* (29). Voyez un paffage de Théodoret fur le verfet précedent.

℣. 16. *Si tu bénis...à ton action de graces*] (Εὐλογήσῃς ..... τῇ σῇ εὐχαριστίᾳ) On voit ici que *bénir* & *rendre graces* font la même chofe dans les Ecrivains facrés. Auffi Théodoret a-t-il exprimé *bénir* (Εὐλογεῖν) par *louer Dieu* (30). Il faut bien le remarquer, à caufe de l'abus qu'on fait du mot de *bénir*, employé dans l'Inftitution de l'Euchariftie. Le faux Ambroife a entendu ce mot dans le même fens: *Si vous béniffez en efprit*, dit-il, *c'eft-à-dire, fi vous louez Dieu dans une Langue inconnue* (31).

Ibid. *Comment celui qui eft du fimple peuple, répondra-t-il* AMEN *à vos actions de graces*] On fçait la coûtume des Juifs, dont les Commentateurs parlent fuffifamment. Les Chrétiens l'imiterent, & en particulier dans la célébration de l'Euchariftie, comme on le voit par ces mots de Tertullien: *De la même bouche que vous prononcez* AMEN *fur le faint* (32). *Le faint*, c'eft le *pain facré*, que le Préfident ou l'Evêque donnoit aux Fidèles, en leur difant: *C'eft le Corps de Chrift* (33). Le Fidèle répondoit *Amen*. C'eft auffi ce qui paroît par St. Auguftin: *Si donc vous êtes le Corps de J. Chrift, & fes membres, votre myftère*, (c'eft-à-dire votre figure, votre repréfentation) *eft pofé fur la table du Seigneur, & vous recevez fon myftère. Vous répondez* AMEN *à ce que vous êtes, & en y répondant vous y foufcrivez. Vous entendez donc ces paroles, le Corps de J. Chrift, & vous y répondez* AMEN. *Soyez membres du Corps de J. C, afin que votre* AMEN *foit véritable* (34). Pour entendre cela, il faut fçavoir, que le Pain étoit confideré, non feulement comme la figure & le Sacrement du Corps propre du Fils de Dieu, mais comme la figure & le Sacrement de fon Corps myftique, qui eft l'Eglife. Cela étoit fondé fur ces paroles de St. Paul: *Nous qui fommes plufieurs, nous fommes un feul corps, puifque nous participons tous d'un même pain.* Ainfi le Prêtre qui célébroit la Liturgie, & qui *offroit* (car c'eft le terme dont il a plû aux Anciens de fe fervir) en préfentant à Dieu le pain, lui offroit myftiquement le Corps de J. Chrift, qui eft l'Eglife. C'eft pour cela que St. Auguftin dit: *Votre myftère eft pofé fur la table du Seigneur* (35). *Myftère, Sacrement, figure, figne*, font des termes de même fignification, comme Rigault l'a fort bien remar-

(29) Πληροῦσθε ἐν πνεύματι, λαλοῦντες ἑαυτοῖς ψαλμοῖς καὶ ὕμνοις. Chap. V. vf. 18. 19.

(30) Ἀνυμνεῖν τὸν Θεόν.

(31) *Cæterùm, fi benedixeris fpiritu; hoc eft, fi laudem Dei linguâ loquaris ignotâ.*

(32) *Ex ore quo* AMEN *in fanctum protuleris.* De Spectaculis, circa finem.

(33) *Corpus Chrifti.*

(34) *Si ergo vos eftis Corpus Chrifti, & membra, myfterium veftrum in menfa Domini pofitum eft, myfterium Domini accipite. Ad id quod eftis refpondetis, & refpondendo fubfcribitis. Audis ergo Corpus Chrifti; & refpondes* AMEN. *Efto membrum Chrifti, ut verum fit Amen.* Sermo. ad Infant. de Sacr.

(35) *Myfterium veftrum in menfa Domini pofitum eft.*

marqué. Le Prêtre, qui repréſente toute l'Egliſe au nom de laquelle il fait le Service divin, imitoit le Sacrifice de J. Chriſt, qui s'eſt offert lui-même, en ſon propre corps, en offrant à Dieu l'Egliſe, qui eſt le Corps de J. Chriſt, & la Victime qui doit lui être préſentée. On peut voir auſſi, dans Juſtin Martyr, qu'après que l'Evêque avoit préſenté à Dieu les prieres & les actions de graces, le Peuple crioit tout haut, AMEN: ce qu'il appelle *faire l'acclamation* (36). Les prieres finiſſoient par une Doxologie qui ſe terminoit par ces mots, *aux ſiécles des ſiécles*, dit St. Chryſoſtome (37). L'on trouve un exemple de cette coûtume de répondre *Amen*, dans le Livre d'Eſdras (38): *Répondra-t-il Amen à votre action de graces?* J'ai une petite remarque à ajouter ici. Elle regarde l'exception de ceux qui veulent bien qu'il ſoit abſurde de prêcher dans une Langue qui n'eſt pas entendue, mais non de faire le ſervice & les prieres. L'exception eſt directement refutée par l'Apôtre. Il ne parle pas de Sermons en cet endroit; il parle d'*actions de graces*: ce ſont des *prieres* dans un ſens, des bénédictions *que l'on donne* à Dieu.

Ibid. *Du ſimple peuple*] (Ἰδιώτȣ) Théodoret dit, *que* St. Paul *appelle* IDIOT, *celui qui eſt dans le rang du peuple. De-là vient qu'on a accoûtumé d'appeller* IDIOTS, *ceux qui ont quitté la milice, ou que l'on a dépoſés de la milice* (39). St. Chryſoſtome de même: *Il appelle Idiot un homme du peuple* (40).

℣. 18. Il ſemble que Théodoret a pris (μᾶλλον) *plus*, pour (πρῶτον) *avant*; car il paraphraſe ainſi cet endroit: *J'ai eu ce don avant vous, & c'eſt par moi que vous l'avez reçû* (41).

℣. 19. *Je veux*] (Θέλω) Il faut ſous-entendre (μᾶλλον) *plus.* Zénon diſoit, *que l'exemple d'un Indien qui ſe brûloit, faiſoit plus d'impreſſion ſur ſon eſprit, que l'étude de toutes les preuves qu'on allegue pour engager à ſupporter la douleur* (42). Il faut auſſi ſous-entendre (μᾶλλον) *plus.* C'eſt une ellipſe qui eſt uſitée parmi les Grecs, & même parmi les Latins; comme Sylburge l'a remarqué ſur ces paroles de Zénon, rapportées par Clement d'Alexandrie.

Ibid. *Langue inconnue*] Mr. Simon a remarqué, que ces gens qui parloient dans l'Egliſe une Langue inconnue, étoient des Juifs, qui affectoient de faire leur prieres en Hébreu. St. Paul reprend apparemment quelques Juifs convertis, qui parloient leur Langue Hébraïque ou Syriaque dans l'Egliſe de Corinthe, comme l'a remarqué doctement l'Auteur du Commentaire attribué à St. Ambroiſe (43). Effectivement cet Auteur le dit: *Ces gens étoient des Hébreux, qui ſe ſervoient quelquefois de la Langue Syriaque, & la plupart de l'Hébraïque, dans leurs diſcours & dans leurs prieres, afin de ſe rendre*

(36) Ἐπευφημεῖν. Apol. II. p. 76.

(37) Εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ὅπερ ἐςὶ τέλος. Hom. XXXV. p. 640.

(38) 1 Apocr. IX. vſ. 47.

(39) Ἰδιώτην καλεῖ τὸν ἐν τῷ λαϊκῷ τάγματι τεταγμένον, ἐπειδὴ καὶ τοὺς ἔξω τῆς ςρατίας ὄντας ἰδιώτας καλεῖν εἰώθασι.

(40) Ἰδιώτην δὲ τὸν λαϊκὸν λέγει. Pag. 640.

(41) Πρῶτος ὑμῶν τȣδε τȣ χαρίσματος ἠξιώθην. δι' ἡμȣ καὶ ὑμεῖς τηνδὲ τὴν χάριν ἐδέξασθε.

(42) Ἕνα Ἰνδὸν παροπτώμενον ἐθέλειν ἰδεῖν, ἢ πάσας τὰς περὶ πόνȣ ἀποδείξεις μαθεῖν. Apud Clem. Alex. Strom. Lib. II. p. 414.

(43) Simon ſur ce paſſage.

dre par-là recommandables. Car à cause du mérite d'Abraham ils se glorifioient d'être Hébreux (44).

℣. 20. Κακία se prend pour le *Vice* en général ; c'est ainsi que Justin Martyr l'appelle, l'opposant à la *Vertu* (45). De même Philon dit : *La Vertu & le Vice* (46).

℣. 22. La Note que l'on trouvera ci-dessous sur les Prophetes, est confirmée par le Commentaire sur les Epîtres de St. Paul, parmi les Oeuvres de St. Ambroise, qui porte : *Il* (l'Apôtre) *appelle Prophetes les Interprêtes des Ecritures. Car comme*, parmi les Prophetes, *les uns prédisent les évenemens à venir qui sont cachés, ainsi d'autres éclaircissent le sens des Ecritures, qui est caché à plusieurs : ceux-là aussi sont censés prophetiser* (47).

℣. 24. *Et qu'il entre un Infidèle*] Cela fait voir que les Chrétiens ne cachoient point leurs mystères. Des Infidèles pouvoient entrer, & voir ce qui se passoit parmi eux.

Ibid. *Le convainquent*] Voyez la Note sur Ephes. V. ℣. 11. où vous verrez ce que c'est que (Ἔλεγχος) *conviction* : c'est-à-dire, que comme si on avoit penétré dans sa conscience, comme si on avoit vû ses actions secrettes, on les lui expose, on en fait voir la méchanceté, la noirceur. C'est une fonction des Prophetes. *J'ai vû un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait* (48). *Je te voyois sous le figuier* (49). St. Pierre en use ainsi à l'égard d'Ananias (50).

℣. 25. Conférez Apocal. III. ℣. 9. Eusebe allegue ces mots de St. Irenée : *Nous entendons des Freres dans l'Eglise, qui, par la vertu du Saint-Esprit, parlent toutes sortes de Langues, & qui découvrent les secrets des autres hommes, lorsque cela est utile* (51). Philon, parlant de la Femme adultére, ou soupçonnée, lui fait dire par le Sacrificateur : *Bûvez la coupe de repréhension, qui dévoilera les choses incertaines & cachées* (52).

Ibid. *Ainsi parmi nous rien ne se fait par ruse, ni sous le manteau ; mais nous servons avec simplicité* UN *seul Dieu, de qui sont toutes choses, &* UN *seul Seigneur, par qui toutes choses ont été faites* (53). Nul culte des créatures.

℣. 26. *Un Cantique*] Les Chrétiens chantoient des Hymnes, qu'ils composoient, soit à l'honneur de Dieu, soit à l'honneur de J. C., comme on le voit par

(44) *Hi ex Hebræis erant, qui aliquando Syrâ linguâ, plerique Hebræâ, in tractatibus aut oblationibus utebantur, ad commendationem. Gloriabantur enim se dici Hebræos, propter meritum Abrahæ.* Sur le vs. 19.

(45) Apol I. p. 38.

(46) Ἀρετὴν καὶ κακίαν. Lib. Περὶ κοσμοποιίας. p. m. 12.

(47) *Prophetas autem interpretes dicit Scripturarum. Sicut enim Propheta futura prædicit, quæ nesciuntur : ita & hic, dum Scripturarum sensum, qui multis occultus est, manifestat, dicitur prophetare.*

(48) Jean IV. vs. 29.

(49) Ibid. Chap. I. vs. 48.

(50) Act. V.

(51) Καὶ τὰ κρύφια τῶν ἀνθρώπων εἰς φανερὸν ἀγόντων ἐπὶ τῷ συμφέροντι. Hist. Eccl. Lib. V. Cap. 7. Valois a traduit : *Et ad hominum utilitatem occulta in lucem proferunt.* Cela n'est pas juste. Ἐπὶ τῷ συμφέροντι signifie *dans les occasions où cela est à propos.*

(52) Ποτὸν ἐλέγχου, ὃ τὰ κεκρυμμένα σου, καὶ τὰ ἄδηλα μένοντα σου ἀπαμφιέσει, καὶ ἀπογυμνώσει. De Legib. special. p. 786.

(53) *Ita apud nos nihil astutè, nihil sub velamine ; sed simpliciter* UNUS *laudatur Deus, ex quo sunt omnia ; &* UNUS *Dominus, per quem omnia.* Ambros. in hunc loc.

par Tertullien (54), & par Eusebe, qui prouve par ces Cantiques & ces Hymnes des Chrétiens qui l'avoient précedé, qu'ils avoient reconnu que J. Christ n'étoit pas un simple homme, mais le Verbe de Dieu, & qu'ils lui attribuoient la Divinité. *Il y a des Pseaumes*, dit-il, *& des Cantiques, composés depuis long-tems par les Fidèles, dans lesquels ils célèbrent les louanges du Verbe de Dieu, du Christ, & lui attribuent la Divinité* (55). Voyez aussi la Lettre de Pline à Trajan (56), & l'Hymne de Clement d'Alexandrie à l'honneur de J. C. (57). Au reste, c'étoit une fonction de Prophete de composer des Hymnes à l'honneur de Dieu, & de les chanter dans l'assemblée des Fidèles, qui les écoutoient en silence, ou qui les repétoient après le Prophete. Philon, parlant de Moïse, & du Cantique que les Israëlites chanterent après le passage de la Mer Rouge, dit, „ que Moïse ne pouvant contenir la joye dont il étoit „ rempli, composa l'Hymne, & chanta le premier; que tout le Peuple, par- „ tagé en deux chœurs, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre, „ chantoient après lui ". Puis il ajoute, que *ce fut-là le premier acte de Prophetie de Moïse, saisi de l'Esprit de Dieu* (58). Il y a dans les Ephésiens un passage qui a rapport à cela (59). Les prieres & les actions de graces se chantoient; mais ce chant n'étoit pas comme le nôtre: c'étoit une manière de lire & de prononcer qui approchoit du chant. Le Livre de *Zoroastre*, intitulé *Zend*, qui est l'abregé du titre entier *Zendavesta*, qui est l'Office des Mages, *se lit en chantant* (60). Les Juifs en usent de même en lisant la Bible, ou en récitant leurs prieres. C'est pourquoi Strabon, parlant des Perses, se sert du mot *ils chantent* (61). Et quand Quinte-Curce dit, que les Mages *chantoient un Cantique qu'ils avoient reçu de leurs Ancêtres* (62), c'est-à-dire qu'ils chantoient leurs prieres, ou les récitoient avec une espece de chant. Du reste, elles n'étoient point en vers. Les Livres de *Zoroastre* sont tous en prose. Ajoutons ici un passage de Clement d'Alexandrie, où il donne une définition du *Cantique*: *C'est un Panégyrique cadancé & modeste* (63). Il y a ici une opposition aux Cantiques des Grecs dans leurs Festins, lesquels étoient accompagnés d'excès & d'immodestie.

Ibid. *Langue étrangere..... Revélation*] Dans le Commentaire attribué à St. Ambroise, *Revélation* précede la *Langue étrangere*: & il faut que l'on lut de la sorte dès le tems de Tertullien. *Qu'il ait quelque Pseaume, quelque vision, quelque priere en extase, c'est-à-dire comme hors de lui-même, & qu'il joigne l'inter-*

(54) Apologet. Cap. 2.

(55) Ψαλμοὶ δὲ ὅσοι καὶ ᾠδαὶ ἀδελφῶν ἀπαρχῆς ὑπὸ πιστῶν γραφεῖσαι τὸν Λόγον τοῦ Θεοῦ τὸν Χριστὸν ὑμνοῦσι θεολογοῦντες. Hist. Eccl. Lib. V. Cap. 28.

(56) Lib. X. Epist. 97.

(57) Elle est après ses Livres du Pédagogue.

(58) Τοῦτ' ἔστι τῆς κατ' ἐνθουσιασμὸν προφητείας Μούσεως ἀρχὴ καὶ προοίμιον. De Vit. Mos. Lib. III. p. 355.

(59) Chap. V. vs. 19.

(60) *Recitatio fit per quandam modulationem, ceu cantilationem, inter legendum & recitandum.* Thom. Hyde de Relig. Vet. Persar. Cap. 26, p. 342.

(61) Ἐπάδουσι.

(62) *Patrium carmen canebant.* Curt. Lib. V. I.

(63) Καὶ γὰρ ὁ ψάλμος ἐμμελής ἐστιν εὐλογία καὶ σώφρων. *Est enim Psalmus numerosa & modesta laudatio. Sobria* conviendroit peut-être mieux. Pæd. Lib. II. 4. p. 165.

terprétation à ce qu'il dit en langue étrangere (64). Ce ſont les paroles de Tertullien.

℣. 28. Conférez avec le ℣. 2. *Pour Dieu, pour les hommes.*

℣. 29. St. Paul *leur a dit cela, pour les exhorter à prendre garde qu'il ne ſe gliſſât parmi eux quelque Prophete, ou Devin* (65). Voilà le ſens de la Traduction de l'Interprête Latin de St. Chryſoſtome. Mais je crois que ce Pere a voulu dire, que St. Paul ajoute ces mots, *Et que les autres jugent*, pour la ſûreté des Auditeurs, afin qu'ils puiſſent être aſſûrés que la doctrine des Prophetes eſt une doctrine Evangélique, & pour empêcher qu'il ne ſe gliſſât parmi les Egliſes de faux Prophetes. St. Paul ordonne par-tout d'examiner tout.

℣. 30. *Qui ſont aſſis*] Voici le Commentaire de St. Ambroiſe: *C'eſt une Tradition des Juifs qu'il veut que nous obſervions, parce qu'il écrit à des Chrétiens ſortis du Paganiſme, & non du Judaïſme: Que ceux qui diſputent ſoient aſſis, les Vieillards dans des chaires, les autres ſur des bancs, & les Néophytes nouveaux convertis, à terre ſur des nattes. L'Apôtre ordonne, que, s'il ſurvient quelque Revélation à ces derniers, on leur permette de parler, & qu'on ne les mépriſe point, parce qu'ils ſont membres du même corps* (66).

℣. 32. *Les Eſprits ſont ſoûmis*] Les Anciens ont remarqué, que des Prophetes ont bien eu des *extaſes*, mais que ce n'eſt pas dans les *extaſes* qu'ils ont parlé. Ils ont même obſervé, entre les caractères des Prophetes véritablement inſpirés, qu'ils expoſoient les oracles de Dieu de ſens raſſis, & non emportés par l'enthouſiaſme: au lieu que les faux Prophetes ne ſe poſſedoient pas, & qu'on voyoit que c'étoit *fureur*, plutôt qu'*inſpiration*. Voyez Euſebe (67) & St. Chryſoſtome (68). Ce dernier rapporte ce paſſage de Platon: *Comme ceux qui prononcent des Oracles en vers, & les Devins, diſent pluſieurs choſes fort belles, mais n'entendent point ce qu'ils diſent* (69). Il cite après cela un paſſage d'un Poëte, qu'il ne nomme pas, & qui met dans la bouche de celui qui eſt poſſédé par la fauſſe Divinité qui l'inſpire, ces paroles: *Déliez-moi; car un mortel ne peut plus long-tems contenir le Roi divin qui l'anime* (70) &c. C'eſt-là où ce ſçavant Pere repréſente les mouvemens de fureur des Prêtres, ou Prêtreſſes, qui prononçoient les Oracles chez les Payens.

℣. 32. *& ſuiv.* L'explication de St. Chryſoſtome mérite d'être rapportée: Elle paroît ſinguliere. Mais, comme il entendoit bien la Langue, il faut qu'il eût

(64) *Edat aliquem Pſalmum, aliquam viſionem, aliquam orationem* (NB. *orationem*, omiſit *doctrinam*) *dumtaxat ſpiritalem in extaſi, id eſt amentia. Si qua linguæ interpretatio acceſſit.* Adv. Marc. Lib. V. 8. in fine.

(65) Πρὸς γὰρ τῶν ἀκροάτων πληροφορίαν τοῦτο εἴρηκεν, ὥστε μὴ παρεμπεσεῖν ματαξὺ μανεὶς. Homil. XXXVI. p. 651.

(66) *Hæc traditio Synagogæ eſt, quam nos vult ſectari, quia Chriſtianis quidem ſcribit, ſed ex Gentibus factis, non ex Judæis; ut ſedentes diſputent ſeniores dignitate in cathedris, ſequentes in ſubſelliis, & noviſſimi in pavimento ſuper mattas: Quibus, ſi revelatum fuerit, dandum locum dicendi, nec deſpiciendos, quia membra corporis ſunt.* In hunc locum.

(67) Hiſt. Eccl. Lib. V. Cap. 17.

(68) Hom. XXIX. in I Ep. ad Corinth. p. 577.

(69) Ὥσπερ οἱ χρησμωδοὶ, καὶ οἱ θεομάντεις λέγουσι μὲν πολλὰ καὶ καλὰ, ἴσασι δὲ οὐδὲν ὧν λέγουσι.

(70) Λύσατε: λοιπὸν ἄνακτα βρότος θεὸν οὐκ ἔτι χώρει. Ibid.

eût quelque raison d'expliquer de la sorte ces passages. En voici le sens: „ L'A„ pôtre veut qu'un Prophete se taise, pour laisser parler l'autre. Pour conso„ ler celui qui doit se taire, l'Apôtre dit: 1. *Vous pouvez tous prophétiser l'un* „ *après l'autre.* 2. Il allegue l'autorité de l'Esprit qui le veut ainsi, quand il „ ajoute: *Les Esprits des Prophetes sont soûmis aux Prophetes.* Cela veut dire, „ dans cet endroit, que l'Esprit qui fait parler un Prophete, doit ceder à un „ autre Prophete qui est aussi animé de l'Esprit. 3. L'Apôtre allegue la „ volonté de Dieu, qui *n'est pas un Dieu de désordre.* 4. Et enfin l'usage gé„ néral des Eglises: Que c'est une Loi générale dans tout le monde, & qu'il „ ne leur préscrit rien de nouveau (71) ". Théodoret a aussi entendu ces paroles, *Les Esprits des Prophetes sont soûmis* aux Prophetes, de la subordination qui doit être entre eux. Car, dit-il, *Josué étoit soûmis à Moïse, Elizée à Elie, toute la multitude des Prophetes à Elizée, & Timothée à St. Paul* (72). Ce sens est assez conforme à ce qui suit: *Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix*; la subordination étant nécessaire pour conserver l'ordre & la paix. Tertullien semble l'avoir entendu de même, quand il veut montrer par ce passg e, que l'Esprit de Marcion, quel qu'il soit, est soûmis à celui des Apôtres: *Et supposé que Marcion soit Prophete*, qu'il sçache que *l'Esprit même des Prophetes est soûmis à d'autres Prophetes* (73).

℣. 33. *Comme* il paroît *dans toutes* &c.] La Vulgate, & quelques MSS. portent, *Comme j'enseigne.* Mais St. Chrysostome & Théodoret ont lû simplement comme on lit dans nos Exemplaires. Ce mot *j'enseigne* a été vraisemblablement ajouté comme une explication.

℣. 34. *Il ne leur est pas permis* &c.] Tertullien parle de cette défense en ces termes: *Il n'est pas permis à une femme de parler dans l'Eglise, ni d'y enseigner, ni de bâtiser, ni d'officier: elle ne doit s'approprier rien de ce qui est attaché à la condition de l'homme, & beaucoup moins de ce qui regarde les fonctions Sacerdotales* (74). Sur quoi Rigault fait cette remarque: *Par les Loix Romaines il étoit défendu aux femmes de se mêler des affaires civiles; non qu'elles manquent de jugement pour s'en acquitter; mais parce que cela étoit incompatible avec les bienséances & la pudeur de leur sexe. C'est pour la même raison que l'Eglise a trouvé à propos de les éloigner des emplois particuliers à l'homme* (75).

℣. 36. La Note qu'on a faite est confirmée par Théodoret, qui dit: *Vous n'êtes ni les premiers, ni les seuls, qui ayent reçû l'Evangile* (76).

℣. 40. *Que tout se fasse avec bienséance*] Ce précepte est très-digne de St. Paul.

(71) Τῷ πανταχῦ τῆς οἰκυμένης τῦτον κρατεῖν τὸν νόμον, καὶ μηδὲν ξενὸν ἑαυτοῖς ἐπιτάττεσθαι.

(72) Πνεῦμα καλεῖ τὰ χαρίσματα. ὕτως Ἰησῦς ὑπετάσσετο τῷ Μωυσεῖ, ὕτως ὁ Ἐλισσαῖος τῷ Ἡλίᾳ, ὕτως τῷ Ἐλισσαίῳ τὸ πλῆθος τῶν προφητῶν, ὕτως αὐτῷ τῷ Ἀποςόλῳ Τιμόθεος, καὶ Τίτος, καὶ οἱ λοιποί. Theod. in loc.

(73) *Et si prophetet Marcion, & spiritus Prophetarum Prophetis erunt subditi.* Ambros. in hunc locum.

(74) *Non permittitur mulieri in Ecclesia loqui, sed nec docere, nec tinguere, nec offerre, nec ullius virilis muneris, nedum Sacerdotalis officii sortem sibi vindicare.* De Virgin. veland. Cap. IX.

(75) *Propterea verò Ecclesia quoque à virilibus muneribus removendas censuit.*

(76) Ὄυτε πρῶτοι, ὄυτε μὴν μόνοι τὸ ἐυαγγελικὸν ἐδέξασθε κήρυγμα.

Paul. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique loue David de l'avoir fait: *Il donna aux Fêtes la bienſéance* qui leur convenoit, *& ordonna les tems jusqu'à la fin* de l'année (77). Ce ſont les divers réglemens que fit David pour le ſervice divin, & les Cantiques qu'il compoſa pour certains jours.



CHAPITRE XV.

℣. 1. *JE vous annonce*] Théodoret rend le terme de l'Original par celui de *rappeller dans la mémoire* (1). St. Chryſoſtome l'a expliqué de même (2).

℣. 2. *De la manière dont je vous l'ai prêché*] Théodoret explique ces mots par, *A quel deſſein, dans quelle vûë. Je vous renouvelle*, dit-il, *la mémoire de l'Evangile que je vous ai prêché, dans la vûë de vous en montrer le but* (3). Quant à ces mots, *Si vous le retenez, à moins que vous n'ayez cru envain.* (Εἰ κατέχετε, ἐκτὸς εἰ μὴ εἰκῆ ἐπιστεύσατε) premièrement, il y a un point après ὑμῖν: ſecondement, ces derniers mots détachés veulent dire: *Car ſi l'on ne croit pas la Réſurrection, la prédication de l'Evangile eſt inutile* (4). Juſtin Martyr met au rang des Hérétiques, des gens qui diſoient que *les corps ne reſſuſcitent point, mais qu'auſſitôt que l'homme meurt, l'ame eſt reçûë dans le Ciel.* A quoi il ajoute: *Ne tenez pas ces gens-là pour Chrétiens* (5).

℣. 3. *Principalement*] (Ἐν πρώτοις) St. Chryſoſtome traduit: *Dès le commencement* de ma prédication (6).

℣. 5. 6. 7. St. Paul rapporte quelques apparitions du Seigneur depuis ſa Réſurrection; mais il ne les rapporte pas toutes: car il n'en met que *ſix*, en comptant celle qui lui arriva à lui-même; au lieu que les Evangeliſtes en marquent *dix*, ou au moins *neuf*: car peut-être que l'apparition de J. Chriſt aux Femmes (7), & celle qu'eut Marie-Magdeleine (8), pourroient bien n'en être qu'une. St. Matthieu raconte en gros, que les Femmes virent J. Chriſt en revenant du ſépulcre. Il peut avoir attribué à toutes, ce qui n'arriva qu'à Magdeleine, qui étoit une de ces Femmes. Il eſt vrai qu'il y a quelque diverſité dans les circonſtances; mais il y a auſſi de la conformité. Car St. Matthieu dit, que ces Femmes *embraſſerent les pieds de J. Chriſt*: ce que St. Jean dit de Magdeleine. Quoi qu'il en ſoit, St. Paul ne compte que *cinq* apparitions, & ne les range pas dans leur ordre: de ſorte qu'il ne faut point regarder

(77) Ἔδωκεν ἐν ἑορταῖς εὐπρέπειαν. Chap. XLVII. vſ. 10.

(1) Ἀναμνῆσαι.

(2) Hom. XXVIII. p. 663.

(3) Ἀναμιμνήσκω δὲ ὑμᾶς, ἀποδεῖξαι θέλων τὸν τοῦτου σκοπόν.

(4) Τῆς γὰρ τῶν σωμάτων ἀπιστουμένης ἀναστάσεως, περιττὸν τοῦ εὐαγγελίου τὸ κήρυγμα. Theodoret.

(5) Ἀλλὰ ἅμα τῷ ἀποθνήσκειν, τὰς ψυχὰς αὐτῶν ἀναλαμβάνεσθαι εἰς τὸν οὐρανὸν, μὴ ὑπολάβετε αὐτοὺς Χριστιανούς. Dial. p. 239.

(6) Ἐν πρώτοις, φησὶ, ἐξ ἀρχῆς, οὐ νῦν. Hom. XXVIII. p. 666.

(7) Matth. XXVIII. vſ. 9. 10.

(8) Jean XX. vſ. 14.

garder l'*ensuite*, qu'il mêle dans son récit, comme une marque de l'ordre où les choses arriverent; l'apparition du Seigneur à plus de 500. Freres à la fois, laquelle arriva en Galilée, étant la penultième, elle préceda immédiatement celle qui fut suivie de l'Ascension de J. C., que d'habiles gens partagent en deux (9), l'une à Jerusalem, où le Seigneur entretint ses Disciples, & l'autre, lorsqu'il les mena vers Bethanie. Quoi qu'il en soit, l'ordre de St. Paul n'est pas celui des apparitions. Il les a rangées selon qu'elles se sont présentées à sa mémoire.

℣. 5. *Il est apparu à Pierre*] C'est la première apparition de J. Christ à ses Disciples. St. Chrysostome recherche les raisons, pourquoi le Seigneur se montre premièrement à Pierre (10). Il allegue, 1. qu'il falloit une grande foi pour n'être pas frappé, épouvanté du spectacle (11). Un homme mort, & couché dans le tombeau, en sort vivant; il apparoît; cela fait peur, & fait fuir. Il falloit donc un homme ferme & plein de foi. Cette raison n'est pas solide. J. Christ apparoît d'abord à Marie-Magdeleine: c'est une femme. 2. St. Chrysostome allegue, qu'il étoit raisonnable que celui des Apôtres qui avoit le premier confessé J. C., eût l'avantage aussi d'être le premier à qui le Seigneur se montrât (12). Cette raison est plus spécieuse que solide: Mais en voici 3. une qui mérite plus d'attention. „ C'est que St. Pierre ayant re-„ nié J. C., le Seigneur voulut lui donner cette consolation de se montrer le „ premier à lui, afin de lui faire voir qu'il ne l'avoit point rejetté, & que, „ quoiqu'il eût méconnu son Seigneur dans le tems de son humiliation, J. „ Christ ne le méconnoissoit point depuis son élevation. Ce fut aussi pour „ cela qu'il commit à St. Pierre, le premier, le soin de ses brebis (13).

Ibid. *Aux douze*] La Vulgate porte *aux onze*: ce qui se trouve aussi dans les MSS. de Clermont & de St. Germain. Sur quoi Mr. Simon observe, que St. Jerôme a conservé dans la Vulgate, la leçon qui étoit dans la plupart des Exemplaires Latins avant lui &c. Il est visible que c'est une correction mal entendue par quelqu'un, qui, sçachant qu'il n'y avoit qu'*onze* Disciples depuis l'apostasie de Judas, a mis *onze* pour *douze*. Aussi St. Chrysostome & Théodoret ont lû *douze*, & non pas *onze*: Mais il faut prendre garde aux Versions de ces Peres; car les Auteurs de ces Versions mettent toûjours le Latin de la Vulgate, sans égard au Grec de St. Chrysostome & de Théodoret. Aussi St. Chrysostome, examinant cette difficulté, comment l'Apôtre a pû dire les *douze*, puisqu'ils n'étoient alors qu'*onze*, il répond par une subtilité: C'est que J. C. apparut vraisemblablement à ses Disciples depuis l'élection de Matthias, & depuis l'Ascension du Seigneur dans le Ciel.

℣. 6. *Dont la plupart sont encore en vie*] Quadratus, dans son Apologie pour les

(9) Luc XXIV.

(10) Hom. XXVIII. p. 667.

(11) Ὥστε μὴ θορυβηθῆναι τῷ παραδόξῳ τῆς θέας.

(12) Διὰ τοῦτο Πέτρῳ φαίνεται πρῶτον: ὁ γὰρ πρῶτος αὐτὸν ὁμολογήσας Χριστὸν, εἰκότως καὶ τὴν ἀνάστασιν ἠξιώθη πρῶτος ἰδεῖν.

(13) Ἀλλὰ ἐπειδὴ καὶ ἀρνησάμενος ἦν ἐκ περιουσίας αὐτὸν παρακαλῶν, καὶ δεικνὺς ὅτι οὐκ ἀπέγνωσται: πρὸ τῶν ἄλλων τῆς ὄψεως αὐτὸν ταύτης κατηξίωσε, καὶ πρώτῳ τὰ πρόβατα ἐνεχείρισε.

les Chrétiens, sous l'empire d'Adrien, parlant des *malades que J. Christ avoit guéris, des morts qu'il avoit ressuscités*, dit, *que ces personnes avoient vécu, non seulement pendant que le Sauveur étoit encore au monde, mais depuis son Ascension, & qu'il y en avoit même qui étoient parvenus jusqu'à son tems* (14).

℣. 7. L'opinion des Anciens est, que ce *Jaques* n'étoit pas Apôtre, mais un des LXX. Disciples, & que c'est néanmoins celui qui est désigné par le titre de *Frere de* Notre-*Seigneur* (15). Effectivement, le récit de St. Paul insinue qu'il n'étoit pas Apôtre, puisqu'il semble le distinguer des Apôtres. St. Chrysostome dit: *Pour moi, je crois que c'est* JAQUES, *Frere de Notre-Seigneur: car on dit, que ce fut lui qui l'ordonna, & le fit le premier Evêque de Jerusalem* (16). Théodoret dit aussi, mais plus positivement, que ce *Jaques* est *le Frere de Notre-Seigneur, & celui qui fut surnommé le Juste* (17).

Ibid. *A tous les Apôtres*] C'est-à-dire non seulement aux *douze*, mais à tous les Apôtres, *tels qu'étoient, par exemple, les LXX. Disciples* (18). C'est ainsi que l'ont entendu St. Chrysostome & Théodoret. Ce dernier dit en propres termes: *Ce ne sont pas seulement les douze; car il les avoit déja nommés; mais tous ceux qui avoient reçû une telle ordination* (19).

℣. 10. *Non pas moi, mais la grace de Dieu* &c.] „ Il ne partage point les „ causes de son élevation, en s'en attribuant une partie à lui-même, & une „ autre à Dieu; mais il en donne toute la gloire à Dieu (20) ". C'est l'explication de St. Chrysostome. Cependant il faut avouer, que St. Chrysostome n'est pas-là trop orthodoxe. Il attribue ce discours de St. Paul *à modestie, à humilité*, & ne fait pas difficulté de dire sur ces mots de l'Apôtre: *Que chacun a son propre don du Seigneur* (21). *Il appelle don de Dieu sa propre vertu, & il attribue à son maître le fruit de ses sueurs & de ses travaux* (22).

Ibid. *La grace*] C'est la vertu du St. Esprit qui accompagnoit le ministère Apostolique. Eusebe, parlant des progrès que faisoient les Evangélistes, & de leur cause, dit: *Ils alloient par-tout, accompagnés de la grace & de la vertu de Dieu* (23). C'est la vertu de faire des miracles.

℣. 12. Les Gnostiques, qui croyoient que les corps étoient des créatures d'un An-

(14) Τοῦ δὲ σωτῆρος ἡμῶν τὰ ἔργα ἀεὶ παρῆν. ἀληθῆ γὰρ ἦν, οἱ θεραπευθέντες, οἱ ἀναστάντες ἐκ νεκρῶν, οἳ οὐκ ὤφθησαν μόνον θεραπευόμενοι, καὶ ἀνιστάμενοι, ἀλλὰ καὶ ἀεὶ παρόντες. οὐδὲ ἐπιδημοῦντος μόνον τοῦ σωτῆρος, ἀλλὰ καὶ ἀπαλλαγέντος, ἦσαν ἐπὶ χρόνον ἱκανὸν, ὥς τε καὶ εἰς τοὺς ἡμετέρους χρόνους τινὲς αὐτῶν ἀφίκοντο. Apud Euseb. Hist. Eccl. L. IV. c. 3.

(15) Εἷς δὲ καὶ οὗτος [Ἰάκωβος] τῶν φερομένων τοῦ σωτῆρος μαθητῶν, ἀλλὰ μὲν καὶ ἀδελφῶν ἦν. Ibid. Lib. I. Cap. 12.

(16) Ἔπειτα ὤφθη Ἰακώβῳ. ἐμοὶ δοκεῖ τῷ ἀδελφῷ ἑαυτοῦ. αὐτὸς γὰρ αὐτὸν λέγεται κεχειροτονηκέναι καὶ ἐπίσκοπον ἐν Ἱεροσολύμοις πεποιηκέναι πρῶτον. Hom. XXXVIII. p. 667.

(17) Καὶ τοῦτο πρόσωπον ἐπίσημον ἦν, οὐκ ἀπὸ συγγενείας μόνης, ἀδελφὸς γὰρ ἐχρημάτιζε τοῦ κυρίου: ἀλλὰ καὶ ἐκ τῆς οἰκείας ἀρετῆς, δίκαιος γὰρ ὀνομάζετο. In hunc locum.

(18) Ἦσαν γὰρ καὶ ἄλλοι Ἀπόστολοι, ὡς οἱ ἑβδομήκοντα. Chrys ibid.

(19) Τοιαύτην δεξάμενοι χειροτονίαν. In hunc locum.

(20) Οὐ τὸ μὲν αὐτοῦ, τὸ δὲ τοῦ Θεοῦ φησὶν, ἀλλ' ὅλον τοῦ Θεοῦ. De Virgin. cap. 36. Tom. IV. p. 348.

(21) 1 Corinth. VII. vs. 7.

(22) Χάρισμα Θεοῦ καλεῖ τὸ αὐτοῦ κατόρθωμα. Ibid.

(23) Σὺν τῇ ἐκ Θεοῦ χάριτι καὶ συνεργείᾳ. Hist. Eccl. Lib. II. c. 3.

Ange, & même d'un mauvais Ange, ne croyoient point la Réſurrection. Carpocras, qu'on met au tems Apoſtolique, ſoutenoit, *qu'il n'y auroit que l'ame de ſauvée*, *&* *non le corps* (24).

℣. 15. *A l'égard de Dieu*] Théodoret l'a pris dans le ſens, *contre Dieu*; car il paraphraſe ainſi: *Nous porterons la peine de la calomnie que nous avons avancée contre Dieu, en oſant dire qu'il a reſſuſcité J. Chriſt, quoiqu'il ne l'ait pas fait* (25). Juſtin Martyr ſe ſert d'une expreſſion à-peu-près ſemblable, lorſqu'il dit: *N'eſt-ce pas une choſe impie de mentir contre Dieu, en diſant qu'il ait défendu de faire, le jour du Sabbath, quelque choſe qui ſoit honnête* (26). Philon de même dit: „ Les Iſraëlites irrités contre Moïſe & contre les Anciens de la Nation, „ de ce qu'à leur occaſion on avoit redoublé leurs travaux, les accuſent d'ê- „ tre *des Impoſteurs*, *&* *de* MENTIR CONTRE DIEU (27) "; c'eſt-à-dire, *de ſuppoſer des Oracles divins, qui étoient faux.*

℣. 18. *Sont perdus*] Théodoret l'explique des Martyrs: *C'eſt donc envain, comme il ſemble, que ces Martyrs triomphans ont été mis à mort, pour avoir confeſſé J. Chriſt* (28).

℣. 19. Hegeſippe, parlant de quelques Sectes Judaïques, dit, „ qu'elles „ ne croyent ni la Réſurrection, ni que le Chriſt doit venir un jour rendre à „ chacun, ſelon ſes œuvres (29).

℣. 20. *J. Chriſt eſt reſſuſcité* &c.] Il faut mettre ici ce mot élégant & ingénieux de Tertullien, „ J. C.: dit-il, eſt le dépoſitaire de Dieu & des hom- „ mes, le depôt de l'une & de l'autre partie lui ayant été confié. Il garde „ auſſi le dépôt de la chair, ayant en lui-même les arrhes de la ſomme tota- „ le. Car, tout comme il nous a laiſſé les arrhes de l'Eſprit, il a de même „ reçu de nous les arrhes de la chair, & a emmené dans le ciel le gage de la „ ſomme totale, que nous y exigerons un jour. Soyez donc en ſûreté, ô chair „ & ô ſang; vous avez obtenu le Royaume des cieux en la perſonne de Je- „ ſus-Chriſt (30).

Ibid. *Les prémices*] *S'il eſt les prémices, il faut auſſi qu'eux reſſuſcitent* (31).

℣. 22. Théodoret s'écarte furieuſement ſur ce paſſage. En preſſant le parallèle de St. Paul, & le mot de *tous*, il croit qu'il s'agit de la Réſurrection de tous les hommes, & que ces mots, *dans ſon rang* (32), ſe rapportent à *ce qui eſt dit dans l'Evangile, que J. C. placera les agneaux à ſa droite, & les boucs à*

(24) *Ψυχῆς δὲ εἶναι μονῆς σωτηρίαν φασὶ, καὶ οὐχὶ σωμάτων.* Epiphan. XXVII. §. 6.

(25) *Συκοφαντίας δὲ ὀφείλομεν δίκας.*

(26) Τὸ δὲ *καταψεύδεσθαι Θεοῦ, ὡς κωλύοντος ἐν τῇ τῶν σαββάτων ἡμέρᾳ καλὸν τι ποιεῖν, πῶς οὐκ ἀσεβὲς.* Ep. ad Diognet. p. m. 383.

(27) *Θεοῦ καταψεύδεσθαι.* De Vita Moſ. Lib. I. p. m. 478.

(28) *Μάτην ὡς ἔοικεν ἀνῃρέθησαν ὑπὲρ τῆς εἰς τὸν Χριστὸν ὁμολογίας οἱ καλλίνικοι μάρτυρες.*

(29) Apud Euſeb. Hiſt. Eccleſ. II. 23.

(30) *Hic ſequeſter Dei atque hominum appellatur, ex utriuſque partis depoſito commiſſo ſibi. Carnis quoque depoſitum ſervat in ſemetipſo, arrhabonem ſummæ totius. Quemadmodum enim nobis arrhabonem ſpiritûs reliquit: ita & à nobis arrhabonem carnis accepit, & vexit in cœlum pignus totius ſummæ, illuc quandoque redigendæ. Securæ eſtote, caro & ſanguis: uſurpaſtis regnum cœlorum in Chriſto.* De Reſurrectione Carnis Cap. LI.

(31) Ἐι δὲ *ἀπαρχὴ, καὶ τούτοις ἀναστῆναι δεῖ.* Chryſoſt. Hom. XXIX. p. *676*.

(32) Vſ. 23.

à sa gauche (33). St. Chrysostome l'a entendu de même (34), quoiqu'il ne s'explique pas si clairement. Tertullien a bien tordu ce passage, prétendant que *le rang* (35), ou *l'ordre*, sont *les mérites* de chacun (36). Je dis qu'il l'a bien tordu; mais je m'explique trop fortement. Il a cru une Résurrection première, une Résurrection des Justes, & un Régne de J. Christ sur la terre: c'est ce qu'il veut dire. Cette Résurrection, qui précedera la Résurrection générale, sera dispensée selon les mérites: les plus saints ressusciteront plutôt, les autres plus tard.

℣. 23. *Ceux qui lui apartiennent*] Théodoret l'explique, *& de ceux qui ont cru en J. C. sous l'Evangile, & de tous ceux qui, sous la Loï, ou avant la Loi, ont vécu saintement* (37); sans dire qu'ils ont cru en J. C.

℣. 24. *Quand il aura remis le Royaume à Dieu le Pere*] Les Controverses & les Systêmes gâtent entierement les explications. Les Ariens se servoient de ce passage, pour montrer que l'empire que J. C. a, ne lui apartient pas par sa nature; mais qu'il l'a reçû du Pere, à qui il le remettra. Pour répondre à cette difficulté, Théodoret suppose, que cet empire, ce sont les Démons vaincus, que J. C. présentera à Dieu son Pere. *Il remettra*, dit-il, *le Royaume à Dieu son Pere, sans pourtant s'en dépouiller; mais en y soûmettant le Diable & tous ses suppôts, & en travaillant à amener tout le monde à reconnoître que Dieu est le Dieu de toutes choses* (38). *Remettre le Royaume*, c'est donc subjuguer le Diable & ses adhérans, & faire qu'ils se soûmettent au Dieu de toutes choses, & qu'ils le reconnoissent. Cela est si forcé, qu'il ne sçauroit l'être davantage. Au-reste, on voit l'origine de ce que St. Paul dit ici, dans le *Pirke-Eliefer*. „ Il parle de dix Rois, dont le premier est *Dieu*; le second, *Nimrod* &c..... le „ huitième, Alexandre le Grand; le neuvième, le *Messie*, qui commandera de„ puis une extrêmité du monde jusqu'à l'autre; enfin, le dixième Roi est *Dieu*, „ à qui l'empire retournera pour toûjours, comme à son premier maître, & „ au dernier Roi qui le possedera, selon qu'il est dit: *Je suis le premier & le* „ *dernier: Il n'y a point d'autre Dieu que moi*; & ailleurs: *Le Seigneur régnera sur* „ *toute la terre.* Ensuite l'empire retournera à ses héritiers: & alors il dé„ truira entierement les Idoles, & en ce jour le Seigneur seul sera éxalté; „ il paîtra son troupeau, & le fera reposer; selon qu'il est écrit: *Je paîtrai* „ *mon troupeau, & le ferai reposer* (39); & ailleurs: Ils verront *Dieu* face à „ face (40).

℣. 25.

(33) Ὄυτω καὶ ὁ κύριος ἐν τοῖς ἱεροῖς εὐαγγελίοις διδάσκει, ὡς τοὺς μὲν ἀμνοὺς στήσει ἐκ δεξιῶν &c.

(34) Hom XXXIX. p. 677.

(35) Τάγμα.

(36) Unusquisque in suo ordine: *scilicet quia & in suo corpore; ordo enim non aliud quàm meritorum dispositor.* De Resurrect. Carn. Cap. XLVIII.

(37) Τοῦ δὲ Χριστοῦ καλεῖ, οὐ μόνον μετὰ τὴν ἐνανθρώπησιν εἰς αὐτὸν πεπιστευκότας, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἐν νόμῳ, καὶ πρὸ τοῦ νόμου, ἐν εὐσεβείᾳ καὶ ἀρετῇ διαλάμψαντας.

(38) Παραδίδωσι τὴν βασιλείαν τῷ Θεῷ καὶ πατρὶ, οὐκ αὐτὸς τὴν βασιλείαν γυμνούμενος, ἀλλὰ τὸν τύραννον διάβολον, καὶ τοὺς ἐκείνου συνεργοὺς ὑποτάττων, καὶ πάντας ὑποκύψαι παρασκευάζων, καὶ τὸν τῶν ὅλων ἐπιγνῶναι Θεόν.

(39) Ezechiel XXXIV. vs. 15.

(40) *Decimus Rex: Tunc redibit regnum ad auctorem suum, vel illum qui fuit primus Rex, & erit ultimus Rex, sicut dicitur:* Ego primus, & ego ultimus, nec est Deus præter me. *Et alibi scriptum est:* Et erit Dominus Rex super universam terram. *Redibit autem imperium ad hæredes suos, & tunc penitus abolebit Idola, & ele-*

℣. 25. *Jusqu'à ce que*] *Ce mot ne désigne pas ici le tems, mais il signifie que J. C. subjuguera toutes choses. Cela est prouvé par ce passage: Je suis, je suis, &* JUSQU'À CE QUE *vous vieillissiez, je suis. Mais si on l'entend comme les Ariens, il se trouvera que l'existence de Dieu sera en égalité avec la vieillesse des hommes* (41). C'est le Commentaire de Théodoret.

℣. 27. *Dieu a mis toutes choses* &c.] En conférant ce passage avec celui-ci: *Selon cette vertu, par laquelle il peut s'assujettir toutes choses* (42), on voit que J. C. a ce pouvoir, quoique cet assujettissement paroisse ici attribué au Pere. Au reste, cette expression, *il est clair*, qui vient ensuite, doit être rendue par *sans doute*. C'est le sens du terme de l'Original (43), dans les Auteurs Grecs.

℣. 28. *Si donc toutes choses lui sont soûmises, hormis celui qui lui a assujetti toutes choses, il domine sur tout; mais il est* LUI-MÊME *sous la domination du Pere, afin qu'il n'y ait* SUR TOUTES CHOSES QU'UN DIEU, *qui domine sur tout,* ET MÊME SUR J. C. *à qui il a tout assujetti, hormis lui-même* (44). Ce sont les paroles d'Hyppolite Martyr, qu'il confirme par ces mots de J. C: *Je monte à mon Dieu, & à votre Dieu* (45); d'où il conclut, que J. C. *a reconnu Dieu pour son Pere & son Dieu* (46).

Ibid. Théodoret remarque, que les Ariens avoient sans cesse cet endroit dans la bouche. Il a là-dessus une pensée qu'il a déja eûë sur ce passage: *Un seul Dieu & un seul Seigneur* (47). Il dit donc, que „ St. Paul ayant dit „ des choses fort grandes de J. Christ, a voulu prévenir le scandale que sa „ doctrine pouvoit donner aux Grecs, pleins de leurs fables. Les Grecs „ ayant dans l'esprit leur Théologie, selon laquelle ils reconnoissoient des „ Dieux dont les fils les avoient dépossedés, s'étoient soulevés contre eux, „ les avoient chassé du Royaume, & leur avoient enlevé l'autorité; afin „ que, prévenus de ces fables, ils n'allassent pas s'imaginer que J. Christ, „ Fils de Dieu, en eût fait autant à son Pere, il avoit ajouté ces mots: „ *Il en faut excepter celui qui lui a assujetti toutes choses: Le Fils lui-même* „ *sera assujetti. Non seulement* (48), dit Théodoret, *il ne s'assujettira pas le* „ *Pere;*

elevabitur Dominus solus in illo die, atque pascet gregem suum, & recumbere faciet, sicut scriptum est: Ego pascam gregem meum, & faciam eum accubare; *atque oculo ad oculum videbunt eum, uti scriptum est*: Quoniam oculo ad oculum videbunt, cum reduxerit Dominus Sion. *Pirke Eliefer*, Cap. XI. p. 26. selon la Version de Guillaume Henri Vorstius.

(41) Τὸ ἄχρις οὗ, οὐ χρόνον ἐνθαῦτα δηλοῖ, ἀλλὰ δικάσκει ὡς πάντως ἅπαντας ὑποτάξει..... Ἐγώ εἰμι, ἐγώ εἰμι, καὶ ἕως ἂν καταγηράσητε ἐγώ εἰμι. οὕτω δὲ τούτου νοουμένου εὑρεθήσεται ὁ τῶν ὅλων Θεὸς τῷ γήρᾳ τῶν ἀνθρώπων σύμμετρον ἔχων τὸ εἶναι.

(42) Philipp. III. vs 21.

(43) Δῆλον.

(44) Εἰ οὖν τὰ πάντα ὑποτέτακται αὐτῷ, ἐκτὸς τοῦ ὑποτάξαντος πάντως κρατεῖ· ΑΥΤΟΥ ΔΕ Ὁ ΠΑΤΗΡ, ἵνα ἘΝ ΠΑΣΙΝ ἙΙΣ ΘΕΟΣ φανῇ, ᾧ τὰ πάντα ὑποτάσσεται, ἍΜΑ ΧΡΙΣΤΩ, ᾧ τὰ πάντα πατὴρ ὑπόταξεν, παρὲξ ἑαυτοῦ. Turrianus sic vertit: *Si igitur omnia subjecta sunt ei, præter eum, qui ei subjecit omnia, omnium tenet dominatum*, IPSIUS VERO DOMINATUM *tenet Pater, ut* IN OMNIBUS UNUS DEUS *reperiatur, cui omnia subjecta sunt*, SIMUL CUM CHRISTO, *cui omnia Pater subjecit, præter seipsum.* Contr. Noet. §. VI. p. 10. Edit. Fabricii.

(45) Jean XX. vs. 17.

(46) Καὶ πατέρα ἴδιον καὶ Θεὸν ὡμολόγησεν. Ibid.

(47) 1 Cor. VIII. vs. 6.

(48) Οὐ γὰρ μόνον οὐχ ὑποτάξει ἑαυτῷ τὸν πατέρα ἀλλὰ καὶ αὐτὸς τὴν υἱοῦ πρέπουσαν ὑποταγὴν ὑπο-

„ *Pere; mais il sera dans la soûmission qui convient au Fils envers le Pere.* En-
„ suite cet Auteur explique ainsi la *sujettion du Fils.* Il dit donc, que J. Christ
„ s'attribue les choses qui ne conviennent qu'à nous, parce qu'il est notre
„ Chef: *Comme il est les prémices de notre nature, il sera la bouche de notre nature*
„ *même.* Il sera donc assujetti au Pere, parce que toute l'Eglise, dont il est
„ le Chef, lui sera parfaitement soûmise. Plus de vices, de révoltes &c."
Voyez le passage entier, trop long pour être copié. Pour ce qui regarde ces paroles, *Dieu tout en tous*, voyez Eusebe (49).

℣. 29. *Que font ceux qui sont bâtisés pour les morts*] (Τὶ ποιήσουσιν οἱ βαπτιζόμενοι ὑπὲρ τῶν νεκρῶν) Voyez un passage du Fils de Syrach (50). Mais ce n'est ni la même phrase, ni le même sens.

Ibid. Ce qui rend ce Verset difficile, ce ne sont pas les termes; ils sont clairs. Mais c'est que le sens naturel des termes ne paroît pas raisonnable, ni digne de St. Paul. Voilà ce qui fait la difficulté. Tertullien a allegué ce passage, & dans son Livre de la Résurrection de la chair, & dans le V. Livre contre Marcion. Il n'a pas douté que St. Paul n'ait voulu dire, qu'il y avoit des gens qui bâtisoient un vivant pour un mort. Il n'approuve pas cette coûtume, & ne prétend pas que St. Paul l'ait approuvée: *Nous verrons*, dit-il, *si cette pratique étoit bien fondée. Mais pourtant elle n'a été introduite que dans la pensée qu'un tel Bâtême étoit utile à la Résurrection* (51). Mais, dans son Livre contre Marcion, Tertullien explique ce passage comme St. Chrysostome, dont nous rapporterons plus bas les paroles. Voici celles de Tertullien: *Ainsi, donc être bâtisé pour les morts, c'est être bâtisé pour les corps; car nous avons montré que le corps meurt* (52). Donnons ici la substance de la Note de Rigault sur cet endroit: „ Le Bâtême
„ d'un vivant pour un mort, dit-on, étoit une superstition des Marcionites.
„ Or Marcion étant postérieur de bien des années à St. Paul, comment auroit-
„ il allegué une pratique qui n'étoit pas en usage de son tems, sans dire qu'el-
„ le étoit des Hérétiques qui nioient la Résurrection du corps? Car les Mar-
„ cionites ne la croyoient pas". Quant à ce que dit Epiphane, que les Corinthiens l'observoient, Rigault juge qu'Epiphane, *ne sçavoit cela que par des bruits* (53). Quelle absurdité ne feroit-ce pas, que St. Paul eût allegué, pour convaincre les Corinthiens de la certitude de la Résurrection, une pratique absurde, & introduite par des Hérétiques. Scaliger a cru néanmoins, que quelques Fidèles simples s'en servoient; la superstition se glissant déja parmi quelques Chrétiens. Rigault se declare pour l'explication de St. Chrysostome &

ὑποδείξεται...... ἀλλὰ στόμα τῆς ἡμετέρας γίνεται φύσεως. οὕτω καὶ τὴν νῦν ἡμῶν ἀπείθειαν, καὶ τὴν ὑποταγὴν οἰκειοῦται, καὶ ἡμῶν μετὰ τὴν τῆς φθορᾶς ἀπαλλαγὴν ὑποτασσομένων, αὐτὸς λέγεται ὑποτάσσεσθαι.

(49) Contr. Marc. p. 187. Rem. de Mr. La Cr.

(50) Βαπτιζόμενος ἀπὸ νεκροῦ. Ch. XXXI. vs. 25.

(51) *Si autem & baptizantur aliqui pro mortuis, videbimus an ratione. Certò illâ præsumptione hoc eos instituisse contendit, qui alii etiam carni vicarium baptisma profuturum existimarent ad spem resurrectionis.* De Resurr. Carn. Cap. XLVIII.

(52) *Igitur pro mortuis tingui, pro corporibus est tingui: mortuum enim corpus ostendimus.* Adv. Marcion. Lib. V. 10.

(53) *Hoc tantùm famæ cujusdam traditione acceptum refert.*

& de Théodoret. Ce dernier eſt court: *Celui*, dit-il, *qui eſt bâtiſé, eſt enſeveli avec le Seigneur, afin que participant à ſa mort, il participe auſſi à ſa Réſurrection. Si donc le corps eſt mort, & qu'il ne reſſuſcite point, pourquoi eſt-il bâtiſé* (54)? Mais cela répond-il à la ſignification de ces mots, POUR LES MORTS (55)? St. Chryſoſtome eſt aſſez long. Le Catechumène diſoit à la fin de la Confeſſion qu'il faiſoit avant que d'être bâtiſé: *Je crois la Réſurrection des morts* (56). „ Nous ſommes, dit-il, bâtiſés dans cette foi: car, „ après avoir fait cette Confeſſion, nous ſommes plongés dans la ſource „ de ces ſacrés ruiſſeaux. St. Paul, ayant cela en vûë, dit: S'il n'y a point „ de Réſurrection, *pourquoi êtes-vous bâtiſés pour les morts*? c'eſt-à-dire, pour „ vos corps (57)". Cette explication a l'avantage de donner un ſens très-raiſonnable aux paroles de St. Paul, & très-conforme à la Foi. Mais la queſtion eſt de ſçavoir, Si, du tems de St. Paul, ceux qui étoient bâtiſés, confeſſoient la Réſurrection des morts; & ſi la profeſſion de foi que faiſoit le Proſelyte, contenoit cet Article? Il ſeroit mal aiſé de le prouver. Tout ce que nous voyons dans le Nouveau Teſtament, c'eſt que ceux qui étoient bâtiſés faiſoient profeſſion de croire en J. C. mort, & reſſuſcité des morts, & promettoient de garder ſes commandemens. Mais pour une Confeſſion, telle qu'elle eſt aujourd'hui dans le Symbole, il n'y en avoit point du tems de St. Paul. Ces Articles ont été formés à l'occaſion des Héréſies qui ſe ſont élevées. La foi en un Dieu, & en J. C. ſon Fils; le renoncement à l'Idolâtrie & aux vices, c'étoit tout ce que declaroit le Gentil proſelyte. Je ne crois pas que l'Article de la foi au St. Eſprit fut dans la Profeſſion de foi; beaucoup moins celui de l'Égliſe, de la communion des Saints, & enfin l'Article de la Réſurrection des morts. Ainſi l'explication de St. Chryſoſtome, qui eſt fondée ſur cette hypothèſe, eſt très-incertaine; & pour moi, je la crois fauſſe. On voit bien dans St. Irenée (58), que dans l'Article de J. Chriſt il eſt dit, qu'*il viendra pour vivifier toute chair*: la Réſurrection y eſt de la ſorte, mais non comme un Article à part. L'Auteur du Commentaire attribué à St. Ambroiſe, explique ce paſſage de St. Paul, comme Tertullien, *d'un vivant bâtiſé pour un mort*, & ajoute cette reflexion, qui eſt très-raiſonnable: *Par cet exemple il* (l'Apôtre) *n'approuve pas cette pratique; mais il fait voir que la foi en la Réſurrection eſt ferme & bien établie* (59). „ Car, ajoute-t-il, quoique l'on trouve „ Jephté fidèle dans l'exécution du vœu qu'il avoit fait imprudemment, on „ n'approuve pas pour cela ſon action; mais on allegue en exemple ſa foi con„ ſtante (60)". La remarque eſt bonne. La foi de Jephté eſt louée, quoique le

(54) Ὁ βαπτιζόμενος τῷ δεσπότῃ συντάπτεται, ἵνα τοῦ θανάτου κοινωνήσασι, καὶ τῆς ἀναστάσεως γίνηται κοινωνός. εἰ δὲ νέκρον ἐστὶ τὸ σῶμα, καὶ οὐκ ἀνίσταται, τί δήποτε καὶ βαπτίζεται; In hunc locum.

(55) Ὑπὲρ τῶν νεκρῶν.

(56) Πιστεύω εἰς νεκρῶν ἀνάστασιν.

(57) Μετὰ γὰρ ὁμολογῆσαι τοῦτο, τότε καθιέμεθα εἰς τὴν πηγὴν τῶν ἱερῶν ναμάτων ἐκείνων. τοῦτο τοίνυν ἀναμιμνήσκων ὁ Παῦλος ἔλεγεν, εἰ μὴ ἐστὶν ἀνάστασις, τί καὶ βαπτίζονται ὑπὲρ τῶν νεκρῶν, τουτέστι τῶν σωμάτων; Homil. XL. p. 688. & 689.

(58) Lib. I. Cap. 2.

(59) *Exemplo hoc non factum illorum probat, ſed fixam fidem in Reſurrectionem oſtendit.* In hunc loc.

(60) *Nam & Jephte, quamvis in re, quæ accepta fieri poſſet, fidelis inventus eſt, offerens filiam ſuam, ſecundùm votum ſuum, quod ſtultè vove-*

le vœu fût insensé; & l'exemple de Jephté peut être allegué, sans approuver son vœu. Pélage, dans le Commentaire qui est parmi les Oeuvres de St. Jerôme, a aussi suivi l'explication de St. Chrysostome: „ *Que font ceux qui sont bâtisés* „ *pour les morts, si les morts ne doivent point du tout ressusciter?* C'est-à-dire, „ qu'est-il besoin de bâtiser la chair, si elle ne doit pas ressusciter (61)". On peut aussi rapporter, à l'occasion du passage de St. Paul que nous examinons, ce que l'on voit dans les Evangiles; c'est que la foi des amis & des parens de ceux qui étoient morts, ou qui, possedés par les Démons, ou par des maladies furieuses, n'étoient pas capables d'une foi actuelle, procuroit la vie ou la guérison à leurs amis (62). Jesus n'a jamais guéri que ceux qui croyoient en lui, ou ceux qui, étant peu capables de croire, avoient des Intercesseurs fidèles. La Note de Mr. le Clerc, & les explications de St. Chrysostome & d'autres, sont combattues par cette considération, qu'il s'agit évidemment du Bâtême de quelques particuliers, & non de tous les bâtisés. Je crois aussi pouvoir remarquer à cette occasion, ce qui se passoit en Afrique, & qui fut défendu par le Concile de Carthage (63). On y donnoit l'Eucharistie aux morts. *Que l'on ne donne point*, disent les Peres, *l'Eucharistie à des corps morts; car J. Christ a dit*, PRENEZ ET MANGEZ (64). Le Concile ajoute, qu'il falloit prévenir l'erreur des Freres foibles, qui pourroient croire aussi, qu'il faut bâtiser les morts. Enfin on peut voir, dans les fragmens de Théodote, une explication fort singuliere de ce passage de St. Paul. Il disoit que les Anges avoient été bâtisés pour les hommes, afin de leur procurer la rédemption, ou la délivrance (65). Les Anges sont donc ceux qui sont bâtisés pour les hommes, lesquels sont désignés ici par les *morts*. St. Epiphane, qui rapporte la coûtume de bâtiser des vivans pour des morts, ajoute (66), qu'on peut expliquer, comme d'autres le font, ce passage d'une manière *fort commode* (67): c'est que l'on donnoit le Bâtême aux Catechumènes *mourans* (68). Ils sont considerés comme *morts*. Mais, *pour les morts* (69), ne sçauroit signifier cela. St. Chrysostome dit, que *pour les morts*, signifie *pour nos corps* (70).

℣. 30. *Pourquoi nous exposons-nous à toute heure?*] Comment cela prouve-t-il la Résurrection? Combien de motifs peuvent faire agir les hommes! St. Chrysostome a fait là-dessus une refléxion miserable. Il croit que St. Paul parle de tous les Apôtres, & non de lui seul, afin que la preuve soit plus forte. „ Pourquoi, & tous les Apôtres, & moi, nous exposons-nous à toute „ heu-

voverat. Non ergo factum probatur, sed perseverantia fidei in exemplum profertur. Ibid.

(61) *Quid facient, qui baptizantur pro mortuis, si omninò mortui non resurgunt: id est, quid baptizari opus est carnem, si non resurgat.* Apud Hieron.

(62) Voyez Matth. XVIII. vs. 15. XX. vs. 22. & Luc VIII. vs. 4.

(63) En l'année 397.

(64) *Ut corporibus defunctorum Eucharistia non detur: dictum est enim à Domino:* ACCIPITE ET EDITE. Concil. Carth. Can. IV. Ap. Quesnel. Cod. Eccl Rom. p. 36.

(65) Apud Clem. Alex. Oper. p. 792. in fin. & 793.

(66) Hæres. XXVIII. §. VI.

(67) Καλῶς..

(68) Ὁι μέλλοντες τελευθᾷν.

(69) Ὑπὲρ νεκρῶν.

(70) Ὑπὲρ τῶν νεκρῶν. τυτέςι, τῶν σωμάτων τῶν ἡμετέρων. Hom. XXIII. p. 513.

„ heure à la mort? Que pouvez-vous dire? Direz-vous que les Apôtres & „ moi, nous vous trompons en prêchant la Résurrection? Que c'est par vaine gloire, par ostentation, que nous défendons un tel dogme? Mais les „ dangers où nous nous livrons sans cesse, vous permettent-ils de douter de „ notre sincerité? Car qui est assez insensé pour s'exposer temérairement, „ & sans aucun fruit, aux plus grands périls (71)"? Ce n'est pas une preuve de la Résurrection; mais c'est une bonne preuve de la sincerité des Apôtres, & de leur attente d'une autre vie, où leurs travaux seroient recompensés.

℣. 31. *La gloire*] St. Chrysostome dit, que St. Paul *appelle sa gloire*, *les progrès que les Corinthiens avoient faits dans la foi* (72). La refléxion de St. Chrysostome sur cet endroit est fort ingénieuse. Car, après les mots que je viens de citer, il ajoute: „ Afin qu'on ne s'imagine pas que St. Paul soit affligé des „ dangers & des maux auxquels il s'exposoit, & qu'il en parle comme en „ pleurant; il ajoute, que *non seulement il n'en est point affligé, mais qu'il s'en „ glorifie, & qu'il se réjouit des maux qu'il endure pour l'amour d'eux, & à cause de leur foi & de leur édification* (73). Théodoret dit de même: *Ce qu'il appelle sa gloire, c'est leur foi: & il les exhorte en même tems à persevérer dans cette foi, afin de lui conserver sa gloire, & de se conserver à eux-mêmes celle qu'ils ont acquise en J. C.* (74).

℣. 32. *Selon l'homme*] Voyez les Remarques ci-dessus IX. ℣. 8. *Selon l'homme* est opposé-là à l'autorité divine de la Loi; ici aux promesses divines de l'Evangile. Si Dieu lui-même ne m'avoit pas donné l'espérance d'une Immortalité, serois-je assez fou pour me livrer aux bêtes; si je n'avois pas des témoignages, des preuves divines, & non humaines, d'une Résurrection? On croit qu'il s'agit du danger dont l'Apôtre parle dans l'Epître suivante (75). Tertullien l'a ainsi entendu: „ Lorsqu'*il combattit*, dit-il, *contre les bêtes à Ephése*, „ *contre ces bêtes de la persécution d'Asie, dont il parle dans sa seconde Epître aux* „ *mêmes Corinthiens*: Je ne veux pas, que vous ignoriez l'affliction qui nous est „ arrivée en Asie (76)". Pélage dit, que St. Paul *parle ici de ces bêtes qui avoient fait soulever contre lui le peuple à Ephése, à cause de la statue de Diane* (77). C'est ce qu'il confirme par le mot de l'Apôtre: *J'ai été delivré de la gueule du Lion.* Dans le même endroit Pélage explique ainsi le raisonnement de St. Paul: *Si je n'espère aucune recompense de la part de Dieu pour ce combat, je n'ai donc combattu que pour plaire, peut-être, aux hommes* (78). Erasme, qui a

(71) Τί γὰρ ἂν ἔχοιτε εἰπεῖν; ὅτι ἀπατῶμεν ὑμᾶς ταῦτα κηρύττοντες, καὶ κενοδοξίας ἕνεκεν δογματίζομεν; ἀλλ' οὐκ ἐῶσι ταῦτα ψηφίζεσθαι οἱ κίνδυνοι. Hom. XL. p. 690.

(72) Καύχησιν ἐνταῦθα τὴν αὐτῶν προκοπὴν λέγων.

(73) Οὐ μόνον, οὐκ ἀλγῶ, φησὶν, ἀλλὰ καυχῶμαι τῷ ταῦτα πάσχειν ὑπὲρ ὑμῶν. Ibid.

(74) Καύχησιν δὲ αὐτοῦ τὴν πίστιν αὐτῶν ἐκάλεσε, καὶ ταῦτα προτρέπων εἰς τὸ πιστεῦσαι. In hunc locum.

(75) 2 Cor. I. vs. 8.

(76) *Per quam & depugnavit ad bestias Ephesi, illas scilicet bestias Asiaticæ pressuræ, de qua in secunda ad eosdem*: Nolo enim vos ignorare &c. De Resurr. Carn. Cap. XXXVIII. in fine.

(77) *Hic bestias eos commemorat, qui Ephesi seditionem adversùs eum moverant popularem, propter Dianæ idolum.*

(78) *Si nihil remunerationis à Deo pro hoc certamine spero, quia repugnavi ut hominibus fortè placerem.*

a trouvé l'explication ſuivante dans les Chaînes Grecques, la trouve la plus commode: *Si j'ai combattu contre les bêtes, non à cauſe de l'eſpérance d'une remuneration future, mais à cauſe d'une gloire humaine, à quoi cela me ſert-il* (79)? Ajoutons ici ce que dit St. Ignace de ſes propres ſouffrances: „ Depuis la Syrie „ juſqu'à Rome je combats contre les bêtes farouches (80), par terre & par „ mer, jour & nuit, attaché avec des Léopards, c'eſt-à-dire avec une trou- „ pe de ſoldats que mes bienfaits ne font que rendre plus méchans ". Philon s'exprime auſſi à-peu-près ainſi: *Il n'y a que l'homme juſte qui mérite le nom d'*HOMME. *L'injuſte ne doit être appellé qu'une* BÊTE SAUVAGE, *qui a la forme humaine* (81). Tout eſt plein de cette figure dans les Auteurs Grecs, où l'on repréſente les hommes comme des *bêtes ſauvages*, revêtuës de la forme humaine. L'explication de St. Chryſoſtome, qui a été ſuivie par Théodoret, n'eſt pas à beaucoup près ſi naturelle. Ils croyent que St. Paul a voulu repréſenter la grandeur des périls où il a été; & que ces mots, *ſelon l'homme*, ſignifient, qu'*à en parler humainement, à en juger humainement, il ne pouvoit échaper. A en juger humainement*, dit Théodoret, *je devois être la pâture des bêtes* (82).

Ibid. *Mangeons & bûvons* &c.] On peut voir dans le Livre de la *Sapience* les beaux raiſonnemens des Epicuriens & des Profanes ſur l'origine de l'homme; le hazard les a produits, ou les Loix éternelles d'une nature aveugle. *Nous ſommes nés d'avanture* (83), diſent-ils; *l'ame n'eſt qu'un ſouffle qui s'évanouït &c.* & voici la conſequence: *Venez donc, & faiſons grande chere* (84). La deſcription eſt très-belle & très-élégante. „ C'eſt ce qui faiſoit dire à Empedo- „ cle, les voyant vivre de la ſorte dans les délices: Les *Agrigentins* s'aban- „ donnent aux plaiſirs, comme s'ils devoient mourir demain; mais ils bâtiſſent „ comme s'ils devoient vivre toûjours (85)". Empedocle étoit lui-même d'*Agrigente*; & c'eſt Diogene Laërce qui nous en rapporte ce beau mot.

℣. 33. *Les mauvaiſes compagnies* &c.] Voyez encore là-deſſus un paſſage de *la Sapience* (86). Mettons ici un paſſage de Barnabé, cité par Clement d'Alexandrie. Après avoir allegué la défenſe que fait Moïſe, de manger la chair de l'Aigle, de l'Epervier, du Milan & du Corbeau, il (Barnabé) continue en expliquant cette Loi myſtiquement: *Vous ne fréquenterez ni n'imiterez point ces hommes qui ne ſçavent pas gagner leur vie par leur travail & par leur ſueur, mais qui vivent de rapine & d'iniquité* (87). Il ajoute, que *l'Aigle* ſignifie la rapine,

(79) *Si non propter futuram ſpem & retributionem cum feris depugnavi, ſed ob humanam gloriam, quid mihi profuit?*

(80) Θηριομαχῶ. In Epiſt. ad Rom. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. III. Cap. 36.

(81) De Abut. p. 278.

(82) Κατ' ἀνθρώπινον, φησὶ, λογισμὸν, θηρίων ἐγένομεν βορά. In hunc locum.

(83) Αὐτοσχεδίως ἐγενήθημεν. Chap. II. vſ. 2.

(84) Ibid. vſ. 6.

(85) Ὅθεν τὸν Ἐμπεδοκλέα εἰπεῖν, τρυφώντων αὐτῶν, Ἀκραγαντῖνοι τρυφῶσι μὲν, ὡς αὔριον ἀποθανούμενοι, οἰκίας δὲ κατασκευάζονται, ὡς πάντα τὸν χρόνον βιωσόμενοι. Lib. VIII. in Empedoclem, p. m. 330.

(86) Chap. IV. vſ. 11. & 12.

(87) Οὐ κολληθήσῃ, φησὶν, οὐδὲ ὁμοιωθήσῃ τοῖς ἀνθρώποις τούτοις, οἳ οὐκ ἴσασι διὰ πόνου, καὶ ἱδρῶτος πορίζειν ἑαυτοῖς τὴν τροφὴν, ἀλλ' ἐν ἁρπαγῇ καὶ ἀνομίᾳ βιοῦσι. Strom. Lib. V. p. 572.

pine, *l'Epervier* l'injuſtice, & le *Corbeau* l'avarice & l'avidité; puis il applique à l'homme un paſſage des Pſeaumes (88).

℣. 34. *Reveillez-vous pour vivre juſtement*] (Ἐκνήψατε δικαίως) Δικαίως eſt un adverbe qui ſignifie *juſtement*; mais qui, par la même raiſon, ſignifie ce qu'il faut faire. Philon, faiſant parler Moïſe aux Bergers qui enlevoient aux filles de Jethro l'eau qu'elles avoient puiſée, dit: *Il étoit juſte, il faloit au contraire les aider à puiſer de l'eau, afin qu'il y en eût en plus grande abondance; & non pas leur enlever ce qu'elles ont tiré* (89). Cet adverbe (δικαίως) pourrot avoir ici un ſens pareil à celui qu'il a dans *Iſocrate*. Parlant des *Faits* des Grecs, il dit: *Quoique je les aye loué* JUSTEMENT (90). „ Il eſt *juſte* que vous „ vous reveilliez de l'aſſoupiſſement où vous êtes, & que vous ne péchiez pas. Vous avez de grandes raiſons de le faire. Au reſte, Clement d'Alexandrie a lu (Ἐκνίψατε), *Lavez vous* (91).

Ibid. *Ne connoiſſent pas Dieu*] „ C'eſt ne le connoître pas, que d'ignorer ſa „ juſtice; & on l'ignore, ſi on ne croit pas la Réſurrection, les peines & les „ recompenſes (92).

℣. 35. *Comment les morts..... Dans quels corps?*] St. Chryſoſtome obſerve fort bien, que *l'Apôtre propoſe là-deſſus deux queſtions, qu'il traite dans la ſuite. La première regarde la poſſibilité de la Réſurrection; la ſeconde, la nature des corps reſſuſcités* (93). (Tertullien avoit fait la même obſervation) Il commence par montrer la poſſibilité de la Réſurrection, par l'exemple du grain, qui meurt pour revivre; & il paſſe enſuite aux qualités des corps reſſuſcités. Il propoſe deux doutes; l'un ſur la manière de la Réſurrection; l'autre ſur la qualité des corps; puis il explique le premier doute, ſçavoir: *Comment ce qui a été diſſous peut-il renaître, reſſuſciter* (94)?

℣. 36. *Ce que vous ſemez* &c.] St. Paul, pour éclaircir la matière de la Réſurrection, & en montrer la poſſibilité, employe la comparaiſon des ſémences, qui meurent afin de revivre. Il ne s'eſt point ſervi de la comparaiſon du Phénix, qui a tant plû aux Anciens. Voici comment St. Clement Romain, dans une de ſes Epîtres aux Corinthiens, rapporte la choſe (95). „ Lorſque le Phé„ nix ſe ſent proche de ſa fin, il ramaſſe & ſe conſtruit *un tombeau* (96) de „ myrthe, d'encens & d'autres drogues odoriférantes: (Pline dit *un nid* (97) „ & non *un tombeau*). Il ſe met dedans, & il meurt. De la chair de l'oiſeau „ mort ſe forme & naît une eſpece de vermiſſeau, qui ſe change en oiſeau. St.

(88) Pſ. XVIII. vſ. 25. 26.

(89) Δικαίως ἂν αὐταῖς ἐπαντλήσαντες. &c. De Vita Moſ. p. 474. Les Interprêtes n'ont pas entendu cet endroit.

(90) Καίπερ εἰδὼς δικαίως αὐτοὺς ἐπαινουμένους. Panathen. Orat. IV. init. p. m. 552. Sic alibi ſæpe apud eundem auctorem: Ibid. p. 564. & 570. Vid. etiam Juſt. Martyr. Apol. II. p. 75. Δικαίως ἐλέγχονται. & Chryſoſt. Hom. XL.

(91) Strom. Lib. III. p. 469.

(92) Ἄγαν δὲ σοφῶς, Θεοῦ ἄγνοιαν τῆς ἀναστάσεως ἀπιστίαν ἐκάλεσεν. Ὁ γὰρ ὁμολογῶν εἰδέναι Θεὸν δίκαιον εἶναι τοῦτον πιστεύει, τῷ δικαίῳ ἡ ἀντίδοσις πρέπει. Theodoret.

(93) Καὶ τίθησι δύο τὰς ἐπαπορήσεις, τοῦ τρόπου τῆς ἀναστάσεως, καὶ τῆς ποιότητος τῶν σωμάτων. Hom. XLI. p. 695.

(94) Πῶς ἐγείρεται τὸ διαλυθὲν; Ibid.

(95) Epiſt. II. n. 25.

(96) Σηκὸν.

(97) *Nidum*. Lib. X. 2.

St. Clement ajoute, „ que Dieu nous a donné dans le Phénix une image de „ la Résurrection, qui est *la merveille de ses promesses*, ou *sa merveilleuse promesse* (98) ". St. Clement est très-persuadé de la vérité du fait; mais l'Auteur des Constitutions Apostoliques (99) n'en est pas si certain, & rapporte le fait un peu autrement. La fable est visible; & l'Auteur convient, que les Payens traitent toute cette histoire du Phénix de fable: & cela est vrai. Ce qui fait dire à Rigault, dans ses Notes sur Tertullien, qu'Hérodote, Pline, Tacite & Lucien, ne rapportent ce que l'on dit du Phénix, que comme une fable. Un oiseau unique qui n'a point de femelle; qui vit 500. ans; qui, lorsque son terme est arrivé, va en Egypte, dans un lieu nommé l'*Autel du Soleil*, où il porte des bois aromatiques; se tourne vers le Soleil; le prie d'allumer le bucher; se brûle lui-même; de ses cendres naît un ver qui se transforme en un petit Phénix. L'Auteur des Constitutions ne donne pas, à la vérité, ces faits pour certains; mais il ne laisse pas d'en profiter pour confirmer la vérité de la Résurrection contre les Payens, en avouant lui-même, que les Payens qui rapportent cette fable, ne la croyent pas; *Ne croyant pas*, dit-il expressement, *eux-mêmes aux choses qu'ils racontent* (100). Quoi qu'il en soit, St. Clement Romain fait l'histoire incroyable du Phénix, & en tire un argument pour la Résurrection. Depuis cet Auteur, les Peres n'ont cessé d'employer cet argument. Notons seulement, sans nous y arrêter davantage, que les récits de Clement Romain, & du prétendu Clement dans les Constitutions, sont fort différens. Les Notes qu'on trouve dans l'Edition des Peres Apostoliques de Cottelier, instruiront le Lecteur de tout ce que les Sçavans ont pensé sur cette matière. Remarquons encore, que l'on a voulu trouver le Phénix, sa longue vie & sa mort, dans le Livre de Job (101).

Ibid. *Ce que vous semez* &c.] Théodoret a fort bien expliqué cet endroit. „ Considerez, dit-il, les semences, voyez les sillons, qui sont comme des sépulcres où on les met; & les semences qu'on y ensevelit, comme on ensevelit les corps; voyez les ensuite pousser & germer (102) ". C'est la réponse à la première question. Il répond ensuite à la seconde: *Dans quels corps viendront-ils?*

℣. 37. *Vous ne semez pas le corps qui doit naître*] Les Hérétiques profitoient de ces paroles pour appuyer leur erreur. Ils ne nioient pas que les ames bienheureuses ne fûssent revêtues de corps; mais ils nioient (au moins quelques-uns) qu'elles fûssent revêtues du même corps. St. Chrysostome répond fort bien: *La substance qui est semée, & celle qui ressuscite, ne sont pas différentes; c'est la même qui est semée & qui ressuscite; mais elle ressuscite dans un meilleur état* (103). Il ajoute fort bien: *Si Dieu ne vouloit pas donner aux Fidèles un corps plus excellent, il*

(98) Μεγαλεῖον τῆς ἐπαγγελίας αὐτȣ̃.
(99) Lib. V. 7. p. 307.
(100) Μὴ πιςεύοντες οἷς αὐτοὶ διηγȣ̃νται. Constitut. Apost. ubi sup.
(101) Chap. XXIX. vs. 8.
(102) Ἀπόϐλεψον εἰς τὰ σπέρματα, καὶ βλέπε τὰς αὔλακας μιμȣμένας τȣ̀ς τάφȣς, καὶ τὰ σπέρματα ταπτόμενα ὡς τὰ σώματα, εἶτα φυόμενα καὶ βλαςάνοντα. In hunc locum. Vid. etiam Chrysost. Hom. XLI. p. 697.
(103) Ὀυ γὰρ ἄλλη μὲν ὄυσια σπείρεται, ἄλλη δὲ ἐγείρεται, ἀλλὰ ἡ αὐτὴ βελτίων. Ubi sup.

il ne détruiroit pas celui-ci: comme un homme ſage n'abat ſa maiſon, que pour la rebâtir plus belle & meilleure (104).

℣. 38. 39. 40. *Dieu donne à chacun le corps qui lui eſt propre...... Autre eſt la chair des hommes...... Il y a auſſi des corps céleſtes* &c.] St. Chryſoſtome croit (105), que le ſens de ces comparaiſons de St. Paul eſt, „ Que tous les „ hommes, dont les corps ſont comparés à la ſémence que l'on met en terre, „ & qui porte enſuite, reſſuſciteront tous également; mais que les Juſtes & les „ Pécheurs auront des corps différens, & que, dans ces deux ordres, il y aura encore des différences proportionnées aux dégrés de vertus & de vices. „ Ainſi la diſtinction des corps terreſtres & des corps céleſtes, déſigne la différence entre les Pécheurs reſſuſcités & entre les Juſtes. Il y aura de la „ diſtinction entre les premiers, comme il y en a entre les corps des animaux „ des poiſſons, des oiſeaux &c. Il y a de même de la diſtinction entre „ les derniers, ou entre les corps des Juſtes, comme il y en a entre les corps „ céleſtes; les uns ayant plus de gloire & d'éclat que les autres. Toutes ces „ comparaiſons aboutiſſent donc à répondre à la queſtion: *Dans quel corps viendront-ils?* Dieu donnera aux pécheurs impénitens des corps qui ſont comparés à ceux des bêtes; il donnera aux Juſtes des corps qui ſont comparés „ à ceux des aſtres: &, dans la diſtribution de ces corps, il ſuivra un ordre „ de juſtice, & proportionnera ſes faveurs & ſes châtimens aux actions des „ hommes". C'eſt la ſubſtance de ce que St. Chryſoſtome dit au long dans l'endroit cité. Théodoret l'a ſuivi à ſon ordinaire. Rapportons ſes paroles: *Ceux qui ſeront dignes du ciel, ſeront revêtus d'une gloire céleſte; & ceux qui auront eu des affections terreſtres, recevront le vêtement qui conviendra au choix qu'ils ont fait. Ainſi St. Paul ayant ſuivi cette diſtinction* (de corps terreſtres & céleſtes) *& ayant ſeparé les corps céleſtes des corps terreſtres, montre enſuite la différence qu'il y aura entre les corps céleſtes. Car tous les Juſtes n'auront pas la même recompenſe; mais elle ſera proportionnée à leurs vertus* (106). Tertullien a tourné tout cela en Allégorie, comme on le peut voir dans ſon Traité *de la Réſurrection de la Chair* (107).

℣. 39. *Toute ſorte de chair n'eſt pas la même chair*] Théodoret explique ce verſet aſſez ſubtilement. Il dit que ces mots ſont une emblême. *Toute chair eſt bien la même, compoſée des quatre élemens; mais il y a de la différence ſelon les eſpeces. De même toute chair humaine reſſuſcitera, & recevra l'immortalité; mais la différence des mœurs fera la différence de l'état* (108). Quoique cette explication ait

(104) Τί γὰρ καὶ καθαίρει τὴν οἰκίαν, εἰ μὴ λαμπροτέραν ἔμελλε οἰκοδομεῖν. Ibid.

(105) Hom. XLII. p. 698. 699.

(106) Οἱ μὲν γὰρ οὐρανῶν ἄξιοι τὴν οὐρανίοις πρέπουσαν περιβαλοῦνται δόξαν. οἱ δὲ φρόνημα γήϊνον ἐσχηκότες, κατάλληλον τῇ προαιρέσει τὸ ἔνδυμα λήψονται. οὕτω ταύτην τὴν διαίρεσιν ἐργασάμενος (Paulus) καὶ δείξας τοὺς γηΐνους κεχωρισμένους, δείκνυσι καὶ τὴν τῶν οὐρανίων διαφοράν. οὐδὲ γὰρ ἅπαντες οἱ δίκαιοι τῶν αὐτῶν μεθέξουσιν, ἀλλὰ συμμέτερον τοῖς κατορθώμασι τὴν ἀντίδοσιν λήψονται. In hunc loc.

(107) Chap. XXXII.

(108) Μία τῆς σαρκὸς φύσις, ἐκ γὰρ τῶν τεσσάρων στοιχείων συνέστηκεν. ἡ δὲ διαφορὰ ἐν τῷ εἴδει. οὕτω τοίνυν μία μὲν πάντων ἀνάστασις, καὶ ἡ τῶν σωμάτων εἰς ἀφθαρσίαν μεταβολή. ἡ δὲ τῶν τρόπων διαφορὰ καὶ τὴν τῶν ἀντιδόσεων κατασκευάζει διαφοράν. In hunc locum.

ait quelque chose d'extraordinaire, elle a quelque chose d'ingénieux, d'autant plus que cet endroit de St. Paul est assez embarassant.

℣. 41. *La gloire d'une étoile est différente* &c.] „ Car bien que tous les Jus-„ tes soient dans le Royaume, tous n'y auront pas les mêmes avantages; & „ bien que tous les Pécheurs soient dans la Géhenne, tous n'y seront pas „ également punis (109) ". C'est, selon St. Chrysostome & Théodoret, le sens des ℣. 38. jusqu'au 42. inclusivement.

℣. 44. *Corps animal*, ... *corps spirituel*] Voici comme Théodoret l'explique: *Le Corps animal est celui qui est gouverné par les affections de la chair* (ὑπὸ τῆς ψυχῆς): *le corps spirituel est celui qui est gouverné par l'esprit*, ou la raison (110). Ce n'est pas cela certainement: mais les Peres expliquent ce passage de la sorte, par la nécessité de maintenir leur systême de la Résurrection de la chair.

℣. 45. *En ame vivante*] L'homme avoit reçû un *souffle de vie* (111). Philon distingue ce *souffle*, qu'il considere comme une exhalaison, une vapeur légère, foible, passagere de l'*esprit*, à laquelle il donne pour attribut *la force* (112).

℣. 48. *Tel qu'a été le terrestre* Adam &c.] St. Paul oppose Adam créé à J. Christ ressuscité. La Création a produit des hommes mortels; la Résurrection en produit d'immortels. Adam, Chef du genre humain, n'a produit que des enfans mortels; J. Christ, Chef de l'Eglise, produit des enfans immortels. C'est ce que St. Paul enseigne. Au reste, je vois dans les anciens Théologiens, qu'ils ont consideré le Verbe divin comme un *homme céleste*, & lui ont donné ce nom. C'est ce que dit Clement d'Alexandrie: *L'image de Dieu*, dit ce Pere, *c'est le Verbe divin, ou la Raison divine & Royale, l'homme impassible; & l'image de l'image, c'est l'esprit humain* (113). On trouve dans Philon la même distinction que celle qu'employe ici St. Paul. „ L'homme, dit-il, „ est de deux sortes: l'un est céleste, l'autre terrestre. Le céleste ayant „ été formé à l'image de Dieu, n'a rien de la substance terrestre & mor-„ telle. Mais le terrestre a été formé d'une matière appellée poudre (114) ". Au reste, on ne rapporte pas cela comme si Philon avoit eu en vûë la même pensée que St. Paul. On ne remarque que cette distinction.

℣. 50. *La chair & le sang ne sçauroient posseder le Royaume des cieux*] Théodoret dit, que St. Paul *appelle ici la chair & le sang, la nature mortelle* (115). Windet, sçavant Médecin Anglois, assure, qu'*à moins d'être stupide, on ne sçauroit revoquer en doute, qu'il ne faille entendre ces paroles de St. Paul littéralement* (116),

La

(109) Ὅτι εἰ καὶ ἐν βασιλείᾳ πάντες, οὐ πάντες τῶν αὐτῶν ἀπολαύσονται: καὶ εἰ πάντες ἐν γεέννῃ ἁμάρτολοι, οὐ πάντες τὰ αὐτὰ ἀπομένουσι. Chrysost. p. 699. & Theodoret in hunc locum.

(110) Ψυχικὸν δὲ καλεῖ τὸ ὑπὸ τῆς ψυχῆς κυβερνώμενον: πνευματικὸν δὲ τὸ ὑπὸ τοῦ πνεύματος οἰκονόμενον. In hunc locum.

(111) Πνοήν.

(112) Ἰσχὺν, εὐτόνιαν, δύναμιν. De Allegor. Lib. I. p. 36.

(113) Εἰκὼν μὲν γὰρ Θεοῦ, λόγος θεῖος καὶ βασίλικος, ἄνθρωπος ἀπάθης: Εἰκὼν δὲ εἰκονος ἀνθρώπινος νοῦς. Strom. Lib. V. p. 594.

(114) Δύο γὰρ ἀνθρώπων γένη. τὸ τε κατὰ τὴν εἰκόνα γεγονὸς, καὶ τὸ πεπλασμένον ἐκ γῆς. De Allegor. Lib. I. init. p. m. 35.

(115) Σάρκα καὶ αἷμα την θνητην φύσιν καλεῖ. In hunc locum.

(116) *Quæ verba litteraliter exponi debere,*

nisi

La chair & le ſang ne conviennent point aux immortels. Windet cite à cette occaſion un paſſage d'Homere. Ce Poëte, parlant de la bleſſure que *Diomede* fit à la main de *Venus*, s'exprime en ces termes: *Dans le moment on voit couler le ſang immortel; mais un ſang tel que celui des Dieux, qui n'eſt proprement que comme une roſée ou une vapeur divine; car les Dieux ne ſe nourriſſant ni des dons de* Cerès, *ni des préſens de* Bacchus, *nont pas un ſang terreſtre & groſſier comme le nôtre; c'eſt pourquoi auſſi ils jouiſſent de l'immortalité* (117). Windet pourſuit ainſi: „ Le charmant *Anacréon* égale preſque la Cigale aux Dieux immortels, par„ ce qu'elle n'a ni chair, ni ſang, qui ſont les principes de la corruption. *O* „ *Cigale*, dit-il, *impaſſible, ſans chair & ſans ſang, preſque ſemblable aux* „ *Dieux* (118).

℣. 51. *Tous ne dormiront pas*] (Πάντες μὲν οὐ κοιμηθησόμεθα &c.) Il faut voir là-deſſus les remarques de *Nectarius*, Patriarche de Jeruſalem (119).

℣. 52. *Nous nous ſerons* &c.] *Il ne parle pas de lui, mais des hommes qui ſeront alors vivans* (120).

℣. 53. *Ce corruptible-ci*] Il eſt ſurprenant qu'il y eût des Chrétiens qui reconnoiſſoient l'autorité de St. Paul, & qui niaſſent la Réſurrection ſi clairement enſeignée dans ſes Ecrits, & en particulier dans ce Chapitre. Il faut donc ſçavoir, qu'ils entendoient par *ce corruptible*, non le corps ſeul, mais l'ame qui l'anime, laquelle ils croyoient auſſi corporelle & mortelle; elle mouroit, ſelon eux, avec le corps. C'eſt ainſi que le Valentinien Heracleon expliquoit ce paſſage. Divers Anciens n'ont pas douté, que ce qu'on appelle *Ame* ne fût mortel, mais non ce que l'on nomme *Eſprit* (121). Tatien l'a enſeigné, & cela eſt conforme à la Philoſophie Barbare. Clement d'Alexandrie ſoutient le même dogme: *Il paroît par-là*, dit-il, *que l'ame n'eſt pas immortelle par ſa nature, mais par la grace de Dieu, & par le moyen de la foi, de la juſtice & de la ſcience* (122); & dans la ſuite: *L'ame donc, qui meurt avec le corps, comme le croyent quelques-uns, eſt corruptible* (123). Arnobe a cru de même que l'ame eſt mortelle, & que l'immortalité s'acquiert par la vertu. Si l'on admettoit cette opinion, on n'auroit nulle difficulté à comprendre les raiſonnemens que fait St. Paul ſur la néceſſité de la Réſurrection. Si l'ame eſt immortelle, & conſer-

niſi qui penitùs abrutuit, nemo in dubium revocabit. Crenii Faſcicul. T. IV. de Vita functor. ſtatu, p. 116.

(117) .... *Qualis Divûm de vulnere manat:*
Quippe cibum nec edunt, nec vini pocula libant.
Sunt ergo exſangues, immortaleſque vocantur.
Iliad. E. vſ. 340.

(118) *Cicadam ergo, quòd corruptionis fundo, ſanguine ac carne careat, Diis immortalibus fermè æquiparat perditè feſtivus Anacreon.*
——————— *Cicada*
Impatibilis, ſanguinis ac carnis expers,
Fermè es Diis ſimilis.
Od. XLIII. vſ. 16

(119) Nectarii Ἀντιῤῥήσεων. p. 59. 25. La Cr.

(120) Ἡμεῖς οὐ περὶ ἑαυτοῦ εἴρηκεν, ἀλλὰ περὶ τῶν κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν ἔτι περιόντων ἀνθρώπων. Theodoret in hunc loc.

(121) Νοῦς ou Πνευμα.

(122) *Hinc apparet quoniam anima non eſt naturaliter incorruptibilis, ſed gratiâ Dei, per fidem, & juſtitiam, & intellectum.* Adumbrat. ad 1 Epiſt. Petri p. 1006. Edit. Potter.

(123) *Corruptibilis igitur eſt anima, quæ cum corpore profunditur, ut quidam putant.* Ces mots, *ut quidam putant*, ſe rapportent à ceux-ci, *cum corpore profunditur.* Ibid.

conserve la perception, le sentiment, elle peut être heureuse sans le corps; & le Chrétien n'est point le plus miserable de tous les hommes, quoique le corps ne ressuscite pas. Le sçavant Potterus, qui nous a donné une Edition de Clement d'Alexandrie, en rapporte un fragment, où ce Pere dit positivement, que *toutes les ames, même celle des impies, sont immortelles* (124). Mais ce fragment m'est très-suspect, d'autant plus que l'Auteur y enseigne l'éternité des peines; opinion qui ne fut jamais celle de St. Clement. J'apprens du célèbre Juif *Menasseh Ben-Israël*, que les anciens Sages de la Nation ont cru l'ame corporelle; & qu'*elle étoit une substance subtile & spirituelle, formée d'une* MATIÈRE *pure* (125).

ꝟ. 54. *La mort absorbée pour toûjours*] Le mot de l'Original (Καταπίνεσθαι) ne signifie qu'*être consumé, périr, être détruit.* Traduisez hardiment, *La mort sera* ABOLIE *pour toûjours. Une ame* (c'est-à-dire un homme) *ardente est comme un feu brûlant. Il ne s'éteindra point, ce feu, jusqu'à ce qu'il l'ait* CONSUMÉE *entierement* (126). Voyez la Note de Grotius sur cet endroit de l'Ecclésiastique. Ce terme se trouve encore dans les Pseaumes: *Ils sont effrayés, ils chancellent comme des hommes yvres, toute leur sagesse est éclipsée* (127), *perdue*; & dans Esaïe: *Ils sont perdus dans le vin, abîmés* (128).

ꝟ. 56. *La puissance du péché*] *Car s'il n'y avoit point de Loi*, dit Théodoret, *le péché ne seroit point imputé* (129)

ꝟ. 58. *Envain*] *La parole dite en secret, ne s'en ira point* ENVAIN (130), soit pour la peine, soit pour la recompense. *Mes Elûs ne travailleront point en vain* (131); c'est-à-dire que leurs travaux ne seront point sans recompense.

CHAPITRE XVI.

ꝟ. 2. LE *premier jour de la semaine*] Le Dimanche, qui étoit le Sabbath des Chrétiens. Les Grecs se sont appliqués à rélever l'excellence de ce jour. On trouve dans leur *Nomo-Canon:* „ Le sacré jour du Dimanche „ est le premier des jours. Il réünit bien des commencemens. J. Christ nâ- „ quit & ressuscita ce jour-là; l'Annonciation de la Vierge arriva le même „ jour; ce fut le premier du monde (1)". D'où a-t-on pris tout cela, si l'on en excepte la Résurrection de J. Christ? Il seroit bien mal-aisé de prouver, que lorsque Moïse institua le premier Sabbath dans le désert, c'étoit le dernier jour de la semaine, à compter toutes les Révolutions depuis le premier

(124) Ἀθάνατοι πᾶσαι αἱ ψυχαὶ, καὶ τῶν ἀσεβῶν. p. 1020.

(125) *Animam esse substantiam subtilem & spiritualem, ex pura & munda* MATERIA *formatam.* De Creat. Problem. XV.

(126) Ἕως ἂν καταποθῇ. Eccl. XXIII. vs. 22.

(127) Κατεπόθη. Ps. CVI. vs. 27.

(128) Κατεπόθησαν διὰ τὸν οἶνον. Ch. XXVIII. vs. 7.

(129) Ἁμαρτία γὰρ οὐκ ἐλλογεῖται μὴ ὄντος νόμου.

(130) Φθέγμα λάθριον κενὸν οὐ πορεύσεται. Sapience I. vs. 10.

(131) Οἱ ἐκλεκτοί μου οὐ πονήσουσι εἰς κενόν. Esaïe LXV. vs. 23.

(1) Editio Cotelerii Tom. I. Monum. Græc. Can. 416.

mier jour du monde. Pour mettre le comble à la hardieſſe & à la vanité des ſpéculations Grecques, on dit, dans le même Canon, que ce jour *a été appellé Dominical, parce qu'il eſt le Seigneur de tous les jours & de toutes les fêtes* (2). Juſtin Martyr, au reſte, a employé la même expreſſion que St. Paul, pour dire *le premier jour de la ſemaine* (3). Dans un autre de ſes Ouvrages il dit, que „ les Chrétiens s'aſſembloient le premier jour de la ſemaine, non ſeule„ ment parce que J. Chriſt étoit reſſuſcité ce jour-là, mais parce que c'é„ toit le premier jour de la Création du Monde (4) ". Il ajoute enſuite, que ce fut le jour de la Réſurrection, & la première fois que J. Chriſt apparut à ſes Diſciples. Juſtin dit auſſi, que c'étoit ce jour-là que les Chrétiens faiſoient leurs Collectes, après le ſervice divin.

Ibid. *Selon que chacun fait bien ſes affaires*] La Vulgate a traduit, *Ce qu'il leur plairoit* (5). L'Interprête a lû évidemment (εὐδοκῇ) *bonne volonté*. Cependant on lit dans St. Chryſoſtome & dans Théodoret (εὐοδῶται & εὐοδῶται) *il lui plaît*. Sur quoi j'avertis encore une fois les Lecteurs, de prendre garde aux Verſions de ces Peres. Les Auteurs qui les ont faites, ſe ſervent conſtamment de la Vulgate; quoiqu'il y ait autrement dans le Texte Grec: & ce qu'il y a même de plus blâmable, c'eſt qu'en rendant les explications, ils font dire à ces anciens Commentateurs le contraire de ce qu'ils diſent, pour conſerver la Verſion Vulgate. Par exemple, Théodoret expliquant le verſet dont il s'agit, dit: „ St. Paul ne leur préſcrit point la quan„ tité, laiſſant cela à leur liberté; mais en même tems il leur fait ſentir, „ que Dieu aide & favoriſe les ames généreuſes & bienfaiſantes: car c'eſt ce „ qu'il dit dans ces mots, (ὅτι ἂν εὐοδῶται) (6). L'Interprête a traduit, *ce* „ *qu'il lui plaira bien* (7) "; ce qui n'a point de ſens: au lieu qu'il falloit mettre, pour exprimer la penſée de Théodoret, *ce qu'il aura acquis par la bénédiction de Dieu*; le mot Grec exprimant, ſelon les Peres, une proſperité que Dieu diſpenſe. C'eſt auſſi ce que St. Chryſoſtome obſerve: *L'Apôtre ne dit pas, ce que chacun gagne; mais ce que chacun juge à propos de donner de ce qu'il a de biens, montrant que ce qu'il a, il le tient de Dieu* (8). C'eſt le même ſens que celui de Théodoret. Εὐοδοῦμαι, c'eſt *faire bien ſes affaires*, c'eſt *proſperer*; & Εὐοδία ſignifie *proſperité*. Voyez les Remarques ſur Rom. I. ℣. 10. Conférez auſſi ce paſſage de Tobie, qui fait voir que le précepte de St. Paul étoit un précepte des Juifs: *Quand vous ferez l'aumône, vous proſpererez dans toutes vos affaires, comme ceux qui pratiquent la juſtice* (9).

℣. 3.

(2) Μετὰ δὲ τῆς ἀναστάσεως, κυριακὴ, κυρία πασῶν τῶν ἡμερῶν καὶ ἑορτῶν, ἐκλήθη. Ibid.

(3) Μίαν σαββάτων. Dial. p. 201. in fine.

(4) Τὴν δὲ τοῦ ἡλίου ἡμέραν κοινῇ πάντες τὴν συνέλευσιν ποιούμεθα, ἐπειδὴ πρώτη ἐστὶν ἡμέρα, ἐν ᾗ ὁ Θεὸς τὸ σκότος καὶ τὴν ὕλην τρέψας, κοσμὸν ἐποίησε. Apol. II. p. 77.

(5) *Quod ſibi placuerit.*

(6) Τῇ γνώμῃ τὸν ποσὸν ἐπιτρέπει, διδάσκων ὡς ταῖς τὰ βέλτιστα προῃρημέναις ψυχαῖς συνεργεῖ ὁ Θεός. Τοῦτο γὰρ εἶπεν, ὅτι ἂν εὐοδῶται. Théodoret a lû ὅτι, & non ὅ τι ἄν.

(7) *Quod ei benè placuerit.*

(8) Καὶ οὐκ εἶπεν, ὅ τι ἂν κερδάνῃ, ἀλλ' ὅτι ἂν εὐοδωθῇ, δεικνὺς ὅτι παρὰ τοῦ Θεοῦ ἡ χορηγία. Hom. XLIII. p. 710.

(9) Ποιοῦντος σου τὴν ἀλήθειαν (c'eſt *la Charité* dans cet endroit) εὐοδίαι ἔσονται ἐν τοῖς ἔργοις σου. Chap. IV. vſ. 6.

℣. 3. *Libéralités*] *Bien-faits*. Philon employe le terme de l'Original (Χάριν) dans ce sens. *En reconnoissance des bienfaits* (10). Voyez les Remarques sur 2 Corinth. VIII. ℣. 23.

℣. 4. *Si la chose le mérite*] (Ἄξιον) Théodoret l'explique de l'*abondance des aumônes* (11).

℣. 5. *Vous m'accompagniez*] Voyez les Remarques sur Rom. XV. ℣. 24.

℣. 9. *J'y ai une grande porte ouverte*] St. Chrysostome l'explique ainsi. „ Que „ veulent dire ces mots, *une grande porte*? C'est qu'un grand nombre de per- „ sonnes étoient disposées à recevoir la Foi; un grand nombre étoient tout „ prêts d'entrer dans l'Eglise, & de se convertir (12). C'étoit une raison de „ demeurer à Ephése: il y avoit beaucoup de conquêtes à faire pour J. Christ. „ Mais voici une autre raison d'y demeurer: c'est qu'il y avoit aussi beaucoup „ d'adversaires. Il ne faut pas quitter le champ de bataille quand l'ennemi „ est fort (13) ". Je ne sçais, au reste, pourquoi Mr. le Clerc a preferé la leçon (ἐναργὴς) *évident*, qui est dans la Vulgate, & qui ne se trouve dans aucun MSS. Grec (14).. St. Chrysostome & Théodoret ont lu (ἐνεργὴς) *efficace*.

℣. 10. *Ayez soin qu'il y soit en sureté*] *C'est-à-dire, veillez, faites vos efforts, qu'il n'ait aucun sujet de chagrin parmi vous* (15).

℣. 13. *Veillez* &c.] Théodoret a fort bien exprimé, en peu de mots, les raisons de ces exhortations. *Veillez*, pour ne pas vous laisser surprendre par les artifices & les faux raisonnemens de ceux qui tâchent d'ébranler la Foi. *Demeurez fermes* &c. Resistez-leur, comme de bons soldats de J Christ. *Dans toutes choses conduisez-vous avec charité.* Cela regarde l'usage des viandes offertes aux Idoles, & en général les sujets ou les prétextes des schismes qui divisoient l'Eglise de Corinthe. „ Il exhorte à la Vigilance, à cause des „ séducteurs; à la Constance, à la Fermeté, à une Resistance courageuse, à „ cause des ennemis découverts, & des persécutions que les impies font à „ ceux qui s'attachent à la véritable Religion. Il exhorte enfin les Corin- „ thiens à se conduire par la Charité, à cause de ceux qui avoient la passion „ de dominer, & qui divisoient le corps de l'Eglise par leur ambition, & à „ cause de ceux qui, en mangeant des victimes offertes aux Idoles, donnoient „ du scandale aux foibles, & les méprisoient (16).

Ibid. Ayez bon courage] (Ἀνδρίζεσθε) Rapportons ici un passage de Clement d'Alexandrie, qui explique fort bien le terme de l'Original. „ Car il „ (Moï-

(10) Ἐν χαριτῶν ἀμοιβαῖς.

(11) Ἐν δὲ φιλότιμον ἴδοιμι τὴν χορηγίαν γεγενημένην.

(12) Τί δέ ἐστι θύρα μεγάλη; πολλοί εἰσιν οἱ παρεσκευασμένοι τὴν πίστιν δέξασθαι: πολλοὶ ἕτοιμοι προσελθεῖν καὶ ἐπιστρέψαι. Hom. LIII. p. 712.

(13) Διὸ δὲ καὶ ἀμφοτέρων ἕνεκεν μεῖναι ἐχρῆν, καὶ ἐπειδὴ τὸ κέρδος, καὶ ὅτι πολὺς ὁ ἀγών. Ibid.

(14) Voyez la Remarque de Mill sur cet endroit.

(15) Δέξασθε, θεραπεύσατε, μηδενὸς λυπηροῦ πειραθήτω. Theodoret in hunc loc.

(16) Τὸ γρηγορεῖτε, διὰ τοὺς ἀπατεῶνας τέθεικε. Τὸ δὲ στήκετε, καὶ ἀνδρίζεσθε, καὶ κραταιοῦσθε, διὰ τοὺς προφανεῖς πολεμίους. ἐδιώκοντο γὰρ παρὰ τῶν δυσσεβούντων οἱ εὐσεβεῖς. Τὸ δὲ πάντα ὑμῶν ἐν ἀγάπῃ γινέσθω, πρὸς τοὺς διελόντας τῆς ἐκκλησίας τὸ σῶμα, καὶ τῆς φιλαρχίας δεξαμένους τὸ πάθος, καὶ τοὺς τῶν εἰδωλοθύτων μεταλαγχάνοντας, καὶ τῶν σκανδαλιζομένων καταφρονοῦντας.

„ (Moïſe) exige de celui qui s'attache à la vérité, un COURAGE MALE „ dans les travaux & les afflictions qu'il a à eſſuyer, dans ſa vie & dans ſes „ mœurs, dans ſes diſcours & ſes occupations de nuit & de jour; & lorſqu'il „ eſt appellé au martyre (ou à rendre témoignage à la vérité) qu'il n'épargne „ pas ſon ſang (17)". Le même Auteur parle d'un Livre de Timothée de Pergame, intitulé *Du Courage des Philoſophes* (18). Il venoit de citer l'exemple de Zénon d'Elée, qui fut le martyr du ſecret qu'il avoit promis, qui refuſa de le revéler dans les tourmens, & qui, enfin, ſe coupa la langue avec les dents, & la cracha au viſage du Tyran qui le faiſoit tourmenter.

℣. 15. *La maiſon de Stephanas ..... dévouée au ſervice des Saints*] *L'Apôtre les loue de ce qu'ils ouvroient leurs maiſons aux Saints, & de ce qu'ils les combloient de bienfaits* (19).

℣. 16. *Que vous ayez toute la deférence*] Cela eſt bien. Théodoret dit: *Qu'ils jouïſſent parmi vous de toute ſorte d'honneurs* (20). Voyez ce que c'eſt que *la ſujettion*, ſur ces paroles: *Obéïſſez à vos Conducteurs, & leur ſoyez ſoûmis* (21); de même: *Que les femmes ſoient ſoûmiſes à leurs maris.* Ce n'eſt point empire.

℣. 17. *Ils ont ſuppléé à ce que je perds par votre éloignement*, ou *par votre abſence*] Voyez la Note. Elle eſt confirmée par St. Chryſoſtome, qui dit: *Ils avoient, pour ainſi dire, porté toute la Ville de Corinthe avec eux; elle avoit été préſente à St. Paul dans leurs perſonnes* (22).

℣. 18. Théodoret a fort bien remarqué, que St. Paul recommande aux Corinthiens ces trois perſonnes, de peur qu'ils ne leur voulûſſent du mal, & qu'ils ne les accuſâſſent de lui avoir rapporté les déſordres qui étoient dans leur Egliſe: *Il recommande*, dit-il, *ces perſonnes aux Corinthiens d'une manière plus affectueuſe, de peur qu'ils ne leur fîſſent du chagrin, ſoupçonnant qu'elles les avoient accuſés auprès de St. Paul* (23).

La première aux Corinthiens &c.] Il y a de l'apparence que cette date eſt ancienne, quoiqu'il y ait une faute manifeſte. Je conjecture même, que cette faute étoit dans les Exemplaires Grecs, dès le tems de Théodoret. Cependant il faut remarquer, que les dates qui ſont à la fin du Commentaire de ce Pere, ne paroiſſent point être de lui. Celle-ci, par exemple, eſt *de Philippes.* Cela eſt contraire à ce qu'il dit ailleurs (24), où Théodoret dit, que

(17) Ἠῤῥενῶσθαι γὰρ τὸν ἀληθείᾳ σχολάζοντα, ἔν τε ὑπομοναῖς, ἔν τε καρτερίαις κἀν τῷ βίῳ, κἀν τῷ τρόπῳ, κἀν τῷ λόγῳ, κἀν τῇ ἀσκήσει καὶ νύκτωρ τε καὶ μεθ' ἡμέραν. καὶ εἴ τε μαρτυρίου δι' αἵματος χωροῦντος ἐπικαταλάβοι χρεία, βούλεται. Strom. Lib. II. p. 395. fin.

(18) Περὶ τῆς τῶν φιλοσόφων ἀνδρείας. Strom. Lib. IV. p. 496.

(19) Ὅτι τὴν οἰκίαν τοῖς ἁγίοις ἀναπετάσαντες, πᾶσαν αὐτοῖς θεραπείαν προσφέρουσιν. Theodoret. in hunc locum.

(20) Πάσης τιμῆς ἀπολαύειν παρακελεύεται.

(21) Hebreux XIII. vſ. 17.

(22) Τῷ τὴν πόλιν ἁπάσαν (αὐτοὺς) ἐν αὐτοῖς περιφέρειν .... ἅ τε δι' αὐτῶν παραστάντας τῷ Παύλῳ. Hom. XLIV. p. 717.

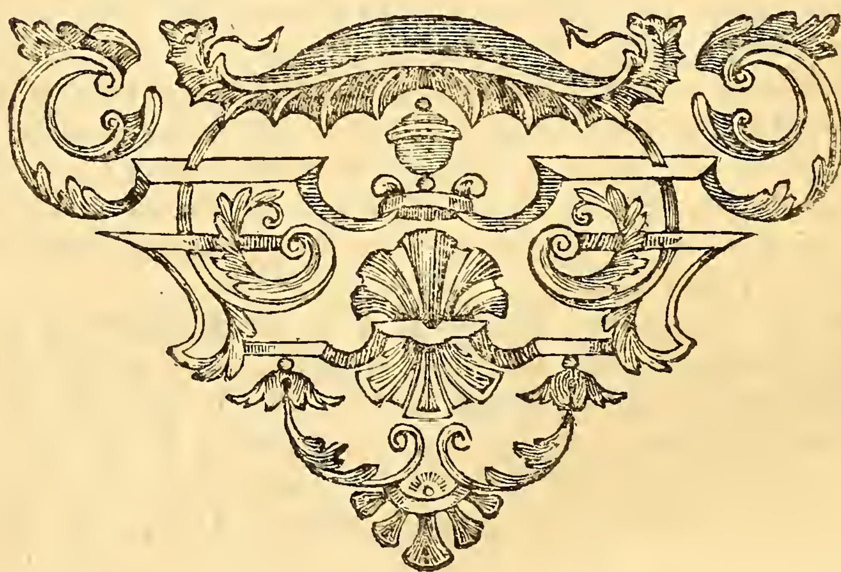
(23) Σπουδαιότερον δὲ τούτους συνέστησεν, ἵνα μὴ τοπάσαντες αὐτοὺς, αὐτῶν γεγενῆσθαι κατηγόρους λύπης πειραθῶσιν.

(24) Sur le Chap. XVI. vſ. 8. & dans la Préface ſur la ſeconde aux Corinthiens.

que St. Paul étoit à Ephése quand il écrivit la première Epître. Au moins cela résulte de ce qu'il dit. Dans la date qui est à la fin des Scholies de Théodoret sur cette Epître, Timothée n'est pas nommé. Il en avoit sans doute retranché le nom de son Exemplaire. Ce qui me le fait croire, c'est ce qu'il dit sur ce Chapitre, où, après avoir remarqué que cette Epître fut portée par *Stephanas*, par *Fortunat* & par *Achaïque*, il ajoute : *Car le bienheureux Timothée ne la porta point, comme quelques-uns se l'imaginent* (25).

(25) Ὀυ γὰρ, ὥς τίνες ὑπέλαβον, ὁ μακάριος Τιμόθεος τοῖς γράμμασι διηκόνησεν. In 1 Corinth. Chap. XVI. vs. 17.

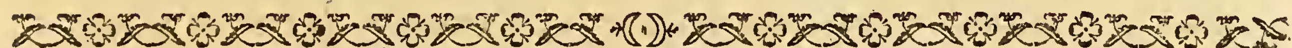
Fin des Remarques sur la I. Epître aux Corinthiens.



SUR



SUR LA DEUXIEME EPITRE AUX CORINTHIENS.



CHAPITRE I.

℣. 3. *Beni soit Dieu*] Théodoret dit, „ qu'il faut mettre en parenthèse ces „ mots, *Et Pere de Notre-Seigneur J. Christ*: car, ajoute-t-il, c'est „ notre Dieu, mais c'est le Pere de Notre-Seigneur J. Christ (1) ". Il n'a pas pris la conjonction & pour explication, comme font nos gens; mais il a recours à une subtilité frivole.

℣. 6. Mr. le Clerc a renversé ce verset sans raison.

℣. 8. *Excessivement chargés*] (Ἐβαρήθημεν) Le terme de l'Original désigne des violences & des persécutions que quelqu'un fait à un autre. *Ne vous mettez point en chemin avec un homme violent, de peur que le poids de sa violence ne vous* ACCABLE (2).

℣. 9. Théodoret dit, que St. Paul *appelle réponse de mort, la sentence de mort* (3).

℣. 12. *Le sujet que nous avons de nous glorifier*] Théodoret expose ainsi ces paro-

(1) Εὐλογητὸς ὁ Θεὸς, ἐν ταῦθα σικτέον. [καὶ πατὴρ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ]. ἡμῶν γὰρ Θεὸς, τοῦ δὲ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ πατήρ.

(2) Ἵνα μὴ βαρύνεται κατὰ σοῦ. Ecclésiast. VIII. vs. 18.

(3) Ἀπόκριμα τοῦ θανάτου, τὸν τοῦ θανάτου ψῆφον ἐκάλεσε. In hunc locum.

paroles: *Ce qui fait que nous parlons avec tant de confiance* (4); & il les explique de ce que *St. Paul prêchoit l'Evangile tout pur, sans y mêler rien du sien* (5).

Ibid. *Sagesse charnelle*] *St. Paul*, dit Théodoret, *n'appelle pas ainsi l'Eloquence, mais la malice & la ruse; & il taxe les imposteurs de corrompre l'Evangile, & de prêcher leurs propres opinions* (6). (Ἁπλότης) *simplicité*, est opposé à (πανουργία) *ruse*. Philon dit de l'homme après sa chûte: *Ils* (Adam & Eve) *ont changé l'innocence & la simplicité de leurs mœurs en malice* (7). (Σοφία σαρκικὴ) *Sagesse charnelle* est la même chose que (πανουργία) *ruse*. Sur le mot (εἰλικρινεία) *sincerité*, voyez aussi Philon. *On ne peut sçavoir*, dit-il, *au juste la nature ou l'essence des astres* (8). *Esprit sincere* (9), n'est-ce point un *esprit* qui a des idées justes & vrayes, sans mêlange d'erreur? Quoi qu'il en soit, εἰλικρινεία Θεοῦ signifieroit ici, *avec une certitude divine, une évidence divine*.

℣. 13. Théodoret rapporte cela à la Prédication. Tel dans ses lettres, qu'il l'avoit été dans ses discours: & sur ce mot du ℣. suivant *en partie*, il dit, que St. Paul *pique les Corinthiens de ce qu'ils n'avoient pas absolument rejetté les calomnies portées contre lui* (10).

Ibid. *Jusqu'à la fin*] (Ἕως τέλους) C'est *toûjours*. Cette expression répond au *Lenerzach* des Hébreux (11).

℣. 15. *Gré*] (Χαρὶν) Théodoret a lû (Χαρὰν) *joye*, & l'a expliqué par *une double joye* (12), en voyant deux fois St. Paul. Cette leçon paroît fort vraisemblable. Remarquez que dans la Lettre de l'Eglise de Smyrne, rapportée par Eusebe, on dit en parlant de Polycarpe: *Il étoit plein de courage & de joye, & son visage étoit couvert de graces* (13). Il semble que c'est la joye intérieure qui éclatoit sur son visage.

℣. 16. *Pour me faire conduire*] Voyez les Remarques sur Rom. XV. ℣. 24.

℣. 17. La pensée de Théodoret sur ce verset est, que „ St. Paul dit deux „ choses: la première, qu'il n'est point un homme léger, qui change facile„ment & sans raison de résolution; la seconde, qu'il n'est point aussi un „ homme opiniâtre & attaché à ses pensées, ensorte que ce qu'il a une fois „ résolu, il l'exécute par passion, sans consulter si cela est bon & utile. Son „ *oui* est *oui*; il veut fortement ce qu'il veut: & son *non, non*". Ce sens est assez beau. „ Je me régle sur ce qui est utile: à cet égard-là il n'y a jamais „ de changement. J'en prens à témoin la prédication de l'Evangile: c'est „ en cela que je suis toûjours le même (14).

℣. 19.

(4) Ἡμῶν δὲ τὴν παῤῥησίαν. Ibid.

(5) Ἐν ἁπλότητι καὶ εἰλικρινείᾳ. Ibid.

(6) Σοφίαν δὲ σαρκικὴν, οὐ τὴν εὐγλωττίαν ἐνταῦθα λέγει, ἀλλὰ τὴν πανουργίαν. αἰνίττεται δὲ τοὺς ἀπατεῶνας ἐκείνους, ὡς τὸ κήρυγμα διαφθείροντας, καὶ τὰ αὐτοῖς δοκοῦντα κηρύττοντας.

(7) Ἐξ ἀκακίας καὶ ἁπλότητος ἠθῶν αὐτῶν εἰς πανουργίαν μετέβαλεν. De Opific. Mund. p. 27.

(8) Εἰλικρινῶς. De Monarch. Lib. I. p. 630. L'Interprête a traduit *certò*.

(9) Εἰλικρινῆ διάνοιαν. 2 Pierre III. vs. 1.

(10) Ὡς μὴ παντελῶς ἀπωσαμένους τὰς κατ' αὐτοῦ γεγενημένας διαβολάς. In hunc locum.

(11) Voyez la Remarque de Drusius sur Ecclésiastique X. vs. 15. De même 1 Cor. I. vs. 8. & Hebr. III. vs. 6.

(12) Διπλῆν εὐφροσύνην.

(13) Χάριτος ἐπληροῦτο. Hist. Eccl. IV. 15.

(14) Δύο τέθεικεν ἐναντία, ὧν τὸ μὲν πρότερόν ἐστι τοῦτο, οὔτε κοῦφός εἰμι, οὔτε ὀξυῤῥόπους, ἔχω τὰς τῆς γνά-

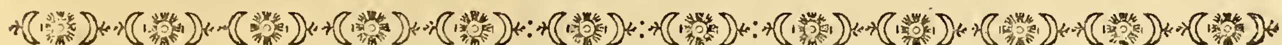
℣. 19. *Car Jesus-Christ*] Théodoret dit fort bien: *J. Christ est mis ici pour la doctrine touchant J. Christ* (15).

℣. 20. Quoique Théodoret ait lû ce verset comme nous le lisons dans les Exemplaires imprimés, il l'a pourtant entendu autrement que nous ne l'avons traduit ici. Car il paraphrase ces mots ainsi: *C'est pourquoi nous offrons des actions de graces à Dieu par J. Christ* (16).

℣. 21. *Qui nous affermit*] *Car c'est lui qui nous a donné une foi ferme en Jesus-Christ* (17).

℣. 22. *Arrhe*] *Par arrhe il insinue la grandeur des biens qui nous seront donnés. Car une arrhe est une petite partie d'un tout* (18).

℣. 24. *Non que nous dominions* &c] „ L'Apôtre a mis cela pour prévenir „ tout soupçon. Car, parce qu'il étoit vraisemblable que quelques-uns di- „ roient, Quoi donc? Avons-nous embrassé l'Evangile pour être dans la ser- „ vitude, & pour essuyer les censures que tu nous addresserois en maître? „ Il devoit ajouter nécessairement: Je dis cela, non que j'exerce domination „ sur vous, mais pour contribuer à votre joye spirituelle (19)". Comparez cette Note de Théodoret avec la mienne: elle la confirme en tout, si je ne me trompe. On appuye sur la préposition (σὺν) *avec*, (συνεργὸς) *coadjuteur.* Je crois franchement que l'on a tort. L'Interprête de Théodoret a rendu par *aide*, & non *coadjuteur.* Si elle a quelque force, il faut la rapporter aux Corinthiens. *Je contribue à votre joye.* Au reste, ces derniers mots, *Vous demeurez fermes par la foi*; Théodoret les rapporte au verset suivant. Voyez sa Remarque, qui ne me paroît gueres vraisemblable.



CHAPITRE II.

℣. 5. MAis *vous tous en particulier*] C'est ainsi que Mr. le Clerc a traduit. Quelle expression! Comparez-la avec le Grec. *Accuser*: fort bien. Ainsi dans la Lettre de Jules aux Orientaux (1).

℣. 7. *Ne soit accablé*] L'Apôtre *appelle être accablé se désespérer, & décheoir entierement de la Foi* (2).

℣. 9. Il semble que Théodoret rapporte ce que dit ici St. Paul, à ce qu'il vient

γνώμης μεταβόλας, ὥςε νῦν μὲν τῦτο, νῦν δὲ ἔκεινο αἱρεῖσθαι. Τὸ δὲ δεύτερον τῦτο, ὕτε μὲν πάθει δυλέυω, ἵνα ἐκ πάντος τρόπυ τὴν ἐπιθυμίαν πληρώσω. τῦτο γὰρ λέγει, ἢ ἃ βυλεύομαι, κατὰ σάρκα βυλεύομαι, ἵνα ᾖ παρ' ἐμοὶ τὸ ναὶ ναὶ, καὶ τὸ ὒ ὒ.

(15) Ἀντὶ τῦ κηρύγματος αὐτὸν τὸν κηρυττόμενον τέθεικε. In hunc locum.

(16) Οὖ δὴ χάριν, καὶ δι' αὐτῦ τὸν τῆς εὐχαριςίας αὐτῷ προσφέρομεν ὕμνον. Ibid.

(17) Αὐτὸς γὰρ βεβαίαν περὶ τὸν Χριςὸν ἐδωρήσατο πίςιν. Ibid.

(18) Διὰ τῦ ἀῤῥαβῶνος ᾐνίξατο τῶν δοθησομένων τὸ μέγεθος. ὁ γὰρ ἀῤῥαβὼν μικρὸν τι μέρος ἐςὶ τῦ παντὸς. Ibid.

(19) Ἵνα δυλεύειν δεξώμεθα, καὶ δεσποτικῶς παρὰ σῦ παιδευώμεθα, ἀναγκαίως ἐπήγαγεν, ὅτι ταῦτα οὐκ ὡς δεσπόζων ὑμῶν εἴρηκα, ἀλλ' ὡς τῆς πνευματικῆς ὑμῶν συνεργὸς εὐφροσύνης. Ibid.

(1) Ἐπιβαρεῖν τινὰς. Ap. Athanaf. Apol. II. p. 577.

(2) Καταποθῆναι δὲ τὸ ἀπογνῶναι ἐκάλεσε, καὶ παντελῶς ἀποςῆναι τῆς πίςεως. Theod. in hunc loc.

vient d'écrire dans les verſets qui précedent, où il prie que l'on faſſe grace à l'Inceſtueux: car voici comme ce Pere explique ce verſet: *Il faut que vous concouriez avec moi, non ſeulement quand je retranche, mais auſſi lorſque je réunis au corps ce que j'en ai coupé* (3). Cela veut dire, que St. Paul leur écrit de pardonner à l'Inceſtueux, pour éprouver s'ils obéiſſent toûjours lorſqu'il rend la communion, comme lorſqu'il en prive.

Ibid. *Epreuve*] (Δοκιμὴν) Je crois qu'il faut le prendre dans le ſens de δοκίμος, qui ſignifie *un homme d'une vertu & d'une pieté ſolide & à l'épreuve* (4).

℣. 10. Il y a de la vraiſemblance dans la penſée de Théodoret, qui croit que les Corinthiens avoient prié Timothée & Tite, de recommander à St. Paul de faire grace à l'Inceſtueux, & que c'eſt ce qui lui fait dire: *Je pardonne à qui vous pardonnez* (5).

Ibid. *En la préſence de J. C.*] *Je fais cela, dit l'Apôtre, comme à la vûë de J. Chriſt, & avec ſon agrément* (6). Afin qu'on ne crût pas que cette indulgence fût l'effet de quelques égards humains. Pour moi, je croirois que cela eſt ajouté, parce que l'excommunication s'étoit faite au nom de J. Chriſt (7).

℣. 11. *Vaincus*] Fort bien, à ce que je crois. Les Evêques d'Orient, écrivant à Jules de Rome, comme le rapporte Sozomene, diſoient, qu'*ils ne ſe croyoient point inférieurs à Jules, quoiqu'ils n'euſſent point l'avantage ſur lui du côté de la grandeur de l'Egliſe, & de la multitude des perſonnes* (8). Traduiſons donc ici: *Afin que Sathan n'ait aucun avantage ſur nous; afin que Sathan ne remporte pas la victoire.* Euſebe a traduit ce que dit Tertullien (9), & ce qu'il rapporte de la Lettre de Pline ſecond à Trajan (10). Ce que Pline a dit *manquer à la bonne-foi* (11), & Tertullien *tromper* (12), Euſebe l'a traduit par *déſirer de s'enrichir* (13). Ce mot ſe trouve encore ailleurs (14).

℣. 12. *Etant arrivé à Troade*] Voyez les Remarques ſur Actes XX. ℣. 6. Ce voyage de St. Paul à Troas ſe fit au retour de Gréce & de Macédoine, lorſqu'il alloit à Jeruſalem, où il fut arrêté. Or cette Epître n'a pas été écrite alors; mais lorſque St. Paul, parti d'Ephéſe, alla en Macédoine, & delà en Gréce. Cela eſt clair par ce paſſage.

℣. 16. *Odeur de vie, odeur de mort*] *A l'égard des Saints*, dit le fils de Syrach, *les voyes du Seigneur leur paroiſſent droites; mais elles ſont autant de pierres d'achoppement pour les pécheurs ou les Injuſtes* (15). St. Paul fait alluſion aux parfums que l'on offroit à Dieu. (Θυμίαμα) *parfum* & (εὐωδία) *odeur agréable*, ſe confon-

(3) Προσήκει γὰρ ὑμᾶς μὴ μόνον τέμνοντι συνεργεῖν, ἀλλὰ καὶ συνάπτοντι. In hunc locum.

(4) Voyez Philipp. II. vſ. 22.

(5) Ἀινίττεται δὲ ὁ λόγος, ὡς αὐτοὶ διὰ τῶν μακαρίων ἀνδρῶν Τιμοθέου καὶ Τίτου τὴν ὑπὲρ τοῦ πεπλημμεληκότος προσήνεγκαν δέησιν.

(6) Ποιῶ γὰρ τοῦτο, φησὶν, ὡς τοῦ Χριστοῦ ἐφορῶντος, καὶ ἀρεσκομένου τοῖς γιγνομένοις. Ibid.

(7) Cela paroît par les paroles de la 1 aux Cor. V. vſ. 4.

(8) Οὐ παρὰ τοῦτο καὶ τὰ δευτερεῖα φέρειν ἠξίουν, ὅτι μὴ μεγέθει ἢ πλήθει ἐκκλησίας πλεονεκτοῦσιν. Hiſt. Eccl. III. 8.

(9) Apologet. Cap. II.

(10) Lib. X. 97.

(11) *Fidem fallere.*

(12) *Fraudem.*

(13) Πλεονεκτεῖν. Hiſt. Eccl. III. 33.

(14) 2 Cor. VII. vſ. 2. & XII. vſ. 18.

(15) Chap. XXXIX. vſ. 29.

fondent. *Nous sommes la bonne odeur, le parfum de J. Christ*: c'est-à-dire, nous le présentons aux hommes dans l'Evangile.

ỳ. 17. *Cherchent du profit* &c.] (Καπηλεύοντες) Les Auteurs Grecs disent, *Chercher à faire du profit de la sagesse, des enseignemens* (16), lorsqu'ils parlent des méchans Sophistes, qui vendoient les sciences, qui ne les enseignoient que pour le profit, & qui les altéroient & les corrompoient. Cependant Porphyre dit d'Origene, qu'il fit servir tous ses talens, & les connoissances qu'il avoit de la Philosophie des Grecs, à *farder* (17), à donner de faux ornemens, de fausses couleurs, à la Philosophie des Barbares, c'est-à-dire à l'Ecriture sainte. Je vois pourtant que Valois a entendu autrement ce passage. Καπηλεύειν signifie *altérer*, *corrompre.* Porphyre explique lui-même ce mot, lorsqu'il dit, qu'Origene étant Chrétien de profession, mais ayant dans le fond les sentimens des Grecs sur la Divinité, il les a enseignés dans ses Livres, à la place des fables des Juifs & des Chrétiens, ou des Barbares. C'est un imposteur, qui donne une marchandise pour l'autre, & qui la glisse adroitement (18). Le mot que St. Paul employe, est une allusion manifeste à ce passage d'Esaïe où il y a dans les LXX: *Vos Frélateurs ont mêlé de l'eau à votre vin* (19). Sur quoi St. Jerôme dit: *La Loi de Dieu est appuyée sur la plus pure & la plus saine vérité. Mais elle a été fraudée par les Traditions des Pharisiens* (20). C'est ici la même chose. Il s'agit des Pharisiens du tems de St. Paul. Κάπηλοι, ce sont proprement des gens qui vendent en détail de menues denrées, des choses à manger ou à boire. Ils sont sujets au faux poids, aux fausses mesures, & à falsifier les choses qu'ils vendent, pour y gagner. Aussi étoient-ils regardés comme des gens qui exercent une profession très-suspecte de fraude. De-là ce mot de l'Ecclésiastique: *Un revendeur ne sera jamais exempt de péché* (21). Ajoutons ici un passage de Julien l'Apostat: „ Si, dans des questions de peu „ d'importance, dit-il, la langue n'est pas d'accord avec l'esprit, si l'on par- „ le autrement qu'on ne pense; cela ne convient qu'à un méchant homme, „ quoique le crime ne soit pas si grand. Mais, quand il s'agit de questions „ importantes, si l'on pense d'une manière, & qu'on parle d'une autre, n'est- „ ce pas-là l'action d'un Frélateur? N'est-ce pas l'action, je ne dirai pas d'un „ honnête homme, mais d'un scélérat (22)"? Au reste, Grégoire de Nazian- ce, parlant des Evêques du Concile de Constantinople, qui l'avoient chassé du siége de cette Ville pour y mettre Maxime, dit, *qu'il étoit honteux pour lui,*

(16) Καπηλεύειν σοφίαν, & καπηλεύειν μαθήματα.

(17) Ἐκαπήλευσε. Apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. Cap. 19.

(18) Voyez la Note de Valois p. 121.

(19) Οἱ κάπηλοί σου μίσγουσι τὸν οἶνον ὕδατι. Chap. I. vs. 22.

(20) *Lex Dei pura atque sincera, & (ut ita dicam) merâ veritate subnixa, violata est traditionibus Pharisæorum.* In Es. I. 22.

(21) Καὶ οὐ δικαιωθήσεται κάπηλος ἀπὸ ἁμαρτίας. Chap. XXVI. vs. 35.

(22) Εἰ δὲ ἐν τοῖς μεγίστοις ἄλλο μὲν φρονοίη τις, ἐπ' ἐναντίον δὲ ὧν φρονεῖ διδάσκει, πῶς οὐ τοῦτ' ἐκεῖνο ΚΑΠΗΛΩΝ ἐστὶν, οὔτι χρηστῶν, ἀλλὰ παμπονήρων βίος ἀνθρώπων. Epist. XLII. p. 422. Edit. Spanh.

lui, d'être du nombre de ces frélateurs de la foi (23). Sur quoi *Tollius* dit, qu'il les appelle *frélateurs de la foi*, parce qu'ils s'étoient laissé corrompre par l'or de *Maxime*; & dans le Poëme touchant sa vie, il les appelle *Marchands de Chrétiens* (24).



CHAPITRE III.

THéodoret a remarqué dans la Préface, qu'il étoit allé à Corinthe des gens, qui avoient prêché la nécessité des cérémonies légales. „ Quelques Juifs de nouveau, dit-il, qui avoient embrassé la foi, & qui cependant observoient encore les Loix cérémonielles, couroient de tous côtés, blâmant la doctrine des Apôtres, & appellant St. Paul Apostat & violateur de la Loi, & commandant à tout le monde d'observer la Loi (1)". C'est à l'égard de ces gens-là que St. Paul dit ce qui suit.

℣. 1. *A parler avantageusement de nous-mêmes*] „ Ce n'est pas à nous à dire „ des choses à notre avantage: c'est à vous à nous recommander. Vous sçavez ce que nous sommes, & ce que sont les gens qui altèrent la parole de „ Dieu. Quelques-uns de ces Imposteurs avoient été à Corinthe avec des „ lettres de recommandation, & partant de Corinthe, ils en avoient reçû des „ Corinthiens pour d'autres Eglises (2).

℣. 2. *Notre Lettre de recommandation*] *Votre Foi*, dit encore Théodoret, *qui est célèbre par toute la terre* (3).

Ibid. *Ecrite dans nos cœurs*] Dont nous ne perdons jamais le souvenir; qui nous est extrêmement chere. St. Irenée dit de même des diverses instructions qu'il avoit reçûës de Polycarpe touchant des particularités de Notre-Seigneur, que Polycarpe avoit apprises de ceux qui l'avoient vû en chair: *Je les ai gravées, non sur du papier, mais dans mon cœur* (4).

℣. 5. *Non que nous soyons capables d'avoir de nous-mêmes* &c.] *Nous ne présumons pas beaucoup de nous-mêmes; & dans nos Prédications nous ne faisons pas entrer nos propres pensées* (5).

℣. 7.

(23) Καὶ γὰρ ἦν αἶσχρος μέγα
Τούτων τιν' εἶναι τῶν καπήλων πίστεως.
In Carminibus editis à Tollio Insig. Itin. Ital. vs. 153.

(24) Χριστεμπόρους. In Notis Toll. p. 18.

(1) Ἀλλὰ πάλιν τινὲς τῶν ἐξ Ἰουδαίων πεπιστευκότων, τὴν νομικὴν ἀσπαζόμενοι πολιτείαν, πάντοσε περινοστοῦντες, τὴν Ἀποστολικὴν διδασκαλίαν διέβαλλον, ἀποστάτην δὲ παράνομον τὸν θεσπέσιον Παῦλον ἀποκαλοῦντες &c. In hunc locum.

(2) Οὐχ ἡμῶν γὰρ ταῦτα ἦν λέγειν, ἀλλ' ὑμῶν τῶν ἀκριβῶς καὶ τὰ καθ' ἡμῶν, καὶ τὰ κατ' ἐκείνους ἐπισταμένων. αἰνίττεται δὲ διὰ τούτων, ὡς τῶν ἀπατεώνων ἐκείνων τινὲς, καὶ παρ' ἑτέρων αὐτοῖς συνέστησαν, καὶ παρ' αὐτῶν πρὸς ἑτέρους συστατικοῖς ἐφωδιάσθησαν γράμμασι.

(3) Τὴν πίστιν τὴν ὑμετέραν, τὴν πανταχοῦ γῆς καὶ θαλάττης ᾀδομένην. Ibid.

(4) Ὑπομνηματιζόμενος αὐτὰ οὐκ ἐν χάρτῃ, ἀλλ' ἐν τῇ ἐμῇ καρδίᾳ. Euseb. Hist. Eccl. V. 20.

(5) Οὐκ ἐφ' ἑαυτοῖς μέγα φρονοῦμεν, οὐδὲ ἐξ οἰκείων ὑφαίνοντες λογισμῶν προσφέρομεν τὰ κηρύγματα. Theodoret in hunc locum.

ỷ. 7. *Ministère de mort* &c.] Théodoret entend, par la *Lettre*, la Loi, & par *l'Esprit*, la grace du St. Esprit donnée à ceux qui croyent en J. Christ. Moïse a été le Ministre de la *Lettre*, ou de la Loi; les Apôtres ont servi de Ministres à la grace du St. Esprit. „ Il (l'Apôtre) compare Moïse, dit-il, & les Pré- „ dicateurs de la grace, & il montre que Moïse apporta au peuple des Loix „ écrites sur des Tables, au lieu que les Apôtres présentent la grace du St. Es- „ prit; que la Loi punissoit les pécheurs, mais que l'Esprit les vivifie, lors- „ qu'ils croyent, encore qu'ils ayent été pécheurs; que la gloire de Moïse „ fut de peu de durée, mais que celle des Apôtres sera éternelle; que celle „ de Moïse lui fut particuliere, au lieu que la gloire des Apôtres a été com- „ mune, & à eux, & à ceux qui croyent (6).

ỷ. 12. *Nous parlons avec beaucoup de clarté*] Dans le Commentaire attribué à St. Ambroise il est dit: *Dans laquelle* (Religion Chrétienne) *il n'y a rien de fardé, ni rien qui se passe dans les ténèbres, comme parmi les Payens, dont on voile les yeux, de peur que, penétrant dans les choses qu'ils appellent sacrées, ils ne s'apperçoivent qu'on les trompe par plusieurs fausses apparences* (7). Il semble par les ỷ. 12. 13. 14. de ce Chapitre, qu'il y avoit des Prédicateurs de l'Evangile qui affectoient ce que les Philosophes & les Sages du Paganisme ont affecté; c'est de cacher les mystères de leur doctrine, de ne la proposer que d'une manière énigmatique, afin de lui concilier du respect; & de ne l'expliquer qu'à ceux qui étoient initiés aux Mystères: prudence qui fut bientôt imitée par les Chrétiens, & extrêmement louée, comme on le voit dans Clement d'Alexandrie, qui traite amplement cette matière (8).

ỷ. 13. *Moïse .... mit un voile sur son visage*] „ L'Apôtre veut dire que le „ divin Moïse, prédisant l'incrédulité des Juifs, s'étoit couvert la face d'un „ voile, montrant par-là, que les Juifs n'appercevroient point la fin de la „ Loi. Car *Christ est la fin de la Loi en justice à tout croyant* (9).

ỷ. 14. *Car jusqu'aujourd'hui ce même voile*] *Jusqu'aujourd'hui la Loi est encore couverte de ce voile de Moïse, qui environne ceux qui entreprennent de lire la Loi sans la foi* (10).

ỷ. 15. Théodoret dit, que St. Paul *désigne la Loi par Moïse, & par le voile*

(6) Σύγκρισιν γὰρ ποιεῖται Μωσέως καὶ τῶν κηρύκων τῆς χάριτος, καὶ δείκνυσιν ἐκεῖνον μὲν πλάκας κομίσαντα γεγραμμένας. τούτους δὲ τοῦ παναγίου πνεύματος τὴν χάριν παρέχοντας. καὶ τὸν νόμον κολάζοντα; τὴν δὲ χάριν ζωοποιοῦσαν. καὶ τὴν μὲν ἐκείνῳ περιγενομένην δόξαν πρὸς ὀλίγον ἀρκέσασαν, τὴν δὲ τούτων εἰς αἰῶνα διαμενοῦσαν. καὶ ἐκεῖ μὲν Μωύσεα μόνον μεταλαγχάνοντα τῆς δόξης, ἐνταῦθα δὲ οὐ μόνους τοὺς Ἀποστόλους, ἀλλὰ καὶ τοὺς διὰ τούτων πεπιστευκότας.

(7) *In qua* (Religione Christiana) *nihil fucatum, nihil in tenebris videtur geri, sicut apud Paganos, quibus velantur oculi, ne quæ sacra vocant percipiant, & variis se vanitatibus cernant illudi.* In 1 Corinth. XIV. 4.

(8) Strom. Lib. V.

(9) Δηλοῖ δὲ ὁ λόγος, ὡς τὴν Ἰουδαίων ἀπιστίαν ὁ θειότατος Μωυσῆς προθεσπίζων ἐπετίθει τῷ προσώπῳ τὸ κάλυμμα, διδάσκων ὡς τοῦ νόμου τὸ τέλος ἰδεῖν οὐ δυνήσονται. τέλος γὰρ νόμου Χριστὸς εἰς δικαιοσύνην παντὶ τῷ πιστεύοντι. Theodoret. in hunc loc.

(10) Τὸ σχῆμα τοῦ Μωυσέως μέχρι σήμερον ὁ νόμος περίκειται, καὶ ἐπίκειται τὸ κάλυμμα τοῖς δίχα πίστεως ἀναγινώσκειν ἐπιχειροῦσιν. Idem.

le l'incrédulité des Juifs (11). Au reste, la particule (ἀλλὰ) *mais*, n'étoit point dans l'ancienne Vulgate, où on lisoit, *Car jusqu'à ce jour* (12).

℣. 16. *Ce voile leur sera ôté*] „ Moïse mettoit son voile lorsqu'il parloit au „ peuple, mais il l'ôtoit quand il approchoit de Dieu. De même, vous aussi, si vous voulez regarder au Seigneur, vous serez délivrés du voile de „ l'incrédulité (13).

℣. 17. *Le Seigneur est l'Esprit*] Clement d'Alexandrie dit ainsi: *Le Seigneur est la lumiere, & la véritable sagesse* (14).

℣. 18. *Nous contemplons comme dans un miroir —— nous sommes transformés*] L'usage des miroirs est de s'y contempler, pour voir si on n'a rien de mal-propre, rien de choquant, afin de s'en corriger. De-là vient qu'on a dit figurement, qu'il faloit se voir dans les actions & dans les mœurs des autres, comme dans un miroir, afin de connoître en autrui les défauts qui sont en nous, & les corriger. Le Théâtre, où l'on représente les mœurs des hommes, est consideré comme un miroir, où chacun se voit, & doit apprendre à se connoître, pour se corriger. Nous voyons J. Christ dans l'Evangile, comme dans un miroir: c'est l'objet que nous devons imiter. De-là la transformation (15). Théodoret commente ainsi les paroles suivantes: „ [*A visage découvert*] Nous contemplons la gloire du Seigneur à face découverte, parce que „ nous ne sommes plus offusqués par le voile (en Grec, *la chassie*) de l'in„ crédulité (16). [*Nous sommes transformés*] Nous devenons comme des miroirs „ & des images. La gloire du Seigneur s'imprime en nous, comme l'image se „ voit dans une eau pure. [*De gloire en gloire*] De la gloire de l'Esprit divin „ en notre gloire (17).

CHAPITRE IV.

℣. 2. CE Verset est fort difficile à traduire bien, & d'une manière Françoise. La Version de Mons & Mr. Simon n'y réussissent point. Lambert Bos croit, qu'il faut rapporter ces mots, *à la conscience* (1), aux paroles qui précedent, sçavoir *à la publication de la vérité* (2): *Nous nous recommandons en manifestant la vérité à la conscience de tous les hommes.* Il remarque, qu'on ne dit

(11) Μωσέα τὸν νόμον ἐκάλεσε, κάλυμμα δὲ τὴν ἀπιςίαν. Idem.

(12) *Usque ex hodierno die enim.* Vid. Act. Latin Disputat. Archelai cont. Manichæum, p. 77.

(13) Μωυσῆς τῷ μὲν λαῷ διαλεγόμενος, ἐπικείμενον εἶχε τὸ κάλυμμα, τῷ δὲ Θεῷ προσιὼν, περιῃρεῖτο τὸ κάλυμμα. οὕτω τοίνυν καὶ σὺ, ἐὰν πρὸς τὸν κύριον ἀπιδεῖν ἐθέλεις, τοῦ τῆς ἀπιςίας ἀπαλλαγήσῃ καλύμματος. Theodoret. in hunc locum.

(14) Φῶς οὖν ὁ κύριος, καὶ γνῶσις ἡ ἀληθής. Strom. Lib. VI. init. p. 617.

(15) Vide Annot. Lamb. Bos in hunc loc.

(16) Γυμνῷ τῷ προσώπῳ τὴν τοῦ Κυρίου κατοπτριζόμεθα δόξαν, τὴν γὰρ τῆς ἀπιςίας οὐ περικείμεθα λήμην.

(17) Ἀπὸ δόξης δὲ λέγει τῆς τοῦ θείου πνεύματος, εἰς δόξαν τὴν ἡμετέραν. Ibid.

(1) Πρὸς συνείδησιν.

(2) Φανερώσει τῆς ἀληθείας.

dit point *e recommander auprès de quelqu'un*, mais *à quelqu'un* (3): mais qu'on dit bien *manifester auprès de quelqu'un* (4). *La publication de la vérité*; c'eſt la pleine & claire manifeſtation de la vérité qu'on enſeigne ſans voile, ſans détours, ſans en rien ſupprimer pour la rendre plus agréable au goût des hommes. Porphyre, au rapport d'Euſebe, diſoit des Chrétiens, qu'*ils vantoient beaucoup les Enigmes, qui ſont clairement exprimées dans* les écrits de *Moïſe* (5). Cela veut dire, que, pour défendre Moïſe, on tâche de changer en énigmes, en figures myſtiques, ce qu'il a dit clairement, & qu'il faut prendre à la lettre (φανερῶς) *ouvertement*, où il n'y a point de myſtère.

Ibid. *Ne corrompant point la parole de Dieu*] Nous ne falſifions point la parole de Dieu. Voici un paſſage de la *Sapience*, qui vient fort bien ici. L'Auteur dit de la Sageſſe: *Je l'ai appriſe toute pure, ſans aucun mêlange, ſans falſification. Je la communique libéralement, & je n'en cache point les richeſſes* (6). Voilà le caractère de St. Paul.

℣. 4. *Le Dieu de ce ſiécle*] Dans le même ſens que *le Prince de ce monde* (7). Je ne ſçais ſi ces expreſſions n'ont point de rapport à l'opinion des Philoſophes Hébreux, qui croyoient que ce monde viſible avoit été créé par les Anges, & quelques-uns, par les mauvais Anges.

Ibid. *Afin qu'ils ne ſoient pas éclairés de* LA LUMIERE] Le mot de l'Original (φωτισμος, ou αὐγὴ) ne déſigne pas l'action d'éclairer, mais *la ſplendeur: De ſorte qu'ils ne ſoient pas éclairés de la ſplendeur du glorieux Evangile de J. Chriſt.* Euſebe dit de St. Pierre, que *les eſprits de ceux qui l'écoutoient, furent éclairés d'une lumiere de pieté* fort *brillante* (8).

Ibid. *Qui eſt l'image de Dieu*] Théodoret rapporte cela à la Divinité de J. Chriſt: *Comme étant Dieu de Dieu*, dit-il (9). Mais dans la ſuite, ſur ces mots, *par la préſence de Jeſus-Chriſt* (10), voici comment il ſe contredit, ou anéantit ſon explication: *Parce que la Nature divine ne tombe pas ſous la vûë, on peut contempler* J. Chriſt *au travers de l'humanité qu'il a priſe, qui brille d'une lumiere divine, & qui jette un grand éclat* (11). Cela ſuffit bien, aſſûrément, pour dire que J. Chriſt *eſt l'image de Dieu.*

℣. 6. *Que la lumiere brillât du milieu des ténèbres*] Clement d'Alexandrie cite un Poëte Lyrique, & en rapporte quelques vers, dont voici le ſens: *Dieu peut de la plus noire nuit faire ſortir une lumiere pure, & couvrir l'éclat du jour des plus épaiſſes ténèbres* (12). Sur quoi St. Clement fait cette refléxion: *Celui-*

(3) Συνιστανεῖν πρὸς τίνα, mais τινὶ.

(4) Φανερῶν πρὸς τίνα.

(5) Αἰνίγματα γὰρ τὰ φανερῶς παρὰ Μωσεῖ λεγόμενα εἶναι κομπάσαντες. Hiſt. Eccl. VI. 19.

(6) Ἀδόλως τε ἔμαθον, ἀφθόνως τε μεταδίδωμι, τὸν πλοῦτον αὐτῆς οὐκ ἀποκρύπτομαι. Chap. VII. vſ. 3.

(7) Jean XIV. vſ. 30. & XVI. vſ. 11.

(8) Εὐσεβείας φέγγος ἐπέλαμψεν ταῖς τῶν ἀκροατῶν τοῦ Πέτρου διανοίαις. Hiſt. Eccl. II. 15.

(9) Ὡς Θεὸν ἐκ Θεοῦ.

(10) Ἐν προσώπῳ Ἰησοῦ Χριστοῦ. Vſ. 6.

(11) Ἐπειδὴ ἡ θεία φύσις ἀόρατος, διὰ τῆς ληφθείσης ἀνθρωπότητος, τῷ θείῳ φωτὶ περιλαμπομένης, καὶ ἀστραπὰς ἀφιείσης καθορᾶται ὡς ἔνεστι. Theodoret.

(12) Θεῷ δὲ δυνατὸν ἐκ μελαίνας νυκτὸς ἀμίαντον ὦρσαι φάος, κελαινεφεῖ δὲ σκότει καλύψαι καθαρὸν ἡμέρας σέλας. Strom. Lib. V. p. 597.

lui-là seul est Dieu, qui peut faire paroître la nuit, lors même qu'il est jour (13).

Ibid. *A brillé dans nos cœurs*] Il compare Dieu au soleil, qui répand la lumiere dans le monde. St. Chrysostome dit de St. Paul, que *sa langue répand plus de clarté que le soleil* (14).

Ibid. *Par la présence*, ou *dans la face*] Voyez les Remarques sur Hébreux I. ℣. 3. Clement d'Alexandrie dit, que *la face de Dieu c'est sa parole, où on peut le voir & le connoître* (15).

℣. 7. *Nous avons ce trésor dans des vases de terre* &c.] L'explication de Théodoret mérite d'être pesée. „ Le *trésor*, dit-il, c'est la grace du St. Esprit; les „ *vases de terre*, c'est le corps mortel; *la grandeur de la puissance de Dieu*, c'est „ la constance des Apôtres, leur patience extrême, qui les soutient & les „ empêche de perdre le trésor qui leur a été confié (16). C'est dans les grandes persécutions qu'ils souffrent, & dans la constance & la fidélité qu'ils témoignent, que se montre la grandeur de la puissance, sans laquelle ils ne sçauroient resister, & sans laquelle ils seroient accablés, & périroient. Ils sont comme des arbres qui poussent dans le feu. La protection de Dieu éclate. Ce sens est confirmé par un passage de cette même Epître (17).

Ibid. *La grandeur de la puissance*] (Ὑπερβολὴ τῆς δυνάμεως) *La grandeur de la puissance* (18) est la même chose qu'*une très-grande puissance*. Clement d'Alexandrie employe ce tour d'expression: *La grandeur de la continence* (19), pour dire *une très-grande continence*. *La grandeur de la foi* (20), pour dire *une très-grande foi*. Du reste, cette *puissance*, ou cette *vertu*, est celle qui soutient l'Apôtre dans ses extrêmes adversités, & qui l'en délivre. Je crois qu'il faut rapporter ces mots, non à l'*Evangile*, mais à la suite, c'est-à-dire à l'état où St. Paul étoit souvent réduit, sans en être abattu. C'est celle qui se *déploye dans l'infirmité*, qui donne la victoire à St. Paul, & *qui le fortifie* (21). L'Evangile est le *trésor*, mais *la vertu* (δύναμις) c'est la grace de Dieu qui fortifie l'Apôtre. Comment est-ce que des *vases de terre* pourroient soutenir tant d'épreuves, si une vertu divine ne les fortifioit? Cependant il semble que *la puissance*, ou *la vertu* (δύναμις), c'est la science divine qui a été communiquée aux Apôtres. Le verset précedent indique ce sens-là: c'est l'abondance, la force, l'étendue de la science divine. Voici ce que je trouve, sur cet article, dans Clement d'Alexandrie. Il parle, à ce que l'on croit, de Panténus, qui fut son maître, & qu'il trouva en Egypte, après en avoir entendu d'autres en Grece, en Italie, ou *dans la Grande-Grece*, & en Orient; & dit, qu'il en trouva

(13) Ὁ μόνος ἡμέρας ἐνεστώσης νύκτα ποιῆσαι δυνάμενος, οὗτος Θεός ἐστιν. Ibid.

(14) Ὑπὲρ τὸν ἥλιον ἐλάμψεν ἡ τούτου γλῶττα. Proem. in Epist. ad Rom.

(15) Πρόσωπον δὲ τοῦ Θεοῦ ὁ λόγος, ᾧ φωτίζεται (Interpres Lat. *illuminatur*; pessimè. *Videtur*) ὁ Θεὸς, καὶ γνωρίζεται. Pædag. Lib. I. 7. p. 110.

(16) Θησαυρῷ μὲν ἀπεικάζει τὴν δεδομένην τοῦ πνεύματος χάριν. ὀστράκῳ δὲ τὴν φύσιν τοῦ σώματος: τεκμήριον δὲ τῆς τοῦ Θεοῦ δυνάμεως μέγιστον, τὸ πληγὰς τοσαύτας μυρίας δεχόμενον μὴ ἀπόλεσαι τὸν θησαυρόν.

(17) Chap. XII. vs. 8. 9.

(18) Δυνάμις ὑπερβάλλουσα.

(19) Ἐγκρατείας ὑπερβολή. Strom. Lib. IV. p. 482.

(20) Πίστεως ὑπεροχή. Ibid.

(21) 2 Cor. XII. vs. 9.

va enfin un en Egypte, auprès duquel il s'arrêta; puis il ajoute: *Celui-là étoit le premier* (ou *le plus grand*) *en puiſſance* (22); ce qui veut dire, à mon avis, c'étoit le plus ſçavant & le plus habile dans la ſcience Chrétienne. *C'étoit véritablement*, pourſuit-il, *une Abeille Sicilienne, qui alloit ramaſſer dans les prés fleuris des Ecrits des Apôtres & des Prophetes, le ſuc précieux dont elle compoſoit ſon miel* (23). Il dit encore, qu'il avoit oublié bien des choſes, qu'il avoit appriſes de ſes excellens maîtres: Car, dit-il, il y avoit en eux de grandes richeſſes de ſcience. *Car il y avoit* (ce ſont ſes propres termes) *une profonde ſcience dans ces bienheureux hommes* (24).

℣. 8. *Nous ſommes en peine, mais .... pas ſans moyen d'être délivrés*] *C'eſt-à-dire*, dit Théodoret, *dans les choſes les plus embaraſſantes, & dont l'iſſuë eſt difficile, nous trouvons un chemin pour nous ſauver* (25).

℣. 12. *La mort agit en nous, & la vie en vous*] *Car c'eſt pour votre ſalut que nous nous expoſons aux dangers...... Et pendant que nous combattons, vous jouiſſez de la vie* (26). Le ſens eſt: „ Pour nous, nous réuniſſons en notre per-
„ ſonne, & la croix ou la Mort de J. Chriſt, & la vie ou la Réſurrection de
„ J. Chriſt: Mais pour vous, qui jouiſſez de la paix, vous participez à ſa vie,
„ ſans participer à ſes ſouffrances.

℣. 13. *Ayant le même eſprit de foi*] Théodoret dit, que St. Paul *enſeigne, que les Saints de l'ancien tems ont été illuſtres par leur Foi* (27). Ils eſpéroient l'immortalité comme nous. Ce que Théodoret appuye ſur ces mots du Pſeaume CXVI. ou, ſuivant la diſtinction des LXX., du Pſeaume précedent: *Tu as retiré mon ame de la mort...... Je marcherai en la préſence de l'Eternel dans la terre des vivans* (28): Ce que Théodoret explique de la vie éternelle.

Ibid. *J'ai cru, & c'eſt pour cela que j'ai parlé*] *Le même eſprit, veut dire* l'Apôtre, *qui a parlé par eux* (les Anciens) *parle auſſi par nous* (29).

℣. 17. *Un Poids*] Cette expreſſion marque la grandeur des choſes: elle eſt oppoſée ici à la *légereté* des afflictions. Les Elleniſtes ſe ſervent de ce mot, pour marquer la force, la puiſſance, le nombre. *Une peſante troupe* (30), c'eſt *une puiſſante armée.* Ailleurs: *Je louerai Dieu dans une grande aſſemblée, & parmi un grand peuple.* Il y a dans l'original *un peuple peſant* (31).

(22) ΔΥΝΑΜΕΙ δὲ ὗτος πρῶτος ἦν. Strom. Lib. I. p. 274.

(23) Σικελικὴ τῷ ὄντι ἡ μέλιττα. Προφητικοῦ τε καὶ Ἀποστολικοῦ λειμῶνος τὰ ἄνθη δρεπόμενος, ἀκήρατόν τι γνώσεως χρῆμα ταῖς τῶν ἀκροωμένων ἐνεγέννησε ψυχαῖς. Ibid.

(24) Πολλὴ γὰρ ἡ παρὰ τοῖς μακαρίοις ΔΥΝΑΜΙΣ ἦν ἀνδράσιν. Ibid. p. 276.

(25) Ἐν ἀπόροις πράγμασι πόρους εὑρίσκομεν σωτηρίας. In hunc locum.

(26) Τῆς γὰρ ὑμετέρας ἕινεκα σωτηρίας ὑπομένομεν τοὺς κινδύνους.... ἡμῶν δὲ κινδυνευόντων, ὑμεῖς ἀπολαύετε τῆς ζωῆς. Ibid.

(27) Δεικνὺς καὶ τοὺς πάλαι γεγεννημένους ἁγίους τῇ πίστει λαμπρυνομένους. In vſ. 12.

(28) Verſ. 8. 9.

(29) Τὸ αὐτὸ δε, φησὶ, πνεῦμα, καὶ δι' ἐκείνων ἐφθέγξατο, καὶ δι' ἡμῶν φθέγγεται. Theodoret. in hunc locum.

(30) Ὄχλος βαρύς. 1 Macch. I. vſ. 18.

(31) Ἐν λαῷ βαρεῖ. Pſ. XXXV. vſ. 18. & XXXIV. ſelon les LXX.



CHAPITRE V.

℣. 1. NOus *sçavons que si la demeure terrestre de notre* TENTE *vient à être détruite, nous aurons un bâtiment de Dieu dans le ciel* &c.] Porphyre, dans la Vie de Plotin, rapporte, en plusieurs vers, l'éloge qu'Apollon, interrogé par Amélius, fait de ce Philosophe. Vers la fin Apollon apostrophe ainsi Plotin: *Maintenant que vous êtes dégagé de l'enveloppe* (ou *tente*) du corps, *& que vous avez quitté le sépulcre de votre ame spirituelle, vous tendez au Conseil des Esprits*, ou *des Génies* (1). Σκῆνος, c'est un *Tabernacle*, une *Tente*.

℣. 2. *Notre demeure qui vient du ciel*] Théodoret dit, que „ St. Paul appel„ le ici *notre demeure*, l'Incorruptibilité; & qu'il dit qu'elle est *du ciel*, parce „ que c'est de-là que ce don descend sur nous; & enfin, que nous en sommes „ *revêtus*, & non pas *vêtus* (2), parce que c'est le même corps: Nous ne rece„ vons pas un autre corps, mais le même". Remarquons ici en général, que Théodoret explique mal le commencement de ce Chapitre.

℣. 3. *Vêtus.... nuds*] Pour dire *vivans, morts*. On trouve cette expression dans ce sens dans Platon (3). Philon dit: *Le Corps se sépare comme une coquille, & laisse l'ame nuë*, ou *libre* (4). Au reste, il paroît par ce verset, que St. Paul étoit incertain alors, s'il seroit mort ou vivant quand J. Christ viendroit. Voyez ce qui avoit donné lieu à cette pensée sur Matth. XVI. ℣. 27. 28.

℣. 4. *Parce que nous ne souhaitons pas d'être dépouillés* &c.] C'est ainsi que le Clerc a traduit. On voit bien que cela ne fait pas un bon sens. Port-Royal de même, & aussi mal. Simon, qui a bien senti que (ἐφ' ᾧ) *parce que*, l'incommodoit, l'a supprimé, quoique la Vulgate l'ait *conservé* (5). Ils n'ont pas vû qu'il n'y a qu'à transposer le οὐ du Grec; & qu'au lieu de (οὐ θέλομεν ἐκδύσασθαι) *ne souhaitons pas d'être dépouillés*, il faudroit lire (θέλομεν, οὐκ ἐκδύσασθαι, ἀλλὰ) *nous ne souhaitons pas d'être dépouillés*. Mon tour est net.

℣. 7. *Et non pas par la vûë*] Philon fait dire à Dieu par Moïse, qui venoit de le prier de lui faire connoître son essence: *Tu me persuades que je ne puis pas me représenter de toi une image claire & distincte*. L'Interprête a mal rendu cet endroit, comme on peut le voir au bas de la page (6). Εἶδος, est l'image que l'objet présent imprime dans l'imagination, & il se met pour l'objet même, entant qu'il paroît: C'est *la face* de l'objet, ce qui s'en montre. Le même, dans un

(1) Νῦν δ' ὅτε δὴ ΣΚΗΝΟΣ μὲν ἐλύσαο, σῆμα δ' ἔλειψας ψυχῆς δαιμονίης μεθ' ὁμήγυριν ἔρχεαι ἤδη δαιμονίην.

(2) Ἐπενδύσασθαι, & non ἐνδύσασθαι. In hunc locum.

(3) Voyez les Notes de Gataker sur Marc Antonin p. 288. & Lambert Bos, Annotat.

(4) Τοῦ σώματος ὄστρεου δίκην περιαιρουμένου, τῆς δὲ ψυχῆς ἀπογυμνουμένης. De Charit. p. 701. a.

(5) *Eò quòd*.

(6) Πέπεισμαι.... ὅτι οὐκ ἂν ἴσχυσα δέξασθαι τὸ τῆς σῆς φαντασίας ἐναργὲς ΕΙΔΟΣ. Interpres malè: *Non possem manifestam imaginationem tui concipere*. Ce n'est point du tout ce que dit Philon. *Non possem recipere claram, distinctam imaginem tui*. Il me semble que c'est-là le sens. Ce passage de Philon se trouve, *De Monarch*. Lib. I. p. 817.

un autre endroit, fe fert de cette expreffion dans ce fens: *Il fe préfente* L'IMAGE (ou, comme l'a fort bien traduit l'Interprête François, LA FACE) *pure & aimable de la plus brillante vertu* (7). De même encore, dans la Vie de Moïfe: *Moïfe change tout d'un coup de vifage & d'efprit* (8). Dieu eft dit (ἀειδὴς & ἀόρατος) *invifible*, pour dire qu'il n'a *point de forme, de vifage qui puiffe le faire voir* (9).

℣. 9. *Nous tâchons*] Voyez fur le mot de l'Original, la Remarque fur Rom. XV. ℣. 20. Théodoret l'explique ainfi: *Nous employons toute la force & la capacité de notre efprit* (10).

℣. 10. *Il faut que nous comparoiffions*] *Il* (l'Apôtre) *ne dit pas comparoître, mais être manifefté* (11). C'eft parce que tout fera *revélé*, tout fera alors *découvert.*

℣. 11. *Sçachant donc la crainte* qu'on doit avoir *du Seigneur*] „ Ayant cette „ crainte devant les yeux, nous tâchons de corriger ceux qui ont de nous de „ fauffes opinions, & de leur donner de juftes idées de ce qui nous regarde; „ quoique nous fçachions bien que Dieu voit toutes chofes (12). Pour ce qui regarde l'expreffion *perfuader*, (πείθομεν), elle fignifie *porter à l'obéiffance*: πειθόμενος c'eft *obéiffant*. Juftin Martyr, parlant de ceux qui ont obfervé les commandemens de Dieu donnés par Moïfe, fe fert de cette expreffion: *Ceux qui obéiffent à ces commandemens* (13).

Ibid. *Nous fommes connus de Dieu...... & vous nous connoiffez*] Je ne doute point que l'expreffion de l'original (14) que l'on a rendu par *être connu*, ne fignifie dans cet endroit, *être approuvé*. Philon dit, en parlant de Moïfe, que *la vertu n'a pas befoin de recommandation, parce qu'elle porte fa recommandation en elle-même,* dans fa propre beauté (15). Le terme de ce paffage (ΓΝΩΡΙΣΜΑΤΑ) que j'ai traduit par *recommandation*, fignifie des caractères, qui, en faifant connoître une chofe, la font eftimer. C'eft ainfi que St. Paul dit: *Nous fommes comme des gens qu'on ne connoît pas, quoiqu'on nous reconnoiffe* (16). On méprife des *inconnus,* on les défavoue; mais pourtant après cela on les *reconnoît*, parce qu'ils ont ce que Philon appelle (γνωρίσματα) *des caractères reconnoiffables.* Juftin Martyr employe le même terme: *Un caractère qui faifoit connoître aux hommes* &c. (17).

℣. 12. *Mais nous vous donnons occafion de vous glorifier à notre fujet* &c.] *Je ne*

(7) Τῆς δὲ αὐγοειδεστάτης ἀρετῆς τὸ καθαρώτατον καὶ ἀξιέραστον ΕΙΔΟΣ ἐπιφαίνεται. De Vita Mof. p. 714.

(8) Τότε ΕΙΔΟΣ καὶ τὴν διάνοιαν. Ibid. paul. fupra.

(9) Clem. Alex. Strom. Lib. V. p. 582.

(10) Τὸ δὲ φιλοτιμούμεθα, ἀντὶ τοῦ προθυμούμεθα τέθεικε. In hunc locum.

(11) Οὐκ εἶπε παραστῆναι, ἀλλὰ φανερωθῆναι. Ibid. in hunc locum.

(12) Τοῦτο τὸ δέος ἐπικείμενον ἔχοντες, τοὺς περὶ ἡμῶν ψευδεῖς ἔχοντας δόξας ἐπανορθοῦν πειρώμεθα, καὶ τὰ καθ' ἡμᾶς ὅπως ἔχει διδάσκειν, καίτοι σαφῶς εἰδότες ὡς πάντων ἐστὶν ἐπόπτης ὁ τῶν ὅλων Θεός. Ibid.

(13) Τοὺς πειθομένους αὐτοῖς. Dial. p. 204.

(14) Φανεροῦσθαι.

(15) Τῆς ὑφ' ἑτέρου συστάσεως οὐ δεόμενον, ἀλλ' ἐν ἑαυτῷ περιφέρον τὰ ΓΝΩΡΙΣΜΑΤΑ. De Vita Mof. I. 474.

(16) Ὡς ἀγνοούμενοι, καὶ ἐπιγινωσκόμενοι, 2 Corinth. VI. vf. 9.

(17) Γνώρισμα ἔφερεν τοῖς ἀνθρώποις, Dial. p. 247.

ne dis pas cela à cause de vous ; mais afin que vous ſçachiez comment il vous faut défendre votre Docteur, & convaincre ſes adverſaires d'impoſture (18). Au reſte, le terme de l'Original (ἀφορμὴν) traduit par *occaſion*, ne ſignifie pas ſeulement *occaſion*, mais *matière*, *moyens*, *ſujet*. Ainſi: *Il donne aux pauvres* LA MATIÈRE *de leur nourriture*, ou *les moyens de vivre* (19).

℣. 13. *Si nous ſommes en extaſe*] Théodoret dit, que St. Paul *appelle extaſe, le récit de ſes bonnes actions*; & que ces paroles, *ſi nous revenons à nous-mêmes*, qu'il a traduit, *ſi nous ſommes ſobres*, déſignent *l'humilité* (20). Voyez les Remarques ſur Rom. XII. ℣. 3. Σωφρονεῖν, c'eſt *être modeſte*. Il eſt oppoſé à *ſe conduire avec inſolence* (αὐθαδιάζειν) employé par St. Chryſoſtome.

℣. 14. *L'amour de J. Chriſt nous preſſe* &c.] Théodoret rapporte ce verſet au 9. *C'eſt pourquoi nous nous étudions* &c.; & il paraphraſe ainſi cet endroit: *Nous ſommes embraſés*, dit l'Apôtre, *d'amour pour Chriſt, quand nous penſons que, lorſque nous étions tous ſujets à la mort, lui ſeul a ſubi la mort pour nous, afin de nous procurer la vie ſpirituelle* (21).

Ibid. *Nous* PRESSE] (Συνέχει) Ce mot ſignifie *ſe retenir*, *ſe modérer*, *ſe reprimer*. Juſtin Martyr, parlant de celui qui croira qu'il y a des peines éternelles pour punir les crimes, dit: *Il ſe modéreroit en toutes manières, & travailleroit à s'orner de la vertu* (22). Cela étant, il faudroit ſous-entendre quelque choſe: „ La mort de J. Chriſt fait que nous nous contraignons en toutes cho-„ ſes, que nous nous reprimons nous-mêmes, que nous ne donnons rien à nos „ déſirs, à notre propre ſatisfaction. Nous ſommes tout à lui ". Συνέχει a ici la même ſignification que κατέχει. On inſiſte trop ſur les mots. Euſebe, parlant d'Origene, dit que, *dès ſon enfance, il étoit animé ou occupé par un grand déſir du martyre* (23).

℣. 15. *Il eſt mort pour tous, afin que ceux qui vivroient, ne vécuſſent plus* &c.] Juſtin Martyr dit, que J. Chriſt *s'eſt offert pour tous les pécheurs qui voudront ſe repentir* (24). Dans le même endroit il dit encore, en parlant de la Paſſion de J. Chriſt, qu'*il l'a ſoufferte pour ceux qui purifient leurs ames de toute méchanceté* (25).

℣. 16. *Nous ne connoiſſons perſonne, ſelon la chair*] Théodoret donne à ce verſet un ſens extraordinaire: „ *Nous ne connoiſſons* &c. Cela veut dire, dit-il, que J. „ Chriſt étant mort, & ayant aboli la puiſſance de la mort, nous ſçavons que „ nul homme n'eſt plus mortel (26). Et ſi J. Chriſt lui-même a eu un corps „ paſ-

(18) Οὐ γὰρ ὑμῶν ἕνεκα, φησὶ, ταῦτα λέγω, ἀλλ' ἵνα μάθητε πῶς ὑμᾶς προσήκει τῷ διδασκάλῳ συνηγορεῖν, καὶ τῶν ἐναντίων τὴν ψευδολογίαν ἐλέγχειν. Theodoret. in hunc locum.

(19) Τοῖς δὲ πένησι ἀφορμὴν πορίζων τροφῶν.

(20) Σωφροσύνην ἐνταῦθα τὴν ταπεινοφροσύνην ἐκάλεσε. ἔκστασιν δὲ τὴν τῶν κατορθωμάτων διήγησιν.

(21) Πυρπολούμεθα γὰρ, φησὶν, ἀπὸ τῆς περὶ τὸν Χριστὸν ἀγάπης, λογιζόμενοι ὅτι πάντων ἡμῶν ὑποκειμένων θανάτῳ, μόνος τὸν ὑπὲρ ἡμῶν κατεδέξατο θάνατον, ἵνα πνεῦμα ἡμῖν τὴν ζωὴν πραγματεύσηται. Ibid.

(22) Ἐκ πάντος τρόπου ἑαυτὸν συνεῖχε, καὶ ἐκόσμει ἀρετῇ. Apol. II. p. 45.

(23) Ἔρως τοσοῦτος μαρτυρίου τὴν Ὠριγένους.... ΚΑΤΕΙΧΕ ψυχήν. Hiſt. Eccl. VI. 2. Valeſius ſic vertit: *Origenis animum, adhuc admodùm pueri, tanta cupido occupavit martyrii.*

(24) Τῶν μετανοεῖν βουλομένων ἁμαρτωλῶν. Dial. p. 201.

(25) Ὑπὲρ τῶν καθαιρομένων τὰς ψυχὰς ἀπὸ πάσης πονηρίας. Ibid.

(26) Οὐδένα λοιπὸν ἀνθρώπων θνητὸν ἐπιστάμεθα. In hunc locum.

„ paſſible depuis ſa paſſion, il l'a rendu incorruptible & immortel ". Je crois que St. Paul prend ces mots, *ſelon la chair*, en deux ſens différens. Voudroit-il dire, Que J. Chriſt étant mort & reſſuſcité pour nous, & nous, ne vivant plus à nous-mêmes, mais pour lui ſeul, nous n'eſtimons perſonne, qu'autant qu'il eſt à J. Chriſt? Voudroit-il dire, Que des gens morts & reſſuſcités avec J. C. n'ont plus aucun égard aux choſes *charnelles*, aux avantages du monde, & n'eſtiment en perſonne que la qualité divine d'être une *nouvelle Créature*? Il ajoute en conſequence: 1. Qu'il eſt vrai qu'il n'a point vû J. C. en chair, comme les autres; mais que cet avantage n'eſt pourtant qu'un avantage *charnel*, ſi on le compare à celui d'être une *nouvelle Créature* en J. C. 2. Ce qui prouve que c'eſt un avantage *charnel*, c'eſt qu'il eſt paſſé, & ne ſubſiſte plus; J. Chriſt n'étant plus viſible, ni en chair.

℣. 17. *Si quelqu'un eſt en Chriſt, c'eſt une nouvelle Créature*] Théodoret explique fort bien cet endroit. *Il faut donc*, dit-il, *que ceux qui croyent en J. Chriſt, réglent leur vie, comme dans une nouvelle Création* (27). Remarquez bien ce qui ſuit: *Car étant renouvellés par le ſaint Bâtême, nous dépouillons la vieilleſſe du péché* (ou *le vieil homme*) (28).

℣. 19. *Car c'eſt Dieu*] Théodoret dit, qu'il faut s'arrêter-là, où le ſens finit, & recommencer enſuite à ces mots, *Par J. Chriſt* &c. Je ne ſçais ſur quel fondement, ni par quelle raiſon.

℣. 21. *A traité comme pécheur pour nous celui* &c.] *Il a ſubi la mort des pécheurs*, ou *méritée par les pécheurs* (29). J'ajouterai ici une Remarque, tirée de Polus: „ Les anciens Juifs enſeignent, que les péchés ſont expiés par la „ mort, c'eſt-à-dire lorſqu'on la ſubit à cauſe de Dieu, ou de la Religion; „ & que ceux qui ſont mis à mort à cauſe de Dieu, ſont appellés, dans cet en- „ droit, *Serviteurs de Dieu* (30).



CHAPITRE VI.

℣. 1. TRavaillant avec] (Συνεργȣ̃ντες) *Ceux qui font la fonction d'Ambaſſadeurs*, AIDENT CEUX *qu'ils exhortent à profiter de la grace divine* (1). Voilà comme Théodoret explique *travaillant avec*. Ils ne *travaillent pas avec Dieu*, mais ils *aident* les hommes (2).

℣. 4. *Rendons-nous*] Voyez la Note que j'ai faite autrefois ſur le verſet 3. *Ne donnons* &c. C'eſt une bevûë aſſurement. A la vérité, Simon a ſuivi le même

(27) Προσήκει τοίνυν τȣ̀ς τῷ Χριςῷ πεπιςευκότας, ὡς ἐν καινῇ τινὶ πολιτεύεσθαι κτίσει.

(28) Νεουργηθέντες γὰρ διὰ τȣ̃ παναγίȣ βαπτίσματος, τὸ τῆς ἁμαρτίας ἀπεδυσάμεθα γῆρας. Ibid.

(29) Τὸν τῶν ἁμαρτωλῶν ὑπέμεινε θάνατον. Ibid.

(30) *Docent veteres Hebræi, morte (pro Deo ſcilicet & Religione ſuſceptâ) expiari peccata, & occiſos pro Deo hîc* ſervos Dei *appellari.* Synopſ. Crit. Pſ. LXXIX. vſ. 2.

(1) Αὐτοῖς τοῖς παρακαλουμένοις συμπράττȣσιν οἱ πρεσβεύοντες, ἵνα τὸ τῆς θείας χάριτος κομίσωνται κέρδος. In hunc locum.

(2) Voyez Suſanne I. vſ. 24.

même tour d'exhortation, comme si St. Paul parloit à des Ministres de Corinthe; mais la Version Vulgate du verset 4. a donné lieu à cela. Il est clair que St. Paul parle de lui-même, & qu'il décrit ses travaux. Au reste, je ne crois pas qu'il faille traduire, *Nous nous rendons recommandables*; mais, *nous montrons en toutes choses*, ou *nous faisons voir que nous sommes véritablement des Ministres de Dieu, par* &c. (συνιςῶντες) *nous rendant recommandables.* Voyez les Remarques sur Gal. II. ℣. 18. La particule ὡς, ou est superflue, comme en plusieurs endroits, ou elle a le sens de *véritablement.*

℣. 5. *Dans les travaux*] Théodoret fait ici une mauvaise remarque. Il suppose que les *travaux* qui précedent étoient involontaires, & que ceux-ci sont volontaires, à cause *des veilles & des jeûnes*: *L'Apôtre*, dit-il, *avoit en vûë la discipline du corps*: & il explique (ἐν κόποις) *dans les travaux*, du *travail des mains* de St. Paul (3).

℣. 6. *Chasteté*] *L'Apôtre*, dit Théodoret, *appelle Chasteté le mépris de l'argent: car*, ajoute-t-il, *il n'avoit pas reçû le nécessaire des Corinthiens* (4). Cela est extraordinaire. Ensuite il explique *la patience* ou *la longanimité à l'égard des étrangers*, *la bonté* ou *la douceur envers les siens*, *en déférant au St. Esprit*, *dont il suivoit les insinuations* (5).

℣. 7. *Parole de la vérité*] *La Prédication de la piété* (6).

Ibid. *Par la puissance de Dieu*] *Il attribue tout à la puissance divine: car c'est par son secours qu'il a fait toutes ces choses* (7).

Ibid. *Armes .... de la droite & de la gauche*] „ Il appelle *la droite*, les choses „ qui paroissent être agréables à l'esprit, & *la gauche*, les choses qui lui sont con- „ traires, se servant de ces noms selon l'opinion commune (8)". Cette ex- „ plication de Théodoret n'est pas sans vraisemblance. *La gloire* c'est *la droite*; *l'ignominie* c'est *la gauche.*

℣. 9. *Inconnus, & toutefois reconnus*] Voyez la Remarque sur 1 Corinth. VIII. ℣. 3. Cela veut dire, comme un homme méprisé, & pourtant estimé. Il y en a un exemple dans Judith, où elle dit à Dieu: „ Vous êtes le Dieu „ des petits, ou des affligés, le Protecteur de ceux qui sont abaissés, le Dé- „ fenseur des foibles, de ceux qui sont INCONNUS, & le Sauveur de ceux „ qui n'ont plus d'espérance (9).

℣. 10. *Comme mendians, pendant que nous enrichissons* &c.] Théodoret rapporte cela aux soins que St. Paul avoit des pauvres. Il enrichissoit, pour ainsi dire, par la charité qu'il procuroit (10).

℣. 11.

(3) Ἐπινόει παιδαγωγίαν τῷ σώματι, οὐ μόνην τὴν νηςείαν, καὶ τὴν ἀγρυπνίαν, ἀλλὰ καὶ τὴν τῶν χειρῶν ἐργασίαν.

(4) Ἁγνότητα δὲ καλεῖ τὴν τῶν χρημάτων ὑπεροψίαν. οὐδὲ γὰρ τὰς ἀναγκαίας χρείας παρὰ Κορινθίων ἐδέξατο.

(5) Τὴν μακροθυμίαν περὶ τοὺς ἀλλοτρίους, τὴν χρηςότητα περὶ τοὺς οἰκείους, τὴν τοῦ πνεύματος τοῦ παναγίου θεραπείαν. τοῖς γὰρ τούτου νεύμασιν ἠκολούθει. In hunc locum.

(6) Λόγον δὲ ἀληθείας, τῆς εὐσεβείας τὸ κήρυγμα. Theodoret. in hunc locum.

(7) Ἅπαντα δὲ ἐξήρτησε τῆς θείας δυνάμεως. ἀπ' ἐκείνης γὰρ βοηθούμενος τὰ εἰρημένα κατώρθου. Ibid.

(8) Δεξιὰ δὲ καλεῖ τὰ δοκοῦντα θυμήρη, ἀριςερὰ δὲ τὰ ἐναντία, ἀπὸ τῆς κατεχούσης δόξης τεθεικὼς τὰ ὀνόματα. Ibid.

(9) Ἀσθενούντων, ἀπεγνωσμένων σκεπαςής. Chap. IX. vs. 11.

(10) Καὶ γὰρ παρὰ πάντων χρήματα συλλέγων τοῖς πενομένοις ἐξέπεμπε, καὶ μηδὲν ἔχων πάσης εὐσεβοῦς ἐδέσποζεν οἰκίας. In hunc locum.

℣. 11. *Notre cœur s'eſt élargi*] Voici la Paraphraſe de Théodoret.: „ L'A-„ mour que j'ai pour vous m'oblige à dire cela; car je vous porte tous avec „ moi. Telle eſt la nature de la Charité; elle élargit le cœur de ceux qui la „ poſſedent (11).

℣. 12. *Vous n'êtes point à l'étroit chez nous*] *Celui qui a de l'averſion pour quelqu'un, tâche d'en bannir juſqu'à la mémoire* (12).

℣. 14. *Ne vous alliez point avec les infidèles*] (Μὴ γίνεσθε ἑτεροζυγοῦντες ἀπίστοις) C'eſt effectivement, ne ſe point marier avec des Payens, qu'il appelle *Infidèles* ailleurs (13). *Ils ſe joignirent aux Nations* (14), dit l'Auteur du premier Livre des Macchabées. Ils s'étoient mariés avec des Gentils.

Ibid. *Car, qu'y a-t-il de commun entre la lumiere & les ténèbres*] C'eſt le ſens à tous égards. „ Quel commerce le Loup peut-il avoir avec l'Agneau? Ainſi „ eſt-il du méchant avec l'homme pieux. Quelle paix peut-il y avoir entre „ la Hiéne & le Chien? Et, de même, quelle paix peut-il y avoir entre le „ Riche & le Pauvre (15)?

℣. 16. *J'habiterai en eux*] Les Mages de Chaldée diſent, qu'*il n'y a que les Dieux qui puiſſent ſçavoir ce que Nabuchodonozor demande: leſquels n'ont aucune fréquentation avec la chair* (16). Donc ils ne prétendoient point être inſpirés.

Ibid. *J'y demeurerai*] (Ἐμπεριπατήσω) C'eſt-à-dire, *J'y ſerai préſent.* La Sageſſe dit: *J'ai marché au fond des abîmes* (17). Ce qui ne veut dire autre choſe, ſi-non qu'elle y a été préſente par ſon opération.

℣. 17. *Ne touchez point ce qui eſt impur*] N'ayez aucune part à l'Idolâtrie. Ἀκαθαρσία eſt employé dans les Macchabées (18), pour ſignifier l'*Idolâtrie.* C'eſt la même choſe que (μίασμα) *ſouillure* (19). Par la même raiſon, le Culte du vrai Dieu eſt appellé (ἁγνεία) *pureté* (20). *Ne toucher*, pourroit bien ſignifier ici, *ne manger.* Voyez les Remarques ſur Coloſſ. II. ℣. 21. Porphyre s'eſt ſervi du mot de *toucher* dans ce ſens-là, & ſur un ſujet approchant. „ Par la même raiſon, dit-il, il convient à celui qui ne mange point des Ani-„ maux, de ſacrifier des choſes qu'il touche (21); c'eſt-à-dire *des choſes qu'il mange.* On a traduit *immoler*, mais Porphyre dit, *offrir les prémices.* Cet Auteur fait une fort bonne Remarque dans cet endroit, ſur la raiſon du choix des victimes. Il dit, „ Qu'ayant examiné les coûtumes des hommes, il a „ reconnu que ceux qui ne mangeoient point d'Animaux, n'en ſacrifioient „ point auſſi, & qu'ils offroient ſeulement aux Dieux les prémices des cho-„ ſes

(11) Ἀπὸ τοῦ περὶ ὑμᾶς ταῦτα λέγειν ἀναγκάζομαι φίλτρου. πάντας γὰρ ὑμᾶς ἐν ἐμαυτῷ περιφέρω. τοιαύτη γὰρ τῆς ἀγάπης ἡ φύσις, εὐρυχώρους ἐργάζεται τὰς τῶν κεκτημένων καρδίας. In hunc loc.

(12) Ὁ γὰρ ἀπεχθῶς περὶ τίνα διακείμενος, καὶ αὐτὴν αὐτοῦ τῆς διανοίας ἐξελαύνει τὴν μνήμην. Theodoret. in hunc locum.

(13) 1 Corinth. VII.

(14) Καὶ ἐξεύχθησαν τοῖς ἔθνεσι. Chap. I. vſ. 16. Voyez la Note de Druſius.

(15) Τὶ κοινωνήσει λύκος ἀμνῷ; Eccléſiaſt. XII. vſ. 19-21.

(16) Ὧν οὐκ ἐστὶν ἡ κατοικία μετὰ πάσης σαρκός. Dan. II. vſ. 11.

(17) Ἐν βάθει ἀβύσσων περιεπάτησα. Eccleſ. XXIV. vſ. 5.

(18) 1 Macch. XIII. vſ. 48.

(19) Ibid. vſ. 51. & Chap. XIV. vſ. 7.

(20) Ibid. Chap. XIV. vſ. 38.

(21) Καθήκειν .... ἀπάρχεσθαι ὧν καὶ θιγγάνει. De Abſtin. Lib. II. §. 33.

„ ſes dont ils uſoient (22) ". C'eſt apparemment-là la véritable raiſon de la diſtinction des Animaux purs & immondes. Ceux dont on ne mangeoit point, ſoit que le goût en fût mauvais, ou que l'uſage n'en fût pas ſain. Par cette raiſon on n'en immoloit point, parce que les Sacrifices étoient deſtinés à nourrir les Sacrificateurs. Tout ce qui n'étoit pas bon à cet uſage, ne s'offroit point à la Divinité.



CHAPITRE VII.

℣. 1. DE *toute ſouillure*] Les mots *μόλυσμος, ῥύπος, φθόρα*, déſignent proprement *l'impudicité*, dont St. Paul veut que les Chrétiens *ſe purifient*, ſoit à l'égard des actions, ſoit à l'égard des déſirs & des penſées. Théodoret dit, que St. Paul appelle ici *ſouillure de l'eſprit, le commerce des Idoles* (1).

℣. 2. *Nous n'avons corrompu perſonne*] *Nous ne nous ſommes ſervis, ni de termes trompeurs, pour colorer le menſonge par la malice, ni nous n'avons point prêché pour de l'argent* (2). Ainſi *corrompre*, c'eſt ſéduire & jetter dans l'erreur, & *πλεονεκτεῖν* c'eſt *prêcher par intérêt.* „ St. Paul inſinue ici, que quelques-uns, ſéduits par „ les impoſteurs, avoient donné quelque créance à leurs calomnies contre lui (3). „ Théodoret explique ces paroles, *Recevez-nous*, de ceux qui n'avoient pas la „ charité qu'ils devoient à St. Paul, & qui étoient étroits à ſon égard (4).

℣. 3. *Je ne dis pas cela* &c.] *Je ne vous dis pas cela, pour vous reprocher la turpitude de l'avarice* (5).

℣. 4. *Je me glorifie*] *Je vante par-tout votre Foi, & vos vertus. Vous faites le ſujet de ma gloire* (6). (*Παῤῥησία*) *avec grande liberté.* Caſaubon dit fort bien: *Ce terme ſignifie une hardieſſe honnête & mâle, qui a ſa ſource dans la perſuaſion que l'on a de s'être bien conduit*, qui inſpire *un zèle ardent* (7).

℣. 5. *Craintes au dedans*] *La crainte que les foibles ne ſe laiſſaſſent ſéduire* (8).

℣. 7. *Zèle pour moi*] *A me défendre contre mes adverſaires* (9). *Ἐπιπόθησιν*, c'eſt *affection, tendreſſe.* Voyez les Remarques ſur Philipp. IV. ℣. 1. Philoſtorge, parlant de la ſtatue de Panéade, dit: *Témoignant leur amour envers le Seigneur, ou l'Original* (10).

℣. 8.

(22) Ibid.

(1) *Τῶν εἰδώλων κοινωνίαν.* In hunc locum.

(2) *Οὔτε ἀπατηλοῖς ἐχρησάμεθα λόγοις, χρωννῦντες τῇ κακίᾳ τὸ ψεῦδος, οὔτε ἐπὶ χρήμασιν ἐκηρύξαμεν.* Theodoret. in hunc locum.

(3) *Ἐνταῦθα μὲν τίνας αἰνίττεται ὡς τοῖς ἀπατεῶσιν ὑπαχθέντας ἐκείνοις. καὶ τὰς κατ' αὐτοῦ δεξαμένους διαβολάς.* Theodoret.

(4) *Τὸ δὲ χωρήσατε, τοῖς στενοχωρισμένοις λέγει, καὶ ἀγάπην οὐ κεκτημένοις.*

(5) *Οὐ σμικρολογίαν ὑμῖν ὀνειδίζων ταῦτα ἔφην.* Ibid.

(6) *Σεμνύνομαι γὰρ ἐφ' ὑμῖν, καὶ πανταχοῦ τὴν ὑμετέραν πίστιν ἀνακηρύττω.* Ibid.

(7) *Hæc vox honeſtam & generoſam fiduciam ſignificat, natam è conſcientia rectè factorum, vel zeli vehementis.* Exercit. XV. Diatrib. XII. p. 269.

(8) *Ἐδεδίει μὲν γὰρ αὐτῶν τὴν ἐπὶ τὸ χεῖρον μεταβολήν.* Theodoret. in hunc locum.

(9) *Καὶ ὅσον ὑπὲρ ἐμοῦ πρὸς τοὺς ἐναντίους ἀνεδέξασθε ζῆλον.* Ibid.

(10) *Τὸν περὶ τὸ ἀρχετύπον ποθὸν ἐπιδεικνυμένοι.* Hiſt. Eccl. Lib. VII. 3.

℣. 8. *Encore que je vous aye* AFFLIGÉS] (Λυπεῖν) Ce mot ſignifie *fâcher*; ce qui renferme, & de la triſteſſe, & de la colere. Il ſe trouve quelquefois dans ce ſens. Il y en a pluſieurs exemples dans St. Athanaſe. Voyez l'Epître de Jules aux Orientaux. *Car qu'a-t-on fait qui ait pû vous offenſer, & en quoi vous ai-je donné quelque ſujet de fâcherie* (11). Ce ſens conviendroit bien à ces paroles: *Ne contriſtez point le St. Eſprit* (12). C'eſt le fâcher & irriter.

℣. 9. *La Repentance*] Clement d'Alexandrie dit fort bien: „ La véritable „ repentance, c'eſt de ne point retomber dans les mêmes péchés; mais d'ar„ racher radicalement du cœur, tous ceux que nous connoiſſons nous rendre „ coupables de la mort (13).

℣. 10. *Dont on ne ſe repent point*] (Ἀμεταμέλητον) C'eſt-à-dire conſtante, irrévocable, immuable, & qui ſe ſoutient par la pratique conſtante de la vertu, enſorte qu'on n'a plus beſoin de repentance. „ Si quelqu'un péche, dit „ Clement d'Alexandrie, depuis ſa vocation, par ſurpriſe, ou par violence: c'eſt „ une repentance qui ne peut plus être ſuivie d'aucune autre, qui n'en ad„ met point une ſeconde (14)". Voyez les Remarques ſur Hebr. VI. ℣. 6.

Ibid. *Triſteſſe du monde*] „ Perte de biens, de parens, de perſonnes cheres. „ Quand l'affliction eſt immoderée, elle eſt capable de faire mourir (15).

℣. 11. *Mais encore des excuſes*] „ Vous avez mis tout votre ſoin à vous ex„ cuſer, & vous vous êtes armés d'indignation contre ceux qui avoient péché, „ & vous avez conçû de la crainte de Dieu. Vous nous avez auſſi déſiré plus „ ardemment qu'auparavant, & animés d'un juſte zèle, vous avez pleuré à „ cauſe de la transgreſſion des Loix (16)". *Excuſes*; fort bien: σπυδη, *zèle.* Euſebe, parlant de Natalius qui ſe repent de ſon erreur, dit qu'*il ſe jetta aux pieds de l'Evêque Zephyrin, avec* BEAUCOUP DE ZÈLE *& de larmes* (17).

℣. 12. *De celui qui l'avoit ſoufferte*] *Car celui même qui eſt mort reçoit une injure lorſqu'on ſouille ſon lit* (18). St. Paul voudroit donc dire „ qu'il n'écrit, ni „ pour punir celui qui a fait l'injure, ni pour faire reparation à celui qui l'a ſoufferte. Le ſens de Mr. le Clerc me plaît pourtant. *Ce n'a été*, fait-il dire à St. Paul, *ni à cauſe de celui qui a fait l'injure, ni à cauſe de celui qui l'a ſoufferte, mais pour faire paroître le ſoin* &c.

℣. 15. *L'obéiſſance*] „ Il raconte comment vous vous êtes rendus à ſes ex„ hor-

(11) Τὶ γὰρ γέγονεν ἄξιον λυπῆς, ἢ ἐν τινὶ ἄξιον λυπηθῆναι ὑμᾶς. Apol. II. p. 576.

(12) Epheſiens IV. vſ. 30.

(13) Ἡ δὲ ἀληθὴς μετάνοια, τὸ μηκέτι τοῖς αὐτοῖς ἔνοχον εἶναι, ἀλλὰ ἄρδην ἐκριζῶσαι τῆς ψυχῆς, ἐφ' οἷς ἑαυτῦ κατέγνω θάνατον ἁμαρτήμασι. Lib. *Quis Div. ſalv.* § 39.

(14) Μίαν ἔτι μετανοίαν ἀμετανόητον λάβῃ. Strom. II. p. 385.

(15) Κόσμυ δὲ λύπην ἐκάλεσε, τὴν ἐπὶ ζημίᾳ χρημάτων, τὴν ἐπὶ θανάτῳ παίδων ἢ γυναικῶν, ἧς ἡ ἀμετρία τὸν θάνατον οἶδεν ἐπάγειν. Theod. in h. l.

(16) Πᾶσαν σπυδὴν εἰς ἀπολογίαν εἰσενέγκατε, κατὰ δὲ τῶν ἡμαρτηκότων ὁπλίσατε τὸν θυμὸν, τὸ δὲ θεῖον εἰσεδέξασθε δέος, ἐποθήσατε δὲ καὶ ἡμᾶς θερμότερον ἢ πάλαι, ΖΗΛΟΝ δὲ δίκαιον ἀναλαβόντες &c. *Sic Theodoretus.* Ζῆλον *Interpres vertit* æmulationem. *Ipſeque Theodoretus* vindictam *exponit per* fletus, & luctus.

(17) Μετὰ πολλῆς ΣΠΟΥΔΗΣ καὶ δακρύων προσπεσεῖν Ζεφυρίνῳ τῷ Ἐπισκόπῳ. Hiſt. Eccl. V. 28. Valois rend μετὰ πολλῆς σπυδῆς, par *confeſtim.* Je doute.

(18) Καὶ τεθνεὼς γὰρ ἠδίκητο, τῆς εὐνῆς ὑβρισθείσης. Theodoret. in hunc locum.

„ hortations, quel honneur vous lui avez fait, l'honorant comme un Pere, & „ le refpectant comme un Préfident fpirituel (19).

℣. 16. *J'ai fujet d'être plein de courage..... à votre égard*] C'eft-à-dire, „ Quoique je vous cenfure, je vois que vous en profitez, & que mes cor- „ rections font reçûës, & ont du fruit. Lorfque je vous louë, vous répondez „ à l'eftime que j'ai pour vous, & vous vérifiez les louanges que je vous „ donne (20).



CHAPITRE VIII.

℣. 1. L*A grace de Dieu*] *La poffeffion des biens* (1). Ce font les vertus dont Dieu avoit enrichi les Eglifes de Macedoine. *Grace* (Χάρις) c'eft ici *bienfait*. Voyez un paffage de Diogene Laërce fur Matth. VI. ℣. 1. Cette Note de Mr. le Clerc: *Quelques-uns expliquent la Grace de Dieu, de l'action même de libéralité*; eft ridicule. Pindare dit, que *celui qui demande le bienfait, ne prétend pas l'obtenir fans travail* (2). *Les préfens*, dit le fils de Syrach, *font agréables à tous les vivans*; *& il ne faut pas même les refufer aux morts* (3). C'eft la fépulture, que les Juifs rendoient religieufement aux morts. Le même Auteur confond *grace* & *mifericorde* (4).

℣. 2. *Riche libéralité*] (Ἁπλότητος) Ce mot fignifie *facilité à donner* (5). Il n'y avoit rien de plus recommandé parmi les Juifs, que l'exercice de la Charité envers les pauvres. C'eft ce que l'on peut voir dans l'Hiftoire fabuleufe de Tobie, qui n'en a pas moins d'autorité pour établir ce fait, quoiqu'elle foit fabuleufe (6).

℣. 4. *Cette liberalité & la contribution*] (Διακονία) Le mot διακονεῖν fignifie non feulement *fervir*, mais *fournir les chofes néceffaires*. Ainfi dans St. Matthieu. *Sans vous rendre fervice* (7); & dans St. Marc & dans St. Luc, *Qui le fervoient, l'affiftoient de leurs biens* (8). Le mot διακονία a une fignification fi étendue, qu'il eft employé par l'Auteur du 1 Livre des Macchabées, pour ce que nous appellons en François, *un fervice* d'or (9), d'argent; & en général pour tout ce qui *fert* dans une maifon.

℣. 9.

(19) Ὡς ἄρχοντα πνευματικὸν δεδιότες. Id. in hunc locum.

(20) Ἐγὼ δὲ θυμηδίας ἐμπίπλαμαι. ὅτι καὶ ἐπιπλήττειν ὑμῖν, καὶ ἐπιτυμῶν θαῤῥῶ, καὶ αὖ πάλιν εὐφημῶν ἐ διαμαρθάνω τῆς ἀληθείας. Id. in hunc locum.

(1) Τὴν κτῆσιν τῶν ἀγαθῶν. Idem in hunc locum.

(2) . . . . . Οὐδ' ἀμόχθῳ καρδίᾳ
Προσφέρων τόλμαν παραιτεῖται χάριν.
Nemeor. Od. X.
Neque ignavo corde offerens audaciam, à te (Jupiter) *petit beneficium.*

(3) Χάρις δόματος ἔναντι παντὸς ζῶντος, καὶ ἐπὶ νεκρῷ μὴ ἀποκωλύσῃς χάριν. Chap. VII. vf. 34.

(4) Χάρις & ἐλεημοσύνη. Chap XVII. vf. 22.

(5) Voyez Jaques I. vf. 5.

(6) Voyez en particulier le Chap. IV.

(7) Καὶ οὐ διηκονήσαμέν σοι. Chap. XXV. vf. 44.

(8) Αἵτινες διηκονοῦν αὐτῷ ἀπὸ τῶν ὑπαρχόντων αὐταῖς. Luc VIII. vf. 3. Marc XV. vf. 41.

(9) Chap. XI. vf. 58.

℣. 9. *Nous*] C'eſt ce qu'a mis Mr. le Clerc. Le Grec dit *vous*.

℣. 10. Mr. le Clerc a refuté lui-même ſa Traduction dans ſes Notes ſur Hammond.

Ibid. *A le vouloir*] *Par le vouloir il a entendu l'ardeur de l'eſprit* (10).

℣. 11. *De ce que vous avez*] Epictete dit: „ Il faut que chacun faſſe des „ libations, des ſacrifices, qu'il offre les prémices, ſelon la coûtume de nos Pe- „ res, honnêtement & ſans confuſion, non pas nonchalamment, ni ſordide- „ ment, ni d'une manière qui ſoit au-deſſus de ſes facultés (11).

℣. 12. *En donnant ſelon ce qu'il a*] *Faites vos aumônes ſelon le bien que vous avez. Si vous avez peu de choſe, ne craignez pas de faire des aumônes de votre peu. Car vous vous amaſſez par-là un bon tréſor pour le jour de l'adverſité* (12). Conférez auſſi ce précepte de l'Eccléſiaſtique: *Donnez au Dieu très-haut, à proportion des préſens qu'il vous a faits; & faites cela libéralement, ſelon que votre travail a proſperé* (13). Philon dit, que *Dieu ne prend point de plaiſir à la chair & à la graiſſe des animaux, mais à ceux qui ſe vouent à lui dans l'innocence de leur ame, & dans un pieux deſſein* (14). Clement d'Alexandrie donne une belle régle pour l'uſage des richeſſes. „ Les Riches, dit-il, doivent uſer de leurs richeſſes d'une manière „ conforme à la raiſon; les employer à faire du bien. La ſordide avarice les „ amaſſe, les entaſſe; la prodigalité les diſſipe dans les vaines dépenſes que „ l'orgueil & la vaine gloire lui conſeillent (15) ". Cette remarque peut ſervir pour un autre paſſage de St. Paul (16).

℣. 13. *Et que vous ſoyez accablés*] Cela ſeroit contre la prudence. L'Homme charitable doit être auſſi prudent, & conſulter ſes moyens, auſſi-bien que ſa charité. Ce que dit St. Paul, eſt conforme à ce précepte de l'Eccléſiaſtique: *Aſſiſtez votre prochain ſelon vos forces*; *mais prenez garde en même tems à vous-même, afin que vous ne tombiez pas* dans la pauvreté (17).

℣. 15. *Avoit beaucoup recueilli*] (Ἐπλεόνασε) Ce mot ſignifie *avoir de reſte*. Philon, parlant de la Manne, appelle *ce qui reſtoit ſur la terre* après que le peuple avoit ramaſſé ſa proviſion, *le ſuperflu* (18).

℣. 17. *Ma priere*] C'eſt la verſion de Mr. le Clerc; fort bien.

℣. 18. *Un de nos Freres*] Théodoret croit que c'eſt *Barnabas* (19). Il ſe fonde ſur ce paſſage des Actes: *Separez-moi Barnabas & Saul* (20); & ſur l'endroit des Galates, où St. Paul raconte, comment les Apôtres l'avoient chargé avec Barna-

(10) Διὰ τοῦ θέλειν τὴν προθυμίαν δεδήλωκεν. Theodoret. in hunc locum.

(11) Σπένδειν δὲ καὶ θύειν, καὶ ἀπάρχεσθαι, κατὰ τὰ πάτρια ἑκάστῳ προσήκει, καθαρῶς, καὶ μὴ ἐπισεσυρμένως, μηδὲ ἀμελῶς, μηδὲ γλίσχρως, μηδὲ ὑπὲρ δύναμιν. In Enchiridio Cap. XXXVIII.

(12) Tobie IV. vſ. 8. 9.

(13) *Avec un viſage gai*, ἀγαθῷ ὀφθαλμῷ καθεύρημα. Lege cum Grotio, καθ' εὕρημα. Eccléſiaſtiq. XXXV. vſ. 9.

(14) Οὐ γὰρ πολυσαρκίᾳ καὶ πιότητι ζώων χαίρει ὁ Θεὸς, ἀλλ' ἀνυπαιτίῳ τοῦ εὐξαμένου διαθέσει. De Leg. ſpecial. p. 775.

(15) Πλούτου τοίνυν μεταληπτέον ἀξιολόγως, καὶ μεταδοτέον φιλανθρώπως, οὐ βαναύσως, οὐδὲ ἀλαζονικῶς &c. Pædag. Lib. III. Cap. VI. init.

(16) 1 Tim. VI. vſ. 17.

(17) Καὶ πρόσεχε σεαυτῷ, μὴ ἐμπέσαι. Chap. XXIX. vſ. 27.

(18) Τὸ πλεονάζον. De Vita Moſ. Lib. III. p. 535.

(19) Τὸν τρισμακάριον Βαρνάβαν τὰ εἰρημένα χαρακτηρίζει. In hunc locum.

(20) Chap. XIII. vſ. 2.

Barnabas, d'avoir ſoin des pauvres (21). On reconnoît par ces preuves, que ce n'eſt qu'une conjecture; & il eſt clair d'ailleurs qu'elle eſt fauſſe.

℣. 20. *Nous prenons garde*] (Στελλόμενοι) *Nous évitons ſoigneuſement.*

℣. 22. *Un Frere*] *Il y en a qui croyent que c'eſt Apollos, fondés ſur ce que St. Paul a dit dans ſa première Epître, qu'il l'envoyeroit à Corinthe* (22).

℣. 23. *Ceux que les Egliſes ont envoyés*] „ Il y avoit dans toutes les Villes un „ Tréſor ſacré, où l'on mettoit les prémices, ou la valeur des prémices: & „ dans des tems marqués, il y avoit *des perſonnes choiſies* (23), qui ſont nom- „ més *Envoyés du Temple*, ou *au Temple* (24), qui portoient ces dons au „ Temple de Jeruſalem.

Ibid. *La gloire de J. Chriſt*] *Parce que ceux qui voyent leurs vertus, louent le Dieu qu'ils annoncent* (25). L'Auteur de l'Eccléſiaſtique a eu la même penſée, en parlant de Hommes illuſtres de ſa Nation: *Dieu s'eſt acquis, il y a long-tems, une grande gloire par eux: Ils ont été la gloire & la magnificence de Dieu* (26).



CHAPITRE IX.

℣. 1. INutile] *Non qu'il croye*, dit Théodoret, *que l'exhortation ſoit en effet ſuperflue; mais il vouloit, par cette manière de parler, les engager à une plus grande libéralité* (1). Il faut remarquer cela en général ſur le ſtile de St. Paul: Ce ne ſont point des menſonges; mais des manières ingénieuſes d'exciter le zèle. Sur quoi je rapporte la reflexion de Théodoret: „ Il eſt juſte, „ dit-il, que ceux qui conſiderent la ſageſſe ſpirituelle de St. Paul, admirent „ ce divin Apôtre. Il ſe ſert des Corinthiens, pour exciter la charité des „ Macédoniens, & il ſe ſert de même des Macédoniens, pour exciter celle „ des Corinthiens (2)". Cette Remarque eſt juſtifiée par la ſuite (3).

℣. 2. *Je la vante*] Il y a ici bien des varietés ſur la traduction de cette expreſſion, *ſe glorifier de quelqu'un*, qui revient ſouvent (4).

Ibid. *L'envie de vous imiter en a émû la plûpart*] Héſiode diſtingue deux ſortes de contentions, l'une pernicieuſe, l'autre utile; *l'Envie* & *l'Emulation*. Il dit de

(21) Chap. II.

(22) Φασὶν αὐτόν τινες εἶναι τὸν Ἀπολλῶ, ἐπειδὰν καὶ ὑπέσχετο πέμψειν αὐτὸν ἐν τῇ προτέρᾳ ἐπιστολῇ. Theodoret. in hunc locum.

(23) Δοκιμώτατοι, *Optimates*; fort bien.

(24) Ἱεροπέμποι. Phil. de Monarch. Lib. II. p. 635.

(25) Οἱ γὰρ ὁρῶντες αὐτῶν τὸν λαμπηδόνα τῆς ἀρετῆς, τὸν ὑπὸ τούτου κηρυττόμενον ἀνυμνοῦσι Θεόν. Theodoret. in hunc locum.

(26) Πολλὴν δόξαν ἔκτισεν (lege ἐκτήσατο, emendante Grotio) ὁ κύριος, τὴν μεγαλοσύνην αὐτοῦ ἀπ' αἰῶνος. Chap. XLIV. vſ. 2.

(1) Οὐ περιττὴν ὄντως ὑπολαμβάνων, ἀλλὰ τῇ τοιαύτῃ τῶν λόγων μεθόδῳ πρὸς πλείω διεγείρων φιλοτιμίαν. In hunc locum.

(2) Ἄξιον δὲ θαυμάσαι τὸν θεῖον Ἀπόστολον τὴν πνευματικὴν θεωροῦντας σοφίαν. διὰ μὲν τῶν Κορινθίων τοὺς Μακέδονας, διὰ δὲ Μακεδόνων, τοὺς Κορινθίους, ἐπὶ τὴν ἀγαθὴν ἐργασίαν προέτρεψεν. Ibid.

(3) Vers 3. & 4.

(4) Ci-deſſus VIII. vſ. 24. & IX. vſ. 2. 3. 4.

de la première, qu'*une nuit obſcure l'a engendrée* (5); & de la ſeconde, que „ c'eſt le grand Jupiter, qui habite le Ciel, qui l'a établie; qu'elle eſt beaucoup meilleure parmi les hommes; qu'elle excite au travail, & qu'un homme „ pareſſeux, qui jette les yeux ſur un autre qui eſt riche, ſe hâte de labourer & de planter, & de bien gouverner ſa maiſon &c. Cette contention eſt „ utile aux hommes (6).

℣. 4. *Aſſurance*] (Ὑποστάσις) L'Apôtre a mis ce mot (Ὑποστάσις) pour (Ὑποθέσις) ſuppoſition. Je crois que c'eſt la penſée de Théodoret. Je rapporte au bas la Note entiere (7). Mais ce mot (Ὑποστάσις) peut bien demeurer dans ſa propre ſignification (Ὑποστάσις) *ſubſtantia*, comme l'Interprête Latin l'a bien rendu. Il ſignifie auſſi *matière*. C'eſt dans ce ſens que St. Athanaſe l'employe, lorſqu'il dit, *Que l'*E T O F F E *de vos habits ne ſoit point précieuſe* (8).

℣. 5. *Bénédiction*] Cela marque la joye qui doit accompagner la charité. *L'avare ſouffre en faiſant du bien* (9). (Εὐλογία) *abondance*. La poignée d'épis, offerte à Dieu, eſt appellée par Philon *une poignée d'actions de graces pour l'abondance* ou *la fertilité de la Terre* (10). L'Apôtre appelle *bénédiction*, des charités. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique a employé ce terme, pour exprimer cette ſorte de *libéralité*. Après avoir recommandé de donner aux Sacrificateurs &c. ce que la Loi veut qu'on leur donne, il ajoute: *Ouvrez votre main au pauvre, afin que votre* BÉNÉDICTION *ſoit complette* (11). C'eſt une phraſe Hébraïque. *Bénir*, c'eſt faire du bien: *Une ame de bénédiction*, c'eſt *une ame bienfaiſante.* Des *bénédictions* ſont des *préſens* (12). Notre Verſion a fort bien rendu par *un préſent*, le mot Hébreu qui ſignifie *bénédiction.*

Ibid. *Avarice*] (Πλεονεξίαν) *Comme une choſe que l'on vous extorque.* Cette Traduction eſt de Mr. le Clerc. Cela n'eſt pas mal. Voyez les Remarques ſur 1 Corinth. V. ℣. 10.

℣. 6. *Celui qui ſéme peu, recueillira peu*] Voici un beau mot de Clement d'Alexandrie: „ Un homme charitable eſt l'image de Dieu. Car en cela même qu'il „ fait du bien, il lui en revient à lui-même: comme un Pilote, qui, en ſauvant „ les autres, ſe ſauve auſſi lui-même. Ainſi, ſi quelqu'un obtient un bienfait qu'il demande, il ne dit pas à celui qui le lui fait, *vous avez bien donné*; „ mais

(5) Προτέρην μὲν ἐγείνατο νὺξ ἐρεβεννὴ. Op. & Dier. vſ. 17.

(6) Θῆκε δέ μιν Κρονίδης ὑψίζυγος, αἰθέρι ναίων,
Γαίης τ' ἐν ῥίζῃσι, καὶ ἀνδράσι πολλὸν ἀμείνω.
Ἥτε καὶ ἀπάλαμνον..... ἤδε βροτοῖσι.
Ibid.

(7) Ἔδειξεν ἑαυτὸν ἀγωνιῶντα καὶ τῶν ψευδῶν ἐγκωμίων ὑφορώμενον τοὺς ἐλέγχους. ἵνα καὶ τῆς οἰκείας δόξης, καὶ τῆς τοῦ διδασκάλου φροντίζοντες, φιλότιμοι περὶ τὴν τῶν χρημάτων μετάδοσιν γένωνται.

(8) ὙΠΟΣΤΑΣΙΣ τῶν ἱματίων σοῦ (*materia veſtium*) μὴ ἤτω πολύτιμος. De Virginitat. p. m. 827.

(9) Ὁ γὰρ πλεονεκτούμενος ἀνιᾶται, ὁ δὲ φιλοτιμούμενος ἥδεται. Theodoret. in hunc locum.

(10) Δράγμα χαριστήριον εὐλογίας καὶ φορᾶς γῆς. De Decalog. ſub finem, p. 591.

(11) Ἵνα τελειωθῇ ἡ εὐλογία σοῦ. Chap. VII. vſ. 33.

(12) Voyez 1 Samuel XXV. vſ. 27. XXX. vſ. 26. 2 Rois V. vſ. 15.

„ mais *vous avez bien reçû*; car celui qui donne reçoit, & celui qui reçoit „ donne (13).

℣. 7. *Qui donnent avec joye*] *Dans toutes vos offrandes*, dit le Fils de Syrach, *ayez un visage gai, & sanctifiez les décimes avec joye* (14). *Sanctifier les décimes*, c'est les separer de la masse pour les consacrer à Dieu. „ Non seulement il „ est plus beau, dit Epicure, mais il est aussi plus agréable, de faire du bien „ que d'en recevoir: Car il n'y a rien qui cause plus de joye que la charité (15).

℣. 8. *Suffisamment*] (Αὐταρκείαν) C'est avoir ce qui est nécessaire. Le mot de l'Original n'exprime point le contentement de l'esprit. *La vie d'un Artisan qui a le nécessaire*, dit le Fils de Syrach, *est la plus heureuse* (16). Voyez encore d'autres passages là-dessus (17).

℣. 9. *Sa justice*] *Justice*, dans les Ellénistes, signifie toûjours, ou presque toûjours, les bonnes œuvres de la charité & de la bénéficence. *Où sont à présent vos aumônes & vos justices* (18)? Dans un passage de Daniel, où il y a dans l'Hébreu *justice*, les LXX. ont mis *charité* (19).

℣. 11. *Libéralité*, ou *simplicité*] (Ἁπλότητα) „ Il appelle *simplicité* la béné- „ ficence. Car celui qui se sert de pensées inutiles & superflues, donne facile- „ ment dans la lésine (20).

Ibid. *Cause de plusieurs actions de grace*] St. Clement Romain dit: *Que le pauvre doit rendre graces à Dieu de ce qu'il a donné au riche de quoi subvenir à sa misere* (21).

℣. 13. *La soûmission avec laquelle vous faites profession de l'Evangile*] (Ἐπὶ τῇ ὑποταγῇ τῆς ὁμολογίας ὑμῶν εἰς τὸ Εὐαγγέλιον τοῦ Χριστοῦ) Cet endroit est mal-aisé à exprimer. Si j'osois, je traduirois, *En voyant l'obéïssance que vous rendez à l'Evangile de J. Christ, conformement aux promesses que vous lui avez faites*; ou, *En voyant l'obeïssance que vous avez promise à J. Christ, en embrassant l'Evangile.* Ὁμολογία ne signifie pas une simple *confession*: il signifie les *engagemens* & les *obligations* que le Fidèle prend avec J. Christ. Clement d'Alexandrie le confond quelquefois avec (συνθήκη) *engagement*. C'est ainsi qu'il dit: „ Si nous „ devons donner notre vie pour nos Freres, & nous avons pris mutuellement „ cet *engagement* avec le Sauveur; embrasserons-nous & nous attacherons-nous „ encore aux choses du monde misérables & passageres, & qui nous sont étran- „ geres

(13) Τῷ γὰρ ὄντι εἰκὼν τοῦ Θεοῦ ἄνθρωπος εὐεργετῶν. ἐν ᾧ καὶ αὐτὸς εὐεργετεῖται. ὥσπερ γὰρ ὁ κυβερνήτης, ἅμα σώζει, καὶ σώζεται. διὰ τοῦτο ὅτ' ἄν τις αἰτῶν τύχῃ, οὐ φησὶ τῷ διδόντι, καλῶς ἔδωκας, ἀλλὰ καλῶς εἴληφας. οὕτω λαμβάνει μὲν ὁ διδοὺς, δίδωσι δὲ ὁ λαμβάνων. Strom: Lib. II. p. 404.

(14) Chap. XXXV. vs. 8.

(15) Τοῦ εὐπάσχειν τὸ εὐποιεῖν οὐ μόνον κάλλιον, ἀλλὰ καὶ ἥδιον εἶναι. χάρας γὰρ οὐδὲν οὕτως γόνιμον ἐστὶν, ὡς χάρις. Apud Gassendi Tom. III. p. 1197. Animad. ad Lib. X. Diog: Laertii. Vide Porphyr. de Abstinentia Lib. II. §. 61. p. 100.

(16) Ζωὴ αὐτάρκους ἐργάτου γλυκανθήσεται. Chap. XL. vs. 18.

(17) Dans les LXX. Prov. XI. vs. 24. ou 30. XXX. vs. 9. & Sapience V. vs. 6.

(18) Ποῦ εἰσὶν αἱ ἐλεημοσύναι σου, καὶ αἱ δικαιοσύναι σου; Tobie II. vs. 15.

(19) Ἐλεημοσύνη. Chap. IX. vs 16.

(20) Οἱ γὰρ λογισμοῖς περιττοῖς κεχρημένοι, τῆς σμικρολογίας τὸ πάθος εἰσδέχονται. Theodoret. in hunc locum. Il avoit eu la même pensée sur Rom. XII. vs. 8.

(21) Ὁ δὲ πτωχὸς εὐχαριστείτω τῷ Θεῷ, ὅτι ἔδωκεν αὐτῷ δι' οὗ ἀναπληρωθῇ αὐτοῦ τὸ ὑστέρημα. Epist. ad Corinth. Cap. 38.

„ geres (22) "? Ainſi (ὑποταγὴ ὁμολογίας) *la ſoûmiſſion de la profeſſion*, c'eſt (ὑποταγὴ ὁμολογουμένη) *la ſoûmiſſion qu'on profeſſe.* Le même Clement dit: *La continence eſt donc le mépris du corps, ſelon les promeſſes faites à Dieu*, ou *ſelon les engagemens pris avec lui* (23). Voyez les Remarques ſur Hébr. IV. ℣. 14. X. ℣. 23.



CHAPITRE X.

℣. 1. *Suis plein de hardieſſe*] C'eſt-à-dire, Je ne ſuis point timide à votre égard, je ſuis ſévère & hardi dans les Lettres que je vous écris.

℣. 2. *Qu'il ne me faille pas uſer hardiment*] „ Faites enſorte, qu'il ne ſoit pas „ néceſſaire que j'uſe de ſévérité, & que j'employe mon autorité, dont je me „ ſers pour agir hardiment contre quelques-uns, qui croyent que nous mar„ chons ſelon la chair (1) ". Fort bien.

Ibid. *Selon la chair*] (Κατὰ τὸν νόμον πολιτεύεσθαι) *Vivre ſelon la Loi.* Théodoret croit, que les adverſaires de St. Paul, qui étoient des Juifs Chriſtianiſés, l'accuſoient d'obſerver la Loi en ſecret, mais de ne le pas faire en public, à cauſe de la foibleſſe des Gentils (2). Mal.

℣. 4. *Pour renverſer les forteresſes*] *Il appelle les forteresſes du diable, ceux qui ſe ſont livrés à l'impiété* (3). Euſebe, parlant des Hérétiques, ou des Héréſiarques, qui, par des préſtiges du Démon, tâchoient de ruiner l'Evangile, pour introduire leur pernicieuſe doctrine, applique à ces gens-là ces paroles de St. Paul; *Abbaiſſant & détruiſant tout enchantement* &c. Cette explication, qui eſt de Théodoret, eſt très-vraiſemblable: car il s'agit en effet de faux Apôtres qui reſiſtoient à St. Paul. Philon ſe ſert de la même figure, en parlant du combat de l'ame contre les paſſions: *Renverſer les forteresſes des ſentimens contraires* (4).

℣. 6. *Nous avons dequoi punir*] (Ἐν ἑτοίμῳ ἔχοντες) *De quoi*, n'eſt pas dans le Grec. „ Nous attendons que nous en ayons perſuadé la plupart: enſuite „ nous puniſſons ceux qui tâchent de reſiſter plus long-tems (5) ". Philon, dans ſon Ambaſſade à Cajus, dit: *Cajus craignoit les Gouverneurs des Provinces, par-*

(22) Εἰ δὲ τὰς ψυχὰς ὀφείλομεν τοῖς ἀδελφοῖς, καὶ τοιαύτην τὴν ΣΥΝΘΗΚΗΝ πρὸς τὸν σωτῆρα ἀνθομολογησόμεθα, ἔτι τὰ τοῦ κόσμου, τὰ πτωχὰ, καὶ ἀλλότρια, καὶ παραῤῥέοντα κατείρξομεν ταμιευόμενοι; Libro Quis div. ſalv. §. 37.

(23) Ἐγκράτεια τοίνυν, τοῦ σώματος ὑπεροψία κατὰ τὴν πρὸς Θεὸν ὁμολογίαν. Strom. Lib. III. p. 427. Les Verſions portent, *ſecundùm confeſſionem apud Deum.* Cela n'eſt pas juſte. *Secundùm pactum cum Deo factum.*

(1) *Facite, ut opus non habeam ſeveritate & auctoritate meâ uti, quâ cogito audacter agere in quoſdam, qui exiſtimant nos ſecundùm carnem ambulare.* Lambert Bos Annot. Voyez auſſi Philon de Mon. Lib. I. p. 632.

(2) Κατηγοροῦν τὸν θεῖον Ἀπόστολον, λέγοντες αὐτὸν λάθρα φυλάττειν τὸν νόμον, προφανῶς δὲ τοῦτο μὴ ποιεῖν, διὰ τὴν τῶν ἐξ ἔθνων ..... ἀσθενείαν. In hunc locum.

(3) Ὀχυρώματα διαβόλου τοὺς τῇ δυσσεβείᾳ δεδουλωμένους. Theodoret. in hunc locum.

(4) Τὸν ἐπιτείχισμον τῶν ἐναντίων δόξων καθαιρεῖν. De Abraham. p. 298.

(5) Ἀναμένομεν γὰρ, φησὶ, λόγῳ πεῖσαι καὶ παραινέσει τοὺς πλείστους, εἶθ' οὕτως κολάσαι τοὺς ἐπὶ πλεῖστον ἀντιτείνειν ἐπιχειροῦντας. Theodoret. in hunc locum.

parce qu'ils pouvoient aisément exciter des revoltes, s'ils en avoient envie. C'est ainsi qu'il y a dans la Version Latine (6). Cependant il y a dans le Grec le contraire : *Parce qu'ils avoient le pouvoir d'empêcher les soulevemens, d'en ôter les occasions* (7). *Nous avons en main le pouvoir de punir* : c'est ce que signifient les termes de l'Apôtre.

℣. 8. *Du pouvoir pour édifier*] *Il fait voir qu'ils font le contraire, & qu'ils ne veulent pas édifier, mais tâcher de détruire les travaux des autres* (8). Il s'agit des adversaires de St. Paul.

℣. 10. *Sévères*] Bien. *Menaçantes*; peut-être mieux *fiéres.*

℣. 12. Théodoret dit sur ce verset, que „ l'Apôtre y a parlé obscure- „ ment, parce qu'il ne vouloit pas reprendre ouvertement les personnes „ qu'il a en vûë ". Cette raison ne frappe pas. Il explique ainsi St. Paul: „ Ne considerant qu'eux-mêmes, ils s'estiment seuls fort grands. A Dieu „ ne plaise que nous estimions nous-mêmes ce qui nous regarde, autant „ qu'eux. L'Apôtre explique cela plus clairement dans la suite (9) ". Voyez la Note de Lambert Bos (10). Il pourroit avoir raison: cependant la suite n'insinue pas que St. Paul ait parlé de lui-même, quand il dit, *Mais ils se mesurent* &c. On peut donc traduire: *Mais pour nous, nous nous mesurons nous-mêmes par nous-mêmes; nous nous comparons nous-mêmes à nous-mêmes, & non pas aux sages* &c. Ce sens est fort juste; les termes l'admettent, & les expressions de St. Paul en paroissent aussi plus justes. *Se mesurer soi-même par soi-même*, c'est n'avoir de soi-même qu'une opinion conforme à la vérité, à ses propres talens, à sa propre vertu ; ne s'arroger rien au-delà de ce qu'on mérite. Si on suit ce sens-là, il faut traduire au verset 13. Ἡμεῖς δὲ, par *nous donc*. Au-reste, la Vulgate a suivi le sens qu'on vient d'indiquer. Mais elle n'a point ces derniers mots (οὐ συνιοῦσιν) *ils n'entendent point*, non plus que quelques MSS. St. Paul avertit les Fidèles dans son Epître aux Galates (11) de juger d'eux-mêmes, en examinant leurs propres actions, & non en se comparant avec les autres: *Je ne suis point comme ce Péager.*

Ibid. *Mettre dans le même rang*] (Ἐγκρῖναι) Ce mot signifie *choisir*, *preférer.* C'est ainsi que Clement d'Alexandrie s'en sert. *On separe, dit-il, & on choisit les alimens* (12). Dans un autre endroit il dit: *Les Hommes preférent de beaucoup les exercices aux bains* (13).

℣. 16. *Sans nous glorifier d'avoir fait ce qui l'étoit déja*] „ Il veut désigner „ ceux

(6) *Quòd illis promptum esset res novas moliri.*

(7) Τὰς πρὸς νεωτεροποιΐαν ἀφορμὰς ἀφαίρειν ἔχοντας ἐν ἑτοίμῳ. p. m. 1020.

(8) Δεικνὺς ἐκείνους τὸ ἐναντίον ποιοῦντας, καὶ οἰκοδομεῖν μὲν οὐ βουλομένους, τοὺς δὲ ἀλλοτρίους πόνους καθαιρεῖν πειρωμένους. Theodoret. in hunc loc.

(9) Ἐκεῖνοι εἰς ἑαυτοὺς ἀποβλέποντες, μόνους μεγίστους ἑαυτοὺς ὑπειλήφασιν, ἡμᾶς δὲ μὴ γένοιτο κατ' ἐκείνους τὰ καθ' ἡμᾶς αὐτοὺς ἐξετάσαι. τοῦτο δὲ διὰ τῶν ἑξῆς διδάσκει σαφέστερον. In hunc locum.

(10) Annot. in hunc locum.

(11) Chap. VI. vs. 4.

(12) Διὸ καὶ ἐγκρίνεται ἡ τροφή. Pædag. Lib. II. 1. p. 139.

(13) Καὶ γὰρ καὶ ταῦτα (γυμνάσια) τοῖς ἀνδράσι πάντως μᾶλλον, πρὸ τῶν λουτρῶν ἐγκρῖναι. Ibid. Lib. III. 10. initio. NB. La Préposition πρὸ n'est pas dans St. Paul: ce qui peut changer le sens.

„ ceux qui ne veulent pas prêcher l'Evangile à ceux qui ne l'ont pas encore „ reçû, mais qui tâchent de corrompre ceux qui l'ont déja reçû (14).

℣. 17. *Qui se glorifie*] *Car nous ne nous glorifions pas de nous-mêmes, mais nous célébrons les dons de Dieu* (15).



CHAPITRE XI.

℣. 1. JE *voudrois que vous supportassiez un peu ma folie* ——— *Car je suis jaloux pour vous*] C'est ce que Clement d'Alexandrie a imité dans ces mots, en parlant de l'amour du prochain: „ La Charité anime d'une si gran- „ de affection pour le prochain, qu'elle met l'homme sagement hors de soi- „ même (1)". C'est une *sage folie*, pour ainsi parler.

℣. 2. *Je vous ai promis*] (Ἡρμοσάμεν) Ἁρμόζω, c'est *orner*. Philon, parlant des Poëtes & des faux Dieux, dit qu'*ils* ONT EMBELLI *le mensonge par des vers mesurés & cadancés* (2). C'est parer une épouse, & lui donner des ornemens. Cependant le même Philon, dans un autre endroit, donne à ce mot la signification de *marier*. *Etre mariées aux Sacrificateurs* (3).

Ibid. *Epoux*] Je suis à-peu-près persuadé, que cette figure est prise de l'usage des Orientaux. *L'Epoux* est le Prince; le Royaume *l'Epouse*. Il y a entre eux un contrat, qui oblige le Prince à avoir soin de ses sujets, & à les proteger &c. & les sujets, à obéïr & à être fidèles. Dans Abulpharage, le Sultan Ahmed écrivant au Sultan d'Egypte, & parlant du Royaume dont il étoit héritier par la mort de son pere & de son frere, dit: *L'Empire nous a été amené comme une Epouse* (4).

Ibid. *Vierge chaste*] C'est une allusion au mariage du Souverain Sacrificateur, qui ne pouvoit épouser qu'une *Vierge pure* (5). Hégesippe, dans Eusebe, parlant de l'Eglise de Jerusalem, dit, qu'*on appelloit encore cette Eglise Vierge, parce qu'elle n'avoit pas encore été corrompue par une fausse doctrine* (6).

℣. 3. *Comme le Serpent séduisit Eve*] Justin Martyr dit, que *la chûte d'un seul des Princes, appellé le Serpent, entraîna une grande chûte; parce qu'il séduisit Eve* (7). Ce fut donc-là le péché du diable.

Ibid.

(14) Αἰνίττεται δὲ ἐκείνους, τοὺς τοῖς μὲν οὐδέπω πεπιστευκόσι κηρύττειν οὐκ αἱρουμένους. τοὺς δὲ τὸ κήρυγμα δεξαμένους, διαφθείρειν ἐπιχειροῦντας. Theodoret. in hunc locum.

(15) Οὐδὲ γὰρ ἐφ' ἑαυτοῖς σεμνυνόμεθα, ἀλλ' ἐπὶ ταῖς θείαις ἀγαλλόμεθα δωρεαῖς. Theodoret. in hunc locum.

(1) Ἀγάπη περὶ τοῦτον (ἀδέλφον) ἐπτοήται: περὶ τοῦτον σωφρόνως μαίνεται. Combefis a traduit, *Charitas ita in fratrem versa est, casto ejus amore insanit.* Ἐπτοήται exprime des transports d'affection & de joye: & σωφρόνως corrige ce que μαίνεται a de trop fort.

(2) Ἐνηρμόσαντο. De Monarch. p. 629.

(3) Ἱερεῦσιν ἁρμόζεσθαι. Ibid. p. 638.

(4) *Ipsumque* (imperium) *ut sponsam ad nos deduxerit.* p. 362.

(5) Γάμον αὐτοῦ παρθένου καθαρᾶς μνᾶται. Philo de Monarch. II. p. 638.

(6) Διὰ τοῦτο ἐκαλοῦν τὴν ἐκκλησίαν παρθένον, οὔπω γὰρ ἘΦΘΑΡΤΟ ἀκοαῖς ματαίαις. Hist. Eccl. IV. 22.

(7) Καὶ τὴν πτῶσιν τοῦ ἑνὸς τῶν ἀρχόντων, τουτέστι τοῦ κεκλημένου ἐκείνου Ὄφεως, πέσοντος πτῶσιν μεγάλην διὰ τὸ ἀποπλανῆσαι τὴν Εὔαν. Dial. p. 277.

Ibid. *Se corrompent*] (Φθαρῇ) *St. Paul*, dit Théodoret, se sert de ce terme, *parce qu'il compare les Chrétiens à une Vierge* (8). Voyez les Remarques sur I Tim. VI. ℣. 5.

Ibid. *La simplicité*] (Ἀπὸ τῆς ἁπλότητος) Clement d'Alexandrie a employé ce mot en parlant d'Adam, & pour signifier *l'innocence* où il étoit avant le péché. *L'homme*, dit-il, *qui étoit libre à cause de son* INNOCENCE, *se trouva pris dans les liens du péché* (9).

℣. 6. *Idiot à l'égard du langage*] *Idiot*, c'est un homme du peuple qui parle mal la langue de son païs (10). Il est opposé à l'homme éclairé (11). Théodoret prend cet endroit à la lettre, & fait dire à St. Paul: *J'ai un langage grossier, mais un esprit orné de la connoissance du vrai Dieu* (12). Eusebe dit de tous les Apôtres, qu'*ils étoient grossiers & ignorans dans le langage* (13). Les Grecs pouvoient en juger. Sur quoi Eusebe ajoute, que „ se confiant sur la „ vertu divine que le Sauveur leur avoit donnée, ils ne se mettoient point en „ peine de proposer les enseignemens de leur Maître en des discours ornés „ avec art (14), comme aussi ne le sçavoient-ils pas faire (15), ils n'y tra„ vailloient pas ". Cependant Eusebe avoue, que *St. Paul l'a emporté sur tous, soit pour l'élocution, soit pour le poids des sentences* (16), ou qu'il a été le plus sçavant & le plus éloquent des Apôtres. Il a eu cela de semblable avec Moïse, qui avoit de la peine à parler, mais qui étoit sçavant dans la science des Egyptiens. Philon, expliquant allégoriquement la difficulté de parler de Moïse, dit que cela veut dire, qu'*il méprisoit l'Eloquence humaine, le choix des termes* (17).

Ibid. *Il n'en est pas de même à l'égard de la connoissance*] C'étoit une ancienne Tradition, que J. Christ avoit confié la Science à Pierre, à Jaques & à Jean, avant que de monter au Ciel; qu'il l'avoit communiquée à St. Paul depuis son Ascension, & que les premiers l'avoient transmise aux LXX. Disciples. C'est ce que Clement d'Alexandrie avoit dit dans le VII. Livre de ses *Hypotyposes* ou *Institutions*, au rapport d'Eusebe (18), dont on peut voir l'endroit. A l'égard de St. Paul, il fut instruit par Jesus-Christ, dans ses extases, où il apprit des choses ineffables &c.

℣. 10. *Ce sujet que j'ai de me vanter, ne me sera point ôté*] *On n'aura jamais lieu de m'imposer silence à cet égard, & de me confondre sur ce sujet que j'ai* &c. (19).

℣. 12. *Ce que je fais..... c'est pour ôter l'occasion*] „ J'en use ainsi, pour ôter „ à

(8) Πᾶσαν τὴν ἐκκλησίαν παρθένον ὀνόμασε. In hunc locum.

(9) Ὁ δι' ἁπλότητα λελυμένος ἄνθρωπος, ἁμαρτίας εὑρέθη δεδεμένος. Admon. ad Gent. p. 69.

(10) Voyez Just. Mart. Apol. p. 73.

(11) Ἰδιώτου στάσις καὶ χαρακτὴρ .... Φιλοσόφου στάσις καὶ χαρακτήρ. Epictet. Cap. LIV.

(12) Γλῶτταν ἀπαίδευτον ἔχω, τὴν δὲ διανοίαν τῇ θεογνωσίᾳ κεκοσμημένην. In hunc locum.

(13) Τὴν δὲ γλῶτταν ἰδιωτεύοντες. Hist. Eccl. III. 24.

(14) Τὸ μὲν ἐν πειθανοίᾳ καὶ τέχνῃ λόγων: *Artificioso verborum ornatu.* Ibid.

(15) Οὔτε ᾔδεσαν, οὔτε ἐνεχείρουν: *Neque noverant, neque conabantur.* Ibid.

(16) Ἐν παρασκευῇ λόγων δυνατώτατος, νοήμασί τε ἱκανώτατος. Ibid.

(17) Μὴ τῶν εὐλόγων, καὶ πιθανῶν ἐφίεσθαι. De eo quod Doct. pot. insid p. 126. Le Traducteur: *Non esse sibi studium verborum probabilium.* Il omet εὐλόγων, qui signifie *l'Eloquence.*

(18) Hist. Eccl. Lib. II. 1.

(19) Οὐδεὶς, φησὶ, ἐμφράξει μου τὸ στόμα, οὐδὲ ἀποστερήσει με τοῦ τῆς δὲ φιλοτιμίας αὐχήματος. Theodoret. Voyez aussi la Note de Grotius sur Apoc. X. vs. 4.

„ à mes adverſaires tout prétexte de me calomnier: Car il montre qu'ils ſe „ vantent en paroles, mais qu'en ſecret ils travaillent à augmenter leurs „ biens (20) ". Ce que Théodoret appuye par ces mots: *Si l'on vous mange* &c. (21).

℣. 16. *Ne croye que je ſois inſenſé*] „ Il les exhorte encore ici, à ne pas croire „ qu'il ſe conduiſe follement. Si-non, dit-il, ſupportez-moi comme fol (22).

℣. 17. *Comme par folie*] (Ἀλλ' ὡς ἐν ἀφροσύνῃ) Mr. le Clerc a oublié cela dans ſa Traduction.

Ibid. *Le ſujet que j'ai de me glorifier*] *Je m'appelle moi-même fol, dans ces paroles*, ou *dans ces choſes* (23). Théodoret a dit auparavant, qu'afin qu'on ne s'imaginât pas que St. Paul traitât toute ſa doctrine de folie, il ajoute ces mots, *dans le ſujet que j'ai de me glorifier* (24).

℣. 18. *Selon la chair*] Des richeſſes, de la nobleſſe, de l'éloquence.

℣. 20. Voyez Suicer ſur ce verſet, & la Remarque de Vittaker.

℣. 25. St. Paul fait dans cet endroit l'énumeration de ſes travaux. Il paroît, par l'Epître de Clement Romain aux Corinthiens, que St. Paul avoit été mis en priſon ſept fois. *Il a été ſept fois chargé de chaînes* (25). [*Battus de verges*] Philon dit, que *la mort paroiſſoit moins fâcheuſe à un homme libre, que cette punition* (26).

℣. 28. *Ce qui me tient aſſiégé*] (Ἡ ἐπισύστασίς μου) C'eſt-à-dire, *la ſédition contre moi* (σύστασις ἐπ' ἐμοῦ). Philon, parlant d'un homme qui a encore des paſſions, & qui éprouve en lui une guerre intérieure: *Son ame ſoutient*, dit-il, *cette ſédition* (27) ou *ce ſoulevement*. Je crois que la penſée de St. Paul eſt, que les divers ſoins que lui cauſent les beſoins & les maux de l'Egliſe, ſont comme une armée qui vient fondre ſur lui, & qui lui fait la guerre. Voici l'explication de Théodoret: Je ſuis traîné tous les jours dans les Conſeils, dans les Priſons, dans les Tribunaux: Et ſi enfin ceux qui me perſécutent me donnent quelque relâche, le ſoin des Egliſes me conſume (28).

℣. 30. *De mon infirmité*] (Ἀσθενείας) Théodoret (καρτερίας) *patience*.

℣. 31. *Dieu & Pere de Notre Seigneur*] Théodoret veut que *Dieu* ſe rapporte à nous, & *Pere* à J. Chriſt. Il diſtingue ces deux titres, pour ne lui en rapporter qu'un. *Separons encore*, dit-il, *Dieu d'avec Pere* (29). Il l'avoit déja fait ci-deſſus. *C'eſt notre Dieu, mais c'eſt le Pere de J. Chriſt.*

(20) Τῶν ἐναντίων χάριν τοῦτο ποιῶ, τὰς τῆς καθ' ἡμῶν λοιδορίας περικόπτων προφάσεις. &c. Theodoret. in hunc locum.

(21) Vſ. 20.

(22) Κἀνταῦθα τοίνυν παρακαλεῖ μὴ δόξαι παρ' αὐτοῖς ἄφρονος ἔργον ποιεῖν. Εἰ δὲ μὴ πείθεσθε, φησὶν, ἀνέχεσθε γοῦν ὡς ἄφρονος. Theodoret. in hunc locum.

(23) Ἄφρονα, φησὶν, ἐμαυτὸν ἐν τούτοις ὀνομάζω τοῖς λόγοις. Idem in hunc locum.

(24) Ἐν ταύτῃ τῇ ὑποστάσει τῆς καυχήσεως.

(25) Ἑπτάκις δεσμοὺς φορέσας. 1. Ep. ad Corinth. §. V.

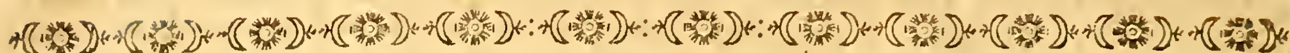
(26) Εἰσὶ δὲ αἱ πληγαὶ (*verbera*) τοῖς μὴ δουλοπρεπέσιν οὐκ ἔλαττον δίκης θανάτου. De Legib. ſpecial. p. 595.

(27) Καὶ τὴν ΣΥΣΤΑΣΙΝ ταύτην ἐχώρει. De Abrah. p. 298.

(28) Ἄγομαι, φησι, καὶ περιάγομαι καθ' ἑκάστην ἡμέραν εἰς συνέδρια, εἰς δεσμωτήρια, εἰς δικαστήρια. εἰ δὲ πότε καὶ παύσαιντο οἱ διώκοντες, αὐτή με τῶν ἐκκλησιῶν ἡ φροντὶς κατατήκει. In hunc loc.

(29) Πάλιν τὸ Θεὸς διέλωμεν τοῦ πατρός. In hunc locum.

CHA-



CHAPITRE XII.

℣. 1. AVantageux pour moi] *Le récit de ces choses n'est pas utile pour moi, mais avantageux pour vous* (1).

℣. 4. *Paroles*] „ Quelques-uns disent, que par *paroles* il faut entendre des „ *choses* (2)". Sur *Ravi dans le Paradis* &c. Voyez ce qui est dit de Moïse dans l'Epître aux Hébreux (3).

Ibid. *Ineffables*] Clement d'Alexandrie entend par *ineffable*, *inexplicable*. *L'Apôtre*, dit-il, *marquant ainsi, que Dieu ne peut être expliqué par paroles* (4). Et à l'égard des mots, *Il n'est pas permis*; il les entend de l'impossibilité même (5). Dans un autre endroit il dit, que *les choses ineffables, comme Dieu, se croyent sur la parole, & non sur l'Ecriture* (6). Eusebe dit, que J. Christ a été *le Ministre* DES SECRETS *de la volonté du Pere* (7). Clement d'Alexandrie dit encore: *Dans le repos des biens ineffables, que personne ne peut exprimer, & qu'aucun œil n'a vû* (8). Porphyre, dans la Vie de Plotin, après avoir dit que ce Philosophe faisoit tous ses efforts pour s'élever à l'union avec Dieu, ajoute, qu'on dit *qu'il avoit vû de ses propres yeux, étant bien éveillé, plusieurs choses que ceux qui font profession de Philosophie ne verront pas facilement* (9).

℣. 7. *Une écharde*] St. Augustin se sert de ces paroles, *Il m'a été mis une écharde en ma chair* (10), pour confirmer l'opinion où il étoit, que St. Paul se décrit lui-même dans le Chapitre VII. de l'Epître aux Romains: & qu'il étoit cet homme esclave, captif de la Loi du péché, qui étoit dans ses membres, ensorte qu'il faisoit ce qu'il ne vouloit pas, & ne faisoit pas ce qu'il vouloit. Ce Pere a bien cela de commun avec les Anciens en général, qu'il croit que la concupiscence dont parle St. Paul, est la concupiscence charnelle. Mais les plus habiles & les plus sensés des Peres ont bien vû, que St. Paul ne fait que transporter en sa personne, ce qui convient à un homme charnel qui n'a que la Loi pour secours contre la violence de la concupiscence. L'explication de St. Augustin est vraye, par rapport à la nature de cette passion; mais elle est certainement fausse par rapport à la personne. Quelle idée aurions-nous

(1) Ἐμοὶ μὲν οὐ λυσιτελὴς ἡ τούτων διήγησις, ὑμῖν δὲ σύμφορος. Theodoret. in hunc loc.

(2) Τινὲς δὲ φασὶ τα ῥήματα πράγματα εἶναι. Idem in hunc locum.

(3) Chap. XI. vſ. 27.

(4) Τὸ ἄῤῥητον τȣ̃ Θεȣ̃ οὕτως αἰνισσόμενος. Strom. Lib. V. p. 586.

(5) Δυνάμει δὲ ἁγία ἄφθεγκτον εἶναι τὸ θεῖον μηνύων. Ibid. *Potterus in hunc locum, existimat* ἁγία *mendum esse, & legendum* ἀνθρωπινη. Vid. Notam & argumentum ejus Edit. suæ. p. 693.

(6) Τὰ δὲ ἀπόῤῥητα, καθάπερ ὁ Θεος, λόγῳ πιστεύεται, ȣ̓ γράμματι. Strom. Lib. I. p. 275. Τὶ τῶν ἀποῤῥήτων. Id. Lib. IV. p. 496.

(7) Τὸν τῆς ἀῤῥήτȣ γνωμῆς τȣ̃ πατρὸς ὑπȣργὸν. Hist. Eccl. I. 2.

(8) Εἰς ἀνάπαυσιν ἈΡΡΗΤΩΝ καὶ ἀλήκτων ἀγαθῶν, ἃ μὴ ὀφθαλμὸς εἶδε. Lib. Quis div. salv. §. 23. p. 948. Edit. Potter.

(9) Ἐπὶ τῆς ἀγρύπνȣ ἐπίθεν καὶ ἐξῶθεν θεᾶς, ἑδράκες, φησὶν, ὁσοῖς πολλά τε καὶ χαρίεντα. τὰ κένρεα, ȣ̓ τις ἴδοιτο ἀνθρώπων τῶν φιλοσοφία προσεχόντων.

(10) Serm. IV. de Verb. Apostol.

nous de l'Apôtre, ſi le portrait qu'il fait, étoit celui de lui-même, & de l'état où il étoit lorſqu'il écrivoit l'Epître aux Romains? L'Homme dont il parle, eſt un homme qui a été ſans la Loi, c'eſt-à-dire un Payen; il paſſe ſous la Loi, en devenant Proſelyte du Judaïſme; la Loi ne fait qu'irriter la concupiſcence, ſans la dompter; mais quand il a connu J. Chriſt & ſa grace (c'eſt l'état où ſe trouvoit alors St. Paul) il rend graces à Dieu, de ce qu'il lui a donné la victoire par J. Chriſt. Pour revenir à l'*écharde*, St. Auguſtin cherche tout ce qu'il peut pour appuyer ſon opinion. Il ne fait pas difficulté de dire, que c'eſt la *concupiſcence* qui tourmentoit St. Paul, & de traduire, *l'aiguillon de ma chair* (11). Sauf le reſpect qui eſt dû à St. Auguſtin, cette explication n'eſt ni vraye, ni vraiſemblable. Il parle, ou d'une maladie, comme quelques Anciens l'ont cru, ou de quelque defaut perſonnel, mais non moral, ou, enfin, des faux Apôtres, qui le décrioient par-tout: cela l'affligeoit, & l'humilioit. Artémidore dit ce que ſignifient *les Epines* (12). Il marque entre autres, que *les Epines* ſignifient des *injuſtices* de la part des femmes & des hommes. En général, ſelon lui, ces choſes ſignifient des afflictions, des empêchemens, des ſoucis, des injuſtices. Clement d'Alexandrie dit, que *la concupiſcence & les autres péchés ſont appellés des ronces & des épines* (13). Il fait alluſion au paſſage de la *Geneſe* (14), & l'on diroit qu'il entend par la *Terre maudite*, la chair, qui produit les paſſions.

Ibid. *Ange de Satan*] Théodoret dit, que St. Paul *appelle* ainſi *les injures*, *les outrages & les ſoulevemens des Peuples* contre lui (15). De même dans la ſuite, ſur ces mots, *Je me glorifierai dans mes infirmités*; Théodoret ajoute: „ L'Apôtre a enſeigné qui il appelle Ange de Satan". Il pourſuit: „ Et afin que l'on ne croye pas que c'eſt une PASSION DU CORPS, il en parle plus clairement, „ & il ne dit pas *je ſupporte*, mais *je me plais dans mes infirmités*, ou *afflictions* (16). On pourroit l'entendre d'une maladie du corps; mais je ſoupçonne qu'il s'agit de la concupiſcence, que Théodoret appelle une PASSION, ou *un* VICE CORPOREL. Il a voulu refuter modeſtement cette opinion.

Ibid. *Donner des ſoufflets*] Le mot de l'Original ſignifie toute ſorte d'*outrages*, & même des *tourmens*. Dans la Lettre de l'Egliſe de Smyrne, touchant le martyre de Polycarpe, rapportée par Euſebe, il eſt dit de pluſieurs autres Martyrs, qu'*ils avoient* ÉTÉ TOURMENTÉS *par divers autres genres de ſupplices* (17).

℣. 10. *Je me plais*] *C'eſt-à-dire*, ſelon Théodoret, *je ſupporte courageuſement & avec tranquillité tout ce qui m'arrive*; *je m'en réjouis* (18).

Ibid. *Affronts* ou *injuſtices*] ('Εν ὕβρεσιν) Héſiode ſe ſert de ce mot: *Et vous écou-*

(11) *Stimulus carnis meæ.*

(12) Lib. III. Cap. 33.

(13) Ἐπιθυμίαι δὲ καὶ τὰ ἄλλα ἁμαρτήματα, τρίβολοι καὶ σκόλοπες εἴρωνται. Strom. Lib. VII. p. 743.

(14) Chap. III. vſ. 18.

(15) Τὰς ὕβρεις, καὶ τὰς παροινίας, καὶ τὰς τῶν δήμων ἐπαναστάσεις. In hunc locum.

(16) Ἵνα δὲ μή τις ὑπολάβῃ τὴν ἀσθενείαν ΠΑΘΟΣ εἶναι ΣΩΜΑΤΙΚΟΝ.

(17) Καὶ ἄλλαις ποικίλαις βασάνοις ΚΟΛΑΦΙΣΤΟΜΕΝΟΙ. Lib. IV. Cap. 15. p. 68. Edit. Valeſ. Voyez le Notes de Valois là-deſſus.

(18) Τουτέστι, χαίρω, εὐφραίνομαι, μετ' εὐθυμίας δέχομαι τὰ προσπίπτοντα. In hunc locum.

écoutez la justice, & ne fomentez pas L'INJUSTICE (19); & dans la suite: *Car la Justice l'emporte sur* L'INJUSTICE &c. (20).

℣. 12. *Les marques de mon Apostolat*] „ Vous avez été les témoins de mon „ Apostolat, les spectateurs du témoignage que m'a rendu le St. Esprit (21).

℣. 15. *Je me donnerai encore moi-même*] (Ἐκδαπανηθήσομαι) Il y a dans l'Original une sorte de figure qu'on nomme *Paronomase:* on use d'un même terme dans le sens propre & dans le sens figuré. Δαπανάω signifie *dépenser*; mais il se prend aussi pour *consumer*. C'est ainsi que Judith dit à Holopherne, „ qu'elle n'aura pas CONSUMÉ ce qu'elle a fait apporter de vivres, avant que „ Dieu ait exécuté par sa main, ce qu'il a résolu (22)". St. Paul veut dire, qu'il est prêt à s'offrir lui-même en holocauste pour les Corinthiens.

℣. 16. *Un homme adroit*] (Πανοῦργος) *Fin, rusé, prudent, adroit.* Ce mot ne se prend pas toûjours en mauvaise part. Judith dit à Holopherne: *Nous avons appris votre sagesse & votre* PRUDENCE (23). Cela voudroit dire, *vos stratagèmes*; mais elle loue Holopherne.

℣. 17. *Ai-je tiré quelque avantage de vous par avarice*] (Ἐπλεονέκτησα ὑμᾶς) *Il appelle extorsion,* dit Théodoret, *un don; parce qu'il est naturel à celui qui donne malgré lui, de croire, quoiqu'il ne paye que ce qu'il doit, qu'on le lui enleve par avarice* (24).

℣. 19. *Nous parlons en Chrétiens* &c.] Voyez la traduction des mêmes paroles ci-dessus (25). „ *En Christ,* est la même chose, dit Théodoret, que selon les Loix de Christ (26).

℣. 21. *M'humilie*] „ Il appelle son humiliation leurs péchés, confirmant ce „ qu'il avoit déja dit: *Qui est ce qui est affoibli, que je ne sois aussi affoibli* (27).



CHAPITRE XIII.

℣. 2. JE *ne les épargnerai pas*] Philon, faisant parler Moïse, saisi d'une sainte colere, dit: „ C'est un grand mal que l'Incrédulité; mais il „ n'est funeste qu'aux Incrédules. Il faut des actions, & non des „ paroles, pour les instruire & les corriger. Ils apprendront par leurs pro- „ pres

(19) Σὺ δ' ἄκουε δίκης, μηδ' ὝΒΡΙΝ ὄφελλε. Oper. & Dier. vs. 213.

(20) Δίκη δ' ὑπὲρ ὝΒΡΙΟΣ ἴσχει. Ibid. vs. 215.

(21) Τῆς γὰρ Ἀποστολικῆς ἀξίας γεγένησθε μάρτυρες, καὶ τῆς πνευματικῆς μαρτυρίας γεγόνατε θεωροί. Theodoret. in hunc locum.

(22) Οὐ δαπανήσει. Chap. XII. vs. 4.

(23) Ἠκούσαμεν γὰρ τὴν σοφίαν σου, καὶ ΠΑΝΟΥΡΓΗΜΑΤΑ τῆς ψυχῆς σου. Chap. XI. vs. 6.

(24) Πλεονεξίαν δὲ τὴν δόσιν ἐκάλεσεν. ἐπειδὴ πέφυκε πῶς ὁ παρὰ γνώμην διδοὺς, κἂν χρέος ἐκτίνῃ, πλεονεκτεῖσθαι νομίζειν. In hunc locum.

(25) Chap. II. vs. 17.

(26) Τὸ γὰρ ἐν Χριστῷ, ἀντὶ τοῦ κατὰ τοὺς τοῦ Χριστοῦ νόμους. In hunc locum.

(27) Ταπείνωσιν ἑαυτοῦ τὴν ἐκείνων παρανομίαν ἐκάλεσε, βεβαιῶν ἅπερ ἤδη προείρηκε &c. Theodoret. in hunc locum.

„ pres châtimens, que je ne suis pas un imposteur; puisqu'ils n'ont pas voulu „ l'apprendre par mon instruction (1)". C'est contre ceux qui ne vouloient pas reconnoître son autorité divine.

℣. 5. *Indignes de son approbation*] (Ἀδόκιμοι) *Abandonnés par la Foi* (2). Eusebe dit, que *les Evêques de Césarée & de Jerusalem étoient* FORT APPROUVÉS *& célèbres* (3).

℣. 7. *Que je ne vous fasse aucun mal*] C'est la Traduction de Mr. le Clerc. Cela est absolument contre l'Original, sans qu'aucune diverse leçon puisse l'autoriser. Je me trompe. Grotius, que Mr. le Clerc a suivi, explique ainsi le Grec, & son explication se peut soutenir par les termes; mais le reste de la Version de Mr. le Clerc me paroît mal soutenu. Il y a trop de liberté dans cette Version.

Ibid. *Que l'on nous regardât comme indignes d'être approuvés*] Voici comme Théodoret explique cet endroit: „ Je souhaite plutôt que vous brilliez en „ toutes bonnes œuvres, & que nous soyons obligés de ne pas faire paroître, „ ou de cacher notre pouvoir (4).

℣. 8. *Nous ne pouvons rien faire contre la vérité*] „ Car comment pourrions- „ nous exercer la puissance de venger & de punir les crimes, si vous faites „ votre devoir (5).

℣. 9. *Lorsque nous sommes foibles* &c.] (Ἀσθενῶμεν) N'est-ce point, *lorsque nous sommes dans les afflictions, pendant que vous êtes à votre aise*? Il est constant que ce mot (ἀσθενεῖν) signifie *être dans la tristesse, dans l'affliction*, comme notre Version l'a bien rendu dans le Livre des Macchabées.: *Les Vierges & les jeunes hommes étoient dans la tristesse & dans l'affliction* (6).

Ibid. *Nous demandons même ceci à Dieu* &c.] Traduction de Mr. le Clerc. Fort mal.

℣. 10. *Je n'en use pas avec sévérité*] (Χρήζω) *J'ai besoin.* Mais aussi il signifie *emprunter*, comme on le voit dans Eusebe, qui dit, que *Serapion a* EMPRUNTÉ *l'Evangile selon St. Pierre, & qu'il a eu par-là le moyen de le lire* (7).

Ibid. *Pour l'édification*] La puissance de punir étoit donnée aux Apôtres pour cela.

℣. 11. *Portez-vous bien*] (Καταρτίζεσθε) Cette Version de Mr. le Clerc est fort mal, comme au verset 9. Théodoret dit, que ce terme signifie, *suppléez à ce qui vous manque; perfectionnez-vous* (8).

Ibid. *Encouragez-vous*] *Consolez-vous mutuellement dans les tentations* (9).

Ibid.

(1) Τούτους οὐ λόγος, ἀλλὰ καὶ ἔργα παιδεύει. παθόντες εἴσονται τὸ ἐμὸν ἀψευδὲς ἐπεὶ μανθάνοντες οὐκ ἐγνώσαν. De Vit. Mos. Lib. III. in fine.

(2) Τῆς πίστεως ἔρημος. Theod. in hunc loc.

(3) Οἱ μάλιστα ΔΟΚΙΜΟΙ καὶ διαπρέποντες. Hist. Eccl. Lib. VI. 8.

(4) Εὔχομαι δὲ μᾶλλον ὑμᾶς διαλάμπειν ἐν πᾶσι τοῖς καλοῖς, ἡμᾶς δὲ κρύπτειν την ἐξουσίαν. In hunc locum.

(5) Πῶς γὰρ οἷόν τε ὑμῶν μετιόντων τὰ πρέποντα τὴν τιμωρητικὴν ἡμᾶς ἐνεργείαν ἐπιδεῖξαι; Theodoret. in hunc locum.

(6) Ἠσθένησαν. 1 Macch. I.

(7) Χρησάμενοι παρ' αὐτῶν διελθεῖν. Hist. Eccl. Lib. VI. 12.

(8) Ἀντὶ τοῦ ἀναπληρώσατε τὰ ἐλλείποντα. In hunc locum.

(9) Τῶν ἀπ' ἀλλήλων ἐν τοῖς πειρασμοῖς παραψυχῆς ἀπολαύετε. Theodoret. in hunc locum.

Ibid. *Ayez les mêmes sentimens*] *Soyez unis par la concorde* (10).

℣. 12. *Saint baiser*] *Exempt de toute dissimulation, honnête, comme étant membres d'un même corps* (11).

La seconde aux Corinthiens........ a été portée &c.] Théodoret dit, que cette seconde Epître fut portée par *Tite* (12). La date le dit aussi. Dans celle qui est dans Théodoret, il y a aussi *Luc*. Comme il a expliqué de *Barnabas*, ce qui est dit ci-dessus du *Frere dont la louange est dans l'Evangile*, cela fait voir que ces dates n'ont point été mises par Théodoret.

JUGEMENT *de ce qu'il falloit permettre aux Juifs; & condamner, par rapport aux Cérémonies de la Loi.*

St. Augustin avoit des idées très-justes sur cette matière, comme on le voit dans une Lettre de St. Jerôme à ce Pere, où il rapporte le sentiment de cet Evêque, qu'il n'approuve cependant pas. C'est à l'occasion de ces mots de St. Paul: *Je me suis fait Juif avec les Juifs* (1). „ St. Paul, disoit donc St. „ Augustin, étoit Juif; mais étant devenu Chrétien, il n'avoit point renoncé à „ la pratique des cérémonies que ce Peuple avoit reçues, pour les observer „ dans les tems convenables. C'est pourquoi St. Paul les garda depuis qu'il „ fut Apôtre de J. Christ, afin d'enseigner par-là, qu'elles n'étoient point per- „ nicieuses à ceux qui les voudroient garder comme ils les avoient reçues „ de leurs Ancêtres par la Loi; mais qu'ils ne devoient pas fonder sur elles „ l'espérance de leur salut, parce que le salut signifié par ces cérémonies, é- „ toit déja arrivé par le Seigneur Jesus (2) ". Voilà le sentiment de St. Augustin, tel qu'il est rapporté par St. Jerôme: lequel est certainement très-judicieux. Les Apôtres, ni J. Christ, n'ont jamais interdit aux Juifs l'usage & l'observation de leurs cérémonies. Ils ont consenti qu'ils gardassent la Loi, & l'ont gardée eux-mêmes. Quand ils se sont élevés contre ces cérémonies, c'est contre l'opinion des Juifs, qui vouloient obliger les Gentils à les garder, & qui prétendoient que l'observation en étoit tellement nécessaire au salut, que ni eux, ni les Gentils ne pouvoient être sauvés sans cela. Voilà ce qu'il faut bien sçavoir pour entendre les écrits de St. Paul, & ses raisonnemens contre les Juifs & contre la Loi. Les Adversaires de St. Paul étoient certainement

(10) Τῇ ὁμονοίᾳ συμφίγγεσθε. Idem in hunc locum.

(11) Ἀντὶ τοῦ ἀδόλως, σωφρόνως, ὡς μέλη ἀλλήλων. Idem in hunc locum.

(12) In Cap. I. vs. 1.

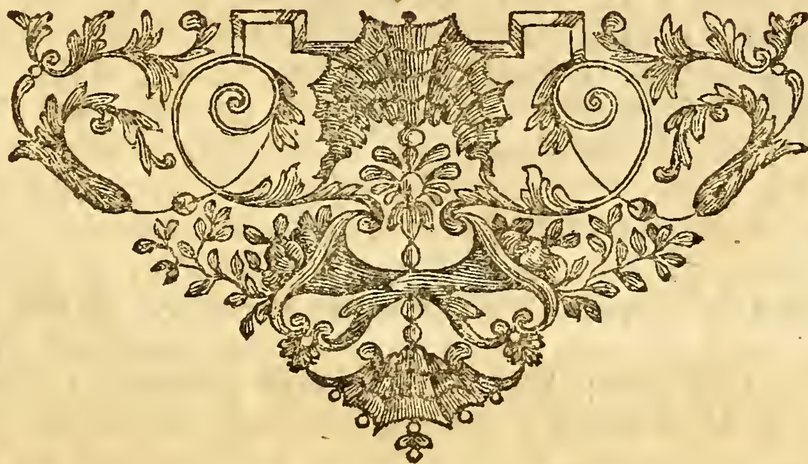
(1) 1 Corinth. IX. vs. 20.

(2) *Nam utique Judæus erat; Christianus autem factus, non utique Judæorum sacramenta reliquerat, quæ convenienter ille populus, & legitimo tempore, quo oportebat, acceperat. Ideóque suscepit ea celebranda, cùm jam Christianus Apostolus, ut doceret, non esse perniciosa his, qui ea vellent, sicut à parentibus per legem acceperant, custodire, etiam cùm in Christo credidissent: Non tamen in ea jam constituerent spem salutis, quoniam per Dominum Jesum salus ipsa, quæ illis sacramentis significabatur, advenerat.* Epist. ad August. CXXXI. Ed. Parisiens. 1643. p. 634.

ment des Docteurs Chrétiens, puiſqu'ils croyoient en J. Chriſt; mais qui ſoutenoient la néceſſité de l'obſervation des cérémonies légales. St. Jerôme, qui en a connu de tels, doit être cru ſur le chapitre de leurs opinions. Voici ce qu'il en dit dans la même Lettre à St. Auguſtin: „ Juſqu'à aujourd'hui, dans „ toutes les Synagogues de l'Orient, il y a parmi les Juifs une Héréſie, „ que l'on appelle des MINÉENS, juſqu'à préſent condamnée par les Pha- „ riſiens, qui les appellent communément *Nazaréens:* Ils croyent en J. Chriſt, „ Fils de Dieu, né de la Vierge Marie; & ils diſent que c'eſt lui qui a ſouffert „ ſous Ponce Pilate, & qui eſt reſſuſcité. C'eſt celui en qui nous croyons. Mais „ pendant qu'ils veulent être Juifs & Chrétiens, ils ne ſont ni l'un ni l'autre (3)". Je laiſſe le jugement de St. Jerôme, ſans l'examiner. Si ces gens-là avoient la foibleſſe de croire, qu'étant Juifs, ils étoient obligés à garder la Loi Moſaïque, & qu'ils ne vouluſſent point y aſſujettir les Fidèles d'entre les Gentils, ils méritoient quelque indulgence; comme Juſtin Martyr en a eu pour eux.

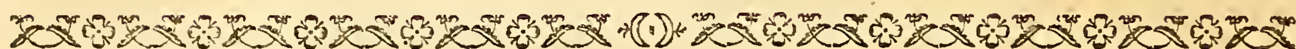
(3) *Uſque hodie, per totas Orientis Synagogas, inter Judæos hæreſis eſt, quæ dicitur* MINEORUM, *& à Phariſæis nunc uſque damnatur, quos vulgò Nazareos nuncupant, qui credunt in Chriſtum, Filium Dei, natum de Virgine Maria, & eum dicunt eſſe, qui ſub Pontio Pilato paſſus eſt, & reſurrexit, in quem & nos credimus. Sed dum volunt & Judæi eſſe, & Chriſtiani, nec Judæi ſunt, nec Chriſtiani.* Ibid.

Fin des Remarques ſur la II. Epître aux Corinthiens.





SUR L'EPITRE AUX GALATES.



IL faut bien remarquer, 1. Que St. Paul écrit à des Gentils qui avoient embrassé le Christianisme, & qui, par la naissance, n'étoient point sujets à la Loi. Car pour les Juifs, ils demeuroient obligés à la Circoncision; & St. Paul ne leur a jamais enseigné d'y renoncer. St. *Jaques*, & *tous les Prêtres* de Jerusalem disent à St. Paul, de *se purifier, afin que tout le monde sçache qu'il n'est rien de ce qu'on a ouï dire de lui, mais qu'il vivoit conformement à la Loi* (1). St. Paul le fait. Il garde la Loi toute sa vie; il l'avoit gardée *jusqu'alors*, (c'est jusqu'à ses liens). 2. Ce qu'il dit ici doit donc s'entendre par rapport aux Juifs, comme dans ces mots: *Si vous êtes circoncis, Christ ne vous servira de rien* (2). Cela est expliqué par ce qui suit: *Quiconque veut être justifié par la Loi, est dechû de la Grace* (3). La Circoncision n'est abolie que par rapport aux Gentils, qui n'y avoient jamais été obligés; & par rapport aux Juifs, elle n'est pas un moyen d'obtenir la vie éternelle. Si elle l'étoit, il seroit inutile que Christ fût mort; si on le croit, on renonce à la justification par J. Christ. 3. Ces mots: *Tout homme qui est circoncis, est obligé à garder toute la Loi, Christ lui est inutile*; doivent être bien entendus. Car tous les Juifs fidèles étoient circoncis; St. Paul l'étoit. Il s'agit donc de celui qui fait de la Circoncision un moyen d'obtenir la vie éternelle, & qui la cherche par-là. 4. De-là il s'ensuit, que St. Paul a laissé les Juifs en possession de leurs pratiques; en les avertissant seulement, qu'ils ne devoient pas s'imaginer, qu'el-

(1) Act. XXI. vs. 24.
(2) Gal. V. vs. 2.
(3) Ibid. vs. 4.

qu'elles fûssent en eux le sceau de la vie éternelle, ni une condition pour l'obtenir (4), & qu'elles ne contribuent pas plus à cela que le prépuce chez les Gentils. 5. Comme donc les Apôtres défendoient aux Juifs de contraindre les Gentils à *Judaïser*; les Apôtres de même ont défendu, que l'on contraignît les Juifs à *Ellénifer*, ou à vivre à la manière des Gentils. Jamais la Loi, ou la Circoncision, n'a été abolie par rapport aux Juifs; au moins elle ne l'a point été par les Apôtres. Mais les Chrétiens d'entre les Gentils ont ensuite abusé de leur nombre & de leur puissance, pour opprimer les Juifs Chrétiens: Ils les ont separés, excommuniés, & convertis en Hérétiques.

Théodoret, dans sa Préface sur cette Epître, dit, que *le bienheureux Paul a défriché le terroir sauvage & inculte des Galates, & qu'il y a répandu les semences de la Piéte* (5). Remarquons aussi que le même Pere dit ailleurs, que *les faux Docteurs accusoient St. Paul de varier, & de garder la Loi* (6). St. Jerôme s'exprime ainsi sur les Galates: *Excepté la Langue Grecque, en usage dans tout l'Orient, celle qui est particuliere aux Galates, est presque la même Langue que celle des habitans de Treves* (7). Au reste, je ne sçais sur quoi fondé Saumaise dit, que l'Epître aux Galates fut écrite de Rome (8).



CHAPITRE I.

℣. 1. SOn *Pere*] *Son* n'est pas dans le Grec. Ici le P. Simon observe, sous le nom de St. *Chrysostome* & des *plus sçavans Commentateurs Grecs*, sur ce qu'il y a dans le Grec, *par Jesus Christ & par Dieu son Pere* (ΔΙΑ Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ Θεοῦ Πατρὸς), que la préposition *par* (ΔΙΑ) *tombe sur* l'un & l'autre; d'où, dit-il, ces Peres ont conclu l'*Egalité* du Pere & du Fils. Ce que dit Simon est vrai pour le fait. Au moins Théodoret fait cette Remarque, parce que les Ariens disoient, que lorsqu'il s'agissoit de Dieu le Pere, St. Paul se servoit de la préposition *de* (ἐκ ou ἐξ), qui marque la cause première; mais que lorsqu'il s'agissoit du Fils, ils se servoit de *par* (διὰ), qui marque la cause instrumentale. Théodoret est souvent occupé à combattre cette observation des Ariens.

℣. 2. *Nos Freres*] *Ceux qui travaillent avec nous à la Prédication* de l'Evangile (1).

℣. 4. *Siécle.... mauvais*] Manichée l'a entendu du Monde même; Théodoret de la Vie humaine, „ pendant laquelle tous les hommes sont sujets à pé-„ cher",

(4) Voyez 1 Cor. VII. vs. 19. Galat. V. vs. 6. & VI. vs. 15.

(5) Ἀνήροτον μὲν καὶ ἄσπαρτον τῶν Γαλατῶν τὸ γένος ὁ τρισμακάριος ἐγεώργησε Παῦλος, καὶ τὰ τῆς εὐσεβείας ἐν αὐτῷ κατέβαλε σπέρματα.

(6) In Galat. V. vs. 10.

(7) *Galatas, excepto sermone Græco, quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eandem penè habent quàm Treviros.* Procem. in Gal. Lib. II. Tom. VI. p. 134.

(8) In Apparatu ad Libr. de Primat. p. 19.

(1) Τοῦ κηρύγματος σύνεργοι. Theodoret. in hunc locum.

„ cher ", les uns plus, les autres moins. „ J. *Christ* est mort pour nous en re„ tirer, en nous donnant l'immortalité, avec une parfaite innocence, opposées „ à la brièveté & aux péchés de la vie (2). Théodoret a pris le mot *présent* (ἐνεστὼς), pour *périssables, à tems* (πρόσκαιρος).

℣. 8. *Si nous, ou un Ange du Ciel vous annonçoit* &c.] Théodoret explique fort bien cet endroit. „ Les Adversaires disoient, que les divins Apôtres gar„ doient la Loi: mais St. Paul les laisse, de peur qu'il ne parût être animé „ d'envie, & avoir de mauvaises intentions contre eux. Il vient d'abord au „ principal, à ce qui pouvoit arriver de pis, & avant tous les autres, il se „ soûmet le premier à l'anathême. Il fait mention des Anges; non qu'il soup„ çonnât qu'aucune de ces saintes Intelligences pût enseigner quelque chose „ de contraire à leur divine prédication: car il sçavoit que cela étoit impossi„ ble; mais afin que par-là il bannît toute innovation humaine (3)". Eusebe, dit sur ce passage: *Il semble que St. Paul ait voulu avertir long-tems à l'avance, & je le crois ainsi, qu'il ne faut croire, ni aux Evêques, ni à quelques Docteurs que ce soit, si quelqu'un d'entre eux ose entreprendre de pervertir & de tordre la vérité de la Parole de Dieu* (4). Justin a dit fort bien dans son *Livre contre Marcion*, „ Que si le Seigneur lui-même avoit prêché un autre Dieu que le „ Créateur du Monde, il n'auroit pas cru au Seigneur". C'est Eusebe qui rapporte ce trait de Justin (5).

℣. 9. *Comme je vous l'ai dit auparavant, je vous le redis encore*] *Que personne ne croye, que ce que nous avons dit ci-dessus, nous l'ayons dit par colere. C'est pourquoi nous repétons encore la même chose* (6).

℣. 10. *Sont-ce les hommes..... que je tâche de persuader*] *Si je voulois flatter les hommes, je ne serois pas mis au nombre de ceux qui souffrent la persécution; mais je serois joint à ceux qui font la guerre à la vérité* (7). St. Chrysostome dit aussi fort bien: *Car quoique je vous trompasse en disant cela, pourrois-je en imposer à Dieu, qui découvre les choses secrettes de l'esprit* (8)? Cela me fait douter, si le verbe *persuader* (πείθω) n'a point ici une signification en mauvaise part, pour *séduire*, en *imposer* par des apparences fausses, par des mensonges agréables: ainsi dans l'Epî-

(2) Αἰῶνα πονηρὸν οὐ τὰ στοιχεῖα προσηγόρευσε κατὰ τὴν Μανιχαίων ἐμβροντησίαν, ἀλλὰ τὸν παρόντα βίον .... Χριστὸς .... ἐξείλετο δὲ ἡμᾶς, τοῦ ἐνεστῶτος πονηροῦ, τουτέστι τῆς κατὰ τὸν παρόντα βίον διαγωγῆς, ἐν ᾗ χώραν ἔχει τὰ τῆς πονηρίας.

(3) Ἐπειδὰν ἐκεῖνοι τοὺς θείους ἔλεγον Ἀποστόλους τὸν νόμον φυλάττειν, ἐκείνους μὲν καταλέλοιπεν ὁ θεῖος Ἀπόστολος, ἵνα μὴ δόξῃ φθόνῳ καὶ δυσμενείᾳ τοῦτο ποιεῖν, ἐπὶ δὲ τὸ μεῖζον ἐχώρησε, πάντα συμπεριλαμβάνων διὰ τοῦ μείζονος, καὶ πρὸ τῶν ἄλλων ἑαυτὸν ὑπέλαβε τῇ ἀρᾷ. Ἀγγέλων δὲ ἐμνημόνευσεν, οὐ τοῦτο ὑφορώμενος, μή τις τῶν ἁγίων Ἀγγέλων ἐναντία διδάξῃ τῷ θείῳ κηρύγματι, ᾔδει γὰρ ὡς ἀδύνατον τοῦτο: ἀλλὰ διὰ τοῦτο πᾶσαν ἀνθρώπων καινοτομίαν ἐκβάλλων.

(4) Πόῤῥωθεν, ὡς εἰκὸς, μηδ' Ἐπισκόποις, μηδ' Ἄρχουσι, μηδὲ Διδασκάλοις προσέχειν, εἰ τὸν ἀληθῆ τῆς πίστεως διαστρέφοι τις αὐτῶν λόγον. Contr. Marcel. Ancyrat. Lib. I. p. 4.

(5) Ὅτι αὐτῷ τῷ κυρίῳ οὐδ' ἂν ἐπείσθην ἄλλον Θεὸν καταγγέλλοντι παρὰ τὸν ΔΗΜΙΟΥΡΓΟΝ. Hist. Eccl. Lib. IV. Cap. 18. p. 141. Paroles & pensée, qui ont été rapportées & louées par St. Irenée. Lib. IV. Cap. 14.

(6) Μὴ γὰρ δή τις ἡμᾶς νομιζέτω θυμῷ εἰρηκέναι τὰ πρότερα. τούτου γὰρ δὴ χάριν, καὶ δεύτερον τὰ αὐτὰ εἰρήκαμεν. Theodoret. in hunc locum.

(7) Εἰ θεραπεύειν ἀνθρώποις ἐβουλόμεθα, οὐ τοῖς διωκομένοις συνηριθμούμεθα, ἀλλὰ τοῖς τῇ ἀληθείᾳ πολεμοῦσι συνεταττόμεθα. Theodoret. in hunc loc.

(8) Εἰ γὰρ καὶ ὑμᾶς ἠπάτων, φησὶ, ταῦτα λέγων, μὴ τὸν Θεὸν δυνάμαι παραλογίζεσθαι. In hunc locum.

l'Epître première aux Corinthiens, *par des paroles séduiſantes* (9). Mais je crois que le ſens eſt: *Eſt-ce Dieu, ou les hommes, que je veux gagner, me rendre favorable?*

℣. 16. *Je ne conſultai point avec la chair & le ſang*] Théodoret ſemble appuyer l'explication que j'ai donnée de ces paroles, & exprimer ce que dit St. Paul, par *conſulter les hommes ſur cette doctrine* (10).

℣. 17. *J'allai en Arabie*] *J'ai d'abord commencé par porter l'Evangile à ceux qui n'avoient pas encore reçû la connoiſſance de Dieu* (11).

Ibid. *Je revins à Damas*] Juſtin Martyr dit, que *Damas* avoit apartenu, & apartenoit encore à l'Arabie, quoiqu'elle eût été depuis attribuée à la Syro-Phénicie (12). Il allegue cela comme un fait conſtant.

℣. 19. *Jaques, frere du Seigneur*] „ Couſin germain, fils de Cléophas & „ de la ſœur de la ſainte Vierge (13) ". St. Jerôme dit, que „ quelques-„ uns ſoupçonnent que les freres de Notre-Seigneur étoient fils d'une autre „ femme de Joſeph, ſuivant en cela les rêveries des Apocryphes, & ſuppo-„ ſant une certaine femmelette nommée Eſcha (14) ". Cependant cette fable ſe trouve plus d'une fois dans Euſebe.



CHAPITRE II.

℣. 1. A *Jeruſalem*] Théodoret explique cet endroit du Concile de Jeruſalem.

℣. 2. *Ceux qui étoient en réputation*] *Ceux qui étoient illuſtres* (1).

Ibid. Ce que je fis *auſſi en particulier*] *En particulier*, dit Théodoret, *parce que pluſieurs étoient zélateurs de la Loi, comme dit St. Jaques* (2).

Ibid. *Courir envain*] L'Auteur du Commentaire ſur cette Epître, qui ſe trouve parmi les Oeuvres de St. Ambroiſe, s'exprime ainſi: „ De peur qu'ils „ ne crûſſent qu'il couroit, ou qu'il avoit couru envain, comme le penſoient „ quelques-uns d'entre les Juifs qui avoient cru (3) ". Ce n'eſt pas, ſelon lui, que St. Paul craignît qu'il eût *couru envain*; mais il craignoit qu'on ne ſe l'imaginât. *Courir envain*, feroit prêcher une fauſſe doctrine. Théodoret dit: *Afin que tout le monde ſçache que les Apôtres étoient d'accord avec St. Paul,* &

(9) Πείθοις λόγοις. Chap. II. vſ. 4.

(10) Περὶ ταύτης (doctrinæ) ἀνθρώποις ἀνακοινοῦσθαι. In hunc locum.

(11) Εὐθὺς τοῦ κηρύγματος ἡψάμεν, τοῖς μηδέπω τῆς θεογνωσίας ἠξιωμένοις προσφέρων τὸ εὐαγγέλιον. Theodoret. in hunc locum.

(12) Ὅτι δὲ Δαμασκὸς τῆς Ἀῤῥαβικῆς γῆς ἦν καὶ ἔστιν, εἰ καὶ νῦν προσνενέμηται τῇ Συροφοινίκῃ λεγομένῃ. Dial. p. 305. Ed. Col 1686.

(13) Τοῦ Κλεωπᾶ μὲν ἦν υἱὸς, τοῦ δὲ Κυρίου ἀνεψιός. μητέρα γὰρ εἶχε τὴν ἀδελφὴν τῆς τοῦ Κυρίου μητρός. Theodoret. in hunc locum.

(14) *Quidam fratres Domini de alia uxore Joſephi ſuſpicantur, ſequentes deliramenta Apocryphorum, & quamdam Eſcham mulierculam confingentes.* In Matth. Cap. XII. ſub finem.

(1) Τοῖς δοκοῦσι, ἀντὶ τοῦ τοῖς ἐπισήμοις. Theodoret. in hunc locum.

(2) Ἐπειδήπερ ἦσαν πολλοὶ τὸν ὑπὲρ τοῦ νόμου ζῆλον ἔχοντες. In hunc locum.

(3) *Ne putarent illum in vacuum currere, aut cucurriſſe, ſicut exiſtimabant aliquanti ex Judæis credentibus.* In hunc locum.

& que ce qu'il prêchoit étoit la doctrine Apoſtolique (4). Ses Adverſaires diſoient le contraire. Polycarpe, dans ſon Epître aux Philippiens, diſoit, au rapport d'Euſebe: „ Vous devez être perſuadés, que tous ceux que je viens de nom„ mer N'ONT POINT COURU ENVAIN (5), mais dans la Foi, dans la „ Juſtice; & qu'ils ſont arrivés au lieu qui leur étoit dû de la part du Seigneur, „ avec lequel ils ont ſouffert.

℣. 3. *On n'obligea point Tite ..... de ſe faire circoncire*] „ C'étoit la preuve „ que les Gentils ne devoient pas être aſſujettis à la Loi, & que les Apôtres „ ne le prétendoient pas, puiſque, malgré les ſollicitations de pluſieurs, on „ ne conſentit point à la Circonciſion de Tite (6). Théodoret remarque, que „ l'adverſative (ἀλλὰ) *mais*, eſt ſuperflue.

℣. 4. 5. *Faux Freres*] La raiſon en eſt, que de *faux Freres* s'étoient fourrés *parmi nous*, (le Grec porte *entre nous*, ſans aucune diverſe leçon) & s'y étoient gliſſés &c. Ainſi, nous ne voulumes rien leur ceder, ni nous ſoûmettre à eux un inſtant. Voici comment Théodoret explique tout le but de ce diſcours de St. Paul, touchant St. Pierre & les Apôtres qui gardoient la Loi: „ St. Paul „ jugeant que les Galates pouvoient lui objecter, que les *premiers des Apôtres* „ (οἱ πρῶτοι) obſervoient la Loi, & ſçachant d'ailleurs qu'ils ne le faiſoient, „ que parce que la foibleſſe des Juifs qui avoient cru les y contraignoit, ne „ voulant ni les accuſer, ni découvrir leur but, parce que cela auroit été pré„ judiciable à leur deſſein, il prend le parti de faire aſſez ſentir, que ce qu'on „ faiſoit à cet égard lui déplaiſoit; mais il ne dit rien des Apôtres, & laiſſe „ tout au jugement de Dieu (7).

Ibid. *Pour conſerver la liberté*] *Il appelle liberté vivre hors de la Loi* (8).

Ibid. *Nous ne leur cedames pas*] Tertullien a lu ſans negative, *Nous avons cedé* (9).

Ibid. *Pour un moment*] (Πρὸς ὥραν) *Peu de tems.* L'Auteur de l'Eccléſiaſtique, parlant d'un faux ami, dit: *Il demeurera* PEU *avec vous* (10); de même dans un autre endroit: *Une* COURTE *affliction* (11).

℣. 6-9. *Ceux qui avoient la réputation*] (Τῶν δοκούντων) Le mot de l'Original (δοκεῖν) ſignifie proprement *n'avoir que l'apparence:* ce qui eſt confirmé par les mots qui ſuivent, *Dieu n'a pas d'égard aux perſonnes* (12), ou *à l'apparence des perſonnes.* Philon employe ce terme dans ce ſens, lorſqu'il dit: *Cajus louoit,*

EN

(4) Ἵνα μάθωσιν ἅπαντες τὴν τοῦ κηρύγματος συμφωνίαν, καὶ ὅτι καὶ τοῖς ἄλλοις ἀρέσκει τὰ ὑπ' ἐμοῦ κηρυττόμενα.

(5) Οὐκ εἰς κενὸν ἔδραμον. Hiſt. Eccl. III. 36.

(6) Ἀπόδειξις αὐτὴ μεγίστη τοῦ μηδὲ τοῖς Ἀποστόλοις δοκεῖν τοὺς ἐξ ἐθνῶν φυλάττειν τὸν νόμον. Τὸν γὰρ Τίτον, ἀπερίτμητον ὄντα, καὶ ἐξ Ἑλλήνων κληθέντα, ἥκιστα περιτμηθῆναι προσέταξαν, καὶ τοι πλείστων τἀναντία προαιρουμένων. Theod. in hunc locum.

(7) Ἤδει δὲ ὁ θεῖος Ἀπόστολος, ὡς τοῖς ἐξ Ἰουδαίων πεπιστευκόσιν, ἀσθενῶς ἔτι διακειμένοις, συγκαταβαίνοντες τοῦτο ποιεῖν ἠναγκάζοντο, μέσος ἀποληφθεὶς καὶ κατηγορῆσαι μὲν αὐτῶν ἀτοπώτατον νομίσας, γυμνῶσαι δὲ τὸν σκοπὸν οὐκ ἐθελήσας, ἵνα μὴ τῇ οἰκονομίᾳ λυμήνηται, μέσην τινὰ διατέμνει ὁδόν. καὶ σχηματίζεται μὲν ὡς δυσχεραίνων δῆθεν τὰ γινόμενα, εἰπεῖν δὲ τὶ περὶ αὐτῶν βαρυνόμενος, τῇ τοῦ Θεοῦ ψήφῳ τὸ πᾶν ἀνατίθησιν. In hunc locum.

(8) Ἐλευθερίαν δὲ καλεῖ τὴν ἔξω τοῦ νόμου διαγωγήν. Theodoret. in hunc locum.

(9) Contr. Marcion. Lib. V.

(10) Ὥραν μετὰ σοῦ διαμένει. Chap. XII. vſ. 21.

(11) Κάκωσις ὥρας. Chap. XI. vſ. 28.

(12) ΠΡΟΣΩΠΟΝ Θεὸς ἀνθρώπου οὐ λαμβάνει.

EN APPARENCE, *la prévoyance de Petrone* (13). Je ne voudrois pourtant pas croire que c'est le sens de St. Paul: il y auroit dans son discours un air de mépris, qui ne siéroit pas bien à l'Apôtre, & qui auroit fourni un prétexte de l'accuser d'orgueil & d'envie. Ainsi j'estime qu'il faut traduire, *Ceux qui ont l'honneur de passer pour être quelque chose*, sçavoir de *grand*, d'*éminent*: ceux qui sont distingués entre les Apôtres. Voici quelques passages où l'on trouve le terme de l'Original dont il s'agit. St. Ignace: *Je ne vous ordonnerai rien, comme si j'étois quelque chose de grand* (14). Grégoire de Nazianze, dans le Poëme qu'il a fait sur lui-même & contre les Evêques, s'exprime ainsi: „ Quel„ ques-uns d'entre eux n'ayant aucune bonne qualité par laquelle ils puissent „ paroître être quelque chose, ils se font un nom, & acquiérent de la répu„ tation par leur méchanceté (15)". Justin Martyr, parlant d'un Philosophe Pythagoricien *en grande réputation*; *Il croyoit*, dit-il, *qu'il sçavoit quelque chose* (16); c'est-à-dire *qu'il étoit fort sçavant.*

Ibid. *Cela ne m'importe*] (Ὀυδὲν μοι διαφέρει) Voici un passage de Justin Martyr où le terme de l'Original est employé. Il dit, en parlant des Livres du Vieux Testament: „ Que ce n'est pas aux Juifs qu'ILS SONT UTILES, „ mais aux Chrétiens (17)". Il ajoute, que „ c'est un effet de la Providence, „ que des Livres *utiles à notre piété* ayent été conservés parmi les Juifs (18)". Le même Justin, dans un autre endroit (19), a employé ce terme dans le même sens. L'Interprête Latin a mal rendu son Original; mais on peut être assûré qu'il faut traduire, *à l'utilité & à l'instruction*, ou *à l'avancement* (20).

℣. 8. 9. Ces deux versets sont traduits très-librement par Simon. Dans le premier il supprime *qui a agi avec efficace* (ἐνεργήσας), & dans le second, *qui sont estimés* (δοκοῦντες).

℣. 9. *Les Colomnes*] Justin Martyr, parlant de Platon & de Pythagore, dit, qu'*ils ont été comme le mur & la* COLOMNE *de la Philosophie* (21). Et Maimonides, parlant d'Abraham: *Lors donc qu'Abraham, cette* COLOMNE *du monde, fut sorti* (22). Mr. le Clerc, qui a traduit οἱ δοκοῦντες ἄρχειν, par *ceux qui ont l'honneur de commander*, Marc X. ℣. 42. & qui dans sa Note renvoye à Galat.

(13) Ἐπαίνων αὐτὸν ὤετο ΔΟΚΕΙΝ εἰς τὸ προμηθές. Legat. ad Cajum p. m. 1029.

(14) Ὀυ διατάσσομαι ὑμῖν ὡς ὤν τις. In Epist. ad Ephes. §. 3. In Epistola Interpolata, ὡς ὤν τι: ce qui est mieux.

(15) Οἱ δ' οὐκ ἔχοντες, ἐξ ὅτου ΔΟΞΟΥΣΙ τι
Ποιοῦσιν αὐτοὺς γνωρίμους πονηρία.
vs. 347.

(16) Ἐπίσθαταί τι. Dial. p. 169.

(17) Ἀλλ' ἡμῖν ἡ ἐκ τούτων ΔΙΑΦΕΡΕΙ διδασκαλία. Ce que l'Interprête a traduit: *Ad nos Christianos doctrina eorum librorum pertinet.* Adhort. ad Gent. p. m. 11.

(18) Apol. II. p. m. 52.

(19) Διαφερούσας τῇ ἡμετέρᾳ θεοσεβείᾳ. Ibid. Διαφερούσας βίβλους est mis ici pour συμφερούσας.

(20) Ἐις διαφορὰν καὶ προτροπὴν τῶν ἐκπαιδευομένων. Just. Mart. Apol. II. p. m. 52. Ce que l'Interprête Latin a rendu par *ad corruptelam* (il a lu διαφθορὰν) & *cohortationem, sive profectum discentium.* Au lieu de προτροπὴν il faut apparemment lire προκοπὴν.

(21) Οἱ ὥσπερ τεῖχος καὶ ἔρεισμα φιλοσοφίας ἐξεγένοντο. Dial. p. 172.

(22) *Cum autem egressus fuit* COLUMNA ILLA MUNDI. More Nevoch. P. III. Cap. XXXIX. p. 423.

lat. II. ỷ. 9. ne s'eſt pas ſouvenu ici de ſa remarque. On peut donc traduire, *Ceux qui ont l'honneur d'être les Colomnes*, conformément aux deux exemples de St. Marc (23) & de Suſanne (24), où δοκεῖν a cette ſignification.

ỷ. 10. *Pauvres*] C'eſt des *Pauvres* de Judée. Voyez les Remarques ſur Rom. XV. ỷ. 25. 26.

ỷ. 11. *Pierre*] Il y a des MSS. qui, au lieu de *Pierre*, portent *Cephas*: & il paroît qu'Euſebe liſoit ainſi dans ſon Exemplaire, puiſqu'en citant ce paſſage il met *Cephas*, & non *Pierre* (25). Il ſuivoit en cela Clement d'Alexandrie, qui avoit auſſi lu *Cephas*, & qui témoigne que celui-ci n'étoit pas *Pierre* l'Apôtre, mais un autre, qui avoit, comme lui, le nom de *Cephas*, & qui étoit un des LXX. Diſciples. St. Jerôme a refuté cela dans ſon Commentaire ſur l'Epître aux Galates.

ỷ. 12. *De ceux de la Circonciſion*] Simon met hardiment, & ſans Italique, *les Juifs convertis*. Au reſte, c'étoit un péché aux Juifs, de manger avec les Infidèles. Tobie dit: *Je n'ai point mangé du pain des Gentils* (26), quoiqu'il fût parmi les Payens.

ỷ. 15. *Pécheurs*] C'eſt le titre que les Juifs donnoient aux Gentils. C'eſt ce que l'on voit en particulier dans ce mot qui ſe trouve dans Tobie: *Nation de pécheurs* (27). Ce ſont les Payens.

ỷ. 16. *Mais*] (Ἐι μὴ) *Si ce n'eſt*: Simon montre qu'il faut traduire *mais*, & non *ſi ce n'eſt*.

Ibid. *Parce que perſonne ne ſera juſtifié* &c.] Voyez ce que j'ai remarqué à la tête de l'Epître aux Romains pour la Préface.

ỷ. 17. *Que ſi, pendant que nous tâchons d'être juſtifiés par J. Chriſt, il ſe trouve que nous ſommes pécheurs*] „ Si parce qu'en abandonnant la Loi, dit Théo„ doret, nous nous ſommes approchés de Chriſt, eſpérant d'être juſtifiés par la „ foi (que nous avons) en lui, cela nous eſt imputé comme un péché, la cauſe „ en ſera rejettée ſur le Seigneur Jeſus lui-même: car c'eſt lui qui nous a in„ diqué cette nouvelle Alliance. Mais à Dieu ne plaiſe que nous proférions „ un pareil blaſphême (28) ". Fort bien.

ỷ. 18. *Si je rebâtis ce que j'ai détruit* &c.] Théodoret dit, que *l'Apôtre ne parle pas de lui ſeul; mais de tous les Apôtres*, quoiqu'il parle en première perſonne; puiſqu'il avoit été réſolu par tous, que les Gentils ne ſeroient pas aſſujettis à la Loi? „ Nous violons, dit-il (l'Apôtre) ouvertement les choſes que „ nous ſommes convenus (de violer), détruiſant ce que nous avons bâti. Or „ nous avons établi les Gentils, non ſur le fondement de la Loi, mais ſur ce„ lui de J. Chriſt. Il retorque fort adroitement la cenſure (de ſes ennemis). „ Car

(23) Chap. X. vſ. 42.
(24) Verſ. 5.
(25) Hiſt. Eccl. I. 12.
(26) Chap. I. vſ. 12.
(27) Ἔθνει ἁμαρτωλῶν. Chap. XIII. vſ. 6.
(28) Ἐι δὲ τὸν νόμον καταλιπόντες τῷ Χριστῷ προσεληλύθαμεν, διὰ τῆς ἐπ' αὐτὸν πίστεως τῆς δικαιοσύνης ἀπολαύσασθαι προσδοκήσαντες, παράβασις τοῦτο νενόμισται, εἰς αὐτὸν ἡ αἰτία χωρήσει τὸν δεσπότην Χριστὸν, αὐτὸς γὰρ ἡμῖν τὴν καινὴν ὑπέδειξε διαθήκην. ἀλλὰ μὴ γένοιτο ταύτην ἡμᾶς τολμῆσαι τὴν βλασφημίαν. In hunc locum.

„ Car comme, ſelon eux, ne pas obſerver la Loi étoit commettre une transgreſſion, lui, au contraire, appelle transgreſſion l'obſervation de la Loi (29).

Ibid. *Je fais voir*] Le terme de l'Original (30) que l'on a rendu ainſi, ſignifie preſque toûjours dans les Epîtres de St. Paul, *montrer*, *faire voir*, *juſtifier*, *convaincre* qu'une choſe eſt. Dans l'Hiſtoire de Suſanne: *Daniel les* AVOIT CONVAINCUS *par leur propre témoignage*, *d'être de faux témoins* (31).

℣. 19. *Par la Loi, je ſuis mort pour la Loi*] „ C'eſt par la foi que j'ai eu à „ la Loi, que je ſuis mort à la Loi. C'eſt elle qui m'a fait connoître J. Chriſt, „ qui me l'a montré: *Je ſuis mort.* Je ne vis plus ſelon ſon inſtitution; je ſuis „ les Loix de J. Chriſt (32).

℣. 20. *Je ſuis crucifié avec Chriſt*] *Je ſuis enſeveli avec J. Chriſt par mon bâtême* (33).

Ibid. *Si je vis encore* &c.] „ Dans cette vie mortelle, où je ſuis encore, je „ me repréſente la vie immortelle, & je la contemple par la foi que j'ai dans „ le Fils de Dieu, qui eſt mort pour me la procurer, & qui me l'a promiſe (34).

℣. 21. *Je ne rends point la grace de Dieu inutile* &c.] „ Car celui qui régle „ ſa vie par la Loi, mépriſe la Grace, comme ſi elle n'étoit pas ſuffiſante pour „ le ſalut (35).

Ibid. *Si par la Loi* on obtient *la juſtification*] Voici comment s'exprime ſur ce ſujet Clement d'Alexandrie: „ Si la Loi de Moïſe étoit ſuffiſante pour procurer la vie éternelle, c'eſt envain que le Sauveur ſeroit venu au monde, qu'il „ auroit ſouffert pour nous, depuis ſa naiſſance juſqu'à la fin de la carrière „ de ſa vie humaine (36).

Sur l'Obſervation des Cérémonies de la Loi.

Rien n'eſt plus équitable & plus raiſonnable que ce que penſe Juſtin Martyr ſur cette matière. Tryphon lui ayant demandé, Si un Juif, qui croiroit en J. Chriſt, mais qui obſerveroit les Cérémonies Moſaïques, pouvoit être

(29) Παραβαίνομεν δὲ, φησὶ, προφανῶς τὰ συγκείμενα, ἅπερ ᾠκοδομήσαμεν καταλύοντες. ᾠκοδομήσαμεν δὲ τὰ ἔθνη, οὐκ ἐπὶ τὸν τοῦ νόμου, ἀλλ' ἐπὶ τὸ τοῦ Χριστοῦ θεμέλιον: ἄγαν δὲ σοφῶς τὴν κατηγορίαν ἀντέστρεψεν. ἐκείνων γὰρ παράβασιν καλούντων τὸ μὴ φυλάττειν τὸν νόμον, αὐτὸς παράβασιν κέκληκε τοῦ νόμου τὴν φυλακήν. In hunc locum.

(30) Συνίστημι, Συνιστάω

(31) ΣΥΝΕΣΤΗΣΕΝ αὐτοὺς ἐκ τοῦ στόματος αὐτῶν &c. Verſ. 61.

(32) Ἐγὼ, φησὶν, αὐτῷ τῷ νόμῳ πεισθεὶς νεκρὸν ἐμαυτὸν τῷ νόμῳ κατέστησα. ὁ νόμος γάρ μοι τὸν Χριστὸν προεμήνευσεν &c. Theodoret. in hunc loc.

(33) Συνετάφην γὰρ αὐτῷ διὰ τοῦ βαπτίσματος. Theodoret. in hunc locum.

(34) Ἐν τῇ θνητῇ δὲ ταύτῃ ζωῇ τὴν ἀθάνατον προδιαγράφω ζωὴν, καὶ διὰ τῆς πίστεως ἐκείνην ὁρῶ. τούτου χάριν τὸν ὑπὲρ ἐμοῦ θάνατον ὁ δεσπότης Χριστὸς κατεδέξατο, ἵνα μοι τὴν ἀθάνατον ζωὴν πραγματεύσεται. Theodoret. in hunc locum.

(35) Ὁ γὰρ κατὰ νόμον πολιτευόμενος ἀτιμάζει τὴν χάριν, ὡς οὐκ ἀρκοῦσαν εἰς σωτηρίαν. Theodoret. in hunc locum.

(36) Εἰ γὰρ ἱκανὸς ἦν ὁ Μουσέως νόμος ζωὴν αἰώνιον παρασχεῖν, ματὴν μὲν ὁ σωτὴρ αὐτὸς παραγίνεται, καὶ πάσχει δι' ἡμᾶς ἀπὸ γενέσεως μέχρι τοῦ σημείου τὴν ἀνθρωπότητα διατρέχων. Lib. Quis Div. ſalv. §. VIII. p. 939.

être ſauvé? Juſtin lui répond, „ Que pour lui, il croit qu'un tel homme ſera „ ſauvé, pourvû qu'il ne veuille pas, & qu'il ne faſſe pas tous ſes efforts „ pour perſuader aux Chrétiens d'entre les Gentils de garder les mêmes Cé- „ rémonies, en aſſûrant qu'il n'y a point de ſalut pour eux, s'ils ne les obſer- „ vent (1)". La ſuperſtition & la rigueur des Gentils gâta tout, & cauſa le ſchiſme entre les deux Egliſes Chrétiennes. C'eſt ce que l'on voit dans le même endroit: car Juſtin ayant dit, *Comme il me ſemble* (2); Tryphon lui demande „ S'il y a donc des Chrétiens, qui ſoutiennent que l'on ne peut être „ ſauvé, quoique l'on croye en J. Chriſt, ſi l'on n'obſerve les Cérémonies de „ la Loi? Juſtin lui répond, qu'il y en a (il s'agit des Chrétiens ſortis du „ Judaïſme), & qu'ils ſoutiennent même, qu'ils n'ont aucune communion „ avec les autres; mais qu'il n'approuve pas leur ſentiment (3).



CHAPITRE III.

℣. 1. ENſorcelés] Théodoret expoſe le terme de l'Original (1), par *envier*, & non par *enſorceler*. „ Qui eſt-ce qui vous a envié l'obéïſſance que „ vous rendiez à la vérité, & qui, pouſſé par cette envie, vous a porté à ne le „ faire plus? *Quel envieux démon vous a enlevé vos richeſſes* (2)"? Au reſte, on trouve dans la Sapience une expreſſion parallèle à celle de St. Paul: Les illusions *des vices empêchent qu'on ne voye la beauté de la vertu* (3). Le ſens eſt, que les vices des hommes, ceux que l'on voit dans les hommes, obſcurciſſent la vertu, & empêchent qu'on ne la voye telle qu'elle eſt. C'eſt l'effet des mauvais exemples & des mauvais diſcours.

Ibid. *Pour ne pas vous rendre à la vérité*] St. Jerôme a remarqué, que ces mots n'étoiént pas dans l'Exemplaire d'Origene: & il les a auſſi retranchés de ſon édition & de ſon explication. Ces mots étoient dans le Latin, ou dans quelque Exemplaire Grec.

Ibid. *Vous, devant les yeux de qui* &c.] Théodoret rapporte cela à l'évidence & à la grandeur de la foi, & non à la Prédication: *Car votre foi a été auſſi ferme, que ſi vous aviez vous-mêmes contemplé J. Chriſt ſur la croix* (4).

℣. 3. *Après avoir commencé par l'eſprit* &c.] Conférez ce qu'on lit dans les Actes, où le St. Eſprit deſcend ſur les Gentils qui n'ont pas reçû la Circon-

(1) Λέγω, ὅτι σωθήσεται ὁ τοιοῦτος, ἐὰν μὴ τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους, λέγω δὲ τοὺς ἀπὸ τῶν ἔθνων, διὰ τοῦ Χριστοῦ ἀπὸ τῆς πλάνης περιτμηθέντας, ἐκ πάντος πείθειν ἀγωνίζεται, ταῦτα αὐτῷ φυλάσσειν, λέγων οὐ σωθήσεται αὐτοὺς, ἐὰν μὴ ταῦτα φυλάζωσιν. Dial. p. m. 206.

(2) Ὡς μεν ἐμοὶ δόκει. Ibid.

(3) Καὶ μηδὲ κοινονῶν ὁμιλίας καὶ ἑστίας τοῖς τοιούτοις τολμῶντες, οἷς ἐγὼ οὐ σύναινος εἰμι. Ibid.

(1) Ἐβάσκανε.

(2) Ποῖος, φησὶ, δαίμων φθονερός τε καὶ βάσκανος τὸν ἀξιάγαστον ὑμῶν ἐσύλησε πλοῦτον. In hunc locum.

(3) ΒΑΣΚΑΝΙΑ φαυλότητος ἀμαυροῖ τὰ καλά. Chap. IV. vſ. 12.

(4) Οὕτω γὰρ ἐπιστεύσατε, ὡς αὐτὸν τοῦ Χριστοῦ τὸν σταυρὸν θεασάμενοι. In hunc locum.

concision (5). Conférez aussi ce que dit St. Pierre à cette occasion (6). St. Chrysostome sur ce dernier endroit fait dire à St. Pierre: *C'est par la foi seule qu'ils ont reçû ces dons* (7).

℣. 4. *Néanmoins ce* N'EST QU'EN *vain*] *N'est qu'en*, supplement hazardé. Le sens peut très-bien être opposé, comme l'a expliqué Théodoret, qui dit que l'Apôtre *leur donne une bonne espérance, en ajoutant*: Si toutefois c'est envain: *Car si vous voulez demeurer dans la Grace, vous aurez la recompense de vos travaux* (8).

℣. 11. *Il est aussi clair*] *Il est donc certain*, (Δῆλον). De même ailleurs (9). Et encore: IL EST CERTAIN *que nous n'avons rien apporté dans ce monde* (10).

℣. 15. *Selon l'homme*] *Pour je me sers des coûtumes des hommes* (11).

Ibid. *Personne ne casse un Testament lorsqu'il a été passé dans les formes*] „ Un „ Testament qui a été fait dans les formes ne peut être cassé, & on ne sçau„ roit y rien ajouter (12).

℣. 16. *J. Christ*] Théodoret l'explique de la personne de J. Christ.

℣. 19. *Elle a été établie par les Anges*] Théodoret dit, que c'est *Michel l'Archange qui fut donne aux Juifs pour les conduire*, & il se fonde sur Daniel; *que ce fut cet Ange qui fut promis à Moïse* (13). Ce Pere dit cela sur cet endroit, où il s'agit des Anges qui donnerent la Loi. La médiation de Moïse fut, de recevoir la Loi & de la porter au Peuple. Théodoret n'avoit pas inventé cette opinion: on la trouve dans Clement d'Alexandrie, qui ne croit pas même que ce fut l'Archange Michel qui parla à Moïse, & qui lui donna la Loi; mais un Ange du troisième & du dernier ordre, lequel étoit le Ministre de l'Archange Michel, son Vicaire, son Lieutenant sur la terre. Le sentiment de ce Pere est, que les Anges *de la première Création* (14), & qui composent le premier Ordre, ne descendent point dans nos régions sublunaires; mais qu'ils operent par l'intervention des Anges inférieurs, qui sont leurs ministres. On peut voir au bas de la page les paroles de St. Clement, telles que nous les avons en Latin, dont voici en gros le sens: „ Au lieu que, dans les autres „ Prophetes, les Anges agissoient sur l'imagination; les apparitions, les voix, „ tout étoit intérieur; Moïse eut cet avantage, qu'il parla avec l'Ange face à „ face: mais avec cet Ange inférieur, du ministère duquel se servoit l'Archan„ ge Michel (15)". Ce fut ce même Ange, Vicaire de Michel, qui défendit

(5) Chap. X. vs. 44. 45. 46.

(6) Ibid. XV. vs. 8. 9.

(7) Ἀπὸ τῆς πίστεως μόνης, φησὶ (nempe *Petrus*) τῶν αὐτῶν ἐτύχον. Hom. XXXII. in Act. Apost.

(8) Ἐὰν γὰρ θελήσητε προσμένειν τῇ χάριτι, ἀπολήψεσθε τὸν ὑπὲρ τῶν παθημάτων μισθόν. In hunc locum.

(9) 1 Cor. XV. vs. 27.

(10) 1 Tim. VI. vs. 7.

(11) Ἀντὶ τοῦ, ἀνθρωπίνοις πράγμασι κέχρημαι. Theodoret. in hunc locum.

(12) Τὴν καλῶς καὶ λίαν ἀκολούθως ὑπό τινος γεγεννημένην διαθήκην ἀνατρέψαι οὐχ οἷόν τε, οὔτε μὲν προσθεῖναί τι αὐτῇ δυνατόν. Theodoret. in hunc locum.

(13) Ἐπέθη δὲ ἀγγέλων ὑπουργούντων, καὶ τῇ τοῦ θέσει Μωυσέως διακονοῦντον.... καὶ γὰρ τὸν Μιχαὴλ αὐτοῖς ἐπέστησεν ὁ τῶν ὅλων Θεὸς, καὶ τοῦτο ἡμᾶς ὁ μακάριος ἐδίδαξε Δανιὴλ. καὶ τῷ μεγάλῳ δὲ Μωσῇ ὑπέσχετο συμπέμψειν τὸν ἄγγελον τῷ λαῷ.

(14) Οἱ πρωτόκτιστοι.

(15) *Sic etiam & Moyses, Michael Angeli virtutem, per vicinum sibi & infimum Angelum vocât*,

dit le corps de Moïse contre le Diable. Voilà quelle étoit l'ancienne opinion de ces Peres Grecs. C'étoit aussi apparemment celle de *Pantaine,* plus ancien que Clement d'Alexandrie, dont il fut le maître, & de qui ce Pere tenoit vraisemblablement sa Théologie sur les Anges. Ajoutons ici un passage de St. Augustin qui a quelque rapport à ce sujet: „ Le Fils lui-même, lequel est le Verbe de Dieu, n'a pas seulement fait connoître le Pere dans les „ derniers tems, lorsqu'il a daigné se manifester en chair; mais il l'a annoncé à „ quiconque il a jugé à propos, long-tems auparavant, dès la fondation du „ Monde, soit en parlant, soit en apparoissant, ou par *le ministère de quelqu'Ange*, ou par celui de *quelqu'autre Créature.* Parce que c'est lui qui est la „ vérité en toutes choses, que toutes choses subsistent par lui, qu'elles lui sont „ soûmises, & obéïssent à sa volonté: ensorte que, quand il veut, il se rend „ sensible aux yeux de qui il juge à propos, en lui apparoissant *par une Créature visible.* C'est pourquoi l'Ecriture elle-même dit en plusieurs endroits, „ qu'un *Ange est apparu*, dans des occasions où elle dit aussi que *Dieu est apparu* (16)". Sur quoi il cite *les Apparitions faites à Jacob, quand il lutta avec Dieu, à Moïse dans le Buisson, &* QUAND IL REÇUT LA LOI (17). Il faut noter cela: c'est J. Christ, *le Verbe*, qui apparoît; mais c'est, non en personne, mais *par un Ange*, ou *par quelque Créature visible* qui prend son nom, & parle en son nom, parce qu'elle le représente, & qu'il est en quelque sorte en elle (18).

Ibid. *Par l'entremise d'un Médiateur*] (Ἐν χειρὶ μεσίτȣ) L'expression de l'Original veut dire simplement, *par un Médiateur.* Ainsi dans le premier Livre des Macchabées: *Par des messagers* (19). De même dans Daniel selon les LXX: *Les Loix que Dieu nous a données par les Prophetes, ses Serviteurs* (20).

℣. 20. *Le Médiateur n'est pas d'un seul*] Théodoret rapporte cela à Moïse: *Car il a fait*, dit-il, *les fonctions de Médiateur entre le Peuple & Dieu* (21). A l'égard de ces mots, *il n'y a qu'un seul Dieu*, il l'explique de ce que c'est le même Dieu *qui a donné la promesse à Abraham, la Loi à Moïse, & à nous l'accomplissement de la promesse.* Voyez les Remarques sur Hébreux V. ℣. 1.

℣. 22. *A renfermé*] „ Il a mis, dit Théodoret, *il a renfermé*, à la place de *il a* „ *con-*

vocat; similiter quoque in Prophetis sanctis invenimus, sed Moysi quidem propinquus ac vicinus Angelus apparuit: Exaudivit eum & locutus ei Moyses facie ad faciem. Aliis autem Prophetis secundùm operationem Angelorum motus quidem fiebat, veluti audientium ac videntium. Adumbrat. in 1 Ep. Johan. p. 1009. Edit. Potter.

(16) *Ipse Filius, quòd est Verbum Dei, non solùm novissimis temporibus, cùm in carne apparere dignatus est, sed etiam priùs, à constitutione mundi, cui voluit, de Patre annunciavit, sive loquendo, sive apparendo, vel* PER ANGELICAM ALIQUAM POTESTATEM, *vel* PER QUAMLIBET CREATURAM: *Quia ipse est in omnibus veritas, & omnia illi constant, & omnia illi ad nutum serviunt, atque subjecta sunt: ut etiam oculis* PER VISIBILEM CREATURAM, *cui vult, quando dignatur, appareat.... Et ideo quibusdam locis etiam Scriptura ipsa testatur* ANGELUM VISUM, *ubi dicit* DEUM VISUM. Contr. Adimantum Cap. X.

(17) ET QUANDO LEGEM ACCEPIT.

(18) L'on peut voir sur ce sujet le même *Augustin.* Opp. T. VI. Col. 183.

(19) Ἐν χειρὶ ἀγγέλων. Chap. I. vs. 44.

(20) Ἐν χερσὶ τῶν δούλων αὐτȣ̃ τῶν προφητῶν. Chap. IX. vs. 10.

(21) Ἐμεσίτευσε γὰρ τῷ λαῷ καὶ τῷ Θεῷ. In hunc locum.

convaincu (22). Il avoit déja fait cette Remarque, si je ne me trompe, sur l'Epître aux Romains.

℣. 23. *Nous étions sous la garde de la Loi* &c] „ Car il faloit que la race des „ Israëlites fût gardée comme par un mur, jusqu'à ce que germât celui qui „ étoit l'attente des Nations (23)". La Loi servoit à empêcher le Peuple d'Israël de se mêler avec les autres Nations.

℣. 24. *La Loi fut un Pédagogue*] Voici comment Théodoret l'explique: „ Elle délivra les Juifs de l'impiété, & leur ayant donné la connoissance du „ vrai Dieu, elle les a conduit à J. Christ, comme à un sage Maître, qui leur „ apprendroit LES SCIENCES PARFAITES, les Loix de la Justice (24).

℣. 28. *Vous n'êtes tous qu'un*] *Un seul Corps* (25), dit Théodoret.



CHAPITRE IV.

℣. 3. E*Lémens du monde*] „ L'Apôtre appelle ainsi les observances légales, „ parce que le Soleil & la Lune font les jours & les nuits, & que „ les jours font les semaines, les mois & les années. Or la Loi commande „ l'observation des Sabaths, des Néomenies, des Fêtes annuelles & des „ Années Sabathiques. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre: *Nous étions assujet-* „ *tis aux élémens du monde*; parce que le Soleil & la Lune font le tems (1)". Cette explication de Théodoret n'est pas à rejetter. J'ai rendu à-peu-près les paroles de ce Pere.

℣. 9. *Pauvres*] C'est-à-dire *bas, méprisables.* Eusebe parlant des Ebionites, dit: *Ils ont des sentimens* PAUVRES *& bas de J. Christ* (2). St. Paul n'auroit-il point fait allusion au nom d'*Ebion*, Chef de la Secte des Chrétiens attachés aux Cérémonies légales? Cela supposeroit qu'*Ebion* auroit été contemporain de St. Paul: ce qui peut-être n'est point. Mais si la conjecture d'Origéne (3), laquelle Eusebe a suivi, est fondée, & que les Chrétiens ayent nommé cette Secte *Ebionites*, à cause de *la* PAUVRETÉ, *de la bassesse d'intelligence* (4), il pourroit bien être que cet endroit de St. Paul y auroit donné

(22) Πάλιν τὸ συνέκλεισεν, ἀντὶ τοῦ ἤλεγξε τέθεικε. In hunc locum.

(23) Ἔδει γὰρ οἱονεί τινι τειχίῳ τὸ Ἰσραηλιτικὸν φυλάττεσθαι γένος, ἕως ἂν ἡ τῶν ἐθνῶν προσδοκία βλαστήσῃ. Theodoret. in hunc locum.

(24) Καὶ τῆς μὲν προτέρας ἡμᾶς ἠλευθέρωσεν ἀσεβείας, θεογνωσίαν δὲ παιδεύσασα, οἷά τινι σοφῷ διδασκάλῳ προσφέρει τῷ δεσπότῃ Χριστῷ, ἵνα τέλεια παρ' αὐτοῦ &c. In hunc locum.

(25) Ἀντὶ τοῦ ἓν σῶμα. In hunc locum.

(1) Στοιχεῖα γὰρ τοῦ κόσμου τὰς νομικὰς παρατηρήσεις ἐκάλεσεν, ἐπειδήπερ ἀπὸ ἡλίου καὶ σελήνης νύξ τε καὶ ἡμέρα τελεῖται, ἀπὸ δὲ ἡμερῶν ἑβδομάδες, καὶ μῆνες, καὶ ἐνιαυτοὶ συνίστανται. ὁ δὲ νόμος καὶ σάββατα, καὶ νουμηνίας, καὶ ἐνιαυσίους ἑορτάς, καὶ ἐνιαυτῶν ἑβδομάδας φυλάττειν ἐκέλευσε. &c. Theodoret. in hunc locum.

(2) Πτωχῶς καὶ ταπεινῶς. Hist. Eccl. Lib. III. 27.

(3) Lib. IV. de Principiis.

(4) Πτωχείαν διανοίας.

donné lieu. Car ils furent appellés *Ebionites*, ou PAUVRES, non ſeulement pour avoir eu des ſentimens trop abjets de la perſonne du Seigneur, mais pour avoir été ſuperſtitieuſement attachés à l'obſervation des Cérémonies légales, comme on le voit dans Euſebe (5).

℣. 10. *Vous obſervez les jours, les mois* &c.] Juſtin Martyr, parlant des Juifs, dit: „ Ils ſont attentifs aux Aſtres & à la Lune, pour obſerver les mois & les „ jours, & diſtinguer la diſpenſation de Dieu, & les changemens des ſaiſons, „ conformement à leurs diverſes inclinations, pour faire de certains tems des „ tems de Fête & de réjouïſſance, & d'autres des tems de deuil & d'affliction. „ Or qui eſt-ce qui prendra cela pour un culte Divin, & non pas plutôt pour „ un exemple de folie (6)?

℣. 12. *Soyez comme moi, car je ſuis comme vous*] „ J'ai eu autrefois ce zèle: „ j'avois beaucoup d'amour pour la Loi; mais vous voyez comme je ſuis „ changé. Imitez donc auſſi un tel changement (7).

Ibid. *Vous ne m'avez fait aucun tort*] „ Car, dit-il (l'Apôtre) vous ne m'a- „ vez offenſé en rien. Au contraire, votre reſpect pour moi a été très-grand; „ & je n'ai pas oublié combien vous m'avez honoré (8)". Cela eſt fort bien lié: *Loin de me faire quelque injure, vous ſçavez bien, & je ne l'ai point oublié* &c.

℣. 13. *Etant malade dans ma chair*] (Ἀσθένειαν τῆς σαρκὸς) Théodoret l'explique des perſécutions & des opprobres que St. Paul ſouffrit en Galatie.

℣. 15. *Comment ne vantiez-vous point votre bonheur*] C'eſt la Traduction de Mr. le Clerc: mais que cela eſt équivoque! Si équivoque même, que le ſens naturel eſt le contraire de celui de St. Paul. *Comment ne faiſiez-vous point cela?* c'eſt-à-dire *Vous ne le faiſiez pas.* Au reſte, voici comment Théodoret rend cet endroit: *Où ſont les actions illuſtres de votre foi, ſi dignes d'envie* (9)?

℣. 17. *Ils ont deſſein de* NOUS *exclure*] Théodoret met, *de* VOUS *exclure*; ce qu'il explique ainſi: „ Vous voyant tout reſplendiſſans de la foi, ils en ſont „ cruellement tourmentés de rage, & ils font tout ce qu'ils peuvent pour *vous* „ priver de ces biens, & pour *vous* reduire ſous leur empire. C'eſt ce que „ ſignifient ces paroles, *afin que vous m'aimiez* (10)". Voilà une explication qui ſuppoſe un ſens du mot ζηλοῦμαι qui ne m'eſt pas connu. Il faut l'examiner.

(5) Hiſt. Eccl. Lib. III. Cap. 27.

(6) Τὸ δὲ παρεδρεύοντας αὐτοὺς ἄστροις καὶ σελήνῃ, παρατήρησιν τῶν μηνῶν καὶ τῶν ἡμερῶν ποιεῖσθαι, καὶ τὰς οἰκονομίας Θεοῦ, καὶ τὰς τῶν καιρῶν ἀλλάγας κατακδιαίρειν πρὸς τὰς ἑαυτῶν ὁρμὰς, ἃς μὲν εἰς ἑορτὰς, ἃς δὲ εἰς πενθῆ. Τις ἂν εὐσεβείας, καὶ οὐκ ἀφροσύνης πολὺ πλεῖον ἡγήσεται τὸ δεῖγμα; Ep. ad Diogn. p. m. 383.

(7) Τοῦτον εἶχον πάλαι τὸν ζῆλον, σφόδρα τὸν νόμον ἐπόθουν. ἀλλὰ ὁρᾶτε πῶς μεταβέβλημαι. ταύτην τοίνυν καὶ ὑμεῖς ζηλώσατε τὴν μεταβολήν. Theodoret. in hunc locum.

(8) Οὐδὲν γὰρ, φησὶν, παρὰ ὑμῶν ἠδίκημαι, ἀλλὰ καὶ θεραπείας, ὅτι μάλιστα πλείστης ἠξίωμαι. vſ. 13. Οὐκ ἐπιλέλησμαι τῆς παρὰ ὑμῶν μοι προσενεχθείσης τιμῆς. Theodoret. in hunc locum.

(9) Ποῦ τὰ ζηλωτὰ τῆς πίστεως κατορθώματα. In hunc locum.

(10) Ὁρῶντες δὲ ὑμᾶς τῇ πίστει λάμποντας, ἀνιῶνται, καὶ πάντα πραγματεύονται, ὥστε ΥΜΑΣ ἐκείνων μὲν στερῆσαι τῶν ἀγαθῶν, ὑπὸ δὲ τὴν αὐτῶν καταστῆσαι ἐξουσίαν, τοῦτο γὰρ εἶπεν, Ἵνα αὐτοὺς ζηλοῦτε. In hunc locum.

ner. Sur ces mots, qui ſuivent, *Il eſt bon*, le même ajoute: „ Je veux que „ vous brilliez en tout bien, afin que les autres tirent de vous de l'utilité (11).

℣. 18. *Il eſt bon*] (Καλὸν) C'eſt une expreſſion Grecque: *Il vous ſiéroit bien mieux d'être* &c. C'eſt une Remarque de Lambert Bos, qui paraphraſe ainſi cet endroit: *Il eſt bienſéant que vous m'aimiez, & que vous m'imitiez toûjours dans le bien, non ſeulement quand je ſuis préſent* (12). Euſebe dit: *Vrais imitateurs des Apôtres* (13). Voyez les Remarques ſur Rom. XIV. ℣. 21.

℣. 19. *Mes petits Enfans*] Lambert Bos croit avec raiſon, que ces mots apartiennent à ce qui précede, & qu'il ne faut les en ſéparer que par une virgule. L'ἤθελον δὲ, qui ſuit ℣. 20., le marque. L'Apôtre auroit dit ſimplement ἤθελον, & non pas ἤθελον δὲ: ce qui marque une nouvelle période.

℣. 20. *Que nous nous entretinſſions enſemble*] Mr. *Baux* (14), dans ſes Remarques ſur notre Verſion, a eu cette penſée du moins un an avant que ce Teſtament fut public. Hammond l'inſinue. Launay l'a miſe dans ſa Paraphraſe & dans ſes Notes.

Ibid. *Je ſuis en peine pour vous*] (Ἀπορῦμαι) *Je doute.* Il étoit en doute, incertain ſur leur état.

℣. 24. *Ce que l'on explique d'une manière allégorique*] L'explication de Théodoret eſt fort nette; la voici: „ Ceci n'eſt qu'une allégorie, c'eſt-à-dire une „ explication myſtique d'un évenement ſymbolique. Abraham a deux femmes; „ il a de chacune un fils; l'un de la femme eſclave, l'autre de la femme libre. „ *Cela s'accorde avec ce qui nous arrive* (15). Car comme il y a un Pere, deux „ Meres & deux Fils; il y a de même ici un ſeul Dieu, deux Alliances & deux „ Peuples. Agar eſt la figure de la première Alliance; Sara de la ſeconde. „ L'ancienne Loi fut donnée de la montagne de Sina; & c'eſt dans le païs „ où eſt cette montagne, qu'a habité la race d'Agar. Or cette montagne „ ré-

(11) Ἐγὼ δὲ ὑμᾶς διαλάμπειν ἐν ἅπασι βούλομαι τοῖς καλοῖς, ὥστε τοὺς ἄλλους παρὰ ὑμῶν ὠφελεῖσθαι. Theodoret. in hunc locum.

(12) *Decet autem me à vobis amari, & vos æmulari & imitari me in bono ſemper, non ſolùm quando adſum vobis.* Lamb. Bos Annot. in hunc locum.

(13) Ζηλωτὰς γνήσιοι Ἀποστόλων. Hiſt. Eccl. Lib. III. 4.

(14) [Mr. *Baux*, dont l'Auteur parle ici, étoit un homme diſtingué par la beauté de ſon eſprit, & par l'excellent caractère de ſon cœur. Il a été long-tems à Berlin Gouverneur des Comtes de Schwerin, & ſa mémoire y eſt encore chere à toutes les perſonnes qui y ont été en liaiſon avec lui. Pendant tout le tems qu'il a été dans cette Ville, il a toûjours vécu dans une étroite amitié avec Mrs. *Lenfant & de Beauſobre*: & avant l'Impreſſion du Nouveau Teſtament de Berlin, les Auteurs lui communiquerent leur Ouvrage, ſur lequel il fit pluſieurs Remarques. C'eſt d'une de ces Remarques que Mr. de Beauſobre parle ici. Il ne ſera pas inutile d'ajouter, que Mr. *Baux* avoit formé le projet de donner au Public un *Abregé* de l'excellent Livre de *Spencer De Legibus Hebræorum.* Mais ce projet n'a été exécuté qu'en partie: & à en juger par les Remarques que Mr. *Des Vignoles* y avoit fait, & que j'ai vûës, Mr. *Baux* avoit déja pouſſé ſon Ouvrage aſſez loin. Cependant à ſa mort, arrivée à la Haye environ l'an 1712., on ne trouva rien dans ſes Papiers. C'eſt au moins ce qu'on répondit à Mr. *Lenfant*, qui avoit prié Mr. *Huet* de s'en informer.]

(15) Συμφωνεῖ ταῦτα τοῖς ἡμετέροις.

„ répond à la Jerufalem terreftre. Mais Sara eft la figure de la Cité célefte, „ dont nous fommes nommés les enfans. Or celle-ci eft libre, n'ayant pas le „ joug de la Loi; mais celle-là eft efclave ". Les Juifs ont expliqué par allégorie la naiffance d'Ifaac. Sara leur a paru une figure de la *Vertu*, qui eft la mere de la *Félicité*, dont Ifaac eft le fymbole, fon nom fignifiant *le Ris* ou *la Joye* (16).

Remarquons à cette occafion, qu'il ne faut pas s'étonner que les anciens Peres ayent donné dans les explications allégoriques, & dans les fens myftiques, fi l'on fait attention à l'origine de cette méthode d'interprêter l'Ecriture. On fçavoit que les anciens Sages avoient affecté de cacher la fcience fous des fymboles & des énigmes. Les Egyptiens l'avoient fait; les Orientaux l'avoient fait; les Pythagoriciens, les Platoniciens l'avoient fait; en un mot, les Grecs & les Barbares avoient eu cette méthode d'enfeigner: de forte qu'on ne doutoit pas que Moïfe, qui étoit Egyptien, ou élevé en Egypte, n'en eût ufé de même, & les Prophetes à fon exemple. On regardoit même les Philofophes qui cachoient leur fcience fous des emblêmes énigmatiques, comme les imitateurs de Moïfe. On fut auffi perfuadé, dès les premiers fiécles du Chriftianifme, que J. Chrift avoit non feulement expliqué Moïfe & les Prophetes dans des fens myftiques (de quoi les Evangeliftes font foi); mais on crut de plus, qu'avant que de monter au Ciel, il donna à fes Difciples la connoiffance de ces fens myftiques de la Loi & des Prophetes, lefquels Difciples la tranfmirent par tradition à leurs fucceffeurs. C'eft cette *Science* qui eft appellée γνῶσις. Dans le fond, il étoit vrai que J. Chrift avoit interprêté les Ecritures à fes Difciples, quand il fallut les convaincre que fa Mort & fa Crucifixion avoient été prédites par les divins Oracles, & qu'il ne devoit entrer dans fa gloire que par les fouffrances. Mais il eft très-faux que J. Chrift confia la fcience fecrette des fens myftiques à quelques-uns, ou à tous fes Difciples, pour la tranfmettre, par tradition feulement, à leurs fucceffeurs. Ils n'ont point caché ce qu'ils en fçavoient: témoins les Ecrits des Apôtres, & en particulier l'Epître aux Hébreux. Quel étoit donc le fentiment des Apôtres & des Fidèles là-deffus? Ils ne doutoient pas, 1. Que l'Ecriture ne dût être expliquée myftiquement, au moins en plufieurs endroits: Mais ils croyoient, 2. Que c'eft le St. Efprit qui revéloit aux Fidèles ces fens myftiques. C'eft ce que dit St. Pierre (17); & c'eft-là la SCIENCE dont parle St. Paul. Dès que les dons miraculeux eurent ceffé, les allégories ne furent plus que des penfées humaines, qui n'ont aucune certitude, & qui, pour la plupart, ne font qu'un jeu de l'imagination. Cependant les Peres ne laifferent pas que d'admirer cette manière d'expliquer l'Ecriture, & de la regarder comme la fcience fublime des Sages & des Parfaits. Clement d'Alexandrie vante extrêmement cette fcience dans le V. Livre de fes Stromates, & fe

(16) Voyez Philon de Allegor. Lib. II. p. 77.

(17) 2 Epît. I. vf. 20.

ſe perſuade, ſans raiſon, qu'*elle avoit été enſeignée par* LA VÉRITÉ GNOSTIQUE (18).

℣. 27. *Réjouiſſez-vous, ſtériles* &c.] „ Nous ſçavons, dit Juſtin Martyr, que „ les Chrétiens d'entre les Gentils ſont en plus grand nombre, & plus véri- „ tables Chrétiens, que ceux qui ſont ſortis des Juifs & des Samaritains (19) ". Ce que Juſtin repéte dans le même endroit, & qu'il confirme par les Prophetes.



CHAPITRE V.

℣. 2. JE *vous aſſûre, que ſi vous vous faites circoncire, J. Chriſt ne vous ſervira de rien*] Voilà *une parole qui paroît bien dure.* Il faut l'entendre, & pour cela, conſulter les Commentateurs. C'eſt donc à dire, que ſi un Gentil ſe fait circoncire, dans la vûë d'être juſtifié par la Circonciſion, il renonce à la grace de J. Chriſt, & cherche la Vie éternelle par un moyen qui ne peut la lui donner. Car du reſte, St. Paul dit lui-même ailleurs, que *ni la Circonciſion, ni le Prépuce ne ſont rien* &c. Au reſte Mr. Aſſeman obſerve, que les Neſtoriens joignent la Circonciſion au Bâtême: mais il croit que cette Communion Orientale n'en uſe ainſi que par complaiſance pour les *Arabes*, ou à l'imitation des *Cophtes* & des *Ethiopiens* (1).

℣. 3. *Qui ſe fait circoncire*] Fort bien. Il n'y a pas *circoncis* (περιτετμεμένῳ) mais *lequel on circoncit* (περιτεμνομένῳ) c'eſt-à-dire qui, étant Gentil, ſe fait circoncire, dans la vûë d'être juſtifié par la Circonciſion.

Ibid. *Celui qui ſe fait circoncire eſt obligé de garder toute la Loi*] „ Celui qui ſe „ fait circoncire renonce à la liberté que J. Chriſt lui a acquiſe, & ſe remettant ſous le joug de la Loi, il eſt obligé de l'obſerver toute entiere, & par- „ là il eſt exclus de la grace de J. Chriſt, & ſoûmis à la malédiction de la „ Loi (2) ". Eraſme, parlant de cet endroit, dans ſa Réponſe à la Cenſure des Théologiens de Paris, dit: „ St. Paul intimide les Galates; c'eſt „ comme s'il leur diſoit: Si dans cette partie vous obéiſſez aux faux Apô- „ tres, vous vous précipitez vous-mêmes dans une miſérable ſervitude: car „ étant une fois engagés par l'arrhe de la Circonciſion, ils exigeront de vous „ l'ob-

(18) Ὡς ἡ γνωστικὴ παραδίδωσιν ἀλήθεια. Strom. Lib. V. p. 591.

(19) Πλείονας τε καὶ ἀληθεστέρους τοὺς ἐξ ἐθνῶν τῶν ἀπὸ Ἰουδαίων καὶ Σαμαρέων Χριστιανοὺς εἰδότες. Apol. II. p. m. 69.

(1) Bibl. Orient. Tom. III. Part. II. p. 258.

(2) Ἐπαρᾶται γὰρ ὁ νόμος τοῖς μὴ πάντα πληροῦσι τὰ διηγορευομένα. ἄλλως τε ὁ γνώμῃ τὴν ἐλευθερίαν καταλίπων, καὶ δουλεύειν ἑλόμενος, πᾶσιν ὑποκεῖται τοῖς τοῦ δεσπότου προστάγμασιν .... κατ' ἐκεῖνον τοίνυν ζῆν προαιρούμενοι τῶν τῆς χάριτος ἐστερήθησαν δωρέων. Theodoret. in hunc locum.

„ l'obſervation de toute la Loi (3)". Il y a une autre raiſon, fort bien remarquée par Rhenferd. „ L'Apôtre dans cet endroit, dit-il, ne conſidere „ pas la Circonciſion dans ſa première inſtitution; mais dans cette Alliance „ des œuvres, contractée ſur le mont Sina, dont la Circonciſion a été enſuite le Sacrement: de ſorte que ceux qui par la Circonciſion ſont initiés à „ l'Alliance des œuvres, s'engagent à obſerver parfaitement toute la Loi (4)". On peut bien, en effet, conſiderer la Circonciſion, 1. Comme donnée à Abraham, pour être en lui, & dans ſa poſtérité, un ſceau de la promeſſe de l'héritage: à cet égard elle pouvoit demeurer chez les Juifs comme la marque des enfans d'Abraham, & le ſceau de la promeſſe qui lui avoit été faite, de lui donner, & à ſa poſtérité, la Terre de Canaan. 2. Comme confirmée dans l'inſtitution de la Loi Moſaïque. Elle étoit en eux une obligation, ou le Sacrement de l'obligation dans laquelle ils étoient de garder la Loi.

℣. 4. *Qui êtes juſtifiés*] *C'eſt-à-dire*, comme l'explique fort bien Rhenferd, *qui voulez être juſtifiés* (5).

℣. 6. *La foi, qui agit par la charité*] *Croire en J. Chriſt, c'eſt faire ſa volonté* (6).

℣. 7. Mr. Baux (7) a traduit préciſement comme Simon, quoique ce fût plus d'un an avant que le Teſtament de Simon parût.

℣. 8. *Ce ſentiment*] (Πεισμονὴ) Le mot de l'Original ſe trouve dans Juſtin Martyr, où il ſignifie *perſuaſion*. *Ce que j'ai dit ſuffit, pour* PERSUADER (8) *ceux qui ſont des oreilles attentives & intelligentes.*

℣. 10. *Celui qui vous trouble* &c.) Voici ce que l'on trouve dans St. Jerôme ſur cet endroit: *L'Apôtre, diſent-ils* (quelques Commentateurs) *dechire en cachette St. Pierre, à qui il avoit reſiſté en face, comme il l'a dit ci-deſſus, parce qu'il n'avoit pas marché droitement ſelon la vérité de l'Evangile* (9). St. Jerôme refute cela, parce qu'il n'eſt pas croyable que St. Paul eût parlé de la ſorte du *Prince de l'Egliſe.* Cependant il faut qu'il y eût des Commentateurs dans cette penſée.

℣. 12. *Ceux qui cauſent du déſordre parmi vous* (Ἀναστατοῦντες) C'eſt *ceux qui vous debauchent.* Voyez une Note de Valois ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe (10). Ce dernier y rapporte le paſſage des Actes (11) où ſe trouve le mot

(3) *Paulus territat Galatas; quaſi dicat: ſi hac in parte auſcultaveritis Pſeudapoſtolos, conjicitis vos ipſos in miſeram ſervitutem. Totam enim Legem exigent à vobis, velut obſtrictis arrhabone Circumciſionis.* Oper. Tom. IX. p. 661.

(4) *Apoſtolus hoc loco neque Circumciſionem in prima ejus inſtitutione conſiderat, ſed ex Fœdere illo operum ad montem Sinaï percuſſo, cujus poſteà Sacramentum eſſe cœpit; ita ut Circumciſione initiarentur Fœderi operum, de tota Lege perfectè præſtanda, ad juſtitiam propriam.* De fictis Judæorum Hæreſibus §. 87.

(5) *Juſtificamini*, id eſt, *qui vultis juſtificari.* De fictis Judæorum Hæreſib. ub. ſup.

(6) *Credere autem ei, eſt facere ejus voluntatem.* Iren. IV. Cap. 14.

(7) [Voyez la Note 14. ſur la Remarque du Chap. IV. vſ. 20. p. 459.]

(8) Εἰς πεισμονήν. Apol. Lib. II. p. m. 68.

(9) *Occultè, inquiunt, Petrum lacerat, cui ſupra in faciem reſtitiſſe ſe ſcribit, quòd non recto pede inceſſerit ad Evangelii veritatem.* Lib. III. Comment. ad Galatas. Tom. VII. p. 149.

(10) Sur le Livre II. Chap. 21.

(11) Chap. XVII. vſ. 6. XXI. vſ. 38.

mot de l'Original, que nous avons exprimé par *causer du désordre.* Voyez au bas de la page comment quelques Interprêtes ont rendu ce mot (12).

Ibid. *Etre retranchés*] „ Plût à Dieu que ceux qui, en vous séduisant, „ vous portent à vous faire circoncire, se retranchassent eux-mêmes entiere- „ ment (13)"! Il semble que cela ne veut dire autre chose que la *castration.*

℣. 15. *Que si vous vous mangez les uns les autres* &c.] „ L'Apôtre insinue „ ici, que quelques-uns, s'étant laissé séduire, avoient été circoncis, mais „ que d'autres étoient demeurés fermes dans la foi. Cependant ils se faisoient „ mutuellement la guerre entre eux, tant ceux qui louoient une vie instituée „ selon la Loi, que ceux qui admiroient les dons de la grace. C'est pourquoi „ il les exhorte, avant toutes choses, à la paix & à la charité (14).

℣. 22. *Temperance*] (ʼΕΓΚΡΑΤΕΙΑ) C'est quelque chose; mais ce n'est qu'une partie. Cette vertu a bien une autre étendue. C'est la modération en toutes choses. Par exemple, un homme qui se contente du nécessaire, & qui le borne même, autant que la nature le permet, c'est l'homme *moderé* (ἐγκρατής). *La modération* (ἐγκράτεια) est la vertu qui tient toutes les passions naturelles dans la médiocrité où elles doivent être. Voici sur ce sujet un beau passage de Clement d'Alexandrie: „ Dieu n'ayant aucuns besoins, & n'étant „ pas sujet aux passions, la MODÉRATION ne lui convient pas proprement. „ Mais la nature humaine étant sujette aux passions, elle a besoin de MODÉ- „ RATION, qui lui apprenne à diminuer ses besoins autant qu'il est possible, „ & par-là, à la rapprocher de Dieu, qui n'en a point. L'homme a des be- „ soins, à cause du corps, & parce qu'il est créature mortelle; mais instruit „ par la MODÉRATION de la raison, il réduit ses besoins à un petit nom- „ bre (15)". Ainsi (ἐγκράτεια) c'est la *Temperance* par rapport au manger & au boire; c'est la *modération* & la *régle* par rapport aux voluptés: en un mot, tout ce qui retient les passions naturelles dans l'ordre, & qui les assujettit à la régle de la raison. „ La CONTINENCE, dit encore Clement d'A- „ lexandrie, est une passion qui ne s'écarte pas des régles de la saine raison; „ & l'homme *continent*, c'est celui qui s'abstient de ces appetits qui sont „ contraires à la raison (16)". Le même Auteur, après avoir rapporté la Loi

(12) Musculus a traduit dans les *Actes*, *qui tecum exivisti.* Valois, *abducere, asportare. Qui ære alieno oppressi solum vertunt*, ἀναστωθῆναι *dicuntur, teste Harpocratione & Auctore Etymologici.* Valois. La Cr.

(13) Εἴθε καὶ τέλεον ἐξέτεμον ἑαυτοὺς οἱ τὴν περιτομῆς ὑμῖν ἐξαπάτην προσφέροντες. Theodoret. in hunc locum.

(14) Οἱ μὲν ὑπαχθέντες περιετμήθησαν, οἱ δὲ ἐπὶ τῆς πίστεως ἐρηρεισμένοι διέμειναν. ἀλλ' ὅμως διεμάχοντο, καὶ αὐτοὶ τὴν νομικὴν πολιτείαν ἐπαινοῦντες, καὶ ἐκεῖνοι τῆς χάριτος τὰ δῶρα θαυμάζοντες. οὗ δὲ χάριν καὶ τῆς ἀγάπης αὐτοῖς πρώτην προσήνεγκε τὴν παραίνεσιν. Theodoret. in hunc locum.

(15) Ὅθεν οὐδὲ ἘΓΚΡΑΤΗΣ Κυρίως. οὐ γὰρ ὑποπίπτει πάθει ποτὲ, ἵνα καὶ κρατήσῃ τοῦδε. ἡ δὲ ἡμετέρα φύσις, ἐμπαθὴς οὖσα, ἘΓΚΡΑΤΕΙΑΣ δεῖται. δι' ἧς πρὸς τὸ ὀλιγοδεὲς συνασκουμένη, συνεγγίζειν πειρᾶται κατὰ διάθεσιν τῇ θείᾳ φύσει. ὁ γὰρ σπουδαῖος, ὀλιγοδεὴς, ἀθανάτου καὶ θνητῆς φύσεως μεθόριος. τὸ μὲν ἐνδεὲς, διά τε τὸ σῶμα, διά τε τὴν γένεσιν αὐτὴν ἔχων. Strom. Lib. II. p. 395.

(16) Αὐτίκα ἡ ἘΓΚΡΑΤΕΙΑ, διάθεσίς ἐστιν ἀνυπέρβατος τῶν κατὰ τὸν ὀρθὸν λόγον φανέντων. ἐγκρατεύεται δὲ ὁ κατέχων τὰς παρὰ τὸν ὀρθὸν λόγον ὁρμὰς &c. Ibid.

Loi de Moïse qui défend au Vainqueur d'abuser d'une Fille captive, mais qui lui permet de l'épouser; qui défend de même au Maître d'avoir aucun commerce avec une Servante mercénaire, si ce n'est pour en avoir des enfans; après avoir rapporté ces loix, il fait cette reflexion: *Vous voyez comment le Législateur a allié l'humanité avec la* CONTINENCE (17). *Continence* n'est donc point *Abstinence*; mais un usage réglé par la Loi & par la raison. En général, la *Continence* est la Vertu qui régle toutes les affections. Voici encore un passage du même Clement: „ La CONTINENCE humaine, dit-il, celle que les „ Philosophes ont enseigné, consiste à combattre les mauvais désirs, & à n'en „ pas venir aux effets; mais notre CONTINENCE (la CONTINENCE Chré- „ tienne) consiste à prévenir & à empêcher les mauvais désirs: elle ne resiste „ pas seulement à la concupiscence; mais elle la retranche, elle l'arrache. A „ l'égard de cette CONTINENCE, on ne peut l'avoir que par la grace de „ Dieu, qui la donne (18) ". Voyez aussi dans le même endroit, ce qu'il dit sur l'étendue de la *Continence*.

℣. 25. *Marchons aussi selon l'esprit*] (Πνεύματι καὶ στοίχωμεν) Saumaise (19) a eu une pensée sur ces mots, laquelle est confirmée par les Versions Armenienne & Cophte (20). Cette pensée est, que στοιχεῖν, *marcher*, est pris ici au même sens que les Grecs s'en servoient, pour désigner l'ordre régulier & exact dans lequel marchent les Troupes.



CHAPITRE VI.

℣. 1. GUérissez-le] *Corrigez-le, fortifiez-le, suppléez à ce qui lui manque* (1) On peut voir ce beau caractère fort bien dépeint dans les Martyrs dont parle Eusebe dans son Histoire Ecclésiastique. „ Quoiqu'ils eussent souf- „ fert avec une constance admirable, ils s'excusoient eux-mêmes envers tout „ le monde; ils n'accusoient personne; ils délioient ceux qui étoient tombés; „ ils ne lioient qui que ce soit, & prioient même pour ceux qui leur avoient fait „ souffrir de très-grands tourmens. On ne les vit point, fiers de leur constan- „ ce, mépriser ceux qui avoient succombé. Au contraire, comblés des biens „ de Dieu, ils ne cherchoient qu'à les communiquer à ceux qui en man- „ quoient, & ayant les entrailles d'une mere pour ses enfans, ils deman- „ doient

(17) Ὁρᾷς φιλανθρωπίαν μετ' ΕΓΚΡΑΤΕΙΑΣ. Ibid. p. 399. Voyez aussi Strom. Lib. III. p. 427. 428.

(18) Ἡ μὲν ἀνθρωπίνη ΕΓΚΡΑΤΕΙΑ, ἡ κατὰ τοὺς φιλοσόφους, λέγω τοὺς Ἑλλήνων, τὸ διαμάχεσθαι τῇ ἐπιθυμίᾳ, καὶ μὴ ἐξυπηρετεῖν αὐτῇ εἰς τὰ ἔργα, ἐπαγγέλλεται. ἡ καθ' ἡμᾶς δὲ, τὸ μὴ ἐπιθυμεῖν, οὐχ ἵνα τις ἐπιθυμῶν καρτερῇ, ἀλλ' ὅπως καὶ τοῦ ἐπιθυμεῖν ἐγκρατεύηται. λαβεῖν δὲ ἄλλως οὐκ ἔστι τὴν ἐγκράτειαν ταύτην, ἢ χάριτι τοῦ Θεοῦ. Strom. Lib. III. p. 450.

(19) De modo Usurarum. p. 519.

(20) Rem. de Mr. La Cr.

(1) Διορθοῦσθε, στηρίζετε, τὸ ἐλλεῖπον ἀναπληροῦτε. Theodoret. in hunc locum.

„ doient leur grace à Dieu par des prieres ardentes, accompagnées de beaucoup de larmes &c. (2)". L'endroit eſt très-beau. La haute vertu n'eſt jamais ſans la Charité.

℣. 2. *Portez les fardeaux les uns des autres*] Philon employe cette idée pour marquer les péchés: *Redoubler le crime*, dit-il, *pendant qu'on peut ſe décharger de la moitié, c'eſt une fureur à-peu-près incurable* (3). Il s'agit de celui qui a juré de commettre un crime, & qui, pour n'être pas parjure, le commet. Il entaſſe péché ſur péché, au lieu qu'il n'en auroit commis qu'un. On peut donner aux paroles de St. Paul un fort beau ſens, qu'il ne faut pas negliger: c'eſt de ſoulager nos freres dans leurs adverſités, de les conſoler, & d'alleger ainſi leurs *fardeaux*. C'eſt ainſi que Philon dit: „ Se réjouïr des malheurs d'autrui, les „ inſulter, eſt une paſſion cruelle & inhumaine, contraire à l'envie, qui s'afflige du bien, & pourtant unie avec elle, parce qu'elle ne vient dans le „ fond que d'une haine barbare (4).

℣. 8. *Celui qui ſeme pour la chair*] *Semer* pour *travailler*: expreſſion des Hébreux (5). L'Auteur de l'Eccleſiaſtique a dit, *Semer dans des ſillons d'injuſtice* (6), pour, *faire des actions injuſtes pour en profiter*. Les actions ſont conſiderées comme une ſemence que l'on jette en terre, & les recompenſes ou les peines, comme la moiſſon que l'on en recueille. Ainſi, dans la Lettre d'Agrippa à Cajus Caligula en faveur des Juifs, ce Prince, parlant des Rois & des Gouverneurs leurs ennemis, & diſant que, quelque haine qu'ils ayent porté à la Nation des Juifs, ils n'ont pourtant jamais entrepris de faire cet outrage au Créateur & au Pere de toutes choſes, que d'introduire une image ou une ſtatue dans ſon Temple; il ajoute, qu'ils ont eu peur d'en être ſévèrement punis: *C'eſt pourquoi*, dit-il, *ils ont craint de jetter les ſemences de leur impiété, de peur qu'ils n'en moiſſonnâſſent leur perte* (7). Clement d'Alexandrie dit fort bien: *Où eſt l'homme à qui quelques terres ayent été d'un auſſi grand rapport, que la bénéficence ou la Charité* (8)?

℣. 10. *Domeſtiques de la Foi*] *Ceux qui ſont de la même Foi* (9), dit Théodoret. Socrate, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, parlant des *Novatiens*, dit qu'*ils ne ſe ſont jamais ſéparés des* DOMESTIQUES DE LA FOI (10), par rapport au tems qu'il faloit célébrer la Pâque. *Domeſtiques de la Foi*, ne ſeroient-ce point

(2) Hiſt. Eccl. Lib. V. 2.

(3) Διπλάσια γὰρ αἱρεῖσθαι κακὰ, δυνάμενον τὴν ἡμίσειαν αὐτῶν ἀποφορτίσασθαι, μανία καὶ φρενοβλάβεια δυσίατος. De Legib. ſpecial. Lib. I. p. 771.

(4) ΒΑΡΥΜΗΝΙ πάθος τὴν χαιρεκακίαν εἰδὼς &c. De Charitat. p. 707.

(5) Voyez Job IV. vſ. 8. & Prov. XXII. vſ. 8.

(6) Chap. VII. vſ. 3.

(7) Ἧς χάριν αἰτίας ἀσεβὲς σπέρμα σπείρειν εὐλαβοῦντο, δεδιότες μὴ θερίζειν ἀναγκασθῶσι τοὺς ἐπ' ὀλέθρῳ παντελεῖς καρποὺς. Philo de Legat. ad Caj. p. 1033. La Verſion eſt fort abregée.

(8) Τίνα δὲ ἂν ἀγροὶ τοσοῦτον, ὅσον τὸ χαρίζεσθαι; Pædag. Lib. II. p. 208.

(9) Ὁμοπίστους.

(10) Μὴ διακρίνεσθαι πρὸς τοὺς ΟΙΚΕΙΟΥΣ ΤΗΣ ΠΙΣΤΕΩΣ. Lib. V. 21. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. V. 5. Ἀνοικείοις τῆς πίστεως, *Infidelibus*, *à fide alienis*.

point les Miniſtres de l'Evangile? La Foi eſt conſiderée comme Dieu ſous la Loi. Les Sacrificateurs & les Lévites étoient les *Domeſtiques* de Dieu.

℣. 11. *Quelle grande Lettre* (Πηλίκοις γράμμασι) „ Quelques-uns, dit Théo- „ doret, expliquoient ce mot de la grandeur des lettres, & d'autres de ce „ que la Lettre étoit mal écrite, les caractères mauvais: *Je vous ai écrit de ma* „ *main, quoique j'écrive mal* (11) ". St. Jerôme, dans ſon Commentaire ſur cet endroit, dit d'avoir ouï dire quelque choſe d'approchant, à quelqu'un dont il ne paroît pas approuver la penſée (12).

℣. 12. *De peur d'être perſécutés*] *Si continuant*, dit Juſtin Martyr aux Juifs, *à être durs de cœur & foibles d'eſprit, à cauſe de la mort qui eſt deſtinée aux Chrétiens, vous refuſez de donner votre conſentement à la vérité* &c. (13). Il allegue ailleurs la même raiſon de leur endurciſſement.

℣. 14. *A Dieu ne plaiſe que je me glorifie, ſi-non dans la Croix de J. Chriſt*] Ce ſentiment eſt très-beau dans St. Paul; mais au fond il eſt très-juſte. Jeſus glorifié a ſa grandeur; Jeſus crucifié a la ſienne. Cette grandeur, que donne la plus ſublime vertu, & par laquelle J. Chriſt eſt parvenu à celle de la gloire, eſt plus digne d'eſtime & d'admiration que celle-ci, qui n'en eſt que la recompenſe. Les Chrétiens imiterent St. Paul, & bien loin de rougir de la Croix de J. Chriſt, ils firent gloire de la reconnoître. C'eſt-ce qui donna lieu à cette pratique ancienne, de faire le ſigne de la Croix, & de s'en marquer le front, qui eſt pour ainſi dire le ſiége de l'honneur. Mais cette coûtume dégénera bien-tôt en ſuperſtition. On peut être ſurpris avec raiſon, que dès le tems de Tertullien, au moins en Afrique, (car ce qui ſe pratiquoit dans une Province, ne ſe faiſoit pas de même dans toutes) les Chrétiens ne faiſoient pas la moindre démarche ſans faire le ſigne de la Croix. „ A chaque démarche, „ dit Tertullien, en entrant, en ſortant, en s'habillant, en ſe chauſſant, en „ ſe mettant à table, quand on allumoit les lampes, en ſe couchant, en s'aſ- „ ſeyant, ils faiſoient le ſigne de la Croix (14) ". La ſuperſtition eſt ſurprenante dans ces anciens tems. Mais c'eſt la maladie du genre humain que la ſuperſtition, & les cérémonies en ſeront toûjours l'objet. On ne doit pas s'étonner, ſi les Payens prenoient les Chrétiens pour des Magiciens qui uſoient d'enchantemens, quand ils les voyoient faire des cérémonies ſi extraordinaires, & s'en faire une Religion.

℣. 16.

(11) Ἐγὼ γὰρ, φησὶν, ἔγραψα τὴν ἐπιστολὴν, καίτοι μὴ γράφων εἰς κάλλος. In hunc locum.

(12) *In hoc loco Vir apprimè noſtris temporibus eruditus, miror quomodo rem ridiculam locutus ſit. Paulus, inquit, Hebræus erat, & Græcas litteras neſciebat: & quia neceſſitas expetebat, ut manu ſuâ Epiſtolam ſubſcriberet, contra conſuetudinem, curvos tramites litterarum vix magnis apicibus exprimebat, etiam in hoc ſuæ ad Galatas indicia charitatis oſtendens, quod propter illos, id quoque, quod non poterat; facere conaretur.* Ce Pere croit au contraire, que St. Paul a voulu dire que ſes Lettres étoient grandes, *qui ſenſus erat grandis in litteris*, parce que le ſens en étoit grand.

(13) Διὰ τὸν ἀφορισμένον τοῖς Χριστιανοῖς θάνατον. Dial. p. 203.

(14) *Ad omnem progreſſum atque promotum, ad omnem aditum & exitum, ad veſtitum & calceatum, ad lavacra, ad menſas, ad lumina, ad cubilia, ad ſedilia, frontem crucis ſignaculo terebant.*

℣. 16. *Et pour l'Israël de Dieu*] St. Paul suit ici la coûtume des Juifs, qui, lorsqu'ils prioient pour une ou pour plusieurs personnes, ajoutoient: *Et pour Israël.* Un Parent qui avoit perdu un Parent, disoit: *Seigneur, reparez nos pertes, & celles de tout votre Peuple d'Israël*; & dans d'autres occasions: *Seigneur, donnez-nous la paix, la vie, la grace &c. & à nous, & à tout votre Peuple d'Israël* (15). Au reste, ces mots sont ajoutés par St. Paul, pour montrer qu'il n'étoit pas ennemi des *Israëlites*, quoiqu'il ne voulût pas que l'on circoncît les Gentils; qu'il étoit zèlé pour les Israëlites qui gardoient la Circoncision, mais sans negliger la Circoncision intérieure, laquelle fait proprement *l'Israël de Dieu.*

℣. 17. *Car je porte en mon corps les marques du Seigneur Jesus*] Philon, parlant des Apostats du Judaïsme, dit „ qu'il y en a qui, pour s'exclure pour „ jamais d'être admis à la repentance, s'obligent au service des faux Dieux, „ non seulement par des Contrats écrits, comme on en use à l'égard des Es- „ claves; mais par des marques imprimées sur leur corps avec un fer ardent, „ afin qu'elles ne puissent jamais s'effacer (16).

(15) Vide Rhenferd. Diss. de Redempt. Marcosior. §. 42. & 43. & conférez 2 Tim. IV. vs. 8.

(16) Γράμμασι .... οὐκ ἐν χαρτιδίοις, ὡς ἐπὶ τῶν ἀνδραπόδων ἔθος, ἀλλ' ἐν τοῖς σώμασι ΚΑΤΑΣΤΙΖΟΝΤΕΣ αὐτὴν (nempè δουλείαν) σιδήρῳ πεπυρωμένῳ, πρὸς ἀνεξάλειπτον διαμονήν. De Monarch. Lib. I. circa finem.

Fin des Remarques sur l'Epître aux Galates,
& du Tome premier.



REMARQUES HISTORIQUES, CRITIQUES ET PHILOLOGIQUES, SUR LE NOUVEAU TESTAMENT;

PAR FEU MONSIEUR

DE BEAUSOBRE

LE PERE:

AVEC LA VIE DE L'AUTEUR.

TOME SECOND.



A LA HAYE;

Chez PIERRE DE HONDT.

M. DCC. XLII.



REMARQUES PHILOLOGIQUES ET CRITIQUES SUR L'EPITRE AUX EPHESIENS.





Uelques-uns de ceux qui avoient expliqué cette Epître avant Théodoret, avoient dit, que St. Jean l'Evangeliste avoit le premier annoncé l'Evangile à Ephése; d'autres Interprêtes avoient dit, que c'étoit quelques autres que St. Jean qui l'avoient fait, & que St. Paul avoit écrit l'Epître aux Ephésiens, avant que d'avoir jamais été à Ephése. Théodoret rejette cette Tradition, sur l'autorité des Actes des Apôtres, dont il suit l'histoire, comme plus digne d'être cruë. On verra dans la suite, si cette opinion n'étoit pas fondée sur les endroits de cette Epître, où St. Paul insinue en effet, qu'il n'a pas vû les Ephésiens. Mais, quand Théodoret n'en diroit rien dans ces endroits-là, on ne peut gueres douter que cela ne soit. Cependant à l'occasion de ces paroles, *Ayant appris votre foi* (1), il dit: „ Quel„ ques-

(1) Chap. I. vs. 15.

„ ques-uns ont inféré de-là, que lorſque l'Apôtre écrivit cette Epître, il „ n'avoit pas encore vû les Ephéſiens (2).

Il ſemble auſſi que Théodoret, dans ſon Argument, mette cette Epître au tems des ſeconds liens de St. Paul, & croye qu'elle fut écrite peu de tems avant la deuxième à Timothée: ce qu'il tache d'appuyer ſur ce que cette Epître fut portée par Tychique (3), & ſur ce que St. Paul dit à Timothée, qu'*il a envoyé Tychique à Ephéſe* (4). Cela pourroit être ſoutenu par la raiſon, que le nom de Timothée, qui eſt à la tête des Epîtres aux Philippiens, aux Coloſſiens & à Philemon, n'eſt pas ici.

Au reſte, on me permettra de placer ici une addition à ce qui ſe lit des Cantiques par Antiphones, dans la Préface de notre Nouveau Teſtament ſur cette Epître, N°. XV. p. 244. l. 5. de la 2. Edition: c'eſt que Philon parle encore ailleurs des Cantiques de ce genre, & y rapporte celui de Moïſe après le paſſage de la Mer Rouge. „ Il ſepare en deux chœurs les hommes & les femmes. Il préſide lui-même à celui des hommes, & Marie à celui des femmes. L'un & l'autre chantent, & enſuite les deux chœurs répondent; & les voix, dont les unes ſont graves & les autres aigues, font une très-belle harmonie (5).



CHAPITRE I.

℣. 3. DIeu & *Pere de Notre-Seigneur*] „ Il eſt manifeſte que c'eſt notre „ Dieu, mais qu'il eſt le Pere de Notre-Seigneur (1)". Cette obſervation de Théodoret eſt évidemment forcée.

Ibid. *Dans les lieux Céleſtes*] (Ἐν τοῖς ἐπουρανίοις) *Dans les céleſtes.* Ce que Théodoret explique par *les dons céleſtes* (2). „ Or parce que quelques-uns, „ ajoute-t-il, s'imaginoient que la doctrine de l'Evangile étoit nouvelle, & „ qu'ils la mépriſoient par cette raiſon, qu'elle étoit plus nouvelle que la Loi, „ il étoit néceſſaire qu'il en parlât (3).

℣. 4. *Il nous avoit élus en lui, avant la Création du monde*] „ L'erreur eſt „ ancienne, dit Clement d'Alexandrie; mais la vérité paroît nouvelle. Les „ Phrygiens ſont le plus ancien des Peuples; & ce ſont des chevres fabuleuſes qui l'ont appris. Des Poëtes, au contraire, donnent ce privilege aux „ Arcadiens, qui, diſent-ils, ont exiſté avant la Lune. Les Fables des Egyp- „ tiens

(2) Ἐντεῦθεν τινες ὑπετόπησαν, ὡς μηδέπω θεασάμενος αὐτοὺς ὁ θεῖος Ἀπόστολος γέγραφε τὴν ἐπιστολήν.

(3) Eph. VI. à la fin.

(4) 2 Timoth. IV. vſ. 12.

(5) De Vita Moſ. Lib. I. p. 630. & de Agricultur. p. 198. 199.

(1) Δῆλον, ὡς ἡμῶν μὲν ἐστὶ Θεὸς, τοῦ δὲ κυρίου ἡμῶν πατήρ. Vide ſupr. in 2 Corinth. I. vſ. 3. & infr. in vſ. 17.

(2) Ἐπουράνια γὰρ τὰ δῶρα ταῦτα.

(3) Ἐπεὶ δὲ τινες ὑπελάμβανον πρόσφατον εἶναι τὸ κήρυγμα, καὶ κατεφρόνουν ὡς νεωτέρου τῆς νομικῆς πολιτείας, ἀναγκαίως καὶ περὶ τούτου διδάσκει. In hunc locum.

„ tiens ſur leur antiquité ne ſont que des ſonges. Quoi qu'il en ſoit, aucun „ d'eux n'a exiſté avant le monde. Mais pour nous, nous étions avant la Création du monde, puiſqu'avant que nous euſſions dû naître, nous étions engendrés en Dieu (4).

Ibid. *Dans la Charité*] „ Et comment a-t-il choiſi ceux qui n'étoient pas „ encore nés? *Par ſon amour* (5).

℣. 5. *Selon la faveur qu'il nous a voulu faire*] C'eſt ainſi qu'a traduit Mr. le Clerc: Mal; de même que ce qui ſuit ℣. 6. *Qu'il nous a fait ſentir. L'Ecriture*, dit Théodoret, *employe ordinairement ce mot* (εὐδοκία), *pour exprimer la volonté de faire du bien* (6). Ce qu'il prouve par quelques endroits des LXX. (7).

℣. 6. *Nous a rendus agréables*] (Ἐχαρίτωσεν) Il ſemble que Théodoret explique ce mot (ἐχαρίτωσεν) par *nous faire des graces, nous aimer*; car il s'exprime ainſi, en le paraphraſant: *La mort du Seigneur nous a rendus dignes de l'amour de Dieu* (8).

℣. 8. *Avec toute ſorte de ſageſſe*] Nabuchodonozor ordonne que l'on choiſiſſe des jeunes-gens d'entre les Hébreux, *inſtruits* EN TOUTE SAGESSE, *connoiſſant les ſciences, qui euſſent beaucoup d'intelligence* (9). Tout cela ne veut dire, que bien *inſtruits dans les ſciences*. Il ne faut pas preſſer *toute ſageſſe* (πάσῃ σοφίᾳ) ni le mot Φρόνησις, qui ne ſignifie que *ſcience*; ſi ce n'eſt qu'il s'agiſſe de la ſcience morale.

℣. 9. *Le myſtère de ſa volonté*] „ C'eſt, dit Théodoret, ſa volonté cachée. „ Car ce qu'il avoit réſolu du commencement, il l'a enſuite revélé (10)". St. Jerôme, dans ſon Commentaire ſur Daniel, en parlant du ſonge que Daniel expliqua, dit: „ En appellant MYSTÈRE, la diſpoſition du ſonge que „ le Roi avoit eu, il fait voir, que tout ce qui eſt caché, & que les hommes „ ignorent, peut être appellé MYSTÈRE (11).

Ibid. *En lui-même*] *En Chriſt*, dit Théodoret (12).

℣. 10. *Dans la diſpenſation*] (Εἰς οἰκονομίαν) Théodoret l'explique de l'Incarnation. C'eſt ainſi que les Anciens l'ont nommée, apparemment à cauſe de l'explication qu'ils ont donnée à ce mot. Euſebe, dans l'endroit où il s'agit de ce que les Payens mirent également en priſon, & tourmenterent ceux qui avoient

(4) Παλαιὰ δὲ ἡ πλάνη. καινὸν δὲ ἡ ἀλήθεια φαίνεται. εἴτ' οὖν ἀρχαίους τοὺς Φρύγας, διδάσκουσιν αἶγες μυθικαί. εἴτε αὐτοὺς Ἀρκάδας, οἱ προσελήνους ἀναγράφοντες ποιηταί. εἴτε μὲν αὐτοὺς Αἰγυπτίους, οἱ καὶ πρώτην ταύτην ἀναφῦναι τὴν γῆν θεούς τε καὶ ἀνθρώπους ὀνειρώσσοντες ἀλλ' οὐ πρό γε τοῦ κόσμου καταβολῆς ἡμεῖς. οἱ τὸ δεῖν ἔσεσθαι, ἐν αὐτῷ πρότερον γεγεννημένοι τῷ Θεῷ. Admonit. ad Gent. p. 5.

(5) Καὶ πῶς ἐξελέξατο τοὺς μηδέπω γεγεννημένους; ἐν ἀγάπῃ. Theodoret. in hunc locum.

(6) Εὐδοκίαν γὰρ τὴν ἐπ' εὐεργεσίᾳ βούλησιν ἔθος τῇ θείᾳ καλεῖν γραφῇ. In hunc locum.

(7) Comme Pſ. LXXXV. & CXLVI. Hebr. X. vſ. 38.

(8) Ἀξιεράστους ἡμᾶς πεποίηκεν ὁ δεσποτικὸς θάνατος. In hunc locum.

(9) Συνιέντας ἘΝ ΠΑΣΗ ΣΟΦΙΑ ἢ γινώσκοντας γνῶσιν, καὶ διανοουμένους φρόνησιν. Daniel I. vſ. 4.

(10) Αὐτοῦ τὸ κεκρυμμένον προσηγόρευσε θέλημα. ἄνωθεν γὰρ φησὶ, ταῦτα προορίσας ὕστερον ἀπεκάλυψε. In hunc locum.

(11) *Myſterium autem vocans ordinem ſomnii revelati, oſtendit, quicquid occultum eſt, & ab hominibus ignoratur, poſſe myſterium nuncupari.* Cap. II.

(12) Ἐν τῷ Χριστῷ. In hunc locum.

avoient nié d'être Chrétiens, ou ceux qui avoient abjuré, & ceux qui avoient confeſſé, appelle cela *une grande diſpenſation de Dieu* (13). *Diſpenſation* (οἰκονομία) eſt donc un évenement ordonné par la Providence, où ſes perfections, ſa Sageſſe, ſa Bonté, ſa Juſtice paroiſſent. C'eſt ainſi qu'Euſebe dit dans un autre endroit: *La Providence Divine ayant, par ſa* SAGESSE, *mis cette penſée au cœur de Tibère* (14). St. Irenée employe auſſi cette expreſſion: *Le ſoin & la* DISPENSATION *de Dieu, touchant le ſalut du Genre humain* (15). Il ſe peut bien que St. Paul ait déſigné l'envoi de J. Chriſt, & tout ce que Dieu a fait par lui, par ces mots *l'Economie des derniers tems.* Cela eſt vrai, en effet. Juſtin Martyr dit: L'ECONOMIE *de la Paſſion de J. Chriſt* (16). C'eſt la *fonction* dont il s'eſt acquité de *ſouffrir*. *Les Démons ſont aſſujettis à ſon nom, & à l'*ECONOMIE *de ſes ſouffrances* (17). Cependant ce mot ſignifie auſſi une diſpoſition particuliere de la Providence; & Juſtin Martyr s'en ſert dans ce ſens, lorſqu'il dit, que *Dieu fit croître un Lierre, où Jonas fut à l'ombre, par une* DISPOSITION, *une* OPÉRATION *particuliere* (18). De même il dit, que *les Patriarches ont eu pluſieurs femmes, par une* DISPOSITION *particuliere & myſtérieuſe* (19).

Ibid. *Il réunit*] La Vulgate *rétablir* (*inſtaurare*). Le P. Simon remarque, dans ſa Note ſur cet endroit, que ce mot (*inſtaurare*) ne ſignifie ici que *réunir*; & que c'eſt le ſens qu'il faut donner au mot Grec ἀνακεφαλαίωσαι. Il n'a pas ſçû que les anciens Gloſſaires l'ont rendu par *rétablir* (*inſtaurare*, ἀνακτίζειν) (20). Le ſens de la Vulgate eſt appuyé par Théodoret. *L'Apôtre*, dit-il, *appelle* ἀνακεφαλαίωσιν, *un renouvellement ſubit des Créatures* (21). Théodoret explique enſuite ce qu'il entend par ce *changement des Créatures*: „ C'eſt l'immortalité des hommes; la délivrance des Créatures, qui ne ſeront „ plus ſujettes à la corruption; la joye & les triomphes des Anges, qui ne „ pouvoient qu'être affligés des péchés & de la perte des hommes ". Tertullien de même, en rapportant cet endroit de St. Paul, dit: *Dieu s'étoit propoſé de remettre tout dans le premier état par J. Chriſt.* On peut voir le Latin (22): & c'eſt ainſi que traduiſoit, ou que portoit la Verſion Latine d'Afrique. Cela veut dire, que J. Chriſt a remis toutes choſes dans leur premier état; qu'il les a rétablies comme elles étoient *au commencement*. Ce qui revient à l'expreſſion de la Vulgate (*inſtaurare*). On voit encore par St. Irenée, que le

(13) Μεγάλη τις ΟΙΚΟΝΟΜΙΑ τȣ̃ Θεȣ̃. Hiſt. Eccl. Lib. V. initio.

(14) Τῆς οὐρανίȣ προνοίας κατ' ΟΙΚΟΝΟΜΙΑΝ τȣ̃τ' αὐτῷ πρὸς νȣ̃ν βαλλόμενος. Hiſt. Eccl. Lib. II. cap. 2.

(15) Τὴν πραγματείαν καὶ ΟΙΚΟΝΟΜΙΑΝ τȣ̃ Θεȣ̃, τὴν ἐπὶ τῇ ἀνθρωπότητι γινομένην. Al. γενομένην. Lib. I. Cap. 3. Billius: *Dei molitionem ac diſpenſationem ob humani generis ſalutem.* Vetus: *Inſtrumentum & diſpoſitionem Dei in genere humano factam.* Dubito eſſe ſententiam Irenæi. Πραγματεία & οἰκονομία, voces ſynonimæ.

(16) ΟΙΚΟΝΟΜΙΑ τȣ̃ πάθȣς. Dial. p. 191.

(17) Καὶ τῇ τȣ̃ γενομένȣ πάθȣς αὐτȣ̃ ΟΙΚΟΝΟΜΙΑ. Ibid.

(18) Διὰ τῆς οἰκονομίας. Ibid. p. 262.

(19) Ibid. fin. p. 291.

(20) Voyez les Remarques de *Suicer* Tom. I. col. 278.

(21) Ἀνακεφαλαίωσιν τοίνυν καλεῖ τὴν σύντομον τῶν πραγμάτων μεταβολήν. In hunc locum.

(22) *Deum propoſuiſſe in ſemetipſo .... ad caput, id eſt ad initium reciprocare univerſa in Chriſto.* De Monogam. Cap. IV.

le verbe ἀνακεφαλαίωμαι signifie en effet, *remettre les choses dans leur premier état* (23). *L'Avenement de J. Christ*, dit-il, *du Ciel dans la gloire de son Pere, afin de* RÉTABLIR TOUTES CHOSES (24). Ce mot (ἀνακεφαλαίωσαι) est la même chose que celui de *reconcilier* (ἀποκαταλλάξαι) des Colossiens (25), & il répond aussi à celui de *rétablissement de toutes choses*, employé par St. Luc (26). Billi le traduit aussi, d'ordinaire, par *rétablir* (*instaurare*) dans St. Irenée, qui l'a employé dans ce sens plus d'une fois. Voyez encore le sens de ce terme dans Eusebe (27). Le Marcionite *Marc*, dans le Dialogue d'Origene contre les Hérétiques, s'exprime ainsi: *Rétablir, emporte la dissolution du premier* (28). Clement d'Alexandrie dit, „ Que le Verbe, descendant la première fois pour „ donner la Loi à Moïse, parut dans un Buisson ardent; & que, voulant re- „ monter au Ciel, il a paru couronné d'épines: par où il a renouvellé l'emblê- „ me de sa première descente (29) ". Le sens est, qu'en finissant son ministère, il a pris la même enseigne sous laquelle il l'avoit commencé.

℣. 14. *L'Esprit, qui est l'arrhe de notre héritage*] „ Car si la grace qui a „ été donnée, & par laquelle les miracles ont été faits, les morts ont été res- „ suscités, les lépreux nettoyés, les démons chassés; si cette grace, par la- „ quelle plusieurs autres choses semblables ont été opérées, nous tient lieu d'ar- „ rhe, il est clair que ceux qui croyent, acquerront une gloire encore plus „ grande (30) ". Il faut bien remarquer ici, 1. Comment le St. Esprit est l'arrhe de notre héritage; 2. Quel est cet esprit? C'est le don des miracles.

Ibid. *Jusqu'à la délivrance du salut*] (Εἰς ἀπολύτρωσιν τῆς περιποιήσεως) C'est ainsi qu'il y a dans le Grec. Περιποιήσις c'est le *salut* (31). *La délivrance du salut*, c'est le jour de la résurrection, où le *salut* sera consommé; le génitif marque l'effet. Ainsi, *la corne du salut* (32).

℣. 15. *La Charité .... pour tous les Saints*] „ Il ne les loue pas seulement „ à cause de leur attachement à la piété; mais aussi à cause de leur libéralité en- „ vers les Saints (33).

℣. 17. *Le Dieu de Notre Seigneur J. Christ, le Pere de la gloire*] Théodoret prétend, que St. Paul a employé ces mots *par voye de distinction*. „ Car, dit- „ il, ce même Dieu il l'a appellé le Dieu & le Pere de J. Christ: entant „ qu'hom-

(23) Lib. III. Cap. 30. 31.

(24) Καὶ τὴν ἐκ τῶν οὐρανῶν ἐν τῇ δόξῃ τοῦ πατρὸς ἐπὶ τὸ ἈΝΑΚΕΦΑΛΑΙΩΣΑΣΘΑΙ τὰ πάντα. Cap. II. p. 50.

(25) Chap. I. vs. 20.

(26) Ἀποκαταστάσεως πάντων. Actes III. vs. 21.

(27) Contr. Marcell. ou de la Théolog. Eccl. Lib. III. Cap. 2. p. 152. Ce Livre est à la fin de la *Démonstration Evangelique*.

(28) Τὸ ἀνακεφαλαιωθῆναι λύσιν δηλοῖ τοῦ προτέρου. Sect. II. p. 66. Le Traducteur, prévenu de son idée, a rendu ces mots: *Hoc verbum* ἀνακεφαλαιωθῆναι, *in unum quasi caput atque summam recolligi primi dissolutionem notat.*

(29) Ἀνακεφαλαιούμενος τὴν ἀρχὴν τῆς καθόδου τῆς παλαιᾶς. Pædag. Lib. II. p. 183.

(30) Εἰ γὰρ ἡ δοθεῖσα χάρις, δι' ἧς τὰ θαύματα ἐνηργεῖτο, καὶ νεκροὶ ἠγείροντο, καὶ λεπροὶ ἐκαθαίροντο, καὶ δαίμονες ἠλαύνοντο, καὶ ἄλλα τὰ τούτοις ἐγίνετο παραπλήσια, ἀῤῥαβῶνος τάξιν ἐπέχει, δῆλον, ὡς πολὺ μείζονος οἱ πιστεύοντες τῆς χάριτος ἀπολαύσονται. Theodoret. in hunc locum.

(31) Hebr. X. vs. 39.

(32) Κέρας σωτηρίας. Luc I. vs. 69.

(33) Ἐπαινεῖ δὲ αὐτῶν οὐ μόνον τὴν περὶ τὴν εὐσέβειαν σπουδὴν, ἀλλὰ καὶ τὴν περὶ τοὺς ἁγίους φιλοτιμίαν. Theodoret. in hunc locum.

„ qu'homme, c'eſt ſon Dieu; entant que Dieu, c'eſt ſon Pere. Car par *la* „ *gloire*, l'Apôtre a voulu déſigner la nature divine (34)". Cette explication ne ſe peut gueres ſoutenir. Théodoret tache de l'appuyer par ces mots de l'Epître aux Hébreux: *La ſplendeur de la gloire*; ce qu'il explique de la nature divine. Mais ſi cette explication eſt juſte par rapport à la diſtinction des natures, pourquoi ne la ſuivoit-il pas ci-deſſus (35)?

℣. 18. *Parmi les Saints*] Le Clerc de même. L'Auteur du Livre de la *Sageſſe* met dans la bouche des méchans, quand ils verront le jugement de Dieu: *Comment eſt-il mis au rang des Enfans de Dieu, & ſon partage eſt* AVEC LES SAINTS (36). Les *Saints* & les *Enfans de Dieu*, ce ſont les Anges bienheureux. Je crois auſſi que c'eſt le ſens de St. Paul (37).

℣. 19. *Quelle eſt la grandeur ſuprême de la puiſſance*] „ L'Apôtre ayant dans „ l'eſprit, dit Théodoret, l'ignominie de la Croix, & ſe rappellant la gran- „ deur des choſes qu'il a opérées par ce moyen, s'eſt ſervi de cette expreſſion; „ *la grandeur ſuprême de la puiſſance* (38).

℣. 21. Sur le *Siécle à venir* voyez les Diſſertations de Mr. *Rhenferd*, où il prouve que cette expreſſion ſignifie le tems de la vie éternelle. Il prétend que les Juifs n'ont mis cette expreſſion en uſage, que depuis que la Secte des Sadducéens eût nié une vie future (39).

℣. 22. *Egliſe*] *Il appelle Egliſe l'Aſſemblée des Fidèles*, dit Théodoret (40).

℣. 23. *L'Accompliſſement de celui* &c.] C'eſt-à-dire *du Pere*. „ Car il a „ rempli l'Egliſe de dons de toute eſpece; il y habite & s'y promene, ſelon „ l'expreſſion d'un Prophete, dit Théodoret (41). Ce qu'il appuye de ces mots: *Afin que Dieu ſoit tout en tous* (42).

(34) Κατὰ διαίρεσιν τέθεικε τὸν γὰρ αὐτὸν τοῦ αὐτοῦ καὶ Θεὸν ἐκάλεσε, καὶ πατέρα. Θεὸν μὲν ὡς ἀνθρώπου, πατέρα δὲ ὡς Θεοῦ. δόξαν γὰρ τὴν θείαν φύσιν ὠνόμασε. In hunc locum.

(35) Vſ. 3. 2 Corinth. I. vſ. 3. & ailleurs.

(36) Πῶς κατελογίσθη ἐν υἱοῖς Θεοῦ, καὶ ἘΝ ἉΓΙΟΙΣ ὁ κλῆρος αὐτοῦ ἐστίν. Chap. V. vſ. 5.

(37) Voyez Coloſſ. I. vſ. 12.

(38) Τὸ δὲ ὑπερβάλλον μέγεθος τῆς δυνάμεως τέθεικε, τοῦ σταυροῦ τὴν ἀτιμίαν εἰς νοῦν λαβὼν, καὶ ἐνθυμηθεὶς ἡλίκα διὰ τούτου κατώρθωσε. In hunc locum.

(39) Voyez Biblioth. univ. Tom. XXV. p. 355.

(40) Ἐκκλησίαν καλεῖ τὸν σύλλογον τῶν πιστῶν. In hunc locum.

(41) Τοῦ δὲ πατρὸς πλήρωμα. ἐπλήρωσε γὰρ αὐτὴν παντοδαπῶν χαρισμάτων, καὶ οἰκεῖ ἐν αὐτῇ, καὶ ἐμπεριπατεῖ, κατὰ τὴν προφητικὴν φωνήν. In hunc locum.

(42) 1 Corinth. XV. vſ. 28.

CHA-

CHAPITRE II.

ỿ. 1. M*Orts par vos fautes*] (Νεκρὲς τοῖς παραπτώμασι) La prépoſition ἐν eſt ſous-entendue. Or elle ſignifie quelquefois, *à cauſe*, dans les LXX. *A cauſe de nos péchés* (1). Pour ce qui regarde le terme de *morts*, Clement d'Alexandrie dit, que „ dans la Philoſophie des Barbares on ap„ pelle *morts*, ceux qui renoncent aux dogmes de la Secte, & qui ſuccom„ bent aux paſſions animales (2) ". Théodoret paraphraſe ainſi cet endroit: *C'eſt le péché, qui nous a rendu mortels* (3).

ỿ. 2. *Selon le Siécle de ce monde*] (Κατὰ τὸν αἰῶνα τῦ κόσμυ τύτυ) *Siécle* (αἰὼν) qui répond ici à *Prince* (ἄρχοντα), ſignifie certainement un *Eon*, & eſt mis au même ſens que dans les Livres des Valentiniens, dans *Ménandre* & les autres Gnoſtiques. Euſebe rapporte, que Ménandre diſoit *avoir été envoyé du Ciel, par les* EONS INVISIBLES, *pour le ſalut des hommes* (4). Epiphane, dans l'Héréſie des Manichéens, cite ces paroles de la diſpute d'Archelaus avec Marcel (5): „ La Lune s'étant déchargée du fardeau des ames „ qu'elle porte, les remet aux EONS DU PERE (6), & elles demeurent „ dans la colomne de la gloire ". Je crois néanmoins, que *le Siécle de ce monde* eſt mis pour *le Siécle préſent*. Ainſi dans ces paroles de St. Luc: *Les Enfans de* CE SIÉCLE *ſe marient*; *mais ceux qui ſeront jugés dignes de cet autre* SIÉCLE-*là* &c. (7). Dans d'autres, c'eſt *le Siécle à venir* (8). *Le Siécle de ce monde*, c'eſt *le préſent Siécle mauvais* (9), & *le préſent Siécle* (10). C'eſt ainſi que l'a expliqué Théodoret: *Le monde*, dit-il, *ce ſont les Créatures*; & *le Siécle, c'eſt la Vie préſente* (11). Cependant je confirmerai ma première remarque par ces deux-ci, priſes du Commentaire de Grabe ſur St. Irenée (12). 1. Le mot *Eon* (αἰὼν) a été employé pour ſignifier *Dieu*. C'eſt dans ce ſens que les Valentiniens appelloient le Dieu ſouverain *l'Eon parfait* (τέλειον αἰῶνα). Ainſi, dans *Arrien*, *Epictète* dit: *Je ſuis un homme*, & *non pas un* DIEU (13). Et dans le *Livre des Noms divins*, du faux-*Denis Aréopagite*, il eſt dit que Dieu eſt *la meſure des Siécles*, *l'eſſence des tems*, & L'EON *de tout ce qui-*

(1) Ἐν ταῖς ἀδικίαις ἡμῶν Dan. IX. vſ. 16.

(2) Ἐν τῇ βαρβάρῳ φιλοσοφίᾳ νεκρὲς καλῦσι τὲς ἐκπεσόντας τῶν δογμάτων, καὶ καθυποτάξαντας τὸν νῦν τοῖς πάθεσι τοῖς ψυχικοῖς. Strom. Lib. V. p. 574. in fine. Ἐκπίπτειν δογμάτων, c'eſt *violer les préceptes.*

(3) Ἐνέκρωσε γὰρ ἡμᾶς τῆς ἁμαρτίας ἐνεργεία. In hunc locum.

(4) Ἐξ ἀοράτων ΑΙΩΝΩΝ. Hiſt. Eccl. Lib. III. cap. 26.

(5) Voyez ſur ce paſſage Hiſt. du Manichéiſme Tom. II. p. 513.

(6) Τοῖς αἰῶσι τῦ πατρὸς.

(7) Luc XX. vſ. 34. 35.

(8) Marc X. vſ. 30. Luc XVIII. vſ. 30. & Matth. XII. vſ. 32.

(9) Galat. I. vſ. 4.

(10) Tite II. vſ. 12.

(11) Κόσμον καλεῖ τὰ δημιυργήματα, αἰῶνα γὰρ τὴν παρῦσαν ζωήν. In hunc locum.

(12) Lib. I. Cap. I. p. 7.

(13) Οὐ γὰρ εἰμὶ ΑΙΩΝ, ἀλλ' ἄνθρωπος. Lib. II. cap. 5.

qui existe (14). 2. Ils ont nommé Dieu *l'Eternité* (αἴων), parce qu'il n'y a en lui, ni passé, ni avenir, mais un présent perpetuel, comme le dit cet Auteur dans l'endroit cité. Puis il ajoute, que Dieu est L'EON DES EONS (15). On trouve aussi, dans une Epître interpolée de St. Ignace: *Les dignités des Anges* (16), ou d'une sorte d'*Esprit* ou d'*Intelligence*; cette expression est employée dans le même sens, dans les Constitutions Apostoliques (17). Dans Eusebe de même (18); & St. Hilaire dit, en parlant de la génération du Fils: *Les Anges n'en ont rien appris, & les Siécles ne le comprennent pas* (19). Au reste, il paroît par St. Augustin, qu'il y avoit dans la Version Latine, *selon la puissance de ce Monde* (20).

Ibid. *Puissance de l'Air*] Clement d'Alexandrie remarque sur ces paroles de l'Epître de St. Jude, *qu'il a reservé sous l'obscurité* (21); que *cela signifie un endroit voisin de la Terre, c'est-à-dire un air ténébreux* (22). Philon, parlant de la Création, dit que Moïse *a nommé l'Air* TÉNÈBRES, *parce que l'Air est noir & obscur de sa nature* (23).

℣. 3. *Parmi lesquels nous avons aussi tous été autrefois*] „ Afin qu'ils ne crûssent „ pas qu'il vouloit les reprendre, en leur renouvellant le souvenir de leur vie „ passée, il se joint aussi à eux, indiquant que la maladie étoit commune (24).

Ibid. *Nous avons accompli ses désirs,* & CEUX DE NOTRE ESPRIT] C'est ainsi que traduit Mr. le Clerc; mais mal. *Ce mot* (διανοία) *se prend souvent* dans les Ellénistes *pour les affections* (25).

℣. 4. *Nous étions* NATURELLEMENT *Enfans de colere*] (Φύσις) *le naturel*; cela est bien: Je ne le dis pas sans l'avoir examiné. C'est ainsi que ce mot se prend en Morale, & chez les Philosophes. Plotin, parlant de la doctrine des *Gnostiques*, qui étoit fort mauvaise, & qui devoit les rendre fort corrompus, s'exprime ainsi: „ Si quelqu'un n'a pas l'avantage d'avoir un NA„ TUREL qui l'emporte sur une si mauvaise doctrine, & qui l'empêche d'en „ être infecté &c. (26)". De même, plus bas: *Ceux qui sont bien disposés, & par la* NATURE, *& par l'Education* (27). Philon dit, parlant de Pilate: *Il étoit,* NATURELLEMENT *rude, infléxible, acariâtre, & à cause de sa fierté, il ne pouvoit*

(14) Ἄιων τῶν ὄντων. Cap. V. §. 4.

(15) Ἄιων τῶν αἰωνῶν.

(16) Ἀιωνῶν μεγαλότητας. Ad Trallianos §. 5.

(17) Ἀιωνᾶς τε καὶ στρατίας. Const. Ap. VIII. 12.

(18) Ἀιώνες ἀρχγόνος. De Laud. Const. p. 606. Note par Cottelier.

(19) *Angeli non audierunt, sæcula non tenent.* De Trinit. Lib. II. med. p. 798. Edit. Benedict.

(20) *Secundùm magisterium hujus mundi.* Contra Fort. Disput. I. Tom. VI. col. 164. *Magisterium* signifie la *puissance*, *l'autorité*. Vide le Lexicon de Hoffmann.

(21) Vs. 6.

(22) *Vicinum terris locum, hoc est aerem caliginosum significat.* Fragment. in Ep. Jud. Edit. Oxon. Tom. II. p. 1008.

(23) Ὧν τὸν μεν ἐφήμισε σκότος, ἐπειδὴ μέλας ὁ ἀὴρ τῇ φύσει. Lib. Περὶ κοσμοποιΐας, p. 6. Voyez aussi le Traité des Géants, au commencement.

(24) Κοινὴν τὴν νόσον δεικνὺς. Theodoret. in hunc locum.

(25) *Nam* διανοία *pro appetitu sæpè sumitur, ut Baruch.* I. vs. 15. Grot. in Ecclesiastic. XVII. vs. 5.

(26) Ἐι μὴ τις τῇ φύσει, τῇ αὐτοῦ, κρείττων εἴη τῶν λόγων τούτων. De Gnostic. Ennead. II. Lib. IX. §. XV. p. 213.

(27) Καλῶς παρεσκευασμένοις φύσεσι, καὶ ἐπιμελείαις. Ibid. §. XVIII.

voit être adouci (28). Dans un autre endroit, il parle d'un *Naturel dur*, qu'il appelle (σκληρότητα φύσεως); c'eſt *ſtupidité naturelle*, qui rend les hommes moins capables des Arts (29). Clement d'Alexandrie, parlant d'un jeune-homme courageux, dit dans la ſuite: *A cauſe de la force, ou de la grandeur de ſon Naturel* (30); c'eſt un *Naturel* courageux, hardi. Elien dit des Athéniens, qu'*ils ſont* NATURELLEMENT *envieux* (31). Euſebe dit auſſi du *Démon*, qu'*il eſt* NATURELLEMENT *envieux* (32); & ailleurs, dans l'Hiſtoire du jeune-homme que St. Jean avoit confié à l'Évêque de Smyrne, & qui devint Chef de Voleurs, *à cauſe*, dit-il, *de la force de ſon* NATUREL (33). Dans la Sapience on lit: *Tous les hommes, qui n'ont point la connoiſſance de Dieu, ſont inſenſés de* NATUREL (34); cela ne veut pourtant pas dire qu'ils naiſſent tels. Voici ce que Tertullien dit ſur ces paroles, *Nous étions de nature enfans de colere*: „ L'on remarque dans la nature commune de tous les Hommes, & des pé„ chés, & des déſirs charnels, & de l'incrédulité, & de la colere: le Diable „ cherchant cependant à ſe rendre maître de leur nature, qu'il a déja rendu „ telle qu'elle eſt, en y jettant les ſemences du péché (35)". Cela eſt un peu obſcur; mais cela favoriſe la corruption naturelle. Clement d'Alexandrie dit: „ Celui qui étoit déja mauvais de ſa nature, étant devenu pécheur à cauſe de „ ſes vices, s'eſt rendu méchant, ayant alors ce dont il a fait choix (36)". Philon, parlant de la raiſon pourquoi on ſacrifioit un Veau, dit „ que cela „ donnoit à entendre, que quiconque eſt né, fût-il même homme de bien, avoit „ quelque choſe de fort approchant du péché, par cela même qu'il étoit „ né (37)". Cyrille d'Alexandrie dit dans les Actes du Concile d'Ephéſe: *De nature enfans de colere, c'eſt-à-dire véritablement* (38). Epiphane a auſſi employé cette expreſſion; parlant d'une ſorte d'Hérétiques, il dit: „ Quelques-uns „ les appellent *proprement*, Borboriens (39)". C'eſt un nom qui répond à leurs inclinations. Le même *Epiphane* dit encore un peu plus bas: „ Nous l'a„ vons appris de la bouche & par les enſeignemens de ceux qui ont traité „ *pro-*

(28) Ἦν γὰρ κατὰ φύσιν ἀκαμπὴς, καὶ μετὰ τοῦ αὐθάδους ἀμείλικτος. De Legat. ad Caj. p. m. 1034.

(29) De Sacrific. Ab. & Caïn. p. 150.

(30) Διὰ μέγεθος φύσεως. Lib. Quis Div. ſalv. §. XLII. p. 959. Edit. Potter.

(31) Φύσει φθονερὰς ὄντας. Var. Hiſt. Lib. II. Cap. 13.

(32) Δαίμονι βασκάνῳ ὄντι τὴν φύσιν. Hiſt. Eccl. Lib. V. Cap. 21.

(33) Διὰ τὸ μέγεθος φύσεως. Ibid. Lib. III. Cap 23.

(34) Μάταιοι μὲν πάντες ἄνθρωποι φύσει, οἷς παρῆν Θεοῦ ἀγνωσία. Chap. XIII vſ. 1.

(35) *Apparet communi naturæ omnium hominum, & delicta, & concupiſcentias carnis, & incredulitatem & iracundiam reputari; Diabolo tamen captante naturam, quam & ipſe jam fecit delicti ſemine illato.* Adverſ. Marcion. Lib. V. p. m. 474.

(36) Αὐτίκα ὁ μὲν κακὸς φύσει, ἁμαρτητικὸς διὰ κακίαν γενόμενος, φαῦλος καθέστηκεν, ἔχων ὃν ἑκὼν εἵλετο. Strom. Lib. V. p 663.

(37) Αἰνιττόμενος ὅτι παντὶ γενητῷ, κἂν σπουδαῖον ᾖ, παρ' ὅσον ἦλθεν εἰς γένεσιν, συμφυὲς τὸ ἁμαρτάνον ἐστίν. De Vit. Moſ. Lib III. p. 675.

(38) Φύσει, ἀντὶ τοῦ ἀληθῶς. Sub Anathem. III. Voyez auſſi *Suiceri Lexicon* in voce Φύσις. col. 1475.

(39) Παρὰ τισὶ δὲ φύσει Βορβοριανοὶ καλοῦνται. Hereſ. XXVI. N. 3. Petau a traduit; *A nonnullis* ſcitè admodùm, *Borboriani, hoc eſt cœnoſi, nominantur.*

„ *proprement* & à dessein de cette Héréfie (40)". Dans un autre endroit, il parle des Encratites, & d'autres Hérétiques de cette espece, *qui tous rejettoient* principalement *la Loi* (41). Didyme d'Alexandrie explique ainsi les paroles de St. Paul dont il s'agit: „ Pour ce qui est ajouté, *de nature*, ne signifie pas „ ce qui est de la nature même, mais ce qui est *véritablement*; car il dit: „ *Nous étions de nature enfans de colere*, pour declarer par-là, que les pécheurs „ sont *véritablement* sujets à la colere (42)". Billi, sur ce passage *De nature enfans de colere*, l'explique de ce „ que nous n'avons pas pû nous sauver par „ nos propres forces, par notre nature. Car étant très-corrompue, elle nous „ rend *enfans de colere* auprès de Dieu, & nous expose à la damnation. Il y „ en a d'autres, continue-t-il, qui rendent le terme *de nature* par ceux *d'en-* „ *tierement*, *tout-à-fait*, *véritablement*, *proprement*; mais le premier sens paroît „ être le plus simple (43)". Ces autres sont en particulier, St. Jerôme (44). La *nature* (φύσις), c'est aussi la *coûtume*. Suidas dit, que St. Paul a entendu par ce mot, *une longue coûtume*, *une habitude constante & mauvaise* (45). Il se prend aussi pour *les connoissances* de l'esprit. C'est ainsi que Philon, parlant d'Abraham, dit que les Cananéens, chez lesquels il étoit, *l'honoroient comme un Prince, à cause de la grandeur de sa* NATURE (46); c'est-à-dire de ses connoissances & de ses hautes vertus, comme cela paroît par ce qu'il a dit plus haut.

℣. 5. *Nous a ressuscités avec J. Christ*] „ Il nous a rendu participans de la „ vie immortelle de Notre-Seigneur. Car puisqu'il est ressuscité, nous espé- „ rons de ressusciter aussi (47).

Ibid. *Vous avez été sauvés par grace*] „ Car ce n'est pas à cause de notre „ bonne vie qu'il nous a appellés, mais à cause de l'amour de celui qui nous a „ sauvés (48).

℣. 6. *Vous..... vous*] Traduction de Mr. le Clerc. Mais pourquoi ces *vous*, qui ne sont point dans le Grec? Il falloit continuer par *nous*, comme au ℣. 5. Théodoret dit sur ce verset: „ Celui qui est assis avec le Pere, & qui régne „ avec

(40) Ἐκ στωμάτος δὲ τῶν ταῦτα ἐπιχειρούντων φύσει αὐτὰ αὐτοπροσώπως ἐνηχήθην. Ibid. N. 17. Petau: *Ex ipsorum eorum, qui hanc* (Hæresin) propriè *& ex instituto tractant, ore ac magisterio didicimus.*

(41) Οἵτινες φύσει νόμον οὐ παραδέχονται. Heres. XLI. 1. Petau: *Qui omnes* præcipuè *legem repudiant.*

(42) Προσκείμενον δὲ τὸ φύσει, οὐ τὸ κατὰ φύσιν σημαίνει, ἀλλὰ τὸ ἀληθείᾳ. τὸ γὰρ ἦμεν φύσει τέκνα ὀργῆς λέγει, δηλῶν ὅτι ἀληθείᾳ ὑπεύθυνοι ὀργῇ τυγχάνουσιν οἱ ἁμαρτάνοντες. Contr. Manichæos, in Part. II. Nov. Auctuar. Combesis. p. 23.

(43) *Id est, quòd per vires nostras, per naturam nostram, servari non potuimus. Corruptissima enim existens efficit nos apud Deum esse* FILIOS IRÆ, *id est, damnationi obnoxios. Alii exponunt* φύσει pro OMNINO, PENITUS, VERE *ac* PROPRIE: *sed prior sensus videtur esse simplicior.*

(44) Voyez Erasme Tom. IX p. 805.

(45) Ἀλλὰ τὴν ἔμμονον καὶ κακίστην διάθεσιν, καὶ χρονίαν, καὶ πονηρὰν συνήθειαν In voce Φύσις.

(46) Τὸ περὶ πάντα μεγαλεῖον τῆς φύσεως αὐτοῦ. &c. De Nobilit. p. 908.

(47) Θεὸς κοινωνοὺς ἀπέφηνε ἡμᾶς τῆς ἀθανάτου ζωῆς τοῦ δεσπότου ἡμῶν.... ἐκείνου γὰρ ἀναστάντος, καὶ ἡμεῖς ἐλπίζομεν ἀναστήσεσθαι. Theodoret. in hunc locum.

(48) Οὐ γὰρ διὰ τὸν ἄριστον ἡμῶν ἐκλήθημεν βίον, ἀλλὰ διὰ τὴν τοῦ σεσωκότος ἀγάπην. Idem in hunc locum.

„ avec lui, eſt notre Chef, & nos prémices: car il a revêtu notre na-
„ ture (49).

℣. 8. *C'eſt par grace que vous êtes ſauvés par la Foi*] Cela regarde la remiſſion des péchés, donnée dans le Bâtême, qui exclut les œuvres antécedentes. Mais ce ſalut n'eſt donné, qu'à condition d'obſerver dans la ſuite les commandemens de Dieu. Conférez cet endroit avec un paſſage de Tite (50) & vous verrez que c'eſt-là le ſalut dont il s'agit ici.

℣. 10. *Créés par J. Chriſt, pour les bonnes œuvres*] C'eſt-à-dire que Dieu les a commandées aux Chrétiens par J. Chriſt, & que c'eſt-là la fin de leur vocation à l'Evangile. Les Elléniſtes diſent ſouvent *créer une choſe*, lorſqu'on la deſtine à un uſage, & qu'elle eſt ordonnée pour cela. Il y en a plus d'un exemple dans l'Eccléſiaſtique (51). Ainſi il eſt dit: *Il y a des Eſprits créés pour la vengeance* (52); c'eſt-à-dire ordonnés pour la faire. De même: *Les biens ont été* CRÉÉS *dès le commencement pour les bons, & les maux pour les méchans* (53); c'eſt-à-dire ordonnés, établis. De même encore: *De grandes affaires ont été* CRÉÉES *à tous les hommes* (54); ce ſont les ſoucis de la vie, l'attente de la mort &c. Ajoutons, ſur tout le verſet, ce paſſage de Clement d'Alexandrie: „ Car comme, lorſque nous n'exiſtions pas, Dieu nous a créés,
„ de même, exiſtant déja, il nous ſauve par ſa pure grace; pourvû que nous
„ en ſoyons dignes, que nous nous en rendions capables, & que nous ſoyons
„ actifs à atteindre ce but (55).

Ibid. *Il nous a rendus propres*] (Οἷς προητοίμασεν ὁ Θεὸς &c.) Ou, comme il y a dans le Grec, *Il nous y a préparés, pour y marcher.* N'eſt-ce point une alluſion à *Préparez le chemin du Seigneur*? Philon, en plus d'un endroit, parle de la vertu, comme d'un chemin que Dieu a ouvert & tracé aux hommes. C'eſt ainſi qu'il dit: *Dieu leur ouvre la voye qui conduit à la félicité* (56).

℣. 11. *Faite dans la chair*] Mons & Simon ſuppriment ces mots, *dans la chair.* Ils ſont pourtant eſſentiels; & la Vulgate ne les a point ſupprimés. Théodoret met une virgule après ces mots, *Vous étiez autrefois Gentils*, & joint ceux-ci, *dans la chair*, avec le mot de *Prépuce* (57).

℣. 12. *Vous n'aviez aucune part dans la République d'Iſraël*] (Ἀπηλλοτριωμένοι τῆς πολιτείας τοῦ Ἰσραὴλ) *République* (Πολιτεία) ſignifie auſſi les loix d'une République. Ainſi Philon dit: „ Car comme une Ville bien policée a ſes loix, il étoit
„ néceſſaire que les citoyens du monde ſe ſerviſſent de loix communes à tous les
„ hom-

(49) Κεφαλὴ γὰρ ἡμῶν ὁ συνεγερθεὶς, ἀπαρχὴ ἡμῶν ὁ συμβασιλεύων τὴν γὰρ ἡμετέραν ἐνδέδυται φύσιν. In hunc locum.

(50) Chap. III. vſ 5.

(51) Voyez entre autres les Chap. XXXIX. & XL.

(52) Ἔστι πνεύματα ἃ εἰς ἐκδίκησιν ἜΚΤΙΣΤΑΙ. Chap. XXXIX. vſ. 33. dans les LXX. vſ. 28.

(53) Ἀγαθὰ τοῖς ἀγαθοῖς ἜΚΤΙΣΤΑΙ ἀπ' ἀρχῆς, οὕτως τοῖς ἁμαρτωλοῖς κακά. Ibid. vſ. 30. dans les LXX. vſ. 25.

(54) Ἀσχολία μεγάλη ἔκτισται παντὶ ἀνθρώπῳ. Ibid. XL. vſ. 1. Voyez de même au vſ. 10.

(55) Ὡς οὖν οὐκ ὄντας ἐποίησεν, οὕτως καὶ γενομένους σώζει τῇ ἰδίᾳ χάριτι, ἐὰν ἄξιοι καὶ ἐπιτήδειοι φανῶμεν, εἰ μὴ παρήσει πρὸς τὸ οἰκεῖον τέλος. In Script. Prophet. §. XVII.

(56) Ὧ τὴν πρὸς εὐδαιμονίαν ἄγουσαν ἀνατέμνει ὁδὸν. De Vit. Moſ. Lib. III. p. 681.

(57) Ὑμεῖς, οἱ λεγόμενοι ἀκροβυστία ἐν σαρκί. In hunc locum.

„ hommes; qui ne ſont autre choſe que la droite raiſon: & cette raiſon, c'eſt „ proprement la Loi divine (58)". Clement d'Alexandrie dit, que Moïſe étant une Loi animée, pour ainſi dire, & ſe gouvernant par la droite raiſon, *fut le Miniſtre de la Providence, pour établir un excellent Gouvernement* (59). Elien, en parlant des Athéniens, dit, qu'*ils cenſuroient malicieuſement ceux qui excelloient dans le gouvernement de la République* (60). Et dans un autre endroit: „ Peri- „ clès donna une Loi, par laquelle il défend, que quiconque n'eſt né de pere „ & de mere citoyens, n'ait aucun accès au GOUVERNEMENT de la Ré- „ publique (61).

℣. 13. 14. 15. „ Il a fait, dit Théodoret, que ceux d'entre les Juifs & d'en- „ tre les Gentils qui croyent, ſoyent réunis dans un ſeul corps; il a fait ceſſer „ la Loi qui les ſéparoit; mais avant toutes choſes il a aboli l'*inimitié* qui „ étoit entre Dieu & les hommes, en donnant ſa chair pour le prix de la „ Rédemption (62)". Le même, par (νόμον ἐντολῶν) *la Loi des commandemens*, entend *la Loi cérémonielle*, & par *doctrine* (δόγμασι), *la doctrine de l'Evangile*. Mais la raiſon qu'il rend, pourquoi St. Paul appelle ainſi la doctrine de l'Evangile (δόγμασι) c'eſt parce que l'obſervation de cette Loi divine dépend *de la liberté* & du *choix volontaire* de l'homme; & que c'eſt en cela que conſiſte la vertu. L'on peut voir l'endroit. Cela fait voir que ce mot (δόγμα) emporte l'idée de *liberté*: ce ſont proprement les ordonnances du *bon plaiſir*. Mais Théodoret, qui rapporte ce mot à l'Evangile, cherche ce *bon plaiſir* dans l'eſprit de ceux qui ſuivent cette doctrine, & non dans l'autorité de celui qui l'enſeigne, ou qui l'ordonne. Voyez ſur ce mot (δογμάτων) la remarque de Marcel d'Ancyre, dans la Refutation d'Euſebe (63). Conférez auſſi un paſſage des Coloſſiens (64).

℣. 14. *La muraille de ſeparation*] La Loi cérémonielle avoit été donnée aux Juifs pour les ſeparer des Payens, & pour mettre entre les uns & les autres une ſéparation inſurmontable. Voyez Maimonides (65).

℣. 16. *Afin qu'il les reconciliât tous deux, pour faire un ſeul corps* &c.] „ J. „ Chriſt, en s'offrant en ſacrifice pour les Juifs & pour les Gentils, dit Théo- „ doret, les a tous reconciliés avec Dieu dans ſon corps, qu'il a offert pour „ tous, afin qu'ils fûſſent un ſeul corps (66).

℣. 19. *Etrangers & venus de dehors*] (Πάροικοι) Les Gentils qui embraſſoient le Judaïſme étoient comme des Etrangers, qui, ſortant d'une ville, viennent habi-

(58) Ἐπειδὴ πᾶσα πόλις εὔνομος ἔχει πολιτείαν, ἀναγκαίως ξυνέβαινε τῷ κοσμοπολίτῃ χρῆσθαι πολιτείᾳ, ἧ καὶ σύμπας ὁ κόσμος. αὕτη δὲ ἐστὶ ὁ τῆς φύσεως ὀρθὸς λόγος ..... νόμος θεῖος ὤν. De Mund. Opific. p. 33.

(59) Πολιτείαν διηκονήσεν ἀγαθὴν. Strom. Lib. I. p. 350.

(60) Τοῖς ἐν τῇ πολιτείᾳ. Var. Hiſt. II. 23.

(61) Περικλῆς νόμον ἔγραψεν, ἐὰν μὴ τύχῃ τις ἐξ ἀμφοῖν ὑπάρχων ἀςῶν, τούτῳ μὴ μετεῖναι τῆς πολιτείας. Ibid. VI. 10.

(62) Αὐτὸς καὶ τοὺς ἐξ ἐκείνων καὶ τοὺς ἐξ ὑμῶν πιςεύοντας εἰς ἓν τέλειον παρεσκεύασε σῶμα. καὶ τὸν νόμον ἔπαυσεν, ὃς τοῖχόν τινα μιμούμενος, ἀπ' ἀλλήλων ὑμᾶς διεῖργει. πρότερον δὲ τὴν πρὸς τὸν Θεὸν κατέλυσεν ἔχθραν, τὴν οἰκείαν σάρκα λύτρον ὑπὲρ ἡμῶν δεδωκώς.

(63) Lib. I. Cap. IV. p. 21.

(64) Chap. II. vſ. 14.

(65) Mor. Nev. Part. III. Cap. 29. ad fin.

(66) Κατήλλαξε δὲ ἀμφοτέρους, τουτέςι τοὺς ἐξ Ἐθνῶν καὶ ἐξ Ἰουδαίων, ἐν ἑνὶ σώματι τῷ ὑπὲρ πάντας προσενεχθέντι, ὥςε αὐτοὺς εἰς ἓν σῶμα τελεῖν.

habiter dans une autre, où ils ſont reçus, mais comme des étrangers. Ce mot (πάροικοι) ſignifie des étrangers; des gens qui, d'une Ville vont dans une autre, où ils habitent. Le ſens eſt: „ Vous n'êtes plus comme de ſimples Proſelytes; mais vous êtes comme les Enfans naturels, les Citoyens naturels. „ L'Alliance, le droit de Bourgeoiſie, apartiennent déſormais aux Gentils comme aux Juifs.

Ibid. *Les Saints*] Mr. le Clerc dit, que cela veut dire les Juifs, & renvoye à la 2 Corinth. VIII. ℣. 4. Cela ne vaut rien: ou, ſi la Remarque vaut quelque choſe, elle eſt mal prouvée par ce paſſage. *Les Saints*, ſi je ne me trompe, ſont les Anges. *Il vient avec ſes Saints, qui ſont par millions* (67). C'eſt ainſi que les Anges ſont très-ſouvent qualifiés dans le Vieux Teſtament.

℣. 20. *Prophetes*] Théodoret l'explique des *anciens Prophetes* (68).



CHAPITRE III.

℣. 1. C'*Eſt pour cela que*] Il ſe peut bien, que depuis le ℣. 2. incluſivement, juſqu'au ℣. 14. où l'Apôtre reprend ces mots, *c'eſt pour cela*, il y ait une longue parenthèſe [comme l'a cru Théodoret]. Alors il ne faut rien ſuppléer; non pas même le verbe, *je ſuis:* mais cela rend la Verſion incommode & la défigure.

℣. 2. *Car vous ſçavez*] (εἴγε ἠκούσατε) Mr. le Clerc a traduit: *Car vous aurez appris*, & place ici la Note ſuivante, de ce verſet: *Si vous avez appris*; *mais la particule* SI *ne marque pas toûjours le doute....... Voyez Chap. IV.* ℣. 21. Cependant il ſe trompe; car cette particule (εἴγε) marque par-tout le doute: &, n'en déplaiſe au Commentateur, le paſſage cité ne prouve rien. La particule εἴγε ſignifie proprement *puiſque*. Mr. le Clerc ajoute à la fin de la même Note, qu'*il ne ſe pouvoit pas faire, que les Ephéſiens ne ſe fûſſent informés de la perſonne de St. Paul.* Que veut-il dire? St. Paul avoit demeuré plus de trois ans à Ephéſe.

℣. 5. *Il n'avoit point été découvert*] (Οὐκ ἐγνωρίσθη) Simplement, *connu:* car le Grec (γνωρίζω) ne ſignifie ſouvent que cela. Théodoret paraphraſe ainſi: *Il avoit bien été connu des anciens Prophetes; mais non pas comme à préſent* (1).

Ibid. *Les ſiécles précedens*] (Ἐν ἑτέραις γενεαῖς) Le Grec (γένεα) c'eſt *un Age*. Héſiode s'en eſt ſervi dans ce ſens lorſqu'il dit, dans *le premier Age* (2).

℣. 8. *Incompréhenſibles*] (Ἀνεξιχνίαστον) C'eſt-à-dire proprement, que per-

(67) Jude vſ. 14. Deuteron. XXXIII. vſ. 2. & Dan. IV. vſ. 17.

(68) Προφήται ἐνταῦθα οὐ τῆς καινῆς λέγει διαθήκης, ἀλλὰ τοὺς τῆς παλαιᾶς.

(1) Ἐγνωρίσθη μὲν τοῖς πάλαι προφήταις, ἀλλ' οὐχ ὡς νῦν. In hunc locum.

(2) Προτέρῃ γενεῇ. Oper. & Dier. vſ. 162. Not. Græviі p. 24.

perſonne ne pouvoit découvrir, & qu'il n'y avoit que la revélation qui pût nous l'apprendre. Le Grec (ἀνεξιχνίαστος) ne ſignifie que cela.

℣. 9. *Eclairer*] (Φωτίζαι) C'eſt *inſtruire. Dieu a établi Aaron, pour enſeigner ſes témoignages à Jacob, & pour* INSTRUIRE *Iſraël de ſes Loix* (3).

℣. 10. *La Sageſſe de Dieu, qui éclate en pluſieurs différentes manières*] C'eſt ainſi que Mr. le Clerc a traduit. Notre Verſion porte: *La Sageſſe de Dieu infiniment diverſe* (Πολυποικίλος). Je crois que ce mot exprime l'infinie variété des ouvrages de Dieu, dans leſquels on voit l'étendue infinie de ſa Sageſſe. Clement d'Alexandrie, parlant de Joſeph, dit qu'il avoit *diverſes ſciences* (4). La robe de Joſeph étoit de *diverſes couleurs* (ποικίλος); celle du Souverain Sacrificateur de même. L'image ou la figure eſt priſe de-là. La Sageſſe de Dieu s'eſt manifeſtée d'une manière dans le monde, d'une autre manière dans l'Evangile.

℣. 11. *Selon le deſſein qu'il en a toûjours eu* &c.] „ C'eſt-à-dire, il s'étoit „ propoſé cela avant les ſiécles; mais il l'a exécuté par J. Chriſt manifeſté en „ chair, par ſon économie (5).

℣. 13. *Je vous prie de ne point perdre courage* &c.] Théodoret l'expoſe de St. Paul lui-même. *Je prie Dieu*, lui fait-il dire, *qu'il m'accorde ſon ſecours, afin que je ſupporte courageuſement les afflictions qui m'arrivent* (6). St. Jerôme de même, ſur cet endroit.

℣. 15. *De qui toute la Famille*] „ Dieu eſt véritablement Pere, dit Théodo- „ ret: il n'a reçu cette qualité de perſonne; mais c'eſt lui qui la communique „ aux autres (7) ". Il veut dire que Dieu, *qui eſt le Pere de Notre-Seigneur J. Chriſt*, eſt celui par qui les hommes ont cette qualité, ſoit les Peres ſur la terre, ſoit les Peres céleſtes, c'eſt-à-dire les Peres ſpirituels, tel qu'étoit St. Paul par rapport aux Ephéſiens. Chimère d'explication! Au reſte le Grec (Πατριὰ), c'eſt effectivement *Famille* (8). Ce mot ſignifie cela (9). *Patriarche* eſt le chef d'une *Famille*, celui dont elle tire ſon origine, & dont elle porte auſſi le nom. Tous les fidèles ſont enfans de Dieu par J. Chriſt, & par la Foi de l'Evangile. Dieu eſt *le Pere*, & pour ainſi dire le *Patriarche* de cette *Famille*, à qui il donne ſon nom; puiſque tous ceux qui la compoſent ſont nommés *Enfans de Dieu* (10). Ce titre apartenoit autrefois aux Anges, qui ſont nommés *les Fils de Dieu*. Il eſt devenu, par J. Chriſt, commun aux hommes qui croyent en J. Chriſt, & qui, comme les ſaints Anges, doivent partager l'héritage de leur Pere.

℣. 16.

(3) Φωτίζαι. Eccléſiaſ. XLV. vſ. 21. dans les LXX. vſ. 17.

(4) Ποικιλὴν γνῶσιν. Strom. Lib. V. p. 572.

(5) Ἀντὶ τοῦ ταῦτα πρὸ τῶν αἰώνων προέθετο, ἐποίησε δὲ διὰ τῆς κατὰ τὸν δεσπότην Χριστὸν οἰκονομίας. Theodoret. in hunc locum.

(6) Δέομαι τοίνυν τῆς θείας ἀπολαῦσαι ῥοπῆς, ἵνα γενναίως φέρω τὰ προσπίπτοντα σκυθρωπά. In hunc locum.

(7) Ὅς ἀληθῶς ὑπάρχει πατὴρ, ὅς οὐ παρ' ἄλλου τοῦτο λαβὼν ἔχει, ἀλλ' αὐτὸς τοῖς ἄλλοις μεταδέδωκε τοῦτο. In hunc locum.

(8) Luc II. vſ. 4.

(9) Voyez Judith VIII. vſ. 2.

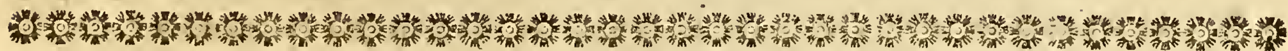
(10) Jean I. 12. & alibi paſſim.

℣. 16. *L'homme intérieur*] *C'est l'entendement, la raison, la partie raisonnable de notre Ame, qui est* L'HOMME INTÉRIEUR. C'est ainsi que s'exprime Clement d'Alexandrie (11).

℣. 18. *Comprendre*] (Καταλαβέσθαι) C'est *avoir une connoissance parfaite.* Philon fait dire à Dieu : *La nature humaine ne peut avoir une connoissance parfaite, ou entiere de moi,* (κατάλεψιν) *me connoître entierement* (12). Cependant dans la suite, Philon met ce mot (κατάληψις) pour *connoissance* simplement. *Les perfections de Dieu, dont jusques ici on n'a eu aucune* CONNOISSANCE (13). *Connoissance* (κατάληψις), est opposé à (στόχασμος) *conjecture*; comme on le voit par ce passage de Clement d'Alexandrie, qui dit, en rapportant un beau mot d'Hésiode : *Quoique le Poëte ait dit cela par* CONJECTURE, *& non par* CONNOISSANCE (14).

Ibid. *La largeur, la longueur* &c.] C'est une périphrase, pour dire la grandeur d'une chose : *Par la longueur, la largeur* &c. dit Théodoret, *il a voulu marquer la grandeur; puisque ce sont les dimensions de la grandeur* (15). Il faut conférer un passage de Job, où l'Auteur Sacré décrit la grandeur de Dieu par ses différentes dimensions (16). St. Paul, qui apparemment a pris ces idées de-là, les applique à l'immense charité de Dieu.

℣. 19. *Que vous soyez remplis de tout ce dont Dieu remplit*] (Πλήρωμα τȣ Θεȣ) Philon, parlant de l'homme juste & saint, employe ce terme, & dit, que quand il n'offriroit rien, il offre *la plus excellente des victimes* (17).



CHAPITRE IV.

℣. 2. *Avec toute sorte d'humilité*] (Ταπεινοφροσύνης) *L'humilité consiste dans la douceur,* dit Clement d'Alexandrie (1). Voyez les Remarques sur Actes XX. ℣. 19.

℣. 4. *Vous ne devez être qu'un corps & qu'un Esprit... Il n'y a qu'un Dieu* &c.] *Le Culte d'un seul Dieu,* dit Philon, *est le lien indissoluble de l'amour & de la bienveillance mutuelle* (2).

℣. 6. *Qui est au-dessus de toutes choses, qui est par-tout* &c.] (Ἐπὶ πάντων) *Sur toutes choses,* dit Théodoret, marque son empire; *Par-tout,* sa providen-ce;

(11) Τὸ νοερὸν, ὃ δὴ λογιστικὸν καλεῖται, ὁ ἄνθρωπος ἐστιν ὁ ἔνδον. Pædag. Lib. III. init.

(12) De Monarch. Lib. I. p. 817.

(13) Δυνάμεις, ὧν διαφεύγȣσα ἡ κατάληψις ἄχει τȣ παρόντο. Ibid.

(14) Εἰ καὶ στοχαστικῶς εἴρηται τῷ ποιητῇ, ἀλλ' ȣ καταληπτικῶς. Strom. Lib. I. p. 356.

(15) Διὰ γὰρ τȣ μήκȣς &c. τὸ μέγεθος παρεδήλωσεν, ἐπειδὴ ταῦτα μεγέθȣς δηλωτικά. In hunc locum.

(16) Chap. XI. vs. 8. 9.

(17) Αὐτȣς φέροντες πλήρωμα καλοκαγαθίας τελειότατον. Le Traducteur : *Absolutos in omni virtutum genere.* Fort bien : c'est le sens. Phil. de Victim. offerentib. p. 849.

(1) Ὡς δὲ ἡ ταπεινοφροσύνη πρᾳότης ἐστὶν &c. Strom. Lib. III. p. 446.

(2) Φίλτρον γὰρ ἀνυστιμώτατον, καὶ δεσμὸς ἄλυτος εὐνοίας ἐρωτικῆς, ἡ τȣ ἑνὸς Θεȣ τιμή. De Monarch. Lib. I. p. 818.

ce; *En tous*, ſa demeure (3). *La Sageſſe*, dit l'Auteur de la Sapience, *entre par-tout, à cauſe de ſa pureté* (4). Porphyre, parlant du vrai Dieu, dit: *Il eſt préſent à tout & par-tout* (5).

℣. 8. *Il a emmené des captifs*] Juſtin Martyr, expliquant cet endroit de St. Paul, a pris ce mot (αἰχμαλωτεύω) dans le ſens de *délivrer de captivité*. *Chriſt*, dit-il, *nous délivrera*, *nous qui étions eſclaves de l'erreur* (6). Voici comme Théodoret expoſe cet endroit de St. Paul: „ Ce n'eſt pas lorſque nous étions li- „ bres, que J. Chriſt nous a emmenés captifs; mais lorſque nous étions ſous „ la puiſſance du Démon, il nous a menés captifs pour nous donner la li- „ berté (7).

Ibid. *Il a fait des préſens aux hommes*] St. Paul cite le Pſ. LXVIII. dans lequel on lit, ſuivant les LXX: *Il a pris*, *il a reçu des dons* (εἴληφε). La ſolution de cette difficulté ſe trouve dans un paſſage de l'Eccléſiaſtique (8), qui s'eſt ſervi de ce mot (εἴληφε), dans le même ſens que St. Paul. Il parle d'un homme imprudent, qui place mal ſes bienfaits, & il dit, que *tout le monde ſe moquera de lui: car il ne fait pas un bon uſage de ce qu'il a reçu* (9).

℣. 9. *Dans les parties les plus baſſes de la Terre*] Cette expreſſion paroît fort exagerée, pour ſignifier le ſépulcre. Il y en a une qui approche de celle-là, dans l'Eccléſiaſtique: *Ma vie étoit tout proche du fond de l'Enfer* (10). Il y a des MSS. où l'on lit (κατωτάτȣ) *le plus profond enfer*. Théodoret dit, que St. Paul *déſigne la mort*, *par les* parties les plus baſſes de la Terre (11).

℣. 10. *Celui qui étoit deſcendu* &c.] „ La deſcente dit Théodoret, ne ſigni- „ fie pas un paſſage d'un lieu à un autre; mais elle marque la grandeur de l'é- „ conomie, en ce que celui qui étoit ſi haut élevé, s'eſt ſi fort abaiſſé, & a „ revêtu une ſi grande humilité (12) ". C'eſt de *l'Incarnation*.

℣. 11. *Il a établi les uns Apôtres*, *les autres Prophetes*, *les autres Evangéliſtes*, *les autres Docteurs & Paſteurs*] „ Il appelle *Paſteurs* & *Docteurs*, dit Théodo- „ ret, ceux que l'on envoyoit de tous côtés par les villes & les bourgades. „ C'eſt pour cela qu'il les met après les *Evangéliſtes*, qui ne prêchoient que „ dans les environs (13) ". Euſebe parle des premiers Diſciples, „ qui, en- „ flam-

(3) Τὸ ἐπὶ πάντας, τὴν δεσποτείαν σημαίνει. τὸ διὰ πάντων, τὴν πρόνοιαν. τὸ δέ γε ἐν πᾶσι, τὴν ἐνοίκησιν. In hunc locum.

(4) Σοφία..... χωρεῖ διὰ πάντων, διὰ τὴν καθαρότητα. Chap. VII. vſ 24.

(5) Τῷ ἐπὶ πᾶσι Θεῷ. *Deo omnibus ubique præſenti.* Marſil. Ficin Porphyr. in Vit Plotin.

(6) Αἰχμαλωτεῦσαι αὐτὸν ἡμᾶς ἀπὸ τῆς πλάνης. Dial. p. 200.

(7) Οὐ γὰρ ἐλευθέρȣς ὄντας ἡμᾶς ἠχμαλώτευσεν, ἀλλ' ὑπὸ τȣ͂ διαβόλȣ γεγενημένȣς ἀντηχμαλώτευσε, καὶ τὴν ἐλευθερίαν ἡμῖν ἐδωρήσατο. In hunc locum.

(8) Chap. XX. vſ. 22.

(9) Οὔτε γὰρ τὸ ἔχειν ἐν ὀρθῇ αἰσθήσει εἴληφε. La Vulgate: *Neque enim quod habendum erat, directo ſenſu diſtribuit.* D'autres liſent διείληφε. Voyez la Note de *Druſius*.

(10) Ἅδȣ κάτω. Chap. LI. vſ. 8. dans les LXX. vſ. 6. Et vſ. 5. *Tu m'as racheté .... de la profondeur du ventre de l'Enfer.* Ἐκ βάθȣς κοιλίας ᾅδȣ.

(11) Κατώτερα μέρη τῆς γῆς τὸν θάνατον ἐκάλεσε. In hunc locum.

(12) Ἡ δέ γε κατάβασις οὐ τοπικήν τινα σημαίνει μετάβασιν, ἀλλὰ τῆς οἰκονομίας διδάσκει τὸ μέγεθος, ὅτι ὁ ὕψιστος τοσαύτης ἐνεχέτο ταπεινότητος. In hunc locum.

(13) Ποιμένας δὲ καὶ διδασκάλȣς, τȣ̀ς κατὰ πόλιν

„ flammés d'un amour ardent pour l'Evangile, après avoir donné tout leur „ bien aux pauvres, laissant leur patrie, ils alloient de tous côtés *exercer la* „ *charge d'Evangélistes* (14), en prêchant la parole de la Foi, à ceux qui „ ne l'avoient point encore ouïe, & leur communiquant les Livres divins des „ Evangiles. Ils s'occupoient uniquement à jetter les fondemens de la Foi „ dans des Païs étrangers; & après y avoir établi des Pasteurs, ils se hâtoient „ de passer dans d'autres Païs, & parmi d'autres Nations, accompagnés par„ tout de la grace & de l'opération de Dieu.

℣. 13. *Homme fait*] Bion dit: *Quand vous serez homme fait* (15). C'est un Vieillard qui dit cela à un enfant, qui, voyant l'amour sous la forme d'un petit oiseau, & ne pouvant l'attraper, demande au Vieillard, comment il pourra faire pour le prendre? Le Vieillard lui répond entre autres choses: „ Il vous „ fuit à présent; mais quand vous serez HOMME FAIT, il viendra se per„ cher sur votre tête ". Cette expression (ἀνὴρ τέλειος) signifie *un Homme fait.* St. Chrysostome dit de St. Pierre, qu'*il n'étoit ni jeune, ni vieux; mais* UN HOMME FAIT (16).

℣. 14. *Emportés par tous les vents*] La métaphore est prise de la Navigation, où un Pilote ignorant est emporté par les vents. C'est ainsi que Philon dit: „ Ceux qui sont enveloppés dans la tempête & les flots de ce monde, sont „ nécessairement emportés çà & là; n'ayant aucune science certaine, mais „ étant assujettis à des vraisemblances & à des probabilités (17).

℣. 15. *Pratiquant une charité sincere*] Le mot Grec (Ἀληθεύειν) c'est *dire la vérité, être sincere.* Cependant il semble dans cet endroit, que c'est suivre *la vérité*, s'y attacher, sçavoir à *la vérité* de l'Evangile. Ces mots (ἀληθεύοντες ἐν ἀγάπῃ) signifient *avoir une charité sincere.* Ce précepte est parallèle à celui-ci: *Que la charité* soit *sans déguisement* (18). Les gens font des caresses, disent des choses obligeantes, font des offres de service, & l'ame n'est pas sincere. *Mes petits enfans, n'aimez point de la langue; mais par des effets &* EN VÉRITÉ (19). Elien rapporte, que „ Pythagore disoit, que les Dieux avoient „ donné deux belles choses aux hommes: de dire la vérité (ἀληθεύειν), & de „ faire du bien aux autres; & qu'il ajoutoit, que l'une & l'autre de ces ac„ tions pouvoient entrer en comparaison avec celles des Dieux immortels (20) ". Dans les *Clementines*, faussement attribuées à St. Clement Romain, il est dit: *Ainsi en cela même vous ne dites pas la vérité* (21).

℣. 16. *Tout le corps bien proportionné & bien joint...... par toutes les jointures*] Théo-

λιν καὶ κώμην ἀφωρισμένης λέγει. οὖ δὴ χάριν αὐτὰς μετὰ τὰς Ἐυαγγελιςὰς τέθεικεν, ἐπεὶ ἐκεῖνοι προελόντες ἐκήρυττον.

(14) Ἔργον ἐπετελοῦν Ἐυαγγελιςῶν. Hist. Eccl. Lib. III. Cap. 37.

(15) Ἢν δὲ ἄνερος εἰς μέτρον ἔλθῃς. Idyll. II. vs. 14.

(16) Ἀνὴρ τελείος. Homil. LXXXVII. in Joh.

(17) Τοὺς μὲν γὰρ εἰς τὸν τοῦ βίου (βίος c'est *le monde*, & cela est commun) σάλον καὶ κλύδωνα παρεληλυθόσιν, ἐπινηχομένους ἀνάγκη φορεῖσθαι, μηδενὸς ὀχυροῦ τῶν ἐντὸς ἐπιστήμης ἐνειλημμένοις, εἰκότων δὲ καὶ πιθανῶν ἠρτημένοις. De Sacrific. Abel. & Cain p. 132.

(18) Ἡ ἀγάπη ἀνυπόκριτος. Rom. XII vs. 9.

(19) 1 Jean III. vs. 18.

(20) Var. Hist. Lib. XII. 59.

(21) Ουτῶς οὐδὲ κατὰ τοῦτο ἀληθεύετε. Homil. X §. 22.

Théodoret croit que le mot Grec (ἁφῆς) signifie ici *le toucher* (*tactus*), & que le sens particulier est mis pour le sens en général. „ C'est du cerveau que „ toutes les parties du corps tirent la faculté de sentir; c'est de même de J. „ Christ que tout le corps reçoit les dons du St. Esprit ". Cela est bien forcé. Il faut conférer sur ces paroles *bien proportionné*, celles-ci de l'Epître aux Romains: *Des sentimens* PROPORTIONNÉS *à la mesure de foi que Dieu a distribuée à chacun. Tous les membres n'ont pas la même fonction* (22). Philon, après avoir parlé de l'affection que Moïse veut que les Israëlites ayent pour les étrangers, ajoute, „ qu'ils doivent regarder tous les hommes comme des parties diffé- „ rentes d'un même animal, qu'une bienveillance mutuelle unit ensemble, „ comme la nature unit les membres; ensorte qu'ils ne composent tous qu'un „ seul corps (23).

ỳ. 17. *Dans la vanité de ses pensées*] (Ματαιότητι) C'est l'*Erreur*. Polycarpe, dans son *Epître aux Philippiens*, se sert de ce terme: *C'est pourquoi*, dit-il, *abandonnant l'erreur de plusieurs, & leurs fausses doctrines* &c. (24). Il a parlé de l'Hérésie des *Docétes*, qui croyoient que J. Christ n'avoit été homme qu'en apparence. Ces deux mots sont synonimes; *Erreur* (ματαιότης), & *fausse doctrine* (ψευδοδιδασκαλία). Expliquez de la sorte un passage de la seconde Epître de St. Pierre, où il parle des Hérétiques & de leurs Hérésies (25). Dans les Actes il est dit: *Ces vaines divinités* (26); & dans la première aux Corinthiens: *Des raisonnemens faux & pleins d'erreur* (27); & de même dans d'autres endroits (28). La notion propre du mot est *l'erreur*, *le faux*.

ỳ. 18. *La vie de Dieu*] C'est *une vie passée dans la vertu*, dit Théodoret (29).

Ibid. *L'endurcissement de leur cœur*] *Il appelle ainsi un engourdissement complet*, dit encore Théodoret (30).

ỳ. 19. *Dans l'avarice*] Ce n'est pas ce qu'il veut dire; mais c'est que l'amour de l'argent causoit la prostitution. Les femmes impudiques vendoient leur beauté, & faisoient payer leurs amours: ainsi des jeunes garçons. Πλεονεξία c'est bien proprement le *désir d'avoir*; mais c'est en général la *cupidité*. Πλεονεξία est aussi *abondance*, & ici c'est *excès*. Théodoret l'explique ainsi: „ Enfin, dit-il, ils commettent avec sécurité toute sorte de péchés, se li- „ vrant sans réserve à une vie infame & débordée. Car l'Apôtre met *avari-* „ *ce* pour EXCÈS (31) ". Philon dit dans un endroit: *Mais si le cœur est* *enco-*

(22) Ἑκάστῳ ὁ Θεὸς ἐμέρισε μέτρον πίστεως. τὰ δὲ μέλη πάντα οὐ τὴν αὐτὴν ἔχει πρᾶξιν. Chap. XII. vs. 3. 4. 5. & 6.

(23) Ὡς ἐν διαιρετοῖς μέρεσιν ἓν ζῶον εἶναι δοκεῖν, ἁρμοζομένης καὶ συμφυὲς ἀπεργαζομένης αὐτὸ κοινωνίας De Charit. p. 705.

(24) Διὸ ἀπολίποντες τὴν ματαιότητα τῶν πολλῶν, καὶ τὰς ψευδοδιδασκαλίας &c.

(25) Chap. II. vs. 18.

(26) Ἀπὸ τούτων ματαίων. Chap. XIV. vs. 14.

(27) Διαλογισμοὺς ματαίους. Chap. III. vs. 20.

(28) Rom. I. vs. 21. Tite I. vs. 10. & I Tim. I. vs. 6.

(29) Τὴν ἐν ἀρετῇ ζωήν. In hunc locum.

(30) Πώρωσιν καρδίας τὴν ἐσχάτην ἀναλγησίαν ἐκάλεσε. In hunc locum.

(31) Εἶτα λοιπὸν ἀδεῶς πᾶσαν ἁμαρτίαν τολμῶσι, ὑπὲρ κόρον τῷ διεφθαρμένῳ καταχρώμενοι βίῳ. πλεονεξίαν γὰρ τὴν ἀμετρίαν ἐκάλεσεν. In hunc locum.

encore possedé de cupidités & de désirs injustes &c. (32). Πλεονεξία dans cet endroit est un terme général, qui marque de mauvais desseins de toutes especes. Voyez un passage de St. Pierre (33). J'ai dit que ce mot (πλεονεξία) signifie aussi *abondance*. C'est dans ce sens que l'a pris Clement d'Alexandrie, lorsque, parlant des Valentiniens, & de cette grace divine qu'ils appelloient la *semence de l'Election*, il dit, que les Valentiniens prétendoient, que *la science* (γνῶσις) *venoit de* L'ABONDANCE *de cette excellente semence* (34). Elien, comparant *Demetrius Poliorcéte* avec le Capitaine des Athéniens *Timothée*, dit du premier, „ qu'il emportoit tout de force, & n'épargnoit ni violences ni in„ justices pour s'emparer d'une Ville. Au lieu que Timothée n'employoit „ que la persuasion, tâchant de faire connoître par ses discours, que les Vil„ les seroient plus heureuses sous l'obéïssance des Athéniens (35)". Ce ne sçauroit être *avarice* dans cet endroit.

℣. 22. *Vieil homme*] „ Il appelle *Vieil homme*, dit Théodoret, l'habitude du „ péché, & *Nouvel homme*, celui qui régle sa vie sur les Loix de l'Evangile: „ & il donne également à *l'homme* les qualifications de vertueux & de vicieux, „ parce qu'il est capable de pratiquer l'un & l'autre, la vertu & le vice. C'est „ donc la vertu divine qui porte vos esprits à la vertu (36).

℣. 24. *Selon Dieu*] C'est-à-dire *à l'image de Dieu*. Ainsi le fils de Syrach, parlant d'une *bonne femme* qui est tombée en partage à un mari, dit, *qu'il a une aide selon lui* (37); ce qui est exprimé dans Tobie par *une aide semblable à lui* (38). Ainsi dans la Genèse: *A son image, semblable à lui* (39).

Ibid. *Sainteté*] (Ὁσιότης) C'est *la Sainteté*, ou plutôt *la Piété*. Elle regarde Dieu: la *Justice*, *l'Equité* regarde les hommes. Phrase ordinaire, de joindre ces deux vertus (40). Le génitif, *de vérité* (ἀληθείας), pourroit bien en effet marquer la *vérité* de l'une & de l'autre de ces vertus [comme le remarque Drusius]. Clement d'Alexandrie dit, que *la Sainteté consiste dans le culte de la divinité* (41).

℣. 26. *Mettez-vous en colere*] „ Il se proportionne à la nature humaine, dit „ Théodoret, car il sçavoit bien que l'on ne peut pas toûjours soûmettre à la „ raison l'impétuosité des passions. Il ordonne donc que l'on arrête sa colere „ le plutôt qu'il est possible (42)". Clement d'Alexandrie, expliquant cet endroit, dit que cela veut dire, qu'*il faut bien prendre garde, si l'on est surpris par la*

(32) Καὶ ἐνοχῶσι πλεονεξίαι καὶ ἐπιθυμίαις τῶν ἀδίκων. De Victim. offerentib. p. 849.

(33) 2 Pierre II. vs. 14.

(34) Κατὰ τὴν τοῦ διαφέροντος ΠΛΕΟΝΕΞΙΑΝ σπέρματος. Strom. Lib. II. p. 363.

(35) Βίᾳ, καὶ ΠΛΕΟΝΕΞΙΑ, καὶ λυπῶν τὰ μέγιστα, καὶ ἀδικῶν ᾕρει τὰς πόλεις. Var. Hist. Lib. III. 16.

(36) Παλαιὸν ἄνθρωπον..... ἐκάλεσε .... τὴν τῆς ἁμαρτίας ἐνεργείαν .... καινὸν δὲ ἄνθρωπον κέκληκε τὸν κατὰ τὴν εὐαγγελικὴν νομοθεσίαν πολιτευόμενον. ἄνθρωπον δὲ, καὶ τὴν ἀρετὴν, καὶ τὴν κακίαν ἐκάλεσεν, ἐπειδὴ παρ' ἀνθρώπων ἐνεργεῖται. πνεῦμα δὲ νοῦ, τὴν ὁρμὴν τοῦ νοῦ πνευματικὴν εἴρηκε. In hunc locum.

(37) Βοηθὸν κατ' αὐτόν. Chap. XXXVI. vs. 26.

(38) Βοηθὸν ὅμοιον αὐτῷ. Chap. VIII. vs. 8.

(39) Κατ' αὐτόν. Chap. II. vs. 18.

(40) Luc I. vs. 75. Sapience IX. vs. 3.

(41) Ὁσιότης δὲ θεραπεία τοῦ Θεοῦ. Strom. Lib. IV. p. 539.

(42) Συμμετρεῖ τῇ φύσει νομοθετεῖ. οἶδε γὰρ ὡς οὐκ ἀεὶ φέρει γενναίως ὁ λογισμὸς τοῦ πάθους τὴν προσβολήν. παρεγγυᾷ τοίνυν λύειν ὅτι τάχιστα τὴν ὀργήν.

la colere, de passer jusqu'à la vengeance (43); c'est ne pas ceder à la passion, ne pas mettre en effet le désir que la colere inspire.

Ibid. *Que le Soleil se ne couche point sur votre colere*] (Ὁ ἥλιος μὴ ἐπιδυέτω ἐπὶ τῷ παροργισμῷ ὑμῶν) L'on trouvera des éclaircissemens sur ce précepte dans les Notes de Ritterhusius sur Porphyre; & dans Plutarque (44).

℣. 28. *Qu'il travaille, en faisant quelque chose de bon de ses mains*] St. Chrysostome, dans son Commentaire sur St. Matthieu, dit: „ C'est une marque de „ vertu, que de supporter la pauvreté avec patience, & de vivre d'un travail „ honnête (45) ". Ἐργαζόμενος τὸ ἀγαθὸν, c'est *un travail honnête & utile* (46), comme le dit Théodoret. Conférez un beau passage de l'Ecclésiastique, & un autre des Proverbes (47).

℣. 29. *Aucun mauvais discours*] (Λόγος σαπρὸς) *Discours, paroles obscènes.* Il y a un précepte parallèle à celui-ci dans l'Ecclésiastique: *Que votre bouche ne s'accoûtume point à proférer des paroles grossieres, rustiques & obscènes* (48). Le mot Grec (ἀπαιδευσία) signifie *l'ignorance*, la *rusticité*; & l'autre (ἀσυρὴς), c'est *impur, obscène.* Voyez les Remarques de Drusius & de Grotius. Ἀπαιδευσία désigne tout ce qui blesse la bienséance & l'honnêteté, l'urbanité, la civilité.

Ibid. *Discours bons* &c.] Justin Martyr, parlant de la Parole de Dieu, ou de l'Evangile, de la doctrine Chrétienne, dit „ qu'elle est pleine de l'esprit „ divin, qu'elle est la source de la vertu, & qu'elle est toute ornée des fleurs „ de la Grace (49).

℣. 30. *N'affligez pas l'Esprit Saint*] Voyez les Remarques sur la 2 Corinth. VII. ℣. 8. Le mot Grec signifie ce que nous appellons *fâcher*; ce qui renferme une idée de chagrin & de colere (50); c'est *irriter.* St. Jerôme, dans son Commentaire sur Ezéchiel, dit sur ces mots du Chap. XVIII. *Qu'il n'ait affligé personne*, ou *opprimé personne:* „ Ce qui est dit, selon l'Hébreu, *Et qu'il* „ *n'ait affligé personne*, répond à l'expression de l'Apôtre, *Ne contristez point* „ *l'Esprit Saint qui habite en vous:* & dans l'Evangile, que les Nazaréens ont „ accoûtumé de lire selon l'Hébreu, on met au rang des plus grands crimes, „ l'action de ceux qui contristent l'esprit de leurs freres (51) ". Philon dit de même: „ Que lorsqu'on traite indignement (κακουμένη, *maltraitée*, comme „ ici *contristé*) la vertu, elle menace d'abord de se retirer de l'ame; & si ces „ mena-

(43) Μὴ συγκατίθεσθαι τῇ φαντασίᾳ, μηδὲ τὸ ἔργον ἐπάγειν, κυριεύοντα τὴν ὀργὴν χρῆναι διδάσκων. Strom. Lib. V. p. 559.

(44) Vid. Notas Ritterhusii in Porphyrium de Vita Pythagoræ num. 33. p. m. 46. & Plutarchum περὶ φιλαδελφίας Edit. Steph. Græcæ in 8. p. 862. Rem. de Mr. La Cr.

(45) Τὸ ἀπὸ δικαίων πόνων τρέφεσθαι. Homil. XIV. p. 130.

(46) Ἀγαθὴν ἐργασίαν. In hunc locum.

(47) Eccles. X. 30. & Prov. XII. vs. 9. & 11.

(48) Ἀπαιδευσίαν ἀσυρῆ. Chap. XXIII. vs. 13.

(49) Δυνάμει βρύουσι (λογοῖς) καὶ τεθηλόσι χάριτι. *Virtute scatentibus, & gratia florentibus.* Dialog. p. 174.

(50) Esaïe LXIII. vs. 10.

(51) *Quod autem juxta Hebraïcum dicitur,* ET HOMINEM NON CONTRISTAVERIT, *Apostolico congruit testimonio;* NOLITE CONTRISTARE SPIRITUM SANCTUM, *qui habitat in vobis: Et in Evangelio, quod juxta Hebræos Nazaræi legere consueverunt, inter maxima ponitur crimina, qui fratris sui Spiritum contristaverit.*

„ menaces ne fervent de rien, elle s'en retire en effet (52) ". Clement d'Alexandrie rapporte, que „ Platon, dans fon *Philebe* (ce *Philebe* fuivoit la Phi-„ lofophie Barbare) appelle figurément *Athées*, ceux qui déshonorent le „ Dieu qui habite en eux, fçavoir la Raifon; & qui le fouillent autant qu'il „ leur eft poffible, par le mêlange de leurs vices (53).

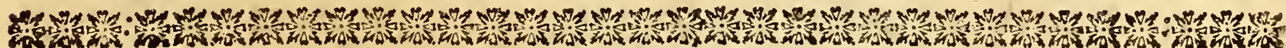
Ibid. *Vous avez été fcelés pour le jour de la rédemption*] C'eft la Réfurrection. Oppofez cela au difcours des Impies: *Le tems de notre vie n'eft qu'une ombre qui paffe: Il n'y a point de retour; car le fceau eft pofé, & nul n'en revient* (54).

℣. 31. *Toute aigreur*] (Πικρία) Porphyre, dans la vie de Plotin, dit de lui, qu'*il fouhaitoit ardemment de fortir des vagues* AMERES *de cette vie* (55).

Ibid. *Emportement*] Clement d'Alexandrie le définit „ un défir exceffif & „ déraifonnable de vengeance; l'ame s'y porte avec impétuofité (56).

Ibid. *Toute médifance*] (Σὺν πάσῃ κακίᾳ) c'eft *avec toute forte de vices* en général. Voyez la Remarque ci-deffus fur 1. Cor. XIV. ℣. 20. Cependant il femble que ce foit ici les vices malfaifans.

℣. 32. *Soyez bons*] (Χρηστοὶ) *Doux*, *benins*. Voyez les Remarques fur Matth. XI. ℣. 30.



CHAPITRE V.

℣. 4. D*Es difcours déshonnêtes*, *des bouffonneries*, *des plaifanteries*] Le mot (Ἐυτραπελία) que nous avons rendu par *plaifanterie*, dans les Philofophes n'exprime rien de malhonnête. Cependant St. Paul ne l'a point employé mal à propos. Ce mot (ἐυτράπελος) eft mis dans Pindare pour *déshonnête* (αἰσχρὸς). *Ami*, dit-il, *ne te laiffe point amorcer par un gain déshonnête* (1). Nous voyons dans Clement d'Alexandrie, qu'ἐυτράπελος fignifie auffi *agrefte*, *ruftique*; des *mœurs ruftiques*, dit-il (2). Il y a des chofes agréables, ingenieufes & réjouiffantes, qui fe difent dans les converfations & qui fient bien, mais il y a des chofes qui font rire, & qui ne conviennent pas à la gravité & à la modeftie. Clement d'Alexandrie a fort bien diftingué cela. „ Le Sage „ peut dire des chofes où il y a de la grace, & qui répandent une joye hon-„ nête; mais il ne doit jamais dire des chofes qui excitent le rire dans une „ compagnie (3) ". Le rire ne peut être blâmé. „ Tout ce qui eft naturel à „ l'hom-

(52) De Vita Mofis.

(53) Πλάτων ἐν Φιλήβῳ, ὁ τῆς βαρβάρου μαθητὴς φιλοσοφίας, ἀθέους κέκληκε μυστικῶς, τοὺς τὸν Θεὸν τὸν ἔνοικον αὐτοῖς, τὸν λόγον, διαφθείροντας καὶ μιαίνοντας, τὸ ὅσον ἐφ' ἑαυτοῖς, ἐν τῇ τῶν παθῶν οἰκειώσει. Pædag. Lib. II. Cap. 10. p. 197.

(54) Sapience II. vf. 5.

(55) Πικρὸν κῦμα.

(56) ΘΥΜΟΣ δὲ ἐυρίσκεται, ὁρμὴ ἐπιθυμίας ἡμέρου ψυχῆς, κατ' ἐξοχὴν ἀμύνης ἐφετικὸς ἀλόγως. Strom. Lib. V. p. 559.

(1) Μὴ δολωθῇς, φίλε, κέρδεσιν ἐυτραπέλοις. Pyth. Od. I.

(2) Ἐυτράπελα πάθη. Pædag. Lib. II. 5. fin. p. 168.

(3) Χαριεντιστέον τε, οὐ γελωτοποιητέον. Pædag. Lib II. 5. p. 167.

„ l'homme ne peut en être ôté, ni condamné " comme le dit fort bien le même Auteur (4). Il y a même une manière de rire qui a fa grace, & qui convient aux mœurs les plus honnêtes. Clement dit enfuite: „ Ce qui con-
„ vient à un homme fage & modefte, ce ne font pas les éclats de rire; mais ce
„ que les Grecs ont nommé (μειδίαμα) *fourîs*. Du refte, les paroles obfcè-
„ nes & malhonnêtes, non feulement ne doivent point être proférées par des
„ perfonnes fages & modeftes; mais elles doivent bien fe donner de garde d'en
„ rire: puifque c'eft les applaudir, & marquer que les chofes ne déplaifent
„ pas, puifque le récit en divertit. Là, bien loin d'en rire, il faut rougir (5)".
Il faut voir, fur tout cela, *Ciceron* dans fes Offices, où il traite de ce qu'il nomme le *Decorum*; où il explique ce que c'eft que *la modeftie* (*Verecundia*), & où il blâme les converfations dont l'enjouement eft accompagné d'obfcénité (6). Maimonidès s'exprime fur les obfcénités de la manière fuivante:
„ Vous n'ignorez pas avec quelle févérité les paroles obfcènes font défen-
„ dues parmi nous: & ce n'eft pas fans raifon. Car la faculté de parler eft,
„ de toutes les proprietés dont Dieu a orné l'homme, la plus excellente
„ que Dieu nous a donnée, pour nous diftinguer des autres animaux. C'eft
„ pour cela qu'il eft dit: *Qui eft-ce qui a mis la bouche à l'homme*? Exod. IV.
„ ℣. 11. &c. Or ces préfens que Dieu nous a fait pour nous perfectionner,
„ pour nous rendre plus propres à apprendre & à enfeigner, il ne nous fied
„ point, il n'eft pas jufte d'en abufer, & de ne les employer que pour avilir
„ & pour fouiller notre nature; pour proférer des paroles qui ne font en
„ ufage que dans les chanfons & les entretiens infames de gens groffiers, pro-
„ fanes & lafcifs. Si ces chofes conviennent à cette forte de gens, elles ne
„ conviennent point du tout à ceux dont il eft dit Exod. XIX. ℣. 6. *Vous*
„ *me ferez un Royaume de Sacrificateurs*, *& une nation fainte*. Ceux qui le font,
„ abufent des bienfaits de Dieu, & commettent le péché exprimé par Hofée,
„ Chap. II. ℣. 8. *Ils ont offert à Baal l'or & l'argent, que je leur avois donné en*
„ *abondance* &c. Maimonidès ajoute, que la Langue Hébraïque eft appellée
„ *Sainte*, & avec raifon, parce qu'elle n'a point de termes obfcènes. Voyez
„ le Latin au bas de la page (7).

℣. 5.

(4) Ὁπόσα φυσικὰ τοῖς ἀνθρώποις ἐστι, ταῦτα οὐκ ἀναιρεῖν ἐξ αὐτῶν δεῖ. Ibid.

(5) Χρὴ δὲ καὶ τὸ μειδίαμα παιδαγωγεῖσθαι: καὶ εἰ μὲν ἐπ' αἰσχροῖς εἴη, ἐρυθριῶντας μᾶλλον ἢ μειδιῶντας φαίνεσθαι, μὴ συνήδεσθαι, διὰ συμπαθεῖν δοκῶμεν. Ibid. Voyez auffi Pædag. Lib. II. 2. p. 152. où St. Clement permet aux Vieillards de *fe réjouïr à table par de bons mots*.

(6) De Officiis p. m. 364. 365.

(7) *Præterea non te fugit, quàm feverè apud nos probibita fit omnis obfcœnitas oris & fermonis: neque id fine caufa. Nam fermonis facultas eft de proprietatibus hominis, & excellentiffimum Dei donum, ei conceffum, ad ipfum à reliquis animantibus diftinguendum. Hinc dicitur*: Quis pofuit os homini? Exod. IV. vf. 11. &c. *Non decet autem donis illis, quæ Deus nobis conceffit ad perfectionem, tum difcendi, tum docendi, abuti ad fummas imperfectiones, & perfectiffimas turpitudines, ut proferamus ore noftro talia, qualia homines ftolidi, profani, & lafcivi in cantilenis, & familiaribus fuis colloquiis effutire folent. Talia nimirum, quæ illorum quidem perfonæ fatis conveniunt; nequaquam vero iis, de quibus dictum eft*: Vos eritis mihi Regnum Sacerdotale &c. *Exod. XIX.* vf. 6. *&c.* ..... *Nam in illa lingua fancta nullum extat proprium nec virilis nec muliebris membri generationis vocabulum: prout nec actûs generandi, nec feminis, vel ejaculationis illius.* &c. More Nevochim. P. III. Cap. VIII. p. 349.

℣. 5. *L'Avare, qui est idolâtre*] Conférez ces paroles de l'Ecclésiastique: *L'Or est un bois de scandale à ceux qui lui sacrifient* (8). *Un Bois de scandale*; périphrase pour dire une Idole. Voyez la Note de Grotius sur ce passage de l'Ecclésiastique.

℣. 6. *Vains Discours*] Cela regarde les raisonnemens des Philosophes & des Payens, pour excuser les vices, ou pour se persuader que Dieu ne les punissoit pas.

℣. 8. *Ténèbres*] J'ai remarqué quelque part, que *Ténèbres* signifioit l'*Idolâtrie*. Je le confirmerai par ces mots de St. Clement d'Alexandrie: *Il est clair*, dit-il, *que ceux qui sont dans les* TENÈBRES, *ce sont ceux qui croupissent dans le culte des Idoles* (9).

℣. 9. *Bonté, justice, sincérité*] (Ἀγαθοσύνη, δικαιωσύνη, ἀλήθεια). Termes à-peu-près synonymes. Voyez les Remarques sur 1 Cor. V. ℣. 8.

℣. 10. *Examinez*] Non. Δοκιμάζετε, c'est connoître la volonté de Dieu, & y acquiescer & la suivre. Voyez les Remarques sur Rom. I. ℣. 28. XII. ℣. 2. XIV. ℣. 22. Voici comme Théodoret explique ce verset: „ Ayant la Raison, „ & la Grace du St. Esprit, vous pouvez facilement discerner ce qui plaît à „ Dieu (10) ". Il rend ce mot (δοκιμάζειν), par (διαγνῶναι) *discerner*.

℣. 11. *Au contraire, découvrez-les*] (Ἐλέγχετε) *Au contraire, faites-en connoître toute la méchanceté*. C'est le sens de St. Paul, qui veut dire: „ Vous devez „ faire connoître aux hommes ce qui est juste, & ce qui ne l'est pas, saint &c". Et dans la suite, *découvert par la lumiere*. C'est en effet la lumiere de l'Evangile, qui a fait connoître aux hommes, plus distinctement que jamais, ce qu'il faut faire & ce qu'il faut fuïr. Conférez un passage des Hébreux (11). Ainsi on pourroit traduire, comme je l'ai déja indiqué: *Au contraire, faites-en connoître la méchanceté. Car ils font en secret, des choses qu'il seroit honteux de dire.* Quoi qu'il en soit, Philon dit, que *tout est éclairci, connu, découvert par la lumiere* (12).

Je ne pouvois rien voir dans le sens de ce passage. Je devinois, jusqu'à ce que je fus tombé sur le petit Commentaire qui est à la fin des Oeuvres de St. Jerôme, & qui passe pour être de quelque Pélagien. Il faut le consulter, & St. Jerôme aussi. Ἐλέγχειν signifie *reprendre avec sévérite*; ℣. 13. Ἐλεγχόμενα signifie les actions *reprises* de la sorte. (Ὑπὸ τοῦ Φωτὸς φανεροῦται) *étant découvert par la lumiere*; là (Φῶς) *la lumiere*, signifie le *Fidèle* qui est éclairé des lumieres de l'Evangile & du St. Esprit. Toutes ces actions, *reprises* par le *Fidèle*, qui est *lumiere au Seigneur*, se manifestent: c'est par la confession, par l'aveu du coupable, qui est convaincu, & qui reconnoît dans le Fidèle une lumiere divine. Cela se rapporte à ce qui est dit dans les Corinthiens (13), comme le

(8) Ξύλον προσκόμματος ἐστὶ τοῖς ἐνθυσιάζουσιν αὐτῷ. Chap. XXXI. vs. 7.

(9) Δῆλον ὡς οἱ ἐν ΣΚΟΤΕΙ οὗτοι ἂν εἶεν, οἱ ἐν τῇ εἰδωλολατρείᾳ κατορωρυγμένην ἔχοντες τὸ ἡγεμονικόν. Strom. Lib. VI. p. 637.

(10) Ῥᾳδίως τοίνυν τὰ ἀρέσκοντα τῷ Θεῷ διαγνῶναι δυνήσεσθε. In hunc locum.

(11) Chap. XI. vs. 1.

(12) Φωτὸς συνεργοῦντος, ᾧ πάντα αὐγάζεται τε καὶ ΔΙΕΛΕΓΧΕΤΑΙ De Judice p. 719.

(13) 1 Cor. XIV. vs. 25.

le remarque l'Auteur de ce Commentaire, & comme je l'avois pensé aussi. Ainsi les dernieres paroles de ce verset 13. Πᾶν γὰρ τὸ φανερούμενον φῶς ἐστὶ signifient, que „ celui qui avoue & reconnoît sa faute, à la vûë de la *lumiere* divine qui „ éclaire le *Fidèle*, est *lumiere* lui-même, & devient *lumiere*; il devient *enfant* „ *de lumiere*". Pourquoi? ℣. 14. *Selon ce que dit l'Ecriture, Reveillez-vous, vous qui dormez* &c. On voit à présent, comment ce passage est cité à propos. L'exhortation, la repréhension sévère, la conviction du pécheur, son aveu pénitent, tout cela est le *reveil du mort*; & ce qui suit tout cela, sa conversion, est ce qui est ajouté, *Christ t'éclairera. Il le rend lumiere.* La difficulté est ce *tout ce qui* (τὸ δὲ πᾶν), lequel ne paroît gueres convenir à une personne.

Clement d'Alexandrie définit ainsi le mot *repréhension* (ἔλεγχος). „ Ce qu'on „ nomme *repréhension* (ἔλεγχος) c'est la declaration du péché, que l'on pro- „ duit en public (14)". C'est donc reprendre publiquement & sévèrement les péchés des hommes, en montrer la grandeur & la peine. Et dans le Chapitre précedent le même Auteur dit: *La repréhension* (ἔλεγχος) *est la Chirurgie des affections de l'ame* (15). *La Chirurgie* (χειρουργία), c'est la guérison par des remedes & des moyens douloureux. St. Chrysostome, au commencement de son Commentaire sur St Jean, fait parler St. Pierre, & lui fait dire: „ J'ai „ cru autrefois que j'aimois beaucoup J. Christ, je l'ai fortement affirmé, & „ j'ai trouvé après cela que je me TROMPOIS (16)". Conférez ce passage de la Sapience: *Les profanes disent, défaisons-nous du Juste..... Il est le* CENSEUR *de nos pensées* (17).

℣. 12. *Il est honteux de dire*] Eusebe, parlant des impudicités qu'on attribuoit aux *Simoniens*, qui feignoient d'être Chrétiens, dit: „ Ces gens-là com- „ mettent des impudicités si abominables, que loin de les écrire, un homme, „ qui a quelque modestie, ne sçauroit même les prononcer (18).

℣. 16. *Rachetez le tems*] „ *Epargnez le tems* (19). C'est un Proverbe des „ Grecs, dit Clement d'Alexandrie, qui signifie, ou qu'il ne faut pas l'em- „ ployer vainement, la vie étant fort courte; ou de menager son bien, de „ peur qu'on ne vienne à en manquer". D'autres ont dit *ceder au tems* (20). „ Le tems ne vous apartient pas, dit Théodoret sur cet endroit; vous êtes „ étrangers & voyageurs. Supportez donc courageusement les malheurs qui „ vous arrivent; & usez comme il faut du tems présent (21)". (Ἐξαγοραζόμενοι) Je trouve cette expression dans Clement d'Alexandrie; mais il est bien difficile d'en découvrir le sens, dans l'endroit où elle est placée. Ce Pere dit, qu'il n'est pas bienséant aux Chrétiens, quand ils se rencontrent dans les rues, de se

(14) ἜΛΕΓΧΟΣ δέ ἐστι προφορὰ ἁμαρτίας εἰς τὸ μέσον φέρουσα. Pædag. Lib. I. 9. p. 122.

(15) Ἔστι δὲ οἱονεὶ χειρουργία τῶν τῆς ψυχῆς παθῶν ὁ ἜΛΕΓΧΟΣ. Ibid. Cap. 9. p. 114.

(16) Πρότερον πολλὰ νομίζων, καὶ διισχυριζόμενος ἠλεγχόμην ὕστερον. Homil. 87. in Joh. initio. L'Interprête a rendu ce mot par *imbecillis deprehensus sum*.

(17) Ἐγένετο ἡμῖν εἰς ἜΛΕΓΧΟΝ ἐννοιῶν ἡμῶν. Chap. II. vs. 14.

(18) Hist. Eccl. Lib. II. 13.

(19) Χρόνου φείδου &c. Strom. Lib. V. p. 556.

(20) Καιρῷ πειθαρχεῖν.

(21) Οὐκ ἔστιν ὑμέτερος (καιρὸς) πάροικοι γάρ ἐστε καὶ παρεπίδημοι. Φέρετε τοίνυν γενναίως τὰ προσπίπτοντα λυπηρὰ, καὶ χρήσασθε εἰς δέον τῷ παρόντι καιρῷ. In hunc locum.

e ſaluer & de s'embraſſer, & qu'il y a là de l'affectation. „ Mais que, comme „ il convient de prier Dieu en ſecret, ou d'une manière myſtique, il con- „ vient de même de parler charitablement & avec bonté à ſon prochain, que „ nous avons ordre d'aimer après Dieu, & comme lui; mais il faut le faire „ intérieurement, & d'une manière myſtique, *rachetant l'occaſion :* car nous „ ſommes le ſel de la terre (22) ". Hervet, dans ſon Commentaire ſur ces mots, croit que St. Clement a voulu dire, qu'il ne faut pas perdre le tems dans des ſalutations inutiles. Pour moi, je ſoupçonne que le ſens eſt, qu'il faut avoir pour ſon prochain une bienveillance ſincere, *intérieure*, & la témoigner dans les occaſions; ou que les gens ſages ne font pas ſeulement ces choſes, mais obſervent les tems & les lieux, pour les faire à propos. Le mot Grec (καιρὸς) c'eſt proprement le *tems propre* à faire une choſe.

℣. 18. *Ne vous enyvrez point de vin*] Abſtenez-vous des excès du vin. Voyez les Remarques ſur 1 Corinth. XI. Il s'agit des repas que les Chrétiens faiſoient entre eux. C'étoient des fêtes, des repas ſacrés, ou de charité. Les Payens ont permis l'excès du vin dans ces ſortes de feſtins. Platon, dans Diogene Laërce, dit: *Il eſt indécent & malhonnête de boire avec excès; ſi ce n'eſt dans les Fêtes du Dieu qui donne le vin* (23).

Ibid. *Diſſolution*] (Ἀσωτία) Ancien proverbe: *Le raſſaſiement engendre l'inſolence* (24). Car le mot Grec (ὕβρις) ſignifie moins la *fierté*, que *l'inſolence*, la *violence*. *Diſſolution* (ἀσωτία), comme le dit Saumaiſe, *marque principalement le luxe & les profuſions dans les dépenſes de bouche* (25). C'eſt prodiguer, diſſiper ſon bien par le luxe, ſoit des habits, ſoit de la table & de la debauche: c'eſt l'intempérance. Elien, parlant du luxe des Sybarites & des Colophoniens, dit de ces derniers, que *comme ils ſe livroient entierement* AUX EXCÈS *de la Table, ils étoient auſſi enclins aux injures & aux querelles* (26). Et dans un autre endroit: „ La prodigalité & la vie diſſipée que menerent Pericles, Callias fils d'Hipponicus & Nicias, les réduiſirent à la pauvreté (27) ". Clement d'Alexandrie, parlant des voluptueux, & d'autres gens de cette ſorte, dit, que „ ceux qui les ont appellés *prodigues* (ce qui ſe dit en Grec ἀσώτους) „ lui paroiſſent avoir bien marqué leur fin: puiſqu'ils entendent par-là qu'ils „ ſont (ἀσώστους) *exclus du ſalut*, le premier & le ſecond de ces termes ne diffé- „ rant

(22) Εἰ γὰρ ἐν τῷ ταμιείῳ μυστικῶς προσεύχεσθαι τῷ Θεῷ δίκαιον, ἑπόμενον ἂν εἴη καὶ τὸν πλησίον, ὃν δεύτερον ἀγαπᾷν κελευόμεθα, ὁμοίως τῷ Θεῷ καὶ μυστικῶς φιλοφρονεῖσθαι ἔνδοθεν, ἘΞΑΓΟΡΑΖΟΜΕΝΟΥΣ τὸν καιρὸν &c. Pædag. Lib. III. Cap. 11. ſub. fin. p. 257. L'Interprête a rendu: *Proximum quoque, quem ſecundo loco jubemur diligere, ſimiliter ac Deum, myſticè intùs amanter & benignè alloqui*, occaſionem redimentes : *ſumus enim ſal terræ.*

(23) Πίνειν εἰς μέθην οὐδαμοῦ πρέπον εἶναι, πλὴν ἐν ταῖς ἑορταῖς τοῦ καὶ τὸν οἶνον δόντος Θεοῦ.

(24) Τίκτει γὰρ κόρος ὕβριν. *Satietas ferociam parit.*

(25) Ἀσωτία *præcipuè luxum deſignat, & nepotinos ſumptus, qui gulæ inſerviunt.* Præfat. ad Paraphraſ. Arabic. Tabulæ Cebet.

(26) Καὶ τραπέζης ἈΣΩΤΙΑ, καὶ ὑπὲρ τὴν χρείαν χρώμενοι ὕβριζον. Var. Hiſt. Lib. I. Cap. 19.

(27) Ὅτι Περικλέα, καὶ Καλλίαν τοῦ Ἱππονίκου, καὶ Νικίαν τὸν περγασῆθεν τὸ ἀσωτεύεσθαι, καὶ ὁ πρὸς ἡδονὴν βίος εἰς ἀπορίαν περιέστησεν. Ibid. Lib. IV. Cap. 23.

„ rant que par l'élision de la lettre *S.* (28) ". Ainsi ce terme (ἀσωτία) exprime toutes les suites pernicieuses des excès du vin, comme dissipation de biens, pauvreté, ruine de la santé, debauche des femmes &c. C'est dans ce dernier sens que ce mot se prend dans St. Luc. Le jeune-homme qui *dissipa son bien* avec les femmes de mauvaise vie, *en vivant* PRODIGALEMENT (29).

℣. 19. *Chantant des Pseaumes* &c.] L'Apôtre défend que l'on s'enyvre dans les festins, & veut que si l'on y chante, ce soit des *Hymnes*. On sçait que les Payens avoient accoûtumé de chanter dans leurs festins, de s'enyvrer au son des instrumens, & de chanter des Chansons lascives. C'étoit dans les festins appellés κωμοὶ (Voyez sur le mot κωμὸς, Rom. XIII. ℣. 13.). Mais aussi dans les festins qui se faisoient entre personnes graves, on chantoit des Odes, & même à l'honneur des Dieux. C'est ce qui paroît par Clement d'Alexandrie: „ Au reste, dit ce Pere, c'étoit la coûtume chez les anciens „ Grecs, dans les festins destinés à boire, & lorsque l'on bûvoit à la ronde, „ de chanter un Cantique semblable aux Pseaumes des Hébreux, lequel ils „ appelloient Σκόλιον. Toutes les voix se réunissoient pour chanter le *Io pæan*: „ quelquefois aussi ils bûvoient à la ronde, chantant chacun à son tour (30) ". On apprend du même Auteur, que les Chrétiens chantoient aussi dans leurs festins: „ Dans les festins, dit-il, nous bûvons mutuellement à la santé l'un „ de l'autre, en chantant des Cantiques, pour modérer notre appetit, pour „ glorifier Dieu, & pour le remercier de la libéralité avec laquelle il nous a „ donné les biens dont nous jouïssons, & de ce qu'il nous fournit continuel„ lement les alimens pour la nourriture & l'accroissement du corps & de l'a„ me (31) ". Pline, dans la Lettre qu'il écrivit à Trajan touchant les Chrétiens, dit, qu'*ils ont accoûtumé de chanter un Cantique à l'honneur de Christ, comme à un Dieu* (32). Le chant des Chrétiens étoit grave & modeste: *Car*, dit Clement d'Alexandrie, *l'harmonie des Cantiques doit être modeste & chaste; & il faut éloigner, autant qu'il est possible, d'un esprit vaillant & courageux, ces sons mols & énervés, qui par les infléxions artificieuses de la voix portent à une vie efféminée & lache* (33). Sur quoi le Commentateur Hervet dit: „ Hélas! l'on „ entend aujourd'hui dans nos Eglises des chants si rompus & si efféminés, que „ sou-

(28) ἈΣΩΤΟΥΣ τ' αὐτοὺς οἱ καλέσαντες πρῶτον, εὖ μοι δοκοῦσιν αἰνίττεσθαι τὸ τέλος αὐτῶν, ἀσώστους αὐτοὺς, κατὰ ἔκθλιψιν τοῦ Σ στοιχείου, νενοηκότες. Pædag. Lib. II. Cap. 1. p. 143.

(29) ΖΩΝ ἈΣΩΤΩΣ. Chap. XV. vs. 13.

(30) Ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς παλαιοῖς Ἕλλησι, παρὰ τὰς συμποτικὰς εὐωχίας, καὶ τὰς ἐπιψεκαζούσας κύλικας Ἑβραϊκῶν κατ' εἰκόνα ψαλμῶν, ᾆσμα τὸ καλούμενον ΣΚΟΛΙΟΝ, ᾔδετο, κοινῶς ἁπάντων ἅμα φωνῇ παιανιζόντων. ἔσθ' ὅτε δὲ καὶ ἐν μέρει περιελιττόντων τὰς προπόσεις τῆς ᾠδῆς. Pædag. Lib. II. Cap. 4. p. 165.

(31) Ἀμέλει καὶ παρὰ πότον ψάλλειν ἀλλήλοις συμπινόμεν. κατεπᾴδοντες ἡμῶν τὸ ἐπιθυμητικὸν, καὶ τὸν Θεὸν δοξάζοντες ἐπὶ τῇ ἀφθόνῳ τῶν ἀνθρωπείων ἀπολαύσεων δωρεᾷ, τῶν τε εἰς τὴν τοῦ σώματος, τῶν τε εἰς τὴν τῆς ψυχῆς αὔξησιν τροφῶν αἰδίως ἐπιχορηγηθῆναι. Strom. Lib. V. p 659.

(32) *Carmenque Christo, quasi Deo, dicere secum invicem.* Epist. Lib. X. 97. Son Commentateur dit (sur *secum invicem*) *Discreti in choros.*

(33) Ἀπωτάτω, ὅτι μάλιστα ἐλαυνόντας τῆς ἐῤῥωμένης ἡμῶν διανοίας τὰς ὑγρὰς ὄντως ἁρμονίας, αἳ περὶ τὰς καμπὰς τῶν φθόγγων κακοτεχνοῦσαι εἰς τρύφην καὶ βωμολοχίαν ἐκδιαιτῶνται. Pædag. Lib. II. Cap. 4. fin.

„ ſouvent ils excitent plutôt à toute autre choſe qu'à louer Dieu. Les voix „ que l'on y entend ſont plus profanes que graves & honnêtes ". Et à la page ſuivante: „ Ces Cantiques ſont ſi mols & ſi efféminés, qu'ils ne reſſentent „ rien moins que la gravité & l'honnêteté eccléſiaſtique: car ils excitent plu- „ tôt à l'impudicité, qu'à la piété & à la vertu. Mais quel remede y appor- „ teroit-on, puiſque les circonſtances & les mœurs d'aujourd'hui ſont telles, „ qu'il faut plutôt tolerer ces choſes que de les abolir, de peur qu'il n'en ar- „ rive pire (34) ". Pour ce qui regarde ces mots (λαλοῦντες ἑαυτοῖς) *Entretenez-vous vous-mêmes de Pſeaumes*, la Gloſſe dit: *Nous mêmes; c'eſt-à-dire ſi vous comprenez, & ſi vous vous rendez propres les choſes que vous dites dans le Pſeaume & dans les Hymnes* (35). Ce ſens peut bien être vrai; car l'Apôtre dit ailleurs: *Celui qui parle une langue inconnue*, NE PARLE PAS AUX HOMMES (36). Philon, au rapport d'Euſebe, dit des Thérapeutes: „ L'un d'eux chante d'une „ manière harmonieuſe, mais modeſte; les autres écoutent dans un profond „ ſilence, & repètent ſeulement les dernieres paroles du Cantique (37). Ainſi, *vous entretenant enſemble par des Pſeaumes* (λαλοῦντες ἑαυτοῖς ψάλμοις) veut dire peut-être, qu'ils chantoient par Antienne, l'un d'eux récitant & chantant le Pſeaume, & les autres le repétant & chantant après lui. Cette manière de chanter étoit en uſage chez les Eſſeniens. On la voit dans Judith. *Elle chanta un Hymne, & tout Iſraël la ſuivoit & chantoit le même Hymne après elle* (38). Les premiers Chrétiens chantoient tous dans les Aſſemblées; comme on le fait encore parmi les Proteſtans. Cela ſe pratiquoit à Conſtantinople, & apparemment au moins dans l'Orient, du tems de St. Chryſoſtome; qui, dans une de ſes Homélies, dit: „ Anciennement tous les Fidèles chan- „ toient enſemble, & pſalmodioient tous dans l'Egliſe. C'eſt auſſi ce que nous „ faiſons à préſent (39) ".

J'ajoute aux Remarques faites là-deſſus dans la Préface ſur l'Epître aux Ephéſiens, N. XV. que la coûtume de chanter par Antienne, que l'on pratiquoit auſſi chez les Thérapeutes, étoit en uſage parmi les Payens, comme on le voit par ce paſſage de Macrobe: „ L'on chantoit auſſi des vers par Stro- „ phe & par Antiſtrophe dans les Hymnes mêmes des Dieux. La Strophe „ marquoit le mouvement droit des aſtres, & l'Antiſtrophe les diverſes retro- „ gra-

(34) „ *Proh dolor! corrupti his temporibus „ adeò regnant in noſtris Eccleſiis fracti & molles „ cantus, ut ſæpè ad quodvis potiùs incitent, „ quàm ad Dei laudem: & ſunt voces, quæ ſo- „ nant minùs graves & honeſtæ, quàm profanæ*". Et à la page ſuivante (p. 70. col. 1.) „ *Can- „ tica ſunt adeò mollia & delicata, ut nihil mi- „ nùs redoleant, quàm gravitatem & honeſtatem „ eccleſiaſticam; ut quæ magis incitent ad impudi- „ citiam, quàm ad pietatem & virtutem. Sed quid „ agas, cùm tales ſint hodie mores, talia tempo- „ ra, ut ea ſint potiùs toleranda quàm tollen- „ da, ne graviora accidant.*

(35) *Nobismet ipſis; id eſt, ſi vos intelligitis, ſi vos ipſos inſtruitis iis quæ dicitis in Pſalmo & Hymnis* &c.

(36) Οὐκ λαλεῖ ἀνθρώποις. 1 Cor. XIV. vſ. 2.

(37) Hiſt. Eccl. Lib. II. Cap. 17. Ἀκροτελευτία. C'eſt, ou des doxologies, ou quelques vers qui ſe repétoient, comme le Pſeaume CXVIII.

(38) Ἐξῆρχεν Ἰουδὶθ τὴν ἐξομολόγησιν ταύτην... καὶ ὑπεφώνει πᾶς ὁ λαὸς τὴν αἴνησιν ταυτήν. Dans les LXX. Chap XV. vſ. 13. Al. XVI. vſ. 1.

(39) Συνήεσαν τὸ παλαίον ἅπαντες, καὶ ἔψαλλον κοινῇ. τοῦτο ποιοῦμεν καὶ νῦν. Homil. XXXVI. in 1. Cor. p. 655.

„ gradations des planettes. C'eſt ces deux mouvemens qui ont donné lieu à „ conſacrer à Dieu le premier Hymne (40) ". Je ſoupçonne cette raiſon de Macrobe d'être trop ſubtile; & j'aurois de la peine à me perſuader, que les deux mouvemens généraux du ciel ayent donné lieu à cette manière de chanter les Hymnes *par Strophe & Antiſtrophe*, comme s'exprime Macrobe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette manière de chanter a été en uſage parmi les Payens, dans le ſervice des Dieux.

℣. 22. *Soûmiſes*] Théodoret l'explique par, *qu'elles craignent leurs Maris* (41).

℣. 24. *En toutes choſes*] *St. Paul ſuppoſe*, dit Théodoret, *que les Maris ſont gens de bien* (42).

℣. 26. *Par* ſa *parole*] *Ce qui ſignifie*, dit encore Théodoret, *au nom du Pere, du Fils & du St. Eſprit* (43).

Ibid. *En la lavant dans l'eau*] Lambert Bos croit, qu'il y a ici une alluſion aux bains que l'on préparoit pour les nouvelles épouſes. „ Le *bain nuptial* (44), le bain qui a purifié l'Egliſe, c'eſt le Sang & l'Eſprit de J. „ Chriſt ". *La Parole*, c'eſt l'Evangile. Clement d'Alexandrie, exhortant les Payens, dit: „ Recevez donc l'eau raiſonnable. Lavez-vous, vous qui étes „ ſouillés. Arroſez-vous des véritables gouttes, & vous nettoyez de toute „ mauvaiſe habitude (45) ". Cette *eau raiſonnable*, ces *gouttes véritables*, dont l'aſperſion purifie, c'eſt la parole de Dieu. Dans un autre endroit, Clement d'Alexandrie s'exprime ainſi: „ La ſcience délie parfaitement bien, ce que l'i„ gnorance avoit mal lié. Avec quelle vîteſſe ces liens ne ſont-ils pas relachés „ par la foi de l'homme & par la grace de Dieu; puiſque les péchés ſont par„ donnés par un ſeul remede du plus habile des Médecins, je veux dire par „ le Bâtême raiſonnable. Alors nous ſommes lavés de tous nos péchés; & in„ continent après nous ne ſommes plus méchans. C'eſt l'effet de la grace de „ l'illumination, par où il arrive que nous n'avons plus les mœurs que nous „ avions avant le Bâtême. Car la connoiſſance qui brille dans l'eſprit, naît „ en même tems que l'illumination; & nous, qui étions auparavant ignorans & „ groſſiers, ſommes incontinent appellés Diſciples (46) ". Cette ancienne Théologie eſt, 1. Le *Bâtême raiſonnable*, c'eſt le Bâtême inſtitué par le *Logos*, ou le *Verbe*. 2. L'inſtruction qui a précedé le Bâtême prépare à la foi, en faiſant connoître ce qu'il faut croire; mais la foi eſt donnée dans le Bâtême, par

(40) *In ipſis quoque Hymnis Deorum, per Stropham & Antiſtropham metra canoris verſibus adbibebantur: ut per Stropham rectus orbis ſtelliferi motus, per Antiſtropham diverſus vagarum regreſſus prædicaretur. Ex quibus duobus motibus, primus in natura Hymnus dicandus Deo ſumpſit exordium.*

(41) Αἰδεῖσθαι τοὺς ἄνδρας. In hunc locum.

(42) Ὡς εὐσεβέσι νομοθετῶν. In hunc locum.

(43) Ἀντὶ τοῦ, εἰς ὄνομα Πατέρος, καὶ Υἱοῦ, καὶ Ἁγίου Πνεύματος. In hunc locum.

(44) Λουτρὸς νυμφίκος Ann. in hunc locum.

(45) Λάβετε οὖν ὕδωρ λογικὸν, λούσασθε οἱ μεμολυσμένοι, περιῤῥαίνετε αὐτοὺς ἀπὸ τῆς συνηθείας ταῖς ἀληθιναῖς σταγόσιν. Admon. ad Gent. p. 62.

(46) Ἃ γὰρ ἡ ἄγνοια συνέδησε κακῶς, ταῦτα διὰ τῆς ἐπιγνώσεως ἀναλύεται καλῶς. τὰ δὲ δεσμὰ ταῦτα, ᾗ τάχος, ἀνίεται. πίστει μὲν ἀνθρωπίνῃ, θεϊκῇ δὲ τῇ χάριτι. ἀφιεμένων τῶν πλημμελημάτων ἑνὶ παιωνίῳ φαρμάκῳ λογικῷ βαπτίσματι. Πάντα μὲν οὖν ἀπολούομεθα τὰ ἁμαρτήματα, οὐκέτι δὲ ἔσμεν παρὰ πόδας κακοί. Μία χάρις αὕτη τοῦ φωτίσματος, τὸ μὴ τὸν αὐτὸν εἶναι τῷ πρὶν ἢ λούσασθαι τὸν τρόπον. ὅτι δὲ ἡ γνῶσις συνανατέλλει τῷ φωτίσματι, περιαστράπτουσα τὸν νοῦν, καὶ εὐθέως ἀκούομεν μαθηταὶ οἱ ἀμαθεῖς. Pædag. Lib. I. Cap. 6. p. 95.

par l'illumination du St. Esprit. 3. Alors l'homme devient Disciple de J. Christ: il est éclairé & soûmis aux ordres du Seigneur. Les liens de l'ignorance & du péché, qui tenoient l'ame captive, sont brisés. „ L'instruction „ conduit à la foi: mais la foi est donnée par le St. Esprit dans le Bâtê- „ me (47)". Le même Clement d'Alexandrie dit dans un autre endroit: „ Le Bâtême étant le signe de la régeneration, est la sortie de la matière par „ la doctrine du Sauveur, laquelle est un courant rapide, qui tournant sans „ cesse, nous entraîne avec lui dans le goufre (48).

℣. 27. *Qu'il l'unit avec lui*] (Παραστήσῃ) Ce mot est employé, pour signifier l'action du pere de l'épouse, qui l'amene à son époux; & celle de l'époux, qui la reçoit, & qui la prend avec lui. Cette Remarque est de Lambert Bos. Voyez si ce terme ne peut pas avoir la même signification dans les Colossiens (49).

Ibid. *Irrepréhensible*] ("Αμωμος) *De jeunes gens bienfaits & sans aucune tâche* (50). *Tâche* regarde l'ornement extérieur; *ride*, les defauts de la personne.

℣. 28. *Comme leur propre corps*] On trouve dans les Livres des Juifs cette sentence: „ Celui qui aime sa femme comme son corps, & qui honore sa fem- „ me comme son propre corps &c. l'Ecriture dit de cet homme-là, que la paix „ sera dans sa maison (51)". Voyez un passage de Job (52).

℣. 29. *L'entretient*] (Θάλπει) Ce mot exprime des soins tendres. Eusebe, parlant du jeune-homme confié par St. Jean à l'Evêque de Smyrne, dit: *Il l'entretint, le garda de près & le soigna tendrement* (53).

℣. 30. *Nous sommes les membres de son corps &c.*] Transsubstantiation. Voilà un texte pour en prouver une. Rien de plus fort; mais rien aussi de plus figuré.

℣. 31. *En une seule chair*] C'est-à-dire *comme une seule chair*. (Εἰς) *en*, est mis pour (ὡς) *comme*. Voyez la Note de Drusius sur ce passage des Macchabées: *En piége* (54); c'est-à-dire *comme un piége*.

℣. 32. *Ce mystère est grand: Or je parle de Jesus-Christ & de son Eglise*] Cela se rapporte, non au mariage en général, ou du moins indirectement & imparfaitement; mais au mariage d'Adam & d'Eve, dans lequel St. Paul trouve une image de l'union de J. Christ avec son Eglise. *Mystère* n'est autre chose qu'une sentence ou une action mystique, une sentence parabolique, qui contient un sens caché; une action mystique, qui en figure & représente une autre.

(47) Ἡ μὲν γὰρ κατήχησις εἰς πίστιν περιάγει: πίστις δὲ ἅμα βαπτίσματι ἁγίῳ παιδεύεται πνεύματι. Ibid.

(48) Τὸ βάπτισμα, ἀναγεννήσεως ὕπαρχον σημεῖον, τῆς ὕλης ἐστὶν ἔκβασις, διὰ τῆς τοῦ σωτῆρος διδασκαλίας, μεγάλου καὶ σφοδροῦ ῥεύματος, ἀεὶ φερομένου, καὶ παραφέροντος ἡμᾶς. In Script. Proph. §. V. p. 990. Edit. Potter. Et ad Tit. III. 5.

(49) Chap. I. vs. 22.

(50) Νεανίσκους, οἷς οὐκ ἐστὶν ἐν αὐτοῖς ΜΩΜΟΣ. Dan. I. vs. 4.

(51) Buxtorf. Lexicon Rabbinic. &c. col. 77.

(52) Chap. V. vs. 24.

(53) Ἔτρεφε, συνεῖχεν, ἜΘΑΛΠΕ. Hist. Eccl. Lib. III. 23. Vid. Clem. Alex. Lib. Quis div. salv. §. 42. p. 959. Edit. Potter. Ex quo Clemente hanc historiam descripsit Eusebius.

(54) Εἰς παγίδα. 1 Macch. I. vs. 38.

autre. Or le mariage d'Adam & d'Eve a été de cette nature. Dieu tire Eve du côté d'Adam, pendant qu'il étoit couché dans un profond ſommeil, & par-là elle eſt une partie de lui-même. C'eſt l'image, la figure de la création de l'Egliſe. Elle ſort, pour ainſi dire, de J. Chriſt crucifié, mort pour elle, & tombant, par l'ordre de Dieu, dans le profond ſommeil de la mort. Voilà ce que St. Paul appelle un *grand myſtère*; & avec raiſon, parce qu'il n'étoit point connu. Au contraire, la crucifixion du Meſſie étoit le *ſcandale des Juifs*. Ils n'avoient garde de s'imaginer, que l'Egliſe dût être formée, vivifiée de la chair & du ſang d'un Meſſie crucifié. L'ignorance du ſtile de l'Ecriture, de la ſignification des termes, & je ne ſçais quelles ſpéculations frivoles ſur le nombre de *ſept*, ont fait mettre le mariage au rang des Sacremens de l'Egliſe Chrétienne. On s'eſt fondé ſur ce paſſage de St. Paul. Mais les Scholaſtiques, qui ſont les auteurs du nombre des ſept Sacremens, & qui y ont mis le mariage, pour rendre ce nombre complet, ont-ils pris garde qu'ils avouent eux-mêmes, que les Sacremens du Bâtême & de l'Euchariſtie ſont les deux principaux? Au lieu que St. Paul dit ici du mariage, que c'eſt le GRAND SACREMENT: éloge qu'il n'a jamais donné, ni au Bâtême, ni à l'Euchariſtie. *Il compare l'union de Chriſt avec l'Egliſe*, dit St. Paulin, *à un grand Sacrement* (55). Voilà le Sacrement: ce n'eſt pas le mariage; c'eſt l'union de J. Chriſt & de ſon Egliſe. Théodoret explique cet endroit de St. Paul de la même manière. Parlant de J. Chriſt, il dit: „ Car après avoir quitté ſon „ Pere céleſte, il s'eſt uni à l'Egliſe. Mais il n'a quitté ſon Pere, qu'à l'égard „ de la nature humaine qu'il a priſe (56).

Cette figure, qui repréſente l'union de l'ame avec Dieu ſous l'idée d'un mariage, n'eſt pas de notre goût: mais elle l'a été des Anciens. Porphyre raconte, dans la Vie de Plotin, qu'il „ avoit récité un Poëme, qu'il appelle *les* „ *Nôces ſacrées* (57); & que quelqu'un qui étoit préſent, trouva que Porphy- „ re *rêvoit* (58), quoiqu'à ſon avis, ſaiſi d'un enthouſiaſme, il eut renfer- „ mé de grands myſtères dans ce Poëme. Mais Plotin reprima le moqueur, „ & dit, que Porphyre avoit montré dans ſon Poëme, qu'il étoit Poëte, „ Philoſophe & Prêtre; qu'il avoit rempli les caractères de ces trois Perſon- „ nages (59).

Au-reſte, la Vulgate, laiſſant le mot Grec *myſtère*, a traduit ordinairement *Sacrement*; comme dans cet endroit, & ailleurs (60). Il eſt certain que les Peres Latins ont dit *Sacrement* pour *myſtère*. On en peut voir les exemples en grand nombre: mais ce n'eſt pas la ſignification propre du mot de *Sacrement*. Ce nom eſt demeuré fort bien aux cérémonies ſacrées de la Religion Chrétienne; parce qu'il ſignifie en effet des cérémonies myſtérieuſes, qui repréſen-

(55) *Quandoquidem hujus fœderis* (matrimonii) *magno Chriſti & Eccleſiæ Sacramento comparat.*

(56) Καὶ γὰρ αὐτὸς τὸν ἄνω πατέρα καταλιπὼν, τῇ ἐκκλησίᾳ συνήφθη. καταλιμπάνειν δὲ ἔδοξε τῷ τῆς ἐνανθρωπήσεως λόγῳ. In hunc locum.

(57) Τὸν ἱερὸν γάμον.

(58) Μαίνεσθαι.

(59) Ἐδείξας ὁμῶς, καὶ τὸν ποιητὴν, καὶ τὸν φιλόσοφον, καὶ τὸν ἱεροφάντα.

(60) I Timoth. III. vſ. 16.

présentent & signifient des choses absentes & cachées aux sens. C'est pour cela que St. Jerôme appelle les cérémonies de la Loi des *Sacremens* : & il en dit lui-même la raison : c'est qu'elles signifioient & représentoient le salut qui est arrivé par J. Christ. „ St. Paul, dit-il, n'avoit pas abandonné les *Sacre-* „ *mens* des Juifs, parce que le salut qui étoit représenté par ces SACREMENS „ étoit arrivé (61) ". Ce qu'il appelle ici SACREMENS, il l'appelle ensuite CÉRÉMONIES (CÆRIMONIAS). St. Augustin, à qui St. Jerôme répond dans cette Lettre, se sert de la même expression de *Sacremens*, quand il parle des *cérémonies* de la Loi. *Les Anciens*, dit-il, *croyoient qu'il falloit nécessairement observer les* Sacremens..... *C'est pourquoi St. Paul a observé ces* Sacremens (62). Il s'agit des cérémonies légales, que St. Paul avoit observées, par complaisance pour les Juifs. Il est vrai que ce Pere appelle, au même endroit, le sacrifice du Sauveur du nom de *Sacrement*; quoique celui-ci n'ait rien de significatif: à moins qu'il n'ait voulu parler du sacrifice de l'Eucharistie: ce qu'il n'explique pas.

℣. 33. *Respectent*] (Φοβῆται) Eusebe dit, que Josephe rapporte, que les Juifs disoient à Hérode: *Jusques ici nous t'avons craint, revéré comme un homme* &c. (63).



CHAPITRE VI.

℣. 2. *C'Est le premier commandement*] La division de la Loi est une matière de dispute; mais au fond peu importante. Il est assez mal-aisé de sçavoir, comment Clement d'Alexandrie l'a partagée. On peut voir là-dessus ce qu'a remarqué Potterus (1). Il faut, comme il le remarque, qu'il y ait quelque confusion dans cet endroit de St. Clement: car il semble mettre ensemble les deux premiers Commandemens, & n'en faire qu'un. Cependant il met celui d'honorer son pere & sa mere pour le V., & pour *le* X. *celui qui défend toute sorte de convoitises* (2). Potter remarque avec raison, que dans tout ce qui regarde la Loi, Clement ne fait presque que copier Philon; lequel a divisé la Loi comme nous; car selon lui, le premier Commandement ordonne le service d'un seul Dieu; le second défend les Idoles &c. (3).

℣. 3.

(61) *Paulus ..... Judæorum Sacramenta non reliquerat ...... quoniam per Dominum Jesum salus ipsa, quæ illis Sacramentis significabatur, advenerat.* Epist. 89 ad August.

(62) *Veteres* SACRAMENTA ...... *ex necessitate esse celebranda ..... Nam si propterea illa* SACRAMENTA *celebravit Paulus* &c. Voyez l'Ep. 87. p. 623.

(63) Ἐφοβηθήμεν. Hist. Eccl. Lib. II. Cap. 10.

(1) In Strom. Lib. VI. p. 682. Ed. Paris. & p. 809. Ed. Potter.

(2) Δέκατος δὲ ἐστὶν ὁ περὶ ἐπιθυμιῶν ἁπάσων λόγος.

(3) Δέκα τοίνυν ὄντα διένειμεν εἰς δύο πεντάδας, ἃς δυσὶ στήλαις ἐχάραξε..... ἡ μὲν οὖν ἀμείνων πεντὰς τοιάδε ἦν, περὶ μοναρχίας, ᾗ μοναρχεῖται ὁ κόσμος. περὶ ξοάνων, καὶ ἀγαλμάτων, καὶ συνόλως ἀφιδρυμάτων χειροκμήτων. &c. De Decal. p. 579. Ed. Col. Allob.

℣. 3. *Afin que vous viviez long-tems fur la terre*] Mais quelquefois les enfans obéïffans meurent dans la jeuneffe. Il y a une belle réponfe à cette objection dans le Livre de la Sapience : „ Si le jufte meurt d'une mort précipi- „ tée, il fe trouve dans le repos. Car ce qui rend la vieilleffe venérable n'eft „ pas la longueur de la vie, ni le nombre des années. Mais la prudence de „ l'homme lui tient lieu de cheveux blancs; & la vie fans tâche eft une heu- „ reufe vieilleffe. Comme le jufte a plû à Dieu, il en a été aimé; & d'entre „ les pécheurs, parmi lefquels il vivoit, Dieu l'a tranfporté au Ciel (4)". On a vanté la penfée d'Alexandre le Grand, rapportée par Quinte Curce. Ses Capitaines le fupplioient de ne pas tant expofer une vie fi précieufe à l'Etat, qu'il avoit penfé perdre, dans fon plus bel âge, à la prife de la Ville des Oxydraques. Il leur répond, que ce n'eft pas le nombre de fes années qui fait fon âge, mais celui de fes victoires. Voyez le paffage (5). Il eft beau; mais il n'eft pas plus beau que celui qu'on vient de rapporter. Au refte, il faut voir auffi la fuite du même endroit de la Sageffe. Cet endroit eft admirable: *Arrivé en peu de tems à la perfection, il a rempli la courfe d'une longue vie* (6). *La vie la plus longue*, dit Senèque, *n'eft pas la plus belle* (7). Et Clement d'Alexandrie: „ Ce n'eft pas de celui qui a vécu plufieurs années, que l'on peut dire „ qu'il a eu une heureufe vieilleffe; mais de celui qui, ayant bien employé le „ tems qu'il a vécu, feroit digne par-là de vivre toûjours (8).

℣. 4. *N'irritez point vos enfans*; *mais élevez-les*] Théodoret expofe *n'irritez point*, par *n'affligez pas* (μὴ λυπεῖν); & fur ces mots *élevez-les*, il dit, que les peres *entretiennent & inftruifent leurs enfans* (9). Cela fait voir que Théodoret a pris les mots de l'Original, pour *l'éducation & l'inftruction.*

℣. 5. *Maîtres felon la chair*] (Κυρίος κατὰ σάρκα) C'eft ainfi qu'Eufebe dit, *une Maîtreffe temporelle* (10). Pour ce qui regarde le mot (τρόμος) *tremblement*, il n'exprime qu'une prompte obéïffance.

Ibid. *Dans la fimplicité de votre cœur*] L'Auteur de l'Eccléfiaftique a dit: *Un ferviteur qui fert fidèlement* (11); dans le même fens que St. Paul dit ici fervir *dans la fimplicité du cœur*, c'eft-à-dire avec une fincere affection. Dans la Sapience: *Cherchez Dieu dans la* SIMPLICITÉ DE VOTRE COEUR (12); c'eft-à-dire, *honorez-le fincerement.*

Ibid. *Comme à Jefus-Chrift*] Théodoret prend cela comme une *confolation.* „ C'eft

(4) Chap. IV. vf. 1-10.

(5) Lib. IX. Cap. 6.

(6) Τελειωθεὶς ἐν ὀλίγῳ, ἐπλήρωσεν χρόνους μακρούς. Ibid. vf. 13.

(7) *Non eft vita major quæ longior.* Apud Grot. in Sap. IV. vf. 13.

(8) Ἐν πολλῷ τῷ βίῳ μακαριστὸς, οὐ διὰ τὸ μακρὸν γενομένος ζῆς, ᾧ γε καὶ διὰ τὸ ζῆσαι, καὶ ὑπῆρξεν ἀξίῳ τοῦ ζῆν ἀεὶ γενέσθαι. Sylburge a remarqué qu'il faut lire : ᾧ γε καὶ διὰ τὸ ζῆσαι, εὖ ὑπῆρξεν ἄξιον τοῦ ζῆν, ἀεὶ γενέσθαι : & il traduit: *Cui etiam, ob vitam rectè actam, vitâ dignum foret femper effe fuperftitem.* In Eclog. ex Scriptur. Prophet. N. 31. p. 998. Edit. Potter.

(9) Καὶ πρὸς τούτους εὐσεβῶς ἐκτρέφειν, καὶ τὰ θεῖα παιδεύειν. In hunc locum.

(10) Σαρκίνη δέσποινα. Hift. Eccl. Lib. V. Cap. I. p. 157. Valois: *Temporalis Domina.*

(11) Οἰκέτην ἐργαζόμενον ἘΝ ἈΛΗΘΕΙΑ. Chap. VII. vf. 20.

(12) ἘΝ ἉΠΛΟΤΗΤΙ ΚΑΡΔΙΑΣ ζητήσατε αὐτὸν (κυρίον) Chap. I. vf. 1.

„ C'eſt J. Chriſt que vous ſervirez, en ſervant de la ſorte; & il aura ſoin de „ vous recompenſer (13).

℣. 9. *Sans employer de menaces*] *Uſez envers eux de bonté, de patience & de douceur,* dit Théodoret (14). Notez ce beau paſſage de l'Eccléſiaſtique: *Ne ſoyez point comme un Lion dans votre maiſon, ni fantaſque, bizarre, ſoupçonneux envers vos eſclaves* (15).

℣. 10. *Fortifiez-vous en notre Seigneur*] *Appuyez ſur la puiſſance de Dieu, rejettez toute crainte,* dit Théodoret (16).

℣. 11. *De toutes les armes*] (Πανοπλίαν) Le terme de l'Original ſignifie *armure peſante.* Il y avoit des ſoldats *armés à la légere:* ici c'eſt *l'armure peſante.* On croit auſſi que ce mot (πανοπλία) veut dire une *armure complette.* Le mot peut ſignifier cela; mais dans l'uſage il ne ſignifie que les *armes.* L'Auteur de l'Eccléſiaſtique, après avoir dit que *le Soleil s'arrêta* à la priere de Joſué; qu'*il tomba ſur ſes ennemis une grêle extrêmement groſſe,* ajoute, *afin que les nations connûſſent quelles étoient les* ARMES (πανοπλίαν) des Iſraëlites (17), & que Joſué *faiſoit la guerre en la préſence du Seigneur* (18), c'eſt-à-dire ſous ſa protection. Voyez auſſi cette expreſſion dans les Macchabées (19).

Ibid. *Reſiſter*] (Στῆναι) C'eſt ainſi que Mr. le Clerc traduit. Ce n'eſt pas aſſez. Ἵσταμαι c'eſt *combattre*; mais combattre tellement, qu'on remporte la victoire. *Quel autre, avant lui,* dit le fils de Syrach A COMBATTU *comme lui? Car il a repouſſé les ennemis du Seigneur* (20). Druſius, dans ſa Verſion & dans ſa Note, dit que le terme de l'Original (ἔστη) ſignifie *combattit*; ce que les Grecs ont appellé combattre avec le bouclier (21). La même obſervation, ſur les ℣. 13. & 14.

Ibid. *Diable*] (Διάβολος) *Calomniateur.* Ce mot ſignifie auſſi *ſéducteur, trompeur, frauduleux.*

Ibid. *Contre les Princes des ténèbres de ce Siécle*] „ Non pas, dit Théodoret, „ qu'ils ayent reçû cette autorité de Dieu; mais parce que ceux qui vivent dans „ la lâcheté, ſe ſont ſoûmis volontairement à leur joug (22).

Ibid. *Qui ſont au Ciel*] „ C'eſt-à-dire il s'agit des dignités du Ciel. Le „ Royaume des Cieux nous eſt propoſé pour prix du combat (23)". C'eſt-là l'idée de Théodoret.

℣. 14.

(13) Ψυχαγωγῶν αὐτοὺς, καὶ διδάσκων ὡς μισθὸς ἀπόκειται τοῖς γνησίως δουλεύουσι. In hunc locum.

(14) Χρηστότητι, φησὶ, καὶ ἡμερότητι κεχρῆσθαι πρὸς αὐτούς. In hunc locum.

(15) Μὴ ἴσθι ὡς λέων ἐν τῷ οἴκῳ σου, καὶ φαντασιοκοπῶν ἐν τοῖς οἰκέταις σου. Chap. IV. vſ. 30.

(16) Πᾶσαν δειλίαν ἀπώσασθε τῇ τοῦ Θεοῦ δυνάμει φρουρούμενοι. In hunc locum.

(17) Ἵνα γνῶσιν ἔθνη πανοπλίαν αὐτῶν, ou αὐτοῦ. Chap. XLVI. vſ. 7.

(18) Ἐναντίον κυρίου. Ibid. *En la préſence du Seigneur,* autrement, *contre le Seigneur*; ce qu'ἐναντιον pourroit bien ſignifier: mais dans les Elleniſtes, il ſe dit pour *en préſence.*

(19) I Macch. XIII. vſ. 29.

(20) Τὶς πρότερον αὐτοῦ οὕτως ἜΣΤΗ. Eccl. XLVI. vſ. 4.

(21) Ἔστη, *ſtetit*, id eſt pugnavit: quod Græci dicunt, παρ' ἀσπίδα στῆναι.

(22) Οὐχ ὡς παρὰ τοῦ Θεοῦ τὴν δὲ τὴν ἀρχὴν δεξαμένους, ἀλλ' ὡς τῶν ῥαθυμίᾳ συζώντων γνώμῃ τὴν δουλείαν ἀσπασαμένων. In hunc locum.

(23) Τουτέστι, περὶ τῶν οὐρανίων ταγμάτων ἡ μάχη, ἆθλον ἡμῖν πρόκειται τῆς παρατάξεως ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν. Ne faudroit-il pas lire πραγμάτων, au-lieu de ταγμάτων? τάγμα, au reſte, c'eſt *une Compagnie, une Cohorte, une Legion, un Corps de troupes,* en général.

℣. 14. *Soyez donc fermes* &c.] Il ſemble qu'il y a là une alluſion à ce que Dieu ordonna aux Iſraëlites célébrant la Pâque, c'eſt d'avoir *les reins trouſſés*, & *leurs ſouliers aux pieds* (24).

℣. 15. *Diſpoſition*] (Ἑτοιμασία) Dans la Lettre de l'Egliſe de Smyrne, au rapport d'Euſebe, „ les Fidèles diſent, qu'ils eſpèrent de célébrer le jour de „ la naiſſance (c'eſt le martyre) de Polycarpe; ſoit en mémoire de ceux qui „ ont combattu glorieuſement, ſoit afin d'inſtruire par-là, & fortifier, *de* „ *diſpoſer & d'encourager*, ceux qui viendront après (25)". Dans le Livre ſuivant de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, Euſebe, rapportant la Lettre des Egliſes de Vienne & de Lyon touchant leurs Martyrs, dit: *Ils ſont toûjours* PRÊTS *& ſouffrent la mort avec joye* (26); & un peu auparavant: *Les premiers Martyrs étoient toûjours* PRÊTS *& diſpoſés* (27). Ceux-ci confeſſent hardiment, & ſans balancer, qu'ils ſont Chrétiens; *mais d'autres n'y ſont pas préparés, ils ſont novices & foibles* (28). Plus bas, parlant du Martyr Attalus, il dit: *Il entra comme un Athlète bien préparé pour le combat* (29), *muni, comme il étoit, d'une bonne conſcience, & parfaitement bien exercé dans la guerre Chrétienne* (30). Ἕτοιμος marque-là un ſoldat ferme, vaillant. La préparation & l'exercice déſignent les qualités qui en ſont l'effet. Clement d'Alexandrie ſe ſert auſſi de ce terme, lorſqu'il dit: *Cette promptitude qu'un exercice antécedent nous procure, ſert beaucoup à voir les choſes qu'il eſt néceſſaire* de ſçavoir (31). Ainſi ce verſet ſignifie: *Ayant pour chauſſure à vos pieds ce courage, cette promptitude, cette allegreſſe, que vous donne l'Evangile de paix.* Voyez ſur Rom. I. ℣. 9.

℣. 16. *Les traits enflâmmés du méchant*] Euſebe l'appelle *le ſecond trait de la puiſſance, ou de la vertu du Diable* (32); mais un trait qui n'étoit en rien *inférieur à Simon le Magicien*, qui en fut le premier (33). Plus bas, le même Euſebe, parlant d'*Apollinaris d'Hiérapolis*, qui écrivit contre Montan, l'appelle *Un* TRAIT *fort & invincible contre les Hérétiques* (34).

℣. 18. *En tout tems*] Cela veut dire proprement, *dans toutes les occaſions*, cette expreſſion (ἐν πάντι καιρῷ) ne veut dire que cela; comme on le voit par un

(24) Voyez Clement d'Alexandrie Strom. Lib. VII. p. 722.

(25) Καὶ εἰς τῶν μελλόντων ἄσκησιν τε καὶ ἙΤΟΙΜΑΣΙΑΝ. Hiſt. Eccl. Lib. IV. Cap. 15. p. 135. de l'Edit. de Valois, qui traduit: *Tum ad poſteros ejuſmodi exemplo erudiendos & confirmandos.*

(26) Ἕτοιμοι καὶ μετὰ χαρᾶς ἤκοντες ἐπὶ τὸν θάνατον. Hiſt. Eccl. Lib. V. Cap. I. fin p. 165. Valois traduit: PROMPTIQUE *& alacres mortem ſubeunt.*

(27) Φανεροὶ καὶ ἕτοιμοι ἐγίνοντο πρωτομάρτυρες. p. 156. Valois: PROMPTI *quidem ac parati erant Protomartyres.*

(28) Καὶ οἱ ἀνέτοιμοι καὶ ἀγύμναστοι, καὶ ἔτι ἀσθενεῖς. p. 162. Valois: *Qui verò* IMPARATI *inexercitati, & adhuc infirmi.*

(29) Ἕτοιμος εἰσῆλθεν ἀγωνιστής. p. 162.

(30) Ἐν τῇ Χριστιανῇ συντάξει. Valois: *Dans la diſcipline Chrétienne.*

(31) Πολλὰ δὲ ἡ ἑτοιμότης, πρὸς τὸ τὰ δέοντα ὁρᾷν, διὰ τῆς προγυμνασίας συμβάλλεται. *Multùm autem confert ea* PROMPTITUDO, *quam prævia exercitatio conciliat, ad videndum ea quæ oportet.* Strom. Lib. I. p. 285.

(32) [Il s'agit de Menandre, diſciple de Simon, & qui enſeigna les mêmes erreurs que lui].

(33) Ὅπλον δεύτερον ...... τῆς διαβολικῆς ἐνεργείας. Hiſt. Eccl. Lib. III. Cap. 26. Valois a traduit: *Diabolicæ pravitatis alterum telum.* Voyez ſa Note.

(34) Ὅπλον ἰσχυρὸν καὶ ἀκαταγώνιστον. Lib. V. Cap. 16.

un paſſage des Macchabées (35). *Veiller*, qui vient dans la ſuite, ne marque que *l'aſſiduité*. Les Apôtres, ni les Fidèles ne prioient pas toûjours; mais quand ils le faiſoient, ils devoient *prier pour les Saints*.

Ibid. *Pour tous les Saints*] Polycarpe, pris pour être martyriſé, pria Dieu, & *pria pour tous ceux avec qui il avoit vécu* (36), grands, petits, nobles, obſcurs, & pour toute l'Egliſe Catholique.

℣. 20. *Je fais la fonction d'Ambaſſadeur*] (Πρεσβεύω) Ce mot ſe met ſimplement pour *annoncer*, *prêcher*. Il y en a pluſieurs exemples dans Euſebe. Parlant de Juſtin Martyr, il dit: *Pour la vérité qu'il avoit prêchée* (37).

Ibid. *Que je dois*] Cette addition eſt de Mr. le Clerc, & de fort mauvais goût. Il ne s'agit pas du *devoir*: St. Paul étoit prêt à le faire; mais du *pouvoir*, qui lui manquoit par le defaut de liberté. Simon a fait la même faute, ici & aux Coloſſiens.

℣. 24. *Sans ſe laiſſer corrompre*] *A tous ceux qui aiment J. Chriſt, & qui gardent ſes Loix ſalutaires*, dit Théodoret (38).

Théodoret témoigne, dans un Lettre à un Anonyme, qui doit être un Evêque, ou quelque choſe de plus, qu'il lui avoit envoyé ſon Commentaire ſur St. Paul, pour l'examiner, & le corriger ſur ſes avis. Il en reçut une réponſe pleine d'approbation & de louanges (39).

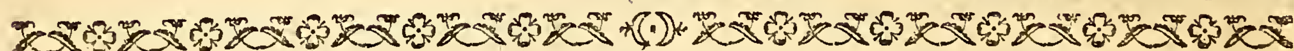
(35) 1 Macch. XII. vſ. 11.
(36) Μνημονεύσας ἁπάντων. Euſebe Hiſt. Eccl. Lib. IV. Cap. 15.
(37) Ὑπὲρ ἧς ἐπρεσβεύεν ἀληθείας. Hiſt. Eccl. Lib. IV. Cap. 16.
(38) Τοῖς περὶ τὸ ἀγαπᾶν, καὶ τοὺς ζωοποιοὺς αὐτοῦ φυλάττουσι νόμους. In hunc locum.
(39) Epiſt. I. & II.

Fin des Remarques ſur l'Epître aux Ephéſiens.





SUR L'EPITRE AUX PHILIPPIENS.



CHAPITRE I.

℣. 7. *OU que je me défende*] Suivant le Grec: *Et dans l'apologie.* Le mot Ἀπολογία signifie quelquefois *rendre raison de sa foi* (1). Muscule a traduit de la sorte dans Eusebe: *Ils rendoient raison de leur foi à tous* (2). Valois ne désapprouve pas cette Version. Je doute pourtant que se soit la meilleure.

℣. 9. *En toute sorte de connoissance*] (Ἐν πάσῃ αἰσθήσει) St. Paul employe souvent ce mot (πᾶς), non pour dire en général *toute sorte*; mais pour désigner la perfection de la chose dont il parle. (Αἴσθησις) *Connoissance*, c'est la raison, le jugement, le *sens* de l'ame, par lequel elle fait le discernement des choses vrayes ou bonnes. Ce mot est employé très-souvent par les Ellenistes, pour désigner la raison & le jugement. Αἴσθησις signifie aussi la *science* de quelque chose que ce soit. Dieu dit à Moïse: *Parle à tous ceux qui sont sages d'entendement, & que j'ai remplis de* L'ESPRIT DE SCIENCE (3). (Il s'agit de faire les vêtemens Sacerdotaux). Αἴσθησις se dit proprement de la *science* qui a pour objet les Méchaniques, ou tout ce qui est objet des sens. A l'égard des *sciences spirituelles* pour ainsi dire, Clement d'Alexandrie se sert d'un autre mot (συναίσθησις): il exprime cette proprieté de l'ame qui lui donne l'invention & le discernement. Cependant αἴσθησις se dit aussi de la *science* la plus spirituelle, & de celle du salut. *Si vous invoquez la Prudence.... vous con-*

(1) 1 Pier. III. vs. 15.
(2) Πᾶσι δὲ ἀπολόγουντο. Lib. V. Cap. 2.
(3) Πνεῦμα αἰσθήσεως. Exod. XXVIII. vs. 3.

connoîtrez LA PIETÉ, *& vous trouverez la* SCIENCE DIVINE (4). C'eſt donc la connoiſſance de Dieu; & plus haut le même Auteur dit: *Pour donner du diſcernement aux ſimples, de la* CONNOISSANCE *& de l'adreſſe aux jeunes gens* (5); il (αἴσθησις) ſignifie ici un *ſens* pur, par lequel on diſtingue ce qui eſt bon de ce qui eſt mauvais. Il répond à un autre mot (αἰσθητήρια), lequel ſe trouve dans l'Epître aux Hébreux (6).

℣. 10. *Différentes*] Ou *contraire*. Voyez ſur Rom. II. ℣. 18. Simon a omis εἰλικρινεῖς.

℣. 12. *Avancement*] (Προκοπὴ) Ce mot eſt employé proprement pour déſigner des *progrès* dans la ſageſſe, dans la vertu. Voyez là-deſſus le petit Livre de Plutarque (7) cité dans la Note de Grotius ſur un paſſage de l'Eccléſiaſtique (8). St. Paul abuſe un peu du mot προσκόπτω, lorſqu'il le prend en mauvaiſe part (9). Au moins il le ſemble.

℣. 15. *Par envie, & par émulation*] Clement Romain, dans ſon Epître aux Corinthiens, dit que St. Pierre & St. Paul ont été martyriſés *à cauſe du zèle & de l'envie* (10). On n'en veut pas exclure l'envie des Payens, ni celle des Juifs, qui ſoulevoient par-tout les Payens contre les Chrétiens; mais ces deux exemples ſeroient bien plus convenables au ſujet que l'Auteur manie, ſi *l'envie* des faux Freres y avoit contribué. *Il y a des gens*, dit Clement d'Alexandrie, *qui paſſant pour ſçavans* (gnoſtiques) *portent plus* D'ENVIE *à leurs Compatriotes qu'aux étrangers* (11). Cette maxime eſt très-vraye. *Gnoſtiques* veut dire ici ſçavans, ſages, parfaits: car St. Clement ne parle pas des Hérétiques. Dans la Note de Mr. le Clerc, *Héſiode* eſt cité mal à propos. Le mot (ἔρις) *contention* d'Héſiode, eſt le combat qui eſt entre les élémens. Voyez les Notes de Græviùs ſur ces endroits (12). Mais on peut citer plus à propos ce paſſage de Clement d'Alexandrie: „ *Si celui qui veut manger du pain du Seigneur* „ *& boire de ſon Calice, doit s'examiner lui-même*, il faut auſſi que celui qui „ veut prendre le ſoin des autres, s'examine lui-même, & qu'il voye ſi ce n'eſt „ pas temérairement, par *envie* ou par *émulation*, qu'il a entrepris d'enſeigner les „ autres? Si c'eſt par un principe de gloire qu'il leur communique ſes lu„ mieres? Si le ſeul ſalaire qu'il a devant les yeux, eſt le ſalut de ceux qui „ l'écoutent, ou le deſſein de plaire à ſes auditeurs (13).

℣. 16.

(4) Νοήσεις θεοσέβειαν, καὶ αἴσθησιν θείαν εὑρήσεις. Prov. II. vſ. 3-5.

(5) Ἵνα δῷ ἀκάκοις πανουργίαν, παιδὶ δὲ νέῳ αἴσθησιν τε καὶ ἔννοιαν. Ibid. Chap. I. vſ. 4.

(6) Chap. V. vſ. 14.

(7) [Ce Livre eſt intitulé Πῶς ἄν τις αἴσθοιτο ἑαυτοῦ προκόπτοντος ἐπ' ἀρετῇ. *Quomodo quis ſuos in virtute paranda ſentire poſſit profectus.* Edit. Francfort. 1620. Tom. II. p. 75.]

(8) Chap. LI. vſ. 22.

(9) 2 Tim. II. vſ. 16. & III. vſ. 13.

(10) Διὰ ζῆλον καὶ φθόνον. Ep. Corinth. Cap. V. p. 148. Patr. Apoſtol.

(11) Εἰσὶ δὲ οἱ λεγόντες εἶναι γνωστικοὶ, τοῖς οἰκείοις ΦΘΟΝΟΥΣΙ μᾶλλον ἢ τοῖς ἐκτὸς. Ecl. ex Script. Proph. §. 28.

(12) In Oper. & Dier. vſ. 11. & ſeqq.

(13) Εἰ μὴ θρασέως καὶ τισιν ἀντιζηλούμενος, ἐπεπήδησεν τῇ διδασκαλίᾳ; εἰ μὴ φιλόδοξος, ἡ κοινωνία τοῦ λόγου; εἰ τοῦτον μόνον καρποῦται τὸν μισθὸν, τὴν σωτηρίαν τῶν ἐπαϊόντων, τό τε μὴ πρὸς χάριν ὁμιλεῖν. Le Traducteur rend ainſi ces derniers mots: *Et quod nihil ad gratiam loquatur.* Πρὸς χάριν, forte *ut beneficia conſequatur*; forte etiam idem eſt ac quod Paulus, ἐν λόγῳ κολακείας, *in verbo adulationis: ut auditoribus placeat.* Strom. Lib. I. p. 271. 272.

℣. 16. *Ceux qui annoncent J. Christ par émulation*] (Οἱ δὲ ἐξ ἐριθείας) Ce sont les Judaïsans, qui vouloient assujettir les Gentils à l'observation de la Loi, & qui étoient les grands adversaires de St. Paul. Ces gens-là, le voyant prisonnier, disoient qu'il l'avoit bien mérité, & qu'il portoit la peine de son faux zèle contre la Loi. Ils ajoutoient *l'affliction à ses liens.* C'étoient-là les persécuteurs de St. Paul (14). *Ceux qui sont contentieux* (15), dont il est parlé dans les Romains, sont ceux qui combattoient totalement l'Evangile. Ici ce sont ceux qui, en reconnoissant J. Christ pour le Messie, vouloient maintenir les observances légales. Ils prêchoient J. Christ; mais d'une manière violente, peut-être un peu séditieuse, faisant du bruit, sous prétexte de zèle & de ferveur. Ces gens-là tâchoient d'irriter l'Empereur contre St. Paul, comme contre le Chef de la Secte; & de l'engager, ou à le resserrer davantage, ou à le faire mourir.

℣. 18. *Par occasion*] (Προφάσει) Ce mot signifie *cause*, *motif.* Elien dit de *Menelaus & d'Ulisse*, qu'*ils amassoient de l'argent*; & qu'*ils n'entreprirent leurs voyages par mer & par terre que par ce* MOTIF (16). Mais ce mot emporte une idée mauvaise. Ainsi je traduirai hardîment, *par de mauvais motifs. Les Satrapes cherchoient quelque* PRÉTEXTE *d'accuser Daniel, quelque* FAUTE *dans sa conduite* (17). *Prophasis* est synonime avec *Paraptoma.* Ils cherchoient quelque faute, quelque crime dans la conduite de Daniel. Cette expression de St. Paul ἐν προφάσει πλεονεξίας (18), emporte assurement *crime d'avarice.* Cela est clair par ces mots de Daniel, où les Satrapes disent: *Nous ne trouverons aucun crime dans Daniel* (19), *si ce n'est par rapport aux ordonnances de son Dieu.* Il (προφάσις) signifie aussi *apparence.* Justin Martyr, parlant des endroits de l'Ecriture qui paroissent contraires, & qui ne le sont pas, *Ils ont*, dit-il, L'APPARENCE (πρόφασιν) *d'être contraires* (20). Philon, dans l'endroit où il s'agit des Juifs, & de la Statuë que Cajus vouloit faire mettre dans leur Temple, dit: *Ils accoururent de toutes parts, des villes & de la campagne,* EN APPARENCE *comme supplians, mais* EN EFFET *pour empêcher l'exécution des ordres* (21).

℣. 21. *La mort m'est avantageuse*] (Καὶ τὸ ἀποθανεῖν κέρδος) Elien a dit de même: *La mort même n'est pas avantageuse aux méchans; parce qu'encore alors ils ne sont point en repos* (22).

Ibid. *En mourant je gagnerai*] Platon dit, dans le *Phédon*: „ Que si l'ame „ n'est pas immortelle, les méchans GAGNEROIENT BEAUCOUP EN „ MOU-

(14) Actes X.
(15) Τοῖς δὲ ἐξ ἐριθείας. Chap. II. vs. 8.
(16) Χρήματα γὰρ ἤθροιζον, καὶ τοῦ περιόδου, καὶ τοῦ περίπλου ταύτην εἶχον τὴν πρόφασιν. Var. Hist. Lib. IV. Cap. 20.
(17) Ἐζήτουν πρόφασιν εὑρεῖν, καὶ πᾶσαν πρόφασιν, καὶ παράπτωμα...... οὐχ εὗρον. Dan. VI. vs. 4.
(18) 1 Thess. II. vs. 5.
(19) Οὐχ εὑρήσομεν κατὰ Δανιὴλ πρόφασιν. Chap. VI. vs. 5.
(20) Ἔχει ὡς ἐναντία οὖσα. Dial. p. 225.
(21) Πανδημεὶ συνταξάμενοι, τῆς πόλεως καὶ τῆς χώρας ὑπεξῆλθον ΠΡΟΦΑΣΙΝ ἱκετεύσοντες, ΤΟ Δ' ΑΛΗΘΕΣ ἐναντία τοῖς προστεταγμένοις ἐργασόμενοι. De Legat. ad Caj. p. m. 1030.
(22) Οὐκ ἦν ἄρα τοῖς κακοῖς οὐδὲ ΤΟ ἈΠΟΘΑΝΕΙΝ ΚΕΡΔΟΣ, ἐπεὶ μηδὲ τότε ἀναπαύονται. Var. Hist. Lib. IV. Cap. 7. La Cr.

„ MOURAAT, puisqu'ils n'auroient rien à souffrir, & qu'ils seroient délivrés „ de leurs vices (23) ". Libanius, parlant des Manichéens, sans les nommer, les recommande à Priscien, Président de la Palestine, & dit d'eux, qu'*ils disciplinent leur ventre, & qu'ils regardent le jour de leur mort comme un* GAIN (24).

℣. 23. *Je suis pressé des deux côtés*] (Συνέχομαι) *Je suis embarassé des deux côtés, je suis empêché* de toutes parts. Voyez sur 2 Cor. V. ℣. 14. Je vois des deux côtés des obstacles qui me retiennent, & qui m'empêchent de me déterminer.

Ibid. *Partir*] (Ἀναλῦσαι) *Pour être avec J. Christ*) (Εἶναι σὺν Χριστῷ) Il semble que ces expressions sont prises des festins. Ce verbe (ἀναλῦσαι) signifie *se lever de table*, & se retirer: l'autre expression (εἶναι μετά τινος) se dit pour *manger chez quelqu'un*. St. Paul se représente comme un homme rassasié de la vie, & qui désire d'aller à J. Christ, d'être à table avec lui. *Samson fit un festin..... & on prit trente Compagnons, qui* FURENT AVEC LUI (25). On a dit en effet, que le Sage quitte la vie & le monde, comme on se retire d'un festin, gai, content, rassasié de jours. Ce verbe (ἀναλῦσαι) signifie encore *s'en retourner*. St. Jerôme témoigne (26), qu'Origene se servoit de cette expression, pour prouver que l'ame est d'une origine céleste, & que la mort n'est qu'un retour de l'ame dans sa patrie. Voyez encore St. Jerôme (27). Il doit avoir traduit ἀναλῦσαι, par *s'en retourner*. *Le tems de mon départ* (28).

℣. 27. *Conduisez-vous*] (Πολιτεύεσθε) C'est *vivre, agir*. Justin Martyr dit: *Ceux qui vivent* (29) *selon la Loi de Moïse*; & plus bas, une *vie réglée selon la Loi* (30).

Ibid. *Combattans par la foi*] (Συναθλοῦντες τῇ πίστει) Eusebe dit dans ce sens, *combattre pour une nouvelle doctrine* (31), la proteger. Ici, *combattre pour la foi*.

℣. 29 Ibid. *Il vous a accordé par grace*] (Ἐχαρίσθη) Je ferai ici une observation, non pour dogmatiser, ni pour défendre ou combattre quelque systême que ce soit sur la grace; mais pour tacher de ramener à une tolérance Chrétienne les Théologiens qui se sont divisés à cause de ces questions. Il est certain que les anciens Peres ont généralement assûré, que la foi est une opération libre de la volonté. Clement d'Alexandrie dit: *La foi est une préconnoissance volontaire* (32). Théodoret l'appelle *un acquiescement libre de l'ame* (33). C'est, selon Clement d'Alexandrie, une très-grande absurdité, que la foi ne soit pas l'effet d'un choix libre, & qu'elle procede de la nécessité qui émane de celui qui

(23) Εἰ μὲν γὰρ ἦν ὁ θάνατος τοῦ παντὸς ἀπαλλαγή, ἕρμαιον ἂν ἦν τοῖς κακοῖς ἀποθανοῦσι, τοῦ τε σώματος ἅμα ἀπηλλάχθαι, καὶ τῆς αὐτῶν κακίας, μετὰ τῆς ψυχῆς. In Edit. Francfort. 1602. p. 80.

(24) Καὶ τὴν γαστέρα κολάζοντες, καὶ ΈΝ ΚΕΡΔΕΙ ποιούμενοι τὴν τῆς τελευτῆς ἡμέραν. Lib. IV. Ep. 140.

(25) Ἦσαν μετ' αὐτοῦ. Juges XIV. vs. 10. 11.

(26) Apol. adv. Ruffin. Lib. I.

(27) Comm. in Eph. I.

(28) Ἀναλύσεως. 2 Tim. IV. vs. 6.

(29) Πολιτευσαμένους. Dial. p. 204.

(30) Ἐννόμος πολιτεία. p. 206.

(31) Συναγωνίζεσθαι τοῖς τῆς καιναφωνίας λόγοις. Hist. Eccl. Lib. V. Cap. 18. Valois lit καινοφωνίας.

(32) Πίστις δὲ πρόληψις ἑκούσιός ἐστι. Strom. Lib. II p. 362.

(33) Ἑκούσιος τῆς ψυχῆς συγκατάθεσις. Lib. Θεραπ. Orac. I. p. 479.

qui peut toutes choſes (34). C'eſt ſelon lui une abſurdité. Il eſt de même abſurde, que la foi ſoit l'effet d'une néceſſité naturelle, qui procede de celui qui peut tout (35). Il ne faut point s'arrêter au mot *naturelle*, qui n'a de rapport qu'à l'Héréſie des Baſilidiens, que St Clement refute. Il conclut donc, en parlant des Catholiques: „ Pour nous, qui avons appris de l'Ecriture, „ que Dieu a donné aux hommes un pouvoir abſolu & libre de choiſir, ou de „ laiſſer &c. (36) ". Mais la grace n'a-t-elle donc aucune part à la foi? J'ai quelquefois penſé, pour tacher d'accorder ces ſentimens, à diſtinguer une *foi* que j'appellerois *naturelle*, parce qu'elle eſt l'effet de la raiſon, appliquée à conſiderer & à peſer les preuves de la Religion. Puiſque nous prétendons établir l'autorité divine des Livres ſacrés, & par conſequent la vérité de ce qu'ils contiennent, & qu'entre ces preuves nous n'alleguons pas une action ſurnaturelle du St. Eſprit, laquelle n'eſt pas entre nos mains, mais ſeulement la force & l'évidence des preuves; il faut bien que nous croyïons, qu'elles doivent porter à l'acquieſcement tout homme qui veut bien ſe prêter à cette évidence. Quand nous établiſſons la vérité de la Religion Chrétienne contre les Libertins, ne-ſommes nous pas perſuadés, que de la conſequence naturelle & néceſſaire de nos prémiſſes naît un aveu que la Religion eſt véritable? Et cet aveu c'eſt la *foi*. Je dirai donc, qu'il y a une *foi naturelle* dans un ſens, laquelle eſt l'effet des preuves de la vérité, ſur un eſprit qui n'eſt ni malicieux ni opiniâtre, mais qui ſe prête à la lumiere qu'on lui préſente. Cette *foi* eſt bien *la puiſſance de Dieu* (37), comme le dit Clement d'Alexandrie, parce qu'*elle eſt la force de la vérité*. Mais il y a une *foi ſurnaturelle*; celle que St. Jean appelle la *victoire du monde*, celle par laquelle l'homme fidèle ſurmonte les plus grandes tentations, & ſacrifie tout à la vérité qu'il connoît, & à l'eſpérance d'une bienheureuſe immortalité. Cette foi-là eſt un don de la grace de Dieu, mais un don accordé aux ames qui ont déja la première foi. Cette diſtinction ſe trouve, au moins en partie, dans Damaſcéne. En voici le paſſage: „ Il y a, dit-il, deux ſortes de foi. *La foi qui eſt de l'ouïe* (Rom. „ X. ℣. 17.); car en entendant les ſaintes Ecritures, nous croyons à la doc- „ trine du St. Eſprit. Et cette foi eſt perfectionnée par les loix de J. Chriſt: „ c'eſt-à-dire par la pratique des bonnes œuvres, par l'exercice de la pieté, „ & par l'obéïſſance aux commandemens de celui qui nous a renouvellés. Or „ celui qui ne croit pas d'une manière conforme à la tradition de l'Egliſe Ca- „ tholique, ou qui a quelque communion avec le Diable, par ſes actions cri- „ minelles, celui-là eſt infidèle. Il y a auſſi une *foi*, qui *eſt une ſubſtance* „ *des choſes qu'on eſpère, & une démonſtration des choſes qu'on ne voit point* „ (Hebr. XI. ℣. 1.); c'eſt une eſpérance certaine & non équivoque, par la- „ quelle nous nous aſſûrons d'obtenir les choſes que Dieu nous a promiſes, & „ que

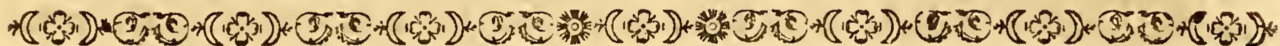
(34) Οὐκ ἔτι οὖν προαιρέσεως καθάρτωμα ἡ πίστις. Ubi ſup. p. 363.

(35) Προηγουμένην ἔχουσα τὴν ἐκ τοῦ τὰ πάντα δυνάτου φυσικὴν ἀνάγκην γενομένην. Ibid.

(36) Ἡμεῖς δὲ, οἱ τὴν αἵρεσιν καὶ φυγὴν δεδόσθαι τοῖς ἀνθρώποις αὐτοκρατορικὴν παρὰ τοῦ κυρίου διὰ τῶν γραφῶν παρειληφότες &c. Ibid.

(37) Ἡ πίστις δύναμις τις τοῦ Θεοῦ ἰσχὺς οὖσα τῆς ἀληθείας. Strom. Lib. II. p. 381.

„ que nous demandons. La première foi eſt un effet de notre volonté; la ſe-
„ conde doit être miſe au rang des dons du St. Eſprit (38).



CHAPITRE II.

℣. 1. *S'Il y a quelque conſolation en J. Chriſt*] (Παράκλησις ἐν Χριστῷ) Παράκλησις, *Priere forte & ardente.* Ainſi: *Nous vous conjurons par J. Chriſt* (1). *Par* ſe met dans les formules de ferment, de priere; quelquefois il y a ΔΙΑ (2). Le ſens eſt donc: *Si des prieres au nom de J. Chriſt méritent d'être écoutées.*

℣. 2. *Etant tous du même ſentiment, ayant la même charité, vous accordant enſemble* &c.] La deſcription que fait St. Paul de l'union qu'il tache d'établir entre les Fidèles, revient à ce que Philon dit avoir été l'objet de Moïſe dans diverſes Loix: c'eſt de mettre entre les Juifs *la conformité des ſentimens, la communication des biens, la concorde, la conformité des mœurs* (3); mais des mœurs douces & temperées; ou, comme a fort bien rendu la *Verſion Françoiſe* (4): *Concorde, compagnie, un même vouloir & courage, convenance & union de mœurs.*

℣. 3. *Ne faites rien par contention, ni par vaine gloire*] L'effet de l'orgueil eſt, de s'eſtimer plus que les autres, & de s'attribuer toutes les qualités excellentes, pendant qu'on attribue aux autres toute ſorte de defauts odieux, ou mépriſables. Voyez dans Philon (5), la deſcription de l'homme orgueilleux & arrogant.

Ibid. *Que chacun croye les autres plus que lui-même*] (Ὑπερέχοντας) Cela ne regarde pas l'excellence des qualités, le mérite perſonnel; mais la ſupériorité, le rang. C'eſt donc s'abaiſſer volontairement ſoi-même, & en uſer avec les autres comme s'ils étoient au-deſſus de nous. *Que chacun ſoit ſoûmis aux puiſſances* SUPÉRIEURES (6). *Soyez ſoûmis...... au Roi, comme* À CELUI QUI EST AU-DESSUS de tous (7). C'eſt le précepte de Notre-Seigneur: *Que celui qui eſt le plus grand, ſoit comme le moindre.* C'eſt contre l'eſprit de domination, contre l'ambition, qui fait déſirer les premières charges, les premiers emplois, & qui détruit infailliblement l'union de l'Egliſe. L'exemple de J. Chriſt,

(38) Ἡ μέντοι πίστις διπλῆ ἐστιν. ἔστι γὰρ πίστις ἐξ ἀκοῆς. ἀκούοντες γὰρ τῶν θείων γραφῶν, πιστεύομεν τῇ διδασκαλίᾳ τοῦ ἁγίου πνεύματος. αὕτη δὲ τελειοῦται πᾶσι τοῖς νομοθετηθεῖσιν ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ, ἔργῳ πιστεύουσα, εὐσεβοῦσα, καὶ τὰς ἐντολὰς πράττουσα τοῦ ἀνακαινίσαντος ἡμᾶς. ὁ γὰρ μὴ κατὰ τὴν παράδοσιν τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας πιστεύων, ἢ κοινωνῶν διὰ τῶν ἀτόπων ἔργων τῷ διαβόλῳ, ἄπιστός ἐστιν. Ἔστι δὲ πάλιν πίστις ἐλπιζομένων ὑπόστασις πραγμάτων ἔλεγχος οὐ βλεπομένων, ἢ ἀδίστακτος καὶ ἀδιάκριτος ἐλπὶς τῶν τε ὑπὸ Θεοῦ ἡμῖν ἐπηγγελμένων, καὶ τῆς τῶν αἰτήσεων ἡμῶν ἐπιτυχίας. ἡ μὲν οὖν πρώτη, τῆς ἡμετέρας γνώμης ἐστὶ, ἡ δὲ δευτέρα, τῶν χαρισμάτων τοῦ πνεύματος. De Fid. orth. Lib. IV. Cap. 10. Edit. P. le Quien p. 263.

(1) Παρακαλοῦμεν ἐν κυρίῳ. 1 Theſſ. IV. vſ. 1.

(2) Voyez Rom. XII. vſ. 1. 1 Corinth. I. vſ. 10.

(3) Ὁμόνοιαν, κοινωνίαν, ὁμοφροσύνην, κρᾶσιν ἠθῶν. De Charit. p. 707. L'Interprête Latin: *Concordia, ſocietas, conſenſuſque morum.*

(4) Tom. I. p. 446.

(5) De Charit. p. 714.

(6) Ἐξουσίαις ὑπερεχούσαις. Rom. XIII. vſ. 1.

(7) Εἴτε βασιλεῖ, ὡς ὑπερέχοντι. 1 Pierre II. vſ. 13.

Chriſt, qui eſt allegué, fait voir qu'il s'agit de cela. *Il s'eſt abaiſſé lui-même, & a pris la forme d'un ſerviteur.* Voyez Rom. XII. ℣. 16.

℣. 5. *Ayant de vous les mêmes ſentimens que J. Chriſt a eu de lui*] C'eſt ainſi que Mr. le Clerc traduit. Fort mal, ce me ſemble, à tous égards. Ce verbe (φρονεῖν), quand il eſt mis abſolument, exprime la diſpoſition de l'eſprit, les ſentimens du cœur. *Soyez entre vous dans la même diſpoſition d'eſprit où a été J. Chriſt.* C'eſt le vrai ſens, & il eſt conforme au Grec. Elien, dans ſes *diverſes Hiſtoires*, ayant *déſapprouvé le mot de Lyſandre*, qu'*il faloit tromper les hommes par des ſermens, comme l'on amuſe les enfans par des jouëts*, ajoute: *On verra mes ſentimens, ou la diſpoſition de mon eſprit, en ce que je déſapprouve tout-à-fait le mot de Lyſandre* (8). Le même Auteur appelle *l'eſprit*, *le cœur*, *les ſentimens d'un Lacédémonien* (9). *Nannius*, dans la Verſion des Oeuvres de St. Athanaſe, a fort bien rendu les paroles de St. Paul, par *Ayez la même moderation d'eſprit* (10).

℣. 6. *Etant en forme de Dieu*] (11). Les Traducteurs de Port-Royal diſent, *la forme & la nature*, ſans mettre *nature* en Italique. Cela eſt non ſeulement hardi, mais infidèle. Rien ne convient mieux à cet endroit, que ce que dit St. Jean, lorſque Jeſus lava les pieds à ſes Diſciples (12). On y voit J. Chriſt *en forme de Dieu. Sçachant*, dit l'Evangeliſte, *que Dieu lui avoit donné toutes choſes entre les mains*; (Voilà *la forme de Dieu*:) *il quitta ſa robe* (c'eſt le manteau) & ne garda que la tunique; *verſa de l'eau dans un baſſin*; *prit un linge, & le mit autour de lui*; puis *il ſe mit à laver les pieds de ſes Diſciples*; (voilà *la forme d'Eſclave*:) Jeſus en fait les fonctions. Voilà le Commentaire du paſſage de St. Paul. Conférez auſſi ce que dit J. Chriſt: *Philippe, quiconque m'a vû, a vû le Pere* (13); & ce que dit St. Jean: *Nous avons contemplé ſa gloire, mais comme la gloire de l'unique iſſû du Pere* &c. (14). *Forme* (μόρφη) eſt ſynonyme à (εἶδος, & à εἰκών) *image, figure*. St. Athanaſe employe ces termes indifféremment quand il dit: „ Mais cette *Image* eſt ſubſtantielle, & le Fils eſt l'*Image* du Pere, parce que la divinité du Pere eſt en lui. Car, dit St. Athanaſe, „ on trouve dans l'Image du Roi ſa FIGURE & ſa FORME, & cette Figure „ de l'Image eſt la même que celle du Roi (15). Et dans la ſuite: Celui qui „ adore

(8) Ἐγὼ δὲ ὡς φρονῶ, δῆλον ἐξ ὧν μὴ τὸ λεχθὲν ἀρέσκει με. Lib. VII. Cap. 12.

(9) Φρόνημα Λακωνικόν. Ibid. Lib. XIV. Cap. 29.

(10) *Ea modeſtia animi ſit in vobis.* Contr. Arrian. Diſp. II. p. 166.

(11) [En 1719. Mr. Dartis, dans un Libelle plein de fiel, intitulé *Lettre Paſtorale du plus ancien & du plus légitime Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Berlin à ſon Troupeau. Amſt.* 1719. réleva entre autres, (p. 17.) cet endroit de la Verſion de Mr. de Beauſobre, & critiqua malicieuſement la Remarque qui y apartient. Mr. de Beauſobre répondit à tout ce qui le regardoit dans cette production amère du faux zèle de Mr. Dartis: & repliqua, mais en peu de mots, à ſes Remarques ſur Philip. II. vſ. 6. dont il s'agit ici. Il ſemble que Mr. de Beauſobre ait eu en vûë, dans cette longue Remarque, de refuter plus amplement Mr. Dartis: & je ne doute pas que ce ne ſoit ſur lui que tombe particulierement la concluſion de la Remarque de notre Auteur ſur le mot de *Forme.*]

(12) Chap. XIII. vſ. 3. & ſuivans.

(13) Jean XIV. vſ. 9.

(14) Chap. I. vſ. 14.

(15) Ἐν γὰρ τῇ εἰκόνι τοῦ βασιλέως τὸ εἶδος καὶ ἡ μόρφη ἐστὶ, καὶ ἐν τῷ βασιλεῖ δὲ τὸ ἐν τῇ εἰκόνι εἶδος. Contr. Arrian. Orat. IV. p. m. 255.

„ adore L'IMAGE du Roi, adore le Roi en elle, parce que L'IMAGE eſt la „ FORME & la repréſentation du Roi (16). Le Fils étant donc l'Image du „ Pere, il faut néceſſairement concevoir, que la *Divinité* & la *proprieté* du Pere „ conſtitue l'eſſence du Fils (17) "; & c'eſt-là ce que dit St. Paul: *Lequel étant en forme de Dieu.* Voilà le raiſonnement (18); Le Fils eſt L'IMAGE, LA FORME, L'EFFIGIE du Pere: mais il l'eſt, parce qu'ayant la *Divinité* (la *proprieté* eſt de trop) il en eſt une reſſemblance extérieure, mais une reſſemblance eſſentielle (19). (Μόρφη) *Forme*, c'eſt *l'extérieur. Dieu me donna grace & FORME devant Emenaſſar* (20).

L'Auteur des *Clementines* introduit Simon, diſant à St. Pierre: *Croyez-vous ſincerement que la* FORME *de l'Homme a été faite à l'imitation de la* FORME DE DIEU (21)? St. Pierre répond qu'*oui certainement.* Puis il ajoute, que *la* FORME, *c'eſt-à-dire l'Image de Dieu, eſt diſparue dans l'homme par le péché* (22). Ce qu'il appelle FORME (μόρφη), il l'appelle au même endroit *la figure* (εἴδεα). Dans l'Homélie ſuivante, Simon parlant de St. Pierre, dit qu'*il introduit un Dieu d'une* FORME *juſte & terrible* (23); & dans la ſuite: *St. Pierre donne à Dieu une* FORME *terrible* (24). Après cela Simon, argumentant contre St. Pierre, lui dit: *Dieu a-t-il donc une* FORME? *Que s'il en a une, elle conſiſte dans la* FIGURE; *que ſi elle conſiſte dans la* FIGURE, *comment n'eſt-il pas borné* (25)? Voyez encore ce qui ſuit, où il eſt parlé fort ſouvent de la *Forme de Dieu.* L'Auteur étoit *Antropomorphite.* Par-tout (σχήμα & μόρφη) *Figure* & *Forme* ſont la même choſe. Cet Auteur donne à Dieu une *Forme* extérieure très-brillante, très-lumineuſe, afin de donner aux bienheureux la ſatisfaction infinie de le voir. Mais s'il lui donne des membres pareils à ceux des hommes, il ne les lui donne pas par néceſſité, diſant qu'il n'a point des yeux pour voir &c. *Méliton* de Sardes étoit Antropomorphite.

Juſtin Martyr, parlant de la Vertu & de la Volupté qui ſe préſenterent à *Hercule*, dit qu'*elles lui apparurent ſous la* FORME *de femmes*, (26). Dans un autre endroit, parlant du Fils de Dieu, ou du Verbe, qui apparoît à Joſué *ſous la* FORME *d'homme* (27), cela ne ſignifie pas que le Fils de Dieu prit la *nature humaine*; mais il faut l'entendre comme ce que dit St. Marc, que *J. Chriſt*, après ſa réſurrection, *apparut à deux* de ſes Diſciples, *ſous une autre* FOR-

(16) Ὁ γοῦν προσκυνῶν τὴν εἰκόνα, ἐν αὐτῇ προσκυνεῖ τὸν βασιλέα: ἡ γὰρ ἐκείνου μόρφη καὶ εἶδος ἐστὶν ἡ εἰκών. Ibid.

(17) Ἡ θεότης καὶ ἰδιότης τοῦ πατρὸς τὸ εἶναι τοῦ υἱοῦ ἐστί. Ibid.

(18) 2 Cor. IV. vſ. 4.

(19) Voyez Grotius ſur Matth. XVII. vſ. 3. apud. Valæum.

(20) Χάριν καὶ μορφὴν. Tobie I. vſ. 13.

(21) Ὅτι ἡ ἀνθρώπου μόρφη πρὸς τὴν ἐκείνου (Θεοῦ) μορφὴν διατετυπώται. Hom. XVI. 19.

(22) Θεοῦ δικαίου ἐστὶν μόρφη. ἔπαν οὖν ἀδικεῖν ἄρξηται ἡ ἐν αὐτῷ εἰδέα φεύγει. Ibid.

(23) Θεὸν ἐν μορφῇ εἰσηγουμένος, καὶ ἀκρῶς δικαίον. Hom. XVII. §. 3.

(24) Θεοῦ ἀντιφόβερον εἰσφέρετο μορφὴν. Ibid.

(25) Μορφὴν δὲ ἔχει Θεὸς; εἰ δὲ ἔχῃ, ἐν σχήματί ἐστιν. ἐν σχήματι δὲ ὤν, πῶς οὐ περιόριστος ἐστιν; Ibid.

(26) Ἐν γυναικῶν μορφαῖς φαινομένας. Apol, I. p. m. 38.

(27) Ἐν ἀνθρώπου μορφῇ φανέντα. Dial. p. m, 227.

FORME (28). Quelques pages après, Juſtin dit, que *Jupiter entra chez Danaé ſous la* FORME *de l'Or* (29); & dans ſon *Apologie des Chrétiens*, il s'exprime ainſi ſur les *Idoles*: „ Nous ne donnons point le titre de Dieux à ceux „ qu'ils honorent par quantité de victimes, & par des couronnes de fleurs, „ après leur avoir donné une FORME HUMAINE (30), & les avoir placés „ dans les Temples. Car nous reconnoiſſons que ce ſont des choſes mor- „ tes, ſans ame, *& qui n'ont pas la* FORME DE DIEU (31) ". Ici la *Forme* pourroit ſignifier la *Nature* même. Cependant on oſe dire, que ce n'eſt pas la penſée de l'Auteur, qui n'employe nulle part, que je ſçache, ce terme dans ce ſens-là, & qui d'ailleurs vient de dire des *Idoles*, qu'on leur donne la FORME HUMAINE: ce qui ne peut ſignifier que la reſſemblance. Juſtin Martyr continue ainſi: „ Car nous ne croyons pas que Dieu ait une telle „ FORME (32), laquelle ils repréſentent, diſent-ils, dans la vûë de l'hono- „ rer. Nous croyons au contraire, que ces ſimulacres portent les NOMS *&* „ *les* FIGURES (33) des mauvais Démons ". On voit-là que (σχῆμα & μόρφη) *figure* & *forme* ſont préciſément la même choſe: & ce ſont les termes que St. Paul a employés dans cet endroit. Juſtin ajoute: „ Car qu'eſt-il be- „ ſoin de vous dire ce que vous ſçavez vous-mêmes? C'eſt que vous donnez „ le nom de Dieu à une matière que l'Artiſan a maniée, travaillée, polie, „ & dont il n'a fait que changer la FIGURE, & lui donner une autre FOR- „ ME (34) ". (Encore une fois (σχῆμα & μόρφη) *figure* & *forme* pour dire la même choſe.) Puis parlant de la Divinité même, Juſtin dit, que *Dieu a une gloire, une ſplendeur & une* FORME *inexprimable* (35). Ici la *Forme* n'eſt pas la *Nature*, mais je ne ſçais quelle *gloire* extérieure. Il rapporte plus bas, que le Fils de Dieu apparut à Moïſe *ſous la* FORME *& la* FIGURE *du feu* (36); & dans un autre Livre, parlant des diverſes *Formes* ſous leſquelles le Fils de Dieu eſt apparu aux Patriarches: *Il apparoît*, dit-il, *ſous quelques* FORMES *qu'il plaît au Pere* (37).

St. Irenée rapporte, que les Baſilidiens diſoient, que J. Chriſt n'avoit pas ſouffert, qu'*il avoit transformé Simon le Cyrenien en ſon* IMAGE (38). Qu'*il avoit pris la* FORME *de Simon* (39), dit St. Epiphane après St. Irenée.

Euſebe, parlant du Martyr *Sanctus*, après avoir dit que ſon corps n'étoit qu'une

(28) Ἐφανερώθη ἐν ἑτέρᾳ μορφῇ. Chap. XVI. vſ. 12.

(29) Ἐν χρυσοῦ μορφῇ ῥεύσαντος ἐπ' αὐτήν. Dial. p. 226.

(30) Ἄνθρωποι (alii ἀνθρώπους) μορφώσαντες. Apol. II. p. m. 44. Il y a ici quelque diverſité de leçon. On a ſuivi celle qui a paru la plus juſte..

(31) Καὶ Θεοῦ μορφὴν μὴ ἐχόντα.

(32) Τοιαύτην τὸν Θεὸν ἔχειν μορφήν. L'Interprête: *Speciem*.

(33) Ὀνόματα καὶ σχήματα.

(34) Διὰ τέχνης τὸ σχῆμα μόνον ἀλλάξαντες, καὶ μορφοποιήσαντες. Ibid.

(35) Ἄῤῥητον δόξαν καὶ μορφὴν ἔχων. Ibid. L'Interprête: *Claritatem*.

(36) Διὰ τοῦ πυρὸς μορφῆς καὶ εἰκόνος. Apol. II. p. 75.

(37) Ἐπειδὴ, ἐν μορφαῖς τοιαύταις σχηματιζόμενος φαίνεται, ὥσπερ βούλεται ὁ πατήρ. Dial. p. 280.

(38) *Jeſum Simonis accepiſſe formam.* Lib. I. Cap. 23.

(39) Μεταμεμόρφωκεν εἰς τὸ ἑαυτοῦ εἶδος.

qu'une playe, qu'il étoit tout dechiré, ajoute, enſorte *qu'il n'avoit plus la* FORME HUMAINE (40).

Clement d'Alexandrie, parlant *de la véritable beauté*, „ L'homme, dit-„ il, en qui la raiſon réſide, ne change, ni ne varie; il a la FORME de la „ raiſon; il devient ſemblable à Dieu; il ne paroît pas ſeulement beau, mais „ il l'eſt effectivement (41) ”. (Voyez ſur 1 Corinth. VII. ℣. 3. un paſſage de Théodoret, où il diſtingue la *Forme* de la *Figure.*) Clement continue ainſi: „ C'eſt-là la véritable beauté, cet homme eſt Dieu, & ce Dieu de-„ vient homme, parce que Dieu le veut. Héraclite a donc eu raiſon de di-„ re: Des Hommes-Dieux, & des Dieux-Hommes (42) ”. Ailleurs le même Clement dit: *Les Poëtes ont appellé les hommes d'un mérite ſublime, Gens qui ont la Forme de Dieu; Dieux égaux à Dieu; & ſemblables à Dieu* (43). Ajoutons ici un endroit d'un Fragment de Clement d'Alexandrie, qui n'eſt point traduit dans l'Edition d'Oxford, mais dont voici le ſens: „ Dieu a gravé, comme dans „ un grand ſceau, ſa FORME lumineuſe & brillante dans l'homme, qu'il a „ fait à ſa reſſemblance, afin qu'il fût le Prince de toutes choſes, qu'il domi-„ nât ſur tout, & que tout le ſervît. L'homme eſt appellé l'*Image* de Dieu, „ & l'*Image* viſible de Dieu inviſible (44). L'Auteur ajoute, que c'eſt en „ vertu de cela, que tout ce qui ſe fait à l'homme, ſoit bien, ſoit mal, ſe „ rapporte à Dieu, & eſt cenſé lui être fait à lui-même; & à cauſe de cela, „ il punira ſelon leur mérite, quiconque offenſera l'homme: *Car il venge ſa* „ *propre* FORME (45).

[Philon a auſſi employé fort ſouvent ce terme (μορφή). En voici pluſieurs exemples:] *Dieu n'avoit pas encore diſtingué les deux Sexes, & donné à chacun ſa* FORME (46). Enſuite, parlant de la Création de l'homme: *Dieu prit de la poudre, & lui donna la* FORME *humaine* (47). Puis Adam voyant Eve d'*une* FIGURE *ſi reſſemblante, & d'une* FORME *ſi ſemblable à la ſienne* (48), *il ſe rejouit beaucoup.* Dans la *Vie de Moïſe,* Philon dit de ce célèbre Légiſlateur: *Il avoit*

(40) Καὶ ἀποβεβληκὸς τὴν ἀνθρώπειον ἔξωθεν μορφήν. Hiſt. Eccl. Lib. V. Cap. I.

(41) Ὁ δὲ ἄνθρωπος ἐκεῖνος, ᾧ σύνοικος ὁ λόγος, οὐ ποικίλλεται, οὐ πλάττεται. μορφὴν ἔχει τὴν τοῦ λόγου. ἐξομοιοῦται τῷ Θεῷ. καλὸς ἐστὶν, οὐ καλλωπίζεται. L'Interprête: *Non ut pulcher videatur ſe exornat.* Je traduis: *Pulcher eſt, non verò tantùm pulcher apparet.* Pædag. Lib. III. Cap. I. p. 215.

(42) Κάλλος ἐστὶ τὸ ἀληθινόν. καὶ γὰρ ὁ Θεός ἐστιν. Θεὸς δὲ ἐκεῖνος ὁ ἄνθρωπος γίνεται, ὅτι βούλεται ὁ Θεός. ὀρθῶς ἄρα εἶπεν Ἡράκλειτος, Ἄνθρωποι Θεοὶ, Θεοὶ ἄνθρωποι. Ibid.

(43) Ἐμοὶ δὲ καὶ οἱ ποιηταὶ τοὺς ἐκλεκτοὺς παρὰ σφίσι θεοειδέας προσαγορεύειν δοκοῦσι, καὶ δίους, καὶ ἀντιθέους..... καὶ θεοεικέλους. Idem. Strom. Lib. IV. fin. p. 543. Θεοειδέας, id eſt *Deiformes*; δίους, id eſt *Deos*; ἀντιθέους hoc eſt *Deo æquales*....; & θεοεικέλους, id eſt *Deo ſimiles.* C'eſt ainſi que traduit *Sylburge.*

(44) Τῇ ἑαυτοῦ φωτοειδεῖ ΜΟΡΦΗ, ὡς ἐν σφραγίδι μεγίστῃ, τὸν ἐν ὁμοιώματι ἄνθρωπον ἐνετυπώσατο πῶς ἂν πάντων ἄρχῃ, καὶ κυριεύει, καὶ πάντα αὐτῷ δουλευεῖ. διέκρινε ὁ Θεὸς εἶναι τὸ πᾶν αὐτὸν, καὶ τὴν ἑαυτοῦ ΕΙΚΟΝΑ τὸν ἄνθρωπον, οὗτος ἈΟΡΑΤΟΣ, ἡ δὲ αὐτοῦ εἰκὼν ὁ ἄνθρωπος ὁρατός. Edit. Oxon. Tom. II. p. 1022.

(45) Τὴν γὰρ ἑαυτοῦ μορφὴν ἐκδίκει. Ibid.

(46) Μήπω τῶν ἐν μέρει μόρφην λαβόντων. *Nondum ſua cuique Forma contigerat.* De Mund. opific. p. 16.

(47) Μορφὴν ἀνθρωπινὴν ἐξ αὐτοῦ διαπλάσαντος. Ibid. p. 31.

(48) Ἀδελφὸν εἶδος, καὶ συγγενῆ μορφήν. *Germanam ſpeciem, & cognatam formam.* Ibid p. 35.

avoit parlé comme un homme inſpiré, & TRANSFORMÉ *en Prophete* (49). Plus loin il dit, que les Iſraëlites, dans le deſert, *ſe fabriquerent un Dieu ſous la* FORME *de Taureau* (50). En parlant de la vertu que Dieu a communiquée à l'ame, il dit, qu'*elle eſt l'Image*, & *comme la* FORME *de la vertu céleſte*, *qui eſt l'archetype*, *ou l'original* (51). Il appelle ainſi la Sageſſe, ou le *Verbe* (*Logos*), qu'il regarde comme l'*original*. Dans l'*Ambaſſade à Cajus*, Philon rapporte, que Caligula prenoit, tantôt la maſſuë & la peau de lion d'*Hercule*, pour ſe transformer en *Hercule*; tantôt il prenoit les marques de *Caſtor & de Pollux*, celles de *Bacchus* & d'*Apollon*, *transformant ainſi*, *de tems en tems*, *un même corps en diverſes* FORMES ou FIGURES (52). Plus bas il rapporte, que *Caligula s'empara des Oratoires des Juifs à Alexandrie*, & *les remplit tous de Statuës qui repréſentoient ſa propre* FIGURE (53).

Porphyre, dans la Vie de Plotin, dit, que Plotin faiſant tous ſes efforts pour s'élever de la penſée juſqu'au *premier Dieu* (54), „ ce Dieu lui apparut tout- „ à-coup, n'ayant ni FORME, ni FIGURE, mais étant placé au-deſſus de „ tout entendement & de toute intelligence (55) ". Julien, parlant des *Dieux* & des *Démons*, dit qu'*on leur a donné des* FIGURES & *des* FORMES *humaines* (56), *parce que leur nature ne tombe pas ſous les ſens.*

St. Ambroiſe, dans ſes Commentaires, ou le Diacre Hilaire, à qui on les attribue, explique le verſet de St. Paul dont il s'agit, de la manière ſuivante (57): „ Il eſt parlé-là de J. Chriſt, non avant ſon Incarnation, mais de- „ puis, & dans l'état de ſon Incarnation. L'Apôtre dit: *Ayez un même ſenti-* „ *ment en vous*, *qui a été en J. C.*; c'eſt-à-dire J. C. Dieu & homme. *Lequel* „ *étant en forme de Dieu*; vivant parmi les hommes, paroiſſoit être Dieu, & par „ ſes diſcours, & par ſes œuvres (58) ". Il n'eſt pas net ſur le ſens de *Forme de Dieu.* Cependant ces mots que je cite, ne font pas voir que ce ſoit la nature divine; au contraire. L'Auteur continue: „ *Il n'a point reputé rapine* „ *d'être égal à Dieu.* Car ſçachant qu'il étoit en *forme de Dieu*; *il ne s'attribuoit* „ *pas une choſe qui ne lui apartenoit pas* quand il diſoit: *Le Pere & moi ſommes un.* „ C'eſt donc avec raiſon qu'il s'eſt égalé à Dieu; car celui-là ſeulement eſt cen- „ ſé

(49) *Λέγων ἅμα ἐνθουσίᾳ μεταμορφούμενος εἰς προφήτην.* De Vit. Moſ. Lib. I. p. 628.

(50) *Χειροποίητον κατασκευάσαντες ταυρόμορφον θεὸν.* Ibid. Lib. III. p. 678.

(51) *Μίμημα, ὡς μορφὴν τῆς οὐρανίου καὶ ἀρχετύπου.* De Allegor. Lib. I. p. 48.

(52) *Ἑνὸς σώματος οὐσίαν μετασχηματίζων, καὶ μεταχαράττων εἰς πολυτρόπους μορφάς.* pag. 1003.

(53) *Προσευχὰς ἀπὸ τῶν κατ' Ἀλεξάνδρειαν ἀρξάμενος σφετερίζεται, καταπλήσας εἰκόνων, καὶ ἀνδριάντων τῆς ἰδίας μορφῆς.* Ibid. p. 1040.

(54) *Εἰς τὸν πρῶτον καὶ ἐπέκεινα Θεόν.*

(55) *Ἐφάνη ἐκεῖνος ὁ μήτε μορφὴν, μήτε τινὰ ἰδέαν ἔχων, ὑπὲρ δὲ νοῦν, καὶ πᾶν τὸ νοητὸν ἱδρυμένος.* Ibid.

(56) *Σχήματα περιτιθέντας ἀνθρώπινα, καὶ μορφὰς τοιαύτας.* Orat. II. p. 82. Edit. Spanh.

(57) Voyez *Eraſme* Apol. adv. Novas Annot. Tom. IX. p. 227. & dans ſes Notes ſur le Nouv. Teſtament. Voyez auſſi *Zanchius* ſur cet endroit.

(58) *Apoſtolus de Dei Filio, cùm incarnatus homo factus eſt, tractat, dicens*, Hoc ſentite in vobis, quod & in Chriſto Jeſu; *id eſt Deo & Homine.* Qui, cùm in FORMA Dei eſſet, *inter homines utique converſatus*, *verbis & operibus apparebat eſſe Deus.*

„ ſé faire un vol, qui ſe fait égal à une perſonne dont il eſt inférieur. *Il s'eſt* „ *anéanti lui-même* (59); c'eſt-à-dire il n'a pas fait uſage de ſa puiſſance, afin „ qu'étant ainſi humilié, il parût affoibli par cette inaction vertueuſe. *Prenant* „ *la forme de ſerviteur;* lorſqu'il fut ſaiſi, lié, battu de verges, & qu'*il ſe rendit* „ *obéiſſant à ſon Pere*, à qui il ſçavoit bien qu'il étoit égal, *juſqu'à la mort de la* „ *Croix*..... Car il ne me ſemble pas, comme à quelques-uns, qu'il ait pris „ la forme de ſerviteur dans ſa naiſſance. En naiſſant il étoit le Fils de Dieu, „ alors il étoit en forme de Dieu; parce que paroiſſant être un homme, il fai- „ ſoit les œuvres de Dieu, & celui que l'on regardoit comme un homme, pa- „ roiſſoit être Dieu dans ſes actions..... Car qu'eſt-ce que la forme de Dieu, „ ſi-non la preuve qu'il donnoit en reſſuſcitant les morts, qu'il étoit „ Dieu (60).

Homere faiſant parler *Ulyſſe* à *Euryalus*; „ Il y a des hommes, lui dit-il, „ dont L'EXTÉRIEUR ne promet rien: ils ſont à cet égard fort inférieurs „ à d'autres (61); mais Dieu les a ornés d'une GRACE DIVINE dans leurs „ diſcours ". Et après avoir parlé de ſa modeſtie, & de l'admiration qu'on a pour lui: *Lorſqu'il marche par la ville, on le regarde* COMME UN DIEU (62). Puis oppoſant des gens d'une mine haute & majeſtueuſe, mais qui n'ont, ni l'éloquence, ni la modeſtie: *Ils ſont* SEMBLABLES AUX DIEUX *par leur* MINE, *mais la grace dans le diſcours ne leur a pas été donnée* (63).

Euripide fait dire à Bacchus: *Je laiſſe ma divinité pour prendre une* FORME *humaine* (64). Et plus bas: *Prenant la* FIGURE *d'un mortel, je change ma* FORME *en celle d'un homme* (65).

Vir-

(59) Voyez St. Chryſoſtome Hom. VI. ſur Philipp. p. m. 1240. & Hom. VII. p. 1248.

(60) Hic ergo non rapinam arbitratus eſt eſſe ſe æqualem Deo. *Sciens enim* in FORMA Dei *ſe eſſe*, non furatus eſt *ut diceret*: Ego & Pater unum ſumus. (Encore qu'il parlât ainſi, il ne deroboit pas l'égalité avec Dieu.) *Jure ergo exæquavit ſe Deo: ille enim arbitratur rapinam facere, qui ſe paremfacit ei, cui inferior eſt.* (Il ſoutient l'égalité du Fils avec le Pere; mais il explique ce que c'eſt qu'*arbitrari rapinam* par *s'emparer.*) Semet ipſum exinanivit, *hoc eſt, poteſtatem ſuam ab opere retraxit: ut humiliatus otioſâ virtute infirmari videretur.* (Il n'explique pas cet anéantiſſement de l'Incarnation.) FORMAM ſervi accipiens, *dum tenetur, & ligatur, & verberibus agitur*, uſque ad crucem factus obediens Patri, *cui ſe æqualem ſciebat &c... Non enim mihi, ſicut quibuſdam, videtur ſic formam ſervi accepiſſe, dum homo natus eſt. Dei enim Filius homo natus, ſic in* FORMA *Dei erat, quia cùm homo videretur, opera Dei faciebat, ut in geſtis rebus appareret Deus eſſe, qui tantùm homo eſſe putabatur*..... FORMA *enim Dei quid eſt? niſi exemplum, quo Deus apparet, dum mortuos excitat.*

(61) Ἄλλος μὲν γὰρ τ' ΕΙΔΟΣ ἀκιδνότερος πέλει ἀνὴρ,
Ἀλλὰ Θεὸς ΜΟΡΦΗΝ ἔπεσι στέφει,
Odyſſ. θ. vſ. 159. 160.

(62) Ἐρχόμενον δ' ἀνὰ ἄστυ, Θεὸν ὣς εἰσορόωσιν.
vſ. 163.

(63) Ἄλλος δ' αὖ ΕΙΔΟΣ μὲν ἀλίγκιος ἀθανάτοισιν
Ἀλλ' οὔ οἱ χάρις ἀμφιπεριστέφεται ἐπέεσσιν.
vſ. 164. 5.

(64) ΜΟΡΦΗΝ δ' ἀμείψας ἐκ Θεοῦ βροτησίαν.
In Bacch. vſ. 4.

(65) Ὧν οὕνεκ' ΕΙΔΟΣ θνητὸν ἀλλάξας ἔχω,
Μορφήν τ' ἐμὴν μετέβαλον εἰς ἀνδρὸς φύσιν.
Ibid. vſ. 53. 54.

Virgile parlant de Mercure, qui apparoît en ſonge à Enée, dit: „ (66) Au „ tems du ſommeil, un Dieu lui apparut ſous la même FORME que Mercure „ s'étoit d'abord montré à lui, & lui apporta de nouveaux ordres. Il avoit „ pris tous les traits du meſſager des Dieux, ſa voix, ſon teint, ſa blonde „ chevelure, & cet air gracieux d'une brillante jeuneſſe (67).

Macrobe, dans le premier Livre de ſes Saturnales, parle de *petites Images que l'art fait reſſembler à la* FIGURE *humaine* (68). Ce que Denis d'Halicarnaſſe a exprimé par ces mots: *Semblable à la forme des hommes* (69); & dans *l'Hiſtoire Mêlangée*, l'Auteur parlant de l'Image d'Edeſſe, que *Philippicus* porta dans l'armée contre les Perſes, dit: *Lui-même ayant pris la* FORME, *l'Image virile du Dieu, laquelle les Romains diſent n'avoir point été faite de main* (70).

Le Poëte Prudence, dans ſon *Periſtephanon*, dit: *Nous qui ſommes créés pour Chriſt, nous conſacrerons-nous à Mammon? Et portant la* FORME *de Dieu, nous aſſujettirons-nous au ſiécle* (71).

On croit faire merveille, en preférant les explications qui paroiſſent les plus zèlées pour la doctrine orthodoxe. Mais j'oſe dire que c'eſt un zèle ſans ſcience. Suppoſant la préexiſtence de J. Chriſt, & appliquant à ce Verbe ces mots (ἐν μορφῇ Θεοῦ ὑπάρχων) *étant en forme de Dieu*, je ſoutiens que c'eſt livrer la divinité de J. Chriſt aux Arriens. Qu'on me trouve un ſeul exemple où cette expreſſion (ἐν μορφῇ εἶναι) ſignifie *avoir l'eſſence d'une choſe*. Tout le fort de cette expreſſion ne ſervira qu'à favoriſer l'Arrianiſme.

Ibid. *Il n'a point reputé rapine*] (Οὐχ ἁρπαγμὸν ἡγήσατο) Cela veut dire *il n'a point ravi*. Phraſe Grecque. Exemples: *Ils ont eſtimé que la mort étoit leur amie* (72). *Pluſieurs ont regardé comme un gain ce qu'on leur avoit prêté, & ont donné beaucoup de chagrin à ceux qui les avoient aſſiſtés* (73). *Eſtimer un gain*, c'eſt s'approprier ce qui a été prêté, pour ne le pas rendre. Philon, dans *l'Ambaſſade à Cajus*, dit de *Capiton*: *Croyant que c'étoit un gain que la fortune lui offroit, il écrit à Cajus* (74) &c. Le Pape Grégoire VII. dans l'excommunication lancée contre Henri IV. parle ainſi: „ Vous m'êtes témoin, auſſi-bien „ que notre Dame la mere de Dieu, le bien-heureux Paul votre frere, & „ tous

(66) [C'eſt la Verſion du P. Catrou].

(67) *Huic ſe* FORMA *Dei vultu redeuntis eodem*
Obtulit in ſomnis, rurſus ita viſu monere eſt.
Omnia Mercurio ſimilis, vocemque, colorem,
Et crines flavos, & membra decora juventæ.
Æneid. IV. vſ. 556. ſeqq.

(68) *Oſcilla ad humanam effigiem arte ſimulata.* Lib. I. Cap. 7.

(69) Μορφαῖς ἀνθρώπων εἰκασμένα. Ant. Rom. Lib. I.

(70) *Ipſeque aſſumptâ Dei virili formâ, quam* ἀχειροποίητον, *id eſt non manu factam, Romani prædicant.* Lib. XVII.

(71) *Noſne Chriſto procreati, Mammonæ dicabimur?*
Et Dei FORMAM *gerentes, ſerviemus Sæculo?*
Hymn. I. p. 53. 54.

(72) Φίλον ἡγησάμενοι αὐτὸν (θάνατον) Sapience I. vſ. 16.

(73) Πολλοὶ ὡς εὕρημα ἐνόμισαν δάνος, καὶ παρέσχον πόνον τοῖς βοηθήσασι αὐτοῖς. Eccl. XXIX. vſ. 4.

(74) Ἕρμαιον δὲ εὑρηκέναι νομίσας, ... γράφει Γαΐῳ. p. 1021.

„ tous les Saints, que c'eſt mâlgré moi que votre ſainte Egliſe Romaine m'a „ forcé à la gouverner, & que *je n'ai point reputé rapine* de monter ſur votre „ ſiége; mais que j'ai plutôt voulu finir ma vie dans un pelérinage (75)". On voit dans ce paſſage, que *reputer rapine* ſignifie déſirer ardemment une choſe, la rechercher avec ardeur, s'en emparer comme d'une proye que l'on déſire &c. Jamais cette expreſſion n'a ſignifié *regarder comme une uſurpation.* C'eſt tout le contraire.

Ibid. *D'être égal à Dieu*] (Τὸ εἶναι ἴσα Θεῷ) *Egal au Pere* (ἴσος τῷ πατρὶ) ſelon Lambert Bos, c'eſt avoir des honneurs, une gloire égale à celle du Pere. Le Critique Glaſſius explique ces mots, non de l'eſſence ou de la nature divine, mais de la gloire, de l'empire. Ne pourroit-on pas traduire, *Il n'a point regardé l'égalité avec Dieu comme une proye dont il pouvoit s'emparer?* Le ſens eſt: „ Quoiqu'il fût *en forme de Dieu*, il n'a point profité de cet avantage pour s'em„ parer des honneurs divins, pour ſe faire égal à Dieu". C'eſt ainſi que Philon dit: *Ils rendent au Bois & à la Pierre des honneurs divins* (76), Clement d'Alexandrie parle de *gens enflés de gloire, qui ſe font eux-mêmes égaux aux Dieux, en s'arrogeant des honneurs outrés* (77). C'eſt donc ſe rendre *égal à Dieu*, que d'uſurper les honneurs divins. Jamais Clement d'Alexandrie n'a penſé qu'aucun homme s'attribuât la nature divine. Ces gens-là ne s'imaginoient pas non plus l'avoir. Mais c'eſt ſe faire égal à Dieu, que de prendre des titres, des honneurs divins. Homere appelle Telemaque, *homme comparable aux Dieux* (78). C'eſt la même choſe que le *divin Ulyſſe* (79), le *divin Oreſte* (80). Penélope la *Déeſſe des femmes*, c'eſt-à-dire la plus parfaite.

℣. 10. *Sous la terre*] (Καταχθονίων) Voyez Clement d'Alexandrie ſur 1 Jean I. Le Traducteur (car nous n'avons pas le Grec) a mis *Infernorum* pour καταχθονίων. Or ces derniers *ſont les ames de ceux qui ſont ſortis de cette vie temporelle avant la venue de J. Chriſt* (81).

℣. 12. *Travaillez à votre ſalut*] On a porté les queſtions, & par les queſtions les controverſes, dans un excès de curioſité, ſi je puis parler ainſi, de préciſion, qui n'a ſervi qu'à diviſer l'Egliſe, & nullement à former les hommes, ni à la piété, ni à la vertu. St. Paul dit poſitivement: *Travaillez à votre ſalut* (κατεργάζεσθε σωτηρίαν): cependant des Théologiens ont ſoutenu, que dans la matière de la ſanctification & du ſalut, l'homme eſt un Etre purement paſſif. Il ne fait rien; tout ce qui lui convient, c'eſt de laiſſer faire Dieu, & de ne pas reſiſter à ſon opération. Car il leur a plû de lui laiſſer le pouvoir

(75) *Tu mihi teſtis es, & Domina mea Mater Dei, & beatus Paulus frater tuus, & omnes Sancti, quod tua S. Rom. Eccleſia me invitum ad ſua gubernacula traxit, &* EGO NON RAPINAM ARBITRATUS SUM *ad tuam ſedem aſcendere, potiùſque volui vitam meam in peregrinatione finire* &c. Tom. X. Concil. Edit. Labb. col. 356.

(76) Λίθοις καὶ ξύλοις..... ἰσοθέους ἀπένειμε τιμάς. De Nobil. p. 908.

(77) Ἰσοθέους ἄνθρωποι καταχηματίζοντες ἑαυτοὺς, ὑπὸ δόξης πεφυσμένοι, ἐπιψηφιζόμενοι τιμὰς ἑαυτοῖς ὑπερόγκους Admon. ad Gent. p. 36.

(78) Ἰσοθέος φῶς.

(79) Δῖος Ὀδυσσεύς.

(80) Δῖος Ὀρέστης.

(81) *Sunt animæ, quæ ante adventum ejus de hac vita migravere temporali.* Adumbrat. in 1 Joh. I. Edit. Potter. Tom. II. p. 109.

voir de resister. D'autres lui ont ôté ce pouvoir, & ont donné à la grace divine la force de dompter la resistance de l'homme. Les Anciens, moins scrupuleux là-dessus, ont donné à l'homme *l'Opération*, & la *Coopération* avec la grace, sans croire rien ôter à Dieu, qu'ils ont toûjours regardé comme *l'Auteur de tout bien*. Ils ont reconnu la *grace*; mais ils ont reconnu aussi la *liberté* de l'homme, & ont uni l'opération divine & la coopération de la volonté. Les passages là-dessus sont sans nombre. Je ne me suis point attaché à les recueillir. Ce soin regarde ceux qui traitent les Controverses, pour lesquelles j'ai beaucoup d'aversion; parce que très-peu de gens cherchent la vérité, & que presque tous ne cherchent qu'à soutenir le sentiment qu'ils ont preféré lors même qu'ils n'étoient pas trop en état de choisir. C'est par le motif tout pur de ramener, autant qu'il est possible, la moderation & la tolerance sur les Controverses, que je place ici quelques passages des Anciens, d'autant plus décisifs, non sur ce qui est vrai ou qui ne l'est pas, mais sur la doctrine qui a été reçuë dans l'Eglise, qu'ils viennent d'un Professeur en Théologie dans une des plus nombreuses Eglises & des plus anciennes. On voit bien que je veux parler de Clement d'Alexandrie, que je cite tant de fois. Voici ses paroles, dans un endroit où il établit la perséverance du Fidèle, non sur un décret immuable de Dieu, mais sur l'attention du Fidèle à conserver la grace, & sur la bonté de Dieu, qui ne revoque pas ses dons à ceux qui en profitent: „ Il est clair, dit-il, que Dieu, favorisant le bon naturel & les saintes résolu-„ tions de ceux qui se sont proposé de bien vivre, leur fournit les forces né-„ cessaires pour consommer l'ouvrage de leur salut; en se contentant d'ex-„ horter les uns, & en secourant réellement les autres, qui s'en sont eux-„ mêmes rendus dignes. Car ces biens sont de nature à ne pouvoir tomber en „ partage qu'à celui qui est *gnostique*; (c'est le *Sage*, l'homme qui est éclairé, & „ qui joint les bonnes œuvres à sa science). Or comme un Médecin procure la „ santé à ceux qui travaillent avec lui à la recouvrer; de même Dieu procure „ le salut éternel à ceux qui coopérent avec lui pour acquerir la science né-„ cessaire & pour faire de bonnes œuvres". St. Clement ajoute: „ Il me paroît „ que c'est avec raison que les Grecs rapportent ce trait. Un Athlète illustre „ qui s'étoit bien exercé, & qui s'étoit long-tems préparé au combat, voyant „ une Statuë de Jupiter, lui addressa cette priere: O Jupiter! s'il est vrai „ que j'aye fait tout ce qui a dépendu de moi pour combattre avec gloire, je „ vous prie de me donner la victoire que j'ai méritée (82).

Ibid. *Avec crainte & tremblement*] Il ne faut pas regarder aux termes, mais au sens. C'est une expression Hébraïque, pour dire *avec une entiere obéïssance*

à

(82) Δῆλον γὰρ ὡς τὴν αὐτῶν φύσιν τὴν ἀγαθὴν, καὶ τὴν προαίρεσιν τὴν ἁγίαν τιμώμενος τε, καὶ τοῖς εὖ βιοῦν ἐπανηρημένοις, ἰσχὺν πρὸς τὴν λοιπὴν σωτηρίαν ἐμπνεῖ: τοὺς μὲν προτρέπων μόνον, τοῖς δὲ ἀξίοις γεγενημένοις ἐξ ἑαυτῶν καὶ συλλαμβανομένος. ἐπιγεννηματικὸν γὰρ ἅπαν τῷ γνωστικῷ τὸ ἀγαθὸν ...... ὡς δὲ καὶ ὁ ἰατρὸς ὑγείαν παρέχεται τοῖς συνεργοῦσι πρὸς ὑγείαν, οὕτως καὶ ὁ Θεὸς τὴν ἀΐδιον σωτηρίαν τοῖς συνεργοῦσι πρὸς γνῶσιν τε καὶ εὐπραγίαν ..... καὶ μοὶ δοκεῖ κἀκεῖνο καλῶς παρὰ τοῖς Ἕλλησι λέγεσθαι. Ἀθλητής τις οὐκ ἀγεννὴς ἐν τοῖς πάλαι, πολλῷ τῷ χρόνῳ τὸ σωμάτιον εὖ μάλα πρὸς ἀνδρείαν ἀσκήσας &c. Strom. Lib. VII. p. 727.

à Dieu. C'eſt ainſi qu'on lit dans Daniel, que *tous peuples, tribus, langues étoient tremblantes & craintives devant Nabuchodonozor* (83); c'eſt-à-dire qu'elles lui obéïſſoient avec la plus profonde ſoûmiſſion. De même Beltzaſar donne un Edit qui ordonne, qu'on laiſſe tranquilles *ceux qui ſervent le Dieu de Daniel.* Il y a dans le Grec des LXX. *Ceux qui tremblent* devant lui, *& qui le craignent* (84).

℣. 13. *Par la bonté*] Traduction de Mr. le Clerc. Fort bien. (Ἐυδοκία) *affection, bienveillance. Ceux qui craignent le Seigneur, cherchent ſa bienveillance* (85).

℣. 15. *Pervers*] (Σκολιᾶς) Ce mot ſignifie *mauvais*, & il faut le rendre ainſi Act. II. ℣. 40. 1 Pierr. II. ℣. 18. Voyez les Remarques ſur ce dernier paſſage.

℣. 17. *Quand même mon ſang devroit ſervir d'aſperſion &c..... j'en aurois de la joye.* Voilà ce qui fut particulier aux Chrétiens. Ils ſe dévouoient avec joye à la mort, pour la gloire de J. Chriſt, & pour l'affermiſſement de la foi de leurs freres. Grand & beau caractère! Effet admirable de la foi, & de l'eſpérance de l'immortalité! On ne peut revoquer en doute ces glorieux ſacrifices que les premiers Chrétiens faiſoient à Dieu pour J. Chriſt de leur propre vie. Les Payens, ſurpris de voir un tel dévouement à la mort, qui leur paroiſſoit ſi peu naturel, l'attribuoient à obſtination, à fureur; les plus raiſonnables, à une entiere privation des plaiſirs & des avantages de la vie humaine. Les Chrétiens, qui y avoient renoncé, n'avoient pas de peine à renoncer à la vie même: Ils avoient briſé les liens qui y retiennent les hommes. Tertullien a fort bien exprimé cela dans ſon Livre des Spectacles. „ Il y a des gens, „ dit-il, qui croyent que les Chrétiens, ce Peuple toûjours prêt à la mort, „ s'exercent à cette fermeté immuable par le renoncement aux plaiſirs: enſorte „ qu'ils parviennent plus facilement à mépriſer la mort, en ayant déja comme „ rompu les liens (86) ". Il n'y a point d'exagération de la part de Tertullien. Les Payens ſont témoins eux-mêmes de cette conſtance Chrétienne dont ils ont cherché la cauſe. *Manie, fureur* ne convenoient point à des gens doux, graves, humains, & toûjours prêts à faire de bonnes œuvres. Arrien, ſur Epictète, attribue cette *obſtination* des Chrétiens à mourir pour J. Chriſt, il l'attribue, dis-je, non à la *fureur*, mais aux maximes de la Religion Chrétienne, & à la coûtume, affermie par des exemples. *Cette diſpoſition*, dit-il, *pourroit bien venir à quelqu'un de manie; mais à l'égard des Galiléens, elle leur vient de la coûtume* (87). N'examinons point ce raiſonnement d'un Philoſophe Payen. Nous ne voulons que l'atteſtation du fait, dont les cauſes ſont trop connues pour être revoquées en doute. Tout ce que nous voulons établir, c'eſt le fait de

(83) Ἦσαν τρέμοντες καὶ φοβέμενοι ἀπὸ προσώπε αὐτε. Chap. V. vſ. 19.

(84) Οἱ τρέμοντες καὶ φοβέμενοι. Ibid. Chap. VI. vſ. 26.

(85) Ἐυδοκίαν. Eccl. II. vſ. 19. & XXXII. vſ. 16.

(86) *Sunt qui exiſtimant Chriſtianos, expeditum morti genus, ad hanc obſtinationem abdicatione voluptatum erudiri; quò faciliùs vitam contemnant, amputatis quaſi retinaculis ejus.* Cap. I.

(87) Ὑπὸ μανίας μὲν δύναται τις οὕτως διατεθῆναι πρὸς ταῦτα, καὶ ὑπὸ ἔθες οἱ Γαλιλαῖοι. [Lib. IV. cap. 7. Edit. Wolf. Lond. p. 400.]

de la conſtance Chrétienne. Elle eſt ſi bien avérée, qu'elle avoit paſſé en proverbe, & que, pour dire une choſe impoſſible, on diſoit, *Faire renoncer à ſa Religion un Juif, ou un Chrétien, pour lui en faire embraſſer une autre* (88). C'eſt un proverbe employé par Gallien. St. Auguſtin rapporte un oracle d'Apollon, qui, lorſque Porphyre lui demanda, Par quel moyen il pourroit engager ſa femme à renoncer au Chriſtianiſme? lui répondit, qu'*il lui ſeroit plus aiſé de tracer des caractères ſur la ſuperficie de l'eau, ou de ſe faire des aîles & de voler dans les airs.* J'emprunte ces paſſages de Rigault, dans ſes Remarques ſur l'endroit de Tertullien que j'ai cité. Ce n'eſt pas que le Chriſtianiſme n'ait eu ſes Apoſtats: mais ceux qui abjuroient la foi Chrétienne, ou ne l'avoient jamais connue véritablement, ou ne l'avoient renoncée que des lévres, par foibleſſe, entraînés par la violence de la tentation. Judas, qui a trahi J. Chriſt malicieuſement, a laiſſé à ſes imitateurs ſon déſeſpoir; & St. Pierre, ſes larmes à ceux qui, comme lui, ne le renoncent que par foibleſſe.

℣. 20. *Qui puiſſe avoir autant d'inquiétude*] (Γνησίως) Le ſens de ce mot varie, ſelon les ſituations où il ſe trouve. St. Irenée dit, qu'*il rappelle* SANS CESSE *dans ſa mémoire* (89), *ce qu'il a appris de Polycarpe.*

℣. 22. *Je l'ai éprouvé*] (Δοκιμὴν) J'ai reconnu ſa fidélité, ſa vertu, l'approbation qu'il mérite. Voyez Rom. V. ℣. 4. & 2 Cor. II. ℣. 9. Euſebe, parlant du Martyr *Serenus*, dit: *Il donna dans le ſupplice du feu, qu'il ſouffrit, des preuves de la ſincerité de ſa foi* (90).

℣. 25. *Qui a été envoyé par vous*] Le Grec porte *votre Apôtre.* Sur ce titre d'*Apôtre*, voyez les Remarques ſur Rom. XVI. ℣. 7. Valois ſur Euſebe (91), & la Diſſertation de *Spanheim*, *de l'Apoſtolat.*

℣. 30. *N'ayant eu aucun égard à ſa propre vie*] (Παραβουλευσάμενος τῇ ψυχῇ) Il faut peut-être lire παραβολευσάμενος. L'on trouve ce terme dans Diodore de Sicile. Parlant de chaſſeurs qui s'expoſent à un peril évident, il dit, qu'*ils jugerent ne devoir point avoir égard à leur vie* (92).

(88) Θᾶττον ἄν τις τοὺς ἀπὸ Μωσοῦ καὶ Χριστοῦ μεταδιδάξειεν. Gallien de Diff. Pulſ. Lib. III.

(89) Γνησίως ἀναμαρύκωμαι. Euſeb. Lib. V. 20. Valois: ASSIDUE *repeto & revolvo.*

(90) Διὰ πυρὸς τὴν δοκιμὴν ἧς παρειλήφει πίστεως παρεσχημένος. Hiſt. Eccl. Lib. VI. cap. 4. Ce ſupplice eſt exprimé dans le Chap. V. C'étoit de faire couler de la poix bouillante ſur toutes les parties du corps.

(91) Hiſt. Eccl. Notes ſur le Livre I. Chap. 13.

(92) Ἔκριναν παραβάλλεσθαι ταῖς ψυχαῖς. Lib. III. p. 118. Edit. Græc. Stephani. *Videntur eſſe verba Agatarchidis Cnidii, quem ibi Diodorus exſcribit.* La Cr.

CHAPITRE III.

℣. 5. S*Elon la manière de vivre, Pharisien*] (Κατὰ νόμον Φαρισαῖος) Νόμος c'eſt ce que nous appellons *régle, inſtitut.* Dans Joſephe il eſt dit: *Selon la régle de notre Païs* (1). C'eſt donc *Phariſien de Religion*, ſi on prend le mot de Religion dans le ſens que l'on dit la *Religion monachale.*

℣. 8. *A cauſe de l'excellence de la connoiſſance de J. Chriſt mon Seigneur*] Mieux: *En comparaiſon de l'excellente doctrine de J. Chriſt mon Seigneur.* Origene a pris γνῶσις pour *ſcience* (2).

Ibid. *Le regardant comme des ordures*] (Σκύβαλα) Expreſſion parallèle à celle du Livre de la Sageſſe: *L'argent ſera regardé comme de la boue, en comparaiſon de la Sageſſe* (3). Anne, femme de Tobie, dit à ſon mari: *Que l'argent ſoit comme des balayures, au prix de notre fils* (4). Au reſte, σκύβαλον c'eſt la *bale* que l'on ſepare du bled. Philon s'en ſert dans ce ſens, lorſqu'il dit: *Pour ſeparer la bale* (σκύβαλον) *du bon grain.*

℣. 11. *La Réſurrection des morts*] (Ἐξανάστασιν τῶν νεκρῶν) Combeſis, dans ſes Notes ſur le *Feſtin des Vierges* de Méthodius, parlant de ce mot (ἐξανάστασις) dit, „ qu'il ne marque pas une ſimple réſurrection, mais une réſurrection „ qui n'eſt propre qu'aux Vierges, ou aux principaux Saints, qui, en reſſuſcitant, iront dans les airs au devant de J. Chriſt, & le ſalueront, ſelon ce „ que dit St. Paul (5)". C'eſt un miſerable raffinement. Méthodius s'eſt à la vérité ſervi de ce mot (ἐξανάστασις) (6), mais cette expreſſion (ἐξανάστασις νεκρῶν) n'eſt autre choſe, que (ἐξανάστασις ἐκ νεκρῶν) *réſurrection des morts.*

℣. 12. *Ce n'eſt pas que j'aye déja reçû* la recompenſe, *ou que je ſois déja parvenu à la perfection*] (Οὐχ ὅτι ἤδη ἔλαβεν, ἢ ἤδη τετελείωμαι) Dans cette traduction de Mr. le Clerc, *la recompenſe* eſt mal ſuppléée. Comment accorder avec cela le ℣. 13? Il faut l'entendre de la *conformité avec la mort de J. Chriſt*: (Ἢ) *ou*, a ici la force de (ὅτι) *parce que*: c'eſt la raiſon pourquoi il n'eſt pas encore parvenu à la réſurrection; c'eſt qu'il n'a pas encore conſommé ſon miniſtère par ſon ſacrifice. Voyez les Remarques ſur Luc XIII. ℣. 32. Les Peres l'ont entendu de la perfection morale. C'eſt ainſi que Clément d'Alexandrie dit: „ Il m'arrive quelquefois de m'étonner, comment quelques-uns oſent „ s'appeller parfaits & gnoſtiques (c'eſt-à-dire *Sages*) ſe montrant en cela „ plus

(1) Νόμῳ πατρίῳ. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. II. cap. 10.
(2) Cont. Celſum Lib. II. p. 58.
(3) Καὶ ὡς πηλὸς λογισθήσεται ἄργυρος ἐναντίον αὐτῆς. Sap. VII. vſ. 9.
(4) Ἀλλὰ περίψημα τοῦ παιδίου ἡμῶν γένοιτο. Chap. V. vſ. 18. al. 24.
(5) *Quæ non eſt ſimplex reſurrectio, ſed Virginum propria, ſeu præcipuorum Sanctorum, qui ſic exſurgent, ut Chriſto obviam eant in aera; eique aſſurgant, juxtà verba Pauli,* 1 *Theſſ. IV. vſ.* 14. p. 149.
(6) Pag. 90.

„ plus présomptueux, plus enflés, plus fiers que St. Paul; puisqu'il avoue „ qu'il n'est pas encore parvenu à la perfection &c. (7).

Il y a beaucoup d'apparence que St. Paul parle de la sorte, à cause de ces Hérétiques qui nioient la Résurrection, ou qui disoient qu'elle étoit déja arrivée. Le verbe (πλειȣ̃μαι) *consommer*, signifie la perfection de la félicité qui est donnée dans le Ciel. Toute l'Epître aux Hébreux confirme cela.

Ibid. *Pour tâcher de l'atteindre*] (Ἐι καὶ καταλάβω) Καταλαμβάνειν, c'est *trouver, rencontrer.* Porphyre, dans la *Vie de Plotin*, l'employe ainsi: *Moi Porphyre*, dit-il, *étant allé de Grece à Rome, avec Antoine de Rhodes, j'y* TROUVAI *Amelius* (8). Mais il me semble que St. Paul fait allusion à la vocation d'Abraham. *Vos Peres*, dit Josué, *habitoient au-delà du fleuve, sçavoir Tharé, pere d'Abraham & de Nachor, & servoient d'autres Dieux. Mais* JE PRIS (les LXX. ἔλαβον) *Abraham votre pere* (9). Masius sur cet endroit, dit: *Comme saisi par la main...... il l'amena à lui comme par force* (10). Et Possevin: *Il le ramena comme par force des superstitions de son païs* (11). Abraham arraché à l'Idolâtrie; St. Paul à la Loi. Voici, à mon avis, la pensée entiere de l'Apôtre ℣. 12. „ Je „ n'ai pas fait encore tout ce qu'il faut faire pour cela..... Je suis encore dans „ la carriere; mais je m'avance vers le but, sçachant que c'est à cela que „ J. Christ m'a appellé, ℣. 13. Non, mes freres, je n'ai garde de m'imaginer, „ que j'aye fait tout ce qu'il faut faire pour posseder le prix auquel j'aspire.

℣. 13. 14. Voici la suite du passage de Clement d'Alexandrie que je viens de citer sur le ℣. 12. „ Il (l'Apôtre) se croit à la vérité parfait, en ce qu'il est „ délivré de son premier genre de vie, mais il tâche d'atteindre à une meil- „ leure vie; ne se contentant pas d'être parfait en science, mais désirant de „ posseder la véritable perfection.... Or il appelle perfection, le renoncement au „ péché, & la regénération, qui se fait par la foi en celui qui seul est parfait (12).

℣. 14. *Au prix de la vocation céleste*] (Ἐπὶ τὸ βραβεῖον τῆς ἄνω κλήσεως) Tertullien a lû autrement (13); car il a rendu les paroles de St. Paul par ces mots: *A la palme d'irrepréhensibilité* (14). Il rend le mot (βραβεῖον) par celui de *Palme*, symbole & recompense de la victoire. Cet Auteur semble souvent, non se servir de la Version de son tems, mais en faire une qui lui est propre.

℣. 16. *A l'égard de ce à quoi nous sommes parvenus*] (Ἐφθάσαμεν) C'est *ce que nous sçavons.* Ce verbe (φθανῶ) signifie *parvenir*, de même qu'ἀφικνέωμαι. Philon dit: *Ne vous laissez point emporter par le désir des choses auxquelles vous ne pouvez*

(7) Ἐμοὶ δὲ καὶ θαυμάζειν ἔπεισιν, ὅπως σφας τελείȣς τινὲς τολμῶσι καλεῖν καὶ γνωςικȣ̀ς, ὑπὲρ τὸν Ἀπόςολον φρονȣ̃ντες, φυσιȣ́μενοι τε καὶ φρυαττόμενοι, αὐτȣ̃ ὁμολογȣ̃ντος τȣ̃ Παύλȣ περὶ ἑαυτȣ̃. οὐχ ὅτι ἤδη ἔλαβον. Pædag. Lib. I. cap. VI. fin. p. 107.

(8) Ἐγὼ Πορφύριος, ἐκ τῆς Ἑλλάδος μετὰ Ἀντονίȣ τȣ̃ Ῥοδίȣ γεγονως, καταλαμβάνω μὲν τὸν Ἀμέλιον.

(9) Chap. XXIV. vs. 2. 3.

(10) *Quasi manu arreptum...... quasi manu injectâ ad se adduxit.*

(11) *Tanquam manu injectâ à superstitionibus patriis exemptum revocavit.* Bibl. Select. Lib. II. 7.

(12) Καὶ τελεῖον μὲν ἑαυτὸν ἡγεῖται, ὅτι ἀπήλλακται τȣ̃ προτέρȣ βίȣ, ἔχεται δὲ τȣ̃ κρείττονος, ȣ̓χ ὡς ἐν γνώσει τέλειος, ἀλλ' ὡς τȣ̃ τελείȣ ἐφιέμενος.... Τελείωσιν δηλονότι λέγων τὸ ἀποτετάχθαι ταῖς ἁμαρτίαις, καὶ εἰς πίςιν τȣ̃ μόνȣ τελείȣ ἀναγεγεννῆσθαι. Pædag. Lib. I. cap. VI. fin. p. 107. 108.

(13) Τῆς ἀνεγκλήσεως.

(14) *Ad palmam incriminationis.*

vez parvenir (15); c'eſt *ce que l'on ne peut ſçavoir* (puiſqu'il s'agit ici de la connoiſſance parfaite de Dieu). Philon, continuant à faire parler Dieu à Moïſe, pourſuit auſſi: *Vous connoîtrez tout ce que vous pouvez connoître, tout ce à quoi vous pouvez atteindre* (16).

℣. 19. *Dont le Dieu eſt le ventre*] (Ὧν ὁ Θεὸς ἡ κοιλία) Il paroît que St. Paul fait alluſion à ces mots de Polypheme dans le Cyclope d'Euripide: *Je ne ſacrifie à perſonne qu'à moi, & je n'offre quoi que ce ſoit à aucun Dieu qu'à mon ventre, qui eſt le plus grand des démons* (17).

Ibid. Menandre dit dans Stobée: *O Impudence, le plus grand des Dieux de ce tems, ſi toutefois l'on doit vous appeller Dieu; mais il le faut bien, car tout ce qui commande paſſe maintenant pour un Dieu* (18). Des gens s'érigeoient en Prédicateurs de l'Evangile, pour vivre à leur aiſe & dans l'abondance. Clement d'Alexandrie dit, que les Prédicateurs de l'Evangile doivent examiner, „ ſi ce „ n'eſt pas pour avoir part aux biens du monde qu'ils ont embraſſé ce parti, „ ayant ouï dire, que ceux qui ſe conſacrent à J. Chriſt fourniſſent volontiers „ les choſes néceſſaires à la vie (19).

℣. 20. *Mais pour nous, la République*] (Πολίτευμα) Mr. le Clerc a traduit ainſi, ſur l'idée que lui en a donné le paſſage de 2 Macchabées XII. ℣. 7. Cependant ce mot (πολίτευμα) peut ſignifier ſimplement le genre de vie & de mœurs: car le verbe πολιτεύομαι ne ſignifie que *vivre, agir*. Voyez ci-deſſus I. ℣. 27 Euſebe dit: *Nous qui écrivons l'Hiſtoire d'une* RÉPUBLIQUE *divine* (20). Nicephore a exprimé cela par ces mots: *La République Chrétienne* (21). D'autres néanmoins, *une manière de vivre divine.* C'eſt ainſi que *Chriſtophorſon* a rendu l'endroit d'Euſebe; mais *Valois* le déſapprouve dans ſa Note. Cependant l'expreſſion de St. Paul m'a rappellé un beau paſſage de Clement d'Alexandrie: *Dans le Livre que* Platon *a intitulé le* Politique, *il entend proprement par ce mot le* Créateur*: & il donne auſſi le nom de* Politiques *à ceux qui regardent à lui, qui agiſſent bien, & qui vivent ſelon la juſtice* (22).

(15) Μηδὲ σε τῶν ἀνεφίκτων ἔρως αἱρέτω. De Monarch. Lib. I. p. 817.

(16) Τῶν γὰρ ἐφικτῶν ὀυδενὸς ἀμοιρήσεις. Ibid.

(17) -- Ἐγὼ γὰρ οὔ τινι θύω, πλὴν ἐμοὶ, θεοῖσι δ' οὔ
Καὶ τῇ μεγίστῃ γαστρὶ τῇ δὲ δαιμόνων.
Rem. de Mr. La Cr.

(18) . . . . . . Ὦ μεγίστη τῶν Θεῶν.
Νῦν οὖσ' ἀνείδει, εἰ Θεὸν καλεῖν σε δεῖ.
Δεῖ δὲ. τὸ κρατοῦν γὰρ νῦν νομίζεται Θεός.
Serm. 123.

(19) Εἰ μὴ μεταλήψεως χάριν τῶν κοσμικῶν προτίασιν, κοινωνικοὺς τῶν ἐπιτηδείων μαθόντες τοὺς καθωσιωμένους τῷ Χριστῷ. Strom. Lib. I. p. 272.

(20) Τοῦ κατὰ Θεὸν πολιτεύματος. Hiſt. Eccl. Lib. V. initio.

(21) Τῆς καθ' ἡμᾶς πολιτείας. Lib. IV. Cap. 16.

(22) Καὶ πολιτικὸν μὲν, κυρίως αἰνίττεται τὸν δημιουργὸν, ἐν τῷ ὁμωνύμῳ βιβλίῳ. τοὺς τε εἰς αὐτὸν ἀφορῶντας καὶ βιοῦντας ἐνεργῶς καὶ δικαίως σὺν καὶ τῇ θεωρίᾳ, καὶ αὐτοὺς πολιτικοὺς ὀνομάζει. Strom, Lib. I. p. 349.

CHA-



CHAPITRE IV.

℣. 1. *Mes freres chers & désirés*] Jules, Evêque de Rome, dit de même dans sa Lettre aux Orientaux : *Mes freres chers & très-désirés* (1).

℣. 3. *Fidèle Compagnon*] Palladius appelle la femme de saint *Amun*, sa *fidèle Compagne*. Clement d'Alexandrie dit aussi: *St. Paul, dans quelqu'une de ses Epîtres, ne balance point à la nommer sa Compagne* (2).

Ibid. (Γνήσιε σύζυγε) L'Interprête Latin a traduit ces mots par *très-cher*. *Ne changez pas un Ami pour de l'argent, ni* UN FRERE QUI VOUS EST TRÈS-CHER, *pour l'or d'Ophir* (3). Seulement *très-cher* se doit prendre dans un sens actif: c'est-à-dire un frere qui vous aime tendrement, qui a pour vous l'affection d'un véritable frere. Pour ce qui regarde le mot Grec (σύζυγε), Eusebe s'en sert en parlant des Apôtres mariés : *Ceux qui ont vécu*, dit-il, *dans le mariage* (4). Il allegue Clement d'Alexandrie, qui cite cet endroit, pour montrer que St. Paul a été marié. Voyez Erasme sur ce verset, & aux Auteurs qu'il cite, ajoutez Isidore de Peluse (5). D'autres croyent qu'il s'agit d'Epaphrodite, qu'il appelle son *Compagnon d'œuvre & son Compagnon d'armes* (6). Voyez Clement d'Alexandrie (7), qui par ce mot (σύζυγος) entend *la femme* de St. Paul. (Voyez ci-dessus sur 1 Cor. IX. ℣. 4.) Le mot (γνήσιε) est à la vérité masculin ; mais Clement d'Alexandrie, qui étoit d'Athénes, ne s'est pas embarassé de cette construction. *Les Grecs, & principalement les Athéniens*, dit Potter, *confondoient souvent les genres* (8). Les femmes étoient utiles aux Apôtres, pour penétrer dans les maisons des femmes, & pour les convertir ; les hommes ne pouvant avec bienséance aller dans leurs appartemens (9). Outre Clement d'Alexandrie, qui reconnoît que St. Paul étoit marié, on a le témoignage de St. Ignace (10).

℣. 7. *Gardera*] (Φρουρήσει) Φρουρεῖν a deux idées, *garder* & *défendre* ; le nom Φρουρὸς de même, *gardien* & *défenseur*.

℣. 8.

(1) Ἀγαπητοὶ καὶ ποθεινότατοι ἀδελφοί. Apud Athanas. Apol. II. p. 586.

(2) Γνησίαν σύζυγον. Hist. Lausiacæ Cap. VII. Καὶ ὅγε Παῦλος οὐκ ὀκνεῖ ἔν τινι ἐπιστολῇ τὴν αὐτοῦ προσαγορεύειν σύζυγον. Strom. Lib. III. La Cr.

(3) Ἀδελφὸν γνήσιον. Eccl. VII. vs. 19.

(4) Ἐξετασθέντας ἐν συζυγίαις. Hist. Eccl. Lib. III. Cap. 30.

(5) Lib. IV. Ep. 112.

(6) Συνεργὸν καὶ συστρατιώτην. Philip. II. vs. 25.

(7) Strom. Lib. III. p. 448.

(8) *Cùm Græci, ac præcipuè Athenienses, diversa genera sæpe miscuerint, ut cum* κλυτὸς ἱπποδαμία &c. *dixit Homerus*. Voyez la Note de Potter. p. 515. de son Edition.

(9) Vide Const. Apost. Lib. III. Cap. 15.

(10) Epist. interpol. ad Philad. 3. Voyez aussi un passage de Beveridge sur Canon. Apost. 5.

℣. 8. *Tout ce qui eſt approuvé*] (Εὔφημα) C'eſt ce qui peut attirer l'eſtime, & donner une bonne reputation. Le ſoin de la reputation a été fort recommandé par les Sages, parmi les Juifs & parmi les Payens. *Ayez ſoin de votre reputation: c'eſt un bien que vous garderez plus long-tems que mille tréſors remplis d'or* (11). C'eſt à cela que ſe rapporte cette ſentence Grecque: *Préférez une bonne reputation aux richeſſes* (12). Ovide a auſſi dit: *En perdant tout, ſouvenez-vous cependant de conſerver votre reputation* (13).

℣. 10. *Vous avez renouvellé l'affection que vous aviez pour moi*] (Ἀνεθάλετε τὸ ὑπὲρ ἐμοῦ φρονεῖν) Ἀναθάλλειν, & dans Homere ἀναθηλεῖν (14), c'eſt la même choſe que (βλαστάνειν) *germer*, *repouſſer*. La figure eſt priſe d'une plante qui ſembloit morte, & qui, étant cultivée, *repouſſe*. Clement Romain dit: *Par J. Chriſt notre eſprit inſenſé & obſcurci* REPOUSSE, *& eſt tranſporté à ſa merveilleuſe lumiere* (15).

℣. 11. *J'ai appris à être content de ce que j'ai*] (Ἐν οἷς εἰμι) C'eſt une expreſſion Grecque, qui ſous-entend (κτήμασι, χρήμασι) *poſſeſſions*, *biens*. Lucien dit dans ſes Epîtres Saturnales: *Je vous ai écrit, pour vous dire* EN QUEL ÉTAT J'ÉTOIS, *& dans quel danger me jettoit la pauvreté* (16).

℣. 12. *Je ſçais être humilié*] (Οἶδα ταπεινοῦσθαι) Cette verſion de Mr. le Clerc eſt trop littérale, & n'exprime pas le ſens de ce mot. Ταπεινοῦσθαι veut dire *être pauvre*, & le nom ταπεινοὶ veut dire *les pauvres*: en pluſieurs endroits le verbe ταπεινοῦσθαι ſignifie auſſi *jeûner*, comme l'Interprête Latin l'a bien rendu dans un paſſage de l'Eccléſiaſtique (17); ſur quoi l'on peut voir la Note de Druſius ſur la conſtance de St. Paul dans les diverſes circonſtances de la vie. Voici un beau paſſage de Clement d'Alexandrie, où il s'agit de Job. „ Ce ſaint homme, dit-il, qui a paſſé tout d'un coup de l'abondan„ce à la pauvreté, de la gloire au mépris, de la beauté à la laideur, de la „ ſanté à la maladie, nous a tracé un exemple illuſtre, qui couvre de con„fuſion le tentateur, & qui comble de louanges celui qui le ſoutenoit. Egal „ dans la proſperité & dans l'adverſité, il a montré que le Sage peut faire „ un bon uſage de tous les évenemens de ſa vie (18)". Ces deux exemples „ ſe reſſemblent.

Ibid.

(11) Eccléſiaſtique XLI. vſ 15. & ſuivans. Voyez auſſi Prov. XXII. vſ. 1. & Eccl. VII. vſ. 2.

(12) Καλῶς ἀκούειν μᾶλλον ἢ πλουτεῖν θέλε.

(13) *Omnia ſi perdas, famam ſervare memento.*

(14) Iliad. I. vſ. 236.

(15) Διὰ τούτου (Χριστοῦ) ἡ ἀσύνετος καὶ ἐσκοτισμένη διανοία ἡμῶν ἀναθάλλει εἰς τὸ θαυμαστὸν αὐτοῦ φῶς. Epiſt. 1 ad Corinthios.

(16) Ἐγεγράφειν μὲν ἤδη σοι καὶ πρότερον, δηλῶν ἐν οἷς εἴην, καὶ ὡς ὑπὸ πενίας κινδυνεύοιμι. p. 619.

(17) Chap. XVIII. vſ. 23.

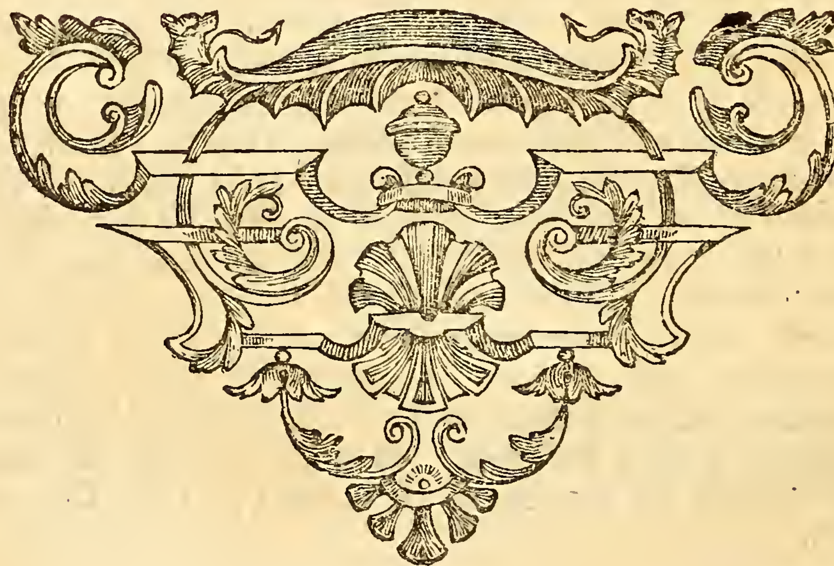
(18) Ἰὼβ ἐγκρατείας ὑπερβολῇ, καὶ πίστεως ὑπεροχῇ, πένης μὲν ἐκ πλουσίου, ἄτιμος δὲ ἐξ ἐνδόξου, αἰσχρὸς δὲ ἐκ καλοῦ, καὶ νοσερὸς ἐξ ὑγιεινοῦ γενόμενος, ἡμῖν τε ἐστι παράδειγμα ἀγαθὸν ἀναγεγραμμένος δυσωπῶν τὸν πειράσαντα, εὐλογῶν τὸν πλάσαντα. φέρων οὕτω τὰ δεύτερα, ὡς καὶ τὰ πρότερα. διδάσκων εὖ μάλα τοῖς περιστατικοῖς ἅπασιν οἴοντε εἶναι καλῶς χρῆσθαι τὸν γνωστικόν. Strom. Lib. IV. p. 482. Περιστατικοῖς Potter. in Not. reddit *Caſibus adverſis*. Περίστασις, *Calamitas*, Voyez Macchab. VI.

Ibid. *Je ſçais être dans l'indigence*] Voyez ſur Jaques I. ℣. 9.

℣. 13. *Par J. Chriſt qui me fortifie*] (Ἐν τῷ ἐνδυναμοῦντι με Χριστῷ) Dans Clement d'Alexandrie il n'y a que *en celui qui me fortifie* (19), ſans ajouter Chriſt, qui eſt dans les Exemplaires d'aujourd'hui.

(19) Ἐν τῷ ἐνδυναμοῦντι με. Strom. Lib. IV. p. 514.

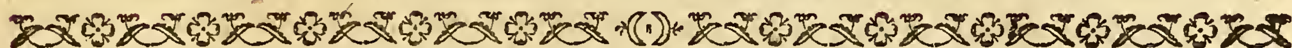
Fin des Remarques ſur l'Epître aux Philippiens.



SUR



SUR
L'EPITRE
AUX
COLOSSIENS.



PREFACE.

§. IV. SUr le Culte des Anges, voyez un paſſage de Petau, dans ſes Notes ſur St. Epiphane (1). Baronius a oſé nier, que Simon le Magicien introduiſit le Culte des Anges; & Sponde, ſon Abbreviateur, a dit fort hardiment & mal à propos: *Nous nous ſommes étonnés, que l'on ait attribué à Simon le Magicien une erreur de cette nature* (2). Petau & Noël Alexandre (3) ont rélevé cela. En général, il y a bien de l'apparence que ce Culte des Anges venoit des Platoniciens & des Magiciens. Platon vouloit qu'on ſervît les Anges, comme des Etres moyens entre Dieu & l'homme. Simon le Magicien mêloit le Paganiſme avec la Religion Chrétienne, comme Grotius & d'autres Sçavans l'ont remarqué.

§. VI. Sur le ſervice des Anges, par rapport aux Juifs, voici un paſſage de Philon qui mérite d'être remarqué: „ Nous n'adorons pas ceux qui ſont „ nos freres par la nature, quoiqu'ils ayent reçû des ſubſtances plus pures „ & plus immortelles que les nôtres; car toutes les choſes créées ſont freres „ les unes des autres, par rapport à ce qu'elles ſont créées, parce que celui „ qui les a formées toutes, eſt le Pere commun de toutes (4) ". J'ai auſſi parlé dans ce §. de ma Préface, d'un paſſage du *Livre Apocryphe*, intitulé la *Prédication de Pierre*, où l'Auteur accuſe les Juifs de *ſervir le Soleil & la Lune.* Cle-

(1) Ad Hæreſ. XXI. p. m. 40.

(2) *Mirati ſumus errorem ejuſmodi tribui Simoni Mago.* A. C. LX. §. 7.

(3) Sæculum I. Cap. XI. p. 52.

(4) Τὰς ἀδελφὰς φύσει μὴ προσκυνῶμεν, εἰ καὶ καθαρωτέρας καὶ ἀθανατωτέρας οὐσίας ἔλαχον. ἀδελφὰ δ' ἀλλήλων τὰ γενόμενα, καθ' ὃ γέγονεν. ἐπεὶ καὶ πατὴρ ἁπάντων ὁ ποιητὴς τῶν ὅλων ἐστίν. De Decalog. p. 753.

Clement d'Alexandrie, qui parle de ce Livre, en rapporte ce trait: *N'adorez pas Dieu comme les Juifs: car quoiqu'ils se glorifient de ne connoître qu'un seul Dieu, ils l'ignorent néanmoins, puisqu'ils servent les Anges & les Archanges* (5). D'autres traduisent: *Ne sçachant pas qu'ils adorent les Anges & les Archanges* (6). Mais la traduction que j'ai donnée est plus juste, parce que l'autre renferme une sorte de contradiction. Comment peut-on dire, que les Juifs *adorent les Anges & les Archanges* sans le sçavoir? Aussi Origène rapportant le même fait, s'est exprimé comme je viens de faire parler Clement d'Alexandrie: *C'est pourquoi*, dit-il, *les Juifs, croyant seuls connoître Dieu, le méconnoissent en adorant les Anges* &c. (7). Cette accusation est surprenante. C'est pourquoi Spencer, dans ses Remarques sur Origène, croit qu'il ne s'agit pas proprement des Juifs, mais des disciples de Cérinthe, qui judaïsoient, & qui sont accusés d'honorer les Anges. Il y eut certainement, dès les premiers tems, des Hérétiques, qui, regardant les Anges comme des Médiateurs, leur rendoient quelque Culte. C'est contre ceux-là que St. Paul parle dans cette Epître (8). Ce Culte se conserva en Phrygie. Voyez, si je ne me trompe, le Concile de Laodicée. Au reste, on ne doit pas faire grand fond sur le témoignage de cet Apocryphe, qui accuse aussi les Juifs de *servir aux Mois & à la Lune* (9), sous prétexte qu'ils observoient les apparitions de la Lune pour célébrer leurs Fêtes. Voyez une Remarque de Théodoret [que j'ai inserée ci-dessus] (10). Le même Auteur parle ainsi dans la suite (11): Comme l'Apôtre a dit auparavant aux Galates, „ qu'ils avoient servi à ceux qui ne sont pas „ vraîment Dieux; & qu'ayant depuis connu Dieu, ou plutôt ayant été con„ nus de lui, il s'étonne comment ils retournoient de nouveau à ces pauvres „ & miserables élemens du monde, à qui ils vouloient servir encore ". Théodoret dit là-dessus: „ Et quelle est cette servitude? *Vous observez les jours, les „ mois, les tems & les années.* (Ce sont les paroles de St. Paul, & voici le Commentaire de Théodoret:) „ Il tache de montrer, que l'observation des „ jours, selon la Loi, est une Idolâtrie. Car avant, dit-il, que vous eussiez „ été jugés dignes de votre vocation, vous serviez des Dieux qui ne sont pas „ vraîment Dieux, attribuant la divinité à des élemens. Mais Christ vous a „ délivrés de cette erreur: & je ne sçais comment à présent vous y êtes re„ tournés. Car en observant les Sabbats, les nouvelles Lunes & d'autres „ Jours, & en craignant la transgression de ces Fêtes, vous êtes semblables à „ ceux qui attribuent la divinité à des élemens (12) ". Ce raisonnement, que

(5) Μηδὲ κατὰ Ἰουδαίους σέβεσθε, καὶ γὰρ ἐκεῖνοι μόνον οἰόμενοι τὸν Θεὸν γνώσκειν, οὐκ ἐπίσανται, λατρεύοντες ἀγγέλοις καὶ ἀρχαγγέλοις. Strom. Lib. VI. p. 635.

(6) *Nesciunt se adorare Angelos & Archangelos.*

(7) Ἐπείπερ καὶ αὐτοὶ μόνοι (Ἰουδαῖοι) οἰόμενοι ἐπίσασθαι Θεὸν, ἀγνοοῦσιν αὐτὸν, λατρεύοντες ἀγγέλοις &c. In Johann. T. XIV. p. 211. Voyez aussi contr. Cels. Lib. I. p. 20. Lib. V. p. 234. & Hieronym. Respons. ad Quæst. Algasiæ. Hæc annotavit Potterus.

(8) Chap. II. vs. 18.

(9) Λατρεύοντες μηνὶ καὶ σελήνῃ.

(10) Sur Galates IV. vs. 1.

(11) Sur le vs. 10.

(12) Εἰδωλολατρείαν πειρᾶται δεῖξαι τὴν κατὰ νομὸν τῶν ἡμερῶν παρατήρησιν. πρὶν γὰρ, φησὶν, ἀξιωθῆναι τῆς κλήσεως, ἐλατρεύετε τοῖς μὴ φύσει οὖσι θεοῖς,

que Théodoret fait faire à St. Paul, ne me paroît pas juste: ce seroit un raisonnement très-outré. Mais il peut servir à faire voir, comment quelque Auteur Chrétien peut avoir supposé un pareil raisonnement à St. Pierre, & lui faire dire, que les Juifs servoient la Lune.

§. XI. *De lui étoient descendus, par diverses générations* &c.] On peut ajouter à cet endroit, ce que dit Philon. Ayant à parler de la *génération des Vertus*, „ J'ordonne, dit-il, avant toutes choses, aux superstitieux, de se fermer les „ oreilles, & de se retirer: car je n'enseigne ces mystères divins qu'à ceux qui „ sont dignes d'être admis aux plus sacrées des cérémonies...... Mais j'en „ éloigne tous ceux qui sont possédés de la maladie incurable des termes enflés, „ des noms composés, des prestiges des Gentils, & qui font consister toute „ la Religion & toute la pieté dans des choses si vaines (13)". Je crois, ou je soupçonne, que Philon veut parler des Gnostiques; & ce qui me le persuade, c'est qu'il traite de la *génération des Vertus*, & qu'il attribue à ces gens-là une Religion qui consiste *dans des termes enflés, des nom composés & dans les prestiges des anciens Gentils.* Gelenius a traduit le mot γλισχρότης, que j'ai rendu par celui de *composés*, par *copia*, & je ne puis en déviner la raison; puisqu'entre les significations figurées de ce terme, il y a celle de *tenacité, épargne*, qui est tout le contraire. Morel, qui a traduit Philon en François, a mis la *délicatesse des noms* (14); autre traduction dont la raison m'est inconnue. Ce mot γλίσχρος signifie *visqueux*, *gluant.* Je crois donc que cela veut dire, des *noms qui surprennent*, *qui enchantent*, parce qu'ils ont je ne sçais quoi de fastueux: ce qui s'accorde aussi avec ce qui suit, *les prestiges des Payens.* Des *noms gluans*, où l'on se prend, comme des oiseaux simples se prennent par la glu. Le même Philon, continuant à parler du plus grand des mystères, le fait consister *dans la science du mariage de Dieu avec la Vertu, & d'un troisieme, qui est né de ce mariage* (15).

θεοῖς, τὰ στοιχεῖα θεοποιοῦντες. ἀλλὰ ταύτης ὑμᾶς τῆς πλάνης ἠλευθέρωσεν ὁ δεσπότης Χριστός. νῦν δὲ οὐκ οἶδα, πῶς εἰς τὴν αὐτὴν ἐπανέρχεσθε πλάνην. Σάββατα γὰρ, καὶ νουμηνίας, καὶ τὰς ἄλλας τηροῦντες ἡμέρας, καὶ τὴν τούτων παράβασιν δεδιότες, τοῖς τὰ στοιχεῖα θεοποιοῦσιν ἐοίκατε.

(13) Ἵνα δὲ τὴν ἀρετῶν κύησιν καὶ ὠδῖνα εἴπωμεν, ἀκοὰς ἐπιφραξάμενοι δεισιδαίμονες τὰς ἑαυτῶν μετανιστήτωσαν. τελετὰς γὰρ ἀναδιδάσκομεν θείας τοὺς τελετῶν ἀξίους τῶν ἱερωτάτων μύστας...... ἐκείνοις δὲ οὐχ ἱεροφαντήσομεν κατεσχημένοις ἀνιάτῳ κακῷ, τύφῳ ῥημάτων, καὶ ὀνομάτων γλισχρότητι, καὶ τερθρείαις ἐθνῶν, ἄλλῳ δὲ οὐδενὶ τὸ εὐαγὲς καὶ ὅσιον παραμετροῦσιν ἢ ταύτῃ. De Cherubim Lib. II. p. 88.

(14) Tom. II. p. 15.

(15) Τίς οὖν ὁ σπείρων ἐν αὐταῖς τὰ καλὰ, πλὴν ὁ τῶν ὅλων πατὴρ κ. τ. λ. ubi sup. p. 89.



CHAPITRE I.

℣. 10. EN*sorte que vous lui plaisiez en toute manière*] (Ἐις πᾶσαν ἀρέσκειαν) Ἀρεσκεία c'est le *Culte divin.* C'est ainsi que Philon dit: *Ne nous soûmettant pas aux* RELIGIONS *dominantes, qui perdent bien des gens qui d'ailleurs pourroient être sauvés* (1). Ἐις πᾶσαν ἀρέσκειαν signifie *en toute pieté* (2).

℣. 12. *Saints,* qui sont *dans la lumiere*] Voyez sur Ephes. I. ℣. 18. Je soupçonne que ce sont les Anges, avec lesquels les fidèles sont associés, & sont devenus un même corps, sous J. Christ. *Le Seigneur vient avec ses saints, qui sont par millions* (3).

℣. 14 —— 19. Sur ce raisonnement de St. Paul, Le même qui a créé le monde, est le Sauveur de l'Eglise; voici un passage de Clement d'Alexandrie qu'il est bon de transcrire: „ Celui qui étoit auparavant Sauveur, est apparu „ depuis peu: celui qui est, s'est manifesté dans celui qui est; parce que le „ Verbe qui étoit auprès de Dieu, est apparu comme un Docteur, par lequel tou- „ tes choses ont été faites. Le Verbe Créateur, qui nous avoit donné la vie „ dans la création, s'étant ensuite manifesté en qualité de Docteur, nous a en- „ seigné à bien vivre, afin qu'en qualité de Dieu il nous donnât enfin la vie „ éternelle (4).

℣. 15. *Qui étoit avant toutes les Créatures*] (Πρωτότοκος πάσης κτίσεως) Eusebe appelle J. Christ, *la Sagesse de Dieu qui existoit avant toutes choses* (5). Sur quoi Valois remarque, que les anciens Théologiens, & sur-tout ceux qui ont écrit avant le Concile de Nicée, entendoient par le mot (κτίζειν) *créer,* toute sorte de productions, soit qu'elles existassent de toute éternité, ou non. Meliton avoit écrit un Livre *de la Création & de la Génération de Christ* (6). Philon, parlant du *Verbe,* ou du *Logos,* dit que *Moïse donne divers noms à cette Sagesse divine & céleste, l'appellant le* PRINCIPE, *ou le* COMMENCEMENT, *ou le* PRINCE (ἀρχὴν) *de toutes choses, l'Image & la Vision de Dieu* (7). Mais ὅρασις ne signifiera pas, peut-être, *vision passive,* mais *active.* Il faut voir la signification du mot: car rien ne l'éclaircit dans Philon.

℣. 16. *Par lui toutes choses ont été créées*] Je ne doute pas qu'il ne s'agisse de la première création, & non de la seconde, c'est-à-dire de la reparation des créa-

(1) Μηδ' ὑπείκοντες ταῖς τῶν πολλῶν ἀρεσκείαις, ἀφ' ὧν καὶ οἱ δυνάμενοι σώζεσθαι διαφθείρονται. De Decalog. p. 753.

(2) Ἐν πάσῃ εὐσεβείᾳ. 1 Tim. II. vs. 2.

(3) Jude vs. 14.

(4) Ἐπεφάνη δὲ ἔναγχος ὁ πρὸ ὢν σωτήρ. ἐπεφάνη ὁ ἐν τῷ ὄντι ὢν, ὅτι ὁ Λόγος ὃς ἦν πρὸς τὸν Θεὸν, διδάσκαλος ἐπεφάνη, ᾧ τὰ πάντα δεδημιούργηται. Λόγος ὁ καὶ τὸ ζῆν ἐν ἀρχῇ μετὰ τοῦ πλάσαι παρασχὼν, ὡς δημιουργὸς, τὸ εὖ ζῆν ἐδίδαξεν, ἐπιφανεὶς ὡς διδάσκαλος, ἵνα τὸ ἀεὶ ζῆν ὕστερον ὡς Θεὸς χορηγήσῃ. Protrept. p. 6.

(5) Ἡ πρωτόγονος καὶ πρωτόκτιστος. Hist. Eccl. Lib. I. Cap. 2.

(6) Περὶ κτίσεως καὶ γενέσεως Χριστοῦ. Clemens Alexandrinus (Strom. Lib. V.) *Filium Dei vocat* Πρωτόκτιστον σοφίαν. Vid. Vales. in addition.

(7) De Alleg. Lib. I.

créatures, & de la nouvelle création par l'Evangile. Mais il ne faut pas insister sur le mot *créer* (κτίζειν) ; car il est certain, qu'il se dit aussi de la reparation des choses. C'est ainsi que, dans le premier apocryphe d'Esdras, *créer la Ville* (8), c'est *rebâtir la Ville. Il permit à tous ceux qui étoient revenus de Babylone, de rebâtir la Ville* (Jerusalem.) Au reste, le soin que prend St. Paul, d'établir que le monde visible & invisible a été créé par J. Christ, pourroit bien avoir en vûë ces Philosophes Juifs, qui enseignoient que le monde avoit été créé par les Anges, & quelques-uns, par de mauvais Anges. L'Apôtre, aux Hébreux, a la même attention. Le Culte des Anges, dont il est parlé dans la suite, conduit-là. Ménandre enseignoit, qu'*il étoit impossible de surmonter les Anges Créateurs du monde, sans le secours de la Magie, qu'il enseignoit, & sans le Bâtême, par lequel il initioit ceux de sa Secte* (9).

℣. 17. *Subsistent par lui*] (Συνέστηκε) Ou, *ont été faites par lui.* Eusebe, parlant de Cérinthe: *C'est lui*, dit-il, *qui a institué, établi l'Hérésie des Cérinthiens* (10).

℣. 24. *J'acheve de souffrir* &c.] (Ἀνταναπληρῶ τὰ ὑστερήματα) Voyez cette phrase dans un passage de Clement Romain, rapporté sur 2 Cor. IX. ℣. 12. Appliquons ici ce passage de Tertullien: „ Que le Martyr se contente de purifier ses propres péchés. Il n'apartient qu'à l'ingratitude & à l'orgueil, de „ vouloir communiquer aux autres un avantage dont l'acquisition a coûté si „ cher. Où est l'homme qui puisse racheter la mort d'un autre par la sienne, „ si ce n'est le Fils de Dieu, qui, dans sa passion, délivra le Brigand? C'est „ pour cela qu'il est venu au monde, afin qu'exempt de tout péché, il présentât pour les pécheurs sa parfaite obéïssance. Vous donc, qui prétendez „ l'imiter en remettant les péchés, si vous n'avez commis aucun péché, souffrez pour moi. Mais si vous êtes pécheur, comment *l'huile* de votre petite „ lampe pourra-t-elle *suffire pour vous & pour moi* (11)?

℣. 29. *Je combats*] (Ἀγωνιζόμενος) C'est une expression Hébraïque. Voyez le Dictionaire de Schindler (12). La force du mot emporte, *faisant tous mes efforts.* Justin Martyr, parlant d'un Juif qui veut persuader à un Gentil Chrétien, qu'il ne peut être sauvé sans garder la Loi Mosaïque, dit: *Il fait tous ses efforts pour le persuader à la garder* (13). Ce mot (ἀγωνίζω) exprime, & la sollicitude où l'on est pour quelque chose, & les efforts que l'on fait pour l'exécu-

(8) Κτίσαι τὴν πόλιν. Chap. IV. vs. 53.

(9) Διδάσκων δὲ μὴ ἄλλως δύνασθαί τινα καὶ αὐτῶν τῶν κοσμοποιῶν ἀγγέλων περιγενήσεσθαι, μὴ πρότερον διὰ τῆς πρὸς αὐτοῦ παραδιδομένης μαγικῆς ἐμπειρίας ἀχθέντα. Eusebe Hist. Eccl. Lib. III. Cap. 26.

(10) Κηρινθιανὴν αἵρεσιν συνιστάμενον. Ibid. Cap. 28.

(11) *Sufficiat Martyri propria delicta purgasse. Ingrati vel superbi est, in alios quoque spargere, quod pro magno est consecutus. Quis alienam mortem suâ solvit, nisi solus Dei Filius? nam in ipsa passione liberavit latronem. Ad hoc enim venerat, ut ipse à delicto purus, & omnia sanctus, pro peccatoribus obediret. Proinde, qui illum æmularis, donando delicta, si nihil ipse deliquisti, planè patere pro me. Si verò peccator es, quomodò oleum faculæ tuæ sufficere, & tibi, & mihi, poterit?* De Pudicit. Cap. XXII.

(12) *Militare, ministrare.* Col. 1512.

(13) Ἐκ παντὸς πείθειν ἀγωνίζηται ταῦτα αὐτῷ φυλάσσειν. Dial. p. 206.

l'exécuter, ou pour l'empêcher. Darius *étoit en ſouci, & faiſoit tous ſes efforts pour ſauver Daniel* (14).



CHAPITRE II.

℣. 1. *Combat*] (Ἀγῶνα) (1) C'eſt proprement, *peine*, *ſollicitude*. Ce mot eſt mis ici au figuré, & ne ſignifie que cela. C'eſt ainſi que Juſtin Martyr dit: *Je vous exhorte à vous attacher au plus important de tous les ſoins*, *qui eſt le* SOIN *de votre ſalut* (2); & dans un autre endroit, il parle de *gens qui ont ſoin de leur ſalut* (3).

℣. 3. *Les tréſors cachés de la Sageſſe*] Expreſſion des Hébreux: *Qui a trouvé le lieu de la Sageſſe; & qui eſt entré dans ſes tréſors* (4)? *Les tréſors cachés*: c'eſt une alluſion à Eſaïe: *Et je vous donnerai les tréſors cachés*, *& les richeſſes les plus ſecrettement gardées;* ou, comme portent les LXX. *je vous ouvrirai les endroits fermés* (5).

℣. 4. *Diſcours probables*] (Πιθανολογίᾳ) Ce ſont des raiſons vraiſemblables, propoſées avec art, dans un diſcours orné. J'ai noté ailleurs (6), ce que dit Ariſtote de l'art des Sophiſtes, qui „ par des probabilités, & par des vrai- „ ſemblances ornées de paroles choiſies, détruit l'office de la Sageſſe, qui eſt „ d'inſtruire de la vérité, & induit dans l'erreur ". C'eſt le ſens du Grec, que l'on peut voir au bas de la page (7). Clement d'Alexandrie dit, que „ la Rhé- „ torique a pour matière ou pour ſujet le PROBABLE, pour moyen les *Argu-* „ *mens*, & pour fin la *Perſuaſion* (8) ". Dans un autre endroit: *Si la foi de ces gens eſt de nature qu'elle puiſſe être détruite par des* ARGUMENS PROBABLES (9); & un peu plus bas: *La vérité fait diſparoître les* RAISONNEMENS PROBABLES *des Sophiſtes* (10).

℣. 5. *Votre ordre*] Sans doute que l'Apôtre fait alluſion à une armée bien diſciplinée, qui marche en *bon ordre*. Clement d'Alexandrie, après avoir parlé des *armes* dont le Seigneur équipe ſes ſoldats (11), ajoute: *C'eſt ainſi que l'Apôtre*

(14) Καὶ περὶ τȣ̃ Δανιὴλ ἠγωνίσατο τȣ̃ ἐξελέσθαι αὐτὸν, καὶ ἕως ἑσπέρας ἦν ἀγωνιζόμενος τȣ̃ ἐξελέσθαι αὐτόν. Dan. VI. vſ. 14.

(1) [Voyez ci-deſſus, ſur le vſ. 29.]

(2) Ἐνστησαμένȣς μέγιστον τȣ̃τον ἀγῶνα. Dial. fin.

(3) Ὑπὲρ τῆς αὐτῶν σωτηρίας ἀγωνιζομένȣς. Apol. II. p. 47.

(4) Baruch III. vſ. 15.

(5) Καὶ δώσω σοι θησαυρȣ̀ς σκοτεινȣ̀ς, ἀποκρύφȣς, ἀοράτȣς ἀνοίξω σοι. Chap. XLV. vſ. 3.

(6) [Sur 1 Cor. II. vſ. 4.]

(7) Ἅτε τὸ ὅλον τῆς σοφίας ἔργον πιθανῶς ὑφαιρȣμένην.

(8) Τῆς Ῥητορικῆς ἀρχὴ μὲν, τὸ πιθανὸν, ἔργον δὲ τὸ ἐπιχείρημα, καὶ τέλος ἡ πειθώ. Strom. Lib. I. p. 289.

(9) Εἰ δὲ τοιαύτη παρ' αὐτοῖς ἐστὶν ἡ πίστις..... ἵνα λυθῇ πιθανολογίᾳ. Ibid. Lib. IV. p. 655.

(10) Οὕτως καὶ αὕτη (ἀλήθεια) ἐλέγχει πᾶσαν σοφιστικὴν πιθανολογίαν. Ibid. p. 656. Voyez auſſi Philon de Mund. opific. p. m. 9.

(11) Epheſ. VI. vſ. 14. 15. & 1 Theſſ. V. vſ. 8.

pôtre nous met en ordre, nous range en bataille (12); & dans la ſuite: *Ce ſont-là nos armes innocentes, & qui ne bleſſent perſonne. Revêtons-nous de ces armes, & nous rangeant en bataille, reſiſtons au malin Eſprit* (13).

℣. 8. *La Philoſophie*] Philon, faiſant l'éloge de la Philoſophie, dit: „ Qu'elle eſt la ſource de tous les vrais biens; que ceux qui puiſent dans cette ſource les moyens de devenir vertueux, ſont louables; mais qu'au contraire il faut blâmer ceux qui n'y cherchent que de frivoles ſubtilités (14) ". Juſtin Martyr eſt dans le même ſentiment. „ La Philoſophie, dit-il, eſt un très-grand bien, très-agréable, très-précieux à Dieu, vers lequel elle nous conduit, & auquel elle nous rend recommandables; & ceux qui s'y appliquent ſont véritablement ſaints (15) ". St. Paul parle de ces Philoſophes, dont les uns confondoient Dieu avec la nature; établiſſoient une néceſſité éternelle de tous les évenemens, en anéantiſſant par-là toute Religion; qui ne faiſoient aucune différence, au moins réelle, entre les vices & les vertus, & ne croyoient pas qu'il y eût ni peines ni recompenſes après la mort. Juſtin Martyr rapporte lui-même ces ſentimens dans cet endroit. Clement d'Alexandrie regardoit la Philoſophie, comme une lumiere que Dieu avoit donnée aux hommes, en attendant la revélation. Comme ſes Stromates ſont remplis de paſſages des Philoſophes, il eſt obligé de juſtifier ſa méthode. „ Je n'ignore pas, „ dit-il dans ſon premier Livre, ce que diront des ignorans, des gens à qui leur ignorance fait craindre tout: c'eſt qu'il faut s'arrêter aux choſes néceſſaires, & qui concernent la foi, & laiſſer tout le reſte comme étranger, ſuperflu & inutile. D'autres vont plus loin, & regardent la Philoſophie comme un grand mal, inventé pour la ruine du genre humain, par le malin Eſprit (16) ". Clement n'étoit pas de cet avis. Il regardoit la Philoſophie comme *une œuvre de la Providence* (17). Il la compare à une *noix*, où il y a quelque choſe de bon à manger, quoique tout n'en ſoit pas bon; il ſe récrie contre ceux qui médiſent de la Philoſophie, *comme ſi elle étoit la cauſe de la perte du genre humain, & d'une infinité de maux, bien qu'elle ſoit*, dit-il, *une image vive & claire de la vérité, & un don de Dieu accordé aux Grecs* (18). Notez que par la *Philoſophie* Clement n'entend pas,

(12) Οὕτως ἡμᾶς ὁ Ἀπόστολος ..... ἐκτάττει. Admonit. ad Gent. p. 72.

(13) Ταῦτα ἡμῶν τὰ ὅπλα τὰ ἄτρωτα. τούτοις ἐξοπλισάμενοι, παραταξώμεθα τῷ πονηρῷ. Ibid.

(14) Ἀγαθῶν δ' ὅσα πρὸς ἀλήθειαν ἀγαθὰ, πηγὴ φιλοσοφία. ἧς ὁ μὲν ἀρυόμενος εἰς κτῆσιν καὶ χρῆσιν ἀρετῆς, ἐπαινετός. ὁ δ' ἕνεκα πανουργίας καὶ τοῦ καταψηφίσασθαι τινα, ψεκτός. De Legib. ſpecial. p. 806.

(15) Ἔστι γὰρ τῷ ὄντι φιλοσοφία μέγιστον κτῆμα, καὶ τιμιώτατον Θεῷ, ὅτι προσάγει καὶ συνίστησιν ἡμᾶς μόνη. καὶ ὅσιοι ὡς ἀληθῶς οὗτοι εἰσιν, οἱ φιλοσοφίᾳ τὸν νοῦν προσεσχηκότες. Dial. cum Tryph. p. 218. Ed Col. 1686.

(16) Οὐ λέληθεν δέ με καὶ τὰ θρυλλούμενα πρός τινων, ἀμαθῶς ψοφοδεῶν. χρῆναι λεγόντων περὶ τὰ ἀναγκαιότατα, καὶ συνέχοντα τὴν πίστιν καταγίνεσθαι. τὰ δὲ ἔξωθεν καὶ περιττὰ ὑπερβαίνειν, μάτην ἡμᾶς τρίβοντα καὶ κατέχοντα περὶ τοῖς οὐδὲν συμβαλλομένοις πρὸς τὸ τέλος. οἱ δὲ, καὶ πρὸς κακοῦ ἂν τὴν φιλοσοφίαν εἰσδεδυκέναι τὸν βίον νομίζουσι, ἐπὶ λύμῃ τῶν ἀνθρώπων, πρός τινος εὑρετοῦ πονηροῦ. Strom. Lib. I. p. 278. Voyez auſſi Strom. VI. p 693. où St. Clement refute encore cette folle opinion, que le Diable a donné la Philoſophie.

(17) Θείας ἔργον προνοίας. Ibid.

(18) Πρὸς τὸ μήτε αὐτὴν φιλοσοφίαν λυμαίνεσθαι τὸν βίον, ψευδῶν πραγμάτων καὶ φαύλων ἔργων δημιουργὸν ὑπάρχουσαν. ἣν τινες διαβεβλήκασιν, ἀληθείας οὖσαν εἰκόνα ἐναργῆ, Θείαν δωρεὰν Ἕλλησι δεδομένην. Ibid. p. 279. Il faut prendre garde à la Verſion Latine, qui ne vaut rien dans cet endroit.

pas, comme il le dit lui-même, *celle de Platon, des Stoïciens, d'Epicure ou d'Aristote; mais tout ce que ces diverses Sectes enseignent de bon, d'instructif & de salutaire* (19). Il croit que l'Apôtre veut parler de *la Philosophie d'Epicure, qui anéantissoit la Providence; & de celle des Stoïciens, qui consideroient Dieu comme un Esprit qui penètre la matière* (20). Quant aux *Elemens du monde*, il entend par-là ce que nous nommons les *Elemens*. Il s'agit, selon lui, d'une Philosophie qui exclut la *Puissance Créatrice*, & qui donne aux *Elemens* l'éternité (21). Il revient encore à cette matière dans le VI. Livre des Stromates. Il y avoit des superstitieux & des ignorans parmi les Chrétiens, qui, comme il l'a déja dit, alloient jusqu'à dire, que *la Philosophie étoit une invention du Diable* (22). St. Clement se moque d'eux, les refute fort solidement, & montre que les *Mathématiques* & la *Dialectique* sont des sciences très-utiles. Il ajoute, que *la Philosophie a été comme une espece de Testament que Dieu a donné aux Grecs, & comme une espece de fondement, sur lequel s'élevoit l'édifice de la Philosophie Chrétienne* (23). Cela est vrai; tous les anciens Peres ayant prétendu prouver aux Grecs les dogmes Chrétiens par ceux de leur Philosophie. Ensuite il répond à l'objection de ceux qui disoient, que la Philosophie étoit inutile (24). Les Juifs la cultivoient depuis qu'ils eurent commerce avec les Grecs: comme ils n'avoient point de terme simple qui signifiât *Philosophie*, ils en employerent deux pour exprimer celui-là: lesquels Jesus Fils de Syrach a traduit en Grec par *Amour de la Sagesse* (25). Il faut avouer que la Philosophie a son utilité pour la Religion. Origène, qui en étoit persuadé par l'experience qu'il en avoit faite, enseignoit la Philosophie à ses disciples, lorsqu'il les en trouvoit capables, afin de leur donner des secours préliminaires pour l'intelligence de l'Ecriture. C'est ce que nous apprenons d'Eusebe, qui ajoute, qu'Origène avoit cru, que *l'étude des Sciences du monde, & de la Philosophie, lui étoit fort nécessaire* (26). Origène a fait son apologie, sur ce qu'on disoit qu'il s'appliquoit trop à la Philosophie. Il montre, que le célèbre Panterne, son maître, l'avoit fait avant lui, & d'autres sçavans hommes, & que cette étude leur avoit beaucoup servi à l'édification de l'Eglise. Porphyre a reproché à Origène, qu'il s'étoit servi de la Philosophie des Grecs, pour orner & pour rendre plausible celle des Barbares (27). Il faut avouer néanmoins que les Juifs,

ou

(19) Φιλοσοφίαν δὲ, οὐ τὴν Στωϊκὴν λέγω, οὐδὲ τὴν Πλατωνικὴν, ἢ τὴν Ἐπικούρειόν τε καὶ Ἀριστοτελικήν· ἀλλ' ὅσα εἴρηται παρ' ἑκάστῃ τῶν αἱρέσεων τούτων καλῶς, δικαιοσύνην μετὰ εὐσεβοῦς ἐπιστήμης ἐκδιδάσκοντα. Ibid. p. 288.

(20) Φιλοσοφίαν μὲν οὐ πᾶσαν, ἀλλὰ τὴν Ἐπικούρειον... πρόνοιαν ἀναιροῦσαν... καὶ οἱ Στωϊκοὶ... σῶμα ὄντα τὸν Θεὸν διὰ τῆς ἀτιμοτάτης ὕλης πεφοιτηκέναι. Ibid. p. 295.

(21) Φιλοσοφίαν τὴν Ἐπικούρειον.... διαβάλλων, πρόνοιαν ἀναιροῦσαν.... καὶ εἰ δή τις ἄλλη τὰ στοιχεῖα ἐντετίμηκεν, μὴ ἐπισκήσασα τὴν ποιητικὴν αἰτίαν αὐτοῖς. Ibid.

(22) Ναὶ μὴν οἱ λέγοντες, τὴν φιλοσοφίαν ἐκ τοῦ διαβόλου ὡρμᾶσθαι. Strom. Lib. VI. p. 647.

(23) Τὴν δὲ φιλοσοφίαν, καὶ μᾶλλον Ἕλλησιν οἷον διαθήκην οἰκείαν αὐτοῖς δεδόσθαι, ὑποβάθραν οὖσαν τῆς κατὰ Χριστὸν φιλοσοφίας. Ibid. p. 648.

(24) Ibid. p. 661.

(25) Σοφίας ἀγάπησις. Chap. XL. vs. 20.

(26) Ὅθεν μάλιστα καὶ ἑαυτῷ ἀναγκαίαν ἡγήσατο τὴν περὶ τὰ κοσμικὰ καὶ φιλόσοφα μαθήματα ἄσκησιν. Hist. Eccl. Lib. VI. 18.

(27) Ὠριγένης δὲ Ἕλλην ἐν Ἕλλησι παιδευθεὶς λόγοις, πρὸς τὸ βάρβαρον ἐξώκειλε τόλμημα. ᾧ δὴ φέρων αὐτόν τε καὶ τὴν ἐν τοῖς λόγοις ἕξιν ἐκαπήλευσε. Ibid. Cap. 19.

ou les Philoſophes Juifs, voulant accommoder le ſyſtême de l'Ecriture avec ceux des Philoſophes, gâtoient le premier. C'eſt ainſi que Philon, plein de la Philoſophie Platonicienne, tâche de la trouver dans l'Hiſtoire de la Création du monde, & attribue à Moïſe le ſyſtême des idées de Platon, qui ont ſervi de modèle à Dieu, en créant le monde. C'eſt ce qu'on peut voir dans le Traité de Philon *de la Création du monde.*

℣. 9. *Toute la plénitude de la divinité habite corporellement en lui*] Si Mr. Dartis n'avoit pas pris le parti d'un accuſateur; qu'il eût bien ou mal critiqué, mais modeſtement, le ſens que l'on donne à ce paſſage; qu'il l'eût expliqué de l'Incarnation, comme font divers Interprêtes (28); on lui auroit expoſé, avec les mêmes égards, les difficultés qui combattent cette explication, & les raiſons que l'on a eu d'en ſuivre une autre: & s'il avoit montré qu'elles ne ſont pas juſtes, on ſe ſeroit corrigé de bon cœur ſur ſes avis. Cependant on veut bien avoir encore la complaiſance de lui montrer une partie des difficultés qu'il faut ſurmonter, pour expliquer cet endroit de St. Paul de l'Incarnation, ou de l'union hypoſtatique de la divinité avec la nature humaine.

Remarquons, avant toutes choſes, qu'il y a Apocal. V. ℣. 12. une diverſe leçon fort remarquable: c'eſt qu'au lieu de (πλȣ̃τος) *richeſſes*, qui eſt dans le Grec, il y a dans la Vulgate (θεότητα) *divinité.* Il faut conſulter Mill là-deſſus. Simon remarque, que le Syriaque & l'Arabe ont auſſi *richeſſes.* Comment eſt-ce que la Vulgate a lu *divinité*? La conjecture de Grotius, que les Copiſtes ont mis (*divinitatem*) *divinité*, pour (*divitias*) *richeſſes*, eſt aſſez vraiſemblable.

Πλήρης ἄνθρωπος n'eſt pas une expreſſion qui ſignifie *un homme parfait*: πληρῶμα τῆς ἀνθρωπότητος, pour dire que Jeſus a *la perfection d'un homme.* Πληρῶμα *ſe prend activement* pour *ce qui remplit*, & *paſſivement* pour *ce qui eſt rempli.* Il faut le prendre ici *activement*: c'eſt *en lui qu'habite corporellement tout ce que la divinité remplit*, dit Sebaſtien Schmid ſur cet endroit. On peut diſtinguer θειότης & θεότης; l'un de l'adjectif (θεῖος) *divin*, l'autre du ſubſtantif (Θεὸς) *Dieu.* Suivant cela, le premier (θειότης) marque *les attributs*; le ſecond (θεότης,) l'*Eſſence.* St. Baſile dit: LA DIVINITÉ *eſt un nom d'opération* (29). Et comme nous diſons que le Pere, le Fils & le St. Eſprit n'ont qu'une ſeule opération, nous diſons auſſi qu'ils ont une ſeule divinité: & Théophylacte dit, que *la divinité c'eſt la même choſe que la gloire, la majeſté* (30). J'ai trouvé dans les extraits de Théodote ces mots: *Toute principauté & toute divinité défaillant* (31). Ce mot (θεότης) dans cet endroit, c'eſt les *Anges*, les *Puiſſances*, que les Valentiniens conſideroient comme régnant dans le monde. Si on

(28) [Voyez *Lettre Paſtorale du plus ancien & plus légitime Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Berlin* &c. Amſt. 1719. p. 18. & *Réponſe de Mr. de B. à la Critique maligne & à quelques Anecdotes fabuleuſes, contenues dans un Ecrit intitulé*, Lettre Paſtorale &c. Berlin 1719. p. 36. 37. 38.]

(29) Ἐνεργείας ὄνομα θεότης. Ep. 80. & un peu après: Φύσεως ἐνδεικτικὸν ἐςὶ τὸ τῆς θεότητȣ ὄνομα.

(30) Θεότητα ἤτοι μεγαλειότητα.

(31) Πασῆς ἀπελπȣσῆς ἀρχῆς καὶ ΘΕΟΤΗΤΟΣ. Ad calcem Clem. Alex. Edit. Oxon. p. 983, §. 58.

on prend garde à la ſuite, & que l'on compare ce qui a été dit ci-deſſus Chap. I. ỳ. 16---19. je ne ſçais ſi (θεότης) *divinité* ne ſe prendroit pas ici dans le même ſens. Il faut y penſer. St. Irenée l'a entendu ainſi, lorſqu'il dit: *Nom qui eſt caché à toute divinité & à toute domination* (32). Théodoret, ſur ces paroles: *Les choſes inviſibles de Dieu, ſa Puiſſance éternelle & ſa* DIVINITÉ (33); entend par-là *la Création, la Providence, un Jugement juſte, le Gouvernement du monde* (34). Witſius, ſur le Symbole, expliquant ce paſſage des Romains, dit que *la divinité* (θειότης) *y ſignifie les vertus & les belles qualités de Dieu, ſurtout cette proprieté, par laquelle il ſe ſuffit à lui-même, & n'a beſoin de rien Act. XVII. ỳ. 25. Elle marque auſſi la relation qu'il a avec les Créatures, comme Maître de toutes choſes, & devant, en cette qualité, être aimé & ſervi par tous les hommes* (35).

Dans le recueil des Sentences de St. Auguſtin je trouve ces paroles: „ Il „ a été dit, que *la plénitude de la divinité habite corporellement* en Chriſt, non „ que la divinité ſoit corporelle, mais parce que les cérémonies du Vieux Teſ- „ tament ſont appellées des *ombres de l'avenir*: & c'eſt par alluſion à ces om- „ bres qu'il eſt dit, que *la plénitude de la divinité habite corporellement* en Chriſt; „ parce que c'eſt en lui que ſe ſont accomplies toutes les choſes qui ont été „ figurées par ces ombres, & qu'il eſt en quelque manière le corps des om- „ bres qui l'avoient précedé; c'eſt-à-dire la vérité, la réalité de ces figu- „ res (36)". Eraſme, au contraire, aſſûre (37), que *la plénitude de la divinité* dans cet endroit, doit être expliquée de la *plénitude* des graces & des lumieres; enſorte qu'il ne faut recourir, ni à la Philoſophie, ni à Moïſe. Il aſſure encore, que cette explication a été approuvée par Théophylacte; que St. Ambroiſe ne l'a pas negligée; & que Beda, qui l'avoit apparemment priſe des Anciens, s'y arrête. Ça été au moins celle de St. Jerôme, qui, dans ſon Commentaire ſur Eſaïe, paraphraſant un oracle de ce Prophete qui regarde J. Chriſt, s'exprime ainſi: „ L'Eſprit du Seigneur repoſera ſur cette fleur, „ qui ſortira ſubitement de la racine de Jeſſé, par la Vierge Marie, parce qu'il „ a voulu que *toute plénitude de la divinité* habitât en lui CORPORELLE- „ MENT, & non PAR PARTIES, comme dans les autres Saints: mais con- „ for-

(32) Ἀπὸ πασῆς θεότητος καὶ κυριότητος. Lib. I. Cap. XVIII. Sic & apud Epiphan. Hær. XXXIV. 20.

(33) Θειότης. Rom. I. vſ. 20.

(34) Τουτέστιν ἡ δημιουργία αὐτοῦ, καὶ ἡ πρόνοια, καὶ ἡ δικαία ἐφ' ἑκάστῳ ψῆφος, καὶ αἱ παντοδαπαὶ οἰκονομίαι.

(35) Θειότης, Divinitas. *Quæ hic ſignificat virtutes & decentias Dei, imprimis quod ſibi ipſe ſufficiens, &* nullius rei indigus, *Act. XVII.* vſ. 25. *tum etiam* σχέσιν *illam, quam habet ad creaturas, utpote omnium Dominus, & idcirco ab omnibus amandus colenduſque.* p. 54.

(36) *Plenitudo divinitatis dicta eſt in Chriſto corporaliter habitare, non quia divinitas corpus eſt, ſed quia ſacramenta Veteris Teſtamenti appellantur umbræ futuri. Propter umbrarum comparationem corporaliter dicta eſt in Chriſto plenitudo divinitatis habitare, quòd in illo impleantur omnia, quæ in illis umbris figurata ſunt, ac ſic quodammodo umbrarum præcedentium ipſe ſit corpus, hoc eſt figurarum & ſignificationum illarum ipſe ſit veritas.* Edit. meæ Tom. III. p. 1066.

(37) Apolog. ad Sanct. Carranzam. Tom. IX. p. 340.

„ formement à cet Evangile écrit en Hébreu, que les Nazaréens lifent, *Tou-*
„ *te la fource de l'Efprit faint defcendra fur lui* (38).

St. Chryfoftome n'explique pas cet endroit de l'Incarnation, de l'habitation hypoftatique. „ Cela veut dire, felon lui, *parce que la divinité habite en lui*: &
„ afin que l'on ne croye pas que Dieu eft renfermé comme dans un corps, il
„ dit: *Toute plénitude de divinité habite corporellement en lui, & vous êtes remplis de*
„ *lui* ". Ce raifonnement eft, que Dieu n'eft pas renfermé en J. Chrift, comme dans un corps, mais qu'il remplit ainfi le Fidèle. Les uns l'expliquoient ainfi: Que toute la plénitude de divinité qui remplit l'Eglife, habite en lui, comme dans fon Chef: de forte que *corporellement*, marque ici le corps dont J. Chrift eft le Chef. C'eft auffi le fentiment de St. Chryfoftome (39).

ỳ. 10. *Soyez remplis de lui*] (Πληροῦν) C'eft donner à quelque chofe une perfection qui lui manque. Le mot (πλήρωμα) fe dit de la piéce qu'on met à un habit, pour fuppléer au defaut de cet habit. Tryphon dit à Juftin, „ qu'E-
„ faïe (40) a parlé de J. Chrift, & des dons du St. Efprit qu'il devoit re-
„ cevoir. Il faut donc qu'il ne foit pas le Verbe divin, puifqu'il auroit man-
„ qué de ces dons avant qu'il les eût reçus, & qu'il auroit eu befoin d'une
„ PERFECTION qui lui manquoit (41) ". Voilà le vrai fens du mot employé par St. Paul: „ Il ne faut point chercher ailleurs, qu'en J. Chrift, les
„ vertus qui vous manquent; lui feul peut vous rendre parfaits.

ỳ. 15. *Ayant dépouillé les Principautés & les Puiffances* &c.] Les mauvais Anges dominoient fur les Nations, en les entretenant dans l'ignorance & dans l'Idolâtrie. J. Chrift les a *dépouillés*, quand par la prédication de l'Evangile il a fait connoître le vrai Dieu, & a retiré les Peuples de leurs fuperftitions. St. Paul attribue cela à la *Croix*, c'eft-à-dire à la prédication de *Jefus-Chrift crucifié* (42). C'eft ainfi qu'on l'entend des *Principautés & des Puiffances* que J. Chrift a *dépouillées*. Mais il vaudroit peut-être mieux l'entendre de J. Chrift, qui alors s'eft *dépouillé* de fa chair par la mort. C'eft une allufion à ceux qui combattoient dans la carriere, qui luttoient: ils étoient *nuds*. St. Paul exprime la vie par *être vêtu*, & la mort par *être dépouillé* (43). C'eft ainfi que l'ont entendu l'Interprête Syriaque, St. Auguftin (44) & St. Hilaire (45).

Ibid. *Il les a expofées publiquement en fpectacle*] (Θριαμβεύσας) Il faut confulter fur ce mot, un Difcours qui fe trouve dans le Recueil des Differtations Académi-

(38) *Super hunc igitur florem, qui de trunco & radice Jeffe, Mariam virginem, repentè confurget, requiefcet Spiritus Domini, quia in ipfo complacuit omnem plenitudinem divinitatis* CORPORALITER *habitare, nequaquam* PER PARTES *ut in cæteris Sanctis: fed juxta Evangelium eorum, quod Hebræo fermone legunt confcriptum Nazaræi*. Defcendet fuper eum omnis fons Spiritûs Sancti. In Cap. XI. Tom. IV. p. 40.

(39) Ἔπειτα, τὸ σωματικῶς, τί ἐβούλετο; ὡς ἐν κεφαλῇ· τί δὲ πάλιν τὸ αὐτὸς λέγει, καὶ ἐστὲ ἐν αὐτῷ πεπληρωμένοι; τί οὖν ἐστιν, ὅτι οὐδὲν ἔλαττον ἔχετε αὐτοῦ. ὡς ἐν ἐκείνῳ ὤκησεν, οὕτω καὶ ἐν ὑμῖν. Hom. VI. in Coloff. p. m. 1355. Voyez auffi Theoph. ad Ephef. III. vf. 19. p. 540.

(40) Chap. XI. vf. 2.

(41) Ὅστις διὰ τῶν δυνάμεων τοῦ πνεύματος ἁγίου... ΠΛΗΡΟΥΝΤΑΙ, ὡς ἐνδεὴς τουτῶν ὑπάρχων. Dial. p 245.

(42) Voyez 1 Corinth. II. vf. 16. & Galat. I. vf. 4.

(43) Voyez 2 Cor. V.

(44) De Agone Chrift. cap. II. Contr. Fauft. Lib. XIV. cap. 29. & alibi.

(45) De Trinitat. Lib. IX. Voyez Combefis Auctuar. Nov. BB. PP. Part. I. p. 477.

démiques de Wittemberg. Le docte Auteur y prouve fort bien, que ce verbe (θριαμβευεῖν) signifie la même chose que celui de (παραδειγματίζειν) *exposer à opprobre*: ce qu'il confirme par l'autorité de Grégoire de Nazianze & d'Evagre. Il faut voir l'endroit (46). Le sens convient fort bien à ce passage de St. Paul.

℣. 16. *Que personne ne vous condamne..... sur le sujet des jours de Fêtes* &c.] St. Paul défend, que l'on condamne les Chrétiens d'entre les Gentils, pour ne pas observer *les Fêtes*, *les nouvelles Lunes*, *les Sabbats Judaïques* &c. Tout cela a été aboli; mais l'Eglise n'y a rien gagné. Aux Fêtes, aux Sabbats Judaïques, on a substitué les Fêtes, les Sabbats, non seulement de J. Christ, mais des Saints, & l'on a fait consister la pieté à les observer. Qui peut lire sans une sorte d'indignation cette Loi des Grecs? *Il faut honorer les Fêtes des Saints. Ceux qui le font, sont comme* LES LUMIERES, LES FLAMBEAUX *du monde, qui procurent le salut des hommes* (47).

Il s'agit dans ce verset des Gentils, qui n'étoient pas assujettis à la Loi; & il s'agit de l'observation cérémonielle & rigoureuse des Sabbats, en s'abstenant de tout travail. Car du reste, jamais les Apôtres n'ont dispensé les Juifs de l'observation du Sabbat: & les premiers Chrétiens le sanctifioient, comme le Dimanche, par les exercices divins. St. Paul gardoit religieusement les Fêtes Judaïques (48). D'ailleurs, il n'y avoit point alors de dispute, s'il falloit observer le Sabbat, ou non; & l'on voit que les Chrétiens le gardoient. Cependant Justin Martyr s'exprime ainsi sur les Sabbats: „ Tous les Justes „ que je viens de nommer (Abel, Enoch, Noé, Melchisedech) ont été agréa„ bles à Dieu, sans avoir observé le Sabbat, aussi-bien qu'Abraham, & tous „ ses descendans, jusqu'à Moïse (49) ". C'est le sentiment de Justin, que le Sabbat ne fut institué que dans le desert, & que Dieu en commanda l'observation au Peuple Hébreu, afin qu'ils se souvinssent de Dieu, & qu'ils ne tombassent pas dans l'Idolâtrie: *Je leur donnai mes Sabbats,* dit Dieu dans Ezéchiel, *pour être un signe entre moi & eux*, *afin qu'ils connûssent que je suis l'Eternel qui les sanctifie* (50). Les Juifs raisonnables conviennent aussi, que le jour du Sabbat ne regarde que leur Nation, & n'oblige qu'elle. C'est ce qui est dit expressement dans le *Pirke Elieser: Le Seigneur a béni & sanctifié le jour du Sabbat, & il n'y a que les Israëlites qui soient tenus à l'observer & à le sanctifier* (51). C'est aussi ce qu'a fort bien dit le Rabbin moderne Menasse Ben Israël, dans ses *Problêmes* sur la Création. „ Les Gentils, dit-il, ne sont „ pas obligés de garder le Sabbat, parce que cela ne leur a point été comman„ dé.

(46) Declamationes habitæ in Acad. Witteberg. Tom. VII. p. 650.

(47) Ὡς φωστῆρες τοῦ κόσμου. Nomocanon Can. 413.

(48) Voyez Actes XIII. vs. 14. XVIII. vs. 4. 21. & Rom. XIV.

(49) Καὶ μὲν γὰρ οἱ μὴ σαββατίσαντες προωνομασμένοι πάντες δίκαιοι τῷ Θεῷ εὐηρέστησαν, καὶ μετ' αὐτοὺς Ἀβραὰμ, καὶ οἱ τούτου υἱοὶ πάντες, μέχρι Μωϋσέως. Dial. p. 183.

(50) Chap. XX. vs. 12.

(51) *Benedixit & sanctificavit Sanctus Benedictus diem Sabbati, & nonnisi Israëlitæ tenentur observare & sanctificare diem Sabbati.* Cap. XVIII. p. 4.

„ dé. Ils doivent feulement reconnoître la vérité dont le Sabbat eft le figne „ & la commémoration, fçavoir la Création du monde (52).

℣. 17. *Qui n'étoient que des ombres de ce qui devoit arriver* &c.] *L'ombre*, c'eft-à-dire *la Figure*; & c'eft ainfi qu'il faut traduire. Σκιαγραφεῖν, c'eft *peindre*, *tracer la figure* d'une chofe. *Les Chrétiens*, dit Julien l'Apoftat, *figurent fur leur front l'image de la Croix* (53). *Ombres* oppofées au *Corps*, eft une figure prife de ce que les corps, expofés au foleil, impriment leurs images par le moyen de l'ombre qu'ils font. Philon, repréfentant la Divinité, accompagnée de fes deux perfections, *la Puiffance de créer & la Puiffance de gouverner*, dit que ces deux perfections font comme deux *ombres*, que la Divinité même fait, l'une d'un côté, l'autre de l'autre (54). (Il fait allufion aux *Amphifciens.*) Dans un autre endroit il dit, que *connoître Dieu par fes œuvres, c'eft le connoître par l'ombre* (55); comme on connoît l'étendue & la figure du corps folide, en voyant *l'ombre* qui en eft la peinture. L'Apôtre, écrivant aux Hébreux, oppofe cette *ombre* à *l'image même des chofes* (56). C'eft que l'image a quelque réalité. Par exemple, l'image de Dieu dans l'homme, eft un être réel doué de perfections, mais infiniment au deffous de celles de l'Original; Philon appelle ainfi *la Sageffe*, ou le *Logos*, *l'Image de Dieu* (57), mais une image fubfiftante. Il croit que l'homme a été fait *à l'image de Dieu*, parce qu'il a été fait comme une repréfentation du *Logos*, dont il porte l'image dans fa raifon. Ainfi *l'image*, Hebr. X. ℣. 1. marque des biens véritables, qui font moins parfaits que les biens qu'ils repréfentent, mais qui font des biens pourtant. Philon appelle dans cet endroit le monde, *l'ombre*, *l'image de Dieu* (58).

Après avoir parlé des mots, venons aux chofes. Le Sabbat & la Circoncifion étoient les deux cérémonies auxquelles les Juifs étoient le plus attachés. Pour la Circoncifion, elle étoit évidemment propre à la Nation, parce qu'elle étoit le figne des promeffes faites à Abraham & à fa pofterité. Ainfi ils ne pouvoient exiger raifonnablement des Gentils, qu'ils obfervaffent cette cérémonie. Il n'en étoit pas de même du Sabbat, qui étoit la Fête & le mémorial de la Création du monde, & qui fembloit avoir été inftitué dès que Dieu créa le monde. D'où il s'enfuivoit, que tous les hommes étoient obligés de l'obferver; tous étant des créatures de Dieu, & devant tous les reconnoître pour le Créateur du monde. Et en effet, fi le Sabbat avoit été inftitué dès que le monde fut créé, on ne voit pas comment il auroit pû être aboli par la Religion Chrétienne. Il n'y a que les cérémonies Mofaïques, & propres à la Nation des Juifs, qui ayent dû ceffer à la vocation des Gentils. Mais le clairvoyant Tertullien, quoiqu'il ait fes defauts, s'apperçut bien, que le Sabbat n'avoit été obfervé, ni avant le

(52) Problem. VIII.

(53) Εἰκόνας σταυροῦ σκιαγραφοῦντες ἐν τῷ μετώπῳ. Ap. Cyrill. Lib. VI. p. 194. Edit. Spanhem.

(54) Αἱ δὲ παρ' ἑκάτερα πρεσβύταται καὶ ἐγγύταται τοῦ ὄντος δυνάμεις, ὧν ἡ μὲν ποιητικὴ, ἡ δὲ βασιλικὴ προσαγορεύεται... δορυφορούμενος οὖν ὁ μέσος ὑφ' ἑκατέρας τῶν δυναμέων παρέχει τῇ ὁρατικῇ διανοίᾳ, τότε μὲν ἑνὸς, τότε δὲ τριῶν φαντασίαν. De Abrah. p. 287.

(55) Οἱ δὴ οὕτως ἐπιλογιζόμενοι, διὰ σκιᾶς τὸν Θεὸν καταλαμβάνουσι. De Allegor. Lib. II. p. 79.

(56) Chap. X. vf. 1.

(57) [Ubi fuprà.]

(58) Σκία Θεοῦ. Ub. fupr.

le Déluge, ni depuis, jusqu'à ce qu'il fut établi par Moïse. Que les Juifs nous prouvent, dit-il, qu'Adam a observé le Sabbat; ou qu'Abel, qui offrit à Dieu un sacrifice, lui fut agréable par l'observation de ce jour; ou qu'Enoch, qui fut enlevé, a été observateur du Sabbat &c. (59). Il passe ensuite à *Noé*, à *Abraham*, à *Melchisedec*.

℣. 18. *Que personne ne vous séduise*] (Μηδεὶς ὑμᾶς καταβραβευέτω) Plutarque s'est servi d'une semblable expression: *Ceux que l'on prive de la recompense de leurs combats* (60). L'on trouve encore cette expression dans Polybe (61). *Privés de leur recompense* (62).

Ibid. Eusebe a dit, *Corrompre, alterer la vérité* (63). Cela fait voir, que les Versions étymologiques sont bien fausses. Le même Eusebe, parlant de Paul de Samosate, qui se faisoit donner de l'argent par des personnes qui avoient souffert quelque injustice, en leur promettant de les proteger, & de leur faire rendre justice, dit qu'il les *trompoit* (64), & leur donnoit de fausses espérances.

Ibid. *Il se plaît*] (Θέλων) St. Ignace, dans son Epître aux Romains, dit: *Que cela vous plaise, afin que vous plaisiez* (65) aux autres.

Ibid. *Culte*] (Θρησκεία) P. Martyr dit, que „ ce mot signifie proprement les cérémonies & l'extérieur du Culte. Car on dit qu'Orphée enseigna le premier les cérémonies sacrées aux Thraces, d'où ce mot dérive, en changeant l'α en η (66).

Ibid. *Culte des Anges*] On en voit quelque trace dans Tobie. Là Tobit dit, en embrassant son fils: *Béni sois-tu, ô Dieu, & que béni soit ton nom dans tous les siècles. Bénis soient aussi tous tes saints Anges* (67). Cette formule de bénédiction & de louanges n'a été introduite chez les Juifs que depuis la Captivité; supposant que le Livre soit aussi ancien que l'Auteur fabuleux le dit. Au reste, quoique l'Ange Raphaël eut rendu de grands services à Tobie, il n'en exige aucune reconnoissance de sa part, ni aucun Culte. Il dit à Tobit, & à son fils, quand il se découvre à eux: *Ne craignez point. Que la paix soit avec vous: louez Dieu tous les jours de votre vie: car ce n'est point par ma grace, mais par la volonté de Dieu* (68), *que je suis venu. C'est pourquoi vous devez le célébrer dans tous les siécles* (69). Simon le Magicien passe pour le premier qui ait introduit le Culte des Anges (70). Voyez les Auteurs cités au bas de la page

(59) *Denique doceant* (Judæi) *Adam sabbatizasse; aut Abel, hostiam Deo sanctam offerentem, Sabbati religione placuisse, aut Enoch translatum; Sabbati cultorem fuisse* &c. Adv. Jud. Cap. III.

(60) Οἱ παραβραβευόντες ἐν τοῖς ἀγῶσι. Lib. Περὶ δυσωπίας. p. 959. Ed. Steph.

(61) Παραβεβραβευόμενος. In Excerpt. Περὶ πρεσβέων. p. 47.

(62) Rem. de Mr. la Cr.

(63) Παραβραβεῦσαι ἀλήθειαν. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 29.

(64) Καταβραβεύων. Ibid. Lib. VII. cap. 30.

(65) Θελήσατε, ἵνα καὶ ὑμεῖς θεληθῆτε.

(66) *Ea vox propriè ritus & mysteria spectat. Nam Orpheus dicitur primus docuisse Thracas mysteria. Unde vox ducebatur à Thracibus, verso elemento* η *ex* α In Rom. I. vs. 9.

(67) Εὐλογημένοι πάντες οἱ ἅγιοι σου Ἄγγελοι. Chap XI. vs. 14.

(68) Ὅτι οὐ ἐμαυτοῦ χάριτι, ἀλλὰ θελήσει τοῦ Θεοῦ &c. Chap. XII. vs. 17. Cela veut dire: *Vous ne m'en avez point d'obligation, mais à Dieu.*

(69) Εἰς τὸν αἰῶνα. Ibid. vs. 18. C'est-à-dire, *Toute votre vie.*

(70) [Voyez la Préf. p. 59.]

ge (71). „ Il paroît, dit Justin Martyr, qu'il y avoit une Secte parmi les „ Juifs, qui enseignoit, que Dieu avoit parlé aux Anges quand il avoit dit: „ *Faisons l'homme*; & que le corps de l'homme avoit été formé par les An- „ ges (72)". La doctrine de Ménandre, & des autres Gnostiques, c'est, comme le rapporte Eusebe, que *les Anges avoient créé le monde*; & *qu'il falloit échaper à ces Anges-là, qui étoient mal-faisans* (73). St. Irenée rapporte aussi, que *plusieurs anciens Hérétiques disoient, que le monde avoit été créé par les Anges* (74).

Ibid. *Qu'il entre dans les choses qu'il n'a point vûës*] L'expression Grecque (Ἐμβατεύειν εἰς τὰ μὴ ἑώρακεν) signifie *entrer, penétrer dans les choses qu'on n'a point vûës*. Le mot ἐμβατεύειν signifie *entrer*. *Jonathan ne donna pas le tems aux troupes de Demétrius d'entrer dans son païs* (75). Mais le même Auteur des Macchabées, dans un autre endroit (76), parle de la différence qu'il y a entre un Historien & un Abbréviateur. Il dit touchant l'Historien, qu'*il traite les matières à fond* (77), & *qu'il fait mention de toutes choses*. Là ἐμβατεύειν est examiner, entrer dans le détail, approfondir, en un mot, *penétrer* son sujet, & comme Baduellus l'a exprimé, *penétrer plus loin, aller plus avant* (78). C'est donc ici *entrer* dans la recherche, dans l'examen, dans la discussion, approfondir les choses qu'on ne sçait pas.

℣. 19. *Par les jointures & les liaisons*] (Συνδέσμων) Clement d'Alexandrie, parlant du Samaritain qui banda les playes de celui qui avoit été blessé par des voleurs (79); *C'est Jesus-Christ*, dit-il, *qui a resserré indissolublement les liens de la santé & du salut, la charité, la foi & l'espérance* (80).

℣. 21. *N'y touchez point*] (Μὴ ἅψῃ .... μηδὲ θίγῃς) *Toucher* c'est *manger, user* des choses. *Ne toucher point une femme* (81). Clement d'Alexandrie dit: *Perissent à jamais les bêtes cruelles qui se nourrissent de sang: car il n'est pas permis aux hommes de toucher, de manger du sang* (82). St. Chrysostome dit de même, parlant des viandes offertes aux Idoles: *Ils mangeoient de ce qu'on leur présentoit* (83). Diogene Laërce, dans la Vie de Pythagore; *Comment est-ce*, dit-il, *que Pythagore, qui a défendu de tuer les animaux, auroit permis d'en manger? Car il a certainement commandé de s'abstenir des animaux, ou de n'en point manger*

(71) Petav. Not. ad Epiph. p. 40. Natal. Alexand. Sect. I. cap. 10. p. 52. Tertull. in Præscript. Cap. 33. Huet. in Not. ad Origen. p. 108.

(72) Ὅτι ἀγγέλων ποίημα ἦν τὸ σῶμα τὸ ἀνθρώπειον. Dial. p. 222.

(73) Διδάσκων ..... τῶν κοσμοποιῶν ἀγγέλων περιγενήσεσθαι. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 26.

(74) *Mundum factum ab Angelis*. Lib. I. Cap. 21. p. 77. *A septem quibusdam Angelis mundum factum, & omnia quæ in eo*. Cap. 22.

(75) Ἐμβατεῦσαι. 1 Macch. XII. vs. 25. & XIII. vs. 20.

(76) 2 Macch. II. vs. 31.

(77) Τὸ δὲ ἐμβατεύειν.

(78) *Penetrare altiùs, ingredi altiùs.*

(79) Luc X.

(80) Οὗτος (Χριστὸς) ὁ τοὺς τῆς ὑγείας καὶ σωτηρίας δέσμους ἀλύτους ἐπιδείξας, ἀγάπην, πίστιν, ἐλπίδα. Lib. Quis div. salv. §. 29.

(81) 1 Cor. VII. vs. 1.

(82) Ὄλοιντο οὖν οἱ θῆρες οἱ φυλακτικοὶ, οἷς τὸ αἷμα ἡ τροφή. οὐδὲ γὰρ θίγειν αἵματα τοῖς ἀνθρώποις θέμις. Pædag. Lib. III. cap. 3. fine p. 228.

(83) Προκειμένων ἥπτοντο. Hom. XX. in 1. ad Corinth. init. Voyez les Notes de Mr. Huet sur Origène p. 38. & l'endroit d'Origène sur lequel est cette Note.

ger (84) ; & un peu plus bas il dit encore: *Ne pas manger d'un Coq blanc* (85). Cette expreſſion de *toucher* pour *manger*, vient de ce que les Anciens prenoient les viandes avec la main. Clement d'Alexandrie, donnant des préceptes pour manger avec bienſéance, dit: *Touchant proprement aux viandes qui vous ſont ſervies* (86); & un peu après: *A l'égard des viandes que Moïſe a permis de toucher, ou de manger* (87). Au reſte on peut obſerver, qu'il reſta dans la Phrygie des ſemences des erreurs dont parle St. Paul. Entre les erreurs de Montan, qui étoit de Phrygie, il y avoit celle-ci, qu'*il avoit fait des loix touchant les jeûnes* (ce qui alors étoit inconnu à l'Egliſe) & avoit ordonné des ſemaines de *Xérophagie*, où il étoit défendu de ne manger que des choſes ſéches, des fruits, des herbes (88).

℣. 22. *Par l'uſage*] (Τῇ ἀποχρήσει) Ce mot ne ſignifie que l'action de manger. Ainſi le ſens eſt: *On les mange, & elles ſe corrompent*; & comme dit Notre-Seigneur: *Ce qui entre par la bouche, va au ventre, & eſt jetté au lieu ſecret* (89). *Holopherne fit un feſtin, auquel il n'invita que ſes Domeſtiques, & n'invita à manger aucun de ceux qui manioient les affaires* (90). Ἀπόχρησις peut auſſi ſignifier ici *abus*. C'eſt ainſi, que Plaute fait dire à quelqu'un de ſes perſonnages: *Où ſont les choſes que j'avois données? Elles ſont diſſipées* (91). Boëthius dit auſſi: *Nous uſons des choſes qui, dans le tems que nous nous en ſervons, ſubſiſtent; mais nous abuſons de celles qui periſſent lorſque nous nous en ſervons* (92).

℣. 23. Grotius a terriblement maltraité ce paſſage: il y a-là de la prévarication.

Ibid. *Les Cultes volontaires*] C'eſt-à-dire que Dieu n'a point commandé, & qui eſt d'inſtitution humaine, ou du choix volontaire des hommes. Appliquez ici ce beau mot de Tertullien: *Quelque œuvre que l'on faſſe, la plus excellente eſt l'obſervation des commandemens de Dieu* (93). Le mot ἐθελοθρησκεία, que l'on a traduit par *culte volontaire*, ſignifie proprement *ſuperſtition*. C'eſt dans ce ſens que l'employe Euſebe, lorſque, parlant d'un certain *Domninus*, qui, *en tems de perſécution*, de Chrétien s'étoit fait Juif, il dit, qu'*il tomba dans les ſuperſtitions des Juifs* (94). St. Paul a apparemment en vûë ces hommes zèlés

(84) Τοῦτον γὰρ καὶ τὸ φονεύειν ἀπορογορεύειν, μὴ ὅτι γε ἅπτεσθαι τῶν ζώων..... τὸ δὲ ἀληθὲς τῶν ἐμψύχων ἀπεγόρευεν ἅπτεσθαι. In Pythag. Lib. VIII. p. m. 313.

(85) Ἀλεκτρύονος μὴ ἅπτεσθαι λευκοῦ. Ibid. p. 320.

(86) Τῶν παρατιθεμένων κοσμίως ἐφαπτομένοις. Pædag. Lib. II 1. p. 146.

(87) Ὧν δὲ ἐφῆκεν ἅπτεσθαι. Ibid. p 149.

(88) Ὁ νηστείας νομοθετήσας. Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 18

(89) Matth. XV. vſ. 17.

(90) Καὶ οὐκ ἐκάλεσεν εἰς τὴν χρῆσιν οὐδένα τῶν πρὸς ταῖς χρείαις. *Nec ad concænationem quemquam invitaſſet eorum qui negotiis præerant.* Jud. XII. vſ. 10.

(91) *Ubi illa quæ dedi ante? Abuſa ſunt.* In Aſinar. Act. I. Scen. III.

(92) *Utimur iis, quæ nobis utentibus permanent; iis verò abutimur, quæ nobis utentibus pereunt.* In VIII Topicor. Ciceronis. Voyez Not. Roſweidi Jeſuitæ ad Epiſt. XXI. Paulini Epiſcopi Nolani.

(93) *Quæcunque operatio ſit, non erit potior præcepti operatione.* On a imprimé *Quæcunque oratio ſit*; mais c'eſt une faute, ou une falſification Il faut lire *operatio*, comme Rigault l'a obſervé & corrigé.

(94) Ἐπὶ τὴν Ἰουδαϊκὴν ἐθελοθρησκείαν. Hiſt. Eccl. Lib. VI. c. 12. Muſculus a traduit: *Superſtitionem.*

lés *superstitieusement* pour les cérémonies légales, & qui soutenoient que les Gentils devoient les observer.

Ibid. *Dans l'humilité, & en ce qu'ils n'épargnent point le corps*] „ Comme l'humilité, dit Clement d'Alexandrie, consiste dans la douceur, & non dans les „ macérations du corps; de même la continence est une vertu de l'ame qui „ ne paroît point à découvert, mais qui est cachée (95).... Or, ajoute-t-il, „ ces orgueilleux vanteurs disent, qu'ils imitent le Seigneur, qui ne s'est point „ marié, qui n'a rien possedé dans le monde; se glorifiant ainsi d'avoir mieux „ entendu l'Evangile que les autres. Mais l'Ecriture dit à ces gens-là: *Dieu* „ *resiste aux orgueilleux, & fait grace aux humbles* (96) ". Pour ce qui regarde ces mots, ἀφειδίᾳ σώματος, Clement d'Alexandrie l'entend de la continence, ou de l'abstinence du mariage, & l'applique à ce sujet-là (97). conf. dict. ad Act. XX. 19



CHAPITRE III.

℣. 2. PEnsez *aux choses qui sont d'en-haut*] (Τὰ ἄνω φρονεῖτε) Lucien a dit de même: *Vous pensez déja aux choses qui sont d'en-haut* (1).

℣. 5. *L'Avarice, qui est une Idolâtrie*] Voyez les Remarques sur Ephes. V. ℣. 5.

℣. 9. *Ne dites point de mensonge les uns contre les autres*] Le *mensonge* & la *fraude* sont tellement unis l'un à l'autre, que le *mensonge* se met pour la *fraude*. De-là vient que *mentir* (διαψεύδεσθαι) s'employe pour *tromper*. *Tryphon* TROMPA (2) *Simon, & ne renvoya point Jonathan.*

℣. 10. *Revêtus du nouveau* &c.] Voyez les Remarques sur Ephes. IV. ℣. 24.

℣. 14. *Perfection*] (Τελειότης) Ici c'est la *perfection de l'homme* dont J. Christ est le Chef, & les Fidèles les membres. Cet homme doit s'élever en homme *parfait*: ce qui en *lie* tous les membres, c'est *la Charité*. Voyez Ephes. IV. ℣. 3. Coloss. II. ℣. 2.

℣. 15. *Soyez reconnoissans*] (Εὐχάριστοι γίνεσθε) C'est envers Dieu premièrement. Voici un beau passage sur ce sujet: *Sçachez qu'avant le lever du Soleil vous devez rendre graces à Dieu, & le saluer avant que la lumiere de l'Aurore vous éclaire: Car l'espérance des ingrats fondra comme la gêlée blanche, & s'écoulera comme une eau inutile* (3).

℣. 16. *Demeure*] (Ἐνοικείτω) Le terme Grec signifie *se maintenir, se conserver constamment*. Pour ces mots, *Avec toute sorte de Sagesse*; il faut les rapporter

ter

(95) Ὡς δὲ ἡ ταπεινοφροσύνη πρᾳότης ἐστὶν, οὐχὶ δὲ κακουχία σώματος, οὕτω καὶ ἡ ἐγκράτεια, ψυχῆς ἀρετὴ, ἡ οὐκ ἐν φανερῷ, ἀλλ' ἐν ἀποκρύφῳ. Strom. Lib. III. p. 446.

(96) Μιμεῖσθαι δ' αὐτοὺς οἱ μεγάλαυχοι φασι τὸν κύριον, μήτε γήμαντα, μήτε τι ἐν τῷ κόσμῳ κτησάμενον. μᾶλλον παρὰ τοὺς ἄλλους νενοηκέναι τὸ Εὐαγγέλιον καυχώμενοι &c. Ibid.

(97) Ibid. p. 447.

(1) Ὑψηλὰ ἤδη φρονεῖς καὶ ἄνωθεν. In Hermotimo, p. m. 308. La Cr.

(2) Διεψεύσατο, 1 Macch. XIII vs. 19. *Grotius* a rendu: *fidem Fefellit*; Drusius: *Fefellit*.

(3) Sapience XVII. vs. 28.

ter à ce qui ſuit, *Inſtruiſez vous & vous avertiſſez mutuellement* &c. Conférez avec Chap. I. ℣. 28. C'eſt le ſens.

Ibid. *Chantant en vos cœurs au Seigneur*] Voici un paſſage tiré du Traité *de la priere* de Tertullien. *Dieu n'écoute point la voix, mais le cœur, dont il eſt le ſcrutateur. Le Démon de l'Oracle d'Apollon dit: J'entens le muet, & j'exauce celui qui ne parle pas.* Tertullien ajoute par ironie: *Les oreilles de Dieu attendent-elles le ſon* de la voix (4)?

℣. 17. *Quelque choſe que vous faſſiez*] (Πᾶν ὅτι ἂν ποιῆτε &c.) Platon a eu une penſée ſemblable: *Il faut commencer tout ce que l'on entreprend, au nom des Dieux* (5).

Ibid. *Remerciant par lui Dieu ſon Pere*] Clement d'Alexandrie: *Rendant graces à Dieu, & à ſon Pere* (6).

℣. 19. *Ne vous emportez pas*] (Μὴ πικραίνεσθε) St. Jerôme a lû παραπικραίνεσθε. Il paraphraſe ainſi: *Quoique vos femmes vous provoquent à la colere, & qu'elles commettent des actions par leſquelles elles méritent d'eſſuyer quelque aigreur:* (*Car*, ajoute-t-il, *c'eſt ce que ſignifie* παραπικραίνεσθαι) *cependant ne leur rendez pas la pareille* (7). Πικραίνειν ſignifie une *colere vehémente.* Philon dit, que *Moïſe s'emporta contre ceux qui avoient gardé de la Manne juſqu'au lendemain* (8); & dans *l'Ambaſſade à Cajus*, Agrippa voyant Cajus fort irrité, *& ne ſe trouvant coupable de rien, jugea que ce n'étoit pas contre lui qu'il étoit en colere, mais contre quelques autres* (9). Ici il n'eſt pas néceſſaire de dire *s'emporter*: Cajus ne diſoit mot; il n'y avoit point d'emportement.

℣. 21. *De peur qu'ils ne ſe déſeſpèrent*] (Ἵνα μὴ ἀθυμῶσιν) *De peur qu'ils ne ſe rebutent*, ou *de peur qu'ils ne tombent dans la triſteſſe & dans l'abbatement.* Philon dit, que *Moïſe paſſoit ſa vie dans la triſteſſe & dans l'affliction, ne pouvant, ni défendre les Iſraëlites, ni punir ceux qui les opprimoient* (10).

(4) *Deus non vocis, ſed cordis auditor eſt, ſicut conſpector. Dæmonium Oraculi Pythii: Et mutum, inquit, intelligo, & non loquentem exaudio. Dei aures ſonum expectant?* Cap. XIII. Voyez auſſi St. Jerôme ſur Eph. cité par Rigault.

(5) Ἀπὸ τῶν Θεῶν χρὴ πάντα ἀρχόμενον ἀεὶ λέγειν τε καὶ νοεῖν. Epiſt. VIII. La Cr.

(6) Εὐχαριστοῦντες τῷ Θεῷ καὶ πατρὶ αὐτοῦ. Pædag. Lib. II. 4. p. 165.

(7) *Licet illæ* (uxores) *ad iracundiam provocent, & talia faciant, per quæ mereantur amaritudinem ſuſtinere* (hoc enim ſignificat παραπικραίνεσθαι) *tamen nolite eis in amaritudine vicem reddere.* In Mich. VII. Tom. V. p. 167.

(8) Ἅπερ ἰδὼν Μωϋσῆς εἰκότως ἐπὶ τοῖς ἀπειθέσι πικραίνεται. De Vita Moſ. Lib. I. p. 535.

(9) Ἑτέροις τισὶ πικραίνεσθαι. p. 1029.

(10) Ἐπὶ δὲ τούτοις ἀθυμῶν καὶ δυσχεραίνων διετέλει, μήτ' ἀμύνασθαι τοὺς ἀδικοῦντας, μήτε βοηθεῖν τοῖς ἀδικουμένοις ἱκανὸς ὤν. De Vit. Moſ. Lib. I. p. 608.

CHA-

CHAPITRE IV.

℣. 1. *CE qui est juste*] (τὸ δίκαιον) C'est *ce qui leur est dû*. C'est ainsi que, dans Tobie, le Pere de Tobie dit à son Fils, parlant de la recompense qu'il lui proposoit de donner à l'Ange qui l'avoit accompagné: *Cela lui est bien dû* (1).

Ibid. *Ce qui est équitable*] (Ἰσότητα) Un passage de Philon éclaircit cette expression: *L'humanité*, dit-il, *& la douceur des Maîtres, remet, entre eux & leurs esclaves, l'égalité que la différence des conditions en a ôtée* (2). Le même Philon, exhortant les riches à la miséricorde & à l'humilité, leur dit, que *rien ne convient mieux à la briéveté de la vie que Dieu a donnée aux hommes, que l'amour de la communication & de la concorde, de l'équité, de l'humanité & de la vertu* (3). Il paroît-là qu'ἰσότης est une vertu qui tient de la modération, de la douceur, qui empêche les hommes de s'élever au-dessus des autres, à cause de leur fortune & de leur condition; *la libéralité, la concorde, l'équité, la charité ou l'humanité*. Et ensuite, entre les épithètes qu'il donne au vice, il y a celles que l'Interprête a rendues par *injuste, inique, contraire à la tranquillité* (4). Ainsi (ἰσότης) c'est la vertu opposée à *l'arrogance*, à *l'orgueil*, à la *fierté*, qu'inspirent l'autorité & les richesses. C'est ce qui est confirmé par un autre passage de Philon. Il fait parler un Prince, qui apprend à régner dans la Loi de Dieu, & lui fait dire: „ C'est dans ces loix sacrées que j'apprendrai, pre-
„ mièrement *l'égalité*: car *l'arrogance* & la *fierté* sont d'une ame basse & im-
„ prudente, qui ne prévoit pas ce qui peut arriver; au lieu que *l'égalité* conci-
„ lie au Prince l'amitié de ses sujets, & fait sa sureté (5)". Il entre dans cette vertu *l'impartialité*, aussi-bien que *l'affabilité*, & *l'impartialité* dans les jugemens en fait la principale partie. Si elle est opposée à *l'orgueil*, à *l'insolence*, c'est que le Prince n'abuse point de son pouvoir; il est soûmis aux loix; il les observe comme ses sujets.

℣. 6. *Que vos discours soient toûjours assaisonnés de sel, avec grace*] Cela veut dire:
„ Que vos discours soient agréables; qu'il y ait de la douceur, mais une dou-
„ ceur toûjours honnête; & qu'il ne s'y mêle rien qui sente la corruption, que
„ le sel empêche". Χάρις, *grace*: c'est ce que les Latin appellent *venustas*. Ain-
si

(1) Δικαιοῦται αὐτῷ. Chap. XII. vs. 4. Fabricius a mis: *Jure illi debetur*.

(2) Δεσπόταις (προστέτακται) δ' εἰς ἠπιότητας καὶ πραότητας, δι' ὧν ἐξισοῦται τὸ ἄνισον. De Decal. p. 767. La Version Latine porte: *A Dominis humanitas & clementia exigitur, ut benè inter se comparentur impares.* Ma Version est plus claire.

(3) Ἐν ᾧ τι ποιεῖν προσῆκον ἦν, ἢ κοινωνίας καὶ ὁμονοίας, ἰσότητός τε καὶ φιλανθρωπίας, καὶ τῆς ἀρετῆς ἐπιμελεῖσθαι. Idem. de Victim. offerent. p. 852.

(4) Ἄνισον, ἄδικον, ἀσύμβατον κακίαν.

(5) Ἀεὶ δ' ἐπερειδόμενος καὶ σκηριπτόμενος τοῖς ἱεροῖς νόμοις, κτήσομαι δύο τὰ πάντων ἄριστα, ἐν μὲν ΙΣΟΤΗΤΑ, ἧς μεῖζον ἀγαθὸν οὐκ ἔστιν εὑρεῖν. ἀλαζονεία γὰρ, καὶ τὸ ὑπέραυχον, ὀλιγόφρονος ψυχῆς, τὸ μέλλον οὐ προορωμένης. ἰσότης μὲν οὖν τὴν ἐκ τῶν ὑπηκόων εὔνοιαν καὶ ἀσφάλειαν ἀμοιβὰς δικαίας ἀντεκτινόντων. De Creat. Princip. p. 724. & 725.

ſi Clement d'Alexandrie a dit: *Une Poëſie gracieuſe* (6), & qui dit quelque choſe avec *grace*. Voyez ſur Philipp. II. ℣. 6. quelques vers d'Homere que j'ai rapportés; où le Poëte dit de l'homme qui n'a pas un extérieur éclatant, mais qui a l'éloquence & la politeſſe en partage: *On le regarde avec plaiſir, pendant qu'il parle avec aſſûrance, & avec une modeſtie charmante* (7). Puis le Poëte y oppoſe un homme qui a un air majeſtueux, qui en impoſe, & dit de celui-là: *Mais la* GRACE *n'orne point les diſcours de cet homme* (8). Elien parle du portrait que *Protogène* avoit fait d'*Ialyſus*, & qu'*Apelles admira*; mais après l'avoir bien conſideré, il trouva qu'*il y manquoit* ce qu'il appelle GRACE (9). Sur quoi l'Auteur des Remarques cite ce paſſage de Pline: „ Comme du tems d'Apelles il y avoit de très-habiles Peintres, il admiroit leurs ouvrages, & les combloit d'éloges; diſant pourtant, qu'entre tant de beautés qui les diſtinguent, il en manque une, que les Grecs appellent *grace* "; & dans la ſuite, parlant d'Apelles, il ajoute: „ *Ce qu'il y avoit de plus excellent dans ſes Ouvrages, c'eſt la Grace* (10) ". Χάρις n'eſt autre choſe, qu'une force ſecrete & cachée qu'ont les belles choſes de ſe faire eſtimer & aimer.

(6) Ποιήτικη χάρις. *Venuſtas Poetica.* Strom. Lib. V. p. 560.

(7) ...... Ὁ δ' ἀσφαλέως ἀγορεύει
Αἰδοῖ μειλίχιῃ.
Odyſſ. θ. vſ. 161. 162.

(8) Ἀλλ' ὄ οἱ χάρις ἀμφιπεριστρέφεται ἐπέεσσιν. Ibid. vſ. 165.

(9) Ἀπολείπεται γε μὲν τῆς χειρουργίας ἡ χάρις. Var. Hiſt. Lib. XII. cap. 41.

(10) *Cùm eâdem ætate* (Appellis) *maximi Pictores eſſent, quorum opera cùm admiraretur, collaudatis omnibus, deeſſe eis unam illam venerem, quam Græci charita vocant, cætera omnia contigiſſe.* Et paulò poſt: *Præcipua ejus in arte venuſtas fuit.* Hiſt. Nat. Lib. XXX. cap. 30.

Fin des Remarques ſur l'Epître aux Coloſſiens.



SUR



SUR
LA PREMIERE
EPITRE
AUX
THESSALONICIENS.



CHAPITRE II.

℣. 2. DAns la confiance que nous avions] (Ἐπαῤῥησιασάμεθα) Cette Traduction est de Mr. le Clerc. Le mot Grec ne signifie en effet quelquefois, que *se confier*. Eusebe dit dans la Lettre de *Marc-Aurèle*, parlant des Chrétiens: *Ils n'en ont que plus de courage, & de confiance en Dieu* (1).

℣. 4. *Mais comme Dieu nous a approuvés* (Δεδοκιμάσμεθα) *ensorte qu'il nous a confié son Evangile* &c.] Cette traduction est encore de Mr. le Clerc. Il faut traduire: *Mais Dieu nous ayant jugé dignes de nous confier son Evangile, nous le prêchons tel qu'il nous l'a confié.* Philon fait dire par quelqu'un à Moïse: *Si vous n'avez point d'égard à votre propre Famille, pourquoi n'établissez-vous pas* ou *pourquoi ne choisissez-vous pas celui-là* (2) [Il s'agit de Josué] & dans la suite: *Choisir pour Chef* (3). Ce choix est pourtant fondé sur la connoissance des qualités. (Πιστευθῆναι) *Il nous a confié*, qui suit, est mis pour *afin qu'il nous confiât* (εἰς τὸ πιστευθῆναι), comme *afin qu'il fût Chef* (εἰς ἀρχὴν), dans Philon. Le même Auteur continuant, fait dire à Moïse: *Je n'ai accepté le Gouvernement, que par le commandement,*

(1) Ἐυπαῤῥησιαστέροι. Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 13.

(2) Τί δὴ τοῦτον .... οὐκ ἀξιοῖς δοκιμάζειν. De Charitat. p. 698.

(3) Ἐις ἀρχὴν δοκιμάσαι. Ibid. p. 699. Ce que l'Interprête a rendu par: *Principatum decernere.*

dement, *le jugement de Dieu* (4). Enſuite: Après que Joſué *eût été établi* ou *choiſi Prince par le jugement de Dieu* (5). Dans un autre endroit, le même Philon, parlant des Médecins, dit qu'*on ne les reçoit pas par le ſort*, *mais qu'on ne les choiſit qu'après les avoir éprouvés* (6). Enfin il ſe ſert de ce terme, pour marquer *l'élection légitime d'un Prince* (7). Ce terme (δοκιμασία) marque l'attention aux qualités. C'eſt un examen impartial, & ſans acception de perſonne.

℣. 5. *Prétextes d'avarice*] (Προφάσει πλεονεξίας) Πλεονεξία ſignifie *l'action de prendre le bien d'autrui.* Voyez les Remarques ſur 1 Cor. V. ℣. 10. (Προφάσις πλεονεξίας) *Prétextes d'avarices*, ce ſont les artifices par leſquels des hypocrites tâchent d'attraper le bien des ſimples: c'eſt chercher à ſatisfaire ſon *avarice* ſous des *prétextes* ſpécieux. *Apollonius*, parlant de *Montan*, dit, que *ſous le prétexte & le nom d'oblations*, *il a trouvé le moyen d'attraper artificieuſement beaucoup de préſens* (8). Il y a dans le même endroit une expreſſion fort ſinguliere, mais fort vive (9).

℣. 8. *Vous donner nos propres vies*] Il y a dans le Grec, *Vous donner nos ames.* Cette expreſſion, *donner ſon ame*, veut dire, n'épargner aucuns travaux pour ſervir quelqu'un. Ainſi dans l'Eccléſiaſtique: *N'affligez pas un eſclave qui travaille de bon cœur*, *ni un mercénaire qui vous donne ſon ame* (10); c'eſt-à-dire qui n'épargne aucune peine, aucuns travaux, pour vous rendre ſervice.

℣. 16. *Mais la colere de Dieu contre eux eſt venue à l'extrêmité*] (Ἐις τέλος) Cette expreſſion (ἐις τέλος) ſignifie *entierement*. *La pierre coupée ſans main frappa la Statue aux pieds*, *& les briſa entierement* (11). De même: *Nabuchodonoſor fit redoubler le feu de la fournaiſe*, *enſorte qu'elle fut tout en feu*, ou *entierement embraſée* (12).

(4) Χρησάμενον.... ἄρχειν δοκιμασῇ Θεοῦ. Ibid.

(5) Ἐπειδὴ γὰρ .... Ἰησοῦς ἄρχων ἐδοκιμάσθη κριτηρίοις θείοις. Ibid. p. 540. Interpres: *Princeps à Deo confirmatus.* La Verſion Françoiſe (p. 428.): *Approuvé Prince par le jugement de Dieu.* Effectivement, κριτήριον le met pour *Jugement.*

(6) Ἰατροὶ γὰρ οὐ κλήρῳ λαγχάνουσιν, ἀλλὰ πείρᾳ δοκιμάζονται. De Creat. Princip. init. p. 722. Interpres: *Peritiſſimus quiſque eligitur.*

(7) Δοκιμασίαν ἀνεπίληπτον ἀρχόντος. Ibid.

(8) Ὁ ἐπ' ὀνόματι προσφορῶν, τὴν δωροληψίαν ἐπιτεχνωμένος. Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 18. Valois a traduit: *Qui ſordidam munerum captationem, oblationum nomine callidè obvelavit.*

(9) Il appelle ἀξιόπιστον πλεονεξίαν une avarice cachée ſous des prétextes ſpécieux.

(10) Μὴ κακώσῃς οἰκέτην ἐργαζόμενον ἐν ἀληθείᾳ, μηδὲ μίσθιον διδόντα ψυχὴν αὐτοῦ. Chap. VII. vſ. 20. Voyez les Notes de *Druſius* ſur ce paſſage; & ſes *Obſervations* Lib. III Cap. 17.

(11) Ἐις τέλος. Dan. II. vſ. 34.

(12) Ἐις τέλος. Ibid. vſ. 21.

CHA-

CHAPITRE III.

℣. 11. QUe notre Dieu, & notre Pere, & notre Seigneur Jesus Christ nous conduisent]. Il y a dans l'Original, *nous conduise* au singulier, & dans la Vulgate, *dirigat*. Sanctius prétend, qu'il s'agit ici de *J. Christ* seul. „ Il ne „ sçauroit y avoir, dit-il, deux personnes, puisqu'il suit *conduise*, & non *conduisent*. Prenons, répond à cela Erasme, les Grammairiens pour juges; je jurerois qu'ils décideront, que celui qui a écrit cela, manque & de pudeur, „ & de bon-sens (1)". Tout beau. Sanctius ne sçavoit pas apparemment, que St. Athanase avoit pensé comme lui, & avoit allegué cette raison. Il a conclu de ce passage *l'unité du Pere & du Fils.* „ Car (ce sont ses propres paroles) „ l'Apôtre n'a pas dit *conduisent*, comme si c'étoit une double grace, & qu'el- „ le dérivât de deux personnes; mais *conduise*, afin de montrer par-là, que „ c'est le Pere qui distribue cette grace par son Fils (2)". Erasme a rapporté la même pensée de St. Ambroise, qui a tiré du singulier la même consequence que St. Athanase. La différence qu'il y a entre ces Peres & Sanctius, c'est que celui-ci a prétendu conclure du singulier l'unité de Personne, & que les Peres en ont conclu seulement l'unité d'Essence: tout aussi bien les uns que les autres. Sanctius prétendoit, que ces mots, *Notre Seigneur Jesus, notre Dieu & Pere*, n'étoient que la même Personne; apparemment par la même raison qu'il y a le singulier dans le verset suivant: *Que le Seigneur fasse &c.*

Au reste, cette expression (κατευθύναι τὴν ὁδὸν ὑμῶν πρὸς ὑμᾶς) signifie, *Faire réussir le dessein que nous avons de vous aller voir*, & se trouve dans Judith. *Elle prioit Dieu de faire réussir le dessein qu'elle avoit formé, pour rélever les Enfans de son Peuple* (3).

CHAPITRE IV.

℣. 4. LA Note de Simon sur ce verset a quelque chose de fort singulier. Quand cela seroit vrai, falloit-il le mettre en François? (Σκεῦος κτᾶσθαι) *Garder le vase* de son corps: c'est ainsi qu'a traduit Mr. le Clerc; très-

(1) *Non possunt, inquit Sanctius, esse duæ personæ, quum sequatur* dirigat, *& non* dirigant. *Eamus igitur*, répond Erasme, *ad Areopagitas Grammaticos; dispeream, si judicabunt ei, qui hæc scripsit, fuisse vel frontem, vel cor.* Apol. ad Sanct. Caranzam, Tom. IX. p. 141.

(2) Τὴν ἑνότητα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ ἐφύλαξεν. οὐ γὰρ εἶπεν κατευθύνοιεν, ὡς παρὰ δύο διδωμένης, παρὰ τούτου καὶ τούτου διπλῆς χάριτος, ἀλλὰ κατευθύναι. &c. Contr. Arrian. Orat. IV. p. m. 259.

(3) Κατευθύναι τὴν ὁδὸν αὐτῆς, εἰς ἀνάστημα τῶν υἱῶν τοῦ λαοῦ αὐτοῦ. Chap. XII. vs. 8.

très-bien. C'eſt quelquefois la ſignification de ce verbe (κτάομαι) Voyez la Remarque ſur Luc XXI. ℣. 19. Dans l'Eccléſiaſtique: *Garder la foi à quelqu'un* (1).

℣. 5. *La paſſion de la concupiſcence*] (Πάθει ἐπιθυμίας) Juſtin Martyr, parlant des Anges qui étoient tombés dans l'amour des femmes, dit „ qu'ils avoient „ beſoin de victimes, de ſacrifices, de parfums, de libations, depuis qu'ils „ s'étoient aſſervis aux *paſſions de la concupiſcence* (2) ". Ce ſont les *voluptés de la chair.*

℣. 6. *Gagner par avarice*] (Πλεονεκτεῖν) Ce mot ſignifie tout ce qui eſt exceſſif. St. Chryſoſtome dit, ſelon la Verſion Latine, que *St. Paul n'uſa plus de cette modeſtie exceſſive* (3). Je doute néanmoins que la Verſion ſoit fort exacte. Car le mot πλεονέκτημα pourroit bien ſignifier-là un moyen de gagner les perſonnes par une *complaiſance exceſſive.*

℣. 9. *Vous avez appris de Dieu*] (Θεοδίδακτοὶ) Homere dit de même: *Les Dieux mêmes vous ont enſeigné ces choſes* (4).

℣. 11. *A vous piquer de* &c.] (Φιλοτιμεῖσθαι) C'eſt ainſi qu'a traduit Mr. le Clerc: mauvaiſe Verſion. Voyez les Remarques ſur Rom. XV. ℣. 20. & 2 Cor. V. ℣. 9. où cette ſignification de *ſe piquer* eſt encore mal placée. Cependant, ſi on veut donner un ſens plus fort au mot Grec (Φιλοτιμεῖσθαι), qui ſignifie *ſe faire honneur de quelque choſe*, avoir ambition de la faire; il y auroit dans l'expreſſion de St. Paul une ſorte d'antithèſe, qui a ſon élégance. L'ambition eſt inquiéte turbulente, & le mot (ἡσυχάζειν) *vivre en repos,* qui ſuit, veut dire, non ſeulement être tranquille, paiſible, mais être ſoûmis & obéïſſant. C'eſt en ce ſens que l'Auteur des Macchabées a dit, que *la terre ſe tut devant Alexandre* (5); c'eſt-à-dire qu'elle n'oſa lui reſiſter, & qu'elle ſe ſoûmit à lui. C'eſt dans le même ſens que le même Auteur dit: *Demetrius vit que la terre ſe taiſoit devant lui* (6); ce qui eſt expliqué par ces mots qui ſuivent: *Et que rien ne lui reſiſtoit* (7). C'eſt auſſi de cette manière qu'il faut expliquer ce que dit Habacuc: *L'Eternel eſt au Temple de ſa Sainteté: Toute la terre, tai-toi, redoutant ſa préſence* (8); c'eſt-à-dire, que toute la terre lui ſoit ſoûmiſe, & lui obéïſſe. L'Apôtre recommande par-tout aux Chrétiens un eſprit de douceur, de patience & de ſoûmiſſion, ſans lequel il eſt impoſſible de conſerver la paix: douceur & patience envers les égaux, ſoûmiſſion envers les ſupérieurs. Ἡσυχίαν ἄγειν, c'eſt *demeurer tranquille, ne faire aucun mouvement.* Elien, parlant de quelques Philoſophes, dit que *contens de cultiver leur eſprit, & de ſe former eux-mêmes à la vertu, ils ont mené une vie tranquille* (9); pour dire, qu'*ils ne ſe ſont point*

(1) Πίστιν κτήσασθαι. Chap. XXII. vſ. 27.

(2) Τὰ δὲ διὰ διδαχῆς θυμάτων, καὶ θυμιαμάτων, καὶ σπονδῶν, ὧν ἐνδεεῖς γεγόνασι, μετὰ τὸ πάθεσιν ἐπιθυμιῶν δουλωθῆναι. Apol. olim I. nunc verò II Cap. VI. p. 12. Ed. Oxon. 1700.

(3) Οὐκ ἔτι ἐνεχρῆτο τούτῳ τῷ πλεονεκτήματι. In Cap I. ad Galat. p. 98. Interpres: *Hac immodicâ modeſtiâ.*

(4) Ἦ μάλα σε διδάσκουσιν θεοὶ αὐτοί. Od. L. I.

(5) Ἡσύχασε. 1 Macch. I. vſ. 2.

(6) Εἶδε Δημήτριος ὅτι ἡσύχασεν ἡ γῆ ἐνώπιον αὐτοῦ. Ibid. Cap. XI.

(7) Καὶ οὐδὲν αὐτῷ ἀνθειστήκει. Ibid.

(8) Chap. II. vſ. 20.

(9) Ἢ αὐτὸ τοῦτο μόνον τὴν διάνοιαν ἀγαθοὶ γενόμενοι, ἐφ' ἡσυχίας κατεβίωσαν. Var. Hiſt. Lib. III. 17. De même Lib. XII. 64.

point mêlés des affaires publiques. C'est le sens de St. Paul: La *tranquillité* qu'il recommande, c'est de ne se point mêler des affaires d'autrui.

℣. 13. *Les morts*; selon le Grec: *Ceux qui dorment*] (Τῶν κεκοιμημένων) Ce mot exprime une mort douce. Hésiode, parlant des Héros du Siécle d'or, dit qu'*ils mouroient comme assoupis par le sommeil* (10).

℣. 16. *Trompette*] Il y a ailleurs: *Car la trompette sonnera.* Cette expression ne marque qu'une voix très-éclatante. Dans l'Apocalypse: *Une voix grande, comme d'une trompette* (11). De même encore: *Comme d'une trompette* (12).



CHAPITRE V.

℣. 2. *Vous sçavez fort bien*] (Ἀκριβῶς) L'on trouve ce mot dans Daniel, pour marquer la *vérité*, la *certitude. Il* [Daniel] *demanda la vérité de toutes choses* (1). Là ce mot (ἀκρίβεια) répond à un mot Hébreu qui signifie *vérité, certitude.* Voyez Louis de Dieu sur cet endroit. Selon cette signification, on peut traduire dans St. Luc: *Après avoir eu une connoissance exacte & certaine de toutes choses* (2).

℣. 6. *Veillons*] Denis d'Alexandrie dit, parlant des Festins nuptiaux: *Ils* (les Payens) *veilloient dans ces sortes de Festins toute la nuit* (3).

℣. 8. *Vivons sobrement*] (Νήφωμεν) Philon, parlant du *serment*, dit qu'*il ne faut l'employer que sobrement, & pour de bonnes raisons* (4).

Ibid. *La cuirasse de la foi & de la charité*] Clement d'Alexandrie appelle ces *armes*, des *armes pacifiques, & sous lesquelles on n'est jamais blessé* (5).

℣. 14. *Ceux qui sont derèglés*] (Ἀτάκτους) Elien raconte, que „ la dextérité de Ptolomée étoit suspecte à Alexandre; qu'il craignoit l'esprit inquiet „ & turbulent d'Arrius, & l'amour de Python pour les nouveautés (6).

Ibid. *Consoler ceux qui manquent de courage*] Ce mot (Ὀλιγοψύχος) signifie dans l'Ecclésiastique, ceux qui manquent de confiance en Dieu, d'espérance en sa miséricorde. C'est ainsi qu'il y est dit: *Ne manquez pas de confiance, d'espérance dans votre priere* (7). Ce sens pourroit convenir ici. Il y a des consciences timorées, pleines de scrupules; il faut les fortifier, les consoler. Les pécheurs hardis (ἄτακτοι) doivent être repris sévèrement; ceux dont la conscience est timide, & qui se défient de la miséricorde divine, doivent être consolés.

℣. 17.

(10) Θνῆσκον δ᾽ ὥς ὕπνῳ δεδμημένοι. Oper. & Dier. vs. 116.

(11) Chap. I. vs. 10.

(12) Ibid. Chap. IV. vs. 1.

(1) Ἀκρίβειαν. Chap. VII. vs. 16.

(2) Παρηκολουθηκότι ἄνωθεν πᾶσιν ἀκριβῶς. Chap. I. vs. 3.

(3) Διαπαννυχίζειν τε αὐτοῖς ἐν ταῖς τοιαύταις συνόδοις ἔθος. Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. cap. 40.

(4) Λογισμῷ δὲ ἡ διανοίᾳ νηφούσῃ ποιῆται τὸν ὅρκον. De Legib. special. p. 770.

(5) Ἐξοπλισώμεθα εἰρηνικῶς .... ταῦτα ἡμῶν τὰ ὅπλα τὰ ἄτρωτα. Admonit. ad Gent. p. 72.

(6) Ὅτι ὁ Ἀλέξανδρος Πτολεμαίου τὸ δεξιὸν ὑφεωρᾶτο, Ἀρρίου δὲ ἐδεδίει τὸ ἄτακτον, τὸ γε μὴν νεωτεροποιὸν Πύθωνος. Var. Hist. Lib. XIV. cap. 48.

(7) Μὴ ὀλιγοψυχήσῃς ἐν τῇ προσευχῇ. Chap. VII. vs. 11.

℣. 17. *Sans cesse*] (Ἀδιαλείπτως) Justin Martyr reproche aux Juifs, qu'*ils maudissoient sans cesse J. Christ, & ceux qui croyoient en lui* (8).

℣. 18. La Note de Simon sur ce verset, & sa Version, sont remarquables sur l'Invocation & l'Intercession des Saints. La voici: „ Comme il est parlé ici, „ dit-il, des prieres & des actions de graces qu'on doit rendre à Dieu. Je „ crois que le sens de St. Paul est, que nous addressions nos prieres à Dieu „ par J. C., qui est notre médiateur.

℣. 21. *Eprouvez tout*] L'Antiquité rapporte ce mot de Notre-Seigneur: *Soyez des Banquiers éprouvés* (9); & Clement d'Alexandrie, après l'avoir rapporté, l'explique ainsi: *Rejettant toute autre chose, & ne retenant que ce qui est bon* (10). Ce mot (11) paroît si généralement attribué à Notre-Seigneur, qu'on peut le regarder comme celui que St. Paul rapporte: *Il est plus heureux de donner que de recevoir* (12).

℣. 23. *Tout ce qui est en vous*] (Ὁλόκληρον) Justin Martyr, parlant de celui qui auroit été privé de quelque membre dans cette vie, dit, que *J. Christ le ressuscitera* TOUT ENTIER (13). Philon appelle une *ame entiere* (14), celle qui est toute penétrée des sentimens de la Religion. Il semble que la figure soit prise des *Victimes*, qui devoient être *entieres*, sans defaut, non mutilées: *Toutes les choses*, dit ce sçavant Juif, *qui rendent l'ame entiere selon tous les membres, c'est ce qu'il faut offrir à Dieu en holocauste* (15). *Il faut que celui qui sacrifie*, dit Philon, *examine avec plus d'attention, si son ame est* ENTIERE, *que la victime qu'il offre.* En général, ὁλόκληρος ne signifie qu'*entier*. St. Chrysostome dit de St. Paul, qu'*il etendoit ses soins sur la terre entiere* (16). Voyez ci-dessous les Remarques sur Jaq. I. ℣. 4.

Ibid. Mr. le Clerc a remarqué ici dans ses Notes, qu'il „ semble que St. „ Paul, par l'*esprit*, ait entendu l'ame, faisant ses fonctions les plus spirituelles... „ & par l'*ame*, la même intelligence, mais agitée par la crainte & par le désir, „ d'où naissent toutes les passions ". Cette Note sur l'*ame* est fausse pour un habile homme. *L'Ame*, ce sont les affections. Il faut voir sur le mot *Animal*, 1 Cor. II. ℣. 14. Voyez cette distinction du *Corps*, de *l'Ame* & de *l'Esprit*, dans Clement d'Alexandrie (17).

(8) Ἀδιαλείπτως δὲ καταρᾶσθε αὐτῷ τε ἐκείνῳ, καὶ τοῖς ἀπ' αὐτοῦ. Dial. p. 363.

(9) Γίνεσθε δόκιμοι τραπεζῖται.

(10) Τὰ μὲν ἀποδοκιμάζοντες, τὸ δὲ καλὸν κατέχοντες. Strom. Lib. I. p. 354.

(11) Voyez sur ce mot Usser. Prolег. ad Ep. Ignat. Cap. VIII. Sect. 7. Valesium ad Euseb. Lib. VIII. 7. Cotelier ad Constit. Apost. Lib. II. 36.

(12) Act. XX. 35.

(13) Ὁλόκληρον αὐτὸν. Dial. p. 230.

(14) Ὁλόκληρον ψυχήν.

(15) Τὰ δὲ ἄλλα ὅσα ψυχὴν ὁλόκληρον κατὰ πάντα τὰ μέλη παρέχεται, ὁλοκαυτεῖν Θεῷ. De Sacr. Ab. & Cain. p. 119. ad fin. La même expression revient encore souvent ailleurs dans ses Ouvrages.

(16) Ὁλόκληρον τῆς οἰκουμένης τὴν φροντίδα ἔχων. Hom. XXV. in 2 Cor. p. 918.

(17) Strom. Lib. III. p. 424.

Fin des Remarques sur la premiére Epître aux Thessaloniciens.

SUR



SUR
LA SECONDE
EPITRE
AUX
THESSALONICIENS.



CHAPITRE I.

℣. 5. **R** *Endre dignes*] (Καταξιωθῆναι) Ce mot ne ſignifie ici que *donner*. Juſtin Martyr dit: *Nous ſçavons que Dieu fera vivre avec lui, ceux qui s'en rendront dignes par leurs bonnes œuvres* (1); & dans la ſuite: *Ceux qui preféreront ce qui lui eſt agréable, il leur* DONNERA *ſa préſence & ſon immortalité* (2). Le ſens de St. Paul eſt: „ C'eſt-là ce qui juſtifie la Juſtice de Dieu; ſoit par „ rapport à vous, qu'il recompenſera de ſon Royaume, pour lequel vous „ ſouffrez, ſoit par rapport à vos perſécuteurs, qu'il punira ".

℣. 10. *Pour être admiré*] (Θαυμασθῆναι) Ce mot ſignifie quelquefois *adorer*. C'eſt ainſi que Philon, parlant de l'Idolâtre, dit qu'*il adore la créature au lieu du Créateur* (3). Dans ce ſens il faudroit traduire: *Pour être glorifié au milieu de ſes ſaints, & adoré au milieu de tous les Croyans.*

(1) Τῆς μετ' αὐτοῦ ἀναστροφῆς καταξιωθῆναι. Apol. II. p. 45.

(2) Καὶ ἀφθαρσίας καὶ συνουσίας καταξιωθῆναι. Ibid.

(3) Τὰ γεννητὰ παρὰ τοῦ ἀγενήτου καὶ ποιητοῦ θαυμάσας. De Charitat. p. 717.



CHAPITRE II.

℣. 1. PAr *notre réunion*] (Ἐπισυναγωγῆς) Ce mot signifie *l'action de rassembler en un plusieurs personnes dispersées.* Denis d'Alexandrie employe cette même expression dans Eusebe, en parlant du *glorieux avenement de J. Christ, de notre Résurrection, & de notre* UNION *avec lui* (1). Cependant il semble que le même Eusebe l'a employée, pour signifier la conversion des peuples qui s'assemblent & qui entrent dans l'Eglise (2). Le sens pourroit bien être ici: „ Je vous conjure, & par l'avenement de J. Christ, & par la grace „ qu'il nous a faite de nous assembler dans un corps dont il est le Chef, & „ de nous unir avec lui ". Au reste, c'étoit l'espérance des Juifs, que le Messie rassembleroit tous ceux de leur Nation qui étoient dispersés par toute la terre. Ils se fondoient sur un passage des Pseaumes (3). St. Paul explique ici cette espérance. Le Seigneur rassemblera tous les Saints avec lui; mais ce ne sera qu'à son dernier avenement.

℣. 2. *Que vous ne vous laissiez pas facilement ébranler* &c.] Le dessein de St. Paul, dans cette Epître, est de raffermir dans la foi les Chrétiens de Thessalonique, qui, prêtant l'oreille à des séducteurs, commençoient à douter des promesses de J. Christ, & se lassoient d'attendre son avenement, qu'ils avoient cru devoir arriver bientôt. Les propheties contenues dans les Evangiles (4) avoient donné cette idée aux Chrétiens: & comme on ne voyoit encore aucune apparence à cet évenement, des infidèles en profitoient pour persuader aux Chrétiens, que les promesses du retour glorieux du Seigneur étoient vaines; & qu'ils souffroient des maux réels & présens, pour des espérances qui n'étoient que des songes de fanatiques. St. Paul avoit bien parlé de l'avenement du Seigneur, comme d'un évenement qu'il croyoit prochain. Cela est clair dans ses Epîtres. A cet égard les Thessaloniciens n'avoient pas tort: mais il les avoit avertis en même tems de ce qui devoit le préceder; de sorte qu'ils ne pouvoient s'attendre au retour du Seigneur, qu'après qu'ils auroient vû les révolutions qui l'annonceroient. Mais ils n'y avoient pas fait assez d'attention: ce qui l'oblige à leur en rappeller le souvenir dans ce Chapitre. Ces évenemens étoient: 1. La ruine & le démembrement de l'Empire Romain; & 2. La manifestation de l'*Homme de péché*. St. Paul parle du premier d'une manière fort obscure; parce que c'eût été se rendre coupable de lèze Majesté, & fournir aux Puissances le plus spécieux de tous les prétextes de persécuter les Chrétiens, que de prédire & d'attendre la ruine de l'Empire. Mais les Thessaloniciens, avec qui St. Paul s'étoit entretenu là-dessus, entendoient bien ce qu'il

(1) Καὶ τῆς πρὸς αὐτὸν ἐπισυναγωγῆς καὶ ὁμοιώσεως. Hist. Eccl. Lib. VII. cap. 24.
(2) Ibid. Lib. VIII. cap. 1.
(3) Ps. CXLVII. vs. 2.
(4) Matth. XXIV.

qu'il vouloit dire. Tertullien, qui étoit proche des tems Apoſtoliques, avoit appris, vraiſemblablement par la tradition des Egliſes, le ſens de ces énigmes, qu'il explique dans ſon Livre *de la Réſurrection de la Chair.* Il y dit donc, que *l'apoſtaſie*, ou la *défection*, qui doit préceder l'avenement de J. Chriſt, eſt *la ruine de l'Empire Romain* (5); *lequel devoit être démembré & dechiré par dix Rois, & ſur les ruines duquel s'éleveroit l'Homme de péché, ou l'Antechriſt* (6). Quant à *l'Homme de péché,* Tertullien l'explique de *l'Antechriſt*, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe de St. Jean: Antechriſt qui devoit s'élever à Rome, *quand la Ville proſtituée auroit eſſuyé, de la part des dix Rois, la juſte punition qu'elle méritoit* (7).

Le ſçavant Rigault approuve l'explication de Tertullien, & remarque qu'elle a été ſuivie par tous les Ecrivains poſtérieurs, excepté par St. Auguſtin & par Théodoret. A l'égard de St. Auguſtin, il proteſte (8) qu'il ne ſçait ce que l'Apôtre a voulu dire: & néanmoins il ajoute auſſi *le ſoupçon*, comme il l'appelle, de ceux qui croyent que l'Apôtre n'a pas voulu s'expliquer ouvertement, pour ne pas donner occaſion à calomnier les Chrétiens, comme s'ils ſouhaitoient la ruine d'un Empire que l'on eſpéroit devoir être éternel. Cependant ce *ſoupçon*, ou plutôt ce *ſentiment*, eſt celui que St. Chryſoſtome propoſe à ſon Egliſe, comme le ſeul qui ſoit véritable; & loue la prudence de l'Apôtre, d'avoir enveloppé une vérité, dont la claire revélation auroit été pernicieuſe aux Chrétiens, que les Romains auroient traités comme des ennemis de l'Empire. A l'égard de Théodoret, pourſuit le ſçavant Rigault, l'explication qu'il donne à ces mots, *Vous ſçavez ce qui le retient*, ou *le retarde*; & à ceux-ci, *Seulement que celui qui poſſede, poſſede juſqu'à ce qu'il ſoit détruit*; elle ne peut être plus froide. Il s'eſt imaginé qu'il s'agit du décret de Dieu, qui retient l'Antechriſt & ſon empire, juſqu'à ce que l'Evangile ait été prêché par toute la terre. „ Car qui empêchoit St. Paul, dit à cela Rigault, d'écrire ce„ la en termes clairs? Par quelle raiſon auroit-il affecté de s'exprimer d'une „ manière ſi obſcure (9). C'eſt pourquoi, continue l'Auteur, contentons-nous „ de notre Tertullien; d'autant plus que St. Auguſtin ſemble enfin ſe rendre „ à ſon ſentiment. *Cependant*, ce ſont les termes de St. Auguſtin, *ceux qui en„ tendent de l'Empire Romain ce que dit l'Apôtre*, Seulement que celui qui poſſe„ de, poſſede; *ne ſont pas ſans fondement: c'eſt comme s'il avoit dit, Que celui qui „ régne à préſent, régne juſqu'à ce qu'il ſoit détruit* (10). Voilà ce que dit St. „ Auguſtin ". Rigault ajoute: „ St. Jerôme, ſur l'Epître aux Philippiens, & „ dans la Queſtion XL. à *Algaſie*, a ſi bien expliqué ce ſentiment, qu'il n'y „ a

(5) *Abſceſſio..... hujus utique Regni.* Cap. XXIV.

(6) *Tantùm qui nunc tenet, teneat, donec de medio fiat. Quis? Niſi Romanus ſtatus, cujus abſceſſio in decem Reges diſperſa, Antichriſtum ſuperducet.* Ibid.

(7) *Et proſtituta Civitas à decem Regibus, dignus exitus referat.* Ibid. Cap. XXV.

(8) Dans ſon Livre XX. *de la Cité de Dieu.*

(9) *Nam quid vetabat hæc apertiſſimè ſcribi? Quid erat quod tantoperè inumbraretur quæſitiſſima obſcuratione?*

(10) *Illud tamen, quod ait Apoſtolus*, Tantùm qui modò tenet, teneat, *non abſurdè de ipſo Romano Imperio creditur dictum; tanquam dictum ſit, Tantùm qui modò imperat, imperet, donec de medio fiat, id eſt de medio tollatur.*

„ a plus aucun lieu de douter qu'il ne soit vrai (11) ". J'ai bien voulu copier ici la Remarque de Rigault, parce que de tous les Ecrivains François de ces derniers tems, il n'y en a point eu de plus habile dans les Antiquités Ecclésiastiques, ni de plus sincere. Je laisse après cela au Lecteur à juger, qui peut être l'Antechrist. J'ajoute cette observation sur la vérité de la Religion du Sauveur: C'est que, pour avoir prédit la ruine de l'Empire Romain, démembré par divers Rois, il falloit être éclairé de l'esprit de prophetie; surtout si l'on considere que l'*Antechrist* s'est élevé sur les ruines de la Monarchie Romaine. Au reste, le mot (Ἀποστασία) qui est dans St. Paul ℣. 3., est exprimé par Tertullien par un mot Latin (*Abscissio*), qui veut dire dans cet Auteur, le *démembrement* de l'Empire, qui seroit mis en piéces, & qui seroit partagé entre plusieurs Rois. Il ne s'agit point-là d'une *apostasie* religieuse. Tertullien, dans son *Apologétique*, & dans son Livre à *Scapula*, explique partout St. Paul dans le même sens.

℣. 2. *Par des Lettres*] Des gens falsifioient les Ecrits des Apôtres. C'est ce que témoigne Denis de Corinthe, dans Eusebe (12). Il paroît donc par cet endroit, que l'on commençoit déja à faire parler St. Paul; & même à lui supposer de fausses *Lettres*; ce qui l'obligea à les signer de sa propre main. Il ne faut pas placer dans ces anciens tems, la supposition des Actes de St. Paul & de *Thécla*, laquelle fut faite par un Prêtre d'Asie, qui en fut convaincu, & déposé pour ce fait, comme le témoigne Tertullien (13). Il est surprenant, qu'après un tel témoignage il y ait encore des gens qui osent soutenir l'authenticité de ces Actes, pour le fond de l'histoire, & convenir seulement qu'ils ont été altérés. C'est pourtant ce que Grabe a fait dans son *Spicilège*.

℣. 3. *La Rebellion*] (Ἀποστασία) Je crois l'explication que Mr. le Clerc donne de ce mot, insoutenable. Voyez & méditez bien sur ce que pense là-dessus Damascène. „ On appelle proprement, & par excellence, l'Antechrist, celui „ qui doit venir dans la consommation du siécle. Il faut donc que l'Evangile „ soit prêché à toutes les Nations, & alors celui-là viendra, pour la conviction „ des Juifs ennemis de Dieu...... Eux donc qui n'ont point reçu le Fils de „ Dieu Jesus-Christ, recevront cet imposteur se disant Dieu...... Il sera „ dans le Temple de Dieu, dit l'Apôtre; non dans le nôtre, mais dans l'an„ cien des Juifs: car il ne viendra pas pour nous, mais pour les Juifs; non „ pour Christ, mais contre Christ; & de-là vient son nom (14).

℣. 4. *Respect*] (Σέβασμα) Ce mot signifie l'objet du Culte. Clement d'Alexandrie, parlant des Temples & des divinités des Egyptiens, „ Rien, dit- „ il

(11) *Quam sententiam Hieronymus in Epistola ad Philippenses, & Quæstione XL. ad Algasiam, accuratè & copiosè explicavit, ut ambigendi locum reliquerit nullum.*

(12) Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 23. fin.

(13) De Bapt. Cap. XVII.

(14) Ἰδιοτρόπως καὶ ἐξαιρέτως Ἀντίχριστος λέγεται ὁ ἐπὶ συντελείᾳ τοῦ αἰῶνος ἐρχόμενος· χρὴ τοιγαροῦν πρῶτον κηρυχθῆναι τὸ εὐαγγέλιον ἐν πᾶσι τοῖς ἔθνεσι.... καὶ τότε ἐλεύσεται εἰς ἔλεγχον τῶν ἀντιθέων Ἰουδαίων.... Οἱ οὖν Ἰουδαῖοι υἱὸν Θεοῦ ὄντα.... Ἰησοῦν Χριστὸν.... οὐκ ἐδέξαντο, τὸν δὲ πλάνον, Θεὸν ἑαυτὸν λέγοντα δέξονται.... εἰς τὸν ναὸν δὲ τοῦ Θεοῦ, οὐ τὸν ἡμέτερον, ἀλλὰ τὸν παλαιὸν τὸν Ἰουδαϊκόν· οὐ γὰρ ἡμῖν, ἀλλὰ τοῖς Ἰουδαίοις ἐλεύσεται, οὐχ ὑπὲρ Χριστοῦ, ἀλλὰ κατὰ Χριστοῦ.... διὸ καὶ Ἀντίχριστος λέγεται. De Fid. orthod. Lib. IV. Cap. 26.

„ il, de plus ſuperbe que leurs Temples, rien de plus grave que leurs Sa-
„ crificateurs: mais quand on va dans leurs Temples, & que le Prêtre, le-
„ vant le voile, laiſſe voir la divinité, il fait éclater de rire le ſpectateur, à
„ la vûë de l'objet de ſon adoration. On ne voit qu'un Chat, un Crocodile,
„ un Serpent étranger, qui ſe roule ſur des tapis de pourpre (15)". St. Clement compare ces Dieux Egyptiens, avec leurs Temples & leurs ornemens, aux femmes qui ſe parent d'atours, de riches habits (16). (Cette comparaiſon ſeroit mal reçuë aujourd'hui.) Les dehors en ſont magnifiques; l'intérieur ne mérite que de l'averſion, ou du mépris. La deſcription convient néanmoins aſſez bien aux mœurs de notre Siécle. J'y renvoye le Lecteur.

Ibid. *Voudra paſſer pour Dieu*] (Ἀποδεικνύντα ἑαυτὸν ὅτι ἐςὶ Θεὸς) Le verbe ἀποδείκνυμι, quand il s'agit de dignité, ſignifie *conſtituer*, *établir* en cette dignité; & s'il s'agit de Royauté, quoiqu'il ſoit ſeul, il ſignifie *créer Roi.* Joſephe, en parlant du tems de la mort d'Hérode, dit qu'*il régna trente-ſept ans, depuis qu'il eut été* CRÉÉ ROI *par les Romains* (17). Ainſi St. Paul dit de *l'Homme de péché*, qu'*il ſe créera lui-même Dieu*, & dira *qu'il l'eſt en effet;* car il ſemble qu'il faut ſuppléer ces mots, *& dira*, pour les lier avec ceux qui ſuivent (ὅτι ἐςὶ Θεὸς): il uſurpera le pouvoir & les honneurs divins. Cette expreſſion (ἀποδεικνύντα ἑαυτὸν ὅτι ἐςὶ Θεὸς) ne veut dire autre choſe que *ſe faire Dieu.* Euſebe parlant de St. Paul, dit: *Il* EST ÉTABLI *Apôtre* (18); de même: *Valerius Gratus* CRÉE (19) *Eléazar, fils d'Ananus, ſouverain Sacrificateur*; & encore: *Cajus Caligula ſe declare Dieu* (20); & parlant d'un certain *Héraclide*, Euſebe dit qu'*il fut établi, ou mis au nombre des Martyrs* (21). Ainſi, ce que dit St. Paul, revient à ce que Juſtin Martyr a exprimé en d'autres termes: *Le Démon ſuſcita des hommes qui ſe vantoient d'être des Dieux* (22); & à ce que dit Clement d'Alexandrie, lorſqu'il parle de ces *hommes enflés de gloire, qui ſe font eux-mêmes égaux aux Dieux, s'arrogeant des honneurs exceſſifs* (23). Ainſi, s'ériger en Dieu, ſe vanter d'être Dieu, n'eſt autre choſe dans les Princes, que ſe glorifier de ſa puiſſance, s'eſtimer invincible, ſe laiſſer ſéduire à la vanité, défier la fortune, le revers, & braver Dieu même (24). C'eſt auſſi s'arroger des honneurs qui ne ſont dûs

(15) Ὀλίγον ἐπαναςείλας τῦ καταπετάσματος, ὡς δείξων τὸν Θεὸν, πλατὺν ἡμῖν ἐνδίδωσι γέλωτα τῦ σεβάσματος.... αἴλερος δὲ, ἢ κροκόδειλος, ἢ αὐτόχθων ὄφις, ἢ τι τοιῦτον θηρίον. Pædag. Lib. III. Cap. II. p. 216.

(16) Ταύτῃ μοι δοκῦσιν αἱ χρυσοφορῦσαι γυναῖκες &c. Ibid. L'endroit eſt curieux; & les paſſages des Comiques Grecs, que St. Clement cite, nous font voir, dans les Mœurs des anciens Grecs, celles de notre tems.

(17) Μεθ' ὃ ὑπὸ Ῥωμαίων ἀποδέδεικτο. Antiq. Lib. XVII.

(18) Ἀναδείκνυται. Hiſt. Eccleſiaſt. Lib. II. cap. I.

(19) Ἀποδείκνυσιν. Ibid. Lib. I. cap. 10.

(20) Ὡς Θεὸν ἑαυτὸν ἀναγορεύσαντος. Ibid. Lib. II. cap. 5. NB. Ὡς Θεὸν: la particule ὡς ne diminue pas: *Qui ſe Deum ipſe renunciaſſet.*

(21) Ἀναδείκνυται. Ibid. Lib. VI. cap. 4.

(22) Λέγοντες ἑαυτῦς εἶναι Θεῦς. Apud Euſeb. Lib. II. cap. 13. Juſt. Mart. Apol. II. p. 54. rapporte enſuite l'exemple de Simon le Magicien, qu'il dit que les Romains ont adoré, & à qui ils ont élevé une Statuë. C'eſt une erreur. Il ajoute, que preſque tous les Samaritains l'honorent comme le premier Dieu.

(23) Ἰσοθέους ἄνθρωποι κατασχηματίζοντες ἑαυτῦς, ὑπὸ δόξης πεφυσημένοι. ἐπιψηφιζόμενοι τιμὰς ἑαυτοῖς ὑπερόγκους. Protreptic. p. 36.

(24) Voyez Ezechiel XXVIII. vſ. 1-10.

dûs qu'à Dieu. Ainsi St. Epiphane dit: *Des gens ont poussé l'extravagance, sur le sujet de la Vierge, jusqu'au point de la faire passer pour Dieu* (25). Que faisoient-ils? *Ils offroient un gâteau en son honneur, ils s'assembloient en son nom* &c. (c'étoient des femmes, les Collyridiennes). A propos de ces mots, *Il veut passer pour Dieu*, je me souviens de ce passage de St. Cyprien: „ La présomp-„ tion & la vaine gloire ne viennent pas de J. Christ, qui n'enseigne que „ l'humilité, mais de l'Antechrist, à qui le Seigneur fait ce reproche par le „ Prophete: *Tu as dit en toi-même, je monterai au Ciel, & mettrai mon trône sur* „ *les étoiles de Dieu. Je m'asseyerai vers l'Aquilon, sur la plus haute de toutes les* „ *montagnes: Je m'éleverai au-dessus des nuës, & je serai semblable au Très-* „ *haut* (26) Esaïe XIV. ℣. 13. 14. (27)". St. Irenée, parlant de *l'Antechrist*, dit: „ Ce ne sera pas au-dessus du vrai Dieu qu'il s'élevera, mais au-dessus „ de ceux qui ne sont Dieux que de nom, & non réellement (28)". Au reste, je trouve dans les Extraits de *Théodote*, à la fin de Clement d'Alexandrie, qu'*ἀποδεικνύντα ἑαυτὸν* y signifie, *se faire voir avec ostentation.* Parlant de la Transfiguration de J. Christ; *Il ne fit pas cela*, dit-il, *pour lui-même, comme pour se faire voir avec ostentation* (29).

℣. 7. *Mystère d'iniquité*] C'est-à-dire une *méchanceté profonde*, cachée sous des prétextes spécieux de justice, de religion; une méchanceté consommée. Josephe, parlant d'Antipater fils d'Hérode, le plus méchant de tous les hommes, dit qu'*on peut définir sûrement la vie d'Antipater, un* MYSTÈRE DE MÉCHANCETÉ (30). Denis d'Halicarnasse, dans l'Epître à Pompée, parle de l'Historien *Théopompe*, & témoigne que cet Historien, qui s'attache à rechercher les causes des évenemens, *découvre tous les* MYSTÈRES, *soit de la vertu apparente, soit* DE LA MÉCHANCETÉ *cachée* (31). Les *Mystères* des Payens étoient des cérémonies secrettes, que l'on faisoit passer pour très-sacrées, & par le moyen desquelles on prétendoit associer les hommes aux Dieux, & les mettre en particulier sous leur protection. Les Societés des Initiés ressembloient parfaitement à ce qu'on a nommé, parmi les Chrétiens, les *Confréries*. Telles sont celles de la Vierge, & d'autres. Ces *Mystères* étoient des moyens inventés pour attacher les hommes au Culte des faux Dieux. Pour les rendre vené-

(25) *Ἀντὶ τοῦ Θεοῦ ταύτην παρεισάγειν ἐσπουδάκεσαν.* Hæres. LXXVIII. §. 23. p. 1054. & §. 24. p. 1055.

(26) *Exaltatio, & inflatio, & arrogans ac superba jactatio, non de Christi magisterio, qui humilitatem docet, sed de Antichristi spiritu nascitur, cui exprobrat per Prophetam Dominus, & dicit: Tu autem dixisti in animo tuo, in cœlum ascendam, super stellas Dei ponam sedem meam: sedebo in monte alto super montes altos in Aquilonem, ascendam super nubes, ero similis Altissimo.* Ep. LIV. à Corneille, Evêq. de Rome p. 173. de la Traduction de Mr. Lambert. C'est la LIX. de l'Edition d'Oxford.

(27) [Voyez Ezech. XXVIII. vs. 2.]

(28) *Non super hunc* (verum Deum) *extolletur Antichristus, sed super eos, qui dicuntur quidem, non sunt autem Dii.* Lib. III. cap. 6.

(29) *Οὐ δι' ἑαυτὸν ἐποίησεν, δείκνυς ἑαυτόν.* §. IV. Edit. Oxon.

(30) *Καὶ τοῦ Ἀντιπάτρου βίον, οὐκ ἂν ἁμάρτοι τις εἰπὼν κακίας μυστήριον.* De Bell. Jud. Lib. I. cap. 24. p. 1016. Edit. Hudson.

(31) *Πάντα ἐκκαλύπτειν τὰ μυστήρια τῆς τε δοκούσης ἀρετῆς, καὶ τῆς ἀγνοουμένης κακίας.* De Antiq. Rhetor. Tom. II. p. 132. Edit. Lips. 1691.

venérables, on en avoit inventé une infinité de Fables. *Fables* & *Myſtères* ont plus de rapport enſemble qu'on ne penſe. Ceux qui veulent établir de fauſſes opinions, lorſqu'ils ont affaire avec la raiſon, ſe retranchent dans le *Myſtère*. Cette reflexion m'a été ſuggérée par Clement d'Alexandrie. *En faiſant*, dit-il, *un très petit changement dans les lettres*, & en mettant un Θ, à la place d'un Σ & d'un Τ, *on fait de Myſteria Mytheria* (32). Il faut que ce dernier mot, que je n'ai pas trouvé dans les Gloſſaires, ſignifie quelque piége pour prendre les bêtes: mais comme il a d'ailleurs du rapport avec *Mythos*, qui veut dire *Fable*, quelques Sçavans ont cru qu'il falloit lire *Mutharia*, qui ſignifie *Fabellæ*. Quoi qu'il en ſoit, la penſée de Clement d'Alexandrie eſt, que les *Fables*, que l'on honore du nom trompeur de *Myſtères*, ſont en effet des piéges pour prendre les hommes, comme l'on prend les animaux en leur tendant des piéges. „ Car c'eſt, pourſuit-il, par ces Fables que les hommes ſe laiſſent „ prendre. Celles des Thraces enchanterent les plus barbares; celles des „ Phrygiens les plus inſenſés; & celles des Grecs, les plus ſuperſtitieux (33).

Ibid. *Que celui qui la retient*] J'insererai ici cette Obſervation de Rigault: „ Lampridius raconte, qu'un Devin promit l'Empire à Alexandre Sevère ſous „ des termes énigmatiques, ſemblables à ceux-là: *L'Empire qui retient l'empire* „ *vous attend.* Par où, ajoute l'Hiſtorien, il entendoit qu'il deviendroit Maître „ de l'Empire Romain: car où eſt cet *Empire qui retient l'empire*, ſi-non *chez* „ *les Romains* (34)?

℣. 8. *Ce méchant*] On trouve dans la Paraphraſe Chaldaïque ſur Eſaïe (35). que *le Meſſie fera mourir le méchant*, *le Romain*, *par la parole de ſes levres*; ce qui revient à ces mots, *par le ſouffle de ſa bouche*. L'opinion de cet Auteur, & des Juifs, étoit que le Meſſie les délivreroit de l'oppreſſion des Romains. Je remarquerai ici, que les Anciens n'ont point cru que *l'Antechriſt* fût aucun des Empereurs Payens. Un Ecrivain Eccléſiaſtique, nommé *Judas*, qui a écrit ſous *Commode*, témoigne, qu'*il croyoit que la venue de l'Antechriſt étoit prochaine.* Sur quoi Euſebe fait cette reflexion: *Que l'extrême perſécution que les Chrétiens ſouffrirent alors, les troubloit, & les jettoit dans cette erreur* (36). Zanchius parle ainſi de *l'Antechriſt*: „ Quoiqu'il y ait déja long-tems que le régne de l'An- „ techriſt ſoit manifeſté, & que celui qui y tient le premier rang, & y régne, „ ſoit

(32) *Πάρεστι δὲ καὶ ἄλλως, μυθήρια σοι νοεῖν, ἀντιστοιχούντων τῶν γραμμάτων τὰ μυστήρια.* Protreptic. p. 10.

(33) *Θηρεύουσι γὰρ, εἰ καὶ ἄλλοι τινες, ἀτὰρ δὴ καὶ οἱ μῦθοι οἱ τοιοίδε, Θρακῶν τοὺς βαρβαρικωτάτους, Φρυγῶν τοὺς ἀνοητοτάτους, Ἑλλήνων τοὺς δεισιδαιμονεστάτους.* Ibid. La Verſion Latine de ce paſſage n'eſt pas juſte. Clement ne dit pas que *les Fables enchantent*, ou *prennent les plus barbares des Thraces*; mais que *les Fables des Thraces enchantent les plus barbares.*

(34) *Conſimili ænigmate vatem Alexandro Severo Imperium promiſiſſe narrat Lampridius*: Te manet Imperium, quod tenet imperium. *Ex quo intellectum eſt, inquit, Romani illum Imperii Principem futurum. Nam ubi eſt* Imperium, *niſi apud Romanos*, quod tenet imperium? Sur Tertull. de Reſurr. Carn. Cap. 24. ub. ſup.

(35) Chap. XI. vſ. 4.

(36) *Οὕτω σφοδρῶς ἡ τοῦ καθ' ἡμῶν τότε διωγμοῦ κίνησις τὰς τῶν πολλῶν ἀνατετάραχει διανοίας.* Hiſt. Eccl. Lib. VI. cap. 7.

„ ſoit le véritable Antechriſt ; cependant, ce n'eſt pas être contraire à l'Ecri„ ture Sainte que de dire, que ſur la fin du ſiécle il viendra le véritable & „ le parfait Antechriſt, qui ſera célèbre, qui abondera en toute iniquité, & „ qui fera même des miracles (37) ". On fit des affaires à Zanchius, qui étoit alors à Strasbourg, ſoit pour cette opinion, ſoit pour celles qu'il enſeignoit ſur la Prédeſtination, ſur la Providence & ſur l'Euchariſtie. *Marbachius* étoit ſa partie principale. On trouve ici le jugement que portent *Bullinger*, *Gualther*, & les autres Théologiens de Zurich, ſur cette propoſition. Ils la trouvent fort probable. „ Car preſque tous les Peres, diſent-ils, ont été „ dans ce ſentiment. L'Auteur avoue que Mahomet, les Juifs & les Papes „ ſont les véritables Antechriſts ; puiſqu'ils s'oppoſent à la doctrine de J. „ Chriſt. Mais comme la méchanceté des hommes augmente de jour en jour, „ & devient ſans bornes, rien n'empêche que l'on ne puiſſe dire, qu'il viendra enfin quelqu'un qui ſurpaſſera de beaucoup en impieté les anciens en„ nemis de l'Evangile, que le Seigneur détruira totalement par le ſouffle de ſa „ bouche (38) ". Zanchius parle de cette Queſtion dans ſes Lettres.

℣. 9. *Accompagné de l'opération de Satan* &c.] (Κατ' ἐνεργείαν τȣ̃ σατανᾶς) Ce ſont des Impoſteurs, qui, par de faux prodiges, par des illuſions, les induiſoient en erreur. Voyez ℣. 11. C'eſt une alluſion aux Magiciens d'Egypte ; à l'eſprit de menſonge qui induit *Achab* à monter contre *Ramoth de Galaad* ; à la prédiction de J. Chriſt, touchant les faux Chriſts & les faux Prophetes qui ſéduiroient les élus. 'Ενεργεία eſt mis pour ceux qui *opèrent* ; c'eſt la vertu qui les fait *opérer*. Juſtin Martyr dit, parlant de Simon : *Il fit des miracles avec le ſecours de l'art des Démons* (39). Il en dit autant de Ménandre, & de Marcion qui vivoit de ſon tems. Euſebe dit auſſi de Ménandre, qu'*il égala ſon Maître* [Simon] *dans les opérations diaboliques* (40).

Ibid. *En prodiges & en miracles de menſonges*] (Σημείοις καὶ τέρασι ψεύδȣς) Jean Damaſcène l'entend des *préſtiges*, *& non des vrais miracles* (41).

℣. 15. *Inſtructions*] En Grec, *Traditions* (παραδόσεις). Je n'en ai point trouvé d'autre dans les Anciens, que celle de l'explication myſtique des Ecritures ; laquelle fut donnée aux Apôtres par Notre-Seigneur, & ne fut point écrite par les Apôtres, qui s'en ſervoient dans leurs diſcours & dans leurs Epîtres ; mais

(37) *Etſi revelatum eſt jam pridem regnum Antichriſti, quique in illo primatum tenet, & regnat, verus Antichriſtus ; dicere tamen, ſub finem ſæculi, inſignem quemdam, & omni iniquitate excellentiſſimum, verum & perfectum Antichriſtum, qui etiam miracula edat, venturum, non pugnat cum ſacris litteris.* In Theſib. apud Hotting. Hiſt. Eccl Tom. VIII. p. 844.

(38) *Omnes enim fermè Patres in ea ſententia fuerunt. Autor fatetur Muhammedem, Judæos & Papas veros Antichriſtos eſſe, cum Doctrinæ Chriſti ſeſe opponant. Sed cùm in dies malitia creſcat, & ſine modo augeatur, nihil obſtat, quominùs* κατ' ἐξοχὴν *aliquis ad extremum ſit venturus, qui veteres Evangelii hoſtes impietate ſuâ longiſſimè ſuperet, quemque Dominus ſpiritu oris ſui omninò ſit profligaturus.* Ibid.

(39) Διὰ τῆς τῶν ἐνεργȣ́ντων τῶν δαιμόνων τέχνης δυνάμεις ποιήσας μαγικάς. Apol. II. p. 54.

(40) Διαβολικῆς ἐνεργείας. Hiſt. Eccl. Lib. III. p. 26. Valois a traduit : *Diabolicæ pravitatis.*

(41) Πεπλασμένοις καὶ ȣ̓κ ἀληθέσι. Lib. IV. Cap. XXVI. p. 300. La Cr.

mais qui ne donnerent point par écrit un Livre ou un Commentaire du Vieux Teſtament, qui contint les explications myſtiques, ou de la Loi, ou des Prophetes. C'eſt de cette *Tradition non écrite* que parle Clement d'Alexandrie en pluſieurs endroits, & en particulier dans le VI. Livre de ſes Stromates. Il y dit, que „ l'Explication des ſens myſtiques du Vieux Teſtament „ a été donnée, par le Sauveur aux Apôtres, & eſt parvenue juſqu'à lui, & „ aux autres ſçavans & fidèles de ſon tems, ſans être écrite : mais elle ſe con- „ ſerve gravée dans les eſprits, ou dans les cœurs des fidèles: & ces explica- „ tions myſtiques, qui étoient inconnues avant J. Chriſt, & qui ne ſont écrites „ que dans des cœurs nouveaux & fidèles, font du Vieux Teſtament un Li- „ vre nouveau; parce que l'on y voit ce que les Juifs, qui n'en appercevoient „ que la lettre, n'y avoient jamais vû (42) ". Il fait alluſion à un paſſage d'Eſaïe (43) & à un autre d'Hermas (44), qui, ſelon Clement, avoit „ com- „ paré celui qui n'entend que le ſens littéral du Vieux Teſtament, à une per- „ ſonne qui ne connoît que les lettres, ſans ſçavoir lire ; & celui qui le lit en „ Gnoſtique (c'eſt-à-dire qui en entend le ſens myſtique) à une perſonne „ qui ſçait lire ". Ce n'eſt donc, ni une doctrine ſecrette, qui s'enſeignoit par tradition, & qui ne s'écrivoit pas, ni le vrai ſens des Livres du Nouveau Teſtament: c'étoit les explications myſtiques du Vieux Teſtament. Mais revenons au paſſage de St. Paul: *Gardez nos Traditions: c'eſt la doctrine que nous vous avons enſeignée*, ou *que vous avez appriſe de nous*; comme Mr. Simon l'a bien rendu. C'eſt peut-être le ſeul endroit du Nouveau Teſtament où le mot *Tradition* (παράδοσις) ſoit employé dans un bon ſens, pour une doctrine bonne, utile. Ailleurs il déſigne des doctrines humaines & condamnées (45). L'Ancienne Egliſe a bien approuvé des *Traditions*; mais ce n'eſt que pour établir des uſages, des pratiques, qui n'étant pas appuyées de l'autorité de l'Ecriture, avoient été introduites par les premiers Peres, & non pour établir des dogmes de foi. A ce dernier égard, l'Egliſe ne recevoit que ce qui ſe trouvoit enſeigné dans les Livres ſacrés, dont *elle adoroit la perfection* (46). Il n'en eſt pas de même des pratiques & des cérémonies. Les ſucceſſeurs recevoient celles qui avoient été inſtituées par leurs predéceſſeurs, pourvû qu'elles leur parûſſent édifiantes & raiſonnables. Tertullien (47) traite de ces *Traditions* qui étoient reçûes dans l'Egliſe, & qui, ſans être fondées dans l'Ecriture, ſe trouvoient néanmoins appuyées d'une ancienne coûtume, qui faiſoit juger qu'elles tiroient leur origine de quelque *Tradition* Apoſtolique. On lui conteſtoit ce principe. Il y avoit des Docteurs qui vouloient, que *toute Tradi-*

(42) Αὐτίκα διδάξαντος τοῦ Σωτῆρος τοὺς Ἀποστόλους, ἡ τῆς ἐγγράφου ἄγραφος ἤδη, καὶ εἰς ἡμᾶς διαδίδοται παράδοσις, καρδίαις καιναῖς, κατὰ τὴν ἀνακαίνωσιν τοῦ βιβλίου τῇ δυνάμει τοῦ Θεοῦ ἐγγεγραμμένην. p. 679

(43) Chap. VIII. vſ. 1.

(44) Lib. I. Viſ. II. §. 1.

(45) Voyez-en pluſieurs exemples: Matth. XV. Marc VII. & Coloſſ. II. vſ. 8.

(46) *Adoro plenitudinem Scripturæ*. Tertull. adverſ. Hermogen.

(47) Lib. de Corona Cap. IV.

Tradition fût fondée sur l'autorité de l'Ecriture (48). Là-dessus il prouve par plusieurs exemples de fait, qu'une *Tradition*, quoique non écrite, doit être reçûe. Il rapporte ensuite plusieurs exemples de ces usages Ecclésiastiques qui se pratiquoient, sans qu'on en trouvât rien dans l'Ecriture; & entre ces usages il y a celui-ci: *Nous souffrons*, dit-il, *avec peine, qu'il tombe à terre quelque chose du Calice, ou de notre Pain* (49). „ Si vous demandez, poursuit „ Tertullien, quelque Loi prise des Ecritures qui ordonne ces observances, „ vous n'en trouverez point. La Tradition les a introduites; la coûtume les „ a confirmées; & la foi les garde. Et si vous les considerez, vous verrez „ que la raison autorisera la Tradition, la coûtume & la foi (50) ". Sur quoi Rigault a fait cette Remarque: *La Tradition sans raison seroit vaine*; ce qu'il confirme par ces mots de St. Jerôme: *Une observation raisonnable a autorisé plusieurs autres choses qui n'étoient point écrites. L'Apôtre aussi n'exige point d'obëissance qui ne soit raisonnable* (51). Il y a dans Tertullien une excellente régle touchant ces observances, ou ces rites, que des superstitieux pratiquoient & que Tertullien rejette; „ parce qu'elles étoient vaines en elles-mêmes; parce „ qu'elles n'étoient appuyées d'aucun précepte du Seigneur, ou de ses Apô- „ tres; parce qu'elles étoient l'ouvrage, non de la religion, mais de la super- „ stition; parce qu'elles n'étoient fondées sur aucune raison solide; & enfin, „ parce qu'elles avoient de la conformité avec les cérémonies Payennes (52).

(48) *Etiam in Traditionis obtentu exigenda est, inquis, auctoritas scripta.* Ibid. de Coron. Cap. IV.

(49) *Calicis, aut Panis etiam nostri aliquid decuti in terram anxiè patimur.* Ibid. *Etiam non Eucharistici (panis), etiam prophani.* Not. de Rigault.

(50) *Harum, & aliarum ejusmodi disciplinarum, si legem expostules Scripturarum, nulla legis traditio tibi prætendetur. Auctrix consuetudo, confirmatrix, & fidei observatrix. Rationem Traditionis & consuetudinis fidei patrocinaturam aut ipse perspicies, aut ab aliquo, qui perspexerit, disces.* Ibid.

(51) *Multaque alia, quæ scripta non sunt, rationabilis sibi observatio vindicavit. Nec Apostolus obsequium exigit, nisi rationale.*

(52) *Observationes ...... quibus meritò vanitas exprobranda est: Siquidem sine ullius, aut Dominici, aut Apostolici præcepti autoritate fiunt. Hujusmodi enim, non religioni, sed superstitioni deputantur, affectata & coacta, & curiosi potiùs quàm rationalis officii, certè vel eò coercenda, quòd Gentilibus adæquent.* De Oratione Cap. XII.



CHAPITRE III.

℣. 2. HOmmes facheux*] (Τῶν ἀτόπων) Ce mot exprime des perfonnes qui font du mal aux autres. Eufebe dit, que *Vefpafien ne fit aucun mal aux Chrétiens* (1). C'eft le fens auffi dans le paffage des Actes, où il s'agit de la vipére qui avoit mordu St. Paul: *Lorfqu'ils virent qu'il n'en reffentoit aucun mal* (2). Pilate dit de J. Chrift, qu'*il n'a fait aucun mal* (3); c'eft-à-dire qu'il n'a fait de mal à perfonne. Ici ce font des gens *malfaifans* & vicieux.

℣. 6. *& fuiv.* On voit ici que St. Paul en veut à ces parafites qui alloient manger chez les autres, & qui payoient leurs repas par des nouvelles, par des médifances: gens curieux & oififs, qui aimoient la bonne chére, & fuyoient le travail. Il y a dans l'Eccléfiaftique un paffage qui paroît beau, & qui convient ici: *Le repas que fait le pauvre fous fon toît de planches, vaut mieux qu'un Feftin magnifique dans une maifon étrangere* (4). On voit dans la fuite une defcription affez jufte de la manière dont on en ufoit envers ces gens-là, qui, pour fervir leur ventre, fervoient au plaifir des autres, & les affronts qu'ils avoient à effuyer. Il faut qu'il en fut à cet égard parmi les Juifs comme parmi les Grecs.

℣. 10. *Si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit point manger*] *Refufer du fecours à la pauvreté, c'eft être injufte,* dit Clement d'Alexandrie; *mais il eft peu honorable de fournir des alimens à la pareffe & à la nonchalance* (5). Plutarque dit de même, qu'*il faut fubvenir à la pauvreté, & non entretenir la pareffe* (6).

℣. 11. *Qui s'informent curieufement*] Il y a dans Philon (7) une fort belle defcription de l'homme inquiet & curieux: *Il n'a que de grands deffeins; il penfe toûjours à quelque nouvelle entreprife* (8).

℣. 14. *Marquez-le*] (Σημειοῦσθε) Σημείωσις *Notes*, *annotations*. C'eft ainfi que quelques Livres d'Origène font appellés (Σημειώσεις) des *Notes*, des *Scholies* fur quelque Livre (9).

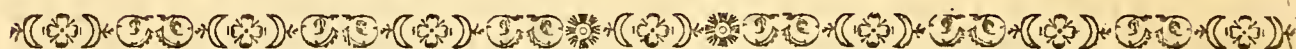
(1) Μηδὲν ἄτοπον. Hift. Eccl. Lib. III.
(2) Μηδὲν ἄτοπον. Chap. XXVIII. vf. 6.
(3) Οὐδὲν ἄτοπον ἔπραξε. Luc XXIII. vf. 41.
(4) Chap. XXIX. vf. 29.
(5) Ἀποροῦσι τὸ ἐπαρκεῖν, οὐ δίκαιον. ἀργίαν δὲ ἐφοδιάζειν, οὐ καλόν. Strom. Lib. I. p. 274.
(6) Ἀπορίᾳ τὸ ὤετο δεῖν βοηθεῖν, οὐκ ἀργίαν ἐφοδιάζειν. In Solon. p. 91. Voyez auffi Héfiode, Oper. & Dier. vf. 311. & 320.
(7) De Abraham p. 352.
(8) Οὐδὲν φρονεῖ μικρόν, ἀεὶ περισπερμερεγάζεται. De Vita Mof. Lib. I. *Semper molitur aliquid.* La Verfion Françoife: *Il fe mêle toûjours de quelque chofe, & ne fait que remuer menage.* Ce n'eft pas mal. L'Auteur a voulu exprimer par-là, le περισπερμερεγάζεται. Ἄτακτοι, qui fuit, ce font des gens *inquiets* & *remuans*, qui brouillent tout, & qui ne cherchent qu'à brouiller. Voyez les Remarques fur 1 Theff. V. vf. 14.
(9) Voyez la Note de Valois fur Eufebe Lib. VI. cap. 16. p. 118.

Fin des Remarques fur la feconde Epître aux Theffaloniciens.

SUR



SUR LA PREMIERE EPITRE A TIMOTHÉE.



CHAPITRE I.

℣. 2. A *Timothée son vrai Fils*] *On appelle Fils*, dit Clement d'Alexandrie, *celui qui reçoit instruction, & qui se range aux avis de son Maître* (1). De même Irenée: *Celui qui est enseigné par quelqu'un, est appellé Fils de celui qui l'enseigne; & celui-ci est reputé être son Pere* (2). Mr. le Clerc prétend, que St. Paul donne ce titre à Timothée parce qu'il l'avoit converti. Hammond de même; mais mal. St. Paul n'avoit pas converti Timothée; sa mere étoit fidèle, sa grand-mere Loïs l'étoit, & lorsque St. Paul le trouva, & le prit à Lystres, il étoit Disciple (3). Peut-être même avoit-il déja été avec St. Paul auparavant (4).

℣. 3. *Ne pas enseigner une autre doctrine*] (Μὴ ἑτεροδιδασκαλεῖν) Cela veut dire, *Ne point annoncer des doctrines fausses.* Hegesippe, dans Eusebe, parlant des Hérétiques, dit, qu'après les Apôtres, l'erreur se glissa dans l'Eglise *par la fraude & la malice des faux Docteurs* (5).

℣. 4.

(1) Υἱὸς δὲ πᾶς, ὁ παιδευόμενος καθ' ὑπακοὴν τοῦ παιδεύοντος. Strom. Lib. I. inic. p. 270.

(2) *Qui enim ab aliquo edoctus est verbo, filius docentis dicitur, & ille, ejus pater.* Lib. IV. p. 79.

(3) Actes XVI. vs. 1.

(4) Voyez Grotius sur 2 Tim. III. vs. 10.

(5) Διὰ τῆς τῶν ἑτεροδιδασκάλων ἀπάτης. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 32. Valois a traduit: *Fraude ac malitiâ falsorum Doctorum.*

℣. 4. *Généalogies*] St. Irenée (6) a appliqué, au moins aux Généalogies des Valentiniens, ce que St. Paul dit ici.

Ibid. *Qui n'ont point de fin*] (Ἀπεράντοις) Eusebe, parlant des fables de *Basilide*, dit, qu'*il accumuloit ses fictions à l'infini* (7). C'est aussi, je crois, le terme dont s'étoit servi St. Irenée (8), comme on le voit par la version. La fable & le mensonge n'ont en effet point de fin, ni de mesure; ils sortent du fonds de l'imagination. La vérité, au contraire, a ses bornes. Le même Eusebe, parlant de *Valentin*, dit, qu'*Irenée a amplement débrouillé le cahos immense de son système, dans lequel il avoit enveloppé diverses erreurs* (9).

Ibid. *Disputes*] (ζητήσεις) Fort bien. C'est ce que signifie ordinairement le mot Grec.

Ibid. *Qu'elles n'édifient dans la foi, comme Dieu le veut*] C'est ainsi que traduit Mr. le Clerc. Simon: *Qu'à édifier dans la foi, que Dieu demande de nous*; c'est mal. La leçon (οἰκοδομίαν Θεοῦ) *édifice de Dieu* étant fort appuyée, il faut l'insinuer & l'expliquer (10). *Economie* de Dieu, se trouve dans l'Epître aux Colossiens (11) pour *la charge d'annoncer l'Evangile de sa part.* Cela produit des *disputes*, & ne convient point à la charge d'un Ministre de Dieu, qui est destinée à produire & à fortifier la foi, ou à prêcher la foi. (Οἰκονομία) *Economie*, dans les Peres, c'est le *ministère* de J. Christ sur la terre; c'est toute sa vie, & tout ce qu'il a fait. Quelquefois, c'est son *Incarnation* simplement qui est appellée sa *première économie* (12).

℣. 9. *La Loi n'a pas été établie pour les gens de bien, mais pour les méchans* &c.] C'est ainsi que Philon dit: *La Loi qui défend quelque chose, ne regarde que le péché, & n'a lieu qu'à l'égard des méchans* (13). Clement d'Alexandrie, après avoir cité ces mots, *La Loi n'a pas été établie pour les gens de bien*; ajoute ce beau mot *d'Héraclite*: *Le nom même de Justice seroit inconnu, s'il n'y avoit point eu de péché*; & celui-ci de *Socrate*: *La Loi n'a pas été faite pour les gens de bien* (14).

℣. 10. *Saine doctrine*] C'est-à-dire *vraye*, qui n'est point *alterée*. C'est ainsi que des Auteurs Grecs ont dit, *des opinions saines & véritables touchant la Divinité* (15). Il y en a d'autres exemples, que l'on peut voir dans Lambert Bos. Cependant Philon appelle *saines paroles* (16), les instructions de la sagesse,

(6) Init. Procemii Lib. I.

(7) Εἰς τὸ ἄπειρον τείναι τὰς ἐπινοίας. Hist. Eccl. Lib. IV. cap 7.

(8) [Cité par Eusebe, ibid.]

(9) Τὸν ἄπειρον βυθὸν τῆς Οὐαλεντίνου πολυπλανοῦς ὕλης ἐυτονώτατα διαπλώσας. Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 11. Valois: *Immensam voraginem materiæ illius variis erroribus involutæ* &c.

(10) [Il y a dans les textes ordinaires, οἰκονομίαν Θεοῦ. Plusieurs Exemplaires portent οἰκοδομίαν. Voyez Estius, sur cet endroit.]

(11) Chap. I. vs. 25.

(12) Ἡ ἐν σαρκὶ πολιτεία. Niceph. Lib. I. cap. 2. Vid. Vales. ad Euseb. p. 4.

(13) Ἡ μὲν γὰρ ἀπαγόρευσις ἁμαρτημάτων, ἣ γίνεται καὶ πρὸς φαῦλον. Lib. I. Allegor. p. 57. Vid. plura ibid.

(14) Καλῶς οὖν Ἡράκλειτος, Δίκης ὄνομα, φησὶν, οὐκ ἂν ᾔδεσαν, εἰ ταῦτα μὴ ἦν. Σωκράτης δὲ, νόμον ἕνεκα ἀγαθῶν οὐκ ἂν γενέσθαι. Strom. Lib. IV. p. 478.

(15) Αὗται γάρ εἰσιν ὑγιαίνουσαι περὶ θεῶν δόξαι καὶ ἀληθεῖς. Plutarch. de audiend. Poetis. T. II.

(16) Ὑγιαίνοντας λόγους. De Abraham. p. 248.

geſſe, qui peuvent purifier l'ame des paſſions, & la délivrer du trouble qu'elles lui cauſent.

℣. 11. *Dieu heureux*] Cet attribut exprime les perfections de Dieu d'où naît ſa félicité. Philon, après avoir dit, „ qu'il n'y a que Dieu qui aît une „ parfaite félicité, ajoute, que c'eſt le privilege de celui qui eſt la ſource de „ tous les biens (17).

℣. 15. *C'eſt une choſe certaine*] (Πιςὸς ὁ λόγος) C'eſt-à-dire *digne de foi.* Ainſi dans l'Eccléſiaſtique: *Et ſon témoignage eſt digne de foi* (18). Voyez ci-deſſous Chap. III. ℣. 1. & Chap. IV. ℣. 9.

Ibid. *Qui mérite d'être reçue*] (Πάσης ἀποδοχῆς ἄξιος) Juſtin Martyr, parlant des préceptes & des inſtructions de la Philoſophie, dit qu'*ils ſont dignes d'être reçus* (19). Cependant, dans un autre endroit, le même Auteur oppoſe ce mot à un autre, qui ſignifie *digne de repréhenſion* (20): ce qui montre que le premier ſignifie *digne d'approbation & de louange*, puiſque le ſecond ſignifie *coupable, digne de repréhenſion.* De même, dans l'Epître à *Diognetes: Un diſcours digne d'approbation* (21). Philon, parlant de l'homme aveugle & inſolent dans ſa proſperité; *Il perd même*, dit-il, *juſqu'au ſouvenir des choſes préſentes* (22). Je crois que là le mot Grec (ἀποδοχὴ) ſignifie *l'amour, l'affection des choſes préſentes.*

℣. 17. *Roi des Siècles*, ou *du Monde*] Expreſſion des Juifs, quand ils louoient Dieu. Ainſi Tobith dit: *Exaltez le Roi des Siècles* (23); ou, comme d'autres traduiſent, *le Roi éternel.* La même expreſſion ſe trouve dans l'Eccléſiaſtique: *Que tous les hommes qui ſont ſur la terre reconnoiſſent, Seigneur, que vous êtes le Dieu des Siècles* (24).

Ibid. *Inviſible*] Cette épithète ne veut pas dire ſeulement, que Dieu *ne ſe peut voir*; elle enferme une idée d'éternité. St. Paul dit ailleurs: *Nous ne regardons point aux choſes viſibles, qui ſont pour un tems; mais aux* INVISIBLES, *qui ſont* ÉTERNELLES (25). Philon l'entend auſſi de cette manière. „ Le „ grand Moïſe, dit-il, ayant bien compris qu'il y a une différence infinie „ entre les Etres viſibles & l'Etre éternel; parce que tout ce qui eſt à la portée des ſens eſt ſujet au changement, & ne peut demeurer toûjours au même état, a donné à l'Etre INVISIBLE & ſpirituel L'ETERNITÉ, comme une proprieté qui lui convient inſéparablement (26)". Ajoutez à cela que

(17) Ἐςὶ καὶ ἀφόβος, καὶ ἀκοινώνητος κακῶν.... τελειότατη ἡ τὸ αὐτοῦ φύσις. Allegor. Lib. II. p. 94.

(18) Καὶ μαρτυρία αὐτοῦ πιςή. Chap. XXXI. vſ. 27. dans les LXX. XXXIV. vſ. 23.

(19) Μέτρια καὶ ἀποδοχῆς ἄξια. Dial. p. m. 170. *Digna quæ complectamur*, dit le Traducteur.

(20) Ἀπόδεκτος, à μεμπτέος. Apol. II. p. 64.

(21) Λόγος ἀπόδεκτος. p. 385.

(22) Διὰ τὴν τῶν παρόντων ἀποδοχήν. De Vit. Moſ. Lib. I.

(23) Καὶ ὑψώσατε τὸν βασιλέα τῶν αἰώνων. Chap. XIII. vſ. 6.

(24) Ὅτι σὺ, κύριος, εἶ ὁ Θεὸς τῶν αἰώνων. Chap. XXXVI. vſ. 19.

(25) 2 Cor. IV. vſ. 18.

(26) Ἀλλ' ὅγε μέγας Μωσῆς ἀλλοτριώτατον τοῦ ὁρατοῦ νομίσας εἶναι τὸ ἀγέννητον. πᾶν γὰρ τὸ αἰσθητὸν, ἐν

que l'Apôtre a en vûë de distinguer le vrai Dieu des faux Dieux, & particulierement des Astres. Le même Philon, parlant d'Abraham, *né en Chaldée, & d'un pere Astronome*, dit sur cela, que les Chaldéens croyoient, que *les Astres étoient les seuls Dieux qui dispensoient les biens & les maux aux hommes* (27).

Ibid. *A Dieu seul sage*] *Il y a un seul Sage, fort terrible, séant sur son trône* (28). C'est un mot de Pythagore „ Qu'il n'y a que Dieu qui soit sage, „ & que ceux qui aiment Dieu & la contemplation, doivent être appellés „ *Amis de la Sagesse*, ou Philosophes (29).

℣. 18. *Conformement à la Prophetie ..... vous vous acquittiez des devoirs d'un* fidèle *soldat &c.*] Eusebe, parlant de *Jaques*, surnommé le *Juste*, qu'on dit avoir été le premier Evêque de Jerusalem, dit „ qu'on le nommoit *Oblias*, c'est-à- „ dire en Grec, le *Rempart* & la *Justice* (c'est le *salut*) du Peuple, comme „ des Prophetes l'avoient prédit, en parlant de lui (30).



CHAPITRE II.

℣. 1. DEs *intercessions*] (Ἐντεύξεις) Ce mot semble désigner une priere, dont le but étoit de détourner les maux. Ἐντεύξις c'est une *Requête* présentée par écrit. Justin Martyr, au commencement de son *Apologie* à *Antonin*, lui dit: *Je vous addresse cette Requête* (1). La *Requête* des Ariens, présentée à l'Empereur *Jovien* contre St. Athanase, est ainsi nommée (2).

Ibid. *Pour tous les hommes*] Philon dit, que *les Sacrifices du soir & du matin*, qui s'offroient dans le Temple, étoient présentés à Dieu, non seulement pour la Nation Judaïque en particulier, *mais pour tout le genre humain* (3). Dans un autre endroit il dit encore, que *le Souverain Sacrificateur des Juifs a cela de particulier, qu'il offre des Sacrifices pour tout le genre humain* (4).

℣. 2. *Pour les Rois &c.*] Il falloit gagner la protection des Puissances, qui étoient Payennes, en priant Dieu pour elles, & en leur montrant que, quoiqu'on ne servît pas leurs Dieux, on demandoit au vrai Dieu leur santé & leur prosperité.

Ibid. *Afin que nous menions une vie paisible & tranquille*] *Ceux qui aiment la Justi-*

ἐν γενέσει καὶ μεταβολαῖς, οὐδέποτε κατὰ τὰ αὐτὰ ὄν. τῷ μὲν ἀοράτῳ καὶ νοητῷ προσένειμεν ὡς ἀδελφὸν καὶ συγγενὲς ἀϊδιότητα. De Mund. Opific. p. 2. 3.

(27) Ὀυδὲν ἔξω τῶν αἰσθητῶν αἴτιον ὑπολαμβάνοντες εἶναι. De Nobilitat. p. 907. [Voyez aussi de Migrat. Abraham. p. 415. f. 416.]

(28) Εἷς ἐστι σοφὸς, φοβερὸς σφόδρα, καθήμενος ἐπὶ τοῦ θρόνου αὐτοῦ. Eccl. I. vs. 8.

(29) [Πυθαγόρας σοφὸν μὲν εἶναι τὸν Θεὸν λέγων μόνον..... διὰ φιλίαν τὴν πρὸς τὸν Θεὸν, φιλόσοφοι. Clem. Al. Strom. Lib. IV. p. 477.]

(30) Ὡς οἱ προφῆται δηλοῦσι περὶ αὐτοῦ. Hist. Eccl. Lib. II. cap. 23.

(1) Προσφώνησιν καὶ ἐντεύξιν ποιοῦμαι. Init.

(2) Ἐντυχία. Voyez Valois sur Euseb. Lib. IV. cap. 13. p. 66.

(3) Εἰ δὲ δεῖ τ' ἀληθὲς εἰπεῖν, ὑπὲρ ἅπαντος ἀνθρώπων γένους. De Victim. p. 836.

(4) Ὁ δὲ τῶν Ἰουδαίων ἀρχιερεὺς.... ὑπὲρ ἅπαντος ἀνθρώπων γένους..... τάς τ' εὐχὰς καὶ τὰς εὐχαριστίας ποιεῖται. De Monarch. Lib. II. p. 825.

Juſtice, preférent une vie paiſible, tranquille, aſſurée & pacifique (5). Les hommes injuſtes ſe plaiſent, & trouvent leur compte dans le trouble & dans le déſordre. Euſebe rapporte (6), que les Juifs ſéditieux exciterent d'épouvantables tumultes en Syrie, en Egypte, en Lybie, dans la Province de Cyrene, dans la Méſopotamie: & cela dès la fin du régne de Trajan. Il en périt un nombre infini; & ils furent enfin détruits, ſous Adrien, à cauſe de leurs ſéditions.

Ibid. *En toute ſorte de pieté & d'honnêteté*] C'eſt ainſi que Mr. le Clerc a traduit. Eſt-ce le ſens? Point du tout: ce n'eſt pas cela. C'eſt „ afin qu'ils nous „ laiſſent la liberté de notre Religion & de notre Culte; afin que nous paſſions „ une vie douce & tranquille, en rendant à Dieu le Culte que nous lui de- „ vons. *Pieté* (ἐυσεβεία), c'eſt la *Religion Chrétienne*: *honnêteté* (σεμνότης), c'eſt „ la *vénération*, la *religion*. Ainſi Philon dit: *Pour ne pas détourner les Sacrificateurs de la vénération de la Religion, avec laquelle ils doivent exercer leur miniſtère* (7). Le même Auteur dit dans un autre endroit: *Il faut uſer de la langue, pour honorer, pour venérer & pour exalter l'Auteur de toutes choſes* (8). Le verbe σεμνυεῖν ſignifie *rendre l'honneur religieux*, quand il s'agit de la Divinité. Tout de même Philon dit ailleurs: *Ils honorent les Miniſtres du Souverain Maître* (9). Ainſi il faut traduire (ἐν ἐυσεβείᾳ καὶ σεμνότητι) *le Culte du vrai Dieu*, ou *le vrai Culte de Dieu*; comme font d'excellens Interprêtes des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Par exemple, dans Juſtin Martyr: *En rendant à Dieu le Culte pur & la vénération qui lui apartiennent* (10).

℣. 3. *Agréable*] (Ἀπόδεκτον) Voyez ci-deſſus Chap. I. ℣. 15.

℣. 4. *Qui veut que tous les hommes ſoient ſauvés* &c.] Cela regarde la vocation des Gentils. Dieu ne veut pas que l'Evangile ſoit annoncé à un ſeul Peuple, comme la Loi &c. mais à tous les hommes.

℣. 5. *Il n'y a qu'un ſeul Dieu, & un ſeul Médiateur* &c.] Clement d'Alexandrie dit, que *le Médiateur exécute la volonté du Pere...... Il eſt le Fils de Dieu, & le Sauveur des hommes, le Miniſtre de Dieu & le Maître des hommes* (11).

℣. 6. *Dans ſon tems*] Clement d'Alexandrie l'explique ainſi: *C'eſt-à-dire lorſque les hommes étoient bien diſpoſés à* recevoir *la foi* (12). Voilà d'étranges explications; mais bien anciennes.

℣. 8. *Levant* au Ciel *des mains pures*] Philon, parlant de ceux qui ſe ſont conſacrés à la *vie contemplative*, dit: „ Avant que de ſe mettre à table, ils ſe „ tiennent debout, rangés par ordre, & *levant* les yeux & *les mains* au Ciel: „ *les*

(5) Ἠρεμαῖον δὲ, καὶ ἡσυχάζοντα, καὶ ςαθερὸν, ἔτι δὲ εἰρηνικὸν βίον οἱ καλοκαγαθίαν τετιμήκοτες.

(6) Hiſt. Eccl. Lib. IV. cap. 2. 3.

(7) Ἀπὸ τῆς περὶ την ἱερȣργίαν σεμνότητος. De Monarch. Lib. II. p. 822.

(8) Πρὸς τιμὴν, καὶ σεμνότητα, καὶ ἐυδαιμονισμὸν καταχρῆσθαι τȣ πάντων αἰτίȣ. De Legib. ſpecial. p. 770.

(9) Τȣς ὑπήκοȣς τȣ ἄρχοντος σεμνύοντες. De Decalog. p. 761. [Voyez auſſi de Sacerdot. honorib. p. 832. 3]

(10) Τὰς αἰωνιȣς καὶ φύσει δικαιοπραξίας καὶ ἐυσεβείας φυλάσσειν βȣλονται. Dialog. p. 266.

(11) Καὶ τὸ θέλημα τȣ πατρὸς ὁ μεσίτης ἐκτελεῖ..... Θεȣ μὲν υἱὸς, σωτὴρ δὲ ἀνθρώπων. καὶ τȣ μὲν διάκονος, ἡμῶν δὲ παιδαγωγός. Pædag. Lib. III. p. 215.

(12) Τȣτέςιν, ὅτε ἐπιτηδείως εἶχον πρὸς τὴν πίςιν οἱ ἄνθρωποι. Apud Oecumen. Vid. Potter. Ed. p. 1015.

„ *les yeux*, parce qu'ils ont appris à contempler les choſes qui ſont dignes „ d'être contemplées; & *les mains*, parce qu'elles ſont *pures* de préſens, & „ qu'elles n'ont été ſouillées d'aucun profit illicite. Ils prient Dieu que ce re- „ pas lui ſoit agréable, & que toutes choſes s'y paſſent ſelon la raiſon (13)". Le même Philon, parlant de l'inquiétude de Moïſe ſur le choix de ſon Succeſſeur, dit „ qu'*élevant* au ciel ſes *mains pures*, & pour ainſi dire, peut-être „ trop figurement, ſes mains encore vierges (14), il addreſſa à Dieu cette „ priere &c.". „ Nous *élevons*, dit Clement d'Alexandrie, la tête & *les mains* „ au ciel, & nous frappons des pieds dans la derniere acclamation de la prie- „ re [c'eſt la *Doxologie*], embraſſant en quelque manière la Divinité par la „ vivacité & l'ardeur de notre eſprit; & de concert avec nos paroles, tâchant „ de détacher le corps de la terre, & mépriſant les liens de la chair, nous for- „ çons notre ame à s'élever par le déſir de meilleures choſes, & à entrer „ dans les lieux ſaints (15)". Ajoutons [ſur ces paroles de St. Paul, *Je veux que les hommes prient en tous lieux*] un autre paſſage de Clement d'Alexandrie: „ Le Gnoſtique, dit-il, pour honorer Dieu, c'eſt-à-dire pour lui „ rendre graces de la connoiſſance qu'il lui a donnée de l'Evangile, ne s'atta- „ che ni à certain lieu, ou au choix de certain Temple, ni à certains jours „ de Fêtes marqués pour cela; mais il le fait pendant toute ſa vie, & en tous „ lieux; ſoit qu'il ſoit ſeul, ſoit qu'il ſoit accompagné de quelques freres en la „ foi (16)". Peu après il dit encore: „ Toute notre vie eſt une Fête con- „ tinuelle: & perſuadés que Dieu eſt préſent par-tout, nous le béniſſons en „ labourant nos campagnes, nous lui chantons des Hymnes lorſque nous ſom- „ mes ſur la mer; & quelque genre de vie que nous ayons embraſſé, nous y „ vivons honnêtement & avec bienſéance (17)". Tertullien, dans ſon Livre *de la Priere*, nous rapporte une ſuperſtition, pleine d'hypocriſie, dont il y avoit des exemples parmi les Chrétiens de ſon tems. „ Au-reſte, dit-il, par „ quelle raiſon, affecte-t-on de prier Dieu les mains lavées, pendant qu'on a „ l'ame

(13) Πρὸ τῆς κατακλίσεως στάντες ἑξῆς κατὰ στοῖχον ἐν κόσμῳ, καὶ τάς τε ὄψεις καὶ χεῖρας εἰς οὐρανὸν ἀνατείναντες. τὰς μὲν, ἐπειδὴ τὰ θέας ἄξια καθορᾶν ἐπαιδεύθησαν. τὰς δὲ, ὅτι καθαραὶ λημμάτων εἰσὶν, ὑπ' οὐδεμιᾶς προφάσεως τῶν εἰς πορισμὸν μιαινόμεναι, προσεύχονται τῷ Θεῷ θυμήρη γενέσθαι, καὶ κατὰ νοῦν ἀπαντῆσαι τὴν εὐωχίαν. De Vit. Contempl. p. 899. L'Interprête Latin n'a pas exprimé ces derniers mots, & il a traduit ceux-ci τὰ θέας ἄξια, par *les choſes céleſtes* (*cœleſtia*). Je crois qu'ils ſignifient *les choſes qui ſont dignes d'être contemplées*.

(14) Καὶ τὰς καθαρὰς, καὶ ὡς ἂν εἴποι τὶς τροπικώτερον, παρθένους χεῖρας εἰς οὐρανὸν ἀνατείνας. De Charit. p. 698.

(15) Ταύτῃ καὶ προσανατείνομεν τὴν κεφαλὴν, καὶ τὰς χεῖρας εἰς οὐρανὸν αἴρομεν, τούς τε πόδας ἐπεγείρομεν κατὰ τὴν τελευταίαν τῆς εὐχῆς συνεκφώνησιν, ἐπακολουθοῦντες τῇ προθυμίᾳ τοῦ πνεύματος εἰς τὴν νοητὴν οὐσίαν. καὶ συναφιστάνειν τῷ λόγῳ τὸ σῶμα τῆς γῆς πειρώμενοι, μετάρσιον ποιησάμενοι τὴν ψυχὴν ἐπτερωμένην τῷ πόθῳ τῶν κρειττόνων, ἐπὶ τὰ ἅγια χωρεῖν βιαζόμεθα, τοῦ δεσμοῦ καταμεγαλοφρονοῦντες τοῦ σαρκικοῦ. Strom. Lib. VII. p. 722.

(16) Ὅθεν οὔτε ἀφωρισμένον τόπον; οὐδὲ ἐξαίρετον ἱερὸν, οὐδὲ μὴν ἑορτάς τινας καὶ ἡμέρας ἀποτεταγμένας, ἀλλὰ τὸν πάντα βίον ὁ γνωστικὸς, ἐν παντὶ τόπῳ, κἂν καθ' ἑαυτὸν μόνος ὢν τυγχάνῃ, καὶ ὅπου τινὰς ἂν τῶν ὁμοίως πεπιστευκότων ἔχῃ, τιμᾷ τὸν Θεὸν, τουτέστιν, χάριν ὁμολογεῖ τῆς γνώσεως τῆς πολιτείας. Ibid. p. 719. Le Traducteur Latin rend ces derniers mots par *Propter rectæ vitæ cogitationem*. C'eſt *Propter cognitionem Evangelicæ doctrinæ*. Πολιτεία ſemble ſignifier cela.

(17) Πάντα τοίνυν τὸν βίον ἑορτὴν ἄγοντες, πάντῃ πάντοθεν παρεῖναι τὸν Θεὸν πεπεισμένοι, γεωργοῦμεν αἰνοῦντες, πλέομεν ὑμνοῦντες, κατὰ τὴν ἄλλην πολιτείαν ἐντέχνως ἀναστρεφόμεθα. Ibid. p. 720.

„ l'ame ſouillée de vices? Puiſqu'il eſt néceſſaire que l'ame ſoit pure, pour „ pouvoir élever des mains pures, non ſouillées de faux témoignage, de meur- „ tre, de cruauté, d'empoiſonnement, d'idolâtrie, & des autres tâches qui ſe „ forment dans l'ame, & qui ſe produiſent au dehors par le miniſtère des mains. „ C'eſt-là la véritable pureté, & non celle que recherchent pluſieurs ſuperſti- „ tieux, qui, avant leurs prieres, prennent de l'eau, & s'en lavent tout le „ corps. Je me ſuis informé avec exactitude, j'ai recherché la raiſon de cet „ uſage, & j'ai trouvé qu'on le pratique en mémoire du tems où le Seigneur „ fut livré (18)". On voit-là un exemple bien ancien de ſuperſtition. Mais ce qui ſurprend le plus, c'eſt la cauſe, ou l'origine. Car je ne vois dans l'Hiſtoire de J. Chriſt, que l'action de Pilate, qui ſe lava les mains en public, pour témoigner qu'il étoit innocent de la mort du Seigneur: & il ſemble que c'eſt pour imiter cet exemple, que des Chrétiens ſe lavoient les mains avant que de prier. Ce qui le confirme, c'eſt ce que Tertullien ajoute: *Nous adorons le Seigneur; nous ne l'avons pas livré; au contraire nous devons avoir en horreur l'exemple de celui qui l'a livré* (19). Cela convient à Pilate. Quant à l'élevation des mains, Tertullien nous apprend auſſi, que les anciens Chrétiens le faiſoient *avec modeſtie & humilité, ſans aucune affectation* (20).

℣. 9. *En habits modeſtes*] (Ἐν καταστολῇ κοσμίῳ) Philon employe auſſi ce terme, pour marquer *l'extérieur de l'honnêteté & de la chaſteté* (21). Les femmes proſtituées ſe connoiſſoient à l'extérieur, à la parure. Tatien aſſûre, que „ les Femmes ſont punies, à cauſe des ornemens dont elles ſe parent, „ par cette vertu qui préſide ſur ces ſortes de choſes, & qui donna aux che- „ veux de Samſon la force qui y étoit attachée. Elle punit auſſi celles à „ qui ces ornemens des cheveux ſont une occaſion de tomber dans l'impu- „ dicité (22).

Ibid. *Retenuë*] (Σωφροσύνης) Ce mot ſe prend ſouvent pour la *chaſteté*. Juſtin Martyr l'employe dans ce ſens: *Nous qui, autrefois, faiſions nos délices de la fornication, nous n'aimons à préſent que la* CHASTETÉ (23); & dans la ſuite: *J. Chriſt a dit, touchant la Chaſteté,* Que celui qui regarde une femme d'un œil de convoitiſe &c. Philon dit de même: *La femme innocente, mais ſoupçonnée*

(18) *Cæterùm, quæ ratio eſt, manibus quidem ablutis, ſpiritu verò fœdente, orationem obire? Quando & ipſis manibus ſpiritales munditiæ ſunt neceſſariæ, ut à falſo, à cæde, à ſævitia, à veneficiis, ab idololatria, cæteriſque maculis, quæ ſpiritu conceptæ, manuum operâ tranſiguntur, puræ alleventur. Hæ ſunt veræ munditiæ, non quas plerique ſuperſtitioſi curant, ad omnem orationem, etiam cum lavacro totius corporis aquam ſumentes. Et cùm ſcrupuloſè percunctarer, & rationem requirerem, comperi commemorationem eſſe in Domini deditionem.* De Orat. Cap. XI.

(19) *Nos Dominum adoramus, non dedimus; imò adverſari debemus deditoris exemplo.* Ibid.

(20) *Culti modeſtiâ & humilitate adorantes, magis commendamus Deo preces noſtras, ne ipſis quidem manibus ſublimiùs elatis, ſed temperatè & probè elatis, ne vultu quidem in audacia erecto.* Ibid.

(21) Σχῆμα κοσμίον καὶ σῶφρον. De Monarch. Lib II. p. 826.

(22) Ἔφασκεν δὲ καὶ διὰ τὰς τρίχας κολάζεσθαι, καὶ τὸν κόσμον τὰς γυναῖκας, ὑπὸ δυνάμεως, τῆς ἐπὶ τούτοις τεταγμένης, ἣ καὶ τῷ Σαμψὼν δύναμιν παρεῖχε ταῖς τριξίν, ἥτις κολάζει τὰς διὰ κόσμου τριχῶν ἐπὶ πορνείαν ὁρμώσας. Clem. Alex. in Eclog. ex Script Proph. N. XXXIX p. 999. Ed. Pott.

(23) Σωφροσύνην. Apol. II. p. 47.

çonnée d'adultère, *recevra la recompense de sa Chasteté* (24), qui est opposée à *l'intempérance*, *à la debauche*, *à la luxure*. En général, σῶφρον signifie *honnête*; il est opposé à (αἰσχρὸς) *honteux*; comme on le voit dans ces mots de Thucydide: *Vous leur rendrez un service* HONNÊTE, *au lieu d'un service* INFAME *qu'ils vous demandent* (25). Il faut ajouter à ces remarques sur la signification de ce terme (σωφροσύνη), qui se prend souvent pour *Chasteté*; qu'il ne s'agit point de *continence*, ou de *célibat*, & que la *Chasteté* subsiste dans l'usage même du mariage. C'est ce qu'on voit dans le mot de *Paphnuce*, Evêque dans la Thébaïde, lequel est rapporté par Socrate. „ Comme on proposa dans le premier Concile de Nicée, de faire une *nouvelle Loi* (26) pour obliger les Evêques, les Prêtres & les Diacres qui étoient mariés, à s'abstenir de leurs femmes, il s'y opposa, & dit entre autres: *Que le commerce d'un homme avec sa femme légitime, étoit la chasteté même* (27)". On ne peut prendre ce mot, dans le passage de St. Paul, que dans un sens qui convient à celui-là. Car St. Paul n'a pas voulu ordonner aux femmes de vivre avec leurs maris dans la continence. La *Chasteté* requise dans une femme mariée, est de ne connoître que son mari. Voyez les Remarques sur 1 Pier. III.

℣. 10. *Qui font profession*] (Ἐπαγγελλομέναις) Philon, parlant de la *Royauté* & du *Sacerdoce*, dit „ qu'il est impossible d'exercer à la fois le Sacerdoce „ & la Royauté, & de remplir bien les fonctions de l'un & de l'autre. Le „ Sacerdoce *est chargé du soin* du service divin (28)". Dans un autre endroit il dit de *Phinées*, qui avoit tué l'Israëlite: *Il faisoit profession de servir le Pere céleste* (29). [C'est ainsi que porte la Version Latine.] Là ce mot (ἐπαγγέλλομαι) ne signifie pas simplement *faire profession*; mais que, par cette action, Phinées s'étoit declaré un zèlé serviteur de Dieu; qu'il s'étoit devoué au service de Dieu. Ainsi, je traduirois presque: *Comme des femmes qui se sont engagées au service de la pieté*, ou *au service de Dieu*. Cela est un peu paraphrasé.

Ibid. *Pieté*] (Θεοσέβειαν) C'est proprement, la véritable Religion, qui consiste dans une juste connoissance de Dieu & de sa volonté. C'est ainsi que dit Hyppolite Martyr: „ Comme celui qui veut connoître la sagesse de ce siécle, „ ne peut l'apprendre que par l'étude des dogmes des Philosophes; de même, „ si nous voulons connoître la *véritable Religion*, nous ne pourrons en être in-„ struits,

(24) Σωφροσύνης, qu'il oppose à ἀκολασία. De Legib. special. p. 786.

(25) Σώφρονα τε ἀντι αἰσχρᾶς κομίσασθαι χάριν. Lib. III. p. 103. Edit. Steph. J'ai rendu le sens: car il y a à la lettre, χάριν, qui signifie *bienfait*, ou *reconnoissance*. L'obligation à la reconnoissance que l'on a pour un bienfait qui est vicieux, la déshonore.

(26) Νόμον νεαρόν.

(27) Σωφροσύνην δὲ ἐκάλει καὶ τῆς νομίμου γυναικὸς τὴν συνέλευσιν. Hist. Eccl. Lib. II. 11. Voyez aussi Clem. Alex. Pædag. Lib. II. 13. p. 311. fin.

(28) Ἀμήχανον τοὺς αὐτοὺς δύνασθαι ἄμφω ἐπιτροπεύειν, ἱεροσύνης τε καὶ βασιλείας. ὧν ἡ μὲν ἐπαγγέλλεται (Interpr. *curam profitetur*) Θεοῦ θεραπείαν, ἡ δ' ἀνθρώπων ἐπιμέλειαν. De Charit. init. p. 697.

(29) Θεραπείαν ἐπαγγελλομένου τοῦ πατρὸς. De Monarch. Lib. I. fin. p. 819. Interpres: *Quæ est professio serviendi cælesti Patri.*

„ ſtruits, que par les oracles de Dieu (30)". C'eſt, en général, la connoiſſance & le ſervice divin.

℣. 15. *Les Femmes ſeront ſauvées en mettant des enfans au monde* &c.] Clement d'Alexandrie, parlant du mariage, dit: *Il y a une recompenſe propoſée à celui qui a mis des enfans au monde ſagement, & qui les a elevés & inſtruits au Seigneur; tout comme à celui qui les a inſtruits de la vraye Religion* (31). Clement cite à cette occaſion un paſſage d'Eſaïe (32), où l'on lit, ſelon les LXX: *Mes élus ne travailleront point envain, & ne procréeront point des enfans pour l'exécration; parce que leur poſterité eſt bénie par le Seigneur* (33).

CHAPITRE III.

℣. 1. *Evêque*] C'eſt un des titres que St. Paul donne aux premiers Miniſtres de l'Egliſe. Celui de *Sacrificateur* ne leur eſt jamais donné dans l'Ecriture; ou s'il y eſt parlé d'un *Sacerdoce* ſous le Nouveau Teſtament, c'eſt un Sacerdoce commun à tous les Fidèles; parce qu'ils ont tous le droit d'offrir à Dieu, par J. Chriſt, des ſacrifices d'actions de graces, & de s'approcher de Dieu par lui: mais dès le tems de Tertullien (c'eſt-à-dire vers la fin du II. ſiécle) le titre de Sacrificateur ſe donnoit aux *Prêtres*, & celui de *Souverain Sacrificateur*, ou de *Grand-Prêtre*, à *l'Evêque*. Il eſt nommé *Souverain Sacrificateur* par Tertullien (1). *Souverain* ne veut dire que *premier*. L'Auteur des *Queſtions ſur le V. & le N. Teſtament* dit: *Qu'eſt-ce que l'Evêque, ſi ce n'eſt le* PREMIER PRÊTRE, *ou le* SOUVERAIN SACRIFICATEUR (2)? Le même Auteur témoigne au même endroit, que l'*Epiſcopat n'eſt au fond que la Prêtriſe*; *puiſque*, dit-il, *Timothée, que St. Paul avoit ordonné Prêtre, créa des Evêques* (3). Cela confirme bien ce que témoigne Eutychius dans ſes *Annales d'Alexandrie*: c'eſt que les Prêtres de cette ville créoient eux-mêmes leur Evêque, & lui impoſoient les mains.

On croit que le mot d'*Evêque* ne ſignifie qu'*Inſpecteur*, un *Surveillant*, qui obſer-

(30) Ὃν γὰρ τρόπον ἐὰν τις βουληθῇ τὴν σοφίαν τοῦ αἰῶνος τούτου ἀσκεῖν, οὐκ ἄλλως δυνήσεται τούτου τυχεῖν, ἐὰν μὴ δόγμασι φιλοσόφων ἐντύχῃ, τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον ὅσοι θεοσέβειαν ἀσκεῖν βουλόμεθα. οὐκ ἄλλοθεν ἀσκήσομεν ἢ ἐκ τῶν λόγων τοῦ Θεοῦ. Contr. Noetum §. 9.

(31) Τῷ γὰρ κατὰ λόγον τεκνοποιησαμένῳ, καὶ ἀναθρεψαμένῳ, καὶ παιδεύσαντι ἐν κυρίῳ, καθάπερ καὶ τῷ διὰ τῆς ἀληθοῦς κατηχήσεως γεννήσαντι, κεῖται τις μισθὸς, ὥσπερ καὶ τῷ ἐκλεκτῷ σπέρματι. Strom. Lib. III. p. 468.

(32) Chap. LXV. vſ. 23.

(33) Εἰς κατάραν. Alii, εἰς ἀνωφελίαν, c'eſt-à-dire, *pour périr, pour être pauvres & miſerables.*

(1) *Summus Sacerdos.* De Baptiſm. Cap. XVII.

(2) *Quid eſt Epiſcopus, niſi primus Presbyter, hoc eſt ſummus Sacerdos?* Quæſt. CI.

(3) *Presbyterum intelligi Epiſcopum probat Paulus Apoſtolus, quando Timotheum, quem ordinavit Presbyterum, inſtruit qualem creare debet Epiſcopum.* Ibid.

ferve qui préfide; mais il fignifie de plus une perfonne qui a foin des autres, qui obferve leurs befoins, & qui y pourvoit. Eufebe de Céfarée dit de „ *Seleucus*, qui avoit été dans la milice, & qui fouffrit le martyre avec Pam„ phile, qu'il étoit le *protecteur* des veuves, des orphelins, de tous ceux „ qui étoient dans la pauvreté, dans les fouffrances (4).

L'Epifcopat a toûjours fubfifté dans l'Eglife, fi je ne me trompe; mais il n'a pas toûjours eu les mêmes droits. Il eft arrivé dans l'Eglife, ce qui arrive dans le gouvernement. Les perfonnes qui font à la tête du gouvernement étendent leur autorité, & un long ufage légitime, en quelque forte, ce qui fut au commencement une efpece d'ufurpation; fans compter que l'autorité, partagée entre plufieurs d'une manière égale, caufe toûjours des fchifmes. Quoi qu'il en foit, là fupériorité de l'Evêque fur les Prêtres eft fi ancienne, qu'on ne fçauroit en marquer l'origine. La Prêtrife & l'Epifcopat ne font point, au fonds, deux miniftères différens; enforte que l'Epifcopat ait, de Droit divin, des fonctions & des miniftères qui n'apartiennent point aux Prêtres; je veux dire, que l'ordination de l'Evêque, & celle du Prêtre, diffèrent effentiellement. Il ne manque au Prêtre, pour être Evêque, que d'être élû par le *Presbytère* pour être le premier, & pour exercer certaines fonctions dont il a reçu le pouvoir par fon ordination, mais dont il ne peut avoir l'exercice qu'en vertu de l'élection des Prêtres, ou du Peuple. Il eft bien certain, que l'Evêque & le Prêtre n'étoient pas, au commencement, des Charges ou des Offices différens; mais il n'eft pas moins certain, qu'il faut que, dès les tems Apoftoliques, il y ait eu un Prêtre entre les autres Prêtres, qui tenoit le premier rang, & qui étoit le Préfident du Presbytère. Cela paroît bien prouvé par le Chap. I. de l'Apocalypfe ℣. dernier, où le St. Efprit declare, que *les fept Etoiles font les fept Anges; & que les fept Chandeliers font les fept Eglifes. L'Ange* de chaque Eglife eft *l'Evêque* de cette Eglife. On n'en doute pas, ou du moins on n'en peut pas douter raifonnablement. Or fi alors il n'y avoit eu aucun Préfident de Presbytère, & que les Eglifes euffent été gouvernées par plufieurs Prêtres entierement égaux: pourquoi ces *Lettres* font-elles addreffées *à l'Ange de l'Eglife d'Ephéfe*, & non *aux Anges* de cette Eglife? La reflexion eft jufte; & le fçavant *Uffer*, très-moderé fur cette matière, a raifon, à mon avis, d'employer cet argument (5).

Ibid. *Emploi*] (Ἔϱγον) Saumaife donne à ce mot la fignification d'*Emploi*, d'*Office*, de *Charge* (6).

℣. 2——5. St. Paul ordonne aux Evêques de bien conduire leurs familles, & de tenir leurs femmes & leurs enfans dans l'ordre. Ce précepte eft très-important. Il femble que Julien l'Apoftat l'ait emprunté de St. Paul. Car donnant fes ordres & fes inftructions à *Arface*, Pontife de Galatie, afin de tâcher de rélever le Paganifme tombé, il lui enjoint *de dépofer les Prêtres, fi* avec

(4) Ἐπίσκοπος τίς εἶα καὶ φροντιστὴς ἐπιμελόμενος. De Martyr. Pamphil. §. 14. On a traduit fimplement, *Provifor factus.*

(5) A la fin du *Chap.* XVIII. de fes Prolegomènes fur les Epîtres de St. Ignace.

(6) *Munus, officium, negotium.* Appar. de Primat. p. 165.

avec leurs femmes, leurs enfans & leurs domeſtiques, ils ne ſont pas attachès au Culte des Dieux (7). Il y a dans cette Lettre de beaux préceptes pour les Prêtres. Julien voulant, s'il étoit poſſible, leur concilier l'eſtime & le reſpect des peuples, enjoint à Arſace „ de les obliger à des mœurs régulieres, & de „ dépoſer ceux qui lui reſiſteroient. Il leur défend d'aller aux ſpectacles, de „ boire dans les cabarets, & d'exercer aucune profeſſion vile ou infame, qui „ déſhonore leur miniſtère (8)". Cela ſuppoſe que les Prêtres Payens pouvoient exercer des arts. Mais Julien, à l'exemple de St. Paul, ne veut pas que ſes Prêtres ſoient avides d'aucun gain ſordide. Il y a encore dans cette Lettre quelques autres ordonnances qui montrent la prudence de Julien, & qu'il ſeroit bon de faire connoître aux Evêques de Cour. „ Il défend au „ Pontife Arſace de faire de fréquentes viſites au Gouverneur de la Province; „ mais de lui écrire ſouvent (9)". Il ne faut pas que les Eccléſiaſtiques ſe familiariſent trop avec les Grands. Ils y perdent preſque toûjours quelque choſe de leur autorité. Ce Prince veut auſſi ſoutenir la dignité des Miniſtres de la Religion. Par exemple, il ne veut pas „ que le Pontife & les Prêtres „ aillent au devant du Gouverneur, lorſqu'il vient prendre poſſeſſion de ſon „ gouvernement, ou lorſqu'il fait ſon entrée dans les villes. Il défend au „ Gouverneur, de ſe faire préceder par des ſoldats quand il va au Temple; „ & aux Prêtres, d'aller au devant de lui, que juſqu'au veſtibule du Temple. „ La raiſon de Julien eſt, que le Gouverneur, dès qu'il entre dans le Temple, „ n'eſt plus qu'une perſonne privée. Il n'a aucune autorité dans ces lieux „ ſacrés; ce ſont les Miniſtres des Dieux qui y préſident; & non les Mini„ ſtres du Prince (10).

Ibid. *Qu'il n'ait épouſé qu'une ſeule Femme*] Cette Traduction de Mr. le Clerc eſt hardie (11). 1. Elle traduit au paſſé ce qui eſt au préſent. 2. Il n'y a pas *épouſé*; mais *qu'il ſoit mari* &c. Quand Grotius, pour expliquer cet endroit, allegue ce que dit l'Apôtre Chap. V. ℣. 9. en parlant des veuves, *Qu'elles n'ayent eu qu'un ſeul mari*, & qu'il s'autoriſe à traduire ici de même au paſſé; ce Sçavant n'a pas conſideré, que St. Paul ne pouvoit parler autrement, puiſqu'il parle des veuves qui n'avoient plus de mari. Mr. Simon, par une licence inexcuſable, & contre les loix qu'il a impoſées aux Traducteurs, a mis dans ſa Verſion: *Qui n'ait été marié qu'une fois.* C'eſt une explication: elle

(7) Εἰ μὴ προσέχοιντο μετὰ γυναικῶν, καὶ παίδων, καὶ θεραπόντων τοῖς θεοῖς. Julian. Epiſt. ad Arſacium Oper. p. 430.

(8) Ἔπειτα παραίνεσον ἱερέα μήτε θεάτρῳ παραβάλλειν, μήτε ἐν καπηλείῳ πίνειν, ἢ τέχνης τινὸς καὶ ἐργασίας αἰσχρᾶς, καὶ ἐπονειδίστου προΐστασθαι. Ibid.

(9) Τοὺς ἡγεμόνας ὀλιγάκις ἐπὶ τῆς οἰκίας ὅρα, τὰ πλεῖστα δὲ αὐτοῖς ἐπίστελλε. Ibid.

(10) Εἰσιοῦσι δὲ εἰς τὴν πόλιν, ὑπαντάτω μηδεὶς αὐτοῖς ἱερέων. ἀλλ᾽ ὅταν εἰς τὰ ἱερὰ φοιτῶσι τῶν θεῶν, εἴσω τῶν προθύρων. ἡγείσθω δὲ μηδεὶς αὐτῶν εἴσω στρατιώτης, ἑπέσθω δὲ ὁ βουλόμενος. ἅμα γὰρ εἰς τὸν οὐδὸν ἦλθε τοῦ τεμένους, καὶ γέγονεν ἰδιώτης. ἄρχεις γὰρ αὐτὸς ὡς οἶσθα, τῶν ἔνδον, ἐπεὶ καὶ ὁ θεοῖς ταῦτα ἀπαιτεῖ θεσμὸς. Ibid.

(11) De même St. Jerôme: *Quam habuerit, non habeat* (adv. Jov. Lib. I. cap. 10. p. 339.) Si cela eſt, ou St. Paul défend d'ordonner que des Veufs, ou il défend à l'Evêque qui a ſa femme d'en uſer. Le premier eſt abſurde; le ſecond n'eſt point exprimé. Qui dit *mari d'une femme*, dit un homme qui fait l'office de mari. Mais, ce qui eſt plus abſurde, c'eſt qu'il faudra traduire tout le reſte par le paſſé, *qui ait été vigilant*, & qui ne le ſoit pas. &c.

elle eſt ancienne. On la trouve dans Tertullien (12), qui déclame fort imprudemment contre les ſecondes nôces, juſqu'à dire qu'un *Bigame* ne peut être Prêtre (13), & *qu'il ſe ſouvenoit d'avoir vû dépoſer des Bigames* (14). Le docte Rigault remarque, „ qu'on ne doit pas s'attendre à une autre explication, „ de la part d'un Auteur qui a fait tant d'efforts pour détourner les hom- „ mes du mariage; à quoi il ajoute: Mais des perſonnages illuſtres dans l'E- „ gliſe, & qui vivoient fort près du ſiécle de Tertullien, n'ont pas jugé à „ propos de ſouſcrire à ſon explication; comme nous l'apprennent les Com- „ mentaires de St. Chryſoſtome, de Théodoret & même de St. Jerôme. Car „ St. Paul n'a voulu dire autre choſe, ſi-non que celui que l'on choiſit pour „ être Evêque, de concert avec ſa femme, ſe gardent religieuſement la foi „ du mariage (15)". Il ne faut pas être ſurpris que Tertullien ait donné dans cette fauſſe explication, entraîné par de faux principes (16). St. Jerôme lui-même, peu équitable d'ailleurs pour le mariage, & à qui il eſt échapé des exagérations inexcuſables, convient que le ſentiment de Tertullien eſt directement contraire à celui de l'Apôtre; comme Rigault l'obſerve dans la Note ſuivante. Ajoutons ici ſur le mariage un paſſage de Clement d'Alexandrie: „ Le Sage, dit-il, le Chrétien parfait ſe marie, quand la raiſon le veut; „ il le fait d'une manière convenable, comme il mange & boit ſans excès; il „ le fait, non par choix, mais parce que la nature le demande. Dans le „ mariage, comme dans tout autre état, il montre qu'il eſt homme courageux, „ magnanime. Il procrée des enfans, mais ſans être vaincu par la volupté; „ il a ſoin de ſa famille, mais ſans ſe laiſſer abbattre par les ſoucis; il demeu- „ re uni à Dieu, & au ſervice de Dieu, par l'amour, ſans en être détourné „ par les tentations, qui viennent, ou des enfans, ou d'une femme, ou des „ domeſtiques, ou des biens qu'il poſſede (17). Et plus bas: Soit qu'il „ mange, ſoit qu'il boive, ſoit qu'il ſe marie, ſoit même qu'il ait quelque ſon- „ ge, il agit & penſe ſaintement (18)". Il a dit plus haut, que le Sage qu'il décrit, n'a que des ſonges purs & honnêtes.

Ibid.

(12) Ad Uxor. Lib. I. cap. 7.

(13) [Voyez ſur la *Bigamie des Prêtres* une longue Diſſertation de Mr. de Beauſobre, qui ſe trouve Biblioth. German. Tom. III. p. 21-93.]

(14) *Uſque adeò quoſdam memini digamos loco dejectos.* De exhort. Caſtit. Cap. VII.

(15) *Verùm huic interpretationi ſuffragari noluiſſe viros in Eccleſia præſtantes, ac Tertulliani ævo proximos, diſcimus ex Commentariis Chryſoſtomi, Theodoreti, atque etiam Hieronymi. Etenim hoc tantùm voluit Apoſtolus, ut Epiſcopus eligatur, qui una cum uxore fidem matrimonii ſanctè colat.* In Tertull. ad Uxor. Lib. I. c. 7.

(16) Voyez Origène ſur St. Matth. p. 362. & dans quel embaras le jette l'explication reçue alors. Voyez p. 182. & 183. l'origine de ces fauſſes explications, dans les fauſſes opinions de ce tems-là.

(17) Διὸ καὶ ἐσθίει καὶ πίνει, καὶ γαμεῖ, οὐ προηγουμένως, ἀλλὰ ἀναγκαίως. τὸ γαμεῖν δὲ, ἐὰν ὁ λόγος ἔρῃ λέγω, καὶ ὡς καθήκει. γενομένος γὰρ τέλειος, εἰκόνας ἔχει τοὺς Αποσόλους, καὶ τῷ ὄντι ἀνὴρ οὐκ ἐν τῷ μονήρῃ ἐπανελέσθαι δείκνυται βίον, ἀλλ' ἐκεῖνος ἄνδρας νικᾷ, ὁ γάμῳ καὶ παιδοποιΐᾳ, καὶ τῇ τοῦ οἴκου προνοίᾳ, ἀνηδόνως τε καὶ ἀλυπήτως ἐγγυμνασάμενος μετὰ τῆς τοῦ οἴκου κεδημονίας, ἀδιάσατος τῆς τοῦ Θεοῦ γενόμενος ἀγάπης, καὶ πάσης κατεξανισάμενος πείρας, τῆς διὰ τέκνων, καὶ γυναικὸς, οἰκετῶν τε, καὶ κτημάτων προσφερομένης. Strom. Lib. VII. p. 741.

(18) Διὸ καὶ ἐσθίων, καὶ πίνων, καὶ γαμῶν, ἐὰν ὁ λόγος ἔρῃ, ἀλλὰ καὶ ὀνείρους βλέπων, τὰ ἅγια ποιεῖ καὶ νοεῖ. Ibid. p. 746.

Ibid. *Vigilant*] (Νηφάλεον) Voyez ce précepte dans plusieurs endroits de l'Ecriture (19). Il est vrai que le verbe (νήφειν) signifier *veiller*; mais je doute sur le nom (νηφάλιος (20). La pensée de *Heuman*, qui prétend que St. Paul, dans le passage de Tite cité au bas de la page, exhorte les *vieillards* à *veiller*, *de peur que la mort ne les prenne à l'improviste* (21), n'est pas assez simple. Clement d'Alexandrie dit, que *l'eau est, pour ceux qui ont soif, une boisson naturelle & moderée* (22). Et encore, parlant des Israëlites à qui Dieu donna de *l'eau* dans le desert: *Errans comme ils étoient, il falloit*, dit-il, *qu'ils fûssent fort sobres* (23). Ainsi ce mot (νηφάλεον) c'est *sobre*. Mais cette vertu se dit de l'ame, & marque la moderation d'une ame qui se possede en toutes choses, & qui évite tous les excès. C'est dans ce sens que Philon dit: *Un deuil sobre & moderé* (24).

Ibid. *Tempérant*] (Σώφρονα) C'est aussi *modeste* (25). Σωφροσύνη, c'est en général la *temperance*, & ici la *chasteté*. Dans *Théognis* il (σώφρον) signifie *prudent* (26).

Ibid. *Réglé*] (Κόσμιον) Voyez les passages cités au bas de la page (27). Ce mot renferme la *politesse*, la *civilité*, la propreté dans les habits sans affectation, la complaisance. Dans Justin Martyr, κόσμιος est un homme qui s'attache en général à la vertu, qui *orne* seule l'homme. „ Quand on „ sçait, dit-il, qu'on ne peut cacher à Dieu, ni ses actions, ni ses volontés, „ on se tiendra dans le devoir à tous égards (28); quand ce ne seroit que pour „ éviter les peines dont on est menacé ". Philon dit de même: „ Peut-on re- „ cevoir dans le Temple des scelérats, que des gens de bien, & qui aiment „ la sainteté, ne voudroient pas recevoir dans leur maison (29) "! Κόσμιος c'est *honnête*: & il semble que Clement d'Alexandrie l'oppose à (ἀπαίδευτος) un homme *grossier, ignorant, rustique* (30). Plus haut il avoit dit, qu'*un soûrire à propos, bien loin d'être indécent à un homme grave & modeste, lui sied bien* (31). Les discours trop libres, au contraire, flétrissent ce caractère. *Car*, continue Clement, *des paroles libres sont indécentes, & l'on passe aisément de ce defaut à celui des paroles obscènes* (32). Ajoutons à cela, que les Grecs appel-

(19) 1 Thess. V. vs. 6. 8. 2 Tim. IV. vs. 5. 1 Pierre I. vs. 13. IV. vs. 7. & V. vs. 8.

(20) Voyez Tite II. vs. 2.

(21) *Ne mors ipsos opprimat imparatos*. In Pœcile Tom. I. p. 343. Vid. Hieronym. advers. Jovinian. Lib. I. p. 339. col. 1.

(22) Φυσικὸν μὲν ὖν καὶ νηφάλιον ποτὸν ἀναγκαῖον διψῶσιν, ἐςὶν ὕδωρ. Pædag. Lib. II. 2. init. p. 155. L'Interprête a rendu νηφάλιον par *Sobrius*.

(23) Νήφειν δὲ μάλιςα ἐχρῆν τὺς ἐπιπλανωμένυς. Ibid.

(24) Ἐυςαθῆ καὶ νηφάλιον κατηφείαν. De Abrah.

(25) Rom. XII. vs. 3.

(26) Vers 454. 483. 497.

(27) Isocrat. Orat. II. p. 46. & 82. Epictet. Enchirid. cap. 62. Not. Grævii ad Lib. I. de Officiis Cap. 35. Suidas in Voce Ἐυχήμων.

(28) Κ'ἂν διὰ τὰ ἐπικείμενα ἐκ παντὸς τρόπυ κόσμιοι ἦσαν. Apol. II. p. 46.

(29) Ὅυς ὐδ' ἂν οἰκία δέξαιτο κοσμίων ἀνδρῶν, οἷς μέλει τῶν ὁσίων. De Legib. spec. p. 790.

(30) Ἀπαίδευτον.... ὀυχὶ δὲ.... κόσμιον. Pædag. Lib. II. cap. 6. p. 168.

(31) Καὶ τὸ αὖ καὶ αὐτὸς, ὃν μὲν δεῖ τρόπον ἐξαγόμενος, ἐμφαίνει κοσμιότητα. Ibid. cap. 5. p. 167.

(32) Ἡ παῤῥησία τὴν ἀκοσμίαν εἰς αἰσχρολογίαν ἄυξει. Ibid. p. 168.

pelloient *l'honnêteté des mœurs* d'un mot approchant (33) : ce qui eſt oppoſé aux excès de *l'intemperance.*

℣. 3. *Prompt à frapper*] (Πλήκτην) C'eſt *reprendre avec aigreur*, comme l'interprêtent les Grecs (34) que St. Jerôme a ſuivi. Euſebe dit, que les *Martyrs reprenoient fortement* (35) *ceux qui les appelloient ainſi.* Tacite dit *d'Agricola*, qu'il étoit *aigre dans ſes reproches* (36). C'eſt ainſi que l'entendoient St. Chryſoſtome & d'autres anciens Théologiens, comme on peut le voir dans *Suicer.* Plutarque de même (37).

Ibid. *Avide d'un gain déſhonnête*] (Αἰσχροκερδῆ) Héſiode donne cet avis: *Ne vous attachez point au gain illégitime; ces ſortes de gains tournent en pure perte* (38).

Ibid. *Ennemi des querelles*] (Ἄμαχον) Conférez le paſſage parallèle (39).

℣. 4. *Avec toute ſorte d'honnêteté*] (Μετὰ πάσης σεμνότητος) C'eſt *dans un profond reſpect.* Voyez les Remarques ci-deſſus Chap. II. ℣. 2.

℣. 5. *Si quelqu'un ne ſçait pas conduire ſa propre maiſon*] (Εἰ δέ τις τοῦ ἰδίου οἴκου προστῆναι οὐκ οἶδε) Eſchines a dit de même, parlant de Solon: *Adminiſtrant mal ſes affaires domeſtiques, il a oſé entreprendre d'adminiſtrer celles de la ville* (40).

Ibid. *Car ſi quelqu'un ne ſçait pas gouverner ſa propre maiſon* &c.] Tacite rapporte qu'Agricola, „ commençant par lui-même, & par ſa famille, régla pre-„ mièrement ſa maiſon: ce qui, ajoute-t-il, n'eſt pas moins difficile à la plu-„ part des gens, que de gouverner une Province (41).

℣. 6. *Néophyte*] Conférez Actes XXI. ℣. 16 *Ancien Diſciple.* Il paroît par un paſſage de Clement d'Alexandrie, que de ſon tems on tenoit les Catechumènes quatre ans dans l'inſtruction. Il dit cela à l'occaſion de la Loi de Moïſe, qui avoit défendu de cueillir du fruit d'un jeune arbre pendant trois ans depuis qu'il avoit été planté, & d'offrir à Dieu le fruit de la quatrième année. St. Clement trouve-là une inſtruction myſtérieuſe de l'agriculture ſpirituelle des *Néophytes*, & dit, „ Cette figure priſe de l'agriculture, eſt une ma-„ nière d'inſtruire, en nous apprenant qu'il faut retrancher les rejettons du „ péché, & les herbes inutiles des penſées, qui pouſſent avec la ſemence, juſ-„ ques à ce que le germe de la foi ſoit parfait & affermi. Car la quatrième „ année (le Catechumène ayant beſoin auſſi de tems pour s'affermir) il conſa-„ cre à Dieu *la tétrade des vertus*, puiſque la troiſième eſt déja unie avec la „ qua-

(33) Τρόπου κόσμιος. Voyez Elien, Var. Hiſt. Lib. VI. cap. 12. fin.

(34) Voyez Eraſm. Epiſt. Lib. XXVIII. p. 1119.

(35) Ἐπέπλησσον πικρῶς. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 2. p. 166. Valois a traduit: *Graviter increpabant.*

(36) *Acerbior in convitiis.* In Agricol. XXII. 6.

(37) Ἐπιπλήττειν τινί. Lib. de Pædagog. Cap. XI. *Acerbè objurgare aliquem.*

(38) Μὴ κακὰ κερδαίνειν. κακὰ κέρδεα ἶσ' ἄτησιν. Op. & Dies. vſ. 350.

(39) 2 Tim. II. vſ. 24.

(40) Τὸν μὲν τὴν ἰδίαν οἰκίαν κακῶς οἰκήσαντα, καὶ τὰ κοινὰ τῆς πόλεως παραπλησίως ἡγήσατο διοικεῖν. Contra Timarchum p. m. 5. La Cr.

(41) *A ſe ſuiſque orſus, primùm domum ſuam coercuit, quod pleriſque haud minùs arduum eſt, quàm Provinciam regere.* In vit. Agric. Cap. XIX. 2. Apud Heuman. Pœcile Tom. I. p. 314.

„ quatrième hypoſtaſe du Seigneur (42)". Cela eſt obſcur. Cette *tétrade de vertus* ſemble être une alluſion à la *tétrade* de Pythagore, c'eſt-à-dire aux quatre facultés de l'ame, ou aux *quatre vertus cardinales*; la *Prudence*, la *Force*, la *Juſtice* & la *Temperance*. Le reſte ne s'entend gueres. La Note de Potterus, qui croit que la *quatrième hypoſtaſe du Seigneur* eſt la *Nature humaine*, n'eſt pas vraiſemblable. La *Nature humaine* feroit une quatrième *hypoſtaſe* dans la Divinité. Le mot *hypoſtaſe* a là une ſignification extraordinaire, que je ne ſçaurois déviner à préſent.

Ibid. *S'enorgueilliſſant*] (Τυφωθεὶς) Je remarque que Philon appelle la *ſuperſtition* Payenne d'un nom ſemblable (43). J'ai trouvé ce mot ailleurs dans ce ſens, je veux dire dans Philon. Il (τύφος) ſignifie *fumée* à la lettre, & peut ſignifier au figuré, *vaines opinions, ténèbres*. Un *Néophyte* peut avoir encore de fauſſes opinions (τυφωθεὶς), s'aveugler & revenir à ſes anciennes *ſuperſtitions*. Philon dit, que *la multitude*, parmi les Iſraëlites, *s'étoit laiſſé entraîner à la ſuperſtition des Egyptiens* (44). Dans ſon Livre *du Décalogue* il ſe ſert des mêmes expreſſions, pour exprimer encore *la ſuperſtition Egyptienne* (45); & enfin, dans ſon Traité *de la Charité*, il exhorte *à s'attacher à la vérité, & à fuir la ſuperſtition & le menſonge* (46). Dans toutes ces paroles il s'agit du vrai Dieu, & de ſon vrai Culte.

Ibid. *Il ne tombe dans la condamnation du Diable*] (Εἰς κρίμα Διαβόλου) C'eſt-à-dire *dans la peine du Diable*. Voyez les Remarques ſur Rom. V. ℣. 16. Hebr VI. ℣. 2. Traduiſez: *Il ne ſoit puni de ſon orgueil, comme le Démon.*

℣. 7. *Ceux du dehors*] (Τῶν ἔξωθεν) Ainſi les Philoſophes appelloient ceux qui n'étoient pas de leur Secte, *ceux du dehors* (47).

℣. 8. *Diacres*] Les Evêques, les Prêtres & les Diacres étoient, du tems de Clement d'Alexandrie, dans le II. Siécle, trois ordres de Miniſtres. On montoit du Diaconat à la Prêtriſe, & de la Prêtriſe à l'Epiſcopat. „ Dans „ l'Egliſe, dit Clement d'Alexandrie, il y a divers grades, celui d'Evêque, „ celui de Prêtre, & celui de Diacre, qui ſont, à ce que je crois, des imita„ tions des degrés de la gloire des Anges (48)". (Il ſemble que c'eſt-là le Texte

(42) Εἴη δ' ἂν οὗτος ὁ τῆς γεωργίας τύπος, διδασκαλίας τρόπος. διδάσκων, δεῖν τὰς παραφύσεις τῶν ἁμαρτιῶν ἐπικόπτειν, καὶ τὰς συναναθαλλούσας τῷ γονίμῳ καρπῷ ματαίας τῆς ἐννοίας πόας, ἕως ἂν τελειωθῇ, καὶ βέβαιον γένηται τὸ ἔρνος τῆς πίστεως. τῷ τε γὰρ τετάρτῳ ἔτει, ἐπεὶ καὶ χρόνου χρεία τῷ κατηχουμένῳ βεβαίως, ἡ τετρὰς τῶν ἀρετῶν καθιεροῦται τῷ Θεῷ τῆς τρίτης ἤδη μονῆς συναπτούσης, ἐπὶ τὴν τοῦ κυρίου τετάρτην ὑπόστασιν. Strom. Lib. II. p. 402.

(43) Τύφου προγονικοῦ. *Superſtitionem traditam à majoribus.*

(44) Ἡ πληθὺς.... ἔπεισαν.... τὸν ἐγχώριον τῦφον. De Monarch. Lib. II. p. 823. [Id. de Temulent. p. 254.]

(45) Ἐγχώριον τῦφον. p. 755.

(46) Ἀψεύδειαν ἀσκεῖν, καὶ τῦφον περιεξελῆσθαι, καὶ ἀληθείας καὶ ἀτυφίας ἀναγκαιοτάτων &c. p. 716. [Voyez auſſi de Vit. Moſ. Lib. III. p. 678. Οἱ μὲν ἕνεκα τοῦ τὸν Αἰγυπτιακὸν ἐζηλωκέναι τῦφον. Si on lit ce qui précede, on verra que τῦφος eſt ici manifeſtement oppoſé au Culte du vrai Dieu.]

(47) Τοὺς ἔξω. Epictet. Enchirid. Cap. 45. & 70.

(48) Ἐπεὶ καὶ αἱ ἐνταῦθα κατὰ τὴν ἐκκλησίαν προκοπαὶ, Ἐπισκόπων, Πρεσβυτέρων, Διακόνων, μιμήματα οἶμαι ἀγγελικῆς δόξης, κἀκείνης τοῖς οἰκονομίας τυγχάνουσιν. Strom. Lib. VI. p. 667.

Texte ſur lequel l'Auteur des deux Hiérarchies a composé ſes ordres des Puiſſances céleſtes & eccléſiaſtiques) St. Clement ajoute: „ Ceux qui, mar„ chant ſur les traces des Apôtres, auront vécu dans la perfection de la juſ„ tice, conformement à l'Evangile; ceux-là, comme dit l'Apôtre, ſeront „ élevés dans les nuës (c'eſt une alluſion à 1 Theſſ. IV. ℣. 17.) & premiè„ rement ils deviendront Diacres, pour être enſuite, par un accroiſſement de „ gloire, initiés à la Prêtriſe, juſqu'à ce qu'ils parviennent à la ſtature de „ l'homme parfait (49) (c'eſt-à-dire de l'Evêque)". En d'autres endroits St. Clement ne parle que de deux ordres de Miniſtres. Par exemple il dit, que „ dans l'Egliſe les Prêtres exercent le miniſtère qui rend les hom„ mes meilleurs, & les Diacres ſubviennent à leurs beſoins temporels (50)". Sur quoi Potter remarque fort bien (51), que St. Clement a compris les *Evêques* parmi les *Prêtres*; parce que tous les *Evêques* ſont *Prêtres*, quoique tous les *Prêtres* ne ſoient pas *Evêques*. Cela eſt vrai. L'Epiſcopat ne diffère en rien d'eſſentiel de la Prêtriſe. La preſſéance, la préſidence, les fonctions les plus honorables du miniſtère ſont reſervées à *l'Evêque*, ou au *premier des Prêtres*. Il me ſemble que ceux qui témoignent tant de zèle pour l'Epiſcopat, devroient ſe contenter de ſoutenir, que les privilèges qui ſont attachés à préſent à cette dignité, lui ont été donnés par l'Egliſe; & cela ſuffit pour en maintenir l'ordre, dès que ceux qui en ſont revêtus, ne deviennent pas les Monarques, & les Tyrans de leurs égaux.

Mais [pour revenir aux *Diacres*] je me range au ſentiment de *Rhenferd*, qui prouve (52) que les *Diacres* étoient les collecteurs & les diſtributeurs des Aumônes. Il n'y avoit point de précepte plus recommandé parmi les Juifs, que celui d'aſſiſter les pauvres. Les Juifs diſent, que *la charité étoit la marque, le caractère de la vraye poſtérité d'Abraham* (53): à quoi ils appliquoient divers paſſages (54). Maimonide remarque auſſi, que leurs Sages commençoient par donner l'Aumône aux pauvres, avant que de prier; ſur quoi ils alleguoient ces mots du Pſalmiſte: *Je verrai ta face en Juſtice* (55); pour dire, que c'eſt par l'exercice de la miſéricorde qu'on peut approcher de Dieu. Ils diſoient encore, qu'un homme qui refuſe l'aumône au pauvre, eſt ſuſpect de Paganiſme; & ils l'appelloient *Bélial*, *Méchant*, le regardant comme un Apoſtat, qui violoit la communion qui doit être entre les enfans d'Iſraël.

L'exercice de l'Aumône étant donc un devoir religieux; la collecte & la diſtribution des Aumônes étoit auſſi une charge Eccléſiaſtique. Ceux qui l'exer-

(49) Τὺς κατ' ἴχνος τῶν Ἀποςόλων ἐν τελειώσει δικαιοσύνης κατὰ τὸ ἐυαγγέλιον βεβιωκότας. ἐν νεφέλαις τύτυς ἀρθέντας, γράφει ὁ Ἀποςόλος, διακονήσειν μὲν τὰ πρῶτα, ἔπειτα ἐγκαταταγῆναι τῷ πρεσβυτερίῳ κατὰ προκοπὴν δόξης. δόξα γὰρ δόξης ἀναφέρει, ἄχρις ἂν ἐις τέλειον ἄνδρα αὐξήσωσιν. Ibid.

(50) Ὁμοίως δὲ καὶ κατὰ τὴν ἐκκλησίαν, τὴν μὲν βελτιωτικὴν οἱ πρεσβύτεροι σώζυσιν εἰκόνα. Strom. Lib. VII. p. 700. fin.

(51) Edit. ſuæ p. 830.

(52) Diſſert. II. *De decem otioſis Synagogæ.* Cap. 1.

(53) *Eleemoſyna eſt inſigne juſti ſeminis Abrahami.* Maimonid. Apud. Rhenferd. §. 20.

(54) Geneſ. XVIII. vſ. 19. Conférez Eſaïe LIV. vſ. 14. I. vſ. 27. où ils mettent *Aumône* à la place de *Juſtice.*

(55) Pſ. XVII. vſ. 15.

l'exerçoient, en rendoient compte dans la Synagogue, où l'on ne faisoit rien qui ne fût regardé comme sacré. Ces collecteurs & dispensateurs d'Aumônes étoient nommés *Gabbaïm*, *Gabbac tzedaka*, des *collecteurs de justice*, c'est-à-dire *d'aumônes*. Il y en avoit de deux sortes: les uns recueilloient de l'argent, & le distribuoient une fois la semaine; d'autres recueilloient des vivres, & les distribuoient tous les jours.

Les Sçavans sont partagés sur le sujet des *Diacres* dont il est parlé dans St. Paul; les uns croyant, que leur ministère répond à celui de l'*Ange de la Synagogue*, dont une des fonctions étoit, de faire les prieres publiques; d'autres, qu'il répond à celui du *Chazan*, ou *Azan*, qui étoit proprement ce que l'on nomme (*ÆditIuus*) *Concierge*, celui qui a le soin de l'Eglise, qui en garde les vases, qui les serre &c. Mais *Lightfoot* (& Mr. Rhenferd l'approuve) croit, que les *Diacres* de l'Eglise Chrétienne étoient les collecteurs, les receveurs, les distributeurs des charités publiques. Ce qu'il prouve par l'institution des *Diacres* (56). Les Chrétiens pratiquoient très-religieusement l'Aumône (57): la repartition s'en faisoit aux pauvres (58), & elle se faisoit tous les jours (59), selon la manière des Juifs, parmi lesquels les collecteurs des vivres les distribuoient tous les jours aux pauvres pour ce jour-là. Mr. Rhenferd croit, que *la fraction du pain* (60) signifie *distribution du pain*, & que *la reception des alimens* (61) a rapport aux pauvres qui *recevoient*. Cela est un peu subtil. Quoi qu'il en soit, le *service des tables* (62) n'étoit autre chose que la distribution des vivres néceſſaires, laquelle se faisoit tous les jours. Au reste, cette distribution des vivres, jour par jour, se faisoit chez les Juifs *aux Etrangers*: c'est *l'Hospitalité*.

Ainsi, ce fut à l'imitation de ce qui se faisoit dans les Synagogues, que les Apôtres commirent sept personnes, pour avoir soin de recueillir & de distribuer les Aumônes, & en particulier, de procurer aux pauvres les vivres néceſſaires. C'est ce qui leur fit donner le nom de *Diacres*. De-là aussi le mot διακονεῖν signifie, & *recueillir*, & *distribuer des Aumônes*, & ensuite en assister les pauvres. *Diaconia* signifie *assistance* & *distribution*; c'est-à dire, soit la charité qu'on fait de son propre bien, soit la charge de distribuer les charités publiques. Cela est certain, & l'on en trouve la preuve par-tout (63).

Il est bien vrai que les *Diacres* du Chap. VI. des Actes étoient des personnes d'un ordre supérieur aux Diacres dont parle St. Paul, parce qu'ils réünissoient des qualités & des dons supérieurs à cette charge; mais cela n'empêche pas que le *ministère*, dans le *Diaconat*, ne soit dans le fond le même par-tout.

L'Apôtre St. Pierre distingue deux *ministères*: le premier, *de la parole*: *Que celui qui parle, ne fasse entendre que les oracles de Dieu*; le second: *Que celui qui exerce quelque autre ministère, le fasse selon les forces & le pouvoir que Dieu lui*

(56) Actes VI.
(57) Ibid. Chap. IV. vs. 32.
(58) Ibid. Chap. II. vs. 42. 45. 46.
(59) Ibid. Chap. VI. vs. 1.
(60) Κλάσις ἄρτου.
(61) Μετάληψις τροφῆς.
(62) Διακονία τραπεζῶν.
(63) Voyez Rhenferd ubi sup. §. 39. & suiv.

lui en a donné (64). *Force* (ἰσχὺς) ſelon moi, ſignifie dans cet endroit *les facultés*, *les moyens*, que Dieu fournit aux diſpenſateurs des charités publiques. „ Si quelqu'un diſtribue les aumônes, a ſoin des pauvres, qu'il uſe des biens „ dont il eſt l'adminiſtrateur, comme d'un bien que le Seigneur lui fournit ". C'eſt le ſens que je donne à ce texte. Mr. Rhenferd n'en a rien dit. Il n'y avoit donc au commencement que deux ſortes de Miniſtres dans l'Egliſe: des Miniſtres de la parole, & des Miniſtres des charités. Ceux-ci ſont appellés proprement les *miniſtres*, les *Serviteurs* (65). On voit dans les Actes (66), qu'il n'y a auſſi que d'une ſorte de *miniſtère*. Les Apôtres chargés au commencement de tout, partagent le miniſtère; gardant celui de la parole, & créant des Miniſtres pour les aumônes publiques. De tout ce que l'on vient de lire, il s'enſuit: 1. Que le gouvernement de l'Egliſe Chrétienne fut formé ſur celui de la Synagogue; 2. Que dans la Synagogue il y avoit des perſonnes chargées du ſoin des pauvres, de recueillir, de diſtribuer les charités; 3. Qu'il eſt donc à croire, que dans l'Egliſe Chrétienne on inſtitua des perſonnes qui exerçaſſent ce miniſtère; 4. L'on trouve dans l'Egliſe des Miniſtres, nommés *Diacres*, qui eſt préciſement le terme qui ſignifie tout cela. D'où il s'enſuit, que les *Diacres* du Nouveau Teſtament étoient les économes des charités de l'Egliſe.

A l'égard des *Azanites* de la Synagogue; 1. Ils n'étoient pas *néceſſaires* au commencement; 2. On n'en voit pas l'inſtitution; 3. On n'a point de preuves que ce miniſtère ait été nommé *Diaconia*. 1. *Non néceſſaire*; parce qu'au commencement les Chrétiens n'avoient poit de *Temples*, ou de maiſons deſtinées uniquement au ſervice divin, ni de vaſes ſacrés, ni de livres, qu'on gardoit dans de telles maiſons: d'où il s'enſuit, qu'ils n'avoient pas beſoin de *Concierges*, ou *Æditui*, *Cuſtodes*, qui eſt ce que ſignifie le mot *Azan*, ou *Chazan*; & c'eſt en cela que conſiſtoit leur charge. 2. Point d'inſtitution par les Apôtres; cela ne paroît nulle part. 3. S'il eſt parlé de cette charge de *Chazan* (67), celui qui en eſt revêtu eſt nommé *Miniſtre* (Ὑπήρετης) & non *Diacre* (Διακόνος).

1. Il eſt certain que la *Diaconie* (68) eſt oppoſée au miniſtère Evangélique, ou en eſt diſtinguée. 2. Il eſt certain que, dans ces endroits, la *Diaconie* eſt le miniſtère des pauvres. Donc c'eſt de même dans le paſſage que j'examine, où ce miniſtère eſt oppoſé, ou diſtingué. *Phœbe* eſt appellée *Diaconiſſe* (69) *de l'Egliſe de Cenchrées* (70). Il eſt ajouté, qu'*elle a aſſiſté plufieurs perſonnes*, comme porte la Vulgate. Béze dit, qu'*elle a exercé l'hoſpitalité*.

Quant

(64) Ἔι τις λαλεῖ, ὡς λόγια Θεῦ. ἔι τις διακονεῖ, ὡς ἐξ ἰσχύος ἧς χορηγεῖ ὁ Θεός. 1 Pier. IV. vſ. 11.

(65) Διακονοί. Phil. I. vſ. 1. 1 Pierre III. vſ. 11. &c.

(66) Chap. VI. vſ. 1-4.

(67) Comme Luc IV. vſ. 20.

(68) Actes VI. Rom. XII & 1 Pierre IV.

(69) Du tems de Clement d'Alexandrie, on impoſoit les mains aux *Veuves Diaconiſſes*. Parlant des faux cheveux que les femmes mettoient, il dit: Τίνι γὰρ ὁ πρεσβύτερος ἐπιτίθησι χεῖρα; τίνα δὲ ἐυλογήσει; &c. Pædag. Lib. III. cap. 11. p. 248. *Cui enim manum imponit Presbyter? Cui autem benedicet?*

(70) Rom. XVI. vſ. 1.

Quant aux *Diacres* que l'on trouve dans l'ancienne Eglise, il est vrai que leurs fonctions sont différentes de celles des Collecteurs des aumônes, & qu'elles ont plus de conformité avec celles de *Concierges* du Temple, de *Lecteurs*, de *Chantres*. Ils gardoient la porte des Eglises, marquoient la place aux Fidèles qui y entroient, faisoient garder l'ordre & le silence, préparoient les Catechumènes à recevoir le Bâtême, les instruisoient ou catechisoient, servoient dans la distribution de la sainte Cène &c. Mais il s'agit de leur charge dans l'institution des Apôtres, dans le Nouveau Testament. Au reste Voyez Suicer, au mot *Diaconos*.

Les Peres ont regardé l'institution des Diacres, comme une institution faite par des hommes, quoique ce fût par des hommes inspirés. Selon St. Cyprien, les *Evêques* ont été institués par J. C. dans la personne des Apôtres; mais pour les *Diacres*, il les définit *Serviteurs*; *& de l'Eglise & de l'Evêque* (71): & St. Jerôme dit, que *les Diacres sont non seulement établis pour le service des Prêtres*; *mais aussi pour celui des veuves & des pauvres* (72). Les premiers Diacres furent donc, 1. Non seulement établis par les Apôtres, mais aussi pour leur décharge. 2. Ils étoient dépendans des Apôtres, qui se les substituerent dans un ministère qui les détournoit du principal. 3. Ils étoient destinés à assister les pauvres, les veuves &c. St. Jerôme a raison de dire, qu'ils étoient dès le commencement, & *les Ministres des Evêques*, & *les Ministres des pauvres*; parce qu'ils agissoient dans leur ministère comme Vicaires des Apôtres.

La pensée suivante de Mr. Rhenferd est fort vraisemblable. „ Comme les „ Diacres, dit-il, servoient aux tables des pauvres (Act. VI.) & qu'outre ces „ tables, il y avoit aussi une autre table dans l'Eglise, sur laquelle on célébroit „ la Cène du Seigneur (1 Cor. X. ℣. 21.), il est arrivé insensiblement, que „ les Diacres ont aussi été employés au service de la table du Seigneur; soit „ que ces tables des pauvres ne fussent pas en usage dans les Temples des „ Payens, ou que la coûtume s'y en fût peu-à-peu perdue, soit enfin qu'il ne „ parût pas hors de propos, que ceux qui servoient à une sorte de table, ser„ vîssent aussi à l'autre (73)". En effet, ils servoient à la table de l'Eucharistie. Justin Martyr dit même expressement, „ qu'ils distribuoient l'Eucha„ ristie que l'Evêque avoit bénie, à ceux qui étoient présens, & la portoient „ aux absens (74)". Mais pour juger à mon tour de tout cela, je croirois bien, que les premiers Diacres ont été créés uniquement pour avoir soin des pauvres; mais que dans la suite on ajouta à leur ministère la fonction de quelques autres Ministres de la Synagogue; & qui sçait, s'il n'y avoit pas des Diacres de différentes sortes, selon leurs différens ministères, qui portoient tous ce nom-

(71) *Episcopatûs & Ecclesiæ ministri.* Ep. 65

(72) *In obsequium & ministerium, non solùm sacerdotum, sed & viduarum & pauperum.* In Ezech. XLVIII. p. 492.

(73) *Et præter has mensas, etiam alia mensa in Ecclesia esset, in qua Cœna Dominica celebrabatur* (1 Cor. X. vs. 21.), *factum est, ut Diaconi etiam ad hujus mensæ Dominicæ ministeria paulatim adhiberentur; sive quòd in Gentilium Ecclesiis mensæ illæ pauperum non ubique in usu essent, vel paulatim in desuetudinem abirent; sive quòd non incommodum videretur, qui uni generi mensarum ministrabant, eos etiam ministrare alteri.* Ub. sup. §. 34.

(74) Καὶ ἡ διάδοσις, καὶ ἡ μετάληψις ἀπὸ τῶν εὐχαριστηθέντων ἑκάστῳ γίνεται, καὶ τοῖς οὐ παροῦσι διὰ τῶν διακόνων πέμπεται. Apol. II. sub finem.

nom-là? Il y avoit des *Prêtres* qui avoient des fonctions différentes; les uns prêchant l'Evangile; les autres chargés du gouvernement de l'Eglise, comme les *Azaniens*, ou les *Prêtres* de la Synagogue, qui ne prêchoient pas, & n'expliquoient pas la Loi.

Ibid. *Graves*] (Σεμνοὶ) Cela renferme les bienséances extérieures. Rien de plus vrai que cette maxime de l'Ecclésiastique: *Le vêtement du corps, le ris des dents, la démarche de l'homme, font connoître ce qu'il est* (75). Il (σεμνὸς) signifie aussi des *mœurs pures & honnêtes.* Il est opposé à la molesse, à l'impudicité. St. Athanase, parlant d'*Antinoüs*, le mignon d'Adrien, l'appelle, suivant la traduction de *Nannius, un homme qui n'étoit rien moins que saint; mais plutôt rempli d'impudicités* (76).

Ibid. *Doubles en paroles*] (Διλόγυς) C'est la même chose que δίγλωσσος. *Ne tournez point à tout vent*, dit le fils de Syrach, *& n'allez point par toute sorte de route: car c'est ainsi qu'en use le pécheur double de langue* (77). *Demeurez fermes dans ce que vous sçavez, & n'ayez qu'une parole*; & plus bas: *Comme l'infamie tombe sur le voleur, de même une très-grande condamnation tombe sur l'homme qui est double de langue* (78). De même encore: *Le rapporteur & l'homme double de langue* (79) *sera maudit; parce qu'il en troublera plusieurs qui vivoient en paix.* Ainsi l'homme *double de langue* est celui qui, par une lâche complaisance, par flatterie, par intérêt, par haine, parle contre sa pensée, & contre sa connoissance, & dit tour-à-tour le faux & le vrai, ce qu'il sçait & ce qu'il ne sçait pas. La comparaison d'un homme qui *tourne à tout vent*, & *va par toute sorte de chemins*, exprime fort bien son caractère.

℣. 11. *Que leurs femmes ne soient point médisantes*] (Μὴ διαβολὰς) Cela est bien rendu; mais il faut avertir que *médire*, c'est dire du mal de quelqu'un, encore que cela soit vrai. *Diabolos* ne veut point dire *calomniateur*; mais *délateur, accusateur.* Le verbe διαβάλλειν signifie *accuser*, quoique l'accusation soit vraye. Ainsi dans Daniel: *Il vint des Chaldéens qui accuserent les Juifs* (80). Ils ne les calomnioient point, ils disoient la vérité. Il faut faire sentir cela aux médisans. Ce mot (διαβολὴ) signifie *accusation*, & nullement *calomnie.* De-là vient que, dans de bons Auteurs, vous trouverez (διαβολὴ ψευδὴς) *fausse accusation.*

℣. 12. *Diacres, maris d'une seule femme*] Plaçons ici ce que dit Clement d'Alexandrie du Diacre *Nicolas*: „ J'ai ouï dire, que Nicolas ne se servit jamais „ d'autre femme que de celle qu'il avoit épousée; que les filles qu'il en „ avoit euës, avoient vieilli dans la virginité; & que son fils avoit persévéré „ toute sa vie dans *l'incorruption* (81) ". Quelques Interprêtes veulent l'expliquer de la virginité & du célibat; mais ce seroit avoir une étrange idée du

(75) Chap. XIX. vs. 27. Voyez la Remarque de Grotius sur ce verset.

(76) Ἄνθρωπον ἐ σεμνὸν, ἀλλ' ἀσελγείας ἔμπλεον. Contr. Gent. Tom. I. p. 8.

(77) Δίγλωσσος. Chap. V. vs. 11.

(78) Διγλώσσε. Ibid. vs. 17.

(79) Δίγλωσσον. Ibid. Chap. XXVIII. vs. 15.

(80) Διέβαλον. Chap. III. vs. 8.

(81) Πυνθάνομαι δ' ἔγωγε, τὸν Νικόλαον μηδεμιᾷ ἑτέρᾳ, παρ' ἣν ἔγημεν, κεχρῆσθαι γυναικί. τῶν τ' ἐκείνε τέκνων θηλείας μὲν, καταγηράσαι παρθένες, ἄφθορον δὲ διαμεῖναι τὸν υἱόν. Strom. Lib. III. p. 436.

du mariage, que de le confidérer comme un état de *corruption.* Cela fait voir que les Diacres étoient mariés, & vivoient dans le mariage comme maris. Eufebe, parlant du Diacre *Valens*, furnommé *Theodulos*, met parmi les éloges qu'il lui donne, celui *d'avoir été le pere de trois fils* (82).

℣. 15. *La colomne & le foutien de la vérité*] (Στύλος καὶ ἑδραίωμα τῆς ἀληθείας) Dans les Conftitutions Apoftoliques il eft ordonné, que l'Evêque, en impofant les mains aux femmes qui étoient bâtifées, les oindra du chrême. „ Ce n'eft „ pas, dit l'Auteur, que par-là on ordonne Prêtres les perfonnes qui font „ bâtifées; mais c'eft que J. Chrift les fait des perfonnes Chrétiennes, & qui „ portent, comme lui, le nom qui marque leur *onction.* J. Chrift les fait un „ Sacerdoce Royal, une Nation fainte, l'Eglife de Dieu, *la colomne & l'appui* „ de la lumiere préfente; ou, comme porte la diverfe leçon, du lit nuptial de la „ chambre de l'Epoux (83)". Ces mots font appliqués, comme l'on voit, à l'Eglife de J. Chrift qui croit en lui, & à chaque fidèle qui eft bâtifé. Les Eglifes de Vienne & de Lyon appellent le Martyr *Attalus*, *la colomne & l'appui de nos Eglifes*, ou *de notre Eglife* (84). C'eft ainfi qu'Abulpharage dit, que *du tems de David vivoit le Sage Empedocle*, *une des cinq colomnes de la Philofophie* (85). Les autres font *Pythagore*, *Socrate*, *Platon*, *Ariftote.* Maimonidés appelle de même *les Prophetes*, *les colomnes du genre humain.* (86).

℣. 16. *Dieu manifefté en chair*] (Θεὸς ἐφανερώθη ἐν σαρκὶ) Grégoire de Nyffe, cité par Mr. *Zacagni*, paroît avoir lû *Dieu* (Θεὸς), quoique les anciennes Verfions n'admettent point ce mot. *Dieu*, dit-il, *manifefté en chair*, *n'eft pas demeuré chair* (87). Voyez auffi Pearfon (88).

Ibid. *Dieu a paru en chair*] Sur la diverfe leçon; je trouve dans Clement d'Alexandrie une preuve qu'il a lu *Dieu* (Θεὸς), & non pas *qui* (ὅ). Car, parlant du *Verbe*, ou du *Fils de Dieu*, il dit: *Le Verbe Divin*, *qui eft véritablement Dieu très-manifefté*, *qui eft femblable au maître de toutes chofes* (89). Ce *véritablement Dieu très-manifefté*, paroît une allufion manifefte à *Dieu manifefté en chair.* Dans l'*Antirrhetius* de Grégoire de Nyffe contre Apollinaire, publié par

(82) Καὶ διὰ τὸ τριγονείας αὐτὸν πατέρα καθεστάναι. De Martyr. Pamphil. §. 15. *Filiorum trium generatione inclitus.* Valois a traduit: *Quod tertiæ jam ftirpis nepotes haberet.* Mais on a fort bien remarqué, qu'il traduit comme s'il y avoit τριγενεία, & non pas τριγονεία.

(83) Στύλος καὶ ἑδραίωμα τοῦ νῦν φωτός. Al. τοῦ νυμφῶνος. Conftit. Lib.III. 15. Mais il faut lire τοῦ φωτός, comme on a mis dans la Verfion collatérale. φῶς eft mis ici pour la *vérité*, comme dans St. Paul.

(84) [Καὶ εἰς Ἄτταλον Περγαμηνὸν τῷ γένει. στῦλον καὶ ἑδραίωμα τῶν ἐνταῦθα ἀεὶ γεγονότα. Eufeb. Hift. Eccl. Lib. V. cap. 1.]

(85) *Ejus tempore* (Davidis) *fuit Empedocles fapiens*, *una è quinque* COLUMNIS (nempe Philofophiæ). Dynaft. p. 35.

(86) *Quocircà...... accipe* (doctrinam) *è Prophetis*, *qui funt* COLUMNÆ *generis humani*, *in recta fide & in unitate*, *neque recede à fententia de novitate mundi*, *ni propter demonftrationem.* More Nevoch. P. II Cap. 23. p. 251. Maimonidés foutenoit, qu'il n'y avoit point de démonftration contre cette vérité.

(87) Οὐ γὰρ ἐπειδὴ ὁ Θεὸς ἐν σαρκὶ ἐφανερώθη σὰρξ διέμεινεν. Zac. In Præfat. ad Collect. Vet. Monumentorum. p. 24.

(88) In Symbolum Apoftolorum. p. 128. Edit. Anglicanæ. La Cr.

(89) Ὁ θεῖος λόγος, ὁ φανερώτατος ὄντως Θεὸς, ὁ τῷ δεσπότῃ τῶν ὅλων ἐξισωθείς. Admonit. ad Gent. p. 68.

par Mr. *Zacagni* (90), on trouve *Dieu manifesté en chair.* Cependant on voit dans la suite, qu'*Apollinaire répond à cela, que le mystère a été manifesté en chair* (91); à quoi Grégoire de Nysse replique: *que notre parole dit cela* (92). Ce qui insinue, qu'Apollinaire lisoit *Le mystère a été manifesté en chair*, & que Grégoire de Nysse ne condamne pas cette leçon.

Ibid. *Enlevé dans la gloire*] (Ἀνελήφθη ἐν δόξῃ) Clement d'Alexandrie appelle l'*élevation du Seigneur* (93), son Ascension dans le Ciel. Il dit aussi, que *le Zodiaque est le chemin de l'ame, retournant, remontant dans le Ciel* (94).



CHAPITRE IV.

℣. 1. L'*Esprit dit clairement que* &c.] St. Augustin prétend, que *par ces paroles l'Apôtre décrit sur-tout, manifestement & en peu de mots, les Manichéens, quoique peut-être il désigne aussi les autres Hérétiques* (1). Ce qui a été dit pour désigner certains Hérétiques, ne laisse pas d'être dit contre eux, aussi-bien que contre ceux que l'Auteur sacré a eu en vûë.

Clement d'Alexandrie met la naissance des sectes sous l'empire d'Adrien; mais les erreurs de ces sectes étoient bien plus anciennes. On commença de nier la Résurrection dès l'an 56. de Notre-Seigneur (2). Les hérésies sur le *Mariage*, & sur les *Viandes*, commencerent à s'élever vers l'an 64. que St. Paul écrivit la première Epître à Timothée (3). Celles qui attaquoient la vérité de la Nature humaine du Seigneur, étoient répandues en Asie dès le tems de St. Jean (4). Cela n'empêche pas que le témoignage de Clement d'Alexandrie ne soit vrai. Les hérésies précedentes ne furent, jusques-là, que les erreurs de quelques particuliers; mais il se trouva sous Adrien, des Philosophes qui les étendirent, qui tacherent de les confirmer, & qui formerent des sectes séparées de l'Eglise. Eusebe témoigne (5), après Hegésippe, que jusqu'au tems de Trajan, l'Eglise conserva la *pureté* de la doctrine Evangélique (6); mais qu'après la mort des Apôtres, & de ceux qui avoient ouï de leurs oreilles la sagesse divine, il se forma comme une conspiration d'Hérétiques, qui leverent le masque, & qui tacherent de corrompre l'Evangile.

Ibid.

(90) Collectanea Monumentorum Veterum §. II. p. 126.

(91) Ὅτι τὸ μυστήριον ἐν σαρκὶ ἐφανερώθη. Ibid. §. VII. p. 138.

(92) Καλῶς τοῦτο λέγων οὗτος ὁ ἡμετέρος λόγος. Ibid.

(93) Ἀνάληψιν τοῦ σωτήρος. Apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 29.

(94) Ὡς διὰ τῶν δώδεκα ζωδίων ἡ ὁδὸς ταῖς ψυχαῖς γίνεται εἰς τὴν ἀνάληψιν. Strom. Lib. III. p. 599.

(1) *Quibus verbis, etsi alios fortassè Hæreticos, tamen maximè Manichæos breviter apertéque describit.* Contr. Secundinum Cap. II.

(2) 1 Corinth. XV.

(3) 1 Tim. IV.

(4) 1 Jean II. vs. 18. 22.

(5) Hist. Eccl. Lib. III. cap. 32.

(6) Il faut bien remarquer, que cette *Virginité* de l'Eglise regarde proprement celle de Jerusalem.

Ibid. *En écoutant*] (Προσέχοντες) Voyez les Remarques fur Act. XVI. ℣. 14. C'eft ce que nous difons en François, *prêter l'oreille.* Conférez ce que St. Luc dit des Samaritains (7).

Ibid. *Démons*] (Δαιμονίων) C'étoient les ames des grands Hommes qui avoient vécu pendant l'Age d'or. Héfiode en parle de cette manière: *Mais lorfque cette génération fut enfevelie dans la terre, les bons devinrent* DÉMONS, *& furent admis au confeil du grand Jupiter* &c (8). Les *Démons* font certainement les *ames des morts*. Dans l'éloge qu'on fuppofe qu'Apollon fit de Plotin, après fa mort, Apollon dit: *Il avoit été homme auparavant, mais à préfent, dégagé des liens de l'humanité, & devenu* DÉMON, *il eft plus étroitement uni avec la Divinité* (9).

℣. 3. *Ils défendront de fe marier* &c.] Il y avoit déja du tems de St. Paul, des gens qui vouloient que les Chrétiens s'abftinffent de leurs femmes. Voyez les Remarques fur 1 Cor. VII. ℣. 1---5. Eufebe dit, que „ c'eft de Saturnin „ & de Marcion que tirent leur origine ceux que l'on a nommés *Encratites*, & „ qui ont enfeigné, qu'il ne falloit point fe marier (10); qui ont prêché le céli- „ bat, condamnant l'ouvrage de Dieu &c.... Les mêmes ont commandé de „ s'abftenir de manger des animaux ". C'eft de St. Irenée qu'Eufebe tire ce récit, qui porte auffi que *Tatien*, qui fut difciple de St. Juftin Martyr, introduifit cette héréfie, & qu'il appelloit *le mariage, corruption & paillardife* (11). St. Irenée, parlant de Saturnin & de fes difciples, rapporte qu'*ils difoient, que l'ufage de fe marier & d'engendrer venoit du Diable* (12).

℣. 4. *Avec actions de graces*] Conférez un paffage de l'Eccléfiaftique (13). Les Juifs appelloient la priere d'actions de graces *Sanctification* (*Kodefch*), fi je ne me trompe (14). Avant la priere les viandes paffoient pour *profanes*; après la priere pour *faintes*: c'eft-à-dire que l'ufage en étoit permis.

℣. 6. *Elevé*] (Ἐντρεφόμενος) On lit dans Philon: *Il eft utile* de CONNOÎTRE *les anciennes opinions, & les tems d'Ogyges* (15). Il ne faut pas preffer ce mot.

Ibid. *Que vous avez fuivie*] (Ἧ παρηκολούθηκας) „ Dont vous êtes très-bien „ inftruit; dont vous connoiffez toute la vérité, toute la certitude; dont vous „ avez été témoins, auditeurs ". Voyez ci-deffous 2 Tim. III. ℣. 10.

℣. 7. *Fables*] Eufebe, parlant de *Bafilide*, natif d'Alexandrie, témoigne (16), que fous le prétexte d'enfeigner de grands myftères, portant fes penfées à l'infini, il inventa des *Fables* pleines de prodiges, dont il compofa fon impie héréfie.

Ibid.

(7) Act. VIII. vf. 10.

(8) Αὐτὰρ ἐπεὶ κεν τοῦτο γένος κατὰ γαῖα κάλυψεν, Τοὶ μὲν δαίμονές εἰσι Διὸς μεγάλου διὰ βουλάς. Oper. & Dier. vf. 120. 121. & fuiv.

(9) Δαίμων, ἀνὴρ τὸ πάροιθεν, ἀτὰρ νῦν δαίμονος αἴσῃ θειοτέρῃ πελάων, ὅτ' ἐλύσαο δεσμῶν ἀνάγκης ἀνδρομένης. In Vit. Plot. circa finem.

(10) Ἀγαμίαν ἐκήρυξαν. Hift. Eccl. Lib. IV. cap. 28.

(11) Γάμον τε φθορὰν καὶ πορνείαν ἀναγορεύσας. Ibid.

(12) *Nubere autem, & generare, à Satana dicunt effe.* Lib. I. 22.

(13) Chap XXXII. vf. 14.

(14) Grotius in Matth. XXVI. vf. 26.

(15) Ὠφελεῖ μὲν οὖν... καὶ τὸ παλαιαῖς καὶ Ὠγυγίοις ἐντρέφεσθαι. De Sacrif. Abel & Cain. p. 143.

(16) Hift. Eccl. Lib. IV. cap. 7.

Ibid. *Exercez-vous dans la pieté*] (γύμναζε) Philon, parlant de Moïse, dit qu'*il se formoit à une vie excellente*, *contemplative & pratique* (17). On se forme dans les commencemens; on se fortifie ensuite par l'exercice: en exerçant les vertus, on y fait des progrès; en étudiant la vérité, on la connoît mieux. Philon, dans cet endroit, explique ce qu'il a dit de Moïse, en disant qu'il étudioit la vérité, qu'il la comprenoit, qu'il l'imprimoit dans sa mémoire, & qu'il en réduisoit les préceptes en pratique. Voilà précisement ce que St. Paul recommande à Timothée.

℣. 8. *L'exercice corporel*] (Σωματικὴ γυμνασία) Eusebe, parlant des Ebionites, dit qu'ils vouloient qu'on observât *le Culte corporel de la Loi* (18).

Ibid. *Est utile à peu de chose*] Il n'est pas en effet inutile: & ce fut un effet de la sagesse & de la prudence des Grecs, aussi-bien que de leur amour pour la patrie, qui ne pouvoit se défendre que par la valeur des sujets, d'avoir introduit les différens combats, ou exercices, qui étoient en usage chez eux. Clement d'Alexandrie en a fort bien jugé, quand il a dit, que „ ces exercices „ servent aux jeunes gens pour la conservation de leur santé, pour les ren- „ dre robustes, & pour exciter en eux une noble émulation, & un amour „ pour la gloire qui les porte aux grandes actions. Ces exercices, ajoute-t- „ il, leur conviennent, & ne sont pas inutiles, pourvû cependant qu'ils ne les „ détournent pas de meilleures occupations (19).

℣. 12. *Que personne ne méprise votre jeunesse*] „ Si vous évitez de tomber „ dans les habitudes de la jeunesse, dit St. Athanase dans son Traité de la „ *Virginité*, vous vous mettrez au dessus de cet âge, & l'on vous rendra les „ honneurs dûs à la vieillesse (20).

Ibid. *En esprit*] Ce mot n'est point dans la citation de ce passage par Clement d'Alexandrie (21).

℣. 14. Voici la Note du P. Simon sur ce verset: „ Le mot de *Prêtre* signi- „ fie également les Evêques & les Prêtres, ensorte que *Presbyterium*, qui est „ dans le Grec & dans le Latin, se prend pour le Sénat, ou l'Assemblée de „ ceux qui présidoient aux Eglises". Cela est vrai.

(17) Γυμναζόμενος πρὸς τοὺς ἀρίστους βίους, τόν τε θεωρητικὸν καὶ πρακτικόν. De Vit. Mos. Lib. I.

(18) Σωματικὴν περὶ τὸν νόμον λατρείαν. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 27.

(19) Ἔχοντα τι χρήσιμον τοῖς νέοις πρὸς ὑγιείαν. σπουδήν τε καὶ φιλοτιμίαν ἐντιθέντα, οὐχὶ εὐεξίας μόνον, ἀλλὰ καὶ εὐψυχίας ἐπιμελεῖσθαι. ὃ δὲ γινόμενον ἄνευ τοῦ τῶν κρειττόνων ἔργων ἀποσπᾶσθαι, χαρίεν καὶ οὐκ ἀλυσιτελές. Pædag. Lib. III. cap. 10. init. p. 241.

(20) Οὐδὲ εἰ μὲν ποιεῖς τὰ νεωτερικὰ σχήματα, ὡς ἀκούεις νεώτερα, ἀλλὰ καὶ πρεσβύτης ἀποκαλῇ, καὶ τι μὲν ἔχεις ὡς πρεσβύτερα. p. m. 827. Il est incertain si ce Livre est de St. Athanase. Cave dit, qu'*il est constant que St. Athanase a écrit un Livre sur cette matière*, *mais que l'on doute avec raison*, *si celui que nous avons est de lui.* Je le relis: il n'est pas de St. Athanase.

(21) Strom. Lib. IV. p. 514.

CHA-



CHAPITRE V.

℣. 1. *NE censurez pas*] (Μὴ ἐπιπλήξῃς) Clement d'Alexandrie dit, que *censurer est ce qu'on appelle autrement admonéter, d'une manière qui fasse impression sur l'esprit* (1). C'est une repréhension destinée à produire l'amendement. Il avoit dit plus haut, que *la repréhension consiste dans une forte reprimande, ou dans de vehémens reproches* (2). A quoi il applique un passage d'Esaïe (3). [Voyez les Remarques sur 1 Tim. III. ℣. 3.

℣. 3. 4. *Honorez les veuves* &c.] Cette ordonnance semble tirée de la pratique des Juifs. „ Si la fille d'un Sacrificateur devenoit veuve, & n'avoit „ point d'enfans, elle retournoit dans la maison de son pere; où elle étoit en„ tretenue des prémices, comme si elle étoit encore fille. Mais si elle avoit „ des enfans, fils ou filles, elle demeuroit avec ses enfans, qui étoient obli„ gés d'en avoir soin (4) ". Au reste, Philon remarque dans cet endroit, qu'il y avoit deux sortes de *veuves*: les unes par la mort de leurs maris; les autres par le divorce. Les unes & les autres sont appellées *veuves* (χῆραι). Philon dit dans un autre endroit, que les enfans qui ne rendent pas à leurs parens ce qu'ils leur doivent, sont *coupables d'impieté devant le tribunal de Dieu*; *parce que leurs peres les ont mis au monde, & qu'ils sont, après Dieu, les seconds auteurs de leur vie* (5). L'Auteur de l'Ecclésiastique, après avoir recommandé aux enfans d'honorer leurs peres & meres, ajoute: *Souvenez-vous que ce sont eux qui vous ont mis au monde. Et que leur rendrez-vous qui égale ce qu'ils ont fait pour vous* (6)? Hésiode, parlant des enfans rebelles; *Ce sont*, dit-il, *des impies, qui ne craignent pas la vengeance divine, & qui refusent de recompenser leurs parens, infirmes par leur âge, des peines qu'ils ont prises pour leur éducation* (7).

℣. 6. *Celle qui ne cherche qu'à vivre dans les délices ..... elle est morte*] Cette derniere expression peut être éclaircie par ce passage de Clement d'Alexandrie: „ On dit qu'Hipparque, Pythagoricien, étant accusé d'avoir écrit ou„ vertement les dogmes de Pythagore, fut chassé de l'Ecole; & que, pour „ cette raison, on lui érigea une colomne, un monument, comme à un hom„ me

(1) Τὸ δὲ ἐπιπλήσσειν καὶ νουθετεῖν καλεῖται .... ὡς εἶναι τὸ ἐπιπληκτικὸν εἶδος νουθετικὸν περιποιητικόν. Pædag. Lib. I. cap. 10. p. 131.

(2) Ἐπίπληξις δέ ἐστιν ἐπιτίμησις ἐπιπληκτική, ἢ ψόγος πληκτικός. Ibid. cap. 9. p. 122.

(3) Chap. XXX. vs. 1.

(4) Ἐὰν θυγάτηρ ἱερέως γημαμένη ἱερεῖ χηρεύσῃ τελευτήσαντος τοῦ ἀνδρὸς, ἢ καὶ ἔτι ζῶντος ἄπαις καταλειφθεῖσα, πάλιν ἐπὶ τὸν πατρῷον οἶκον ἀνερχέσθω, μεταληψομένη τῶν ἀπαρχῶν, ὧν ἡνίκα παρθένος ἦν ἐκοινώνει...... υἱῶν δὲ ὄντων ἢ θυγατέρων, ἀνάγκη τὴν μητέρα τοῖς τέκνοις συντετάχθαι. υἱοὶ δὲ καὶ θυγατέρες τῆς τοῦ γεννήσαντος οἰκίας ὄντες, εἰς ταύτην συνεφέλκονται καὶ τὴν μητέρα. Phil. de Monarch. Lib. II. fin. p. 829. 830.

(5) Ἀσεβείας μὲν ἐν τῷ θείῳ (δικαστηρίῳ) διότι τοὺς ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι παραγαγόντας, καὶ κατὰ τοῦτο μιμησαμένους Θεὸν, οὐ περιέπουσι. De Decalog. p. 760.

(6) Chap. VII. vs. 28.

(7) Σχέτλιοι, οὐδὲ Θεῶν ὄπιν εἰδότες. οὐδέ μὲν οἵγε
Γηράντεσσι τοκεῦσιν ἀπὸ θρεπτήρια δοῖεν.
Oper. & Dier. vs. 185. 186.

„ me MORT. Clement ajoute, que dans la Philosophie Barbare on appelle „ *morts*, ceux qui en ont abandonné les dogmes, & qui se sont livrés au vice (8).

℣. 8. *Si quelqu'un n'a pas soin des siens ...... il a renoncé à la foi*] *Celui qui est impie*, dit Philon, *à l'égard de ses prochains qu'il voit, ne sçauroit être pieux envers Dieu qu'il ne voit point* (9).

℣. 9. St. Paul défend *de ne mettre au rang des Veuves*, *que celles qui auroient atteint l'âge de soixante ans.* Ces *Veuves* furent regardées comme des personnes Ecclésiastiques; parce qu'on s'en servoit à diverses fonctions qui ne convenoient pas à des hommes. Il y eut donc bientôt un *Veuvat* (parlons ainsi) comme il y eut un *Diaconat*; & dès le tems de Tertullien, c'étoit une sorte d'*Ordre* & d'honneur Ecclésiastique que celui des Veuves: ce que Tertullien appelle *placer dans le Veuvat* (10). C'étoit l'Evêque qui conféroit cette espece d'*Ordre*: & le même Auteur dit, que *St. Paul a défendu qu'on ne reçût dans cet Ordre que les Veuves qui ont été femmes d'un seul mari* (11). *Je sçais bien*, dit encore Tertullien, *que dans un certain endroit on a introduit dans le Veuvat une Vierge qui n'avoit pas encore vingt ans* (12). Voilà un étrange abus, & un exemple de l'ambition de ces Vierges, & de la complaisance des Evêques. Ces Veuves, aussi-bien que les Vierges, avoient dans l'église des places qui les distinguoient, des places qui étoient honorables. Les *Veuves* ou les *Diaconisses* étoient donc des femmes qui avoient une sorte d'inspection sur les autres. On voit dans Platon, qu'il étoit d'avis qu'on choisît un certain nombre de femmes de probité & de vertu, qui eûssent une sorte de magistrature & d'inspection sur les mariages, & qui s'informassent des femmes, si tout s'y passoit dans le commerce le plus secret (c'est-à-dire dans le commerce conjugal) selon les loix, & conformement au but de l'institution du mariage, qui est la procréation des enfans. Platon fixoit l'âge de ces Veuves à quarante ans: *Les Magistrats devoient les choisir* (13). „ Elles devoient aller dans les maisons des jeu- „ nes femmes, s'informer de ce qui s'y passoit; leur donner des instructions, „ leur faire des remontrances & des menaces; & si elles se montroient refrac- „ taires, recourir aux Magistrats & aux loix (14).

Ibid. *Femmes d'un seul mari*] „ Il étoit permis aux simples Sacrificateurs d'é- „ pouser des *veuves*; pourvû qu'elles fûssent veuves par la mort de leur mari, „ mais

(8) Φασὶ γοῦν Ἵππαρχον τὸν Πυθαγόρειον, αἰτίαν ἔχοντα γράψασθαι τὰ τοῦ Πυθαγόρου σαφῶς, ἐξελαθῆναι τῆς διατριβῆς, καὶ στήλην ἐπ' αὐτῷ γενέσθαι οἷα νεκρῷ. διὸ καὶ ἐν τῇ βαρβάρῳ φιλοσοφίᾳ νεκροὺς καλοῦσι τοὺς ἐκπεσόντας τῶν δογμάτων, καὶ καθυποτάξαντας τὸν νοῦν τοῖς πάθεσι τοῖς ψυχικοῖς. Strom. Lib. V. p. 574. fin. 575. Interpres: *Animæ perturbationibus.* Potiùs *vitiis*: nam παθη sunt *vitia.*

(9) Ἀμήχανον δ' εὐσεβεῖσθαι τὸν ἀόρατον ὑπὸ τῶν εἰς τοὺς ἐμφανεῖς καὶ ἐγγὺς ὄντας ἀσεβούντων. De Decalog. p. 761.

(10) *In Viduatu collocare.* Ad uxorem L. I.

(11) *Præscriptio Apostoli declarat, ... cùm viduam allegi in ordinationem, nisi univiram, non concedit.* Ibid. fin.

(12) *Planè scio alicubi virginem in viduatu, ab annis nondum viginti, collocatam.* De Virginib. veland. Cap. IX. fin.

(13) Ἃς εἱλόμεθα γυναῖκες. De Legib. Lib. VI. fin. p. m. 876. c.

(14) Εἰσιοῦσαι δ' εἰς τὰς οἰκίας τῶν νέων αἱ γυναῖκες, τὰ μὲν νουθετοῦσαι, τὰ δὲ καὶ ἀπειλοῦσαι, παυόντων αὐτοὺς τῆς ἁμαρτίας καὶ ἀμαθίας. ἐὰν δ' ἀδυνατῶσι, πρὸς τοὺς νομοφύλακας ἰοῦσαι φραζόντων. Ibid.

„ mais non par le divorce (15) ". Voyez ci-dessus ℣. 3. 4. La raison que Philon en allegue, c'est que „ la Loi ne veut pas que les Sacrificateurs ayent „ des occasions de procès & de querelle, & qu'en épousant des veuves dont „ les maris sont vivans, on ne peut gueres éviter leur mécontentement, leur „ jalousie &c. (16).

℣. 10. *A qui l'on rende témoignage de leurs bonnes œuvres* &c.] St. Paul veut que les veuves qui devoient être employées dans l'Eglise ayent eu des *enfans*, & qu'*elles les ayent bien élevés.* Tertullien fait là-dessus une très-bonne observation: „ L'Apôtre ne veut pas seulement, dit-il, qu'elles ayent eu un „ mari, mais qu'elles ayant eu des enfans, & qu'elles les ayent bien élevés; „ afin qu'instruites par l'experience de toutes les affections de meres & de fem„ mes, elles connoissent mieux les autres, & soient propres à les aider de leurs „ conseils & de leurs consolations; comme ayant passé elles-mêmes par les mê„ mes épreuves (17).

Ibid. *D'avoir lavé les pieds aux saints*] *C'est-à-dire*, suivant un Fragment de Clement d'Alexandrie, rapporté par Oecumenius, *si elle a rendu aux saints les plus vils services, sans s'en faire une honte* (18).

℣. 11. *Les jeunes veuves ...... veulent se marier*] „ C'est par cette raison, „ dit St. Jerôme, que St. Paul a prêscrit un certain âge, afin qu'il n'y ait que „ celles qui ne peuvent plus travailler, qui recueillent les vivres des pauvres: „ considerant en même tems, que celle qui a eu deux maris, quelque vieille, „ quelque décrepite, quelque misérable qu'elle soit, ne mérite pas d'avoir „ part aux aumônes de l'Eglise (19) ". Voilà d'admirables Interprêtes de l'Ecriture! C'est leurs préjugés, leurs passions, qui déterminent le sens des Ecrits sacrés. St. Paul exclut de la charité, & d'une charité nécessaire, une pauvre veuve, parce qu'elle a eu deux maris; lui qui permet aux veuves de se remarier, & qui l'ordonne aux *jeunes.* Si on lui ôte le *pain* ordinaire, à combien plus forte raison lui ôtera-t-on *le pain qui est descendu du Ciel*?

℣. 12. *Elles sont condamnables*] (Ἔχουσι κρῖμα) St. Epiphane dit: *Il vaut mieux être jugé que condamné* (20). Ce mot (κρῖμα), selon Epiphane, c'est la *censure Ecclésiastique*, levée enfin par la pénitence. Le sens est, „ qu'il vaut „ mieux que les personnes se marient, que de s'exposer à la damnation éter„ nelle,

(15) Τοῖς δὲ κατὰ μέρος ἱερεῦσι, ... ἐφεῖται δ' οὐ μόνον παρθένους, ἀλλὰ καὶ χήρας, οὐ πάσας, ἀλλ' ὧν τετελευτήκασιν ἄνδρες, μετὰ ἀδείας ἄγεσθαι. De Monarch. Lib. II. p. 827.

(16) Φιλονεικίας γὰρ καὶ στάσεις ἐκ τοῦ βίου τοῦ ἱερέων οἴεται δεῖν ὁ νόμος ἀναιρεῖν. πρὸς μὲν οὖν τοὺς ζῶντας ἴσως γένοιντ' ἂν ἔριδες ἐκ πάθους γυναικείου ζηλοτυπίας. Ibid.

(17) *Non tantùm univiræ, id est nuptæ aliquando, eliguntur, sed & matres, & quidem educatrices filiorum; scilicet, ut experimentis omnium affectuum structæ, & facilè nôrint cæteras & consilio & solatio juvare, & ut nihilominus ea decucurrerint, per quæ fœmina probari potest.* De Virginib. vel. cap. IX. fin.

(18) Τουτέστιν, εἰ τὰς ἐσχάτας ὑπηρεσίας τοῖς ἁγίοις ἀνεπαισχύντως ἐξετέλεσεν. Edit. Oxon. Tom. II. p. 1015.

(19) *Et idcircò ætas præscribitur, ut illæ tantùm accipiant pauperum cibos, qui jam laborare non possunt: simulque considerat, quod quæ duos habuit viros, etiamsi anus est, & decrepita, & egens, Ecclesiæ stipes non meretur accipere.* Adv. Jovin. p. 329. col. 2.

(20) Ἀλλὰ κρεῖττον ἐστὶ κρῖμα, καὶ μὴ κατάκριμα. Hæres. LXI. p. 512.

„ nelle, en commettant en ſecret, & pour la honte des hommes, des crimes „ ſecrets; afin de ne pas paroître renoncer à la profeſſion du célibat & du „ veuvage qu'elles avoient faites (21)". C'eſt la ſubſtance de ce qu'il enſeigne-là.

Ibid. *Elles ont violé la foi*] Philon confirme ce que j'ai dit là-deſſus, de l'obligation des veuves à garder leurs promeſſes (22).

℣. 13. *Cauſeuſes*] (φλύαροι) Ce ſont des perſonnes qui font des contes ridicules & vains. Philon, parlant des Egyptiens & de leurs Idolâtries, dit, qu'*ils infectent de leurs fables ridicules, non ſeulement les habitans de leur Païs, mais les Nations voiſines* (23).

℣. 17. *Qu'on donne double recompenſe aux Prêtres* &c.] (Διπλῆς τιμῆς ἀξιέσθωσαν) *Honorez le Sacrificateur*, dit le fils de Syrach, *& lui donnez la portion de la victime qu'il vous eſt commandé de lui donner* (24). Τιμὴ regarde la *recompenſe*: mais elle eſt ici comme une eſpece d'*honneur* & de tribut. Maimonidès, parlant des Loix qui ordonnent la revérence envers les Docteurs; „ Que la revérence „ & le reſpect, dit-il, envers les Docteurs de la Loi ſoient fort utiles, c'eſt „ ce qu'il eſt facile d'appercevoir. Car s'ils n'étoient pas grands & en hon„ neur aux yeux des hommes, perſonne ne voudroit leur obéïr, & on refuſe„ roit de recevoir ce qu'ils propoſent, ſoit pour la ſpéculation, ſoit pour la „ pratique (25).

℣. 20. *Reprenez*] (Ἔλεγχε) Clement d'Alexandrie définit ainſi la *répréhenſion*. *Reprendre, c'eſt découvrir le péché, le dévoiler, le mettre au jour, le faire voir à nud* (26). Voyez les Remarques ſur Epheſ. V. ℣. 11.

℣. 31. *Devant les Anges choiſis*] La Théologie des Anciens ſur le ſujet des *Anges*, c'eſt qu'ils ont été créés libres, avec le pouvoir de perſéverer dans la vertu, s'ils le veulent; ou d'en décheoir, & par conſequent de leur bonheur, s'ils le veulent auſſi, c'eſt-à-dire s'ils ceſſent d'être vigilans & attentifs à eux-mêmes. Voici ce que dit Clement d'Alexandrie là-deſſus, lorſqu'il parle de ſon *Gnoſtique*, ou de ſon *Chrétien parfait*: „ Il prie Dieu, dit ce Pere, afin de „ ne décheoir jamais de ſes vertus; mais en même tems il travaille pour n'en „ pas décheoir. Car il n'ignore pas qu'il y a des Anges, qui, par leur ne„ gligence, ſont tombés du Ciel ſur la terre; parce qu'ils étoient dans cet état „ de mutabilité, où leur libre arbitre pouvoit choiſir entre le vice & la vertu; „ &

(21) Οἱ γὰρ διὰ τὸ μὴ αἰσχυνθῆναι τοῖς ἀνθρώποις κρυφῆ πορνεύοντες ποιοῦσι πορνείας..... οὐ πρὸς ἀνθρώπους ἔχουσι τὴν ὁμολογίαν, ἀλλὰ πρὸς Θεὸν τὸν εἰδότα τὰ κρύφια..... κρεῖττον τοίνυν ἔχειν ἁμαρτίαν μίαν, καὶ μὴ περισσοτέρας. Ubi ſupr.

(22) Χῆραι δ' οὐ ῥαδίως ὀμνύτωσαν. οὐ γὰρ ἔχουσι τοὺς παραιτητάς.... ἐπειδὴ μένειν τοὺς τούτων ὅρκους ἀναγκαῖον, ἐρημίᾳ τῶν κηδομένων βεβαιουμένους. De Legib. ſpecial. p. 596.

(23) Ἀλλ' οὗτοι μὲν ἐπειδήπερ οὐ τοὺς ὁμοφύλους μόνον, ἀλλὰ καὶ τοὺς πλησιάζοντας ἀναπιμπλᾶσι φλυαρίας. De Vit. contempl. p. 891.

(24) Chap. VII. vſ. 31.

(25) *Doctorum legis reverentia & honor quantam habeat utilitatem, non eſt obſcurum. Niſi enim magni & honorati eſſent in oculis hominum, nemo verbis illorum auſcultaret, neque illa reciperet, quæ, vel de rebus ſciendis, vel faciendis, proponunt.* More Nevoch. Part. III. cap. 36. p. 443.

(26) Ἔλεγχος ἐστὶ προσφορὰ ἁμαρτίας εἰς τὸ μέσον φέρουσα. Pædag. Lib. I. c. 9. p. 122.

„ & qu'ils n'étoient pas venus à cette habitude, par laquelle le Sage eſt telle-„ ment confirmé dans la vertu, qu'il n'en peut plus décheoir (27).

Ibid. *Sans prévention*] (Χωρὶς προκρίματος) *C'eſt-à-dire*, ſuivant Clement d'Alexandrie, *prenez garde qu'en heurtant à quelque choſe, vous ne vous aſſujettiſſiez au jugement, & à la vengeance dûe à la déſobëiſſance* (28). Ce mot (πρόκριμα) eſt un *jugement précipité*, plutôt que *prévention.*

Ibid. *Sans rien faire par inclination* pour quelqu'un] (Μηδὲν ποιῶν κατὰ πρόσκλισιν) Clement Romain, parlant des femmes, dit, qu'*elles diſtribuent leurs charités, non ſelon leurs* INCLINATIONS, *mais également à tous ceux qui craignent Dieu* (29). Πρόσκλισις eſt cette affection qui nous fait prendre parti pour l'un contre l'autre. [Et c'eſt contre cette diſpoſition que parle Platon, lorſqu'il dit:] „ J'appelle *ſaint*, s'élever en jugement contre toute perſonne qui „ commet un crime, ſoit meurtre, ſoit ſacrilège, ou quelqu'autre crime de „ cette nature; quand ce ſeroit contre un pere, contre une mere, ou contre „ quelque autre perſonne ſemblable (30)". Le *Prophane* eſt le contraire.

℣. 23. *Uſez d'un peu de vin*] (Οἴνῳ ὀλίγῳ χρῶ) Plutarque, parlant des Sacrificateurs Egyptiens, dit *que les uns s'abſtenoient de vin, & que les autres en bûvoient un peu* (31). Les Anciens ne bûvoient point ordinairement de vin pur. „ Il eſt remarqué que Cléomene, Lacedémonien, non ſeulement bûvoit „ beaucoup de vin, mais qu'il avoit la mauvaiſe coûtume, uſitée parmi les „ Scythes, de boire le vin pur (32).

(27) Ναὶ μὴν μηδὲ ἀποπεσεῖν ποτὲ τῆς ἀρετῆς αἰτήσεται, συνεργῶν μάλιστα πρὸς τὸ ἀπτώτως διαγενέσθαι. οἶδεν γὰρ καὶ τῶν ἀγγέλων τινὰς ὑπὸ ῥαθυμίας ὀλισθήσαντας αὖθις χαμαὶ, μηδέπω τέλεον εἰς τὴν μίαν ἐκείνην ἕξιν ἐκ τῆς εἰς τὴν διπλόην ἐπιτηδειότητος ἐκθλίψαντας ἑαυτούς. &c. [Strom. Lib. VII. p. 726.]

(28.) Τουτέστιν, ἄνευ τοῦ εἴς τι πταίσαντα ὑποπεσεῖν τῇ κρίσει, καὶ τῇ τῆς παρακοῆς κολάσει. Apud Oecumen. Edit. Potter. p. 1015.

(29) Τὴν ἀγάπην αὐτῶν, μὴ κατὰ προσκλίσεις, ἀλλὰ πᾶσιν τοῖς φοβουμένοις τὸν Θεὸν ὁσίως, ἴσην παρεχέτωσαν. Ad Corinth. cap. 21. Voyez auſſi cap. 47.

(30) Λέγω τοίνυν ὅτι μὲν ὅσιον ἐστίν. . . . τῷ ἀδικοῦντι ἢ περὶ φόνους, ἢ περὶ ἱερῶν κλόπας, ἤτι ἄλλο τῶν τοιούτων ἐξαμαρτάνοντι, ἐπεξιέναι. ἐάν τε πατὴρ ὢν τυγχάνῃ, ἐάν τε μήτηρ, ἐάν τε ἄλλος ὅστις οὖν. In Euthyphr. p. m. 4.

(31) Οἱ δὲ ἄλλοι χρῶνται μὲν ὀλίγῳ δέ. De Iſide & Oſiride. *Alii prorſus vino ſe abſtinebant*, La Cr.

(32) Κλεομένης ὁ Λακεδαιμόνιος, οὐ μόνον φασὶν, ὅτι πολυπότης ἦν, ἀλλὰ καὶ προστιθέασιν αὐτῷ, καὶ τοῦτο δήπου τὸ Σκυθικὸν κακὸν, ὅτι ἀκρατοπότης ἐγένετο. Ælian. Var. Hiſt. Lib. II. cap. 41.

CHA-

CHAPITRE VI.

℣. 2. *Aux mêmes bienfaits*] Mr. le Clerc dit dans sa Note, que cela veut dire: *A la même bénéficence.* Pourquoi cela, si le mot Grec (εὐεργεσία) signifie *bienfait*, comme il le signifie, plus souvent que *bénéficence*? Voyez les Dictionaires.

℣. 4. Ibid. *Maladie d'esprit*] (Νοσῶν) C'est ainsi que Mr. le Clerc a traduit; mais fort mal. Clement d'Alexandrie, parlant de certains Gnostiques, dit qu'*ils étoient souillés d'un certain dogme* (1). Mr. l'Evêque d'Oxford soupçonne, qu'on pourroit lire *ils ont pensé* (ἐνοήσαν); mais il convient en même tems, qu'*être malade* (νόσειν) se dit de l'ame & des sentimens, & cite ce passage de St. Chrysostome: *Il sera nécessaire d'écouter ce que disent ceux qui sont entachés de l'hérésie des Manichéens* (2); & encore de même: *Ceux qui sont entachés de l'hérésie de Marcion* (3). St. Athanase dit aussi: *Si nous sommes assemblés le jour du Sabbat, ce n'est pas que nous soyons dans l'erreur des Juifs* (4); *mais c'est pour adorer J. Christ, le Seigneur du Sabbat.* Encore un passage de Clement d'Alexandrie, où ce mot est employé: „ Le luxe, dit-il, s'est tellement débordé, que non seulement „ les femmes s'attachent aux frivoles soins de se parer, mais que les hommes „ mêmes se prêtent à ce vice (5) ". Dans Euripide ce mot signifie *vain. Votre opinion*, dit-il dans un endroit, *est* VAINE (6). Cela est opposé à la *saine doctrine.*

Ibid. *Disputes*] (Ζητήσεις) C'est en effet *disputes*, où de part & d'autre on examine une matière, l'un ayant une opinion, & l'autre une autre. C'est ainsi qu'Eusebe appelle les *disputes* d'*Origène* avec *Beryllus* Evêque de Bostres (7).

Ibid. *Combats de mots*] (Λογομαχίας) Clement d'Alexandrie a fait, à l'occasion de ce passage, une refléxion qui convient parfaitement à la Scholastique nouvelle, comme elle convenoit à l'ancienne. „ Ce que l'on appelle *Dialectique* „ dans les Ecoles, sert à exercer le Philosophe dans le talent de disputer „ dans des matières incertaines, uniquement pour contredire, & jamais pour „ trouver la vérité (8).

Ibid.

(1) Τοῦτο ἐνοσήσαν δόγμα. Strom. Lib. III. p. 524. Edit. Oxon.

(2) Ἄξιον ἀκοῦσαι τι ἐνταῦθα λεγόντων οἱ τὰ Μανιχαίων νοσοῦντες. In I Cor. XV. Hom. XXXVIII. p. 664.

(3) Οἱ τὰ Μαρκίωνος νοσοῦντες. Ibid. Hom. XL. p. 668.

(4) Οὐ νοσοῦντες Ἰουδαϊσμόν. Homil. de Sement. init. Tom. I. p. 835. *Non laboramus Judaismo.*

(5) Εἰς τοσοῦτον δὲ ἄρα ἐλήλακεν ἡ χλιδή, ὡς μὴ τὸ θῆλυ μόνον νοσεῖν περὶ τὴν κενοσπουδίαν ταύτην, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄνδρας ζηλοῦν τὴν νόσον. Pædag. Lib. III. cap. 3. init. p. 222.

(6) Ἡ δὲ δόξα σοῦ νοσεῖ. In Bacch. vs. 311. *Opinio autem tua vana est.*

(7) Ἐπὶ τούτῳ πλείστων ἐπισκόπων ζητήσεις καὶ διαλόγους πρὸς τὸν ἄνδρα πεποιημένων. Hist. Eccl. Lib. VI. c. 33.

(8) Ἥτε αὖ θρυλλουμένη κατὰ τὰς διατριβὰς διαλεκτικὴ, γύμνασμα φιλοσόφου περὶ τὸ ἔνδοξον δείκνυται, ἀντιλογικῆς ἕνεκεν δυνάμεως. οὐδαμοῦ δ' ἐν τούτοις ἡ ἀλήθεια. Strom. Lib. I. p. 289.

Ibid. *Soupçons*] (Ὑπόνοιαι) Ce mot ſignifie quelquefois *allégories*, ou *ſens myſtiques*, dans les anciens Ecrivains Grecs. Voyez un paſſage de Philon, cité par Euſebe (9), & la Note de Valois. Clement d'Alexandrie dit, que *les Poëtes philoſophent beaucoup ſur les ſens myſtiques cachés* (10).

℣. 5. *Les vains diſcours*] (Παραδιατριβαὶ) Il faut lire διαπαρατριβαὶ avec pluſieurs MSS. & les Anciens. Παρατριβὴ c'eſt *animoſité*, *contention*, *paroles déſobligeantes* (11). La prépoſition (διὰ) qui eſt ajoutée, augmente la force du mot. Ainſi traduiſez, *conteſtations aigres*, *violentes*, ou comme la Vulgate (12).

Ibid. *Ceux qui ont l'eſprit gâté*] (Διεφθαρμένων ἀνθρώπων) Ainſi dans Daniel: *Je vois*, dit le Roi à ſes devins, *que vous avez accoûtumé de me dire des menſonges & des impoſtures* (13). Juſtin Martyr employe ce mot, en parlant de perſonnes qui ayant le jugement *gâté*, ou qui étant corrompues par de *mauvaiſes coûtumes & par de mauvaiſes loix, ont perdu les idées naturelles* (14). St. Irenée, parlant de *Marc* le Magicien, qui ſéduiſoit des femmes, fait entre autres mention de la femme d'un Diacre, & employe ce terme (διαφθείρειν) pour la *corruption de l'eſprit* par des erreurs, & *du corps* par la proſtitution. *Ce Magicien*, dit-il, *corrompit & l'eſprit & le corps* (15) *de cette femme.* Iſocrate dit auſſi, que l'*ame tombe dans bien des erreurs, lorſque l'eſprit eſt gâté* (16).

Ibid. *Qui ſont privés*] (Ἀπεστερημένων) Euſebe, rapportant (17) l'extrait que Tertullien fait (18) de la Lettre de Pline à Trajan touchant les Chrétiens, a mis *privation* (ἀποστερεία), pour *perfidie* (*perfidia*), qui eſt dans Tertullien; & Tertullien a mis *perfidie* (*perfidia*), pour *nier un dépot* (*depoſitum negare*), qui eſt dans Pline.

Ibid. *Qui croyent que la pieté* (Τὴν εὐσέβειαν) *eſt un moyen de gagner*] Clement d'Alexandrie, parlant des Payens, dit qu'*ils regardent l'impudicité comme une pieté* (19). *Et qui ſe font de la Religion un Trafic: & qui convertiſſent la Religion en commerce.*

℣. 6. *Un eſprit content de ce qu'il a*] (Αὐταρκεία) Voyez les Remarques ſur 2 Cor. IX. ℣. 8. Clement d'Alexandrie, parlant de la *charité*, dit que „ c'eſt „ une bonne & prudente nourrice, qui communique aiſément ce qu'elle a, „ & qui poſſede un riche viatique, ſçavoir ce qui eſt néceſſaire & ce qui ſuffit. „ Elle uſe des alimens dans une juſte quantité: & par-là, d'un côté, elle „ gouverne le corps, lui conſerve la ſanté, & a encore de quoi diſtribuer au „ pro-

(9) Αἱ δὲ ἐξηγήσεις τῶν ἱερῶν γραμμάτων γίνονται αὐτοῖς δι' ὑπονοιῶν ἐν ἀλληγορίαις. Hiſt. Eccl. Lib. I. Cap. 17. p. 43.

(10) Ποιηταὶ δι' ὑπονοίας πολλὰ φιλοσοφοῦσι. Strom. Lib. V. p. 577.

(11) Voyez la Note de Lambert Bos ſur cet endroit.

(12) *Conflictationes.*

(13) Ῥῆμα ψευδὲς καὶ διεφθαρμένον. Chap. II. vſ. 9.

(14) Διαφθάραντες. Dial. p. 250.

(15) Καὶ τὴν γνώμην, καὶ τὸν τὸ σῶμα διαφθαρείσης. Scilic. *à mago iſto.* Lib. I. cap. 9. p. 72.

(16) Ἡ ψύχη πολλὰ σφάλλεται, διαφθαρείσης τῆς διανοίας.

(17) Hiſt. Eccl. Lib. III. cap. 33.

(18) Apol. Cap. 2.

(19) Τὴν ἀκολασίαν εὐσέβειαν νομίζοντες. Protrept. p. 53. Edit. Oxon. Voyez Iſocrat. in Areopagit. p. 342.

„ prochain (20) ". Notez ces mots, *un riche viatique*, *ſçavoir ce qui eſt néceſſaire* (21) *:* car ce mot ne ſignifie que *ce qui eſt néceſſaire*; comme on le voit encore par ces paroles qui ſuivent: *Le manger qui excede le* NÉCESSAIRE *nuit beaucoup à l'homme* (22). Dans un autre endroit Clement d'Alexandrie définit expreſſement ce mot (αὐταρχεία) : „ C'eſt, dit-il, cette vertu, qui fait „ que l'on eſt content de ce dont on doit l'être, & par laquelle nous acque- „ rons les choſes néceſſaires pour nous faire mener une vie heureuſe (23).

Ibid. *Eſt un grand moyen de gagner*] Ariſtote dit de la *Juſtice*, qu'*elle eſt le plus précieux des biens* (24).

℣. 7. *Car nous n'avons rien apporté en ce monde* &c.] Philon, s'addreſſant aux riches, leur dit: „ Vous n'avez rien apporté dans le monde, où vous ne „ vous êtes pas introduit vous-mêmes. O homme ſuperbe! Vous êtes venu „ nud, & vous vous en retournerez nud (25).

℣. 8. *Ayant dequoi nous nourrir, & dequoi nous couvrir*] *Les principes, les fondemens de la vie de l'homme*, dit le fils de Syrach (26), *ſont de l'eau, du pain, un vêtement, & une maiſon, pour couvrir ce que la pudeur doit cacher.* Grotius entend par la *maiſon*, le *vêtement* même. On ſe ſouvient ici de ce mot d'Euripide: *Le néceſſaire vaut à un homme ſage de grandes richeſſes* (27).

℣. 9. *Tombent*] (Ἐμπίπτουσιν) Traduction de Mr. le Clerc; il vaudroit mieux mettre, *ſe jettent.* Dans l'Eccléſiaſtique: *N'allez point vous jetter inconſidérement parmi les Grands, de peur qu'on ne vous rejette* (28).

℣. 11. *Homme de Dieu*] St. Paul appelle ainſi l'Evêque, ou le Miniſtre de Dieu. C'eſt ainſi que les Prophetes ſont appellés *Hommes de Dieu*; comme Moïſe, Samuël, David, Elie & d'autres.

℣. 12. *Vous avez fait cette belle confeſſion*] (Ὁμολόγησας τὴν καλὴν ὁμολογίαν) Le verbe (ὁμολογεῖν) c'eſt *promettre.* Iſocrate s'en ſert dans ce ſens: *Ceux à qui ils* (les Lacedémoniens) *avoient* PROMIS *la liberté* (29); & un peu après, parlant des Lacedémoniens, qui avoient abandonné, par une paix honteuſe, au Roi de Perſe tous les Grecs d'Aſie: *Ils ne rougirent point*, dit-il, *de faire un* TRAITÉ *avec des gens qui nous avoient ſubjugué* (30) &c. Il (ὁμολογία) ſigni-

(20) Ἀγαθὴ γὰρ κουροτρόφος αὐταρχεία εἰς κοινωνίαν ἀγάπη, ἐφόδιον ἔχουσα πλούσιον, τὴν αὐταρχείαν. ἣ δὴ ἐφεστῶσα τῇ τροφῇ, δικαίᾳ ποσότητι μεμετρημένη, σωτηρίως τὸ σῶμα διοικοῦσα, καὶ τοῖς πλησίον ἀπενείμεν τι ἐξ αὐτῆς. Pædag. Lib. II. cap. I. p. 142.

(21) Αὐταρχὲς ἐφόδιον. *Sufficiens viaticum.* Voyez auſſi Clem. Al. Admon. ad Gent. p. 63. Il parle de la pieté & de la connoiſſance de Dieu. Il ne faut que cela pour arriver à la vie éternelle.

(22) Ἡ δὲ ὑπερβλύζουσα τὴν αὐταρχείαν δίαιτα, τὸν ἄνθρωπον κακοῖ. Ibid.

(23) Αὕτη (αὐταρχεία) γοῦν τοι ἕξις ἐστὶν ἀρκουμένη οἷς δεῖ, καὶ δι' αὐτῆς ποριστικὴ τῶν πρὸς τὸν μακάριον συντελούντων βίον. Ibid. cap. 12. fin. p. 211.

(24) Κτῆμα τιμιωτάτον. Apud Gaſſendi in Epicur. Tom. III. p. 1519.

(25) Τὸν μηδὲν εἰς κόσμον, ἀλλὰ μηδὲ σεαυτὸν εἰσενηνοχότα. γυμνὸς μὲν γὰρ θαυμάσιε ἦλθες, γυμνὸς πάλιν ἄπιθι. De Victim. offerentib. p. 852.

(26) Chap. XXIX. vſ. 28.

(27) Ἐπεὶ τά γ' ἀρκοῦνθ' ἱκανὰ τοῖσι σώφροσι.

(28) Μὴ ἔμπιπτε. Chap. XIII. vſ. 13. Conférez auſſi Chap. XXXI. vſ. 5. 6. & ſuiv.

(29) Οὓς μὲν ἐλευθερώσειν ὡμολόγησαν. Panathen. Orat. IV. p. 602. ad fin. Interpres optimè: *Quibus libertatem* PROMISERANT.

(30) Οὐκ ᾐσχύνθησαν τοιαύτας ποιούμενοι τὰς ὁμολογίας περὶ ἀνδρῶν . . . . ἡμῶν τε περιεγένοντο. Ibid.

ſignifie-là *Pacte*, *Engagement*, *Traité*; & il eſt ſynomine à un autre mot (συνθήκη) qui vient enſuite. Philon employe ſouvent ὁμολόγειν pour *promettre*. Par exemple: *Dieu promet d'effacer la mémoire d'Amalec* (31); & un peu après: *Promettre une ſervitude perpétuelle* (32).

℣. 14. *Juſqu'à l'apparition*] (Μέχρι τῆς ἐπιφανείας) Ce mot (ἐπιφανεία) ſe dit particulierement des *apparitions*, ou de la *préſence* de la Divinité. Le titre d'*Epiphanes*, donné à *Antiochus* par ſes flatteurs, étoit une eſpece d'attribut divin, qui vouloit dire, qu'ils le regardoient comme une *Divinité préſente* & favorable. Voyez une Remarque de Valois (33), à l'occaſion de l'impieté de Caligula, qui vouloit changer le Temple de Jeruſalem dans un Temple qui lui fût conſacré ſous le nom de *Jupiter Epiphanes*, c'eſt-à-dire de *Jupiter préſent*.

℣. 16. *Le ſeul qui a l'immortalité*, *qui habite une lumiere inacceſſible* &c.] Voici un paſſage de Porphyre, rapporté par Euſebe: „ La divinité, dit-il, a „ quelque choſe d'approchant de la lumiere: Elle eſt au centre d'une lumiere „ très-pure, & ne ſçauroit être touchée par aucun des ſens mortels. Elle nous „ conduit à former quelque idée de ce qu'elle eſt, en la comparant à une ma- „ tière remarquable & éclatante, comme peut être le criſtal, le marbre de „ Paros, l'yvoire, mais ſur-tout l'or, qui par ſon feu & ſa pureté nous en „ imprime l'idée: car l'or ne ſçauroit ſe ſouiller &c. (34).

℣. 17. *Ne pas mettre leur eſpérance dans l'incertitude* (35) *des richeſſes*] *Ne vous appuyez point ſur vos richeſſes*, dit le fils de Syrach, *& ne dites point*; *Elles ſuffiſent pour me rendre heureux* (36). Il ne faut point médire, ni des riches, ni des richeſſes, ni ſe jetter dans la déclamation ſur cette matière. Clement d'Alexandrie remarque fort bien, que „ J. Chriſt n'a pas défendu la poſſeſſion „ des richeſſes honnêtes & bien acquiſes; mais qu'il a défendu les richeſſes ac- „ quiſes injuſtement, & l'inſatiabilité à en amaſſer (37).

℣. 18. *Diſpoſés à faire part* aux autres de ce qu'ils ont] (Κοινωνικοὺς) *Communicatifs*. Il ſemble que ce mot ſignifie *affable*, *humain*, *ſociable*, *doux*, *familier*. Cela eſt oppoſé à la *hauteur*, à *l'arrogance*, à *l'orgueil*.

℣. 19. *Un bon fondement*] Traduction de Mr. le Clerc; il faloit dire *un tréſor d'un bon fondement*. Penſée des Juifs: *Tu mets en tréſor un bon depôt pour le jour de la néceſſité* (38).

℣. 20. *Paroles vaines*] (Κενοφωνίας) C'eſt *vaines doctrines*, ou *erreurs*. C'eſt ainſi

(31) Ὁ Θεὸς.... ὁμολογεῖ ἀπολείψειν τὸ μνημόσυνον Ἀμαλήκ. Allegor. p. 95.

(32) Εὖγε τὸ ἑαυτῷ ὁμολογῆσαι δουλείαν. Ibid. p. 97.

(33) In Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. II. c. 6. p. 28.

(34) Φωτειδοῦς δὲ ὄντος τοῦ θείου, καὶ ἐν πυρὸς αἰθερίου περιχύσει διάγοντος, ἀφανοῦς τε τυγχάνοντος αἰσθήσει περὶ θνητὸν τὸν βίον ἀσχόλῳ. διὰ μὲν τῆς διαυγοῦς ὕλης, οἷον κρυστάλλου, ἢ Παρίου λίθου, ἢ καὶ ἐλέφαντος, εἰς τὴν τοῦ φωτὸς αὐτοῦ ἔννοιαν ἐνῆγε. διὰ δὲ τῆς τοῦ χρυσοῦ, εἰς τὴν τοῦ πυρὸς διανόησιν, καὶ τὸ ἀμίαντον αὐτοῦ, ὅτι χρυσὸς οὐ μιαίνεται &c. Præp. Evang. Lib. III. cap. 7. p. 98.

(35) C'eſt la poſſeſſion qui en eſt fort incertaine.

(36) Αὐτάρκη μοί ἐστιν εἰς τὸ ζῆν Chap. V. vſ. 1. Voyez auſſi Ch. XIII. vſ. 4. Ch. XVI. vſ. 3. Ch. XXXIV. vſ. 2. & Pſ. LXII. vſ. 11.

(37) Καλῶς οὖν πλουτεῖν οὐ κεκώλυκεν, ἀλλὰ γοῦν τὸ ἀδίκως, καὶ ἀπλήστως πλουτεῖν. Strom. Lib. III. p. 449.

(38) Tobie IV. vſ. 10.

ainſi qu'Euſebe dit: *Favoriſer de vaines doctrines* (39). Plotin, parlant des *expreſſions* des *Gnoſtiques: C'eſt un ſyſtême*, dit-il, *d'expreſſions nouvelles*, ou comme d'autres liſent, *de vaines expreſſions, introduit pour établir leur Secte* (40). Remarquons ici „ qu'Ariſtote, comme le rapporte Clement d'Alexandrie, appelle „ l'art des Sophiſtes (τὴν σοφιστικὴν) un art trompeur, impoſteur: à quoi il „ ajoute, que par de vaines probabilités, par des raiſons éblouïſſantes, cet „ art prend la place de la ſageſſe; au lieu d'en faire l'office, qui eſt d'inſtruire, „ elle le détruit; elle promet la ſageſſe, qu'elle n'a jamais connue, & à laquelle elle ne s'eſt point appliquée (41)". Un peu après, le même Auteur oppoſe *un diſcours vrai* à *celui que le préjugé rend probable* (42); c'eſt-à-dire la vérité apparente, à la vérité réelle. Voyez les Remarques ſur 1 Cor. II. ℣. 1.

Ibid. *La ſcience qui prend fauſſement ce nom*] (Ψευδονύμου γνώσεως) Clement d'Alexandrie, en rapportant ce paſſage, dit, que *comme les Hérétiques ſont cenſurés dans cet endroit, ils ſuppriment, à cauſe de cela, les Epîtres à Timothée* (43).

(39) Τῆς κενοφωνίας λόγοις. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 18. Valois a traduit: *Novæ doctrinæ*; & n'a point marqué dans ſes Notes, qu'il a lû καινοφωνίας.

(40) Καινολογούντων ἐστὶ, εἰς στάσιν τῆς ἰδίας αἱρέσεως. Adverſ. Gnoſt. Ennead. II. Lib. IX. §. VI. La diverſe leçon κενολογούντων. De-là vient que *Marſile Ficin* a traduit: *Id totum vaniloquium eſt, confirmandi Sectæ gratia introductum.*

(41) Ὅτι Ἀριστοτέλης ἑπόμενος, κλεπτικήν τινα αὐτὴν ἀποφαίνεται. ἅτε τὸ ὅλον τῆς σοφίας ἔργον πιθανῶς ὑφαιρουμένην, καὶ ἐπαγγελλομένην σοφίαν, ἣν οὐκ ἐμελέτησεν. Strom. Lib. I. p. 289.

(42) Οὐ τῷ μὴ ἀληθεῖ (λόγῳ) ἀλλὰ καθ' ὑπόληψιν πιθανῷ. Ibid. p. 297.

(43) Ὑπὸ ταύτης ἐλεγχόμενοι τῆς φωνῆς οἱ ἀπὸ τῶν αἱρέσεων, τὰς πρὸς Τιμόθεον ἀθετοῦσιν ἐπιστολάς. Strom. Lib. II. p. 383.

Fin des Remarques ſur la première Epître à Timothée.





SUR LA SECONDE EPITRE A TIMOTHÉE.



CHAPITRE I.

℣. 6. *Faire revivre*] (Ἀναζωπυρεῖν) Eusebe, parlant des Athéniens qui commençoient à s'éloigner de la foi, & qui, par le ministère de *Quadratus*, leur Evêque, reçurent une nouvelle ardeur, dit que *leur foi fut rallumée* (1). Il faut que ce verbe (ἀναζωπυρεῖν) signifie ici *fortifier*: car la suite montre, qu'il s'agit d'*un esprit de force* pour soutenir les afflictions, surmonter les obstacles &c. Il ne faut point subtiliser sur ce mot. Il ne signifie que *rallumer* ce qui sembloit s'éteindre; & au figuré, le *renouveller* & le *fortifier*. Clement d'Alexandrie dit, qu'il a écrit ces Mémoires, (ce sont ses *Stromates*) parce que le souvenir de ce qu'il avoit appris de ses maîtres commençant à s'*éteindre* dans son esprit, *il a voulu le conserver en l'écrivant dans ses Mémoires.* (2). *Simon réleva*, ou *ralluma*, *le courage du peuple* (3).

℣. 7. *Un esprit de timidité*] Les Hébreux appellent les passions, les vices, les vertus, des *esprits*; parce que ce sont des principes d'action. Tout ce qui paroît imprimer du mouvement, & faire agir, est regardé comme un *esprit*. C'est ainsi qu'Osée dit: *Ils ont été égarés par un esprit de fornication* (4). Et au Chap.

(1) Τῆς πίστεως ἀναζωπύρησιν. Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 23.

(2) Ταῦτα δὲ ἀναζωπυρῶν ὑπομνήμασι. Strom. Lib. I. p. 276.

(3) Ἀνεζωπύρησε τὸ πνεῦμα τοῦ λαοῦ. I Macch. XIII. vs. 7. Remarquez *esprit* (πνεῦμα) pour *courage*, comme les Latins disent *animus*.

(4) Πνεύματι πορνείας ἐπλανήθησαν. Ch. IV. vs. 12.

Chap. ſuivant: *Ils n'ont point pris la réſolution de retourner à leur Dieu; parce qu'il y a en eux un eſprit de fornication* (5); c'eſt-à-dire *d'Idolâtrie.*

Ibid. *Eſprit de force, de charité & de bon ſens*] „ Notre combat, dit Clement „ d'Alexandrie, a beſoin, ſelon *Gorgias* le Léontin, de deux vertus; du *courage* „ & de la *ſageſſe*: du *courage*, pour affronter les périls; de la *ſageſſe*, pour pé„ nétrer les énigmes (6)"; c'eſt-à-dire pour entendre l'Evangile & les Prophetes. Il ſe ſert du mot *Enigme*, parce que les Anciens enſeignoient la *ſageſſe* par des paroles ſentencieuſes, & ſouvent obſcures. Au reſte, le mot Grec (σωφρονισμȣ̃) que Mr. le Clerc traduit par *de bon ſens*, n'eſt-ce point *correction*? Car le verbe (σωφρονίζω) ſignifie *corriger.*

℣. 8. *Du témoignage de Notre-Seigneur*] (Μαρτύριȣ) C'eſt *de la doctrine de Notre-Seigneur.* Voyez les Remarques ſur 1 Cor. I. ℣. 6. Ce paſſage eſt parallèle à un autre des Romains (7). Ce *témoignage* eſt *l'Evangile.*

℣. 9. *Selon ſon deſſein, & la grace*] (Κατ' ἰδίαν πρόθεσιν, καὶ χάριν) Ce paſſage, & quelques autres, prouvent que *deſſein*, *grace* (πρόθεσις, χάρις) c'eſt le *deſſein* d'appeller, de ſauver les Gentils.

℣. 10. *Fait connoître*] (Φωτίσαντος) Voyez les Remarques ſur Epheſ. III. ℣. 9. J. Chriſt inſtruit tout le monde de la *vie* & de *l'immortalité*; c'eſt-à-dire des moyens d'y parvenir *par l'Evangile.*

℣. 12. *Je ſuis perſuadé*] (Πεπείσμαι) *Je ſuis aſſuré.* Voyez les Remarques ſur Rom. XIV. ℣. 14.

℣. 13. *La forme*] (Ὑποτύπωσιν) „ Il étoit néceſſaire, dit Clement d'Alexan„ drie, que J. Chriſt, notre Pédagogue, nous traçât le modèle d'une vie par„ faite (8)". Il avoit dit plus haut, que *la Pédagogie eſt un modèle immuable de bonnes actions* (9). Il diſtingue par-là, la *Pédagogie* de la Loi de celle de l'Evangile. Celle-là a paſſé; celle-ci eſt *immuable* & *éternelle.* Au reſte, Mr. Martin a ſur ce verſet une Note contraire à celle de *Camerarius, Scultet* &c.

℣. 14. *Gardez ce bon depôt*] (Παρακαταθήκην) „ Le depôt, dit Clement „ d'Alexandrie, qui nous a été confié, & que nous devons rendre à Dieu, „ c'eſt la connoiſſance pure de la doctrine du Seigneur, telle qu'elle a été an„ noncée par ſes Apôtres, & l'obſervation de ſes commandemens (10).

℣. 16. *Oneſiphore m'a ſouvent cauſé du ſoulagement*] (Πολλάκις με ἀνέψυξε) Euſebe ſe ſert de cette expreſſion, pour ſignifier *ſoulager la pauvreté* (11). Il y a de l'apparence que c'eſt d'un pareil *ſoulagement* qu'il s'agit ici. La Note de Mr. le Clerc, qui eſt celle de Grotius, ſuppoſe qu'Oneſiphore *étoit mort.*

℣. 18. *Que le Seigneur lui accorde* &c.] Si la ſuppoſition de Grotius, adoptée par

(5) Vſ. 4.

(6) Τὸ ἀγώνισμα ἡμῶν, κατὰ τὸν Λεοντῖνον Γοργίαν, διττῶν δὲ ἀρετῶν δεῖται, τόλμης καὶ σοφίας. τόλμης μὲν, τὸ κίνδυνον ὑπομεῖναι. σοφίας δὲ, τὸ αἴνιγμα γνῶναι. Strom. Lib. I. p. 295.

(7) Chap. I. vſ. 16.

(8) Ἑπόμενον ἂν εἴη τὸν παιδαγωγὸν ἡμῶν Ἰησȣ̃ν τὸν βίον ἡμῖν τὸν ἀληθινὸν ὑποτυπώσασθαι. Pædag. Lib. I. cap. 12. init. p. 133.

(9) Ἔστι δὲ ... παιδαγωγία .... πράξεων ἁγίων ὑποτύπωσις ἐν αἰωνίῳ διαμονῇ. Ibid. cap 7. p. 108.

(10) Παρακαταθήκη γὰρ ἀποδιδομένη Θεῷ, ἡ κατὰ τὴν τȣ̃ κυρίȣ διδασκαλίαν, διὰ τῶν Ἀποστόλων αὐτȣ̃, τῆς θεοσεβȣ̃ς παραδόσεως σύνεσις τε καὶ συνάσκησις. Strom. Lib. VI. p. 676.

(11) Ἀναψύχειν πενίαν. Hiſt. Eccl. Lib. IV. cap. 23.

par Mr. le Clerc, qu'Onesiphore ne fut plus vivant lorsque St. Paul écrivoit, étoit vraye, il faudroit admettre ici un exemple de la priere pour les morts, ou l'entendre de sa famille; ce qui n'est pas vraisemblable. Il l'est beaucoup plus qu'Onesiphore étoit encore vivant, n'y ayant rien dans les expressions de l'Apôtre à son sujet qui insinue le contraire.



CHAPITRE II.

℣. 2. REmettez-le à des hommes fidèles] Si la Revélation n'eût pas été écrite, il eut été impossible de la conserver pure. Elle ne fut pas long-tems sans être altérée par les opinions Philosophiques. Rien ne démontre plus clairement, combien la Tradition rendroit la Religion incertaine, que ce que Clement d'Alexandrie dit de lui-même. Parlant des maîtres qu'il avoit eu, & qu'il dit avoir été des hommes du plus grand mérite, & d'une haute vertu, il ajoute: „ Ceux qui ont conservé la véritable tradition de cette pré-„ cieuse doctrine, transmise d'abord par les saints Apôtres Pierre, Jaques, „ Jean & Paul, ensorte que le fils la recevoit de son pere (mais entre ces „ fils peu ressembloient à leurs peres); ceux-là nous ont fait parvenir, par la „ volonté de Dieu, ces semences Apostoliques, confiées à nos ancêtres (1)". Cependant, si l'on compare la doctrine de St. Clement, qu'il tenoit, comme il l'assure, de grands hommes, qui l'avoient reçûe des Apôtres, ou de leurs disciples, & de disciples qui ressembloient à leurs maîtres; si dis-je, l'on compare cette doctrine, en plusieurs articles, avec celle que nous avons à présent, on y trouvera bien des différences. De-là vient que cet habile Auteur n'est point honoré du titre de *Saint*, comme quantité d'autres qui ne le valent pas, & que l'on croit trouver beaucoup d'hérésies dans ses Livres. C'est la raison pourquoi les Grecs en ont laissé périr plusieurs.

℣. 4. *De la vie*] (Βίου) C'est-à-dire *du siécle*. Le verbe (βιῶναι) signifie *vivre dans le siécle*, opposé à *vivre dans le Clergé* (2). St. Chrysostome dit ainsi: *Une Vierge qui a renoncé au siécle* (3). La Loi n'avoit point assigné d'héritage aux Lévites ni aux Sacrificateurs; Dieu étoit leur héritage; ce qui est fort bien exprimé par Philon, qui dit: „ Ils vivoient des offrandes qui „ étoient faites à Dieu; à quoi Philon ajoute, qu'ils n'avoient point d'hérita-„ ge, afin qu'ils ne s'occupassent qu'au seul culte de Dieu, qui est leur vérita-„ ble héritage (4).

℣. 15.

(1) Ἀλλ' οἱ μὲν τὴν ἀληθῆ τῆς μακαρίας σώζοντες διδασκαλίας παράδοσιν, εὐθὺς ἀπὸ Πέτρου τε καὶ Ἰακώβου, Ἰωάννου τε καὶ Παύλου, τῶν ἁγίων Ἀποστόλων, παῖς παρὰ πατρὸς ἐκδεχόμενος. ὀλίγοι δὲ οἱ πατράσιν ὅμοιοι. ἧκον δὴ σὺν Θεῷ καὶ εἰς ἡμᾶς τὰ προγονικὰ ἐκεῖνα καὶ Ἀποστολικὰ καταθησόμενοι σπέρματα. Strom. Lib. I. p. 274. 275.

(2) Eusebe Hist. Eccl. Lib. VI. cap. 3. & Annotat. Vales. p. 112.

(3) Παρθένος ἀποταξαμένη τῷ βίῳ.

(4) Καὶ τοῦ περὶ μόνα πραγματεύεσθαι δὴ τὰ περὶ τὰς ἁγιστείας, ὥσπερ τινας κλήρων ἐπιμελητάς. De Sacerdot. Honorib. init. p. 830.

℣. 15. *Qui explique comme il faut la parole de la vérité*] (Ὀρθοτομοῦντα τὸν λόγον τῆς ἀληθείας) Eusebe dit, *la pure doctrine des Apôtres* (5); & le même Auteur employe un mot semblable, pour dire *enseigner, annoncer des choses nouvelles* (6). La figure est apparemment prise des *chemins*, que l'on doit *tracer*, ou *couper droit*, autant qu'il est possible. Au moins trouve-t-on souvent dans Philon, *tracer des chemins* (7). Par exemple, il dit d'un habile pilote, comme porte la Version Françoise: *Il peut dresser es lieux, où il n'y a passage, des chemins droits & larges* (8). De même encore: *Les grands Genies font dans les sciences beaucoup de nouvelles découvertes, se tracent de nouvelles routes* (9). Socrate dit, dans *l'Eutyphron* de Platon, que *Melitus lui reprochoit d'avoir introduit des nouveautés sur l'article des Dieux* (10).

℣. 16. *Les discours vains*] (Κενοφωνίας) Voyez les Remarques sur 1 Tim. VI. ℣. 20.

℣. 18. *Qui se sont détournés du but, à l'égard de la vérité, en disant que la Résurrection est déja faite*] Ce sont les mêmes Hérétiques qui condamnoient le *Mariage*, & qui disoient que la *Résurrection étoit déja arrivée* par la vocation des Gentils, & par la regénération. C'est contre eux que Clement d'Alexandrie écrit, lorsqu'il dit: „ Que s'ils sont déja ressuscités, comme ils le pré-„ tendent, & que par cette raison ils abrogent le mariage; qu'ils s'abstien-„ nent donc aussi de manger & de boire: puisque St. Paul dit, que le ventre „ & les viandes sont inutiles dans la Résurrection (11)". Ils s'appuyoient sur ce que J. Christ a dit, que *dans la Résurrection on ne se mariera plus* (12). Tertullien refute aussi cette *Résurrection spirituelle*, que certains Hérétiques disoient être arrivée; car il en admet une autre: „ C'est pourquoi, dit-il, il faut „ rétablir cette Résurrection, par laquelle un homme, ayant secoué la mort „ de l'ignorance par la connoissance de la vérité, est réanimé & vivifié de nou-„ veau en Dieu, & sort, pour ainsi dire, du sépulchre du vieil homme, parce „ que le Seigneur a comparé les Scribes & les Pharisiens à des sépulchres „ blanchis. D'où il s'ensuit, que ceux qui par la foi ont obtenu cette Résur-„ rection, sont avec le Seigneur lorsqu'ils ont reçu le Bâtême (13)". St. Irenée rapporte que „ Ménandre a enseigné, que ses disciples étoient ressusci-„ tés par le Bâtême en J. Christ; & qu'après cela ils ne pouvoient plus mou-„ rir;

(5) Τῆς Ἀποστολικῆς ὀρθοτομίας. Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 3.

(6) Καινόθομειν. Ibid. Lib. II. cap. 2.

(7) Ὁδὲς ἀνατεμνεῖν.

(8) Ἐν ἀνοδίαις ἴσχυσεν ἀπλανεῖς καὶ λεωφόρους ὁδὲς ἀνατεμνεῖν. De Creat. Princip. init. p. 723.

(9) Πολλὰ γὰρ αἱ μεγάλαι φύσεις καινοτομοῦσι τῶν εἰς ἐπιστήμην. De Vita Mos. Lib. I. p. 605.

(10) Ἐπειδὴ με ἐκεῖνος (Μέλιτος) αὐτοσχεδιάζοντα φασὶ, καὶ καινοτομοῦντα περὶ τῶν θεῶν. p. m. 3.

(11) Εἰ γοῦν τὴν ἀνάστασιν ἀπειλήφασιν, ὡς αὐτοὶ λέγουσιν, καὶ διὰ τοῦτο ἀθετοῦσι τὸν γάμον. μηδὲ ἐσθιέτωσαν, μηδὲ πινέτωσαν. καταργεῖσθαι γὰρ ἔφη τὴν κοιλίαν, καὶ τὰ βρώματα ὁ Ἀπόστολος ἐν τῇ ἀναστάσει. Strom. Lib. III. p. 446.

(12) Matth. XXII. vs. 30. & Luc XX. vs. 35.

(13) *Itaque & resurrectionem eam vindicandam, quâ quis, additâ veritate, redanimatus & revivificatus Deo, ignorantiæ morte discussâ, velut de sepulchro veteris hominis eruperit: quia & Dominus Scribas & Pharisæos sepulchris dealbatis adæquaverit. Exinde ergo resurrectionem fide consecutos cum Domino esse, cum baptisma induerint.* De Resurr. carn. cap. 19.

„ rir; mais qu'ils étoient immuables, ne vieilliſſant, ni ne changeant plus (14) ". On en croira tout ce qu'on voudra: mais pour moi, je ne croirai jamais que *Ménandre* aît oſé dire, que le *Bâtême* qu'il adminiſtroit au nom de J. Chriſt, préſervoit, & de la mort, & de la vieilleſſe.

℣. 19. *Le fondement de Dieu demeure ferme*] Pindare, parlant d'*Eunomia* & de *Dicé* (15), dit qu'elles ſont *le fondement aſſuré des Villes, des Etats* (16). Il y a dans Jerémie un paſſage qui peut éclaircir celui-ci. Les LXX. ont rendu par un mot qui ſignifie *fondement*, celui qui dans l'Hébreu ſignifie *conſeil ſecret* (17). Je ne doute pas qu'il ne faille traduire: „ Le conſeil de Dieu „ demeure ferme: c'eſt ſon arrêt; il l'a donné; il l'a ſcellé: & le voici &c.

Ibid. *Seau*] (Σφραγῖδα) Il faut traduire, ſans balancer, *inſcription*. Le verbe (σφραγίζω) ſignifie *graver, imprimer, marquer*. Ce mot a le même ſens que *caractère* (χαρακτὴρ). Il y en a un grand nombre d'exemples dans le Livre de Philon intitulé *De la Création du monde*; & de même ailleurs: *Moïſe a voulu imprimer, graver la vérité dans les cœurs de tous ceux de ſa Nation* (18).

℣. 22. *Fuyez les déſirs de la jeuneſſe*] (Τὰς δὲ νεωτερικὰς ἐπιθυμίας φεῦγε) Tout le monde l'entend de la *Jeuneſſe*. Νεωτερίζειν ſignifie *agir en jeune homme*, & comme il y a dans *Scapula* & *Heſychius*, *imiter les manières d'agir des jeunes gens*. Euſebe l'entend ainſi, lorſqu'il dit, qu'Origène *s'arracha aux attraits des déſirs de la jeuneſſe* (19) Cependant Philon le prend dans un autre ſens. Voici ce qu'il dit: „ Quand on a appris à traiter avec équité les Etres qui n'ont aucun „ ſentiment, on ne péchera point contre ceux qui ſont animés: Et celui „ qui *ne fait aucun tort* aux animaux, doit déja ſçavoir quel ſoin il doit prendre des animaux raiſonnables (20). Dans un autre endroit Philon employe le même terme encore dans un autre ſens: C'eſt en parlant de *la volupté, qui*, dit-il, *s'éleve contre la nature, & ſe revolte contre ſes loix* (21). Ici νεωτερίζειν ſignifie *exciter des revoltes & des ſéditions*; & il pourroit bien être que, dans ce ſens, St. Paul a voulu dire: *Fuyez les paſſions nuiſibles*, ou quelque choſe de pareil: ce qui s'accorde fort bien avec ce qui ſuit: *Recherchez la juſtice, la foi, la charité & la paix.*

℣. 23. *Evitez les queſtions impertinentes*] (Τὰς δὲ μωρὰς καὶ ἀπαιδεύτους ζητήσεις) Il faut traduire *queſtions folles*: car c'eſt ce que ſignifie le mot Grec. Les LXX.

(14) *Docuit Menander, reſurrectionem, per id, quod eſt in eum (Chriſtum) baptiſma, accipere ejus diſcipulos: & ultrà non poſſe mori, ſed perſeverare, non ſeneſcentes & immutatos.* Lib. I. 20.

(15) Εὐνομία καὶ δίκη, ſignifient de *bonnes Loix* & la *Juſtice*.

(16) Βατρὸν πολίων ἀσφαλὲς. Olympiad. Od. XIII.

(17) Ὑπόστημα, ὑπόστασις. Chap. XXIII. vſ. 18.

(18) Μωσῆς...... ἀλήθειαν πᾶσι τοῖς γνωρίμοις ἐγχαράττειν καὶ ἐνσφραγίζειν ποθεῖ. De Monarch. Lib. I. p. 819.

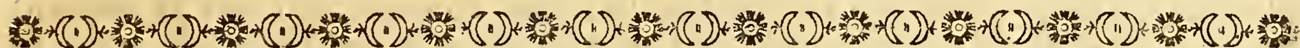
(19) Πάσας ὕλας νεωτερικῶν ἐπιθυμιῶν ἑαυτοῦ περιῃρημένος. Hiſt. Eccl. Lib. VI cap. 3. Valois: *Omnes juvenilium cupiditatum illecebras undiquè ſubmovens.*

(20) Ὁ γε μηδὲν ἐπιχειρῶν νεωτερίζειν περὶ τὰ ἔμψυχα, πόῤῥωθεν ἀναδιδάσκεται τῶν λογικῶν ἐπιμελεῖσθαι. De Charit. p. 714. L'Interprête Latin: *Quiſquis nihil abſurdi tentat in cæteris animantibus* &c. La Verſion Françoiſe (p. 460) *Celui qui ne tâche point à donner quelque trouble aux animaux qui ont ame.*

(21) Παρὰ φύσιν ἐπαιρούσης καὶ νεωτεριζούσης ἡδονῆς. De Vit. Moſ. Lib. I. p. 521.

LXX. rendent quelquefois le mot Hébreu *Kesil*, par *fou*, *insensé*, par *impie* (ἀσεβὴς), & quelquefois par *fou* (ἀπαίδευτος). *Question* (ζητήσις) comme on l'a remarqué sur 1 Tim. I. ℣. 4. signifie *dispute*, mais où deux personnes examinent une question. Ainsi St. Paul veut dire: *Evitez les disputes qui roulent sur des questions folles & impertinentes.* De même dans Tite (22). Au reste, Clement d'Alexandrie a lû *des disputes de jeunes gens* (23); ce qu'il exprime ensuite par un autre mot qui signifie la même chose (24). C'est apparemment une faute de mémoire.

℣. 26. *S'ils ne reviendront pas à eux*] (Ἀνανήψωσιν) Clement d'Alexandrie, parlant aux Payens, leur dit: *Dieu vous fasse la grace de vous reveiller enfin de ce sommeil* (25). Il s'agit des Dieux des Payens, dont Clement leur montre la fausseté. Il prie Dieu de leur faire la grace de reconnoître leur erreur.



CHAPITRE III.

℣. 1. C*I-après*] (Ἐσχάταις ἡμέραις) Fort bien. Les *derniers jours* est une expression synonyme dans Daniel à celle de *ci-après* (1). Voyez les Remarques sur Act. II. ℣. 17.

Ibid. *Tems fâcheux*] (Καιροὶ χαλεποὶ) Ce mot (χαλεπὸς) signifie *pesant*, *nuisible*, & peut-être *dangereux*. *L'hyver est dangereux, nuisible, pernicieux, aux brebis & aux hommes* (2).

℣. 2. *Pleins d'amour propre*] (Φίλαυτοι) Ce mot signifie des gens entêtés de leurs opinions & de leurs préjugés. C'est ainsi que Philon dit des Payens, qu'*ils ont oublié le vrai Dieu, par un attachement opiniâtre à leurs opinions* (3). Ailleurs, Philon employe ce mot, pour désigner des personnes qui ont une opinion présomptueuse d'eux-mêmes. Par exemple, lorsqu'il parle de ces *ames remplies d'amour propre & de présomption, qui osent se mettre en parallèle avec Dieu* (4), il leur donne ce nom. De même encore: *Si nous retranchons l'ingratitude, l'amour propre & l'arrogance, la mere de ces vices* &c. (5). Ici donc *Philautia* n'est autre chose que cet amour aveugle de soi-même, qui nous porte

(22) Chap. III. vs. 9.
(23) Νεωτέρας ζητήσεις. Strom Lib. I. p. 295.
(24) Μειρακιώδεις.
(25) Θεὸς δὲ ὑμῖν ἀνανῆψαι δοίη ποτὲ τοῦδε τοῦ ὕπνου. Admonit. ad Gent. p. 65.
(1) Ἐσχάται ἡμέραι. Chap. II. vs. 28. est la même chose que Μετὰ ταῦτα v. 29.
(2) Μεὶς γὰρ χαλεπώτατος ἔτος
Χειμέριος, χαλεπὸς προβάτοις, χαλεπὸς δ' ἀνθρώποις.
[Hesiod. Oper. & Dier. vs. 555. 556. Voyez aussi vs. 91. & Anacr. Od. XLVI.]
(3) Ὑπὸ φιλαυτίας ἐκλαθόμενοι τοῦ πρὸς ἀλήθειαν ὄντος Θεοῦ. De Victim. offerent. fine p. 860. Interpres optimè: *Obliti veri Dei præ nimio contentiosoque opinionum suarum studio.* Et ibid. Ἐπὶ πᾶσι τοὺς φιλαυτοὺς.
(4) Φίλαυτος δὲ καὶ ἄθεος ὁ νοῦς οἰόμενος ἴσος εἶναι Θεῷ. De Alleg. Lib. I. p. 49.
(5) Ἐὰν οὖν... ἀχαριστίαν, καὶ φιλαυτίαν, καὶ τὴν γεννητικὴν τούτων κακιῶν ἀνέλωμεν οἴησιν. De Sacrif. Abel & Cain. p. 138.

te à attribuer à notre propre mérite ce qui ne lui eſt pas dû, à nous faire un mérite, des vertus, que nous n'avons pas.

Ibid. *Superbes*] (Ὑπερήφανοι) Ce mot renferme non ſeulement une eſtime exceſſive de ſoi-même; mais auſſi le mépris des autres: *Ne mépriſez point inſolemment vos freres* (6).

Ibid. *Ingrats*] Rien de mieux lié avec *l'amour propre, l'orgueil & la médiſance*, que *l'ingratitude*. Philon dit fort bien: *L'ame reconnoiſſante eſt exempte de l'orgueil; mais l'ingratitude & l'orgueil ſont liés enſemble* (7).

℣. 3. *Sans amitié naturelle*] Mr. le Clerc a oublié (ἄσπονδοι) *irréconciliables*. La Verſion Françoiſe ordinaire rend ce mot par *gens qui ne ſe rappaiſent jamais* (8). Ici, *ſans loyauté*. Inégalité vicieuſe. Simon de même, *ſans foi*: Ici, *ennemis de la paix*.

℣. 4. *Enflés d'orgueil*] (Τετυφωμένοι) Clement d'Alexandrie dit, en parlant des Gnoſtiques: *Je ne puis m'empêcher d'admirer certaines gens qui ſe nomment* PARFAITS & GNOSTIQUES, *qui ſe prefèrent aux Apôtres, étant enflés & s'applaudiſſant eux-mêmes* (9).

℣. 5. *Ayant une apparence de pieté*] (Μόρφωσιν εὐσεβείας) Philon, „ parlant „ de gens qui, ſous prétexte de pieté, trouvoient qu'il n'étoit, ni religieux, „ ni ſûr, de dire que Dieu eſt notre héritage, & que cela bleſſoit la pieté, „ dit que ce ſont des gens qui n'ont que les apparences de la pieté (10).

Ibid. *Ayant renoncé à ſa force*] (Τὴν δὲ δύναμιν αὐτῆς ἠρνημένοι) Δύναμις *force*, eſt ici *les effets*. Euſebe s'en ſert dans ce ſens. Dans la Lettre des Egliſes de Vienne & de Lyon, on parle de *Blandine* Martyre, & de *l'amour de cette femme envers Dieu, qu'elle démontra*, dit-on, *par des effets, & non par de vaines apparences* (11).

℣. 9. *Mais ils ne feront point de progrès*] Clement d'Alexandrie remarque, que les héréſies ſe manifeſterent ſous l'empire d'Adrien, & qu'elles ne ſubſiſterent que juſqu'à celui d'Antonin. Il allegue l'exemple de celle de *Baſilide* (12). Euſebe dit la même choſe: *Elles s'éteignirent bien-tôt* (13). Cependant, dans un autre endroit il parle des *Simoniens*, comme ſubſiſtant encore de ſon tems, mais cachés dans l'Egliſe (17).

Ibid. *Comme le fut celle de ces* Magiciens-*là*] Euſebe raconte, que ces gens-là faiſoient profeſſion publique de *Magie*: au lieu que Simon, plus modeſte, cachoit

(6) Μὴ ὑπερηφανεύου τῇ καρδίᾳ σου ἀπὸ τῶν ἀδελφῶν. Tob. IV. vſ. 13.

(7) Ψυχὴ δὲ εὐχάριστος ἀλαζονείας πολέμιος; ἐπεὶ καὶ τοὐναντίον ἀχαριστία συγγενὲς ὑπεροψίας. De Charit. p. 715.

(8) Rom. I. vſ. 31.

(9) Ἐμοὶ δὲ καὶ θαυμάζειν ἔπεισιν, ὅπως σφᾶς τελείους τινὲς τολμῶσι καλεῖν καὶ γνωστικοὺς ὑπὲρ τὸν Ἀπόστολον φρονοῦντες, φυσιούμενοί τε καὶ φρυαττόμενοι. Pædag. Lib. I. cap. 6. circ. fin. p. 107.

(10) Ἐπεὶ καὶ νῦν εἰσὶ τινὲς τῶν ἐπιμορφαζόντων εὐσέβειαν.... φάσκοντες οὔθ' ὅσιον οὔτ' ἀσφαλὲς λέγειν ἀνθρώπου Θεὸν κλῆρον. De Plantat. Noe p. 214.

(11) Τὴν ἐν δυνάμει δεικνυμένην, καὶ μὴ ἐν εἴδει καυχωμένην. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 1.

(12) Κάτω δὲ περὶ τοὺς Ἀδριανοῦ τοῦ βασιλέως χρόνους οἱ τὰς αἱρέσεις ἐπινοήσαντες γεγόνασι καὶ μέχρι γε τῆς Ἀντωνίνου τοῦ πρεσβυτέρου διέτειναν ἡλικίας. Strom. Lib. VII. p. 764.

(13) Τότε γε μὴν .... πονηροῖς καὶ γόησιν ἀνδράσιν.... ὥσπερ ἑτέραις κατεστρατήγει μεθόδοις. Hiſt. Eccl. Lib. IV. cap. 7.

(14) Ὃ καὶ θαυμάζειν ἄξιον εἰς δεῦρο γινόμενον πρὸς τῶν ἔτι καὶ νῦν τὴν ἀπ' ἐκείνου μιαρωτάτην μετιόντων αἵρεσιν. Hiſt. Eccl. Lib. II. cap. 1.

cachoit la sienne; qu'ils enseignoient les moyens d'avoir des Démons assistans, qui servoient à garantir les hommes de malheur; d'en recevoir des songes, pour prévoir l'avenir. Il y a de l'apparence que c'étoient des Cabalistes Juifs, qui, par les secrets de leur science, se vantoient d'opérer des merveilles, & de se procurer l'assistance des Démons.

℣. 10. *Ma conduite*] (Τῇ ἀγωγῇ) Dans Eusebe, *conduite Judaïque* (15) c'est la *discipline Judaïque*, les rites, les observances de la Loi. De même encore: *Pantène quitte la discipline des Stoïciens* (16), *pour aller prêcher l'Evangile.* Clement d'Alexandrie oppose *la discipline*, *la doctrine divine* (17), aux *coûtumes des Peres.*

℣. 12. *Tous ceux qui veulent vivre dans la pieté*] (Πάντες δὲ οἱ θέλοντες εὐσεβῶς ζῆν) L'attachement à la justice a presque toûjours été fatal: *Quiconque*, est-il dit dans l'Apologie de Socrate, *s'oppose généreusement à vous, ou à la multitude, & fait ses efforts pour empêcher que l'on ne fasse dans la ville plusieurs injustices & plusieurs choses contraires aux Loix, perira* (18).

℣. 13. *Mais les méchans & les imposteurs* (Γόητες) *feront des progrès en devenant pires &c.*] Eusebe applique ces deux caractères, *méchans* & *imposteurs* (19) à *Ménandre*, de la Province de Samarie, & du village de *Capparathée*; à *Basilides*, qui étoit d'*Alexandrie*; & à *Saturnin*, qui étoit d'*Antioche*. Le mot Grec (γόητες) ne signifie point ici nécessairement *Magicien*; mais un *trompeur*, un *imposteur*, qui use d'artifices, de quelque nature qu'ils soyent, pour séduire les hommes. Comme St. Paul a parlé, dans le verset précedent, des persécutions auxquelles sont exposés ceux qui prêchent l'Evangile, il semble que ces gens *méchans* soient ceux qui condamnoient le martyre, & qui, aimant le monde & ses plaisirs, regardoient ceux qui se livroient à la mort, comme des *meurtriers d'eux-mêmes.* Il s'éleva en effet „ des Docteurs qui dirent, que la con„ fession que J. Christ exige, n'est autre chose que la connoissance de la vé„ rité; mais que l'aveu de cette vérité n'étoit point nécessaire; qu'il étoit mê„ me imprudent, insensé & criminel, quand on ne le pouvoit faire sans s'ex„ poser à la mort (20) ". C'est ce que dit Clement d'Alexandrie de certains Hérétiques qu'il ne nomme pas; mais „ qu'il refutera, dit-il, quand „ il traitera des principes; parce qu'ils ne sont pas d'accord avec les Catholi„ ques sur les principes (21).

℣. 15. *Dès votre enfance vous sçavez les saintes Lettres*] Eusebe rend le même témoignage à Origène: *Dès sa plus tendre enfance*, dit-il, *il avoit été exercé dans*

(15) Ἀγωγὴ Ἰουδαϊκή. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 27.

(16) Ἀγωγὴ Στοϊκῶν. Ibid. Lib. V. cap. 9.

(17) Ἡ ἀγωγὴ ἡ θεία Pædag. Lib. I. cap. 7. p. 107.

(18) Ου γὰρ ἐστὶν ὅστις ἀνθρώπων σωθήσεται, οὔτε ὑμῖν, οὔτε ἄλλῳ οὐδένι. πλήθει γνησίως ἐναντιούμενος καὶ διακωλύων πολλὰ ἄδικα καὶ παράνομα ἐν τῇ πόλει γίνεσθαι. Apud Platonem. La Cr.

(19) Τότε γε μὴν.... πονηροῖς καὶ γόησιν ἀνδράσιν ὥσπερ τισὶν ὀλεθρίοις ψυχῶν ὀργάνοις, ... ἑτέραις κατεστρατήγει μεθόδοις. Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 7.

(20) Τινὲς δὲ τῶν αἱρετικῶν, τοῦ κυρίου παρακηκοότες, ἀσεβῶς ἅμα καὶ δειλῶς φιλοζωοῦσι. μαρτυρίαν λέγοντες ἀληθῆ εἶναι, τὴν τοῦ ὄντως γνῶσιν Θεοῦ.... φονέα δὲ εἶναι αὐτὸν ἑαυτοῦ, καὶ αὐθέντην, τὸν διὰ θανάτου ὁμολογήσαντα. Strom. Lib. IV. p. 481.

(21) Πρὸς οὓς εἰρήσεται ὅποτ' ἂν καιρὸς ἀπαιτῇ. διαφέρονται γὰρ ἡμῖν περὶ ἀρχάς. Ibid.

dans les Saintes Ecritures (22). Les anciens Chrétiens lisoient tous les jours les Livres sacrés. Voyez dans les Remarques sur Hebr. XIII. ℣. 16. un passage de Clement d'Alexandrie, qui témoigne ailleurs, que *les Fidèles lisoient l'Ecriture le matin* (23).

Ibid. *Vous instruire pour le salut*] (Σε σοφίσαι εἰς σωτηρίαν) Fort bien. *Rendre sage à salut*, comme l'on traduit ordinairement, est fort mal. Le mot Grec (σοφίζειν) signifie *instruire*. Les LXX. ont employé le même terme dans ce sens-là (24). Julien, parlant des *Grammairiens* & des *Rhéteurs*, dit que *principalement ceux que l'on appelle* SOPHISTES, *prétendent d'être en droit, non seulement* d'ENSEIGNER *la Grammaire, mais aussi de former les mœurs* (25).

℣. 16. *Toute écriture qui est inspirée*] Ce fut une opinion des Peres, que les Livres sacrés du Vieux Testament s'étant perdus dans le tems de la captivité, *Esdras* les rétablit à la faveur de sa mémoire, aidée par l'inspiration. „ Ce „ fut par le moyen d'Esdras, dit Clement d'Alexandrie, que se fit, & le ra„ chat du peuple, & la *revision* & le *renouvellement* des Livres sacrés (26)"; & dans la suite: „ L'Ecriture s'étant perduë dans la captivité de Babylone, „ Esdras, Lévite inspiré, qui avoit été fait Sacrificateur, la *prophetisa*, la ré„ tablit de nouveau (27)". St. Irenée est dans le même sentiment: „ Dieu, „ dit-il, inspira Esdras le Sacrificateur, de la Tribu de Lévi, afin qu'il remît „ en ordre les écrits des Prophetes qui l'avoient précedé, & qu'il rétablît, en „ faveur du peuple d'Israël, la Loi qui avoit été donnée par Moïse (28)". Il y a bien de l'apparence que tout cela est fondé sur l'Histoire du IV. Livre d'Esdras (29). Simon dit, que *Clement d'Alexandrie appelle ce Recueil attribué à Esdras, Anagnorismon, ou revision* (30). Cela est vrai: mais il l'appelle aussi *Anakainismos, renovation*; & dans le second passage que j'ai cité, il dit positivement, que *les Livres sacrés étant perdus, Esdras les prophetisa de nouveau*; c'est-à-dire qu'il les rétablit par l'esprit de prophetie, & les rendit aux Juifs: ce qui est conforme au recit du IV. Livre d'Esdras. Un Sçavant moderne (31) blâme *Hervet*, d'avoir traduit [dans ce dernier passage de Clement d'Alexandrie] le mot Grec (διαφθαρεισῶν) par *ayant péri* (*cum interiissent*); & croit que cela veut dire seulement *étant altérés, corrompus*. Cependant *Potterus*, qui a revû & corrigé la Version d'*Hervet*, a conservé *ayant péri*, (*interiissent*); & je suis aussi persuadé que c'est-là le sens, que je suis persuadé que le fait est faux.

(22) Ταῖς θείαις γραφαῖς ἐξ ἔτι παιδὸς ἐνησκημένος. Hist. Eccl. Lib. VI. cap. 3.

(23) Ἑωθινὸν..... ὁπηνίκα εὐχῆς καὶ ἀναγνώσεως.... καίρος. Pædag. Lib. II. cap. 10. p. 194.

(24) Ps. XIX. vs. 7. & CV. vs. 22.

(25) Καὶ ἔτι πλέον οἱ σοφισταί. βούλονται γὰρ παρὰ τοῖς ἄλλοις οὐ λέξεων μόνον, ἠθῶν δὲ εἶναι διδάσκαλοι. Ep. 42. p. 422.

(26) Δι' ὃν (Ἔσδραν) γίνεται ἡ ἀπολύτρωσις τοῦ λαοῦ, καὶ ὁ τῶν θεοπνεύστων ἀναγνωρισμὸς καὶ ἀνακαινισμὸς λογίων. Strom. Lib. I. p. 329.

(27) Ἐπεὶ κἀν τῇ Ναβουχοδονόσορ αἰχμαλωσίᾳ διαφθαρεισῶν τῶν γραφῶν... ἐπίπνους Ἔσδρας ὁ Λευΐτης, ὁ ἱερεὺς γενόμενος, πάσας τὰς παλαιὰς αὖθις ἀνανεούμενος προεφήτευσε γραφάς. Ibid. p. 342.

(28) Ἐνέπνευσεν (ὁ Θεὸς) Ἔσδρᾳ τῷ ἱερεῖ, ἐκ τῆς φυλῆς Λευΐ, τοὺς τῶν προγεγονότων προφητῶν πάντας ἀνατάξασθαι λόγους, καὶ ἀποκαταστῆσαι τῷ λαῷ τὴν διὰ Μωσέως νομοθεσίαν. Lib. III. 25. & apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. V. cap. 8.

(29) Chap. IV. vs. 21. & suiv.

(30) Hist. Crit. du V. T. Lib. I. 4. p. 29.

(31) Fabric. Cod. Ap. V. T. Tom. I. p. 1347.

faux. Mr. de Valois, dans (32) sa traduction du passage de St. Irenée, n'est pas uniforme: car après avoir traduit *διαφθαρεῖσθαι* par *corrompus* (*corruptis*), il traduit *ἀνατάξασθαι* par *composer de nouveau* (*denuò componere*). Il est constant que le verbe *διαφθαρεῖσθαι* signifie fort bien *être perdu, détruit*, & signifie moins bien une simple *altération*. Mais ce qui, à mon gré, ne permet pas de douter qu'il ne faille l'entendre dans le premier sens, c'est que le faux Esdras, qui en a imposé aux Peres, dit que la Loi fut BRULÉE: & c'est là-dessus qu'Esdras demande à Dieu son esprit pour la rétablir. Je fais cette remarque, 1. Pour montrer que de faux Livres en ont imposé aux Peres les plus habiles: d'où je conclus, qu'il ne faut ajouter foi à ce qu'ils disent, que lorsqu'ils ont de bons garans. 2. Qu'encore qu'il soit faux qu'Esdras ait ressuscité les Livres sacrés, il est pourtant vrai qu'il en retoucha les Exemplaires, & en fit en quelque sorte un *Livre nouveau*. C'est à cela, ou plutôt c'est à lui qu'il faut attribuer ces passages, par lesquels Spinosa & d'autres ont prétendu montrer, que Moïse n'étoit point l'Auteur du Pentateuque, ni Josué l'Auteur du Livre qui porte son nom. Leurs raisons sont convaincantes jusqu'à un certain point. Moïse n'est pas l'Auteur de tout; mais il l'est, au fond, des Livres qui portent son nom; Esdras n'ayant fait que les retoucher, & apparemment en changer le stile, qui devoit être fort vieux; y ajouter les éclaircissemens que l'on y trouve, & certaines circonstances qui ne peuvent avoir été écrites par Moïse. Toutes les objections que pourront faire les Incrédules contre les Livres de Moïse, ne sçauroient prouver autre chose que ce qu'on vient d'avouer. Quelles preuves peuvent-ils avoir qu'Esdras ait falsifié l'ancienne Histoire, qu'il l'ait chargée de faits faux?

Ibid. *Instruire* &c.] Tout cela est attribué à Dieu dans l'Ecclésiastique: *Il réprend, il châtie, il enseigne & ramene son troupeau comme un berger* (33).

℣. 17. *A toute bonne œuvre*] (Πρὸς πᾶν ἔργον ἀγαθὸν) C'est *pour toutes les fonctions de son ministère.* Voyez ci-dessus Chap. IV. ℣. 5. *Remplissez les devoirs de votre ministère* (34). Le ministère Evangélique a, comme tous les Arts libéraux, la *matière* qu'il manie, son *objet*, les *moyens* qu'il employe, & la *fin* (35). Clement d'Alexandrie dit, que „ comme l'*objet* de la Rhétorique „ c'est le probable, le *moyen* l'argument, & la *fin* la persuasion; de même l'*objet* de la Dialectique c'est ce que nous pensons, le *moyen* la dispute, & la „ *fin* la victoire (36) ". Ainsi dans le ministère Evangélique, la vérité salutaire & revélée est la *matière* & *l'objet*; le *moyen* c'est la Prédication, avec toutes les qualités acquises; & la *fin* la conversion & le salut.

(32) Euseb. ub. sup.

(33) Ἐλέγχων, καὶ παιδεύων, καὶ διδάσκων, καὶ ἐπιστρέφων ὡς ποιμὴν τὸ ποίμνιον αὐτοῦ. Chap. XVIII. vs. 13.

(34) Ἔργον ποίησον Εὐαγγελιστοῦ.

(35) Ἀρχὴ, ἔργον, καὶ τέλος.

(36) Καθάπερ τῆς Ῥητορικῆς ἀρχὴ μὲν τὸ πιθανὸν, ἔργον δὲ τὸ ἐπιχείρημα, καὶ τέλος ἡ πειθώ. οὕτω τῆς Ἐριστικῆς ἀρχὴ μὲν τὸ δόξαν, ἔργον δὲ τὸ ἀγώνισμα, καὶ τέλος ἡ νίκη. [Strom. Lib. I. p. 289.]



CHAPITRE IV.

ỳ. 2. *Censurez*] (Ἐπιτίμησον) *Censurer*, dit Clement d'Alexandrie, *c'est blâmer ce qui est déshonnête, en exposant en même tems, & avec force, ce qui est honnête* (1). Il cite pour exemple ces paroles de Jerémie (2). *Ce sont des chevaux qui hennissent après les Femmes* &c. Conférez quelques passages (3).

ỳ. 3. *Ayant de la démangeaison aux oreilles*] Clement d'Alexandrie, parlant des *Sophistes*, c'est-à-dire de ceux qui ne s'étudioient qu'à l'éloquence, au choix, à l'harmonie des termes, à l'arrangement &c. dit, qu'*ils flattent & chatouillent trop mollement ceux à qui les oreilles démangent* (4). Sur quoi Clement ajoute ce mot de *Théocrite* de *Chios*, qui parlant d'un discours d'*Anaximenes*, dit: *C'est un fleuve de paroles, & une goute de raison* (5).

ỳ. 5. *Soyez vigilant*] (Νῆφε) Voyez les Remarques sur Ephes. IV. ỳ. 11. & sur 1 Thess. V. ỳ. 8. Eusebe rapporte, que „ le Martyr *Porphyre*, comme „ il étoit déja si proche des flammes qu'elles se faisoient sentir, alors, comme si „ le feu ne lui avoit causé aucune douleur, avec un esprit ferme, tranquille, „ exempt de trouble, & se possedant parfaitement (6), lui-même commença „ à distribuer à ses amis le bien qu'il laissoit.

Ibid. *Faites la charge*] (Ἔργον) Ce terme signifie *devoir, office*. *Notre devoir*, dit Clement d'Alexandrie, *notre office, n'est pas de nous nourrir de mets exquis, ni la volupté que l'on peut goûter à les manger n'est pas notre but, n'est pas ce que nous cherchons* (7). De même plus bas: *La sagesse, qui est la science des choses divines & humaines, est toûjours présente, & fait sa charge, qui est de nous faire vivre d'une manière honnête* (8).

ỳ. 7. *Le beau combat* &c.] L'Auteur de la Sapience dit de même: *Les bons travaux ont d'illustres recompenses* (9). *Quelques-uns*, dit encore le même Auteur, *imitent la vertu présente, & la regrettent lorsqu'elle n'est plus. Mais elle triomphe dans toute l'éternité* (10), *ornée d'une couronne, qui est le prix de la victoire qu'elle a remportée, dans les combats qu'elle a soutenus sans aucune tâche.* C'est ainsi que je traduis ce verset.

ỳ. 8.

(1) Ἐπιτίμησις δὲ ἐςὶ ψόγος ἐπ' αἰσχροῖς, οἰκείων πρὸς τὰ καλά. Pædag. Lib. I. cap. 9. p. 121.

(2) Chap. V.

(3) 2 Cor. II. vs. 6. & Jud. vs. 9.

(4) Κνήθοντες καὶ γαργαλίζοντες οὐκ ἀνδρικῶς.... τὰς ἀκοὰς τῶν κνίσασθαι γλιχομένων. Strom. Lib. I. p. 280.

(5) Λέξεων πόταμος, νῦ δὲ ςάλαγμος. Ibid. Ce passage est corrompu dans Clement, mais corrigé de la sorte par *Potterus*.

(6) Ἀταράχῳ καὶ νήφοντι λογισμῷ. De Martyr. Pamphil. apud Fabrit. Tom. II. Collectan. Hippolyti Martyr. p. 223.

(7) Οὔτε γὰρ ἔργον ἡμῖν ἡ τροφὴ, οὔτε σκοπὸς ἡδονή. Pædag. Lib. II. cap. 1. p. 139.

(8) Τελεία γὰρ ἡ σοφία, θείων οὖσα καὶ ἀνθρωπίνων πραγμάτων ἐπιςήμη.... καὶ ταύτῃ πάντῃ συμπάρεςιν ἐφ' ὅσον βιῶμεν. ἀεὶ τὸ ἴδιον ἔργον ἐκτελῦσα, τὴν εὐζωΐαν. Ibid. cap. 2. p. 154.

(9) Ἀγαθῶν πόνων καρπὸς εὐκλεής. Chap. III. vs. 15.

(10) Ἐν τῷ αἰῶνι ςηφανηφοροῦσα πομπεύει. Chap. IV. vs. 2.

℣. 8. *Le Seigneur, qui est un juste Juge*] Plutarque dit, qu'à proprement parler, *la Justice n'est pas assise aux côtés de Jupiter, mais que lui-même est la Justice, la plus ancienne & la plus parfaite des Loix* (11).

℣. 10. *Démas, qui aime ce siécle, m'a abandonné*] Il y a des éloges de ce *Démas* dans les autres Epîtres de St. Paul. Dans l'Epître à Philemon (12) il est mis en parallèle avec *Aristarque* & *Luc*, qui partageoient le travail avec St. Paul. Il en est parlé ailleurs (13). Théodoret croit que c'est par-tout le même *Démas* (14); & quelques-uns conjecturent, qu'il se répentit de sa faute & vint retrouver St. Paul. St. Chrysostome en juge mieux. Il croit que l'Epître à Philemon fut écrite avant la seconde à Timothée, & avant la désertion de *Démas*. „ *Il se peut faire*, dit le P. Petau, *qu'il y ait eu deux hommes du même* „ *nom*. On trouve un *Démas* Evêque des *Magnesiens*, dans *l'Epître* que St. Ignace „ leur écrit (15)". Epiphane associe *Démas* avec *Hermogéne*, ce qui fait juger qu'il ne croyoit pas la conversion de celui dont parle St. Paul. Au reste, il est bon de remarquer, sur ces paroles *qui aime ce siécle*, que Polycarpe, en parlant des Martyrs, se sert de la même expression, & dit qu'*ils n'aimoient pas ce siécle* (16). Cela fait voir, ou insinue, qu'il avoit vû cette Epître.

Ibid. *Crescens en Galatie*] Eusebe l'explique des *Gaules*. *L'Apôtre*, dit-il, *témoigne qu'il a envoyé Crescens dans les Gaules* (17). St. Epiphane prétend qu'il faut lire *en Gaule*, & non *en Galatie*, *comme*, dit-il, *quelques-uns qui sont dans l'erreur se l'imaginent* (18). Petau croit, que l'ancienne leçon est pourtant *en Galatie* (19). Mais Théodoret l'explique aussi des *Gaules*. Cela fait voir qu'il y avoit alors des Exemplaires où l'on lisoit *dans les Gaules*, comme il y en avoit d'autres qui portoient *en Galatie*. Il n'y a pas d'apparence que l'on ait mis la *Gaule* pour la *Galatie*; mais il peut être arrivé fort aisément, qu'on ait mis la *Galatie* pour la *Gaule*; parce que St. Paul avoit prêché *en Galatie*, & non *dans les Gaules*. Ainsi je n'oserois rejetter la leçon de St. Epiphane. St. Paul étoit à *Rome*, il avoit eu dessein d'aller en *Espagne*; les *Gaules* étoient sur son chemin; il est fort naturel que, n'ayant pû aller dans ce Païs-là, il y ait envoyé *Crescens*. Le P. Petau semble insinuer, qu'il faudroit entendre la *Gaule Cisalpine*, ou la *Lombardie*. Cela peut être; mais ce peut bien être aussi dans la *Gaule Transalpine*. St. Paul envoye *Tite* en *Dalmatie*: il peut bien avoir envoyé *Crescens* dans les *Gaules*, où la Religion Chrétienne penétra de bonne-heure. Il s'agit de la *Provence* & des villes maritimes. Cependant il

(11) Ὁ μὲν Ζεὺς οὐκ ἔχει τὴν δίκην πάρεδρον, ἀλλ' αὐτὸς δίκη καὶ θέμις ἐστὶ, καὶ νόμων ὁ πρεσβύτατος καὶ τελειότατος. Ad Princip. indoct. Tom. II. p. 781.

(12) Vs. 24.

(13) Coloss. IV. vs. 14.

(14) Εἷς ἦν καὶ οὗτος τῶν συνέργων καὶ τῶν λίαν ἐπαινουμένων..... ἀλλὰ ἐν τοῖς κινδύνοις καταλιπὼν Δημᾶς τὸν Ἀπόστολον, ἐξεδήμησεν, ἀσφάλειαν οἰκείαν νομίσας τὸν χωρισμόν. In 2 Timoth. IV. vs. 9.

(15) *Fieri potest uti duo ejusdem nominis Demæ fuerint. Apud Ignatium, in Epistola ad Magnesios, nominatur Demas Magnesiorum Episcopus.* In Epiph. Hæres. Lib. I.

(16) Οὐ γὰρ τὸν νῦν ἠγάπησαν αἰῶνα. Ep. ad Philip. ap. Euseb. Hist. Eccl. Lib. III. c. 36.

(17) Hist. Eccl. Lib. III. cap. 4.

(18) Οὐ γὰρ ἐν τῇ Γαλατίᾳ, ὡς τινὲς πλανηθέντες νομίζουσι, ἀλλὰ ἐν τῇ Γαλλίᾳ. Hæres. LI. n. 11.

(19) Ἐν Γαλατίᾳ, οὐ εἰς Γαλατίαν.

il eſt vrai que la leçon *dans les Gaules* n'étoit pas la plus commune, puiſque St. Chryſoſtome, & autres Grecs & Latins ont lû *en Galatie*.

℣. 13. *Le manteau*] (Φελόνη) On croit ordinairement que c'eſt le *Penula* des Latins. Cependant l'Auteur du Commentaire ſur les Epîtres de St. Paul qui ſe trouve parmi les Oeuvres de St. Ambroiſe, dit, que „ St. Paul étant „ Juif, il ne devoit point avoir de *Penula*, parce que ce vêtement n'étoit „ point à l'uſage des Juifs; mais qu'il étoit à l'uſage des Romains, & que les „ habitans de Tarſe ayant été admis à l'honneur d'être *Citoyens Romains*, ils „ ſe ſervoient auſſi du vêtement appellé *Penula* (20)". Il ajoute, que „ les habitans de Tarſe avoient reçu ce privilége, parce qu'ils étoient venus au devant des Romains, & leur avoient fait des préſens; que tous les Peuples „ qui en uſoient de la ſorte, étoient appellés *Citoyens Romains & leurs freres* (21)". Il ne s'agit que de ſçavoir ce qu'étoit proprement ce qu'on nomme *Penula*, une ſorte de *manteau* à la Romaine. On voit auſſi dans ce paſſage, que la Bourgeoiſie Romaine, dont St. Paul ſe glorifie, venoit de ce qu'il étoit Bourgeois de *Tarſe*. Au moins eſt-ce ainſi que l'a entendu cet Auteur, qu'on croit être St. *Hilaire*, Diacre de Rome, contemporain de St. Ambroiſe; & qui quelquefois ne réüſſit pas mal à trouver le ſens de St. Paul.

℣. 14. *Le Seigneur lui rende ſelon ſes œuvres*] Voilà une imprécation. La régle des Anciens là-deſſus eſt digne d'être remarquée: *Il ne faut uſer de ces imprécations, que pour la conſervation de la Juſtice, & lorſqu'il s'agit de gens qui n'ont plus de conſcience* (22).

℣. 17. *Fut rendue certaine*] (Πληροφορηθῇ) Ce mot ne ſignifie ici qu'*annoncer*. Dans la Lettre de Jules aux Evêques d'Orient, rapportée par St. Athanaſe, l'on trouve: *Sans nous avoir inſtruit de l'affaire; ſans nous en avoir informé; ſans nous en avoir écrit* (23).

Ibid. *J'ai été délivré de la gueule du Lion*] Nous ne ſçavons pas l'hiſtoire du petit-fils de *Jeſus* fils de *Syrach*, lequel a traduit en Grec le Livre de ſon ayeul; mais nous voyons qu'il avoit été accuſé devant le Roi Ptolomée par une *fauſſe langue*. Il avoit évité le danger, & il en rend graces à Dieu dans ſa priere, en ces termes: *Selon la grandeur de votre miſéricorde, vous m'avez délivré de la gueule qui étoit prête à me devorer* (24). C'eſt l'expreſſion de St. Paul. On traduit le mot Grec (βρυγμῶν) par *rugiſſemens*. Druſius, mieux à mon avis, *de la gueule* (*ex rictibus*). Notez, que comme St. Paul parle de *Néron*, Jeſus fils de Syrach parle de *Ptolomée Evergétes*, auprès duquel il avoit été accuſé.

℣. 21.

(20) *Quia erat à Tarſo, quos conſtat in ſocietatem Romanorum receptos, ut de cætero appellarentur Cives Romani: idcircò neceſſe eſt eos & curiam habere, in quam, more Romanorum, penulati conveniant.* Oper. Tom. III. col. 600.

(21) *Cives Romani & eorum fratres nuncupabantur.* Ibid.

(22) Ἀλλ' οὐκ ἐπὶ τῇ τῶν ἀνθρώπων βλάβῃ τῇ τοιᾶδε συγκεχωρηκέναι ἐυχῇ ποτε, πλὴν εἰ μὴ τὴν ἐπιστροφὴν τῆς δικαιοσύνης τεχνάζόμενος, τοῖς δὲ ἀπηλγηκόσιν ὁ γνωστικὸς οἰκονομοίη τὴν αἴτησιν. [Clem. Alexand. Strom. Lib. VII. p. 722.]

(23) Ἡμᾶς μὴ πληροφορήσαντες. Apol. II. p. m. 586.

(24) Ἐλυτρώσω με...... ἐκ βρυγμῶν ἑτοίμων εἰς βρῶμα. Chap. LI. vſ. 3.

℣. 21. *Linus*] Eusebe témoigne (25), que c'est celui qui fut Evêque de Rome immédiatement après le martyre de St. Pierre & de St. Paul.

Fin. *Devant l'Empereur Néron*] St. Chrysostome dit, que *Néron* fit mettre St. Paul en prison, & le fit mourir ensuite; parce qu'il avoit converti à la Religion Chrétienne une Maîtresse de ce Prince, & l'avoit obligée à renoncer au mauvais commerce qu'elle avoit avec lui.

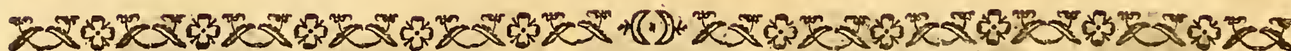
(25) Hist. Eccl. Lib. III. cap. 2.

Fin des Remarques sur la seconde Epître à Timothée.





SUR L'EPITRE A TITE.



CHAPITRE I.

℣. 5. QUe *vous établissiez*, ou *que vous ordonniez*] (Καταστήσῃς) Eusebe, parlant des *sept Diacres*, dit qu'*on les établit par la priere & par l'imposition des mains* (1). C'étoit toute la cérémonie de l'Ordination ancienne.

℣. 6. *Mari d'une seule femme*] (Μιᾶς γυναικὸς ἀνὴρ) Simon : *N'avoir été marié qu'une fois*. Cela s'appelle violer les régles. Il ne resteroit plus qu'à faire dire à l'Apôtre, que cette femme, que l'Evêque auroit épousée, devoit être *vierge*. Celle du Souverain Sacrificateur devoit l'être. On en rend de belles raisons. Mais je ne sçais si personne a pensé là-dessus aussi raisonnablement qu'Hésiode. *Epousez*, dit-il, *une vierge, afin de donner l'exemple de mœurs pures & chastes* (2).

Ibid. *Non accusés de debauches*] (Μὴ ἐν κατηγορίᾳ ἀσωτίας) Fort bien. Voyez la Note sur Ephes. V. ℣. 18.

℣. 7. *Entêté de lui-même*] (Αὐθάδη) Le substantif (αὐθάδεια) signifie *insolence*, *hauteur* : ce qui est inseparable de la colere & des querelles. Philon, parlant des *Bergers* de Lot, dit qu'*oubliant leur servitude passée, ils se querelloient avec beaucoup de hauteur*, ou *de licence*, *avec les Bergers d'Abraham* (3). Le même Philon

(1) Καθίστανται δὲ δι' εὐχῆς καὶ χειρῶν ἐπιθέσεως. Hist. Eccl. Lib. II. cap. I.

(2) Παρθενικὴν δὲ γαμέειν, ὡς κ' ἤθεα κεδνὰ διδάξῃς. Oper. & Dier. vs. 697.

(3) Ἀπελευθεριάζοντες γοῦν ὑπ' αὐθαδείας ἀεὶ διεφέροντο. Philo de Abrahamo, pag. 379.

Philon appelle ainſi la *fierté, l'arrogance, l'obſtination invincible de Pharaon* (4). Voyez comme Mr. Lenfant a traduit ce mot (5).

℣. 8. *Ami des gens de bien*] (Φιλάγαθον) C'eſt la même choſe qu'*équitable* (6). Théophylacte & la Vulgate le rendent par *enclin à faire du bien*; fort bien au jugement de Grotius: ce qui eſt confirmé par le mot contraire, qui ſignifie *inhumain* (7).

℣. 9. *Qu'il retienne la parole aſſurée*] (Ἀντεχόμενον) Ce mot ſignifie *tenir ferme, maintenir, défendre* la vérité certaine de l'Evangile. Zoſime, après avoir rapporté que les Prétoriens avoient élû *Macrin*, & l'armée d'Orient *Elagabale*; *chaque armée*, ajoute-t-il, *maintint ſa nomination; d'où il nâquit une guerre civile* (8).

Ibid. *Convaincre*] (Ἐλέγχειν) C'eſt *refuter*, comme le rend fort bien l'Interprête de Juſtin Martyr (9). Euſebe de même a dit quelque part: une *ſolide refutation* (10); & Clement d'Alexandrie: *Refuter les probabilités des Sophiſtes* (11).

℣. 11. *Fermer la bouche*] (Ἐπιστομίζειν) C'eſt *reprimer*, & de plus *corriger*; comme on peut le voir dans Philon (12).

℣. 12. *Un d'entre ceux de Crête*] C'eſt ÉPIMÉNIDE, que quelques-uns ont mis au nombre des ſept Sages. Clement les nomme, dans le I. Livre de ſes *Stromates*. „ Il y en a quatre d'Aſie, deux d'Europe, & pour le dernier, les „ uns diſoient que c'étoit *Anacharſis* de *Scythie*, les autres *Périandre* de *Corinthe*, & les autres *Epiménide de Crête*. Vous voyez, ajoute Clement après „ avoir rapporté le paſſage de St. Paul dont il s'agit; vous voyez que l'Apô„ tre n'ôte pas toute connoiſſance de la vérité aux *Prophetes* des Grecs (13). Les Grecs ne s'accordent pas ſur les noms de ces Sages. Platon en excluoit *Périandre*, parce qu'il avoit été le Tyran de ſa patrie, & mettoit à ſa place *Myſon* de *Cénée*.

Ibid. *Leur Prophete*] Les Payens ont eu leurs *Prophetes*. Les Egyptiens appelloient ainſi les premiers Miniſtres des Temples, comme on le voit dans Clement d'Alexandrie (14); qui paroît même avoir cru, que les Payens avoient eu de grands Hommes, qui, de quelque manière que ce ſoit, ont eu la connoiſſance de l'avenir. *On dit qu'il y en a eu pluſieurs parmi les Grecs, qui,*

(4) Αὐθάδεια. De Vit. Moſ. Lib. I. p. 623.
(5) 2 Pierr. II. vſ. 10.
(6) Ἐπιεικῆ. 1 Tim. III. vſ. 3.
(7) Ἀφιλάγαθος. 2 Tim. III. vſ. 3.
(8) Ἑκάστου δὲ στρατεύματος τῆς οἰκείας ἀναῤῥήσεως ἀντεχομένου, στάσις ἐμφύλιος. Hiſt. Eccl. Lib. I. 10. §. 2. Apud Aug. Neuman. Pœcile. T. I. p. 318. Interprete Leunclavio: *Utroque exercitu appellationem ſuam tuente, civile diſſidium extitit.*
(9) Ἔλεγχον προβάλλειν. Dial. p. 227. *Refutationem proferre.*
(10) Ἔλεγχος ἱκανώτατος.
(11) Ἐλέγχειν τὴν σοφιστικὴν πιθανολογίαν Strom. Lib. VI. p. 656. Voyez auſſi Strom. Lib. VII. p. 755. 758. & de l'Edit. de Potter. p. 888.
(12) Τὸ δὲ ἐμμελὲς μᾶλλον, τὸ δὲ ἄμετρον μέτροις ἐπιστομίζουσα. De Victim. offerentib. circa finem. L'Interprête Latin a traduit: *In concentum quendam redigendo reprimendoque immodicos affectus certis modulis.*
(13) Ὁρᾷς ὅπως κἂν τοῖς τῶν Ἑλλήνων προφήταις δίδωσί τι τῆς ἀληθείας. Strom. Lib. I. p. 299.
(14) Strom. Lib. I. p. 305. & Lib. VI. p. 634.

qui, dit-il, *ont rendu des oracles...... & qui ont prédit beaucoup de choses à plusieurs personnes* (15). Il en rapporte les noms. *Pythagore* est dans ce nombre, avec le titre de *Grand* (16), que Clement lui donne. Après lui vient, entre autres, *Zoroastre le Méde*; & enfin *Socrate* & son *Génie* (17). *C'étoit une voix*, dit Clement, *qui ne lui disoit jamais ce qu'il devoit faire*, *mais qui l'avertissoit de ce qu'il ne devoit pas faire* (18). Justin Martyr prétend, que „ le *Verbe*, le *Logos*, avoit „ non seulement repris, blâmé ces choses (dont il vient de parler) parmi les „ Grecs, par le moyen de SOCRATE, mais que ce même *Verbe*, revêtu de „ la forme humaine, & qui a été appellé J. Christ, l'avoit aussi fait parmi „ les Barbares (19).

Ibid. *Quelqu'un d'entre eux, qui étoit leur Prophete*] (Εἶπέ τις ἐξ αὐτῶν, ἴδιος αὐτῶν προφήτης) *Epiménides de Créte*, dit Aristote, *ne prophetisoit pas touchant l'avenir*; *mais touchant le passé qui étoit inconnu* (20).

℣. 14. *Fables Judaïques*] Les Juifs avoient déja l'esprit fort adonné aux *Fables*. On en voit bon nombre dans Tobie, Judith & le faux Esdras. Clement d'Alexandrie nous en a conservé quelques-unes que cet habile Pere prenoit pour des vérités, & qu'il a inserées dans ses Commentaires ou *Stromates*. En voici une, par exemple. Il cite „ un Auteur, nommé *Artapan* ou *Artaban*, „ qui rapportoit dans un Ouvrage qu'il avoit composé touchant les Juifs, „ que Moïse pressant le Roi d'Egypte *Nechephres* de rendre la liberté aux „ Hébreux, le Roi le fit mettre en prison; mais les portes de la prison s'étant „ ouvertes, Moïse en sortit, alla secrettement dans la chambre où le Roi „ dormoit, & l'éveilla. Le Roi tout étonné de le voir, lui commanda de „ lui dire le nom du Dieu de la part duquel il étoit envoyé. Moïse le lui „ ayant dit à l'oreille, le Roi expira à l'instant; mais Moïse lui rendit la „ vie (21)". Eusebe nomme ce Roi *Cherephres*.

(15) Ἤδη δὲ καὶ παρ' Ἕλλησι χρησμολόγοι συχνοὶ γεγόνεναι φέρονται.... πολλὰ πολλοῖς προαγορεύσαντες. Idem. Strom. Lib. I. p. 333.

(16) Πυθαγόρας ὁ μέγας. Ibid. p. 334.

(17) Il l'appelle Δαιμόνιον σημεῖον.

(18) Τοῦτο δὲ ἐστὶ φωνὴ, ἢ ὅτ' ἂν γενήται, ἐπίχει τοῦτο ὃ μέλλω πράττειν, προτρέπει δὲ οὐδέποτε. Ibid.

(19) Οὐ γὰρ μόνον Ἕλλησι, διὰ Σωκράτους, ὑπὸ Λόγου ἠλέγχθη ταῦτα, ἀλλὰ καὶ ἐν Βαρβάροις δι' αὐτοῦ τοῦ Λόγου μορφωθέντος, καὶ ἀνθρώπου γενομένου, καὶ Ἰησοῦ Χριστοῦ κληθέντος. Apol. I.

(20) Ἐπιμενίδης ὁ Κρὴς ἐκεῖνος, περὶ τῶν ἐσομένων οὐκ ἐμαντεύετο, ἀλλὰ περὶ τῶν γεγονότων μὲν ἀδήλων δέ. Rhetoricorum Lib. III. cap. 17. La Cr.

(21) Ἀρτάπανος γ' οὖν, ἐν τῷ περὶ Ἰουδαίων συγγράμματι, ἱστορεῖ, κατακλεισθέντα εἰς φυλακὴν Μωσέα ὑπὸ Νεχεφρέους τοῦ Αἰγυπτίων βασιλέως, ἐπὶ τῷ παραιτεῖσθαι τὸν λαὸν ἐξ Αἰγύπτου ἀπολυθῆναι, νύκτωρ ἀνοιχθέντος τοῦ δεσμωτηρίου κατὰ βούλησιν τοῦ Θεοῦ ἐξελθόντα, καὶ εἰς τὰ βασίλεια παρελθόντα, ἐπιστῆναι κοιμωμένῳ τῷ βασιλεῖ, καὶ ἐξεγεῖραι αὐτόν. τὸν δὲ, καταπλαγέντα τῷ γεγονότι, κελεῦσαι τῷ Μωσεῖ τὸ τοῦ πέμψαντος εἰπεῖν ὄνομα Θεοῦ, καὶ τὸν μὲν προσκύψαντα πρὸς τὸ οὖς εἰπεῖν. ἀκούσαντα δὲ τὸν βασιλέα, ἄφωνον πεσεῖν. διακρατηθέντα δὲ ὑπὸ τοῦ Μωσέως πάλιν ἀναβιῶναι. Strom. Lib. I. p. 344.

CHA-

CHAPITRE II.

℣. 5. *Sages*] (Σώφρονας) St. Jerôme insiste sur la signification de ce mot, qu'il prétend emporter la *continence*. C'est la passion qui le fait parler de la sorte. Voici des femmes mariées, & qui sont *jeunes*: St. Paul veut que les femmes âgées les forment à la *chasteté*. A quelle *chasteté*? Est-ce à celle de vivre en *continence* avec leurs maris? Quelle extravagance! C'est à celle de n'aimer que leurs maris. Une femme qui n'aime que son mari, qui n'en admet point d'autre dans son lit, est une femme *chaste*. Théodoret dit, que „ les loix humaines ont bien ordonné aux femmes d'être *chastes*, & ont décreté des peines contre celles qui violent ces loix: mais elles n'exigent „ pas la même chasteté des maris. St. Paul corrige ces loix. Il impose premièrement aux maris la loi d'être *chastes* (1) ". Voici ce que cela veut dire. Par les loix civiles, les hommes pouvoient avoir des concubines, tout mariés qu'ils étoient: du moins ils n'étoient pas punis pour avoir eu des maîtresses, pourvû qu'elles n'eussent point de maris; mais les femmes ne pouvoient avoir de galans, sans être sujettes à la peine. La *chasteté* des femmes c'est donc d'être tout entieres à leurs maris; & celle des maris, c'est d'être tout entiers à leurs femmes. C'est ce que dit St. Paul: *Le mari n'a pas la puissance de son corps &c.*

℣. 6. *A être retenus*] (Σωφρονεῖν) C'est à la *tempérance*. Σωφροσύνη c'est la *vertu* qui modère toutes les passions, l'amour, la colere &c. Distinguée de la *justice*, c'est la *vertu* qui régle les actions par rapport au prochain. Elle se prend quelquefois pour la *chasteté*, qui en est une partie; pour la *modestie* (2); mais en général, c'est tout ce qui est *honnête*, & opposé à la *turpitude*. Voyez les Remarques sur 1 Tim. II. ℣. 9.

℣. 7. La Remarque de Simon sur *le Grec ordinaire* n'est pas juste, selon mes *Exemplaires*.

Ibid. *En leur faisant voir de la pureté*] (Ἐν τῇ διδασκαλίᾳ ἀδιαφθορίαν) Je crois qu'il faut s'en tenir à cette leçon. St. Paul recommande à Tite, de conserver *la doctrine de l'Evangile* pure. Eusebe rapporte, après *Hégésippe*, que „ jusqu'au tems de Trajan l'Eglise demeura *pure*, conserva la *pureté* de l'Evangile (3); les Hérétiques qui tacherent de *corrompre* (παραφθείρειν) la *pureté* „ de l'Evangile, ne s'étant point encore élevés, ou étant cachés dans des ténèbres obscures ". Justin Martyr employe aussi cette expression dans ce sens,

(1) Οἱ μὲν γὰρ ἀνθρώπινοι νόμοι ταῖς μὲν γυναιξὶ διαγορεύουσι σωφρονεῖν, καὶ κολάζουσι παραβαινούσας τὸν νόμον. τοὺς δὲ γε ἄνδρας την ἴσην σωφροσύνην ὐκ ἀπαιτῦσιν.... ὁδὲ γε θεῖος Ἀπόστολος.... τοῖς ἀνδράσι πρώτοις νομοθετεῖ σωφροσύνην. In 1 Corinth. VII. vs. 3.

(2) Rom. XII. vs. 3.

(3) Καθαρὰ καὶ ἀδιάφθορος ἔμεινεν ἡ ἐκκλησία. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 32.

ſens, lorſqu'il parle des *obſervations* que les Magiciens faiſoient, dit-il, ſur des *enfans vierges* (4). Plutarque parle de l'*éducation* des enfans, comme d'une *inſtitution pure & ſaine* (5).

℣. 8. *Des diſcours ſains*] (Λόγον ὑγιῆ) C'eſt une doctrine ſolide, honnête, utile, véritable, oppoſée à des doctrines vaines, à de funeſtes & d'inutiles ſubtilités: *Socrate reprenoit publiquement les Sophiſtes d'Athènes de n'avoir rien de ſain* (6), comme s'exprime Elien; qui rapporte auſſi, qu'*Archidamus*, Roi de Lacedémone, voyant un vieillard étranger qui teignoit ſes cheveux pour paroître moins âgé, dit: „ Que nous dira de *ſain* un homme, dont non ſeulement l'ame eſt fauſſe & trompeuſe, mais même la tête (7).

℣. 13. *De notre grand Dieu*] St. Ambroiſe, ou *Hilaire* Diacre (car on doute ſi les Commentaires ſont de St. Ambroiſe) entend ces mots de la perſonne de *Dieu le Pere.* Eraſme approuve cette explication, & ajoute ces paroles: „ Ce que je viens de dire, n'eſt pas pour appuyer les Ariens, dont je déteſte „ autant l'impieté, que j'admire le ſçavoir (8) ". On objecte, que l'*avenement* ne convient qu'à J. Chriſt, & non au Pere. Eraſme répond, qu'il y a *apparition* (ἐπιφανεία), & non *avenement* (παρȣσία); qu'il y a *apparition de la gloire*, & non de la *perſonne* du Pere (9): ce qui s'entendra fort bien en l'expliquant de J. Chriſt, qui dit, qu'il *viendra avec la Majeſté de ſon Pere.* Ajoutons ce beau paſſage de Clement d'Alexandrie: *C'eſt le plus grand & le plus magnifique des Ouvrages de Dieu, que de ſauver le genre humain* (10).

℣. 14. *Un peuple particulier*] (Λαὸν περιέσιον) *Un grand peuple, nombreux, abondant.* C'eſt ainſi que Clement d'Alexandrie ſe ſert du mot de l'Original (περιούσιος). „ Puiſque votre bonté, dit-il, embraſſe même les brutes, „ combien plus grande & plus étendue doit être votre humanité à l'égard de „ ceux de votre eſpece (11)?

Ibid. *Attaché aux bonnes œuvres*] (Ζηλωτὴν καλῶν ἔργων) Qui pratique les bonnes œuvres, & qui aime à les pratiquer.

(4) Αἱ ἀδιαφθόρων παίδων ἐποπτεύσεις. Apol. II. p. 50. Ibid. p. 48. Ἀφθόροι διαμένȣσι. *Incorrupti & cœlibes perdurant.* Et Euſeb. Lib. III. 29. où il parle d'un fils de *Nicolas* qui demeura *vierge.*

(5) Παιδείαν ἀδιαφθόρον καὶ ὑγιαινȣ̃σαν. Pædag. Cap. IX. 1. Apud. Auguſt. Chriſt. Neuman. Pœcile de Exteris Candidat. Sacr. Tom. I. p. 311.

(6) Σοφιςὰς ἤλεγχεν, ȣ̓δὲν ὑγιὲς ὄντας. Var. Hiſt. Lib. II. cap. 13.

(7) Τι δ᾽ἂν, ἔφη, ȣ̃τος ὑγιὲς εἴπῃ, ὅς ȣ̓ μόνον ἐπὶ τῇ ψυχῇ τὸ ψεῦδος, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τῇ κεφαλῇ περιφέρει. [Lib. III. cap. 20.]

(8) *Hæc dicta ſint, non ut patrociner Arianis, quorum, ut admiror doctrinam, ita deteſtor impietatem.* Apol. Adv. annotat. Nov. Eduardi Lev. Tom. IX. p. 230.

(9) Apol. ad Sanct. Caranz. p. 342.

(10) Τȣ̃το γὰρ τὸ μέγιςον καὶ βασιλικώτατον ἔργον τȣ̃ Θεȣ̃, σώζειν τὴν ἀνθρωπότητα. Pædag. Lib. I. cap. 12. p. 135.

(11) Πολλῇ τινὶ περιουσίᾳ φιλανθρωπίας ἐν τοῖς ὁμογενέσι χρησώμεθα. Strom. Lib. II. p. 401.

CHA-

CHAPITRE III.

℣. 1. **P***Rêts*] (Ἑτοίμους) Ce mot exprime du *courage*, de la *promptitude*, de la *facilité* à faire les choses. Clement d'Alexandrie, parlant d'un *chef de Voleurs*, dit qu'*il étoit prêt à tout entreprendre* (1).

℣. 4. *Amour pour les hommes*] (Φιλανθρωπία) C'est *charité*, *bienveillance* & *bienfaits gratuits*, comme on le peut voir dans Philon (2): parlant des *filles de Salpaath*, il dit, que *ce que Dieu leur accorda fût pure grace, pure charité, & non une recompense méritée* (3).

℣. 5. *L'Ablution de la regéneration*] (Διὰ λουτροῦ παλιγγενεσίας) Cette expression répond à celle-ci de Justin Martyr: *Par l'ablution de la repentance & de la connoissance de Dieu* (4). Le même Auteur dit dans la suite au Juif *Tryphon*: *Nettoyez votre ame de l'avarice, de l'envie, de la haine* (5), *& alors vos corps seront purs.* Les Juifs croyoient, que leurs *Purifications* extérieures suffisoient pour obtenir la remission de leurs péchés. Pour ce qui regarde le mot *regéneration* (παλιγγενεσία), il ne se trouve que dans St. Matthieu (6), où il signifie évidemment la *Résurrection.* Donnez-lui le même sens ici. Le *Bâtême* étoit le sceau de la promesse de la *Résurrection* des morts. St. Paul dit ailleurs: *Nous avons été ensevelis avec* J. Christ dans le Bâtême, *afin que comme J. C. est ressuscité* (7) &c. Joignez à cela le *Bâtême pour les morts* (8). Dans les Ecrivains Ecclésiastiques il (παλιγγενεσία) signifie aussi la *Résurrection.* Eusebe rapporte, qu'*on jettoit dans le Rhône les cendres des Martyrs, pour les priver*, ajoute-t-il, *de la Résurrection* (9). *Le renouvellement du Saint Esprit* (ἀνακαίνωσις πνεύματος ἁγίου) est la même chose. C'est la *Résurrection*, dont le *St. Esprit* doit être l'Auteur, & dont il étoit le gage. Polycarpe, dans sa priere, qu'Eusebe rapporte, parlant de l'immortalité de l'ame & de la Résurrection du corps, ajoute, dans *l'incorruption du Saint Esprit* (10). Théodoret parle du *Bâtême de l'incorruption & de la regéneration* (11). Philon dit, que *nous renaîtrons dans la regéneration sembla-*

(1) Ἕτοιμος λῃστάρχος ἦν. *Audax, & ad omnia paratus dux latronum.* Lib. Quis div. salv. §. 42. p. 959. Edit. Potter.

(2) De Charitate, passim.

(3) Τὰς δὲ χάριτας καὶ φιλανθρωπίας, οὐ γέρας ἠξίωσεν. De Vit. Mos. Lib. III. p. 689.

(4) Διὰ λουτροῦ τῆς μετανοίας καὶ γνώσεως τοῦ Θεοῦ. Dial. p. 178. Voyez aussi Clem. Alexand. Lib. Quis dives salv. fin. & Ecclog. Proph. §. V. p. 990. Edit. Potter.

(5) Βαπτίσθητε τὴν ψυχὴν ἀπὸ ὀργῆς. &c. Ibid.

(6) Chap. XIX. vs. 28.

(7) Rom. VI. vs. 3.

(8) 1 Cor. XV. vs. 29.

(9) Τὴν παλιγγενεσίαν. Lib. V. cap. 1.

(10) Ἐν ἀφθαρσίᾳ πνεύματος ἁγίου. Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 16.

(11) Τὸ τῆς ἀφθαρσίας καὶ παλιγγενεσίας βάπτισμα. Serm. VII Therapeut.

ſemblables aux Etres incorporels (12). Il ſemble que Philon parle-là de la Réſurrection: car s'il s'agiſſoit de la tranſmigration des ames, ajouteroit-il, *ſemblables aux Etres incorporels*?

Je crois qu'il ne déplaira pas au Lecteur, que je rapporte ici ce que Juſtin Martyr nous raconte du Bâtême des Proſelytes, qu'il décrit dans ſa ſeconde *Apologie*. „ Lorſque quelqu'un, dit-il, eſt perſuadé de notre doctrine, & qu'il „ a promis de vivre conformement aux préceptes de J. Chriſt, nous lui enſei- „ gnons qu'il doit jeûner & prier, ou prier Dieu avec jeûne, demandant à „ Dieu la remiſſion de ſes péchés paſſés. Nous jeûnons & nous prions avec „ lui: après quoi nous le menons dans un endroit où il y a de l'eau, & „ *nous le regénerons*, de la même manière que nous l'avons été. Car il eſt „ alors lavé dans l'eau, au nom de Dieu le Pere & le Maître de toutes cho- „ ſes, & de notre Sauveur J. Chriſt, & du St. Eſprit. Car J. Chriſt a dit: „ *Si vous n'êtes regénerés, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux* (13)". Expliquant enſuite la regéneration que J. Chriſt exige, il le fait par ces paroles d'Eſaïe: *Lavez-vous, purifiez-vous*. On a eu des idées bien fauſſes ſur l'article du Bâtême, auquel les Peres ont attribué une vertu qu'il n'a certainement pas. Je vais citer un endroit de St. Chryſoſtome, qui me paroît, là-deſſus, plus digne d'un Orateur que d'un Théologien qui raiſonne. Parlant de l'opération de la grace *dans le Bâtême* (14), il dit: „ Les Rois peuvent „ bien faire grace aux criminels, mais ils ne peuvent les délivrer du pé- „ ché (15). Il n'y a que Dieu qui le faſſe; & c'eſt ce qu'il opère dans le „ lavement de la regéneration. Car ſa grace penètre juſqu'à l'ame même, la „ touche, & en tire le péché juſqu'à la racine (16). Ainſi, quand le Prince „ fait grace, l'ame du criminel demeure toûjours ſouillée: mais celle d'une „ perſonne qui a été bâtiſée devient plus pure que les rayons du ſoleil; auſſi „ pure que lorſqu'elle ſortit au commencement des mains de Dieu, & même „ plus pure encore (17). Car elle poſſede le Saint Eſprit, qui la purifie de „ toutes parts (18), & qui met en elle la ſanctification. Enfin, le Bâtême eſt „ comme un creuſet, où le St. Eſprit fond l'ame, comme on fond l'or, en „ ſepare toute l'impureté, & la rend parfaitement pure". Voilà une opinion, qui n'eſt fondée certainement, ni dans l'Ecriture, ni dans la raiſon, ni dans l'expé-

(12) Ἀλλὰ εἰς παλιγγενεσίαν ὁρμήσωμεν, οἱ μετ' ἀσωμάτων σύγκριτοι. De Cherub. p. 127. L'Interprête: *Devolvemur ad redivivas nativitates.* Mais il a omis le reſte.

(13) Ὅταν δὲ πεισθῶσι καὶ πιστεύουσιν ἀληθῆ ταῦτα τὰ ὑφ' ἡμῶν διδασκόμενα, καὶ λεγόμενα, καὶ βιοῦν οὕτως δύνασθαι ὑπίσχνωνται, εὔχεσθαί τε καὶ νηστεύοντες αἰτεῖν παρὰ τοῦ Θεοῦ τῶν προημαρτημένων ἄφεσιν διδάσκονται, ἡμῶν συνπροσευχομένων καὶ συννηστευόντων αὐτοῖς. ἔπειτα ἄγονται ὑφ' ἡμῶν ἔνθα ὕδωρ ἐστὶ, καὶ τρόπον ἀναγεννήσεως, ὃν καὶ ἡμεῖς αὐτοὶ ἀναγεννήθημεν, ἀναγεννῶνται ἐπ' ὀνόματος γὰρ τοῦ Πατρὸς &c. Τὸ ἐν τῷ ὕδατι τότε λουτρὸν ποιοῦνται... καὶ γὰρ ὁ Χριστὸς εἶπεν, ἂν μὴ ἀναγεννηθῆτε &c. Apol. II. p. m. 73.

(14) Ἐν τῷ λουτρῷ παλιγγενεσίας. Hom. XL. in 1 Cor. p. 689.

(15) Τῆς δὲ ἁμαρτίας οὐκ ἐλευθέρωσαν. Ibid.

(16) Πρόῤῥιζον ἀνάσπα τὴν ἁμαρτίαν. Ibid.

(17) Τὴν δὲ (ψυχὴν) τοῦ βαπτισθέντος αὐτῶν τῶν ἡλιακῶν ἀκτινῶν καθαρωτέραν.... οἷα ἐξ ἀρχῆς γεννηθεῖσα ἦν, μᾶλλον δὲ καὶ ἐκείνης ἀμείνω πολλῷ. Ibid.

(18) Πανταχόθεν αὐτὴν πυροῦντος. La Verſion: *Inflammat.* Je doute que ce ſoit bien. Πυροῦν, dans cet endroit, c'eſt *purifier*.

l'expérience. La *regéneration* n'eſt autre choſe que la repentance du pécheur, & le Bâtême eſt le ſigne & la confirmation du pardon que Dieu lui accorde, & en même tems le ſigne & la confirmation de la promeſſe que fait le pécheur de renoncer à ſes vices.

℣. 10. *Avertiſſement*] (Νουθεσίαν) *L'avertiſſement*, dit Clement d'Alexandrie, *conſiſte dans des reproches menagés avec ſoin, & propres à introduire la ſageſſe dans l'eſprit* (19). Le terme Grec (ψόγος) ne veut pas dire des *injures*, mais des *reproches* que l'on fait au pécheur de ſon endurciſſement. Ainſi, quand J. Chriſt dit: *Combien de fois ai-je voulu raſſembler tes enfans, comme la poule raſſemble ſes pouſſins ſous ſes aîles? Et vous ne l'avez point voulu* (20); c'eſt une *admonition* (21).

(19) Νουθέτησις μὲν οὖν ἐστὶ ψόγος κηδημονικὸς, νοῦ ἐμποιητικός. Pædag. Lib. I. cap. 9. p. 120.

(20) Matth. XXIII. vſ. 37.

(21) Ψόγος ἐλεγκτικός.

Fin des Remarques ſur l'Epître à Tite.



SUR



SUR L'EPITRE A PHILEMON.



℣. 11. QUi *autrefois* &c.] St. Paul parle *d'Onesime* (1), esclave de *Philemon*, lequel s'étoit enfui de la maison de son maître, & qui par-là étoit très-coupable; mais qui, converti à la foi par St. Paul, devint un illustre esclave de J. Christ, & qui, selon la signification de son nom, devint *utile* à St. Paul. Comme il y a eu d'illustres esclaves chez les Payens, tels qu'*Esope*, *Epictète* &c.; il y en a eu de même parmi les Chrétiens, qui contribuerent beaucoup à faire connoître le Christianisme aux Grands, & à les rendre, ou fidèles, ou favorables à la foi. Une infinité de Juifs ayant été vendus en esclavage, ils eurent quelquefois le bonheur de faire goûter à leurs maîtres la Religion Judaïque; mais cela fut rare. Les cérémonies légales, & en particulier la *Circoncision*, que St. Paul appelle une *muraille de separation*, mettoient un grand obstacle à la conversion des Gentils. Il n'en étoit pas de même du Christianisme, infiniment plus raisonnable que le Judaïsme. Car, bien que la crucifixion du Sauveur fût un sujet de *scandale*, cependant les vertus du Seigneur, qui brilloient encore dans ses Disciples, faisoient disparoître ce *scandale*: outre que les Payens avoient eu tant de grands Hommes qui s'étoient devoués pour leur patrie, ou qui avoient été les victimes de l'envie de leurs concitoyens. D'ailleurs la bonté, la patience Chrétienne, gagnoit aux esclaves Chrétiens la faveur & l'amitié de leurs maîtres. Les fidèles de la mai-

(1) Il rapporte que *St. Ignace, étant à Smyrne, où Polycarpe étoit Evêque, écrivit à l'Eglise d'Ephese, & fait mention dans cette Lettre d'Onesyme, Evêque d'Ephese.* [Hist. Eccl. Lib. III. cap. 35]

maiſon de *Narciſſe*, que St. Paul *ſalue* (2), n'étoient que des eſclaves, ou des affranchis: *Et les ſaints de la maiſon de l'Empereur* (3) n'étoient pas autre choſe. C'eſt par le moyen de ces perſonnes-là que les Chrétiens obtenoient quelque protection. Remarquons ſur cet article, que ce fut par le moyen des eſclaves, que les Ruſſes prirent dans les irruptions qu'ils faiſoient ſur les terres de l'Empire Grec, qu'ils reçurent la foi Chrétienne dans le X. Siécle. Je ne doute point que ce ne fût par le moyen de ces eſclaves, ou affranchis Chrétiens, que l'Empereur *Sévère* eut connoiſſance de la foi Chrétienne, & la favoriſa. Ce *Procule*, dont parle Tertullien, qui étoit *Procurateur*, c'eſt-à-dire *Tréſorier*, *d'Evode*, & oignit d'huile, ſelon le rite Chrétien, l'Empereur *Sévère*, qui étoit malade, & qui fut guéri; ce *Procule*, dis-je, étoit vraiſemblablement un affranchi d'*Evode*; ces ſortes de charges ſe donnant à des eſclaves, ou à des affranchis. Voici les paroles de Tertullien: „ Sévère, pere d'Antonin (Caracalla) ſe reſſouvint lui-même des Chrétiens. Car il fit venir Procule, Chrétien, qui étoit ſurnommé *Torpacion*, Procurateur d'Evode, qui l'avoit autrefois guéri en l'oignant d'huile, & le garda juſqu'à ſa mort dans ſon palais, où Antonin, qui avoit reçu une éducation Chrétienne, le connut fort bien (4) ". Il y a ici une diverſe leçon (5), ſelon laquelle ce ne ſeroit pas *Antonin Caracalla*, mais *Procule*, qui auroit *reçu une éducation Chrétienne*. Cependant Rigault a obſervé, que la leçon commune eſt confirmée par un paſſage de *Spartien*, lequel porte, qu'*Antonin Caracalla*, à l'âge de ſept ans, ayant vû fouëtter un jeune enfant de ſon âge qui étudioit ou jouoit avec lui, à cauſe de la Religion Judaïque, fut quelque tems ſans vouloir regarder, ni ſon pere, ni le pere de cet autre enfant. Ce fut apparemment par le crédit de ces eſclaves ou affranchis Chrétiens, que St. Paul *échapa à la gueule du Lion* (6), dans ſon premier voyage à Rome.

℣. 14. *Le bien que je voudrois que vous fiſſiez*] (Τὸ ἀγαθὸν σου) C'eſt *votre bienfait: Quand vous ferez du bien, prenez garde à qui vous le faites, & vos bienfaits ne ſeront pas ſans reconnoiſſance* (7). De même: *Le fou dit, Je n'ai point d'ami, & mes bienfaits ſont ſans reconnoiſſance* (8).

℣. 24. *Démas*] Voyez les Remarques ſur 2 Tim. IV. ℣. 10.

(2) Rom. XVI. vſ. 11.

(3) Philip. IV. vſ. 22.

(4) *Ipſe enim Severus, pater Antonini* (Caracallæ) *Chriſtianorum memor fuit. Nam & Proculum, Chriſtianum, qui Torpacion cognominabatur, Evodiæ* (alii, *Evodi*) *Procuratorem, qui eum per oleum aliquando curaverat, requiſivit; & in palatio ſuo habuit uſque ad mortem ejus, quem Antoninus optimè noverat, lacte Chriſtiano educatus*. Ad Scapul. in fine.

(5) *Quem Antoninus optimè noverat Chriſtianis educatum*. Rigault cite un MS. où on lit ainſi.

(6) [2 Timoth. IV. vſ. 17.]

(7) Καὶ ἔστι χάρις τοῖς ἀγαθοῖς σου. Eccl. XII. vſ. 1. 7.

(8) Καὶ οὐκ ἔστι χάρις τοῖς ἀγαθοῖς μου. Ibid. Chap. XX. vſ. 16.

Fin des Remarques ſur l'Epître à Philemon.



SUR L'EPITRE AUX HEBREUX.



PREFACE.

CLement d'Alexandrie attribue cette Epître à St. Paul, qu'il appelle L'APÔTRE, ſelon le ſtile des Anciens, & qu'il nomme enſuite PAUL. Il cite Hebr. VII. ℣. 11. & ajoute, que *la Sageſſe* (c'eſt le Livre des Proverbes) *a proféré des maximes ſemblables à celles de* St. PAUL (1). En général, Clement attribue par-tout cette Lettre à St. Paul, ſans le moindre doute que je ſçache; au moins je ne m'en ſuis point apperçû: ce qui fait juger, que de ſon tems elle paſſoit généralement en Orient pour être de lui. Il n'en étoit pas de même de l'Egliſe Latine. Au moins paroît-il par St. Jerôme, que de ſon tems les Latins ne recevoient pas cette Epître, *qui portoit*, dit-il, *le nom de St. Paul* (2).

Ceux qui la donnent à Clement Romain, ne font pas, je crois, aſſez d'attention au caractère de ces deux Ecrivains. L'Auteur de l'Epître aux Romains eſt, à mon gré, ſans comparaiſon plus beau, plus noble, plus ingenieux & plus judicieux. Dans le Chap. XI. de l'Epître aux Hébreux, qui eſt celui où l'on remarque le plus de conformité avec l'Epître de St. Clement, l'Auteur rapporte les grands exemples de foi & de conſtance des Anciens; mais il

(1) Κατὰ τὸν γενναῖον Ἀπόστολον.... τὰ ὅμοια τῷ Παύλῳ ἡ πανάρετος Σοφία λέγει. Strom. Lib. II. p. 420. Voyez Lib. IV. p. 514.

(2) *Si quis vult recipere eam Epiſtolam, quæ ſub nomine Pauli ad Hebræos ſcripta eſt* &c. In Cap. I. Ep. ad. Tit. Tom. VI. p. 198.

il se donne bien de garde de mettre *Judith*, son Histoire & ses faits, parmi les exemples de ces anciens Héros; comme l'a fait St. Clement, qui exalte l'action de Judith comme un exploit de la plus haute foi (3): en quoi Clement d'Alexandrie l'a imité (4). Eusebe parle de l'Epître que Clement a écrite à l'Eglise de Corinthe, au nom de l'Eglise de Rome, *laquelle*, dit-il, *est reconnue de tout le monde* (5). Il ajoute, „ Clement a inseré dans cette Epître plusieurs sen-„ tences, ou plusieurs pensées de l'Epître aux Hébreux; qu'il s'est servi quelque-„ fois des mêmes termes; ce qui montre évidemment que cette Epître n'est pas „ nouvelle (6): Et ce n'est pas sans raison, dit encore Eusebe, qu'on a mis l'Epî-„ tre aux Hébreux au nombre des écrits de St. Paul, qui l'a écrite en Hébreu; „ & que les uns croyent qu'elle a été traduite par St. Luc, & d'autres par „ Clement. Eusebe penche pour le dernier sentiment; à cause de la confor-„ mité de stile, & des endroits que Clement a empruntés de cette Epître (7).

Je soupçonne extrêmement que l'Epître aux Hébreux a été écrite en partie contre les *Ebionites*, qui enseignoient que J. Christ n'étoit qu'un simple homme; qu'il n'a existé que lorsqu'il est né; qu'il étoit fils de Joseph & de Marie; qu'il a été choisi de Dieu pour être le Christ, & pour être élevé à cette haute dignité, à cause de ses excellentes vertus. Ce sentiment étoit plus probable, & peut-être plus toleré chez les Juifs. „ Vous devriez avoir hon-„ te, dit *Tryphon* à *Justin Martyr*, d'avancer des Fables semblables à celles „ des Gentils. Vous devriez plutôt avouer que Jesus est homme, & qu'il „ est né des hommes (c'est-à-dire d'un homme & d'une femme) & alors, si „ vous le pouvez, montrez par les Ecritures qu'il est le Christ; & qu'il a „ mérité d'être choisi pour cette haute dignité, par la sainteté & par la per-„ fection de ses mœurs. Mais n'ayez pas la hardiesse d'avancer des prodiges in-„ croyables, de peur que l'on ne vous convainque d'être aussi fous que les „ Grecs (8).

J'ai cru que l'Epître aux Hébreux avoit été écrite aux Chrétiens de Judée (9). Je le crois encore: mais il est certain que la langue Grecque, quoiqu'elle ne fût pas inconnue en Judée, en Galilée, en Samarie, n'étoit pourtant pas la langue du païs. Ainsi il pourroit bien être que l'Epître aux Hé-

(3) Voyez le Chap. LI. de l'Ep. de Clem. aux Corinth.

(4) Strom. Lib. IV. p. 521.

(5) Ἀνωμολογουμένη παρὰ πᾶσιν. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 38.

(6) Clement mourut l'année 3. de Trajan. L'Epître aux Hébreux a été citée par St. Irenée; ou du moins il en a fait mention dans un Ouvrage que nous n'avons plus. Ibid. Lib. V. cap. 27.

(7) Ἐν ᾗ τῆς πρὸς Ἑβραίους πολλὰ νοήματα παραθεὶς, ἤδη δὲ καὶ αὐτολεξεὶ ῥητοῖς τισὶν ἐξ αὐτῆς χρησάμενος, σαφέστατα παρίστησιν ὅτι μὴ νέον ὑπάρχει τὸ σύγγραμμα. Ὅθεν εἰκότως ἔδοξεν αὐτὸ τοῖς λοίποις ἐγκαταλεχθῆναι γράμμασι τοῦ Ἀποστόλου. Ἑβραίοις γὰρ διὰ τῆς πατρίου γλώττης ἐγγράφως ὡμιληκότος τοῦ Παύλου. οἱ μὲν τὸν Εὐαγγελιστὴν Λουκᾶν. οἱ δὲ τὸν Κλήμεντα τοῦτον αὐτὸν, ἑρμηνεῦσαι λέγουσι τὴν γραφήν. Ubi sup.

(8) Καὶ ὑμεῖς τὰ αὐτὰ ἐκείνοις λέγοντες, αἰδεῖσθαι ὀφείλετε, καὶ μᾶλλον ἄνθρωπον ἐξ ἀνθρώπων λεγόμενον: λέγειν τὸν Ἰησοῦν τοῦτον. Καὶ ἐὰν ἀποδείκνυτε ἀπὸ τῶν γραφῶν, ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ Χριστὸς διὰ τὸ ἐννόμως καὶ τελέως πολιτεύεσθαι αὐτὸν, κατηξιῶσθαι τοῦ ἐκλεγῆναι εἰς Χριστόν: ἀλλὰ μὴ τερατολογεῖν τολμᾶτε, ὅπως μήτε ὁμοίως τοῖς Ἕλλησι μωραίνειν ἐλεγχῆσθε. Dial. p. 291. Ed. Col. 1686.

(9) [Préf. sur l'Ep. aux Hébr. N°. XV. & XXXVIII.]

Hébreux auroit été écrite par un Helléniſte. J. Chriſt & ſes Apôtres n'avoient prêché dans ces païs-là qu'en Hébreu.

Sur la Verſion des LXX. (10). Juſtin Martyr remarque, que les Juifs (ſans doute c'étoient les Juifs qui parloient la langue Hébraïque, & non les Juifs diſperſés parmi les Grecs) diſoient, que la Verſion des LXX. n'étoit pas juſte en pluſieurs endroits. „ Vos Maîtres oſent dire, que la Verſion de „ vos LXX. Anciens, qui furent auprès de Ptolomée, Roi d'Egypte, n'eſt „ pas juſte en divers endroits (11) ". La raiſon de cela eſt, ſelon Juſtin, „ qu'il y avoit des endroits dans cette Verſion qui étoient expreſſement „ contraires aux fauſſes hypothèſes des Juifs; & que c'eſt dans ces endroits- „ là qu'ils prétendoient qu'elle n'étoit pas juſte (12) ". Peu après, Juſtin ajoute, que „ les Juifs ont effacé divers paſſages de la Verſion des LXX. par „ leſquels il paroiſſoit clairement que le Chriſt devoit être crucifié (13) ". Pour cela, c'eſt une autre queſtion.

Philon raiſonne ſouvent ſur les mots Grécs (14). Par exemple, allégoriſant le mot de *Phyſon*, & le fleuve qui porte ce nom, il dit, qu'il eſt nommé de la ſorte d'un mot Grec, *parce qu'il préſerve l'ame de péché* (15).

Quelles qu'ayent été les idées des Juifs en général (16), on voit dans Philon des choſes qui conviennent ſi clairement & ſi diſtinctement avec ce que les Ecrivains ſacrés nous diſent du FILS DE DIEU, qu'on peut être aſſuré que ces penſées n'étoient point nouvelles, ni étrangeres à la Nation. Philon, parlant du *Rational* que portoit le Souverain Sacrificateur, dit qu'il étoit *le Symbole du* Λόγος, ou de la *Parole*; puis il ajoute: „ Il étoit néceſſaire „ que le Souverain Sacrificateur, rendant le Culte ſacré au PERE de l'Uni- „ vers, ſe ſervît de L'INTERCESSION DE SON FILS, dont les vertus ſont „ infiniment parfaites, afin d'obtenir la remiſſion des péchés, & l'abondance „ de tous les biens (17) ". Ainſi l'idée de FILS DE DIEU, & même de FILS DE DIEU comme SACRIFICATEUR & comme INTERCESSEUR, n'avoit rien de nouveau, ni rien d'étrange (18).

Il faut que la perſécution fût plus grande en Judée que nulle part (19). Euſebe remarque, „ qu'il n'a pû ſçavoir combien chaque Evêque de Jeruſalem „ avoit tenu le ſiége, parce qu'il y en eut juſqu'à quinze en peu de tems, „ (c'eſt-

(10) [Ibid. N°. XVI. & XXXIV.]

(11) Οἵτινες (nempe διδάσκαλοι ὑμῶν) τολμῶσι λέγειν, τὴν ἐξήγησιν, ἣν ἐξηγήσαντο οἱ ἑβδομήκοντα ὑμῶν πρεσβύτεροι παρὰ Πτολεμαίῳ τῷ τῶν Αἰγυπτίων βασιλεῖ γενόμενοι, μὴ εἶναι ἔν τισιν ἀληθῆ. Dial. p. m. 229.

(12) Ἃ γὰρ ἂν διαῤῥήδην ἐν ταῖς γραφαῖς φαίνονται, ἐλέγχοντα αὐτῶν τὴν ἀνόητον καὶ φίλαυτον γνώμην, ταῦτα τολμῶσι λέγειν μὴ οὕτω γέγραφθαι. Ibid.

(13) Ibid. p. 231.

(14) [Préf. N°. XXIV.]

(15) Παρὰ τὸ φείδεσθαι καὶ φυλάττειν τὴν ψυχὴν ἀπὸ τῶν ἀδικημάτων. De Allegor. Lib. I. p. 52.

(16) [Pref. N°. XXVI.]

(17) Ἀναγκαῖον γὰρ ἦν τὸν Ἱερώμενον τῷ τοῦ κόσμου Πατρὶ, παρακλήτῳ χρῆσθαι τελειοτάτῳ τὴν ἀρετὴν Υἱῷ, πρὸς τε ἀμνηστείαν ἁμαρτημάτων, καὶ χορηγίας ἀφθονωτάτων ἀγαθῶν. De Vit. Moſ. Lib. III. p. 673.

(18) [Le même Philon (de Somn. p. 593.) parle du *Logos*, comme d'un *Roi* & d'un *Prophete*. ὁ ἱερὸς Λόγος, τοῖς μὲν ὡς βασιλεὺς.... τοῖς δὲ ὡς.... διδάσκαλος &c.]

(19) [Préf. N°. XXVI.]

„ (c'eſt-à-dire depuis St. Jaques incluſivement) & qu'ils vécurent fort peu ". Euſebe ne dit pas néanmoins qu'ils ſouffrirent tous le martyre. Tous ces Evêques ſont loués, comme ayant eu *une foi très-pure touchant J. Chriſt.* Ils étoient *tous Hébreux de naiſſance, & l'Egliſe de Jeruſalem étoit auſſi toute compoſée de fidèles Hébreux* (20). Cela dura juſqu'à la ſeconde ruine de Jeruſalem, arrivée ſous l'empire d'Adrien (21). „ Ce fut depuis ce tems-là, qu'Adrien „ ayant défendu aux Juifs d'approcher de Jeruſalem, il fit rebâtir ſous le „ nom d'*Ælia*, l'egliſe de cette Ville, & ſes Evêques furent tous des Gen- „ tils (22).

Hébreux (23). C'eſt ainſi qu'on nommoit les Juifs de la Paleſtine, pour les diſtinguer des Juifs diſperſés parmi les Grecs; comme l'a remarqué *Druſius* (24). „ Ces Juifs diſperſés ne ſçavoient gueres l'*Hébreu*: On voit par les Livres de Philon, qui d'ailleurs étoit ſi ſçavant, qu'il ignoroit cette langue. Ceux d'Alexandrie & d'Egypte ne liſoient que la Verſion Grecque, dans leurs Synagogues; comme l'a dit *Scaliger* (25).



CHAPITRE I.

℣. 1. A *pluſieurs repriſes & en pluſieurs manières*] (Πολυμερῶς καὶ πολυτρόπως) Ces deux mots ſe trouvent employés pour exprimer la varieté des tons & des parties de la Muſique (1). Dans les *Extraits de Théodote*, qui ſont à la fin de Clement d'Alexandrie, il eſt parlé de l'ame des bêtes, & de l'ame de l'homme, commune à lui & aux bêtes. On y dit que cette ame n'eſt pas ſimple, mais *compoſée de diverſes parties de matière, & de matière différente* (2).

℣. 2. *Par lequel il a créé le monde*] Philon dit, que *la cauſe efficiente du monde*

(20) Τῶν γε μὴν ἐν Ἱεροσολύμοις Ἐπισκόπων τοὺς χρόνους γραφῇ σωζομένους οὐδαμῶς εὗρον. κομιδῇ γὰρ οὖν βραχυβίους αὐτοὺς λόγος κατέχει γενέσθαι. Τοσοῦτον δὲ ἐξ ἐγγράφων παρείληφα, ὡς μέχρι τῆς κατ' Ἀδριανὸν Ἰουδαίων πολιορκίας πέντε καὶ δέκα τὸν ἀριθμὸν αὐτόθι γεγόνασι Ἐπισκόπων διαδοχαί. οὓς πάντας Ἑβραίους φάσιν ὄντας ἀνέκαθεν............ συνεστάναι γὰρ αὐτοῖς τότε τὴν πᾶσαν Ἐκκλησίαν, ἐξ Ἑβραίων πιστῶν. Hiſt. Eccl. Lib. IV. cap. 5.

(21) Valois (Annot. in Euſeb. L. IV. c. 7.) montre: 1. Que Jeruſalem avoit été entierement détruite par *Tite*. 2. Qu'elle ne fut point priſe & ruinée une ſeconde fois par *Adrien*, puiſqu'elle ne ſubſiſtoit plus. 3. Qu'*Adrien*, dès l'an II. de ſon empire, fit bâtir, dans le lieu où avoit été Jeruſalem, la Ville qu'il nomma *Elia*, de ſon nom, & le Temple de *Jupiter Capitolin*, à l'endroit où avoit été celui de Dieu. 4. Que ce fut-là ce qui occaſionna la revolte des Juifs, & enſuite leur ruine. 5. Que ce ne fut que depuis *Conſtantin* qu'on rendit à cette Ville le nom de *Jeruſalem*, qui eſt nommée *Elia* dans les Canons du Concile de *Nicée*: mais dans le fond, c'eſt *abuſivè* qu'elle a été nommée *Jeruſalem*.

(22) Καὶ δὴ τῆς αὐτόθι ἐκκλησίας ἐξ ἐθνῶν συγκροτηθείσης πρῶτος μετὰ τοὺς ἐκ περιτομῆς Ἐπισκόπους, τὴν τῶν ἐκεῖσε λειτουργίαν ἐγχειρίζεται Μάρκος. Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. IV. cap. 6.

(23) [Préf. N°. XXXVIII.]

(24) In Act. Chap. VI. vſ. 1.

(25) De Emend. Temp. Lib. II. p. 149.

(1) Voyez Lambert Bos Obſerv. Crit. Cap. 25.

(2) Τῆς πολυμεροῦς καὶ ποικίλης ὕλης. Edit. Oxon. Tom. II. p. 981.

de c'eſt Dieu; la matière dont il eſt compoſé, c'eſt les quatre Elemens; & l'inſtrument par lequel Dieu l'a formé, c'eſt le VERBE DIVIN; *& le motif qui a déterminé Dieu à créer le monde, c'eſt ſa bonté* (3).

℣. 3. *La ſplendeur de ſa gloire*] (Ἀπαύγασμα τῆς δόξης) „ Tous les hommes, „ dit Philon, par rapport à l'eſprit, ſont pour ainſi dire parens du Verbe di- „ vin, étant une image de cette nature bienheureuſe, ou un écoulement, une „ *particule*, ou un *rayon* (4) ". Clement Romain, dans ſon Epître aux Corinthiens, rapporte ces paroles de l'Auteur de l'Epître aux Hébreux: Il dit, que „ J. Chriſt eſt la ſplendeur & le rayon de la Majeſté divine, & il eſt autant „ élevé au-deſſus des Anges, qu'il a obtenu un nom plus excellent que le „ leur (5) ". Sur quoi Clement cite ces paroles: *Il fait des vents ſes Anges*; & dans la ſuite: „ Le Seigneur parle ainſi de ſon Fils: *Tu ès mon Fils, je t'ai* „ *aujourd'hui engendré* &c. ". Cet endroit, à la vérité, reſſemble fort au commencement de l'Epître aux Hébreux: mais il y a néanmoins des différences, Clement donne à Dieu le nom de *Seigneur* (6), que l'Auteur de l'Epître aux Hébreux ne lui donne jamais; il ſe ſert ici d'un mot Grec (7), pour dire *méchant*, dont le même Auteur ne ſe ſert point; en expliquant ces mots: *Sieds-toi à ma droite, juſqu'à ce que j'aye mis tes ennemis* &c. il explique ces *ennemis* des *méchans* (8), *qui oppoſent leur volonté propre à la volonté de Dieu.* Or je ne crois pas que l'Auteur de l'Epître aux Hébreux l'explique ainſi. Pour revenir au mot *ſplendeur* (ἀπαύγασμα), Grégoire de Nazianze dit, que *Dieu eſt la plus éclatante de toutes les lumieres, dont la lumiere que nous voyons n'eſt qu'un écoulement & un foible rayon* (9). Ailleurs il définit Dieu *une lumiere inacceſſible, & qui n'a point de ſucceſſion* (10). Il oppoſe cette *lumiere*, qui eſt Dieu, à la *lumiere* du ſoleil, à laquelle les ténèbres ſuccedent. Puis parlant des *Anges*, il les appelle *les ſecondes lumieres, rayons de la première, & qui ſont ſes eſprits adminiſtrateurs* (11). Voilà les Anges qui ſont autant de *rayons* de la nature divine, ou de la *lumiere* divine. J'ajouterai ici un paſſage d'Origène, que l'on ne trouvera pas fort orthodoxe. Sur ces paroles de St. Jean, *Celui qui m'a envoyé eſt plus grand que moi*, il dit: „ Jeſus-Chriſt eſt l'image de la bonté du Pere; la „ ſplendeur, non de Dieu lui-même, mais de ſa gloire & de ſon éternelle lu- „ miere; un rayon, non du Pere, mais de ſa puiſſance; un écoulement pur & „ ſans mélange de ſa grandeur, & le miroir fidèle de ſes actions (12).

Ibid.

(3) Ἄιτιον μὲν αὐτοῦ τὸν Θεὸν, ὑφ' οὗ γέγονεν (κόσμος), ὕλην δὲ, τὰ τέσσαρα στοιχεῖα.... ὄργανον δὲ Λόγον Θεοῦ, δι' οὗ κατεσκευάσθη. τῆς δὲ κατασκευῆς αἰτίαν τὴν ἀγαθότητα. De Cherub. fin. p. 129.

(4) Πᾶς ἄνθρωπος, κατὰ μὲν τὴν διανοίαν. ᾠκείωται θείῳ Λόγῳ, τῆς μακαρίας φύσεως ἐκμαγεῖον, ἢ ἀπόσπασμα, ἢ ἀπαύγασμα γεγενώς. De Mund. Opific. p. 33.

(5) Ὅς ὢν ἀπαύγασμα τῆς μεγαλωσύνης αὐτοῦ, τοσούτῳ μείζων ἐστὶν ἀγγέλων, ὅσῳ διαφορώτερον ὄνομα κεκληρονόμηκεν &c. Cap. 36.

(6) Δεσπότης.

(7) Φαύλος.

(8) Φαῦλοι.

(9) Οὗ (φῶτος) βραχεῖα τις ἀπορῤοὴ καὶ ἀπαύγασμα. Orat. XXVI. p. 455.

(10) Φῶς ἀπερίσιτον καὶ ἀδιάδοχον. Orat. XLIII. p. 698.

(11) Φῶτα δεύτερα, τοῦ πρώτου φῶτος ἀπαυγάσματα, αἱ περὶ αὐτὸν δυνάμεις, καὶ τὰ λειτουργικὰ πνεύματα. Ibid.

(12) Εἰκὼν γάρ ἐστὶ τῆς ἀγαθότητος αὐτοῦ, καὶ ἀπαύγασμα, οὐ τοῦ Θεοῦ, ἀλλὰ τῆς δόξης αὐτοῦ, καὶ τοῦ αἰδίου φωτὸς αὐτοῦ, καὶ ἀτμὶς, οὐ τοῦ Πατρὸς, ἀλλὰ

τῆς

Ibid. *L'image*] (Χαρακτὴρ) Philon, parlant de la création de l'homme à l'image de Dieu, dit, qu'*il ne faut pas placer cette image dans la* FIGURE *du corps* (13); & ailleurs: *L'ame reçoit l'impression, la* FIGURE *imprimée de la vertu* (14), dont l'original eſt en Dieu, ou dans le *Logos.* Clement d'Alexandrie, ſur ces mots du Pſeaume XXIV. ℣. 6. *Tels ſeront ceux qui cherchent la face du Dieu de Jacob*, dit, que „ David a décrit le Gnoſtique: car il nous fait voir „ comme en paſſant, que le Sauveur eſt Dieu, en l'appellant la Face du Dieu „ de Jacob, qui nous fait connoître l'Evangile, & nous inſtruit de ce qui re- „ garde l'Eſprit. C'eſt pourquoi l'Apôtre a appellé le Fils, le *Caractère de la* „ *gloire* du Pere, qui nous a appris la vérité touchant Dieu, & nous l'a mar- „ qué par le caractère propre & ſingulier; ſçavoir que le Dieu & Pere eſt „ unique, & qu'il eſt ſeul tout-puiſſant (15) ". Ailleurs, il dit encore, que *la Face de Dieu eſt le Verbe, qui nous a facilité la connoiſſance de Dieu* (16).

Ibid. *Subſtance*] (Ὑποστάσεως) Les Orientaux vouloient que l'on confeſſât *trois hypoſtaſes:* ce que St. Jerôme ne vouloit pas faire; parce que, ſelon lui, c'étoit confeſſer *trois natures*, & par conſequent *trois Dieux* (17). Le Concile de *Nicée* avoit pris *hypoſtaſe* dans ce ſens-là; & anathématiſoit ceux qui diſoient que le Fils étoit *d'une autre hypoſtaſe, ou eſſence* (18), que le Pere. La Confeſſion de *Marcel d'Ancyre*, approuvée par *Jules*, Evêque de Rome, déteſte quiconque dit que le Pere a *une autre ou différente hypoſtaſe* (19) que celle du Fils: Et le Concile de *Sardique* dit, que *le Pere, le Fils & le Saint Eſprit n'ont qu'une ſeule hypoſtaſe* (20).

Ibid. *Par ſa Parole puiſſante*] (Ῥήματι τῆς δυνάμεως αὐτοῦ) Clement d'Alexandrie, après avoir rapporté ces paroles de la Prédication de St. Pierre, *Dieu a tout fait par ſa puiſſante Parole*; ajoute: *C'eſt-à-dire, ſelon l'interprétation Gnoſtique, par ſon Fils* (21).

℣. 5. *Tu ès mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui*] Clement d'Alexandrie explique ces paroles de la regéneration de Notre-Seigneur dans le Bâtême, ou de ſa ſeconde naiſſance. Après avoir rapporté ce mots, *Tu ès mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui*; il ajoute: „ Interrogeons à préſent les ſçavans, & demandons- „ leur

τῆς δυνάμεως αὐτοῦ, καὶ ἀπόῤῥοια εἰλικρινὴς τῆς παντοκρατορικῆς δόξης αὐτοῦ, καὶ ἔσοπτρον ἀκηλίδωτον τῆς ἐνεργείας αὐτοῦ &c. In Johann. p. 218.

(13) Τὴν δ'ἐμφέρειαν μηδεὶς εἰκαζέτω σώματος χαρακτῆρι. De Mund. Opific. p. 15. Interpres: *Figura corporis.*

(14) Δέξηται τὸν τῆς τελείας ἀρετῆς χαρακτῆρα. De Allegor. Lib. I. p. 51.

(15) Συντόμως οἶμαι τὸν γνωστικὸν ἐμήνυσεν ὁ προφήτης. κατὰ παραδρομὴν, ὡς ἔοικεν, ἡμῖν Θεὸν εἶναι τὸν σωτῆρα ἀπέδειξεν ὁ Δαβὶδ, πρόσωπον αὐτὸν εἰπὼν τοῦ Θεοῦ Ἰακὼβ, τὸν εὐαγγελισάμενον καὶ διδάξαντα περὶ τοῦ πνεύματος. διὸ καὶ ὁ Ἀπόστολος χαρακτῆρα τῆς δόξης τοῦ Πατρὸς τὸν Υἱὸν προσεῖπεν, τὸν τὴν ἀλήθειαν περὶ τοῦ Θεοῦ διδάξαντα, καὶ χαρακτηρίσαντα. ὅτι Θεὸς καὶ Πατὴρ εἷς, καὶ μόνος ὁ παντοκράτωρ. Strom. Lib. VII. p. 733.

(16) Πρόσωπον δὲ τοῦ Θεοῦ ὁ Λόγος, ᾧ φωτίζεται ὁ Θεὸς καὶ γνωρίζεται. Protrept. Lib. I. 7. p. 110. Voyez Strom. Lib. V. p. 562.

(17) Hieron. Ep. LVII. p. 417.

(18) Ἐξ ἑτέρας ὑποστάσεως, ἢ οὐσίας.

(19) Ἄλλην καὶ διεστῶσαν ὑπόστασιν. Epiph. Hæreſ. LXXII.

(20) Μίαν ὑπόστασιν. Voyez Theodor. Lib. II. 8. 22. Sozom. VI. 22. Athanaſ. Ep. ad African. p. 719. Liberius & Damaſcene de même. Voyez *Blondel* de la *Primauté.* p. 212.

(21) Ὃς τὰ πάντα ἐποίησεν Λόγῳ δυνάμεως αὐτοῦ, τῆς γνωστικῆς γραφῆς, τουτέστι, τοῦ Υἱοῦ. Strom. Lib. VI. p. 635.

„ leur si J. Christ, ayant été *regéneré aujourd'hui*, n'est pas parfait; ou, ce „ qui seroit très-absurde, s'il lui manque encore quelque chose (22)". Clement d'Alexandrie ne nioït pas que le Verbe fût Fils de Dieu; au contraire: mais il expliquoit cette naissance qui est arrivée dans le tems, & qui est exprimée par *aujourd'hui*, il l'expliquoit, dis-je, de la regéneration du Seigneur, ou d'une seconde naissance du Seigneur. Ce n'est pas qu'il crût que le Seigneur eût besoin de regéneration.

℣. 9. *Votre Dieu vous a oint d'une huile de réjouissance*] Simon paraphrase furieusement cet endroit, & laisse l'idée de *joye*, pour mettre *plus excellente*. Port Royal a paraphrasé comme lui, mais a conservé *joye*.

Ibid. *Vos compagnons*] Tous ceux qui portent le glorieux nom d'*Oints*; les Rois, les Seigneurs, les Souverains Pontifes.

℣. 10. *C'est vous, Seigneur*] Philon fait parler *Sara*, & lui fait dire, *Mon Seigneur*, *Verbe divin* (23), supposant que c'est le *Verbe divin* qui lui a parlé.

℣. 11. *Ils vieilliront tous comme un habit*] C'est une expression des Hébreux, pour dire que toutes choses passent & se détruisent: *Toute chair s'envieillit comme un habit* (24).

℣. 14. *Ne sont-ils pas tous des Esprits destinés à servir*] (Λειτουργικὰ πνεύματα) La Théologie des Anciens est descendue dans un grand détail sur les diverses fonctions des Anges. Tout cela venoit vraisemblablement de la Théologie des Orientaux, que les Docteurs Chrétiens adoptoient, & de celle des Grecs. Au reste, l'on trouve aussi dans Philon, les *Anges administrateurs* (25); & il dit, que *le Créateur se sert de leur ministère pour gouverner les mortels* (26). Plus je lis Philon, plus je soupçonne qu'*Apollos* pourroit avoir écrit cette Epître. Car certainement on y trouve quantité de pensées & d'idées prises de Philon, dont apparemment Apollos avoit été Disciple, étant Juif d'Alexandrie.

Ibid. *Esprits administrateurs*] (Λειτουργικὰ πνεύματα) Plutarque appelle les Démons, les *ministres des Dieux* (27).

(22) Πυθώμεθα ἓν τῶν σοφῶν. σήμερον ἀναγεννηθεὶς ὁ Χριστὸς ἤδη τελέιος ἐστὶν, ἢ ὅπερ ἀτοπώτατον, ἐλλιπής. Pædag. Lib. I. cap. 6. p. 92.

(23) Ὁ δὲ κύριος μου, θεῖος Λόγος. Allegor Lib. II. p. 101.

(24) Πᾶσα σάρξ ὡς ἱμάτιον παλαιοῦται. Ecclésiastiq. XIV. vs. 18.

(25) Ἄγγελοι λειτουργοὶ. De Charit. p. 700.

(26) Ταύταις ἀφιερωθείσαις καὶ τῆς τοῦ Πατρὸς θεραπείας περιεχομέναις, ὑπηρέτεσι καὶ διακόνοις ὁ δημιουργὸς εἴωθε χρῆσθαι πρὸς τὴν τῶν θνητῶν ἐπιστάσιν. De Gigant. p. 285.

(27) Λειτουργοὺς Θεῶν. Lib. Περὶ τῶν ἐκλελοιπότων χρηστηρίων. Tom. I. p. 741. Ed. Stephan. in 8. La Cr.

CHA-

CHAPITRE II.

ỳ. 1. DE *peur que nous le laissions écouler inutilement*] (Μή ποτε παραρρυῶμεν) Cette Version de Mr. Le Clerc est bien paraphrasée (1). Je vois qu'Hésychius a expliqué ce mot dans le sens de ma Version (2). Philon, parlant des *Pederastes*, dit qu'*ils sont efféminés de corps & d'ame* (3); & ailleurs il parle de ceux qui ont *le corps énervé* (4) par les voluptés. *Il ne faut donner aux femmes*, dit Clement d'Alexandrie, *que des ornemens honnêtes, & les retenir dans les bornes de la pudeur; de peur que la molesse ne leur fasse abandonner la vérité* (5). Dans les Proverbes: *Mon fils, que ces choses ne s'écartent point de devant tes yeux: garde la droite connoissance & la prudence* (6).

ỳ. 2. *La parole ...... est demeurée ferme*] (Λόγος ἐγένετο βέβαιος) C'est-à-dire qu'*elle a eu son effet*, qu'*elle a été fidèlement exécutée*. L'Auteur de l'Ecclésiastique s'est servi de cette expression, pour dire *tenir parole* (7); & Philon dit: *Le Sacrifice fait son effet* (8).

ỳ. 10. *Voulant conduire*] (Ἀρχηγὸν) Ce mot signifie *Auteur*. Isocrate, parlant des Lacedémoniens; *Tout le monde*, dit-il, *peut les accuser avec raison, comme étant les Auteurs de ces actions, & comme en ayant enseigné l'usage* (9). Voyez d'autres passages où ce mot se trouve (10). Clement d'Alexandrie dit, que Dieu *est l'Auteur de tous les biens, & qu'il n'est pas la cause des maux* (11). Dans Eusebe, *Cérinthe* est appellé *Auteur, Chef de l'Hérésie* qui a porté son nom (12).

Ibid. *Consacrât par les souffrances*] (Παθημάτων τελειῶσαι) Il paroît que cette derniere expression a été prise des Payens, qui s'en sont servis pour marquer leurs *Mystères* (13); l'*Initiation*, ou les *rites* de l'*Initiation* (14); *consacrer, initier aux Mystères* (15). Les LXX. l'ont employée pour *consacrer* & *purifier*. *Tu consacreras ainsi Aaron & ses fils* (16). J. Christ peut bien être dit *consacré par ses souffrances*, parce que ce fut par sa mort & par son sang qu'il fut *consacré*, pour avoir entrée dans le *Sanctuaire* du Ciel, & y aller *faire le service*. Mais

(1) Voyez Observ. Crit. Lambert. Bos. c. 42.

(2) Il a expliqué Μὴ παραρρυῇς, par μὴ ἐκπέσῃς.

(3) Τάς τε ψυχὰς καὶ τὰ σώματα διαρρέουσι. De Leg. special. p. 782.

(4) Σῶμα διαρρέουσι, id est κατὰ σῶμα. De Vit. Mos.

(5) Διὸ καὶ συστέλλειν χρὴ τὰς γυναικὰς κοσμίως, καὶ περισφίγγειν αἰδοῖ σώφρονι, μὴ παραρρυῶσι τῆς ἀληθείας. Pædag. Lib. III. cap. 11. p. 246.

(6) Υἱὲ, μὴ παραρρυῇς, τήρησον δὲ ἐμὴν βουλὴν καὶ ἔννοιαν. Chap. III. vs. 21.

(7) Στερεωτον λόγον.

(8) Μένει βέβαιος ἡ θυσία. De Vit. Mos. Lib. III p. 669.

(9) Ὥστε δικαίως ἐκείνοις μὲν ἅπαντες ἐγκαλέσαιμεν, ὡς ἀρχηγοῖς γεγενημένοις, καὶ διδασκάλοις τῶν τοιούτων ἔργων. Panathen. p. m. 602. Interpres benè: *Ut talium operum autores & doctores.*

(10) Act. III. vs. 15. V. vs. 31. & Hebr. XII. vs. 2.

(11) Ἁπάντων ἀρχηγὸν ἀγαθῶν, κακῶν δὲ ἀναίτιον. Strom. Lib. VI. p. 711.

(12) Ἀρχηγὸν αἱρέσεως. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 27.

(13) Τελή.

(14) Τελέτη.

(15) Τελειοῦν.

(16) Τελειώσεις. Exod. XXIX. vs. 9.

Mais Philon ſe moque quand il dit, que Moïſe a appellé la *Conſécration* d'Aaron πλειώσις, parce qu'il alloit faire les cérémonies de l'*Initiation* d'Aaron & de ſes fils (17). Clement d'Alexandrie, après avoir rapporté ces paroles de St. Matthieu, *Ceux qui ſeront purs de cœur, verront Dieu*; ajoute que cela arrivera, *quand ils ſeront parvenus à la derniere perfection* (18). C'eſt celle de la vie à venir. J'ai vû ailleurs dans cet Auteur *initiation* & *héritage* (19) joints enſemble, comme des termes en quelque ſorte ſynonimes.

℣. 14. *Il détruiſit*] (Καταργήσῃ) Voyez les Remarques ſur 1 Cor. II. ℣. 6.

℣. 15. *Et qu'il délivrât ceux qui, par la crainte de la mort, étoient toute leur vie ſoûmis à la ſervitude*] Je ſoupçonne qu'il parle des Juifs, de la *ſervitude* de la Loi, & des menaces de mort & de malédiction &c. C'étoit-là *l'eſprit de ſervitude*, qui les laiſſoit encore dans la *crainte*. J. Chriſt ayant manifeſté *la vie & l'immortalité*, il a délivré les hommes de la *crainte de la mort*, & de la *ſervitude* où cette *crainte* les retenoit. Cette penſée eſt même certaine. St. Paul, ou l'Auteur de cette Epître, conſidere la *crainte de la mort* comme une rude *ſervitude*, & comme un *joug inſupportable*, qui a été briſé par J. Chriſt, quand il a fait aux hommes les promeſſes de la vie éternelle, & les a confirmées. *Héraclius*, au rapport de Clement d'Alexandrie, diſoit, que *celui qui ne craint point la mort, ne ſçauroit être eſclave* (20).

℣. 16. *Il n'a pas pris les Anges*] (Οὐ γὰρ δήπου Ἀγγέλων ἐπιλαμβάνεται) Voyez les Remarques ſur Philip. III. ℣. 12. Mr. *Simon* critique fort juſtement *Béze*, de s'être emporté violemment contre *Chateillon*, pour avoir traduit ce mot (ἐπιλαμβάνεται) par (*opitulatur*) *il a aſſiſté, ſecouru, pris ſous ſa protection* (21). *Béze* étoit habile; mais il n'étoit pas infaillible: & *Chateillon* avoit raiſon. On lit dans l'Eccléſiaſtique: *La ſageſſe éleve ſes enfans, & elle protège ceux qui la cherchent* (22). Notre Verſion commune n'a pas mal exprimé ces mots par ceux-ci: *Elle reçoit entre ſes bras ceux qui la cherchent.*

℣. 17. *Il a dû être ſemblable en toutes choſes à ſes freres*] Philon dit, que „ le „ Souverain Sacrificateur eſt le parent commun de toute la Nation, à qui il „ adminiſtre la juſtice, dont il vuide les différens, & en faveur de qui il offre „ à Dieu des prieres & des ſacrifices, faiſant pour elle, en commun, des vœux „ pour ſa proſperité, comme pour celle de ſes freres, de ſes enfans ou de „ ſes autres parens (23) ". Clement d'Alexandrie, après avoir cité ces paroles du Pſ. CIII. *Souviens-toi de nous: car nous ne ſommes que de la poudre*; ajoute:

(17) Ὃν ἐτύμως τελειώσεως ἐκάλεσεν, ἐπειδὴ τὰς ἁρμοττούσας θεραπευταῖς καὶ λειτουργοῖς Θεοῦ τελετὰς ἔμελλον ἱεροφαντεῖσθαι. De Vit. Moſ. Lib. III. p. 675.

(18) Ἐπὰν εἰς τὴν ἐσχάτην ἀφίκωνται τελείωσιν. Strom. Lib. V. p. 548.

(19) Τελείωσις & κληρονομία.

(20) Τίς δὲ ἐστὶ δοῦλος, τοῦ θανεῖν ἄφροντις ὤν. Ibid. Lib. IV. p. 494.

(21) Hiſt. Crit. du Nouv. Teſt. Tom. III. p. 752.

(22) Ἐπιλαμβάνεται. Chap. IV. vſ. 11.

(23) Οὕτω τοῦ σύμπαντος ἔθνους συγγενὴς καὶ ἀγχιστεὺς κοινὸς ὁ ἀρχιερεύς ἐστι, πρυτανεύων μὲν τὰ δίκαια τοῖς ἀμφισβητοῦσι κατὰ τοὺς νόμους, εὐχὰς τε καὶ θυσίας τελῶν καθ' ἑκάστην ἡμέραν, καὶ τ' ἀγάθ' αἰτούμενος ὡς ὑπὲρ ἀδελφῶν, καὶ γονέων, καὶ τέκνων. De Legib. ſpecial. p. 797.

te: *C'est-à-dire, Aye pitié de nous, toi qui as été sujet aux mêmes infirmités de la chair* (24).

℣. 18. *Un Souverain Sacrificateur miséricordieux & fidèle* &c.] Clement Romain appelle J. Christ: *Notre Souverain Sacrificateur, le défenseur & le soutien de notre foiblesse* (25).



CHAPITRE III.

℣. 2. F*Idèle à celui qui l'a établi*] (Τῷ ποιήσαντι αὐτὸν) De même l'Auteur de l'Ecclésiastique dit de David, qu'*il aima celui qui l'avoit fait* (1), sçavoir *Roi*. L'expression de l'Auteur de l'Epître aux Hébreux est prise de ces mots du Deuteronome: *Qui a fait Moïse & Aaron* (2); c'est-à-dire *qui les a établis*.

℣. 6. *L'espérance dont nous nous glorifions*] (Καύχημα τῆς ἐλπίδος) C'est *la joye que nous donne l'espérance*. Καύχημα signifie *joye*. *Que les Justes soient vos convives, & que votre joye se passe dans la crainte du Seigneur* (3). St. Paul dit: *Soyez joyeux en espérance* (4). Voyez néanmoins les Remarques sur 2 Cor. I. ℣. 12.

℣. 12. *Un cœur mauvais & incrédule*] (Καρδία πονηρὰ ἀπιστίας) Justin Martyr employe ce verbe (πονηρεύομαι) pour signifier *combattre malicieusement* (5) la vérité, lui resister, employer pour cela des chicanes. *Je vous prie*, dit-il dans un endroit, *de bien considerer & de comprendre ce que je vous dis, & de ne pas vous appliquer entierement à chicaner malicieusement, & à contredire* (6). Il se peut faire aussi, que l'Apôtre marque ici une des grandes sources de l'Incrédulité, c'est *un mauvais cœur*.

℣. 13. *S'endurcisse*] (Σκληρυνθῇ) C'est *s'opiniâtrer*, *s'obstiner* dans la désobéïssance ou dans l'incrédulité. Eusebe, après avoir rapporté un passage de *Philon*, ajoute: *Si quelqu'un après cela veut encore s'opiniâtrer à revoquer en doute ce qui vient d'être dit* &c. (7).

(24) Μεμνήσθητι ἡμῶν, ὅτι χρῆς ἔσμεν, τουτέστι, συμπαθῆσον ἡμῖν, ὅτι τὴν ἀσθένειαν τῆς σαρκὸς αὐτοπαθῶς ἐπείρασας. Pædag. Lib. I. cap. 8. p. 113.

(25) Ἀρχιερέα τῶν προσφορῶν ἡμῶν, τὸν προστάτην καὶ βοηθὸν τῆς ἀσθενείας ἡμῶν. Epist. ad Corinth. cap. 36. Vid. Clem. Alex. Strom. Lib. IV. p. 525. Τὸν Θεὸν καὶ τῷ ὄντι παραστάτην καὶ σωτῆρα. NB. Παραστάτης & προστάτης, idem.

(1) Τὸν ποιήσαντα αὐτὸν. Chap. XLVII. vs. 8.

(2) Chap. XXXII. vs. 7.

(3) Καὶ ἐν φόβῳ κυρίου ἔσω καύχημα σου. Eccl. IX. vs. 22.

(4) Rom. XII. vs. 12.

(5) Διὸ κἂν ὑμεῖς πονηρεύησθε. *Quamvis malignè agatis*. Dial. p. 224.

(6) Μὴ πονηρεύησθαι καὶ ἀντιλέγειν. Ibid. & Apol. II. p. 73. Πονηρεύειν τι ἐν τῇ ἐξηγήσει. *Malignè & dissimulanter agere in expositione*, comme traduit l'Interprête.

(7) Εἰ δὲ ἐπὶ τούτοις ἀντιλέγων τις σκληρύνοιτο, Hist. Eccl. Lib. II. cap. 17. p. 56.



CHAPITRE IV.

℣. 2. N'*Ayant pas été reçue*] (Μὴ συγκεκραμένος) Clement Romain, parlant d'une Armée où les Chefs & les soldats combattent ensemble, se sert de ce mot pour marquer leur *union* (1). De même Denys de Corinthe, dans l'Epître qu'il écrit aux Romains, dit: *Vous avez uni étroitement les Eglises de Rome & de Corinthe* (2). Philon employe aussi ce mot: *Ceux qui veulent conserver la santé du corps, ont une grande attention & un grand soin de toutes les parties & de toutes les facultés qui y concourent par un juste tempérament* (3). C'est donc le mêlange & la température de diverses qualités, ou de diverses puissances ou organes du corps. Il se forme une heureuse température de la foi & de la parole: ce sont deux puissances qui doivent *s'unir*, & qui, par leur *union*, forment un tempérament parfait. Le sens est: *Parce qu'il ne se fait pas en eux* comme *un composé de la parole & de la foi.* Philon dit ailleurs, parlant de l'homme, qu'*il est composé de l'assemblage & du tempérament des quatre Elémens* (4). Dans un autre endroit, Philon examine la différence qu'il y a entre *mêlange* & *température* (5). Le *mêlange* laisse la confusion; mais la *température* fait un *mêlange* utile. C'est quand les parties des corps qu'on mêle se penètrent, & en composent un différent. Le vin & l'eau se mêlent; mais ils se tempèrent; des drogues différentes composent un remede. Lorsque les vertus concourent ensemble, en se tempérant mutuellement, elles produisent un excellent effet. Clement d'Alexandrie s'est servi de la même expression. Ce qu'il dit est très-obscur: mais en général il veut dire, que „ le désir de „ connoître la vérité, mêlé avec l'étude & la recherche, procure les progrès „ de la Foi (6).

℣. 3. *Dans le lieu de son repos*] Mr. le Clerc traduit ainsi, avec plusieurs autres: mais ils ne prennent pas garde qu'ils anéantissent par-là le raisonnement de l'Auteur, & sa citation sur le *repos* de Dieu après la création du monde.

℣. 4. *Dieu se reposa au septième jour*] Depuis que les Juifs philosopherent, il y en eut qui abandonnerent le sens historique de Moïse, & crurent que Dieu créa le monde en un instant. Au fond ils n'ont pas raison. Il est vrai que toute

(1) Συγκράσις. Epist. ad Corinth. cap. 36.

(2) Συνεκεκράσατε. Apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. II. cap. 25.

(3) Οὕτω καὶ τοῖς ἵλεων τὸ σῶμα ἔχειν προαιρουμένοις, θεραπευτέον ὑγείαν, καὶ τὰς συγγενεῖς αὐτῇ δυνάμεις, ἃς δῆτα θεραπεύουσι μετ' ἀνηνύτων καὶ ἀπαύστων πόνων, εἰς φροντὶς εἰσέρχεσθαι τῶν ἐν αὐτοῖς δυνάμεων ἐξ ὧν συνεκράθησαν. De Sacrif. Abel. & Cain. p. 135. & de Abraham. p. 358. Ἐκ τῶν αὐτῆς δυνάμεων ἀνακράσας ψυχὴν. *Animam temperatam suis potentiis.*

(4) Συγκέκρηται ἐκ τῶν αὐτῶν ..... στοιχείων. De Mund. Opif. p. 33.

(5) Μίξις & κρᾶσις.

(6) Πόθος δὲ κατὰ προκοπὴν πίστεως, ἅμα ζητήσει κραθεὶς συνίσταται. Strom. Lib. VII. p. 734. & Eclog. ex Script. Proph. §. 36. Καὶ τῷ πόθῳ τὴν πίστιν ἐγκαταμίξαντα: *Et desiderium* (sciendi) *fidei admixtum.*

toute création, proprement ainſi dite, étant un paſſage du néant à l'être, comme il n'y a point de milieu entre l'un & l'autre, il faut qu'une telle création ſe faſſe dans un inſtant. Ainſi la matière de l'univers ne peut être créée que dans un inſtant; mais il n'eſt pas néceſſaire de multiplier les miracles; & il eſt, au contraire, plus raiſonnable de dire, que l'arrangement des parties du monde ſe fit dans un certain eſpace de tems, à la faveur d'un mouvement ſucceſſif. Cependant il eſt vrai que *Maimonidès*, & d'autres ſçavans Juifs, ont cru que Dieu créa le monde dans un inſtant; comme *Manaſſeh Ben-Iſraël* en convient (7). D'où il s'enſuit, que Moïſe n'a partagé l'ouvrage de la création en ſix jours, que pour établir le Sabbat au ſeptième jour, & faire de ce jour-là la Fête de la création du monde.

℣. 9. *Il reſte donc un état de repos*] *Le Sabbat n'a été inſtitué que comme un type du ſiécle à venir* (8). C'eſt une maxime des Juifs, qu'ils fondent, ſelon *Vorſtius*, ſur Joël II. ℣. 26.

℣. 12. *La parole de Dieu eſt vivante & agiſſante*] (Ζῶν ὁ Λόγος τοῦ Θεοῦ, καὶ ἐνεργής) Clement d'Alexandrie, parlant des illuſtres maîtres qui l'avoient enſeigné, & ſans doute de *Pantène*, appelle leur doctrine *des paroles efficaces & animées* (9).

Ibid. *Epée à deux tranchans*] L'Auteur de la *Sapience*, parlant de l'Ange exterminateur, dit qu'*il portoit une épée tranchante & aiguë, ſçavoir le commandement ſérieux que vous lui aviez donné* (10). Ce ſont les menaces de la Loi; menaces ſévères & ſérieuſes: il n'y a point-là de feinte.

Ibid. *Elle juge*] (Κριτικὸς) Porphyre appelle cette puiſſance de l'ame que l'on nomme *ſagacité*, qui ſçait diſtinguer le faux du vrai, ſon *diſcernement* (11).

Ibid. *Des penſées & des deſſeins*] (Ἐνθυμήσεων καὶ ἐννοιῶν) Ne vaudroit-il pas mieux changer l'ordre, & dire *des deſſeins & des penſées*. Ἐνθύμησις c'eſt *deſſein*. *Tous ceux qui ont le deſſein, l'intention d'aller en Judée* (12).

℣. 13. *Découvert*] Les Juifs ont expliqué allégoriquement l'action d'écorcher la victime: *Il eſt ordonné*, dit Philon, *d'écorcher la victime qui doit être offerte en holocauſte, & de la couper en morceaux; afin que l'ame paroiſſe toute nuë, & ſans aucune de ces vaines & fauſſes opinions dont elle eſt enveloppée* (13).

℣. 14. *Profeſſion*] (Τὴν ὁμολογίαν) C'eſt la promeſſe faite dans le Bâtême, de même que ci-deſſous (14). De-là vient que Clement d'Alexandrie appelle le Bâtême *profeſſion* (ὁμολογία). Il met en parallèle les Myſtères des Payens avec

(7) Problem. IV. de Creation.

(8) *Non eſt datum Sabbatum, niſi ut ſit δεῖγμα, vel exemplar ſeculi futuri.* Vorſtii Animadv. ad *Pirke Eliezer* p. 170.

(9) Ἐνεργῶν καὶ ἐμψύχων λόγων. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 11. Valois a traduit: *Efficacis illius animatæque doctrinæ.*

(10) Ξίφος ὀξὺ τὴν ἀνυπόκριτον ὑποταγήν σου φέρων. Chap. XVIII. vſ. 16.

(11) Τὸ κριτικὸν τῆς ψυχῆς. Apud Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. VI. cap. 19.

(12) Ἐνθυμοῦνται. Apocr. d'Eſdras VIII. vſ. 12.

(13) Προστέτακται μέντοι καὶ τὸ ὁλοκαύτωμα δείραντας, εἰς μέλη διανέμειν, ὑπὲρ τοῦ πρῶτον γυμνὴν, τοῦ πρῶτον μὲν γυμνὴν ἄνευ σκεπασμάτων ὅσα περιποιοῦσιν αἱ κεναὶ καὶ ψευδεῖς ὑπολήψεις, τὴν ψυχὴν φανῆναι. De Sacrif. Abel & Cain p. 144.

(14) Chap. X. vſ. 23.

avec ceux des Chrétiens, & dit: „ Si nous confiderons la manière dont fe „ fait l'expiation ou la purification dans les Myftères des Payens, nous y trou- „ vons la *Confeffion* ou la *Profeffion* (15) ", c'eft-à-dire le Bâtême. Juftin Martyr, parlant des foldats, appelle la foi qu'ils ont donnée aux Empereurs *la Profeffion* (16).



CHAPITRE V.

℣. 1. *Tout Souverain Sacrificateur pris d'entre les hommes, eft établi pour les hommes, en ce qui regarde Dieu*] Philon, parlant du Souverain Sacrificateur, dit „ qu'approchant de plus près de la Divinité, il participe en „ quelque forte de la nature divine, tout homme qu'il eft: il eft, dit-il, pla- „ cé comme fur les limites de l'un & de l'autre, afin que, par le moyen d'un „ homme, les hommes puiffent appaifer Dieu, & fe le rendre propice; & que „ Dieu leur donne fes graces par fon miniftère (1).

℣. 2. *Pouvant être touché d'une jufte compaffion*] (Μετριοπαθεῖν) C'eft la *modération*, que Philon joint à la *modeftie* (2). C'eft ce que St. Paul dit: Que *les fpirituels* doivent *rélever ceux qui tombent avec un efprit de douceur, craignant d'être tentés auffi-bien qu'eux* (3). Au refte, Philon s'explique auffi-tôt après par *paffions immoderées* (4). Clement Romain a employé le terme dont il s'agit pour dire *humble*. Il parle d'*Abraham*, qui bien loin, dit-il, de s'enfler d'orgueil, *dit avec une profonde humilité*: *Je ne fuis que poudre & que cendre* (5). De même encore, parlant de David: *N'ayant de lui que des fentimens modeftes & humbles, tels qu'il convient à un homme fage d'avoir* (6), *il dit*: *J'ai péché contre toi feul* &c. Dans Plotin il fignifie auffi *un homme humble* (7). Philon joint *doux* avec *humble* (8); de même qu'*Héfychius* & *Demofthène*. Dans *Ariftote* il défigne des gens d'un commerce aifé & facile (9): ce qui répond à un paffage de *Ciceron* que l'on peut voir au bas de la page (10). Les Modernes n'ont pas bien entendu le terme de St. Paul. *Béze*, après *Etienne*, l'a traduit par *Qui*

(15) Λάβομεν δ' ἂν τὸν μὲν καθαρτικὸν τρόπον, ὁμολογία. Strom. Lib. V. p. 582. Potterus dit: *Confeffionem comparat luftrationi, quæ Gentilium myfteriis præmitti folebat.*

(16) Τὴν ὁμολογίαν. Apol. II. p. m. 61.

(1) Κατ' ἄνθρωπον, ἐγγυτέρω προσιόντα τῆς θείας, μεθόριον, εἰ δεῖ ἀληθὲς λέγειν, ἀμφοῖν, ἵνα διὰ μέσου τινὸς ἄνθρωποι μὲν ἱλάσκωνται Θεόν. Θεὸς δὲ τὰς χάριτας ἀνθρώποις ὑποδιακόνῳ τινὶ χρώμενος ὀρέγῃ καὶ χορηγῇ. De Monarch. Lib. II. p. 828.

(2) Μετριοπάθεια καὶ ἀτυφία. De Nobilitat. p. 905.

(3) Galat. VI. vf. 2.

(4) Ἀμετρία τῶν παθῶν. De même que de Leg. fpecial. in fin. p. 809.

(5) Οὐκ ἐπήρθη τῇ δόξῃ, μετριοπαθῶν δ' ἔλεγεν, ἐγώ εἰμι γῆ &c. Ep. ad Corinth.

(6) Γνωστικῶς μετριοπαθῶν. Ibid. Clement d'Alexandrie a rapporté ces deux paffages de Clement Romain (Strom. Lib. IV. p. 516. & 517.)

(7) Ταπεινὸς καὶ μέτριος. Ennead. II. Lib. IX. §. 9. p. 208.

(8) Ἐπιεικεστάτους, καὶ μετριοπαθεστάτους. De Leg. fpecial. p. 611.

(9) Μέτριοι τὰ ἤθη. Ethicor. Lib. IV.

(10) *Nemo Catone proavo tuo commodior, comior, moderatior fuit, ad omnem rationem humanitatis.* Pro Murena.

Qui peut être miséricordieux autant qu'il en est besoin (11). Quelle spéculation! S'il falloit y entendre finesse, il seroit mieux de traduire *Qui peut être touché d'une miséricorde décente & convenable* (12): car il est employé pour marquer des *actions décentes* (13).

Ibid. *Pour ceux qui péchent*] (Τοῖς ἀγνοῦσι) Judith disoit: *Maintenant, Seigneur, il faut que nous regardions s'il y a quelque péché dans ce peuple, par lequel ils ont péché contre leur Dieu* (14). Ce qui est nommé ici *péché* (ἀγνόημα) est appellé *action contre la Loi* (ἀνομία) dans le verset suivant. Tobie dit: *Ne me punis point à cause de mes péchés, & des fautes que moi & mes peres avons commises en ta présence* (15). *Car ils ont transgressé tes commandemens.* Ainsi ἀγνόημα veut dire *péché*, & ἀγνοοῦντες *pécheurs*. Voyez les Remarques sur Hébr. IX. ℣. 7. Ἀγνοία signifie même un grand *péché*, & nullement un *péché* par ignorance. L'Auteur du premier Apocryphe d'Esdras fait ce mot synonime à *péché*. *Nos* PÉCHÉS *sont en plus grand nombre que les cheveux de nos têtes, & nos* FAUTES *s'élevent jusqu'au Ciel* (16).

℣. 4. *De cet honneur*] (Τὴν τιμὴν) *Honneur* est bon: mais au singulier il ne signifie pas ce qu'il doit signifier ici. Nous disons *les honneurs*, pour dire les *dignités*: mais *honneur*, au singulier, ne veut pas dire *dignité*. Cependant ici c'est le sens de cette expression. Τιμὴ veut dire *dignité*, *puissance*. *La dignité* de Nabuchodonosor, *son pouvoir lui est ôté* (17); c'est sa Royauté. Il y a dans l'Hébreu, *sa gloire*. Ce qu'il faut remarquer pour ces mots du ℣. 5. *J. Christ ne s'est point glorifié lui-même*: c'est-à-dire, *Il ne s'est point emparé de la charge & du pouvoir de Souverain Sacrificateur.* Le souverain Sacerdoce est appellé *gloire*: *Phinées, fils d'Eléazar, a été le troisième dans la gloire* (18); parce qu'il a été le troisième Souverain Sacrificateur; & au verset suivant: *La majesté de la Sacrificature* (19). *Glorifier*, c'est établir en dignité. Voyez les Remarques sur Act. III. ℣. 13.

℣. 6. *Selon l'ordre*] (Κατὰ τὴν τάξιν) C'est un mot commun dans Philon (20). Les Souverains Sacrificateurs étoient le premier ordre; les simples Sacrificateurs, le second; & les Lévites le troisième.

℣. 7. *De sa crainte*] (Ἀπὸ τῆς εὐλαβείας) Ἐυλαβεία est une *crainte* qui vient de la prudence; δειλία, celle qui vient de la foiblesse. Clement d'Alexandrie dit, que „ les Philosophes appellent εὐλαβεία la crainte de la loi; mais une „ crainte qui fait que l'ame se détourne & évite un mal d'une manière confor- „ me à la raison. La crainte est donc, ajoute-t-il, conforme à la raison, „ puis-

(11) *Qui, quantùm satis est, possit misereri.*

(12) *Qui decenti & convenienti miseratione moveri potest.*

(13) Comme ἔργα πρέποντα, ou μὴ ἀπρεπῆ. Apud Hesiod. Op. & Dier. vs. 305.

(14) Ἐι μὲν ἐστὶν ἀγνόημα ἐν τῷ λαῷ τούτῳ, καὶ ἁμαρτάνουσιν εἰς τὸν Θεὸν αὐτῶν. Chap. V. vs. 20.

(15) Μή με ἐκδικήσῃς ταῖς ἁμαρτίαις μου, καὶ τοῖς ἀγνοήμασί μου &c. Chap. III. vs. 3. 4.

(16) Ἁμαρτίαι & ἀγνοίαι. Chap. VIII. vs. 77.

(17) Ἡ τιμὴ ἀφῃρέθη ἀπ᾽ αὐτοῦ. Dan. V. vs. 20.

(18) Δόξα. Ecclés. XLV. vs. 28.

(19) Μεγαλεῖον ἱερωσύνης. vs. 29.

(20) De Monarch. Lib. II. p. 637. & seq.

„ puiſqu'elle nous fait éviter tout ce qui eſt nuiſible (21) ". Voyez ci-deſſous Chap. XI. ℣. 7. & XII. ℣. 28.

℣. 10. *Etant nommé*] (Προσαγορευθεὶς) Mr. Martin a fait ſur ce mot Grec une note fauſſe & ridicule, démentie par les deux paſſages des Macchabées qu'il a cités pour l'autoriſer.

℣. 11. *Pareſſeux à écouter*] (Νωθροὶ ταῖς ἀκοαῖς) A la lettre, *Vous avez les oreilles dures.* Voyez ſur cette expreſſion les *Remarques mêlées* de *Lambert Bos.* Ce ſont, au figuré, des perſonnes qui ont écouté negligemment, qui n'ont pas profité, & qui, par conſequent, ne peuvent pas comprendre les choſes difficiles.

℣. 12. *Des Oracles de Dieu*] (Λογίων τȣ̃ Θεȣ̃) Λογίον ne ſignifie quelquefois que *la parole de Dieu, l'Ecriture Sainte.* Euſebe, rapportant la fin tragique d'Hérode à Céſarée, cite les *Actes* ſous ce nom (22).

℣. 13. *Ne goûte point*] (Ἄπειρος) Ce mot ſignifie un *ignorant*, comme le contraire (ἔμπειρος) un *ſçavant.* C'eſt ainſi que Philon appelle *un homme bien inſtruit des dogmes de ſa ſecte* (23); & Clement d'Alexandrie dit, que *l'on chaſſe l'ignorance par le ſçavoir* (24).

Ibid. *La parole de la juſtice*] C'eſt *la parole du ſalut:* mais c'eſt les myſtères de cette *parole*, cachés dans les ſens myſtiques du Vieux Teſtament. Voyez les Remarques ci-deſſous Chap. IX. ℣. 5.

Ibid. *Nourriture ſolide*] Philon, parlant de l'homme depuis ſa chûte, appelle *nourriture céleſte* (25), les inſtructions que la ſageſſe fournit aux hommes. C'eſt ce que J. Chriſt appelle *le pain céleſte* (26).

℣. 14. *Par habitude*] (Διὰ τὴν ἕξιν) Simon n'a point rendu le mot ἕξις. Théodoret dit, que *ceux qui ſont parvenus à l'état des enfans* majeurs, *n'ont plus beſoin de Pédagogue* (27). C'eſt ce que le même Auteur appelle *la parfaite ſtature* (28). Cependant il (ἕξις) ſignifie *uſage*, & figurément *connoiſſance.* Porphyre dit d'Origène, „ qu'il ſe donna à la Philoſophie des Barbares, qu'il y „ dévoua, & ſa perſonne, & les connoiſſances qu'il s'étoit acquiſes dans la „ Philoſophie, de l'habitude de laquelle il fit un mauvais uſage (29) ". Dans le Chapitre ſuivant Euſebe rapporte un fragment d'Origène, où il dit que *la réputation de ſon* ERUDITION *s'étoit répandue* (30). Diogéne Laërce fait dire à Epicure, que *le Sage ne ſe forme pas de toute ſorte de complexion, ou de toute ſorte*

(21) Ἐυλάβειαν καλȣ̃ντων οἱ Φιλόσοφοι τὸν τȣ̃ νόμȣ φόβον ἔυλογον ȣ̃σαν ἔκκλισιν ..... ἡ ȣ̃ν ἐυλάβεια λογικὴ δείκνυται τȣ̃ βλάπτοντος ἔκκλισις ȣ̃σα. Strom. Lib. II. p. 374.

(22) Λογίον. Hiſt. Eccl. Lib. II cap. 10.

(23) Τῶν δογμάτων ἐμπειρότατος. De Vit. contemplat. p. 894. Interpres: *Dogmatum peritiſſimus.*

(24) Καθάπερ τῇ πείρᾳ ἡ ἀπειρία καταλύεται. Pædag. Lib. I. cap. 6. p. 95.

(25) Ουράνιον τροφὴν. De Mund. Opific. p. 36.

(26) Jean VI.

(27) Οἱ γὰρ ἐν ἕξει, τῆς παιδαγωγικῆς ἐπιμελείας ȣ̓ δέονται. In Galat. III. vſ. 25.

(28) Τελεία ἡλικία. In Galat. IV. vſ. 1.

(29) Ὠριγένης δὲ Ἕλλην ἐν Ἕλλησι παιδευθεὶς λόγοις πρὸς τὸν βάρβαρον ἐξώκειλε τόλμημα. ᾧ δὲ φέρων αὐτόν τε καὶ τὴν ἐν τοῖς λόγοις ἕξιν ἐκαπήλευσε. Hiſt. Eccl. Lib. VI. cap. 19. Porphyre appelle la Philoſophie des Barbares, *l'attentat des Barbares.*

(30) Περὶ τῆς ἕξεως ἡμῶν. Ibid. cap. 20. Valois: *De noſtra eruditione.*

ſorte de TEMPÉRAMENT (31). Dans l'Eccléſiaſtique il (ἕξις) ſignifie *connoiſſance*, *ſcience*, mais une *ſcience acquiſe*. Jeſus fils de Syrach, parlant de ſon ayeul, qui *s'étoit adonné à la lecture de la Loi & des Prophetes*, dit qu'il *s'étoit acquis par ce moyen une grande connoiſſance, ou une connoiſſance ſuffiſante* (32).

Ibid. *Les ſens*] (Αἰσθητήρια) Ce mot peut ſignifier *la faculté d'entendre*, *l'entendement*, *les ſens* de l'ame. C'eſt ainſi qu'on le trouve pour *comprendre* (33), & pour *connoiſſance* (34). Les Latins ont mis de même *les ſens* (*ſenſus*) pour l'*entendement*.



CHAPITRE VI.

℣. 1. JEtter *les fondemens*] (Θεμέλιον καταβαλλόμενοι) Pindare dit de *Jaſon*, qu'*il jetta les fondemens d'un ſage diſcours* (1). Sur quoi Caſaubon remarque, que le *fondement*, ou la *baſe*, eſt mis ici pour le *commencement* (2).

℣. 2. *Le jugement éternel*] (Κρίματος αἰωνίου) C'eſt les *peines éternelles*. Voyez les Remarques ſur Rom. V. ℣. 16. [& ſur 1 Timoth. III. ℣. 6.

℣. 4. *Il n'eſt pas poſſible, que ceux qui ont été une fois éclairés* &c.] Il s'agit évidemment dans ce verſet de l'Apoſtaſie. Ce ſont les Apoſtats qui, rentrant dans le Judaïſme, diſoient anathème à J. Chriſt, & ſouſcrivoient à ſa crucifixion, comme à la juſte condamnation d'un faux Prophete & d'un impoſteur. Dès le tems de St. Paul les Juifs contraignoient les Chrétiens à *blaſphémer*, c'eſt-à-dire à réciter eux-mêmes dans la Synagogue, l'horrible formulaire de malédiction que l'on dit avoir été dreſſé du tems de *Gamaliël*, Précepteur de St. Paul. *Rhenferd* rapporte ce formulaire (3). „ Qu'il n'y ait „ point d'eſpérance pour ceux qui rénient la Religion; que tous ces Hérétiques périſſent dans un inſtant; ô Dieu, que tous vos ennemis, & tous ceux „ qui vous haïſſent ſoient exterminés; arrachez bientôt juſqu'à la racine ce „ régne de l'impieté, briſez-le, conſumez-le, & l'humiliez promptement de „ nos jours.

Ce que l'Auteur divin dit dans cet endroit, ne regarde point les péchés que des Chrétiens pouvoient commettre après le Bâtême; quelque application que l'on en ait faite à ce dernier cas. Les Novatiens abuſoient de ce paſſage: & comme les Catholiques n'en prenoient pas bien le ſens, il ſe porterent, en Occident, à rejetter l'Epître aux Hébreux, comme n'étant pas Canonique. Socrate rapporte, qu'à „ Céſarée de Cappadoce, ceux qui péchent après leur „ Bâtê-

(31) Οὐδὲ μὲν ἐκ πάσης σώματος ἕξεως σοφὸν γενέσθαι. Lib. X. Vid. Gaſſend. Animadv. Tom. III. p. 1191.

(32) Καὶ ἐν τούτοις ἱκανὴν ἕξιν περιποιησάμενος. In Prologo Syracidis.

(33) Αἰσθῶνται. Luc IX. vſ. 45.

(34) Αἴσθησις. Phil. I. vſ. 9.

(1) Βάλλετο κρηπῖδα σοφῶν ἐπέων. Pyth. Od. IV.

(2) *Fundamentum ſive baſis ponitur pro initio.* Exercit. XV. Diatrib. XIII. p. 293.

(3) De Fictis Judæor. Hæreſib. §. 78.

„ Bâtême ſont exilés de la communion; comme chez les Novatiens. Les Ma-„ cédoniens de l'Helleſpont en uſent de même, auſſi-bien que les Quartodé-„ cimans d'Aſie (4) "; c'eſt-à-dire de l'Aſie mineure. Il faut remarquer ici par occaſion, quelle étoit l'ancienne diſcipline ſur le ſujet de la Pénitence.

Les Chrétiens recevoient au commencement, avec peu d'examen, ceux qui ſe préſentoient, & qui demandoient le Bâtême, ſous la proteſtation qu'ils croyoient en J. Chriſt, qu'ils ſe repentoient de leurs péchés, & ſous la promeſſe d'y renoncer. Mais quand ils s'apperçurent qu'il ſe gliſſoit parmi eux de faux freres & des hypocrites, qui déſhonoroient la profeſſion Evangélique, & qui trahiſſoient les Fidèles, ils uſerent de plus de précaution. Ils mirent leurs Catechumènes à l'épreuve; & ne les admirent au Bâtême, que lorſqu'ils purent être perſuadés de la ſincerité de leur converſion. Mais ſi dans la ſuite ils venoient à ſe rendre coupables, ou d'Idolâtrie, ou d'Adultère, ou de Meurtre (c'étoient les trois grands crimes) ils étoient ſeparés de la communion des Fidèles, & n'y pouvoient être rétablis qu'après une longue pénitence; c'eſt-à-dire qu'après avoir témoigné par de longues humiliations, par d'ardentes prieres, par la triſteſſe profonde dont ils étoient penétrés, combien ils avoient d'horreur pour leur crime, & après des promeſſes ſolemnelles & réiterées de garder les commandemens du Seigneur avec plus de fidélité. C'étoit la ſeconde pénitence. Ils confeſſoient publiquement leur crime; ils en demandoient pardon à Dieu; ils renouvelloient, en préſence de l'Aſſemblée des Fidèles, les ſaintes promeſſes d'une vie innocente, & d'une perſevérance invincible dans la foi. Alors ils étoient reconciliés avec l'Egliſe par une ſeconde pénitence; comme ils y avoient été agrégés par la première. C'eſt ce qu'on nommoit *Exhomologèſe*, ou *Confeſſion*. Mais ſi dans la ſuite ils retomboient dans leurs péchés, il n'y avoit plus de pénitence qui pût les reconcilier. Ils demeuroient ſeparés de la communion des Fidèles juſqu'à la fin de leur vie; & ſi on les y admettoit pour la troiſième fois, ce n'étoit qu'à l'article de la mort. Ce n'eſt pas qu'on leur fermât abſolument la porte du ſalut; on ne vouloit point les jetter dans le déſeſpoir. Mais l'Egliſe ne croyoit pas avoir le pouvoir de leur rendre ſa communion, ni de les abſoudre: elle les remettoit au jugement & à la miſericorde divine. Telle fut l'ancienne diſcipline des Chrétiens. On n'oſeroit aſſurer qu'elle ait été bien obſervée par-tout. Les grandes villes, où il y a des hommes puiſſans, forcent ſouvent ceux qui ſont chargés de faire obſerver les loix, à relacher de leur rigueur. Des menagemens pour les Grands, des intérêts publics & particuliers font plier & les loix, & ceux qui doivent les faire exécuter. Il y a bien de l'apparence, que c'eſt ce qui donna lieu au ſchiſme de *Novatien*, Prêtre rigide, & peut-être trop; mais ce n'eſt pas auſſi à Rome, ſiége de la puiſſance temporelle, que la diſcipline s'obſervoit le mieux dès les anciens tems. On peut voir ſur tout cela le Livre de Tertullien touchant *la Pénitence*.

Ibid.

(4) Ἐν Καισαρείᾳ τῆς Καππαδοκίας τοὺς μετὰ τὸ βάπτισμα ἡμαρτηκότας ἐξωθοῦσι τῆς κοινωνίας, ὡς οἱ Ναυατιανοί. Τὸ αὐτὸ δὲ καὶ Μακεδονιανοὶ ἐν Ἑλλησπόντῳ ποιοῦσι, καὶ οἱ ἐν Ἀσίᾳ Τεσσαρεσκαιδεκατῖται. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 22. Voyez auſſi Lib. I. cap. 10.

Ibid. *Il n'eſt pas poſſible*] (Ἀδύνατον) Ce mot ſe met pour (*nefas*) *il n'eſt pas permis.* C'eſt ainſi qu'un Auteur Eccléſiaſtique, nommé *Avircus Marcellus*, dit dans un endroit d'Euſebe, qu'il n'étoit *point permis* (ἀδύνατον, *nefas eſt*) *d'admettre à la repentance* les Apoſtats. *Renouveller à la répentance* (ἀνακαινίζειν εἰς μετάνοιαν) du ℣. 6. ſignifie cela; & voilà pourquoi on rejettoit à Rome cette Epître, à cauſe des Novatiens, qui trouvoient leur ſentiment dans ce paſſage. Il y a dans *Platon* un exemple où le mot ἀδύνατον ſignifie *nefas* (5).

Ibid. *Ceux qui ont été une fois éclairés*] (Φωτισθέντας) Fort bien: *Qui ont une fois été inſtruits.* Voyez les Remarques ſur Epheſ. III. ℣. 9. 2 Timoth. I. ℣. 10. & ci-deſſous Chap. X. ℣. 32. Clement d'Alexandrie appelle *l'inſtruction, illumination. C'eſt pourquoi*, dit-il, *l'inſtruction eſt appellée illumination, parce qu'elle met au jour les choſes qui étoient cachées* (6). Je ne ſçais ſi l'on trouve le verbe φωτίζειν pour *bâtiſer* dans quelque Auteur plus ancien que Clement d'Alexandrie. Parlant du Bâtême, il dit, que „ ce Sacrement a pluſieurs noms: „ il eſt appellé *grace*, *illumination*, *perfection*, & *lavement*. Le Bâtême eſt ap- „ pellé *lavement* ou *purification*, parce que nous y ſommes purifiés de tous nos „ péchés; il eſt appellé *grace*, parce que la peine, qui étoit dûe à nos péchés, „ nous y eſt remiſe; *illumination*, parce que par lui (par le Bâtême) nous con- „ templons la ſainte & ſalutaire lumiere, c'eſt-à-dire, parce que nous con- „ noiſſons Dieu; enfin, nous appellons *parfaites* les choſes auxquelles il ne „ manque rien: or que peut-il manquer à celui qui connoît Dieu (7)"? Voici quelle étoit la Théologie des Anciens. *L'inſtruction ou la Catechèſe préparoit à la foi, en inſtruiſant le Catechumène des choſes qu'il doit ſçavoir. Mais la foi lui eſt donnée dans le Bâtême, par le Saint-Eſprit* (8). De-là vient que le Catechumène n'eſt *Fidèle* qu'après ſon *Bâtême*. C'eſt le Saint-Eſprit qui eſt donné dans le *Bâtême*, lequel *illumine* l'ame. Au reſte, Juſtin Martyr appelle auſſi le *Bâtême illumination*. „ Le *Bâtême*, dit-il, eſt appellé *illumination*, par- „ ce que ceux qui ont appris ces choſes, ont l'entendement *éclairé* (9)". Et dans la ſuite: *Celui qui eſt illuminé eſt lavé* (10). Voyez les Remarques ſur 2 Cor. IV. ℣. 4. Il y a dans les Critiques (11) un paſſage de Scaliger qui porte,

(5) Τὸν μὲν οὖν ποιητὴν καὶ πατέρα τοῦ δε τοῦ πάντος εὑρεῖν τε ἔργον, καὶ εὑρόντα εἰς πάντας ἈΔΥΝΑΤΟΝ λέγειν. *Atque illum quidem quaſi parentem hujus univerſitatis invenire difficile eſt, & cùm jam inveneris, indicare in vulgus*, NEFAS. C'eſt la traduction de Ciceron, in Timæo §. 13. Edit. Fabric.

(6) Διὰ τοῦτο φώτισμος ἡ μαθητεία κέκληται, ἡ τὰ κεκρυμμένα φανερώσασα. Strom. Lib. V. p. 578.

(7) Καλεῖται δε πολλαχῶς τὸ ἔργον τοῦτο χάρισμα, καὶ φώτισμα, καὶ τέλειον, καὶ λουτρόν. λουτρὸν μὲν δι' οὗ τὰς ἁμαρτίας ἀποῤῥυπτόμεθα. χάρισμα δὲ, ᾧ τὰ ἐπὶ τοῖς ἁμαρτήμασιν ἐπιτιμία ἀνεῖται. φώτισμα δὲ, δι' οὗ τὸ ἅγιον ἐκεῖνο φῶς σωτήριον ἐποπτεύεται, τουτέστιν δι' οὗ τὸ θεῖον ὀξυωποῦμεν. τέλειον δὲ τὸ ἀπροσδεὲς φαμὲν. τί γὰρ ἔτι λείπεται τῷ Θεὸν ἐγνωκότι; Pædag. Lib. I. cap. 6 p. 93. Vid. etiam Lib. Quis div. ſalv. §. 42. p. 959. Edit. Potter. Τὸ τελευταῖον ἐφώτισεν. *Tandem initiavit*, c'eſt-à-dire *baptizavit*. Le Bâtême eſt appellé dans cet endroit τέλειον φυλακτήριον, σφραγίδα τοῦ Χριστοῦ. *Le parfait préſervatif, le ſceau de Chriſt.*

(8) Ἡ μὲν γὰρ κατήχησις εἰς πίστιν περιάγει: πίστις δὲ ἅμα βαπτίσματι ἁγίῳ παιδεύεται πνεύματι.

(9) Καλεῖται δὲ τοῦτο τὸ λουτρὸν φώτισμος, ὡς φωτιζομένων τὴν διάνοιαν τῶν ταῦτα μανθανόντων. Apol. Lib. II. p. m. 74.

(10) Ὁ φωτιζόμενος λούεται. Ibid.

(11) Sur 1 Cor. XV. vſ. 29.

porte, que les anciens Juifs & Samaritains ont appellé la *Circoncision, l'illumination du cœur & de l'ame.*

Ibid. *Le don céleste*] (Τῆς δωρεᾶς τῆς ἐπουρανίου) Philon remarque, que les graces médiocres s'appellent présens; mais que les plus excellentes se nomment *dons* (12). Aussi ce dernier mot ne se dit, dans le Nouveau Testament, que des *dons* de Dieu. *Si tu sçavois le don de Dieu* (13), dit J. Christ à la Samaritaine: *Le don de Dieu c'est la vie éternelle* (14).

℣. 6. *De les renouveller à la repentance*] (Ἀνακαινίζειν εἰς μετάνοιαν) Philon, parlant des Apostats dont j'ai fait mention ailleurs (15), dit „ qu'il y en a „ qui, pour s'exclure pour jamais d'être *admis à la repentance*, s'obligent au ser- „ vice des faux Dieux, non seulement par des contrats écrits, comme on en „ use à l'égard des esclaves, mais par des marques imprimées sur leur corps „ avec un fer ardent, afin qu'elles ne puissent jamais s'effacer (16)". Il faut voir ce que Clement d'Alexandrie dit de la repentance, après Hermas, qu'il cite, mais avec quelques changemens, si l'on compare la Version que nous en avons, avec l'Epître que Clement rapporte. Il dit donc, que „ dans la „ première & unique repentance (17), (c'est celle du Bâtême) tous les pé- „ chés, commis dans l'état d'ignorance, sont pardonnés. Puis il ajoute, que „ Dieu ayant prévû la foiblesse de l'homme, & les artifices du Diable, il a „ permis une seconde pénitence, par laquelle ceux qui, après leur vocation, „ ont été tentés & artificieusement surpris, puissent se rélever encore pour „ une derniere fois (18)". Il n'y en avoit donc point pour ceux qui péchoient volontairement. On avoit dans les premiers tems des idées bien différentes de celle que l'on a aujourd'hui sur la repentance Chrétienne. Ecoutons Clement lui-même. „ Ceux, dit-il, qui se repentent, & qui retournent ensui- „ te, par une alternative continuelle, au péché, ne diffèrent des infidèles qu'en „ cela seul, qu'ils sentent qu'ils ont péché: & je ne sçais quel est le pis, ou de „ pécher avec connoissance de cause, ou de retomber dans des péchés dont „ on s'étoit déja repenti (19)". Clement poursuit, & trouve que des péchés réiterés depuis le Bâtême, tiennent au moins du *péché volontaire* dont parle l'Apôtre (20). „ Car celui qui commet de nouveau un péché „ dont il s'étoit repenti, & sur lequel il s'étoit condamné lui-même, péche „ volon-

(12) Τὰ γὰρ δῶρα τοῦ Θεοῦ μεγάλα καὶ τίμια. De Allegor. Lib. II. p. 76.

(13) Τὴν δωρεάν. Jean IV. vs. 10.

(14) Rom. VI. vs. 23.

(15) Sur Galat. VI. vs. 13.

(16) Ὡς' οὐδ' ἀναχώρησιν ἑαυτοῖς πρὸς μετάνοιαν ἀπολιπόντες: *Ut ne receptum quidem ad pœnitentiam sibi reliquum faciant.* De Monarch. Lib. I. circ. fin. p. 819 Cela revient à ἀνακαινίζειν εἰς μετάνοιαν: On ne peut plus les y admettre.

(17) Ἐπὶ τῇ πρώτῃ καὶ μόνῃ μετανοίᾳ. [Strom. Lib. II. p. 385.]

(18) Ἔδωκεν οὖν ἄλλην ἐπὶ τοῖς κἂν τῇ πίστει περιπίπτουσι τινὶ πλημμελήματι, πολυέλεος ὢν μετάνοιαν δευτέραν. ἵν' εἴ τις ἐκπειρασθείη μετὰ τὴν κλῆσιν, βιασθεὶς δὲ καὶ κατασοφισθεὶς, μίαν ἔτι μετάνοιαν ἀμετανόητον λάβῃ. Ibid. Voyez les Notes de Cottelier sur Herm. Mand. IV.

(19) Αἱ δὲ συνεχεῖς καὶ ἐπάλληλοι ἐπὶ τοῖς ἁμαρτήμασι μετάνοιαι οὐδὲν τῶν καθ' ἅπαξ μὴ πεπιστευκότων διαφέρουσιν, ἢ μόνῳ τῷ συναισθέσθαι ὅτι ἁμαρτάνουσι. καὶ οὐκ οἶδ' ὁπότερον αὐτοῖς χεῖρον, ἢ τὸ εἰδότα ἁμαρτάνειν, ἢ μετανοήσαντα ἐφ' οἷς ἥμαρτεν, πλημμελεῖν αὖθις. Ibid.

(20) Hebr. X. vs. 26.

„ volontairement (21) ". Et encore: „ Ce n'eſt donc pas être réellement „ repentant, que de demander pardon à Dieu pour des péchés auſſi ſouvent „ que l'on y retombe (22).

Ibid. *Ils crucifient de nouveau*] (Ἀνασαυρȣ̃ντας) Lambert Bos montre que ce verbe (ἀνασαυρȣ̃ν) ſignifie ſimplement *crucifier*, & non *crucifier de nouveau.* Cela eſt bien montré: & *il n'y a point*, dit-il, *d'exemple dans les Auteurs Grecs où ce mot ait cette ſignification.*

Ibid. *Ils l'expoſent à l'ignominie*] (Παραδειγματίζοντας) Ce mot ſignifie *outrager.* Euſebe l'employe dans ce ſens: *On outrage*, dit-il, *les corps des Martyrs* (23).

ỳ. 11. *Pour la certitude de ſon eſpérance*] (Πρὸς τὴν πληροφορίαν τῆς ἐλπίδος) Clement d'Alexandrie a pris ce mot (πληροφορία) pour *accompliſſement. L'accompliſſement*, dit-il, *de votre eſpérance* (24). Il explique enſuite cela par *retabliſſement de votre eſpérance* (25), ce qui veut dire la même choſe ici qu'*accompliſſement.*

ỳ. 13. *Car quand Dieu fit la promeſſe à Abraham, ne pouvant jurer par perſonne qui fût plus grand que lui, il jura par lui-même*) Philon, parlant de la *promeſſe* faite à *Abraham*, dit que „ Dieu confirma cette promeſſe par un ſerment, mais par un ſerment digne de lui: car il ne jura pas par un autre, parce „ qu'il n'y a rien de plus excellent que Dieu; mais il jura par lui-même, qui „ eſt le plus excellent de tous les êtres (26).

ỳ. 17. *L'immutabilité de ſa réſolution*] Il y a des promeſſes, ou des menaces, qui renferment des conditions tacites. A l'égard de celles-là, l'effet en eſt ſuſpendu par la condition; mais celles que Dieu confirme par ſerment ſont abſoluës: & ſi elles dépendent de quelque condition, la condition eſt certaine.

ỳ. 18. *Par leſquelles il eſt impoſſible que Dieu nous trompe*] (Ἐν οἷς ἀδύνατον ψεύσασθαι Θεὸν) A la lettre: *Dans leſquelles il eſt impoſſible que Dieu manque.* Dans les Prophetes (27), *la terre trompe* ou *ment*, quand elle ne donne pas le fruit qu'on en attend. Le travail du laboureur eſt fruſtré de ſon attente. Philon, parlant de la paix & du bonheur du monde, dit: „ Juſqu'ici cette félicité a été „ l'objet de nos vœux; mais je me perſuade qu'elle deviendra une félicité réel„ le (28) ". Voyez les Remarques ſur Coloſſ. III. ỳ. 9. Voici un paſſage de Platon, cité par Euſebe, qui eſt fort beau: „ Les Genies, ou la Divinité „ même, ſont incapables de mentir. Cela eſt certain, dit un des Interlocu„ teurs. L'autre pourſuit: Dieu donc étant un être très-ſincere & très-vé„ rita-

(21) Ἐφ' ᾧ γὰρ τις μετενόησεν, αὖθις τȣ̃το ποιῶν, ȣ̓ πράσσει κατεγνωκὼς, τȣ̃το ἑκὼν ἐπιτελεῖ. Ub. ſup. p. 386.

(22) Δόκησις τοίνυν μετανοίας, ȣ̓ μετάνοια, τὸ πολλάκις αἰτεῖσθαι συγγνώμην, ἐφ' οἷς πλημμελȣ̃μεν πολλάκις. Ibid.

(23) Παράδειγμα τιθέντα σώματα. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 1. fin.

(24) Strom. Lib. II. p. 420.

(25) Τῆς ἐλπίδος ἀποκατάστασις.

(26) Εὖ καὶ τῷ ὅρκῳ βεβαιώσας τὴν ὑπόσχεσιν, καὶ ὅρκῳ θεοπρεπεῖ. ὁρᾷς γὰρ ὅτι ȣ̓ καθ' ἑτέρȣ ὀμνύει Θεός. ȣ̓δὲν γὰρ αὐτȣ̃ κρεῖττων. ἀλλὰ καθ' ἑαυτȣ̃, ὅς ἐστι πάντων ἄριστος. De Allegor. Lib. II. p. 98.

(27) [Habac. III. vſ. 17.]

(28) Ἀλλ' ἄχρι μὲν τȣ̃ παρόντος, ταῦτ' εἰσὶν εὐχαί. γενήσεται δὲ, ὥς γ' ἐμαυτὸν πείθω, καὶ ἔργα ἀψευδέστατα. De Charit. p. 707.

„ ritable dans ſes paroles & dans ſes actions, il ne change jamais, & ne trom„ pe perſonne, ni par des apparitions, ni par des diſcours, ni par des ſignes „ qu'il envoye, ſoit en viſion, ou en ſonge (29) ". J'ai cité ce paſſage ſur Luc XXIV. ℣. 37.

Ibid. *Nous qui avons mis notre refuge*] „ Dieu, dit Philon, s'eſt appellé le „ Dieu des hommes, Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob, afin qu'ayant leur „ refuge dans les prieres & les ſupplications, ils ne ſoient pas privés de toute „ eſpérance (30).

℣. 20. *L'Ordre de Melchiſedec*] L'Apôtre conſidere deux *Ordres* de Sacrificateurs; l'un de *Levi*, l'autre de *Melchiſedec.* C'eſt une expreſſion commune dans le Grec & le Latin (31), d'appeller d'un nom d'*Ordre*, certaine eſpece de Miniſtres, certaine eſpece de dignité. *L'Ordre des Sénateurs*; *l'Ordre des Chevaliers.* De même *l'Ordre des Prêtres*; & entre les Prêtres, *l'Ordre des Prêtres d'Hercule*; *l'Ordre des Prêtres de Pan.*



CHAPITRE VII.

℣. 1. 2. *MElchiſedec*] La remarque que je veux faire ſur ce paſſage, concerne le prétendu Sacrifice de pain & de vin, que toute l'Antiquité attribue à *Melchiſedec*; parce qu'elle a cru y voir un type de l'Euchariſtie, du Sacrifice du pain & du vin. C'eſt un defaut trop général des Anciens, d'avoir voulu profiter des moindres apparences qu'ils trouvoient dans le Vieux Teſtament pour confirmer les vérités du Nouveau. De-là tant de paſſages allegués contre les Juifs en faveur de la Religion Chrétienne, qui ne prouvent point du tout ce que les Peres vouloient prouver. En voici un exemple. On lit dans la Verſion de Mr. de Sacy: *Melchiſedec, Roi de Salem, offrant du pain & du vin, parce qu'il étoit Prêtre du Dieu très-haut, bénit Abraham* (1). Cela eſt fort mal traduit, même ſelon la Vulgate, où il y a *apportant du pain & du vin* (2), non pas *offrant*;

(29) Πάντη ἄρα ἀψευδὲς τὸ δαιμόνιόν τε καὶ τὸ θεῖον. παντάπασι μὲν οὖν ἔφη. κομιδῇ ἄρα ὁ Θεὸς ἁπλοῦν καὶ ἀληθὲς, ἔν τ' ἔργῳ καὶ λόγῳ, καὶ οὔτε αὐτὸς μεθίσταται, οὔτε ἄλλους ἐξαπατᾷ, οὔτε κατὰ φαντασίας, οὔτε κατὰ λόγους, οὔτε κατὰ σημείων πομπὰς, οὔθ' ὕπαρ, οὔτ' ὄναρ. Euſeb. Præp. Ev. Lib. XIII. cap. 3. p. m. 646. Cela eſt pris du ſecond Livre de la République de Platon. L'Interprête Latin a rendu: *Semota ergo ab omni mendacio eſt numinum Deorumque natura. Omninò, inquit. Deus igitur quàm ſimpliciſſimus eſt, idemque tam re quàm oratione veriſſimus* &c. Je ne crois pas qu'ἁπλοῦς exprime la *ſimplicité* de la nature divine, mais ſa *ſincerité.* Ἔργα ne veut pas dire *res*, mais il ſignifie les *actions* dont il eſt parlé dans la ſuite. Un paſſage, qui eſt à la page ſuivante, le juſtifie.

(30) Ἵνα ἔχοντες καταφυγὴν περὶ ἱκεσίας καὶ λιτὰς, μὴ ἀμοιρῶσιν ἐλπίδος χρηστῆς. De Abraham.

(31) Voyez Selden. Commentar. in Orig. Eccleſ. Alexand. p. 29. & ſeq.

(1) Geneſe XIV. vſ. 18. 19.

(2) *Proferens panem & vinum.*

offrant; mais comme on lit enſuite dans la Vulgate: *Car il étoit Sacrificateur du Dieu très-haut* (3), on a pris, ou voulu prendre pour une *oblation Sacerdotale*, ce qui n'étoit rien moins que cela. Les LXX. ont fort bien rendu le mot de l'Original par *il fit apporter* de ſa maiſon, & non *il offrit.* Si on avoit ſuivi cette Verſion, on auroit évité l'erreur; & ſans doute on l'auroit fait, ſi on n'avoit pas aimé l'erreur. Les LXX. ont non ſeulement bien traduit, mais bien diſtingué: *Melchiſedec, Roi de Salem, fit apporter du pain & du vin:* OR, *comme il étoit Sacrificateur du Dieu très-haut, il bénit Abraham* (4). Le CAR de la Verſion Latine, mis en la place de l'OR des LXX. gâte tout le ſens. La mauvaiſe diſtinction le gâte encore davantage. Car au lieu de rapporter ces mots, *il étoit Sacrificateur du Dieu très-haut*, à la bénédiction qui ſuit, on les a rapportés à la prétendue *oblation de pain & de vin* qui précede. Joſephe, qui n'avoit point de raiſon de s'éloigner du ſens de Moïſe, l'a fort bien exprimé en ces termes: „ Melchiſedec fournit à l'armée d'Abraham tout ce que l'hoſ„ pitalité pouvoit exiger de lui, & leur donna avec beaucoup de libéralité ce „ qui leur étoit néceſſaire (5)". Mais les Peres, & même les plus habiles, tels que les Jerômes, les Chryſoſtomes, imitant leurs prédeceſſeurs, & charmés de trouver dans la Geneſe un type de l'Euchariſtie, ont converti en *Sacrifice de pain & de vin*, les vivres que Melchiſedec donna aux ſoldats d'Abraham. Je ne ſçais quel a été le premier des Peres qui a trouvé dans cette action de Melchiſedec un type de l'Euchariſtie. Il faudroit conſulter ceux qui ont ramaſſé les paſſages des Peres ſur cette matière. Je remarquerai ſeulement, que Clement d'Alexandrie eſt un des premiers qui a eu cette penſée; mais il n'a nullement conſideré l'action de Melchiſedec comme une fonction ſacerdotale, comme une *oblation de pain & de vin*; mais comme une action de charité & de générosité. Voici ſes paroles: *Melchiſedec, Roi de Salem, Sacrificateur du Dieu très-haut, qui* DONNA *du pain & du vin, nourriture ſacrée, pour type de l'Euchariſtie* (6). Tertullien eſt peut-être le ſeul qui n'ait pas donné dans cette viſion. *Melchiſedec*, dit-il, PRÉSENTA À ABRAHAM, *retournant du combat, du pain & du vin* (7). Ce même Pere a fort bien vû, que la fonction Sacerdotale que Melchiſedec fit alors, ne conſiſtoit pas à *offrir du pain & du vin*; mais à *bénir Abraham*, & à recevoir de lui la *dîme* des dépouilles remportées ſur les ennemis. *Melchiſedec, Sacrificateur du Très-haut, quoique non circoncis, qui bénit Abraham qui étoit circoncis, après en avoir reçû* L'OBLATION DES DÎMES (8). Cela eſt conforme à ce que dit l'Apôtre, que Melchiſedec, étant Sacri-

(3) *Erat enim Sacerdos Dei altiſſimi.*

(4) Ἦν δὲ ἱερεὺς τοῦ Θεοῦ ὑψίστου, καὶ εὐλόγησε.

(5) [Ἐχορήγησε δὲ οὗτος ὁ Μελχισεδέκης τῷ Ἀβράμου στρατῷ ξένια, καὶ πολλὴν ἀφθονίαν τῶν ἐπιτηδείων παρέσχε. Ant. Jud. Lib. I. cap 9. p. 25. Edit. Hudſon.]

(6) Μελχισεδὲκ, βασιλεῦς Σαλὴμ, ὁ ἱερεῦς τοῦ Θεοῦ τοῦ ὑψίστου, ὁ τὸν οἶνον καὶ τὸν ἄρτον τὴν ἡγιασμένην ΔΙΔΟΥΣ τροφὴν, εἰς τύπον εὐχαριστίας. Strom. Lib. IV. p. 539.

(7) *Melchiſedec ipſi Abrahæ, revertenti de prælio, panem & vinum obtulit.* Adv. Jud. cap. III.

(8) *Melchiſedec altiſſimi Sacerdotem, & quidem non circumciſum, qui Abraham circumciſum, jam acceptâ decimarum oblatione, benedixit.* Adv. Marcion Lib. V. 9.

Sacrificateur du Dieu souverain, *bénit Abraham*, & qu'*Abraham lui donna la dîme de tout*. Si Melchisedec avoit été le type de J. Christ dans le *Sacrifice du pain & du vin*, l'Apôtre, qui compare J. Christ à Melchisedec, auroit-il omis le trait le plus sensible de sa comparaison ?

℣. 3. *Sans pere, sans mere*] (Ἀπάτωρ, ἀμήτωρ) Dans Euripide, *Ion*, parlant de lui-même, dit: *Comme je suis né sans pere & sans mere, je sers au Temple de Phébus, où j'ai été nourri* (9). Ion avoit été exposé dans son berceau aux portes du Temple de Delphes, & ne connoissoit pas ses parens. Il y avoit à Athénes une Fête nommée *Apaturie*, on donne diverses significations & diverses origines à ce mot. En voici une (10). „ Les uns prétendent, que jusqu'à „ cette fête les enfans apartenant à l'Etat, ils étoit censés (ἀπάτορες) *sans pe-„ re*: car ce n'étoit qu'alors qu'on marquoit dans les regîtres publics la famil-„ le d'où ils sortoient. C'est par une semblable raison, dit Potter, que quel-„ ques-uns disent, que Melchisedec est dit, dans l'Epître aux Hébreux, „ être *sans pere & sans mere*; parce que sa famille ne se trouve pas dans les Gé-„ néalogies des Livres Sacrés.

Ibid. *Pour toûjours*] (Εἰς τὸ διηνεκὲς) Selon Lambert Bos, ce mot veut dire simplement *perpétuel, qui dure pendant la vie. Sylla, Jules César, Dictateurs perpétuels* (11). Je ne crois pas sa remarque juste.

℣. 22. *Médiateur*] (Ἔγγυος) Ce mot signifie *Pleige*, *Caution*. *N'oubliez jamais les bienfaits de celui qui s'est rendu votre caution; car il a donné son ame pour vous* (12). Il faut remarquer dans ce passage, que *pour vous* ne veut pas dire *pour votre bien*, mais *en votre place*: car la *caution* paye pour celui pour qui elle a répondu, & si elle ne peut payer en argent, elle paye en sa personne: on la vend, & on la fait esclave. C'est ce que veulent dire ces mots, *il a donné son ame pour vous*, c'est-à-dire sa personne pour la vôtre. C'est aussi ce qu'a fait J. Christ, qui *a donné son ame*, ou *sa vie*, *en rançon pour plusieurs*.

(9) - - - - - - - - - - Ὡς γὰρ ἀμήτωρ
Ἀπάτωρ τε γεγὼς τοὺς θρέψαντας
Φοίβου ναοὺς θεραπεύω.
Initio Fabulæ. La Cr.

(10) Johan. Potter. Archæol. Gr. Lib. II. col. 352. Edit. Græv.

(11) Εἰς τὸ διηνεκές.

(12) Χάριτας ἐγγύου μὴ ἐπιλάθῃ: ἔδωκε γὰρ τὴν ψυχὴν αὐτοῦ ὑπὲρ σοῦ. Ecclés. XXIX. vs. 20.

CHA-

CHAPITRE VIII.

℣. 1. TOut ce que nous venons de dire] (Κεφάλαιον) Mr. le Clerc l'a bien rendu. Ainsi, dans Clement d'Alexandrie: *Pour tout dire en un mot, il est devenu voleur* (1).

℣. 2. *Du véritable Tabernacle*] *Le monde*, dit Philon, *est le grand & véritable Temple de Dieu, dont le lieu très-saint est le Ciel* (2).

℣. 5. *Qui servent à la ressemblance & à l'image de ce qui est dans le Ciel* &c.] Philon dit dans le même endroit, que *le Ciel est le Sanctuaire*; *que les Astres en sont les ornemens, ou les dons*; *les Anges, les Sacrificateurs & les Ministres* (3). L'Auteur de la Sapience fait dire à Salomon: *Vous m'avez ordonné de vous bâtir un Temple sur votre sainte montagne, & un autel dans la Ville de votre demeure, à l'imitation de ce saint Tabernacle que vous aviez préparé dès le commencement* (4). C'est le Ciel invisible, comme on le voit par la suite.

℣. 6. *D'une meilleure alliance, qui a été établie avec de plus excellentes promesses*] L'Auteur de la Sapience dit, que Dieu *a donné aux Peres* des Israëlites *des sermens & des alliances de bonnes promesses* (5).

℣. 7. *Il n'y avoit rien eu à redire*] (Ἦν ἄμεμπτος) Philon a dit de même des Loix & des Coûtumes des Juifs, qu'*on ne peut y trouver rien à redire justement* (6).

℣. 8. *En censurant*] (Μεμφόμενος) *Censurer*, dit Clement d'Alexandrie, *c'est reprendre ceux qui méprisent tout, & qui se laissent aller à l'indolence* (7). Il cite pour exemple ces paroles d'Esaïe: *Cieux écoutez, & toi, Terre prête l'oreille: car l'Eternel a parlé, disant: J'ai nourri des enfans, & les ai élevés; mais ils se sont rebellés contre moi* (8).

(1) Κεφάλαιον λῃστής. Lib Quis div. salv. sit. §. 42. p. 960. Edit. Potter. L'Interprête a traduit: *Ac quod maximum, latro.* Ce n'est pas le sens, si je ne me trompe.

(2) Τὸ μὲν ἀνωτάτω κ᾽ πρὸς ἀλήθειαν ἱερὸν Θεȣ̃ νομίζειν τὸν σύμπαντα χρὴ κόσμον εἶναι, νεὼν μὲν ἔχοντα ἁγιώτατον τῶν ὄντων ȣ̉σίας μέρος ȣ̉ρανόν. De Monarch. Lib. II. init. p. 820.

(3) Ἀναθήματα δὲ τȣ̀ς ἀστέρας, ἱερέας δὲ τȣ̀ς ὑποδιακόνȣς ἀυτȣ̃ τῶν δυνάμεων ἀγγέλȣς. Ibid.

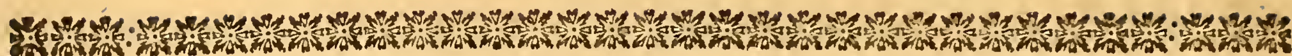
(4) Μίμημα σκηνῆς ἁγίας, ἣν προητοίμασας ἀπ᾽ ἀρχῆς. Chap. IX. vs. 8. Voyez Philon de Vit. Mos. & Joseph. Antiq. Lib. III. cap. 5.

(5) Ὧν τοῖς πατράσιν ὅρκȣς καὶ συνθήκας ἔδωκας ἀγαθῶν ὑποσχέσεων. Chap. XII. vs. 21.

(6) Οἷς μέμψις ȣ̉δεμία πρόσεστι δικαία. De Vit. Mos. Lib. I.

(7) Μέμψις δὲ ἐστὶ ψόγος, ὡς ὀλιγορούντων καὶ ἀμελȣ́ντων. Pædag. Lib. I. cap. 8. p. 121.

(8) Chap. I. vs. 2.



CHAPITRE IX.

℣. 2. ON *fit un premier Tabernacle*] Philon remarque, que „ si les Israëli-
„ tes, en sortant d'Egypte, étoient d'abord arrivés dans le païs
„ qui leur étoit promis, ils auroient bâti un Temple solide; mais qu'étant
„ obligés d'errer pendant plusieurs années dans le désert, Moïse leur fit dres-
„ ser le *Tabernacle*, qui étoit un Temple portatif, afin de faire par-tout le ser-
„ vice divin (1).

℣. 3. *Le second voile*] (Δεύτερον καταπέτασμα) Philon donne le même nom à ce *second voile*, se servant d'un autre terme pour marquer le *premier*, qui étoit au devant du lieu saint (2).

Ibid. *Le lieu très-saint*] Il n'y avoit que le Souverain Sacrificateur qui entrât dans le *lieu très-saint*: & c'est-là qu'étoient les choses les plus précieuses. Et au lieu que les Payens y mettoient les simulacres de leurs Dieux, il n'y avoit que le Trône de Dieu, qui étoit pour ainsi dire vuide. Sozomène rapporte, que du tems de Constantin, „ les gardes des Temples & les Pontifes Payens,
„ n'étant plus soutenus par la multitude, livroient eux-mêmes ce qu'il y
„ avoit de plus précieux dans les Sanctuaires de leurs Temples; en particulier
„ les simulacres qu'ils prétendoient être descendus du Ciel. De sorte, ajou-
„ te-t-il, que les choses qui auparavant n'étoient accessibles qu'aux seuls
„ Prêtres, devinrent insensiblement fort communes (3).

℣. 4. *Dans laquelle*] (Ἐν ᾗ) Sçavoir *l'Arche*, dit Mr. le Clerc: Non; car cela est faux. Mais *dans lequel* (ἐν ᾗ) se rapporte à *Tabernacle* (σκηνὴ) du ℣. 3. Dans cette partie du *Tabernacle* qui est nommée le *Saint des Saints*, étoit la *Cruche d'or*. Cela est d'autant plus vraisemblable, que l'Auteur commence ce verset par *Où étoit un Encensoir d'or* &c. c'est-à-dire dans le *Tabernacle*. On sçait qu'il y a une infinité d'exemples où l'adjectif & le relatif sont liés avec un mot éloigné, & non avec le plus proche. Traduisez donc hardiment: *C'est dans cette seconde partie du Tabernacle qu'étoient la Cruche d'or* &c. C'est ainsi que 2 Thess. II. ℣. 9. le relatif (οὗ) *duquel*, ne se rapporte pas à J. Christ, designé par le pronom αὐτοῦ à la fin du ℣. 8, mais à *pécheur* (ἄνομος), qui est le nom éloigné. St. Irenée a remarqué, que St. Paul a quantité de ces constructions, mêlées d'*hyperbates* (4), comme il s'exprime.

℣. 5.

(1) Ἐι μὴν οὖν τὴν χώραν, εἰς ἣν μετανίσταντο, ἤδη παρειλήφεσαν, ἀναγκαῖον ἦν ἱδρύσασθαι περισημότατον νεὼν.... ἐπεὶ δ' ἔτι κατὰ τὴν ἐρήμην ἐπλάζοντο, τοῖς μήπω παγίως ἱδρυθεῖσιν ἥρμοττε φορητὸν ἔχειν ἱερὸν, ἵν' ἐν ταῖς ὁδοιπορίαις.... θυσίας ἀνάγωσι. De Vit. Mos. Lib. III. init. p. 515. Ed. Gen. 1615.

(2) Καταπέτασμα & Καλύμμα. Ibid. p. 667.

(3) Γυμνωθέντες δὲ τῆς τοῦ πλήθους ῥοπῆς οἱ νεωκόροι καὶ οἱ ἱερεῖς, προὔδωκαν τὰ παρ' αὐτοῖς τιμιώτατα καὶ τὰ διοπετῆ καλούμενα.... βατά τε λοιπὸν ἦν τοῖς θέλουσι, τὰ πρὶν ἄβατα, καὶ τοῖς ἱερεῦσι μόνοις ἐγνωσμένα. Hist. Eccl. Lib. II. cap. 5.

(4) Lib. III. cap. 7.

ỳ. 5. *Chérubins*] Il y avoit deux Chérubins fur l'Arche. „ Ce n'étoient „ point des images des Anges, mais des figures fymboliques, peut-être des „ deux Hémifphères (5), & leurs *douze Aîles*, des douze Conftellations, dit „ Clement d'Alexandrie. Car, pourfuit ce Pere, Moïfe, qui avoit défendu de „ faire aucune image des chofes vifibles, n'auroit jamais fait lui-même des „ ftatuës des Saints (6)". Voyez dans la fuite les conformités que ce Pe- „ re remarque entre les images ou fymboles des Egyptiens, & ceux des „ Ifraëlites.

Ibid. *En particulier*] (Κατὰ μέρος) Cette expreffion eft la même que celle dont fe fert Eufebe quand il dit, *chacun en particulier* (7).

ỳ. 7. *Commis par ignorance*] (Ἀγνοημάτα) Mr. le Clerc, en traduifant ainfi, contredit fa note fur Hammond. Le mot Grec (ἀγνοημάτα) fignifie des *péchés* en général, des *fautes*. C'eft ainfi que l'Eccléfiaftique dit: *Souvenez-vous des commandemens de Dieu, & n'ayez point de haine contre votre prochain. Souvenez-vous de l'alliance du Très-haut, & évitez le péché* (8). Dans cette Epître, ἀγνοῦντες, ce font les *pécheurs*. Voyez les Remarques fur Hébr. V. ỳ. 2. Tout ce qu'on peut dire, c'eft qu'il s'agit de *péchés* dans lefquels il n'entre pas une malice delibérée (9).

ỳ. 8. J'admire le filence de Mrs. Simon & le Clerc fur un paffage fi difficile.

ỳ. 15. *Teftament* pour *Alliance*. Voyez ce que j'ai remarqué de Philon, dans les Remarques fur Rom. XI. ỳ. 27.

ỳ. 20. *Que Dieu a fait en votre faveur*] (Ἧς ἐνετείλατο ὁ Θεὸς πρὸς ὑμᾶς) Mieux peut-être: *Que Dieu m'a commandé de vous donner.* Ainfi dans l'Eccléfiaftique: *Dieu donna à Moïfe fes commandemens pour les donner à fon peuple* (10).

ỳ. 27. *Comme il eft ordonné aux hommes de mourir une fois*] (Καθ' ὅσον ἀπόκειται τοῖς ἀνθρώποις) Lucien dit quelque chofe de femblable dans un de fes Dialogues: *La nature a jugé à propos que tous les hommes mourûffent* (11).

Ibid. *Comme mourir une fois* &c.] Cette fentence de l'Eccléfiaftique convient bien ici. Il fait parler un mort, & lui met dans la bouche cette parole, qui compofe une fort belle Epitaphe: *Souvenez-vous du jugement de Dieu fur moi: car le vôtre viendra de même que le mien. Hier à moi; aujourd'hui à vous* (12).

(5) [Ταῦτα δὲ (Χερουβὶμ) τινὲς μὲν φασὶ εἶναι σύμβολα τῶν ἡμισφαιρίων ἀμφοῖν. Phil. de Vit. Mof. Lib. III. init. p. 668.]

(6) Τά τε ἐπὶ τῆς ἁγίας κιβωτοῦ ἱστορούμενα μηνύει τὰ τοῦ νοητοῦ κόσμου.... καὶ μὴν καὶ τὰ χρύσια ἐκεῖνα ἀγάλματα.... εἴτε τὰς δύο ἄρκτους, ὡς βούλονταί τινες ἐμφαίνει. εἴτε ὅπερ μᾶλλον τὰ δύο ἡμισφαίρια.... οὐ γὰρ ἄν ποτε ὁ μηδὲ γλυπτὸν εἴδωλον δημιουργεῖν παραινέσας, αὐτὸς ἀπεικόνιζεν τῶν ἁγίων ἀγάλματα. Strom. Lib. V. p. 563. 564.

(7) Ἐν μέρει ἕκαστα. Hift. Eccl. Lib. III. cap. 5. p. 75. Voyez Clem. d'Alex. Strom. Lib. VII. p. 756.

(8) Ἄγνοιαν. Chap. XXVIII. vf. 8. 9. Voyez les Remarques de *Grotius* fur Judith V. vf. 19.

(9) Voyez Eccléf. XXIII. vf. 2. où ἀγνοήματα & ἁμαρτήματα fe confondent, comme au vf. 3. ἄγνοιαι & ἁμαρτίαι.

(10) Ἐνετείλατο. Chap. XLV. vf. 4.

(11) Ταῦτα γὰρ ἔδοξε τῇ φύσει πάντως ἀποθνήσκειν ἅπαντας. In Dialogo Antilochi & Achillis. La Cr.

(12) Μνήσθητι τὸ κρίμα αὐτοῦ. ὅτι οὕτω καὶ τὸ σόν. ἐμοὶ χθὲς καὶ σοὶ σήμερον. Chap. XXXVIII. vf. 23.



CHAPITRE X.

℣. 1. VOyez les Remarques sur Coloss. II. ℣. 17.

℣. 3. *Mais elles font souvenir tous les ans des péchés* que l'on a commis] Il faut remarquer là-dessus, que les sacrifices dont il s'agit dans cet endroit, étoient les sacrifices du Jour des Expiations. Or il faut observer, que la Fête des Expiations fut instituée en mémoire de la grace que Dieu accorda au peuple après l'Idolâtrie du veau d'or. Philon, rendant raison pourquoi l'on n'offroit dans les sacrifices, ni le cerveau, ni le cœur, dit, qu'*il n'auroit pas été convenable de renouveller dans le sacrifice même, au lieu d'abolir, la mémoire des péchés* (1). *Quand celui qui offre la victime est injuste*, dit-il ailleurs, *son sacrifice n'est point expiatoire : & au lieu d'obtenir la remission de ses péchés, il ne sert qu'à en rafraîchir la mémoire* (2).

℣. 9. *Tu n'as point agréé les victimes* &c.] Il y a un beau passage de St. Epiphane, touchant la cause des sacrifices, & ce qui obligea Dieu à les instituer. C'est un des meilleurs endroits que l'on trouve dans ce Pere. Après avoir rapporté quelques passages du Vieux Testament sur l'ordonnance des sacrifices; „ Dieu fait voir par-là, dit-il, qu'il recevoit avec bonté les sacrifices qu'on „ lui offroit pour le salut du peuple: non qu'il eût besoin de ces sacrifices, „ ou qu'il s'en souciât; mais parce qu'il avoit égard à leur foiblesse, & à leurs „ préjugés, pour les ramener de la multitude des Dieux qui étoient reçus „ alors, à la connoissance du seul véritable. Car ils avoient l'esprit fortement „ prévenu en faveur des sacrifices, qu'ils regardoient comme des actes de pie- „ té, & qu'ils offroient à leurs simulacres pour la propitiation de leurs pé- „ chés, & pour leur salut: & de peur qu'une abolition subite de cette coû- „ tume ne leur fît d'abord de la peine, il leur donna le tems de s'en défaire „ peu-à-peu, pour les détourner ensuite entierement, & de cet usage, & de „ leur idées sur la pluralité des Dieux, & pour les conduire à la connoissance „ d'un Dieu, en qui ils pûssent mettre sûrement leur confiance (3) ". „ Dieu „ a commandé à vos Peres, dit Justin Martyr à Tryphon, de lui offrir des „ obla-

(1) Ἔυηθες γὰρ τὰς θυσίας μὴ λήθην ἁμαρτημάτων, ἀλλ' ὑπόμνησιν ἀυτῶν κατασκευάζειν. De Victim. p. 841. Interpres: *Stultum enim fuerit in ipso Sacrificio refricari, non aboleri peccatorum memoriam.*

(2) Ὀυ λύσιν ἁμαρτημάτων, ἀλλ' ὑπόμνησιν ἐργάζονται. De Vit. Mos. Lib. III. p. 669.

(3) Ὀυκ ἀυτῦ ἐπιδευομένυ τῦτων, ὔδε θέλοντος ταῦτα, ἀλλὰ συγκαταβαίνοντος ἀυτῶν τῇ ἀσθενείᾳ, καὶ τῇ τῆς ἀνθρωπότητος προλήψει. ἵνα ἀπὸ τῆς πολυθείας ἐις τὴν τῦ περὶ ἑνὸς Θεῦ γνῶσιν μετενέγκῃ τὴν τῶν ἀνθρώπων διάνοιαν. ἐπειδὴ γὰρ ἰσχυρῶς ἐθεμελίωτο ἡ διάνοια ἀυτῶν ἐν τῇ θυσίᾳ, ὡς ἐυσεβείᾳ τῇ ὑπὲρ ἱλασμῶν ἑαυτῶν καὶ σωτηρίας ἐιδώλοις προσφερομένῃ. ἐις δὲ τὸ μὴ ἅπαξ χαλεπῶς φέρειν, διὰ τὴν συνήθειαν τῦ ἀπόστρεψαι, τῦτο ποιεῖν ἕως καιρῦ ἐις ὄνομα, ἀπὸ τῆς πολυθέυ φαντασίας ἠθέλησε τὰ κατ' ἔτος ἀυτοῖς γενόμενα ἐις τὸν μεταλλάξαι. ἵνα λοιπὸν γνόντες τὸν ἕνα, καὶ πιστεύσαντες ἀσφαλῶς τῷ ἑνὶ παρ' ἀυτῦ ἀκύσωμεν. κ. τ. λ. Hæres. XLII. pag. 360. Ed. Col. 1682. Voyez aussi Hæres. LXVI. §. 71.

„ oblations & des victimes; non qu'il en eût besoin, mais à cause de la dureté „ de leur cœur, & de leur penchant à l'Idolâtrie. Cela est vrai, répond Try„ phon, & les Ecritures nous obligent à le croire ainsi (4)".

℣. 22. *Approchons-nous de lui avec un cœur sincere, & avec une pleine foi, ayant nos ames nettoyées d'une mauvaise conscience, par l'aspersion* de son sang] „ Si „ vous désirez véritablement, dit Clement d'Alexandrie, de voir Dieu, puri„ fiez-vous d'une manière convenable à Dieu; non avec des branches de lau„ rier, ou avec certaines couronnes faites de laine & de pourpre; mais ra„ cheté par la justice, & couvert des feuilles de la tempérance, faites tous „ vos efforts pour trouver J. Christ (5)". C'est une allusion aux cérémo„ nies Payennes, usitées dans les *Purifications.*

℣. 23. *Constamment*] (Ἀκλινῆ) C'est un mot de Philon. Voyez le Dictionaire d'Etienne, qui en cite un passage *de la Vie de Moïse.* Le même mot se trouve en d'autres endroits; comme dans les *Loix particulieres*: *Que le serment soit ferme & invariable* (6). La métaphore est prise d'un arbre ferme, qui ne penche ni d'un côté ni d'autre, que le vent ne fait point plier. L'idée est propre ici: *L'espérance* est sujette à bien des tentations. Dans un autre endroit Philon se sert encore de ce mot: *Quand la tige de l'arbre s'éleve sur des fondemens fermes* (7). Ce sont les racines. St. Chrysostome, parlant de la *foi* de St. Pierre, dit qu'*elle étoit inébranlable* (8).

℣. 26. *Si nous péchons volontairement*] (Ἑκουσίως γὰρ ἁμαρτανόντων ἡμῶν) Clement Romain, parlant du zèle & de la dévotion des Corinthiens, dit qu'*ils supplioient Dieu avec une profonde humilité, de leur pardonner les péchés dans lesquels ils pouvoient être tombés par ignorance* (9). C'est ainsi qu'a traduit Mr. *Teissier*, mieux que l'Interprête Latin. Car ce n'est qu'un péché par *ignorance*, & sans dessein delibéré. J'ai une autre idée sur ce qu'on nomme *péché volontaire.* Elle m'a été fournie par un passage de l'Ecclésiastique: *Qu'il est beau à un homme*, dit l'Auteur de ce Livre, *lorsqu'il est repris de son péché, de montrer sa repentance; car il évitera par ce moyen le péché volontaire* (10). En effet, celui qui se repent lorsqu'on lui remontre sa faute, fait voir qu'il a été surpris; & s'il est véritablement repentant, il évitera la rechute, qui est le *péché volontaire*; puisqu'il n'ignore plus, ni la nature de l'action, ni sa propre foiblesse. Il semble que le *péché volontaire* soit celui dans lequel on persévère malgré les remontrances.

℣. 28.

(4) Οὔτε οὖν θυσίας παρ' ὑμῶν λαμβάνει, οὔτε ὡς ἐνδεὴς τὴν ἀρχὴν ἀνετείλατο ποιεῖν, ἀλλὰ διὰ τὰς ἁμαρτίας ὑμῶν καὶ.... ὅπως.... μὴ εἰδωλολατρῆτε. Dial. p. 227.

(5) Σὺ δὲ, εἰ ποθεῖς ἰδεῖν ὡς ἀληθῶς τὸν Θεὸν, καθαρσίων μεταλάμβανε θεοπρεπῶν. οὐ δάφνης πετάλων, καὶ ταινιῶν τινῶν, ἐρίῳ καὶ πορφύρᾳ πεποικιλμένων. δικαιοσύνην καὶ ἀναδησάμενος, καὶ τῆς ἐγκρατείας τὰ πέταλα περιθέμενος, πολυπραγμόνει Χριστόν. Protrept. p. 8. Voyez les Notes de *Potterus*, p. 9. de son Edition.

(6) Ὅρκος ἔστω βέβαιος, ἀκλινής. De Leg. special. init. p. 769.

(7) Τὸ δὲ στέλεχος ἀκλινέσι θεμελίοις ἐπερηρεισμένον. De Charit. p. 714.

(8) Διὰ τὸ ἀκλινὲς καὶ ἀπερίτρεπτον τῆς πίστεως. In Galat. II.

(9) Ἱκετεύοντες αὐτὸν (Θεὸν) ἵλεως γενέσθαι, εἴ τι ἄκοντες ἡμάρτετε. *Supplicantes illi, ut propitius esset, si quid inviti peccassent.* Ad Cor. cap. II.

(10) Οὕτως γὰρ φεύξῃ ἑκούσιον ἁμάρτημα. Chap. XX. vs. 7.

℣. 28. *Celui qui avoit rejetté*] ('Αθετήσας τὶς) Traduiſez: *Celui qui avoit violé la Loi de Moïſe.* Voyez les Remarques ſur Marc VII. ℣. 9.

℣. 29. *Qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu* &c.] Les Juifs avoient dreſſé un formulaire de malédiction contre J. Chriſt, qu'ils faiſoient réciter dans les Synagogues à ceux qui renonçoient à l'Evangile (11). C'eſt ce que St. Paul dit, qu'on *les contraignoit à blaſphémer.* Rhenferd attribue à St. Paul un horrible formulaire d'abnégation qu'il avoit dreſſé lui-même dans l'école de Gamaliël, & qu'il faiſoit réciter publiquement aux Nazaréens (12). Les perſécutions étant violentes, il ſe trouva enfin des gens qui crurent, que l'on pouvoit renoncer la foi de la bouche, pourvû qu'on la gardât dans le cœur: contre ce que J. Chriſt & St. Paul avoient enſeigné (13). Cette erreur, que l'on peut renoncer la foi dans la perſécution, s'éleva parmi les Nazaréens, ou les Juifs qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme. C'eſt ceux que l'on nomma Elcéséens. Il y a bien de l'apparence que les Peres Grecs ſe ſont figurés un homme nommé Elkai, ou Elcesæus (14), qu'ils ont fait chef de la ſecte; comme ils ſe ſont figurés un *Ebion*, chef des *Ebionites.* Car on ne peut preſque refuſer ſon approbation à la conjecture de Rhenferd (15), qui dérive le nom d'*Elcéſéens* du mot Hébreu *Cahas*, ou *Cachaſch* (16), qui ſignifie *nier la dette*, ou *le depôt*, & qui eſt employé par les Rabins pour ſignifier *renoncer la foi.* Dans la *Céléſyrie*, où les *Nazaréens* ſe trouvoient tout proche de l'*Arabie*, on compoſa le mot *Elcéſéens*, en ajoutant l'article Arabe *El* ou *Al*, & l'on fit *Alcaheſin*, ou, ſelon une autre prononciation, *Elcaheſin*, pour dire la ſecte de ceux qui croyent que l'on peut renoncer la foi: car c'eſt-là l'Héréſie attribuée aux *Elcéſaires.* Voyez Euſebe (17), & le paſſage d'Origène qui y eſt cité, où il parle de je ne ſçais quel Hérétique moderne, qui prétend défendre l'Héréſie des *Elcéſaires*, qui croyent qu'il eſt indifférent de renoncer J. Chriſt, quand ce n'eſt que de la bouche. St. Epiphane attribue à *Elkai*, d'avoir enſeigné la diſſimulation de la foi (18). Concluons donc qu'il n'y a point eu d'*Elkai*; mais qu'il y a eu des Docteurs parmi les *Nazaréens* qui ont enſeigné ce dogme; qu'on a nommé cette ſecte celle des *Elcéſaires*, c'eſt-à-dire celle des *Hypocrites*, ou des *Abnégateurs*; que ce ſont les *Nazaréens* fidèles eux-mêmes qui ont donné ce nom à ces autres *Nazaréens*; puiſqu'il n'y avoit qu'eux qui pûſſent donner un nom Hébreu, ou mêlé d'Hébreu & d'Arabe, à une telle ſecte. Il faut voir ce que Rhenferd dit de plus ſur cette matière (19), & y joindre ce que l'Apôtre dit ici ℣. 38. & 39.

℣. 32. *Eclairés*] (Φωτισθέντες) *Inſtruits* de la vérité de l'Evangile. Voyez ci-deſſus Chap. VI. ℣. 4. 2 Tim. I. ℣. 10. & les Remarques ſur Epheſ. III. ℣. 9.

℣. 34. *Sçachant que vous avez des richeſſes plus excellentes dans le Ciel, & qui demeu-*

(11) [Voyez les Remarques ſur Hébr. VI. vſ. 4.]

(12) De Fictis Judæor. & Judaïzant. Hæreſib. §. 59.

(13) Matth. X. vſ. 32. 33. Luc XII. vſ. 8. & Rom. X. vſ. 9. 10.

(14) Ἔλκαι ou Ἐλκεσαῖος.

(15) Ubi ſuprà.

(16) כחש

(17) Hiſt. Eccl. Lib. VI. cap. 38.

(18) Hæreſ. XIX. §. 1.

(19) Ub. ſupr. §. 60. & ſeq.

demeurent toûjours] (Γινώσκοντες ἔχειν ἐν ἑαυτοῖς κρείττονα ὕπαρξιν ἐν οὐρανοῖς καὶ μένουσαν) Clement d'Alexandrie a lu ſimplement, *Sçachant qu'ils ont des richeſſes plus excellentes & qui demeurent toûjours* (20). On lit aujourd'hui *vous avez*, & *dans le Ciel.* La leçon de St. Clement eſt plus ſimple: & un Sçavant moderne n'a pas douté, que la nouvelle ne ſoit quelque explication qui de la marge a paſſé dans le Texte (21).

℣. 38. *S'il ſe retire*] (Ἐὰν ὑποστείληται, & ℣. 39. Ὑποστολῆς) On voit la force de ce mot dans la Sapience, où l'Auteur, parlant du Maître du monde, dit: *Il ne craindra perſonne, & ne reſpectera point la grandeur* (22). Ce mot ſignifie *ceder* à quelqu'un, ſoit par crainte, ou par affection: dans les Actes (23) c'eſt *diſſimuler* par crainte. Dans Julien, c'eſt *parler franchement, & ne rien déguiſer* (24).



CHAPITRE XI.

DEſſein de ce Chapitre. 1. L'Auteur a voulu montrer, qu'il n'y a que la Foi qui puiſſe produire les plus grandes vertus; c'eſt-à-dire la confiance en Dieu, & l'aſſurance d'une vie immortelle. 2. Il veut encourager les Hébreux à la patience, & leur montrer par l'exemple de tant de grands hommes, que les ſouffrances ſont le chemin de la gloire, & qu'ils ne doivent pas trouver étrange que Dieu les y conduiſe par cétte voye-là. 3. Il veut enfin les animer par de ſi grands exemples. Cela me rappelle un beau mot de *Zénon*: „ J'aime mieux, diſoit-il, voir un Indien ſe brûler volontairement, que de lire „ tous les Traités des Philoſophes ſur la force & la patience (1).

℣. 1. *La Foi eſt l'attente aſſurée de ce que l'on eſpère*] (Ἐλπιζομένων ὑπόστασις) Voilà une définition de la foi. Il y en a quatre dans Théodoret. „ Selon „ nous, dit-il, la foi eſt, ou un acquieſcement libre de l'ame; ou la contem„ plation d'une choſe cachée; ou un attachement à ce qui eſt véritablement, „ & une perception des choſes inviſibles, conforme à leur nature; ou enfin „ une diſpoſition gravée dans l'ame des croyans, qui eſt à l'abri du doute & „ de

(20) Γινώσκοντες ἔχειν ἑαυτοὺς κρείττονα ὕπαρξιν καὶ μένουσαν. Strom. Lib. IV. p. 514.

(21) Voyez Potter. in hunc loc. p. 608.

(22) Οὐ γὰρ ὑποστελεῖται πρόσωπον. Chap. VI. vſ. 7. al. 8.

(23) Chap. XX. vſ. 27.

(24) Μηδὲν ὑποστειλάμενον εἰπεῖν. Orat. I. ad Conſtant. p. 10. Voyez la Note de Spanheim ſur cet endroit, p. 96.

(1) Καλῶς ὁ Ζήνων ἐπὶ τῶν Ἰνδῶν ἔλεγεν, ἕνα Ἰνδὸν παροπτώμενον ἐθέλειν ἰδεῖν, ἢ πάσας τὰς περὶ πόνου ἀποδείξεις μαθεῖν. Clem. Alex. Strom. Lib. II. p. 414. Vid. & p. 494.

„ de l'incertitude (2) ". Il ſemble que Théodoret ait pris une partie de ſes idées de Clement d'Alexandrie. „ La foi, dit ce dernier, que les Grecs char- „ gent de calomnies, la croyant frivole & barbare, eſt un aſſentiment libre, un „ acquieſcement à la pieté (c'eſt-à-dire à la doctrine de la pieté) *une attente* „ *des choſes que l'on eſpère, & une conviction de celles que l'on ne voit point*, ſelon „ le divin Apôtre (3) ". Tout cela eſt bien obſcur. Clement ajoute, que *d'autres ont dit, que la foi étoit un acquieſcement d'union à une choſe cachée; comme certainement elle eſt la démonſtration, ou un acquieſcement manifeſte d'une choſe que l'on ignore* (4). Cet endroit de Clement d'Alexandrie appuye ce que j'ai penſé: c'eſt que les termes de l'Original (ἔλεγχος & ἀπόδειξις) ne ſont pas dans l'Auteur, ce que l'on a traduit par *argument* & *démonſtration*; mais l'effet que produit ſur l'eſprit la *démonſtration*, ſçavoir *un acquieſcement d'union, de conſentement*, & *un acquieſcement manifeſte*. Clement cite enſuite un mot de *Théophraſte*, qui dit que *les ſens ſont les principes de la foi* (5). Cela n'eſt pas mal dit, dans le fond: car la foi eſt pour les faits, qui ſont objets des ſens; au lieu que la ſcience eſt pour les objets intelligibles, qui ne ſe connoiſſent que par le raiſonnement. La foi n'eſt donc pas proprement la *démonſtration*; mais c'eſt l'autorité infaillible de Dieu ſur laquelle elle eſt appuyée. Clement dit fort bien, un peu après: „ Celui donc qui croit aux divines Ecritures, en ayant acquis, „ après un mûr examen, une connoiſſance ſûre à laquelle on ne peut contre- „ dire, reçoit la voix de celui qui a donné les Ecritures comme une démon- „ ſtration (6) ". Ailleurs il dit encore, que *la foi devient une démonſtration ſolide; parce que la vérité accompagne toûjours ce qui vient de Dieu* (7).

Ibid. *Et une preuve*] (Ἔλεγχος) Philon, parlant des yeux, dit qu'*ils connoiſſent les choſes parfaitement par le ſecours de la lumiere, par le moyen de laquelle*, comme porte la Verſion Françoiſe, *toutes choſes ſont éclaircies*, CONNUES ET APPERÇUES (8). La foi eſt donc comme une lumiere, par laquelle nous voyons ce qui eſt inviſible. *Or la foi eſt une attente ferme & conſtante des choſes que*

(2) Κατὰ δὲ τὸν ἡμέτερον λόγον, πίστις ἐστὶν ἑκούσιος τῆς ψυχῆς συγκατάθεσις, ἢ ἀφανοῦς πράγματος θεωρία, ἢ περὶ τὸ ὂν ἔυστασις καὶ κατάληψις τῶν ἀοράτων, τῇ φύσει σύμμετρος, ἢ διάθεσις ἀναμφίβολος ταῖς ψυχαῖς τῶν κεκτημένων ἐνιδρυμένη. Therap. Orat. I. p. 479.

(3) Πίστις δὲ, ἣν διαβάλλουσι κενὴν καὶ βάρβαρον νομίζοντες Ἕλληνες, πρόληψις ἑκούσιός ἐστι, θεοσεβείας συγκατάθεσις, ἐλπιζομένων ὑπόστασις, πραγμάτων ἔλεγχος οὐ βλεπομένων, κατὰ τὸν θεῖον Ἀπόστολον. Strom. Lib. II. p. 362. *Fides autem, quam Græci calumniantur, inanem & barbaram exiſtimantes, eſt voluntaria anticipatio* (ſeu *prænotio*: Cicero enim *anticipationem*, *præſumptionem* & *prænotionem* vertit. Vid. Gaſſend. Phil. Epic. Tom. I. p. 136.) *pietatis aſſenſio* (id eſt *doctrinæ pietatis aſſenſio*) &c.

(4) Ἄλλοι δ' ἀφανοῦς πράγματος ἑνωτικὴν συγκατάθεσιν ἀπέδωκαν εἶναι τὴν πίστιν. ὥσπερ ἀμέλει τὴν ἀπόδειξιν, ἀγνοουμένου πράγματος φανερὰν συγκατάθεσιν. Ibid.

(5) Την αἴσθησιν ἀρχὴν εἶναι πίστεως. Ibid.

(6) Ὁ πιστεύσας τοίνυν ταῖς γραφαῖς ταῖς θείαις, τὴν κρίσιν βεβαίαν ἔχων, ἀπόδειξιν ἀναντίῤῥητον, τὴν τοῦ τὰς γραφὰς δεδωρημένου φωνὴν λαμβάνει Θεοῦ. Ibid.

(7) Γίνεται τοίνυν αὕτη ἡ πίστις ἀπόδειξις βεβαία, ἔπει τοῖς ὑπὸ τοῦ Θεοῦ παραδοθεῖσιν ἀληθεία ἕπεται. Strom. Lib. VI. p. 649. Voyez auſſi p. 652. 653.

(8) Καὶ ὅλα δι' ὅλου καταλαμβάνοντες, φωτὸς συνεργοῦντος, ᾧ πάντα αὐγάζεται τε καὶ διελέγχεται. De Judice init. p. 719. Et de Vit. Moſ. Lib. III. p. 528. Πρὸς ἔλεγχον ἐνεργεστάτον ἀρετῆς ἢ κακίας. C'eſt-à-dire: Pour faire connoître d'une manière très-certaine & très-claire, ſoit la vertu, ſoit le vice.

que l'on espère, & c'est elle qui nous découvre celles que nous ne voyons point. Ou: *Et une connoissance certaine de celles que l'on ne voit point.*

℣. 2. *Reçu des témoignages*] (Ἐμαρτυρήθησαν) Clement d'Alexandrie, parlant de Job, dit qu'*il a rendu témoignage à Dieu, duquel aussi il a reçu témoignage* (9). Justin Martyr dit d'Abraham, qu'*il reçut témoignage & fut loué à cause de sa foi dans la Circoncision* (10). Dans un autre endroit le même Auteur dit, que *les Justes reçoivent témoignage*, c'est-à-dire *sont approuvés hautement, de Dieu* (11).

℣. 3. *Ensorte que ce que l'on voit, a été fait de choses invisibles*] (Εἰς τὸ μὴ ἐκ φαινομένων τὰ βλεπόμενα γεγονέναι) Photius a lû autrement (12). Mais Clement d'Alexandrie cite ce passage (13) conformement à nos Exemplaires (14). Les Juifs n'ont point cru que le Monde avoit été fait de rien. Au moins Philon suppose *deux principes*; *l'un actif, qui est Dieu*; *l'autre passif, qui est la matière de l'Univers, à laquelle Dieu a donné le mouvement, la forme, & l'ame ou la vie* (15). St. Augustin a dit: „ Nous lisons dans un autre endroit entre les „ louanges de Dieu, *C'est vous qui avez fait le monde d'une matière informe*, ou „ comme portent d'autres Exemplaires, *d'une matière invisible* (16).

℣. 4. *Par la foi Abel offrit à Dieu un plus excellent sacrifice que Caïn*] Les Peres ont fait de ces deux sacrifices un type des sacrifices des Juifs, & de ceux des Chrétiens, ou des sacrifices ordonnés par J. Christ & par ses Apôtres. Le sacrifice de Caïn déplaît à Dieu; & celui d'Abel, sanctifié par la foi, lui est agréable; Caïn tue son frere, parce qu'il lui porte envie; la terre qui a bû le sang d'Abel, crie & demande vengeance à Dieu; Caïn tremblant reconnoît son crime, & reconnoît en même tems, qu'il est trop grand pour lui être pardonné; il vit errant de tous côtés &c. Tout cela s'applique aisément à ce qui s'est passé contre le Sauveur, victime de *l'envie* des Juifs, & à leur peine: errans & dispersés par toute la terre, ils craignent par-tout. Une chose leur manque: c'est qu'ils ne veulent pas reconnoître leur crime, au milieu même des peines qu'ils souffrent. C'est une pensée pieuse: & elle est assez raisonnable pour la rapporter & pour l'employer. Voyez là-dessus Tertullien dans son Traité *contre les Juifs* (17).

Pour ce qui regarde la foi *d'Abel*, il y a de l'apparence que l'Auteur fait allusion à la glose ou interprétation de la *Paraphrase Chaldaïque de Jonathan*. On trouve dans cette Paraphrase, *qui*, selon *Paul Evêque de Burgos*, *a presque autant*

(9) Καὶ μαρτυρήσας ἄρα, καὶ μαρτυρηθεὶς ὑπὸ τοῦ Θεοῦ. Strom. Lib. IV. p. 516.

(10) Ἐν ἀκροβυστίᾳ ἐπὶ τῇ πίστει μαρτυρηθέντος καὶ εὐλογηθέντος. Dial. p. m. 171.

(11) Δίκαιοι μεμαρτύρηνται ὑπὸ τοῦ Θεοῦ. Ibid. p. 91.

(12) Ἐκ μὴ φαινομένων βλεπόμενα γίνεσθαι. Contr. Manich. Repullul. Lib. III. §. 12. p. 58. Edit. Wolfii. Vid. Millii Observat. ad hunc locum, & conf. Melchioris Leideckeri Archæologiam sacram Dissert. I. §. 53.

(13) Strom. Lib. II. p. 364. Hervet a rendu les paroles dont il s'agit, par *Ut ex invisibilibus visibilia fierent.*

(14) [Voyez sur tout cela l'Hist. du Manichéism. Tom. II. p. 182. & seq. p. 215.]

(15) Κινηθὲν, σχηματισθὲν, καὶ ψυχωθὲν ὑπὸ τοῦ νοῦ. De Opific. Mund. p. 2.

(16) *Sic enim & alio loco legimus dictum in laudibus Dei*, Qui fecisti mundum de materia informi. *Quod aliqui Codices habent*, de materia invisa. De Genes. contr. Manich. Lib. I. 5.

(17) Cap. V.

tant d'autorité parmi les Juifs que le Texte même (18); on trouve, dis-je, dans cette *Paraphrase*, que Caïn dit à fon frere: „ Il n'y a ni juftice, ni jug , ni „ de fiécle à venir; point de recompenfe pour les juftes, ni de punition pour „ les impies: Et comme Abel nioit tout cela, Caïn fe leva, & le tua.... D'où „ il paroît clairement, qu'Abel a été le premier Martyr (19)". Voilà la vraye explication de ce paffage. On peut être affuré, que l'Auteur de l'Epître aux Hébreux avoit lû la *Paraphrafe* de *Jonathan*, ou fçavoit là-deffus les Traditions des Juifs. Il s'agit dans ce Chapître de la foi de l'immortalité, qui a été dans tous les tems la caufe des grandes actions des Saints. L'Auteur commence par Abel, que Caïn tua, parce qu'ils fe querellerent à l'occafion de ce dogme.

Au refte, Philon remarque, que Caïn *offrit des fruits de la terre*, mais non pas des prémices; Abel des *premiers nés de fon troupeau*, *& de la graiffe* (20).

Ibid. *Il parle encore, tout mort qu'il eft*] Il y a dans l'Ecléfiaftique une penfée qui a du rapport à celle-ci. L'Auteur dit d'Elizée, que *fon corps prophetifa depuis fa mort* (21). Il a en vûë l'hiftoire rapportée 2 Rois XIII. ℣. 21. *Prophetifer* a ici une fignification bien particuliere; puifqu'il veut dire, *faire un miracle, & reffufciter un mort.*

℣. 5. *Enoch fut tranfporté* &c.] Philon femble n'avoir pas cru, qu'Enoch ait été tranfporté tout vivant dans le Ciel; puifqu'il explique ce *tranfport* du *changement* de l'ame. „ Après l'efpérance, dit cet Auteur, la repentance & „ la correction tiennent le fecond rang. C'eft pour cela que Moïfe dit en„ fuite, qu'Enoch, appellé ainfi par les Hébreux, & qui fignifie *agréable à* „ *quelqu'un*, fut tranfporté d'une vie miferable à une meilleure. *Enoch*, dit l'E„ criture, *fut agréable à Dieu*; *& on le trouva pas*, *parce que Dieu le tranfporta.* Or „ ce *tranfport* (μετάθεσις) fignifie *changement*; & ce changement fe fit en mieux, „ puifqu'il arriva par la Providence de Dieu (22)". Je crois pourtant qu'il faut prendre cela pour une allégorie de Philon.

Ibid. *Il étoit agréable*] (Εὐηρεστηκέναι) C'eft bien *plaire*, *être agréable*; mais c'eft en faifant ce qui eft *agréable* à celui à qui l'on *plaît*. Sara dit à Abraham, dans Philon: *Nous avons long-tems vécu enfemble, en faifant l'un & l'autre tout ce* „ *qui pouvoit nous plaire l'un à l'autre* (23).

℣. 6.

(18) *Quæ* (Paraphrafis) *apud Hebræos quafi tantæ auctoritatis fit ac textus.* Addition. 6. ad Lyram.

(19) *Non eft juftitia, neque Judex, neque fæculum aliud, nec remuneratio juftis, nec punitio impiis: Et cum Abel hæc omnia abnuiffet, confurrexit Cain &c. Ex quibus patet quod Abel primus Martyr fuit.* Vid. Addit. IV. Paul. Burg. ad cap. IV. Genef.

(20) Ὁ τὰ ἄρξα ἐπὶ τὸν Θεὸν ἀναφέρων Ἀβέλ... Κάϊν δὲ.... τὸ ἀπὸ τῶν καρπῶν, ἀλλὰ μὴ ἀπὸ τῶν πρώτων καρπῶν. De Sacrif. Abel. & Cain. p. 107.

(21) Chap. XLVIII. vf. 14.

(22) Δευτέραν δὲ ἔχει τάξιν, μετὰ τὴν ἐλπίδα, ἡ ἐπὶ τοῖς ἡμαρτημένοις μετάνοια καὶ βελτίωσις. ὅθεν ἑξῆς ἀναγράφει τὸν ἀπὸ χείρονος βίου πρὸς τὸν ἀμείνονα μεταβαλόντα, ὃς καλεῖται παρὰ μὲν Ἑβραίοις Ἐνὼχ, ὡς δ' ἂν Ἕλληνες εἴποιεν κεχαρισμένος, ἀφ' οὗ καὶ ταυτὶ λέλεκται, ὡς ἄρα εὐηρέστησεν Ἐνὼχ τῷ Θεῷ, καὶ οὐχ εὑρίσκετο, ὅτι μετέθηκεν αὐτὸν ὁ Θεός. ἡ γὰρ μετάθεσις τροπὴν ἐμφαίνει καὶ μεταβολὴν, πρὸς δὲ τὸ βέλτιον ἡ μεταβολὴ, διότι προμηθείᾳ γίνεται Θεοῦ. De Confuf. Linguar. p. 352.

(23) Εὐαρεστοῦντες ἀλλήλοις. De Abrah. p. 384. Ce que l'Interprête Latin a rendu par *in mutua charitate.*

℣. 6. *Ceux qui s'approchent de Dieu*] (Προσερχόμενον) C'eſt-à-dire *qui l'honorent. Le Seigneur châtie, pour leur inſtruction, ceux qui s'approchent de lui* (24).

Ibid. *Croyent que Dieu eſt, & qu'il eſt le remunerateur de ceux qui le cherchent*] Philon dit, que *l'eſpérance eſt le principe de l'acquiſition de tout bien* (25). Un peu plus bas, il appelle la *foi* „ la portiere que la nature a placée à la porte, dont „ le dedans eſt occupé par les autres vertus Royales, que perſonne ne ſçauroit „ acquerir, ſans avoir auparavant gagné la première. C'eſt pour cela, ajou„ te-t-il, que les Légiſlateurs, dans les loix qu'ils ont données, ont regardé „ comme une choſe fort importante, de remplir des hommes libres de bonnes „ eſpérances (26)". Ailleurs on trouve l'éloge de la *foi*, où entre autres Philon a mis ce trait, qu'elle eſt *la ſcience de la pieté* (27). Il la fait conſiſter dans la confiance en un Dieu *qui peut tout, & qui veut toûjours ce qui eſt le meilleur* (28). Philon l'appelle auſſi au même endroit, *la Reine des Vertus* (29). Simplicius, dans ſon Commentaire ſur l'*Enchiridion* d'Epictète, dit que ce dernier, „ au commencement du Chapitre, a agité briévement trois queſtions „ touchant les Dieux, que tout Légiſlateur, qui ſe propoſe de donner des Loix „ & de régler les mœurs, doit ſuppoſer comme certaines & inconteſtables: „ ſçavoir qu'il y a des Dieux & une Providence, & que ces Dieux gouver„ nent tout juſtement & avec équité (30)". „ Sçachez, avoit dit Epic„ tète, que l'eſſentiel du Culte que nous rendons aux Dieux, eſt d'avoir de „ juſtes idées ſur leur nature, & d'être perſuadés qu'ils exiſtent, & qu'ils gou„ vernent tout juſtement & avec équité (31).

℣. 7. *Ayant craint, bâtit l'Arche*]. (Εὐλαβηθεὶ κατεσκεύαζε κιβωτὸν) On peut auſſi fort bien traduire, *il eut la précaution de bâtir l'Arche:* Et le ſens eſt, que *Noé*, ajoutant *foi* aux oracles qui l'avertiſſoient du Déluge, *eut la précaution de bâtir l'Arche.* Ce verbe (εὐλαβὲομαι) ſignifie *ſe précautionner religieuſement.*

℣. 9. *Il demeura*] (Παρῴκησεν) Il ſemble que les anciens Chrétiens ayent affecté de ſe ſervir de ce mot, pour inſinuer qu'ils ſe regardoient par-tout comme des *Etrangers ſur la terre*, dans les lieux même de leur naiſſance. L'Egliſe de Smyrne, dans ſa Lettre rapportée par Euſebe, ſe qualifie l'*Egliſe qui demeure comme étrangere à Smyrne* (32); *Denys de Corinthe* écrit auſſi à l'Egliſe *qui demeure comme étrangere à Gortyna* (33): De même dans l'Epître de l'Egliſe de Lyon aux Egli-

(24) Τὰς ἐγγίζοντας αὐτῷ. Judith VIII. vſ. 27.

(25) Ἀρχὴ μετεσίας ἀγαθῶν ἐςὶν ἐλπὶς. De Confuſ. Ling. p. 350.

(26) Ἣν (ἐλπίδα) ἐπὶ θύραις οἷα πυλωρὸν ἡ φύσις ἱδρύσατο, βασιλίδων τῶν ἔνδον ἀρετῶν, αἷς οὐκ ἔςιν ἐντυχεῖν, μὴ ταύτην προθεραπεύσαντας. πολλὰ μὲν ἂν οἱ νομοθέται, πολλὰ οἱ πανταχᾶ νόμοι πραγματεύονται περὶ τᾶ τὰς ψυχὰς τῶν ἐλευθέρων ἐλπίδων χρηςῶν ἀναπλῆσαι. Ibid. p. 351.

(27) Εὐσεβείας γνῶσις. De Abraham. fin. p. 387.

(28) Ἐπερηρεισμένη τῷ πάντων αἰτίῳ, καὶ δυναμένῳ μὲν πάντα, βυλομένῳ δὲ τὰ ἄριςα. Ibid.

(29) Τὴν βασιλίδα τῶν ἀρετῶν. Ibid.

(30) Ἐπειδὴ δὲ ἀρχόμενος τᾶ κεφαλαία, συντόμωτα περὶ Θεῶν τρία προβλήματα ἐνεδείξατο, ὧν προωμολογημένων δεῖται πᾶσα νομοθησία, καὶ πᾶσα τῶν ἠθῶν ἐναγωγία, ὅτι καὶ εἰσὶ, καὶ προνοᾶσι, καὶ καλῶς καὶ δικαίως τὰ πάντα καθευτύνεσι &c. In Epictet. Enchirid. p. 222.

(31) Τῆς περὶ τὰς Θεὰς εὐσεβείας ἴσθι, ὅτι τὸ κυριώτατον ἐκεῖνο ἐςὶν, ὀρθὰς ὑπολήψεις περὶ αὐτῶν ἔχειν, ὡς ὄντων καὶ διοικάντων τὰ ὅλα καλῶς καὶ δικαίως. Enchirid. cap. 38. p. 212.

(32) Παροικᾶσα ἐν Σμύρνῃ. Hiſt. Eccl. Lib. IV. cap. 15.

(33) Παροικούσῃ Γόρτυναν. Ibid. cap. 23.

Eglifes d'Afie (34); & avant tous, Clement, dans l'Epître aux Corinthiens : *L'Eglife de Dieu, qui demeure comme étrangere à Rome* (35).

℣. 10. & 16. *Une Ville* &c.] Clement d'Alexandrie, parlant de la *Jerufalem* céleste, rapporte que „ les Stoïciens difent, que c'eft le Ciel qui eft pro„ prement une Ville, & non les villes d'ici bas, qui font bien appellées ain„ fi, mais qui ne le font pas réellement (36).

℣. 13. *L'ayant embraffé*] (Ἀσπασάμενοι) C'eft *embraffer, s'attacher*. Juftin Martyr employe fouvent ce terme: *Ceux qui s'attachent au mal* (37): *Nous embraffons par-tout le nom de J. Chrift, & l'enfeignons* (38): *Ceux qui ont embraffé la perfuafion & la foi* (39). Dans Philon ce verbe (ἀσπάζειν) eft fynonyme à (μεταδιώκειν) *fréquenter* (40). Je crois que le fens eft, „ Qu'ils n'ont pas „ laiffé d'*embraffer* les promeffes, quoiqu'ils ne les viffent encore que dans „ un grand éloignement: ce qui fait voir la grandeur de leur *foi* ". Il faut voir la *Synopfe des Critiques* fur Matth. XXII. ℣. 32. & conférer Exod. VI. ℣. 4. paffage fur lequel les Juifs ont fondé la foi d'une Réfurrection. Au refte, ce verbe (ἀσπάζομαι) fignifie auffi *aimer*, & *aimer avec ardeur*. C'eft ainfi qu'Elien dit de *Denys* le Tyran de Sicile, qu'*il aimoit beaucoup la Tragédie, qu'il vantoit extrêmement* (41).

Ibid. *Ville*] Voyez ci-deffus fur le ℣. 10.

℣. 19. *Il le recouvra par une efpece de Réfurrection*] (Ἐν παραβολῇ ἐκομίσατο) *Puifqu'il l'avoit eu par un miracle qui a du rapport avec la Réfurrection* (42). Ce fens eft fort beau. Abraham conclut, que Dieu pourroit bien reffufciter fon fils, & accomplir fes promeffes; puifque Dieu lui avoit donné ce fils lorfque fa vigueur étoit éteinte, & que la vertu de concevoir l'étoit auffi dans Sara. Conférez le ℣. 12. & Rom. IV. ℣. 17. où la foi d'Abraham, qui croit que Dieu lui donnera un fils, eft comparée à celle de la Réfurrection des morts.

℣. 23. *Par la foi que Moïfe*] Mr. le Clerc cite *Exod.* II. ℣. 1. *fuiv.* Mais il n'y a rien de cet *avertiffement divin* dont ce Commentateur parle.

Ibid. *Ils n'eurent pas peur de l'Edit du Roi*] Philon dit bien, qu'*ils méprifèrent l'Edit du Roi*; *mais qu'après ils craignirent d'être décelés, & de périr avec leurs enfans* (43). Mais il y a bien de l'apparence, que voyant cet enfant fi beau, ils crurent qu'il ne périroit pas, ou l'efpérerent, & qu'ils l'expoferent dans un lieu propre à le faire trouver par des perfonnes qui en auroient foin; comme l'évenement donne lieu de le croire. D'ailleurs, il en faut toûjours revenir à des avertiffemens divins.

℣. 24.

(34) Ibid. Lib. V. cap. I.

(35) Παροικοῦσα Ῥώμην. init.

(36) Λέγουσι γὰρ καὶ οἱ Στωϊκοί, τὸν μὲν οὐρανὸν κυρίως πόλιν. τὰ δὲ ἐπὶ γῆς ἐνταῦθα οὐκ ἔτι πόλεις: λέγεσθαι μὲν γὰρ, οὐκ εἶναι δέ. Strom. Lib. IV. fin. p. 543.

(37) Τὰ φαῦλα ἀσπαζόμενοι. Apol. I. p. 34.

(38) Τὸ ὄνομα τοῦ Χριστοῦ ἡμεῖς πανταχοῦ καὶ ἀσπαζόμεθα, καὶ διδάσκομεν. Apol. II. p. 64.

(39) Πειθὼ καὶ πίστιν τοῖς τ' ἀληθὲς ἀσπαζομένοις. Ibid. p. 69.

(40) De Sacrif. Abel & Cain. p. 132.

(41) Τραγῳδίαν ἠσπάζετο, καὶ ἐπῄνει. Var. Hift. Lib. XIII. cap. 18.

(42) *Acceperat Ifaacum in fimilitudine, nempe, refurrectionis.* Voyez Lambert Bos Annot.

(43) Ὡς καὶ τῶν τοῦ τυράννου κηρυγμάτων τοὺς γονεῖς ὀλιγωρῆσαι.... ἐπεὶ δ'.... φοβηθέντες μὴ σωτηρίαν ἑνὶ μνώμενοι πλείους ὄντες αὐτοὶ σὺν ἐκείνῳ προσαπόλωνται κ. τ. λ. De Vit. Mof. Lib. I. init.

℣. 24. *Nommé*] Clement d'Alexandrie dit, que Moïse avoit trois noms. „ Le premier, qui lui fut donné par ses parens lorsqu'il fut circoncis, est celui de *Joachim*; Le second, qui est celui de *Moïse*, lui fut donne par la fille „ de Pharaon, parce qu'elle l'avoit *sauvé des eaux*; & le troisième, qui lui „ fut donné, dit Clement, *après son élevation*, est celui de *Melchi*, ou de „ *Roi* (44) ". Potter remarque (45), que Scaliger, dans quelques Notes sur Orphée, dit que MOI, en Syriaque, signifie *l'Eau*. Mais Moïse lui-même dit clairement, que le nom de MOSCHE lui a été imposé, parce qu'il avoit été *tiré de l'eau*. Il est donc ridicule de dire, que ce mot vient du Syriaque MOI: & Philon, Josephe & d'autres Anciens se trompent, en ce qu'ils l'interprêtent faussement *né des eaux* (46). Clement d'Alexandrie dit, que *les Egyptiens appellent l'eau* MOU (47), & Philon MOS. Au reste, ce que dit ici Clement que Moïse, *après son exaltation*, ou *assomption*, a été appellé *Melchi*, n'est point de *Philon*, mais de quelques Docteurs Juifs. Voyez ci-dessus 1 Tim. III. ℣. 16.

Ibid. *Fils de la fille de Pharaon*] Philon dit, que „ *la Fille de Pharaon* étoit „ mariée; mais qu'elle n'avoit point d'enfans: qu'elle en souhaitoit ardemment, „ & sur-tout un fils, pour assurer la succession du Royaume dans sa famille (48) ". Au reste, Philon a declaré dans cette *Vie de Moïse*, qu'il „ se „ sert, non seulement des mémoires de l'Ecriture, mais aussi des relations des „ Anciens, conservées par tradition, & contenues dans les Livres des Anciens (49) ". Mais on voit bien que Philon est un Auteur fabuleux, ou crédule: & d'ailleurs, tout habile qu'il étoit, il est assez mal-habile pour dire, qu'*on fit venir des Précepteurs de par-tout pour Moïse, & en particulier de chez les Grecs* (50). Quelle sottise! Cependant il est infiniment modeste, si on le compare avec les Légendaires Chrétiens. Au reste Philon dit, que „ la fille „ de Pharaon fit semblant d'être grosse, afin de faire passer ensuite Moïse pour „ son fils, & par consequent pour son Héritier (51) ". Cela réleveroit le sacrifice de Moïse: & ce que dit l'Auteur de l'Epître aux Hébreux revient assez à cette pensée. Clement d'Alexandrie a copié le récit de Philon en grande partie, comme on le peut voir, en lisant en entier les endroits que j'en ai cités.

℣. 26. *Il regarda l'opprobre de Christ* &c.] C'étoit le sentiment des Anciens, que Dieu fait tout par le *Verbe*, & que, comme c'est par lui qu'il a créé le mon-

(44) Ἔιτα τίθεται τῷ παιδίῳ ὄνομα ἡ βασιλὶς Μωϋσῆν... διὰ τὸ ἐξ ὕδατος ἀνέλεσθαι αὐτὸ... δῆλον ἦν ὡς ἐν τῷ ἔμπροσθεν χρόνῳ περιτμηθέντι τῷ παιδίῳ οἱ γονεῖς ἔθεντο ὄνομά τι. ἐκαλεῖτο δὲ Ἰωακείμ. ἔσχεν δὲ καὶ τρίτον ὄνομα ἐν οὐρανῷ μετὰ τὴν ἀνάληψιν.... Μελχί. Strom. Lib. I. p. 343.

(45) In Not. ad Clem. Al. p. 412.

(46) Ὑδατογένη.

(47) Ὕδωρ Μῶϋ ὀνομάζουσιν Ἀιγύπτιοι. Ubi suprà.

(48) Ταύτην φασὶ γημαμένην ἐκ πολλοῦ χρόνου, μὴ κυΐσκειν, τέκνων ὡς εἰκὸς ἐπιθυμοῦσαν, καὶ μάλιστα γενεᾶς ἄῤῥενος, ἣ τὸν εὐδαίμονα κλῆρον τῆς πατρῴας εὐδαιμονίας καὶ ἡγεμονίας διαδέξεται. De Vit. Mos. Lib. I. init. p. 604.

(49) Ἀλλ' ἔγω γε.... τὰ περὶ τὸν ἄνδρα μηνύσας, μαθὼν αὐτὰ κἀκ βίβλων τῶν ἱερῶν.... καὶ παρά τινων ἀπὸ τοῦ ἔθνους πρεσβυτέρων. Ibid. p. 603.

(50) Οἱ δ' ἀπὸ τῆς Ἑλλάδος ἐπὶ μεγάλαις δωρεαῖς μεταπεμφθέντες. Ibid. p. 605.

(51) Υἱὸν ποιεῖται τὰ περὶ τὸν ὄγκον τῆς γαστρὸς τεχνασαμένη πρότερον, ἵνα γνήσιος, ἀλλὰ μὴ ὑποβολιμαῖος νομισθῇ.

monde, c'eſt auſſi par lui qu'il a donné aux hommes la connoiſſance de la vérité & de la vertu. „ Obéïſſant donc au précepte de l'Apôtre (Epheſ. II.) „ dit Clement d'Alexandrie, fuyons le puiſſant Prince de l'air, cet Eſprit *qui* „ *opère maintenant dans les enfans de rebellion*; & recourons à notre Sauveur, „ qui nous exhorte à préſent au ſalut, comme il l'a fait autrefois par les pro- „ diges & les ſignes qu'il opéra en Egypte, dans le Déſert & dans la Mer „ rouge; & par cette Nuée qui ſuivit les Hébreux comme une ſervante (52)". Cette Théologie ſe trouve en divers endroits de cet ancien Auteur. Le *Verbe* eſt le Créateur du monde; mais il eſt auſſi, & a toûjours été, le Légiſlateur des hommes. Voyez les Remarques ſur St. Jean I. ℣. 1. 2. 3.

Ibid. *Il avoit égard*] (Ἀπέβλεπε) Ce mot ſignifie ſeulement *regarder*; mais il marque un *mouvement vehément de l'ame*, du déſir, de l'admiration: c'eſt attacher les yeux ſur l'objet. C'eſt ainſi qu'Elien dit que *Dioxippe*, *appercevant une belle femme*, *fut ſoudainement épris de ſa beauté*, & *eut toûjours les yeux fixés ſur elle* (53). *Ageſilas* diſoit dans le même ſens: *J'en uſe de la ſorte*, *parce que tous les jeunes citoyens ont les yeux fixés ſur moi*, *parce que je ſuis avancé en âge* (54). Il leur donnoit exemple. *Il ne faut pas*, dit Clement d'Alexandrie, *qu'une perſonne*, *quand elle va en ruë*, *prenne garde ſi les paſſans la regardent* (55).

℣. 27. *Vû l'inviſible*] „ Moïſe, dit Philon, entra dans l'obſcurité où étoit „ Dieu, c'eſt-à-dire dans l'eſſence inviſible & incorporelle, qui eſt le mo- „ dèle de toutes les choſes qui ſont au monde, & vit les choſes que la na- „ ture mortelle ne peut voir (56)". C'eſt le monde des idées, des êtres incorporels. Appliquez cela à St. Paul.

℣. 28. *Il célébra la Pâque*] (Πεποίηκε τὸ πάσχα) J'ai traduit ainſi; mais je me corrige. Il faut traduire hardiment: *Il immola la Pâque*, & *en répandit le ſang*, ſçavoir ſur les poteaux des portes. Dans l'Exode (57), *faire la Pâque*, comme il y a ici, ſignifie *l'immoler*. Ainſi il eſt dit dans St. Matthieu: *Je ferai la Pâque chez toi*, *je l'immolerai* (58). Pour cet endroit, on peut douter; mais ici, où il s'agit de Moïſe, ſûrement c'eſt *immoler*. A l'égard du mot *Peſach*, *Paſcha*, c'eſt conſtamment *l'Agneau Paſcal* (59). Plus bas il y a ſelon les LXX: *Que ſi quelque étranger veut faire la Pâque à l'Eternel* (60). De même dans les Nombres *faire* & *immoler* (61) ſont la même choſe: & dans le Deuteronome

(52) Φύγωμεν οὖν, Ἀποστολικῇ πειθόμενοι παραγγελίᾳ, τὸν ἄρχοντα τῆς ἐξουσίας τοῦ ἀέρος, τοῦ πνεύματος τοῦ νῦν ἐνεργοῦντος ἐν τοῖς υἱοῖς τῆς ἀπειθείας. καὶ τῷ Σωτῆρι τῷ Κυρίῳ προσδράμωμεν, ὃς καὶ νῦν καὶ ἀεὶ προὔτρεπεν εἰς σωτηρίαν, διὰ τεράτων καὶ σημείων, ἐν Αἰγύπτῳ, καὶ ἐν ἐρήμῳ, διά τε τῆς βάτου, καὶ τῆς ἀκολουθούσης χάριτι φιλανθρωπίας, θεραπαίνης δίκην, Ἑβραίοις νεφέλης. Protrept. p. 6.

(53) Ἰδὼν δὲ αὐτὴν ὁ Διώξιππος, παραχρῆμα ἡττήθη τοῦ κάλλους, καὶ διετέλεσεν ἀποβλέπων τὴν ἄνθρωπον. Var. Hiſt. Lib. XII. cap. 58.

(54) Ὁ δὲ, ἀλλ' οἵ γε νέοι, φησὶ, τῶν πολιτῶν ὥσπερ οἱ πῶλοι πρὸς τὸν τέλειον ἀποβλέπουσιν ἐμέ. Ibid. Lib. VII. cap. 13.

(55) Εἰ ἀποβλέπουσιν αὐτὸν, καθάπερ ἐπὶ σκηνῆς ἐμπομπεύοντα, καὶ δακτυλοδεικτούμενον. Pædag. Lib. III. cap. 11.

(56) Εἴς τε τὸν γνόφον, ἔνθα ἦν ὁ Θεὸς, εἰσελθεῖν λέγεται, τουτέστιν εἰς τὴν ἀειδῆ, καὶ ἀόρατον, καὶ ἀσώματον τῶν ὄντων παραδειγματικὴν οὐσίαν, τὰ ἀθέατα φύσει θνητῇ κατανοῶν. De Vit. Moſ. Lib. I. p. 627.

(57) Chap. XII. vſ. 42. & ſuiv.

(58) Chap. XXVI. vſ. 18.

(59) Voyez Exod. XII. vſ. 21.

(60) Ποιήσῃ τὸ πάσχα τῷ Κυρίῳ. Vſ. 48.

(61) Ποιεῖν & θύειν. Chap. IX. vſ. 2.

me (62) on trouve mis l'un pour l'autre indifféremment, *faire la Pâque*, & *facrifier la Pâque*, c'eſt-à-dire *l'agneau*. De même, *faire le chevreau*, *faire le veau* (63).

℣. 34. *Etrangers*] (Ἀλλοτρίων) Je crois que c'eſt *Ennemis*: car ce mot (ἀλλότριος) ſignifie *qui a l'eſprit alièné envers quelqu'un*.

℣. 35. *Ont été bâtonnés*] (Ἐτυμπανίσθησαν) On voit dans la Lettre des Egliſes de Vienne & de Lyon, rapportée par Euſebe, que l'Empereur avoit mandé aux Gouverneurs de Vienne, que ceux des Chrétiens qui confeſſeroient d'être Chrétiens, *devoient être mis à mort par l'épée* (64). C'eſt ainſi que Valois a rendu ce mot, qui eſt expliqué dans la ſuite par *trancher la tête*. Il s'agit de ceux qui étoient Romains, & ſur le ſujet deſquels le Gouverneur avoit conſulté l'Empereur. Comme les autres, ils furent livrés aux bêtes.

℣. 37. *Sciés*] Hyde rapporte du Roi de Perſe *Giemſhid*, qu'après avoir été un Roi fort vertueux, il devint dans la ſuite un Tyran inſolent & cruel: *Ce que Dubak ayant appris, il le pourſuivit, le vainquit, & l'ayant fait mettre entre deux planches, il le fit ſcier* (65). Cela eſt tiré de l'Arabe *Ahmet Ibn Juſuph*. On voit dans ce paſſage, comment les Orientaux ſcioient un homme. Ce *Dubak* eſt le même nom que *Dejoces* (Δηίοκης) Il étoit Prince Arabe. *Abulfeda* dit auſſi, que *Dubak* fit ſcier *Giemſhid*. Nonobſtant cette remarque, il paroît par l'Hiſtoire de Suſanne, que ce terme (ἐπρίσθησαν) déſigne un ſupplice qui s'exécutoit par l'épée: *Il te coupera par le milieu* (66): ce qui eſt exprimé plus bas par ces mots: *L'Ange de Dieu, ayant une épée, te ſciera par le milieu* (67). Ce paſſage fait voir, que l'on coupoit un homme en deux avec l'*épée*, & non avec une *ſcie*.

Ibid. *Vêtus de peaux de brebis & de chèvres*] *Imitons ceux*, dit Clement Romain, *qui, couverts de peaux de chèvres & de brebis, ont annoncé l'avenement de J. Chriſt* (68). Il nommé *Elie*, *Elizée*, *Ezéchiël*. Héſiode conſeille, que *lorſque la ſaiſon du froid arrive, l'on couſe enſemble des peaux de boucs avec des nerfs de bœuf, pour ſe mettre à l'abri de la pluye* (69). Les Grecs ont donné d'autres noms à ce vêtement (70), & les Latins l'ont nommé *peau de Berger* (71), comme le remarque *Græviius*.

℣. 39. *Toutes ces perſonnes* &c.] Voilà les *Martyrs* de l'ancienne Loi. La Loi nouvelle en eut encore davantage. Clement d'Alexandrie, parlant de ce qui

(62) Chap. XVI. vſ. 1. 2.

(63) Voyez auſſi Geneſe XVIII. vſ. 7. Juges VI. vſ. 19. & conſultez la Diſſertation XV. & derniere du III. Livre de *Vorſtius*.

(64) Ἀποτυμπανισθῆναι. Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 1. Valois: *Gladio cæderentur*.

(65) *Hocque reſciſcens Dubak, eum perſecutus eſt, & devicit, & ponens eum inter duos aſſeres, ſerrâ diſſecuit.* De Relig. Vet. Perſ. cap. XIV. p. 185.

(66) Vſ. 55.

(67) Ῥομφαίαν ἔχων πρίσαι σε μέσον. vſ. 60.

(68) Μιμηταὶ γενώμεθα κἀκείνων οἵτινες ἐν δέρμασιν αἰγείοις, καὶ μηλωταῖς περιεπάτησαν. Ad Corinth. cap. XVII. Voyez auſſi Clement d'Alexandrie Strom. Lib. III. p. 450.

(69) Πρωτογόνων δ' ἐρίφων, ὁπόταν κρύος ὥριον ἔλθῃ,
Δέρματα συῤῥάπτειν νεύρῳ βοός, ὄφρ' ἐπὶ ὤμῳ
Ὑετοῦ ἀμφιβάλῃ ἀλέην.
Op. & Dier. vſ. 543. 544. 545.

(70) Διφθέρα, & Théocrite Βαῖτα.

(71) *Paſtoritia pellis.* Ovid.

qui ſe paſſoit de ſon tems: „ Nous avons auſſi, dit-il, des ſources abondantes de Martyrs, qui coulent tous les jours à nos yeux. On en voit les uns „ être brûlés, les autres tourmentés, les autres décapités (72).

Ibid. *N'ont pas reçu*] (Ουκ ἐκομίσαντο) Clement d'Alexandrie dit, qu'il faut ſous-entendre *ſeuls* (73). „ Ils ne ſont pas les ſeuls qui ayent reçu l'accomplissement des promeſſes.



CHAPITRE XII.

℣. 1. DU *péché qui nous environne*] *Le méchant eſt retenu par les cordes de ſon péché* (1). On peut comparer ces liens, aux *chaînes d'obſcurité* qui lient les Démons (2).

Ibid. *Qui nous eſt propoſé*] (Προκείμενον) *Que nous ſommes appellés à fournir, aſſigné.* Ainſi l'a rendu fort bien l'Auteur de la Verſion Françoiſe de Philon (3).

℣. 2. *Sur Jeſus* &c.] *Le Verbe céleſte*, dit Clement d'Alexandrie, *eſt le véritable Athlète, qui a été couronné ſur le théâtre du monde entier* (4).

Ibid. *Le Chef de notre foi*] (Τῆς πίστεως ἀρχηγὸν) *Simon* eſt appellé dans Euſebe *le premier Auteur* (5) *de toutes les Héréſies* (6). On appelle *Chef* (Ἀρχηγὸς) celui qui le premier propoſe & fait quelque choſe: *Les Juifs eurent de l'affection pour Alexandre, parce qu'il leur avoit fait le premier des propoſitions de paix* (7).

℣. 4. *Juſqu'au ſang*] *Juſqu'à la mort.*

℣. 6. *Le Seigneur châtie ceux qu'il aime*] „ Ses répréhenſions, dit Clement d'Alexandrie, ſont en grand nombre, parce que ſes miſéricordes ſont infinies. „ Elles ne ſe multiplient, & ne ſe diverſifient, que parce que ſes bontés ſont „ inépuiſables (8).

℣. 9. *Le Pere des Eſprits*] Les Anciens ont bien cru la génération de l'ame ſenſitive, mais non celle de l'ame raiſonnable, ou de l'eſprit. Clement d'Alexandrie, parlant de la formation de l'homme, dit: *L'ame eſt introduite dans le* foetus, *enſuite l'on y ajoute la faculté principale qui forme le raiſonnement, laquelle ne s'engendre point* (9). Je lis *l'on y ajoute* (προσεισκρίνεται) comme Potterus a

(72) Ἡμῖν δὲ ἄφθονοι μαρτύρων πηγαὶ ἑκάστης ἡμέρας, ἐν ὀφθαλμοῖς ἡμῶν θεωρούμεναι, παροπτωμένων, ἀνασκινδαλευομένων, τὰς κεφαλὰς ἀποτεμνομένων. Strom. Lib. II. p. 414. Ἀνασκινδαλευομένοι, *ſuſpenſi*: ce qui convient mieux. Peut-être faut-il lire ἀνασκινδυλευομένων, comme le croit *Sylburge*.

(73) Strom. Lib. IV. p 515.

(1) Prov. V. vſ. 22.

(2) 2 Pierre II. vſ. 4.

(3) De Vit. Moſ. Lib. I. p. 473. fin.

(4) Λόγος οὐράνιος, ὁ γνήσιος ἀγωνιστής, ἐπὶ τῷ παντὸς κόσμου θεάτρῳ στεφανούμενος. Protrept. p. 2.

(5) Ἀρχηγόν.

(6) [Voyez les Remarques ſur Hebr. II. vſ. 10.]

(7) Ὅτι αὐτὸς ἐγένετο αὐτοῖς ἀρχηγὸς λόγων εἰρηνικῶν. 1 Macch. X. vſ. 47.

(8) Κατὰ γὰρ τὸ πολὺ ἔλεος αὐτοῦ, οὕτω καὶ ὁ ἔλεγχος αὐτοῦ. Pædag. Lib. I. cap. 9. p. 124.

(9) Ἐπεισκρίνεται δὲ ἡ ψυχή, καὶ προσεισκρίνεται τὸ ἡγεμονικόν, ᾧ διαλογιζόμεθα, οὐ κατὰ τὴν σπέρματος καταβολὴν γεννώμενον. [Strom. Lib. VI. p. 681.]

a remarqué que l'on pourroit lire; mais je ſuis perſuadé qu'il faut lire de la ſorte; parce que, ſelon les Platoniciens, l'ame eſt le ſiége de l'eſprit, ou de la raiſon, comme le corps eſt le ſiége de l'ame. *L'on y introduit auparavant* (προεισκρίνεται) fait un ſens tout contraire: auſſi les Verſions portent-elles ainſi, c'eſt-à-dire que l'eſprit ſeroit dans l'homme avant l'ame: ce qui eſt abſurde. Au reſte, Clement d'Alexandrie diſtingue entre *l'eſprit de vie* que Dieu ſouffla dans l'homme (10), & *l'ame raiſonnable* (11). Le premier n'eſt qu'un *Eſprit corporel, matériel, charnel* (12); c'eſt ce qui fait l'homme vivant, mais non l'homme raiſonnable.

℣. 10. *Nous châtie pour notre bien*] Rapportons ici un paſſage de Maimonides qui ne ſera pas hors de propos. „ Il ne ſe trouve, dit-il, dans les „ maximes de nos Sages, qu'un mot qui ne ſoit pas dans la Loi: C'eſt ce que „ quelques-uns d'entre eux ont exprimé par *Tiſſourin ſchelahava*; ce qui ſigni„ fie des *châtimens d'amour.* Suivant cette ſentence, il peut arriver à quel„ qu'un des malheurs qui ne feront point une ſuite de quelque péché, mais „ qui lui ſeront envoyés, afin que ſa recompenſe ſoit d'autant plus grande (13)". Voyez les Remarques ſur Rom. IX. ℣. 22. Clement d'Alexandrie dit, que „ le „ bon Dieu châtie pour ces trois raiſons: Premièrement, afin que celui qui „ eſt châtié devienne meilleur: Secondement, afin que ceux qui peuvent être „ ſauvés, ſoient avertis & préparés par des exemples: Et enfin, de peur que „ ceux qui ſouffrent quelque injure, ne ſoient expoſés au mépris & qu'on „ ne leur en faſſe ſouffrir d'autres (14)". Corriger le pécheur; corriger ceux qui voyent ſon châtiment; prévenir le mépris que l'on feroit de celui qui ſouffre quelque injure, & empêcher qu'on ne lui en faſſe de nouvelles; ce ſont-là les uſages des châtimens.

℣. 12. & 13. *Rélevez donc vos mains lâches* &c.] Conférez quelques paſſages de l'Eccléſiaſtique (15). Les *mains lâches*, & les *genoux déjoints*, ſont une expreſſion proverbiale, pour dire *manquer de courage.* Cet Auteur dit, qu'*une méchante femme rend les mains de ſon mari lâches, & ſes genoux déjoints* (16); c'eſt-à-dire qu'elle lui ôte tout courage, & qu'il n'a pas la force de travailler.

℣. 14. *Recherchez la paix avec tout le monde*] „ Soyons unis, dit Clement „ Romain, par les liens de l'amour, avec ceux qui vivent dans la tranquillité „ &

(10) Πνοὴ ζωῆς. Gen. II. vſ. 7.

(11) Τὸ ἡγεμονικόν.

(12) Πνεῦμα σωματικὸν, πνεῦμα σαρκικόν. Ibid.

(13) *Unum tantùm occurrit in verbis Sapientum noſtrorum quod non invenitur in Lege: id nempe, quod quidam eorum dicunt,* TISSOURIN SCHELAHAVA, *hoc eſt* CASTIGATIONES AMORIS. *Juxtà hanc enim ſententiam, poſſunt tribulationes alicui evenire ſine præcedente peccato, ſed ut multiplicetur ejus remuneratio. Atque hæc ipſiſſima ſententia Sectæ* MUATZALI, *de qua, aut pro qua, ne verbulum quidem in Lege reperitur.* More Nevoch. P. III. cap. 17. p. 38.

(14) Ἐνταῦθα οὖν ὁ ἀγαθὸς Θεὸς, διὰ τρεῖς ταύτας παιδεύει αἰτίας. πρῶτον μὲν, ἵν' αὐτὸς ἀμείνων αὐτοῦ γένηται ὁ παιδευόμενος. ἔπειτα, ὅπως οἱ δι' ὑποδειγμάτων σωθῆναι δυνάμενοι, προσανακρούωνται νουθετούμενοι. καὶ τρίτον, ὡς μὴ ὁ ἀδικούμενος εὐκαταφρόνητος ᾖ, καὶ ἐπιτήδειος ἀδικεῖσθαι. Strom. Lib. IV. p. 536.

(15) Chap. II. vſ. 14. 15. 16. & XXV. vſ. 30.

(16) Χεῖρες παρειμέναι καὶ γόνατα παραλελυμένα.

„ & dans la pieté, & non pas avec ceux qui font semblant de rechercher la „ paix (17).

℣. 15. *Racine amère*] (Ῥίζα πικρίας) Πικρία c'est *méchanceté*. Voyez les Remarques sur Act. VIII. ℣. 23. L'Auteur des Macchabées appelle *Antiochus* une *Racine criminelle* (18). Justin Martyr, parlant des Juifs séduits par leurs maîtres, dit que ceux-ci enseignoient des *doctrines d'une racine amère, & remplies d'impieté* (19). Il s'agit certainement de prévenir quelque Apostat *déchû de la grace*, & qui vouloit séduire les fidèles Hébreux.

Ibid. *Cause du trouble*] (Ἐνοχλῇ) La suite fait voir, que ce mot emporte quelque chose de plus que *causer du trouble*. Voyez la Note sur Act. XV. ℣. 19. C'est *faire du mal, nuire. Dieu ferma la gueule des Lions, & ils ne firent aucun mal à Daniel* (20). Eusebe parle de quelques méchans hommes, qui, dit-il, *tâchoient d'exciter la persécution* (21) contre les Chrétiens, & de les rendre odieux: ce qui fut l'occasion de l'Apologie de *Quadratus*. Ailleurs, parlant de *Potamienne*, Martyre, il dit que *le peuple lui fit de grands outrages* (22). Cependant St. Chrysostome a rendu ce terme (παρενοχλεῖν) par *détourner de l'Evangile* (23).

℣. 16. *Profane*] (Βέβηλος) C'est celui qui n'est pas initié aux Mystères. Elien dit: *Comme un profane, & qui n'est pas initié aux Mystères de la Divinité* (24). C'est donc celui qui n'est pas initié aux choses saintes: & ici c'est particulierement un homme qui les méprise, & qui leur prefère les plaisirs & les biens temporels. Josephe, parlant des *Esseniens*, dit qu'*avant le lever du soleil ils ne disent aucune parole profane* (25); c'est-à-dire qu'ils ne s'entretiennent que des choses divines, & non de celles de la terre. Si par *profanes* on entendoit des paroles impures, obscènes, il n'y auroit aucun sens raisonnable dans ce que dit Josephe. *Ils ont*, dit-il, *une pieté singuliere envers Dieu: car avant le lever du soleil* &c.

℣. 17. *La bénédiction*] (Εὐλογίαν) C'est la possession de la Terre de Canaan, comme l'ont fort bien entendu les Juifs. L'Auteur de l'Ecclésiastique, parlant de *Jacob*, dit: *Dieu s'est fait connoître à lui par ses bénédictions* (26), *& lui a donné l'héritage, qu'il distribua en parties, & qu'il partagea aux douze Tribus*. Voyez les Remarques sur 1 Pier. III ℣. 9.

Ibid. *Il fut rejetté*] (Ἀπεδοκιμάσθη) Philon, parlant du successeur de Moïse, introduit le peuple qui lui dit: *Si tu ne juges aucun de tes fils capable de cet emploi*,

(17) Τοίνυν κολληθῶμεν τοῖς μετ' εὐσεβείας εἰρηνεύουσιν, καὶ μὴ τοῖς μεθ' ὑποκρίσεως βουλομένοις εἰρήνην. Ad Corinth. cap. XV.

(18) Ῥίζα ἁμαρτωλός. 1 Macch. I. vs. 11.

(19) Πικρίας μὲν διδάγματα καὶ ἀθεότητος. Dial. p. 273.

(20) Καὶ οὐ παρενώχλησαν τῷ Δανιήλ. Dan. VI. vs. 19.

(21) Ἐνοχλεῖν ἐπειρῶντο. Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 3.

(22) Ἐνοχλεῖν αὐτῇ, καὶ ἀκολάστοις ἐνυβρίζειν ῥήμασιν ἐπειρᾶτο. Ibid. Lib. VI. cap. 5.

(23) Ἀνατρέπειν. Homil. XXXIII. in Act. XV. vs. 19.

(24) Ὥστε βέβηλος καὶ ἀτέλεστος τῷ Θεῷ. Var. Hist. Lib. III. cap. 9.

(25) Πρὶν γὰρ ἀνάσχειν τὸν ἥλιον, οὐδὲν φθέγγονται τῶν βεβήλων. De Bell. Jud. Lib. II. cap. 7. p. m. 785.

(26) Εὐλογίαις. Chap. XLIV. vs. 24. 25.

emploi, n'as-tu pas des neveux (27) &c? Ce verbe (ἀποδοκιμάζειν) ſignifie donc *juger indigne*, *incapable*, ou *exclure* à cauſe de quelque defaut.

℣. 18. *Qui ſoit enflammée*] (Κεκαυμένῳ πυρὶ) Lambert Bos eſt de l'avis de Mr. le Clerc. Il rapporte ces mots à la montagne: & cela paroît prouvé par Deut. IV. ℣. 11. V. ℣. 23. IX. ℣. 15. Conférez Apoc. VIII. ℣. 8.

℣. 23. *Egliſe des premiers nés* &c.] Philon, parlant des Anges & des Aſtres, qu'il croit avoir de l'intelligence, dit qu'avant „ l'homme, Dieu avoit for„ mé des citoyens du monde, à qui il avoit donné le Ciel pour ſéjour, & qui, „ à cauſe de cela, peuvent être appellés juſtement les citoyens de la grande „ Ville (28)". Dans un autre endroit, parlant d'Abraham quittant ſa patrie, Philon dit, „ qu'il ſert de modèle à tous ceux qui, renonçant à l'Idolâtrie, „ paſſent dans cette République vivante & animée, qui a pour Préſident & „ pour Prince la Vérité (29)". Il ſemble que ceux qui compoſent cette *République*, ne ſont pas ſeulement les vrais fidèles, oppoſés aux Idolâtres; mais les ſaints Anges, les Eſprits purs.

Ibid. *Qui ſont écrits dans le Ciel*] C'eſt une alluſion aux regîtres des villes, où les noms des citoyens étoient inſcrits. „ La Loi, dit Philon, exige de „ ceux qui ſont inſcrits au nombre des citoyens de cette ville, qu'ils ayent „ une parfaite connoiſſance, & de Dieu, & de leurs devoirs envers lui (30).

℣. 26. *Encore une fois j'ébranlerai non ſeulement la terre* &c.] Euſebe dit, que „ quelque grand Prophete qu'il y ait eu, quel que fût ſon mérite, quelques „ miracles qu'il ait fait, on n'a jamais vû ce concours, ce mouvement de tou„ tes les parties du monde, ce remuement général dans toute la Terre (31), „ qu'on a vû depuis que J. Chriſt a été prêché; tous les peuples s'étant émûs à „ l'ouïe & à la prédication de ſon nom.

℣. 27. *Comme faites* pour cela] (Ὡς πεποιημένων) Lambert Bos a ſur cet endroit une conjecture fort heureuſe, & qui, ſi on l'oſoit, devroit entrer dans le Texte. Il croit qu'il faut lire πεπονημένων: terme qui ſignifie des choſes *fatiguées*, *ruinées*. Il ſe dit des vaiſſeaux qui ont ſouffert par la tempête. C'eſt ainſi que Polybe a appellé des *choſes vieilles & ruinées*, des *armes vieilles & rompues*. Jerémie dit: *La terre en a été ébranlée & ruinée* (32). Or l'Auteur de l'Epître

(27) Ἐι δ' ἀποδοκιμάζεις, τοῖς γοῦν ἀδελφιδοῖς. De Charit. p. 698.

(28) Ταύτης τῆς πόλεως καὶ πολιτείας ἔδει τινας εἶναι πρὸ ἀνθρώπους πολίτας, οἵ λέγοιντ' ἂν ἐνδίκως μεγαλοπολῖται, τὸν μέγιστον περίβολον οἰκεῖν λαχόντες, καὶ τῷ μεγίστῳ καὶ τελειοτάτῳ πολιτεύματι ἐγγραφέντες. De Mund. Opific. p. 33. *Et adſcripti in jus civitatis maximæ & perfectiſſimæ.*

(29) Οὗτος ἅπασιν .... ἐστὶν ὁ κανὼν .... καλὴν ἀποικίαν στειλαμένοις πρὸς ἔμψυχον τῷ ὄντι καὶ ζῶσαν πολιτείαν, ἧς ἔφορος καὶ ἐπίσκοπος ἀλήθεια. De Nobilitat. p. 908.

(30) Ἀξιοῖ γὰρ τὸν ἐγγραφόμενον τῇ κατὰ τοὺς νόμους πολιτείᾳ τελείον εἶναι. De Monarch. Lib. I. fin. p. 820.

(31) Ἀλλ' οὐδε πάντων τῶν ἀνὰ τὴν οἰκουμένην τῶν ἐθνῶν, περὶ τινὰ τῶν τοσαύτη γέγονε κίνησις. Hiſt. Eccl. Lib. I. cap. 3. p. 12. fin. *Ac ne in omnibus quidem illis, quos dixi, ullus uſquam fuit, cujus cauſâ ab univerſis, quæ orbem terrarum incolunt, gentibus, tantus ubique motus ſit excitatus.* C'eſt la verſion de Valois, qui remarque dans ſa Note ſur cet endroit, que Nicephore, exprimant la penſée d'Euſebe, a dit élégamment, σεισμὸν τῆς οἰκουμένης.

(32) Ἐσείσθη ἡ γῆ, καὶ ἐπόνεσε. Chap. LI. vſ. 29. *Terra mota eſt, & vehementer quaſſata.*

Bb 2

pître aux Hébreux cite ici Aggée (33), & a dit immédiatement auparavant, *J'ébranle la terre.* Traduisez donc, si vous l'osez, *marquent l'abolition des choses muables, comme étant usées & ruinées.*

℣. 28. *En recevant*] (Παραλαμβάνοντες) Ce mot se dit des biens que les enfans reçoivent de leurs peres, de leurs ancêtres (34). *Puis donc que le Royaume qui nous a été transmis est un Royaume inébranlable, le Royaume que nous avons reçu* &c.

Ibid. *Conservons la grace*] (Ἔχωμεν χάριν) *Rendons-en graces.*

Ibid. *Respect*] (Αἰδοῦς) Cette vertu (αἰδώς) c'est la *modestie*, la *moderation.* Elle est opposée à *l'emportement*, à toutes les passions humaines. *La moderation*, dit Euripide, *sert plus aux hommes que la colere* (35). „ Il y a deux sortes „ de crainte, dit Clement d'Alexandrie, dont l'une est accompagnée de mo„ destie. C'est celle que de bons citoyens ont pour de bons Magistrats, que „ nous avons pour Dieu, & que des enfans sages & modestes, ou de bonnes „ mœurs, ont pour leurs peres (36).



CHAPITRE XIII.

℣. 2. QUelques-uns ont logé des Anges] Il y avoit une fête des Athéniens, nommée (Θεοξενία) les *Théoxenies*, ainsi appellée parce que l'on faisoit des préparatifs comme pour recevoir à un festin tous les Dieux (1). On en attribue l'institution à Castor & Pollux (2): & *Potter* dit, que „ le „ Scholiaste de Pindare rapporte, que les Dioscures avoient institué une fête „ de ce nom, pour célébrer la mémoire de l'honneur que les Dieux avoient „ daigné leur faire, d'assister à un festin qu'ils avoient préparé (3)". Dans l'*Odyssée*, Homére dit, que *Télemaque reçoit Minerve dans sa maison, sans la connoître* (4). Elle avoit pris une forme humaine. Les Poëtes Payens se sont servis de cette raison pour recommander l'hospitalité. De-là vient qu'Ovide feint, que Jupiter, ayant pris la forme humaine, étoit venu visiter la terre, pour

(33) Chap. II. vs. 7.

(34) Voyez dans les LXX. Jerém. XLIX. vs. 1. 2. & 2 Macch. X. vs. 11. Voyez aussi Lambert Bos.

(35) Αἰδὼς γὰρ ὀργῆς πλεῖον ὠφελεῖ βροτούς. Ap. Stobeum Serm. CXXII. p. 381. Voyez aussi p. 382. & 122. & là-même, à la fin, ce que dit Platon là-dessus.

(36) Διττὸν δὲ τὸ εἶδος τοῦ φόβου. ὧν τὸ μὲν ἕτερον γίνεται μετ' αἰδοῦς. ᾧ χρῶνται πολῖται μὲν πρὸς ἡγεμόνας ἀγαθούς. καὶ ἡμεῖς πρὸς τὸν Θεὸν, καθάπερ οἱ παῖδες οἱ σώφρονες πρὸς τοὺς πατέρας. Pædag. Lib. I. cap. 9. p. 126.

(1) Παρὰ τὸ ξενίζειν τοὺς Θεούς. Voyez Pindare, Olymp. Od. III.

(2) Voyez les Notes de J. Benoît, Professeur en Grec à Saumur, sur Pindare, p. 67. de son Edit.

(3) *Tradit Scholiastes in Olymp. III. Dioscuros festa ejusdem nominis instituisse, ad commemorandum honorem, quo Dii illos dignati sunt, quum in convivio ab iis parato interfuerint.* De Fest. Græcor. Archæol. Lib. II. 20. in Θεοξενία.

(4) ..... Νεμεσσήθη δ' ἐνὶ θυμῷ.
Ξεῖνον δηθὰ θύρησιν ἐφεστάμεν.
Odyss. Lib. I. vs. 119. 120.

pour y observer les mœurs des hommes (5). Il vint chez *Lycaon*, qui lui refusa l'hospitalité, & qu'il changea en loup, à cause de son inhumanité. Elien rapporte la Loi des peuples de la *Lucanie*, „ qui condamnoient à une amende, „ ceux qui refusoient l'hospitalité à un étranger qui venoit se retirer chez „ eux lorsque le soleil alloit se coucher. On lui intentoit l'*action d'inhospitalité*: & l'amende, selon Elien, étoit au profit de l'*Etranger & de Jupiter l'Hospitalier* (6).

Ibid. *Des Anges*] Clement d'Alexandrie, parlant de celui qui apparut à Abraham, & qui lui changea son nom; *Soit qu'il ait vû*, dit-il, *le Fils de Dieu, comme quelques-uns l'expliquent, ou quelque Ange glorieux* (7).

℣. 4. *Le mariage & le lit sans tache*] (Καὶ ἡ κοίτη ἀμίαντος) *Heureuse la stérile qui s'est conservée sans tache, & qui n'a point connu un lit criminel* (8). *Lit* (κοίτη), dans cet endroit, a la même signification que dans les passages cités (9). Clement d'Alexandrie parlant du mariage, dit que „ celui qui est „ dans cet état, est fort au-dessus des Laboureurs, en ce qu'il cultive une terre animée: & au lieu que celui-ci ne fait que désirer ardemment le succès „ des alimens, celui-là travaille à conserver le monde; l'un ne plante & ne sé„me que pour lui, & l'autre le fait pour l'amour de Dieu, qui a dit *Croissez „ & multipliez* (10)". Euripide a parlé sur la pureté du mariage comme l'Auteur sacré. *Voyez-vous*, fait-il dire à Oreste devenu furieux: *Voyez-vous la femme d'Ulysse. Télemaque ne l'a point tuée; parce qu'elle n'a point épousé mari sur mari, & qu'elle demeure dans sa maison, dans l'attente d'une couche pure* (11).

℣. 9. *Doctrines étrangeres*] (Διδαχαῖς .... ξέναις) Ce dernier mot signifie toûjours, ou presque toûjours, *nouveau*. C'est ainsi que Justin Martyr dit, une *patience nouvelle, inouie* (12). Il s'agit de celle des Chrétiens, inconnuë auparavant. Eusebe, parlant des *Encratites*, appelle leur systême, *une opinion nouvelle & pernicieuse* (13).

Ibid.

(5) *Et Deus humanâ lustro sub imagine terras.* Metam. Lib. I. vs. 213. Voyez aussi Lib. VIII. vs. 626. & seq. & Odyss. ρ. vs. 489. & seq.

(6) Λέγει τις νόμος Λευκανῶν, ἐὰν ἡλίου δύναντος, ἀφίκηται ξένος, καὶ παρελθεῖν ἐθελήσῃ εἰς στέγην τινὸς, εἶτα μὴ δέξηται τὸν ἄνδρα, ζημιοῦσθαι αὐτὸν, καὶ ὑπέχειν δίκας τῆς κακοξενίας, ἐμοὶ δοκεῖ, καὶ τῷ ἀφικομένῳ καὶ τῷ ξενίῳ Διΐ. Var. Hist. Lib. IV. cap. 1.

(7) Εἴτε τὸν Υἱὸν ἐν τῷ πνεύματι ἰδὼν, ὡς ἐξηγοῦνταί τινες, εἴτε Ἄγγελον ἔνδοξον. Strom. Lib. V. p. 549.

(8) Μακαρία στεῖρα ἡ ἀμίαντος, ἥτις οὐκ ἔγνω κοίτην ἐν παραπτώματι. Sapience III. vs. 13.

(9) Voyez Rom. IX. vs. 10. XIII. vs. 13. & Levit. XV. vs. 16.

(10) Μακρῷ δὲ ἀμείνων γεωργὸς, ὁ ἔμψυχον σπείρων ἄρουραν. ὁ μὲν γὰρ ἐπὶ καιροῦ τροφῆς ὀριγνώμενος. ὁ δὲ, τῆς τοῦ παντὸς διαμονῆς προμηθούμενος, γεωργεῖ. καὶ ὁ μὲν δι' ἑαυτὸν, ὁ δὲ διὰ τὸν Θεὸν φυτουργεῖ. πληθύνεσθε γὰρ εἴρηκεν. Pædag. Lib. II. cap. 10. p. 188. Voyez aussi Strom. Lib. II. p. 424. III. p. 457. & IV. p. 521. & Methodius Mart. in Sympos. Virgin. Auctuar. Nov. Combesis. p. 74.

(11) Ὁρᾷς Ὀδυσσέως ἄλοχον; οὐ κατέκτανε
Τηλέμαχος, οὐ γὰρ ἐπεγάμει πόσει πόσιν,
Μένει δ' ἐν οἴκοις ὑγιὲς εὐναστήριον.
In Orest. pag. 59. Ed. Antverp. 1571.

(12) Ὑπομονὴν ξένην. Apol. II.

(13) Ξένην καὶ φθοροποιὸν ψευδοδοξίαν. Hist. Eccl. Lib. IV. c. 28. Voyez aussi Lib. VI. c. 33. init.

Ibid. *Ne vous laissez pas entraîner*] (Μὴ περιφέρεσθε) Ce mot se dit d'un vaisseau qui flotte au gré des vents, & qui est porté de tous côtés.

℣. 10. *Nous avons un Autel* &c.] Cela est figuré. L'Auteur opposant les Assemblées & le Culte des fidèles à celui de la Loi, applique au service des Chrétiens, & à leur *Autel* spirituel, les termes qui convenoient à l'ancien Culte. Le sens est: „ Nous avons une victime, sçavoir J. Christ, à laquelle „ ceux qui sont encore attachés au Culte Lévitique, ne sçauroient avoir de part ". On peut aussi dire, que l'*Autel* dont parle l'Auteur divin, est la table de l'Eucharistie; où, en mangeant le pain & le vin sacrés, le fidèle célèbre la mémoire de la mort de J. Christ, & participe à la vertu de son sacrifice. Les Chrétiens ont protesté, dans le II. & le III. Siécle, qu'ils n'avoient point d'*Autel*; & les Payens leur en faisoient un crime, ne concevant pas qu'il pût y avoir une Religion sans victimes & sans Autels. „ Vous croyez, dit Mi- „ nutius Felix en s'addressant aux Payens; vous croyez que nous cachons „ ce que nous adorons, parce que nous n'avons ni Temples, ni Autels (14) ". Cependant, dès le tems de Tertullien, les Chrétiens, qui appelloient leur Culte *Sacrifice*, se servirent du mot d'*Autel*, en parlant de la Table du Seigneur: *Votre station ne sera-t-elle pas solemnelle, si vous la faites à l'Autel de Dieu* (15)? Tertullien parle de ceux qui, jeûnant ce jour-là jusqu'au soleil couché, ne participoient point à l'Eucharistie à trois heures, auxquelles finissoient les *stations*, de peur de rompre le jeûne. C'est ainsi que Tertullien appelle l'*Autel de Dieu*, ce qui n'étoit proprement que la *Table du Seigneur*. Les paroles du sçavant Rigault sont dignes d'être rapportées. „ Malachie, dit-il, appelle la „ *Table du Seigneur*, ce qu'il nomme dans le même endroit *Autel*. Tertullien „ de même appelle ici *Autel* la *Table du Seigneur*, parce que l'on y recevoit le „ Corps de Christ dans le pain & dans le vin, consacrés par de saintes prie- „ res, en mémoire de la passion du Seigneur (16) ". Au reste, la Table de l'Eucharistie n'est pas appellée *Autel*, parce que l'on y offroit le *Sacrifice* de J. Christ; mais parce que le fidèle qui s'en approche, vient lui-même s'offrir à Dieu comme une *victime vivante*. Car l'expression *être debout à l'Autel*, désigne proprement la victime qui se présente pour être immolée (17). Voyez-en davantage dans Rigault.

Ibid. *N'ont pas le pouvoir de manger*] Les Sacrificateurs avoient seuls le *pouvoir* de *manger* la chair des victimes offertes pour le péché; & ils ne pouvoient la manger que dans l'enceinte du Temple (18). C'est à cela que l'Auteur fait allusion.

℣. 16.

(14) *Putatis autem nos occultare quod colimus, si delubra & aras non habemus.*

(15) *Nonne solemnis erit statio tua, si ad aram Dei steteris?* De Orat. cap. ult.

(16) *Ut Malachias*, cap. I. Mensam Domini *dixit, quod ibidem* Altare *dixerat, ita hic* Aram *dicit Septimius* Mensam Christi, *unde scilicet corpus Christi sumebatur, pane, vino, sanctis orationibus, in Passionis Dominicæ memoriam consecrato.* In Tertull. loc. cit.

(17) *Et ductus cornu stabit sacer hircus ad aram.* Virg. Georgic. Lib. II. vs. 395.

(18) Phil. de Victim. p. 845.

℣. 16. *Dieu se plaît à de semblables sacrifices*] Voici quels étoient les sacrifices des anciens Chrétiens. Clement d'Alexandrie, parlant du Chrétien éclairé, qu'il nomme toûjours le *Gnostique*; „ Ses sacrifices, dit-il, sont les prie-„ res & les louanges de Dieu; les lectures de l'Ecriture Sainte qu'il fait „ avant le repas; les Pseaumes & les Hymnes qu'il chante pendant le re-„ pas; & les Prieres, qu'il renouvelle avant que d'aller coucher, & même „ pendant la nuit. Mais n'a-t-il donc point, ajoute-t-il, d'autre sacrifice? „ Oui: il connoît la libéralité, ou la charité, qu'il exerce, tant à l'égard de „ ceux qui ont besoin de secours temporels, qu'à l'égard de ceux qui man-„ quent de lumieres & de connoissances (19).

℣. 17. *Conducteurs*] St. Jerôme entend par ces *Conducteurs* les Evêques, *qui partageoient également entre eux le soin de conduire l'Eglise* (20). Il se sert de ce passage, pour montrer qu'il y avoit plusieurs Evêques dans une Eglise; & que ces Evêques n'étoient que les Prêtres, qui étoient égaux entre eux.

(19) Ἀυτίκα θυσίαι μὲν αὐτῷ, ἐυχαὶ τε καὶ αἶνοι, καὶ πρὸ τῆς ἑςιάσεως ἘΝΤΕΥΞΕΙΣ τῶν γραφῶν. ψαλμοὶ δὲ καὶ ὕμνοι παρὰ τὴν ἑςίασιν. πρὸ τε τῆς κοίτης, ἀλλὰ καὶ νύκταρ ἐυχαὶ πάλιν.... τι δ'; ὀ καὶ τὴν ἄλλην θυσίαν, τὴν κατὰ τοὺς δεομένους ἐπίδοσιν καὶ δογμάτων καὶ χρημάτων γινώσκει; καὶ μάλα. Strom. Lib. VIII. p. 729. Ἐντεύξεις, *postulationes*. Comme ce mot ne signifie point ἀναγνώσεις, dont St. Clement se sert ailleurs, il semble marquer que ces *lectures* étoient celles des Pseaumes, ou des Prieres qui sont dans l'Ecriture.

(20) *Et ibi æqualiter inter plures Ecclesiæ cura dividitur.* In Tit. I. Tom. VI. p. 198.

Fin des Remarques sur l'Epître aux Hébreux.



SUR



SUR L'EPITRE CATHOLIQUE DE S^T. JAQUES.



PREFACE.

Catholique] La queſtion eſt de ſçavoir, pourquoi on a donné ce titre aux Epîtres de St. *Jaques* &c. Origène qualifie l'Epître de St. *Barnabé* d'*Epître Catholique* (1); ce qui ſemble ſignifier dans cet endroit la même choſe que *Canonique*: car Origène paroît avoir cru que cette Epître étoit de St. Barnabé. Il en fait nommément mention dans ſon Traité des Principes, quand il parle *des deux voyes*, & *des Anges qui préſident ſur chacune* (2). Conférez cela avec le Chapitre XVIII. de l'Epître de St. Barnabé. Le titre de *Catholique* s'eſt bien confondu dans la ſuite des tems avec celui d'*Orthodoxe*; mais ce n'eſt pas ce qu'il déſignoit au commencement. Il eſt fort vraiſemblable, que les Epîtres dont nous parlons furent appellées *Catholiques*, parce qu'elles n'étoient pas addreſſées à des Egliſes ou à des perſonnes particulieres. Euſebe, parlant des Epîtres de *Denys*, Evêque de Corinthe, les appelle des *Epîtres Catholi-*

(1) Γέγραπται δὴ ἐν τῇ Βαρνάβα καθολικῇ ἐπιστολῇ. Contr. Celſ. Lib. I. pag. 49 Edit Cant. 1677.

(2) Περὶ Ἀρχ. Lib. III. cap. 11. p. 4. Tom. I. p. 140. Edit. Par. 1733. *Eadem quoque Barnabas in Epiſtola ſua declarat, cùm duas vias eſſe dicit, unam lucis, alteram umbrarum, quibus præeſſe certos quoque Angelos dicit.*

tholiques écrites aux Eglises. Eusebe ajoute: *Il y en a une addressée aux Lacedémoniens.* Ce n'est donc pas pour être addressées à toutes les Eglises qu'on les nomme *Catholiques,* mais à une Eglise en général. De même, il y en a une aux Athéniens. Cependant, ce pourroit être par rapport au sujet qu'on les auroit nommées *Catholiques* ; parce qu'elles traitoient des matières générales. L'Epître aux Lacedémoniens étoit une *instruction touchant la foi orthodoxe, & une exhortation à l'union & à la paix* (3). Je ne sçais aussi, si l'on n'a point appellé *Epître Catholique*, une Epître instructive, où l'on donnoit des leçons sur la foi & sur les mœurs. Apollonius parle d'un *Thémison*, disciple de Montan, qui avoit écrit une *Epître Catholique, pour instruire ceux qui étoient les plus fidèles à la secte, & pour défendre la doctrine des Montanistes* (4). Cependant je prefère ma première pensée. Mais si elle est vraye, comme en effet elle doit l'être, d'où vient que l'on a mis dans cette classe la seconde & la troisième Epître de St. Jean? Il y a des choses dont on ne sçauroit rendre raison.

Dans l'ordre où l'on a placé ces Epîtres, celle de St. Jaques est la première. St. Pierre ayant d'ordinaire le premier rang parmi les Apôtres, il est surprenant qu'on ait donné le second rang à ses Epîtres. Un Scholiaste Grec, rapporté par Cottelier, en rend deux raisons: L'une „ que l'Epître de St. „ Jaques est plus *universelle* que celles de St. Pierre, qui ne sont addressées „ qu'aux Juifs; l'autre, que si St. Pierre a été le premier entre les Apôtres, St. „ Jaques a été le premier entre les Evêques (5) ". Il est bien certain que l'Evêque de Jerusalem fut au commencement le premier de tous; & qu'en supposant que l'Apôtre St. Jaques a été Evêque de Jerusalem, il doit avoir eu le premier rang. Mais cet arrangement des Epîtres n'est d'aucune consequence. Il a varié: Aussi l'Epître aux Romains, qui depuis long-tems est la première, ne devroit pas l'être. Ce seroit la première aux Thessaloniciens, qui est la plus ancienne. Un usage qui, au commencement, a été assez arbitraire, a fait la disposition des Livres du Nouveau Testament.

Cosmas le Voyageur, qui a fleuri dans le VI. Siécle, témoigne, qu'en général la première Epître de St. Jean, & la première de St. Pierre étoient reçues alors dans tout l'Orient; qu'à l'égard de l'Epître de St. Jaques, elle étoit reçue des uns, & rejettée des autres; mais qu'*on ne trouve que ces trois-là chez les Syriens*; & qu'*ils n'ont pas les quatre autres* (6). Cet Auteur parle de ce qu'il a vû. On croit que son Ouvrage est d'environ l'an 535. Pour ce qui regarde l'Epître de

(3) Ἐν αἷς ὑπετοπεῦτο καθολικαῖς πρὸς τὰς ἐκκλησίας ἐπιστολαῖς. ὧν ἐστιν ἡ μὲν πρὸς Λακεδεμονίους, ὀρθοδοξίας κατηχητικὴ, εἰρήνης τε καὶ ἑνώσεως ὑποθετικὴ. ἡ δὲ πρὸς Ἀθηναίους, διεγερτικὴ πίστεως, καὶ τῆς κατὰ τὸ εὐαγγέλιον πολιτείας. Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 23.

(4) Θέμισων .... ἐτόλμησε, μιμούμενος τὸν Ἀπόστολον, καθολικήν τινα συνταξάμενος Ἐπιστολὴν, κατηχεῖν μὲν τοὺς ἄμεινον αὐτοῦ πεπιστευκότας. συναγωνίζεσθαι δὲ τοῖς τῆς κενοφωνίας λόγοις. Ibid. Lib. V. cap. 18. Voyez la Note de Valois sur Eusebe Lib. VI. cap. 14. p. 116.

(5) Προτέτακται ἡ τοῦ Ἰακώβου ἐπιστολὴ τῶν ἄλλων. ὅτι τε πρῶτος ἐπίσκοπος ἦν, καὶ ὅτι τῆς Πέτρου καθολικωτέρα. ταῖς γὰρ ἀνὰ πᾶσαν τὴν γῆν διεσπαρμέναις ἐγράφη δώδεκα φυλαῖς. Patr. Apost. Tom. I. p. 6. b. *Unde notatum fuit à quodam Scholiaste ad Epistolam Jacobi*, MS. Regio 705.

(6) Συροις δὲ εἰ μὴ αἱ τρεῖς μόναι, ὡς προγεγραμμέναι, οὐχ εὑρίσκονται. αἱ ἄλλαι γὰρ παρ' αὐτοῖς οὔτε κεῖνται. Topograph. Christ. Lib. VII. p. 29.

de St. Jude, la deuxième de St Pierre, la feconde & la troifième de St. Jean, elles ne font point dans la Verfion fimple, ou Vulgate des Syriens (7). Théodore de Mopfuefte n'a point reconnu non plus pour Canoniques, ni l'Epître de St. Jaques, ni quelques autres Epîtres Catholiques; quoiqu'il n'ait pas laiffé de les expliquer dans fes Commentaires. Le même Auteur a rejetté du Canon du Vieux Teftament le Livre de Job, les deux Livres des Chroniques, le Livre d'Efdras, & le Cantique des Cantiques (8).

Saint Jaques] Clement d'Alexandrie, dans le VII. Livre de fes Hypotypofes, difoit, au rapport d'Eufebe, que „ le Seigneur, après fa Réfurrection, „ confia la fcience à Jaques, furnommé le Jufte, à Jean & à Pierre; que ceux-„ ci la confierent aux autres Apôtres, & les autres Apôtres aux LXX. Difci-„ ples, du nombre defquels étoit Barnabé (9) ". Le même St. Clement rapportoit encore, dans le même Ouvrage, une hiftoire qu'il avoit apprife de fes prédeceffeurs. Il racontoit donc, que „ le Délateur de Jaques le Jufte, ou „ celui qui l'avoit conduit devant fes juges, voyant la conftance du faint „ Martyr, en fut fi touché, qu'il fe declara lui-même Chrétien. Il fut con-„ damné comme St. Jaques; & comme on les conduifoit tous deux au fuppli-„ ce, le Délateur converti pria l'Apôtre de lui pardonner. Celui-ci, après „ avoir été un inftant fans répondre, lui dit: *Que la paix foit avec vous*, & le „ baifa. Après quoi ils furent tous deux décapités (10) ". La Tradition varie beaucoup fur la mort de Jaques le Jufte. Eufebe, dans le même Livre, rapporte la relation d'*Hégefippe*, felon laquelle „ St. Jaques fut précipité du „ haut de la montagne, mais n'étant pas mort de cette chute, on voulut le la-„ pider, lorfqu'un foulon l'affomma de fon bâton (11) ". Sur l'Epifcopat de St. Jaques à Jerufalem, voyez ce qu'en dit Eufebe. Dans cet endroit, Jaques Evêque de Jerufalem, n'eft point Jaques l'Apôtre (12); puifque *Pierre, Jaques & Jean lui cederent l'honneur de l'Epifcopat.* Voyez les Remarques fur Act. XV. ℣. 13. St. Jerôme dit, que St. Jaques tint le fiége de Jerufalem 30. ans, & qu'il fouffrit le martyre dans la fête de Pâques, l'an VII. de Néron: ce qui répond à l'an LX. de l'Ere vulgaire.

(7) Voyez Affeman. Bibl. Orient. Tom. III. Part. II. p. 239.

(8) Ibid. p. 236.

(9) Ἰακώβῳ τῷ δικαίῳ, καὶ Ἰωάννῃ, καὶ Πέτρῳ μετὰ τὴν ἀνάστασιν παρέδωκε τὴν γνῶσιν ὁ Κύριος. οὗτοι τοῖς λοιποῖς Ἀποστόλοις παρέδωκαν. Οἱ δὲ λοιποὶ Ἀπόστολοι τοῖς ἑβδομήκοντα. ὧν εἷς ἦν καὶ Βαρνάβας. Hift. Eccl. Lib. II. cap. 1.

(10) Εἰσαγάγων αὐτὸν εἰς δικαστήριον, μαρτυρήσαντα αὐτὸν ἰδὼν, κινηθεὶς ὡμολόγησεν εἶναι καὶ αὐτὸς ἑαυτὸν Χριστιανόν. συναπήχθησαν οὖν ἄμφω. καὶ κατὰ τὴν ὁδὸν ἠξίωσεν ἀφεθῆναι αὐτῷ ὑπὸ τοῦ Ἰακώβου. ὁ δὲ ὀλίγον σκεψάμενος, εἰρήνη σοι, εἶπε, καὶ κατεφίλησεν αὐτόν. καὶ οὕτως ἀμφότεροι ὁμοῦ ἐκαρατομήθησαν. Idem ub. fup. cap. 9.

(11) Ἀναβάντες οὖν κατέβαλον τὸν δίκαιον, καὶ ἤρξαντο λιθάζειν αὐτὸν, ἐπεὶ καταβληθεὶς οὐκ ἀπέθανεν.... καὶ λαβών τις ἀπ' αὐτῶν εἷς τῶν γναφέων τὸ ξύλον ἐν ᾧ ἀπεπίεζε τὰ ἱμάτια, ἤνεγκε κατὰ τῆς κεφαλῆς τοῦ δικαίου. καὶ οὕτως ἐμαρτύρησεν. Ibid. cap. 23.

(12) Ub. fup. Lib. II. cap. 1.

CHA-

CHAPITRE I.

℣. 4. ACcomplis] (Ὁλόκληροι) Le Philosophe *Metrodore*, décrivant la félicité des immortels, dit qu'*ils sont accomplis & exempts de tous maux* (1). *Accomplis* ne peut signifier dans cet endroit, qu'un parfait contentement, l'état d'une personne qui possede tout ce qu'elle peut désirer. [Voyez les Remarques sur 1 Thess. V. ℣. 23.]

℣. 5. *Si quelqu'un a besoin de Sagesse* &c.] Conférez Ecclésiastique I. ℣. 9. & suiv.

Ibid. *Libéralement*] (Ἁπλῶς) C'est-à-dire *facilement, facile à donner.* Porphyre, parlant du Philosophe Plotin, dit qu'*il ne communiquoit pas aisément ses Ecrits* (2).

℣. 8. *L'homme qui doute*] (Δίψυχος) C'est ce que l'Auteur de l'Ecclésiastique a exprimé par un *cœur double.* *N'approchez pas de Dieu avec un* COEUR DOUBLE (3); c'est-à-dire avec un cœur partagé, flottant entre la foi & l'incrédulité, la confiance & la défiance. Cela est opposé à *la certitude de foi.* „ Les „ visions & les revélations, dit Hermas, arrivent en faveur de ceux qui sont „ dans le doute & dans l'incertitude, & dont l'esprit est agité, cherchant à „ sçavoir si elles sont vrayes ou fausses (4)". Voyez ci-dessous Chap. IV. ℣. 8.

℣. 9. *D'une condition basse*] (Ὁ ταπεινὸς) Je doute que ce soit ici le sens de ce mot, qui, si je ne me trompe, veut dire *pauvre.* L'opposition de ce terme à celui de *riche*, appuye cette signification. Or il est constant que ce mot (ταπεινὸς) se prend pour *pauvre* chez les Ellénistes. Ainsi l'Ecclésiastique dit: *Usez de patience envers le pauvre, & ne différez pas la grace qu'il vous demande: soulagez le pauvre, à cause du commandement de Dieu, & ne le renvoyez pas à vuide dans son indigence* (5). La Remarque est claire. St. Jaques dit, *que le pauvre se glorifie dans son élevation*; c'est-à-dire *dans ses richesses.* L'Apôtre ajoute, *que les Riches se glorifient dans leur bassesse* (c'est *dans leur pauvreté*;) *parce que* leurs richesses *passent comme la fleur de l'herbe &c.*

℣. 12. *Heureux celui qui souffre constamment* &c.] Conférez ce que dit l'Auteur

(1) Ὁλόκληροι δὲ ἡμεῖς καὶ ἀπαθεῖς κακῶν. Clem. Alex. Strom. Lib. V. fin. p. 614. Ὁλόκληρα καὶ ἀτρεμῆ φάσματα μυούμενοι, καὶ ἐποπτεύοντες ἐν αὐγῇ καθαρᾷ. Ibid. *Integra autem & quieta visa aspicientes, & contemplantes in luce pura.* Il faut qu'ὁλόκληρος ait une idée différente de celle qu'exprime *integer*.

(2) Οὐδὲ γὰρ ἦν προχειρὰ ἔκδοσις, οὐδὲ εὐσυνειδήτως ἐγίγνετο οὐδ' ἉΠΛΩΣ καὶ τοῦ ῥᾴστου. In Vit. Plot. Marcil Ficin traduit fort bien: *Nondum enim facilis erat editio, neque quivis ejus conscius erat, neque* FACILE, *neque temerè aliquid edebatur.*

(3) Μὴ προσέλθῃς αὐτῷ ἐν καρδίᾳ δισσῇ. Chap. I. vs. 27.

(4) Τὰ ὁράματα καὶ τὰ ἀποκαλύμματα διὰ τοὺς διψύχους, τοὺς διαλογιζομένους ἐν ταῖς καρδίαις αὐτῶν, εἰ ἄρα ἐστὶ ταῦτα, ἢ οὐκ ἐστίν. Lib. I. Vis. IV. [& ap. Clem. Alex. Strom. Lib. I. fin. p. 356.]

(5) Πλὴν ἐπὶ ταπεινῷ μακροθύμησον, καὶ ἐπ' ἐλεημοσύνην μὴ παρελκύσῃς αὐτόν. Χάριν ἐντολῆς ἀντιλαβοῦ πένητος, καὶ κατὰ τὴν ἔνδειαν αὐτοῦ μὴ ἀποστρέψῃς αὐτὸν κενόν. Chap. XXIX. vs. 8. 9.

teur de la Sapience: „ Quoique les justes paroissent affligés aux yeux des hom-
„ mes, cependant ils sont pleins de l'espérance de l'immortalité: Et après
„ quelques légers châtimens, ils obtiendront de grands biens; parce que Dieu
„ les a tenté & les a trouvé dignes de lui. Il les a éprouvé, comme on éprou-
„ ve l'or au creuset; & il a accepté leurs souffrances, comme des holocaustes
„ qui lui sont immolées (6).

℣. 13. *Dieu ne tente personne*] Cela est conforme à ce que dit l'Auteur de l'Ecclésiastique: *Ne dites point, Dieu est cause que je n'ai pas la sagesse: car c'est à vous à ne pas faire ce qu'il déteste. Ne dites point, C'est lui qui m'a jetté dans l'égarement: car les méchans ne lui sont point nécessaires* (7). Il y a quelques diverses leçons, que l'on peut voir dans les Notes d'*Hœschelius.* Mais au fond c'est le même sens. Je soupçonne seulement, qu'au lieu qu'on lit au ℣. 11. (Ου ποιήσεις) *Vous ne ferez pas*, il faudroit peut-être lire (ου ποιήσει) *il ne fera pas. Ne dites point, C'est Dieu qui est la cause de mon erreur* (8). *Car* IL NE FERA PAS *ce qu'il déteste.* Le sens demande qu'on lise ainsi.

℣. 17. *Tout don parfait* &c.] Je note ici ce beau passage de l'Ecclésiastique: *La gloire des riches, celle des personnes élevées en dignité, & celle des pauvres, c'est la crainte du Seigneur* (9).

℣. 18. *Afin que nous fûssions les prémices de ses Créatures*] C'est-à-dire „ A-
„ fin que nous fûssions les prémices des nouvelles Créatures, de ceux qui ont
„ été régenerés, & qui ont cru en J. Christ ". Un passage de l'Ecclésiastique illustrera celui-ci: *Seigneur, rendez témoignage à vos premières Créatures, & suscitez parmi elles des Prophetes en votre nom* (10). Ces *premières Créatures*, ou ces *Créatures dès le commencement*, sont les Juifs, qui de tous les peuples ont eu les premiers la connoissance du vrai Dieu. De même: *Israël votre premier-né* (11). Et dans l'Apocalypse le Fils de Dieu est appellé *le commencement de la créature de Dieu* (12). Je crois que cela regarde la Résurrection du Sauveur.

Il me vient une autre idée. Le mot général de *Créature*, se met souvent pour les *Créatures* raisonnables, pour les hommes: *Prêcher l'Evangile à toute Créature*, c'est à tous les hommes. Les *prémices* se detachoient de la *masse*, & se consacroient à Dieu; elles étoient sanctifiées, & lui apartenoient: au lieu que le reste étoit à l'usage des hommes. Les Chrétiens, ou les fidèles, sont comme les *prémices* du genre humain. De toute cette *masse* de peuples, ce sont eux qui, en étant détachés & separés par la foi & par la pieté, sont la portion & l'héritage de Dieu, à qui ils sont offerts & consacrés. Cette idée me paroît bien juste, ou cette explication bien vraisemblable.

℣. 19.

(6) Chap. III. vs. 4-6.

(7) Chap. XV. vs. 11. 12.

(8) On lit dans des Exemplaires, ἀπέστη, *defecit*; au-lieu que dans d'autres on lit ἄπεστιν, *abest*, nempe *sapientia.*

(9) Chap. X. vs. 25.

(10) Δὸς μαρτύριον τοῖς ἐν ἀρχῇ κτίσμασί σου, καὶ ἔγειρον προφητείας ἐπ' ὀνόματι σου. Chap. XXXVI. vs. 15. de l'Edit. de Fabrice, vs. 22. dans d'autres Editions, & vs. 17. de la Vulgate.

(11) Ἰσραὴλ ὃν πρωτογόνῳ. Ibid. vs. 12. Voyez aussi Exode IV. vs. 22.

(12) Ἡ ἀρχὴ τῆς κτίσεως τοῦ Θεοῦ. Chap. III. vs. 14.

℣. 19. *Que chacun ſoit prompt à écouter, & lent à parler*] Cette ſentence eſt imitée de l'Eccléſiaſtique: *Soyez prompt*, dit-il, *à ouïr; mais ne répondez que lentement, & après y avoir mûrement penſé* (13). *Si vous avez de l'intelligence, répondez à votre prochain* (ſur ce qu'il vous demande) *mais ſi vous en manquez, mettez la main ſur la bouche.*

℣. 23. *Viſage naturel*] (Πρόσωπον τῆς γενέσεως) Γένεσις c'eſt *la nature* (14). Voyez ci-deſſous Chap. III. ℣. 6.

℣. 24. 25. *Dans un miroir* &c.] Se voir dans un miroir, & oublier auſſi-tôt ſa propre figure; conſiderer la Vie du Sauveur comme un miroir; voir par conſequent ſes propres defauts, & les corriger; c'eſt une penſée de Clement d'Alexandrie, qu'il a exprimée en ces termes: „ Si quelqu'un veut ſuivre le „ Sauveur, il faut qu'il imite la perfection & l'innocence de ſa vie; qu'il la „ contemple comme dans un miroir; qu'il forme & qu'il cultive ſon ame ſur „ cet original; & qu'il ſe rende en tout ſemblable au Sauveur (15).

℣. 27. *Avoir ſoin*] (Ἐπισκέπτεσθαι) Fort bien. C'eſt ainſi qu'il faut traduire, puiſque c'eſt la ſignification du Grec. En uſer autrement, c'eſt donner de fauſſes idées aux Lecteurs. *Si vous avez des bêtes, ayez-en ſoin* (16). Ce ſeroit mal traduire, que de dire, *Viſitez-les*. De même, ℣. 36. *Ne vous faites point pareſſeux à avoir ſoin du malade* (17).



CHAPITRE II.

℣. 2. 3. S'*Il y entre dans vos aſſemblées quelque homme qui ait un anneau d'or* &c.] Je compare ce précepte avec celui de l'Eccléſiaſtique: „ Ne „ mépriſez point un homme intelligent (c'eſt-à-dire un homme juſte) quoi- „ qu'il ſoit pauvre; & ne revérez point un pécheur, quoiqu'il ſoit riche. Les „ grands, les riches, les puiſſans ſont en honneur; mais aucun d'eux n'eſt „ plus grand que celui qui craint le Seigneur (1).

℣. 6. *Ne ſont-ce pas les riches qui vous oppriment?* &c.] Appliquez ici cette belle expreſſion de l'Auteur de l'Eccléſiaſtique: *L'Ane ſauvage eſt la proye du Lion dans le déſert: C'eſt ainſi que le pauvre eſt la proye du riche* (2).

℣. 8. *Loi Royale*] (Νόμον βασιλικὸν) Juſtin Martyr, parlant du *Verbe*, dit: *Nous ne connoiſſons point de Prince plus Royal & plus juſte après Dieu, ſon Pere* (3). Il ſemble que *Royal* & *juſte* ſoient à-peu-près ſynonymes. Philon employe

(13) Γίνου ταχὺς ἐν ἀκροάσει σου, καὶ ἐν μακροθυμίᾳ φθέγγου ἀπόκρισιν. Chap. V. vſ. 13. 14. dans les LXX. vſ. 11.

(14) Voyez Windet de Vita functorum ſtatu, in Faſcicul. Crenii. Tom. IV. p. 28.

(15) Οὕτω γὰρ ἀκολουθεῖν ὄντως τῷ σωτῆρι, ἀναμαρτησίαν καὶ τελειότητα τὴν ἐκείνου μετερχόμενον, καὶ πρὸς ἐκείνην, ὥσπερ κάτοπτρον, κοσμοῦντα καὶ ῥυθμίζοντα τὴν ψυχὴν, καὶ πάντα διὰ πάντων ὁμοίως διατιθέντα.

(16) Ἐπισκέπτου Eccl. VII. vſ. 22.

(17) Ἐπισκέπτεσθαι.

(1) Chap. X. vſ. 26. 27.

(2) Ibid. Chap. XIII. vſ. 21.

(3) Οὐ βασιλικώτατον καὶ δικαιότατον ἄρχοντα. Apol. II. p. m. 46.

employe le mot de *Royal* (4). Clement d'Alexandrie cite un paſſage de Pindare, qui porte : *La Loi eſt la Reine de tout, des mortels & des immortels* (5). Dans le même endroit Clement dit, que *l'on trouve dans la Prédication de St. Pierre, que le Seigneur eſt appellé la Loi & la Raiſon* (6).

℣. 10. *Car quiconque ayant gardé toute la Loi* &c.] Maimonides rapporte, que „ de ſages Hébreux ont dit, que quiconque confeſſe l'Idolâtrie, doit „ être regardé comme ayant renié toute la Loi; & quiconque abjure l'Idolâ- „ trie, comme ayant confeſſé toute la Loi (7).

℣. 14. *Dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres* &c] C'eſt pourquoi, dit Clement d'Alexandrie, quand J. Chriſt dit *Ta foi t'a ſauvé*, nous n'apprenons „ pas qu'il ait voulu dire dans un ſens abſolu, que ceux qui croiront, de quel- „ que manière que ce ſoit, ſeront ſauvés, à moins que leur foi ne ſoit accom- „ pagnée des œuvres (8).

℣. 18. *La foi & les œuvres*] Voici une définition que Clement d'Alexandrie donne de la Foi Chrétienne. „ La vie Chrétienne, dit-il, dont nous „ donnons à préſent les régles, eſt un aſſemblage d'actions raiſonnables; c'eſt-à- „ dire un attachement ferme & invariable aux préceptes que la raiſon nous „ donne: & c'eſt, ajoute-t-il, ce que nous avons appellé la foi (9).



CHAPITRE III.

℣. 1. IL faut marquer, pour parallèle à ce paſſage, Rom. XII. ℣. 6.

℣. 6. *La Langue eſt un feu, & un monde d'iniquité*] Il faut conférer un paſſage de l'Eccléſiaſtique, dont la concluſion eſt, que *l'Enfer* (c'eſt *la mort*) *eſt moins pernicieux qu'une mauvaiſe Langue* (1). Il y a encore une autre penſée fort vive là-deſſus. L'Auteur conſeille à un homme de *fondre ſon or & ſon argent*, pour en faire une *balance* & un poids, afin de *peſer ſes paroles*, & pour faire *une porte & des verroux à ſa bouche* (2). L'Apôtre parle de la Langue malfaiſante: car du reſte, c'eſt l'organe de la parole qui nous diſtingue des animaux, & l'inſtrument par lequel nous faiſons connoître nos penſées. *La Lan-*

(4) Βασιλικὸς. De Plantat. Noë Lib. II. p. 151.

(5) Νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς, θνητῶν καὶ ἀθανάτων. Strom. Lib. I. p. 356. Vide Not. Potteri.

(6) Ἐν δὲ τῷ Πέτρου κηρύγματι εὕροις ἂν νόμον καὶ λόγον τὸν Κύριον προσαγορευόμενον. Ibid. fin. p. 357.

(7) *Sapientes Hebræi dixerunt: Ecce diſcis hinc, quod quicunque confitetur idololatriam, habeatur pro eo, ac ſi totam legem abnegaſſet; & quicunque abnegat idololatriam, pro eo, ac ſi totam legem confeſſus eſſet.* More Nevoch. Part. III. cap. 29. p. 428.

(8) Ὥστε ὅταν ἀκούσωμεν, ἡ πίστις σου σέσωκέν σε, οὐκ ἁπλῶς τοὺς ὁπωσοῦν πιστεύσαντας, σωθήσεσθαι λέγειν αὐτὸν ἐκδεχόμεθα, ἐὰν μὴ καὶ τὰ ἔργα ἐπακολουθήσῃ. Strom. Lib. VI. p. 668.

(9) Καὶ γὰρ ὁ βίος ὁ Χριστιανῶν, ὃν παιδαγωγούμεθα νῦν, σύστημά τι ἐστὶ λογικῶν πράξεων. τουτέστι, τῶν ὑπὸ τοῦ λόγου διδασκομένων, ἀδιάπτωτος ἐνέργεια ἣν δὴ πίστιν κεκλήκαμεν. Pædag. Lib. I. cap. 13. p. 136.

(1) Λυσιτελὴς μᾶλλον ὁ ᾅδης αὐτῆς. Chap. XXVIII. vſ. 15-24.

(2) Vſ. 29.

Langue moderée, dit Hésiode, *est un trésor infiniment utile aux hommes, & fort agréable, pourvû que l'usage en soit renfermé dans de justes bornes. Mais si vous parlez mal, peut-être entendrez-vous parler plus mal de vous-même* (3).

Ibid. *Le cours de notre vie*] (Τροχὸν τῆς γενέσεως) *Genesis* c'est en général tous les Etres sublunaires, qui sont sujets au changement, qui se produisent & qui se détruisent: *Toute la nature* inférieure *est gouvernée par les douze signes du Zodiaque*, disoient les Valentiniens (4). *Ocellus Lucanus* disoit, conformement à l'ancienne Philosophie Orientale, que *la Sphère de la Lune est l'isthme, ou les limites qui separent les Etres immortels des Etres mortels* (5). Voyez la remarque que j'ai mise sur Luc XV. ℣. 10. J'y rapporte un passage de Tatien, où Γένεσις se trouve (6). En voici un autre. *Le Ciel* (c'est la *nature* corporelle) *est le domicile de l'ame* (7). Il y a plusieurs endroits dans Clement d'Alexandrie où cette expression est employée. „ Il n'y a qu'un seul Dieu, non un „ Dieu qui est hors du monde, & qui ne se mêle point de son gouverne- „ ment; mais un Dieu qui, étant par-tout, est attentif à ce qui regarde toute „ la nature. Il régle & tempere toutes choses (8) ". Ces paroles sont de quelque Pythagoricien. Ailleurs Clement d'Alexandrie dit, parlant des besoins naturels, que *l'homme est sujet à plusieurs besoins, à cause de son corps & à cause de son origine mortelle* (9), comme l'a fort bien rendu Potter. Le même Auteur dit encore: *Adam, pere de tous les hommes qui sont au monde* (10); & dans un autre endroit: *Cette lumiere nous dévoile tout ce qui est dans notre nature mortelle & corruptible* (11). En général, comme je l'ai déja dit, chez les Philosophes, *Genesis* ce sont les *natures* sujettes au changement, c'est la nature inférieure & créée: & la raison de cette appellation est, comme le remarque Clement, que *tout ce qui naît est sujet à périr* (12). *Quand l'ame*, dit encore ce Pere, *s'éleve au dessus des choses sensibles, qu'elle se concentre en elle-même, & qu'elle n'est occupée que de ses idées &c.* (13). Ce terme signifie dans cet endroit les choses sensibles, les natures corporelles, qui s'engendrent & qui passent. Clement cite un passage de Platon, où il désigne toutes les Créatures. „ Les sacrifices, „ dit-

(3) Γλώσσης τοι θησαυρὸς ἐν ἀνθρώποισιν ἄριστος
Φειδωλῆς, πλείστη χάρις κατὰ μέτρον ἰούσης.
Ἐι δὲ κακὸν εἴποις, τάχα κ' αὐτὸς μεῖζον ἀκούσαις.
Oper. & Dier. vſ. 719. 720. 721.

(4) Τοῖς δεκαδύο ζωοδίοις ἡ γένεσις διοικεῖται. Apud Windet. de Vit. functor. ſtat. Sect. III. p. 54.

(5) Ἰσθμὸς γὰρ ἐςὶν ἀθανασίας καὶ γενέσεως ὁ περὶ τὴν σελήνην δρόμος. Ibid. p. 56.

(6) Voyez auſſi ſur Jaq. I. vſ. 23. Windet. ub. ſupr. p. 29. Grotius ſur Sap. I. vſ. 14.

(7) Οἰκητήριον τῆς δὲ κάτωθεν ψυχῆς ἡ γένεσις. Orat. ad Græc. p. 152. Edit. Juſt. Francofurt.

(8) Ἀλλ' ἐν αὐτῷ ὅλος, ἐν ὅλῳ τῷ κύκλῳ, ἐπίσκοπος πάσας γενεσίος (pour γενέσεως) κρᾶσις τῶν ὅλων. Admon. ad Gent. p. 47.

(9) Τὸ μὲν ἐνδεές. διά τε τὸ σῶμα, διά τε τὴν γένεσιν. Strom. Lib. II. p. 395. Hervet: *Propter generationem*. Il n'a pas connu le ſens du terme γενεσις: mais Potter a fort bien corrigé cette Verſion, en mettant *Propter mortalem originem.*

(10) Ἀνθρώπων τῶν ἐν γενέσει πατήρ. Ibid. p. 413.

(11) Τὰ πάντα καταδηλα ποιεῖν, τά τε ἐν γενέσει. Ibid. Lib. III. p. 444.

(12) Γενέσει γὰρ πάντως ἕπεται καὶ φθορά. Ibid.

(13) Ὅτε ἂν γὰρ ἡ ψυχὴ γενέσεως ὑπερκύψασα, καθ' ἑαυτήν τε ᾖ, καὶ ὁμιλεῖ τοῖς εἴδεσιν. Strom. Lib. IV. p. 537.

„ dit-il, de la part des hommes, & les miniſtères ou ſervices, de la part des „ Intelligences ou des Démons, ſont une eſpece de tribut que Dieu reçoit des „ Créatures (14).

℣. 10. *La bénédiction & les malédictions ſortent d'une même bouche*] Tout ce que dit ici St. Jaques ſur la Langue, eſt imité de l'Ecléſiaſtique (15).

℣. 17. *Pleine de miſericorde*] (Μεϛὴ ἐλέυς) Ici *miſericorde* c'eſt *bénéficence*: car les Elléniſtes prennent ce terme dans ce ſens. Il y en a des preuves dans l'Ecléſiaſtique (16).

Ibid. *Ne faiſant point de diſtinction*] (Ἀδιάκριτος) Clement d'Alexandrie, après avoir parlé des diverſes branches de la Charité, des vertus qui la compoſent, la *douceur*, la *bonté*, la *patience* &c. ajoute: „ La charité n'eſt point „ partiale; elle ne fait aucune attention à la différence, à l'apparence des „ perſonnes; elle communique également à tous ſes bienfaits (17)". „ Les „ fidèles, dit Clement dans un autre endroit, ont reçû ici bas, également, „ & ſans aucune diſtinction, les arrhes des biens à venir (18).

CHAPITRE IV.

℣. 5. L'*Eſprit convoite à envie* &c.] Il me ſemble que c'eſt une alluſion au ℣. 20. du Pſeaume CXVIII. (1) autrement CXIX.

℣. 6. *Plus de grace*] (Μείζονα χάριν) Je ne ſçais preſque pourquoi je remarque ici un paſſage de Clement d'Alexandrie. Il parle des plantes qui naiſſent d'elles-mêmes de la terre, à la faveur de la pluÿe, & qui ont en apparence de l'avantage ſur les autres que l'on cultive (ſelon le proverbe, la mauvaiſe herbe croît mieux que la bonne) „ Mais, ajoute-t-il, elles n'ont „ pas la même *grace* que celles qui viennent dans un terroir gras; étant bien- „ tôt deſſéchées, ou arrachées (2)". C'eſt le mot *grace* dont je cherche la „ ſignification dans St. Jaques.

℣. 11. *Ne parlez point mal les uns des autres*] Voici un mot de Clement d'Alexandrie, qui m'a paru beau, ſur la médiſance. Il eſt parmi les Fragmens de ce Pere, recueillis par *Potterus*. „ Ne craignez jamais un homme, qui en vo-

„ tre

(14) Οἷον πρόσοδον τινα ἀπὸ τῆς γενέσεως ἀρνύμενος (Θεὸς). Ibid. Lib. V. p. 584. Hervet: *Quoddam vectigal, quod accipit Deus à* GENERATIONE. C'eſt mal: il faut lire *à rebus factis*.

(15) Chap. XXVIII. depuis le vſ. 14.

(16) Voyez Chap. XXXV. vſ. 23. 24. & la Remarque de Grotius ſur cet endroit.

(17) Ἀμέριστος ἐστὶν ἐν πᾶσιν, ἀδιάκριτος, κοινωνική. Strom. Lib. II. p. 398. L'Interprête: *Eſt ejuſmodi in omnibus, ut dividi & diſcerni non poſſit, ſua lubenter communicans.* Je crois que cette Traduction ne ſignifie rien. 1. Ἐν πᾶσιν ſignifie auſſi-bien *ergà omnes*, que *in omnibus*. 2. Ἀμέριστος & ἀδιάκριτος doivent ſe prendre dans un ſens actif, & non paſſif. On peut voir la Note de Potterus ſur ce paſſage, p. 474. de ſon Edition, quoique je ne ſois pas tout-à-fait de ſon ſentiment.

(18) Ἀδιακρίτως ἐνταῦθα ἠρραβωνισμένοις. Pædag. Lib. I. cap. 6. p. 95.

(1) Rem. de Mr. La Cr.

(2) Ἀλλ' οὐ τὴν αὐτὴν ἔσχηκε χάριν τοῖς ἐν τῷ πίονι φυεῖσιν, ἤτοι ξηρανθέντα, ἢ ἀποτιλθέντα. Strom. Lib. I. p. 287.

„ tre présence médit du prochain: mais plutôt admonetez-le, en lui disant: „ Cessez, mon frere; je commets tous les jours de plus grands péchés que „ cet homme-là: comment voulez-vous que je le condamne? C'est par ce „ remede, poursuit-il, que vous guérirez deux personnes; & vous-même, „ & votre prochain (3).

℣. 16. *Vous vous glorifiez de la manière dont vous vous vantez*] N'en déplaise à Mr. le Clerc, cela n'a point de sens; bien loin d'exprimer celui de St. Jaques: *Vous vous glorifiez de votre faste*, *de votre magnificence*, de *l'éclat* de vos habits, de vos meubles, de vos richesses. Voyez la remarque sur I Jean II. ℣. 16. Mr. Lenfant dit: *Dans les projets de votre vanité.* Il supplée trop; mais au fond, c'est un beau sens.



CHAPITRE V.

℣. 3. V*Otre or & votre argent se sont rouillés* &c.] Conférez l'Ecclésiastique (1).

℣. 4. *Le salaire des Ouvriers..... crie* &c.] Conférez sur ce verset & sur les suivans l'Ecclésiastique (2), & en particulier ces mots: *La priere du pauvre a penétré les nuës*, *& elle ne se consolera point* (c'est une Prosopopée); c'est-à-dire qu'*elle ne cessera point de crier*, *jusqu'à ce qu'elle ait eu accès auprès de Dieu* (3). Le précepte de St. Jaques étoit un précepte des Juifs (4). *Que le salaire de l'Ouvrier ne passe point la nuit chez vous*; *mais donnez-le lui aussi-tôt: car Dieu en usera de même avec vous*, *quand vous le servirez* (5).

℣. 5. *Vous avez vécu dans les délices & dans le luxe*] (Ἐτρυφήσατε) Le mot *délices* (τρύφη) signifie, & le *luxe* des habits, & celui de la table (6). C'étoit le *luxe* du mauvais Riche de l'Evangile.

℣. 10. *Prenez pour exemple de souffrances & de patience les Prophetes*] (Ὑπόδειγμα λάβετε) *Enoch a donné l'exemple de la repentance aux âges* (7). C'est aux hommes de son tems, & à ceux des âges à venir.

℣. 11. *Nous disons que ceux.....sont bienheureux*] (Μακαρίζομεν) Cette Traduction de Mr. le Clerc n'est pas mal. Mais *nous disons* n'est nullement nécessaire. *Nous jugeons* seroit mieux; *nous les estimons heureux. Il y a neuf choses*, dit le fils de Syrach, *que j'ai jugées heureuses dans mon cœur* (8): c'est-à-dire que j'esti-

(3) *Μηδέποτε αἰδεσθῇς τὸν πρὸς σε καταλαλοῦντα, μᾶλλον δὲ λέγε, παῦσαι, ἄδελφε: ἐγὼ καθημέραι πταίω, καὶ πῶς ἐκεῖνον κατακρίνειν δύναμαι*; &c. Ibid. p. 1020. Edit. Potter.

(1) Chap. XXIX. vs. 13. & suiv.

(2) Chap. XXXV. vs. 13. & suiv.

(3) *Καὶ ἕως συγγίζῃ οὐ μὴ παρακληθῇ*. Chap. XXXV. vs. 19.

(4) Tobie IV. vs. 15.

(5) C'est le sens de ces mots: *Ἐὰν δουλεύσῃς τῷ Θεῷ ἀποδοθήσεταί σοι.* C'est-à-dire, que *Dieu vous recompensera aussi sans délai.*

(6) Voyez Elien, Var. Hist. Lib. I. cap. 18. & 19.

(7) *Ὑπόδειγμα μετανοίας ταῖς γενεαῖς.* Eccl. XLIV. vs. 16.

(8) *Ἐμακάρισα*, Chap. XXV. vs. 19.

j'eſtime, que je louë. St. Jaques dit: *Vous voyez que nous vantons le bonheur, que nous louons ceux qui ſouffrent conſtamment* (c'eſt proprement *ceux qui ont ſouffert conſtamment*, comme on le voit par la ſuite.) St. Jaques fait alluſion, ſi je ne me trompe, à la coûtume des Juifs, qui célébroient la vertu de leurs Ancêtres (9). Ils prononçoient ou chantoient des Hymnes à leur louange dans les Synagogues, & nommoient ces Hymnes *Eulogies. Parlons de Moïſe, qui fut aimé de Dieu & des hommes, & dont ont a célébré la mémoire dans les* EULOGIES (10). C'eſt de-là que vint la coûtume de célébrer la mémoire des Martyrs. Parlant des Iſraëlites, ſortis d'Egypte, l'Auteur de la Sapience dit, que *dès lors ils chantoient les louanges des Peres* (11); c'eſt-à-dire que les Iſraëlites chantoient alors les louanges d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob, à qui Dieu avoit promis le païs où ils alloient entrer. Surquoi Grotius dit: „ C'étoit „ une ancienne coûtume des Juifs, que de chanter les louanges des grands „ Hommes. Les Chrétiens les ont imité à l'égard des Apôtres & des Mar„ tyrs (12)". Cette coûtume a été commune à bien d'autres Nations. Les peuples du Nord avoient des Chanſons, où ils célébroient la mémoire de leurs Héros (13). Les Odes de *Pindare* ſont dans ce genre. Inſenſiblement ces Hommes illuſtres ſont devenus des Dieux: cela eſt arrivé aux Payens, & n'eſt que trop arrivé aux Chrétiens. Au reſte, il faut remarquer, que dans ces *Eloges* il n'y a nulle invocation, nulle interceſſion, nulle trace de Culte.

℣. 14. *Y a-t-il quelqu'un de malade parmi vous* &c.] L'Apôtre ordonne, que lorſque quelque Fidèle eſt malade, il *appelle les Prêtres*; *qu'ils l'oignent d'huile, & qu'ils prient pour lui.* On ne voit point dans cet endroit la communion des malades, ou le *Viatique* comme on parle. On ne ſçavoit encore ce que c'étoit, que de reſerver l'Euchariſtie pour les malades: elle ne ſe célébroit que dans les aſſemblées, & non en particulier. Je n'examinerai point quand cette coûtume commença. Je dirai ſeulement, que comme on ne portoit point le vin aux malades, il fut ordonné dans un *Concile de Tours*, que le Prêtre tremperoit le pain dans le vin; afin qu'il pût dire au malade communiant: *Que le Corps & le Sang de J. Chriſt vous ſoient utiles pour votre ſalut.* C'eſt ce que *Beatus Rhenanus* a remarqué dans ſes Notes ſur Tertullien. Voici les paroles de *Rhenanus*: „ Il y a, dit-il, dans Burchard, Evêque de Worms, (qui a fleuri „ à la fin du X. ſiécle) un Canon du Concile de Tours, qui porte: *Que tout „ Prêtre ait une boëtte, ou un vaſe digne d'un ſi grand Sacrement, & qu'il y enfer„ me avec ſoin le corps du Seigneur, pour ſervir de* VIATIQUE *à ceux qui par„ tent de ce monde: Et cette oblation ſacrée doit être trempée dans le Sang de J. „ Chriſt, afin que le Prêtre puiſſe dire avec vérité au malade: Le Corps & le „ Sang du Seigneur vous ſoient utiles pour le ſalut* ". On voit par-là, que l'on n'a-

(9) Voyez Eccl. XLIV.

(10) Οὗ τὸ μνημόσυνον ἐν εὐλογίαις. Ibid. Chap. XLV. vſ. 1.

(11) Πατέρων ἤδη προαναμέλποντων αἴνους. Chap. XVIII. vſ. 9.

(12) *Mos vetus Hebræorum, magnorum virorum* δοξολογίας *canere. Imitati id Chriſtiani, in honorem Apoſtolorum & Martyrum.* In Sapient. cap. XVIII. vſ. 9.

(13) [Voyez là-deſſus *l'Hiſtoire des Celtes* de Mr. *Pelloutier*, Lib. II. cap. 9. p. 349. & ſuiv.]

n'avoit pas encore pensé à ce qu'on a appellé depuis la *Concomitance.* Le même *Rhenanus* nous apprend, que dans un Inventaire des vases sacrés de l'Eglise de Mayence, lequel avoit bien quatre-cens ans d'ancienneté, & qui par consequent devoit être environ de l'an 1100, qu'il y avoit, dis-je, entre autres, dans cet Inventaire, *six Chalumeaux*, appellés *Fistulæ*, *par lesquels le peuple sacré suçoit le Sang de J. Christ* (14). Voyez dans ces remarques de *Rhenanus*, diverses autres preuves de cette pratique. Il allegue le témoignage de *Paul Volzius*, Abbé d'*Huguesoff*, qui l'avoit trouvée dans un Livre appellé *Liber Signorum*, lequel étoit commun parmi les Bénédictins. Il cite encore *Conrad Pellican*, ce célèbre Cordelier, qui fut un des premiers Reformateurs, & que *Rhenanus* qualifie d'*Homme d'une merveilleuse sainteté & érudition* (15). „ Pellican avoit trouvé dans les anciennes Constitutions des Chartreux, qu'ils „ ne devoient avoir aucuns vases précieux, si ce n'est un Calice d'argent, & un „ Chalumeau de même métal; afin que les Laïques pûssent succer le Sang de „ J. Christ (16).

Ibid. *Qu'il appelle les Prêtres*] C'est-à-dire *quelqu'un des Prêtres*, & non tous les Prêtres de l'Eglise. Le pluriel pour le singulier; façon de parler commune. Ainsi *l'Arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat* (17), c'est-à-dire sur une de ces montagnes.

Ibid. *Qu'ils prient pour lui, après l'avoir oint d'huile, au nom du Seigneur*] Vous trouverez ces deux choses, l'onction des malades, & la priere, jointes ensemble dans l'Ecclésiastique (18). Vous y verrez, que Dieu a fait connoître aux hommes la vertu des plantes; que le *Médecin* (il est nommé *parfumeur*) (19) en fait des mêlanges, & en compose des onctions, qui rendent la santé aux malades; & enfin, que la priere doit accompagner les remedes: *Mon fils, ne soyez point negligent à prier Dieu quand vous êtes malade*; *mais invoquez-le, & il vous guérira.* Quant à l'*Onction*, on remarque que les Prêtres des Chrétiens furent nommés *Aleiptes* (20). Voyez dans *Vopiscus*, la Lettre d'*Adrien* à *Servianus.* „ Il n'y a point de Samaritain, y est-il dit, point de Pontife des Juifs, „ point de Prêtre des Chrétiens, qui ne soit Aruspice, Devin & *Aleiptes* (21)". Les *Samaritains* étoient *Aruspices*, à cause de l'attention qu'ils donnoient à l'examen des victimes, pour s'assurer si elles étoient pures; les *Juifs* étoient *Mathématiciens*, ou *Devins*, parce qu'ils étoient fort adonnés à l'Astrologie; & les *Prêtres Chrétiens* étoient *Aleiptes*, parce qu'ils oignoient les malades. Voyez *Le Moine* dans ses Notes sur la Lettre de *Polycarpe* (22). Au reste, il faut remarquer ici, que *Rhenferd* rapporte un endroit du *Talmud*, du Livre *Abhoda Zara*, touchant *Ben Dama*, frere de la sœur du R. *Ismaël*; lequel, ayant été mordu par un

(14) *Fistulas, ni fallor, sex, in hunc hauriendi sacrosancti Sanguinis usum deputatas.* In not. ad Tertull.

(15) *Homo miræ sanctitatis & eruditionis.* Ibid.

(16) *Et fistulam, qua Laici exsorbeant Dominicum Sanguinem.* Ibid.

(17) Gen. VIII. vs. 4.

(18) Chap. XXXVIII. vs. 8. 9.

(19) Μυρεψὸς. *Unguentarius.*

(20) Ἀλείπται. *Unctores.*

(21) *Nullus Samaritanus, nullus Judæorum Archisynagogus, nullus Christianorum Presbyter, qui non sit Aruspex, Mathematicus, Aleiptes.*

(22) Pag. 37.

un ſerpent, vouloit être guéri par un Diſciple de J. Chriſt: mais *Iſmaël* l'empêcha, & *Dama* mourut. Le Rabin *Abraham* de Salamanque dit, que ce Diſciple de J. Chriſt étoit St. Jaques.

℣. 16. *Confeſſez-vous les uns aux autres vos péchés*] C'eſt-à-dire, „ Si vous „ vous êtes offenſés mutuellement, reconnoiſſez vos fautes, & vous les par- „ donnez mutuellement ". Tout indique ce ſens-là. 1. Perſonne n'eſt appellé à avouer aux autres ſes péchés ſecrets. 2. Il ne s'agit point des Prêtres, mais des ſimples fidèles. 3. Et enfin, ce qui ſuit de la *priere* & de ſon *efficace*, confirme encore le ſens que l'on vient de donner. Une des conditions de la *priere*, c'eſt de *pardonner* à nos freres les fautes qu'ils ont commiſes contre nous; & une des conditions de ce pardon, ou du moins d'une entiere reconciliation, c'eſt qu'ils les reconnoiſſent: *Si votre frere a péché contre vous, & qu'il s'en repente, pardonnez-lui* &c. (23). La *confeſſion* des fautes ſecrettes ne ſe fait qu'à Dieu. L'ancienne Egliſe n'a connu que la *Confeſſion* publique des fautes publiques. C'eſt *l'Exomologèſe* des Anciens, comme le remarque fort bien le judicieux Rigault, dans ſa premiére remarque ſur le Livre de Tertullien touchant la *Pénitence:* „ Cette Confeſſion, dit-il, ſemble n'avoir été pratiquée „ qu'à l'égard des fautes publiques, dont l'infamie flétriſſoit le nom chrétien, „ & qui étoient pernicieuſes aux autres freres, comme donnant l'exemple „ d'une foi peu conſtante. Mais la pénitence des fautes cachées, de même „ que le châtiment qu'elles méritent, ſont reſervés à la miſericorde de „ Dieu (24).

Ibid. *La priere employée*] (Δέησις ἐνεργουμένη) Cette Traduction de Mr. le Clerc eſt pitoyable. Falloit-il, pour une ſi mauvaiſe explication, quitter les autres Interprêtes? *La priere inſpirée:* Voyez le Nouveau Teſtament de *Vitbi.* Ἐνεργουμένοι, c'eſt *ceux qui ſont inſpirés.* Ce n'eſt pas que les paroles de la priere ſoient inſpirées proprement; mais la priere l'eſt. Dans ce tems-là les Miniſtres, ornés de dons extraordinaires, prononçoient la priere que l'Eſprit de Dieu leur dictoit. Dans les Corinthiens, *prier en Eſprit* (25) ſignifie peut-être à la rigueur, *prier dans une langue étrangere*; mais *l'Eſprit*, qui dictoit les mots de la langue, dictoit par conſequent les paroles & la priere (26). Quoi qu'il en ſoit, ἐνεργήματα marque les *opérations* ou les *dons du St. Eſprit* (27).

℣. 17. *Elie étoit un homme ſujet aux mêmes ſouffrances que nous*] (Ὁμοιοπαθής) C'eſt-à-dire, *ſujet aux mêmes infirmités que nous.* Le ſens eſt, *un homme comme nous.* Voyez la Remarque ſur Act. XIV. ℣. 14.

(23) Luc XVII. vſ. 3. 4.

(24) *Hac igitur delictorum videtur fuiſſe manifeſtorum, quæ, aut ſcelera infamia nomini Chriſtiano injuriam facerent, aut fidei parùm conſtantis exemplo cæteris fratribus nocerent. Occultorum verò pœnitentia, ſicut & caſtigatio, divinæ miſericordiæ reſervata.* In Tertull. de Pœnitent.

(25) Προσεύχεσθαι πνεύματι. 1 Corinth. XIV. vſ. 15.

(26) Voyez auſſi Rom. VIII. vſ. 26. 27.

(27) 1 Corinth. XII. vſ. 6. 10. 11.

Fin des Remarques ſur l'Epître de St. Jaques.

SUR



SUR LA PREMIERE EPITRE DE S^T. PIERRE.



CHAPITRE I.

℣. 1. *Dispersés*] *Vous enfans d'Israël, louez Dieu devant les Nations: car c'est lui qui nous a dispersés parmi elles* (1).

℣. 2. *Que la grace & la paix vous soyent données abondamment*] Cette salutation de St. Pierre est la même qui se voit à la tête de l'Edit de *Beltzasar* (2).

℣. 10. 11. C'est apparemment ce passage qui donna lieu à l'Auteur apocryphe *de la Prédication de St. Pierre*, d'écrire ce que Clement d'Alexandrie rapporte. Voici l'endroit: „ Pierre, dans sa prédication, parlant des Apôtres, „ dit: Pour nous, après avoir parcouru les Livres des Prophetes que nous „ avions, dont les uns ont parlé de J. Christ par paraboles, les autres par „ énigmes, & que d'autres ont nommé formellement & en propres termes, „ nous y avons trouvé son avenement & sa mort, sa croix & tous les autres supplices que les Juifs lui ont fait souffrir, sa Résurrection & son Assomption dans le Ciel avant la fondation de Jerusalem, selon qu'il est écrit: „ *Il falloit qu'il souffrît toutes ces choses* .... Ce qu'ayant reconnu, nous crumes „ en

(1) Ὅτι αὐτὸς διέσπειρεν ἡμᾶς ἐν αὐτοῖς. Tobie XIII. vs. 3.

(2) Dan. VI. vs. 25.

„ en Dieu, à cauſe des choſes qui étoient écrites de lui (3) ". On voit aſſez clairement dans ce paſſage, des preuves de la ſuppoſition du Livre; puiſque ce n'eſt point certainement de la ſorte que les Apôtres ont été perſuadés que J. Chriſt étoit le Fils de Dieu, & que, juſques après ſa mort, ils n'entendoient rien aux Propheties. Il y a d'ailleurs-là une citation de quelque autre Apocryphe; ſans compter l'abſurdité, que J. Chrſt a été élevé au Ciel *avant la fondation de Jeruſalem* (4): ce que Grabe rapporte, dans ſon Spicilège, à la *nouvelle Jeruſalem*, décrite par St. Jean (5).

℣. 13. *Vivant dans la vigilance*] (Νήφοντες) Ce n'eſt pas cela; mais *attendez ſans inquiétude*, *ſans crainte*, *ſans vous troubler* &c. Voyez Chap. V. ℣. 8. & conſultez auſſi les Notes ſur 1 Theſſ. V. ℣. 5. 2 Theſſ. IV. ℣. 5. [& 1 Tim. III. ℣. 2.]

℣. 17. *Le tems de votre ſéjour ici bas*] (Τῆς παροικίας ὑμῶν χρόνον) C'eſt ainſi que traduit Mr. le Clerc. Notre Verſion porte: *Le tems de votre ſéjour tempórel.* Traduiſez hardiment, *le tems de votre exil.* Παροικία c'eſt le *ſéjour* que l'on fait dans un païs étranger. St. Pierre écrit à des Juifs *diſperſés*, loin de leur ancienne patrie. L'Auteur de la Traduction Grecque du Livre de l'Ecclésiaſtique dit, qu'il l'a faite pour les Juifs qui ont envie de s'inſtruire, & qui étoient hors de leur païs, & en particulier en Egypte, où l'Auteur avoit été. Voyez le Prologue de Jeſus fils de Syrach, qui a traduit ce Livre de l'Hébreu, en faveur de *ceux qui étant en exil, veulent s'inſtruire* (6). *Ils ſe rappelloient le ſouvenir de ce qui leur étoit arrivé pendant leur exil en Egypte* (7). *Dieu a multiplié ſon peuple, pendant ſon exil en Egypte* (8).

℣. 18. *Vous avez été rachetté de la vaine manière de vivre que vous aviez appriſe de vos peres*] (Ἐκ τῆς ματαίας ἀναστροφῆς πατροπαραδότου) N'eſt-ce point *de l'Idolâtrie*? Voyez les Remarques ſur Act. XIV. ℣. 14. Le ſeul obſtacle à cette explication, c'eſt que cette Epître s'addreſſe à des Juifs; mais il y avoit auſſi des Proſelytes.

(3) Ὅθεν καὶ ὁ Πέτρος ἐν τῷ κηρύγματι περὶ τῶν Ἀποστόλων λέγων, φησίν. ἡμεῖς δὲ ἀναπτύξαντες τὰς βίβλους, ἃς ἔχομεν τῶν προφητῶν, ἃ μὲν, διὰ παραβολῶν. ἃ δὲ, δι' αἰνιγμάτων. ἃ δὲ αὐθεντικῶς, καὶ αὐτολεξεὶ τὸν Χριστὸν Ἰησοῦν ὀνομαζόντων. εὕρομεν καὶ τὴν παρουσίαν αὐτοῦ, καὶ τὸν θάνατον, καὶ τὸν σταυρὸν, καὶ τὰς λοιπὰς κολάσεις πάσας, ὅσας ἐποίησαν αὐτῷ οἱ Ἰουδαῖοι, καὶ τὴν ἔγερσιν, καὶ τὴν εἰς οὐρανοὺς ἀνάληψιν πρὸ τοῦ Ἱεροσόλυμα κτισθῆναι, καθὼς ἐγέγραπτο, ταῦτα πάντα ἃ ἔδει αὐτὸν παθεῖν, καὶ μετ' αὐτὸν ἃ ἔσται. Ταῦτα οὖν ἐπιγνόντες, ἐπιστεύσαμεν τῷ Θεῷ διὰ τῶν γεγραμμένων εἰς αὐτόν. Strom. Lib. VI. p. 678.

(4) Πρὸ τοῦ Ἱεροσόλυμα κτισθῆναι.

(5) Apoc. XXI.

(6) Καὶ τοῖς ἐν τῇ παροικίᾳ βουλομένοις φιλομαθεῖν. Ce que l'on a traduit, dans la Verſion imprimée par Fabritius: *Et ii qui in hac vicinia volunt ſtudiis operam dare.* C'eſt fort mal.

(7) Ἐν τῇ παροικίᾳ. Sapience XIX. vſ. 10.

(8) Ἐν τῇ παροικίᾳ. Actes XIII. vſ. 17. [Voyez les Remarques ſur Hébr. XI. vſ. 9.]

CHA-

CHAPITRE II.

℣. 2. S*Ans tromperie*] (Ἄδολον) C'eſt *pur* & *ſans mêlange*, *ſans altération.* Ainſi, dans Philon: *Une matière ſans mêlange, ſans altération, pure* (1). De même, dans un autre endroit: *Une pieté pure & ſans mêlange* (2).

℣. 9. *Le Sacerdoce Royal*] (Βασίλειον ἱεράτευμα) Diogène Laërce rapporte, que les Stoïciens diſoient, que *les Sages ſont les ſeuls Prêtres* (3), & qu'*ils ſont, non ſeulement libres; mais même Rois* (4). Clement d'Alexandrie dit auſſi, qu'*il n'y a que ceux qui vivent ſaintement, qui ſoient véritablement les Prêtres de Dieu* (5). Le même Clement définit le *Sacerdoce, une oblation qui ſe fait par les prieres & par les inſtructions, par leſquelles on gagne les ames que l'on offre à Dieu* (6).

Ibid. *Le peuple acquis*] (Λαὸς εἰς περιποίησιν) C'eſt une alluſion à un paſſage des Macchabées. *Ils me ſeront, dit le Seigneur tout puiſſant, dans le jour que je ferai, ils me ſeront une acquiſition* (7). Aquila a traduit, ſelon le ſens, *un peuple cher* (περιούσιον).

Ibid. *Les vertus*] (Ἀρετὰς) C'eſt *les merveilles.* Dans Théophile d'Antioche: *Vous croyez que les Dieux des Payens font des actions merveilleuſes* (8).

℣. 11. *Cupidités charnelles, qui combattent contre l'ame*] Philon dit fort bien, qu'en „ réglant ſes actions ſelon la vertu, & en banniſſant les vices, on bannit de l'ame la guerre du monde la plus cruelle & la plus inſupportable (9)". Ajoutez à ce paſſage celui de Tobie: *Ceux qui exercent la miſericorde & la juſtice* (c'eſt-à-dire qui font de bonnes œuvres) *ſeront remplis de vie* (ils vivront long-tems,) *mais les pécheurs ſont les ennemis de leur propre vie* (10).

℣. 18. *Rudes*] (Σκολιοῖς) Ce mot ſignifie *méchant, injuſte*, dans Héſiode. Ce Poëte s'en ſert ſouvent: par exemple, d'*injuſtes jugemens* (11); *avoir de mauvaiſes penſées* &c. (12).

(1) Ἀμιγῆ, ἄδολον, καθαράν. De Mund. Opific. p. 28.

(2) Ἀδόλου καὶ καθαρᾶς εὐσεβείας. De Decalog. p 754.

(3) Μόνους ἱερέας σόφους. Lib. VII. Zenon.

(4) Οὐ μόνον δὲ ἐλευθέρους εἶναι τοὺς σοφοὺς, ἀλλὰ καὶ βασιλέας. Ibid.

(5) Μόνοι τοίνυν, οἱ καθαρῶς βιοῦντες, ἱερεῖς ὄντως τοῦ Θεοῦ Strom. Lib. IV. p. 538.

(6) *Sacerdotium autem propriè oblationem, quæ fit orationibus & doctrinis, quibus adquiruntur animæ, quæ offeruntur Deo.* Adumbr. in 1 Ep. Petr. p. 1007. Edit. Pott.

(7) Ἔσονταί μοι .... εἰς περιποίησιν. Chap. III. vſ. 17.

(8) Εἶτα πιστεύεις.... Θεοὺς .... ἀρετὰς ποιεῖν. Ad Autolyc. Lib. I. p. 36. Edit Wolf. Voyez ſur le mot ἀρέτη, le *Lexicon Fabro-Cellarianum.*

(9) Καὶ συνέλοντι φράσαι, ταῖς ἀρεταῖς ταῖς κατ' ἀρετὰς ἐνεργείαις αἱ κακίαι καὶ αἱ κατ' αὐτὰς ἀνήκονται πράξεις, ἀνῃρημένου μὲν πολέμου τοῦ κατὰ ψυχὴν, ὃς ἀψευδῶς ἐστι πολέμων ἀργαλεώτατος καὶ βαρύτατος. De Mund. Opific p. 14.

(10) Ἁμαρτάνοντες πολέμιοί εἰσι τῶν ἑαυτῶν ζωῆς. Chap. XII. vſ. 9. 10.

(11) Σκολιῇσι δίκῃσι. Op. & Dier. vſ. 248. & 256.

(12) Σκολιῶς ἐνέποντες. Ibid. vſ. 260.

CHA-



CHAPITRE III.

℣. 3. *QUe leur ornement* &c.] Il y a long-tems que les Payens même ont cenfuré le luxe des femmes; mais on n'y a rien gagné. On peut voir, dans le Livre II. du *Pédagogue* de Clement d'Alexandrie, les préceptes qu'il a donné là-deffus, & les cenfures vigoureufes des mœurs des femmes de fon tems. En particulier, voyez-y un paffage d'Ariftophane; qui repréfente au long tout l'appareil de l'ajuftement des femmes, avec les noms bizarres qu'on leur donnoit; & qui peuvent exercer les Littérateurs qui fe donnent la peine de rechercher ces fortes de chofes (1). Clement s'étonne qu'elles ne fuccomboient pas fous le poids des ornemens dont elles étoient chargées. Il n'a pas oublié de remarquer la prudence & la fageffe des Lacedémoniens, chez qui la difcipline étoit la plus févère; enforte qu'*ils ne permettoient qu'aux femmes publiques, de porter des habits d'étoffes à fleurs* (2); les autres étoient modeftement mifes. Mais tout cela n'a fervi de rien; & le monde a toûjours marché fon train. C'eft une chofe à abandonner.

℣. 4. *L'homme qui eft caché dans le cœur*] Voici un paffage de Platon, que Clement d'Alexandrie rapporte. Un des Interlocuteurs du Dialogue s'addreffe à *Pan*, & lui dit: „ ô Pan, & vous tous, ô Dieux qui êtes ici préfens, „ faites-moi la grace d'être beau dans l'intérieur; que tout ce que j'ai d'extérieur réponde à mon intérieur, & que ce foit le feul Sage que j'eftime véritablement riche (3).

Ibid. *Un efprit doux & tranquille* (*paifible* vaut mieux) *qui ne fe corrompt point*] Cela ne s'entend pas. Mr. le Clerc n'a pas vû, qu'il faut fous-entendre ornement (κόσμος), qui eft à la fin du ℣. 3. Ἐν τῷ ἀφθάρτῳ (κόσμῳ) de *l'ornement incorruptible d'un efprit doux.*

℣. 7. *Traitent avec honnêteté les femmes*] ou *honorent.* „ C'eft une maxime „ des Juifs, que *les maris doivent honorer leurs femmes, parce qu'il n'y a point*, di- „ fent-ils, *de bénédiction dans la maifon, qu'à caufe des femmes* (4); felon cette „ parole, *Dieu bénit Abraham, à caufe de Sara* (5); & dans un autre endroit: „ *Honorez vos femmes, fi vous voulez devenir riches.*

Il me vient une penfée fur ce verfet. On traduit ces mots (συνοικοῦντες κατὰ γνῶσιν) par *fe conduifent avec elles avec prudence.* Ce verbe (συνοικέω) fignifie, dans les bons Auteurs, *fe marier*: & je crois qu'il fignifie ici *ufer du mariage, & des droits du mariage*, en perfonnes fages & éclairées, felon les régles de la bienféance, de l'honnêteté, de la Loi de Dieu, en perfonnes raifonnables, & non

(1) Pædag. Lib. II. cap. 12. p. 209. 210.

(2) [Ibid. cap. 10. p. 199.]

(3) Ὦ φίλε Πὰν, καὶ ὅσοι ἄλλοι τῇδε Θεοὶ, δοίητέ μοι καλῷ γίνεσθαι τἄνδοθεν· ἔξωθεν ὅσα ἔχω τοῖς ἔνδον εἶναί μοι φίλια. πλούσιον δὲ νομίζοιμι τὸν σοφόν. Strom. Lib. II. p. 368.

(4) Buxtorf. Dict. Rabb. col. 77.

(5) Genef. XII. vf. 16.

non comme des bêtes brutes, comme des animaux. Dans l'expreſſion (ἀπονέμοντες τιμὴν) qui ſuit, τιμὴ eſt la même choſe qu'εὔνοια, *bienveillance*, de St. Paul (6). Auſſi lit-on dans St. Chryſoſtome, & dans quelque MS. *la bienveillance dûë* (7). Ce ſens eſt très-juſte & très-beau. St. Pierre préſcrit, en des termes fort honnêtes, la manière dont les fidèles devoient uſer avec leurs femmes du droit que le mariage leur donne ſur elles. La fragilité du ſexe demande qu'on ne l'expoſe point à la tentation de l'incontinence. Il n'eſt point du ſtile des Apôtres, d'ordonner aux maris d'*honorer leurs femmes*; ce terme d'*honorer* ne convenant qu'à un inférieur par rapport à ſon ſupérieur. Voici des exemples où ce verbe (συνοικέω) ſignifie *ſe marier*. *Les Iſraëlites ont épouſé* (8) *les filles de ces Nations-là, & ont mêlé la ſemence ſainte parmi les peuples du Païs.* C'eſt ainſi qu'Elien dit: *C'étoit la coûtume des Lydiens, de faire proſtituer leurs femmes avant qu'elles couchaſſent avec leurs maris* (9). Le même Auteur dit, qu'*on veut bien avoir affaire avec des femmes proſtituées, mais non pas les épouſer* (10). La manière d'uſer du mariage a été un des objets des meilleurs Philoſophes, qui ont examiné cette matière, & qui ont cru qu'il étoit digne des Magiſtrats de la régler par de bonnes loix. Sur quoi l'on peut voir ce qu'a dit Platon, à la fin du VI. Livre des *Loix*. Il veut „ qu'il y ait des femmes choiſies par les „ Magiſtrats, qui n'ayent pas moins de quarante ans, leſquelles s'aſſemblent „ tous les jours dans le Temple de *Lucine*, & qui là confèrent enſemble, & „ ſe rapportent ce qu'elles ſçavent de la manière dont les choſes ſe paſſent „ entre les maris & les femmes; & ſi, dans le commerce qu'ils ont enſem- „ ble, ils en uſent conformément à ce qui leur a été préſcrit dans les ſacrifi- „ ces qui ont été offerts à l'occaſion de leurs nôces (11).

℣. 8. *Civils*] (Φιλόφρονες) Mr. Lenfant met, *affables*. *Les fidèles de Jeruſalem*, dit Euſebe, *reçurent Alexandre, Evêque, venant de Cappadoce, avec beaucoup d'affection* (12).

℣. 9. *A poſſeder la bénédiction*] C'eſt une alluſion à la bénédiction d'Abraham (13), ſçavoir à la promeſſe de lui donner, & à ſa poſtérité, la terre de Canaan. Ici c'eſt l'héritage céleſte. Voyez les Remarques ſur Héb. XII. ℣. 17.

℣. 19. 20. *Ce fut par lui qu'il alla avec les Eſprits gardiens prêcher* &c.] Dans l'Epître aux Ephéſiens St. Paul dit, que J. Chriſt *eſt allé prêcher l'Evangile aux Gentils* (14), quoiqu'il ne leur aye prêché que par les Apôtres qu'il leur a envoyé, & par le St. Eſprit qu'il a donné à ſes Apôtres. Ce paſſage de St. Pierre a donné lieu aux Anciens de croire, que J. Chriſt prêcha, & fit prêcher, l'Evangile à ceux qui étoient dans les enfers. Ils ſe ſont fondés auſſi ſur

(6) 1 Cor. VII. vſ. 3.
(7) Ὀφειλομένην τιμὴν.
(8) Συνῴκησαν. 1 Apocr. d'Eſdras VIII. vſ. 72.
(9) Λυδοῖς ἦν ἔθος, πρὸ τοῦ συνοικεῖν τὰς γυναῖκας, ἀνδράσιν ἑταιρεῖν. Var. Hiſt. Lib. I. cap. 4.
(10) Συνεῖναι, mais non pas Συνοικῆσαι. Ibid. Lib. XII. cap. 52.
(11) Διαγγελλόντων ἀλλήλαις εἴτις τινα ὁρᾷ πρὸς ἄλλ' ἄττα βλέποντα ἄνδρα ἢ γυναῖκα τῶν παιδοποιουμένων, ἢ πρὸς τὰ τεταγμένα ὑπὸ τῶν ἐν τοῖς γάμοις θυσιῶν καὶ τῶν ἱερῶν γενομένων. De Legib. Lib. VI. fin. p. m. 626.
(12) Φιλοφρονέστατα οἱ τῇδε ὑπολαβόντες ἀδελφοὶ, Hiſt. Eccl. Lib. VI. cap. 11.
(13) Gal. III. vſ. 14.
(14) Καὶ ἐλθὼν εὐηγγελίσατο. Chap. II. vſ. 17.

ſur un paſſage de Job, où on lit, ſelon les LXX: *La perdition & la mort ont dit, Nous avons entendu parler de ſa gloire* (15); c'eſt-à-dire *de la gloire* de la Sageſſe. Clement d'Alexandrie a cité ce paſſage autrement: *Le ſépulcre dit à la perdition, Nous ne l'avons pas vû, mais nous avons entendu ſa voix* (16). Ce paſſage peut bien être expliqué myſtiquement, de la prédication qui a été faite aux ames des morts; mais il ne prouvera jamais que J. Chriſt ſoit deſcendu perſonellement aux enfers. Cependant les Anciens l'ont cru: & c'eſt de quoi l'on eſt aſſez généralement inſtruit. Mais on ne l'eſt pas autant des raiſons ſur leſquelles ils fondoient cette opinion. 1. Donc St. Clement (17) diſtingue deux ſortes d'ames des morts; ceux qui ont vécu & qui ſont morts dans leurs péchés, ames vicieuſes & criminelles; & les ames qui ſe ſont conduites, ou ſelon la Loi, ou ſelon les lumieres de la Nature, mais qui ne laiſſoient pas d'être coupables d'un grand nombre de péchés. Ces ames n'étoient pas dans le même lieu de condamnation: ce ſeroit bleſſer la Juſtice divine que de le penſer. 2. Cependant J. Chriſt n'a pas laiſſé de prêcher l'Evangile aux uns & aux autres; parce que les uns & les autres avoient beſoin de la foi en J. Chriſt pour être ſauvés. 3. Non ſeulement il eſt deſcendu dans ces lieux où étoient les ames; mais ſes Apôtres y ſont deſcendus à ſon exemple, pour annoncer l'Evangile à ces ames: St. Pierre, qui étoit l'Apôtre des Hébreux, y eſt allé prêcher aux Hébreux; & les autres Apôtres y ſont deſcendus pour prêcher aux Gentils. 4. Il y avoit deux Ordres d'Eſprits; ceux qui avoient péri par le Déluge, cauſé par leurs crimes, & qui étoient *liés* (πεπεδημένοι), les autres étoient placés dans une eſpece de lieu de fureté, où ils étoient retenus *en priſon* (ἐν φυλακῇ τε καὶ φρουρᾷ). L'Evangile fut annoncé aux uns & aux autres. 5. Cette grace a été commune, & aux Hébreux, & aux Gentils, comme on vient de le dire. Les Apôtres appellerent à la foi & à la repentance, & ceux qui avoient vécu ſelon la juſtice de la Loi, & ceux qui étoient morts dans la juſtice Philoſophique. Mais les uns & les autres n'ayant pas été parfaitement juſtes, ils avoient beſoin de la repentance; & pour obtenir le ſalut, ils avoient beſoin de la foi. Les raiſons de cette diſpenſation, outre les paſſages allegués, & quelques autres, ſont, que la Juſtice divine ne permettoit pas de faire moins de grace aux Gentils, qui avoient la juſtice Philoſophique, qu'aux Juifs ou aux Hébreux, qui avoient celle de la Loi, laquelle étoit inconnue aux Gentils. Sans cela il y auroit en Dieu une acception de perſonnes qui ne convient pas à ſa Juſtice, & contre laquelle St. Paul a écrit dans l'Epître aux Romains. Comme donc Dieu a fait prêcher l'Evangile ſur la terre, tant aux Gentils qu'aux Juifs, il en a uſé de même dans les enfers, par rapport aux ames de ces deux peuples: de ſorte que tous ceux qui ont cru à la prédication du Seigneur, ou de ſes Apôtres, ont été également ſauvés, Hébreux ou

(15) Ἡ ἀπώλεια καὶ ὁ θάνατος εἶπαν, ἀκηκόαμεν δὲ αὐτῆς τὸ κλέος. Chap. XXVIII. vſ. 22.

(16) Λέγει ὁ ᾅδης τῇ ἀπωλείᾳ: εἶδος μὲν αὐτοῦ οὐκ εἴδομεν, φωνὴν δὲ αὐτοῦ ἠκούσαμεν. Strom. Lib. VI. p. 637.

(17) L'Extrait ſuivant du ſyſtême de St. Clement d'Alexandrie ſur cette matière, eſt tiré du VI. Livre des Strom. pag. 635. & ſeq. Edit. Colon. 1688.

ou Gentils. La converſion de ces ames a été d'autant plus facile, que les peines & les châtimens les avoient déja inſtruites des terribles ſuites du péché, & les avoient préparées à la repentance; outre que n'étant plus attachées à des corps charnels, elles ſont exemptes de pluſieurs de ces paſſions qui s'oppoſent violemment à la foi & à la pratique des préceptes de l'Evangile. Secondement, ce ſeroit une grande injuſtice, que les ames qui ſont venues au monde depuis la manifeſtation du Seigneur, jouïſſent du bénéfice de l'Evangile, & eûſſent par-là le moyen d'obtenir le ſalut, par la repentance & par la foi; pouvant croire en J. Chriſt, qui leur eſt annoncé, ou n'y pas croire: & que les ames qui ſont venues dans le monde, & qui en ſont ſorties avant ce tems-là, fûſſent privées du ſalut; parce qu'elles n'ont pas eu le moyen de ſe ſauver, l'Evangile n'ayant pas encore été prêché au monde. Voilà, en général, les raiſonnemens & les autorités ſur leſquels St. Clement fonde le ſentiment de la prédication de l'Evangile aux enfers, ſoit par J. Chriſt même, ſoit par ſes Diſciples (18). Il confirme ce ſentiment par le témoignage d'*Hermas*, ou le *Paſteur* (19). Clement ajoute un paſſage du Livre Apocryphe intitulé *La Prédication de Pierre*, dans lequel J. Chriſt ordonne à ſes Diſciples d'aller annoncer l'Evangile par toute la terre; afin que ceux qui voudront croire, ſoient ſauvés, & que les autres ſoient ſans excuſe. De-là il conclut, que la Providence n'a pû en uſer autrement envers les ames des morts; afin qu'elles ſe convertîſſent à la prédication de l'Evangile, ou que ſi elles ne le faiſoient pas, leur ſupplice fût juſte.

℣. 21. *Le Bâtême qui ſauve, n'eſt pas celui qui lave les ordures du corps*] *La meilleure ablution*, dit Clement d'Alexandrie, *c'eſt celle qui nettoye l'ame de ſes ſouillures; elle eſt toute ſpirituelle* (20), *& c'eſt d'elle qu'Eſaïe a dit*, Quand le Seigneur aura lavé l'ordure des filles de Sion &c. *& elle ſe fait, comme le dit le même Prophete*, en eſprit de jugement, & en eſprit de conſomption par le feu (21).

Ibid. *Engagement*] (Ἐπερώτημα) *L'Ame*, dit Tertullien, *n'eſt pas ſanctifiée par le lavement, mais par la confeſſion* (22). Je ſoupçonne que Tertullien a bien rencontré. En effet, on trouve ce mot (ἐρώτημα) dans cette ſignification. L'Eccléſiaſtique dit: *La Loi de Dieu ſera pour un homme qui le craint, auſſi fidèle que la réponſe de l'Oracle* (23). L'Auteur fait alluſion à l'*Urim* & *Thummim* des Hébreux. Ce mot (ἐρώτημα) qui veut dire *interrogation*, exprime ici la *réponſe* à l'*interrogation*. Le ſens eſt, que „ pour un homme qui craint Dieu, la „ Loi eſt un Oracle, qu'il conſultera, & qui l'inſtruira toûjours fidèlement „ de

(18) Au reſte, on peut voir Origen. contr. Celſ. Lib. II. p. 85. & les Notes de Spencer. Iren. Lib. IV. p. 45. 50. Notez bien que ces Gentils ſont ceux qui ont été Idolâtres, mais qui d'ailleurs ont été gens de bien.

(19) Lib. III. Simil. 9. Voyez la Note de Cottelier là-deſſus, & vous y trouverez les noms & les paſſages des Peres qui ont été dans la même opinion.

(20) Τὸ μὲν οὖν ἄριστον λουτρὸν τῆς ψυχῆς ἀποσμήχει τὸν ῥύπον, ϗ ἐστὶ πνευματικὸν &c. Pædag. Lib. III. cap. 9. p. 241.

(21) Ἐν πνεύματι κρίσεως, καὶ ἐν πνεύματι καύσεως. Eſai. IV. vſ. 4.

(22) *Anima enim non lavatione, ſed reſponſione ſancitur* (pro *ſanctificatur*). De Reſurr. carn. cap. 48. *Reſponſio* ſignifie la *confeſſion*, la *proteſtation* ſincere de la repentance.

(23) Καὶ ὁ νόμος αὐτῷ πιστὸς, ὡς ἐρώτημα δήλων. Chap. XXXIII. vſ. 3. C'eſt ainſi qu'il faut lire,

„ de ce qu'il doit faire ". *Firmilien*, Evêque de Céfarée en Cappadoce, dit dans une Lettre à St. Cyprien, *Qu'il en bâtifoit plufieurs, en fe fervant des termes légitimes de l'interrogation .... Sur-tout qu'il n'y manque, ni le fymbole de la Trinité, ni l'interrogation légitime & Eccléfiaftique* (24). Il s'agit d'une femme qui faifoit la Propheteffe, & qui bâtifoit. Il y avoit dans le Grec de Firmilien, traduit par St. Cyprien, ἐπερώτημα. Selon ce paffage ce mot fignifieroit les *interrogations* que faifoit le Prêtre au Catechumène, en lui demandant raifon de fa foi, & en exigeant de lui les engagemens & les promeffes auxquelles les Chrétiens s'obligent. Ce feroit donc une foi droite & bien gardée. Je crois que la véritable fignification de ce mot (ἐπερώτημα) eft une ferme *réfolution* d'une bonne confcience, c'eft-à-dire, une repentance fincere. Cette fignification fe prouve par l'ufage de ce mot dans Daniel (25), où notre Verfion porte ainfi: *La chofe eft par le décret des veillans; & la demande avec parole des faints.* Je n'examine pas l'Hébreu qui, ce me femble, eft affez mal exprimé dans cette Verfion; mais celle des LXX. fignifie certainement, que *la parole* (qui précede dans les ℣. 14. 15. 16.) eft une *fentence* formée avec confeil, un *arrêt*, une *réfolution prononcée par les faints*. Ἐπερώτημα dans cet endroit, eft la *conclufion*, la *réfolution*; comme dans un Sénat on prend les voix, & enfuite on prononce la *fentence*.

℣. 22. *Les Anges, les Pouvoirs, les Puiffances lui étant foûmifes*] Clement d'Alexandrie dit fur cet endroit: *Après s'être affujetti les Anges, qui font le premier Ordre; les Puiffances, qui font du fecond Ordre; & les Dominations, qui apartiennent au troifième* (26). Cet ancien Auteur croyoit qu'il y a trois claffes d'Anges. Ceux du premier Ordre font appellés les *Trônes:* ils font immédiatement au-deffous de la Divinité. Ce font ceux qui font πρωτοκτίστοι, comme il les appelle ailleurs (27).

(24) *Baptizaret quoque multos, ufitata & legitima verba* INTERROGATIONIS *ufurpans. .... Maximè cui* (Baptifmo) *nec fymbolum Trinitatis, nec* INTERROGATIO *legitima & ecclefiaftica defuit.* Inter Epift. Cyprian. 75.

(25) Διὰ συγκρίματος εἰς ὁ λόγος καὶ ῥῆμα ἁγίων τὸ ἐπερώτημα. Dans les LXX. Chap. IV. vf. 17.

(26) *Subjectis fibi Angelis, qui funt primus ordo, & fubditis Poteftatibus, quæ funt fecundi ordinis, fubditis quoque Virtutibus, quæ ad tertium ordinem pertinere declarantur.* Adumbrat. in I Ep. Petri, Edit. Pott. Tom. II. p. 1007.

(27) Eclog. ex Script. Prophet.

CHA-

CHAPITRE IV.

℣. 3. MAuvais *désirs*] (Ἐπιθυμίαις) C'est mal. Ce mot (ἐπιθυμία) désigne les voluptés criminelles, les impudicités; comme on l'a remarqué sur Rom. VII. ℣. 7.

Ibid. *Dans l'yvrognerie*] (Οἰνοφλυγίαις) Ce terme signifie l'excès du vin. Mais il faut le distinguer de μέθη, qui signifie aussi, *yvrognerie*, comme on le voit par ces mots de Clement d'Alexandrie: *Il faut que la raison préside dans les festins, afin de corriger la passion de boire, de peur qu'insensiblement on ne tombe dans l'yvresse* (1), ou *de peur que le festin ne degénére en yvrognerie, sans que nous nous en appercevions.*

Ibid. *Festins*] (Πότοις) Ce sont des Festins où l'on boit largement. *Holopherne fit un Festin* (2) *à ses Domestiques.*

℣. 6. *L'Evangile a été prêché à ceux qui sont morts*] *C'est pour cela*, dit Clement d'Alexandrie, *que l'Evangile a été annoncé aux morts, c'est-à-dire à nous qui étions autrefois infidèles* (3). Voilà le mot: ce sont les infidèles, les Payens.

℣. 11. *Si quelqu'un s'acquitte de quelque* autre *ministère*, qu'il le fasse *selon la force que Dieu lui donne*] (Εἴ τις διακόνει, ὡς ἐξ ἰσχύος, ἧς χορηγεῖ ὁ Θεὸς) On peut consulter toutes les Versions Françoises qui me sont connuës, sur ce passage; on n'en trouvera aucune qui en ait exprimé le sens. La Version de Berlin, peut-être mieux qu'aucune, a traduit: *Que celui qui exerce* QUELQUE AUTRE *ministère, le fasse selon la force & le pouvoir que Dieu lui en a donné.* On supplée *autre*, qui n'est point dans l'original, & qui n'est nullement nécessaire. Au contraire, il gâte le sens, & rend indéterminé ce que l'Original détermine. Grotius, qui a bien vû qu'il s'agit de l'office des Diacres, a cru que cette *force* étoit celle du corps. Ceux qui avoient soin des malades, des étrangers, des pauvres, étoient, selon lui, de jeunes hommes, qui devoient employer toutes leurs forces pour s'acquitter diligemment du ministère pénible qu'on leur avoit confié. Le mot (ἰσχύς) *force*, a trompé les Interprêtes, qui n'ont pas pris garde qu'il signifie *biens, richesses*. Les *forts* sont les riches. St. Pierre parle des deux ministères qui étoient alors établis dans toutes les Eglises; des Evêques, ou des Ministres de l'Evangile, & des Diacres. Il dit, que celui qui prêche l'Evangile, doit se souvenir que c'est la parole de Dieu qu'il traite; & que celui qui distribue les aumônes, doit se souvenir que le bien qu'il dispense, est un bien qui apartient à Dieu, & que Dieu lui fournit: il n'en est pas le maître; il n'en est que l'Econome de la part de Dieu. Ἰσχύς, *force*

(1) Λόγον... παιδαγωγήσαντα τὴν οἰνοφλυγίαν, μὴ λάθῃ παραπεσοῦντα εἰς μέθην ἡ εὐωχία. Pædag. Lib. II. cap 2. p. 154.

(2) Πότον. Judith XII. vs. 10.

(3) *Propter hoc enim & mortuis evangelizatus est, nobis, qui quondam videlicet extabamus infideles.* Adumbrat. in 1 Ep. Petri. Edit. Pott. Tom. II. p. 1007.

force, signifie *richesses*. *Faites-moi des présens de votre bien* (4). *Les étrangers ont devoré sa force* (5). *De peur que les étrangers ne se rassasient de votre force* (6); *& que vos travaux* (c'est-à-dire *le fruit de vos travaux*) *ne passent en leurs mains*. *Soyez libéral selon votre force* (7). *Ils ont été riches & forts*, *& ils jouissoient de la paix dans leurs demeures* (8). Voilà la phrase de St. Pierre. Remarquez en passant, que dans le passage de Job (9) notre Version vulgaire a rendu, par *votre avoir*, les mots Grecs *votre force*: ce qu'elle n'a point fait ailleurs, que je sçache; du moins n'y ai-je pas pris garde. Il faut certainement traduire: *Que celui qui dispense les aumônes, en use comme le dispensateur d'un bien que Dieu lui fournit*. Cette seule consideration suffit, pour s'acquitter de cette distribution avec fidélité & sans acception de personnes. Grotius n'y a pas pensé, lui qui d'ailleurs pense si juste: *On choisissoit*, dit-il, *de jeunes gens pour être Diacres*; *afin qu'ils pûssent aisément courir de tous cotés* (10). Au reste, le seul Hammond, que je sçache, a vû la véritable signification du mot (ἴσχυς) *force*, lorsqu'il a mis dans sa Paraphrase: *Que l'homme libéral envers les pauvres*, *donne des marques de sa libéralité*, *autant que les facultés qu'il a reçu de Dieu le permettent*. Mais cet Interprête se trompe, quand il croit que le διακονεῖν signifie, dans cet endroit, *être libéral*. Il renvoye, pour le prouver, à St. Luc VIII. ℣. 3. passage qui ne le prouve pas. Ce mot, quand il s'agit de *charité*, signifie les *recueillir*, les *porter*, les *distribuer*, selon les occasions où il est employé.

℣. 12. *De l'examen qui se fait parmi vous*, comme *par le feu*] (Τῇ ἐν ὑμῖν πυρώσει) C'est dans le même sens que Judith dit: *Car comme il a éprouvé par le feu Abraham*, *Isaac & Jacob*, *pour voir la disposition de leur cœur* (11). Le mot Grec (ἐπύρωσεν), qui désigne une *épreuve par le feu*, ne signifie au fond qu'*éprouver*.

Ibid. *D'étrange*] (Ξένου) C'est *de merveilleux*, *de surprenant*. *Il n'y a rien d'étrange*, dit Clement d'Alexandrie, *de merveilleux dans cette inspiration* (12). St. Irenée, au lieu *d'étrange* (ξένον), a mis (θαυμαστικὸν) *merveilleux* (13).

℣. 15. *Comme se mêlant de ce qui ne le regarde pas*] Ce précepte est conforme à celui de l'Ecclésiastique: *Ne disputez point d'une affaire qui ne vous regarde pas*, *ou vous n'avez aucun intérêt* (14).

(4) Ἰσχύϊ ὑμῶν. Job. VI. vs. 22. En Hébreu, *de votre force*.

(5) Ἰσχὺν. Hosée VI. vs. 9. Et le Targum dit, *ses richesses*.

(6) Les LXX. Ἰσχὺν. Prov. V. vs. 10.

(7) Κατ' ἰσχὺν σου. Eccl. XIV. vs. 4.

(8) Ἄνδρες πλούσιοι, κεχορηγημένοι ἰσχύϊ, εἰρηνεύοντες ἐν παροικίαις αὐτῶν. Eccl. XLIV. vs. 6. Voici comme Grotius traduit ce passage: *Quidam eorum divites*, *facultatibus donati*, *domi suæ prosperè agentes*. Voyez sa Note.

(9) Chap. VI. vs. 22.

(10) *Juvenes ad* διακονίαν *eligi solebant*, *qui huc & illuc facilè discursitarent*. Grot. in hunc locum.

(11) Ὅτι καθὼς ἐκείνους ἐπύρωσεν εἰς ἐτασμὸν τῆς καρδίας αὐτῶν. Chap. VIII. vs. 27.

(12) Οὐδὲ ξένον ἐπίπνοια Θεοῦ. Strom. Lib. I. p. 342. L'Interprête: *Neque verò ab inspiratione Dei erat alienum*. Mal: ξένον c'est *mirum*.

(13) Καὶ οὐδέν γε θαυμαστὸν τὸν Θεὸν τοῦτο ἐνεργηκέναι. Ap. Euseb. Hist. Eccl. Lib. V. cap. 8.

(14) Chap. XI. vs. 10.

CHA-

CHAPITRE V.

℣. 1. MOi *qui ſuis Prêtre*] C'étoit le titre des Evêques. St. Irenée, dans ſa Lettre à *Victor*, Evêque de Rome, dit: *Les Prêtres qui ont été avant vous* (1).

℣. 2. *Avec affection*] (Προθύμως) Cela eſt bien. Dans Tobie: *Ils les reçurent avec beaucoup d'affection* (2). Le docte J. Al. Fabritius & Baduellus ont ainſi traduit ce terme dans le paſſage de Tobie (3).

℣. 3. *Non pour dominer* &c.] Il y a dans les Homélies Clementines une fable remarquable. St. Pierre, voulant établir Zachée dans l'Epiſcopat, celui-ci s'en défendit, ſe jetta à ſes pieds, & le conjura de le diſpenſer de la PRINCIPAUTÉ. (Il y a le mot d'ἀρχῆ.) „ Je veux bien faire, diſoit-il, „ tout ce que le PRINCE doit faire; mais je crains d'en porter le nom; parce „ qu'il expoſe trop à l'envie, & qu'il eſt trop dangereux (4)". St. Pierre conſent que Zachée ne porte point le nom de *Prince*; mais il lui en laiſſe l'autorité. Il lui dit dans la ſuite: *C'eſt à vous de commander tout ce qui convient, & aux freres à ſe ſoûmettre & à vous obéir* (5). Comme cet Ouvrage eſt beaucoup plus moderne que les *Conſtitutions Apoſtoliques*, on n'eſt pas ſurpris d'y voir la puiſſance Epiſcopale appellée du nom (d'ἀρχὴ) de *Principauté*. Mais ce Livre eſt copié des *Recognitions* & des *Conſtitutions Apoſtoliques*, avec des additions. Voyez donc les *Conſtitutions* (6), & vous y verrez les Prêtres, & les Diacres même, qualifiés de *Princes*, de *Seigneurs de l'Egliſe*; vous y trouverez les Evêques décorés des titres de *Princes*, *Rois*, *Maîtres*, *Seigneurs* (7).

℣. 8. *Soyez ſobres*] (Νήψατε) Rapportez cela au verſet précedent: *Déchargez-vous ſur lui de toute votre inquiétude, parce qu'il a ſoin de vous, ſoyez tranquilles* (νήψατε). Commencez enſuite le ℣. 8. *Veillez*; c'eſt un autre précepte.

Ibid. *Comme un Lion rugiſſant*] J'applique ici cette ſentence de l'Eccléſiaſtique: *Comme le Lion ſe tient en embuche, pour ſe ſaiſir de ſa proye; ainſi le péché dreſſe des piéges à ceux qui commettent l'iniquité* (8).

℣. 13.

(1) Ὁι πρὸ σοῦ πρεσβύτεροι. Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 26.

(2) Προθύμως. Chap. VII. vſ. 8.

(3) *Benevolè exceperunt*; Fabricius. *Libenter & hilarè, ſummo cum animi ſtudio & voluptate*; Baduellus.

(4) Ἐυλαβοῦμαι γὰρ τὸ τῆς ἀρχῆς ἐνδύσασθαι ὄνομα· πικροῦ γὰρ φθόνου καὶ κινδύνου γέμει. Homil. III, N°. 63. 64.

(5) Καὶ σοῦ μὲν ἔργον ἐστὶν κελεύειν: τῶν δὲ ἀδελφῶν ὑπείκειν καὶ μὴ ἀπειθεῖν. Ibid. N°. 66. p. 646. Voyez la ſuite p. 648.

(6) Lib. II. cap. 10.

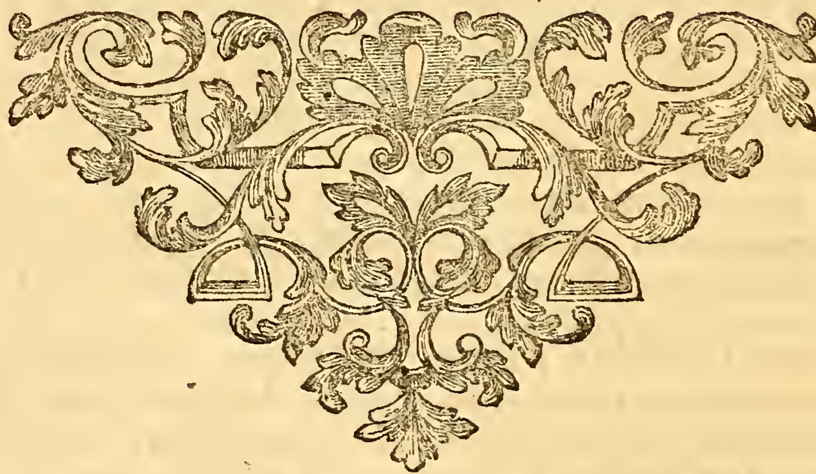
(7) Δυνασταὶ, βασιλεὶς, δεσποταὶ, κυρίοι. Ibid. Lib. II. cap. 11. Voyez la Note de Cottelier.

(8) Chap. XXVII. vſ. 10.

℣. 13. *Qui est à Babylone*] Je ne suis pas assuré, comme Mr. le Clerc, que *St. Pierre n'a jamais été à Babylone.* Ce que je sçais bien, c'est qu'il y avoit un grand nombre de Juifs au-delà de l'Euphrate. Philon, dans son Ambassade à Cajus, fait dire à Agrippa: „ Que dirai-je aussi des païs qui sont au-„ delà de l'Euphrate, où, excepté une partie de la Province de Babylone & de „ quelques autres Gouvernemens, toutes les Villes assises en des contrées fer-„ tiles sont habitées par les Juifs (9)?

(9) C'est la Version de Mr. Arnauld d'Andilly, Joseph. Tom. V. p. 493. Voici le Grec: Πᾶσαι γὰρ ἔξω μέρους βραχέος Βαβυλῶνος καὶ τῶν ἄλλων σατραπειῶν, αἳ ἀρετῶσαν ἔχουσι τὴν ἐν κύκλῳ γῆν, Ἰουδαίους ἔχουσιν οἰκητόρας. Ἔχουσι, c'est certainement ἔχουσαι qu'il faut lire. Phil. Leg. ad Caj. p. 1032.

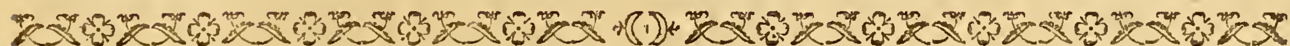
Fin des Remarques sur la I. Epître de St. Pierre.



SUR



SUR LA SECONDE EPITRE DE ST. PIERRE.



CHAPITRE I.

LA feconde Epître de St. Pierre paffoit certainement pour fuppofée du tems d'Eufebe; comme on peut le voir dans fon *Hiftoire Ecclésiaftique.* „ Nous „ avons appris, dit-il, que la feconde qui porte fon nom, ne faifoit point par- „ tie du recueil des Livres du Nouveau Teftament. Toutefois comme elle a „ parû utile à plufieurs, on a eu foin de la joindre aux autres écritures (1).

℣. 1. *De notre Dieu & de notre Sauveur*] (Τȣ̃ Θεȣ̃ ἡμῶν καὶ σωτῆρος ἡμῶν) Diodati: *En la juftice de J. Chrift notre Dieu & Sauveur.* Notre Verfion ordinaire: *Par la juftice de notre Dieu & Sauveur J. Chrift.* Cela n'eft pas bien: & le préjugé ne doit pas aller jufques-là. Il eft vrai qu'il n'y a point καὶ τȣ̃ σωτῆρος, mais fimplement καὶ σωτῆρος; mais il y a un nouvel ἡμῶν: *notre*, καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησȣ̃ Χριςȣ̃.. Il ne falloit pas fupprimer cet ἡμῶν. Le verfet fuivant fait connoître, quelle chicanerie c'eft que de s'arrêter au defaut d'article, pour confondre *Dieu* & *Sauveur.*

℣. 4. *Participans de la nature devine*] (Θείας κοινωνοὶ φύσεως) C'eft-à-dire de l'*im-*

(1) Τὴν δὲ φερομένην αὐτȣ̃ δευτέραν. ȣ̓κ ἐνδιάθηκον μὲν εἶναι παρειλήφαμεν. Ὅμως δὲ πολλοῖς χρήσιμος φανεῖσα, μετὰ τῶν ἄλλων ἐσπȣδάσθη γραφῶν, Lib. III. cap. 3.

l'*immortalité* qui convient aux *natures divines*. Voyez les Remarques ſur 1 Cor. VIII. ỳ. 5. Ajoutez à cela, que la ſainteté eſt une eſpece de divinité. Philon dit de Moïſe, que „ Dieu l'établit & l'ordonna Dieu, en lui ſoûmettant, non „ ſeulement le corps & tout ce qu'il contient; mais l'eſprit ou l'entendement „ même, qui gouverne toutes les parties du corps (2) ". Il explique myſtiquement les paroles, *Je t'ai établi pour Dieu à Pharaon*, lequel eſt l'emblème de tout ce qu'il y a de vicieux. Caligula dit, dans Philon, en parlant des Juifs: „ Ces gens-là me paroiſſent plus inſenſés & plus miſérables que méchans: ils ne peuvent ſe perſuader que je participe à la nature divine (3) ". *Ne pas être ſujet à la mort*, dit Clement d'Alexandrie, *c'eſt être participant de la nature divine* (4).. Les perfections de la ſainteté & de l'immortalité diviniſent les hommes mêmes. *L'ame*, dit le même Auteur, *qui a reçu la vertu du Seigneur, prétend à la divinité* (5); & parlant des ames bienheureuſes, il dit, qu'*elles meneront avec les Dieux une vie ſemblable à la leur* (6). Voyez la Note de Potter (7), où vous trouverez pluſieurs expreſſions parallèles du même Auteur.

ỳ. 16. *En ſuivant des fables*] Voyez dans Clement d'Alexandrie, l'empire des fables ſur l'eſprit humain (8).

ỳ. 20. *Nulle Prophetie de l'Ecriture n'eſt venue du propre mouvement*] (Ἰδίας ἐπιλύσεως) Ce dernier mot ſignifie l'explication des endroits difficiles. Euſebe parle des paſſages difficiles de l'Ecriture, que Tatien prétendoit expliquer dans un Livre de *Problèmes*, ou *Queſtions*: *Rhodon*, qui étoit diſciple de Tatien, promettoit d'expliquer dans un Livre particulier, les *Problèmes* ou *Queſtions* de Tatien (9). Ces *Problèmes* étoient, comme je l'ai dit, des paſſages difficiles de l'Ecriture. Il s'agit auſſi dans cet endroit des *Propheties*. Porphyre reproche à Origène, que plutôt que d'abandonner les Ecritures des Juifs, on a cherché des *explications* ou des *ſolutions forcées*, & qui ne conviennent pas au ſujet (10).

En ſuivant la Verſion ordinaire, il faut appliquer à ce paſſage ce que dit St. Irenée, dans Euſebe, en parlant des *Encratites*, de *Tatien*, des *Sévériens*. Il dit que ces Sectaires *reçoivent toutes les Ecritures*; *mais qu'ils les interprêtent ſuivant les idées qui leur ſont propres* (11). Voyez les Remarques ſur 1 Cor. II. ỳ. 20. *Les Propheties*, dit Clement d'Alexandrie, *ſont pleines de connoiſſance*, *com-*

(2) Ἀλλ' εἰς Θεὸν αὐτὸν ἐχειροτόνει, πᾶσαν τὴν περὶ τὸ σῶμα χώραν, καὶ τὸν ἡγεμόνα αὐτῆς νοῦν, ὑπήκοα καὶ δοῦλα ἀποφήνας &c. De Sacrif. Abel & Cain. p. 131.

(3) Οὐ πονηροὶ μᾶλλον ἢ δυστυχεῖς εἶναί μοι δοκοῦσιν ἄνθρωποι καὶ ἀνόητοι, μὴ πιστεύοντες ὅτι Θεοῦ κεκλήρωμαι φύσιν. De Legat. ad Caj. p. 1042.

(4) Καὶ τὸ μὲν μὴ φθείρεσθαι, θειότητος μετέχειν ἐστί. Strom. Lib. V. p. 578.

(5) Δύναμιν λαβοῦσα κυριακὴν ἡ ψυχὴ, μελετᾷ εἶναι Θεός. Strom. Lib. VI. p. 670.

(6) Τὴν ἐσομένην ἡμῖν κατὰ Θεὸν, μετὰ θεῶν, δίαιταν. Strom. Lib. VII. p. 732. Voyez auſſi Pædag. Lib. III. cap. 1. p. 215.

(7) N°. 7. p. 88. de ſon Edit.

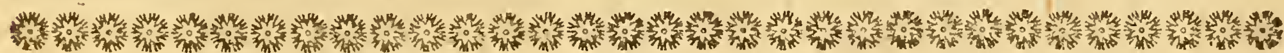
(8) Ibid. Protreptic. p. 10. [Voyez ce paſſage rapporté ſur 2 Theſſ. II. vſ. 7.]

(9) Τῶν ἐκείνου προβλημάτων ἐπιλύσεις. Hiſt. Eccl. Lib. V. cap. 13.

(10) Λύσιν δέ τινες εὑρεῖν προθυμηθέντες, ἐπ' ἐξηγήσεις ἐτράποντο ἀσυγκλώστους καὶ ἀναρμόστους τοῖς γεγραμμένοις. Ibid. Lib. VI. cap. 19.

(11) Ἰδίως ἑρμηνεύοντες τῶν ἱερῶν τὰ νοήματα γραφῶν. Ibid. Lib. IV. cap. 28.

comme ayant été données par le Seigneur, qui aussi en a dévoilé le sens à ses Apôtres (12). La doctrine Chrétienne étoit, que les Propheties venant du *Verbe*, ou de la *Raison divine*, qui est la source de toutes les connoissances certaines, c'est à lui à expliquer les Propheties qu'il a données, soit qu'il les ait expliquées lui-même immédiatement à ses Disciples après sa Résurrection; soit qu'il en ait revelé les sens mystiques par le Saint Esprit. Voyez les Remarques sur Rom. XII. ℣. 6. & conférez 1 Cor. II. ℣. 10. & suiv.



CHAPITRE II.

℣. 1. *IL y aura parmi vous de faux Docteurs*] Mr. le Clerc sur Hammond, critique ce dernier, d'avoir cru que St. Pierre parloit d'Hérétiques de son tems. Mais Mr. le Clerc critique mal (1). *Ils sont dans des festins avec vous*, dit l'Apôtre; ils étoient donc de son tems.

℣. 4. *Il les a mis dans des chaînes d'obscurité*] Hésiode, après avoir fait la description du *Tartare*, dit que *les Dieux Titans y sont renfermés sous d'épaisses ténèbres, dans un lieu sale & puant, par un décret de Jupiter, qui forme les nuées* (2). Quant au sens de St. Pierre & de St. Jude (3), c'est que Dieu a rélegué les Démons dans des cachots obscurs, & que-là il les tient aux fers. Des *chaînes d'obscurité*, sont des *chaînes* dont les méchans sont liés dans des lieux ténébreux. C'est l'idée que les Juifs avoient du sort des méchans. Ils les croyoient gardés dans des cachots obscurs, & liés de chaînes; comme on le voit par ces paroles du Livre de la Sapience: *Les injustes, ayant résolu d'opprimer le peuple saint, ont été liés de chaînes de ténèbres & d'une très-longue nuit, étant renfermés sous des toits, comme des gens bannis, que la Providence éternelle a oubliés* (4). Voyez ce que dit l'Auteur de ce Livre, depuis le ℣. 2. jusqu'au 18. où il y a une fort belle description de l'Enfer où Dieu rélegue les méchans.

℣. 5. *Noé Prédicateur de la vertu*] L'Auteur de l'Ecclésiastique en fait un fort bel éloge, dans lequel il dit entre autres choses, qu'*il rachetta le monde dans le tems de la colere* (5), ou de la vengeance divine: c'est-à-dire, qu'en con-

(12) Γνώσεως γὰρ πλήρης ἡ προφητεία, ὡς ἂν παρὰ Κυρίου δοθεῖσα, καὶ διὰ Κυρίου πάλιν τοῖς Ἀποστόλοις σαφηνισθεῖσα. Strom. Lib. VI. p. 648.

(1) Vs. 13.

(2) Ἔνθα θεοὶ Τιτῆνες ὑπὸ ζόφῳ ἠερόεντι
Κεκρύφαται, βουλῇσι Διὸς νεφεληγερέταο,
Χώρῳ ἐν εὐρώεντι.
Theogon. vs. 729.

(3) Vs. 6.

(4) Ὑπειληφότες γὰρ καταδυναστεύειν ἔθνος ἅγιον ἄνομοι, δέσμιοι σκότους καὶ μακρᾶς πεδῆται νυκτὸς κατακλεισθέντες ὀρόφοις, φυγάδες τῆς αἰωνίου προνοίας ἔκειντο. Chap. XVII. vs. 2. *Vinculis tenebrarum irretiti, & compedibus longissimæ noctis implicati, tanquàm exules sub tectis eorum æternâ providentiâ jacuerunt.* C'est ainsi que ce passage est traduit dans la Version que Mr. Fabricius a fait imprimer. Pour moi, je crois, que φυγάδες τῆς αἰωνίου προνοίας est une très-belle expression, que j'ai rendue par ces mots, *que la providence éternelle a oubliés*, dont elle ne prend aucun soin. Πρόνοια est une *providence* favorable.

(5) Ἐν καιρῷ ὀργῆς ἐγένετο ἀντάλλαγμα. Chap. XXIV. vs. 17.

consideration de sa vertu, Dieu ne fit pas périr le monde, qui auroit péri entierement, si ce Juste ne l'avoit conservé par sa vertu.

ỷ. 10. *Audacieux*] (Τολμηταὶ) C'est *impudens, effrontés.* Isocrate, parlant de quelques Sophistes dont il se plaint, dit, que *le plus impudent d'entre eux avoit osé entreprendre de le calomnier* (6). Ce mot (τολμητὴς) signifie un homme *insolent, colere, brutal. Ne vous mettez point en chemin avec un homme colere & brutal* (7). Drusius conjecture, que ce mot veut dire *méchant* (8).

Ibid. *Ils ne craignent pas de parler mal des Puissances*] (Δόξας ȣ̓ τρέμȣσι βλασφημȣ̃ντες) Cela n'est pas juste, si je ne me trompe. Τρέμειν, c'est *respecter, honorer.* Traduisez hardiment: *Ils ne respectent pas les Puissances, & même ils en médisent.*

ỷ. 12. *Après avoir été mangés*] Plaisant supplément de Mr. le Clerc.

ỷ. 22. *Se veautrer dans la bouë*] (C'est une expression de l'Auteur de l'Ecclésiastique: *Se veautrer dans le péché. Les Pieux* (c'est-à-dire *les gens de bien*) *s'éloigneront de toutes ces choses, & ne se veautreront point dans les péchés* (9).

Ibid. *Le chien retourne à son vomissement, & la truye* &c.] (Κυὼν ἐπιστρέψας ἐπὶ τὸ ἴδιον ἐξέραμα, καὶ ὗς) Lorsqu'on veut parler de quelque chose de sale, l'on a coûtume de joindre le chien & le pourceau, deux animaux mal propres. *Tibulle* & *Horace* nous en fournissent des exemples (10).

CHAPITRE III.

ỷ. 8. 9. UN *jour est devant le Seigneur comme mille ans* &c.] Conférez ces belles paroles de l'Auteur de l'Ecclésiastique: *Mille ans comparés avec l'éternité, sont comme une goutte d'eau, & comme un grain de sable. C'est pour cela que le Seigneur les a attendus avec patience, & a répandu sa miséricorde sur eux. Il a bien vû & bien connu que ces actions sont mauvaises: c'est pour cela qu'il a redoublé sa douceur envers eux* (1).

ỷ. 9. *Tous viennent à la repentance*] (Εἰς μετάνοιαν χωρῆσαι) C'est ainsi que Justin Martyr dit: *Passer à un état d'insensibilité* (2). Si les méchans, après la mort, passoient dans un tel état, ils auroient un grand avantage.

ỷ. 12.

(6) Ἕνα τὸν τολμηρότατον ἐκείνων ἐπιχειρῆσαι με διαβάλλειν. Panathen. Orat. IV. p. m. 562.

(7) Μετὰ τολμηρȣ̃. Eccl. VIII. vs. 18.

(8) *Nequam.* Voyez la Note de *Drusius* sur cet endroit de l'Ecclésiastique, & sur le Chap. XIX. vs. 2. & Chap. VIII. vs. 11. & 16. Ὑβριστὴς & θυμώδης sont des termes parallèles.

(9) Καὶ ἐν ἁμαρτίαις οὐκ ἐγκυλισθήσονται. Chap. XXIII. vs. 16.

(10) *Canisque sæva, susque ligneo tibi*
Lutosus adfricabit oblitum latus.
Tibull.

Hac rabiosa fugit canis, hac lutulenta ruit sus.
Horatius Epistola ad Julium Florum.

Vixisset canis immundus, vel amica luto sus.
Idem, Epistola ad Lollium. La Cr.

(1) Chap. XVIII. vs. 9. & suiv.

(2) Εἰς ἀναισθησίαν ἐχώρει. Apol. Lib. II. p. 50.

ỳ. 12. *Dans le désir ardent*] (Σπεύδοντας) Mr. le Clerc a bien exprimé ce mot. Justin Martyr s'en sert dans ce sens: *Ils tâchent*, dit-il, *de vous égaler en toutes choses* (3). Porphyre dit de Plotin, qu'*il s'efforçoit continuellement à élever son esprit jusqu'aux choses divines* (4). Euthymius dit, dans sa *Panoplie* contre les *Bogomiles*, parlant de l'opinion de ces Hérétiques touchant cette *Rachel* dont St. Matthieu dit qu'*elle pleure ses enfans*: „ On dit que les Bogomiles enten-
„ doient par cette *Rachel*, une femme qui vivoit du tems d'Hérode, & qui
„ avoit deux filles; que cette femme, voyant qu'Hérode assembloit les enfans
„ de Bethléhem & de son territoire, & croyant qu'il vouloit leur faire des
„ graces, déguisa ses deux filles en garçons, dans la pensée de leur faire avoir
„ part aux graces qu'elle espéroit d'Hérode; mais en *voulant*, en *désirant*,
„ en *tâchant* de tromper ce Prince, elle fut trompée elle-même (5) ". Voyez comment Hésychius explique ce terme (6). Σπεύδειν, c'est faire ses efforts pour parvenir à quelque chose, c'est y travailler avec ardeur. Voyez-en plusieurs exemples dans Elien (7).

(3) Κατὰ πάντα γὰρ ὑμῖν ἐξομοιοῦσθαι σπεύδουσι. Dial. p. 274. *In omnibus enim vobis exæquari contendunt.*

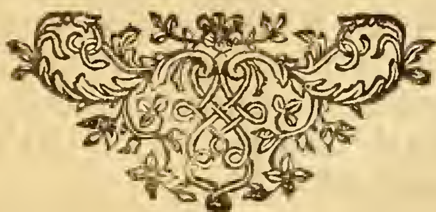
(4) Καὶ ἀεὶ σπεύδων πρὸς τὸ θεῖον. In Vit. Plotin. *Animo ad divinum ipsum sursùm erecto.*

(5) Διότι σπεύσασα κατασοφίσασθαι, κατεσοφίσθη μᾶλλον. In Panoplia adversf. Bogomilos Sat. XXIX.

(6) Σπεύδων, σπουδάζων, ἐνέργων.

(7) Var. Hist. Lib. II. cap. 4. 12. 18. Lib. VII. cap. 2. &c.

Fin des Remarques sur la seconde Epître de St. Pierre.





SUR LA PREMIERE EPITRE DE S[T]. JEAN.



CHAPITRE I.

℣. 7. LE *Sang de J. Christ*] Dans un Fragment de Clement d'Alexandrie on trouve ces paroles: *La doctrine du Seigneur, qui est extrêmement forte, est appellée son sang* (1) Voilà une explication, au fond, fort étrange.

℣. 10. *Si nous disons que nous n'avons point commis de péché* &c.] „ Le péché, „ dit Clement d'Alexandrie, est inné & commun à tous les hommes; mais il „ ne leur est pas si commun de se repentir, après avoir péché; & ceux qui „ le font, font très-dignes de louanges (2) ". Il a dit immédiatement auparavant: *Le Verbe seul est impeccable* (3).

(1) *Doctrina quippe Domini, quæ valdè fortis est, sanguis ejus appellata est.* Edit. Oxon. Tom. II. p. 1009.

(2) Τὸ μὲν γὰρ ἐξαμαρτάνειν, πᾶσιν ἔμφυτον καὶ κοινόν: ἀναδραμεῖν δὲ μετὰ τὴν ἁμαρτίαν, οὐ τοῦ τυχόντος ἀνδρὸς, ἀλλὰ ἀξιολόγου. [Pædag. Lib. III. cap. 12. p 262.]

(3) Μόνος γὰρ ἀναμάρτητος αὐτὸς ὁ Λόγος Ibid.

CHA-



CHAPITRE II.

℣. 2. *Il est la propitiation de nos péchés*] Voici comment Clement d'Alexandrie entendoit ces paroles. „ Il est la propitiation, non seulement de nos „ péchés (c'est-à-dire des fidèles) mais aussi de ceux de tout le monde. „ Ainsi il sauve tous les hommes; mais par des voyes différentes, convertissant les uns par les supplices, & les autres y parvenant par une volonté libre (ce qui est bien plus honorable) *afin que tout genou se ploye, tant de ceux* „ *qui sont aux cieux, que de ceux qui sont en la terre, & sous la terre* (Philip. II. „ ℣. 10.) c'est-à-dire des Anges, des hommes, & des ames qui, avant son „ avenement, étoient déja sorties de ce monde (1)". Voilà la *Grace* la plus *universelle*. On diroit que ce Pere la limite, quand, expliquant ces mots, *Il a donné sa vie pour nous* (2); il entend par *nous*, les *croyans* (3): mais par ces *croyans* il entend les *Apôtres* (4) Tout ceci fait voir, que le systême d'Origène, sur le salut de tous les hommes, étoit aussi le systême de Clement son Maître. Les *supplices* n'étoient point destinés à venger sur les ames, les injures qu'elles avoient faites à Dieu, mais à les corriger.

℣. 16. *Orgueil de la vie*] (Ἀλαζονεία τȣ̃ βίȣ) C'est l'*arrogance* & l'*insolence* qu'inspirent les richesses. St. Jean appelle les *richesses* (βίον) *vie* (5), de même que St. Luc (6). Ἀλαζονεία c'est aussi *faste*, comme Etienne l'a bien traduit dans ses Concordances Grecques. C'est ainsi qu'Elien employe aussi ce mot. *Les équipages de Xerxes*, dit-il, *qui portoient ses provisions pour le voyage, étoient pleins de magnificence & de faste* (7).

℣. 17. *Celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement*] Conférez ce passage des Proverbes: *Le méchant passe comme un tourbillon; mais le Juste est un fondement éternel* (8).

℣. 18. *Antechrist*] Ce mot n'est employé que par St. Jean (9). St. Paul ne s'en est pas servi dans la seconde Epître aux Thessaloniciens (10), où il décrit celui qu'on appelle ordinairement *Antechrist*: & St. Jean ne s'en sert point dans l'Apoca-

(1) *Propitiatio est, non solùm pro peccatis nostris (hoc est fidelium) sed etiam pro totius mundi. Proinde universos quidem salvat, sed alios per supplicia convertens, alios autem spontaneâ assequentes voluntate, & cum honoris dignitate:* ut omne genu flecteretur, cœlestium, terrestrium & inferorum; *hoc est, angeli, homines, & animæ, quæ ante adventum ejus de hac vita migraverant temporali.* Ibid. p. 1010.

(2) Chap. V. vs. 16.

(3) *Hoc est, pro credentibus* Ibid.

(4) *Hoc est, pro Apostolis.* Ibid.

(5) Voyez ci-dessous Chap. III. vs. 17.

(6) Chap. VIII. vs. 43. & XV. vs. 12. & 30.

(7) Πολυτελείας ἀλαζονείας πεπληρώμενα. Var. Hist. Lib. XII. cap. 40.

(8) Ὁ δὲ δίκαιος θεμέλιος αἰώνιος. Sic Aquila, Symmach. & Theodotion: ce qui a été exprimé par les LXX. par Σώζεται εἰς τὸν αἰῶνα. Chap. X. vs. 25.

(9) Dans ce verset, au vs. 22. Chap. IV. vs. 3. & 2 Epître vs. 7.

(10) Chap. II.

pocalypſe. Cela n'empêche pas que les Anciens & les Modernes n'ayent raiſon d'appliquer ce terme à la puiſſance qui s'eſt élevée dans l'Egliſe, & qui remplit parfaitement l'idée que le mot d'*Antechriſt* renferme. Car ce terme ne ſignifie pas ſeulement une perſonne, mais une puiſſance qui ſe met en la place de J. Chriſt, qui uſurpe les honneurs & le pouvoir qui lui apartiennent: caractère que St. Paul a ſi bien déſigné (11). *Antechriſt* eſt celui qui prend la place de J. Chriſt comme un tyran, qui, dans l'abſence du Roi, s'empare de ſon autorité, & domine ſur un Royaume qui ne lui apartient pas. Les Anciens ont eu cette idée de l'*Antechriſt*, quoique ce ne ſoit pas celle que St. Jean attache à ce terme. On voit dans les *Actes des Martyrs* de *Dom Ruinart*, qui *Pionius* parle en ces termes: „ L'Apôtre a dit, que ſi Satan ſe transforme „ en Ange de lumiere, il n'eſt pas étonnant que ſes miniſtres en faſſent de „ même. De-là vient que l'on dit ANTECHRIST, c'eſt-à-dire COMME „ CHRIST (12)". Mr. la Croze a noté ſur ſon Exemplaire un paſſage d'Ariſtophane, où un homme ſe dit être *Antilion* à l'égard d'un autre (13). C'eſt de cette manière que Prudence a entendu le mot d'*Antechriſt*, comme on peut le voir dans les vers cités au bas de la page (14). St. Hyppolyte, parlant de l'*Antechriſt*, dit que ce *ſéducteur veut être en tout ſemblable au Fils de Dieu* (15). Les Grecs diſent ἀντὶ, pour dire *à la place*. *Salmanaſſar étant mort*, *Sennacherib ſon fils régna* À SA PLACE (16). De même dans d'autres endroits.

℣. 22. *Celui qui nie que Jeſus ſoit le Chriſt* &c.] Ce n'eſt pas contre les Juifs que St. Jean a écrit cela; mais contre *Cérinthe* (17), qui diſtinguoit *Jeſus* du *Chriſt*, & qui diſoit que le *Chriſt*, c'eſt-à-dire l'Eſprit de Dieu, étoit deſcendu ſur *Jeſus*, & y avoit habité juſqu'à ſa mort.

(11) 2 Theſſ. II. vſ. 4.

(12) *Dixit autem Apoſtolus, ſi Satanas in Angelum lucis transformatur, nihil magnum, ſi miniſtri ejus transfigurantur*: UNDE ET ANTICHRISTUS, QUASI CHRISTUS. p 133. Edit. Pariſ. 1689.

(13) ΚΑ. Ἐγὼ γὰρ ἀντὶ τοῦ λέοντες εἰμί σοι
ΔΗ. Καὶ πῶς μ' ἐλελήθεις ἈΝΤΙΛΕΩΝ γεγενημένος.
In Equitib. Act. III. Sc. 1.

(14) *Hic præpotens cruenti*
Extinctor Antichriſti:
Qui de furente monſtro
Pulchrum refert tropæum.
Quam beſtiam rapacem,
Populoſque devorantem,
Quam ſanguinis Charibdem,
Johannis execratur.

Hanc nempe, quæ ſacratum
Præferre nomen auſa
Imam petit Gehennam
Chriſto perempta vero.
Hymn. ante ſomn. vſ. 101. & ſeqq.

(15) Κατὰ πάντα γὰρ ἐξομοιοῦσθαι βούλεται ὁ πλάνος τῷ υἱῷ τοῦ Θεοῦ. De Antichriſt. §. VI. p. 7. Edit. Fabric.

(16) Ἀντὶ αὐτοῦ. Tob. I. vſ. 14.

(17) Voyez St. Irenée Lib. I. cap. 25. & Lib. III. cap. 18. p. 277.

CHA-

CHAPITRE III.

℣. 1. A*ppellés enfans de Dieu*] Julius Africanus, parlant de la Généalogie de J. Christ, & distinguant les enfans naturels, de ceux qui ne l'étoient qu'en vertu de la Loi, il dit de ces derniers: *Ceux-là sont enfans par vocation* (1).

℣. 18. *N'aimons pas de paroles.... mais par des effets*] (Λόγῳ, ἔργῳ) Cela veut dire, *en apparence*, & *en vérité*. Voyez les Remarques sur 1 Cor. IV. ℣. 20. Isocrate, parlant des Lacedémoniens, dit qu'*en apparence ils semblent craindre pour les Grecs, mais qu'ils les tourmentent en effet, réellement* (2).

Ibid. *En vérité*] (Ἀληθείᾳ) Ce sont des bienfaits. C'est le stile de St. Jean (3).

℣. 21. *Si notre cœur ne nous condamne pas*] Conférez ces paroles de l'Ecclésiastique: *Heureux celui que son ame ne condamne pas* (4).

CHAPITRE IV.

℣. 1. N*E croyez pas à tout Esprit*] *L'Incrédulité*, porte un passage cité par Clement d'Alexandrie, *l'incrédulité a fait beaucoup de bien, & la crédulité beaucoup de maux* (1); & *Epicharme*, dans le même Auteur, dit: *Ne soyez pas facile à croire: ce sont-là les nerfs de l'esprit* (2).

℣. 3. *Qui ne confesse pas Jesus-Christ qui est venu en chair*] (Μὴ ὁμολογεῖ Ἰησοῦν Χριστὸν ἐν σαρκὶ ἐληλυθότα) Cela ne veut-il pas dire simplement, *Qui ne reconnoît pas que le Christ soit venu.* Les Juifs nioient que Jesus fût le Messie, & que le Messie fût venu. St. Jean n'a pas pensé à caractériser les Hérétiques qui ont nié que le Seigneur n'a pas été véritablement homme. Ce sens est confirmé par ces mots: *Celui-là est menteur, qui nie que Jesus soit le Christ* (3).

℣. 7. *Bien aimés, aimons-nous les uns les autres*] C'est ce que „ St. Jean prê„ choit à Ephese, parvenu à un âge si avancé, qu'il ne pouvoit presque plus „ par-

(1) Ἑτέροις δὲ προστετέθηνται κλήσει. Apud Euseb. Hist. Eccl. Lib. I. cap. 7.

(2) Καὶ λόγῳ μὲν δεδίοτας ὑπὲρ τῶν Ἑλλήνων, ἔργῳ δὲ λυμαινομένους. Panathen. Orat. IV. p. m. 622. Interpres: *Qui cùm Græcis* VERBO *metuant, eos* RE *vexant.*

(3) Voyez Jean III. vs. 21. 2 Ep. vs. 3. 4. & 3 Ep. vs. 3. 12.

(4) Chap. XIV. vs. 2.

(1) - - - - - - - - Πολλ' ἀπιστία
Δέδρακεν ἀγαθά, πολλὰ δ' αὖ πίστις κακά.
Strom. Lib. IV. p. 477.
C'est ainsi que Potter veut qu'on lise ce passage, qui n'est pas si correct dans l'Edition ordinaire.

(2) Μέμνασο ἀπιστεῖν. ἄρθρα ταῦτα τῶν φρενῶν. Ibid.

(3) 1 Jean II. vs. 22. Voyez aussi 2 Jean vs. 7.

„ parler. Il se faisoit porter dans l'Assemblée des fidèles, & n'y disoit plus „ que ces mots: MES CHERS ENFANS, AIMEZ-VOUS LES UNS LES „ AUTRES. Cette repétition continuelle des mêmes paroles ennuyant les Au- „ diteurs, ils lui dirent: *Maître, d'où vient que vous repétez sans cesse la même* „ *chose*? L'Apôtre leur répondit: *Parce que tel est le commandement du Seigneur*; „ & *que si quelqu'un l'observe, cela lui suffit* (4)". C'est St. Jerôme qui rapporte ce fait.

℣. 18. *La crainte ne se trouve point dans la charité, mais la parfaite charité chasse la crainte* &c.] Clement d'Alexandrie, parlant du Chrétien qui est parvenu à la science, c'est-à-dire qui connoît Dieu, ses perfections &c. dit „ qu'il „ est alors délivré de l'esprit de servitude, lequel n'inspire que de la crainte, „ & qui s'abstient du mal par la crainte du supplice; & qu'il reçoit l'Esprit „ d'adoption, qui est le privilége de l'amour de Dieu. Il sert Dieu, & lui „ obéït par un principe d'amour. C'est-là *l'Esprit qui rend témoignage à notre* „ *esprit*, & par lequel *nous crions, Abba, ô mon Pere* (5).

CHAPITRE V.

℣. 3. *SEs commandèmens ne sont point difficiles*] (Βαρεῖαι) Cela est foible: *La chose que le Roi demande*, dit Daniel, *est haute* (1). C'est la question de déviner ce que Nabuchodonosor avoit songé. Il veut dire que c'est une chose impossible.

℣. 7. *Il y en a trois qui témoignent au Ciel* &c.] Nous avons en Latin les *Adumbrations* de Clement d'Alexandrie sur la première Epître de St. Jean. Il parle des trois témoins de la Terre; L'ESPRIT, *qui marque la vie*; L'EAU, *qui marque la regénération & la foi*; & LE SANG, *qui marque la connoissance: & ces trois-là sont un* (2). Pas un mot des trois témoins du Ciel. Les personnes qui veulent défendre opiniâtrement leurs opinions, pourroient croire que St. Clement avoit en vûë ces trois témoins célestes, lorsqu'il dit: *Au nom du Pere, du Fils & du St. Esprit, en présence & par le secours de qui il faut observer les* com-

(4) *Beatus Johannes Evangelista, cùm Ephesi moraretur usque ad ultimam senectutem, & vix inter discipulorum manus ad Ecclesiam deferretur; nec posset in plura verba vocem contexere, nihil aliud per singulas solebat proferre collectas, nisi hoc*, FILIOLI, DILIGITE ALTERUTRUM. *Tandem discipuli & fratres qui aderant, tædio affecti, quòd eadem semper audirent, dixerunt*, Magister, quare semper hoc loqueris? *Qui respondit dignam Johanne sententiam*: Quia præceptum Domini est, & si solum fiat, sufficit. Hieronym. ad Galatas VI.

(5) Αἰδέμενος ἤδη δι' ἀγάπην, ὃν ἐφοβεῖτο πρότερον· οὐ γὰρ ἔτι διὰ φόβον ἀπέχεται τῶν ἀφεκτέων, ἀλλὰ δι' ἀγάπην ἔχεται τῶν ἐντολῶν. αὐτὸ, φησὶ (ὁ Ἀπόστολος) τὸ πνεῦμα μαρτυρεῖ, ὅταν λέγωμεν Ἀββᾶ, ὁ πατήρ. Eclog. ex Script. Proph. §. 19.

(1) Ὁ λόγος ὃν βασιλεὺς ἐπερωτᾷ, βαρύς. Chap. II. vs. 11.

(2) *Spiritus, quod est vita, & Aqua, quod est regeneratio & fides, & Sanguis, quod est cognitio; & hi tres unum sunt.* Edit. Potter. p. 1011.

commandemens qui nous sont préscrits (3). Mais cet endroit même prouve, qu'il n'avoit point trouvé ces trois témoins dans St. Jean: car il fonde cette observation, non sur des paroles de St. Jean, mais sur celles-ci du Deuteronome: *Sur le témoignage de deux ou de trois témoins, toute parole sera ferme* (4). Au reste, Mr. Asseman dit, que „ ces trois témoins manquent, non seulement dans le Syria-„ que, mais aussi dans les Versions Arabe & Ethiopienne; sans parler de plu-„ sieurs anciens Manuscrits (5).

℣. 16. & suiv. *Si quelqu'un a vû son frere commettre un péché qui n'aille pas à la mort* &c.] Il s'agit de ce *péché* dont St. Jean dit qu'*il est à la mort*: on le cherche. Il semble que c'est l'*Idolâtrie.* Ce qui le confirme, c'est 1. Que la Loi divine condamnoit l'Idolâtre à la mort, sans aucune misericorde. 2. Que l'Apôtre, au ℣. 20., remarque, que *J. Christ est venu pour faire connoître le seul vrai Dieu.* 3. Et qu'enfin, au ℣. 21., l'Apôtre finit son Epître par ce précepte: *Mes petits enfans, gardez-vous des Idoles.* Cependant, quand l'Apôtre parle d'un *péché à mort*, il n'entend pas la mort éternelle; comme si Dieu avoit prononcé contre le Chrétien qui tomboit dans l'Idolâtrie, qu'il seroit condamné sans misericorde à la mort éternelle, sans qu'il pût obtenir sa grace par sa repentance. Le ℣. 16. fait voir, qu'il ne s'agit que de la mort temporelle. Les Chrétiens priant pour les malades, & demandant à Dieu leur guérison, ils l'obtenoient aussi, comme on le voit par St. Jaques (6). St. Jean a en vûë cette coûtume, & dit, qu'il n'ordonne point aux fidèles de prier pour la guérison de ceux qui tomboient dans l'Idolâtrie; parce que c'est-là un péché qui mérite la mort, & auquel Dieu a condamné ceux qui ont connu le seul vrai Dieu. On ne demandoit point à Dieu la vie de ces gens-là; mais on ne les privoit pas de l'espérance du salut, s'ils s'addressoient à J. Christ avec une sincere repentance. Le *péché à mort*, dans St. Jean, est l'Idolâtrie, si je ne me trompe; le *péché contre le St. Esprit*, est le Blasphême, ou l'outrage fait au St. Esprit, en attribuant ses miracles à la vertu des Démons: c'est le dernier excès de l'impiété. Le *péché irremissible* de l'Auteur divin de l'Epître aux Hébreux, c'est l'Apostasie entiere.

℣. 20. *C'est-là*] (Ουτος ἐστὶν) Traduction de Mr. le Clerc. Cela est trop hardi, ou plutôt trop infidèle.

(3) Ἐπὶ Πατρὸς, καὶ Υἱοῦ, καὶ ἁγίου Πνεύματος, ἐφ' ὧν μαρτύρων καὶ βοηθῶν αἱ ἐντολαὶ λεγομέναι φυλάσσεσθαι ὀφείλουσι. Ibid. in Eclog. Proph. §. 13. p. 992.

(4) Chap. XVII. vs. 6.

(5) *Non solùm apud Syros desiderantur, sed etiam in versione Arabica & Æthiopica, ut antiquos plurimos codices MSS. taceam.* Bibl. Orient. Tom. III. Part. II. p. 139.

(6) Chap. V. vs. 14. & suiv.

Fin des Remarques sur la première Epître de St. Jean.





SUR
LA SECONDE
EPITRE
DE
St. JEAN.



℣. 1. LE Prêtre] Voyez ſur les deux *Jeans*, *l'Apôtre* & le *Prêtre*, ce qu'Euſebe rapporte de *Papias* (1), & comment il doute, ſi l'Apocalypſe n'eſt point du ſecond, plutôt que du premier.

℣. 11. *Celui qui le ſaluë participe à ſes mauvaiſes actions*] Il y a parmi les *Adumbrations* de Clement d'Alexandrie ſur cette Epître, une Note, dont je remarquerai ces mots: *Je penſe qu'il ne faut pas prier avec de telles perſonnes; parce que dans les prieres qui ſe faiſoient dans les maiſons, l'on ſe levoit après la priere, & l'on ſe ſaluoit réciproquement, pour marque de joye & de paix* (2).

(1) Hiſt. Eccl. Lib. III. cap. 39.

(2) *Arbitror autem, quia & orare cum talibus non oportet, quoniam in oratione, quæ fit in domo, poſtquam ab orando ſurgitur, ſalutatio gaudii eſt & pacis indicium.* Edit. Oxon. p. 1011.

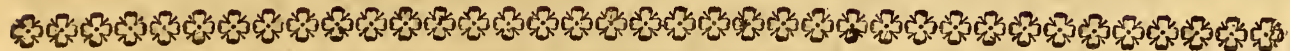
Fin des Remarques ſur la ſeconde Epître de St. Jean.



SUR



SUR LA TROISIÈME EPITRE DE S^T. JEAN.



℣. 6. VOyez ce que j'ai dit ſur Gal. II. ſur la fin, & appliquez ici toute cette Remarque.

Fin des Remarques ſur la troiſième Epître de St. Jean.





SUR
L'EPITRE
DE
St. JUDE.



℣. 1. [*Ude*] Clement d'Alexandrie reconnoît cette Epître pour être de St. Jude l'Apôtre. Il remarque sur le ℣. 1., que quoique *Jude*, étant fils de Joseph, fût par-là frere de Notre Seigneur, cependant il ne voulut pas se donner cette qualité; mais se nommer simplement *frere de Jaques*, de ce *Jaques* qui est qualifié *frere de Notre-Seigneur* (1). On voit bien que St. Clement donnoit dans la Tradition que Joseph avoit été marié; qu'il avoit eu des enfans, parmi lesquels étoient *Jaques* & *Jude*; & que c'est à cause de cela qu'ils sont appellés les freres de J. Christ.

℣. 4. *Quelques impies, qui sont écrits depuis long-tems pour subir cette condamnation*] *Ils ne sont pas prédestinés*, dit Clement d'Alexandrie, *à être impies, mais au jugement, entant qu'ils sont déja impies* (2).

℣. 5. *Je veux vous avertir*] (Ὑπομνῆσαι) Clement a lû (εἴδεναι) *vous faire savoir* (3).

℣. 6. *Les Anges qui ne se sont pas conservés dans l'état où ils étoient au commencement*] Le même Clement a traduit ces paroles un peu obscurement (4). Voici ce qu'il veut dire, Dieu gouvernant le monde terrestre, & exerçant sa Providence par le ministère de ses Anges, leur donna à chacun certains commandemens, certains départemens. C'étoit l'ancienne opinion des Chrétiens; comme on le voit dans plusieurs endroits des Peres. Ils ont cru, par exemple, que

(1) Adumbrat. in Ep. Jud. Edit. Potter. p. 1007.

(2) *Non ut sint impii, sed existentes jam impii, in judicium præscripti sunt.* Ibid.

(3) Ibid.

(4) *Angelos qui non servaverunt proprium principatum*, scilicet *quem acceperant secundùm profectum.* Ibid. p. 1008.

que Dieu avoit divifé les peuples en LXX. Nations, & qu'il avoit donné à chacune un Ange pour la gouverner. Voilà ce que St. Jude appelle *leur principauté* (τὴν ἑαυτῶν ἀρχὴν) Ce fut de ces Anges qui fe corrompirent, foit avec les femmes; foit en s'érigeant en Dieux des Nations qu'ils devoient gouverner; foit en apprenant aux hommes des Arts illicites & pernicieux, comme les Anciens l'ont cru. Ils leur attribuent, d'avoir appris aux hommes l'Aftrologie, la Divination, & d'autres Arts, dit St. Clement quelque part. Quand il ajoute ici (*fecundùm profectum*) *felon le progrès*, c'eft ce qu'il dit ailleurs (κατὰ προκοπὴν): cela veut dire, que les Anges, étant libres, font recompenfés ou punis, felon l'ufage qu'ils font de leur liberté, & du pouvoir que Dieu leur a donné: ils ont leurs élevations & leurs recompenfes. C'eft ainfi qu'il eft dit ailleurs, que les Anges, que Dieu a chargés du miniftère de fa Providence envers les hommes, pafferont à la fin du monde dans le repos, & ne feront plus occupés que de la contemplation de Dieu.

Ibid. *Qui ont abandonné leur propre demeure*] Clement l'entend du *Ciel* & des *Etoiles* (5). Mais il femble plus conforme à l'ancienne Théologie, de dire que c'eft l'endroit où Dieu les avoit placés pour gouverner le monde, ou la Nation qu'il leur avoit confiée.

Ibid. *Il les a gardé pour le jour du grand jugement, en des chaînes éternelles, dans les ténèbres*] „ Cela marque, dit le même Clement, un lieu voifin de la ter„ re, un air ténébreux. Les chaînes, c'eft la perte de la dignité qu'ils avoient „ occupée, & leur cupidité à l'égard des chofes caduques de la terre: car „ étant liés par leur propre cupidité, ils ne fçauroient changer d'état (6)". Voyez les Remarques fur 2 Pierr. II. ℣. 4.

℣. 7. *Sodome & Gomorrhe*] *Par où il donne à entendre, que le Seigneur s'eft relâché envers eux, & qu'ils fe font repentis* (7). C'étoit le fentiment des Anciens, que les fupplices avoient converti les anciens pécheurs que Dieu avoit punis.

℣. 9. *Michel l'Archange, lorfqu'il conteftoit avec le Diable*] „ Le *Diable*, ou „ *l'Ange de la mort*, celui qui a *l'empire de la mort* (Hébr. II. ℣. 14.) & que les „ Juifs nomment *Samaël*, vouloit foûmettre à la corruption, & reduire en „ poudre le corps de Moïfe, comme les autres corps; mais l'Ange *Michel* „ vouloit le conferver incorruptible & l'élever dans le Ciel: de-là leur difpu„ te (8)". Voilà le Commentaire de Clement d'Alexandrie. C'eft ainfi que de miferables Livres, fuppofés par des Juifs, en impofoient aux Anciens Peres, fur-tout lorfque leurs faux récits pouvoient, ou s'allier avec l'Ecriture, ou fervir à confirmer ce que les Ecrivains du Nouveau Teftament avoient dit. Or cette vifion s'accordoit avec Matth. XVII. ℣. 3. Voyez ce que j'ai remarqué fur cet endroit.

℣. 12. *Feftins de charité*] (Ἀγάπαις ὑμῶν) On lit dans quelques Exemplaires

(5) *Cœlum fcilicet & ftellas fignificans.* Ibid.

(6) *Vicinum terris locum, hoc eft caliginofum aërem fignificat. Vincula verò dixit amiffionem honoris, in quo conftiterant, & cupiditatem infirmarum rerum. Cupiditate quippe devincti propriâ, converti non queunt.* Ibid.

(7) *Quibus fignificat Dominus remiffus effe, & eruditos pœnituiffe.* Ibid.

(8) Ibid.

res Grecs, ἐνωχίαις αὐτῶν : & c'eſt ainſi qu'a lû l'Interprête Latin. On croit qu'ἐνωχίαις eſt une explication d'ἀγάπαις ; mais que fera-t-on d'αὐτῶν ? St. Jude auroit-il appellé du mot honorable d'ἀγάπαις les feſtins des profanes? Cela n'eſt pas poſſible. Je ne ſçais qu'en penſer : mais je penche fort à croire, qu'il n'y avoit point anciennement, ἀγάπαις dans cet endroit, & qu'il y a été mis depuis le II. Siécle. Ma raiſon eſt, que Clement d'Alexandrie a cenſuré très-fortement l'uſage d'appeller *Agapes* les feſtins des Chrétiens : *Quelques-uns*, dit-il, *donnant carriere à leur langue effrénée, oſent nommer Agapes des repas ſomptueux* (9). Comment eſt-ce que St. Clement auroit accuſé des gens, d'abuſer d'une manière profane du beau nom de *charité*, en le donnant à leurs feſtins, s'il étoit vrai que St. Jude les eût appellés de la ſorte? Pouvoit-il ignorer ce dernier fait, lui qui étoit ſi ſçavant, & qui a fait un Commentaire ſur St. Jude, que nous avons en Latin? Je conclus de ce paſſage : 1. Qu'*Agape* n'étoit point dans St. Jude. 2. Que ce nom ne fut point donné d'abord, ni par les Apôtres, à ces feſtins des Chrétiens. 3. Qu'il ne leur étoit point donné généralement du tems de Clement d'Alexandrie; puiſqu'il le blâme, & qu'il dit *quelques-uns* (τινες): bien plus, il condamne, „ comme une eſpece de *Blaſphême*, la „ coûtume de donner le nom d'*Agapes*, ou de *charité*, à ces feſtins qui ſe faiſoient entre les Chrétiens. Il remarque que J. Chriſt ne les a point appellés „ de la ſorte; il réleve l'abus d'une telle expreſſion, qui faiſoit croire à ceux „ qui donnoient ces feſtins, qu'ils avoient cette excellente vertu que l'Ecriture „ appelle la *Charité*, & que par-là ils achettoient la promeſſe de Dieu : en „ quoi ils ſe trompoient beaucoup (10)". Il conclut néanmoins enfin : „ Je „ veux que l'on appelle ces repas *Soupers*, parce que l'Ecriture les appelle ain„ ſi (11). Puis il dit : Le Souper ſe fait bien par charité; mais le Souper „ n'eſt pas charité : c'eſt ſeulement une marque d'une bienveillance qui aime „ à faire du bien & à donner (12)". St. Clement a cité (13) plus d'une fois l'Epître de St. Jude, & l'avoit commentée, comme j'ai dit plus haut.

Ibid. *Ce ſont des nuées ſans eau .... des arbres d'automne ſans fruit*] C'eſt une belle expreſſion Orientale, qui ſubſiſte encore parmi les Perſans. *Le Roi qui ne rend pas la juſtice, eſt comme une nuée qui ne donne point de pluye* (14). On y trouve auſſi l'idée ſuivante : *Le Riche ſans charité, reſſemble à l'arbre ſans fruit* (15).

℣. 12. *Enoch, ſeptième homme, a prophetiſé*] Cette citation d'un Livre d'*Enoch*, dont il nous reſte quelques fragmens, que le docte Mr. Fabritius a recueillis, en a impoſé à quelques Peres, qui ſe ſont crus autoriſés par-là à recevoir ce fabuleux Ouvrage, & à en copier les contes. Tertullien en particulier l'a fait

(9) Ἀγάπην τινες τολμῶσι καλεῖν, ἀθύρᾳ γλώττῃ κεχρημένοι, δειπνάρια τινα, κνίσσης καὶ ζωμῶν ἀποπνέοντα. [Pædag. Lib. II. cap. 1. p. 141.]

(10) Βλασφημοῦντες τοὔνομα, σφάλλονται τῆς ὑπολήψεως, τὴν ἐπαγγελίαν τοῦ Θεοῦ δειπναρίοις ἐξωνεῖσθαι προσδοκήσαντες. Ibid.

(11) Δεῖπνον κέκληται, ὡς ἐκ τῆς γραφῆς ἀποδέδεικται. Ibid. p. 142.

(12) Οὐκ ἀγάπη τὸ δεῖπνον, δεῖγμα δὲ εὐνοίας κοινωνικῆς καὶ εὐμεταδότου. Ibid.

(13) Voyez Pædag. Lib. III. cap. 8. p. 239. & ſon Commentaire, en Latin ſeulement, à la fin de l'Edit. de Potter.

(14) Voyez Chardin, Voyages p. 207. Edit. 4. [& Edit. in 8. Tom. III. p. 58.]

(15) Ibid.

fait (16). Il avoit trouvé dans le prétendu Livre d'*Enoch* des choses qui l'accommodoient, c'est pourquoi il a voulu le faire passer pour authentique, sous prétexte qu'il a été cité par St. Jude, quoiqu'il ne fût point dans le Canon des Juifs. *Je sçais*, dit-il, *que le Livre d'Enoch, qui a assigné cet ordre aux Anges, est rejetté par quelques-uns, parce qu'il n'est pas admis dans le Canon des Juifs* (17). C'est apparemment de ce mauvais Ouvrage que nous est venue la fable des Anges amoureux des femmes, & de l'origine des Géans; fable dans laquelle les Peres ont donné aveuglement. Une citation d'un Livre ne suffit pas pour lui donner une autorité Canonique. St. Paul a quelquefois cité de pareils Ouvrages, comme St. Jerôme l'a remarqué dans son Commentaire sur le Chap. V. de l'Epître aux Ephesiens. Il a cité lui-même le Livre d'Enoch, *non pas comme un Livre dont il voulut faire valoir l'autorité; mais seulement pour en faire mention* (18). La maxime de St. Jerôme est, qu'on peut lire des Apocryphes; mais qu'on ne peut pas s'en servir pour confirmer des dogmes. Il fait aussi une fort bonne observation sur ces sortes de citations dans son Commentaire sur le Chapitre I. de l'Epître à Tite: il remarque qu'un Livre Apocryphe n'est pas Canonique pour avoir été cité par un Auteur inspiré (19). Clement d'Alexandrie, dans son petit Commentaire sur cette Epître, dit sur cet endroit: *Par ces paroles l'Apôtre confirme cette Prophetie* (20). Voilà la source de l'illusion, ou du moins la confirmation. Un Livre cité par un Ecrivain Canonique, peut-il n'être pas Canonique? Au reste, plusieurs Sçavans modernes prétendent, que St. Jude n'a point cité le Livre d'Enoch: Mais St. Jerôme & Tertullien n'en ont pas douté. Ils avoient néanmoins lû ce Livre: au moins Tertullien l'avoit-il lû, comme on le voit par ce qu'il en rapporte (21).

℣. 16. *Qui se plaignent toûjours de leur sort*] (Μεμψίμοιροι) C'est ainsi que traduit Mr. le Clerc notre Version, *Qui se plaignent continuellement*. Je crois que ce sont des gens qui condamnent tout légerement; des esprits chagrins, mais des esprits superbes. Voyez les Remarques sur Marc VII. ℣. 2. & joignez aux passages cités quelques-uns de l'Ecclésiastique (22).

℣. 24. *Vous*] Simon, dit qu'en *Grec* il y a *les*. C'est une bevûë. Il n'y a qu'un MS. qui porte *les* (αὐτοὺς): les autres *nous* (ἡμᾶς), ou *vous* (ὑμᾶς).

(16) Dans son I Livre *de Cultu Fœminarum*, qui porte ordinairement le titre, *de Habitu muliebri*; mais que *Rigault* a mis pour le I Livre *de Cultu Fœminarum*.

(17) *Scio Scripturam Enoch, quæ hunc ordinem Angelis dedit, non recipi à quibusdam, quia nec in Armarium Judaicum admittitur.* Ibid.

(18) *Non in autoritatem, sed in commemorationem.* Comm. in Psal. CXXXIV.

(19) *Qui putant totum librum debere sequi eum, qui libri parte usus sit, videntur mihi & Apocryphum Enoch, de quo Apostolus Judas in Epistola sua testimonium posuit, inter Ecclesiæ scripturas recipere, & multa alia, quæ Apostolus Paulus de reconditis est locutus.*

(20) *His verbis Prophetiam comprobat.* Edit. Oxon. p. 1008.

(21) Ub. supr.

(22) Chap. XI. vs. 8. & XIX. vs. 15.

Fin des Remarques sur l'Epître de St. Jude.



SUR
L'APOCALYPSE
DE
S[T]. JEAN.



St. EPiphane, parlant des *Alogiens*, qui rejettoient l'Evangile ſelon St. Jean, dit, „ Que s'ils ſe contentoient de rejetter l'Apocalypſe, nous pour- „ rions dire, que c'eſt parce que ce ſont des gens d'un grand diſcernement & „ d'une grande exactitude, qui ne reçoivent pas un Livre Apocryphe, à cau- „ ſe des choſes difficiles & obſcures qui s'y trouvent (1)". Cela fait voir, que du tems de St. Epiphane ce n'eut pas été une héréſie de rejetter l'Apocalypſe comme un *Livre Apocryphe*; & que, ſi les *Alogiens* n'avoient pas rejetté l'Evangile de St. Jean, auſſi-bien que l'Apocalypſe, on les auroit tolerés à cet égard. Pour le tems de l'Apocalypſe, voyez ce qu'en dit Irenée, dans Euſebe: *Les Viſions qu'elle contient, ſont arrivées vers la fin de Domitien* (2). Et ſur l'Auteur du Livre conſultez auſſi Euſebe (3).

Dans la Préface ſur l'Apocalypſe, Mr. Lenfant a cité *Clement d'Alexandrie Strom. Lib. VI. p. 667*. Ajoutez-y ce paſſage du ſecond Livre du *Pédagogue*, où Clement cite le Chap. XXI. de l'Apocalypſe. „ Nous avons appris, dit-il, „ que la Jeruſalem d'en-haut eſt toute conſtruite de ſaintes pierres, & nous „ croyons

(1) Καὶ εἰ μὲν ἐδέχοντο τὸ Ἐυαγγέλιον, τὴν δὲ Ἀποκάλυψιν ἀπεβάλλοντο, ἐλέγομεν ἂν, μή πη ἄρα κατὰ ἀκριβολογίαν τοῦτο ποιοῦνται, ἀπόκρυφον μὴ δεχόμενοι, διὰ τὰ ἐν τῇ Ἀποκαλύψει βαθέως καὶ σκοτεινῶς εἰρήμενα. Hæreſ. Lib. II. N°. 2.

(2) Ὀυδὲ γὰρ πρὸ πολλοῦ χρόνου ἑωράθη, ἀλλὰ σχεδὸν ἐπὶ τῆς ἡμετέρας γενεᾶς, πρὸς τῷ τέλει τῆς Δομετιανοῦ ἀρχῆς. Hiſt. Eccl. Lib. III. cap. 18.

(3) Ibid. cap. 39.

„ croyons que les douze portes de cette céleste cité, comparées à des pierres
„ précieuses, signifient la grace excellente de la voix des Apôtres (4).



CHAPITRE I.

℣. 4. DE *la part des sept Esprits qui sont devant son trône*] Voyez ci-dessous Chap. IV. ℣. 5. & Chap. V. ℣. 6. Mr. le Clerc renvoye au Chap. III. ℣. 1. où il explique ce qu'il faut entendre par-là. Pour moi, je crois qu'il s'agit des sept Anges, qui, selon l'opinion des Juifs, étoient les sept premiers Ministres de la Divinité. Les Rois de Perse avoient sept premiers Ministres, qui sont appellés les *sept Amis du Roi*. Artaxerxe, dans son Edit, dit: *Ainsi qu'il m'a plû, & aux sept mes bien aimés Conseillers* (1). Suivant cela, *Raphaël* dit, dans Tobie, qu'il est *un des sept Anges qui assistent devant le Trône de Dieu, & qui lui portent les prieres des saints* (2). La Théologie des Juifs sur les Anges tenoit beaucoup de celle des Orientaux. Notez que Notre-Seigneur dit à ses Disciples: *Vous êtes mes* AMIS. *Je vous appelle mes* AMIS, *parce que je vous ai fait connoître tout ce que j'ai appris de mon Pere* (3). Ce sont les premiers Ministres du Seigneur, qui seront assis sur douze Trônes &c.

℣. 7. *Se frapperont la poitrine*] Mr. le Clerc a oublié ἐπ' αὐτόν.

℣. 9. *Dans une Isle nommée Patmos*] St. Epiphane dit, que St. Jean revint de son exil dans l'Isle de Patmos, *sous l'empire de Claude* (4). Le P. Petau a mis à la marge, *sous Coccejus Nerva*. Il a cru que St. Epiphane s'étoit trompé. Blondel le refute aussi dans son Traité des *Sybilles* (5). Mais *Grotius, Lightfoot, Perizonius*, & *von der Hardt* dans ses *Conjectures sur les Millénaires*, ont défendu St. Epiphane. J'avoue que je pencherois pour l'opinion de ces derniers.

℣. 12. *Vêtu d'une longue robe, qui descendoit jusqu'aux talons*, ou *jusqu'aux pieds*] (Ἐνδεδυμένον ποδήρη) C'est une allusion à la robe du Souverain Sacrificateur, qui étoit aussi ποδηρὴς, ou *qui descendoit jusqu'aux pieds*. Je remarquerai à cette occasion, qu'on lit dans notre Version commune du Livre de la Sapience, que TOUS LES ORNEMENS SACRÉS *étoient sur la robe du Souverain Sacrificateur* (6). Je ne sçais pourquoi cette Version ajoute *sacrés*, qui n'est point dans l'Original, & neglige la signification du mot ποδήρους, qui veut dire une *robe*

(4) Λίθοις δὲ ἁγίοις τὴν ἄνω Ἰερουσαλὴμ τετειχίσθαι παρειλήφαμεν. καὶ τὰς δώδεκα τῆς οὐρανοπόλεως πύλας, τιμίοις ἀπεικασμένας λίθοις, τὸ περίοπτον τῆς Ἀποστολικῆς φωνῆς αἰνίττεσθαι χάριτος ἐκδεχόμεθα. Pædag. Lib. II. cap. 12. p. 207.

(1) Ἑπτὰ φίλοις συμβουλευταῖς. 1 Apocryph. d'Esdr. VIII. vs. 12.

(2) [Chap. XII. vs. 15.]

(3) Jean. XV. vs. 14. 15.

(4) Ὕστερον ἀναγκάζει τὸ ἅγιον πνεῦμα τὸν Ἰωάννην παραιτούμενον εὐαγγελίσασθαι ... ἐπὶ τῇ γεραλέᾳ αὐτοῦ ἡλικίᾳ μετὰ ἔτη ἐνενήκοντα τῆς ἑαυτοῦ ζωῆς, μετὰ τὴν αὐτοῦ ἀπὸ τῆς Πάτμου ἐπάνοδον, τὴν ἐπὶ Κλαυδίου γενομένην Καίσαρος. Hæres. LI. N°. 12.

(5) Lib. II. 2.

(6) Ἐπὶ γὰρ ποδήρους ἐνδύματος ἦν ὅλος ὁ κόσμος. Chap. XVIII. vs. 24.

robe qui descend jusqu'aux pieds; mais la principale faute est, qu'on a pris ces mots ὅλος ὁ κόσμος, pour *tous les ornemens*, au lieu qu'il falloit traduire *tout le monde*. L'Auteur de la Sapience dit: *Cette robe* du Souverain Sacrificateur *descendoit jusqu'aux pieds, & tout le monde y étoit représenté*. Josephe explique cet endroit de la Sapience, & dit que tout le monde y étoit représenté. On peut voir cet endroit (7). Il trouve en particulier, que les quatre couleurs représentoient les quatre Elemens. Voyez au reste l'Ecclésiastique, où l'Auteur, parlant de la *Justice*, dit: *Vous vous en revêtirez comme d'une robe magnifique, laquelle descend jusqu'aux pieds* (8): c'est une allusion à la robe du Souverain Sacrificateur, qui est appellée *robe de gloire* (9). Les Magistrats portoient aussi de longues robes, pour marque de leur dignité (10).



CHAPITRE II.

℣. 6. N*icolaïtes*] Eusebe dit, que *cette Hérésie subsista fort peu de tems* (1).



CHAPITRE III.

℣. 14. L*E commencement de la Créature de Dieu*] Voyez les Remarques sur St. Jaques I. ℣. 18.

℣. 17. Voyez les Remarques sur 1 Cor. IV. ℣. 8.



CHAPITRE IV.

℣. 7. RApportez à Héb. IX. ℣. 5.

℣. 11. *Tu ès digne de recevoir..... puissance; parce que tu as créé toutes choses*] Quelle *puissance* peut *recevoir* celui qui *a tout créé*, & par qui tout *subsiste*? Peut-on lui souhaiter une *puissance* supérieure à celle qu'il a, qui est la Toute-puissance même? Je crois donc, que *puissance* ne signifie ici que *gloire*, *honneur*. Il y a dans l'Ecclésiastique un exemple de cette signification, que

(7) Ἀποσημαίνει δ᾽ ὁ τῦ Ἀρχιερέως χιτὼν τὴν γῆν λίνεος ὤν, κ. τ. λ. Antiq. Jud. Lib. III. 8. [7. Ed. Amst. 1726.]

(8) Ὡς ποδήρη δόξης. Chap. XXVII. vs. 9.

(9) Στόλη δόξης. Ibid.

(10) Voyez dans les LXX. Ezech. IX. vs. 2. 3.

(1) Ἐπὶ τύτων δῆτα καὶ ἡ λεγομένη τῶν Νικολαϊτων αἵρεσις, ἐπὶ σμικρότατον συνέστη χρόνον. ἧς δὴ καὶ ἡ τῦ Ἰωάννυ Ἀποκάλυψις μνημονεύει. Hist. Eccl. Lib. III. cap. 29.

que j'ai remarqué: ſans doute qu'il y en a bien d'autres. L'Auteur dit: *Je donnerai puiſſance à celui qui m'a donné la ſageſſe* (1); c'eſt: *Je donnerai gloire à celui qui m'a donné la ſageſſe.* Dans l'Édition de *Fabricius* on a imprimé, *Je donnerai gloire* (δώσω δόξαν), qui ſe trouve en effet dans quelques MSS. Mais *Hœſchelius* a imprimé *puiſſance* (δυνάμιν): *gloire* (δόξα) eſt une explication. Les Hébreux diſent, *louange & force*: ce que quelques-uns croyent ſignifier une *gloire*, une *louange ſolide.* J'aime mieux l'explication de Grotius, qui croit que c'eſt une *Metonymie. La gloire eſt donnée à la force.* La même obſervation a lieu en d'autres endroits (2).



CHAPITRE V.

℣. 2. D*Igne d'ouvrir les Livres, & de délier ſes ſceaux*] C'eſt un Livre qui n'étoit pas entendu, & dont le Sauveur a donné l'intelligence, non ſeulement en expliquant les anciens Oracles, mais en les accompliſſant. Il a fait voir clairement ce qui étoit caché ſous les Figures myſtiques de la Loi. Cette expreſſion *de délier les ſceaux*, peut être éclaircie par celle-ci, qui eſt dans Daniel, *délier les liens*, *les nœuds* (1); c'eſt-à-dire *expliquer* les choſes les plus obſcures & les plus difficiles.

℣. 9. *Un Cantique nouveau*] (Ὠδὴν καινὴν) De même ci-deſſous (2). Eſt-ce un *Cantique excellent*? ou plutôt, n'eſt-ce point parce qu'il s'agit d'un *nouveau* bienfait? Dans Judith on lit *Chantez à Dieu un nouveau Cantique* (3).

Ibid. *De toutes les Tribus* &c.] Voyez Dan. III. ℣. 4. 7.

℣. 12. *Richeſſes*] (Πλοῦτον) Il y a ici une variante fort ſurprenante dans la Vulgate, où l'on lit *Divinité* (Θεότητα). Mill remarque, qu'on lit ainſi dans quelque MS. de *Los Velez*; mais il croit que ce MS. a été changé ſur la Vulgate. Il ajoute, que l'ancienne Vulgate avoit *Richeſſes* (*Divitiæ*). Comment eſt-ce qu'un changement ſi important & ſi capital ſe feroit fait dans la Vulgate moderne? Cela doit être plus ancien. Je n'ai pas conſulté *Luc de Bruges.*

Ibid. *La Force*] (Ἰσχὺν) Je crois que ce mot ſe prend ici pour *Empire*, *Domination*; ce qui rend le ſens clair: *Force* donne une fauſſe idée. *Il eſt digne de recevoir la Force*; cela ne fait pas un beau ſens. Mais *Domination* convient parfaitement. Or ce mot (Ἰσχὺς) ſignifie quelquefois cela. C'eſt ainſi qu'il eſt dit: *Dieu a donné aux hommes la Domination à ſon image* (4), à l'image de celle qu'il exerce. Au reſte, je ſuis dans ce paſſage de l'Eccléſiaſtique la correction

(1) Διδόντι μοι σοφίαν, δώσω δυνάμιν.
(2) Ci-deſſous Chap. XIX. vſ. 1.
(1) Λύων συνδέσμους. Chap. V. vſ. 12.
(2) Chap. XIV. vſ. 3.
(3) Ἐναρμόσασθε αὐτῷ ψαλμὸν καινὸν. Chap. XVI. vſ. 2. *Modulamini ei* (Deo) *carmen novum.*
(4) Καθ' ἑαυτὸν ἐνέδυσεν αὐτοὺς ἰσχὺν. Eccl. XVII. vſ. 3.

rection de Grotius, qui me paroît bien juſte (5); & ce qui précede, & ce qui ſuit, le demande: *Dieu a donné aux hommes autorité ſur les choſes qui ſont ſur la terre: il les a revêtus de la Domination, à l'image de la ſienne, & il les a faits à ſon image.*



CHAPITRE VI.

℣. 9. *JE vis ſous l'autel les ames de ceux qui avoient été tués pour la parole de Dieu* &c.] On ne ſe feroit pas attendu que cet endroit de St. Jean eût dû ſervir à autoriſer une pratique qui commença dans le IV. Siécle, & qui s'eſt continuée depuis: c'eſt celle d'avoir des Reliques des Martyrs ſous les autels, dans toutes les Egliſes. On s'imaginoit que cela étoit ſi eſſentiel, que St. Ambroiſe ne vouloit pas conſacrer une Egliſe, quoique le peuple l'en preſſât, parce, diſoit-il, qu'il n'y avoit point de Reliques. Cela alla ſi loin, que le Concile de Conſtantinople *in Trullo* ordonna, de démolir tous les autels ſous leſquels il n'y avoit point de Reliques. La véritable origine d'une coûtume ſi ſuperſtitieuſe, c'eſt que les fidèles s'aſſembloient ſouvent dans les Cimetières où repoſoient les corps des Martyrs: car on n'enterroit point dans les Egliſes dans les trois premiers Siécles, & au-delà. Sur-tout on s'aſſembloit dans les lieux où étoient les corps des Martyrs, le jour anniverſaire de leur mort. On y faiſoit le ſervice divin; on y célébroit l'Euchariſtie. L'opinion de l'interceſſion des Saints, les miracles attribués à leurs Reliques, favoriſerent les tranſlations de leurs corps dans les Temples: & le paſſage de l'Apocalypſe qu'on vient de citer, ſervit de prétexte, ou de raiſon, à en avoir toûjours ſous l'autel. On peut voir les *Remarques de Scaliger ſur la Chronique d'Euſebe* (1); où l'on verra une partie de ce que nous diſons ici.

℣. 15. *Les grands Seigneurs*] (Οἱ μεγιστᾶνες) Ce ſont les Sénateurs, les Magiſtrats, ceux que Tite Live & Quinte Curce appellent *Purpurati.* Μεγιστᾶνες eſt ſouvent employé dans l'Eccléſiaſtique, où il ſe prend pour (κριταὶ) les *Juges*, & il eſt ſynonyme à celui de (δυνάσται) *Puiſſances*, ou plutôt ceux qui ont le pouvoir & l'autorité.

(5) Il veut qu'on liſe Καθ' ἑαυτὸν, & non pas Καθ' ἑαυτούς.

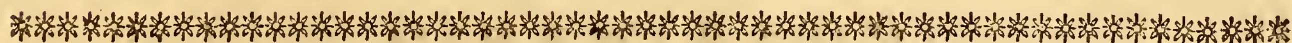
(1) [Pag. 237. Al. 258.]

CHA-



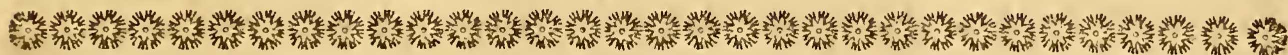
CHAPITRE VII.

℣. 16. VOyez Windet, *De Vitâ functorum Statu*, in Fasciculo IV. Crenii p. 124.



CHAPITRE VIII.

℣. 1. *& suiv.* ON voit ici *sept Anges*, qui se tiennent en la présence de Dieu, & l'un d'eux lui offre le parfum des prieres des Saints. Cela est conforme à l'ancienne Théologie des Juifs, comme on le voit, dans le Livre Apocryphe de Tobie, où Raphaël dit: *Je suis un des sept Anges saints qui offrent à Dieu les prieres des Saints* (1). Sur quoi Grotius a remarqué, que le Livre des Juifs, appellé *Chasidim*, attribue aux Anges cette fonction. C'est des Juifs que les anciens Chrétiens prirent cette opinion. On la voit dans Tertullien (2), & dans le Livre intitulé le *Pasteur*. Dans l'Evangile de la Nativité de Marie, qui se trouve dans le recueil des Apocryphes du Nouveau Testament publié par le docte Mr. J. A. Fabricius, & dont la Version est faussement attribuée à St. Jerôme, un Ange dit à Anne: „ *Ne craignez point,* „ *& ne vous imaginez pas que celui que vous voyez soit un fantôme: Je suis* „ *l'Ange qui offre vos prieres & vos aumônes en la présence de Dieu* (3).



CHAPITRE IX.

℣. 13. Q*Uatre cornes de l'Autel d'or*] Nonnus rapporte, qu'Agave, faisant un sacrifice selon le rit présrit par Cadmus, monta sur une haute montagne, & offrit une brebis sur un Autel qui avoit de belles cornes. Tous les Autels, gravés sur les Médailles de bronze & d'argent des Romains, ont aussi des cornes d'animaux, comme l'a remarqué Sanctius. Les Au-

(1) Chap. XII. vf. 19.

(2) *Angelo adhuc orationis adstante.* De Orat.

(3) *Deinde apparuit Annæ, uxori ejus, dicens: Ne timeas, Anna, neque phantasma esse putes quod vides. Ego enim sum Angelus ille, qui preces & eleemosynas vestras obtuli in conspectu Dei.* App. Fabric. Cod. Apocr. N. Test. Tom. I. Evang. de Nat. Mar. Cap. IV.

Autels de pierre que l'on trouve parmi les ruines de l'ancienne Rome nous apprennent la même chofe. Enfin, Dieu préfcrivit à Moïfe de faire quatre cornes à fon Autel (1).

℣. 17. *Hyacinthe*] C'étoit la couleur des Rois. *Depuis celui qui eft vêtu de couleur d'Hyacinthe, & qui porte la Couronne, jufqu'à celui qui n'eft vêtu que d'une toile cruë, ou groffiere* (2).



CHAPITRE X.

℣. 2. *IL mit fon pied droit fur la mer, & le gauche fur la terre*] Tout cela eft figuré; pour repréfenter la puiffance de la perfonne, par la grandeur de la taille. C'eft ainfi que l'Auteur du Livre de la Sapience repréfente l'Ange exterminateur, ayant la tête dans le Ciel, & les pieds fur la terre: *Il fe tenoit fur la terre, & atteignoit jufqu'au Ciel* (1). Expreffion Poëtique, comme le remarque Grotius (2).



CHAPITRE XI.

℣. 8. & 9. *LEs Corps des deux Martyrs jettés dans la rue, fans qu'on permette de les enfévelir*] C'étoit un office de la charité & de la pieté, de donner la fépulture aux morts. Les Juifs femblent avoir été fort religieux là-deffus: Au moins voit-on dans l'Hiftoire fabuleufe de Tobie, que ce faint homme (car il l'eft dans la defcription que fon Hiftoire fait de lui) enterroit tous les corps des Ifraëlites qui étoient expofés aux bêtes, quelque défenfe qu'il y eût de le faire, & quoiqu'il courût rifque de la vie (1). On ne peut douter, ce me femble, quoique l'Hiftoire foit fabuleufe, que l'on n'y voye le caractère d'un Juif pieux & zèlé. Je ne doute pas que la prati-

que

(1) *Nonnus* Dyonif. Lib. XLIV. 96. *tradit Agaven, ex præfcripto Cadmi facrificium celebrantem, in excelfum montem afcendiffe*, καὶ εὐκεράῳ παρὰ βόμῳ, pulchrè cornuto in altari, *ovem obtuliffe: & in aris, quas à Romanis habemus, in æreis argenteifque nummis exfculptas, cornua femper animalium referuntur, ut notavit Sanctius*, Commentar. in Reg. *Quin etiam altaria lapidea, quæ paffim confpiciuntur inter Urbis* (Romæ) *ruinas, Religionis notam oftendere docet Fortunatus Scacchus*, Myroth. Lib. II. 65. *Denique ipfe Deus præcepit Mofi, ut altari fuo cornua quatuor faceret.* Exod. XXVIII. vf. 2. Potter. Archæol. Gr. Lib. II. cap. 2. col. 205.

(2) Καὶ ἕως περιβαλλομένου ὠμόλινον. Ecléfiaf. XL. vf. 5. Peut-être faut il traduire, *Jufqu'à celui qui n'a que la chemife.*

(1) Καὶ οὐρανοῦ μὲν ἥπτετο, βεβήκει δ' ἐπὶ γῆς. Chap XVIII. vf. 16.

(2) Elle eft femblable à celle-ci de Virgile: *Ingreditur folo & caput inter nubila condit.*

(1) Voyez Tob. I. vf. 17. 18. & ailleurs.

que des premiers Chrétiens, qui obſervoient ſi religieuſement ce devoir d'enterrer les morts, ne vienne des Juifs. Julien témoigne, que ce fut en partie à cet office d'humanité qu'il faut attribuer les progrès du Chriſtianiſme. Entre les cruautés de Sennacherib, *il défendoit qu'on enterrât les morts*, dit l'Auteur du Livre de Tobie (2).

℣. 18. *Qui corrompent la terre*] (Διαφθείροντας τὴν γῆν) On peut traduire, *Qui ſéduiſent la terre.* C'eſt le ſens de ce terme dans Daniel, qui dit: *Des paroles trompeuſes* (3). Conférez l'Hébreu. Il y a ailleurs, *qui ſéduit* (4).

CHAPITRE XII.

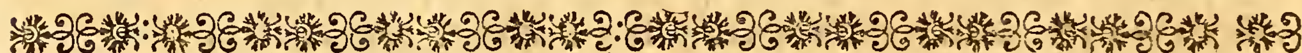
℣. 3. *Diadèmes*] Le *Diadème* étoit une eſpece de Ruban blanc, dont les Rois d'Orient ſe ceignoient la tête. On diſoit que Bacchus étoit l'Inventeur de cet ornement.

CHAPITRE XIII.

℣. 16. *Une marque ſur leur main droite, ou ſur leur front*] C'eſt ce qu'on appelloit *Stigmates*, marques imprimées ſur la peau. Les Soldats en avoient; les Eſclaves en avoient: Sur quoi l'on peut conſulter entre autres Spencer (1). Il paroît par un paſſage d'Iſaïe, que les LXX. ont exprimé par ces mots: *Il écrira ſur ſa main, J'apartiens à Dieu* (2), qu'il y avoit des zèlés, qui par leur zèle pour la Religion, imprimoient ſur leurs mains ces paroles, à l'exemple des Soldats, qui portoient imprimé dans leur main le nom de leur Empereur ou de leur Général. Les Idolâtres en uſoient de même, pour marquer qu'ils étoient conſacrés à leurs Dieux: ce qui a donné lieu à la Loi du Lévitique, de ne ſe marquer d'aucune figure, ou d'aucun ſtigmate (3). D'anciens Chrétiens ſemblent avoir imité ces Juifs zèlés, en imprimant ſur leur main le nom de J. Chriſt, ou la figure de ſa Croix; pour témoigner qu'ils étoient les ſerviteurs, les adorateurs du Fils de Dieu. C'eſt à cela que quelques Sçavans rapportent ces mots de Tertullien: *La marque de Chriſt & celle du Diable ne s'accordent point* (4). Et ceux-ci de St. Auguſtin: *Il a perdu la marque de Chriſt, & a reçu celle du Diable* (5). Procope, expliquant le paſſage

(2) Chap. I. vſ. 20. 21.
(3) Ῥήματα διεφθαρμένα. Chap. II. vſ. 9.
(4) Ibid. Chap. XII. vſ. 9.
(1) De Legib. Hebr. Cap. XIV. p. 528. 529. Voyez auſſi p. 530. & ſuiv.
(2) Τῷ Θεῷ εἰμι. Chap. XLIV. vſ. 5.
(3) Cap. XIX. vſ. 28.
(4) *Non convenit ſigno Chriſti & ſigno Diaboli.* De Idolatr. Cap. XIX.
(5) *Perdidit ſignum Chriſti; accepit ſignum Diaboli.* Tract. XII. in Johan.

ge d'Isaïe qu'on a indiqué, parle en ces termes: „ Le Prophete dit *dans la* „ *main*, à cause des marques que quelques-uns s'imprimoient, ou dans la „ paume de la main, ou sur le bras, soit en y formant le signe de la Croix, „ ou en y écrivant le nom de Christ (6)". Je me souviens d'avoir lû, dans *Victor de Vite* si je ne me trompe, qu'on trouva en Afrique un Manichéen, qui avoit gravé sur sa cuisse le nom de Manichée.



CHAPITRE XIV.

ỷ. 3. HEureux *les morts* &c.] L'Auteur de la Sapience fait parler les méchans, qui disent du Juste: *Il vante le bonheur des Justes qui meurent, & se glorifie d'avoir Dieu pour Pere* (1). Ou, *Il estime que la fin du Juste est heureuse; & il a la vanité de dire que Dieu est son Pere.*



CHAPITRE XVIII.

ỷ. 10. 16. & ailleurs. G*Rande Ville*] C'est un des titres de Rome; comme on peut le voir dans Eusebe (1).



CHAPITRE XIX.

ỷ. 10. G*Ardez-vous de m'adorer, car je suis .... comme vous & vos freres*] „ Nous „ n'adorons pas, dit Philon, ceux qui sont nos freres par la nature, quoiqu'ils ayent reçu des substances plus pures & plus immortelles „ que les nôtres. Car toutes les choses créées sont freres les unes des autres, „ par rapport à ce qu'elles sont créées; parce que celui qui les a formées toutes, est le Pere commun de toutes (1).

(6) Τὸ δὲ τῇ χειρὶ λέγει, διὰ τὸ ςίζειν ἴσως πολλὰς, ἐπὶ καρπῶν, ἢ βραχιόνων, ἢ τοῦ ςαυροῦ τὸ σημεῖον, ἢ την Χριςοῦ προσηγορίαν. Apud. Spencer ub. supr.

(1) Μακαρίζει ἔσχατα δικαίων, καὶ ἀλαζονεύεται πατέρα Θεόν. Chap. II. vs. 16.

(1) De Vit. Constant. Lib. V. Orat. ad Conv. Sanct. cap. 22. Voyez la Note de Valois sur cet endroit. Hist. Eccl. Lib. IV. cap. 16.

(1) Τοὺς ἀδελφοὺς φύσει μὴ προσκυνῶμεν, εἰ καὶ καθαρωτέρας καὶ ἀθανατωτέρας οὐσίας ἔλαχον. ἀδελφὰ δ' ἀλλήλων τὰ γενόμενα, καθ' ὃ γέγονεν. ἐπεὶ καὶ πατὴρ ἁπάντων ὁ ποιητὴς τῶν ὅλων ἐςίν. De Decal. p. 753.



CHAPITRE XXI.

℣. 8. L*Es timides*] Voyez la deſcription des *timides* dans l'Eccléſiaſtique (1): *Malheur aux cœurs timides, aux mains lâches, & au pécheur qui marche par deux chemins. Malheur au cœur lâche, parce qu'il ne croit point. C'eſt pourquoi il ne ſera point protegé.* Voyez la ſuite. La timidité vient de ce que l'on ne croit pas aux promeſſes de Dieu, ni à ſa Providence.

℣. 14. *Douze fondemens*] (θεμελίȣς δώδεκα) & ℣. 19. le *premier fondement*] (ὁ θεμέλιος ὁ πρῶτος) Mr. *Pennavaire* a une penſée. Il obſerve que (θεμέλιος) *fondement* eſt quelquefois adjectif. Il cite *Pollux*, qui dit *des pierres fondamentales* (2). Ainſi dans cet endroit il faut prendre le mot (θεμέλιος) *fondement* comme adjectif, en ſous-entendant (λίθος) *pierre*. Et effectivement, ſi on ne l'entend pas ainſi, il ſemble que ce ſeroit *douze fondemens*, ou douze rangées de pierre dans les fondemens, les unes au-deſſus des autres. Cependant je me défie de cette obſervation, quoiqu'au ℣. 19. il ſemble que ce ſoit *la première pierre du fondement qui étoit de Jaſpe.*

℣. 18. 19. & ſuiv. *Jeruſalem bâtie d'or pur, ſes murs de pierres précieuſes* &c.] On convient que tout cela eſt figuré, & qu'il y auroit de l'extravagance à le prendre à la lettre. Ce qui confirme cette penſée, c'eſt que les Juifs parloient ainſi de leur Jeruſalem terreſtre, quoiqu'on ne puiſſe ſuppoſer raiſonnablement & équitablement, qu'ils s'imaginaſſent que leur ville ſeroit bâtie de pierres précieuſes. C'eſt ce que l'on voit dans Tobie, où on lit ces mots: *Jeruſalem ſera bâtie de Saphirs & d'Emeraudes, & ſes murailles de pierres précieuſes, ſes tours & ſes boulevards d'or pur. Ses ruës ſeront pavées de Berylle & d'Eſcarboucle, & le pavé ſera d'ouvrage à la Moſaïque, avec des pierres d'Ophir.* (3). Je ne ſçais ſi c'étoient-là les idées des Millionaires. Quoi qu'il en ſoit, la deſcription que l'Apocalypſe fait de la Jeruſalem céleſte ſe trouve dans cet Auteur, quel qu'il ſoit.

(1) Chap. II. vſ. 14.
(2) Θεμέλιȣς λίθȣς. Lib. VII.
(3) Chap. XIII. vſ. 26.

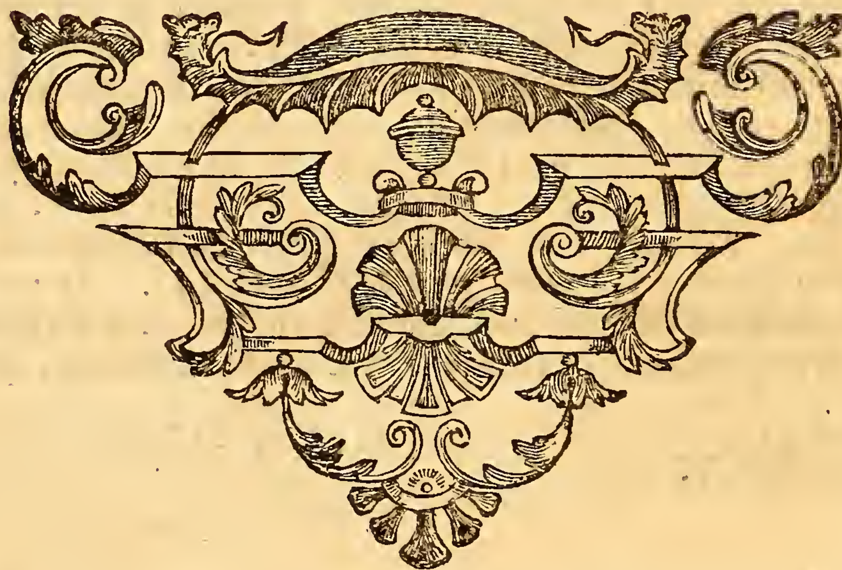


CHAPITRE XXII.

℣. 2. Les *feuilles de cet Arbre ſont pour la guériſon des nations*] *La racine de la Sageſſe*, dit le fils de Syrach, *eſt la crainte du Seigneur*, & *ſes branches donnent une longue vie* (1).

(1) Καὶ κλάδοι αὐτῆς μακροημέρευσις. Chap. I. vſ. 24.

Fin des Remarques ſur l'Apocalypſe de St. Jean.





(1) VIE DE MONSIEUR DE BEAUSOBRE,

Ecrite par l'Editeur de ces Remarques, sur des Mémoires qui viennent d'une Personne très-sûre & très-instruite.

LA Famille de *Beausobre* est originairement du *Limousin*. Il paroît par des Documens domestiques, que ce fut de cette Province qu'étoit natif *Léonard* de *Beausobre*, auquel on donne le titre de *Noble* dans un Acte public passé à *Geneve*. Ce *Léonard*, qui professoit la Religion Protestante, fut obligé, comme une infinité d'autres, d'abandonner sa patrie en 1572. Les fureurs de *Charles* IX., & les horreurs du Massacre de la St. *Barthelémy*, ne leur laissant plus voir en *France* qu'un véritable enfer, ceux qui purent mettre leur tête à couvert par la fuite, se jetterent où ils purent trouver quelque azile. Mr. *de Beausobre* gagna d'abord la *Suisse*, & bien tôt après alla s'établir à *Geneve*.

Arnauld, son Fils, y acquit, ou par lui-même, ou par son Pere, le droit de Bourgeoisie, & y devint un des Seigneurs du Conseil. Il épousa dans cette Ville, Demoiselle *Honorée Clemence*, fille d'un Gentilhomme, qui dans le Contrat de mariage est qualifié de *feu Sire*

(1) On a déja vû une Vie de Mr. de *Beausobre* à la tête du II. Tome de son Histoire du *Manichéisme*. Mais comme le Sçavant qui l'a écrite avoue, qu'il *a été obligé de dresser* son *Mémoire avant que d'avoir communication de divers Papiers qui auroient pû le rendre plus complet*, & que d'ailleurs il paroît, que les Mémoires qu'il a suivis n'ont pas été toûjours fort exacts, nous avons cru que notre travail ne seroit pas inutile, & que Mr. *Formey* lui-même ne trouveroit pas mauvais, qu'en donnant ici une Histoire suivie, où nous pourrons profiter de la sienne, nous y inserions quelques-unes des *Corrections*, & des *Additions*, qu'il avoit promis de faire inserer dans la *Bibliothèque Germanique*.

Sire Jean Abraham de Diton, *Secretaire*, *en son vivant*, *de Monseigneur le Prince de Condé*, *&* *Habitant du dit Geneve*. De ce Mariage sortit *Isaac de Beausobre*, Grand-Pere de celui dont nous écrivons l'Histoire.

Après que les victoires de *Henri* IV. eurent rendu au Royaume la politesse & l'humanité que la funeste influence des Evêques de *Rome* en avoit bannies, *Isaac* se détacha de *Geneve*, & sans que l'on en sçache la raison, alla s'établir en *Poitou*. Son Fils, dont nous ignorons (2) les tîtres, les emplois & jusqu'au nom de Bâtême, étoit fort consideré dans la Province; & tout ce que l'on en sçait de plus, c'est que domicilié à *Niort*, il y avoit Maison dans la Ville, & des biens fonds dans le voisinage.

Isaac de Beausobre, Fils du précedent, nâquit dans cette Ville le 8. de Mars 1659. & fut bâtisé le 16. du même mois, dans le Temple des Reformés, par (3) Mr. *Bossatran*, Pasteur du lieu, ayant pour Parain son Grand-pere, qui lui donna son nom, & pour Maraine *Marie* de *Ferrier*, aussi sa Grand-mere. Dès la première enfance, la douceur de son naturel, & ses heureuses dispositions le rendirent extrêmement cher à ses Parens, qui s'appliquerent singulierement à cultiver des principes qui leur donnoient tant d'espérance. Son Pere n'eut point de plus grande attention, que celle de le porter à la vertu par l'amour du devoir. Aussi lui a-t-on souvent ouï dire, que la seule crainte de déplaire à un Pere si bon, étoit un frein qui l'auroit empêché de faire aucun écart de jeunesse, quand bien ses propres inclinations ne l'en auroient pas éloigné.

A l'âge de sept ans on lui fit commencer ses Etudes dans un Collége de la Ville de sa naissance, qu'il fréquenta pendant deux ou trois années. Il eut le malheur d'y rencontrer un Régent fort rude, & d'une humeur si peu convenable à la sienne, qu'il fallut chercher quelque autre arrangement, pour prévenir le degoût qu'une discipline si rigoureuse pouvoit inspirer à cet enfant pour les

(2) Dans les Actes publics & dans les Documens domestiques, il n'est jamais appellé que Mr. *de Beausobre*.

(3) Ce Mr. *Bossatran* étoit un homme sçavant & de beaucoup de mérite. Sorti de *France*, après la Revocation de l'Edit, & refugié en *Angleterre*, après y avoir servi l'Eglise Françoise de *Wandsworth*, à cinq milles de *Londres*, il alla mourir vers l'an 1701. chez une de ses filles, mariée à *Cantorbery*, dans une grande vieillesse.

les Lettres. Un Gentilhomme de la Campagne, qui avoit chez lui un Précepteur domeſtique, s'offrit obligeamment de le prendre en penſion, où il jouiroit du bénéfice des leçons que l'on faiſoit à ſes propres enfans. On crut faire merveilles d'accepter une propoſition en apparence ſi favorable; & l'on ſe trompa. La Dame étoit d'une ſordide économie. Elle refuſoit le néceſſaire à ſa famille. Le jeune *Beauſobre* ne put ſe faire à une eſpece de jeûne continuel. Il en tomba malade, & ſes Parens furent obligés de le reprendre chez eux, pour lui conſerver la vie, qui étoit dans un extrême danger.

Sa maladie, qui étoit une langueur conſomptive, fut aſſez longue, & pendant quelque tems ne laiſſoit que peu d'eſpérance. La Mere en fut vivement allarmée. Quoiqu'elle eût pluſieurs autres enfans, la perte de celui-ci ne lui paroiſſoit pas reparable. On conçoit aiſément quelles durent être ſes attentions, & quelle fut l'aſſiduité de ſes ferventes prieres. Enfin Dieu exauça ſes voeux, & bénit les remedes. Le jeune *Beauſobre*, quoique d'une conſtitution fort délicate, reprit ſon embonpoint & ſes forces, & la Providence ne parut avoir menagé cette épreuve à ſes Parens, que pour leur devélopper les inclinations de leur Fils, & que pour les conduire à en fixer la deſtination. Le moyen en fut ſi marqué, & fit tant d'impreſſion ſur ſon eſprit, quoiqu'il n'eût pas encore onze ans, qu'elle dura juſqu'à la fin de ſa vie, & que ce n'étoit jamais ſans quelque émotion qu'il en racontoit l'avanture.

Un ſoir revenu de l'Egliſe, où Mr. (4) *Charles Drelincourt*, avoit prêché, le jeune *Beauſobre*, ſeul dans une chambre, ſe mit à réciter tout haut ce qu'il avoit retenu du Sermon. Peu content d'en faire l'analyſe, il fit entrer dans ſa repétition les endroits qui lui en avoient paru les plus beaux, & leur donna tout le feu dont

(4) C'eſt ce que porte le MS. qu'on m'a communiqué. Mais il faut que ce ſoit une faute. Mr. de *Beauſobre* étant né en 1659. la dixième ou la onzième année de ſa vie tombe ſur l'an 1669 ou 1670. Or Mr. *Charles Drelincourt*, qui fut appellé à *Charenton* en 1620, & qui mourut à *Paris* en 1669. ne pouvoit point ſe trouver vers ce tems-là à *Niort*. Il faut donc que le Paſteur dont il s'agit ici, fut Mr. *Laurent Drelincourt*, fils du précedent, qui du Miniſtère de la *Rochelle* avoit paſſé à celui de *Niort*, où il mourut en 1680. à l'âge de 56. ans. Voyez *Bayle*, Dict. Hiſt. & Crit. *Drelincourt*, Lett. C. Ed. 1702. Ce *Laurent Drelincourt* étoit bon Prédicateur, & parloit bien ſa langue.

dont il se souvint que le Prédicateur les avoit animés. Le Pere & la Mere étoient dans une chambre voisine, & separée de celle-là par une cloison si mince, qu'ils pouvoient tout entendre. Ils prêterent attentivement l'oreille au discours de cet Enfant. Ils n'en perdirent pas un mot, & en verserent des larmes de joye. Une scène qui leur avoit fait tant de plaisir, leur parut trop curieuse & trop intéressante pour la supprimer. Quelques jours après ils inviterent à dìner Mr. *Drelincourt*, avec d'autres Amis, & ne manquerent pas de leur faire l'histoire du jeune Prédicateur. On voulut le voir. On le pria de faire à la compagnie le discours qu'il avoit fait tout seul. Il obéit, & sans être étonné, ni du nombre, ni de la qualité des Auditeurs, il les surprit tous, non moins par la fidélité de sa mémoire, que par les agrémens de sa récitation. Le Pasteur frappé, comme les autres, d'une chose si extraordinaire, combla de louanges cet Enfant, lui donna mille bénédictions; prédit qu'il seroit en son tems un des plus grands hommes du siécle, & declara d'une manière pressante à ses Parens, qu'ils étoient absolument obligés en conscience, de le consacrer au saint Ministère. Ils n'y pensoient point encore (5), & cette circonstance les y détermina dans la suite.

Sa santé s'étant parfaitement retablie, un autre Ami de son Pere (6) qui vivoit à la Campagne, voulut bien le recevoir chez lui

(5) Je ne sçaurois mieux placer qu'en cet endroit, ce que Mr. *Formey* rapporte de Mr. *de Beausobre*, dans le *Mémoire Abregé* &c. „ On lui a entendu dire en „ conversation, qu'il étoit né dans les „ conjonctures les plus favorables pour „ s'élever dans le monde, s'il avoit voulu „ lu en profiter; qu'il n'auroit eu qu'à „ prêter l'oreille aux sollicitations de „ Mr. *de Vieux-Fourneaux*, Cousin-ger- „ main de son Pere, qui le persécu- „ toit, non de changer de Religion, „ mais de s'attacher au Droit; parce „ qu'étant lui-même Cousin de Mada- „ me *de Maintenon*, il vouloit le présen- „ ter à cette Dame, & faire sa fortune. „ Mais la Providence, qui avoit d'au- „ tres vûës sur lui, lui donna la force „ de resister constamment à des sugges- „ tions si attirantes pour un jeune-hom- „ me ": Je ne sçais pourtant quel fonds on doit faire sur cette Anecdote; car Madame *de Maintenon* ne commença qu'en 1681. à entrer dans le grand crédit qu'elle eut dans la suite; & Mr. *de Beausobre*, qui avoit alors environ 22. ans, s'y étoit entierement consacré au St. Ministère, pour lequel il avoit achevé ses études.

(6) A suivre le *Mémoire* de Mr. *Formey*, ce dut être ici „ Mr. *de Villette*, „ Gentilhomme très-distingué dans sa „ Province, & Lieutenant-Général des „ Armées du Roi, qui étoit en liaison „ étroite avec le Pere & la Mere de „ Mr. *de Beausobre*, & qui les pria pour „ Parain & pour Maraine d'un de „ ses Enfans ". Cela même me fait douter;

lui pour l'y faire reprendre & continuer ſes Etudes. L'occaſion fut heureuſe. Ce Gentilhomme n'avoit qu'un fils, pour lequel il entretenoit un Précepteur domeſtique, qui joignoit à beaucoup de ſçavoir, une grande habileté à élever la jeuneſſe. Sous un Pédagogue qui avoit tant d'intelligence & tant d'application, les deux Eleves firent avec rapidité de grands progrès, & le jeune *Beauſobre* fut bien-tôt en état de paroître dans les Académies.

Il fut envoyé à celle de (7) *Saumur*, non ſeulement à cauſe du voiſinage, mais encore à cauſe des excellens Maîtres qu'il y avoit alors en tout genre. Pendant ſept ans qu'il y demeura, il acheva de ſe perfectionner dans les Humanités, fit ſon cours de Philoſophie, & donna dix-huit mois entiers à l'étude de la Théologie. Sa docilité, ſon application, ſa douceur & ſon eſprit l'y firent aimer de tout le monde. Il n'y eut qu'une voix ſur ſon chapitre. Tous ceux qui le fréquenterent & le connurent, le chérirent & le comblerent d'éloges. Ses Régens, & Mrs. les Profeſſeurs ſur-tout, encherirent les uns ſur les autres dans les louanges qu'ils lui donnerent; & les Certificats qu'il en obtint, furent tous ſi remplis de vœux & de panégyriques, qu'ils ne pouvoient avoir été dictés que par l'affection la plus tendre, de même que par l'eſtime tout-à-fait ſinguliere que l'on faiſoit de la Sageſſe extraordinaire de ſa conduite, & de la ſupériorité de ſes rares talens.

Après avoir achevé à *Saumur* ſes Etudes, il revint à *Niort*, où il fit connoître, par diverſes Propoſitions, les grandes lumieres qu'il avoit acquiſes, & ſes dons peu communs pour la Chaire. L'applaudiſſement fut grand & univerſel. Ce ſuccès ne fit que l'animer davantage à ſe mettre en état de ſoutenir avec dignité la ſainte Profeſſion à laquelle il s'étoit conſacré. Quelque grandes que fûſſent déja ſes connoiſſances, il ſentoit bien qu'elles pouvoient avoir plus de conſiſtance & plus d'étendue. Pour cela, quel-

ter: car le *Mémoire* de Mr. *Formey* inſinue, que Mr. de *Villette* eut plusieurs *Enfans*, & le mien ne lui donne qu'*un Fils*.

(7) *Morery* Dict. Edit d'Holl. 1724. „ SAUMUR ſur la Loire, Ville de *France* en *Anjou*.... Les Calviniſtes y avoient un Collège & une Académie, „ qu'on leur ôta en 1684. Ils y attiroient beaucoup de monde, & après „ leur ruine *Saumur* n'a été qu'un déſert.

quelque tems de retraite lui étoit néceſſaire; & il ſaiſit avec joye l'occaſion qui lui en fut préſentée par Mr. *de Villette*, Lieutenant Général, qui l'invita à venir paſſer quelques mois ſur ſes terres. Dans cet agréable & tranquille ſéjour, il ſe livra tout entier à la méditation de ce qu'il avoit appris à l'Académie, & de l'uſage qu'il en devoit faire dans l'exercice du St. Miniſtère. Il raſſembla ſes idées: il les lia, & à l'aide de quelques ſecours, qui ne lui manquerent pas dans cette aimable ſolitude, il en acquit quantité de nouvelles. Ce furent-là ſes uniques occupations, dans un lieu qui fournit d'ordinaire aux jeunes gens le prétexte ou la raiſon de mille diſſipations très-frivoles. Au lieu que les autres y perdent leur tems, il mit le ſien à profit de la façon la plus utile & la mieux entendue. Il ſe levoit à la pointe du jour, & paſſoit enſuite toute la journée dans la lecture ou dans les refléxions. Il diſoit ſouvent lui-même, qu'il n'avoit jamais ni mieux employé ſes momens, ni fait de meilleures Etudes.

En 1683. la Province de nos Egliſes Reformées de *France*, qui contenoit la *Touraine*, l'*Anjou*, le *Loudunois*, le *Maine*, le *Vendomois* & le *Perche*, obtint du Roi la permiſſion de s'aſſembler en Synode. Il étoit alors aiſé de prévoir, que c'étoit pour la derniere fois que cette juſtice ſeroit accordée. La perte des Proteſtans, depuis long-tems réſolue, s'acheminoit à grands pas. La Cour n'en faiſoit plus de myſtère. Le Clergé *Romain*, toûjours lâche & cruel, le publioit hautement en triomphe. On ne gardoit plus avec les Reformés aucunes meſures, ni d'équité, ni de bienſéance: car pour celles de la charité, perſonne n'en doit attendre, ni des Evêques de *Rome*, ni de leurs Suppôts, dont les plus ignorans ſont toûjours les plus zèlés. *Louis* XIV. malgré ſa grande bonté naturelle, ſe laiſſa entraîner par eux à prêter ſon nom & ſon pouvoir à l'exécution d'un Projet ſi barbare. Auſſi lui (8) faiſoit-on faire tout ce qui ſe peut imaginer de plus inique & de plus inhumain contre ſes Sujets d'une autre Religion que la ſienne.

(8) Voyez les *Plaintes des Proteſtans de France* pag. 12-85. Ed. de Colog. 1686. Ce Factum dreſſé pour eux par Mr. *Claude*, eſt une de ces Piéces uniques, qui dans le ſimple récit des faits, peignent mieux toute l'horreur de l'Egliſe *Romaine*, que ne le peuvent faire tous les Livres de Controverſe. Tous les honnêtes gens devroient la lire avec attention, & les Proteſtans ſur-tout.

ne. Ce n'étoit tous les jours que nouvelles & honteuſes infractions d'un Edit ſolemnellement juré à ſon Sacre; que nouveaux Arrêts du Conſeil, où il ne régnoit que mauvaiſe foi, qu'indigne chicane, que véxations acharnées; que nouveaux piéges tendus, tantôt pour ſupprimer une Egliſe, tantôt pour chagriner les Paſteurs, tantôt pour ſéduire les foibles, & tantôt pour harceller tout le Parti à la fois. Il auroit fallu être bien aveugle, pour ne pas voir où cela devoit naturellement aboutir. Les Proteſtans ſe flattoient encore à la vérité, que l'on s'arrêteroit à la vûë du dernier coup qu'il y auroit à frapper pour leur ruine. Il s'y agiſſoit de renouveller la ſcène effrayante du Maſſacre de la St. *Barthelémy*; de faire couler des torrens de ſang dans tout le Royaume; de dépeupler quantité de Villes & de Provinces; d'affoiblir très-conſiderablement la *France* par la mort, (9) ou par la fuite, ou par

(9) Que les pérſecutions de *Louis XIV.* ayent fait perdre au Royaume un nombre prodigieux d'habitans, qui s'en ſont retirés; c'eſt ce qui paroît encore par cette immenſe quantité de Refugiés que l'on voit, eux ou leurs Enfans, repandus dans tous les lieux de la terre. Mais comme leurs Ennemis, ou certains Etrangers mal inſtruits, peut-être même prévenus, oſent dire ſouvent, que ce n'eſt point la Religion qui a cauſé leur refuge; on me permettra de me ſervir de cette occaſion pour confondre cette calomnie des uns, & cette injuſte prévention des autres. Mes preuves ne peuvent être ſuſpectes. Je les tirerai toutes de l'*Etat de la France, extrait par Mr. le Comte de* BOULAINVILLIERS, *des Mémoires dreſſés par les Intendans du Royaume, par ordre du Roi* Louis XIV. *à la ſollicitation du Duc de* Bourgogne, *& imprimé à Londres*, en 2 vol. fol. 1727. Mais comme ce ſeroit un long Ouvrage que de tout copier, je n'en tranſcrirai que deux ou trois endroits, qui ſuffiront pour donner une idée du reſte. Tom. II. p. 118. LA ROCHELLE. Mémoire dreſſé en 1698. „ Cet Ouvra„ge [de la converſion des habitans] „ eſt ſi grand, ſelon l'Auteur, qu'il n'y „ a pas lieu d'eſpérer qu'il ſoit ſi tôt a„ chevé; au contraire il a vû avec dou„ leur, qu'un grand nombre de gens de „ tout âge & de tout ſexe ont abandon„ né leur patrie, & ſe ſont retirés chez „ les Etrangers, où ils ont porté leurs „ meilleurs effets... L'Auteur aſſure, que „ la Généralité eſt dépeuplée d'un tiers „ de ſes habitans depuis 20 ans, & cet„ te diminution augmente de jour en „ jour... Quand il en veut approfondir „ les cauſes, il en donne... 1. La guer„ re... 2. L'évaſion des Religionnaires". Pag. 155. TOURAINE. Mémoire dreſſé en 1697. „ Sous le Miniſtère du Car„ dinal de Richelieu il y avoit dans „ la Ville de *Tours* 20000. Ouvriers en „ ſoye, 8000. Métiers pour la fabrica„ tion des Etoffes, 700. Moulins pour „ préparer la ſoye, & plus de 40000. „ perſonnes employées à la dévider... „ Cette importante Manufacture eſt „ tellement diminuée, qu'il ne reſte „ que 1200. Métiers, 70. Moulins, & „ peut-être 4000. perſonnes en tout, „ employées à la préparation de la ſoye, „ non compris la Rubanerie, qui étoit „ de 3000. Métiers, & aujourd'hui re„ duite à 60. La diminution de cette „ Manufacture vient 1. de la néceſſité „ des

par le mécontentement d'un million de ses habitans; & de faire passer avec eux chez l'Etranger, ses Fabriques, ses Manufactures; &

„ des peuples, 2. de la violence qu'ils „ ont soufferte à l'égard de leur Reli- „ gion ". Page 376. LYON. Mémoire dressé en 1698. „ Le Temple de *Lyon* „ étoit fréquenté d'environ mille per- „ sonnes lorsque la Revocation est arri- „ vée, & de ce nombre on peut comp- „ ter qu'il y en avoit environ quatre- „ vingt familles du Païs.... ou de la „ Jeunesse qui étoit à *Lyon* pour appren- „ dre le trafic; cette Jeunesse s'est dis- „ sipée, mais les familles se sont retirées „ dans les païs étrangers, emportant „ avec elles leurs meilleurs effets, à la „ reserve d'une vingtaine, qui sont res- „ tées, ayant fait abjuration ". Pag. 400. DAUFINÉ. Mém. dressé en 1698. „ A „ l'égard du nombre du Peuple, l'Au- „ teur le juge diminué de la huitième „ partie depuis les mortalités qui ont „ suivi la famine de 1693. & depuis la „ Revocation de l'*Edit de Nantes*, qui a „ obligé plusieurs *Huguenots* à se retirer. „ On comptoit dans l'Election de *Gre-* „ *noble* 6071. *Huguenots*; il s'en est ab- „ senté 2025: dans l'Election de *Vienne* „ 147, dont 73. ont passé aux Païs é- „ trangers; dans l'Election de *Roman* „ 721, dont 333. ont déserté; dans l'E- „ lection de *Valence* 4229, dont il y en „ a 817. déserteurs; dans celle de *Gap* „ Recette de *Briançon* 11296, dont 3782 „ ont abandonné; dans la même Elec- „ tion Recette de *Gap* 1200, dont 744. „ ont quitté la Province; & dans l'E- „ lection de *Montelimar* 15580, dont il „ en est sorti 2716: desorte que la Pro- „ vince entiere, lors des concussions, „ contenoit 39244. *Huguenots*, dont il „ en est sorti du Royaume 10290 ". Après des preuves de cette nature, il me semble que les Calomniateurs doivent se taire, ou changer de langage. S'il y a quelque chose de sûr au monde, c'est que des Intendans de *France*, travaillant par les ordres de *Louis XIV*. à dresser un Etat du Royaume, n'y auront pas menti sur un Article qui devoit être très-désagréable à ce Prince. Il est évident au contraire, qu'ils ont diminué, plutôt que grossi les objets. Que seroit-ce donc, s'ils avoient eu le courage ou la sincerité d'avouer aussi, que pour empêcher que la désertion ne fût générale, il fallut faire de la *France* une véritable & parfaite prison? La chose n'est pourtant que trop vraye; ainsi que le dit Mr. *Claude*, dans ses *Plaintes* &c. page 83. „ A mesure que les Troupes „ ravageoient les Provinces, & qu'elles „ repandoient par-tout la désolation „ & la frayeur, on avoit envoyé des „ ordres si sévères & si exprès dans tou- „ tes les côtes, dans tous les ports, & „ sur toutes les frontieres, pour se sai- „ sir des passages, & pour arrêter tous „ ceux qui prétendoient sortir de *Fran-* „ *ce*... De congé, on n'en donnoit ab- „ solument aucun. On faisoit des visi- „ tes exactes dans les Vaisseaux étran- „ gers; on gardoit les côtes, les ponts, „ les passages des rivieres, & les grands „ chemins... La persecution alloit si loin, „ qu'on voulut obliger quelques Etats „ voisins à ne plus recevoir de Refu- „ giés, & à renvoyer ceux qu'ils avoient „ déja reçus. On entreprit même d'en „ enlever quelques-uns dans les Païs „ étrangers". Notez que l'évasion étoit punie par les galères pour les hommes, & par la confiscation des corps & des biens pour les femmes. Si tout cela n'empêcha pas que la désertion n'allât au point où les Intendans l'avouent dans leurs Mémoires, quelle n'auroit-elle point été autrement? Mais enfin, à s'en tenir même à ce qu'elle fut, peut-on s'en rappeller la mémoire, & considerer ce nombre innombrable de *François*, dispersés comme les *Juifs* dans tous les climats, & forcés par leur Prince, pour la conscien-

& grande partie des especes qui circuloient dans l'Etat. Les Reformés crurent donc en général, que l'on n'en viendroit jamais aux extrêmités les plus violentes, & les plus odieuses; se persuadant les uns, que leur Roi, dont le cœur, dans le fond, n'étoit pas méchant, se laisseroit enfin fléchir par leurs larmes; les autres, que la Politique l'emporteroit à la longue sur la Bigoterie; & quelques-uns, que la Bigoterie elle-même ne pouvoit être assez furieuse pour se livrer à ces excès. Mais quelles que pûssent être les illusions qu'ils se firent, sur la manière particuliere dont la Cour s'y prendroit pour leur ravir la liberté de leur conscience, ils s'apperçurent très-clairement, que l'on en vouloit à *l'Edit de Nantes*, & qu'un orage affreux menaçoit leurs Eglises.

A la vûë d'un danger si éminent, & pour soutenir une tempête qui devoit être terrible, on sentit la nécessité qu'il y avoit de fortifier en nombre le Corps des Pasteurs, & d'en pourvoir suffisamment les Troupeaux. Selon les Réglemens de la *Discipline*, cela ne se pouvoit faire que par l'intervention, & que par l'autorité des Synodes, & par l'*Edit de Nantes*, l'Autorité Royale ne limitoit en rien la convocation de ces Assemblées, tant Provinciales que Nationales. Mais dès les premières années du Régne de *Louis* XIII. la Cour commença de loin à former des entreprises contre cette liberté, & l'on en vint peu-à-peu à la faire entierement dépendre du bon plaisir des Monarques. Depuis l'an 1659. *Louis* XIV. ne voulut plus accorder de Synode National, & les difficultés pour en obtenir de Provinciaux alloient tous les jours en croissant. La permission n'en étoit donnée que comme une grande faveur. Cependant on ne pouvoit la refuser absolument, sans dissoudre entierement le Corps Protestant dans le Royaume; &

science seule, à l'abandon de leurs biens, de leurs familles & de leur patrie, & à vivre par-tout dans la misere, dans l'opprobre, ou dans la crainte prochaine de l'un & de l'autre; peut-on, dis-je, y songer sans faire quelques refléxions sur ce que *Boileau* disoit à ce Monarque; Ep. I. vers. 152.

L'Univers sous ton Régne a-t-il des malheureux?

Cela n'étoit point vrai, non pas même poëtiquement, en 1669. Mais qu'il devint faux dans la suite! Et qu'on put lui dire avec plus de raison:

L'Univers connoît-il des lieux si reculés
Que d'objets malheureux ton Régne n'ait peuplés?

& ce fut par cette conſideration que la *Touraine* parvint encore à l'avantage d'avoir le Synode dont je viens de parler.

L'Ouverture s'en fit le 2. de Juin 1683. Il s'y préſenta, ſelon la coûtume, divers Propoſans qui demandoient d'être reçus au St. Miniſtère. En des tems plus heureux, on n'en admettoit point à cet Ordre qu'après leur avoir fait ſubir l'examen le plus rigoureux, & c'eſt à cette régle, généralement obſervée avec aſſez d'exactitude, que l'on doit attribuer le grand nombre de fameux & ſçavans Théologiens qui firent autrefois tant d'honneur aux Egliſes de *France*, & qui leur acquirent tant de conſideration, tant au dedans qu'au dehors. Dans les derniers tems on ſe relacha par prudence de la ſévérité de cette Diſcipline. Dans l'appréhenſion que les Synodes ne vinſſent à être totalement ſupprimés, & que l'on ne manquât trop tôt de Paſteurs, on laiſſa la porte plus libre, & ſe contentant preſque du zèle, comme du courage, de ceux qui venoient s'offrir pour le St. Miniſtère, on paſſoit aſſez légerement ſur les autres qualifications néceſſaires. De-là vint, en grande partie, qu'entre tous les Miniſtres qui ſortirent du Royaume à la Revocation de l'Edit, on vit une diſparité ſi ſenſible; & que s'il y eut quelques gens de mérite, qui ſe diſtinguerent, ou par le ſçavoir, ou par les dons de la parole, ou par l'un & l'autre à la fois, ce ne fut pas, à beaucoup près, le grand nombre. La même choſe arrivera néceſſairement dans toutes les Egliſes, où les Examinateurs portent trop loin l'indulgence pour la Jeuneſſe qui demande d'être admiſe au St. Miniſtère. Autant vaudroit-il ne faire aucun examen, que de le faire ſuperficiel, uniquement pour la forme, & par manière d'acquit. Que l'on jette les yeux ſur tous les Corps Eccléſiaſtiques qui ſe renouvellent avec cette negligence, & la grande quantité de petits ou d'indignes Sujets que l'on y remarquera ſans peine, ne ſera plus un ſujet de ſurpriſe. Au contraire, il paroîtra ſurprenant qu'il y en ait de loin à loin quelques-uns qui brillent, ou qui du moins ſe faſſent diſcerner dans la foule. Mais toutes les Egliſes Chrétiennes qui tombent dans ce defaut, n'en ont pas les mêmes raiſons qu'en eurent, dans les derniers tems, nos Egliſes de *France*. A la veille de ne pouvoir plus ſe procurer de nouveaux Paſteurs, elles furent contraintes à n'être pas trop délicates ſur le choix, & à ne rien refuſer, en quelque manière.

Cepen-

Cependant dans ces tems-là même les Synodes se firent un devoir de mettre à l'épreuve (10) la plus rigoureuse, les jeunes gens qui leur paroissoient capables d'en sortir avec gloire. On en agit de cette manière à l'égard de Mr. *de Beausobre*, & l'on ne pouvoit rien faire de plus honorable pour lui, qu'en le distinguant de la sorte. Les Commissaires Examinateurs le tinrent long-tems sur la sellette, & l'éprouverent dans la plus grande rigueur de la Discipline. Ils lui donnerent d'abord un Texte assez difficile, sur lequel il fit en 24. heures une Proposition en *François* qui charma tout le monde. On admira dans la Piéce même, le stile, l'ordre, le tour, le choix, l'onction, & dans la manière dont elle fut récitée, une action très-naturelle, une grande fermeté de mémoire, une voix agréable, & singulierement une modestie qui rélevoit extrêmement tout le reste. Plusieurs Membres de la vénérable Assemblée ne virent pas sans consolation, que Dieu suscitât encore à nos Eglises des Pasteurs de ce caractère, dans des conjonctures où elles alloient en avoir tant de besoin; & il y en eut même à qui la joye en fit repandre des larmes. Après la Proposition vint l'examen sur les Langues, sur la Philosophie, & sur la Théologie, où le Candidat ne fut point épargné. Il se tira glorieusement d'affaire sur tous ces articles, & Mrs. les Commissaires ne manquerent point de le marquer dans leur Rapport au Synode, ayant eu grand soin d'y faire sentir, par les expressions les

(10) Afin que tout le monde puisse être instruit de la nature de ces Examens, j'ai cru devoir copier l'Article de la *Discipline des Eglises Reformées de France*, qui en régle la manière. C'est le V. du I. Chapitre. „ L'Examen de celui qui sera présenté, se fera premièrement par Propositions de la parole „ de Dieu, sur les Textes qui lui seront „ donnés; l'une en François nécessairement, & l'autre en Latin, si le Colloque ou Synode le juge expedient: „ pour chacune desquelles lui seront „ données 24. heures de tems pour se „ préparer. Si par icelles il contente la „ Compagnie, on connoîtra par un Chapitre du N. T. qui lui sera présenté, „ s'il a profité en la Langue Grécque, „ jusques à le pouvoir interprêter, & „ de la Langue Hébraïque on verra s'il „ en sçait au moins jusqu'à se pouvoir „ servir des bons Livres pour l'intelligence de l'Ecriture; à quoi sera ajouté un essai de son industrie sur „ les plus nécessaires parties de la Philosophie, le tout en charité, & sans „ affectation de questions épineuses & „ inutiles. Finalement on tirera de lui „ une brefve Confession de sa Foi en „ Latin, sur laquelle on l'examinera „ par la dispute.

les plus gracieuſes & les plus favorables, le rang de diſtinction que ce Sujet leur paroiſſoit mériter.

Il ne demeura pas long-tems ſans Troupeau. (11) Pendant la tenue même du Synode Provincial de *Loudun*, une Vocation lui fut addreſſée. Ce fut celle de *Châtillon* ſur l'*Indre*, (12) petite Ville dans la *Touraine*; dont la ſituation eſt très-agréable. La Vocation ayant été portée par l'Egliſe, acceptée par Mr. *de Beauſobre*, & approuvée par le Synode, ce dernier nomma des Députés de ſon Corps, pour inſtaller le nouveau Paſteur par l'impoſition des mains, qu'ils devoient lui donner ſolemnellement ſur les lieux. Une affliction domeſtique fut ſans doute cauſe que l'on différa un peu cette cérémonie. Mr. *de Beauſobre* le Pere mourut dans ces entrefaites, & fut ainſi privé d'un plaiſir que ſes vœux hâtoient avec impatience, & qui étoit, à ſon gré, le plus grand qu'il pût avoir dans la vie. C'étoit de voir commencer la carriere des fonctions paſtorales à un Fils, qui ne lui avoit donné que des ſujets de contentement, & dont tant de choſes lui avoient fait concevoir les eſpérances les plus flateuſes & les plus agréables. Le Fils fut touché, comme il le devoit, de cette perte, que la circonſtance lui rendoit en quelque façon plus ſenſible, & il pleura tendrement un Pere dont la tendreſſe pour lui ne s'étoit jamais ralentie.

Cependant il fallut ſécher ces pleurs, & répondre aux déſirs du Troupeau qui l'attendoit. Il y reçut l'impoſition des mains le 11. de Juillet 1683. de Mrs. de *Sicqville*; & de *Lo* de *Monmere*, Paſteurs députés à ce deſſein par le Synode. On verra bien-tôt, que le ſéjour qu'il fit à *Châtillon* ſur l'*Indre* ne fut pas de longue durée. Il y eut néanmoins le tems de prendre une Epouſe. Elle s'appelloit Demoiſelle *Claude Louiſe Arnodot*, & ſon Pere étoit Paſteur de *Luſignan*.

A

(11) Mr. *Formey* dit, que Mr. de *Beauſobre* reçut l'impoſition des mains „ à „ l'âge de 22. ans ". Cela n'eſt pas exact. Etant né le 8. de Mars 1659. & ayant été admis au Miniſtère dans un Synode qui commença le 2. de Juin 1683. Il devoit avoir alors 24. ans & quelques mois.

(12) Voyez Deſcript. de la *France* par Pig. de la Force. Tom. VI. p. 135. Edit. Par. 1718.

A peine Mr. *de Beausobre* avoit-il été deux ans & trois mois dans son Eglise, que l'orage si noir, qui menaçoit depuis long-tems les Reformés de *France*, acheva de crêver sur leur tête de la manière du monde la plus effrayante. On en avoit déja vû les préludes dans un déluge de Dragons, dont on avoit inondé successivement presque toutes les Provinces du Royaume, dans le sein de la plus profonde paix dont l'Etat eût joui depuis plusieurs années. A la façon des dogues que l'on lâcheroit contre un troupeau de brebis, ces Dragons se jetterent, par les ordres du Roi, sur les Sujets les plus fidèles, les plus soûmis, les plus attachés à son service, qu'il eût dans les terres de son obéissance, & trouvant ces Sujets sans armes, sans défense, résolus même, par conscience, à tout souffrir, plutôt que de faire le moindre acte de rebellion, ils se permirent contre eux tous les excès de cruauté infernale, que la rage seule inspire contre des Ennemis, & dont il ne se trouvoit jusqu'alors des exemples que dans l'Histoire des Nations les plus sauvages & les plus abruties. Qui l'auroit cru? Ces Soldats, devenus monstres d'inhumanité pour plaire à leur Prince, étoient envoyés en Mission pour prêcher l'Evangile du Pape, & pour contraindre les Reformés à le recevoir. Ils se gardoient pourtant bien de le dire, & ce n'étoit que la Religion du Roi qu'ils prêchoient. Sçachant que les gens que l'on vouloit convertir, ne croyoient pas que le Pape fût infaillible, ils s'imaginerent apparemment, qu'on les porteroit avec moins de peine à croire l'infaillibilité du Monarque; & peut-être même qu'alors (13) on ne vouloit pas assez de bien en *France* à *Innocent* XI. pour lui faire honneur de cette croisade. Quoi qu'il en soit,

(13) Les démêlés avec la Cour de *Rome*, au sujet du Droit de Régale, augmentés par l'Assemblée du Clergé, qui en 1682. prit quatre conclusions très-opposées aux prétentions Ultramontaines; tout cela, dis-je, avoit fort aliéné *Innocent XI.* de la Cour de *France*, qui de son côté lui rendoit fort la pareille: témoin cet endroit d'une *Lettre du fameux la Fontaine au Prince* de *Conty*. Oeuv. Div. Tom. II. p. 144. Ed. Hay. 1729.

„ *Pour nouvelles de l'Italie,*
„ *Le Pape empire tous les jours.*
„ *Expliquez, Seigneur, ce discours*
„ *Du côté de la maladie;*
„ *Car aucun Saint Pere autrement,*
„ *Ne doit empirer nullement.*
„ *Celui-ci véritablement,*
„ *N'est envers nous, ni Saint, ni Pere.*
„ *Nos soins de l'erreur triomphans*
„ *Ne font qu'augmenter sa colere*
„ *Contre l'Aîné de ses Enfans.*

ſoit, ces Miſſionaires de ſac & de corde, étoient fort concis dans leurs inſtructions. Dès qu'ils arrivoient dans un lieu où il ſe trouvoit quelques Proteſtans, on les logeoit à diſcretion chez eux, & tous leurs Sermons ſe reduiſoient à dire en deux mots, au milieu de mille blaſphêmes: *Le Roi ne veut plus dans ſes Etats d'autre Religion que la ſienne; la Meſſe ou la Mort.* Apportoit-on le moindre délai à ſe rendre? La maiſon étoit miſe au pillage; on jettoit les meubles par les fenêtres; on voloit impunément les meilleurs; on briſoit ce que l'on ne pouvoit emporter; on inventoit mille ſupplices pour tourmenter la famille; on faiſoit mine de vouloir violer les Femmes en préſence de leurs Maris; on tenailloit les Maris en préſence des Femmes; on ſe jettoit, par voye de paſſetems, les Enfans à la tête; & ce n'étoit encore-là que des fleurettes au prix de tant d'horreurs que je tais, & dont il ſeroit à ſouhaiter, pour l'honneur de la *France*, qu'elle voulût enfin condamner la mémoire.

Je m'intéreſſe même aſſez tendrement à la gloire de mon ancienne Patrie, pour ſouhaiter que cette ſcène fût enſevelie dans un oubli éternel, ſi je ne ſçavois combien il eſt néceſſaire d'en conſerver le ſouvenir, pour faire connoître le Papiſme au naturel. L'eſprit feroce & ſanguinaire n'en eſt qu'imparfaitement conçu ſur quelques traits de l'Hiſtoire, par les Peuples qui depuis long-tems ne l'ont vû que de loin; & je remarque même qu'en *France*, & dans le Refuge, nos enfans en perdent inſenſiblement toute ſorte d'idées. On ne lit preſque plus ce grand nombre d'Ouvrages, où les Proteſtans peignirent, avec tant de force & tant de vérité, les tourmens inouïs qu'ils eurent à eſſuyer dans le tems dont je parle. Il ſe trouve même des gens aſſez effrontés pour nier tous les faits de cette nature. Cette impudence m'étonne; & puiſque l'occaſion ſe préſente ici de rendre témoignage de ce que j'ai vû, je me crois dans l'obligation de le faire. Né l'an 1677. dans l'une de ces malheureuſes Provinces qui furent des premières expoſées à la *Dragonnade*, j'ai vû les Dragons venir fondre ſur le lieu de ma naiſſance; je les ai vû logés à diſcretion dans les maiſons Reformées; je les ai vû dans la maiſon de mon Pere, qui étoit Avocat, & malgré ma grande jeuneſſe, les deſordres qu'ils y commirent, les deſolations qu'ils y cauſerent, & les larmes qu'ils y firent repandre, firent alors ſur moi une impreſſion ſi profonde

&

& si douloureuse, qu'encore, à l'heure qu'il est, & au bout de 56. ans, je ne puis me le rappeller sans frémir.

A la suite de cette grêle de Dragons vint le dernier coup de foudre: L'Edit revocatif de celui de *Nantes* fut publié au Sceau le Jeudi 18. d'Octobre 1685, & regîtré au Parlement de *Paris* dans la Chambre des Vacations, contre toutes les formes, le Lundi suivant 22. du même mois, & il le fut incessamment dans tous les autres Parlemens du Royaume. Dans le II. Article de cet Edit revocatif, le Roi défendoit toute sorte d'Assemblées pour l'exercice de la Religion Reformée. Dans le IV. il bannissoit de son Royaume, & des terres de son obéissance tous les Ministres, en leur enjoignant d'en sortir dans quinze jours après la publication de cet Edit, à peine des galères. Dans le XII. il défendoit à ceux qui resteroient Protestans, de faire ni exercice, ni assemblées, sous prétexte de priere, ou de Culte, de quelque nature qu'il fût.

En exécution de cet Edit, & le jour même qu'il fut regîtré & publié à *Paris*, on commença la démolition du Temple de *Charenton*, qui fut suivie, avec rapidité, de celle de tous les autres. Il y a beaucoup d'apparence que celui de *Châtillon* sur l'*Indre* ne fut pas traité avec plus de douceur. Cependant comme le *Mémoire* que l'on m'a communiqué (14) porte simplement, que ce Temple fut *fermé*, je laisse la chose indécise; persuadé néanmoins que cette expression doit être trop foible, puisque dans le I. Article de l'Edit revocatif, le Roi ordonnoit que tous les Temples qui se trouveroient encore dans son Royaume, Païs, Terres & Seigneuries de son obéissance, seroient incessamment démolis.

Mr. *de Beausobre*, renfermé sous la condamnation générale, eut en particulier le sort de quelques-uns de ses Freres, qui, en qualité de Ministres, étoient le premier objet des fureurs injustes de la bigoterie. Quelque ardent que fût son zèle pour la vérité qu'il avoit prêchée, & quelque profonde que fût son affliction de ne pouvoir plus, ni instruire, ni consoler publiquement son Troupeau, il

(14) La même expression s'est trouvée dans le *Mémoire* dont Mr. *Formey* s'est servi. „ Les rigueurs de la persécution „ dit-il, étant survenues, on ferma le „ Temple où Mr. *de Beausobre* prêchoit.

il ſe tint à cet égard dans une ſoûmiſſion reſpectueuſe aux ordres du Prince, & ne fit abſolument rien contre les défenſes. Mais comment pouvoit-il refuſer ſes conſolations, & la communication de ſes prieres, aux affligés qui venoient chez lui pour les lui demander? Dans la diſpoſition où il ſe ſentoit alors, & dont il n'a jamais perdu la mémoire, de ſouffrir le martyre pour la Religion, la moindre choſe qu'il pouvoit faire pour ſes compagnons de diſgrace, étoit de pleurer, de prier, & de ſe fortifier avec eux, quand ils venoient dans ſa maiſon pour pleurer, pour prier, & pour ſe fortifier avec lui. Dans quel païs de (15) *Hurons* ou de *Topinamboux* cela peut-il être un crime? Alors pourtant c'en étoit un en *France*, & peut-être l'eſt-il encore. Mr. *de Beauſobre* ne put donc qu'être criminel.

Il recevoit dans ſon logis des membres de ſon Troupeau, qui venoient en petit nombre & très-ſecrettement l'y chercher. Là il leur addreſſoit des exhortations convenables au tems; il les animoit à combattre pour la foi qui a été une fois donnée aux ſaints; il fléchiſſoit avec eux les genoux devant Dieu notre Pere, pour lui offrir le ſacrifice de leurs larmes & de leurs humiliations; ils chantoient même des Pſeaumes. Ce n'étoient que des exercices de pure devotion, & qui ſe faiſoient de la façon la plus clandeſti-

(15) Que les admirateurs de *Louis XIV.* ne me faſſent pas un crime de cette penſée. Quoiqu'elle ne ſoit point dans le *Mémoire* que l'on m'a communiqué, je n'en ſuis pas l'inventeur. A l'application près, je la dois toute entiere à l'un de leurs plus beaux Eſprits, qui, à mon avis, l'a placée beaucoup plus mal que je ne le fais. C'eſt de l'illuſtre *Boileau* dont je veux parler. Elle fait la pointe & le ſel de ſa XVIII. *Epigramme*, qui, au rapport de Mr. *Broſſette*, eſt la meilleure de toutes celles qu'il a faites. La voici:

„ *Clio vint l'autre jour ſe plaindre au Dieu des Vers,*
„ *Qu'en certain lieu de l'univers,*
„ *On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes ſtériles,*
„ *Les Homeres & les Virgiles.*
„ *Cela ne ſçauroit être, on s'eſt moqué de vous,*
„ *Reprit Apollon en courroux:*
„ *Où peut-on avoir dit une telle infamie?*
„ *Eſt-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?*
„ *C'eſt à Paris. C'eſt donc dans l'Hôpital des fous.*
„ *Non, c'eſt au Louvre, en pleine Académie*".

On m'avouera que, condamner des gens aux galères ou à la potence pour avoir prié Dieu, c'eſt quelque choſe de plus *Huron* & de plus *Topinambou*, que de traiter *Homere* & *Virgile* d'Auteurs froids & de Poëtes ſtériles.

destine, & qui sentoit le moins l'esprit d'impatience ou celui de revolte. Mais enfin *Louis* XIV. avoit défendu, par son Edit, à ces pauvres gens, de prier Dieu, & quelques précautions qu'ils prissent pour le faire en secret, ou la trahison de quelque faux Frere, ou l'incroyable vigilance de leurs ennemis, les fit découvrir.

Dès que les Juges du lieu en eurent été informés, on envoya des Sergens à Mr. *de Beausobre*. Il fut mené devant le Procureur du Roi. Il y subit divers interrogatoires. Comme on voyoit assez où cela ne manqueroit pas d'aboutir, ses Amis le presserent instamment, de mettre à profit la liberté qui lui restoit encore, pour prendre la fuite; lui représentant, que son Troupeau ne craindroit rien pour lui-même, quand il sçauroit son Pasteur en sureté, & que son éloignement les détermineroit tous, comme ils y étoient déja disposés, à tout abandonner pour le suivre. Il tint ferme contre des sollicitations si pressantes. Il se flattoit apparemment, qu'en consequence de l'Article IV. de l'Edit revocatif, on lui permettroit de sortir tranquillement du Royaume, & qu'on ne cherchoit qu'à lui faire hâter sa retraite. C'étoit peu connoître l'Esprit persécuteur. On méditoit sa perte. On lui cherchoit querelle, pour faire écouler les quinze jours de faveur que l'Edit revocatif lui laissoit. On avoit déja décerné prise de corps contre lui.

Son Hôte, qui en fut informé par quelqu'un pendant la nuit, entra dans sa chambre de bon matin, qu'il dormoit encore, & lui dit en l'éveillant, que *les Sergens alloient être à sa porte, qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, & qu'il falloit partir sur le champ*. Mr. *de Beausobre* s'habilla en diligence, & sans avoir le loisir, ni de dire adieu à personne, ni de prendre même d'autres nippes que ce qu'il portoit sur le corps, il sortit par une porte de derriere, où l'Hôte avoit eu la précaution de lui tenir un cheval tout prêt. Il traversa la Ville par des rues détournées, & ne laissa pas de courir quelques risques. Il rencontra des Prêtres qui le reconnurent, & qui lui demanderent, *Où allez-vous, Mr. le Ministre?* Il en fut pourtant quitte pour cette question, moins honnête que curieuse, & se rendit heureusement au lieu où son Hôte lui avoit promis de lui envoyer les choses dont il n'avoit pas eu le tems de se pourvoir, & dont il avoit besoin.

Là il en reçut ce Billet: „ Dieu qui conduit toutes choses par „ sa Sagesse, vous a fait partir à propos, & la diligence que je „ prêchois avec tant d'empressement étoit nécessaire. Car je vous „ ai suivi jusqu'au commencement de la levée, & je suis venu par „ la bréche du marché, où je vous ai vû au bout du pont. Dans „ ce tems-là six Sergens sont venus pour vous chercher, disant „ que c'étoit pour être confronté ". Son évasion ne retarda point les procedures. On prononça sa Sentence, qui le condamnoit à faire amende honorable & à garder la prison, pour avoir fait quelques Assemblées dans la maison où il étoit logé, y avoir prêché, fait des prieres, & chanté des Pseaumes (16). Car ce fut-là tout ce que cette Sentence portoit, & les seuls crimes que l'on y exposa.

On ignore quelle route prit Mr. *de Beausobre* pour se derober à la vigilance des Persécuteurs. Sa situation ne lui permettant pas de jouir du bénéfice accordé par l'Edit revocatif aux Ministres, il ne put certainement sortir du Royaume qu'avec mille peines, & qu'a-

(16) Ceci ne s'accorde pas avec le *Mémoire* qui a été communiqué à Mr. *Formey*, & qui charge Mr. *de Beausobre* d'un acte public de rebellion. Voici ce qu'on y dit: „ Un mouvement de zèle „ assortissant à son âge, l'ayant porté „ à enfreindre les ordres de la Cour „ avec un peu trop de vivacité, il fut „ obligé de se cacher, & ensuite de s'en„ fuir, son procès ayant été instruit, „ & sa Sentence le condamnant à faire „ amende honorable, pour avoir brisé „ le Sceau du Roi apposé à la porte du „ Temple ". La différence est trop considerable pour n'y pas faire attention. De part ou d'autre il doit y avoir de l'erreur. Mais où est-elle? Il n'y a point à hésiter, ce me semble. Le *Mémoire* que j'ai suivi dit en propres termes, que Mr. *de Beausobre*, „ quoique rempli „ de zèle, ne commit aucun acte pu„ blic contre les ordres du Roi ", & que dans la Sentence même il ne fut accusé que d'avoir fait des Assemblées dans la maison où il étoit logé. Ce *Mémoire* me vient d'une personne qui peut avoir eu la Copie originale de la Sentence. D'ailleurs, l'action de *briser le Sceau du Roi*, en quelque endroit qu'il fût mis, étoit des plus criminelles, & tenoit si fort de la lèse Majesté, qu'il n'y a point du tout d'apparence, qu'un Homme qui l'auroit commise n'eût été condamné qu'à faire *Amende honorable*, à moins que l'on n'eût voulu le favoriser extrêmement; ce qu'assurément on ne doit point croire dans cette circonstance. J'ajoute à cela, que je doute fort, comme je le disois tantôt, que le Temple de *Châtillon* n'ait été que *fermé*, puisque par l'Edit il devoit être *démoli*, comme tous les autres. Enfin, quelque zèlé que Mr. *de Beausobre* pût être, à quoi aboutissoit cet emportement de jeune-homme, d'aller briser le *Sceau du Roi apposé à la porte du Temple*? La porte en étoit-elle plus ouverte & plus libre? Tout cela conclut en faveur du *Mémoire* sur lequel je travaille.

qu'après mille dangers. Cependant il arriva en Païs de liberté (17) vers le commencement de Novembre 1685. *Rotterdam* fut la Ville où il aborda. Elle étoit le premier azile de la plupart des infortunés comme lui. Outre sa situation & son commerce, qui la rendent une des plus agréables & des plus puissantes qu'il y ait dans l'*Europe*, & qui y attirent une infinité de gens de toutes les Nations, les attentions obligeantes que ses Venérables Magistrats ont toûjours marquées pour les Sciences & pour les Belles-Lettres, & dont on voit un monument éternel dans celui qu'ils ont érigé à la mémoire d'*Erasme*, inspirent à tous les Sçavans la curiosité de la voir. Une autre raison, que la conjoncture rendoit plus intéressante pour les Pasteurs Reformés qui sortoient alors en foule de leur patrie, étoit d'y trouver dans la personne de Mr. *Jurieu*, très-consideré dans cette Ville, & non moins accrédité à la Cour du Prince d'*Orange*, un Protecteur officieux & puissant. Quelque idée desavantageuse que certaines gens se fassent de cet illustre Théologien, sur sa crédulité portée à l'excès au sujet de ce qui flattoit ses préventions ou ses espérances, de même que sur ses démêlés avec diverses personnes, (18) & singulierement avec le

(17) Le Mémoire MS. qui m'a été communiqué, dit que ce fut vers la fin de 1685, ou le commencement de 1686. Cette date vague m'ayant paru embarassante, & ne trouvant pas vraisemblable que Mr. *de Beausobre* eût été près de deux mois à sortir d'un Païs où il couroit tant de risques, j'ai consulté les Regîtres de l'Eglise *Wallonne* de *la Haye*, & j'y ai decouvert qu'il y avoit prêché vers le milieu de Novembre 1685. pour la première fois, & que par consequent il devoit être arrivé à Rotterdam vers le commencement du mois.

(18) Puisque l'occasion se présente ici de parler des démêlés qu'il y eut entre ces deux Illustres, autrefois bons amis, & dont la rupture fit tant de bruit, & même tant de tort à l'un & à l'autre, je ne crois pas pouvoir mieux placer qu'en cet endroit ce que j'ai pû apprendre de l'origine de cette brouillerie, m'en étant informé avec soin de quelques personnes amies de Mr. *Bayle*, & très-prévenues contre Mr. *Jurieu*. De tant de choses qu'on a debitées là-dessus, il n'y a rien de vrai, ni de plus vrai, que ce qui en a été dit par l'Auteur de l'*Histoire de Mr. Bayle & de ses Ouvrages*, qui a été placée à la tête du *Supplement au Diction. Hist. & Crit.*, imprimé à *Geneve* 1722. Comme il y a cependant dans son récit quelque chose qui mérite censure; transcrivons tout l'Article. „ Le 1 Mars 1682. „ il commença à travailler à la *Critique* „ *générale de l'Histoire du Calvinisme* de „ Mr. *Maimbourg*; il l'acheva en 15. jours, „ & la donna à l'Imprimeur le 30. Mai „ suivant.... La première Edition en „ étoit toute débitée avant qu'on soupçonnât Mr. *Bayle* d'en être le pere. „ Tout le monde en croyoit l'Auteur „ en *France*... &... l'on chercha longtems à *Paris*, & dans le commerce „ du monde poli, l'Auteur de cet Ouvrage,

le célèbre Mr. *Bayle*, il n'en est pas moins vrai, que dans le tems dont je parle, il étoit l'oracle de tous les Protestans de *France*, & l'azile de tous les persécutés fugitifs.

Mr.

„ vrage, qui se tenoit derriere le rideau. „ On ne songeoit point à l'aller déter- „ rer en *Hollande*, dans une Ecole & „ dans la poussiere du Cabinet. Un pur „ hazard le découvrit.... Ses ennemis... „ lui attribuerent l'*Avis aux Refugiés*.... „ Cet Ouvrage..... fut rendu public „ en *Hollande* sur la fin d'Avril 1690... „ Ce fut alors que Mr. *Jurieu*, après „ avoir été long-tems des amis de Mr. „ *Bayle*, rompit avec lui d'une manière „ brusque & même feroce. Il étoit ul- „ ceré de longue main, de ce qu'il l'a- „ voit croisé en écrivant contre *Maim-* „ *bourg*, d'autant plus, qu'étant alors „ intimes amis, il lui faisoit confiden- „ ce de sa Réponse, & qu'il lui en com- „ muniquoit des morceaux: il ne put „ le lui pardonner, & il prit cette oc- „ casion pour éclater". Il est donc vrai, & très-vrai, que Mr. *Jurieu*, ayant entrepris son *Histoire du Papisme* &c. pour répondre à l'*Histoire du Calvinisme* du P. *Maimbourg*, communiquoit à Mr. *Bayle* tous les morceaux de son Ouvrage, à mesure qu'ils étoient écrits; que l'Ouvrage étant déja fort avancé, Mr. *Bayle*, pour se divertir aux depens de son Ami, conçut le dessein de faire une Réponse dans un autre tour que le sien: que sur le champ, charmé de ce projet, il mit la main à la plume: qu'il travailla de son côté avec un si profond silence, que Mr. *Jurieu* n'en sçut rien: que la Piéce, à laquelle il étoit animé par la joye qu'il se faisoit d'avance d'étonner son Ami, fut brochée en 15. jours: qu'elle parut avant celle de Mr. *Jurieu*, & reçut du Public un accueil si grand & si universel, que l'Ouvrage de Mr. *Jurieu*, venant à la suite de celui-là, en fut entierement éclipsé. Que le cœur de Mr. *Jurieu* en fût *ulceré*, c'est, à mon avis, ce qui ne doit surprendre personne; car le tour que Mr. *Bayle* lui fit, n'étoit point certainement de ceux qui se font entre amis. Tout ce que l'on pourroit en dire de plus favorable, ce seroit de l'appeller une friponnerie d'Ecolier. Quoi qu'il en soit, c'est effectivement par cet endroit que commença la rupture. L'amitié qu'il y avoit eu entre eux ne battit plus que d'une aîle, & se refroidissoit de jour en jour. Ce fut une boule de neige qui grossit en courant. Les divisions domestiques entre les deux Beau-freres & les deux Sœurs *Jurieu* & *Basnage*, y entrerent pour beaucoup, parce que Mr. *Bayle* ne se détacha jamais du dernier. Les écrits, où de part & d'autre on s'agaçoit sans se nommer, allumoient de plus en plus l'incendie; jusqu'à ce qu'enfin Mr. *Bayle* décocha son *Avis aux Refugiés*, dont le but principal étoit, de tourner en ridicule les Propheties de Mr. *Jurieu*, & les espérances qu'il avoit données aux Refugiés d'un prompt retour en *France*. Il auroit fallu que ce Théologien eût été bien endurant pour ne pas sentir cette insulte; & Mr. *Bayle* avoit-il compté qu'il y seroit insensible? S'il l'avoit cru, il n'auroit pas fait le coup. Il ne le lâcha que comme contre un Ennemi, & de la main la plus ennemie. Après cela Mr. *Bayle* n'avoit-il pas bonne grace à se plaindre, dans sa Lettre LXXVI. du I. Tome, que Mr. *Jurieu rompit avec lui d'une manière brusque & même feroce*? Tout ce manège est d'un très-malhonnête homme, & sans excuser les excès où le ressentiment porta Mr. *Jurieu*, je ne comprens pas comment des gens qui se piquent d'équité, peuvent mettre sur son compte ce qu'il y eut d'odieux dans cette rupture. On a beau dire; elle vint toute de Mr. *Bayle*. Il

fut

Mr. *de Beausobre* fut de ce dernier nombre. Arrivé à *Rotterdam*, Mr. *Jurieu* l'accueillit avec la fraternité la plus tendre, & ne voulut point permettre qu'il eût d'autre maison que la sienne. Il y reçut, du mari & de la femme, toutes les marques d'amitié possibles. Ils le regardoient l'un & l'autre comme s'il eût été leur fils. Aussi en conserva-t-il toûjours une reconnoissance très-vive, & cela d'autant plus, qu'apparemment ces bontés de Mr. & de Mlle *Jurieu* pour lui, ne furent pas sans quelque influence sur son établissement.

Soit par ce canal, ou par quelque autre, Mr. *de Beausobre* eut le bonheur de se faire connoître de (19) Madame la Princesse Douairiere *Amelie*, née Comtesse de *Solms*, Veuve de *Frederic Henri* Prince d'*Orange*. Quand bien même il auroit manqué d'intro-

fut le premier Aggresseur, & ses premières attaques furent aggravées par des traits qui ne pouvoient partir que d'un très-mauvais cœur. Quant à la derniere, on ne sçauroit en imaginer de plus noire. Quoi! pour faire du chagrin à un homme que l'on n'aime pas, faire un Livre où l'on tâche de dénigrer tout le corps des Refugiés de la façon du monde la plus cruelle! C'est peu que de la haine; c'est-là une véritable fureur. Que sera-ce donc si l'on pese ce qu'ajoute l'Auteur de sa *Vie* à la tête du *Supplement* de *Geneve*, au sujet de l'*Avis aux Refugiés*, que „ Mr. *Bayle* a toûjours protesté à ceux qui étoient „ le plus avant dans sa confidence, que „ le Livre n'étoit point de lui "? Cela est encore vrai. Au milieu du vacarme que ce Livre faisoit, les deux Freres *Basnage*, le Ministre & l'Avocat, l'ayant pressé avec adjuration, de leur avouer s'il en étoit l'Auteur, lui jurant eux-mêmes un secret éternel, & une Amitie à toute épreuve, quoi qu'il en pût être; mais lui représentant aussi, que pour mesurer leurs demarches, & n'en point faire à faux, il leur importoit de sçavoir la vérité; il leur jura de la façon la plus solemnelle, qu'il n'étoit point l'Auteur. On sçait à cette heure que c'étoit-là un faux serment; & *cui bono?* Pour tromper des Amis de cœur, & que l'on alloit couvrir de confusion, si par malheur le secret venoit à se découvrir. Je dirai pourtant que Mr. *de Beauval* en obtint la confidence avant la mort de Mr. *Bayle*; mais que Mr. *Basnage* ne l'apprit que pendant les Négociations d'*Utrecht* pour la Paix générale. Alors, étant avec Mr. l'Abbé de *Polignac*, depuis Cardinal, il apprit du Libraire *Moetjens*, ce qu'il avoit jusqu'alors ignoré, ou n'avoit jamais voulu croire.

(19) Dans l'*Histoire* de Mr. *de Beausobre*, qui est à la tête du II. Tome de celle du *Manichéisme*, on dit qu'étant en *Hollande* „ il eut l'honneur d'y être con„ nu de S. A. S. Mad. la Princesse d'*Oran„ ge*" qui le procura à sa Fille. Cela n'est point exact. En 1685. & 1686. la Princesse régnante d'*Orange* étoit *Marie*, fille du Duc d'*Tork*, alors devenu Roi d'*Angleterre*, qui n'étoit mariée avec *Guillaume III.* que depuis peu d'années, & qui n'eut jamais d'Enfans. Il s'agit donc ici de la Princesse Douairiere, qu'il auroit fallu désigner par ce titre. Cependant on a laissé la même negligence dans le *Mémoire* qui m'a été communiqué.

troducteurs pour être admis à la Cour de cette Princesse, ses talens pour la chaire auroient suffi pour l'y faire attirer. Presque tous les Pasteurs nouvellement refugiés en *Hollande*, venoient faire quelque tour à la *Haye*, & ne manquoient pas d'y prêcher. L'Eglise *Wallonne*, autrefois la Chapelle des Comtes de *Hollande*, fut ensuite donnée aux *François*, en considération de la Princesse Veuve de *Guillaume* I. & jusqu'à la mort de *Guillaume* III. eut l'honneur de servir de Chapelle à tous les Princes & Princesses de la Maison d'*Orange*. Mr. *de Beausobre* y prêcha quelques fois avant la fin de l'an 1685. & tout jeune qu'il étoit encore, il s'y fit distinguer parmi les *Claudes*, les *Jurieux* & les *Basnages*. La Douairiere, qui goûta sa Prédication, forma dès lors sur lui des desseins, dont la circonstance réleva extrêmement la faveur.

Quel que fût son mérite, il lui auroit peut-être fallu passer bien du tems à *Rotterdam*, avant que de pouvoir trouver de l'emploi. Tant d'autres, qui n'étoient pas sans talens, en cherchoient comme lui, qu'ils se nuisoient réciproquement. Tous sortis de *France* à la hâte, & presque tous le baton blanc à la main, ce n'étoit pas un médiocre embaras pour eux, que de sçavoir où prendre un parti. L'exercice du St. Ministère ne leur étoit possible qu'en de Troupeaux de leur Langue; & quoiqu'il y en eût (20) depuis long-tems de la sorte dans les *Provinces-Unies*, il y avoit de ce côté-là peu de chose à prétendre. Ce n'est pas qu'ils n'y fussent appellables. La qualité d'*Etranger* ne leur donnoit point l'exclusion, & je ne crois pas qu'il y eût aucune Loi, ni Civile ni Ecclésiastique, qui leur interdit d'aspirer aux vocations dans les Eglises *Wallonnes*. Les exemples du passé les rassuroient au contraire contre les appréhensions d'une jalousie, qui n'est que trop celle de la multitude parmi la plupart des Nations. Il paroît en effet, que si le Synode *Wallon* eut de grands hommes avant la Revocation

(20) Le Corps du Synode *Wallon* a changé de face avec les Revolutions des XVII. *Provinces*. Mais depuis l'Union d'*Utrecht*, les Eglises *Wallonnes* qu'il y eut avant l'an 1600, ne furent que *Dort*, *Harlem*, *Delft*, *Amsterdam*, *Leyde*, *la Haye*, *Middelbourg*, *Flessingue*, *Ziriczée*, *Utrecht*, *Campen*. Je ne veux parler que de celles qui subsistent encore; car il peut bien y en avoir eu d'autres, sans que je le sçache, qui ont été supprimées, comme il y en a aussi plusieurs que l'on érigea, tant dans les *Provinces* régnantes, que dans la *Généralité*, depuis le commencement du XVII. Siécle.

cation de l'Edit de *Nantes*, (21) il les avoit presque tous tirés de dehors, & que, bien loin de leur fermer la porte, les Souverains & les Consistoires s'étoient fait un devoir & un honneur de les inviter. C'est ainsi que, sans parler de *Scaliger* & de *Saumaise*, qui ne furent que Laïques, le corps des Eglises *Wallonnes* reçut dans son sein *Rivet*, *Des Marets*, *Blondel*, *Morus*, *Elie Saurin*, *Frederic Spanheim*, *Jean Leger*, *Etienne le Moyne*, *Jean Taffin*, *Simon Goulart*, *Louis Wolzogue*, *Etienne Morin*, *Pierre Jurieu*, *Louis de Dieu*, *Michel le Faucheur*, & peut-être quelques autres encore qui me sont inconnus.

En consequence de cette habitude, où l'on avoit été de tout tems, d'appeller des Etrangers au service des Eglises de la Langue *Françoise* dans les *Provinces-Unies*, les Pasteurs Refugiés en 1685, pouvoient donc bien se flatter de pouvoir se mettre sur les rangs quand il y auroit des vacances, (22) & plusieurs y réüssirent. Mais il falloit languir dans une longue incertitude, & presque aucun de ces Pasteurs n'en avoit le moyen. D'ailleurs, le nombre des Eglises *Wallonnes* (23) étoit bien petit pour cette quantité prodigieu-

(21) Soit mon peu d'attention, ou mon ignorance dans l'Histoire Littéraire, en examinant le *Regître* des *Noms* de tous les Pasteurs *Wallons* &c. imprimé à *Leyde* 1733. & cherchant ceux de cet Ordre, qui étant nés *Wallons*, se sont un peu distingués dans la République des Lettres, à ma grande surprise, je n'y ai trouvé que *Jean Braun*, *Polyander*, *Servaes Galé*, *Fabrice* de la *Bassecour*, *Lucas Frelcat* & *Uytenbogaert*, qui ayent illustré le Synode avant l'an 1685.

(22) En suivant le même *Regître*, voici les Pasteurs sortis de *France* qui furent établis dans les Eglises *Wallonnes* par vocation avant l'an 1700. Mrs. *Vernejou*, *Mathurin*, *Ducla*, *Basnage* de *Flottemanville*, de *Rivasson*, *Perou*, *Guillebert*, *De Vaux*, *Benoit*, *Guerin*, *Fleury*, *Morin*, *Tsarn*, *Pichot*, *Jurieu*, *Du Bosc*, de *Superville*, *Basnage*, *Le Page*, *Galand*, de *Larrey*, *Claude*, *Olivier*, de *Joncourt*, *Rou*, *J. Gantois*, de *Lambermont*, *P. Gantois*, *Guemar*, *Le Blanc* de *Beaulieu*, *Trouillard*, *Signard*, *Lombard*, de la *Voute*, *Castel*, *Du Roc*, *Du Claux*, *Rey*, *Schille*, *Laurent*, *Hemery*, *Jean Morin*, *Georges*, *Campagne*, *Du Val*, de la *Resseguerie*, *Elie Saurin*, *Janiçon*, *Martin*, *Sygalon*, *Matthieu*, *Maty*, *Lamigue*, *Darroya*, *Vernier*, *Noguier*, *Cottin*, du *Vidal*, *Quartier*, *Tollé*, Des *Moulins*, *Maillart*, *Le Blanc*, *Jodouin*, de *Juge*, *Crozet*, de *St. Maurice*, en ôtant Mr. *Jurieu*, appellé en 1682. & Mr. *Vernejou* en 1684. reste 66. qui furent placés en 15. ans.

(23) Les Eglises *Wallonnes* ne sont encore à présent qu'au nombre de 50. Mais ce nombre même ne vient que des érections faites depuis 1684. qui sont *Arnhem*, *Zutphen*, *Harderwick*, *Grave*, *Schiedam*, *Voorbourg*, *Grave*, *Gorcum*, *Viane*, *Veer*, *Tholen*, *Berg-op-Zoom*, *Ooslbourg*, *Cadsand*, *Montfort*, *Franeker*, *Deventer*, *Zwol*, *Groningue*, *Tournai*, *Namur*, *Menin*, *Ypres*, en tout 22. Eglises, dont il y en a une qui depuis peu a été supprimée.

digieuſe de Miniſtres qui fourmilloient dans toutes les Villes. La reſſource vint bientôt de la Sageſſe & de la Charité des Puiſſances. Afin d'établir une partie de ces Miniſtres, & de diſperſer en même tems dans l'Etat, les *François* que les perſécutions faiſoient ſortir à grands flots de leur patrie, les Seigneurs *Etats Généraux*, les Seigneurs *Etats Provinciaux*, & les Venérables Magiſtrats des Villes, animés & conduits par le Prince d'*Orange*, concoururent à l'érection de pluſieurs nouvelles Egliſes *Wallonnes*. Mais comme il s'en falloit bien encore que ce debouché ne fût ſuffiſant, pluſieurs Villes conſiderables aſſignerent des penſions fixes à ce qui reſtoit de Miniſtres non placés, en les chargeant de quelques exercices qui n'étoient pas ordinaires, & pour en donner un exemple non moins Chrétien qu'efficace, la ſeule Ville d'*Amſterdam* en prit, ſi je ne me trompe, quarante pour ſa part.

Mais ces arrangemens n'étoient point faits encore, pendant que Mr. de *Beauſobre* étoit à *Rotterdam*. Il n'y avoit pourtant pas d'apparence de demeurer toûjours à la charge de ſon généreux Hôte. D'ailleurs il lui tardoit de rejoindre ſa famille, & cela demandoit un lieu où il pût la recueillir. Le bonheur qu'il avoit eu de plaire à la Douairiere d'*Orange*, lui fit bientôt trouver ce qu'il cherchoit. Cette Princeſſe entrant dans l'eſprit de toute la Cour de la *Haye*, & cherchant à contribuer de ſa part à l'établiſſement de Miniſtres Refugiés, il lui vint dans l'idée d'en placer un, ſur le pied de Miniſtre de Cour, auprès de ſa *Fille*, *Henriette Catherine* de *Naſſau*, mariée en *Allemagne* avec (24) Son A. S. le Prince d'*Anhalt-Deſſau*. La propoſition fut acceptée des Intéreſſés; & ſur la recommandation de la Douairiere, de même que ſur les témoignages avantageux qu'elle rendit à Mr. de *Beauſobre*, la vocation lui fut addreſſée dès le 16. de Mars 1686. Ce Paſteur ſe rendit quelques mois après à *Deſſau* avec ſon Epouſe.

Après les violentes agitations qu'il venoit d'eſſuyer, la ſeule tranquillité d'une retraite ſi douce & ſi honorable, auroit pû lui faire oublier ſon ingrate patrie. Mais les bontés ſingulieres que toute l'Illuſtre Maiſon d'*Anhalt* lui marqua, & dont il recevoit tous les

(24) *Jean George*, né l'an 1627. Ce Prince eut de *Henriette Catherine* de *Naſſau*, qu'il épouſa vers l'an 1659, un grand nombre d'Enfans. Voyez Heiſ. Hiſtoire de l'Empire Liv. VI. Chap. XXII. Tom. II. p. 289. Ed. Amſt. 1733.

les jours de nouvelles preuves, ne lui laisserent presque rien désirer de plus, pour rendre sa situation parfaitement agréable. Madame la Princesse d'*Anhalt* lui témoignoit sur-tout une confiance particuliere, & le prévenoit elle-même dans toutes les choses qu'elle croyoit pouvoir lui faire plaisir. Elle avoit infiniment de l'esprit, & peu de personnes de sa haute naissance eurent autant de lumieres. Son goût pour les conversations sçavantes & spirituelles, lui en faisoit trouver beaucoup dans celles de Mr. de *Beausobre*. Mais les occasions n'en pouvoient revenir souvent à *Dessau*; tel étant l'air de toutes les Cours, qu'il ne gêne pas moins les Princes eux-mêmes, que les Personnes qui ont l'honneur de les servir, ou de les approcher. Il y avoit moins de contrainte à *Oranjenbaum*. C'est ainsi que s'appelloit une Maison de plaisance, à quelques lieuës de *Dessau*, où la Cour passoit ordinairement tout le beau tems de l'année. Le Pasteur y suivoit son Troupeau, & dans cette aimable solitude, un accès plus libre & plus familier avec ses Maîtres, & principalement avec son Auguste Maîtresse, lui faisoit trouver bien courtes les plus longues journées.

Jusqu'à la fin de ses jours il ne se lassoit point de parler de cette excellente Princesse, & de faire l'éloge des soins attentifs qu'elle donnoit à l'éducation de sa Famille. Elle se plaisoit sur-tout à y prendre & à y suivre les conseils de son Ministre. L'entretenant un jour du Prince (25) *Leopold* son Fils, qu'elle aimoit avec une extrême tendresse, & qui étoit encore alors fort jeune, elle lui demanda ce qu'il en pensoit: Mr. de *Beausobre* ne répondit d'abord que par des Eloges très-vrais, & très-mérités. La Princesse revint à la charge: Il ne se pouvoit pas que son Fils n'eût quelques petits defauts. Elle vouloit absolument les connoître. *Madame*, reprit-il alors, *puisque Votre Altesse m'ordonne de lui dire mon sentiment, je trouve que, pour un Prince si jeune, il décide quelquefois avec trop de légereté.* La chose ne manqua pas de lui être bientôt rapportée. Quelques jours après, étant à table avec Mr. de

(25) C'est le Prince d'*Anhalt* qui est encore vivant, & dont Mr. *de Beausobre* a fait un si bel Eloge dans sa *Préface* au devant des *Mémoires* de *Frederic Henri* Prince d'*Orange*, qui parurent à *Amsterdam* 1733. 4. Ce Prince nâquit le 3. de Juillet en 1676. & n'avoit par consequent que dix ans lorsque Mr. *de Beausobre* fut appellé à *Dessau*.

de *Beausobre*, & se sentant le cœur gros de ce que ce dernier avoit dit à la Princesse sa Mere; *On m'a dit*, *Monsieur*, lui dit-il, *que vous trouvez que*, *pour un jeune Prince*, *je décide trop légerement*. *On vous a dit la vérité*, *Monseigneur*, répondit-il sans detour. Le Prince, desarmé par cette franchise, prit sur le champ le parti le plus glorieux, se fit verser deux verres de vin, en présenta l'un à Mr. de *Beausobre*, & lui dit en l'embrassant, qu'*il étoit & qu'il vouloit toûjours être de ses Amis*; ce qui marqua de bonne-heure l'excellent caractère de ce Prince, qui en effet a été des amis de Mr. de *Beausobre* jusqu'à la fin de sa vie.

Avant que de perdre de vûë cette grande Princesse, on nous permettra de placer dans cet endroit une Anecdote très-curieuse qui la regarde, & qui parvint à la connoissance de notre Sçavant, par le moyen de la confiance dont cette Dame l'honoroit. Voici le fait, dans les propres termes dont il s'est servi pour en informer le Public, dans la *Préface* qu'il mit à la tête des *Mémoires* de *Frederic Henri* Prince d'*Orange*, imprimés en 1733. à *Amsterdam*. „ Madame la Princesse d'*Anhalt*, Princesse d'un mérite „ fort rare, & d'un caractère infiniment estimable, conservoit une „ très-grande venération pour la mémoire du Prince son Pere, „ & de la Princesse sa Mere (26). C'est ce qui la rendit fort at„ tentive à ramasser tous les monumens de ces deux Illustres Per„ sonnes. Elle avoit en original (27) quantité de Lettres qu'elles „ s'étoient écrites mutuellement. Mais soit que ces Lettres con„ tinssent des particularités, dont elle ne jugeoit pas à propos que „ le

(26) *Amelie*, Comtesse de *Solms*. Not. de Mr. de B.

(27) Il est assez vraisemblable, que la Princesse permit à Mr. *de Beausobre* d'en lire au moins quelques-unes. J'en juge ainsi sur le *Mémoire* MS. qui m'a été communiqué pour dresser cette Vie: On y dit, que parmi ces Lettres „ il y en „ avoit qui contenoient des choses très„ curieuses". Je ne sçaurois croire que cela soit dit au hazard, & cela d'autant plus, que la Personne qui a écrit ce *Mémoire*, commence ce paragraphe par ces mots; „ J'ai ouï dire à Mr. *de Beausobre* „ &c. ". Il peut très-bien avoir dit en conversation, ce qu'il n'a osé écrire dans la *Préface*, & s'il sçavoit que quelques-unes de ces Lettres contenoient des *choses très-curieuses*, il doit en avoir eu la communication. Ce qui me confirme dans cette pensée, est ce qu'il dit à la page 33. de sa *Préface*: „ J'ai eu entre „ les mains 3. ou 4. Lettres de *Frederic* „ *Henri*, addressées à un grand *Prince*. El„ les sont écrites en François par des „ Secretaires ". Je ne doute point que ces 3. ou 4. Lettres ne fissent partie de celles que la Princesse d'*Anhalt* fit enterrer avec elle.

„ le Public eût jamais connoiſſance, ſoit quelque autre raiſon, „ elle ordonna qu'on les mît dans ſon cercueil. L'Illuſtre Mai- „ ſon de *Naſſau-Orange* ſe trouvant éteinte avec elle, perſonne „ n'avoit plus aucun droit à ce tréſor.

Pour revenir à Mr. de *Beauſobre*, il profita ſoigneuſement à *Deſſau* de tous les avantages qu'il y put rencontrer pour ſuivre & pour ſatisfaire ſa violente inclination pour l'Etude. Il y trouva même l'occaſion de donner au Public les prémices du rare ſçavoir dont il l'enrichit ſi ſouvent dans la ſuite. En 1688 (28) le Duc *Henri*, Prince de la Maiſon de *Saxe*, abjura publiquement à *Deſſau* le Luthéraniſme, qu'il avoit profeſſé juſqu'alors, pour entrer dans la Communion des Reformés. Ce n'étoit pas la première fois (29) qu'une

(28) On ne marque point dans le *Mémoire* qui m'a été communiqué, de quelle Branche étoit ce Prince *Saxon*. Il y eſt ſeulement déſigné par „ le Prince „ *Henri* Duc de *Saxe*, qui embraſſa la „ Religion Reformée ". On a cru apparemment, que ce que l'on ſçavoit encore à *Berlin*, devoit être ſçû de tout le monde & par-tout. La negligence a été portée encore plus loin dans le *Mémoire* que Mr. *Formey* a ſuivi. Sa *Défenſe* &c. y dit-on, fut „ compoſée à l'oc- „ caſion du changement de Religion „ d'un Prince de la Maiſon de *Saxe* ". Outre la déſignation plus vague du Prince, on n'y détermine point du tout de quelle Religion il changea, & de 100. Lecteurs il y en aura toûjours 90. qui croiront que de Proteſtant il ſe fit Catholique *Romain*. Je n'ai pas voulu entreprendre de fixer dans mon texte la perſonne du Prince. Cependant il me ſemble que ce ne peut être que *Henry* de *Barby* Duc de *Saxe-Hall*, & Prevôt de *Magdebourg*, qui étant né en 1657. épouſa le 30. de Mars 1686. *Eliſabeth Albertine*, née en 1665, & Fille de *Jean George*, Prince d'*Anhalt-Deſſau*.

(29) Sans en multiplier les Exemples, je ne parlerai que de celui de *Jean Sigiſmond* Electeur de *Brandebourg*, qui en 1614. de *Lutherien* ſe fit *Calviniſte*. Cette deſertion chagrina extrêmement la Communion abandonnée, & l'on vit auſſitôt paroître à *Leipſic* in 4. un Ecrit *Allemand*, plein de violence & de fiel contre le Calviniſme, ſous le titre ſuivant: *Erinnerung an alle rechte Evangeliſche, ſo zu Berlin und ſonſten in der Chur und Marck Brandenbourg ſich aufhalten, das ſie ſich mit dem Calviniſchen Seelen-gifft nicht einnehmen laſſen.* C'eſt-à-dire, „ Avis „ à tous les vrais Evangéliques, tant de „ Berlin que des autres lieux de l'E- „ lectorat & de la Marche de Brande- „ bourg, de ne ſe pont joindre à la „ Secte empoiſonnée des Calviniſtes ". L'Auteur s'en nommoit *Matthias Hocus von Hoenegg*. C'eſt ce que j'ai tiré de l'*Iſagoge Theologica* de Mr. *Buddæus* Lib. poſt. Cap. de *Theol. Polemica*, pag 134, qui venoit de dire, *cùm Principes quidam, aut viri dignitate præſtantes, à nobis ad Reformatos tranſierunt, renovata ſunt, ut fieri ſolet, hæc certamina, noviſque ſcriptis polemicis, aucta & continuata.* C'eſt-à-dire, „ Toutes les fois que des Princes, „ ou des perſonnes conſiderables, ont „ paſſé de nous aux Reformés, ces „ combats, ſelon la coûtume, ſe font „ renouvellés, & ont été augmentés & „ continués par de nouveaux Ecrits polémiques.

qu'une chose semblable étoit arrivée. Mais on n'en avoit point vû d'exemple qui n'eût fort chagriné les Luthériens, & mis la plume à la main de leurs Sçavans, contre un Parti qu'ils ne haïssent gueres moins que le Papisme, si tant est même que quelques-uns ne le haïssent pas davantage. Ces Sçavans ne furent pas de meilleure composition dans cette rencontre que dans celles qui l'avoient précedées. Un Théologien de *Leipsic*, déja connu (30) par d'autres Ouvrages qui marquoient son zèle ou ses préjugés contre le Calvinisme, n'eut garde de manquer une conjoncture si favorable à le faire éclater de nouveau. Ce Théologien s'appelloit (31) *George Moebius*, & son Ecrit parut sous le nom, & muni de l'autorité de toute la Faculté de Théologie dans cette Illustre Académie. Sous prétexte d'y examiner seulement les motifs & les occasions qui avoient engagé quelques Princes à se détacher de la Communion Luthérienne, pour se joindre à la Reformée, on y renouvelloit, avec aggravation, toutes les imputations odieuses dont la première a souvent chargé l'autre. Mr. *de Beausobre* entreprit, pour son coup d'essai, de se mesurer avec toute cette Faculté, & du premier coup fit un coup de Maître. Sa Réponse intitulée, *Défense de la Doctrine des Reformés sur la Providence, sur la Prédestination, sur la Grace, & sur l'Eucharistie* &c. parut à *Magdebourg* (32) en 1694. 8vo. Le grand nombre de fautes d'impres-

(30) Comme je tire presque tout ceci du sçavant *Buddé*, je dirai sur la foi du même Auteur, que ce Mr. *George Moebius* s'étoit déja fait connoître, en qualité d'ennemi violent des Reformés, par une *Dispute* contre le sentiment des Calvinistes au sujet de l'*irrésistibilité de la Grace*, dont la date n'est point marquée, & par une *Défense* du *Compend Théologique de Leonard Hutter*, qui parut à *Leipsic* 4. 1672.

(31) N'étant gueres ici que le Traducteur de Mr. *Buddé*, on me permettra d'en rapporter les propres termes? „ *Addendus* [c'est-à-dire aux Princes Lutheriens qui ont passé à la Communion Calviniste] „ iis etiam est Henricus Dux Saxoniæ, qui cùm anno „ 1688. Dessaviæ Reformatæ Ecclesiæ „ nomen suum daret, Georgius Moebius, nomine Ordinis Theologici in „ Academia Lipsiensi, edidit, *Gründliche* „ *Untersuchung der Motiven und Ursachen,* „ *welche den Hochwürdig-Durchläuchtigsten* „ *&c. zu der vorgenommenen Abtretung von* „ *der Evangelisch-Lutherischen Kirchen zu* „ *der so genanüten Reformirten, sollen bewogen haben* &c.

(32) Le *Mémoire* que l'on m'a communiqué n'en marque qu'imparfaitement le Titre, & on a entierement omis la date. Mr. *Formey*, qui donne le Titre avec la même negligence, en disant que c'est la *Défense de la Doctrine des Reformés*, sans ajouter, ni contre qui, ni sur quoi, date l'Edition de l'an 1693. Mr. *Buddé*, à l'aide duquel j'ai déterré la meilleure partie du Titre, dit que la Piéce parut en

preſſion, qui la défigurerent, & qui en rendirent la lecture moins agréable, n'empêcherent point que les perſonnes qui ſe connoiſſoient en bonnes choſes, ne miſſent celles-ci au rang des meilleures. Peut-être qu'une nouvelle Edition plus belle & plus correcte lui rendroit tout ſon luſtre.

Pendant qu'il défendoit ainſi la Religion des Reformés contre les Luthériens emportés, on tâcha de porter atteinte à la ſienne. Des Amis qu'il avoit encore en *France*, & qui regrettoient d'y avoir perdu un homme de ſon mérite, le ſolliciterent inſtamment d'y revenir. On fit intervenir (33) des perſonnes de la première conſideration, dont les Lettres ſubſiſtent encore. Comme les grandes difficultés venoient du côté de la conſcience, ces perſonnes ſi diſtinguées ne negligerent rien pour les aplanir: la tentation étoit délicate, & auroit pû ébranler un Homme, ou moins conſcientieux, ou moins éclairé. Mais quelque tour que l'on donnât aux choſes, un Miniſtre qui, ſous le régne de *Louis* XIV., retournoit en *France*, ne pouvoit jamais y figurer qu'avec les *Saurins* & les *Des Mahis*. Un homme qui a quelques principes, peut-il ſe réſoudre à faire cet indigne perſonnage! & lorſque je me rappelle ce que j'ai lû quelque part, (34) qu'un Capitaine des Gardes de *Henri* IV. diſoit, en parlant de lui-même, qu'*il n'avoit été Huguenot que* 24. *heures, & qu'il s'en étoit reſſenti toute ſa vie*; je conçois, non

en 1694. L'exactitude ordinaire de ce Sçavant *Allemand* me l'a fait ſuivre en cela, preférablement au *Mémoire* de Mr. *Formey*, dont l'inexactitude trop viſible, n'eſt pas excuſable. Si j'avois ſçû où recouvrer ici un Exemplaire du Livre de Mr. de *Beauſobre*, auſſi aiſement qu'on le peut avoir à *Berlin*, je n'aurois pas laiſſé les Lecteurs dans cette indéciſion. Elle deplaît ſi fort à la plupart, que des gens qui écrivent devroient leur en épargner le chagrin.

(33) Il me paroît extrêmement vraiſemblable, que c'eſt à ceci que l'on doit rapporter ce qui eſt dit dans le *Mémoire* de Mr. *Formey*, qu'on „ a entendu dire „ à Mr. *de Beauſobre* en converſation, que „ pour s'élever dans le monde.... il „ n'auroit eu qu'à prêter l'oreille aux „ ſollicitations de Mr. de *Vieux-Fourneau*, Couſin-germain de ſon Pere, „ qui le perſecutoit, non de changer „ de Religion, mais de s'attacher au „ Droit; parce qu'étant lui-même Couſin de Madame de *Maintenon*, il vouloit le préſenter à cette Dame, & faire ſa fortune ". Il eſt facile que ce qui ſe dit en converſation ſoit mal entendu. Madame de *Maintenon* pouvoit après 1685. ce qu'elle ne pouvoit point encore en 1681.

(34) Je me ſouviens d'avoir lû cela dans quelque endroit des *Mémoires* de l'*Etoile*, de l'Edit. de Bruxelles, en 2 Volumes. N'ayant pas le Livre ſous la main, je ne cite ici que de mémoire.

non sans frémir, les fréquens & cruels rémords qui doivent tourmenter des Ministres qui se sont revoltés. Dans le Civil même, on ne passe jamais, sans un regret continuel, de la liberté à la servitude; & que sera-ce dans les affaires de la conscience? Mr. *de Beausobre* avoit trop d'honneur & trop de lumieres pour digerer un état de cette nature. Aussi ne daigna-t-il pas seulement écouter les propositions qui lui en furent faites.

De quelques agrémens néanmoins qu'il jouît à *Dessau*, le séjour en étoit en quelque sorte précaire pour lui. La durée n'en pouvoit gueres s'étendre au-delà de la vie du Prince régnant. La mort de ce Prince fit à sa Cour des changemens dont le Pasteur *François* se ressentit. La Princesse, devenue Douairière, fit bien tout son possible pour retenir à son service un homme de son caractère, & qu'elle honoroit d'une considération peu commune. Mais la reduction où la perte de son Epoux ne put que la mettre, ne lui laissa pas apparemment les moyens de conserver sa Chapelle *Françoise*, dans les nouveaux arrangemens que cette revolution rendit nécessaires dans sa maison. Il fallut donc que Mr. *de Beausobre* songeât sérieusement à se menager quelque autre retraite. Il y avoit même d'autres raisons qui lui faisoient regarder le changement de lieu comme un bien. La situation littéraire de *Dessau* lui fournissoit peu de quoi satisfaire son penchant pour l'Etude, & sa curiosité pour les Livres. D'ailleurs il commençoit à sentir, que l'éducation de sa famille demandoit certaines commodités que cet endroit-là ne lui pouvoit procurer. La Providence, qui ne l'avoit point abandonné jusqu'ici, parut encore en sa faveur dans une circonstance si épineuse.

Un voyage qu'il fit à *Berlin*, dans la vûë de s'y faire connoître autrement que de reputation, le conduisit sans peine à ce qu'il souhaitoit. Il trouva dans cette belle Ville un grand nombre d'anciens Amis, qui le reçurent à bras ouverts, & parmi ces Amis des Personnes de distinction, & que l'on écoutoit à la Cour. Il y fit connoissance avec diverses Personnes de qualité, de même qu'avec divers Sçavans, dont le commerce étoit pour lui ce qu'il y a de plus doux dans la vie. Il y trouva des Livres, des Bibliothèques, des Colléges même pour ses Enfans; & tout cela lui manquoit à *Dessau*. Il parut en chaire; & c'en fut assez pour le faire

re désirer du Troupeau. La Vocation lui en fut addressée le 22. de Septembre 1694. par Son A. El. *Frederic Guillaume* III. Electeur de *Brandebourg*, & sans hésiter en fut acceptée.

Ce ne fut pourtant pas sans regret. Il avoit passé plus de huit ans à *Dessau*, & ces années avoient été celles de ce bel âge, où le cœur s'attache facilement aux endroits dont le séjour n'est pas destitué de douceur. Il falloit se détacher d'une Cour qui lui marquoit un extrême déplaisir de le perdre. Il avoit sur-tout à se combattre lui-même, au sujet de l'aimable & grande Princesse qu'il avoit eu l'honneur de servir, & dont cette separation sembloit redoubler les bontés. Dans la mortelle affliction où la mort de son cher Epoux l'avoit jettée, se voir encore arracher un Pasteur dont les consolations lui étoient si agréables & si nécessaires, c'étoit le comble de son amertume. Le Pasteur de son côté, partageoit vivement cette peine de son Auguste Maîtresse. Mais le mal étoit sans remede. Tout ce que la Princesse put faire, se reduisit à gagner du tems, & les délais qu'elle fit naître, retarderent effectivement plus de trois mois le départ de Mr. *de Beausobre*.

Il ne se transporta donc à *Berlin* que (35) vers le commencement de l'année 1695, où il touchoit à la fin de la 36. de sa vie. Sa Vocation ne l'appella d'abord qu'à être du nombre des Pasteurs ordinaires des Paroisses que Son Altesse Electorale avoit accordées aux Refugiés qui s'étoient rassemblés dans sa Capitale. Il remplit dans ce poste les fonctions de son ministère avec tant d'éclat, qu'il attira sur lui les regards de la Cour comme ceux de la Ville. Il ne chercha jamais à briller, & bornant tous ses soins, ainsi que toutes ses vûës, à édifier son Troupeau, il en brilla davantage. Cette recompense, qui manque rarement au grand mérite, quand il est humble & modeste, ne fut pas, à coup sûr, un des moindres endroits qui lui rendirent sa nouvelle situation des plus engageantes & des plus agréables. Il y trouvoit d'ailleurs un lieu très-propre à élever sa famille, & à recueillir les matériaux de certains Ouvrages dont il avoit médité le dessein (36) à *Dessau*.

Son-

(35) Mr. *Formey* dit que ce fut en 1694.

(36) C'est ce que porte en termes précis le *Mémoire* qui m'a été communiqué. Il faut donc corriger là-dessus ce que dit Mr. *Formey*, que lorsque Mr. *de Beausobre* „ eut formé son établissement „ dans *Berlin*, il se remit bien-tôt à ses „ Etudes, & leur consacra le loisir que „ l'exer-

Son objet principal étoit l'*Hiſtoire* de la *Reformation* de l'*Allemagne*. Quand il en conçut la première idée, on n'avoit point encore beaucoup de Piéces importantes ſur cette matière, dont la première dans l'ordre des tems, eſt celle du *Luthéraniſme* par Mr. *Seckendorf*, qui ne parut à *Leipſic* qu'en 1694. On a vû enſuite les trois Conciles du XV. Siécle par Mr. *Lenfant*, & quelques autres morceaux de cette nature. Cependant on ne ſçauroit dire que la matière ſoit à beaucoup près épuiſée; & Mr. *de Beauſobre*, qui forma ſon entrepriſe dans un tems où l'on n'avoit point encore le ſecours de ces Hiſtoriens ou de ces Repertoires, ne jugea pas dans la ſuite que ſon travail en fût moins néceſſaire. Son Plan étoit, de donner le véritable état de la Religion Chrétienne dans l'*Occident*, ſur-tout dans les tems qui précederent la Reformation, depuis le Concile de *Baſle*, & de pouſſer cette Hiſtoire juſqu'à la *Confeſſion d'Augsbourg* incluſivement. La carriere étoit donc longue & pénible. Il y avoit encore une infinité de découvertes à faire, & notre laborieux & ſçavant Auteur ſe trouvoit à portée, étant à *Berlin*, de ramaſſer grand nombre des matériaux qui lui étoient néceſſaires.

Ce travail fut interrompu par un ordre qu'il reçut de la Cour, en date du 4. Juillet 1696. & par lequel il lui étoit enjoint, de faire, conjointement avec Mr. *Lenfant*, une nouvelle Verſion du Nouveau Teſtament en Langue *Françoiſe*. Cet ordre avoit été vraiſemblablement ſuggeré à l'Electeur par Mr. le Baron de *Spanheim*, Miniſtre d'Etat, & l'un des plus grands hommes du Siécle. C'étoit un de ces perſonnages preſque uniques, de qui l'on ne peut jamais dire trop de bien, parce que l'on n'en ſçauroit jamais dire autant qu'ils en méritent. Illuſtre par ſes Négociations en des Cours où les Gens d'eſprit ſont bien-tòt démêlés, & dont il ſçut gagner la confiance & l'eſtime; plus illuſtre encore par une Erudition qui le plaçoit au premier rang dans la République des Lettres, & qui ſe trouve rarement dans ce degré parmi les Négociateurs: mais plus illuſtre enfin que tout cela par l'éminence de ſes qualités,

„ l'exercice de ſes fonctions lui laiſſoit. „ Et afin de ſe propoſer un but auquel „ il les rapportât, il entreprit l'*Hiſtoire* „ *de la Reformation*". Cela n'eſt rien moins qu'exact. Il s'étoit propoſé ce but à *Deſſau*, & ce but étoit, non l'*Hiſtoire de la Reformation* en général, mais celle de l'*Allemagne* en particulier.

tés morales, qui malheureusement n'accompagnent pas toûjours le Sçavoir & les Titres; il aimoit sincerement la Religion de Jesus-Christ, & ne negligeoit rien de ce qui pouvoit en soutenir les intérêts & la gloire. Personne ne pouvoit mieux juger que lui de l'importance & de la nécessité d'une nouvelle Version *Françoise* des Livres du Nouveau Testament, (37) & la démarche qu'il porta son Prince à faire dans cette occasion, marque assez ce qu'il en jugeoit lui-même.

Les deux Sçavans que l'on chargea de cette commission, en connoissoient tout le fardeau, & toute la délicatesse. Quelques-uns de leurs Amis tremblerent même en quelque façon pour eux. Lorsque la nouvelle en eût été repandue, ces Amis appréhenderent qu'ils ne sentîssent pas, ou qu'ils n'eûssent pas assez pesé la grandeur & les difficultés de cette entreprise. On en jugera par ce morceau d'une Lettre écrite là-dessus à Mr. de *Beausobre* par un Homme éclairé qui s'intéressoit à son honneur.

„ A propos de votre Traduction, voulez-vous que je vous de-
„ couvre librement ma pensée? Il me semble que vous vous êtes
„ engagé un peu facilement à travailler à un aussi grand Ouvrage.
„ Ç'a été l'écueil de bien des grands hommes, & quoique je sois
„ persuadé que vous ayez, aussi-bien que votre Compagnon
„ d'œuvre, toutes les qualités nécessaires pour achever ce grand
„ dessein, vous trouverez de quoi exercer vos talens. Les
„ Evangiles ne sont que des fleurs. Quand vous viendrez aux
„ Epîtres, *hic Rhodus, hic saltus*; vous trouverez épine sur épi-
„ ne. Je souhaite pour vous, que vous acheviez heureusement &
„ à la gloire de Dieu cette entreprise. Elle vous procurera une
„ gloire immortelle; mais assurez-vous que vous suerez bien au-
„ paravant. Vous avez sans doute éprouvé la difficulté qu'il y
„ a

(37) Il est à noter, que cette même année 1696. parut la I. Partie du *Projet* de Mr. *Le Cene*, pour donner une nouvelle Version *Françoise* de toute la Bible, à laquelle ce Ministre travailloit actuellement, & qui depuis peu vient de paroître, *publiée* par l'un de ses Fils en 1741. c'est-à-dire environ 38. ans après la mort de l'Auteur, qui arriva en 1703. à *Londres*. Il y a lieu de penser, que Mr. le Baron de *Spanheim* jugea, que l'on avoit beaucoup plus de besoin d'une Version du seul Nouveau Testament que de tous les autres Livres sacrés; & que connoissant mieux Mrs. *de Beausobre* & *Lenfant* que Mr. *Le Cene*, il espéra plus de leur capacité que de la sienne.

„ a quelquefois à trouver, ou le but, ou la liaison, ou le sens d'un
„ Apôtre, dans quelques passages particuliers & détachés. Que
„ sera-ce quand il faudra par-tout parler clairement & intelligi-
„ blement, & marquer en deux mots, ce que tant de personnes
„ ont encore tant de peine à comprendre? Comment pouvoir se
„ dépouiller de ses hypothèses, & de ces opinions que l'on a pri-
„ ses, pour ne paroître jamais partial, & pour rendre la juste si-
„ gnification des mots, sans avoir égard ni à Amis ni à Ennemis?
„ J'attens avec impatience la fin d'un si grand Ouvrage, & si vous
„ démêlez toutes ces difficultés, si vous applanissez ces hauteurs
„ & comblez ces vallées, & faites par-tout un chemin uni dans la
„ lecture de l'Ecriture, si vous êtes déja pour moi *magnus Apol-*
„ *lo*, vous serez alors plus que *maximus*. Je fais beaucoup de
„ vœux pour que vous réussissiez. Ce seroit un véritable don de
„ Dieu pour nos peuples, & pour plusieurs Pasteurs, qu'une bon-
„ ne & intelligible Version, où l'on ne trouvât que le Texte
„ pur.... C'est un Ouvrage digne de vous, d'y travailler dans
„ un Siécle où tant de grands Esprits ont donné tant de sens dif-
„ férens à quelques passages, où l'on a fait tant de découvertes
„ nouvelles, où la Critique a été si hardie, souvent si heureuse,
„ mais en même tems si opposée à l'ancienne Version. Oui, je
„ le repète, c'est un Ouvrage digne de vous, puisqu'il est capable
„ de faire pâlir les Héros même les plus experimentés en fait de
„ sciences.

Dès avis de cette nature ne furent point capables de rebuter les deux Interprêtes. Animés par le noble désir de rendre au Public un service de la derniere importance, & par des ordres supérieurs qui leur étoient souverainement respectables, ils mirent la main à l'ouvrage, & se le partagerent, pour s'en rendre l'exécution plus facile. Mr. *Lenfant* se chargea des 4. Evangiles, du Livre des *Actes*, des Epitres Catholiques de St. *Jaques*, de St. *Pierre*, de St. *Jean*, de St. *Jude*, & de l'*Apocalypse*; & Mr. de *Beausobre* eut pour sa part, toutes les Epîtres de St. *Paul*, c'est-à-dire, comme on vient de l'apprendre de l'Anonyme, la tâche précisement la plus difficile. Cette distribution du travail n'empêcha pas qu'il ne se fit de concert. Il y eut toûjours entre eux à cet égard une parfaite harmonie. Ils se prévenoient l'un l'autre par honneur, selon la leçon de St. *Paul*. A mesure qu'ils faisoient quel-

quelque chose, ils se le communiquoient mutuellement avec une entiere liberté d'avis & de pensée. Lorsque l'un pensoit différemment de l'autre, on pesoit les raisons du pour & du contre, on discutoit, on critiquoit. Mais on se rendoit avec joye au plus d'évidence: les discussions étoient de deux personnes d'honneur & de probité qui ne cherchent que le vrai, qui le cherchent sincerement, & qui sont liées par une amitié de consideration & d'estime; & la Critique douce, honnête, polie, servoit plus à fomenter la confiance & l'amitié qu'à la refroidir. Cette union fut toûjours rare entre les Sçavans. Mais ces Messieurs étoient quelque chose de plus, & joignoient les qualités les plus estimables du cœur, aux talens les plus précieux de l'esprit. De-là cette concorde qui se soutint jusqu'au bout, quoique l'Ouvrage, qui subit diverses interruptions, durât plus de 21. ans, n'ayant paru qu'au commencement de 1718; comme nous les verrons dans la suite.

Pendant que Mr. *de Beausobre* étoit occupé dans son cabinet d'un travail littéraire si pénible & si honorable, il n'en remplissoit pas avec moins d'éclat les fonctions publiques de son ministère. Ses grands dons pour la chaire le mirent bientôt dans une si belle reputation, que (38) la Reine lui fit l'honneur de le prendre pour l'un de ses Chapelains. Mr. *Lenfant* & lui prêchoient alternativement, tous les Dimanches, dans la Chapelle de *Charlottenbourg*, où cette Princesse faisoit son séjour ordinaire. Elle étoit assidue à les y entendre, & le Roi lui-même y venoit aussi très-souvent. Là se passerent les plus beaux jours de notre Sçavant. Ce fut

(38) *Sophie Charlotte* Fille d'*Ernest Auguste* Duc de *Brunswic-Lunebourg-Zell & Hanover*, née en 1664, & mariée en 1684. à *Frederic Guillaume*, alors Electeur de *Brandebourg*, mais ensuite Roi de *Prusse* depuis le 18. de Janvier 1701. qu'il prit à *Koningsberg* la Couronne Royale. Mr. *de Beausobre* ayant été appellé à *Berlin* en 1694, & cette Princesse n'étant morte qu'en 1705. Il auroit pû être Chapelain de l'Electrice & de la Reine. Dire que ce fut de la Reine, c'est renvoyer la chose à l'an 1701. & c'est à quoi semble porter le *Mémoire* qui m'a été communiqué; car on y dit expressement, que ses „ talens lui procurerent l'honneur d'être Chapelain de la Reine " & celui de Mr. *Formey* va plus loin, puisque l'on y assure, que „ ces talens lui „ procurerent l'honneur d'être fait Chapelain de leurs Majestés, & qu'il en fit „ les fonctions jusqu'à la mort de la Reine ". C'est augmenter l'embaras, car si Mr. *de Beausobre* étoit Chapelain du Roi comme celui de la Reine, d'où vient qu'il cessa de l'être de l'un, dès que l'autre mourut? Je ne fais cette Remarque que pour excuser mon inexactitude; je n'ai pas assez connu la Carte de *Berlin* pour y remedier.

fut un enchantement continuel. Un accès libre dans une Cour toute fçavante & toute fpirituelle; une place à la table de la Reine; des marques continuelles d'eftime; que d'agrémens à la fois! Ajoutez-y l'avantage d'y voir de près une Reine qui, par les charmes & l'affabilité de fa converfation, faifoit l'admiration de tous ceux qui l'approcherent, & d'y voir auffi par confequent un nombre infini d'Etrangers, diftingués par leur rang, par leur naiffance, par leur efprit, par leur fçavoir & par leur mérite, qui rechechoient perpetuellement cet honneur.

Ce fut par ce moyen que Mr. *de Beaufobre* vit le fameux *Jean Toland*, & lui parla pour la première & la derniere fois de fa vie. Leur difpute fut vive, & roula fur une matière trop intéreffante pour avoir été traitée avec moins de chaleur. Il s'y agiffoit de la créance que méritent les Livres facrés du Nouveau Teftament, & fur-tout les Evangiles. L'incrédule *Irlandois* produifit dans cette occafion tous les lieux communs qu'il a repandus dans plufieurs de fes Ouvrages, & particulierement dans fon *Nazarenus*. Mr. *de Beaufobre*, qui foutint la caufe de la Religion avec tous les airs de fupériorité que la vérité donne à ceux qui la connoiffent & qui la défendent, nous a donné lui-même, dans la (39) *Bibliothèque Germanique*, une relation de cette difpute, que le fujet & les Perfonnes rendent également curieufe: je n'en tranfcrirai ici que l'introduction.

„ Son Excellence Mr. le Comte de *Dohna*, dit-il, m'ayant or-
„ donné de la part du Roi, de faire un voyage, pour une affaire
„ qui concernoit l'Eglife *Françoife*, j'allai à *Charlottenbourg*, Mai-
„ fon de la feuë Reine, prendre congé de Sa Majefté, & recevoir
„ fes ordres. Dès que cette Princeffe, qui étoit au jeu, m'eût
„ apperçu, elle me fit dire par feuë Mlle de *Pelnitz*, qu'elle vou-
„ loit me parler, que je n'attendrois pas long-tems, & que le jeu
„ feroit bien-tôt fini.

„ Il étoit fix ou fept heures du foir, lorfque Sa Majefté fe leva,
„ & s'addreffant à moi; *Voici*, dit-elle, *un Etranger qui n'eft pas de*
„ *notre fentiment fur le fujet de la Religion. Il en veut aux fonde-*
„ *mens de notre foi, & tâche de nous rendre l'Ecriture douteufe.* Je
„ ne

(39) Bibl. Germ. Tom. VI. Art. II. p. 39. On trouve dans le même Article une Hiftoire de la Vie & des Ecrits de *J. Toland* par Mr. *Mosheim.*

„ ne sçaurois dire ce que je répondis à la Reine; mais Mr. *Toland*, „ dont je ne connoissois la Personne, ni les Ecrits, s'avança aussi-„ tôt, & d'un air qui montroit un peu trop de suffisance, enta-„ ma la question de l'autorité des Livres du N. Testament.

„ Je lui répondis d'abord avec une grande moderation; mais en „ lui faisant entendre que c'étoit fier contre fier; & en l'avertissant „ que l'*Esprit fort* étoit souvent l'Esprit foible ". L'Auteur ajoute à la fin: „ Voilà ce que j'ai pû me rappeller de cet entretien, qui „ dura deux heures. C'est la seule fois de ma vie que j'aye vû „ Mr. *Toland*. Je n'ai pas marqué le jour, mais j'ai marqué le com-„ mencement d'Octobre 1701.

Comme j'ai vû souvent Mr. *Toland* en *Angleterre*, qu'il fréquenta long-tems un Caffé où j'allois moi-même, & que nous étions fréquemment en conversation à la même table, ce que Mr. de *Beausobre* vient de dire de l'*air trop suffisant* avec lequel il l'aborda, m'a surpris. Car il ne prenoit rien moins que cet air-là, quand il se trouvoit avec des gens qu'il croyoit capables de lui faire tête; & je remarquai même, dans toutes les occasions, qu'il étoit extrêmement reservé dans les Compagnies où il n'étoit pas sûr d'avoir pour lui les rieurs. Qu'ailleurs, & dans les endroits où il se croyoit soutenu, il fit le suffisant & le fier, je ne voudrois pas le nier; car c'est assez l'ordinaire de Mrs. les prétendus Esprits forts.

Quoi qu'il en soit, Mr. *de Beausobre* avoit souvent à cette Cour des rencontres plus flatteuses & plus agréables que celle dont je viens de parler. Aucune ne lui fit plus d'honneur & plus de plaisir, que la connoissance qu'il y fit avec (40) la feuë Reine d'*Angleterre*. Elle n'étoit encore que Princesse d'*Anspach*; mais on la recherchoit en mariage pour l'Archiduc *Charles*, nouvellement declaré Roi d'*Espagne* par l'Empereur *Leopold*, & reconnu en cette qualité par toutes les Puissances alliées de la Maison d'*Autriche*. La différence des Religions étoit le plus grand obstacle. Il n'y avoit que la Princesse qui pût le lever, par une rénonciation solemnelle à son Protestantisme. Pour la tenter sur cet article, on fit luire

(40) *Guillelmine Charlotte*, Fille de *Jean Frederic*, Margrave de *Brandebourg Anspach*, & qui épousa en Septembre 1703, *George Auguste*, à présent Roi de la *Grande-Bretagne*. Au reste, au lieu de *Charlotte*, on l'appelloit *Caroline* en *Angleterre*, qui, à ce que je m'imagine, est le nom de Bâtême *Allemand*.

luire à ses yeux tous les Royaumes du monde & leur gloire, s'il m'est permis d'appliquer ici cette expression de l'Ecriture. L'Archiduc déja declaré Roi d'*Espagne*, ne pouvoit manquer cette Monarchie, une des plus brillantes & des plus étenduës qu'il y ait dans le monde. On entrevoyoit aussi une possibilité très-apparente qu'il parvînt un jour à l'Empire, & qu'il rassemblât ainsi presque tous les Etats qui rendirent *Charles* V. si puissant & si formidable. Ce Prince étoit d'ailleurs d'une Maison, que les plus grandes du Corps *Germanique* sont accoûtumées, depuis quelques Siécles, de voir sur leur tête. La plus haute ambition de la Princesse d'*Anspach* pouvoit être contente; mais sa conscience ne l'étoit pas. Elle l'avoit très-éclairée & très-Protestante. Elle vint à la Cour de *Berlin*, dans le fort des recherches & des tentations. Elle consulta Mr. *de Beausobre*, qui la raffermit si puissamment, si elle eût chancelé, qu'elle ôta tout espoir de succès à ceux qui négocioient cette affaire. Comme dès l'année 1703. elle épousa le Prince Electoral d'*Hanover*, qui devoit un jour être Roi de la *Grande-Bretagne*, les *Anglois* ont cru, que du côté du Monde même, cette Princesse y avoit plus gagné que perdu; car dans leur systême, dont je n'examine point la solidité, le Roi d'une Nation comme l'est l'*Angloise*, est cent fois plus Roi qu'un Monarque qui commande à cinquante autres Royaumes.

Ceci me rappelle une particularité qui ne vient ici que par incident, & que je n'y place que parce que je ne l'ai point encore vû imprimée, quoiqu'elle ne me paroisse pas indigne de l'être. Mr. *Bernier* étant à *Paris* lorsque l'on y apprit la mort de *Charles* II. Roi d'*Angleterre*, il se résolut aussi-tôt à traverser la Mer, pour voir le Sacre de *Jaques* II. Dans cette cérémonie la présence de tous les Pairs du Royaume est requise pour faire honneur & hommage au Roi, & quand il y a une Reine, qui l'est de son chef, ou qui l'est par son Mari, toutes les Pairesses y sont aussi sommées, tant celles qui le sont de leur chef, que celles qui ne le sont que par le mariage. Ces Pairs & ces Pairesses, qui sont véritablement ce que porte leur titre, ont tous chacun sur la tête la Couronne assignée à leur rang; Ducale pour les Ducs, & ainsi du reste. Leurs habillemens sont aussi diversifiés selon la diversité de leurs titres, mais tous de la derniere magnificence. Les Dames sur-tout se parent, ce jour-là, de tout ce qu'elles peuvent imaginer de plus riche,

che, & la profuſion des joyaux, des bagues, des pierreries, qui éblouiſſent les yeux, eſt une choſe qu'on ne ſçauroit bien décrire. *Jaques* II. ayant une Femme qui fut couronnée avec lui, ce pompeux cortège de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes & de Barons, avec leurs Epouſes, (41) étoit de plus de 200. perſonnes, ou environ, qui paroiſſoient comme autant de Rois & de Reines. Après la fin de la Cérémonie, on demanda à Mr. *Bernier* ce qu'il en penſoit, & frappé d'un ſpectacle auquel il ne s'étoit point attendu dans l'*Europe*, il avoua, que „ dans toutes les „ Cours de l'*Orient*, & même dans celle des *Mogols*, où le faſte „ *Oriental* eſt porté à ſon comble, dans l'étalage de l'or & des „ diamans, il n'avoit rien vû de ſi grand & de ſi magnifique.

Pour revenir à notre Hiſtoire, & pour finir ce que nous avions à dire de la Reine de *Pruſſe*, nous obſerverons ici, que Mr. *de Beauſobre* ne jouit pas long-tems des douceurs qu'il goûtoit dans le ſervice & dans le commerce de cette incomparable Princeſſe. Elle mourut en 1705. à la fleur de ſon âge, & n'ayant encore que 37. ans. La perte fut grande pour toute la Cour. Elle y fut très-vivement ſentie: Mr. *de Beauſobre*, qui, en ſon particulier, en ſentoit toute la grandeur par plus d'une raiſon, en fut accablé. Mais il en fut accablé en grand homme & en Chrétien. En pleurant comme les autres, il n'oublia pas de chercher des conſolations dans le ſein de ſa Religion, qui eſt la ſeule où l'on puiſſe en trouver qui ſoient également efficaces & ſolides. On le voit au naturel dans la Lettre de condoléance qu'il écrivit ſur cette triſte occaſion à la Princeſſe *Sophie*, (42) Douairiere d'*Hanover*, & mere de la Reine. La voici.

„ MADAME, Si je n'avois reſpecté la juſte douleur de V. A. E. „ j'aurois ſuivi les premiers mouvemens de mon zèle pour témoi- „ gner à V. A. E. combien je ſuis touché de la perte irreparable „ que nous venons de faire. Je ne doute pas, MADAME, que „ Vous

(41) Le nombre des Pairs d'*Angleterre*, Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons eſt aujourd'hui d'environ 190, ſans compter ni les Evêques, ni les Pairs *Ecoſſois*. Il y en avoit moins au tems de *Jaques* II. Mais je crois que dès lors même ce nombre montoit, ou peu s'en falloit, à celui de 150.

(42) L'Electeur ſon Epoux étoit mort dès le mois de Janvier 1698. Cette Princeſſe, née en 1630. étoit Fille de *Frederic* V. Electeur *Palatin* & Roi de *Boheme*, & d'*Eliſabeth* Fille de *Jaques* I. Roi d'*Angleterre*.

„ Vous n'en ſoyez penétrée. Il y a des coups ſi peſans & ſi douloureux, que les plus grandes Ames en ſont abbatuës, & des afflictions ſi juſtes, que ce ſeroit un crime de ne les pas ſentir. V. A. E. auroit tendrement aimé la Reine, quand Elle n'auroit eû avec Vous que cette alliance ſi noble que la vertu met entre les belles Ames. Quel attachement ne deviez-Vous pas avoir, MADAME, pour cette Princeſſe, qui étoit née de votre Auguſte Sang; où V. A. E. ſe voyoit toute entiere; en qui Dieu ſembloit nous promettre une longue poſſeſſion de tant d'admirables qualités? Cependant Dieu vient de l'enlever au Monde, & de Vous enlever à Vous-même, un tréſor plus digne encore de votre amour par ſon propre prix, que parce qu'il étoit à Vous. Je n'entreprendrai pas de conſoler V. A. E. ſur un ſi grand ſujet d'affliction. Toutes les penſées qui me viennent dans l'eſprit ne me repréſentent que le mérite de la Reine; je ne puis voir que la mémoire immortelle de ſes vertus, & de l'éternelle durée de cette vertu de l'eſprit céleſte dont elle étoit animée. Ces deux vûës d'immortalité ſont ma conſolation, & ſi V. A. E. veut bien y attacher ſa penſée, elles feront au moins diverſion à ſa douleur. Dieu veuille la moderer, MADAME, & épargner pour jamais à V. A. E. les afflictions dont la Providence vient coup ſur coup de la frapper.

Ajoutons ici, pour n'en pas faire à deux fois, qu'après la mort de la Reine, qui payoit de ſa bourſe privée les penſions de Mrs. *Lenfant* & de *Beauſobre*, le Roi eut la bonté de la leur continuer, & les honora du titre de Miniſtres de ſa Cour. Mais comme le deſſein de raſſembler tout ce que nous avions à dire de cette grande Reine, nous a fait ſortir de l'ordre Chronologique de notre Hiſtoire, il faut le reprendre, & revenir ſur nos pas à l'an 1701.

Cette année fut conſiderable pour Mr. *de Beauſobre*, tant à cauſe du tems qu'il y mit à voyager, que par l'utilité qu'il retira de ſes courſes. Les *François*, que *Frederic* alors I. du nom Roi de *Pruſſe*, avoit comblé de bienfaits, recoururent encore à ſa bienveillance. Leur nombre s'augmentoit tous les jours. La facilité des établiſſemens, favoriſée par l'aſſiſtance & par la protection de la Cour, y attiroit une ſi grande quantité de Refugiés, qu'une Colonie ſi multipliée ſe trouva trop à l'étroit dans les lieux que le Souverain leur avoit donnés pour y faire leurs exercices publics de

Religion. Le nombre de ces Eglises n'étant plus suffisant pour contenir tant de monde, les *François*, avec la permission du Roi, formerent le dessein de s'en bâtir une nouvelle, & bourcillerent entre eux pour la construction de cet édifice. Ils achetterent, dans la partie de la Ville nommée *Frederic-stadt*, un terrein qui convenoit à leurs vûës. Mais le fond qu'ils avoient ramassé ne répondant point à beaucoup près à la dépense qui leur étoit nécessaire, ils obtinrent de Sa Majesté une Patente, qui les autorisoit à faire une Collecte générale, non seulement dans tous ses Etats, mais encore dans les Etats voisins, dont ce Prince prioit les Puissances de vouloir la permettre, pour bâtir cette Eglise. Ces Lettres Patentes nommoient pour Commissaires Mr. *de Beausobre*, conjointement avec Mrs. de *Marconnay*, *D'Aniere*, & quelques autres, qui les reçurent en 1701. & qui se mirent aussi-tôt en chemin pour exécuter leur Commission.

La moisson fut assez abondante, & l'on peut dire qu'à cet égard Mr. *de Beausobre* n'eut pas regret à la peine qu'il s'étoit donnée. Mais pour ce qui le regardoit en particulier, il eut tout sujet d'en être content. Les Sçavans voyagent toujours tout autrement que le reste des hommes. Ils étudient au milieu de leurs courses, & mettent ces courses même à profit pour leurs études. Celui-ci ne negligea pas l'occasion qu'il avoit en parcourant l'*Allemagne*, de former des liaisons avec les Princes, ou les Magistrats considerables, qu'il lui falloit saluer, & dont la plupart conçurent une estime si singuliere pour lui, que dans la suite ils l'honorerent de leur correspondence. Mais comme il ne perdoit jamais de vûë son *Histoire de la Reformation d'Allemagne*, dont il avoit formé le Plan depuis quelques années, il se servit utilement de son accès auprès de ces Princes, pour en obtenir tous les secours qu'il pouvoit en tirer pour cet Ouvrage. Il en eut la permission de fouiller dans leurs Archives, & d'en tirer tous les Mémoires qui lui convenoient. Aux Princes & aux Magistrats, ajoutez les Sçavans de quelque distinction, avec lesquels il fit connoissance, en quelque lieu qu'il passât. Il leur communiquoit à tous son Projet, & tous se firent un vrai plaisir d'y contribuer de leur part, en ne lui refusant ni leurs lumieres, ni leurs soins, ni les Piéces utiles qu'ils possedoient.

De retour à *Berlin*, enrichi des matériaux qu'il avoit recueillis, les heures de loisir que lui laissoient les fonctions de son minis-

tère, il les employoit aux Ouvrages, dont l'un étoit de choix, & l'autre de commande. Ces Ouvrages ne pouvant être que de longue haleine, il ne put y avoir, pendant quelques années, ni beaucoup de diverſité dans ſes occupations, ni beaucoup de varieté dans les évenemens de ſa vie. C'eſt en quoi l'Hiſtoire des Sçavans diffère extrêmement de celle des Princes, des Miniſtres d'Etat & des Généraux. Dans celle-ci l'Hiſtorien trouve preſque chaque jour quelque objet nouveau qu'il offre au Lecteur, & qui en attire l'attention. Les premiers, au contraire, ne travaillent jamais, ni avec plus de gloire pour eux-mêmes, ni avec plus d'utilité pour le Public, que lorſque dans un train de vie unie, ſimple & tranquille, ils ſe renferment dans l'obſcurité de leur cabinet, pour polir & pour perfectionner leurs travaux littéraires. Qu'en dire alors que ce que l'on peut dire de tous les hommes du monde? Si ce n'eſt que l'on attend leurs productions avec impatience, & que, s'ils vivent en des lieux où le ſçavoir eſt honoré par les Grands, la faveur leur en eſt comme aſſurée? Ce dernier avantage fut celui de Mr. *de Beauſobre*. Mrs. *Dankelman*, de *Spanheim*, & de *Fuchs*, tous Miniſtres d'Etat & Protecteurs declarés des ſciences, avoient pour lui les plus grandes bontés, & toûjours il eut auprès d'eux un accès très-facile.

En 1706. il y eut beaucoup de joye à la Cour de *Berlin*. Le 28. d'Octobre (43) le Prince Royal & Electoral y épouſa (44) la Princeſſe d'*Hanover* ſa Couſine-germaine. La mémoire de la Reine, morte l'année précedente, y étoit ſi cherie, que tous les Sujets virent avec un extrême plaiſir, qu'ils pouvoient eſpérer d'en voir ſur le Trône une autre du même Sang, qui en feroit revivre les charmantes qualités & les ineſtimables vertus. Ils ne ſe tromperent pas dans leur attente. Cette incomparable Princeſſe a glorieuſement remplacé une Tante, dont on avoit cru d'abord que la perte ne ſe pouvoit jamais reparer. Le mérite en eſt véritablement au-deſſus des éloges, & cela d'autant plus, que la partie qui en eſt la plus brillante aux yeux de ceux qui s'y connoiſſent, eſt préciſement une de celles qui brillent le moins aux yeux du

(43) *Frederic Guillaume* I. Roi de *Pruſſe*, né le 4 d'Août 1688, & mort l'année précedente 1740.

(44) *Sophie Dorothée*, Fille de *George Louis*, alors Electeur d'*Hanover* & enſuite Roi d'*Angleterre*, & née le 16 Mars 1687.

du vulgaire. Je veux parler des ſoins non moins éclairés qu'attentifs qu'une ſage & bonne Mere donne à l'éducation de ſa Famille. On ne voit que trop de Reines, diſons mieux, que trop de grandes Dames, qui ſe déchargent indolemment de ce ſouci ſur d'autres perſonnes; qui le prennent même à dedain, comme s'il ne les regardoit pas, ou qu'il les deshonorât; & qui en ſont applaudies par un monde de ſots ou d'adulateurs. Mais ſans parler des reproches qu'elles ont à ſe faire, & du compte qu'elles auront à rendre, d'avoir negligé le premier & le plus grand des devoirs d'une Mere, n'arrive-t-il pas d'ordinaire, que leurs propres Enfans deviennent les ſources, ou les inſtrumens de leur punition? La Reine Douairiere de *Pruſſe* reçoit aujourd'hui la recompenſe d'une conduite oppoſée. Par un effet de ſa vigilance maternelle à cultiver les beaux talens naturels du Prince Royal ſon Fils, à tourner le goût de ſon Eſprit du côté des Sciences, & à imprimer dans ſon Cœur les principes de l'Humanité la plus génereuſe, elle jouit à préſent de la ſatisfaction d'en avoir fait le plus aimable des Rois, & d'avoir vû que, dès les premiers jours de ſon Régne, il a paru digne d'attirer ſur lui les regards de toute l'Europe. Tout cela, je l'avoue, ne pouvoit ſe prévoir avec certitude en 1706, & lorſque le mariage ſe fit: mais on ne put que l'attendre d'une Princeſſe auſſi accomplie. Au milieu des félicitations que le Roi en reçut, les *François* ne manquerent pas de lui en faire auſſi leurs reſpectueux complimens, & ce fut Mr. *de Beauſobre* qui porta la parole. Le Roi *Frederic I.* s'étant remarié pour la (45) ſeconde fois, Mr. *de Beauſobre* fut encore député pour haranguer Sa Majeſté à ce ſujet. Quelques jours après le Mariage, il eut l'honneur de prêcher dans la Chambre du Roi, en préſence de la Cour.

En 1707. ce Paſteur entra dans le Conſiſtoire (46) ſupérieur ou Royal. Le Roi l'y nomma pour remplir une place qui venoit de vaquer. Mr. *de Beauſobre* l'a occupée pendant l'eſpace de trente ans. En

(45) C'eſt ainſi que porte le *Mémoire* que l'on m'a communiqué: mais il s'agit indubitablement du troiſième mariage du Roi *Frederic* I. que ce Prince célébra à Berlin le 28. Novembre 1708. en épouſant *Sophie Louiſe*, fille de *Frederic* Duc de *Mecklenbourg-Grabau*. Cette Princeſſe étoit née le 6. Mai 1685.

(46) Je conçois que ce doit être le plus haut Tribunal Eccléſiaſtique pour les affaires de la Diſcipline qui regardent toutes les Egliſes *Françoiſes* dans les Etats du Roi de *Pruſſe*.

En y entrant il avoit une si grande connoissance du monde, & tant d'experience dans les affaires, avec tant de lumieres & de droiture, qu'il devint d'abord comme l'ame de ce Corps si auguste & si respecté. Il entendoit parfaitement la Discipline, dont il a même dressé divers Réglemens. Il avoit l'art de débrouiller les choses les plus épineuses, & de leur donner un bon tour. Se prêtant avec facilité aux personnes qui avoient besoin de son secours, lorsque l'équité le vouloit, prompt dans ces rencontres à rendre service, & ne pouvant même obtenir de son cœur de mécontenter qui que ce soit, quand il pouvoit l'éviter, il ne favorisoit pourtant que les causes justes, & dans ces occasions il étoit d'une fermeté qu'aucune consideration n'ébranloit.

Cette fermeté parut d'une façon bien marquée, dans une affaire que les circonstances rendoient infiniment délicate. Il y avoit eu dans le Consistoire Royal une place vacante, & il y avoit à *Berlin* un ancien Pasteur *François*, nommé *Forneret*, homme d'un grand mérite, qui y prétendoit. Outre les raisons de l'âge, de l'experience & de la capacité, qui fondoient ses prétentions, il avoit aussi celles du rang, de la bienséance & de la coûtume. En un mot, c'étoit lui faire un affront public que de ne lui pas donner cet Emploi. Cependant il fut donné à un autre. Mr. *Forneret*, quoiqu'étonné du coup, n'osoit s'en plaindre à la Cour, & prenoit le parti d'un silence prudent ou timide. Mr. *de Beausobre* eut plus de courage. Il eut la hardiesse d'éclater pour un homme auquel il lui parut que l'on ne rendoit pas une exacte justice. Il alla trouver Mr. de *Kniphausen*, Ministre d'Etat, & lui représenta „ qu'il „ falloit que, ni Sa Majesté, ni lui Mr. de *Kniphausen* ne connûssent „ ni le Pasteur exclus, ni les droits qu'il avoit de prétendre à la pla- „ ce; que l'équité de ses prétentions étoit évidente; que son ex- „ trême modestie l'avoit empêché de se donner des mouvemens „ pour faire des sollicitations à la Cour; qu'elle l'empêchoit en- „ core d'y porter ses justes plaintes": & finit en ajoutant „ que „ lui, Mr. *de Beausobre*, occuperoit à regret une place dont il ver- „ roit exclus un homme de tant de mérite". La remontrance porta coup. Sans ôter cette place à celui qui venoit d'y être nommé, on en forma une surnuméraire en faveur de Mr. *Forneret*, qui, en vertu de son ancienneté dans le Ministère, obtint aussi le rang de supériorité dans le Consistoire.

Ce

Ce trait, qui caractérise si bien la magnanimité de Mr. *de Beausobre* quand il falloit appuyer l'innocence opprimée, sert aussi de preuve à la consideration où il étoit à la Cour. On l'y écoutoit & on l'y respectoit. Aussi les *François* se faisoient-ils honneur de l'y faire paroître à leur tête, & d'y parler par sa bouche. L'occasion qu'ils en eurent au commencement de 1710. fut d'une nature tout-à-fait extraordinaire pour eux. *Frederic* les avoit reçus à bras ouverts dans ses Etats, & s'étoit signalé d'une manière éminente entre les Puissances Reformées, qui accorderent toutes un azile agréable & sûr à ces infortunés Fugitifs. Après avoir entassé sur eux depuis 1685. des faveurs, des secours & des priviléges, qui ne pouvoient que les consoler de la perte de leur ancienne patrie, il combla ces graces en 1709. par un Edit de Naturalité générale, qui leur en créoit une nouvelle. Cette derniere preuve de bonté paternelle les penétra de reconnoissance, & sans doute la moindre chose qu'ils pouvoient faire pour en marquer leur vif sentiment, étoit d'en remercier en Corps, un Bienfaîteur si tendre & si généreux. Ils choisirent à ce dessein le 1. de Janvier 1710. & Mr. de *Beausobre*, chargé d'y porter la parole, s'en acquitta de la manière suivante:

„ SIRE,

„ Ce ne sont plus des Refugiés qui ont l'honneur de présenter „ à V. M. leurs respects & leurs vœux au commencement de cet„ te année. Ce sont vos sujets naturels: Mais des sujets qui „ sont redevables de cet avantage, non à leur naissance, mais à „ la Clémence de V. M. Cette nouvelle grace ne sçauroit rien ajou„ ter, ni à notre zèle, ni à notre fidélité. Mais comme elle don„ ne un nouvel éclat à votre Bonté Royale, elle donne aussi une „ nouvelle ardeur à notre reconnoissance. N'étant plus distingués „ de vos autres sujets par le caractère d'Etrangers, nous n'aspi„ rons, SIRE, qu'à nous distinguer par notre amour envers no„ tre Roi, & par notre reconnoissance envers notre magnifique „ Bienfaîteur. Que ne pouvons-nous, SIRE, en donner d'autres „ preuves à V. M., qu'en lui disant que le plus sûr & le plus beau „ de tous les Empires est celui que les bienfaits établissent dans

„ les cœurs; & que s'il n'y a point de meilleur Roi que V. M.,
„ il n'y aura jamais de meilleurs sujets que nous!

Ainsi s'écoulerent encore tranquillement deux ou trois années. Mais *Frederic I.* du nom Roi de *Prusse* mourut en 1713., & cette mort ne dut pas trouver notre Sçavant insensible. Il eut pourtant cette même année un plaisir très-grand & très-intéressant pour un Pere. Ce fut celui de donner l'imposition des mains à son Fils *Charles Louis*, qui fut reçu au St. Ministère dans le Temple du *Verder*, & eut aussi l'honneur ce jour-là, de recevoir de l'Illustre Mr. *Lenfant* la main d'association. C'est un Fils qu'il aimoit tendrement, qu'il avoit élevé avec soin, qu'il souhaita long-tems de voir Pasteur à *Berlin*, & qu'enfin il eut la joye d'y posseder.

Quelles que fûssent néanmoins pour lui-même les consequences du changement que la mort de *Frederic* apporta dans les affaires générales, il faut qu'il se soit alors repandu dans les Païs étrangers quelque bruit sourd, que la situation de ce Sçavant n'étoit plus telle à *Berlin*, qu'il ne pût être tenté d'en sortir. On le vit dans les mouvemens qu'il y eut à *Utrecht* vers le commencement de 1714. pour l'y faire appeller. Mr. d'*Arbussy* s'en étant détaché en 1713. pour passer à l'Eglise d'*Amsterdam*, des personnes qui connoissoient le mérite de Mr. de *Beausobre*, songerent à lui pour remplir cette place vacante. Un sujet qui auroit fait tant d'honneur à l'Eglise, ne pouvoit manquer d'avoir pour lui un grand nombre des Membres les plus considerables & les plus éclairés. A leur tête étoit Mr. *David Martin*, qui restoit seul Pasteur, qui conduisoit en gros son Consistoire, & qui étoit écouté de ses Magistrats. Il y avoit néanmoins sur les rangs divers Compétiteurs, dont quelques-uns avoient aussi du mérite. Mais comme dans ces occasions, pendant que les uns ne disent que le bien de ceux qu'ils favorisent, les autres ne manquent point de dire tout le mal qu'ils sçavent de ceux qu'ils voudroient écarter, & quelquefois même, à la honte de la Religion, d'ajouter la calomnie à la médisance, la Vocation de Mr. de *Beausobre* fut un peu croisée par un incident de cette derniere nature. Il y avoit alors à *Utrecht*, en qualité de simple Passant, un Ministre nommé *D'Artis*, qui, après avoir servi

pen-

pendant quelques années les Eglifes de *Berlin*, s'en étoit détaché pour des raifons que j'ignore, & qui peut-être ne font rien à l'affaire. C'étoit un homme qui ne manquoit ni d'efprit, ni de fçavoir; mais inquiet, brouillon, remuant, & portant le zèle pour l'Orthodoxie au point fingulier, de n'en trouver prefque point dans les autres qui ne lui parût être fufpecte. Mr. *D'Artis* donc, qui s'étoit mis ces foupçons en tête contre Mr. *de Beaufobre*, les repandit à *Utrecht* pour une réalité très-certaine. La conduite étoit peu pardonnable. La reputation d'un Pafteur, fur l'article des Dogmes fondamentaux de la Religion, ne devroit jamais être temérairement attaquée. Elle n'eft pas moins délicate fur cet article-là, qu'elle le peut être fur celui des Mœurs, fi tant eft même qu'à quelques égards elle ne le foit pas davantage. Ici l'on ne produifoit point de preuves; on n'en avoit point même; & le procedé de l'Accufateur étoit d'autant plus odieux, que pendant qu'il s'acharnoit fans raifon contre Mr. *de Beaufobre* à *Utrecht*, l'autre s'employoit charitablement, au même tems, à *Berlin*, à chercher les moyens d'y faire fubfifter la femme & la famille de fon Ennemi.

Malgré la légereté de la dénonciation, elle fit impreffion fur quelques efprits. Il fallut approfondir les chofes. On fit les informations néceffaires. Il ne vint de toutes parts que des Piéces juftificatives en faveur de Mr. *de Beaufobre*. Cet Illuftre Théologien qui, dans la conjoncture, ne negligea pas lui-même le foin de fa propre reputation, parut fenfible, comme il le devoit être, à l'atteinte que l'on avoit voulu y porter. Sa fenfibilité alla même jufqu'à lui donner quelque degoût pour la Vocation, qui lui étoit comme affurée. Ce fut pour diffiper ce nuage, que le Confiftoire de l'Eglife *Wallonne* d'*Utrecht* lui écrivit la Lettre fuivante, en date du 24. Avril 1714., & fignée par Mrs. *Martin*, Pafteur, *Harfcamp*, *Vitriarius*, *van Goderver*, & grand nombre d'autres, tant Anciens ou Diacres que Chefs de Famille.

„ *Monfieur & très-honoré Frere*,

„ Nous avons vû avec une extrême douleur, l'impreffion que „ font fur votre Efprit les bruits qui ont été malicieufement re- „ pandus contre votre Orthodoxie, & nous voudrions de tout

„ notre cœur, qu'ils ne Vous eûssent pas donné de nous & de
„ notre Eglise, l'aliénation que Vous nous témoignez en avoir
„ dans votre Lettre. La médisance se montroit si à découvert,
„ qu'elle n'étoit pas capable de diminuer pour un seul moment
„ la haute estime que nous avions de votre Personne & de votre
„ rare mérite. Nous avons été confirmés par les Actes autenti-
„ ques qui ont été envoyés à la gloire de votre Ministère &
„ de votre Orthodoxie. Vous verrez par la Vocation de notre
„ Venérable Magistrat, & par les Lettres qu'il Vous a fait écrire,
„ combien Vous êtes désiré ici par les Puissances séculieres, com-
„ me Vous l'êtes par toute notre Eglise. Oui, Monsieur, on Vous
„ souhaite avec autant d'ardeur qu'on le puisse, afin de voir ran-
„ ger notre Eglise sous la sainte houlette de votre Ministère. Ac-
„ cordez-le-nous, Monsieur, ce Ministère; nous Vous en conjurons
„ de toute la puissance de nos ames, & au nom de tout ce qu'il
„ y a de Personnes sages & éclairées dans cette Ville. Nous es-
„ pérons que si Vous nous accordez cette grace, Vous n'aurez
„ d'autre regret que d'avoir quitté un Troupeau qui Vous chérit,
„ & qui Vous est si cher, pour venir prendre la conduite d'un
„ autre, auquel Vous serez plus nécessaire, & où votre mérite ne
„ manquera pas de Vous acquerir l'estime & l'affection des Grands,
„ avec la tendresse & les respects des autres. Dieu qui préside
„ sur les évenemens, veuille diriger le tout à sa gloire.

Le même Courier qui porta cette Lettre addressée à Mr. de *Beausobre*, porta aussi à *Berlin* les Actes de sa Vocation, c'est-à-dire celui de son Election par le Consistoire, celui de son Approbation par le Souverain, & la Lettre de notification, dont le paquet étoit addressé à Mr. le Baron de *Linclau*, Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux à la Cour de *Prusse*. Mais comme le bruit s'étoit repandu d'avance à *Utrecht*, que le nouvel élû n'étoit plus en des dispositions favorables, un Membre de la Régence, qui l'étoit aussi du Consistoire, avoit écrit par l'ordinaire précedent à ce Seigneur, pour le prier d'agir auprès de lui, s'il en étoit encore tems, pour l'engager à l'acceptation. Les expressions de cette Lettre ne pouvoient être plus fortes. „ Aujourd'hui, *y di-*
„ *soit-on*, le Venérable Magistrat a approuvé unanimement, & avec
„ ardeur, l'Election de notre Consistoire, & nous Vous enver-

„ rons

„ rons les Actes de son Election & de sa Vocation. Mais, Mon„ sieur, toutes ces Piéces viendront trop tard. L'Eglise de *Ber„ lin* s'est soulevée pour retenir Mr. *de Beausobre*. Les Puissances „ s'y sont intéressées, & Mr. *de Beausobre* n'a pas balancé entre „ les tendres empressemens de son Eglise, & la Vocation de „ celle-ci. La nôtre, Monsieur, est comme dans un déluge „ universel. Il ne se peut rien ajouter aux regrets &c.

Les avis étoient vrais, & les craintes bien fondées. Lorsque Mr. le Baron de *Linclau* remit en mains propres, à Mr. *de Beausobre*, les Actes de la Vocation, ce Pasteur s'étoit déterminé résolument à ne la point accepter. Ce n'est pas qu'il n'eût été fortement ébranlé. Il voyoit à *Utrecht* un Troupeau qui souhaitoit avec passion de le posseder. Il étoit touché de l'extrême douleur que l'on y témoignoit d'en perdre l'espérance. Il n'ignoroit pas même que ce nouvel établissement pourroit être avantageux à sa famille. Mais d'un autre côté, les sollicitations, les regrets & les larmes d'un Troupeau qu'il chérissoit tendrement, & qu'il servoit depuis tant d'années, formoient un obstacle, auquel il étoit bien difficile qu'un cœur comme le sien pût resister. Tout le monde redoubla ses empressemens pour le conserver. Mr. le Comte de *Dhona* se donna pour cet effet les derniers mouvemens. Enfin le Roi lui-même daigna témoigner à Mr. *de Beausobre*, qu'il *avoit regret à le perdre*, & lui rendit une partie de sa Pension, qui avoit été rayée, parce que l'assignation en avoit été faite sur un certain Etat que ce Prince avoit trouvé à propos de supprimer. Tant de considerations réünies déciderent pour le faire retenir à *Berlin*.

Malgré la declaration précise qu'en fit Mr. *de Beausobre*, il semble que la sincerité en parut douteuse à *Utrecht*, & que l'on s'y flattoit encore de l'y pouvoir attirer. Dans cet esprit Mr. *Martin* revint à la charge, & répondant à la Lettre d'excuse, ne put s'empêcher de le mettre à de nouvelles épreuves. „ Vos Lettres „ Monsieur, *lui disoit-il*, m'ont glacé le sang, par le refus que „ Vous nous faites de nous accorder votre Ministère? Mais n'y „ auroit-il pas moyen d'y revenir; & votre nouvel engagement „ est-il donc si fort, que Vous ne puissiez pas le rompre du con„ sentement de ceux à qui vous l'avez donné? Pensez-y bien, je „ Vous en conjure.... Si Vous pouviez Vous donner à nous, fai„ tes-le. Toute notre Eglise, *Flamande* & *Françoise*, Vous désire

„ ardemment, & plus ardemment que jamais. Pour ce qui eſt „ de moi en particulier, mon cher Frere, pouvez-Vous ignorer „ avec quelle ſincerité & quelle tendreſſe je ſouhaite de Vous „ avoir pour Collègue?... Comme j'écrivois l'Apoſtille, une per- „ ſonne de confiance eſt venu me prier de Vous écrire, que ſi Vous „ pouviez nous accorder votre Miniſtère, on trouveroit le moyen „ de Vous faire encore une augmentation de... On n'en a pas „ pris la réſolution dans les formes, de peur que ſi Vous n'accep- „ tiez pas, un autre ne s'en prévalût.

L'Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux fut même ſollicité de renouveller ſes inſtances, & Mr. d'*Oſſonne* l'en pria en des termes que l'on ne trouvera pas mauvais que nous ayons conſervés. Voici une partie de ce qu'il écrivoit à ce Seigneur: „ Je me „ donnai l'honneur de Vous écrire Vendredi dernier au ſujet de „ Mr. *de Beauſobre*, & je Vous écris celle-ci ſeulement pour Vous „ dire, que ſi Mr. *de Beauſobre* n'étoit point engagé de nouveau, & „ qu'il voulût venir en cette Ville, il y ſeroit reçu à bras ou- „ verts, & comme un Ange du Ciel. Tout le monde l'y verroit „ avec une extrême ſatisfaction, & je puis Vous aſſurer que tout „ y conſpire à ſon bonheur & à ſon avantage.

Tant de ſoins que l'on ſe donna pour le faire changer de ſentimens furent inutiles. Il faut bien néanmoins que les ſoupçons que l'on avoit de la poſſibilité de l'attirer ailleurs, ne fûſſent pas entierement détruits par le mauvais ſuccès de l'Egliſe d'*Utrecht*. Car dès l'année ſuivante 1715. celle de *Hambourg* n'en fut point rebutée, & ſe flatta d'avoir plus de bonheur. Peu s'en fallut en effet que la tentative ne réüſſit. On offroit à Mr. *de Beauſobre* de ſi grands avantages pour lui-même & pour ſon Fils, qu'il y auroit eu de l'imprudence à n'y prêter pas l'oreille. D'ailleurs, ces propoſitions lui furent faites dans un tems, où des arrangemens nouveaux dans les Egliſes *Françoiſes* de *Berlin* venoient de rendre la charge de Paſteur plus grande & plus pénible. Il héſita, il combattit; cela ne pouvoit être autrement; mais enfin il ſe rendit: & ſes irréſolutions étant terminées, il demanda ſon congé au Roi, en expoſant à ce Prince, que les innovations qui venoient d'être faites, lui rendoient ſon fardeau trop peſant. Après quelques inſtances, ce congé fut accordé, accompagné d'un Témoignage des plus honorables que le Monarque lui-même rendoit à ſon mérite,

rite, en l'assurant que son éloignement ne porteroit aucun préjudice à la protection & à la bienveillance de Sa Majesté.

Mais quand on sçut dans la Ville où en étoient les choses; quelle ne fut point la surprise! quelle ne fut point la douleur! Les Personnes intelligentes virent bien, que pour parer le coup il n'y avoit point de tems à perdre; & que faire? Mr. *de Beausobre*, qui n'a pris sa résolution qu'après bien des combats, & que sur des raisons de la plus entiere prudence, est-il en état de reculer avec honneur, ou l'y forcera-t-on par de simples prieres? Que lui offrir pourtant, qui contrebalance ce que *Hambourg* veut faire? Qui est-ce même qui fera ces avances? De ce côté-là donc aucun jour. Il n'y a de ressource que dans la revocation du congé. Mais ceci encore n'étoit pas sans de grandes difficultés. Le remede néanmoins étant unique, on le tente à la chaude. Sans s'amuser à parler inutilement à Mr. *de Beausobre*, sans lui en rien dire même, on va tout droit au Souverain.

On commença par assembler le Consistoire le 12. de Juillet 1715; mais avec un si profond secret pour le Pasteur intéressé, qu'il n'en sçut absolument rien. Il y fut résolu de convoquer incessamment les Chefs de Famille, & dans cette autre Assemblée on conclut unanimement, à présenter Requête au Roi, pour le supplier instamment de revoquer le congé. La Requête dressée par Mr. *Lenfant* étant prête, elle fut signée par Mrs. *Petit*, Moderateur, *Lenfant*, *Ancillon*, *Convenant*, *Forneret* & *Gautier* Pasteurs, par deux Généraux, & plus de 80. autres Personnes. Elle étoit conçue en ces termes:

„ SIRE, toute la Colonie *Françoise* de *Berlin*, & les 3. Pa-
„ roisses de l'Eglise du même lieu, assemblées en Consistoire, se
„ jettent profondement aux pieds de VOTRE MAJESTÉ, pour
„ verser dans son auguste sein, la douleur aussi vive que généra-
„ le qu'elles ressentent, de se voir à la veille d'être privées du Mi-
„ nistère du Pasteur de *Beausobre*, par sa Vocation ailleurs. Il y a
„ 20. ans, SIRE, que ce digne Pasteur exerce ici son Ministè-
„ re avec une si singuliere édification, tant par ses rares talens,
„ qu'à tous les autres égards, qu'elles ne croyent pas qu'une aussi
„ grande perte puisse être aisément reparée. C'est à V. M., SIRE,
„ que nous sommes redevables, après Dieu, de toutes les graces
„ dont nous jouissons dans vos florissans Etats, & nous supplions

„ très-

„ très-respectueusement V. M., d'ajouter encore à toutes les au-
„ tres la continuation du Ministère d'un Pasteur, qui seroit aussi
„ généralement regretté qu'il est généralement cheri. C'est-là,
„ SIRE, la très-humble Requête de ceux qui ne cessent d'offrir
„ à Dieu des vœux pour la prosperité de votre Auguste Personne,
„ de vos Armes, de vos Etats, & de toute la Maison Royale.

Pour donner plus de force à cette Requête, qui ne demandoit que des graces, on la fit suivre d'une autre, où l'on intéressoit la Politique du Prince. Elle étoit au nom de la Bourgeoisie, & fut signée d'un grand nombre de Colons. Comme elle marque parfaitement l'affection tendre & sincere que toute la Colonie portoit à son Pasteur, nous ne sçaurions nous dispenser de la donner ici toute entiere.

„ SIRE,

„ Les Soussignés, députés de la Bourgeoise de la Colonie *Fran-*
„ *çoise* établie dans la Ville de la Residence Royale de V. M.
„ croiroient manquer à leur devoir, & au serment qu'ils ont prê-
„ té, de veiller au maintien & aux intérêts de cette Colonie, si,
„ instruits, comme ils le sont, des démarches que fait le Ministre
„ de la Cour & de l'Eglise, de *Beausobre*, pour obtenir son
„ congé, & aller ensuite exercer son Ministère hors des Etats
„ de V. M., & du préjudice notable que sa retraite, & son établis-
„ sement ailleurs pourroient faire aux hauts intérêts de V. M., par
„ la diminution des Sujets qui, par attachement pour lui, pour-
„ roient prendre le parti de le suivre, s'ils ne prenoient pas la
„ liberté de faire à V. M. leurs très-humbles & très-respectueuses
„ représentations sur ce sujet.

„ Suivant donc les principes & les mouvemens de leur con-
„ science, ils osent, SIRE, se donner l'honneur de venir dire,
„ avec un très-profond respect, à V. M., que la Colonie *Fran-*
„ *çoise* établie à *Berlin*, a un sensible déplaisir du dessein que le
„ dit Ministre de la Cour & de l'Eglise, de *Beausobre*, a de quit-
„ ter, & que plusieurs de ceux qui la composent, ne pouvant se
„ résoudre à se voir privés de lui & de son Ministère, qui leur
„ est, depuis très-long-tems, en une très-grande édification, pour-
„ ront former eux-mêmes le dessein de se transporter au même

„ lieu où il veut aller s'établir. Ce qui étant de leur connoiſſance, ils croiroient être coupables envers V. M. même, auſſi-bien „ qu'envers cette Colonie, ſi ce qu'ils prévoyent arrivoit ſans „ avoir pris la liberté d'en donner très-reſpectueuſement avis à „ V. M. afin que par ſon autorité, ſa bonté, ſa juſtice, & ſa prudence ordinaire, elle puiſſe donner des ordres pour faire enſorte que Mr. de *Beauſobre* exerce ici ſon Miniſtère avec agrément, „ & renonce à la réſolution de s'établir ailleurs &c.

„ *A. Berlin* 20. *Juin* 1715.

Quelque fortes, quelque inſtantes même que fûſſent ces Requêtes, comme il s'agiſſoit de faire revoquer un ordre déja expedié dans toutes les formes, elles n'auroient eû vraiſemblablement que peu de ſuccès, ſi de grandes & de puiſſantes ſollicitations ne les eûſſent pas appuyées. Mais on remua Ciel & Terre. On engagea le Grand-Maréchal à parler. La Reine elle-même prit part à l'affaire avec la derniere bonté. Les mouvemens furent incroyables, & ce qui l'eſt encore plus, c'eſt que Mr. *de Beauſobre* n'en ſçut abſolument rien qu'après coup. Ses Amis craignirent apparemment qu'il ne mît lui-même oppoſition aux meſures qu'ils prenoient pour le retenir en quelque manière par force, & qu'il ne rompît ces meſures par des contrebatteries. Mais que les indifférens ou les indiſcrets ayent gardé le ſilence comme les autres, ſur une affaire qui traîna pour le moins 10 à 12. jours, c'eſt ce que l'on ne comprend preſque pas. La choſe n'en eſt pas moins vraye, & nous en avons pour garand le témoignage de Mr. *de Beauſobre* lui-même. Car ayant enſuite demandé & obtenu copie des Piéces qui le regardoient, on les a trouvées, après ſa mort, parmi ſes Papiers, avec l'Apoſtille ſuivante au bas des Requêtes, écrite & ſignée de ſa main:

„ J'ai à noter là-deſſus, que tout cela ſe paſſa à mon inſçû. Je n'ai „ été informé ni des démarches que des perſonnes firent alors auprès de la Reine pour faire revoquer mon congé, ni de celles „ que l'on fit auprès du Grand-Maréchal, ni de la réſolution du „ Conſiſtoire, ni de l'aſſemblée des Chefs de Famille. Tout cela „ ſe fit à mon inſçû, & je n'en fus informé qu'après.

„ DE BEAUSOBRE.

 On

On ſent aſſez en effet, que les perſonnes qui ſe remuerent dans cette occaſion, en agirent bien plus pour l'avantage du public que pour celui de ce Paſteur, & qu'elles ne durent pas s'attendre qu'il y concourût. Car, à bien dire, il s'agiſſoit de lui faire violence. Cependant leur ſoulevement réuſſit. Le Roi revoqua le congé par un Décret abſolu. Mr. de *Beauſobre* remercia l'Egliſe de *Hambourg* de la Vocation qu'elle lui avoit addreſſée, & ſon Fils ſeul y fut appellé. Cette ſeparation lui fit beaucoup de peine. Elle ne fut pourtant pas de fort longue durée. L'affection de ſon Troupeau y remedia, dès que l'occaſion s'en put préſenter. Mr. de *Lugendy*, Collègue de Mr. *de Beauſobre* dans l'*Egliſe Neuve*, étant mort quelques années après, le Fils de ce dernier y fut appellé d'une voix preſque unanime, quoiqu'il eût pour compétiteurs des ſujets d'un très-grand mérite, & particulierement Mr. *Des Vignoles*, encore vivant à *Berlin*, & Mr. de *Mauclerc*, auſſi vivant encore, Miniſtre de la Cour à *Stettin*.

Notre Sçavant ſe trouvant ainſi fixé dans ſon ancien Troupeau, n'y ſongea plus qu'à ſe livrer tout entier aux occupations de ſon Cabinet. Mr. *Lenfant* & lui s'appliquerent alors, avec plus d'ardeur que jamais, à finir leur *Verſion Françoiſe* du Nouveau Teſtament. Ils y mirent la derniere main vers la fin de 1717, & l'impreſſion en étant alors achevée en 2. vol. 4. ils eurent l'honneur, vers le commencement de l'année 1718. d'en préſenter au Roi un Exemplaire. Ce Monarque ayant ſouhaité que l'Ouvrage fut dedié au Prince Royal, les deux Auteurs compoſerent chacun une *Epître Dédicatoire*. Celle de Mr. de *Beauſobre* fut preférée, & c'eſt celle que l'on voit à la tête du Livre. Lorſqu'ils préſenterent au Roi leur Ouvrage, ce Prince fit à Mr. de *Beauſobre* pluſieurs queſtions ſur la Grace particuliere & ſur la Grace univerſelle, auxquelles le Théologien répondit d'une manière qui contenta ſi fort le Roi, qu'il lui fit l'honneur de l'embraſſer. Quelques jours après, ces deux Sçavans furent admis à dîner avec lui. Les queſtions revinrent encore en grand nombre ſur le même ſujet, & les réponſes ne manquerent point auſſi de ſatisfaire. La Reine, & le Prince Royal reçurent pareillement de la façon la plus gracieuſe les Exemplaires qui leur étoient deſtinés, & que les Auteurs leur offrirent.

L'accueil que fit le Public à cette *nouvelle Verſion Françoiſe* du N. T. ne fut pas moins favorable que celui de la Cour. On trouva qu'elle répondoit à la haute reputation des deux grands hommes qui

qui y avoient travaillé, & à la longueur du tems qu'ils y avoient mis. Peu contens de changer de vieux mots, & des phrases surannées, pour leur en substituer à la moderne, ils s'étoient attachés à rendre le Texte plus intelligible, & y avoient parfaitement réüssi. Ils s'étoient aussi proposé de rendre mieux le véritable sens des Auteurs sacrés, que les Interprêtes précedens ne l'avoient encore fait avant eux en *François*, & les personnes intelligentes jugerent, que ce n'étoit pas par cet endroit-là que leur travail étoit le moins estimable. On convint encore, que leurs *Notes* avoient toutes les bonnes qualités que l'on attend des meilleurs Commentaires, l'érudition, le choix, la précision, la justesse. Enfin leurs *Préfaces générales*, l'une de Mr. *Lenfant* sur le Nouveau Testament, & l'autre de Mr. *de Beausobre* sur les Epîtres de St. *Paul*, renfermoient tant de choses utiles à sçavoir, pour lire avec profit ces saints Livres, que l'on n'avoit encore rien vû de pareil en notre Langue, ni pour le goût, ni pour le tour, ni pour le travail, ni pour les ouvertures.

Qu'au milieu des applaudissemens avec lesquels tout le monde en général reçut cet Ouvrage, il n'y eût point de Censeurs, c'est ce que nous ne voulons pas dire, & ce qui seroit même entierement sans exemple. Il n'y eut néanmoins, autant que je puis le sçavoir, que Mr. *D'Artis* qui s'avisa de l'attaquer d'une manière publique. Il en vouloit de longue main aux Auteurs. On l'avoit vû dans le tems où l'on songeoit à *Utrecht* à y appeller Mr. de *Beausobre*. Il s'étoit attaché à en rendre l'Orthodoxie suspecte. Ce fut encore par cet endroit qu'il se souleva principalement contre la *nouvelle Version*, par un Ecrit qu'il publia en 1719. & dans lequel, ne se contentant pas de s'en prendre aux deux Interprêtes, il eut aussi la malignité de faire entrer Mr. *Des Vignoles*. On nous dispensera bien de faire revivre une Piéce qui est tombée depuis long-tems dans l'oubli éternel qu'elle méritoit. Ce n'étoit que venin repandu sur les expressions les plus innocentes; que chicanes sur des sens équivoques; que déclamations sur des aveus, ou sur des reticences qui pouvoient donner quelque apparence de prise; en un mot, que traits marqués d'une colere impuissante. L'extrême & scrupuleuse impartialité dont les nouveaux Traducteurs s'étoient fait une loi avec tant de raison, fournissoit au Critique ce qu'il disoit de plus spécieux & de plus supportable. Les Réponses dont ils daignerent honorer son Ecrit le reduisirent en poudre; & sur-tout celle de Mr.

de Beausobre, qui étoit pleine d'esprit, de sel & de force, démonta cet Adversaire par l'air railleur qu'il prit avec lui.

Cependant ces deux Mrs. avoient trop de sçavoir & trop de modestie, pour croire que leur Ouvrage ne fût pas susceptible de plus de perfection que celle qu'ils lui donnerent d'abord. Aussi ne perdirent-ils jamais de vûë le dessein de lui en donner davantage, & ce fut toûjours pour eux un grand objet, au milieu de leurs autres occupations littéraires. C'est-là ce qui a produit la nouvelle Edition de 1741., considerablement enrichie par les additions & par les corrections qu'ils y ont faites; & c'est encore ce qui a enfanté ces deux Volumes de *Remarques Critiques & Philologiques*, que l'on doit uniquement aux soins de Mr. *de Beausobre*. On en verra le principe & le but dans la *Préface* de l'*Editeur*, & j'ajouterai seulement ici, que ces *Remarques* ne faisant dans la réalité qu'un troisième Tome de la *Nouvelle Version* de *Berlin*, il étoit naturel que le Libraire d'*Amsterdam* les imprimât avec les deux premiers, mais qu'ayant refusé le MS., il s'en est trouvé un à *la Haye*, qui, croyant rendre service au Public, a bien voulu s'en charger.

Avec quelque plaisir que Mr. *de Beausobre* travaillât à ce *Recueil*, ce n'étoit plus néanmoins qu'en chemin faisant pour ainsi dire, parce que s'étant fait de tout tems l'habitude de ne lire que la plume à la main, il mettoit à profit, pour l'explication des Livres Sacrés, toutes les lectures qu'il faisoit en d'autres vûës, par le soin qu'il avoit de noter ce qui s'y rapportoit. A cela près, dès que le grand & pénible Ouvrage de la *Version Françoise* eût été fini, notre Sçavant reprit avec ardeur celui qu'il avoit médité pour l'*Histoire de la Reformation* d'*Allemagne*. Le Plan de l'Edifice étoit formé depuis plusieurs années: une quantité prodigieuse de matériaux avoit été rassemblée. Il en avoit trouvé considerablement à *Berlin*: il en avoit découvert encore davantage dans ses courses de 1701. Il lui en venoit aussi tous les jours de nouveaux, tant par le moyen de ses recherches, que par celui de ses correspondences. Mais outre qu'il manquoit toûjours quelque chose, & que, dans un Païs à découvrir, il faut s'arrêter presque à chaque pas, de peur de s'égarer; Mr. *de Beausobre*, qui aima toûjours le vrai, que l'on ne peut jamais porter trop loin dans l'Histoire, ne pouvoit avancer dans l'exécution de son dessein qu'avec une extrême lenteur.

En

En attendant il se délassoit l'esprit à la composition de plusieurs petits morceaux qui venoient se présenter sous ses pas dans sa route, & qu'il publia de tems en tems dans la *Bibliothèque Germanique*. Lorsque la Societé littéraire qui travaille à ce Journal se forma, il en fut un des Membres, & l'a été jusqu'à la fin de sa vie, en ayant même toûjours eu la direction principale. C'est de sa façon que l'on y vit la première partie d'une *Dissertation sur les Adamites*, qui parut ensuite toute entiere après la *Guerre des Hussites* par Mr. *Lenfant*, une *Dissertation sur la Statue de Panéade*, une autre sur la *Vierge Reine de Pologne*, des *Conversations sur les Images*, & divers Extraits de Livres nouveaux. Ces petites Piéces ne laissoient pas, quoiqu'en l'amusant, de lui donner quelque peine, par l'extrême attention qu'il donnoit à finir tout ce qui partoit de sa plume. Aussi a-t-on souvent ouï dire à Mr. *Lenfant*, que *tout ce que* Mr. de Beausobre *donnoit au public étoit de main de Maître, & que l'on étoit bien recompensé de l'ennui de l'attendre.*

Le premier de ces Messieurs étant mort en 1726., le Roi donna sa place au *Verder* à Mr. *de Beausobre*. Ce dernier étoit alors Ministre de la *Ville-Neuve*, dont l'Eglise lui étoit échuë en partage, lorsque chacune eut son Pasteur particulier qui lui fut assigné. Avant ce tems-là ces Messieurs rouloient ensemble. Mais la *Ville-Neuve* étoit devenue celle de Mr. *de Beausobre*, parce qu'il étoit le dernier venu à *Berlin*. Cependant cette Eglise, quoique la derniere en rang, ne l'étoit pas à beaucoup près à d'autres égards. Elle étoit composée en grande partie de personnes de qualité, & comptoit parmi ses autres Membres quantité de gens de mérite. Le Pasteur en étoit si content, & y étoit si attaché, qu'il n'auroit jamais formé le moindre désir d'en changer, s'il eût pû s'y conserver son Collègue. Mais on le lui enleva dans la suite, pour le placer dans la nouvelle Eglise du *Cloître*, & ceci lui fut très-sensible, parce que les fonctions de son Ministère en devenoient plus pesantes, dans un âge qui demandoit bien plus du repos qu'une augmentation de travail.

Sa translation au *Verder* ne put donc que lui faire plaisir. La manière même en augmenta l'agrément. Il ne fut point soûmis à la nécessité d'une Election dans les formes. Quelque assuré qu'il pût y être de tous les suffrages, étant actuellement à la tête de toutes les Eglises, en qualité d'Inspecteur, il ne lui convenoit pas de

 passer

paſſer par cette cérémonie. La Cour l'en exempta par une nomination d'autorité ſouveraine. A cette douceur ſe joignoit celle d'avoir pour Collègues Mrs. *Peloutier* & *Achar*, qu'il eſtimoit extrêmement, & dont il fut tendrement aimé juſqu'à la fin. Ces Meſſieurs ſe firent conſtamment un plaiſir, comme un devoir, de le ſoulager en tout ce qui leur étoit poſſible, & le premier en particulier, quoique très-occupé lui-même dans le cabinet & au dehors, voyoit tous ſes Malades, & le faiſoit avec joye. Ainſi Mr. *de Beauſobre* trouva dans le ſervice de cette Egliſe, plus de repos qu'il n'en avoit eu depuis un grand nombre d'années, & bien qu'il remplît avec une parfaite régularité toutes les autres fonctions de ſon Miniſtère, il ne laiſſa pas de s'y trouver dans une ſituation infiniment plus commode que la précedente.

Cela n'empêcha point que cette même année 1726. on ne fît à *Londres* quelques démarches pour l'y attirer. La propoſition en fut faite dans le Conſiſtoire de l'Egliſe *Françoiſe* du Rit *Anglican*, que l'on connoiſſoit alors (47) ſous le nom de la *Savoye*. Cette Egliſe, fondée par Mr. *Durel*, après le retabliſſement de *Charles II.*, avoit depuis ce tems-là tiré de *France*, ou acquis par le Refuge, divers Paſteurs d'un très-grand mérite, & dont quelques-uns ne brillerent pas moins dans la chaire que dans la République des Lettres. J'en nommerai, entre les autres, Mrs. *Lombard*, mort enſuite à *Fleſſingue*, *de L'Ortie*, ci-devant Paſteur à la *Rochelle*, *Iſaac*

(47) Cette Egliſe *Françoiſe* tiroit ſon nom du Quartier de la Ville où elle étoit bâtie, & ce Quartier tiroit le ſien de *Pierre* Duc de *Savoye*, Oncle d'*Eleonor* Femme de *Henri III*, qui y avoit fait bâtir ſon Palais. Ce Palais étoit magnifique, & paſſa enſuite aux fameux Ducs de *Lancaſtre*, mais fut reduit en cendres par un incendie qui arriva en 1381. *Henri VII.* y bâtit enſuite un Hôpital, qui ayant été tranſporté ailleurs, fut rétabli ſous le régne de *Marie I. Eliſabeth I.* en convertit la Chapelle en Egliſe paroiſſiale. On bâtit peu-à-peu des maiſons pour les particuliers ſur les autres ruines de l'ancien Palais de *Savoye*, & parmi ces Bâtimens étoit celui qui ſervoit aux *François* depuis l'an 1662., que Mr. *Durel* l'obtint pour eux, & y tranſporta l'Aſſemblée, qui auparavant faiſoit ſes exercices dans l'Hôtel de *Sommerſet*, où Mr. de *Soubiſe*, pendant ſon ſéjour à *Londres*, avoit formé une Chapelle de ſa Langue, dans laquelle étoit le fameux *Jean d'Eſpagne* juſqu'aux derniers tems de *Cromwel*. Cette Chapelle de Mr. de *Soubiſe* étoit du Rit des Egliſes Reformées de *France*; & Mr. *Durel* introduiſit le Rit *Anglican* dans la ſienne. C'eſt la première Egliſe Epiſcopale qu'il y ait eu dans le Royaume pour les Etrangers. Cette Egliſe *Françoiſe* de la *Savoye* a été ſupprimée depuis 2 ou 3. ans, à cauſe que les murs en tomboient en ruine; mais le nom & les priviléges s'en ſont conſervés dans les Annexes.

Isaac & *Jean Dubourdieu*, Pere & Fils, auparavant Pasteurs de *Montpelier*; *Jaques Abbadie*, cet Ecrivain illustre; de *la Riviere*, autrefois Pasteur de *Thoulouse*; les deux *La Motte*, l'un de *Paris* & l'autre de *Guyenne*. Un Homme tel que Mr. *de Beausobre*, n'auroit donc que figuré, comme il le devoit, après ou avec des gens de ce caractère. Sa grande reputation étoit plus que suffisante pour attirer sur lui les regards d'une Eglise semblable. La Cour d'*Angleterre* paroissoit même s'intéresser à l'affaire. Le Roi *George I.* prit occasion de dire „ *qu'il connoissoit Mr.* de Beausobre *pour un Ministre* „ *très-habile & très-orthodoxe*, en ajoutant à cela l'éloge de sa nouvelle Version; & Mr. le Marquis de *Montandre*, à qui le Prince l'avoit dit, ne manqua pas de le répandre parmi les *François* de *Londres*, & de l'écrire à Mr. le Brigadier *Du Bourguay*, alors Envoyé de Sa Majesté *Britannique* à la Cour de *Prusse*. J'ai ouï dire même, que la Reine fit insinuer sous main au Consistoire, que cette Vocation lui seroit agréable.

A dire le vrai pourtant, on s'avisa trop tard d'y penser. Mr. *de Beausobre* avoit déja 67. ans. Il n'y a gueres d'Eglise qui recherche un Ministre de cet âge. La plupart songent plutôt, quand elles le peuvent, à se défaire de ceux qu'elles possedent, dès qu'ils sont parvenus à la vieillesse. Le goût général de celle de la *Savoye* ne différoit point à cet égard de celui de toutes les autres. Cette raison, qui étoit la véritable source des difficultés, fut grossie, pour la forme, de quelques autres prétextes; & Mr. *de Beausobre*, qui de son côté fit aussi ses refléxions, ne permit pas que les choses allassent fort loin. Il écrivit incessamment aux Amis qu'il avoit à *Londres*, pour les prier de mettre fin à leurs démarches, parce qu'il étoit dans la ferme résolution de ne penser plus à sortir de *Berlin*.

Achevant donc de se renfermer pour le reste de ses jours dans une Ville où il étoit depuis plus de 30. ans, il ne songea plus qu'à profiter de ce qu'il lui restoit d'une vie déja si avancée, pour exécuter le plan du grand Ouvrage qu'il avoit médité depuis si longtems. Il mit sérieusement la main à l'œuvre, & ne faisant presque plus autre chose, il regardoit comme perdu tout le tems qu'il passoit hors de son cabinet, à moins que ce ne fût pour remplir les fonctions de son Ministère. L'Etude & les Livres avoient toûjours fait ses principales délices. Il n'en connoissoit presque plus d'autres. Il s'y enfonça plus que jamais, & rassemblant les matériaux de son

Histoi-

Histoire, il en ébaucha diverses Parties. Mais comme il vouloit tout approfondir, son exacte & judicieuse curiosité le jetta dans un incident accessoire, qui le mit dans la nécessité de suspendre le principal. Comme je ne sçaurois mieux dire la chose qu'il ne l'a dite lui-même, on me permettra de n'être ici que son simple Copiste.

(48) „ Comme il est agréable, *dit-il*, de sçavoir l'origine des grands „ évenemens, je voulus rechercher celle de la Reformation, dont „ on trouve les Essais dans quelques-unes de ces Societés Chrétien- „ nes qui se separerent du gros de l'Eglise *Grecque* & de l'Eglise „ *Latine*, ou que la violence des Evêques en arracha. Il y en eut „ deux fameuses en Occident. L'une est celle des *Vaudois*, & l'au- „ tre celle des *Albigeois*.

„ L'origine des *Vaudois* est si cachée, qu'on ne sçauroit en mar- „ quer sûrement l'époque.... A l'égard de leurs dogmes, il y a „ long-tems qu'ils ne sont plus incertains.... Il n'en est pas de „ même des *Albigeois*... Presque tout ce que nous sçavons de leur „ doctrine vient de leurs Persécuteurs, qui la représentent comme „ la plus impie & la plus monstrueuse que l'on puisse imaginer.... „ Depuis le commencement du XI. Siécle, on en découvre de „ toutes parts en Occident: en *Espagne*, en *France*, en *Angleter-* „ *re*, dans les *Païs-Bas*, en *Allemagne*, en *Italie*. Ce ne sont que „ gibets dressés, que buchers allumés pour les faire perir; & la „ raison de tant de cruautés, c'est qu'ils sont *Manichéens*.

„ Pour bien juger du fait, il falloit connoître, d'un côté les Hé- „ résies de *Manichée*, & de l'autre les erreurs de cette nouvelle „ Secte, afin d'en faire la comparaison. Ce fut-là ce qui m'enga- „ gea dans l'étude & dans l'examen du *Manichéisme*: entreprise „ dont je me suis repenti plus d'une fois, quand j'ai vû la difficulté „ de bien connoître cette Hérésie. Cependant ne pouvant me ré- „ soudre d'abandonner un dessein que j'avois commencé d'exécu- „ ter, je m'opiniâtrai à le finir.

C'est-là ce qui produisit l'*Essai Critique de l'Histoire de Manichée & du Manichéisme*, dont le premier Tome parut in 4. à *Amsterdam* en 1734. Il y a dans cet Ouvrage un travail infini. La seule peine de rassembler les faits, & de les suivre à la trace jusqu'à la première origine, est incroyable, à cause de la varieté presqu'infinie

(48) Hist. Crit. de Manichée & du Manichéisme. Préf. p. 3-5.

finie où mene ce détail. Mais quand on confidere qu'à chaque pas il faut vérifier les Piéces; comparer les Relations; chercher le jour à travers d'épaiffes ténèbres; déterrer le vrai dans un tas de fauffetés qui le couvrent; tantôt mettre l'Antiquité aux prifes avec elle-même; tantôt combattre les préjugés de prefque tous les Modernes; ici donner à la juftification d'un prétendu Hérétique, des foins dont perfonne ne nous fçait gré; là fixer le vrai point de vûë où les opinions deviennent des Héréfies ou ceffent de l'être; toûjours marcher dans un chemin où l'on ne rencontre que des cailloux & que des épines; on ne peut affez admirer la patience héroïque, & l'inépuifable contention d'efprit qui font néceffaires.

Il n'en falloit pas moins fans doute pour débrouiller un cahos que perfonne ne pouvoit percer avant Mr. *de Beaufobre.* Tout le Monde fçavant lui en a une extrême obligation; & parmi les perfonnes qui jugent des chofes avec difcernement & avec impartialité, je n'en connois point qui n'ait reçu cet *Effai* de l'*Hiftoire du Manichéifme* avec approbation & avec reconnoiffance. Mrs. les Journaliftes de *Trevoux* font les feuls qui paroiffent en avoir agi d'une autre manière. Leur Critique fut aigre, & pleine de cette hauteur peu féante qui leur eft ordinaire. On devoit s'y attendre. Ils font en poffeffion de condamner ce que tout le monde loue, comme de louer ce que tout le monde condamne. Par cette méthode, qui apartient en propre aux *Solipfes*, ils ont fi bien fait que leur *Journal*, renfermé dans les bornes de leur domination, n'eft prefque pas connu dans les Villes de l'*Europe* où ils ne tiennent pas le haut bout. Quelques Amis de Mr. *de Beaufobre* daignerent pourtant l'avertir de la manière indécente dont les *Trivultiens* l'avoient attaqué. Leur infulte ne demeura pas impunie. Il leur répondit dans les Tomes XXXVII. & XLIII. de la *Bibliothèque Germanique*; & fi l'on jette les yeux fur cette réponfe, on s'étonnera que des gens qui paffent pour fins fe la foient attirée.

On ne fera pas moins furpris du tour aifé & vif qui y régne. A l'âge de 40. ans Mr. *de Beaufobre* ne pouvoit mieux écrire. Alors pourtant il n'étoit pas fort éloigné de fa 80me. Il eft bien rare que l'efprit conferve fi long-tems fa première force & fon ancienne vigueur. Mais ce Sçavant étoit d'une conftitution affez ferme; & n'étoit fes laborieufes occupations dans les derniers tems de fa vie, il ne fe feroit pas apperçû fi-tôt qu'un autre des infirmités d'une

grande vieilleſſe. Ce fut donc une eſpece de malheur, qu'il alla s'engager dans un travail auſſi épineux & auſſi peu agréable que celui de l'*Hiſtoire* du *Manichéiſme.* Il eut à y eſſuyer tant de fatigues, & y trouva ſi peu de délaſſement, que ſa ſanté en ſouffroit d'une manière viſible. Telle étoit néanmoins ſon ardeur à fournir la carriere qu'il s'étoit ouverte, qu'il ne put obtenir de lui-même, dans ſes dernieres années, de ſuſpendre un peu ſes grands travaux, qu'à deux diverſes repriſes, qu'il alla paſſer, une quinzaine de jours à chaque fois, ſur les terres de Mr. le Baron de *Verneſobre.* C'eſt une retraite que la ſituation rend fort agréable, & que la compagnie embelliſſoit encore davantage. Mr. *Lenfant*, pendant ſa vie, & Mr. des *Vignoles* encore vivant, y alloient très-ſouvent, & en augmentoient les charmes. Mais enfin, à force d'opiniâtreté au travail, Mr. de *Beauſobre* acheva le ſecond Tome de ſon *Eſſai* de l'*Hiſtoire* du *Manichéiſme*, où il traite des Modernes qui en ont été accuſés; & ce Tome parut après ſa mort à *Amſterdam* en 1739.

Il n'y mit la derniere main que peu de jours avant que de tomber malade. Il ſe préparoit enfin à donner au public le grand Ouvrage dont il s'étoit occupé depuis tant d'années, & qui avoit ſouffert des interruptions ſi longues & ſi fréquentes. Déja les *Préliminaires* de ſon *Hiſtoire* de la *Reformation d'Allemagne* étoient preſque en état de paroître; & regardant les beaux & riches matériaux qu'il avoit recueillis, comme des Piéces auxquelles il ne manquoit plus que la forme, il diſoit lui-même, qu'*il alloit deſormais voyager dans un Païs tout charmant, & ne plus trouver que des chemins tout unis.* En peu de jours la Providence fit évanouir des eſpérances qui lui paroiſſoient ſi douces & ſi flateuſes.

La nuit du 5. au 6. d'*Octobre* 1737, après avoir paſſé toute la journée ſans aucune incommodité extraordinaire, il ſe ſentit tout à coup attaqué d'une agitation très-violente, & ne pouvant plus ſoutenir le lit, où il étouffoit, il n'eut que le tems d'en ſortir. Quoique debout, la ſuffocation devint ſi forte, qu'il en perdit la parole pendant quelques momens. Ses yeux éteints, & ſon viſage preſque tout noir, firent trembler pour ſa vie, & n'annonçoient que la mort, lorſqu'après environ trois quarts d'heure d'ébranlemens, la nature ſe dégagea d'elle-même. Malgré cette

terri-

terrible secousse, pendant quelques jours il sembloit se remettre: mais huit jours après, le même accident revint presque à la même heure, quoiqu'avec moins de violence; & pendant huit mois que dura cette Maladie, si elle eut des intervalles où la bonté de son tempérament faisoit luire quelques rayons d'espérance pour le retour de sa santé, ce n'étoit que de fausses & courtes lueurs: les forces ne revenoient point, & la plus petite application l'épuisoit. Tout ce qu'il pouvoit supporter encore, étoit la conversation de quelques Amis. Il s'y prêtoit même avec goût, & l'on ne remarquoit pas que les infirmités de son corps eûssent en rien affoibli son esprit, qui conservoit toute sa vivacité & toute sa présence ordinaire.

Les choses en demeurerent-là jusqu'au commencement de l'année 1738. Mais alors les suffocations devenant plus fréquentes, tout le secours des Médecins lui devint inutile, & les deux derniers mois de sa Maladie il ne goûta plus de repos. Il passoit les nuits entieres, ou debout, ou dans un fauteuil, en de continuelles souffrances. Sa patience seule, animée & soutenuë par sa religion, ne l'abandonna point en des épreuves si rudes, & dans le plus grand fort de ses maux, il conserva jusqu'à la fin son air naturel de douceur. Mais comme il ne pouvoit plus trouver de situation commode, aussi ne pouvoit-il presque plus voir personne, parce qu'il ne pouvoit plus le faire sans se gêner. Mr. *Achar*, son cher & digne Collègue, étoit pour ainsi dire le seul dont la présence lui faisoit toûjours le même plaisir. Aussi le voyoit-il à toute heure, & l'envoyoit chercher, quelquefois à la pointe du jour, dès qu'il se sentoit quelque instant de relache. Alors il s'entretenoit avec lui des choses qui sont les plus intéressantes pour tous les hommes, avec la même liberté d'esprit qu'il avoit toûjours euë.

Enfin le 1. de *Juin* 1738., après avoir passé une nuit très-cruelle, il le fit prier, à cinq heures du matin, de venir. Dès que Mr. *Achar* fut entré, le Malade lui demanda une priere, qu'il écouta de la façon du monde la plus Chrétienne & la plus penétrée, & dont il remercia très-affectueusement son Collègue, en lui disant, qu'*il l'avoit faite parfaitement convenable à l'état de son corps & aux dispositions de son cœur*. Quelques momens après il le rappella, & lui confia comme le depôt de ses derniers soins & de ses

dernieres penſées pour les objets qui l'attachoient encore dans le monde.

Après l'avoir tendrement remercié de ſon attention charitable, il l'aſſura de la véritable eſtime qu'il faiſoit de ſon rare mérite, & de la ſatisfaction qu'il avoit, de laiſſer ſon Egliſe entre les mains de deux Perſonnes ſi propres à l'édifier, que l'étoient lui & Mr. *Peloutier*, dont l'un & l'autre aimoient la paix, & la procuroient. Il ajouta: *Je vous prie de donner, de ma part, ma bénédiction à mon Troupeau, & de lui dire que je meurs en priant Dieu pour tous ceux qui le compoſent.* Il le chargea auſſi de rendre ſes très-humbles actions de graces à ſon (49) Alteſſe Royale de la généreuſe Protection dont elle l'avoit honoré pendant ſa vie, de l'aſſurer des vœux ardens qu'il faiſoit pour la conſervation & pour la proſperité d'un Prince ſi accompli, & de la ſupplier très-humblement d'accorder quelque part dans ſes Bontés à ſes deux jeunes fils, dans leſquels il croyoit déja voir des diſpoſitions à ne s'en pas rendre indignes. Enfin il recommanda ces mêmes enfans, de la manière du monde la plus touchante & la plus vive, à l'amitié de Mr. *Achar*, comme il l'avoit déja fait plus d'une fois pendant le cours de ſa Maladie. *J'aurois ardemment ſouhaité*, diſoit-il, *de leur donner moi-même une première éducation, s'il avoit plû à Dieu de prolonger ma courſe mortelle: Mais ſa volonté eſt la mienne.*

Dans cette reſignation profonde aux ordres de la Providence, il vit approcher la mort avec la même tranquillité d'ame qu'on lui avoit vû pendant toute ſa vie. Detaché d'un Monde qui n'étoit rien à ſes yeux, ſes déſirs ne tendoient qu'à déloger pour être avec CHRIST. C'étoit l'unique objet de ſes Méditations, de ſes Entretiens & de ſes Prieres. L'heure de ſa delivrance arriva enfin le 5. de *Juin* 1738. Il expira doucement à onze heures & demie du matin, après une agonie aſſez longue, pendant laquelle il conſerva néanmoins la connoiſſance & la préſence d'eſprit.

Ainſi finit, âgé de 79. ans & près de trois mois, cet illuſtre Serviteur de Dieu, auſſi grand, peut-être même plus grand, dans ſon lit d'infirmité, qu'il ne le fut dans les plus beaux jours de ſa vie. On peut s'en faire quelque idée ſur l'Hiſtoire ſuccinte que nous venons

(49) *Frederic II.* à préſent Roi de *Pruſſe*.

nons d'en tracer. On le connoîtra mieux encore en lisant ses Ouvrages. On y verra par-tout l'honnête Homme, joindre au plus profond sçavoir l'étenduë & la beauté du genie. Il sçait bien ce qu'il dit, & il dit bien ce qu'il sçait. Il ne cherche qu'à instruire, & plait toûjours en le faisant. La probité fait le fond de son Caractère, & se soutient également dans les occasions délicates où les préjugés de la haine & de la faveur entraînent quelquefois les ames les plus libres & les plus courageuses. Fidèle & constant disciple de la Vérité, c'est elle seule qui le charme, qu'il cherche, qu'il écoute & qu'il suit. Sans craindre la multitude, il se declare hardiment pour le parti le plus foible, quand il lui paroît le plus juste & le plus raisonnable. Par-tout solide & judicieux, autant qu'éclairé, il persuade toûjours des Lecteurs impartiaux, parce qu'il ne prend jamais le ton décisif, qu'autant qu'il est lui-même le premier convaincu de ce qu'il dit. Ajoutez à cela les graces d'un stile naturel sans bassesse, clair sans diffusion, poli sans fadeur, serré sans embaras, orné même & vif dans les rencontres, sans affectation; & vous réünirez les différens traits qui firent placer, avec tant de justice, Mr. *de Beausobre* parmi les illustres les plus distingués de son Siécle.

La Posterité sans doute en jugera par ces endroits-là, comme nous. Mais que tout cela cependant est peu de chose, au prix de la haute opinion qu'en conçurent, & qu'en conservent encore, ceux qui le virent & qui le fréquenterent! On ne pouvoit avoir cet avantage, & lui refuser sa venération, ou du moins son estime. Peu de personnes posséderent jamais plus que lui, toutes les qualités du Corps, du Cœur & de l'Esprit, qui sont les plus aimables & les moins resistibles. Il avoit un extérieur imposant, une physionomie heureuse, un port noble, des manières infiniment polies, un air toûjours gracieux & tout plein de douceur. Dans un si beau dehors on lisoit toute la beauté de son Ame, & l'on n'avoit jamais le chagrin de s'y être trompé.

Il possedoit avec éminence tous les talens de la Chaire. Réellement Orateur, il étoit né éloquent, & la force de son discours entraînoit. A ces faveurs de la nature ayant ajouté une grande connoissance du cœur humain, & de très-grandes lumieres, la vivacité de son imagination, & la dextérité merveilleuse avec laquelle il manioit tous les sujets, faisoient que les plus épineux de-

venoient faciles en paſſant par ſa bouche, & qu'il ne manquoit jamais de perſuader l'Auditeur. Il ne ſçavoit pas moins le toucher. Avec une voix agréable, & l'air d'un Apôtre, tendre quand il le falloit, toûjours pathétique, & ne parlant pas avec moins de douceur que de zèle, c'étoit auſſi toûjours au cœur qu'il parloit, & le cœur qu'il gagnoit. Il enlevoit ſur-tout dans ſes Prieres publiques. Jamais on n'en poſſeda mieux le don. Sa coûtume étoit ordinairement d'y paraphraſer quelque Pſeaume, & dans ces rencontres il animoit, plutôt qu'il n'exprimoit, les ſentimens du Pſalmiſte, avec tant de feu & de devotion, que l'on croyoit entendre ce St. Homme lui-même.

Brillant de la ſorte en public, dans ſa qualité de Prédicateur, il brilloit encore en quelque façon davantage dans le particulier, & en qualité de Paſteur. Bien différent de ces Miniſtres qui s'imaginent, que le tout de leur ſainte Vocation conſiſte à compoſer dans le cabinet des Piéces d'éloquence, & à les réciter avec grace, Mr. *de Beauſobre* jugea que ce n'en étoit-là que la plus légere partie. Il crut que, JESUS-CHRIST s'étant fait pauvre & homme de douleur, pour nous enrichir & pour nous conſoler, le vrai Miniſtre de ce Divin Sauveur ne pouvoit mieux entrer dans les principales fins de ſa profeſſion, qu'en ſe prêtant aux beſoins des foibles, des indigens, & des affligés. Dans ce principe il ne s'éloignoit point de la maiſon de deuil; il tendoit la main aux miſerables; il ſoutenoit le courage abbatu; il entroit tendrement dans les peines de ceux qui étoient dans l'embaras ou dans les ſouffrances, & tâchoit, par ſon aſſiſtance ou par ſes conſolations, d'adoucir leurs maux, ou même de les faire ceſſer, s'il étoit poſſible: le vrai mérite n'étoit jamais plus grand à ſes yeux que dans un état de diſgrace. Il le preféroit toûjours à tout ce qu'il y a de plus admiré ſur la terre. Mais il n'attiroit jamais plus ſes regards que dans l'infortune. Il croyoit qu'en ces circonſtances, c'étoit ſe deſhonorer ſoi-même que d'abandonner les malheureux, & quand il pouvoit leur rendre ſervice, rien n'égaloit ſon courage, ſa promptitude & ſon zèle.

Véritablement né pour la Societé, il en rempliſſoit parfaitement les devoirs. Bon Pere, bon Mari, bon Parent, bon Ami, bon Citoyen, bon Sujet, il ne donnoit point de leçons aux autres ſur toutes ces choſes, qu'il ne prêchât d'exemple. Officieux, & ſe pré-

prêtant volontiers aux affaires où il pouvoit être utile, il donnoit un nouveau prix à cette faveur, par les manières obligeantes dont il l'accompagnoit. Il prévenoit même ſouvent ceux qui n'oſoient implorer le ſecours de ſon Miniſtère, & lorſqu'il avoit le bonheur de réuſſir pour eux, il en avoit plus de joye que s'il eût travaillé pour lui-même. Le plaiſir qu'il trouvoit à en faire à des Veuves & à des Orfelins, le payoit abondamment de toutes ſes peines. Il ſçavoit auſſi voir les Grands, & leur faire ſa Cour; mais beaucoup moins pour lui-même que pour les autres. Il reſpectoit leurs Perſonnes & leurs Titres, ſans adorer leur fortune, & même ſans la leur envier. Ce fut toûjours ſa penſée, que *les Grands qui honorent le mérite, ſe font réellement plus d'honneur à eux-mêmes qu'à ceux qu'ils protegent.*

Dans le commerce ordinaire, celui de Mr. *de Beauſobre* étoit doux, agréable, liant. Nullement rempli de ſon propre mérite, il ſe plaiſoit à faire paroître celui des autres. Charitable & circonſpect, il ne jugeoit & ne parloit qu'en bien du Prochain, autant que cela lui étoit poſſible ſans bleſſer ni la juſtice, ni la vérité. Il craignoit de voir les defauts d'autrui, ou de les montrer, & ſe faiſoit un vrai plaiſir d'en mettre les belles qualités dans le jour le plus favorable. A cela près équitable, il déteſtoit l'injuſtice: franc & ſincere, il alloit rondement en beſogne. Quelquefois néanmoins la bonté de ſon cœur lui faiſoit interprêter trop favorablement des paroles ou des actions équivoques. Mais toûjours vrai & droit, il déteſtoit les faux Devots & les Hypocrites, & ſe faiſoit un plaiſir de les devoiler.

Sa converſation entre Amis étoit libre, aiſée, engageante. Il y poſſedoit au ſuprême degré l'art obligeant de faire paroître l'eſprit des autres ſans faire montre du ſien. Ce qu'il en montroit même étoit aſſaiſonné de tant de modeſtie, qu'on lui en ſçavoit toûjours gré. Sur quelque ſujet qu'on le mît, il parloit avec autant de facilité que s'il y eut été préparé. Tout ce qu'il diſoit étoit plein de graces, & en cela, comme dans ſes Lettres familieres, le ſérieux, l'enjoué, tout plaiſoit: car il n'étoit pas incapable d'un badinage innocent, & lorſqu'il daignoit y deſcendre, c'étoit avec une décence & une fineſſe qui ne peuvent être que difficilement imitées.

On a vû que dans le cours de ſa vie il eut à eſſuyer bien des revo-

revolutions. Il y en eut même de fort triftes & de fort accablantes. Ne le diffimulons point: quelquefois fa vertu fut mife à de grandes épreuves. Ces épreuves-là ne fervirent pourtant qu'à faire mieux éclater le Chriftianifme & la magnanimité de fa patience. Il difoit lui-même, en parlant de ces occafions, qu'*il y avoit plus de grandeur & de nobleffe d'ame à fuivre doucement fa deftinée, qu'à s'y laiffer entraîner.* Sans être infenfible aux injures, il les pardonnoit généreufement, jufqu'à en perdre la mémoire, & à faire quelquefois les avances pour la reconciliation. Sans être infenfible aux revers de la fortune, il ne fut jamais au pouvoir des plus grandes adverfités de l'abbatre, ou fi les premiers momens de chagrin le porterent à quelques légeres vivacités, ce n'étoient que de foibles nuages, qu'un retour prompt de Raifon & de Religion diffipoit auffi-tôt.

Enfin la Charité & l'Humilité, qui font l'ame & le tout du Chriftianifme, furent auffi les grandes vertus de Mr. *de Beaufobre.* Jamais cœur ni plus tendre, ni plus compatiffant, ni plus humain, que le fien. Jamais encore il n'y en eut de plus humble. De quelque fupériorité que fûffent fes lumieres, il écoutoit avec reconnoiffance les avis qu'on lui donnoit, les fuivoit avec docilité lorfqu'il les trouvoit juftes, & ne s'opiniâtroit jamais à leur preférer le fien. *C'eft petiteffe d'efprit*, difoit-il fouvent, *que de ne fçavoir pas ceder lorfqu'il faut.*

Ce grand Homme a laiffé des Enfans de deux lits. De Mlle. *Claude Louife Arnodot*, qu'il avoit époufée en *France*, il eut 1. *Leopold*, à préfent Colonel au fervice de l'Empereur de *Ruffie.* 2. *Charles Louis*, depuis long-tems Miniftre à *Berlin.* 3. *Albert*, qui mourut Capitaine à l'âge de 22. ans, au Siége de *Belgrade.* 4. *Henriette*, qui eft encore Fille, & 5. *Marie* qui eft morte Femme de Mr. de *Mauclerc*, Miniftre de la Cour à *Stettin*, & que Mr. *de Beaufobre* a regardé toûjours comme fon propre Fils. De Melle *Charlotte Schwartz*, qu'il époufa en 1729, il a eu 1. *Ifaac* & 2. *Leopold Emilius*, que leur Pere aimoit tendrement, de même que tous fes autres Enfans.

FIN.

AVIS

AVIS AU PUBLIC.

P. DE HONDT, Libraire *à la Haye*, donne avis au Public, qu'il a acquis le THESAURUS ANTIQUITATUM ET HISTORIARUM ITALIÆ, NEAPOLIS ET SICILIÆ, in fol. en 45 Volumes, imprimé à Leide, par feu *P. vander Aa.* Mr. GRÆVIUS avoit entrepris cette belle Collection, dont il laissa en mourant les six premiers Volumes achevés, qui parurent avec une sçavante Préface de Mr. PERIZONIUS. Celui-ci étant mort aussi, Mr. BURMAN, son Successeur, se chargea de continuer le *Trésor des Antiquités d'Italie*, & il y joignit le *Trésor des Antiquités de Sicile*, auquel le sçavant Mr. SIGEBERT HAVERCAMP a beaucoup contribué, aussi-bien qu'à celui *d'Italie.* La cherté de ce grand Recueil en ayant retardé le debit, & le Libraire voulant en faciliter l'acquisition aux Sçavans, avertit, qu'il en a diminué considerablement le prix. *P. vander Aa* l'avoit fixé à 440 florins en petit Papier, & à 580 florins en grand Papier. *P. De Hondt* offre de fournir les Exemplaires au Prix suivant jusqu'au 1. Avril 1742., & non pour un plus long terme; Sçavoir

Les XLV. Volumes *en petit Papier pour* 250 *florins.*
———————— *en grand Papier pour* 350 *florins.*

Ceux qui ont déja les Six premiers Volumes, pourront acquerir les 39 suivans, *en petit Papier pour* 210 *florins*, & *en grand Papier pour* 310 *florins.* Mais après le terme indiqué, cet Ouvrage sera vendu de la manière suivante:

Les XLV. Volumes *en petit Papier* 400 *florins.*
———————— *en grand Papier* 540 *florins.*
Les XXXIX Volumes *en petit Papier* 350 *florins.*
———————— *en grand Papier* 480 *florins.*

On trouve chez le même Libraire.

I. LA SAINTE BIBLE REPRESENTÉE EN ESTAMPES par les plus fameux Maîtres de l'Europe, tant Anciens que Modernes, au nombre de 15000 Piéces, & en 175 *Volumes in Folio, de forme Atlantique*, réliés en Carton. Ouvrage qu'à très-juste titre on peut dire l'Unique dans toute l'Europe, & même dans le Monde entier; recueilli depuis longues années avec de très-grands soins, & des fraix presqu'incroyables. Pour rendre cette Collection d'autant plus brillante & plus riche, on y a proportionné la quantité des Figures à la nature des sujets qu'elles représentent, & l'on y en a mis un plus grand nombre sur les plus notables & les plus intéressans, que sur ceux qui le sont moins; en un mot, on n'a rien negligé de ce qui a pû contribuer à rendre ce Recueil de la derniere Beauté & d'une Magnificence incomparable.

II. OUVRAGE DIGNE D'UN ROI; consistant en un Recueil de près de 2550 Piéces du fameux SEBASTIEN LE CLERC, *Dessinateur & Graveur*

de Louis XIV. & de l'Académie Royale de Peinture, Gravûre, & Sculpture; conditionné ainsi qu'il s'ensuit, & *en 4 Volumes reliés en Maroquin rouge.*

L'OEUVRE DE SEBASTIEN LE CLERC que l'on voit ici, est l'ouvrage de plusieurs Années. Il est composé de près de 2550 Piéces; & c'est un des plus complets qui se voyent.

De tous les Maîtres, LE CLERC est le plus difficile à recueillir, tant par le grand nombre des Piéces qu'il a faites, que parce qu'il n'a presque travaillé que pour l'Ornement des Livres; ce qui rend les premières de ses Epreuves d'une recherche très-difficile.

Le commerce que l'on a eu avec cet habile Homme, a beaucoup facilité ce grand Amas, & le moyen d'avoir des premières Epreuves. L'on n'y a épargné, ni Soins, ni Dépenses. Plusieurs Vignettes coûtent deux Pistoles la Piéce, d'autres une Pistole, & quantité une demi-Pistole.

L'on a eu la délicatesse de vouloir avoir toutes les Vignettes sans Impression derriere, c'est-à-dire tirées en blanc, avant l'Impression des Livres pour lesquels elles ont été faites; seul moyen d'avoir de belles Epreuves. Les Fleurons, Culs-de-Lampe, Lettres grises, ne sont pas d'une moindre recherche, sur-tout les Lettres grises, qui ont donné le plus de peine. Le choix des Epreuves est ce qu'on a eu le plus en vûë, y en ayant qu'on a changées jusques à quatre ou cinq fois, pour parvenir à la perfection où on les voit dans cet admirable & magnifique Ouvrage.

Il n'y a aucune Piéce retouchée, comme la plupart le sont présentement. Telles sont celles de la *Géometrie*, de l'*Histoire Sacrée*, les *Pair' d'Heures* & *le Vitruve*. Les *Batailles d'Alexandre*, la *Passion de Notre Seigneur*, & les *Livres-à-Dessiner* ont été choisis des premières Epreuves, avant que S. LE CLERC les eût retouchés lui-même dans les endroits usés.

Les Piéces où l'on verra de l'Impression derriere, qui sont en petit nombre, ne peuvent être autrement pour être bonnes. Elles ont été tirées des Livres reliés, qu'on a sacrifiés, quoique rares & chers. Tels sont *l'Histoire des Turcs*, le *Vitruve*, le *Des Godets*, & les *Métamorphoses d'Ovide*, qui sont le choix de dix Exemplaires.

Le papier a été choisi un peu bis exprès, pour rélever davantage la blancheur de celui des Estampes. En un mot, on ne sçauroit former un plus bel & plus magnifique Exemplaire.

III. UN MANUSCRIT très-curieux, très-intéressant, & qui est de la derniere consequence: sçavoir le JOURNAL Anglois de tout ce qui s'est passé dans la CHAMBRE HAUTE D'ANGLETERRE, depuis les tems du Roi HENRI VIII. en 1509. jusques à la mort du Roi GEORGE I. en 1727. *en 93 gros Volumes in Folio.* NB. Plusieurs Résolutions prises dans cette Auguste Assemblée sont conçues en Latin, d'autres en François, & le reste en Anglois.

CATALOGUE DE LIVRES

Imprimés chez PIERRE DE HONDT, Libraire à la Haye, ou dont il a nombre.



LIVRES FRANÇOIS.

MEdailles de grand & de moyen Bronze du Cabinet de la Reine CHRISTINE, *gravées aussi délicatement qu'exactement d'après les Originaux, par le célèbre* PIETRO SANTES-BARTOLO, *en LXII. Planches, expliquées par Mr.* S. HAVERCAMP, *Professeur dans l'Académie de Leyde.* Haye 1742. François-Latin, Folio.

——— *Le même Livre*, Grand Papier.

Histoire des Anciens Parlemens de France, ou Etats Généraux du Royaume; avec l'Histoire de France depuis le Commencement de la Monarchie jusques à Charles VIII. accompagnée de Reflexions Politiques sur les Changemens arrivés dans le Gouvernement; à quoi l'on a joint les Mémoires présentés au Duc d'Orleans, Régent de France, concernant les affaires de ce Royaume, par le Comte de BOULAINVILLIERS. Londres 1737. Fol.

Description exacte de l'Univers, ou l'ANCIENNE GEOGRAPHIE *Sacrée & Profane; à laquelle est joint une Relation des Evenemens & des Changemens les plus intéressans, arrivés dans les Empires, les Royaumes, les Souverainetés & les Républiques, depuis leur Etablissement jusqu'au Siécle présent. Cet Ouvrage est précedé d'une Introduction à la* Geographie Ancienne, *où l'on rapporte en peu de mots tout ce qui concerne l'Ancien Monde, les Transmigrations des Nations, les Origines des Peuples, & généralement tout ce qui peut servir à éclaircir l'Histoire.* Haye 1740. avec LXIII. Cartes Geographiques, Folio, Format d'Atlas.

Méthode pour dresser les Chevaux, par le très-Haut Prince de NEWCASTLE. Londres 1737. avec de très-belles Figures, Fol. Edition magnifique.

——— *Le même Ouvrage*, sur du Papier Imperial.

La Parfaite Connoissance des Chevaux, par Monsr. SAULNIER. Haye 1734. avec 60. Planches. Fol.

——— *Le même Livre*, en grand Papier.

Art de monter à Cheval, ou Description du Manège dans sa perfection, par Mr. le Baron d'EISEMBERG. Haye 1740. avec 60. Planches, gravées par PICART; Fol. Obl.

De l'Attaque & de la Défense des Places, par Monsr. le Maréchal de VAUBAN, Haye 1737. avec 36. belles Planches. 4.

——— *Le Second Volume du même Ouvrage, contenant un Traité des Mines par le même Auteur, & un Traité de l'Art de la Guerre, avec une Table générale pour les deux Volumes, & des Figures.* Haye 1742. 4.

La BIBLIOTHEQUE BRITANNIQUE, *ou Histoire des Ouvrages des Sçavans de la Grande-Bretagne, par une Societé de Gens de Lettres à Londres,* Haye 1734-1741. XXXV. Parties 8.

Les Cent Nouvelles Nouvelles, par Mad. de GOMEZ. Haye 1735. 20. vol. 12.
Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux, sur les Evenemens les plus mémorables de l'Ancien & du Nouveau Testament, avec de très-belles Figures, Lettres grises, Vignettes, & Culs-de-Lampe, gravés sur les Desseins de Mrs. HOET, HOUBRAKEN & PICART LE ROMAIN. Haye 1727-1739. 6 vol. Fol. Papier Median.
——— Sur du Papier Royal.
——— Sur du Papier Superroyal.
——— Sur du Papier Imperial.
——— *Les mêmes Discours* en XI. Volumes 8.
Etat Militaire de l'Empire Ottoman, par Mr. le Comte MARSIGLI, 2 vol. Italien & François, Fol. avec des Figures & des Cartes Geographiques.
Examen du Pyrrhonisme Ancien & Moderne, par Mr. de CROUSAZ. Haye 1733. Fol. *Cet Ouvrage est imprimé sur le même Format du Dictionaire & des Oeuvres de* BAYLE, *dont l'Auteur fait une Critique perpetuelle.*
——— *Le même*, en Grand Papier.
Essai Historique & Philosophique sur le Goût. Haye 1737. 8.
La GUERRE SERAPHIQUE, *ou Histoire des Perils qu'a couru la Barbe des* Capucins, *par les violentes Attaques des* Cordeliers; *avec une Dissertation sur l'Inscription qui se trouve au Portail de l'Eglise de Rheims:* Deo Homini & Beato Francisco, utrique Crucifixo. Haye 1739. 12.
Histoire METALLIQUE *des XVII. Provinces des Païs-Bas, depuis l'Abdication de l'Empereur Charles V. en* 1555. *jusqu'à la Paix de Bade en* 1716. *par Mr.* VAN LOON. Haye 1736. avec plus de 3000. Médailles, 5 vol. Fol.
——— *Le même Ouvrage*, en Grand Papier.
Histoire du XVI. Siécle, par Mr. DURAND, Haye 1735. 4. vol. 12.
Les Hommes Illustres qui ont paru en France, par Mr. PERRAULT, Haye 1736 2 vol. 8.
*Mémoires d'*Anne Marie de MORAS, *Comtesse de* COURBON, *écrits par Elle-même.* Haye 1740. 4. Parties 12.
Oeuvres de CLEMENT MAROT, *revûës sur plusieurs Manuscrits & sur plus de quarante Editions, augmentées, tant de diverses Poësies véritables, que de celles qu'on lui a faussement attribuées, avec les Ouvrages de* JEAN MAROT *son Pere, & ceux de* MICHEL MAROT *son Fils*, Haye 1731. 6 vol. 12.
Le PAISAN GENTILHOMME, *ou Avantures de Mr.* Ransau, *& son Voyage aux Isles Jumelles.* Haye 1735. 12.
Recueil complet d'Estampes qui représentent les Evenemens les plus Mémorables de l'Ancien & du Nouveau Testament (sans Discours) gravées sur les Desseins de Mrs. HOET, HOUBRAKEN & PICART. Sur du Papier Median.
——— Sur du Papier Royal.
——— Sur du Papier Superroyal.
——— Sur du Papier Imperial.
Le Siége de CALAIS, *Nouvelle Historique*, Haye 1739. 12.
Traité des Armes, par le Sr. P. J. F. GIRARD, *ancien Officier de Marine: en-*

seignant

ſeignant la manière de combattre de l'Epée en Pointe ſeule, toutes les Gardes étrangeres, l'Eſpadon, les Piques, Hallebardes, Bayonnettes au bout du Fuſil, Fleaux briſés, & Batons aux deux Bouts; enſemble à faire de bonne grace le Salut de l'Eſponton, l'Exercice du Fuſil, & celui de la Grenadiere, tels qu'ils ſe pratiquent aujourd'hui dans l'Art Militaire de France; orné de 116. *belles Planches.* Haye 1739. Quarto Obl.

Voyage de CORNEILLE LE BRUN *au Levant, c'eſt-à-dire dans les principaux endroits de l'Aſie Mineure, dans les Iſles de Chio, Rhodes, Chypre &c. de même que dans les plus conſiderables Villes d'Egypte, de Syrie & de la Terre Sainte, enrichi d'un grand nombre de Figures en Taille douce.* Haye 1732. 5 vol. 4.

——— *Le même*, en Grand Papier. 5 vol. 4.

PHARSAMON, *ou les Nouvelles Folies Romaneſques, par Monſr.* de MARIVAUX. Haye 1736. 2 vol. 12.

L'Hiſtoire d'Angleterre par Monſieur DE RAPIN-THOIRAS. Haye XIII. vol. 4.

Le Supplement au Corps Diplomatique, avec le Corps Diplomatique Cérémoniel, & l'Hiſtoire des Anciens Traités, par Mr. de BARBEYRAC. 5 vol. Fol.

——— *Le même*, en Grand Papier.

Le Grand Dictionaire Geographique, & Critique, par Mr. BRUZEN LA MARTINIERE. 10 vol. fol.

L'Hiſtoire de la Chine, & de la Tartarie Chinoiſe, par le P. DU HALDE. Paris 1735. 4 vol. avec des Figures & des Cartes Geographiques.

Antiquités de la Monarchie Françoiſe, par le P. MONFAUCON, Paris, 5 vol. *Fol.*

——— *Le même*, en Grand Papier.



LIBRI LATINI.

NUmmophylacium Reginæ CHRISTINÆ, quod comprehendit Numiſmata Ærea Imperatorum Romanorum, Latina, Græca, atque in Coloniis cuſa, quondam à PETRO SANTES-BARTOLO, ſummo Artificio, ſummâque fide Æri inciſa, nunc primùm prodeunt cum Commentario SIGEB. HAVERCAMPI, in Univerſitate Lugduno-Batava Profeſſoris. *Hagæ Com.* 1742. *Lat. & Gall. cum LXII. Tabulis. Fol.*

——— Idem, *Charta Maj.*

Accuratiſſima Orbis Delineatio, ſive GEOGRAPHIA VETUS Sacra & Profana: exhibens quicquid Imperiorum, Regnorum, Principatuum, Rerumpublicarum, ab initio rerum ad præſentem uſque Mundi ſtatum fuit. Præmiſſa eſt Introductio ad Geographiam Antiquam, quâ Orbis Vetus, Gentium Migrationes, Populorum Origines, & quicquid Hiſtorias illuſtrare poteſt, breviter refertur. *Hagæ Comitum.* 1740. *cum LXIII. Tabulis Geographicis, Forma Atlantica, Fol.*

Acta quædam Eccleſiæ ULTRAJECTINÆ, exhibita in Defenſionem Jurium Illuſtriſſimi Archiepiſcopi & Capituli ejuſdem Eccleſiæ, adverſùs Scripta Eminentiſſimi Cardinalis Archiepiſcopi Mechlinienſis, cum Præfatione ad Illuſtriſſimos omnes inclytæ Germaniæ Archiepiſcopos. *Hagæ Comitum* 1737. 4.

BREVIARIUM Rothomagenſe, Illuſtriſſ. & Reverendiſſ. in Chriſto Patris *Ludovici*

ci de la Vergne de Treſſan, Rothomagenſis Archiepiſcopi, autoritate reformatum & editum 1739. 4 *vol.* 18. *Rubro-Nig. cum fig.*

Jac. DE BIE Numiſmata Aurea Imperatorum Romanorum, à Julio Cæſare ad Heraclium uſque, Excellentiſſimi, dum viveret, Caroli DUCIS CROII & ARSCHOTANI magno & ſumptuoſo ſtudio collecta; accedit LUD. SMIDS Romanorum Imperatorum Pinacotheca; ex recenſione & cum notis SIG. HAVERCAMPI. *Amſt.* 1738. *cum Fig. & Numiſmatibus.* 4.

BIBLIOTHECA Hulſiana, Marckiana, Kryſiana & Du Boiſiana. *Hagæ Comitum. XII. vol.* 8.

CLERICI Opera Philoſophica. *Amſt.* 1722. 4 *vol.* 12.

CATALOGUS Librorum qui in Theſauris Romano, Græco, & Siculo continentur. *Leidæ* 1725. 8.

Compendium Moralis Evangelicæ, ſive Conſiderationes Chriſtianæ in NOVUM TESTAMENTUM: *Lovanii* 1694. 4 *vol.* 12. *Editio Nitidiſſima.*

Jo. HARDUINI Opera varia; in quibus continentur: I. Undecim Athei hodierni: ſcilicet Janſſenius, Martin, Thomaſſin, Mallebranche, Queſnel, Arnaud, Nicole, Paſcal, Deſcartes, Le Grand, & Regis. II. Platon expliqué. III. Pſeudo-Virgilius. IV. Pſeudo-Horatius. V. Numiſmata Sæculi Juſtinianei. VI. Antiqua Numiſmata Sæculi Theodoſiani. VII. Numiſmata Regum Francorum. *Hagæ Com.* 1733. *cum LVII. Tabulis Numiſmatum. Fol.*

——— Idem, *Charta Majori.*

Jo. HARDUINI Commentarius in Novum Teſtamentum, accedit ejuſdem Autoris Lucubratio, in cujus prima parte oſtenditur, Cepham, à Paulo reprehenſum, Petrum non eſſe: in altera parte, Joannis Apoſtoli de Sanctiſſima Trinitate locus explanatur, & eidem Autori ſuo vindicatur. *Hagæ Comitum* 1740. *Fol.*

——— Idem, *Charta Majori.*

ANT. MATTHÆI Veteris Ævi Analecta, ſeu Vetera Monumenta hactenùs nondùm viſa, quibus continentur Scriptores varii, qui præcipuè Hiſtoriam Univerſalem, Expeditiones in Terram Sanctam, Res Germaniæ, Gelriæ, Hollandiæ, Ultrajecti, Friſiæ, tam Occidentalis quàm Orientalis, & Groningæ, ut & Geſta Equeſtris Ordinis Teutonici, Dominorum de Brederode, de Culemburch, & de Arckel, memoriæ prodiderunt. Prætereà Itineraria, Teſtamenta vetera, & Doctorum Virorum Epiſtolæ. *Hagæ Com.* 1738. 5 *vol.* 4.

——— Idem, *Charta Majori.*

HOSPITALII, Galliarum Cancellarii, Carmina. *Amſt.* 1732. 8.

LIMBORCH Theologia Chriſtiana: adjuncta eſt Relatio Hiſtorica de Origine & Progreſſu Controverſiarum in Fœderato Belgio de Prædeſtinatione. *Hagæ Com.* 1736. *Folio.*

Jo. JAC. SCHEUCHZERI Herbarium Diluvianum. *Lugd. Bat.* 1723. *fig. Fol.*

——— Idem Liber, *Charta Majori.*

——— Ejuſdem SCHEUCHZERI Itinera per Helvetiæ Alpinas Regiones facta; plurimis Tabulis æneis illuſtrata. *Lugd. Bat.* 1723. 4. *vol. Charta maj.* 4.

P. REBUFFI Commentarius in Conſtitutiones Regias. *Amſt.* 1668. *Fol.*

SANTORINI Obſervationes Anatomicæ. *Lugd. Bat.* 1739. *Fig.* 4.

Clemens Alexandr. credebat Legem Mosis per Angelum inferioris sortis promulgatam pag. 187. 188. & Philosophiam Graecis per alios p. 200.

p. 194 in Act. Ap. XII ✝. 23. misera annotatio de Angelo qui Herodem Agrippam percussit, ex Historia Susannae perperam accepta.

ibid. p. 194. 195 de Seminibus animalium à principio mundi creatis &c.

p. 195. 196 ad Act. XIII. 2 cultus describitur Christianorum in eorum congregationibus, ex Justino Martyre

ὑψοῦν c'est aggrandir, multiplier. ad Act. XIII. 17.

ad Act. XIII. 41. θαυμάσατε soyez surpris, epouvantez apud Hellenistas.

Clemens Alex. credebat restitutionem omnium hominum pag. 200.

Ad Act. XIV. 17 εὐφροσύνη convivium.

Ad. Act. XV. 13. Nullus erat Episcopus super Presbyteros exaltatus tempore Apostolorum. Jacobus non fuit Episcopus Hierosolymae sed Evangelista, Residens & director, Apostolis aliis absentibus, non secus ac Titus in Creta & Timotheus Ephesi.

ibid. ✝. 25 ὁμοθυμαδὸν saepius sumitur solummodo pro ensemble, à la fois.

ibid. ✝. 28. Visum est Spiritui Sancto, quia in Ethnicos non circumcisos in domo Cornelii, descenderat.

Resurrectio mortuorum non fuit ignota Gentilibus ad Act. XVII. 18

Gentiles credebant Deum Supremum, Creatorem mundi, sed cum eo alios Deos colebant ad Act. XVII. 23.

ἀδίκημα plus quam ἁμάρτημα ad Act. XVIII. 14

Ad Act. XX. 17 Tempore Apost. Episcopi non distincti a presbyteris, falso tamen asserit inter presbyteros tunc unum eminuisse.

ταπεινοφροσύνη pro afflictione Act. XX. 19 & Coloss. II. 23.

ad Act. XX. 28. de Ecclesia quam Deus acquisivit sangui-
ne suo. τῷ ἰδίῳ aliter & Syri legebant

Στάσις tumultus, seditio. 1 Macchab. sumitur sensu contra-
rio ad Act. XXIV. 5 observatur

De Barnaba Epist. p. 371. 372.

μεθιστάναι αὐτὸν Ajant fait retirer celuy-là ad 1 Cor. XIII. 2

